TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased.
Bound, May, 1896.

32890

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

TUFTS COLLEGE LIBRARY

LXVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT VINGT-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1895

Tufts 16/7

32890.

UN AMBASSADEUR ANGLAIS

EN ORIENT

J'ai la mémoire chargée de souvenirs qui, recueillis, peuvent être utilisés par les futurs historiens de notre temps. Je voudrais les réunir ou du moins fixer ceux qui me semblent dignes d'être retenus. Je n'ai pas le dessein de présenter un récit bien ordonné des faits dont j'ai été le témoin ou auxquels j'ai plus ou moins participé. J'entends me borner à évoquer des incidens qui, par leur nature ou leur importance, ont offert un véritable intérêt ou passionné l'opinion en Europe ; je m'en tiendrai aux premières années de ma vie publique. Nos facultés sont ainsi faites que les impressions qu'elles reçoivent y restent d'autant mieux gravées qu'elles sont plus anciennes ; j'en fais moi-même l'expérience ; j'ai bien plus présentes à l'esprit les circonstances qui m'ont frappé à l'origine de ma carrière que celles de la période postérieure.

J'ai souvenance notamment d'un diplomate de grande valeur, qui, à un certain moment, a rempli l'Orient de son nom et tenu, dans sa main, l'Empire ottoman, méconnaissant l'autorité du souverain auprès duquel il était accrédité, et quelquefois celle de son propre gouvernement,

Lord Stratford de Redcliffe possédait toutes les belles qualités de la race anglo-saxonne ; il en avait aussi les défauts ou les faiblesses : un profond sentiment de la grandeur de son pays et un désir indomptable de le bien servir, — un immense orgueil, qui, en troublant sa conscience, a quelquefois égaré son esprit. De précieuses aptitudes, une constante application, unies à une longue expérience, l'avaient doté d'une puissance de pénétration

remarquable; et si la nature lui eût donné un autre caractère, il eût été un ambassadeur accompli. Il en avait d'ailleurs la prestance, et sans le connaître on devinait, en le voyant, un homme investi de hautes fonctions. De formes distinguées, de taille élevée, sec, rectiligne, dirait un membre de l'Académie des sciences qui m'honore de son amitié, il commandait la considération, sinon le respect. C'était en outre un lettré, un profond helléniste : il n'en tirait pas vanité; sa conversation ne le révélait pas toujours, car il aimait à s'entretenir uniquement de sujets faits pour mettre en relief ses facultés professionnelles, n'ayant jamais en vue que d'affirmer et de faire sentir l'autorité qu'il avait acquise et dont il revendiquait hautement les privilèges. Doctrinaire et hautain, il acceptait la discussion sans jamais consentir à faire le sacrifice de son opinion. Tel était son sentiment à cet égard que tout lui paraissait bon pour l'imposer à son interlocuteur, ne se montrant pas toujours suffisamment scrupuleux sur les moyens, et s'il se trouvait en dissentiment avec l'un de ses collègues devant la Porte, il rudoyait les ministres du sultan pour les contraindre à se ranger à son avis.

Voilà l'homme que je voudrais montrer tel que je l'ai connu dans son rôle d'ambassadeur accrédité auprès du sultan. C'est en effet à Constantinople, sur le théâtre même de ses exploits les plus retentissans, que je l'ai rencontré et vu à l'œuvre. Comment me suis-je trouvé moi-même sur ce terrain où la diplomatie s'est, de tout temps, livrée à des luttes ardentes? On me permettra de le dire, et l'on verra ainsi comment j'ai été initié aux circonstances dont il me faut présenter un rapide récit pour mieux m'acquitter de la tâche que j'entreprends.

J'ai été attaché au ministère des affaires étrangères en 1840, et j'avais à peine taillé mes plumes d'expéditionnaire que je recevais l'ordre de me rendre en Égypte pour participer, suivant la formule officielle, aux travaux de notre consulat général. Je débarquai à Alexandrie le 15 août, et j'arrivai pour assister à la défaite de notre politique. Ces événemens me troublèrent profondément; ils étaient pourtant de nature à mûrir un esprit jeune et inexpérimenté : je les ai racontés ici même (1) et je n'ai pas à y revenir. En 1851, le marquis de La Valette, qui avait agréé ma collaboration pendant son séjour en Égypte, ayant été appelé à l'ambassade de Constantinople, obtint que je fusse adjoint au personnel désigné pour le suivre dans ce nouveau poste. Je dus ainsi à sa constante amitié, qui m'a suivi dans toute ma carrière, de passer des rives du Nil sur celles du Bosphore ; j'y arrivai avec

(1) Voir la *Question d'Égypte* dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1er et du 15 novembre 1891.

lui le 1er mars. Sa mission ayant donné à lord Stratford une nouvelle occasion de se révéler, il importe que je m'y arrête. Quel en était le principal objet? La solution d'une question délicate qui se trouvait mal engagée. Son prédécesseur, le général Aupick, se conformant à ses instructions, avait ouvert une négociation scabreuse et dont on n'avait pesé, à Paris, ni les difficultés ni les périls. Il avait été chargé de mettre la Porte en demeure de restituer aux Pères latins de Jérusalem les Lieux saints, dont ils avaient été successivement expulsés, contrairement aux stipulations du traité de 1740 qui leur en garantissait la possession. Nos religieux avaient été dépouillés au profit du clergé grec, patronné par la Russie.

Esprit judicieux et clairvoyant, le général Aupick ne se fit aucune illusion sur la nature des obstacles qu'il ne pouvait manquer de rencontrer. Il se persuada, avec raison, que les longues négociations en aggraveraient le caractère et le conduiraient à un échec inévitable. En sa qualité de militaire doublant le diplomate, il jugea donc que, pour arracher à la Porte un assentiment rapide, il fallait lui porter, ce qu'il a sans doute appelé lui-même, un coup droit en pleine lumière. Il résolut de présenter sa demande au grand vizir, uni au ministre des affaires étrangères, dans une audience solennelle, afin de les convaincre, par cet éclat prémédité, de la ferme volonté du gouvernement français de poursuivre énergiquement une revendication justifiée par un acte international, sachant bien d'ailleurs qu'il ne pouvait compter sur la discrétion des ministres ottomans, que la réserve ici n'était pas de mise. Désireux d'autre part de bien affirmer son attitude, il donna officiellement, à tous ses collègues à Constantinople, connaissance de la communication qu'il avait laissée entre les mains des conseillers du Sultan. C'était mettre la diplomatie au courant de nos intentions et négocier sur la place publique; mais ce procédé nouveau offrait un avantage; il pouvait aider à brusquer une solution, et pour les gens familiers avec les défaillances de la Porte, avec les misères de sa situation internationale, il n'existait peut-être pas une autre voie à prendre. Quoi qu'il en soit, les Grecs, par l'organe de leur Patriarcat, par l'organe des plus notables d'entre eux, surgirent aussitôt sur le terrain de la lutte, invoquant l'appui de la puissance qui les avait aidés à envahir les Lieux saints au détriment des catholiques. La Russie fit entendre sa puissante voix, et la Porte, acculée dans une situation inextricable, rusa avec tous les compétiteurs à la fois, ne refusant rien à la France, rassurant d'autre part le Patriarcat grec et le cabinet de Saint-Pétersbourg. Elle réussit ainsi à égarer la négociation dans des pourparlers dilatoires.

Tel était l'état de la question au moment où M. de La Valette rejoignit son poste. Que lui recommandaient ses instructions? Après avoir développé le point du débat, elles ajoutaient : « C'est une affaire très difficile, très délicate et que cependant il n'est pas possible d'abandonner à moins de renoncer à cette protection des couvens latins dans l'Orient que nous assurent les anciens traités, et que certains gouvernemens nous envient d'autant plus qu'en fait elle était interprétée comme le protectorat du catholicisme. »

En se renfermant dans la plus étroite réserve, M. de La Valette employa ses premiers soins à se rendre compte d'une situation si compliquée, à l'éclairer par tous les moyens d'information qu'il put réunir afin de bien envisager les conséquences des démarches qui lui étaient imposées. Cette étude terminée, il en présenta les résultats aux méditations de son gouvernement, dans un rapport développé. « Après un mûr examen de cette grave et épineuse affaire, écrivait-il le 20 mai, j'ai dû me demander en présence de quelles éventualités nous nous trouvons placés... Les usurpations du clergé grec sont un témoignage de notre insuffisance à protéger le culte catholique dans le Levant, et notre silence ou notre abstention équivaudrait à une consécration des faits accomplis... après la publicité donnée à notre réclamation. Nous sommes donc tenus de persister à solliciter de la Porte la reconnaissance nette et précise des capitulations de 1740. Mais il ne faut pas nous dissimuler la vive répugnance de la Porte à nous donner satisfaction... étant convaincue que notre demande la place dans l'alternative de la repousser, quoique parfaitement légitime, ou de porter atteinte, en l'accueillant, à ses relations avec la Russie.

« On avait pensé, au début de cette négociation, que la Russie ne possédant aucun titre pour intervenir officiellement, se bornerait à des démarches officieuses. L'événement a complètement trompé ces prévisions... Contre notre attente, elle est intervenue officiellement. La communication qui vous a été faite à Paris, en dernier lieu, par M. de Kisseleff, ne laisse aucun doute sur les déterminations du cabinet de Saint-Pétersbourg, et on a soin de ne pas les laisser ignorer à Constantinople... » Notre ambassadeur terminait en sollicitant de nouveaux ordres. Ces ordres vinrent et ils ne différaient pas de ceux qu'il avait reçus avant de quitter Paris; il se mit donc à l'œuvre et entra en communication avec la Porte.

Pour conjurer un conflit aigu et dégager son gouvernement du mieux possible de ces difficultés, l'ambassadeur imagina de faire deux parts de la négociation ouverte par son prédécesseur.

Il proposa, en premier lieu, à la Porte, de bien fixer la valeur des stipulations sur lesquelles nous fondions nos prétentions, c'est-à-dire du traité de 1740, sans exiger aucun autre engagement; il lui offrit, d'autre part, de soumettre ensuite ces mêmes prétentions à un examen contradictoire, ce qui, selon lui, comporterait des tempéramens, des transactions qui permettraient de combiner paisiblement une solution satisfaisante pour tous les intéressés. Ce soin serait confié à une commission composée de quatre membres, dont deux seraient désignés par le gouvernement ottoman et les deux autres par l'ambassade. Dans la pensée de témoigner de ses dispositions conciliantes, de son respect pour tous les droits, y compris ceux de la possession, en vue aussi d'entraîner les Grecs dans un arrangement et de désarmer la Russie, il suggéra lui-même à la Porte de se faire représenter dans la commission, par un sujet chrétien notoirement connu par son dévouement et ses attaches à l'Église orthodoxe. Séduit par les avantages de cette combinaison, le gouvernement du sultan y accéda et il fit choix, pour ses délégués, du secrétaire général du ministère des affaires étrangères et de M. Aristarchi, logothète (1) du Patriarcat grec de Constantinople. Les négociations s'ouvrirent aussitôt et suivirent un cours régulier.

Instruit de ces arrangemens préliminaires, notre gouvernement ne s'en montra pas absolument satisfait. La nomination de M. Aristarchi lui causa quelque surprise et le rendit défiant. « Il me semble, disait le ministre des affaires étrangères dans une dépêche du 18 juillet, que dans sa position, quels que puissent être son esprit d'équité et ses lumières, il est le représentant forcé de nos adversaires, et qu'alors même qu'il trouverait nos répétitions parfaitement fondées, il n'aurait pas la possibilité de les admettre. » Ne pouvant méconnaître, cependant, que nous étions placés, dans cette question, entre un échec retentissant et les plus graves complications, le ministre ajoutait : « Au surplus, l'ensemble de cette affaire présente trop de difficultés pour qu'il y ait lieu de s'étonner que vous ayez eu à racheter, par une pareille concession, l'avantage de la faire avancer d'un pas. »

Je n'ai pas entrepris d'écrire l'histoire de la question des lieux saints, j'ai seulement voulu indiquer comment elle fut engagée et je me bornerai à ajouter comment elle fut résolue, sous mes yeux, au milieu des plus anxieuses émotions. La négociation, semée d'aspérités de toute sorte, née de l'esprit religieux, traversa les phases les plus diverses, tantôt à la veille d'aboutir, tantôt à la veille de créer un redoutable conflit. M. de La Va-

(1) Chancelier ou fondé de pouvoirs.

lette était pénétré du sentiment que tout lui commandait d'employer ses soins à sortir honorablement de ces difficultés sans susciter de légitimes récriminations. Dans cette conviction, il transigea successivement sur la plupart des points mis en délibération, et il en vint à se contenter de concessions qui, sans être absolument vaines, ne portaient aucune atteinte à l'exercice du culte orthodoxe en Palestine. La Porte s'obligeait à rétablir, à Bethléem, une étoile de fabrication italienne, portant des inscriptions latines, qu'on avait nuitamment soustraite; — les catholiques étaient autorisés à célébrer leurs offices, alternativement avec les Grecs, dans un sanctuaire dont ceux-ci s'étaient indûment emparés et qu'ils avaient fermé à nos coreligionnaires; — nos religieux obtenaient quelques autres avantages de moindre importance, ayant surtout pour objet de prévenir de nouvelles usurpations. Le Patriarcat de Constantinople et tous ses adhérens, redoutant que ce mince résultat nous encourageât à en exiger de plus notables, proclamaient hautement que l'Église orthodoxe avait été, en cette circonstance, outrageusement sacrifiée, et ces lamentations, retentissant dans tout le Levant, donnèrent à l'issue de nos démarches tous les caractères d'un véritable succès.

Employant toutes les ressources de son esprit toujours éveillé, toujours ingénieux, l'ambassadeur de France, grâce à son infatigable activité, n'avait pas moins atteint l'unique objet proposé à ses soins. Il avait dégagé son gouvernement en faisant acte de protection efficace pour les religieux latins, sans laisser le champ ouvert aux plaintes de nos adversaires ni à l'intervention de leurs protecteurs.

Mais nous avions été les initiateurs de ce débat qui, touchant aux consciences, avait profondément agité les esprits, aussi bien en Orient qu'en Russie, et, à ce titre, les grands cabinets de l'Europe rendaient la France responsable de ce trouble qui menaçait de dégénérer en de graves événemens. A Vienne comme à Pétersbourg, surtout à Londres où la presse et les échos parlementaires nous mettaient particulièrement en cause, on regrettait hautement notre intervention en cette affaire. Ne pouvant s'en prendre directement au gouvernement français lui-même qui avait usé d'un droit incontestable, on accusait son ambassadeur d'avoir déployé un zèle inconsidéré et mis en péril la paix de l'Orient qu'on avait naguère si péniblement restaurée. Or, on a vu que cet ambassadeur a trouvé la négociation ouverte et solennellement engagée; qu'il a sagement averti son gouvernement, dès la première heure, des éventualités redoutables qui pouvaient surgir de la tâche qu'on lui avait confiée, et que, tenu

de l'entreprendre malgré ses observations, il n'a cessé de rechercher, en réduisant successivement nos répétitions, les moyens de tout résoudre pacifiquement sans nuire, sur un point quelconque, à la possession acquise au clergé grec. Nous avions demandé, à l'origine, par l'organe du général Aupick, la restitution totale de sept sanctuaires, et, à tout prendre, l'unique avantage que nous avions obtenu consistait à rentrer dans l'un d'entre eux, sans en exclure les orthodoxes. Mais cet avantage, si modeste qu'il fût, nous donnait les apparences de la victoire ; l'honneur était sauf, et notre représentant ne fit aucune difficulté de s'en contenter. Il n'avait pas poursuivi un autre objet. On ne persista pas moins, cependant, à faire porter uniquement sur lui le poids des préoccupations que la question des Lieux saints avait fait surgir, tant en Orient qu'en Europe. Ainsi s'établissent des légendes qui égarent l'opinion publique et lui suggèrent des jugemens erronés. J'en ai connu, depuis, de plus cruelles, dont j'ai eu personnellement à souffrir, et il a fallu, pour les détruire, un quart de siècle et la puissante intervention de celui qui les avait édifiées à l'aide de moyens dont il a eu l'audace de revendiquer la paternité.

Des causes accidentelles, je pourrais dire latérales, expliquent l'inique position faite, alors, à notre représentant en Turquie. La négociation qu'il avait suivie, en ménageant fort habilement tous les amours-propres et tous les intérêts, s'était prolongée pendant près de deux ans. Dans le cours de cette longue période, et surtout dans les derniers temps, la Russie avait tenu un langage, pris une attitude qui alarmait l'Angleterre, puissance protestante pour laquelle la question des Lieux saints était d'une futile importance. Son ambassadeur à Constantinople, lord Stratford de Redcliffe, y avait conquis une influence prépondérante, dont il était particulièrement jaloux ; prévoyant qu'elle pourrait se trouver amoindrie si on jugeait opportun, à Pétersbourg, de profiter de cette occasion pour tenter de ressaisir la position qu'on avait perdue en Turquie à la suite des événemens de 1840, il blâmait ouvertement les négociations que nous avions ouvertes, fort inconsidérément, disait-il. Il dénonçait donc à son gouvernement, comme intempestive et funeste, la mission que nous nous étions imposée ; il en signalait les dangers à sa cour en les exagérant. D'un autre côté, la France impériale, que la Russie n'avait pas accueillie avec les égards dus au nouveau gouvernement que le pays s'était donné, tentait de se rapprocher de l'Angleterre, et s'abstint de couvrir, comme c'eût été son devoir, M. de La Valette, dans la crainte de faire naître des difficultés propres à entraver sa politique. On loua officiellement et cordialement l'ambassadeur du résultat qu'il avait obtenu grâce à un

labeur persistant et courageux ; mais ces félicitations, si chaudes qu'elles fussent, ne furent connues que du diplomate qui en était l'objet, et l'opinion publique resta mal renseignée. Ainsi le voulut une nécessité d'État.

I

Lord Stratford, il faut le reconnaître, ne s'était pas totalement mépris sur les intentions et les calculs du cabinet de Pétersbourg, et il en redoutait les entreprises pour sa position diplomatique, autant que pour les intérêts de son pays. L'intervention de l'Angleterre en 1840, la part active, considérable, qu'elle avait prise aux mesures dirigées contre Mehemet-Ali avec un plein succès, avaient assuré à sa représentation à Constantinople une influence exceptionnelle : lord Stratford la recueillit, et elle ne périclita pas entre ses mains ; au contraire, elle devint tyrannique. Il entendait la maintenir et la défendre surtout contre la puissance qui l'avait exercée avant l'Angleterre ; c'est pourquoi toute complication pouvant fournir à la Russie un prétexte de la revendiquer blessait son amour-propre et son patriotisme. C'est de ce point de vue qu'il n'a cessé d'envisager la négociation que nous avions ouverte au sujet des Lieux saints, et on ne saurait être surpris qu'il blâmât hautement l'initiative que nous avions prise en cette circonstance.

Lord Stratford s'était donné pour tâche, en outre, de relever l'empire ottoman à l'aide de réformes empruntées à l'ordre parlementaire. Il avait rêvé d'importer en Turquie une sorte de gouvernement représentatif, et il élaborait sans cesse des projets de constitution qu'il croyait pouvoir s'adapter à l'empire des sultans. C'est une faiblesse commune à tous les Anglais de croire que leur régime national peut pousser des racines en tout lieu sans une longue préparation. Lord Stratford usait activement de son crédit pour imposer ses doctrines, employant tantôt la persuasion, tantôt les invectives. Dans un banquet qui lui fut offert en 1852, par ses nationaux, la veille de son départ en congé, il termina sa harangue par cette déclaration : « Pendant toute la durée de ma mission à Constantinople, j'ai toujours eu pour but de protéger efficacement le commerce anglais, et en même temps de guider et de soutenir le gouvernement ottoman dans l'accomplissement de l'œuvre difficile qu'il poursuit depuis de longues années. A une autre époque, j'ai, un instant, espéré le succès ; mais aujourd'hui je me vois à même de déclarer que, malgré les bonnes intentions du souverain, malgré le talent d'un petit nombre d'hommes dévoués à leur pays, le succès est impossible : la masse de la nation

est essentiellement corrompue ; le gaspillage, le vol, la vénalité sont partout, l'affaissement se trahit de tous côtés, et à mes yeux le mal est désormais sans remède. » Ce langage, tenu devant une nombreuse assemblée, et bientôt connu du public, surprit vivement ceux qui l'avaient entendu. Au palais, à la Porte, l'irritation fut extrême. Ceux des ministres que l'ambassadeur avait menacés, Rechid-Pacha, le premier dont le nom reviendra souvent dans cette étude, sentirent eux-mêmes le besoin de protester hautement contre les paroles de lord Stratford.

Quelle était l'attitude de cet ambassadeur avec les représentans des autres puissances et quels rapports a-t-il entretenus avec eux ? Ses collègues étaient ses ennemis. Il ne souffrait pas qu'aucun d'entre eux pût le joindre à la hauteur où il s'était placé. Il s'appliquait, au besoin, à leur infliger, avec le concours des ministres turcs, dociles à son influence, des mécomptes, sinon des humiliations. Dans les relations qu'il était tenu d'avoir avec eux, il s'ingéniait à sortir du rang, si je puis m'exprimer ainsi. Il ne tolérait pas qu'on le fît attendre ; il n'arrivait lui-même que fort tardivement aux conférences ou aux dîners qu'il avait acceptés. Il crut pouvoir se permettre cette incartade avec le général Baraguey d'Hilliers, appelé en 1853, à l'ambassade de Constantinople, et que nous retrouverons plus loin. Peu endurant de sa nature, le général ne la souffrit pas. On était à table quand on l'annonça. « Monsieur l'ambassadeur, lui dit le général devant toute l'assemblée, je vous sais homme de trop bonne compagnie pour ne pas être convaincu que vous me saurez gré de ne pas avoir fait attendre plus longtemps ces dames et ces messieurs. » Lord Stratford se confondit en excuses, mais nous verrons qu'il a gardé un durable souvenir d'une si virulente leçon. Pour donner un caractère de véracité indiscutable au portrait que je viens de tracer, j'invoquerai le témoignage du général Baraguey d'Hilliers et de M. Subatier, qui a géré l'ambassade intérimairement en 1852 : « Lord Stratford de Redcliffe, partant en congé, a écrit ce dernier le 25 juin, s'est embarqué le 11 de ce mois... Ce départ a été le grand événement de la semaine... Je crois pouvoir affirmer que, même parmi les personnes qui lui ont fait cortège, il n'en est pas une seule qui fasse des vœux pour son retour... Personne plus que nous ne doit se féliciter de son départ. Systématiquement hostile à la France, il a toujours été notre adversaire dans toutes les questions où nous n'avons pas voulu nous laisser traîner à sa remorque ou subir son jaloux et hautain patronage... » Deux ans plus tard, en juin 1854, quittant Constantinople pour aller prendre un commandement dans la Baltique, le général Baraguey d'Hilliers, sortant d'un conflit où il avait été engagé par la fai-

blesse de Rechid-Pacha, mandait de son côté : « La question des Grecs catholiques (incident sur lequel je m'arrêterai plus loin)... m'a mis dans la situation, non de compromettre le drapeau que je représentais dans ces délicates circonstances, mais de le tenir bien haut en face d'une nation rivale, notre alliée aujourd'hui, représentée à Constantinople par un ambassadeur qui, non content d'avilir la cour auprès de laquelle il est accrédité, veut encore que les représentans des autres puissances se rangent sous sa loi et suivent son impulsion, n'aient pas de politique propre et se soumettent, sans murmurer, à l'abaissement auquel il a réduit les ministres ottomans. Il n'entrait ni dans mon caractère ni dans ma dignité de représentant de la France d'accepter une pareille tutelle. Je souhaite que la nouvelle victoire qu'il remporte sur nous aujourd'hui et qui le dédommage de sa récente défaite n'augmente pas les difficultés de mon successeur. »

Pour ne rien omettre sur un sujet si délicat, j'ajouterai que les propres collaborateurs de lord Stratford de Redcliffe n'ont pas été, de sa part, l'objet de plus de courtoisie. Lord Cowley, depuis ambassadeur à Paris, le colonel Rose, depuis général commandant en chef l'armée des Indes, membre de la Chambre haute sous le titre de lord Strattsnairn, ayant rempli successivement les fonctions de premier secrétaire à Constantinople, et désignés pour remplacer l'ambassadeur en son absence, n'ont été initiés par lui à aucun de ses actes ; ils ont été, au contraire, systématiquement tenus à l'écart de toutes ses négociations, si bien qu'ils se sont trouvés fort dépourvus, quand ils ont été appelés à prendre la direction du service. Ce trait peint l'homme et dispense de tout commentaire.

II

L'ambassadeur d'Angleterre, ai-je dit, prévoyait que la Russie ne laisserait pas enterrer la question des Lieux saints et qu'elle en prendrait prétexte pour en tirer un avantage notable; que le débat n'était pas clos par la solution qu'elle avait reçue; et qu'il fallait s'attendre à de plus sérieux incidens diplomatiques. Bientôt on apprit en effet que le prince Menschikoff, l'un des hommes les plus considérables de la cour impériale, était désigné pour remplir une mission extraordinaire à Constantinople. L'envoyé du tsar était à peine annoncé que déjà on le savait en route, suivi d'un nombreux état-major. M. de La Valette était rentré en France après m'avoir accrédité en qualité de chargé d'affaires, et j'eus l'honneur, pour mes débuts, de me trouver en face d'une crise redoutable. Lord Stratford avait lui-même quitté son poste

qui était géré par le colonel Rose. En arrivant dans le Bosphore, le prince Menschikoff n'eut devant lui, pour représenter la France et l'Angleterre, et soutenir le gouvernement ottoman en cette grave conjoncture, que deux intérimaires dépourvus d'instructions, mais qui, ayant le sentiment de leurs devoirs et de leur responsabilité, s'entr'aidèrent avec une parfaite et constante loyauté.

Je sortirais du cadre que je me suis imposé si je voulais exposer ici, dans tous ses détails, la mission de l'envoyé extraordinaire de la cour de Russie, mais je puis en rappeler certains incidens qui n'ont pas perdu tout intérêt. Entrée de grand matin dans le Bosphore, la frégate à vapeur qui avait amené le prince Menschikoff le débarqua, selon son désir, à Buyuk-Déré, à la résidence d'été de l'ambassade impériale. Bientôt on annonçait qu'il viendrait au mouillage de Constantinople à trois heures de l'après-midi. On nommait les officiers de tout rang qui l'accompagnaient, notamment le vice-amiral Korniloff, aide de camp de l'empereur, chef d'état-major de la marine russe dans la Mer-Noire, — le général-major Neposkotchinski, chef de l'état-major du 5e corps d'armée, et huit autres officiers appartenant à toutes les armes ; — on n'oubliait pas le jeune comte de Nesselrode, qui empruntait à son père une notoriété significative. Le rendez-vous donné dans le port fut accepté par une foule nombreuse, et le prince Menschikoff, en mettant pied à terre, put gagner, entouré d'un concours considérable, l'hôtel de l'ambassade à Pera où se pressaient, au milieu d'autres coreligionnaires, un grand nombre de prêtres grecs.

Sa première démarche fut un éclat. Il exprima le désir de présenter ses devoirs à la Porte. Avec un empressement cordial, on lui fit savoir qu'il y serait reçu le lendemain avec le cérémonial usité pour les ambassadeurs extraordinaires. Il était encore de règle à cette époque qu'à leur arrivée, les représentans des puissances se missent en rapports avec les conseillers du sultan en se rendant au siège du gouvernement en uniforme et en faisant aux principaux d'entre eux une visite officielle. Cette visite était due surtout au grand vizir et au ministre des affaires étrangères. Fuad-Effendi était, à ce moment, titulaire du second de ces deux postes. Il se trouvait à la Porte, revêtu de ses insignes, dans les appartemens qu'il y occupait et y attendait le prince Menschikoff quand on lui annonça qu'en sortant du salon du grand-vizir, l'ambassadeur avait repris le chemin de Pera. Cette manifestation inattendue et significative excita la plus vive surprise parmi les fonctionnaires ottomans de tout ordre qui se pressaient dans les couloirs. Fuad-Effendi résolut aussitôt

d'offrir sa démission au sultan. Malgré les instances de ses collègues, il persista dans sa détermination. Dans les communications, leur dit-il, que lui avait faites la veille le premier drogman russe, rien ne lui avait laissé pressentir l'acte désobligeant dont il venait d'être personnellement l'objet : on l'avait donc prémédité, et il ne pouvait garder plus longtemps les fonctions qu'il tenait de la confiance de son souverain. Fuad-Effendi, s'il avait consulté sa conscience, aurait reconnu que l'envoyé du tsar n'avait pas, sans motifs, manqué aux lois de la courtoisie. Il avait, en effet, trempé dans des supercheries diplomatiques imaginées pour mettre tout le monde d'accord dans l'affaire des Lieux saints, mais qui n'avaient pas moins, si parfaites que fussent les intentions, surpris également la bonne foi de l'ambassade de France et celle de l'ambassade de Russie. Les faibles procèdent ainsi sans prévoir qu'ils sont toujours les seules et dernières victimes de pareils expédiens.

Mais est-ce bien la question de Jérusalem qui a amené le prince Menschikoff à Constantinople? Je ne l'ai jamais pensé. Quel dommage en avait souffert l'Église d'Orient? de quel sanctuaire l'avions-nous exclue et qu'avait-on à lui restituer? Aucun et rien. La Russie pouvait-elle décemment exiger qu'on privât les catholiques de la simple participation, dans l'église de la Vierge? de la faculté d'y célébrer leurs offices alternativement avec les Grecs, l'unique avantage qui leur eût été réellement concédé? et pour un aussi mince résultat eût-on mis en mouvement un envoyé extraordinaire, avec un retentissement d'un éclat solennel? C'était au moins invraisemblable. Ces considérations et des incidens d'une autre nature autorisaient donc à croire qu'on avait d'autres desseins, et me persuadèrent, en me rassurant, que les réclamations que nous avions portées à Constantinople n'avaient exercé qu'une action occasionnelle sur les déterminations de la Russie. La mission du prince Menschikoff avait un objet bien différent. Dès le 4 mars, cinq jours après l'arrivée du nouvel envoyé, j'écrivais en effet : « Si je dois en croire des bruits recueillis à des sources dignes de foi, l'ambassadeur de Russie devait obtenir de la Porte la reconnaissance de la souveraineté du prince de Montenegro et son indépendance ; — des garanties pour tous les chrétiens de l'Église d'Orient avec la faculté, pour le gouvernement russe, de protéger leurs droits religieux ; — l'établissement de rapports directs et obligatoires entre le synode de Constantinople et celui de Pétersbourg ; — un règlement définitif des questions relatives aux Provinces danubiennes ; — une nouvelle délimitation de frontières en Asie. » Ce que l'on se proposait c'était donc d'asseoir, sur des bases nouvelles et solides, l'influence du gouvernement russe en

Turquie. Comment, cette influence, l'avait-on compromise ou aliénée?

J'ai dit ici même que la Russie s'était engagée, en 1840, dans une politique qui a tourné à l'avantage exclusif de l'Angleterre. Tout-puissant sur les rives du Bosphore, depuis la conclusion du traité d'Unkiar-Skelessi en 1833, le cabinet de Pétersbourg avait abdiqué, en quelque sorte, entre les mains de celui de Londres; et on a vu avec quel soin jaloux Stratford défendait la position conquise. Il s'agissait, pour la Russie, de recouvrer le terrain perdu. Le rôle effacé qui lui était échu après le règlement de la question d'Orient en 1841, celui dont l'Angleterre s'était emparée, lui créaient doublement le devoir de se ressaisir, de s'affirmer de nouveau, de reprendre et de continuer la politique traditionnelle qui lui avait assuré le premier rang sur les rives du Bosphore. — Or l'affaire des Lieux saints était à peine mal liquidée pour tous les intérêts, mais sans grave dommage pour aucun, quand la Porte, devant d'incessantes provocations, décida d'envahir et d'occuper le Montenegro. C'était mettre imprudemment la main sur un point sensible dans tout l'empire des tsars. On sait le dévouement de ce petit État pour la cour de Pétersbourg et l'intérêt que, de son côté, elle a toujours porté à *cet unique et fidèle ami*. Cette fois on n'avait plus un prétexte, on possédait un motif plausible de faire acte de ferme autorité. Le pays tout entier y aurait applaudi avec passion. L'occasion était offerte, cette fois, par la Turquie elle-même, de reprendre l'œuvre interrompue de protection que la Russie a toujours ambitionné d'exercer sur ses coreligionnaires de l'empire ottoman, jusqu'à des temps récens où une plus sage prévoyance a dirigé la politique russe dans d'autres voies. J'ai toujours été tenté de penser — et mes entretiens avec le prince Menschikoff m'ont confirmé dans cette conviction — que sa mission fut décidée, non après ou à cause de la solution de l'affaire de Jérusalem, mais dès qu'on apprit la marche d'Omer-Pacha sur Cettigné.

Mais l'Autriche veillait de son côté. Puissance limitrophe du Montenegro et de la Turquie, elle fut instruite des intentions agressives de la Porte avant même qu'elles eussent reçu un commencement d'exécution. Prévoyant l'intervention de la Russie, elle envoya, en toute hâte, le comte de Leiningen à Constantinople, en le chargeant de faire à la Porte les plus vives représentations et de tenir, au besoin, un langage comminatoire. M. de La Valette était encore à son poste, et, bien qu'à la veille de son départ, il seconda de tous ses efforts les démarches de l'envoyé autrichien. Il vint, de Vienne à Paris, des témoignages non équivoques de gratitude pour ce concours à la fois cordial et

efficace, la correspondance officielle en fait foi. Mieux éclairée, la Porte renonça à son projet, et l'ordre avait été donné au commandant des troupes turques de rentrer en Albanie quand le prince Menschikoff arriva à Constantinople. Le Montenegro lui échappant, il dut se borner à mettre en avant, dans ses premiers entretiens avec les ministres turcs, la nécessité et l'urgence de garantir désormais les grecs contre toute nouvelle revendication des catholiques. Il laissa pressentir toutefois, sans plus tarder, qu'il convenait, si on voulait rassurer les consciences et mettre les bonnes relations internationales à l'abri de tout nouveau trouble, de prendre d'autres arrangemens. De quelle nature devait être ce nouvel accord? Il désira s'expliquer à cet égard avec le Sultan lui-même dans une audience sans témoins. Il eut, avec ce souverain, un premier entretien; il en eut un second; il dut en venir cependant à conférer avec les ministres turcs du véritable objet de sa mission. Quel était cet objet? La conclusion, entre les deux empires, d'un traité autorisant la Russie à veiller sur le sort des chrétiens en Turquie, si le Sultan n'aimait mieux leur assurer les garanties qui leur étaient dues à l'aide d'actes émanant de sa volonté, rendus publics, et notifiés par la voie officielle à l'empereur Nicolas. Grâce à certaines doctrines qui ont prévalu de notre temps, le résultat eût été le même dans l'un et l'autre cas.

Que faut-il conclure de ces divers incidens? J'oserai dire que la Russie, dans ces circonstances, n'eut nullement l'intention de s'en prendre à la France, ni à son crédit bien diminué dans le Levant : elle visait un autre adversaire plus redoutable, celui qui l'avait dépossédée de sa prépondérance. Et n'est-il pas permis, dès lors, de croire que, si elle eût eu la pensée d'entrer en communication avec le cabinet de Paris, de se concerter avec lui, elle aurait trouvé l'occasion de relever son prestige sans courir une formidable aventure, sans nous contraindre à nous allier à l'Angleterre, sans provoquer la guerre d'Orient, qui lui a été funeste? Qui peut affirmer qu'à cette époque, comme de nos jours, un rapprochement n'eût été plus profitable à l'une et l'autre puissance que la politique qu'elles ont pratiquée chacune de son côté? Pas plus qu'aujourd'hui, nul obstacle, nul intérêt ne s'y opposait. Encore une fois, la question des Lieux saints n'a imposé au cabinet de Pétersbourg ni ses déterminations, ni ses armemens dans la Russie méridionale, et le langage que me tenait l'envoyé du tsar m'a, chaque jour, confirmé dans cette persuasion. Lui-même la connaissait mal; ce qu'il en disait dans nos entretiens prouvait clairement qu'il ne s'en était pas préoccupé sérieusement, qu'il l'avait imparfaitement étudiée, que pour lui elle était d'un intérêt

secondaire, pouvant seulement servir, au besoin, d'entrée en matière ou de prétexte à des ouvertures d'une autre amplitude. Aussi, le 5 avril, un long mois après son arrivée, pouvais-je écrire : « Ce qui décidément paraît former le principal objet de sa mission, ainsi que je vous l'ai annoncé dès les premiers jours, c'est la conclusion d'un traité d'alliance qui renouerait les liens rompus par la convention signée à Londres en 1841... Ce qui est certain, c'est qu'on a tout mis en mouvement pour renouveler le traité d'Unkiar-Skelessi ; on fait à cet égard les tentatives les plus pressantes ; et le grand vizir m'assurait lui-même, avant-hier, que pour prix de cette concession l'ambassadeur de Russie serait disposé à abandonner toutes les réclamations qu'il est chargé de soutenir. »

La Russie, à vrai dire, obéissait à des traditions séculaires et nationales. Elle reprenait, pour la continuer, une œuvre avouable, l'émancipation des chrétiens ses coreligionnaires, dans la pensée, bien entendu, de fonder son crédit en Orient sur la reconnaissance des populations affranchies, — pensée vaine et décevante en tout temps et en tout pays, l'événement ne l'a que trop démontré ! C'est l'armée russe qui, arrivant, victorieuse, sous les murs de Constantinople, a arraché à la Porte la délivrance des nouveaux Etats récemment formés sur les deux rives du Danube. La Serbie et la Moldo-Valachie ont été érigées en royaume ; la Bulgarie a été constituée en province autonome et indépendante ; et pour prix du sang versé, des sacrifices qu'elle s'est imposés, la Russie n'a recueilli que l'ingratitude des peuples qu'elle a délivrés du joug ottoman. Jamais son influence dans ces contrées n'a été plus outrageusement méconnue et son amour-propre n'a été mis à de plus rudes épreuves. Il est vrai que l'exemple et les encouragemens sont venus d'en haut. C'est au Congrès de Berlin, en 1878, que la prépondérance du gouvernement moscovite en Orient a été, en quelque sorte, garrottée par les efforts réunis de l'Angleterre et de l'Allemagne : celle-ci cependant devait à la bienveillante neutralité de la Russie d'avoir été trois fois victorieuse. L'expérience, cette fois, était concluante ; les illusions n'étaient plus permises, et le nouveau tsar rompit résolument des relations dont on avait abusé avec la plus noire perfidie. Il a noué de nouveaux liens, qui ont eu pour premier effet de mettre un frein à une ambition devenue un danger permanent pour la paix de l'Europe. Nul ne s'est trompé sur la sagesse et la valeur de ses déterminations. Les deux peuples qu'il a rapprochés l'ont acclamé de son vivant, et unanimement regretté depuis sa mort par des témoignages éclatans de sympathie et de vénération. Sans les dissiper absolument, cette politique nouvelle a singu-

lièrement atténué les alarmes du monde civilisé. Confiant dans la droiture des sentimens qui unissent désormais la France et la Russie, l'opinion publique en a ressenti un soulagement réconfortant. Les manifestations de Paris et de Toulon, après celles de Pétersbourg, justifient et consolident l'évolution dont l'empereur Alexandre III a pris l'initiative et qui lui garantissent une place glorieuse dans l'histoire de notre temps.

Je reviens au prince Menschikoff, dont la mission prouve bien que les temps étaient changés, qu'il convenait de choisir un nouveau terrain et d'autres alliés. Pendant qu'il poursuivait ses négociations, se heurtant à des assurances dilatoires, la France et l'Angleterre s'étaient rapprochées et prenaient deux résolutions qui apprenaient à l'Europe qu'elles s'étaient entendues pour réunir leurs efforts et protéger la Turquie. Elles décidaient d'une part de hâter le retour de leurs ambassadeurs à Constantinople et de donner l'ordre à leurs escadres de se rapprocher des Dardanelles. Lord Stratford de Redcliffe vint, peu de jours après, reprendre possession de son poste, et le nouveau titulaire de notre ambassade, M. de Lacour, ne tarda pas à le rejoindre. Cette double manifestation rendit son courage à la Porte : soutenue par la présence des représentans des deux puissances occidentales, elle se montra résolue à ne faire aucune concession compromettante. L'envoyé de Russie persista néanmoins dans ses démarches; elles furent courtoisement déclinées. Mis en demeure de faire connaître clairement ses intentions, le gouvernement ottoman ne dissimula plus sa détermination de n'entrer en aucun arrangement particulier avec la Russie; le prince Menschikoff rompit aussitôt les relations officielles de sa cour avec la Porte; il quitta Constantinople avec tout son personnel et se retira à Odessa. Malgré de vaines tentatives pour renouer les fils rompus, une armée russe envahit et occupa les Provinces danubiennes; elle eût franchi le Danube sans la vigoureuse résistance qu'elle rencontra devant la place de Silistrie. La guerre, dès lors, n'était pas seulement inévitable, elle était déclarée; elle éclata avec les alliés du Sultan après la destruction d'une division de la flotte turque dans le port de Sinope où elle fut surprise par une division de la flotte russe.

III

Je ne suivrai pas notre armée en Crimée. Son héroïsme, son endurance, ses qualités chevaleresques, ont séduit une plume digne d'elle. Ce que je puis dire, c'est que je l'ai servie pendant toute la durée de la campagne, en secondant, de tous mes efforts,

les fonctionnaires administratifs de la guerre et de la marine dans les soins qui leur étaient dévolus pour assurer tous les services, notamment le service hospitalier qui a exigé l'établissement de vingt-deux mille lits pour nos blessés et nos malades. La tâche était ardue dans un pays dépourvu d'industrie; elle nous mettait en compétition avec nos alliés. Les bons Turcs nous abandonnaient, sans résistance, tous les bâtimens construits en pierre, écoles, quartiers, casernes, susceptibles d'être convertis en hôpitaux et en magasins, ne pouvant abriter nos approvisionnemens sous des constructions en bois. A ces nécessités venaient s'ajouter pour nous les difficultés que nous créait l'impérieux représentant de l'Angleterre; il exigeait la grosse part, bien que l'armée britannique, moins nombreuse que la nôtre, n'eût pas une somme égale de besoins. Il surgit ainsi, entre les deux ambassades, comme au sujet de certaines questions politiques, des dissentimens regrettables; il me faut, avant d'en définir le caractère et l'importance, reprendre les choses au point où je les ai laissées lors de la retraite du prince Menschikoff.

M. de Lacour n'eut à soutenir que les premières escarmouches. Sa santé gravement atteinte ne lui permettant pas de déployer toute l'activité que comportaient les circonstances, il fit un court séjour à Constantinople; il céda son poste au général Baraguey d'Hilliers en novembre 1853. L'imminence de la guerre porta le gouvernement français à faire choix d'un militaire haut placé, pouvant d'avance étudier le terrain de la prochaine lutte et en calculer les exigences. Caractère altier et ferme, cassant au besoin, on le disait du moins dans l'armée, le général avait le sentiment des devoirs que lui imposait la dignité des fonctions qui lui étaient confiées; il affirma hautement, dès le début, sa résolution de ne subir ni contrainte, ni mauvais procédés, d'occuper son rang à côté de celui de son collègue anglais. La lutte, entre les deux représentans, se trouva bientôt engagée. J'ai rappelé comment elle s'est terminée; mais il ne saurait être sans intérêt, pour les esprits curieux, de revenir sur l'incident final dont j'ai déjà entretenu le lecteur et d'en fixer rapidement les détails.

Entraînés par la *grande idée*, si peu favorisée qu'elle fût par la Russie, tous les partis en Grèce s'imaginèrent, dès que la guerre put être prévue, que le moment approchait d'étendre les frontières du royaume. Sous l'empire de cette conviction, des bandes armées pénétrèrent en Épire et en Thessalie avec le dessein avoué de s'emparer de ces provinces. Loin d'y mettre obstacle, le gouvernement hellénique, par son abstention, encourageait cette agression que rien n'avait provoquée. Après de vaines représentations la Porte dut rompre ses relations avec la Grèce

Cette détermination comportait l'éloignement immédiat de tous les Hellènes qui résidaient dans l'empire ottoman. Parmi eux, quelques-uns appartenaient au culte catholique. Sollicité par les lazaristes dont les écoles étaient fréquentées par les enfans de nos coreligionnaires grecs, le général Baraguey d'Hilliers, suggéra aux conseillers du sultan de les exempter de cette mesure d'expulsion. Rechid-Pacha occupait alors le poste de ministre des affaires étrangères. Il agréa avec un tel empressement le désir qui lui était exprimé, que l'ambassadeur crut pouvoir en instruire les intéressés. A la Porte comme à l'ambassade de France, on avait compté sans le représentant de la Grande-Bretagne. Lord Stratford mit son veto à cette concession. Le nombre des grecs appelés à en bénéficier était bien minime, mais il ne lui convenait pas que son collègue pût se prévaloir, sans sa participation, d'une mesure gracieuse qu'il avait provoquée. Esprit faible et ambitieux, entouré d'adversaires qui lui disputaient la confiance du sultan, Rechid-Pacha subissait la domination de l'ambassadeur d'Angleterre dont l'appui lui était nécessaire. Il revint sur sa détermination. Dès qu'il en fut instruit, le général Baraguey d'Hilliers maintint que l'agrément donné à son ouverture lui était acquis, que sa dignité personnelle se trouvait engagée, nul n'ignorant plus à Constantinople sa démarche et l'accueil qu'elle avait rencontré, nul ne pouvant se dissimuler que l'évolution de la Porte était due à la pression exercée par le représentant d'une autre puissance. Il exigea que l'engagement pris avec lui fût exécuté, annonçant hautement son intention de recourir, au besoin, à des résolutions extrêmes. Cette attitude ne modifiant pas celle de l'ambassadeur d'Angleterre, la Porte ou plutôt Rechid-Pacha déclina définitivement la suggestion qu'il avait si favorablement accueillie. Devant ce procédé si blessant, le général décida de suspendre les relations de l'ambassade avec le ministère ottoman, sans déguiser son intention de quitter Constantinople. Il réunit son personnel dans son cabinet, lui fit part de sa détermination, et chacun reçut l'ordre de le suivre, les affaires courantes devant rester confiées aux soins du chancelier de l'ambassade.

Cette complication survenait dans un moment fort inopportun. Déjà nos troupes débarquaient à Gallipoli; nous savions le maréchal de Saint-Arnaud en route pour les rejoindre. Je demandai à l'ambassadeur l'autorisation d'aller prendre congé de Rechid-Pacha, ma démarche devant le convaincre de l'imminence de la rupture et pouvant le déterminer à revenir à des sentimens plus concilians. Avec l'assentiment du général, je me rendis donc au palais du ministre des affaires étrangères qui, fort alarmé de

l'objet de ma visite, me demanda de rechercher avec lui un expédient propre à mettre fin à ce regrettable conflit. Après un rapide examen il fut convenu que le général et Rechid-Pacha échangeraient deux lettres aux termes desquelles l'ambassadeur présenterait une liste nominative des personnes qu'il désirait soustraire à l'expulsion et qu'il en serait tenu compte. Il n'était mis intentionnellement aucune limite à cette liste, de façon qu'elle pouvait comprendre tous les grecs catholiques résidant à Constantinople. Les projets furent rédigés incontinent et je retournai à Pera pour en soumettre le texte à l'assentiment de l'ambassadeur qui l'approuva. Muni de cet accord, agréé de part et d'autre, je me rendis à la Porte où je devais rejoindre Rechid-Pacha. Je le trouvai en conférence avec un secrétaire de l'ambassade anglaise qui se retira à mon entrée. A mon extrême surprise, le ministre m'annonça que, après avoir conféré avec les autres membres du cabinet, il lui était impossible de donner suite à l'arrangement que nous avions élaboré ensemble dans la matinée. J'insistai vainement, la discussion se prolongea jusqu'à la nuit sans qu'il me fut donné de convertir mon interlocuteur. Qu'était-il donc survenu? Le courrier de France, ai-je appris plus tard, arrivé dans la journée, avait apporté à lord Stratford une lettre particulière de lord Cowley, ambassadeur à Paris, lui annonçant que le général Baraguey d'Hilliers recevrait des instructions l'invitant à retirer sa demande. Le secrétaire anglais qui m'avait précédé chez Rechid-Pacha lui avait donné communication de ce message. On a vu plus haut que le gouvernement français munit en outre le général d'un commandement en l'invitant à rentrer en France pour l'exercer sans retard.

Il me sera permis d'ajouter que cet incident faillit se terminer pour moi d'une façon qui ne m'aurait pas laissé le loisir de le raconter. J'ai dit que la nuit était venue quand je quittai Rechid-Pacha à la Porte. Au moment où j'arrivais à l'entrée du pont jeté sur le port, qu'il me fallait franchir pour rentrer à l'ambassade, on venait de l'ouvrir pour donner passage aux navires entrant et sortant. Je dus, à cette heure sombre, prendre passage sur un léger caïque, après un violent démêlé avec des agens de police qui, ignorant ma qualité, voulaient me conduire à la place. Je ne pus me débarrasser de ces importuns que grâce à l'assurance avec laquelle je leur promis un sévère châtiment s'ils persistaient dans leur prétention. Je partis donc, mais le courant de la Mer-Noire, si rapide dans le port de Constantinople, nous jeta entre deux bâtimens; ma frêle embarcation s'y trouva étroitement engagée; et, sans les cris désespérés de mon unique batelier qui voyait mieux que moi le danger qui

nous menaçait, elle eût été broyée. Je ne pouvais voir la mort de plus près, et, si elle m'avait cueilli, j'eusse été la victime d'un conflit diplomatique dû à de mesquines rivalités. La Providence en décida autrement, et loin d'en souffrir il me valut d'être accrédité à Constantinople en qualité de chargé d'affaires pendant toute la durée de la guerre. On jugea, à Paris, qu'un intérimaire tournerait plus aisément, s'il ne pouvait les prévenir, des difficultés qui procédaient bien plus du caractère des participans que de la nature des choses. La conjecture était au moins téméraire, et si je n'ai pas plus sombré sur terre que sur mer, je dois en rendre grâce à la vigilance avec laquelle le ministère des affaires étrangères m'a guidé et défendu. Je l'ai dû particulièrement à M. Thouvenel, alors directeur des affaires politiques, qui m'a invariablement aidé de ses conseils et soutenu de sa sympathie. C'était un homme d'une parfaite rectitude de sentiment, d'un esprit supérieur, d'un noble caractère, se défiant trop, par cet excès de modestie qui sied si bien au talent, de sa valeur personnelle. Il était, en outre, un écrivain de haute distinction, possédant toutes les ressources, toutes les finesses de la langue; aussi les nombreuses dépêches qu'il a rédigées sont-elles restées comme des modèles de clarté, de précision, d'élégance, d'argumentation solide et élevée. C'était un travailleur infatigable. Sa santé en a souffert, et sa vie a été courte quoique bien remplie. Quand je lui ai succédé à la direction politique, j'ai trouvé, lui parti, un vide absolu. Laborieux par goût et par tempérament, il avait empiété sur la tâche de ses collaborateurs et fini par la réunir à la sienne. Il a fallu, après lui, remettre les choses au point et les personnes à leur place. Ma gratitude devait cet hommage à sa mémoire, restée vivante et chère à tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre.

Le départ du général Baraguey d'Hilliers suivit de près l'arrivée du maréchal Saint-Arnaud. Ces deux vaillans soldats ne se seraient pas longtemps accordés s'ils avaient participé à la même entreprise, sans lien hiérarchique, l'un comme commandant de notre armée, l'autre en qualité d'ambassadeur. Dignes et fiers, ils avaient tous deux le sentiment de leurs devoirs, mais l'un n'était pas plus endurant que l'autre. Le général était doté d'un caractère défiant et susceptible; l'ambassadeur d'Angleterre l'avait rendu irascible. Le maréchal était jovial, expansif, mais jaloux au plus haut point de son autorité. Un conflit eût été bientôt inévitable entre ces deux hommes.

Le maréchal de Saint-Arnaud se mit à l'œuvre le jour même de son arrivée. Dirigeant lui-même tous les services, il tenait son état-major constamment en haleine, lui donnant l'exemple de ce

que peut une volonté robuste et prévoyante, bien que sa santé fût déjà bien ébranlée. Un matin j'arrivai chez lui pour lui communiquer des dépêches devant l'intéresser. Un drogman que j'avais attaché à sa personne, m'apprit qu'il avait passé la nuit dans des souffrances d'une excessive acuité, se roulant sur les nattes de son salon, et que le jour s'annonçait déjà quand on put le transporter dans sa chambre. On crut devoir cependant l'instruire de ma présence: il me fit demander de l'attendre. Peu d'instans après il vint me rejoindre, alerte et plein de vie, aiguisant sa moustache, ajustant bien à sa taille son spencer, sorte de tunique que tous les officiers, les jeunes surtout, portaient à cette époque, si bien que je n'osai lui demander des nouvelles de sa santé, et j'eus avec lui un long entretien qu'il prolongea lui-même et qu'il soutint avec un tel entrain et une humeur si joyeuse qu'il m'eût été impossible de soupçonner, si je n'en avais été averti, dans quelles douloureuses conditions il avait passé la nuit.

Le maréchal surprenait surtout les conseillers du sultan, peu habitués à se trouver en contact avec une activité qui ne se lassait jamais. Il les surprenait à la Porte, pendant qu'ils se hâtaient lentement, tâchant de leur communiquer son ardeur, affable mais pressant, revenant sans cesse sur les mesures qui auraient dû être prises la veille et qu'ils remettaient au lendemain. Il en obtint des prodiges. Ne demeurant jamais inactif, se déplaçant sans cesse entre Gallipoli, Constantinople et Varna, veillant aux mouvemens de ses troupes, à leurs approvisionnemens, à leur bien-être, il entraînait après lui les Turcs étonnés. Dès le lendemain de son arrivée, il avait été reçu par le Sultan. Dans un langage respectueux, il ne lui avait déguisé aucune des difficultés de la tâche entreprise par les alliés, le dévouement et les sacrifices qu'elle exigeait. Nature délicate et bienveillante, Abd-ul-Medjid l'accueillit avec sa grâce souveraine, mais avec un sentiment d'inquiétude. Cet homme de guerre, se révélant à lui avec toutes ses aspirations belliqueuses, avec cet ardent souci des prochaines batailles, lui laissa une impression à la fois douce et troublante. De son côté, le maréchal fut étonné de ne trouver dans ce descendant de Mahomet et de Soliman, qu'un prince digne de régner sur un peuple paisible dans un temps pacifique. La surprise de chacun des deux interlocuteurs égala celle de l'autre. Ce fut un spectacle saisissant auquel il me semble que j'assistais hier. L'effet que le maréchal avait cherché ne se fit pas attendre. Le Sultan convoqua le conseil des ministres et leur recommanda impérieusement de le seconder de tous leurs efforts. Cette disposition du souverain fut assez profonde pour être durable, et je pus utilement y recourir moi-même toutes les fois qu'on

fléchissait à la Porte sous le poids des nécessités pressantes.

Après avoir envahi les Principautés, les Russes tentèrent de franchir le Danube. Ils ne pouvaient occuper la Bulgarie sans se rendre maîtres de la place forte de Silistrie. Ils en entreprirent le siège. La garnison leur opposa une résistance héroïque. Dix fois ils montèrent bravement à l'assaut, dix fois ils furent repoussés avec des pertes considérables. Le prince Orlof, longtemps ambassadeur à Paris, était l'un de ces glorieux combattans et avait reçu plusieurs blessures dont il portait la trace. Il importait de sauver ce boulevard de la défense de l'empire ottoman. Si l'armée russe s'en était emparée, la guerre se serait développée sur le territoire turc pendant que les alliés se proposaient de la porter dans les provinces méridionales de la Russie. En parfait accord, le maréchal Saint-Arnaud et lord Raglan, commandant en chef de l'armée anglaise, résolurent de concentrer les forces alliées autour de Varna. De ce point, on pouvait, à la fois, les diriger sur la rive droite du Danube et délivrer Silistrie ou les transporter en Crimée. Cette opération fut rapidement exécutée. Dès qu'ils en furent instruits, les Russes, après un dernier effort tenté sans résultat, levèrent le siège, et bientôt on apprit qu'après avoir évacué la Valachie, ils s'étaient mis en pleine retraite pour rentrer en Bessarabie. N'ayant plus à redouter que l'ennemi, maître de la Bulgarie et franchissant les Balkans, pût menacer Constantinople, les alliés arrêtèrent leur plan de campagne ayant la Crimée pour objectif.

Pendant que les armées se mettaient ainsi en mouvement de part et d'autre, on négociait à Vienne. Une conférence y avait été réunie, et on échangeait des notes sans résultat. L'Autriche cependant s'était rapprochée de la France et de l'Angleterre, et il fut convenu qu'une armée autrichienne occuperait les Principautés évacuées par les troupes russes. Cette combinaison avait pour objet de mettre obstacle à toute nouvelle tentative de la Russie pour reparaître sur le Danube, et de permettre ainsi aux alliés de disposer, en toute sécurité, des forces qu'ils avaient réunies dans la Mer-Noire. A cet effet, la Porte fut invitée à conclure une convention avec le cabinet autrichien. Comme s'ils avaient eu la claire vision de temps plus récens, les Turcs se montrèrent défians, sinon réfractaires. Ils redoutaient, pour les Principautés, le sort qui a été fait, depuis, à la Bosnie et à l'Herzégovine. Ils s'imaginaient que, mise en possession de la Valachie et de la Moldavie, l'Autriche tenterait de se les assimiler en attendant que les circonstances lui permissent de les annexer à son empire. Agissant en parfait accord, nous dûmes, lord Stratford et moi, user de nos moyens réunis pour déterminer la Porte à entrer dans les

vues de nos gouvernemens. Il fallut négocier, remanier, sur un point, le texte de la proposition, et ce ne fut qu'à ce prix qu'on obtint l'agrément des conseillers du Sultan. L'acte fut signé le 4 juin, laissant pourtant dans une demi-obscurité des détails qui devinrent, plus tard, la source de nombreux dissentimens.

Continuant leur retraite, les Russes étaient rentrés dans les lignes de leurs possessions et s'y étaient solidement cantonnés. De leur côté, les armées alliées avaient quitté Varna le 6 septembre; le 16 elles avaient débarqué en Crimée, et elles remportaient, le 20, une première et brillante victoire sur les rives de l'Alma. Anglais et Français, généraux et soldats, chacun avait fait tout son devoir. J'en recueillis les détails de la bouche de l'intendant de la division du prince Napoléon. Cet officier, grièvement blessé, avait été évacué sur Constantinople. Il me raconta la vaillance de nos troupes, l'activité vigilante et le calme des officiers, la précision et la netteté des ordres donnés par les commandans des deux armées. Il se trouvait, au moment où il fut atteint par un boulet, à côté du prince conduisant sa troupe et lui donnant, sous le feu plongeant des Russes, l'exemple de la bravoure.

Ce souvenir en évoque un autre qui offre un intérêt particulier. Le prince Napoléon était, depuis deux mois, devant Sébastopol, quand sa santé se trouva gravement atteinte. Conformément à l'avis des médecins, il rentra à Constantinople. On sait avec quelle franchise il avait l'habitude de s'exprimer, avec quelle sagacité il jugeait les hommes et les choses, sans rien cacher de sa pensée. Il parlait avec enthousiasme de la conduite de nos soldats, du talent, de l'habileté des officiers qui les commandaient, mais il considérait qu'on se repaissait d'une funeste illusion en se persuadant qu'on réduirait Sébastopol avant longtemps sans autres moyens que ceux dont les alliés disposaient en ce moment. « Ce n'est pas un siège, disait-il, que nous poursuivons en Crimée; un siège suppose un total investissement de la place; c'est ainsi que ville assiégée est ville prise, suivant un vieux mot, parce que, si elle n'est pas vaincue par le canon, elle l'est par la famine. Sébastopol n'est ni ne peut être, avec nos ressources, investie, assiégée dans ces conditions. Nous l'avons attaquée et nous nous en approchons par son développement méridional, mais rien ne l'empêche de recevoir, par la partie du nord, défendue par un fort solidement armé, des secours et des renforts de tout genre. C'est donc non un siège, mais un duel qui se continue entre nos batteries et celles de l'ennemi; celles-là construites en pleine campagne, servies par des hommes vivant sous la tente ou dans la tranchée; celles-ci couvertes par le feu de la place où les servans trouvent, après la corvée, des abris récon-

fortans. Il en sera ainsi jusqu'au moment où les ressources et les moyens de l'un des combattans seront notablement supérieurs à ceux de l'autre. Pour triompher de la résistance que nous rencontrons, il nous faut donc une armée plus nombreuse et une plus puissante artillerie. Or nous touchons à l'hiver qui entravera nos opérations en neutralisant notamment nos moyens de transport. C'est donc une campagne à recommencer au printemps, et nous pourrons l'achever seulement au cours de l'été prochain. » Ce langage, le prince Napoléon le tenait à la fin de novembre 1854 et nous ne nous sommes emparés de la place qu'en septembre de l'année suivante, après avoir doublé, triplé nos effectifs et les avoir munis d'un parc de siège auquel il a fallu ajouter les canons de nos vaisseaux servis à terre par des officiers de marine. Les prévisions du prince n'étaient donc que trop fondées comme le jugement qu'il portait de l'état réel des choses sur le plateau de la Chersonèse.

La bataille de l'Alma fut un jour de gloire et de deuil à la fois. Le maréchal de Saint-Arnaud fut ressaisi, dès le lendemain, en plein succès, par la maladie qui le guettait, et terrassé avant d'arriver devant Sébastopol. On l'embarqua en toute hâte et il succomba, le 20, durant la traversée de la Mer-Noire. J'eus le devoir de recueillir sa dépouille et de la déposer dans la chapelle de l'ambassade à Therapia; elle reposait dans le cadre où il était mort, recouvert du drapeau national. Je fis célébrer, le lendemain, un service funèbre auquel, selon le vœu de la maréchale de Saint-Arnaud, qui avait suivi son mari en Orient, ne furent conviés que les officiers attachés à la personne du maréchal, les chefs de service, et tout le personnel de l'ambassade. L'ambassadeur d'Angleterre, suivi de ses secrétaires et de ses attachés, voulut s'unir à nous et assista à la cérémonie. Je rendis les restes mortels du maréchal au *Berthollet*, à bord duquel il était mort et qui reçut la mission de les ramener en France. Voulant donner un témoignage public de ses regrets, le Sultan ordonna à ses ministres de la guerre et de la marine d'escorter, sur deux bâtimens de guerre ottomans, couverts de leurs pavois en deuil, le *Berthollet*, jusque dans la mer de Marmara. Au passage du convoi toutes les batteries le saluèrent de leur artillerie. Plein de confiance dans la valeur de ses troupes et convaincu qu'il les conduirait à la victoire, le maréchal avait remonté le Bosphore, le cœur rempli des plus nobles espérances; peu de semaines après il le descendait au bruit du canon qui retentissait pour rendre hommage à sa mémoire.

Si l'armée rencontrait, devant Sébastopol, des obstacles malaisés à vaincre, la diplomatie, de son côté, se heurtait à de

graves dissentimens à Constantinople. Les troupes autrichiennes étaient entrées dans les Principautés. Quelle était leur tâche? De s'opposer à une nouvelle irruption des Russes dans ces provinces. Mais rien, dans la convention qui avait stipulé cet accord, ne les autorisait à les occuper à l'exclusion des belligérans. Omer-Pacha, commandant en chef de l'armée turque en Bulgarie, fit donc franchir le Danube à un premier corps qui poussa ses avant-postes jusqu'à Bucharest. Aussitôt surgirent les plus regrettables conflits. Omer-Pacha cependant obéissait à une entente concertée avec les commandans des armées alliées. Il avait été, en effet, décidé à Varna, avec le maréchal de Saint-Arnaud et lord Raglan, que les Turcs suivraient les Russes dans leur retraite jusqu'aux frontières de la Bessarabie, menaçant d'envahir cette province si l'ennemi s'en éloignait pour passer en Crimée. Les alliés avaient un intérêt de premier ordre à empêcher les troupes qui avaient assailli Silistrie d'aller grossir les forces placées sous les ordres du prince Menschikoff à Sébastopol, et à les retenir sur le Pruth. C'est pour seconder ces vues que Omer-Pacha avait dessiné son mouvement pendant que l'armée anglo-française opérait en Crimée. Le baron de Hess, commandant l'armée autrichienne, s'y opposa : sous prétexte que la Russie et l'Autriche n'étaient pas en état de guerre, il estimait qu'il était de son devoir de prévenir une rencontre qui, disait-il, deviendrait inévitable dans les provinces confiées à sa garde, du moment où les Turcs s'approcheraient de la Bessarabie, leur présence sur cette frontière devant nécessairement provoquer un retour offensif de l'armée russe. Il exigea donc que Omer-Pacha repassât le Danube pour maintenir ses forces en Bulgarie.

Informée de ces divers incidens, la Porte s'en alarma; elle s'en expliqua avec les représentans de la France et de l'Angleterre, également surpris d'une prétention qui entravait les mouvemens de l'armée d'Omer-Pacha, prévus et concertés dans une intention stratégique. On eut recours au ministre d'Autriche à Constantinople, le baron de Bruck. Loin de désapprouver les exigences du général de Hess, le représentant de la cour de Vienne les défendit obstinément. On en référa à Paris et à Londres. Les deux puissances occidentales se mirent, à ce sujet, en communication avec le cabinet autrichien pour lui signaler le grave et fâcheux résultat qu'aurait, pour nos armées en Crimée, l'attitude prise par le général de Hess. Le comte de Buol, premier ministre de l'empereur François-Joseph, le reconnut et il admit que les armées, engagées dans la guerre, devaient pouvoir, en toute liberté, combiner leurs efforts même dans les Principautés.

On crut toutes les difficultés levées; il n'en était rien. Le

général de Hess maintint ses résolutions avec une persévérance égale à celle que M. de Bruck mettait à les défendre à Constantinople; et on eut cet étrange spectacle d'agens militaires et diplomatiques ne cessant de reproduire et d'affirmer des prétentions que leur gouvernement ne cessait de désavouer. L'occupation exclusive des Principautés par les troupes autrichiennes constituait cependant un acte indirect d'hostilité contre les alliés combattant en Crimée, en permettant à la Russie de retirer ses troupes réunies en Bessarabie pour les diriger sur Sébastopol sans exposer à un péril quelconque la province qu'elles abandonnaient. « Mais, rassurez-vous, disait M. de Bruck, l'entrée de nos troupes dans les Principautés est le prélude du rôle prochain que l'Autriche assumera dans cette guerre; la position qu'elle a acceptée la conduira à prendre rang parmi les alliés; le ressentiment de la Russie lui en fera un impérieux devoir. » On l'espérait à Paris et à Londres, et les deux cabinets pressaient celui de Vienne d'intervenir activement dans la guerre. Dans l'attente qu'il s'engagerait à son tour, on usa, avec lui, de toute sorte de ménagemens dans le conflit soulevé par le général de Hess. On négociait donc à Vienne. Mais l'Autriche ne se déterminant pas à secouer des hésitations qui l'ont souvent égarée, on conclut un arrangement qui la compromettait sans la contraindre immédiatement à participer à la guerre. Le 2 décembre 1854, elle signait, avec la France et l'Angleterre, une convention par laquelle elle s'engageait « à défendre les frontières des Principautés contre tout retour offensif des troupes russes. » Elle reconnaissait, d'autre part, que la présence de ses troupes « ne saurait porter préjudice au libre mouvement des forces anglo-françaises et ottomanes dans ces provinces ou contre le territoire russe. » Les trois puissances se promettaient, en outre, si les hostilités venaient à éclater entre l'Autriche et la Russie, « leur alliance offensive et défensive dans la guerre actuelle. » Elles se promettaient enfin « de n'accueillir, de la part de la cour de Russie, sans s'en être entendues entre elles, aucune ouverture ou aucune proposition tendant à la cessation des hostilités. »

De pareilles stipulations ne sont généralement usitées que dans les cas où les contractans s'engagent à prendre une part égale dans une lutte engagée ou prochaine. L'Autriche néanmoins conserva la position intermédiaire qu'elle avait choisie. On aurait été fondé à s'en offenser à Pétersbourg; les engagemens qu'elle avait contractés avaient en effet un caractère d'hostilité indéniable, mais le cabinet russe s'abstint de toute démonstration qui l'aurait conduite à aller jusqu'au bout de son rôle; il évita de la contraindre à entrer en ligne à côté des alliés. L'Au-

triche put ainsi garder, jusqu'à la conclusion de la paix, une attitude de belligérant sans en assumer les charges, contrairement aux prévisions de son représentant à Constantinople. Cette conduite lui a-t-elle été profitable? Elle a laissé, dans l'âme du peuple russe et de son gouvernement, le germe d'un profond ressentiment dont la Prusse a su tirer un si merveilleux parti en 1866. Si elle avait pris résolument les armes dès le mois de décembre 1854, son intervention aurait mis fin à la guerre deux ans plus tôt et lui aurait acquis des droits dont la France et l'Angleterre lui auraient peut-être tenu compte quand elle a été l'objet d'une injuste agression.

Quoi qu'il en soit, la convention du 2 décembre ne permettait plus, au général de Hess, de conserver, dans les Principautés, la position exclusive qu'il n'avait cessé de revendiquer. Stimulée par les représentans de la France et de l'Angleterre, la Porte donna l'ordre à Omer-Pacha de se porter en avant; mais pendant qu'on lui adressait ces instructions, le général ottoman rappelait ses troupes pour les réunir sur la rive droite du Danube. La saison, écrivait-il, était trop avancée pour marcher sur le Pruth, et dès lors il jugeait opportun de renoncer à une opération désormais tardive dans une contrée où l'ennemi pouvait tirer avantage des positions solides qu'il y occupait, pendant que l'armée turque y rencontrerait des obstacles que les rigueurs de l'hiver rendaient insurmontables. Autour du général de Hess, on prétendit que Omer-Pacha n'avait jamais eu le dessein de s'engager sérieusement à la poursuite des Russes sans être assuré de la coopération de l'armée autrichienne. Je ne sais si cette allégation a été fondée à un moment quelconque. Ce qui est certain, c'est que du jour où il se heurta aux prétentions du commandant des troupes impériales, le général ottoman se renferma dans une abstention personnelle qui autorisait toutes les conjectures. J'ai eu, sous les yeux, sa correspondance; elle ne témoignait ni d'un désir bien ardent de se mesurer avec les Russes, ni d'un ressentiment bien vif contre ceux qui y mettaient obstacle. En réalité les Autrichiens, malgré leurs protestations réitérées de prêter, aux alliés, un concours actif et prochain, se cantonnèrent dans les Principautés et ne prirent aucune part à la guerre. Omer-Pacha, de son côté, se réserva, et il put bientôt rejoindre l'armée anglo-française devant Sébastopol. Si tel a été son désir, il l'a réalisé, mais sans grand bénéfice pour sa renommée de généralissime.

Sur ces entrefaites, Rechid-Pacha fut appelé au grand vizirat. Le ministre qui avait occupé ce poste jusque-là ne possédait ni l'autorité ni les aptitudes nécessaires pour le remplir. Il y avait

été porté par le désir du sultan d'obvier à certaines compétitions, et il n'avait cessé d'être une véritable fiction. On jugea que le moment était venu de mettre fin à une combinaison que ne comportait plus la gravité des événemens.

IV

Les défiances et les dissentimens qui se manifestaient un peu partout se répercutaient à Constantinople avec une extrême intensité; ils y étaient entretenus et aggravés par des exigences et des rivalités qui rendaient, chaque jour, plus ardue la tâche de la diplomatie. Par leurs antécédens et leur haute position, lord Stratford et Rechid-Pacha tenaient une place considérable. Tous deux obéissaient à des passions tenaces, d'une opiniâtreté que rien ne corrigeait. Le premier, avant d'occuper l'ambassade de Constantinople, avait été désigné pour représenter l'Angleterre en Russie. Dès qu'il en fut instruit, l'empereur Nicolas, ayant eu occasion d'apprécier le caractère du candidat, fit exprimer à Londres le désir que le cabinet anglais fît un autre choix, et il y fut déféré. Lord Stratford en garda un amer souvenir. Pendant les négociations qui ont précédé la guerre d'Orient, il a soutenu le courage des Turcs souvent prêts à défaillir, et il a ainsi fortement contribué, quelquefois contre le gré de son gouvernement, au conflit armé qui a eu la Crimée pour théâtre.

Il n'envisageait pas d'un œil plus indulgent les tergiversations de l'Autriche. Il avait pour cela deux raisons : le cabinet de Vienne avait employé toutes ses ressources à rechercher, avant l'ouverture des hostilités, les moyens de les prévenir; quand elles eurent éclaté, il se constitua le messager de la paix, offrant, à Paris et à Londres comme à Saint-Pétersbourg, les combinaisons qu'il jugeait propres à la rétablir avant même que les premiers résultats de la guerre l'eussent rendue acceptable de part et d'autre. Grâce à ces efforts, grâce surtout à la coopération éventuelle qu'elle promettait aux puissances occidentales, l'Autriche avait réussi à établir, à Vienne, le siège des négociations. C'est ce que lord Stratford ne lui pardonnait pas, car elle l'avait ainsi dépossédé du rôle prépondérant que les circonstances lui avaient attribué à l'origine, pendant que le débat, purement diplomatique, se trouvait exclusivement engagé entre la Porte et la Russie, rôle qu'il entendait conserver jusqu'à la fin du conflit et qu'il eût gardé si les négociations, après l'ouverture de la guerre, s'étaient poursuivies à Constantinople. On comprend que dans cette disposition d'esprit, que dans cet état d'âme, pour employer une expression plus moderne, les prétentions des Autrichiens, à leur

entrée dans les Principautés, l'aient vivement irrité et qu'il ait mis une ardeur particulière à les combattre. Si l'on s'en était tenu à ses avis, on n'en aurait fait aucun cas, au risque de provoquer un éclat entre les troupes turques et celles du général de Hess.

Deux incidens notamment le portèrent à témoigner de son mécontentement. A l'arrivée de ses avant-postes à Bucharest, Omer-Pacha avait confié les fonctions de commandant de la place à un officier anglais au service de la Turquie. Survinrent les Autrichiens, qui exigèrent son éloignement. D'autre part, le cabinet de Vienne, s'appuyant sur la convention conclue avec la Porte, stipulant le rétablissement de l'*état légal* dans les Principautés, entendait que le prince Stirbey, hospodar de Valachie, qui s'était retiré en Autriche lors de l'invasion des Russes, fût sans retard appelé à reprendre le pouvoir dans cette province. Or ce prince avait, en plusieurs occasions, donné des preuves d'un entier dévouement à la cour de Saint-Pétersbourg. L'ambassadeur d'Angleterre combattit cette prétention de l'Autriche avec sa véhémence habituelle. Je l'appuyai de mon mieux, et je m'unis à lui surtout pour lever les obstacles que les Autrichiens mettaient à la marche de l'armée ottomane. Mais je ne perdais pas de vue que le gouvernement dont j'étais le représentant à Constantinople poursuivait, à Vienne, d'accord avec le cabinet de Londres, des négociations pour la guerre et pour la paix dont ils espéraient les plus heureux résultats; qu'il ne m'appartenait pas de les entraver; et qu'il était, au contraire, de mon devoir le plus évident de les seconder activement. Cette manière de voir n'était pas partagée par l'ambassadeur d'Angleterre, et mon entente avec lui eut à en souffrir plus d'une fois. Je retrouvai, dans ces occasions, le diplomate audacieux qui s'inspirait de ses propres vues plus encore que de celles de sa cour, et à mon tour je vis se dresser devant moi cette hostilité incurable dont il s'armait pour assurer le triomphe de ses opinions personnelles. Je dirai plus loin une des phases les plus aiguës de l'histoire de mes rapports avec lui.

Pendant qu'on se querellait à Constantinople sur des faits d'ordre secondaire, les puissances se concertaient pour en venir à poser les bases de la paix future, et, en février 1855, on tomba d'accord pour convoquer de nouveau, à Vienne, la conférence qu'on avait vainement réunie l'année précédente. Lord Stratford le regrettait sans dissimuler son sentiment qui n'était pas celui de son gouvernement. Voici comment il le manifesta : la Porte avait déféré aux instances de ses alliés en signant avec l'Autriche la convention qui ouvrait les Principautés aux troupes impériales,

mais elle était restée, je l'ai dit, inquiète et soupçonneuse, comme l'ambassadeur d'Angleterre lui-même. L'attitude du général de Hess contribua à tenir sa défiance en éveil. Son intérêt lui commandait, d'autant plus, de se faire représenter à Vienne, dans de si graves circonstances, par un agent d'un ordre supérieur, en mesure d'y défendre ses revendications. Or elle y entretenait, depuis l'origine de ces complications, un diplomate d'un rang secondaire, Aarif-Effendi, ne possédant la connaissance d'aucune langue étrangère et ne pouvant communiquer soit avec ses collègues, soit avec les ministres du gouvernement auprès duquel il était accrédité, sans le concours d'un interprète. La Porte cependant le maintint à Vienne malgré les impérieuses nécessités du moment dans la pensée, chère à l'ambassadeur d'Angleterre, que les résolutions finales seraient portées et conclues à Constantinople.

En décidant de réunir, une seconde fois, la conférence à Vienne, le cabinet de Paris et celui de Londres furent d'avis que la Turquie devait y participer par un représentant d'une compétence notoire, pouvant débattre, avec l'autorité nécessaire, les questions mises en délibération et non se borner, comme Aarif-Effendi, à prendre uniquement *ad referendum* les communications qui lui seraient faites. Je reçus donc des instructions qui m'ordonnaient de presser instamment la Porte de faire choix, sans plus tarder, d'un plénipotentiaire digne de ce nom. J'avais lieu de penser que l'entente, intervenue à ce sujet entre Paris et Londres, pourrait être continuée à Constantinople et que l'ambassadeur d'Angleterre unirait ses démarches aux miennes. Il n'en fut rien. Prétextant qu'il ne lui était parvenu aucune instruction dans ce sens, lord Stratford jugea convenable de s'abstenir. Espérait-il, en gagnant du temps, modifier les résolutions de son gouvernement et le décider à changer de voie? J'eus lieu de le présumer, mais je ne dus pas moins agir sans son concours, et j'en fus réduit à représenter aux conseillers du Sultan que les puissances négocieraient sans la participation de la Turquie, la présence de Aarif-Effendi devant nécessairement rester fictive, s'ils n'accédaient pas au désir que j'étais chargé de leur exprimer. La conférence ayant tenu une première réunion et l'ambassadeur d'Angleterre ne rompant pas le silence dans lequel il s'était obstinément renfermé, la Porte comprit que mes prévisions n'étaient pas dénuées de fondement, et elle désigna, pour la représenter à Vienne, Aali-Pacha, ministre des affaires étrangères. Ce choix répondait pleinement au vœu de ses alliés. D'une intégrité qui ne s'est jamais démentie, Aali-Pacha réunissait, à une instruction professionnelle acquise dans les différentes missions qu'il

avait déjà remplies, des notions variées dues à l'étude et à la méditation. De tous les hommes d'État que la Turquie comptait à cette époque, nul n'était, mieux que lui, en position de s'acquitter de la tâche qui lui était confiée.

On sait que les plénipotentiaires ne parvinrent pas à s'entendre, malgré la présence de lord John Russell et de M. Drouyn de Lhuys, accourus de Londres et de Paris pour hâter une solution pacifique. La Russie refusa d'accéder à la troisième base stipulant la neutralisation de la Mer-Noire, et les négociations furent de nouveau rompues. L'Autriche, avant la clôture de la conférence, mit en avant une nouvelle proposition qui pouvait être agréée à Saint-Pétersbourg, mais que les représentans des puissances occidentales durent décliner. Cette dernière tentative du cabinet de Vienne, faite dans l'intérêt de la Russie, mit en grande joie lord Stratford. « Vous le voyez, me dit-il, mes prévisions se réalisent, l'Autriche va à l'ennemi. »

Mais comment jugeait-on à Londres sa propre conduite, son attitude réfractaire? Ma correspondance était communiquée à notre ambassadeur en Angleterre, le comte Walewski, qui eut ainsi l'occasion de s'entretenir plusieurs fois, en parfaite connaissance de cause, avec lord Clarendon, principal secrétaire d'État pour les affaires étrangères, des incidens qui surgissaient à tout propos à Constantinople. Déjà, dès le 3 janvier, M. Thouvenel me faisait part de l'extrait suivant d'une lettre du comte Walewski : « Lord Clarendon s'est laissé aller aujourd'hui avec moi sur le compte de son ambassadeur à Constantinople. Il m'a dit que tout le monde en avait par-dessus la tête et que rien ne leur serait plus agréable que de rappeler ce vieux fou. Mais le Parlement, mais l'opinion publique, mais l'influence qu'il passe pour exercer sur le Divan, enfin bien des mais... Toutefois, tenez pour certain que lord Stratford est ébranlé, et qu'il y a toute chance pour qu'une attaque à fond mette le susdit personnage à bas. » M. Thouvenel ajoutait :

Comme avec irrévérence
Parlent du Dieu ces marauds.

Six semaines après, je recevais une nouvelle communication de la correspondance du comte Walewski : « Presque tous les membres du cabinet anglais, disait notre ambassadeur à Londres, à commencer par le premier ministre, sont convaincus de la nécessité de mettre un terme à la mission de lord Stratford de Redcliffe à Constantinople, et il est probable que, d'une manière ou d'une autre, on y arrivera prochainement. » Cette conclusion, me mandait M. Thouvenel, est précédée de la tirade sui-

vante que je livre à vos méditations : « Lord Clarendon a déploré comme moi la conduite de l'ambassadeur de Sa Majesté britannique à Constantinople, mais il a ajouté, et cela pour la première fois, que la faute n'était pas entièrement de son côté, et que M. Benedetti faisait du sien tout ce qu'il pouvait pour aigrir les relations entre les deux ambassades. »

Ainsi lord Stratford dénonçait, à sa cour les procédés dont j'usais avec lui, si courtois qu'ils fussent; je ne l'ai pas regretté. Ses imputations prouvaient, du moins, que je ne m'étais pas jeté dans ses bras, que je remplissais mon devoir sans me demander si je lui déplaisais, si dissemblables que fussent nos positions respectives, si grands que fussent les avantages qu'il avait sur moi qui n'exerçais que des fonctions intérimaires pendant qu'il occupait, depuis longtemps déjà, le poste éminent d'ambassadeur. Ses travers faisaient sa force : en raffermissant son influence à Constantinople, ils le grandissaient en Angleterre. C'est, en effet, grâce à l'audace de ses exigences, grâce à la rudesse de son tempérament qu'il avait conquis, sur les bords du Bosphore, une prépondérance qui lui était personnelle. On a vu des fonctionnaires disgraciés solliciter ostensiblement son intervention ; j'ai vu un ministre de la police révoqué, Khaïreddin-Pacha, se présenter, avec sa femme et sa fille, à l'ambassade d'Angleterre avec la confiance que le noble lord daignerait exiger de la Porte qu'il fût rétabli dans ses fonctions. Ces manifestations, comme tous les incidens que provoquait l'irascible ambassadeur, étaient publiées et commentées à sa louange par les journaux de Londres; l'orgueil national en était flatté, et le sentiment public y applaudissait. Il s'imposait ainsi à son propre gouvernement, qui, le sachant défendu par la presse et soutenu dans le Parlement, n'osait le réduire à l'obéissance ou se passer de ses services.

Cet ambassadeur tout-puissant n'était pas plus indulgent pour les volontés qu'il avait domptées que pour celles qui revendiquaient leur part d'influence et d'initiative. On a vu avec quelle rigueur méprisante il avait, dans un banquet, apprécié publiquement la moralité des fonctionnaires ottomans. Dans une conférence avec les principaux membres du cabinet turc, que nous avions provoquée en vue de hâter l'expédition des affaires, constamment entravées par des usages surannés, par la double obligation de tout délibérer en conseil, de tout soumettre à la sanction du Sultan, il s'anima si fort, il fut tellement agressif pour tous nos interlocuteurs, sans en excepter le grand-vizir, qu'il autorisa les plus violentes protestations; on échangea des paroles amères, et je dus intervenir pour apaiser l'irritation qui éclatait de part et d'autre. Je cite cet incident, qui n'offre qu'un médiocre intérêt,

pour ajouter que lord Stratford, quand il s'oubliait, surtout quand il s'avouait qu'il avait dépassé son but, s'empressait de faire amende honorable. En cette occasion, il eut soin, dès le lendemain, d'écrire une lettre confidentielle à Rechid-Pacha pour lui exprimer son regret d'*avoir donné à son langage une forme trop rigoureuse*. Le grand-vizir m'en fit lui-même la confidence comme d'un succès qu'il remportait sur son terrible dominateur. Je pourrais citer d'autres écarts désobligeans pour les collègues de lord Stratford, et toujours atténués par ce même expédient. Seulement, l'offense avait été plus ou moins publique, et la réparation restait confidentielle. Le bénéfice, devant l'opinion publique, en demeurait tout entier acquis à l'auteur du conflit.

Ai-je, dans mes appréciations, cédé à un sentiment réprouvé par l'impartialité historique? Ai-je employé, en peignant lord Stratford, des couleurs qui en altèrent les traits? J'ai dit ce qu'en pensaient le général Baraguey d'Hilliers et M. Sabatier; je puis invoquer un autre témoignage dont l'autorité ne saurait être contestée, et qui, on le verra, me relève de tout reproche. Les conseillers du Sultan étaient tellement excédés des procédés devenus habituels à l'ambassadeur d'Angleterre qu'ils conçurent la pensée, qu'ils eurent l'audace d'en appeler au gouvernement britannique lui-même. Aali-Pacha fut chargé, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, Rechid-Pacha étant encore grand-vizir, et par conséquent avec son assentiment, d'inviter le représentant de la Porte à Londres à saisir les occasions qui lui paraîtraient favorables pour obtenir le rappel de lord Stratford. Nature droite, caractère timide, Aali-Pacha s'acquitta de ce soin avec la franchise et les faiblesses de son tempérament. Il me donna, en cette occasion, une marque de confiance qui atteste la cordialité des relations que j'entretenais avec lui : il me permit de prendre copie de la lettre qu'il adressait à l'ambassadeur de Turquie en Angleterre. Cette époque appartient à une période historique désormais fermée; je me persuade donc que je ne commets aucune indiscrétion en publiant ce document, qui met en pleine lumière, mieux que je n'ai su le faire, une situation diplomatique bien singulière. Le voici :

Constantinople, le 12 février 1855.

Mon cher ami,

Votre dépêche télégraphique nous a appris la chute du ministère anglais. A l'heure où je vous écris ces lignes, nous ne savons pas encore les hommes qui auront succédé au cabinet démissionnaire. Plusieurs versions différentes circulent. Les unes disent que c'est lord Derby qui aura reçu de la reine la

mission de former le nouveau ministère; les autres prétendent que ce sont les lords Palmerston et Russell qui l'auront composé. On parle aussi du prochain départ de lord Stratford de Redcliffe. Dans tous les cas, nous faisons des vœux pour que lord Clarendon puisse conserver le ministère qu'il a si dignement occupé jusqu'ici.

Le bruit du retour de lord Stratford m'amène, naturellement, à vous entretenir un peu de la manière la plus confidentielle, de ce célèbre diplomate et de sa conduite en Turquie. Vous savez que ce personnage, doué de qualités très honorables et animé des meilleurs sentimens pour ce pays, a été, cependant, la cause de beaucoup de maux et de beaucoup de malheurs dans cet empire. Son caractère passionné et impérieux, son amour ardent de dominer en tout et partout, l'ont conduit à s'ériger en maître et à substituer des conseils aux gouverneurs des provinces, comme il s'est substitué lui-même, et presque ostensiblement, au gouvernement central. Cet état de choses fait perdre journellement, à la Porte et à son autorité, le prestige sans lequel il est impossible de gouverner un pays vaste et si difficile à administrer, à cause des différentes nationalités dont il est habité. La teneur de la dernière circulaire de l'ambassadeur britannique aux consuls, sa publication semi-officielle dans le journal de Smyrne, a dû vous donner quelque idée de cette intolérable situation. Vous pouvez vous imaginer facilement comment ces agens subalternes s'acquittent de la mission de surveillance dont ils sont chargés. Celui des sujets du Sultan qui a un procès illégal ou qui est menacé d'une punition légitime, est sûr de trouver, auprès des consuls ou de l'ambassade, un appui officiel. Un gouverneur de province qui a le malheur de déplaire à ces messieurs en remplissant ses devoirs est perdu pour jamais. Les ministres, qui composent le gouvernement, ne sont pas mieux traités. Ce n'est plus le souverain qui fait et défait ses ministres. Quand il s'agit de remplir une place vide dans le cabinet, c'est une négociation aussi difficile que celles de Vienne qu'il faut entreprendre, et si vous osez ne pas respecter l'exclusion dont lord Stratford frappe la majeure partie des serviteurs du pays, vous êtes un homme corrompu et vénal. Nos relations extérieures éprouvent les mêmes entraves. Il suffit qu'un des représentans des autres puissances dise noir pour que lord Stratford dise blanc. Enfin, que vous dirai-je, mon cher ami, affaires extérieures, administration intérieure, patriarcat, tout est assujetti au contrôle de cet homme. Ses exigences, de plus en plus croissantes, frappent les fondemens de cette indépendance pour laquelle l'Angleterre a entrepris une guerre gigantesque. Et pour comble de malheur, tout le monde s'irrite contre le cabinet ottoman en nous voyant tolérer cette attitude. On croit que notre tolérance provient de quelque intérêt personnel, tandis qu'elle n'est que le résultat de notre désir de ne rien faire de désagréable au gouvernement de la Reine. Les choses en sont venues cependant à un point que nous serions effectivement coupables envers notre pays, notre souverain, notre nation, si nous ne cherchions d'en sortir le plus tôt possible.

Je sais que l'ambassadeur cherche à justifier son incroyable conduite en alléguant que, sans son intervention, aucune réforme ne s'opérerait en Turquie, que les sujets du Sultan gémiraient toujours sous le joug de la tyrannie musulmane, etc. — Je répondrai à cela, et ceux qui connaissent le pays ne manqueront pas de confirmer mon assertion, qu'il est d'une impossibilité absolue que la Turquie puisse faire des progrès en présence d'un élément qui la dégrade continuellement. Les alliés de la Turquie posent pour condition de la paix avec la Russie, la clause de laisser, à l'initiative du Sultan,

le développement de l'état social de ses sujets, tandis que lord Stratford suit le chemin le plus opposé. On fait tout au monde pour faire croire aux populations que tout ce qui se fait, tout leur bien-être présent et futur n'est que l'œuvre particulière de mylord, et arraché de vive force à l'intolérance et au fanatisme des Turcs. Je vous demande à présent si un gouvernement qui se trouve réduit à lutter continuellement contre de pareils obstacles peut faire quelque chose de bon, et s'il peut conserver une position indépendante et digne aux yeux des étrangers aussi bien que vis-à-vis de ses sujets. Entouré de gens intéressés ou ignorans, lord Stratford ne voit en Turquie et chez les Turcs que fanatisme, corruption, incurie et incapacité. Je n'ai pas la prétention de dire que mon pays est un modèle de bien-être, que son administration ne laisse rien à désirer; au contraire, je suis toujours d'avis qu'il y a encore beaucoup à faire ; mais ce que je ne puis pas admettre, c'est la mauvaise opinion que lord Stratford professe à l'égard de cette nation, ce sont les moyens destructifs qu'il voudrait nous faire adopter pour la régénération de l'empire ottoman.

Notez bien que nous ne contestons point à l'Angleterre, qui a tant de titres à notre reconnaissance, le droit d'éclairer la Porte de ses conseils amicaux; nous les croyons même utiles et salutaires; ce dont nous nous plaignons, c'est l'abus criant qu'on en fait ici, c'est qu'on use de ce droit au profit des haines et des passions personnelles, et au détriment de l'indépendance et de la dignité du pays, et c'est ce qui fait dire enfin aux adversaires de l'alliance anglaise que Menschikoff n'aurait pas été plus exigeant s'il avait même obtenu tout ce qu'il avait demandé.

Vous comprendrez que le sujet que je traite ici est on ne peut plus délicat. Si celui qui en est l'objet en apprend quelque chose, c'en est fait.

Vous garderez donc ces détails pour vous et vous tâcherez d'arriver au but en saisissant les occasions favorables pour glisser des insinuations compatibles avec les circonstances.

Je finis en vous priant de ne pas considérer cette lettre, toute particulière, comme une mission. Elle n'est que l'exposé de la situation actuelle destiné pour vous et seulement pour vous.

Signé : Aali.

Aali-Pacha ouvrait son cœur à M. Musurus et lui en révélait toutes les amertumes : la constante ingérence de lord Stratford dans les questions de tout ordre, les humiliations dont il abreuvait les ministres ottomans, la déconsidération qui en rejaillissait sur tous les membres du cabinet, son ardeur à entraver la légitime action des représentans des autres puissances, son impérieuse exigence enfin de tout dominer, hommes et choses. Ce tableau tracé par le ministre des affaires étrangères du Sultan excède certainement mes propres appréciations : je n'ai donc rien à en retrancher.

A la date de la lettre d'Aali-Pacha, j'avais encore pourtant la satisfaction, contre toute attente, d'entretenir avec l'ambassadeur d'Angleterre des relations que rien ne semblait avoir troublées, quoi qu'il en ait écrit à son gouvernement. Il avait surgi, entre les deux ambassades, des compétitions, mais aucun démêlé pu-

blic ou seulement apparent. Obligés de seconder les chefs des services administratifs de nos armées, de les aider à se pourvoir de locaux et de terrains, nous en avions souvent, l'un et l'autre, sollicité simultanément la cession de la Porte. J'étais entouré d'un personnel jeune, actif, intelligent, à l'aide duquel j'ai souvent réussi à obtenir des avantages que l'ambassade d'Angleterre revendiquait de son côté. Si Rechid-Pacha obéissait trop aveuglément aux injonctions du représentant du cabinet de Londres, nous trouvions, de notre côté, auprès du ministre de la guerre, le seraskier Riza-Pacha, un appui qui nous faisait rarement défaut; ses attributions spéciales lui permettaient de nous accorder des faveurs qui nous étaient précieuses. C'est sans doute à cette occasion que lord Stratford a prétendu que je faisais tout de mon côté *pour aigrir les relations entre les deux ambassades.* Quoi qu'il en soit, il devint, à dater de ce moment, violemment hostile à Riza-Pacha, et il le lui témoigna sans détours dans la conférence que j'ai rappelée plus haut, lui reprochant de ne pourvoir que très insuffisamment les armées du Sultan en Asie et en Europe. Il tenta plusieurs fois de provoquer sa destitution, de concert avec Rechid-Pacha. Mais le commandant de notre armée, le général Canrobert d'abord, le général Pélissier ensuite, m'ayant, plusieurs fois, adressé des communications dans lesquelles ils rendaient pleine justice au concours que leur prêtait le seraskier, j'avais soin de les faire placer directement sous les yeux du Sultan, qui ne pouvait y répondre en révoquant son ministre de la guerre.

Je ne pouvais cependant négliger les soins que je devais à notre armée, et mes rapports avec lord Stratford commençaient ainsi à s'altérer visiblement quand il soumit à la Porte, sans m'en instruire, un projet de convention, par laquelle la Turquie devait mettre à la disposition de l'Angleterre un corps de vingt mille hommes que le gouvernement de la reine prendrait à sa solde, dont il aurait la libre disposition et qui serait instruit et commandé par des officiers anglais. Je m'abstins de toute représentation et l'arrangement fut rapidement conclu. Mais je dus faire mes réserves pour le cas où mon gouvernement jugerait convenable d'acquérir le même avantage. Je fus placé dans l'obligation de les accentuer sur l'invitation de notre général en chef quand l'ambassadeur d'Angleterre émit la prétention de distraire, pour la formation de ce nouveau contingent, une partie du corps d'armée turc qui combattait en Crimée sous les ordres d'Omer-Pacha. La Porte en effet, dont toutes les troupes étaient réunies soit en Asie soit devant Sébastopol, rencontrait les plus grandes

difficultés pour remplir les engagemens qui lui avaient été imposés, à moins d'affaiblir ses armées en campagne. Omer-Pacha lui-même protesta contre la dernière prétention de lord Stratford qui se trouva ainsi dans l'impossibilité de doter l'Angleterre de nouvelles forces qu'il avait cru pouvoir, en quelque sorte, improviser grâce à l'autorité qu'il exerçait sur la plupart des ministres ottomans et particulièrement sur le chef du cabinet. Son orgueil en fut offensé, et il ne déguisa pas son mécontentement surtout au ministre de la guerre.

V

Les choses en étaient à ce point quand M. de Lesseps dont la mort m'est annoncée au moment où j'écris ces lignes, — et auquel la France rendra certainement l'hommage dû à son génie et à son patriotisme, — arriva à Constantinople pour solliciter l'assentiment du sultan à la concession qu'il avait obtenue du vice-roi d'Égypte. Je le mis en rapport avec le cabinet ottoman, et il eut l'honneur d'être reçu incontinent par le souverain ; je le présentai à lord Stratford lui-même, et partout il rencontra ou il crut rencontrer un accueil l'autorisant à penser que sa démarche serait couronnée d'un prochain succès. On sait que les dispositions des gouvernemens n'ont pas plus ébranlé sa confiance que les difficultés matérielles ou financières de l'entreprise. Il avait, avec la foi, la persévérance qui a été le puissant élément de son triomphe. Il partit donc pour Alexandrie, l'âme vigoureusement trempée du sentiment qui faisait sa force. Il croyait à la sincérité du langage qu'on lui avait tenu, et se rendait auprès de Saïd-Pacha pour l'aider à fournir les éclaircissemens que, disait-on, on lui demandait. L'œuvre géniale de l'ouverture d'un canal flattait le légitime orgueil du sultan et de la plupart de ses conseillers. Pour moi, nous restions en présence d'un obstacle qu'il serait malaisé de surmonter. Sans s'opposer ostensiblement à l'acquiescement du Divan, l'ambassadeur d'Angleterre demandait qu'on sursît à toute décision en attendant que son gouvernement, principal intéressé, disait-il, en cette affaire, pût l'examiner et faire connaître son avis. Je pressentis ou un ajournement indéfini ou une résolution négative.

La parole de l'Angleterre ne pouvait en effet manquer d'être d'un grand poids en cette question, et la presse de Londres insinuait déjà que le gouvernement de la reine devait refuser son acquiescement. On s'en alarma à Constantinople ou plutôt dans l'entourage du grand-vizir, prévoyant que son embarras serait

grand et irréductible entre des avis contradictoires venant de Paris et de Londres. On songea aussitôt à trouver un moyen propre à le tirer de ce mauvais pas, et on eut recours à un expédient que le lecteur va pouvoir apprécier. Je n'ai jamais su si Rechid-Pacha en a pris l'initiative ou s'il lui a été suggéré; ce qui est certain, c'est qu'il y prêta la main avec un coupable empressement.

Rechid-Pacha cependant était doué de certaines qualités de l'homme d'État; il avait l'esprit large et la résolution prompte. De tous les conseillers du sultan, il fut le premier à reconnaître que le moment était venu de tirer la Turquie de ses langes, de passer le niveau sur les races jusque-là superposées de l'empire ottoman, seul moyen désormais de le mettre en posture de prendre rang dans le concert européen et de le relever de la déchéance où il tombait chaque jour davantage. Il eut le courage de professer hautement et de soutenir cette opinion nouvelle et inattendue dès son arrivée au pouvoir. Il groupa, autour de lui, des hommes jeunes et éclairés comme Aali et Fuad-Pacha, qui, avec beaucoup d'autres, partagèrent et défendirent ses vues, envisagées, au contraire, comme des hérésies par la plupart des vieux serviteurs du Sultan et par la classe improprement appelée des lettrés. Sans craindre l'opposition qu'il soulevait, fort redoutable en ce moment, il sut les présenter au sultan Mahmoud sous une forme et dans des conditions qui lui valurent son adhésion et ses encouragemens. Rien cependant, ni dans l'éducation, ni dans le passé de ce souverain ne l'avait préparé à des résolutions que, suivant le plus grand nombre, répudiaient également la religion et toutes les traditions nationales. Pour triompher de ces obstacles, il avait fallu, à Rechid-Pacha, une grande puissance de persuasion et une robuste volonté. Il avait fait ses premiers pas dans la voie des réformes en 1840. Il siégeait alors, pour la première fois, dans le cabinet turc en qualité de ministre des affaires étrangères. L'Angleterre ayant pris en main la politique qui fut, à cette époque, inaugurée contre Mehemet-Ali, c'est sur l'Angleterre qu'il s'appuya, et il entra, avec l'ambassade de la reine, dans des relations devenues à la longue tellement étroites qu'il dut leur sacrifier sa liberté d'action et son indépendance.

Plus que chez tout autre, l'homme d'État, chez Rechid-Pacha, était doublé de l'homme privé. Il en avait les faiblesses et les passions. Il était incessamment aux prises avec des rivalités qui pouvaient balancer son influence, et il leur opposait une fermeté d'autant plus énergique qu'il sentait lui-même qu'il avait à racheter soit auprès du sultan, soit auprès de l'opinion publique,

la situation regrettable que lui infligeaient ses rapports avec l'ambassade anglaise, situation qui, si elle faisait sa force, le rendait vulnérable, et qu'on lui reprochait de toutes parts. Ce mélange de soumission et d'autorité nuisait à sa considération et troublait cet esprit pourtant fort sagace. Il se défendait au besoin en provoquant des mesures de rigueur, convaincu que l'appui de lord Stratford le mettait à l'abri des menées de ses adversaires. Il avait, pour le poste de grand-vizir, un compétiteur redoutable, Mehemet-Ali-Pacha, beau-frère du Sultan, qui avait déjà exercé ces hautes fonctions. A la suite d'un entretien que Rechid-Pacha eut avec le sultan, Mehemet-Ali fut mandé au palais, dans la nuit, embarqué sur un bateau à vapeur et exilé en Asie. Le Sultan regretta bientôt cet acte de sévérité ou plutôt de faiblesse; il rappela son beau-frère et garda, de cet incident, un pénible souvenir.

Rechid-Pacha ne se montrait ni moins exigeant, ni moins absolu dans ses relations privées. Voulant pourvoir à l'avenir de ses enfans, il désirait appeler son fils aîné à l'ambassade de Turquie à Paris. Ce poste était alors occupé par Vely-Pacha, fils de l'ancien gouverneur de Candie, Mustapha-Pacha. Ce diplomate avait su mériter la bienveillance de l'empereur et conquérir de nombreuses sympathies. Je fus chargé d'exprimer le vœu qu'on lui conservât les fonctions qu'il remplissait à l'entière satisfaction de son gouvernement et de celui auprès duquel il était accrédité. Rechid-Pacha n'en tint aucun compte, et s'imaginant à tort que Mustapha-Pacha n'était pas étranger à ma démarche, il ne déguisa pas, en frappant le fils, le dessein de sévir contre le père. Mustapha-Pacha fut menacé de l'exil. De sommaires observations, dont je pris l'initiative, le couvrirent contre ce péril. Ne parvenant pas à maîtriser son ressentiment, Rechid-Pacha lui fit un procès, à propos d'un terrain d'une futile importance dont il revendiquait la propriété. Il en dessaisit les tribunaux compétens pour le porter devant le grand conseil de justice, constitué pour connaître les questions contentieuses intéressant l'État. Ce conseil dut, à cette occasion et pour une si mince affaire, se réunir à celui du tanzimat, chargé de préparer les réformes sociales et économiques. Ce fut un spectacle lamentable que celui qui fut donné par cette double convocation pour délibérer sur une question de nu propriété, d'un caractère absolument privé. Rien ne put déterminer le grand-vizir à entrer, avec son compétiteur, dans la voie de la conciliation et de l'arbitrage. Je fis, auprès de lui, des démarches officieuses; je ne réussis pas à ébranler son obstination.

Ces dispositions intransigeantes me portèrent à penser que

Rechid-Pacha ne se montrerait pas plus accommodant dans l'affaire de Suez et je dus redoubler de vigilance, employer tous mes soins à pénétrer ses véritables intentions. Les fonctions de premier drogman de l'ambassade étaient alors confiées à M. Schefer, orientaliste du plus grand mérite, aujourd'hui membre de l'Institut. Ses aptitudes professionnelles, sa profonde connaissance de toutes les littératures orientales, le charme de sa conversation, lui avaient acquis, à Constantinople, une situation éminente et permis de nouer de précieuses relations. Grâce à ces avantages, et sans qu'il eût à recourir à des moyens dont on ne faisait nul usage à l'ambassade de France, il apprit que l'on avait résolu de déterminer le vice-roi d'Égypte à rapporter lui-même la concession qu'il avait faite à M. de Lesseps, et il parvint à avoir connaissance du stratagème employé pour atteindre ce résultat.

J'ai dit qu'on avait institué une commission en lui confiant le soin d'étudier la question sous tous ses aspects. Ce n'était là qu'un expédient imaginé pour donner le change à l'ambassade et s'assurer le temps nécessaire pour convertir Saïd-Pacha. Que fit-on en effet? En recommandant la plus absolue discrétion, on chargea Kiamil-Pacha, beau-frère du vice-roi et membre du cabinet ottoman, de lui adresser, à l'insu du Sultan, une lettre confidentielle pour le conjurer de revenir sur sa détermination. Le moyen n'était pas digne d'un gouvernement ayant le sentiment de ses devoirs et de sa responsabilité, mais il eût été excusable si on se fût borné, en exposant à Saïd-Pacha l'embarras dans lequel il avait mis la Porte, à solliciter son concours pour y mettre fin lui-même. Ce n'est pas ainsi qu'on procéda. A l'aide d'un rapprochement comparatif entre les gouvernemens d'Angleterre et de France, Kiamil-Pacha, dans sa lettre, s'appliqua à démontrer la supériorité de l'un sur l'autre. Il représentait à son beau-frère que le ressentiment de l'Angleterre était implacable, tandis que celui de la France n'était pas plus durable que la stabilité de ses gouvernemens (1). M. Schefer avait tenu entre ses mains la rédaction de Kiamil-Pacha; elle contenait des corrections de la main du grand-vizir. Je ne pouvais donc pas douter de l'exactitude des renseignemens qu'il me communiquait. Je résolus de m'en expliquer avec Rechid-Pacha, et je me rendis auprès de lui, accompagné du premier drogman de l'ambassade auquel je confiai le soin de dresser un compte rendu parfaitement exact de l'entre-

(1) « En France, avait-on écrit dans une première rédaction, tout est à la merci de la balle d'un assassin. » Pianori venait d'attenter, si je ne me trompe, aux jours de l'empereur dans les Champs-Élysées. Cette phrase ne fut pas maintenue dans l'expédition finale.

tien que j'allais avoir avec le premier ministre du sultan.

Ce document ne peut manquer d'intéresser le lecteur et je le reproduis textuellement en omettant la partie concernant le mauvais accueil fait à mes démarches en faveur de Vely-Pacha et de son père.

Le chargé d'affaires : — Il est des situations qui, en se prolongeant, amènent fatalement les plus graves complications. Pour les prévenir, je ne connais qu'un moyen, c'est de s'expliquer nettement en temps opportun, et c'est ce qui me conduit aujourd'hui auprès de Votre Altesse.

Le grand-vizir : — Que s'est-il donc passé?

Le chargé d'affaires : — J'ai d'abord une question à poser à Votre Altesse. N'ai-je pas constamment employé tous mes soins à écarter les difficultés qui ont pu surgir depuis plus d'un an que j'ai l'honneur de gérer l'ambassade, à préserver de toute atteinte les rapports qu'elle est tenue d'entretenir avec la Porte?

Le grand-vizir : — Certainement, je me plais à le reconnaître.

Le chargé d'affaires : — J'ai le regret de ne pouvoir émettre la même opinion sur la conduite de quelques ministres du Sultan. J'avais remarqué que, dans plusieurs circonstances, l'ambassade n'avait pas été l'objet de certains égards qui lui étaient dus; j'ai cru pouvoir en attribuer la cause à des exigences dont on avait peut-être raison de tenir compte.

Le grand-vizir : — Mais les affaires qui concernent la France n'ont-elles pas été expédiées par moi selon vos désirs?

Le chargé d'affaires : — Je reconnais avec empressement que plusieurs réclamations de l'ambassade ont été favorablement accueillies. Il s'est produit cependant plusieurs incidens qui m'autorisaient à penser que la balance n'était pas toujours tenue d'une manière égale. (Ici le chargé d'affaires cite quelques faits qui ne sont pas contestés par Rechid-Pacha.) Je me suis abstenu, dans un esprit de conciliation, de les signaler. J'espérais que le temps et une plus saine appréciation des relations actuelles de la France avec la Turquie modifieraient des dispositions qui ne m'avaient pas échappé. Malheureusement il n'en a pas été ainsi — Ici le chargé d'affaires développe ses observations relatives au démêlé du grand-vizir avec Mustapha-Pacha, auxquelles Rechid-Pacha a répondu en s'animant :

Le grand-vizir : — Mustapha-Pacha est un menteur; vous n'écoutez que lui; c'est un homme grossier, un Albanais. Il a insulté le président du conseil; il ne peut pas manquer impunément à la considération due à un fonctionnaire aussi élevé.

Le chargé d'affaires :... — Mais il a surgi une autre affaire qui m'impose le devoir de présenter à Votre Altesse les plus sérieuses observations et je me hâte d'y arriver. Vous vous rappelez que je vous ai dit et répété que le gouvernement de l'empereur considérait l'ouverture du canal de Suez comme une entreprise utile à la prospérité de la Turquie, non moins utile au monde entier, que cette œuvre avait toutes ses sympathies, mais que je devais m'abstenir de m'en entretenir autrement avec les membres du Divan.

Le grand-vizir : — C'est parfaitement exact.

Le chargé d'affaires : — Quand le vice-roi d'Égypte vous a fait parvenir sa demande tendant à obtenir la sanction du Sultan, Votre Altesse en a saisi le conseil; il fut décidé que de nouveaux éclaircissemens seraient demandés à Saïd-Pacha. Je n'avais aucune objection à faire, je n'en ai fait aucune. Mais en même temps on adressait au vice-roi une lettre confidentielle.

Le grand-vizir : — Je l'ignore.

Le chargé d'affaires continuant : — Dans laquelle on l'engageait vivement à renoncer à un projet auquel l'ambassadeur d'Angleterre était personnellement opposé; on lui disait que les agens anglais sont toujours appuyés et soutenus par leur gouvernement, tandis que le gouvernement français, au contraire, n'ayant aucune stabilité, était dans l'habitude de désavouer les siens; qu'il fallait, à tout prix, éviter d'éveiller la rancune de l'ambassadeur de la reine, rancune redoutée avec raison par tout le monde à Constantinople; que, s'il voulait jouir paisiblement du gouvernement de l'Égypte, il ne devait pas s'exposer à appeler, devant Alexandrie, les flottes de l'Angleterre; que, s'il persistait dans son dessein, il perdrait les bonnes grâces du Sultan. Votre Altesse connaît cette lettre; elle a été signée par un membre du cabinet, le président du grand conseil : Kiamil-Pacha.

Le grand-vizir : — Je n'en ai eu connaissance qu'après son envoi. Je ne saurais d'ailleurs être responsable des fautes des autres. Si on veut m'en faire porter la responsabilité, c'est autre chose. La Porte du reste s'est trouvée dans une position bien difficile; la France n'a pas voulu paraître pour ne pas donner de l'ombrage à l'Angleterre; l'Angleterre, de son côté, s'est abstenue pour ménager la France; que pouvions-nous faire? Je ne me rappelle pas bien les termes de la lettre dont vous me parlez et je ne crois pas que les expressions que vous avez citées soient exactes. Kiamil-Pacha est beau-frère du vice-roi; il lui a écrit comme membre de sa famille; je n'ai rien à y voir.

Le chargé d'affaires : — Kiamil-Pacha est, avant tout, pour

moi, un ministre ottoman, membre d'un gouvernement lié à la France par les liens de la reconnaissance. Peu importent les termes de la lettre; le sens est bien celui que je lui attribue; Votre Altesse ne le conteste pas, Votre Altesse nie toute participation à la rédaction de la lettre; je pourrais présumer le contraire; les explications que vous venez de me donner m'y autorisent; on n'en pense pas autrement en Égypte. J'accepte néanmoins la version de Votre Altesse. Qu'a fait Kiamil-Pacha? il s'est livré à des appréciations de la plus haute inconvenance sur la situation, les habitudes du gouvernement de l'empereur; il a abaissé la Porte à un rôle que je ne veux pas qualifier; il a osé faire intervenir le Sultan et parler, en quelque sorte, en son nom. Quel était le premier et l'unique devoir du grand-vizir quand il a eu connaissance d'un pareil oubli de toutes les convenances commis par un de ses collègues? Il devait le signaler à son souverain. Sa Majesté, j'en suis convaincu, aurait pris immédiatement une mesure qui aurait attesté sa désapprobation et son mécontentement. Ce devoir, le grand-vizir ne l'a pas rempli; il a toléré, au contraire, qu'un membre du cabinet pût impunément penser, dire et faire croire que le gouvernement de l'empereur ne possède pas, au même degré que les autres alliés de la Porte, le sentiment de sa dignité, dans un moment où la France lutte, avec le plus noble désintéressement pour le salut de la Turquie.

Le grand-vizir : — Je vois que je suis un obstacle aux bons rapports de mon pays avec la France; je me retirerai.

Le chargé d'affaires : — Votre Altesse m'a exprimé ce désir à plusieurs reprises et dans des circonstances bien graves; je l'ai toujours combattu; vous ne pouvez l'avoir oublié. A mon sens vous étiez l'homme de la situation et nul autre ne me semblait pouvoir justifier, avec un égal succès, la confiance du Sultan, comme celle des alliés de la Turquie. J'avoue que des dispositions, que j'avais mises en doute jusqu'à présent, ont modifié mon sentiment personnel... Je ne suis pas seul à penser ainsi; ceux de vos amis qui vivent, pour ainsi dire, de votre propre vie, redoutent la solidarité de certains actes et saisissent toutes les occasions qui se présentent pour s'éloigner de Constantinople et aller remplir de nouvelles fonctions dans les provinces; ils se séparent de Votre Altesse. Je croyais qu'ils s'exagéraient le danger de certaines situations; je suis obligé de reconnaître aujourd'hui qu'ils ont raison et que j'avais tort.

Le grand-vizir : — S'ils veulent partir, qu'ils s'en aillent.

Le chargé d'affaires : — En faisant part à Votre Altesse des renseignemens qui sont venus jusqu'à moi et des observations

que je ne pouvais m'empêcher de vous soumettre, je n'ai d'ailleurs d'autre objet, pour le moment, que de définir, d'une manière exacte et avec cette même franchise dont je vous ai donné des preuves réitérées, une situation que je n'ai pas faite et que je déplore. J'ai appris ce qu'on peut penser, à la Porte, des égards qu'on doit à la France sans que Votre Altesse ait jugé utile ou convenable de désavouer celui de ses collègues qui s'est permis de parler, en quelque sorte, au nom du cabinet tout entier. Dans ces circonstances, mon premier soin, mon premier devoir devait être de dire à Votre Altesse que j'étais parfaitement renseigné, et c'est ce que j'ai voulu faire aujourd'hui.

Le grand-vizir : — Je suis désolé de tout ce que vous me dites. J'aviserai.

On remarquera que Rechid-Pacha a affirmé tout d'abord qu'il ignorait l'existence de la lettre de Kiamil-Pacha. Convaincu, sans doute, que je ne possédais que de vagues informations, il a pensé certainement que la dénégation pure et simple suffirait à détourner l'orage auquel il se sentait exposé. En lui rappelant les pressantes instances adressées à Saïd-Pacha et les commentaires à l'aide desquels on entendait les justifier, je lui démontrai que j'étais plus complètement renseigné qu'il ne le supposait. Dès ce moment il changea de système; il discuta les termes de la lettre incriminée pour en atténuer la portée. C'était avouer, contre sa première affirmation, qu'il n'y était pas resté étranger, et que sa responsabilité n'était pas moins engagée que celle de l'auteur. Ses réponses devinrent brèves et son langage contradictoire, après avoir été hautain et absolu, pendant que je l'entretenais du mauvais vouloir que, contre mon gré et mes avis, il avait témoigné à Vely-Pacha et à son père.

Ce que le compte rendu de M. Schefer ne dit pas et qu'il ne pouvait reproduire, c'est l'agitation du grand-vizir qui nous était révélée par son attitude inquiète et troublée. Son émotion, fort vive déjà quand je lui signalai, sans détours, la coupable inconvenance dont mon gouvernement était l'objet, devint de l'anxiété quand je lui demandai si le premier ministre du Sultan en cette occasion avait rempli le devoir que lui imposait sa charge. On a lu son dernier mot : « Je suis désolé de tout ce que vous venez de me dire. » Sa désolation se trahissait en effet par l'angoisse qui l'oppressait plus encore que par son langage. Je le quittai le laissant dans un état de véritable prostration.

« J'aviserai, » avait-il ajouté. Dans quel mode et pour quel objet? Je dus me le demander. Redoutant une nouvelle perfidie,

je pris le parti d'aviser de mon côté. Il m'importait que la religion du Sultan ne fût ni surprise ni égarée. Je chargeai M. Schefer de présenter, dès le lendemain, au grand-vizir, le procès-verbal de notre entretien en lui déclarant qu'il y serait fait tous les amendemens, toutes les additions que lui suggérerait sa mémoire, afin qu'il fût fidèlement conforme pour lui comme pour moi. Après en avoir pris connaissance : « Je n'ai, lui répondit-il, rien à y ajouter, rien non plus à y retrancher. » M. Schefer reproduisit textuellement, à la suite de son compte rendu, la question qu'il avait faite et la déclaration qu'il avait reçue. En regard du texte français, ainsi complété, je fis ajouter la traduction en turc et je me hâtai de faire parvenir le document au Sultan. Je rendis compte de l'incident à Paris et j'attendis.

Quelques jours après j'écrivais à M. Thouvenel : « Ne pouvant plus dissimuler ses torts, Rechid-Pacha a communiqué hier à ses principaux collègues la lettre qui a été écrite au vice-roi d'Égypte, avouant lui-même que la faute était immense et peut-être irréparable. Ceux-ci ne lui ont caché ni leur surprise, ni leurs regrets, ni leur mécontentement. La destitution de Kiamil-Pacha a été jugée indispensable et urgente. On s'estimerait heureux si je voulais m'en contenter. On m'a fait interroger; j'ai répondu que, n'ayant pu m'abstenir de saisir de cette affaire le gouvernement de l'empereur, je devais attendre ses ordres. Rechid-Pacha est évidemment incorrigible à notre égard. Les bons procédés n'ont pas modifié ses dispositions. J'ai été, pendant un an, modéré, conciliant, plein de déférence et de longanimité; je l'ai attendu; il s'est livré; nous le tenons. Si on le veut à Paris, il sera obligé de donner sa démission... » Par le courrier suivant, je mandais encore : « Savfet-Effendi, chargé par intérim du ministère des affaires étrangères, sort de chez moi. Sa visite, qui s'est prolongée pendant deux heures, m'oblige de vous écrire à la course. Il m'a été évidemment envoyé par Rechid-Pacha. Sans rien formuler, il m'a longuement entretenu du désir de tout le monde de réparer ce qu'il a appelé un malentendu, des coïncidences fâcheuses que le grand-vizir regrette, disait-il, plus que personne. Il m'a donné à entendre qu'il me serait donné toute satisfaction... J'ai répondu que je n'avais rien à demander, rien à désirer, rien à faire. Je ne retire pas un mot de ce que je vous ai écrit dans ma dernière lettre. Avec Rechid-Pacha nous aurons éternellement ici la position qu'il a contribué à nous faire. Je le répète, tous les torts sont de son côté, et toutes les marques de bienveillance ou d'intérêt que nous lui avons données n'ont eu d'autre résultat que celui de nous diminuer dans son esprit. Puisqu'il le faut, frappons;

l'occasion est excellente; personne ne peut le trouver mauvais ni nous faire la moindre observation. »

Avant de recevoir les instructions que j'avais sollicitées, Rechid-Pacha avait cessé d'être grand-vizir. Le Sultan, de son propre mouvement, l'avait révoqué, ainsi que Kiamil-Pacha, et lui avait donné pour successeur Aali-Pacha, en ce moment aux conférences de Vienne. Les travaux du canal furent plus tard entrepris sans qu'on ait eu à s'enquérir davantage de la sanction de la Porte. On considéra que la chute des ministres disgraciés pouvait en tenir lieu.

Mais, se demandera-t-on, quelle fut, en cette occasion, l'attitude de l'ambassadeur d'Angleterre, et comment accueillit-il l'éloignement de Rechid-Pacha? J'ai toujours ignoré les avis qu'il a pu lui donner soit avant, soit après cette étrange aventure. Il a dû certainement lui reprocher d'avoir manqué d'habileté et de discrétion. Il était trop avisé pour aller plus loin et s'engager personnellement dans une affaire compromettante ou perdue. Dans tous les cas, je n'ai eu connaissance d'aucune démarche faite au palais pour conjurer une disgrâce qu'il jugeait peut-être lui-même inévitable. Par une étrange coïncidence, la veille du jour où la décision du Sultan fut notifiée à la Porte, lord Stratford était parti pour la Crimée, et à son retour, il demeura convaincu qu'on avait abusé de son absence pour précipiter Rechid-Pacha du pouvoir. Cet événement le touchait dans son prestige et dans ses moyens d'action. Il perdait en effet le principal instrument de son influence, qu'il avait toujours défendu énergiquement contre toute agression.

Mes relations avec lui, devenues très rares, se maintenaient cependant sur un pied convenable, quand, peu de semaines après, il trouva l'occasion de me faire sentir son irritation. Nous fûmes tous deux convoqués chez le nouveau grand-vizir, qui était assisté du ministre des affaires étrangères, pour la signature d'un traité relatif à un emprunt que la Porte devait conclure et auquel la France et l'Angleterre accordaient leur garantie. Selon son habitude, il arriva tardivement. Il affecta d'échanger de chaleureuses poignées de main avec les ministres turcs et, se tournant ensuite vers moi, il se borna à me dire : « Monsieur le chargé d'affaires, j'ai l'honneur de vous saluer. » Cette marque de froide politesse était significative. Je ne crus pas devoir la relever, bien qu'il la renouvelât à son départ. J'eus bientôt le moyen de lui faire comprendre que je n'y étais pas resté insensible. Nous dûmes nous réunir de nouveau pour échanger les ratifications du traité. Le grand-vizir nous offrit, voulant faire acte de courtoisie, de rem-

plir cette formalité à l'une des deux ambassades. Dans je ne sais quelle intention, lord Stratford me proposa, par correspondance, de nous assembler au palais de France. Sur mon insistance on décida de se rencontrer au palais d'Angleterre. Cette fois, je m'arrangeai de façon à arriver le dernier, à mon tour. Lui empruntant son expédient, je lui rendis son compliment sans rien y changer, et je tendis les deux mains aux ministres du Sultan. J'avais ainsi rétabli l'équilibre dans les procédés en présence des mêmes témoins.

Je n'eus plus à me rencontrer avec le noble lord. A la suite d'un dissentiment avec M. Drouyn de Lhuys, M. Thouvenel avait donné sa démission de directeur des affaires politiques, et rien n'avait pu le faire revenir sur sa détermination. Ne voulant pas se priver de ses services, l'empereur décida qu'il serait pourvu d'une ambassade. Celle de Constantinople étant vacante lui fut offerte, et il l'accepta. Il vint l'occuper au mois de juillet, et je pris congé de lord Stratford en déposant une carte à l'ambassade d'Angleterre avec le traditionnel P. P. C., pour aller à Paris recueillir la succession du nouvel ambassadeur.

VI

En arrêtant ici ces récits qui n'ont désormais qu'un intérêt bien lointain et fort effacé, je voudrais en dégager la moralité au point de vue de notre représentation diplomatique. Quoi qu'on en ait dit, la diplomatie n'est pas une science, comme la politique; c'est un art. La politique a ses initiateurs; elle a ses doctrines; elle poursuit un but : le meilleur gouvernement des peuples. Elle s'avance dans une voie tracée par des esprits éminens; chacun de ses progrès marque une étape nouvelle. La diplomatie au contraire ne vise que des faits contemporains, les intérêts particuliers à chaque nation; ses succès dépendent de l'habileté de ses représentans. L'œuvre vaut ce que vaut l'ouvrier, et souvent elle n'est pas plus durable. Elle a des modèles, des exemples; elle n'a pas d'institutions propres. Dans les circonstances solennelles, elle est à la merci des faits de guerre; elle succombe ou triomphe avec les armées. Aussi exige-t-on, à juste titre, de ceux qu'elle emploie des aptitudes personnelles, une préparation qui les rende propres à acquérir solidement la connaissance des hommes et des choses. Il est des esprits privilégiés que la nature a doués de qualités spéciales et qui laissent, après eux, la trace de leur passage; la plupart les obtiennent par l'expérience, par l'observation, par une longue résidence. Une erreur funeste de notre ministère des

affaires étrangères, et qui remonte bien loin, c'est de penser que tous les agens conviennent à tous les postes et de les déplacer constamment. Qui de nous n'a vu tel diplomate ou tel consul transféré, pour des raisons de simple convenance, souvent personnelles, du nord au sud, d'Europe en Amérique, pour recommencer, sur nouveaux frais, son travail d'observation et d'étude. C'est là une coutume qu'il est urgent d'abandonner. J'ai résidé quinze ans dans le Levant et la première notion, bien exacte, que j'en ai conçue, c'est que je l'ignorais absolument. Ce ne fut qu'à la longue que j'appris à démêler les intérêts de race et de religion qui séparaient si profondément les populations au milieu desquelles je vivais. Il serait puéril de prétendre qu'un agent doit débuter et vieillir dans le même poste. Un pareil système serait incompatible avec le cours naturel des choses; les déplacemens s'imposent, mais il convient de les limiter aux besoins réels et aux circonstances impérieuses.

Lord Stratford de Redcliffe devait, pour une bonne part, son immense influence au long séjour qu'il avait fait en Orient, qui lui permettait de maîtriser les hommes à Constantinople, au besoin de méconnaître les ordres qui lui venaient de Londres. Il avait acquis lentement une parfaite connaissance du théâtre où il évoluait. Il savait les bonnes avenues qui conduisaient au palais, celles qu'il fallait prendre pour triompher, à la Porte, des résistances qu'il était exposé à y rencontrer. Il avait vu à l'œuvre tous les conseillers du sultan, les vieux et les jeunes; il avait pu apprécier leur valeur respective, leur caractère, leurs faiblesses. L'expérience lui avait ainsi donné une notable supériorité sur ses propres collègues qui défilaient devant lui en se succédant, pendant qu'il était immuable, comme un roc, devant tous ces passans. Comment son gouvernement pouvait-il manquer d'être exactement renseigné par un représentant si bien informé lui-même? Comment les ministres et les *ministrables* à Constantinople n'auraient-ils pas compté avec un diplomate qu'ils retrouvaient toujours à son poste (1)? Comment lui-même aurait-il pu s'empêcher de concevoir une haute idée de sa position personnelle et de son autorité? J'insiste parce que l'exemple est précieux et qu'il convient de l'observer quand on envisage les conditions dans lesquelles il

(1) Pendant les quatre années que j'ai passées à Constantinople, j'ai servi sous trois chefs et j'ai géré moi-même l'ambassade durant quinze mois. Pendant presque toute la durée de l'empire, l'Angleterre a été représentée à Paris par lord Cowley qui, ayant pris sa retraite peu avant 1870, fut remplacé par lord Lyons, lequel a occupé le poste de Paris pendant dix-huit ans. Combien de titulaires a vus défiler notre ambassade à Londres pendant cette période qui a été remplie par deux ambassadeurs anglais à Paris? En ne consultant que ma mémoire, j'en compte quatorze.

importe de conduire et de distribuer un personnel diplomatique.

Reste la question de recrutement, après celle de la résidence. Pas plus que dans aucun autre service, on ne saurait évidemment admettre tout venant dans la diplomatie sans en exiger certaines garanties. Mais, d'autre part, nul ne peut être désigné pour résider auprès d'un ambassadeur s'il n'est, matériellement, en situation d'y occuper un rang digne de ses fonctions. Or, le partage de la fortune familiale se renouvelant à chaque génération en France, les mieux munis ne sont pas tous en mesure de s'imposer les sacrifices que comportent le séjour dans une capitale et le milieu où se réunissent les diplomates. J'ai vécu dans un temps où l'on n'exigeait, des jeunes candidats, aucune preuve de capacité personnelle. C'était un grave inconvénient et même un danger; on voyait, en effet, affluer, aux affaires étrangères, les déshérités intellectuels qui n'avaient même pas osé frapper aux portes des écoles de l'État. On a voulu y remédier, et on a élaboré des programmes, institué des concours qui rendent l'accès du ministère d'une difficulté extrême. Qu'est-il arrivé? qu'une jeunesse laborieuse et instruite, le plus souvent sans fortune, a fatalement encombré les premiers rangs de la carrière; seulement, quand on a voulu employer cette jeunesse à l'étranger, on s'est heurté à l'insuffisance de la rémunération qu'on pouvait lui attribuer. On a élevé le traitement des grades inférieurs; mais cet expédient n'a pu être porté au niveau des nécessités auxquelles il fallait pourvoir. On est sorti d'un excès pour tomber dans l'excès contraire, de l'admission sans nulle entrave à l'admission accessible seulement à quelques rares esprits privilégiés par la nature.

En présence de ces mécomptes, les esprits compétens en sont venus à penser unanimement, je crois, qu'on ne saurait assurément se dispenser d'imposer aux candidats de sérieuses épreuves ou d'exiger qu'ils soient munis d'attestations universitaires comme le diplôme de licencié et même celui de docteur en droit, ou d'autres documens, comme le diplôme délivré, après examens, par l'école des sciences politiques, institution précieuse qui a comblé une lacune béante dans notre enseignement supérieur, devenue, à juste titre, la pépinière des candidats sérieux à toutes les carrières administratives. Ces garanties, avec la connaissance de langues étrangères, ont paru suffisantes, et, pour ma part, je me persuade qu'elles peuvent suppléer, dans une juste mesure, à la vaste érudition sur des matières très variées exigée par les programmes imposés, depuis quelques années, aux aspirans diplomatiques. Cette érudition n'est certes pas une superfétation, mais

est-elle indispensable? et en diplomatie, certaines qualités morales et intellectuelles, le tact, le jugement, la circonspection, le sens de la pénétration, celui de la prévoyance, les résolutions fermes ou prudentes selon les circonstances, n'ont-elles pas leur prix, et ne rendent-elles pas les agens aptes à s'acquitter de leurs devoirs aussi bien que des connaissances étendues en toute chose? Comment concilier ces diverses nécessités? En laissant, croyons-nous, au ministre des affaires étrangères une plus large latitude que celle qui lui est réservée chez nous, soit pour le recrutement de son personnel, soit pour l'emploi qu'il doit en faire. C'est ce qui est pratiqué généralement à l'étranger. La solution est là; elle n'est pas dans les programmes surchargés ni dans les concours. A mon humble avis, l'expérience est faite à cet égard.

Le vice de notre organisation diplomatique ne date ni de l'empire ni de la république; il remonte à une époque plus éloignée, et je suis loin de penser que nos représentans actuels, comme ceux qui les ont précédés, ne sont ou n'étaient pas à la hauteur de leur tâche; le mal dont nous souffrons ne leur est nullement imputable; il tient à des causes générales qui ne peuvent être corrigées que par une direction intelligente, ferme et persévérante. Cette direction doit rester entre les mains du ministre; lui seul peut et doit conduire son personnel, le dresser, le rendre propre aux services qu'il en attend, soit en choisissant, dans les rangs de la jeunesse offrant des gages sérieux, de bonnes recrues, soit en éliminant les agens devenus des inutilités, en mettant en outre chacun à sa place selon ses aptitudes et en l'y maintenant aussi longtemps que l'intérêt du service lui paraîtra l'exiger. Si ces saines traditions étaient bien établies, si elles étaient la règle de la maison, les fréquentes mutations de ministre n'auraient pas tous les inconvéniens qu'on peut en redouter. Ce qui y met obstacle, depuis longues années, ce sont des exigences qui s'imposent impérieusement. Ces exigences ne tiennent compte ni du bien de l'État, ni des droits acquis, ni de la responsabilité ministérielle. Comment réagir contre elles? Je sortirais de mon cadre en abordant cette question; je n'y suis d'ailleurs préparé ni par mes études, ni par la nature des fonctions que j'ai exercées, et j'en laisse le soin à de plus compétens que moi.

Comte Benedetti.

AVENTURE DE VOYAGE

PREMIÈRE PARTIE

Now, nothing left to love or hate.
BYRON.

Al cielo, a voi, gentili anime, io giuro
Che voglia non m'entrò bassa nel petto.
Ch'arsi di foco intaminato e puro.
LEOPARDI.

10 février.

Me voici, à trente-cinq ans, rejeté sur la rive comme un naufragé : seul au vaste monde, sans un être à aimer. Que faire ? à quoi me reprendre ? Aucun intérêt nulle part. Tous ces souvenirs qui m'entourent me font mal : ils me déchirent le cœur, et parfois je ne vois autour de moi qu'à travers un brouillard que fait monter à mes yeux l'idée du passé ! Et cependant tout cela, je suis venu le chercher : ainsi, je me sens moins seul. Je ne suis plus, mais j'ai été ; — et je me replonge dans ce passé. Ces deux serviteurs qui ont vieilli ici, qui n'ont ni cœur ni âme, qui sont de simples instrumens, ils me font une sorte de plaisir à voir. Ils me manqueraient s'ils partaient : ils sont dans la maison comme des meubles ; comme eux, ils ont vu les miens.

J'ai fait tout à l'heure, avant la tombée de la nuit, le tour de la maison, car je n'appelle pas cela un château : mon père riait de ce nom. Je suis sorti par la grande porte et rentré par celle du jardin. Le soleil se couchait : les dernières lueurs rougeâtres enflammaient les vieux carreaux. Le vent faisait trembler les touffes d'herbes sur le haut du mur de la cour ; au loin, la mer

commençait à monter, mais si loin qu'elle se confondait encore avec la ligne bleue de l'horizon.

Quand j'étais enfant, c'était un de mes grands plaisirs d'aller m'asseoir sur le rivage à écouter le bruit des vagues. Je m'amusais à regarder le ciel qui se reflétait dans les flaques d'eau que la marée avait laissées. A de certains jours, elles étaient assez grandes pour que les enfans des pêcheurs y fissent aller leurs petits bateaux, et ces petits bateaux faisaient mon admiration : ils étaient si bien gréés, si vrais ! C'est lorsque je me promenais ainsi, un soir, au bord de la mer, que l'on m'a conté autrefois l'histoire de la femme que son mari avait enterrée dans la dune. Il n'avait pas songé au vent, qui déplace le sable, et un beau jour, on vit une main qui sortait...

Plus tard, quand j'errais seul, et que j'entendais le bruit sec des roseaux qui battaient contre le sol, l'histoire de la femme enterrée me revenait à l'esprit.

Il est incroyable à quel point les souvenirs de l'enfance demeurent vivaces. C'est la première liqueur qui a imbibé le vase poreux : rien n'en peut enlever les traces. J'ai vu les mers du Midi, bleues sous un ciel bleu, avec çà et là une voile latine courant toute blanche, et qui semblait une aile d'oiseau. Tout le monde s'écriait. Peut-être était-ce, en effet, bien beau. Moi, cela me laissait froid. Ce n'était pas le ciel nacré, ce n'était pas non plus la mer de mon enfance, avec ses lames vertes, ou parfois d'un jaune trouble, mais hautes et puissantes, qui semblaient vivre et se brisaient en mugissant. J'ai vu aussi de bien beaux lacs en Lombardie et autre part : les seuls qui m'aient fait plaisir sont ceux d'Écosse, et encore par des temps gris.

J'ai pris la grande chambre du midi : c'est de là qu'on voit le mieux la mer. La pièce est vaste, très haute. Les murs sont si épais que les embrasures de fenêtres y font des sortes de cabinets comme dans les palais anciens. Demain j'y installerai des livres : ce soir je veux me coucher de bonne heure. J'ai dit qu'on prépare un bon feu de bois. Le feu est une société : nous allons faire aujourd'hui une connaissance qui sera peut-être longue.

Me voici à ma table, enfoncé dans un fauteuil. Les braises rouges forment dans la cheminée des édifices fantastiques : c'est tout un monde qu'on entrevoit. Voici l'heure où autrefois... A quoi bon penser ? Laissons tout cela. — Le bois chante en brûlant, le vent siffle très faiblement derrière la porte ; — pas d'autre bruit : dehors, le ciel est plein de nuages, et la lune reste presque toujours cachée. Allons, il faut se résigner, faire son apprentissage de solitude, — et dormir.

11 février.

Il a fait une belle journée : temps froid, sec. Plusieurs navires ont passé au loin, entre autres un vapeur. Je me suis promené dans le jardin, où j'ai trouvé trois pieds de violettes. Combien d'années y a-t-il qu'ils y sont ? J'en ai cueilli deux fleurs : elles sont là, dans un verre. Quand elles auront perdu leur odeur, je les mettrai sécher et je les conserverai.

Tantôt, j'ai traversé le grand salon. Malgré les volets fermés on voyait clair ; j'ai passé vite. Tout y est comme autrefois. On ne croirait pas que les meubles, ces objets inertes, ont parfois une éloquence à eux terrible. J'ai aperçu, au milieu, un pouf à dossier que je n'ai pas osé regarder : c'est là qu'un soir de bal, pour la première fois, nous nous sommes assis à côté l'un de l'autre...

Je viens de consulter l'almanach : j'avais écrit au haut de ces lignes « 11 février » sans penser à rien. Maintenant, je réfléchis. Il y a cinq ans, à pareille date, je suis parti pour l'Italie. En France il faisait beau : à Turin, j'ai trouvé la neige. Trois jours après, j'étais à Milan, où le carnaval, le *carnavalone*, dure cinq jours de plus, par permission de saint Ambroise. Ce n'était partout que rires, cris, *coriandoli* qui pleuvaient : je me rappelle que j'en ai ramassé que j'ai encore. Il y avait surtout, dans une rue qui conduit à la place du Dôme, sur un balcon, une belle jeune fille qui en faisait pleuvoir sur la foule. Je m'arrêtai à la regarder. Jamais je n'avais vu de ressemblance aussi parfaite... Elle me cribla de ses *coriandoli*. Je ne cherchai même pas à me garantir, perdu dans ma contemplation. Au bout d'un instant elle s'arrêta : elle eut scrupule. Je finis par m'éloigner ; plusieurs fois je me retournai : à la dernière, nos regards se rencontrèrent, et nous échangeâmes un sourire. Je ne sais ce qu'était le mien : le sien était tout à fait charmant, très doux même, plein de bonté.

Le lendemain, j'allai au Dôme, et, monté à la flèche, dans l'angle d'une colonne, et très haut, je gravai deux noms. Ils doivent y être encore...

Y sont-ils encore ? Je serais assez curieux de le savoir. J'ai mis là, ce matin, dans un tiroir du secrétaire, un carnet dont je me servais alors. Voyons, — c'est bien la note, — troisième colonne à gauche, angle droit, tout en haut.

Je me croyais bien malheureux, en ce temps-là. Je venais d'avoir trente ans, et ma famille me faisait voyager. O chagrins, ô larmes de la jeunesse, pluie de printemps qu'un rayon de soleil vient aussitôt sécher !

Chose étrange, cinq ans sont peu de chose, et de tous ceux

que j'ai connus en Italie, à cette époque, il ne reste pas un seul.

Je me rappelle mon admiration pour l'*Agar* du Guerchin. Sans le savoir, le grand lord Byron m'a fait faire un voyage mal compris. Après lui, et comme son ami Moore, j'admirais ce tableau à cause de l'expression dramatique qu'on y trouve. De là mon erreur sur la manière de comprendre la peinture, erreur qui a duré assez longtemps. — Je reviens à mes noms de Milan. C'est peut-être la seule trace qui reste aujourd'hui de ce qui fut ma vie! — En vérité, je voudrais savoir si elle existe.

Ce serait une folie... Et pourquoi serait-ce une folie? Autant vaut pour moi, après tout, courir en chemin de fer, ou me promener dans les rues de Milan, que me morfondre dans cette solitude. Si petit que soit le plaisir que j'en aurai, ce sera encore un plaisir, c'est-à-dire une chose à quoi je ne suis plus habitué. Et puis, il ne sera pas si petit. Pour quelques jours, j'aurai un but.

J'ai encore le même sac de voyage. Je vais y mettre mon carnet, — et dans le carnet, les deux violettes... — C'est incroyable, mais me voici, pour un moment en pleine action : quelque chose m'intéresse! Je vais faire monter ma malle : dans quarante-huit heures je serai là-bas. Allons et tentons!

14 février.

Cette date est la dernière que je mettrai : je prévois que mes journées vont être fort occupées, et je remplirai ce journal au hasard du temps que j'aurai.

Quarante-huit heures de chemin de fer sans m'arrêter, une demi-journée de carnaval, une soirée de bal masqué, un souper : enfin il est trois heures du matin, et j'ai le droit de me sentir fatigué : je vais seulement commencer mon récit, je l'achèverai plus tard.

Je suis arrivé à une heure de l'après-midi, et après un peu de toilette et un repas bien arrosé, me suis mis à parcourir les rues. Puis j'ai cherché dans la rue qui débouche sur la place du Dôme (je n'en sais même pas le nom) la maison d'autrefois et le balcon, et je les ai retrouvés; mais, ce que je ne pouvais espérer, j'ai retrouvé aussi la belle jeune fille! Elle paraît maintenant vingt-cinq ans environ, et est plus belle qu'auparavant. La figure a pris du caractère. Le palais appartient à sa famille ; un passant me l'a dit. Comme jadis, elle jetait des *coriandoli;* il semble qu'elle veuille faire comme tout le monde, mais ne s'en amuse pas autrement. Il y avait tout un groupe sur le balcon : un peu plus loin qu'elle, un homme jeune lui a répondu deux ou trois fois

D'un air d'aisance conjugale,

c'est-à-dire en bâillant. Il a fini par allumer un cigare, et est rentré dans l'appartement.

A ce moment je suis allé me mettre à la même place qu'il y a cinq ans ; comme alors, j'ai reçu sans broncher la pluie des *coriandoli;* comme alors elle a cessé de m'en jeter au bout d'un instant ; nous avons échangé le même regard, mais ni l'un ni l'autre nous n'avons souri : elle a un peu rougi ; moi, j'ai baissé la tête et me suis éloigné ; puis je me suis retourné comme je l'avais fait jadis. Elle m'avait suivi des yeux : nos regards se sont de nouveau rencontrés... En vérité, c'était hier que pour la première fois nous nous étions vus ! Les cinq ans avaient disparu, et, à ce qu'il semblait, pour elle comme pour moi. C'était une amie que je retrouvais, et mon cœur a eu des battemens de plaisir. La tête pleine de sa pensée, j'ai erré par les rues, mais sans rien voir ni rien entendre. Enfin, comme la nuit venait, je n'ai pu résister à la tentation : je me suis promis de rester à distance, mais je suis rentré dans la rue au balcon. Faut-il croire que le hasard s'en mêle ? j'étais bien loin : je ne sais pour quelle raison elle s'est tournée de mon côté, et m'a reconnu. J'ai tout de suite rebroussé chemin et me suis perdu dans la foule. Je suis allé dîner et m'habiller, et à onze heures j'entrais à la Scala. J'avais pris une loge. Il y avait déjà beaucoup de monde quand je suis arrivé : une heure après, la salle était pleine. Naturellement cette loge, où j'étais seul, attirait l'attention.

A plusieurs reprises, j'ai vu un domino bleu, qui passait au bras d'un cavalier en habit noir, lever la tête pour me regarder. Je l'ai, chaque fois, suivi des yeux un instant ; puis, ne connaissant personne ici, j'ai pensé qu'il y avait quelque méprise, et n'y ai plus songé.

Au bout d'une demi-heure, on a frappé à la porte de ma loge. L'idée du domino bleu s'est présentée à mon esprit ; mais je me trompais, ou plutôt je n'avais deviné qu'à demi. C'était bien un domino, mais un domino noir. La dame était assez grande, svelte, élégante.

Elle est entrée, a tiré la porte de la loge.

Je lui ai présenté un siège ; et nous sommes restés un instant sans parler. Elle devait être émue, car sa poitrine se soulevait avec force.

Enfin, d'une voix un peu entrecoupée, elle m'a dit en toscan :

— Vous voilà donc de retour ici, après si longtemps ?

J'ai répondu en hésitant :

— Vous êtes la dame du balcon ?

— Oui !

Elle tenait entre ses mains réunies son éventail et son mouchoir.

Avec une sorte d'exaltation, j'ai saisi ces mains, je les ai serrées l'une contre l'autre d'un mouvement irrésistible, — et les ai portées à mes lèvres :

— Qui que vous soyez, soyez bénie pour ce souvenir!

Elle, avec douceur :

— Vous êtes malheureux?

— Oui,... non,... je l'ai été.

— Cela se lit sur vos traits. Comme vous êtes changé, pâli et maigri!

— Et vous, vous avez toujours votre charmant visage d'autrefois.

Elle secoua la tête :

— J'ai bien changé aussi.

— Autant que j'ai pu en juger d'un peu loin, je vous assure que non. Vous êtes une jeune femme, alors vous étiez une jeune fille, voilà tout. Votre visage est même mieux, il a pris du caractère.

Je parlais avec une sincérité où il n'y avait pas à se tromper.

— Peut-être : je ne me connais pas moi-même.

— Cela vous contrarierait-il d'ôter votre masque? Puisque je sais...

Elle regarda derrière elle.

— La porte est bien fermée, et vous y tournez le dos.

— C'est vrai.

Elle rejeta son capuchon, défit les cordons de son masque.

Je restai un instant à contempler cette noble figure, ces beaux yeux au regard candide.

Elle fit un mouvement pour remettre son masque.

— Oh! non! Pourquoi?

— Parce que la vue de mon visage vous fait mal.

— Cela va passer... Tenez, cela passe.

— Pourquoi ne pas laisser couler vos larmes? Croyez-vous que je vous mépriserai parce que vous avez un cœur?

— Non, certes, mais les voici rentrées. Et maintenant je suis bien heureux de vous voir. Comme c'est aimable à vous d'être venue! comme vous êtes bonne!

— Non, c'était si naturel. Tout à l'heure je vous ai vu en passant devant votre loge. Vous faisiez bonne contenance, mais il y avait quelque chose sur votre visage que le chagrin y a mis et que rien ne peut enlever.

— C'est vous qui étiez en domino bleu?

— Oui : j'en ai changé pour qu'on ne me reconnaisse pas.

— Et c'est pour moi que vous prenez tant de peine ! Vous voyez bien que vous êtes bonne.

— J'ai eu moi-même mes heures de chagrin. J'ai fait alors cette expérience, que parfois quelques mots dits avec une sympathie sincère, le son d'une voix amie, un regard qui montre qu'on vous comprend, mettent sur les plus cruelles blessures un baume qui en endort un temps les douleurs. J'ai voulu faire cela pour vous.

— Et vous avez réussi. Il y a dans un regard affectueux un charme irrésistible : je suis en ce moment devant vous comme dans une extase. Il me semble que je fais un rêve, et j'ai peur d'un mouvement qui le fasse évanouir.

— Pourquoi êtes-vous revenu à Milan?

— Il y a trois jours, j'étais au bord de la mer, à une extrémité de la France. J'étais dans ma chambre, le soir, et je faisais, en tisonnant mon feu, des réflexions assez tristes ; j'ai songé que nous étions le 11 février, et que précisément à pareille date, cinq ans auparavant, j'étais parti pour l'Italie, que j'avais vu le *carnavalone* à Milan, que je n'étais pas trop gai, et que dans une rue près du Dôme, une jeune fille, — chez qui j'avais trouvé une ressemblance extraordinaire, toute particulière, — m'avait jeté des *coriandoli*, puis ensuite avait cessé, probablement en s'apercevant que sa vue m'intéressait tellement que je ne songeais pas à me garantir. J'ai songé ensuite à deux noms que j'avais gravés à cette époque au haut de la flèche du Dôme : je me suis dit qu'ils y étaient peut-être encore ; puis l'idée m'est venue de m'en assurer... et je suis parti.

— Et vous avez fait quatre ou cinq cents lieues seulement pour vous assurer si deux noms n'avaient pas été effacés?

— Quoi d'extraordinaire? tout dépend des circonstances. J'aurais aussi bien fait mille lieues, et sans y avoir plus de mérite. J'ai été heureux tout le temps de mon voyage : j'avais un but!

— *Povero !*

J'ai pris de nouveau une de ses mains et l'ai portée à mes lèvres. Elle a fait un mouvement pour la retirer.

— Pourquoi? Vous ne sentez pas de quelle façon je baise votre main? C'est mon âme tout entière qui me vient aux lèvres!

— Oui, je le sens, mais j'ai peur... quoique cette loge soit assez profonde.

— Peut-être avez-vous raison.

— Et maintenant, continuez votre récit.

— Je suis arrivé aujourd'hui à une heure. C'était le dernier

jour de *carnavalone*, et je me suis hâté de venir sous votre balcon. C'était la seule chance que j'eusse de vous retrouver. Je me suis mis à la même place... C'est-à-dire, avant, je vous avais regardée et j'avais vu votre mari vous répondre plusieurs fois. Quand il a été parti, je suis allé me mettre à la place d'autrefois. Comme alors, au bout d'un instant, vous avez cessé de me jeter des *coriandoli;* nous nous sommes regardés, et il m'a semblé, chose presque impossible, que vous me reconnaissiez.

— C'est vrai : je vous ai reconnu à l'expression de votre regard. Elle m'avait beaucoup frappée il y a cinq ans. Et ensuite?

— Ensuite, j'ai erré par la ville, mais sans rien voir ni rien entendre; je ne pensais qu'à vous. Je n'ai pas su résister au désir de vous revoir, mais de loin, car vous avez remarqué, n'est-ce pas, que j'étais resté à bonne distance?

— Oui, et c'est ce qui m'a touchée. Vous teniez à me voir pour votre propre plaisir, et non pas pour que je m'en aperçoive. Donc, c'était sincère.

— Bien sincère. J'avais remarqué le domino bleu, ce soir, mais je n'avais pas songé que ce fût vous. Cependant, dès vos premiers mots, vous avez vu que je vous ai devinée.

— C'est vrai. Vous aviez donc supposé que je viendrais?

— Comment l'idée pouvait-elle seulement m'en venir?

— Alors... vous trouvez que ce que j'ai fait est extraordinaire?

— Il me semble que, à plaisir, vous vous cherchez querelle à vous-même. Ai-je pensé que vous viendriez? C'est que quelque chose dans votre manière d'être me l'a donné à penser. N'en ai-je pas eu l'idée? C'est que votre démarche est si extraordinaire que je ne vous en aurais pas crue capable.

— Cela vous fait rire, mais au fond il y a quelque chose de cela dans ma pensée.

— Il y a même tout de cela, ce qui est injuste. Voulez-vous me permettre de vous rappeler les déductions successives que vous avez faites? Voici un homme qui a eu de grands chagrins. Il s'est souvenu de moi après plusieurs années, et comme autrefois, à la même place, il semble éprouver le même plaisir à me voir. Il ne cherche pas à me connaître, à m'obséder, puisque, comme il y a cinq ans, il s'est éloigné sur-le-champ, et que la seconde fois il m'a regardée de très loin. Je sais ce que c'est que le chagrin : peut-être lui ferais-je un peu de bien en lui parlant, et je crois que je puis essayer, puisqu'il ne semble pas homme à en abuser.

— C'est cela de point en point : c'est même étonnant!

— Mon Dieu, vous m'en avez assez dit tout à l'heure pour me rendre la tâche facile.

— Ainsi vous ne blâmez pas cette équipée?

— Tout dans ma manière d'être doit vous prouver le contraire.

— Il est vrai.

Son visage avait repris une expression de confiance joyeuse, après avoir passé successivement par celles de la surprise, puis du regret. La surprise, je ne me l'expliquais pas; le regret, il n'y avait aucun doute possible.

Je continuai :

— Maintenant que ces vilaines pensées sont chassées, reprenons notre conversation. — Vous ne sauriez croire quelle impression de bonheur votre présence me donne. On dit dans mon pays qu'à quelque chose malheur est bon : pour la première fois je le crois.

— Ainsi je vous suis bonne à quelque chose?

— Ne le voyez-vous pas sur mon visage?

— Oui, vous avez l'air... presque radieux!

— Quel changement avec tantôt? Constatez-le vous-même.

Un nuage passa sur son front.

— Oui, mais vous autres, Français, faites toujours des complimens. Il y a votre fameuse galanterie française.

— La galanterie n'a que faire ici, et pour deux raisons : d'abord, parce que vous n'y prêtez pas; ensuite, si vous le permettez, un peu à cause de moi-même, qui n'y prête pas non plus.

J'étais devenu sérieux, et voyant ma sincérité, elle eut un joli regard, si aimable, si jeune!

— J'aime à vous entendre parler ainsi. Si vous restez toujours tel que vous êtes en ce moment, moi aussi je serai bien heureuse, parce que...

— Vous verrez que je ne suis pas indigne d'être votre ami.

— Comment devinez-vous encore?

— Votre visage parle pour vous. Eh bien! si moi je puis à mon tour vous faire un bien petit plaisir, j'ose vous promettre que vous me donnerez part à votre amitié.

— Et vous ne changerez pas?

— Non. Je me connais. Avec une nature moins... moins élevée que la vôtre, je n'oserais pas être aussi affirmatif. Avec une noble créature comme vous, je réponds que je ne changerai pas.

Ceci avait été dit d'un ton à la fois ferme et respectueux.

— J'ajouterai, pardonnez-moi tant d'orgueil, que vous êtes mariée, et qu'il y a là un état particulier au sujet de quoi j'ai des idées peut-être singulières, mais que rien ne changerait. Je puis

partager votre amitié, qui est libre : je ne partagerais pas... un sentiment plus vif, qui ne le serait pas. Votre plus cher désir, je le vois, et cela vous fait honneur, est que cet autre sentiment soit laissé complètement à part. Cette manière de voir toute seule vous assure mon respect : s'il n'en était pas ainsi, je... pardonnez-moi encore une fois, je ne pourrais pas vous estimer, et il m'est impossible d'aimer les gens que je n'estime pas!

Elle me regarda bien dans les yeux.

— Est-ce pour toujours que vous parlez ainsi?

— Pour toujours. Rien de bas ni de vulgaire entre nous ; je ne vous permettrais même pas de faire un mensonge pour moi : j'en rougirais pour tous les deux.

— Jamais personne ne m'a parlé ainsi!

— C'est que jamais personne ne vous a jugée au vrai.

— Vous me placez trop haut.

— Autant que je puis en juger, simplement à votre hauteur. Vous êtes de grande race, cela se devine à tout, et belle race ne ment pas. Maintenant, avant d'aller plus loin, réfléchissez bien. Ne songez qu'à vous-même. Je suis libre, vous ne l'êtes pas. S'il y a des risques, ils sont tous pour vous; pour moi, il n'y en a pas. Ne vous laissez pas entraîner par le plus beau des sentimens, la pitié. Je ne suis pas déjà très heureux. Quel nouveau chagrin pour moi si je vous attirais quelque malheur!

— C'est tout réfléchi : je ne crains rien. Mais peut-être vous-même...

— En vérité, je crois que vous n'avez jamais rencontré sur votre chemin que des égoïstes!

— Je vous ai blessé, j'ai eu tort.

— Avez-vous confiance?

— Oui. Maintenant j'ai une grâce à vous demander. Ne cherchez jamais à savoir qui je suis. C'est beaucoup prétendre, je le sais. Y consentez-vous?

Mon visage se rembrunit. Elle s'en aperçut et reprit :

— S'il peut vous suffire de savoir... J'appartiens, comme vous l'avez deviné, à une des premières familles de la Lombardie. Moi-même, je ne vous demande rien. Je ne veux rien savoir de vous. Je me fie en vous.

— Je n'ai rien à vous cacher. Je suis le comte de R***, mon nom est bien connu.

— Si connu qu'il soit, le mien le vaut. Acceptez-vous?

— Le sentiment dont nous avons parlé est de ceux qui demandent une confiance absolue. Je n'ose plus vous promettre que j'aurai cette confiance.

Elle réfléchissait, toute perplexe.

— Écoutez, dit-elle enfin : je puis vous assurer que, pour vous cacher mon nom, je n'ai aucune raison qui, si vous la connaissiez, fût capable de vous éloigner. Ce n'est qu'un caprice, un véritable caprice; pas autre chose. Je vous promets même qu'un jour, non seulement vous saurez mon nom, mais vous serez reçu dans ma famille. Jusque-là, donnez-moi cette petite satisfaction de rester pour vous une inconnue.

J'hésitais encore.

— Je n'ai qu'un but : devenir votre amie sans que vous me connaissiez. Je vous jure que je n'en ai pas d'autre.

Je finis par me mettre à rire.

— Soit, je vous promets que jamais je ne chercherai à savoir qui vous êtes.

— Promesse sérieuse?

— Promesse d'honneur.

— Oh! que je suis contente! C'est bien à vous! Alors, vous voilà mon ami?

— Oui, et vous mon amie.

— Comme ce nom est charmant! Au sens où nous le prenons cela sonne si joliment.

— Pas encore pour vous comme pour moi! Songez donc : il y a trois jours, seul au monde; aujourd'hui, une amie comme vous!

— Vous me conterez votre vie?

— Si vous y tenez. Aujourd'hui, laissez-moi l'oublier et ne vivre que dans le présent. Depuis un certain temps, je n'ai que trop vécu dans le passé.

— Je le comprends. Resterez-vous longtemps ici?

— Cela dépendra de vous.

— Vous resterez donc pour moi?

— Oui.

— Que c'est bien!

— Je vous assure que non. Ici, je me rattache à l'espérance.

— Vous allez me rendre fière. Comment vous appelez-vous?

— Je vous l'ai dit, le comte de R***

— Non, votre nom de baptême.

— Maxime. Mes amis m'appellent Max.

— C'est un nom italien, Massimo!

— Et...

Je m'arrêtai.

— Qu'alliez-vous dire?

— Rien.

— Si. Ah! vous alliez me demander mon nom.

— Je me suis rappelé que je n'avais rien à demander.

— Cela ne va pas jusque-là. Voulez-vous m'appeler... Marchesina? On m'appelle toujours ainsi.

— Volontiers. Vous avez l'air bien fatigué.

— Vraiment? Je n'ai cependant pas de raison. Ah! si!

— Qu'y a-t-il?

— C'est à peine croyable, mais j'ai oublié de dîner. Il y avait un grand dîner chez mon oncle. J'ai dit que j'avais mal à la tête pour ne pas y aller. Je savais que j'y resterais jusqu'à minuit, et je tenais à venir ici, un pressentiment. Et comme les domestiques avaient congé, je n'ai pas voulu les faire rester; si bien que je n'ai rien mangé.

— Voulez-vous souper?

— Oh! souper!

Son visage prit une expression à la fois réfléchie et joyeuse.

— Oui, j'aimerais bien souper.

— Eh bien! allons!

— Mais... Est-ce que cela peut se faire?

— Pourquoi pas?

— Vous ne me blâmerez pas? Voilà ce que je veux dire.

— Non, puisque je vous le propose.

— Alors, quand vous me proposez une chose, je puis toujours accepter sans hésitation?

— Sans doute.

— Vous me prenez en votre sauvegarde?

— Naturellement.

— Et je n'ai qu'à laisser faire ma fantaisie : vous vous chargez de la régler?

— Vous l'avez dit.

— Allons, c'est charmant. Cependant... n'est-ce pas bien léger à moi d'accepter ainsi?

— Pas avec moi. N'oubliez pas nos conventions.

— C'est vrai. Cependant il me semble que je fais mal, et pourtant cette partie improvisée me tente. J'ai tant entendu parler des soupers qu'on fait en carnaval, et croiriez-vous que je n'en ai jamais fait un?

— Vous avez ici une occasion toute trouvée. La question est seulement de savoir si vous pouvez rentrer aussi tard : c'est à vous à décider.

— Oui, je le puis : j'ai une grande liberté.

Malgré tout, j'étais un peu perplexe. Il n'y avait pas là, pour moi, une de ces aventures comme tout homme de plaisir

en compte tant dans sa vie. Et par suite de la disposition d'esprit où j'étais, comme aussi de la beauté, du rang de la jeune femme qui se trouvait devant moi, je me sentais pour elle l'intérêt le plus vrai : j'aurais été désolé de lui voir faire quelque chose qui l'amoindrît à mes yeux.

Devina-t-elle ce qui se passait en moi? Son air de joie et d'insouciance disparut, et elle me dit :

— Tout bien considéré, je ne ferai pas ce qui est une vraie folie. Je vais partir, mais pour rentrer chez moi.

Elle avait, en parlant ainsi, la figure dépitée d'un enfant qui voit lui échapper une partie longuement projetée. C'était si vrai, si parfaitement innocent, que j'eus scrupule, presque honte de la priver de son plaisir, et avec gaîté :

— Ne changeons rien à votre projet. Maintenant, c'est moi qui vous demande comme une grâce de ne pas renoncer à ce souper dont vous vous faisiez une fête. Je vous assure, je vous atteste que je n'y vois nul inconvénient : pardonnez à ma figure maussade de tout à l'heure.

— Oui, mais vous m'avez gâté toute ma joie!

— Je le regrette d'autant plus. D'ailleurs, si vous compreniez bien ce qui se passait en moi, peut-être ne seriez-vous pas mécontente du sentiment où j'obéissais. La vérité, c'est que je prends très au sérieux, trop au sérieux peut-être, ce rôle d'ami vigilant et scrupuleux que vous me faites le très grand honneur de m'attribuer. Et comme il arrive toujours aux choses dont on n'a pas l'habitude, j'ai un peu exagéré.

Son joli sourire lui revint.

— Mais alors, j'ai à vous remercier : voilà un sentiment dont, en effet, je me sens fière.

— Vous ne m'en voulez plus?

— Je ne vous en ai pas voulu, mais cela m'avait attristée.

— Alors, remettez votre masque, et partons. Laissez-moi réparer ma maladresse.

En sortant de la loge, je lui présentai mon bras, et j'éprouvai un indicible plaisir à sentir s'avancer à mon côté cette belle jeune femme svelte, souple, avec sa démarche de nymphe. Son bras posait bien franchement sur le mien avec une confiance qui me ravissait.

Il y avait dix voitures pour une, et je fis conduire à un restaurant très à la mode, galerie Victor-Emmanuel.

Je demandai un petit salon et donnai mes ordres. On mit les deux couverts près du feu, de chaque côté de la cheminée. Je dis tout bas de placer le mien de l'autre côté de la table. J'avais

commandé d'apporter en une seule fois, sur des plateaux, tout un souper froid.

Quand on eut servi :

— Maintenant vous pouvez ôter votre masque et votre domino. Personne ne nous dérangera. Gardez d'ailleurs le masque à votre portée.

Elle ôta son masque, laissa tomber son domino, et se mit devant la cheminée pour arranger ses cheveux.

J'étais assis dans un fauteuil, assez loin d'elle ; au bout d'un instant elle se tourna vers moi, et avec un aimable regard :

— A quoi pensez-vous?

— Je pense que je suis bien heureux.

— Rien d'autre?

— C'est bien assez.

Et en effet, j'éprouvais la sensation d'un bonheur bien réel, de ce bonheur qu'un moraliste avait probablement en vue quand il écrivait cette phrase : « L'on peut être touché de certaines beautés si parfaites et d'un mérite si éclatant que l'on se borne à les voir et à leur parler. »

La jeune marquise semblait une statue de Diane enfermée dans une robe de satin noir ornée de guipure ancienne aux poignets et au col. Pas d'autre bijou qu'une perle énorme en forme de poire, montée en broche à la vénitienne, et tombant sur la poitrine ; ses cheveux blonds, épais, un peu ondés, étaient relevés en une lourde torsade derrière la tête. Ses yeux noirs, ses sourcils bien dessinés, et ses cils très longs et légèrement relevés, faisaient ressortir la pâleur mate, tout italienne, de son teint.

— J'ai bien faim, dit-elle, et si vous le voulez...

— Sans doute. Je vais vous servir.

Et j'allai m'asseoir à ma place.

— Pourquoi vous mettre si loin?

— Vous êtes trop bonne, mais je crains un peu le feu. Si vous le voulez bien, je resterai ici.

Les perdreaux froids étaient tendres, le vin de France pas sable : je me laissai tenter moi-même, et nous commençâmes un souper tout à fait joyeux. La première faim apaisée :

— Grâce à vous, dit-elle, je fais la plus charmante partie!

— Êtes-vous vraiment contente?

— En doutez-vous ?

Puis, poussant un éclat de rire :

— Ah! si mon oncle me voyait! car, en ce moment, nous sommes déjà en carême. Mais ces perdreaux sont si bons! Voyons,

faites quelque chose pour moi. Je n'aime pas à vous voir là... on dirait que vous êtes en pénitence. Venez vous mettre de l'autre côté de la cheminée : de cette façon mon plaisir sera complet.

— Merci, je suis mieux ici.

— Non ! C'est par délicatesse, par discrétion.

Elle se leva et vint prendre mon couvert.

— Vous allez m'obliger à faire le service...

Elle s'arrêta, et nous restâmes les regards plongés dans les regards l'un de l'autre.

Je croisai mes bras et baissai les yeux. Elle recula d'un pas, puis alla reprendre sa place. Il y eut un silence.

Enfin, d'une voix un peu hésitante :

— Pourquoi pâlissez-vous en me regardant? Est-ce que mon amitié vous fait mal? Je ne veux pas que mon amitié vous fasse mal! J'aimerais mieux ne pas être votre amie.

— C'est le jeu des lumières qui vous a trompée, ou, me voyant de plus près, vous m'avez mieux vu.

— En attendant, vous ne quittez toujours pas votre place.

— Tenez, je vais vous obéir, puisqu'il faut faire vos volontés.

Et, installé de l'autre côté, je soulevai mon verre :

— Signora marchesina! à la santé de cet oncle auguste qui frémirait s'il vous voyait manger du perdreau.

— Pourquoi dites-vous qu'il faut faire toutes mes volontés?

— Parce qu'on sent que vous y êtes habituée. Vous avez dû être très gâtée.

— C'est vrai, mais j'étais la seule fille : d'ailleurs, je n'en ai jamais abusé.

— Que pour obéir à toutes les fantaisies qui vous passaient par la tête. Vous avez les allures indépendantes qu'on ne trouve qu'aux enfans gâtés; ils les gardent plus tard toute leur vie; et c'est peut-être un de leurs plus grands charmes.

— Ceci, c'est la goutte de miel restée au fond du verre!

— Avant d'aller plus loin, laissez-moi vous expliquer une de mes habitudes. Les gens que j'aime ne doivent jamais prendre en mal ce que je leur dis, parce que jamais je ne les raille. L'idée ne m'en viendrait pas. Je plaisante souvent, mais sans aucun esprit de critique qui les puisse atteindre, surtout sans cesser un instant de leur vouloir tout le bien possible. Je ne puis...

Je m'arrêtai.

— Eh bien! pourquoi ne pas continuer ?

— C'était sans importance.

— Je ne le crois pas, car votre regard avait pris une très aimable expression.

— Plus tard, nous reviendrons sur ce sujet.

— Pourquoi pas tout de suite? Allons, un bel effort!

— Quel tyran vous faites! Voici : Je ne puis aimer à demi. J'aime sans restriction. Par suite, l'idée de froisser si légèrement que ce fût des gens que j'aime ne saurait me venir.

— Et je fais partie de ces gens?

— Vous n'en faites pas partie, vous êtes, à vous seule, tous ces gens. Je n'ai absolument aucune affection au monde. Petite ou grande, quelle qu'elle soit, celle que je commence de ressentir pour vous est la seule que j'aie. Si vous voulez bien l'accepter, fiez-vous-y et jouissez-en largement... Vous auriez peine à l'épuiser. N'en abusez pas, car je ne vous laisserais pas faire. Surtout rendez-la-moi : j'ose dire que je le mérite, ou qu'elle le mérite, comme vous voudrez.

Elle avait écouté toutes mes paroles avec la dernière attention dans un silence grave.

— Tout ce que vous me dites là est bien beau, bien tentant et bien séduisant pour moi. Si vous saviez...

— Je sais, ou plutôt je devine. Vous avez besoin d'être aimée.

— C'est vrai ; à quel point, vous ne sauriez l'imaginer. Une fois, une seule fois, j'ai cru être aimée. Je me suis aperçue ensuite que je m'étais trompée. Oh ! pas qu'on m'avait trompée : non, non, je n'ai pas à me plaindre. Mais il m'en est resté une défiance incurable. Il faudra me pardonner, elle ne passera pas sur-le-champ. Savez-vous ce qui m'a décidée à vous parler et m'a inspiré confiance?

— Vous me l'avez dit : le fait que j'avais cherché à vous revoir, mais non à être vu.

— C'est cela : il y avait là quelque chose de sincère.

— Écoutez-moi. Je suis comme tous les êtres humains, valant en somme assez peu de chose; mais, pour ce peu que je vaux, je ne perds pas à être connu.

— Je suis sûre, au contraire, que vous valez beaucoup.

— Nullement. Ma seule qualité est d'être un cœur honnête, par conséquent sincère. Je ne vous tromperai pas. Ne me trompez pas non plus ; je ne vous le pardonnerais pas : vous-même devez admettre que c'est une chose sur quoi on ne peut passer. Le reste me fera mal peut-être, mais je l'admettrai. Je sais trop la vie et le cœur humain pour trouver qu'on ait le droit de reprocher à qui que ce soit son indifférence ou la cessation de ses sentimens. On l'a dit : « le cœur a ses raisons ! » nul n'a le droit de l'accuser.

— Encore une fois, personne ne m'a jamais parlé ainsi.

— Cela prouve que les gens ne savaient pas la vie; moi je la sais, et surtout j'ai été raisonnablement malheureux. Croyez-moi, il faut vraiment avoir vidé la coupe jusqu'à la lie, pour en être réduit à la curiosité de venir voir de si loin si deux noms sont encore gravés au haut de l'escalier d'une flèche d'église!

— C'est vrai.

— Maintenant, parlons de vous. Mes chagrins, c'est le passé : vous, c'est l'avenir. Avez-vous bien réfléchi? êtes-vous sûre que cette amitié, très belle, très noble, qui ne sera jamais qu'une sainte amitié, vous n'aurez pas à en souffrir? Le monde n'y croira pas.

— Le monde ne la saura pas, et lorsqu'il la saura, il y croira. A moins que vous-même...

— C'est la seconde fois que cette agréable pensée vous vient, et pour la seconde fois, je vous réponds : Il semble que vous n'avez jamais connu que des égoïstes.

— C'est vrai, vous avez raison.

Elle se leva et me tendit la main.

Je me levai aussi, et, en m'inclinant, lui donnai une poignée de main à l'anglaise ; puis je reculai de deux pas.

De nouveau elle me regarda jusqu'au fond des yeux, et avec une expression si complexe, que je ne pus m'empêcher de lui demander à mon tour :

— Quelle est cette pensée que vous venez d'avoir?

— Que si vous êtes heureux que nous nous soyons rencontrés, je suis, moi aussi, bien heureuse et que...

En ce moment un bruit de voix se fit entendre dans l'antichambre sur laquelle ouvrait la porte de notre salon.

Elle devint tout attentive et pencha la tête pour écouter. Le bruit des voix se rapprochait.

Une d'elles, sonore, impérieuse, dominait les autres. J'allai m'adosser contre la porte. La Marchesina sembla avoir un moment de frayeur, mais cela ne dura pas.

Elle se redressa de toute sa hauteur; son visage prit une expression de noblesse, de joie, de triomphe même.

— Il y a, dit-elle, de bizarres rencontres dans la vie! — Puis, s'approchant de moi :

— Soyez mon ami! soyez-le toujours! Je serai si fière de vous!... Me le promettez-vous?

— Oui, du fond du cœur!

— Merci. Maintenant, laissons passer un instant, et partons. Il doit être très tard.

Je tirai ma montre.

— Deux heures et demie.

— Je craignais qu'il ne fût plus tard. Vous verrai-je demain?

— Si vous le permettez.

— Le soir, une servante à moi vous attendra, — voyons... — Au coin de la contrada dell'Orso. Voulez-vous à onze heures? Tout le monde au palais sera couché, et...

— Pardon, je crois vous avoir dit que je ne voulais pas me cacher.

Elle rougit et baissa la tête, puis réfléchit.

— Soit. Voulez-vous vous trouver demain au Dôme, dans la troisième chapelle de gauche en entrant, à cinq heures et demie?

— J'y serai, je vous remercie.

En descendant l'escalier, elle regarda de tous les côtés, craignant quelque rencontre. Il n'y en eut pas.

Je fis signe à une voiture, et elle donna l'adresse au cocher.

Nous nous arrêtâmes devant un palais de belle apparence, mais qui n'était pas celui où je l'avais vue d'abord. Je voulais descendre pour l'aider. Elle me demanda de ne pas le faire, me donna une franche poignée de main, alla sonner, et, avant de disparaître dans la porte, se retourna et fit encore un signe gracieux.

J'étais tellement fatigué que je dormis d'une traite jusqu'à midi : en m'éveillant, mille sensations confuses s'emparèrent de moi tout d'un coup. Je me crus au bord de la mer; ensuite je sentis le mouvement du wagon, j'entendis le sifflet de la machine; puis il y eut des cris de masques; — enfin, sur la tenture foncée d'un petit salon, je vis se détacher la radieuse figure d'une Italienne de la Renaissance, dans toute sa poésie et sa grâce... et seulement alors le sentiment de la réalité me revint.

Trois jours avaient changé ma vie : dans quelques heures, j'allais revoir la jeune femme qui me témoignait une confiance si touchante; ce n'était pas un rêve, cela était. J'eus une impression de joie, et, presque aussitôt, une autre, pénible, causée par des pensées désagréables et que je ne pouvais réussir à repousser entièrement.

Je me prenais d'un intérêt subit, je créais un but à ma vie sans transition, et combien cela allait-il durer et quelle serait la fin? Il y avait dans cette jeune femme des côtés bien beaux, bien séduisans; mais qui était-elle, au vrai?

Probablement une de ces grandes dames italiennes comme j'en avais rencontré autrefois, comme je savais qu'il en existait

encore, qui ont des idées, un caractère à part; femmes sans danger pour un de leurs compatriotes élevé dans les mêmes conditions d'habitudes, mais redoutables pour l'étranger qui leur livre son cœur en proie, et paie tôt ou tard par les désenchantemens les plus cruels la folie d'avoir caressé un beau rêve. Au bout de tout cela, qu'allais-je trouver? Presque sûrement un nouveau chagrin, de nouvelles désillusions, — sans compter les coups de stylet, le soir, à quelque coin de rue.

Ceci, encore, c'était une émotion, la perspective d'une action, du réveil de la vie physique qui cherche à se garder; mais le reste? Après tout, à quoi bon tant réfléchir? J'avais là une occupation de l'esprit : autant de gagné sur le temps, cet ennemi implacable des malheureux.

Je m'habillai, sortis prendre l'air, et, après avoir déjeuné, montai au haut de la cathédrale. Avec un battement de cœur, je cherchai les deux noms jadis gravés. Ils y étaient toujours. Avec quelle émotion je les regardai! Cinq ans avaient passé, et là du moins rien n'était changé. Que de choses, que d'événemens dans ces cinq ans!

Je redescendis lentement, cherchai, en traversant le Dôme, la troisième chapelle, bien reconnaissable à ses armoiries accrochées de chaque côté de l'autel, puis j'allai m'asseoir dans un café, et me plongeai dans la lecture des journaux.

Trois heures sonnèrent : je rentrai à l'hôtel et me mis à écrire. Je tirai ensuite de son étui une excellente arme américaine de Colt, j'y glissai les six cartouches et la mis dans ma poche de poitrine : il y a des aventures dont on ne sait jamais quels peuvent être les incidens.

J'avais encore une heure devant moi. Je gagnai l'Arc du Simplon et fis un grand tour : enfin, à cinq heures et demie, j'entrais dans le Dôme et me dirigeais vers la troisième chapelle.

Elle était ouverte : la nuit commençait à tomber, et en m'approchant je vis une dame en noir assise dans le coin le plus sombre. Comme je franchissais la grille, elle me dit à demi-voix : « Fermez la porte! » puis, quand je fus près d'elle, elle ajouta : « Ici, nous sommes chez moi. Cette chapelle appartient à ma famille. »

Nous causâmes, je ne sais plus de quoi. Elle était fort troublée, et moi, en la revoyant, j'avais oublié mes tristesses, mes ennuyantes pensées. Le temps passait vite, l'obscurité augmentait. Nous entendîmes six heures sonner, et elle se leva en disant :

— Il faut partir; nous pourrions encore rester quelques mi-

nutes, mais on va fermer et mieux vaut ne pas attendre le dernier moment.

Nous convînmes de la même heure pour le lendemain.

Ce jour-là, je fus aussi exact; comme la veille l'église était déserte, mais la grille de la chapelle était fermée, et, ne voulant pas m'arrêter, je passai, en longeant la nef.

Au même instant venait, en sens inverse, une femme mise comme les femmes de la classe moyenne, et la tête tellement enveloppée dans le voile de dentelle noire des Milanaises et dans un fichu de laine, qu'il était impossible de lui voir le visage. Arrivée presque à ma hauteur, il me sembla qu'elle allait s'arrêter, quand quelque chose, derrière moi, parut avoir attiré son attention, et elle continua sa route en pressant peut-être un peu plus le pas.

Je me gardai bien de me retourner, et prenant l'attitude d'un flâneur, je continuai de marcher lentement, en regardant les moulures de la nef.

Presque aussitôt, un homme de haute taille, d'un extérieur distingué, me dépassa en me jetant un regard de côté inquisiteur, soupçonneux et malveillant, malgré l'indifférence apparente de sa physionomie. D'aspect robuste, il pouvait avoir de trente-huit à quarante ans. Son visage avait dû être beau autrefois, mais était maintenant creusé et fatigué, avec quelque chose de sombre, de froid et de dur qui détruisait l'effet de la régularité de ses traits. Très brun de teint, la barbe, les cheveux et les yeux noirs, il n'y avait pas à se tromper sur sa nationalité : tout en lui était Italien.

Je continuai de m'avancer, toujours de l'air d'un visiteur, puis revins sur mes pas, sans me hâter, et cherchant du regard si la femme que j'avais remarquée ne m'attendait pas de quelque côté.

Je l'aperçus, en effet, qui se dissimulait à l'entrée, derrière un des énormes piliers qui séparent les nefs. Cette fois elle me fit un signe bien marqué. Sans rien changer à mon allure, je gagnai la place où elle était.

— Il faut être très prudent, dit-elle rapidement à voix basse. Mme la marquise ne viendra pas aujourd'hui. Peut-être demain matin, à dix heures, ici. Ne vous arrêtez pas. Soyez très prudent!

Les derniers mots furent dits avec une expression significative. Elle tomba ensuite à genoux et parut plongée dans ses prières.

Je m'éloignai, traversai l'église en largeur, puis remontai la

nef de droite, et, me dissimulant, à mon tour, derrière un pilier, tâchai de voir ce qui se passait de l'autre côté.

Bientôt je crus entendre le bruit très léger d'un pas, et je vis le promeneur dont j'ai parlé, descendant avec précaution la nef du milieu, en regardant autour de lui avec une attention extrême. Un peu avant la troisième chapelle, il rentra dans la nef de gauche et s'arrêta devant cette chapelle, puis, sans doute parce qu'il ne remarquait rien, continua de descendre.

J'en profitai pour me glisser, en remontant, jusqu'à la porte qui se trouve près de la fameuse statue de saint Barthélemy, et, traversant rapidement la place du Dôme, je gagnai la Piazza dei Mercanti. Là, j'entrai dans un café, cherchai un coin isolé, et, m'étant fait servir une boisson, me plongeai dans de nouvelles réflexions.

Il était bien évident que je me trouvais déjà aux prises avec l'élément dangereux. En tout autre pays, ce n'eût rien été : en Italie, cela pouvait devenir fort sérieux, le point d'honneur n'y consistant pas, comme en France, à attaquer son ennemi en face, mais plutôt à faire tout le contraire. Je connaissais assez les mœurs italiennes pour savoir que, pour peu que je devinsse l'objet de la haine d'un personnage de quelque importance, d'un instant à l'autre, fût-ce à dix pas d'un poste de police, je pouvais être attaqué à n'importe quelle heure de la soirée, si ce n'était même en plein jour. Sans doute cela n'arrivait plus aussi souvent qu'autrefois, mais enfin cela arrivait encore.

Ceci m'inquiétait peu : le chagrin a cette compensation qu'il dispose à courir les dangers les plus réels avec une complète indifférence : l'histoire du soldat d'Antigone est de tous les temps.

En revanche, il y avait, d'autre part, quelque chose de bien plus grave. Je n'étais pas seul en question : une femme jeune, d'un rang distingué, intéressante par la hauteur et le charme de son caractère, allait se trouver peut-être bien plus exposée que moi, et il m'était impossible de la protéger en rien.

Ceci constituait une lourde responsabilité, et j'avoue que je commençai de me sentir fort refroidi. L'idée de faire supporter par une autre personne les conséquences d'un esprit d'aventures développé chez moi par le sentiment de mes propres malheurs, je ne pouvais l'admettre.

Reculer dans mon intérêt personnel m'était impossible ; mais le faire dans l'intérêt d'autrui, n'était-ce pas un devoir ?

Je me promis d'avoir le lendemain une explication sincère et complète avec la jeune marquise, et, si ce que je supposais était à craindre pour elle, de l'engager à ne songer qu'à sa propre sûreté, et par suite à m'abandonner.

Je passai la journée à la Brera et me couchai de bonne heure.

Le lendemain à dix heures, en entrant dans le Dôme, la première personne que je vis fut une femme agenouillée et disant son chapelet devant la troisième chapelle. Elle paraissait avoir de trente-deux à trente-quatre ans, et attira mon attention par le contraste qu'offrait le type de sa physionomie avec celui qu'on rencontre d'ordinaire à Milan. Ses épais cheveux d'un noir bleuâtre, maintenus par une flèche d'argent, le fichu rouge qui entourait son cou un peu fort, ses larges boucles d'oreilles d'or, son teint excessivement brun, et surtout l'expression énergique de ses traits que je voyais de profil indiquaient un autre lieu d'origine.

J'eus une vague idée que c'était la femme qui m'avait parlé la veille,.. je ne me trompais pas.

Elle tourna la tête, en entendant le bruit de mon pas, et m'ayant regardé, fit un signe qui semblait signifier : « Attendez, je vais venir. »

Je m'avançai lentement, puis sans affectation, me retournai, juste au moment où elle se relevait et venait de mon côté.

Elle passa devant moi sans s'arrêter, traversa la nef, et se dirigea vers une sortie. Je la suivis. Elle coupa la place en biaisant, enfila une petite rue, et s'arrêta sous ce qui me parut être une porte cochère de médiocre hauteur.

En m'approchant, je vis que c'était l'entrée d'un passage, d'ailleurs fort sombre. Je m'y engageai, et au bout de quelques pas, trouvai la femme qui m'attendait dans le coin le plus obscur.

— Eh bien ! qu'y a-t-il ?

— La pauvre Mme la marquise ne peut pas sortir en ce moment. Elle a pris froid l'autre soir au Dôme. Heureusement qu'elle n'est pas venue hier parce qu'il y avait du danger, sans cela elle serait plus malade encore.

— Le danger hier, c'était ce monsieur grand, brun, qui était dans l'église avec nous?

— Oui.

— Qui est-ce? car ce n'est pas le mari.

— Lui? oh non! merci à Dieu!

— Enfin, qui est-ce?

— Ah! *can della madonna!* (ici un signe de croix comme correctif du jurement). C'est un homme puissant, et c'est un grand scélérat! (*un gran' briccone!*)

— Mme la marquise ne court pas de danger?

— Non, pas le moindre, elle, mais Votre Seigneurie, il faut qu'elle soit bien prudente.

— Soyez tranquille. Avez-vous quelque chose d'autre à me dire?

— Non, — si, c'est-à-dire... la pauvre Mme la marquise est bien malheureuse. Je sais qu'elle voudrait tant voir Votre Seigneurie, mais elle n'ose plus lui demander de venir...

— Parce que j'ai refusé l'autre soir, mais comme Madame est malade, cela change tout.

— Ah! ce serait une « grande belle chose » si Votre Seigneurie voulait bien.

— Eh bien! nous allons faire cette « grande belle chose. » Une question seulement. Si je vais voir Madame, courra-t-elle un danger?

— Pas le moindre, par la très sainte Madone, pas le moindre. Je vous le répète, il n'y a que Votre Seigneurie. C'est surtout pour cela que Madame ne veut pas lui demander de venir. Madame m'avait défendu d'en parler, mais je sais qu'elle a bien du chagrin.

— Et où faut-il aller?

— Maintenant que Votre Seigneurie consent, j'ai peur. De vrai, comme je l'ai dit, ce serait une grande belle chose, mais s'il lui arrivait malheur!... Je ne sais plus... Votre Seigneurie veut-elle me permettre d'aller en parler à Madame? Je n'ose rien faire sans son ordre.

— Allez. Dans combien de temps serez-vous ici?

— Dans une demi-heure, juste.

J'attendis une demi-heure, trois quarts d'heure, enfin la femme reparut. Elle était hors d'haleine.

— J'ai dû faire un long détour, dit-elle, il m'a semblé qu'on me suivait.

— Eh bien! qu'a dit Mme la marquise?

— Elle ne voulait pas d'abord, et cependant elle était bien contente. Enfin, elle a consenti; mais il faudra venir très tard, c'est plus sûr, et vous resterez peu de temps.

— A quelle heure?

— A une heure après minuit. Je vous attendrai, contrada dell' Orso, dans un petit renfoncement près du coin de la contrada di Brera.

— Bien, c'est entendu.

— Que Votre Seigneurie soit exacte, si elle peut, afin que l'on ne me voie pas attendre. Si Votre Seigneurie pouvait changer de chapeau, c'est plus prudent.

— Je le ferai : à ce soir.

J'allai déjeuner, puis je me mis à flâner par les rues, me de-

mandant quelle mesure de protection personnelle je pouvais prendre, étant donné qu'il y a des circonstances où il ne faut se servir d'une arme à feu qu'à la dernière extrémité.

J'avais, tout en déjeunant, relevé sur le livre d'adresses de la ville plusieurs noms d'armuriers et de revendeurs.

Je finis par trouver, chez un de ceux-ci, un couteau de chasse d'occasion dont la lame était excellente : je l'eus presque pour rien. La pointe était intacte, et la poignée, ancienne, très bien en main. Je le portai chez un armurier qui se chargea de me le nettoyer en deux heures, et j'y fis mettre un ceinturon.

Cela me faisait une arme sûre, pratique, point encombrante. Quant à l'effet, il était moins ridicule que je ne l'aurais cru, ou plutôt ne l'était pas du tout, l'habitude qu'on a eue de porter un uniforme se sentant toujours, même après plusieurs années. J'avais pris, pour voyager, une *joppe* du Tyrol avec laquelle j'avais chassé l'année précédente. Avec son col et ses paremens verts, et mon ceinturon à la taille, j'avais une honnête tournure de *förster* allemand. Enfin on m'avait recommandé de changer de coiffure, et j'avais là un chapeau de montagne qui finissait le costume. J'attendis le moment précis de la tombée de la nuit, où le gaz n'est pas encore allumé, et sortis enveloppé dans un gros pardessus.

J'allai dîner assez loin; mon dîner fini, je m'installai devant un verre de punch avec un bon cigare. Je restai jusqu'à la fermeture de l'établissement; il n'était encore que onze heures et demie, et ne sachant que faire, je pris une voiture et me fis conduire à la gare où j'attendis près d'une heure dans une salle; je partis enfin et marchai sans me presser.

Le temps était sec et clair, très froid d'ailleurs. Au milieu de la tranquillité de cette nuit d'hiver, on n'entendait que le bruit de mon pas qui résonnait sur le pavé gelé. Une heure sonnait à une église comme j'atteignais la contrada dell' Orso.

Au moment où j'arrivai, une silhouette noire se détacha de la muraille.

— Votre Seigneurie est exacte, tant mieux.

— Rien de nouveau?

— Rien si vous voulez, mais je ne suis pas rassurée; marchons vite.

— Vous êtes comme toutes les femmes...

— Moi! je suis de Castel San Pietro, dans les Romagnes, et avec mon père et mes frères, j'en ai vu bien d'autres chez nous!

— Alors qu'est-ce qui vous inquiète?

— Plusieurs figures que j'ai vues rôder cette après-midi.

Nous prîmes successivement deux rues et débouchâmes dans la strada del Pontaccio que je reconnus. Nous la quittâmes tout de suite pour entrer dans une sorte de ruelle un peu longue au delà de laquelle on apercevait un espace éclairé.

Au moment où nous nous y engagions, nous vîmes, à l'extrémité opposée, quelque chose se mouvoir.

— Les avez-vous vus? dit-elle.

— Je n'ai vu qu'une ombre.

— Non, vous n'y êtes pas habitué, ils étaient deux, j'en suis sûre. — Ah! en voilà un qui entre dans la ruelle. — Laissez-moi passer devant : moi, je n'ai rien à craindre. Je me trompe peut-être, enfin soyez prêt à tout.

La nuit étant claire, on voyait à peu près devant soi. Bientôt nous entendîmes un pas mal assuré, puis une sorte de chant, et à vingt pas, nous distinguâmes un homme qui marchait en battant la muraille, et parlait tout haut, un ivrogne évidemment. Il passa sans faire attention à nous, et continua sa route en chantonnant.

Ma conductrice s'arrêta au bout de quelques pas, et se colla dans l'embrasure d'une porte.

— Faites comme moi, dit-elle, sans cela avec la lumière de là-bas, on nous verrait causer. Venez tout près, j'engage Votre Seigneurie à ne pas aller plus loin. J'ai reconnu l'homme qui vient de passer.

— Mais c'était un homme ivre!

— Pas plus ivre que vous ou moi. C'est celui qui m'a suivie tantôt. Je l'ai reconnu à sa barbe et à son cou découvert. Voyons ce qu'il va faire.

L'homme était arrivé au commencement de la ruelle. Il parut s'arrêter et même se retourner. Se douta-t-il qu'on l'observait? Peut-être. Dans tous les cas, il reprit sa marche, tourna le coin et disparut.

J'avoue que je commençais à avoir quelques soupçons. Puis je ne sais quel sentiment de colère ou de honte, fort sot d'ailleurs, me poussa, et je dis :

— Eh bien! continuons-nous?

— Votre Seigneurie a tort. Il arrivera un malheur. L'autre homme est resté là-bas, et peut-être il n'est pas seul.

— La Signora a-t-elle quelque chose à craindre?

— Non.

— Est-ce bien sûr?

— Très sûr, aussi vrai que Votre Seigneurie a tort de s'entêter. Remettons cela à un autre soir.

— Alors, allons! Je ne crains rien pour moi.

— La volonté de Dieu soit faite!

Nous reprîmes notre chemin. Avant de déboucher de la ruelle, ma conductrice avança la tête; elle ne vit rien.

Nous étions sur une place formant un carré long. D'un côté, une église, San Marco : de l'autre, la façade postérieure d'un palais; aux deux bouts du carré, des maisons.

Nous tournâmes à gauche et marchâmes en rasant les murs. Puis, à l'angle de la place, nous remontâmes à droite, pour nous arrêter devant une petite porte qui s'ouvrait dans le mur assez haut qui précédait le palais.

La porte ouverte, nous nous retournâmes.

Tout était désert, tranquille, silencieux.

Je passai le premier, la femme ferma la porte sans bruit et me guida à travers une cour. Quelques marches, un corridor, puis il y eut un escalier, au haut duquel elle ouvrit une porte d'appartement. Elle prit une petite lampe tout allumée, nous traversâmes une première pièce, et entrâmes dans une sorte d'oratoire.

A peine y étions-nous qu'une portière se souleva, et la marchesina vint à moi d'un mouvement si rapide en me tendant les deux mains que j'eus à peine le temps de retirer mon chapeau.

— Que vous êtes bon d'être venu! Enfin vous voilà! Depuis une heure je ne vis plus!... Aucun danger, Beppina?

— En ce moment, non, madame; mais il ne faudra pas s'attarder.

— Sois tranquille.

Puis m'entraînant :

— Venez, — j'ai hâte de vous avoir à moi.

Nous passâmes par un couloir, dans une chambre haute, spacieuse, magnifiquement décorée, et garnie de meubles presque tous anciens, et véritablement somptueux.

L'énorme cheminée avait un feu flambant.

J'eus toutes les peines du monde à me défendre pour ôter seul mon pardessus.

D'un coup d'œil elle examina ma toilette de chasseur :

— Bravo! dit-elle. Voici qui est pratique. Quelle excellente idée!

Il fallut m'installer dans un fauteuil, me rapprocher du feu; puis tout à coup :

— Non, levez-vous encore!

Quand je fus debout :

— Mettez-vous près de moi. — Regardez!

Nous étions devant la glace, et la lumière des candélabres nous éclairait à plein.

— Regardez! Ne faisons-nous pas bien, l'un près de l'autre?

Alors, passant son bras sous le mien avec un joli mouvement plein de grâce :

— Comme vous êtes grand! Je ne suis pas petite, et près de vous j'ai l'air d'une enfant!

Et alors, en regardant ce beau visage, ces yeux éclatans, transfigurés par une joie enthousiaste, j'eus un instant de fierté, de bonheur et sans songer à ce que je faisais, je saisis sa belle tête à deux mains...

Elle n'eut même pas l'idée de résister, mais je vis dans ses yeux de l'étonnement, et une inquiétude mêlée de tristesse.

Je la tins ainsi un moment, la contemplant avec ravissement, puis je laissai tomber mes bras, reculai d'un pas et très doucement, confus :

— Vous pardonnez à votre ami de s'être oublié un instant?

Elle prit une de mes mains et la caressa doucement :

— Vous êtes mon noble ami, et le serez toujours, n'est-ce pas?

— Oui, toujours.

— Comme j'ai été désolée de ne pas vous voir ces deux jours-ci! Mais j'étais si malade, et mon médecin craignait une congestion, je ne sais quoi.

— Et maintenant?

— Oh! il n'y a plus de danger; seulement je ne puis pas sortir de quelques jours. Mais en fait de danger, il y en avait, il y en a encore un d'une autre nature, et je me reproche de vous avoir laissé venir.

— N'y pensez pas : je vous assure que vous vous exagérez les choses. Il n'y aurait pour moi de grave que le cas où votre mari interviendrait. On m'a assuré, — cette femme qui est venue me chercher, — que la personne que j'ai vue n'était pas votre mari : du reste, je le savais déjà, puisque j'avais vu votre mari sur le balcon : le reste n'est rien. Quelque singulier que cela puisse vous paraître, devant votre mari j'abandonnerais immédiatement le terrain. L'affection toute respectueuse, et qui restera toujours respectueuse, que j'ai pour vous a beau ne pas lui être une offense, je serais mal à l'aise à la défendre contre lui. D'abord quelques accomodemens que les passions modernes aient trouvés avec la conscience, j'estime qu'il n'y a pas deux sortes d'honneur, et n'entends pas plus être un larron au spirituel qu'au temporel. Puis, parce que je fais le cas le plus haut de votre amitié, il est nécessaire, il faut que vous puissiez m'estimer, mais il faut, je vous l'ai dit, que je puisse vous estimer aussi : en un mot, que nous ne fassions rien par quoi nous déméritions aux yeux l'un de l'autre.

— Alors, — entière franchise : — si j'étais femme à vous offrir, — ou peut-être, en effet, si je vous offre près de moi, cette place que les mœurs italiennes admettent, celle de cavalier servant, vous allez la refuser? Disons le mot, vous ne m'estimerez plus?

Sa physionomie était devenue intéressée, réfléchie, énergique. Son regard interrogeait le mien de toute sa puissance d'attention.

Il y eut un instant de silence : l'épreuve était décisive. Je n'eus qu'un moment d'hésitation et me levai.

— Je ne cesserai pas de vous estimer, parce qu'après tout, vous êtes la victime des mœurs de votre pays. Quant à moi... il m'en coûte... plus que vous ne le saurez jamais, de renoncer à un beau rêve qui était peut-être ma dernière espérance, mais enfin, je subirai ma destinée! Je refuse!

Elle poussa un cri de joie et s'élançant vers moi :

— Donnez-moi vos deux mains!

Et les mettant aux deux côtés de sa tête :

— Laissez-les là tant que vous voudrez! A présent, je vous connais vraiment, et me fie toute en vous!

— Pourquoi m'avoir imposé cette épreuve? Et si j'avais faibli?

— Oui, mais puisque vous n'avez pas faibli! Me pardonnez-vous?

— Il le faut bien.

— Maintenant, asseyez-vous; pas si loin, — je suis mieux, ainsi, l'expression de votre regard. La personne que vous avez vue n'a, en aucune façon, le droit de se mêler de mes actions. Elle ne mérite que votre mépris et le mien, pour ses obsessions intolérables. Mais comme nous sommes en Italie, que cet homme est fort dangereux (on lui impute déjà deux assassinats) et qu'il m'est impossible quant à présent de vous donner le moindre prétexte à intervenir dans ma vie, ce qui d'ailleurs ne vous mettrait pas à l'abri des *buli* qu'il emploie, il faut que nous soyons d'une extrême prudence; il faut surtout que vous soyez toujours sur vos gardes. Pour le moment, laissons ce désagréable sujet et occupons-nous de nous seuls.

Elle se leva, alla ouvrir un coffret sur une commode, et en tira plusieurs boîtes de maroquin.

— Il faut que je vous montre ma famille! Voici ma grand'mere, la mère de mon père. Voici ma mère, — puis ceci, c'est mon frère quand il était jeune, — et enfin, moi à douze ans. Quelle laide petite créature, n'est-ce pas?

— Non, vous étiez à l'âge ingrat.

— Et à présent, venez voir le plus beau, le plus cher de mes trésors!

Elle prit un des candélabres à deux mains, alla à l'entre-deux des fenêtres et soulevant la lumière aussi haut que possible :

— Regardez!

Je vis le portrait à mi-corps, de grandeur naturelle, d'un homme de quarante-deux à quarante-cinq ans.

Les cheveux un peu grisonnans aux tempes, le teint pâle, le front bien développé, l'œil bleu, ferme, loyal et pensif, la moustache noire, il avait, avec sa cravate longue de satin et sa redingote serrée à la taille et entièrement boutonnée, une belle et haute mine de diplomate militaire.

— Voilà, dis-je, un noble portrait!

Elle rougit de plaisir.

— C'est mon père! — C'était ma vraie famille : en le perdant j'ai tout perdu.

Je lui pris le candélabre des mains et mis la peinture en pleine lumière.

— Oui, décidément, une noble figure. C'est curieux, il n'a pas le type italien.

— En effet, nous sommes Piémontais ou plutôt Savoisiens. La famille de mon père est très ancienne : nous avons encore le château près de Chambéry. Je suis née en Savoie et j'ai été élevée à Turin, tout à fait à la française. Maintenant que vous avez bien regardé mon père, ne trouvez-vous pas qu'il ressemble à quelqu'un?

— Non... du moins je ne vois pas.

— Venez.

Elle reprit le candélabre et alla le poser sur la cheminée.

— Regardez dans la glace, là, là... Je trouve que c'est frappant!

Et, en vérité, c'était ma pauvre personne qu'elle désignait.

Je me tournai à elle : j'allais lui prendre la main ; je m'arrêtai, — soulevai simplement le bout du châle de maison qu'elle avait jeté sur ses épaules, et le portai à mes lèvres en m'inclinant.

— C'est, dis-je, un grand honneur que vous me faites, et que je ne mérite nullement.

Elle avait suivi mon mouvement : des larmes lui vinrent aux yeux.

— Il n'eût pas fait mieux que vous en ce moment! Si, vous lui ressemblez : vous avez son regard. Cela m'a frappée quand je

vous ai revu, et pour tout vous dire, cela ne peut plus vous blesser, car aujourd'hui, je vous rechercherais comme ami pour vous-même, c'est ce qui m'a attirée vers vous. Je vous conterai plus tard quel combat j'ai soutenu avec moi-même.

Nous nous étions rassis.

— Ma mère est Italienne, elle est de famille milanaise : ce palais lui appartient. Mon frère est né ici, il est purement Italien, aussi ma mère le préfère à moi : elle se retrouve en lui. Je ne puis pas dire qu'elle m'a en antipathie, mais elle a toujours été sévère, dure même avec moi : on dirait qu'elle ne me pardonne pas d'être l'aînée. Mon père, au contraire, j'étais sa favorite. On dit que les filles tiennent de leur père, et chez moi, c'était vrai. Aussi, nous nous entendions sur tout. Il ne voulait pas que j'épouse un Italien : c'est ma mère qui a fait le mariage. Mon frère lui-même ne m'aime pas. Vous me parliez de l'homme que vous avez vu au Dôme. C'est bien entendu, un ami de mon frère malgré la différence d'âge, et mon frère le soutient contre moi, sans compter ma mère qui ne jure que par lui! Je puis vous dire qui il est; c'est le prince Scipione Brancatelli — le Principino, comme on l'appelle — parce qu'il est fils cadet, car du reste il est d'une taille colossale. C'est un viveur ruiné, et qui, autrefois, a commencé par perdre au jeu la bonne moitié de sa fortune : moi, je l'ai en horreur. C'est lui dont nous avons entendu la voix, le soir où nous avons soupé. Vous vous rappelez cette voix sonore?

— Très bien : votre attention m'avait frappé.

— Je ne comprends pas comment il a pu découvrir notre rendez-vous au Dôme : il faisait si sombre. Du reste, il emploie des *buli*, des gens à lui, et c'est d'eux, même, que vous avez tout à craindre. Lui ne fera rien. Ce n'est pas lui qui a assassiné le pauvre marquis Correnti à cause de sa fiancée. Oh! non, il n'assassine pas, il fait assassiner : de cette façon il ne court aucun danger et ne figure pas.

— Votre père devait être militaire?

— C'est-à-dire il l'avait été dans sa jeunesse, comme beaucoup de la noblesse piémontaise. Il avait servi dans Savoie-cavalerie. Plus tard il s'était mis dans la diplomatie.

— C'est juste; je m'explique la double expression de sa physionomie.

— Précisément. C'était un ami de Cavour, de Massimo d'Azeglio, d'Ubaldino Peruzzi. Le roi Victor-Emmanuel l'honorait de sa bienveillance très particulière.

En ce moment on frappa à la porte.

La jeune marquise alla ouvrir.

Il y eut un colloque rapide, à voix basse, d'ailleurs en milanais, que je comprends à peine.

Elle revint vers moi la figure bouleversée. Beppina l'avait suivie.

— Elle dit qu'elle voit rôder dans la rue des gens suspects. Partez, partez tout de suite... Tu es sûre que ce n'est que devant le palais? De ce côté-ci tu n'as vu personne?

— Il n'y a personne, madame, en ce moment, j'en réponds ; mais dans dix minutes, dans cinq minutes, qui sait, ce côté-ci peut être gardé aussi.

— Partez! Et toi, regarde de tous tes yeux. — A la moindre apparence suspecte, rentrez. Tu tiendras la porte ouverte. Advienne que pourra, n'hésitez pas à revenir. Promettez-le-moi! Me le promettez-vous? — Tu entends, Beppina!

— Je vous le promets.

La Beppina s'impatientait : j'avais endossé mon pardessus; je pressai les mains de la marquise, et nous partîmes en toute hâte.

En bas, Beppina ouvrit la porte sans bruit et passa la tête.

— Rien : vite, et si vous étiez poursuivi, je ne quitte pas la porte... Vite, vite!

Je me glissai dehors, et l'idée d'une ruse fort simple me vint à l'esprit.

Je marchai très vite, en piquant droit sur la ruelle par où nous étions venus. Puis, après une cinquantaine de pas, je m'arrêtai brusquement, me penchai en avant, et, rebroussant chemin, me mis à courir vers le côté opposé de la place.

Sans ralentir, je me retournai, et vis, assez confusément, deux ombres noires sortir de la ruelle que j'avais eu l'air de vouloir prendre, et courir aussi dans ma direction.

Mais j'avais une bonne avance : j'eus le temps d'entrer dans la rue du bout de la place, et de couper par une autre sans être rejoint. D'ailleurs on abandonna la poursuite.

Évidemment les *buli* du prince Brancatelli s'étaient enfoncés plus avant dans leur ruelle en me voyant venir, et cela leur avait fait perdre du temps.

J'étais de fort méchante humeur. Je me sentais bien armé, et, une fois éloigné du palais, l'idée de les attendre et de leur mettre à quinze pas, à chacun, une balle dans le corps me tentait beaucoup : avec la nuit claire qu'il faisait, j'étais sûr de ne pas les manquer.

La pensée des détonations m'arrêta : la police pouvait arriver; de là, certainement, procès-verbal et toutes les histoires du monde.

J'avais intérêt à ne pas attirer l'attention, et le mieux était de rentrer tranquillement chez moi : c'est ce que je fis.

Le lendemain, vers dix heures, on vint m'annoncer qu'une dame me demandait. Je dis de faire monter, et la Beppina, en chapeau et toilette de dame, archivoilée, au surplus, et méconnaissable, fit son entrée.

Elle me conta qu'elle avait suivi les péripéties de mon départ et de la poursuite, la veille, et qu'en voyant les deux hommes revenir presque tout de suite tranquillement, elle avait compris qu'il ne m'était rien arrivé. Bien entendu, elle n'avait pas soufflé mot de l'aventure à sa maîtresse.

Je la louai fort et voulus lui glisser deux pièces d'or dans la main.

A ma grande surprise, elle les refusa.

— Nous autres des Romagnes, dit-elle, nous servons par affection, pas pour de l'argent!

Elle vit à mon regard que cela me donnait bonne opinion d'elle, et parut toute fière. Il est certain qu'à partir de ce moment je la traitai autrement, et lui parlai avec une familiarité de confiance qui parut lui plaire beaucoup.

— Et maintenant, Beppina, rien de fâcheux n'est arrivé à la Signora?

— Rien du tout; elle va même beaucoup mieux : cependant elle en a encore pour quelques jours à ne pas sortir.

— Alors, si elle le veut, je retournerai la voir.

— Malgré les gens du prince?

— Malgré eux : même, entre nous, Beppina, je suis furieux. et si l'un d'eux me tombe sous la main!

— Je comprends, Excellence. Mon père était comme cela. Je l'ai vu un jour prendre exprès un chemin dangereux. Seulement, ici, entre nous aussi, Excellence, cela ne vaut rien : il ne faut pas faire de bruit.

— Vous avez raison. Attendons une nuit noire, car la nuit dernière, c'était comme fait exprès.

— Alors, à la première nuit noire?

— Oui, toujours à une heure; seulement ne vous montrez pas. Je tambourinerai à la porte, comme cela, tenez.

— C'est compris. Maintenant je m'en vais.

— Voulez-vous boire quelque chose? Il fait froid ce matin. Voyons, un verre de moscatel?

Elle eut un large sourire :

— C'est bien tentant! Si Votre Seigneurie le permet, j'aimerais presque mieux du marsala : cela réchauffe mieux.

— Et c'est aussi facile.

Je fis monter deux verres de marsala, et quand la Beppina, en ayant pris un, se leva et me fit une révérence, je tendis mon verre pour le choquer contre le sien.

— Oh! oh! vous n'êtes pas fier, seigneur comte!

— Avec les braves gens, Beppina, jamais. A votre santé!

Et nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde.

Ce jour-là, après mon déjeuner, je me rendis à un tir et me fis la main avec une vingtaine de balles. De là, — on m'avait indiqué une salle d'armes, — j'y allai et expliquai au maître d'armes ce que je voulais. Simplement faire un peu d'exercice et me dérouiller. Nous nous entendîmes facilement, et je fis une courte séance, juste ce qu'il fallait pour me remettre en haleine.

Je tirais assez bien quand j'étais au service, et, grâce à Dieu, on n'oublie jamais complètement. Je fus tout étonné du plaisir que je trouvai à me sentir un fleuret dans la main.

Le soir, il faisait encore clair de lune, mais c'était la fin du dernier quartier. Encore deux jours, et je pouvais compter sur un peu d'obscurité.

L'obscurité arriva le lendemain même : le temps était tout à fait couvert.

Je me mis en route vers onze heures et demie, et, bien enveloppé, le froid étant moins vif du reste, je me glissai, à minuit, dans un renfoncement de portail de l'église San Marco, juste en face de la petite porte du palais, et restai en observation.

Le côté du palais était dans l'obscurité, et, aux deux extrémités de la place, la lueur rougeâtre des réverbères éclairait à peine un espace d'une dizaine de mètres.

A partir de minuit et demi, tout bruit cessa.

J'étais venu de si bonne heure, et en prenant de telles précautions, que j'étais certain de ne pas avoir été remarqué. Moi, je n'avais rien vu.

Une heure moins un quart sonna. Tout demeurait tranquille. Je laissai passer encore dix minutes, puis lentement, sur la pointe du pied, l'œil et l'oreille au guet, je fis le tour de la place en longeant les murs, et, juste au coup d'une heure, je fis sur la porte le signal convenu,

La porte s'ouvrit sans bruit.

— Bonsoir, Excellence.

— Bonsoir, Beppina. Ne fermez pas tout à fait, que je puisse passer la tête.

Je me baissai, et mettant un genou en terre, passai la tête,

restai ainsi une ou deux minutes, puis me relevai et fermai moi-même la porte avec précaution.

— Pour cette fois, Beppina, je vous réponds qu'il n'y a rien. Conduisez-moi, mais lentement.

Je comptai successivement le nombre de pas dans la cour, les marches du perron, le nombre de pas du corridor à gauche, et enfin les marches de l'escalier.

Comme la première fois, à peine dans l'oratoire, la marquise vint à moi et m'entraîna dans sa chambre.

Elle était pâle et agitée.

— Je ne veux plus que vous veniez ainsi, dit-elle ; je sais tout ce que vous risquez : je vais bien maintenant, et mieux vaut rester sans nous voir quelques jours, s'il le faut, que de vous faire vous exposer.

Je lui expliquai alors quelles précautions j'avais prises.

Elle-même en avait fait autant, et me raconta qu'elle s'était attachée à ne pas changer la plus petite chose dans son service de domestiques et dans sa manière d'agir habituelle.

Elle s'était réellement couchée à dix heures, et Beppina aussi, et bien lui en avait pris, car vers onze heures et demie sa mère était venue dans sa chambre. Elle avait trouvé tout éteint, et était repartie sans dire un mot, croyant que sa fille dormait.

— J'ai l'habitude, ajouta-t-elle, de fermer toujours ma porte à clef : je ne sais pourquoi je ne l'ai pas fait ce soir, et vous voyez que cela m'a réussi.

J'écoutais sans rien répondre, et pensais à part moi que nous jouions un jeu bien dangereux.

— Êtes-vous sûre, demandai-je, que votre mère ne reviendra pas ? Car pour être venue une fois...

— Ma mère est très indolente. C'est un miracle qu'elle se soit dérangée. Je lis dans votre pensée... En ce moment il n'y a qu'elle au palais et mon frère... et mon frère n'y couche, pour ainsi dire, jamais. Rien ne lui fera changer ses habitudes : il ne viendra pas, non par délicatesse, mais par égoïsme : il ne m'aime pas, mais n'entend pas se gêner. Nous n'avons rien à craindre que du dehors. Là, il y a vraiment quelqu'un d'infatigable et de malintentionné. Mais si vous êtes sûr...

— Oh ! pour ce soir, aussi sûr, je crois, qu'on peut l'être.

— Alors n'y pensons plus !

Malgré tout, elle restait inquiète. J'eus beau tâcher de l'égayer, plaisanter, à chaque instant elle écoutait d'un air préoccupé.

Plusieurs fois elle me quitta pour aller regarder au dehors, par la fenêtre d'un cabinet de toilette. Ensuite elle alla parler à Bep-

pina, et celle-ci l'assura que ce soir elle n'avait rien vu d'extraordinaire.

Je vis que je ne parviendrais pas à la rassurer, et je pris le parti de ne rester que fort peu de temps.

Elle-même m'y engagea, et au bout d'une demi-heure à peine Beppina me reconduisit.

Après m'avoir dit adieu, la marchesina, sur mon conseil, ferma au verrou la porte de l'oratoire qui ouvrait sur d'autres chambres du palais.

— Je ne sais pourquoi, lui dis-je, je n'ai pas la même confiance que vous au sujet de votre mère. Avec votre verrou fermé, vous êtes sûre de ne pas être surprise si vous ne vous couchez pas tout de suite.

Beppina et moi descendîmes avec des précautions infinies.

Nous mettions le pied sur la dernière marche de l'escalier quand Beppina poussa une exclamation.

— Écoutez! dit-elle.

On entendait le bruit des efforts que l'on fait quand on essaie d'ouvrir une porte qui résiste.

— C'est la comtesse! Vous avez deviné juste. Elle revient chez madame.

— Êtes-vous sûre que c'est elle?

— Sûre. Le comte est sorti. — Écoutez!

On entendit une voix qui criait :

— Bianca! Bianca! — Puis des coups sur la porte.

— C'est bien la voix de la comtesse. Hâtons-nous, que je puisse regagner ma chambre.

— Il n'y a pas de danger pour la marchesina?

— Aucun. C'est la voix de sa mère. Sans votre idée elle était surprise.

Nous traversâmes le corridor, la cour. Je sortis sur la place, et allai m'embusquer encore dans le renfoncement du portail de San Marco. J'attendis longtemps, et enfin me décidai à rentrer chez moi.

Je dormis mal et me levai de bonne heure. Je m'attendais à une visite de Beppina et ne voulus pas sortir : onze heures, midi, une heure sonnèrent ; Beppina ne vint pas et je commençai d'être inquiet.

Je me décidai enfin à sortir, mais pour peu de temps, et en prévenant à l'hôtel que j'allais rentrer presque immédiatement. Personne ne vint, et la journée se passa à attendre et à supputer toutes les éventualités possibles. Je passai ma soirée au théâtre, et me couchai aussitôt rentré.

Le lendemain matin, il était à peine huit heures quand Beppina frappa à ma porte, tout emmitouflée dans son châle de laine et son voile.

— Eh bien! qu'y a-t-il?

— Rien, Excellence, merci à Dieu! tout s'est bien passé!

— Pourquoi n'êtes-vous pas venue hier? J'ai attendu toute la journée.

— J'étais sortie pour venir, mais on m'a suivie, et j'ai mieux aimé laisser attendre Votre Seigneurie que de rien risquer. J'espérais ensuite venir le soir, mais on m'a donné tant d'ouvrage au palais que je n'ai pas eu un instant.

— Comment cela s'est-il passé avec la comtesse?

— Très bien : grâce au verrou, Mme la marquise a eu le temps de se déshabiller avant d'ouvrir : Mme la comtesse n'a rien pu dire, et c'est heureux, car elle paraissait très en colère. Elle a dit qu'elle était venue parce qu'elle avait entendu du bruit : ce n'était pas vrai, mais enfin il fallait un prétexte. Sans faire de questions, elle regardait de tous les côtés. Elle est même allée voir derrière les rideaux des fenêtres.

— Madame vous a-t-elle donné une commission pour moi?

— Oui : si Votre Seigneurie veut se trouver ce soir à l'église de San Nazaro Grande, madame y sera à cinq heures et demie.

— Bien. A quel endroit de l'église?

— Dans une des chapelles de droite, celle où il n'y aura personne.

— C'est entendu : je serai exact.

— Maintenant, adieu, Excellence, je ne peux pas m'attarder.

— Un verre de marsala, Beppina?

— Non, Excellence, je l'aime beaucoup, mais pas aujourd'hui.

A cinq heures et demie j'arrivai à l'église de San Nazaro, après avoir fait plusieurs détours par diverses rues pour dépister les gens qui auraient pu me suivre.

Je choisis une chapelle plus sombre que les autres, et m'assis dans un coin.

La marchesina arriva presque aussitôt et vint se placer près de moi.

Après quelques mots nous restâmes un instant sans parler, en échangeant la muette caresse du regard. Je ne me lassais pas de contempler ce visage encore un peu fatigué, mais comme illuminé par la beauté de l'expression, et ne voulais pas rompre un silence délicieux, dont le charme ne peut être égalé par rien, et qui a la plus puissante des séductions, celle d'une sincérité indéniable.

Je pris la main de la Marchesina, qu'elle m'abandonna, et la portai à mes lèvres. A travers le gant glacé, j'en sentais la douce chaleur. Enfin :

— Vous ne sauriez imaginer quelle impression exquise je ressens!

— Si, je la puis imaginer, car je la ressens moi-même. D'abord j'ai le plaisir de sentir la pression de vos lèvres sur ma main, puis, je suis, sur votre visage, ce qui se passe en vous, et cela seul suffirait à me rendre heureuse. Vous n'avez plus...

Elle s'arrêta.

— Eh bien! pourquoi ne continuez-vous pas?

— Soit. Vous n'avez plus ce regard qui me faisait tant de peine à voir. On y sentait un tel chagrin, plus que cela, un tel désespoir! Il semblait que vous fussiez arrivé à dire : « Quoi qu'il advienne, que m'importe! Je n'ai plus rien à craindre : tout m'est indifférent désormais. »

— Il y avait bien, en effet, quelque chose comme cela, mais aujourd'hui je ne suis plus reconnaissable, et c'est à vous que je le dois.

— Vous exagérez : mettons si vous voulez que je n'y ai pas nui. Du reste, nous autres femmes, ce doit être notre rôle, dans la vie, de consoler ceux qui souffrent.

— Oui, panser les blessures de l'âme comme les pieuses sœurs de charité pansent les blessures du corps. C'est un rôle divin. — Mais, à ce propos, parlons de vous d'une autre façon; et ce refroidissement dont vous souffriez?

— Oh ! passé, bien passé.

— Il ne faut pas qu'il revienne!

— Soyez tranquille : je suis d'une sagesse exemplaire; voyez, je suis vêtue comme s'il y avait dix degrés de froid. Il paraît que vous avez été inquiet hier?

— Naturellement. J'ai attendu Beppina toute la journée.

— Et moi, toute la journée j'ai pensé à vous. Autrefois, les jours me paraissaient si longs! Maintenant, je ne me sens plus seule : loin de vous, je cause avec vous, je vous raconte mille choses. Je voudrais que vous fussiez toujours là, et je vous vois si peu!

Tout cela était dit avec une naïveté, une grâce qui me ravissaient. Il semblait que, sans compter, sans réfléchir, la marchesina prît à pleines mains toutes les fleurs les plus magnifiques ou les plus délicates de ses sentimens pour en joncher les chemins où nous nous avancions.

— Oui, lui dis-je, moi aussi je voudrais que vous fussiez tou-

jours là. Et cependant la Providence arrange peut-être tout au mieux en ne nous permettant pas d'être l'un près de l'autre autant que nous le voudrions. Elle nous mesure le bonheur et ne nous permet pas de nous en rassasier.

— Quelle laide pensée! Vous sentez-vous capable de vous lasser si vite?

— Moi, non, mais...

— Mais moi, vous voulez dire? Et pourquoi vous croire meilleur que moi sous ce rapport? Je dis sous ce rapport.

— Je ne me crois pas meilleur. Il n'y a pas là de qualité, il y a une sorte de don. La nature avait fait de moi un être malheureux en me donnant une incroyable puissance d'affection.

— Pourquoi un être malheureux?

— Parce que de tels êtres ne peuvent être heureux. Ils aiment plus qu'on ne les aime, le sentent, et en souffrent.

— Ne croyez-vous pas, — je me trompe peut-être, — mais ne croyez-vous pas que l'aimer soit si doux par soi-même qu'il constitue déjà un premier bonheur?

— A la condition de ne pas se sentir seul à aimer. Tenez, je vais bien m'expliquer. Prenez deux êtres quelconques ayant une vive, une profonde affection l'un pour l'autre. Tant que cette affection est rendue, partagée, elle est une source de félicité pour tous les deux. Et là, j'admets très bien que, pourvu que la disproportion ne soit pas trop grande ou plutôt trop frappante, celui qui aime le plus peut n'en pas souffrir : où la souffrance naît et devient bien sensible, c'est lorsqu'un des deux s'aperçoit qu'il est demeuré seul à aimer. Il semble que tout lui soit ravi, et que la terre manque sous ses pieds!

— Mais s'il lui reste le ciel pour s'en aider?

— Voilà une réponse à laquelle je n'avais pas songé!

— Je ne sais quelle a été votre expérience de la vie : pour moi, je ne me suis jamais trouvée si malheureuse que depuis que je vis sans affection. J'en reviens à ma première pensée : aimer, c'est-à-dire donner un aliment à son cœur ou en sentir l'action, est déjà un bonheur. Sentir qu'on aime seul doit être une cruelle douleur, mais moins cruelle, pourtant, que celle de sentir que l'on n'aime plus rien, que le cœur n'agit plus. Le premier cas, c'est la douleur, mais c'est encore l'existence : je souffre, donc je vis; le second cas c'est un état de mort.

— La mort, c'est le repos sans souffrance. Somme toute, vous mettez au-dessus de tout les joies du cœur, et vous avez raison. Et cependant, combien y a-t-il d'êtres qui sont insensibles à ces joies, pour qui elles n'existent pas?

— Peut-être. Je ne puis parler que de mes propres sensations.

— C'est parler des miennes : elles sont identiques. Les vôtres, cependant, à bien examiner, sont plus affinées ; mais j'estime que là où votre cœur souffre, le mien, après tout, ne se doit pas sentir trop à l'aise.

— Et comme compensation, lorsque je suis heureuse, vous-même devez l'être. Vous m'avez promis de me dire un jour votre vie?

— Mais j'aimerais autant que vous ne me parliez pas de cette promesse, en ce moment du moins. Laissez-moi oublier un peu ce que je me rappellerai toujours trop tôt.

— Ce n'est pas la curiosité qui me pousse, je vous assure : c'est un sentiment meilleur, plus...

— Plus relevé, je n'en doute pas. Vous craignez qu'un jour les souvenirs ne me ressaisissent, et d'avance, vous voudriez les combattre.

— Non, tout n'est pas renfermé dans votre supposition. Il y a encore cet attrait qu'a pour ceux qui s'affectionnent la vie de ceux à qui ils s'affectionnent. Cela est d'une inspiration moins haute, mais peut-être plus humaine, et n'a rien, cependant, de la curiosité.

— Je vous comprends, et je vous remercie. Maintenant, de grâce, occupons-nous de vous : voici la nuit qui tombe et amène le froid; il faut partir et songer à votre santé.

— Je vais bien.

— Raison de plus pour craindre les rechutes.

— Vous avez affaire, et je vous retiens peut-être?

— Encore!

— Qu'y aurait-il d'étonnant? Ce serait si naturel.

— Probablement, en effet, dans vos idées. Je m'en souviendrai.

— Ceci est méchant. Je ne pense pas ainsi.

— Je n'en sais rien, vous supposez si facilement que les autres le font!

— Et si mon malheur a voulu que j'aie déjà rencontré pareille manière de comprendre les choses?

— Il s'ensuit que vous généralisez. Comme je vous plains! Je commence à croire que c'est sans remède.

— Quel méchant regard, et comme, aisément vous prenez offense!

— C'est que je ne sais rien de plus blessant que cette supposition. Elle est un brevet de malhonnêteté et de fausseté que vous dispensez si aisément, je dirais presque, si allégrement!

— Vous allez trop loin : je n'ai eu aucune de ces mauvaises idées.

— C'est possible, ou bien votre éducation vous les a rendues si ordinaires que vous ne les remarquez plus.

— C'est vous maintenant qui êtes blessant. Dans quelques minutes je vais vous quitter. Est-ce là l'agréable souvenir que vous me donnez pour que je l'emporte et en charme ma pensée jusqu'au moment où je vous verrai?

Je repris sa main, que j'avais quittée depuis longtemps, et la portai à mes lèvres.

— Pardonnez-moi, mais rien ne peut m'être plus cruel que le genre de supposition que vous faites parfois. Je ne reste à Milan que pour vous, du moins je vous le dis. En ce moment vous êtes toute ma pensée, je vous le dis aussi. Quel démenti à mes paroles, si je songeais à vous quitter pour je ne sais quelle affaire, comme si les momens que je passe près de vous ne m'étaient pas plus précieux que tout, et comme si jouir de votre présence ne m'était pas la plus importante des affaires!

— Mais ce pourrait être très involontaire, et pour ne pas me blesser...

— Je vous ferais un mensonge? Eh bien! je comprends les choses autrement. Si une raison quelconque m'obligeait à vous quitter, sûr que vous savez ce que vous êtes pour moi, je vous dirais : « Pour telle cause, il faut que je parte », et je n'ajouterais pas un mot de regret, le regardant comme inutile, et pensant que vous comprendriez vous-même ce qu'il m'en coûterait.

Elle eut un joli mouvement qui la fit se pencher légèrement à moi : on eût dit qu'elle voulait appuyer sa tête sur mon épaule. Elle se redressa tout de suite, et avec douceur :

— A mon tour à vous dire : « Pardonnez-moi. » J'oublie toujours que vous êtes mon noble ami! Et cependant j'ai en vous une confiance illimitée : encore une fois je me fie toute, et j'y trouve une telle joie!

Et moi, en écoutant cette voix si jeune, en regardant, à la clarté d'une lampe d'autel ces beaux yeux au regard caressant, tout illuminés de la flamme la plus pure, j'éprouvais une émotion tellement forte, qu'elle m'étreignait la poitrine. Quel trésor que cette délicieuse créature!

Elle était si près de moi qu'à chaque instant ses vêtemens effleuraient mon bras ou mon épaule, et la vague, fine senteur de violette que portaient toujours ses gants et son mouchoir, montait jusqu'à moi. Quelle joie j'aurais eue à me pencher, à effleurer de mes lèvres son front, la naissance de ses cheveux! Jamais caresse n'eût été plus innocente...

Et pourquoi cette familiarité? De quel droit? J'avais, à ce moment, les sentimens qu'un bel enfant confiant et doux eût éveillés en moi, mais je n'avais pas affaire à un enfant : il y avait là une femme jeune, belle, et qui certainement ne comprendrait pas mon mouvement et s'y méprendrait.

S'y méprendrait? mais n'était-ce pas moi, plutôt, qui me méprenais? Quel nom donner à ce sentiment puissant qui m'entraînait? Était-ce de l'amitié? Non : aucun doute n'était possible. Un autre sentiment plus vivace et impérieux? Non encore, au sens général où on le prend du moins. Sans pouvoir le définir, ce que je sais c'est qu'il y entrait de l'admiration, de la tendresse, du respect, avec l'impression qu'on ressent devant un être d'une essence supérieure, et cette adoration multiple, pour dire ainsi, qu'on a pour ce qui est à la fois aimable et beau, séduisant et sacré!... D'ailleurs, cela n'avait pas de nom.

— Vous allez me dire que je vous fais toujours la même question, mais à quoi pensez-vous? me demanda-t-elle.

— A vous.

— Et que pensez-vous?

— Je ne pourrais l'expliquer moi-même.

— Cependant, je voudrais bien en savoir quelque chose.

— Contentez-vous que la somme de mes pensées n'a rien que de profondément affectueux; quant à vous en dire le détail, il m'est impossible.

— Cependant, tout à l'heure, j'ai vu dans vos yeux quelque chose qui n'était pas le reflet d'une pensée, mais l'indication d'un mouvement. C'est surtout cela que je voudrais connaître.

— Et c'est ce que je vous puis le moins dire.

— Pourquoi?

— Parce que c'était absurde.

— Eh bien! dites-le-moi quand même, pour me faire plaisir.

— Je ne le puis pas.

— Je vous en prie.

— Mais je vous assure que c'était insensé. C'est une idée qui m'a traversé l'esprit et qui a été aussitôt oubliée.

— Oubliée ou chassée?

Je ne répondis pas.

— Vous voyez, j'avais deviné. Je vous en prie, dites-moi ce que c'est, ou je vais y penser sans cesse.

— Mais, chère marchesina, encore un coup c'est impossible!

— Même pour me tranquilliser?

— Si je cédais, vous seriez la première à regretter de m'avoir contraint.

— C'est donc bien mal?

— Non, grâce à Dieu. Mais... vous vous moquerez de moi, et je ne voudrais pas être ridicule à vos yeux.

— Vous voulez me donner le change : ce n'est pas cela.

La voyant inquiète, je me redressai, et d'un ton bref, froid :

— Rappelez-vous que c'est vous qui m'obligez. Tout à l'heure, en vous écoutant, en voyant le regard que vous fixiez sur moi, il m'a semblé que tout d'un coup vous aviez quinze ans, et que moi j'étais bien, bien vieux, et la pensée m'est venue qu'il eût été délicieux de vous baiser au front comme un enfant. Vous avez vingt-cinq ans, j'en ai trente-cinq, et l'amitié n'a pas besoin de ces familiarités que rien ne justifierait et qui n'ont rien à voir avec les sentimens que nous avons l'un pour l'autre. Maintenant que vous savez ce que vous vouliez, partez pour ne pas vous exposer au froid de la nuit : seulement, dites-moi quand je vous reverrai.

J'avais pris un air indifférent. La marchesina avait d'abord rougi, puis elle pâlit, et demeura un instant sans répondre, se leva, et, à voix basse :

— Je sais que ma mère va partir pour une de nos terres dans deux jours. Ce n'est pas elle qui me l'a dit, sans cela je croirais à un piège ; mais elle ne peut pas s'en dispenser. Vous pourrez au moins venir passer une ou deux soirées avec moi. Voulez-vous?

— J'irai si vous êtes sûre que ce soit sans danger pour vous.

— Sans danger. — Et elle eut le plus joli regard ; puis, relevant son voile et s'inclinant, elle me présenta son front en murmurant d'une voix si étouffée qu'à peine, cette fois, je pus la comprendre :

— Une amitié comme la vôtre a aussi ses droits!

Je n'eus pas la force de résister, et, tremblant, je posai mes lèvres sur son front...

La marchesina s'éloigna, et alors un pressentiment funeste me saisit, et je pensai : « Je n'aurais pas dû promettre d'y aller! »

CHARLES DE BERKELEY.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

TERRE D'ESPAGNE

II [1]

SANTANDER. — BURGOS. — VALLADOLID SALAMANQUE

I. — DEUX ROMANCIERS. — LA BAIE DE NACRE

Santander, 18 septembre.

La meilleure route, de Bilbao à Santander, c'est la mer. Le chemin de fer fait un immense détour, et descend jusqu'à Venta de Baños pour remonter au nord. Une ligne de vapeurs dont le service n'a lieu, malheureusement, que pendant les mois d'été, suit la côte cantabrique, et met les deux villes maritimes à cinq heures l'une de l'autre.

Dès que nous sommes sortis du Nervion, le bateau tourne à gauche, et file droit à l'ouest. Les montagnes, prolongement de nos Pyrénées, ont l'air toutes proches, et sont sauvages, d'une belle teinte mordorée, sous le soleil levant, comme celles de la Sardaigne. Je ne vois pas de maisons, pas de cabanes de pêcheurs sur les falaises grises recouvertes de maquis, pas de champs cultivés. Quelques éboulemens de terre, aux flancs de ces solitudes montantes, indiquent des puits de mines. A peine, très distans l'un de l'autre, deux ou trois petits ports serrés entre les roches, penchant leurs toits de tuiles au-dessus de l'eau bleue. La mer est belle, aussi déserte que la terre. Une seule voile, pointue comme une aile, s'en va, splendide de lumière.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

Cette navigation, si rude en hiver, si douce aujourd'hui, se termine dans un paysage enchanteur. On double une série de caps aux falaises énormes, nues, éboulées, fendues par les lames, et, tout à coup, une baie s'ouvre, assez profonde pour qu'on n'en voie pas la fin, et les montagnes qui barraient l'horizon s'éloignent en menues dentelles mauves, et la rive droite est pleine d'îlots verts, de groupes d'arbres enveloppant de petits carrés blancs qui se rapprochent, qui se mêlent, qui deviennent une ville. Nous avançons lentement; il y a tant de lumière, tant de ciel, tant de brume fine sur les choses, que je pense aux deux écrivains (1), et que je comprends.

Vous devinez bien que, dans une pareille mollesse de rives, une ville ne peut manquer de s'endormir un peu. Santander est moins active que sa rivale, Bilbao; elle a de longs quais où sont amarrés quelques navires à vapeur, des voiliers, deux grands steamers qui chauffent pour je ne sais quelle destination lointaine; elle a des maisons de baigneurs, d'artistes, de commerçans enrichis, sur la côte élevée qui borde le golfe et qui se termine par un éperon de rochers d'un jaune ardent, flanqué de deux plages, celle de la Magdalena et celle du Sardinero.

Tout près de la première, dans un site merveilleux d'où le regard peut errer sur toute la baie, habite M. Bénito Perez Galdós. C'est un homme de cinquante ans, à la physionomie grave, un peu froide, aux moustaches grisonnantes et retombantes, aux cheveux courts, qu'on prendrait, dans une rue de France, pour un officier de cavalerie en civil. Il est venu très souvent en France; il a voyagé; il fait d'assez fréquentes apparitions à Madrid. Sa patrie n'est pas Santander; il est né aux Canaries. Bien qu'il soit attaché au pays d'adoption dont la beauté l'a séduit, il n'est pas lié par ce joug puissant de la terre au point d'avoir donné pour cadre, à la plupart de ses romans, cette province de Santander. Il vit en province et n'est pas, au sens propre du mot, un écrivain provincial. Son œuvre est considérable. S'il m'était permis de la juger sur des impressions nécessairement rapides, sur des lectures en chemin de fer ou en bateau, je dirais que l'auteur me paraît être, en philosophie, un voltairien; en politique, un libéral; qu'il a commencé par écrire des récits patriotiques, à la manière d'Erckmann-Chatrian; qu'il a, plus tard, modifié son genre, et serait plus voisin aujourd'hui, avec toute la différence entre le génie espagnol et le génie anglais, de Thackeray ou de Dickens, je veux dire moins préoccupé des

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

drames de l'histoire que de la peinture des mœurs et de la comédie de la vie. Le style d'un ouvrage étranger nous échappe encore davantage. Cependant, je ne crois pas me tromper en avançant que ceux de M. Perez Galdós sont surtout remarquables par la composition, par des qualités de plan, de méthode, et par la science du mouvement. Il appartient à l'école ironiste, qui ne laisse voir l'émotion de l'écrivain que par surprise et par hasard.

Dans la conversation que j'ai eue avec lui, M. Perez Galdós, avec une modestie charmante, m'a surtout parlé de M. de Pereda.

— C'est notre maître, m'a-t-il dit, un grand poète en prose, le plus classique à la fois et le plus novateur de nos écrivains. Je l'aime beaucoup, bien que nous ne pensions pas de même sur plusieurs points. Il a décrit, il a chanté ce pays de la Montaña sous tous ses aspects. Et, remarquez-le, tout poète qu'il est, il observe scrupuleusement, il n'hésite pas à employer, dans le dialogue, le mot local, lui qui parle le plus pur castillan. Vous trouverez même dans *Sotileza*, — son chef-d'œuvre, à mon avis, — un vocabulaire de la langue de nos marins et pêcheurs de Santander. Lisez encore *Escenas montañesas* (Scènes de la Montaña), et *la Puchera* (le Pot-au-feu), autant de livres de premier ordre. Et voyez l'auteur, si vous le pouvez. Il habite, à quelques lieues d'ici, sa propriété de Polanco. C'est le plus aimable et le plus accueillant des hommes.

J'avais lu, justement, en tête d'un autre volume : *El sabor de la Tierruca* (la saveur du Terroir) — le dixième des œuvres complètes de M. de Pereda — un prologue de M. Pérez Galdós, qui fait le plus grand honneur à chacun des deux amis.

M. Pérez Galdós y raconte comment la lecture des scènes de la Montaña lui donna l'envie de connaître ce pays de Santander, comment il y vint, y fut retenu, et s'y fixa.

« A la porte d'un hôtel, dit-il, je vis pour la première fois celui qui captivait ainsi mon esprit, dans l'ordre des goûts littéraires, et, depuis lors, notre amitié a été s'affirmant avec les années, et s'avivant, chose étrange, avec les discussions. Avant d'entrer en relations avec lui, j'avais entendu dire que Pereda était un ardent partisan de l'absolutisme, et je ne le pouvais croire. On avait beau m'assurer l'avoir vu à Madrid, dans les rangs des députés de la minorité carliste, une pareille idée me paraissait absurde, impossible; elle ne m'entrait pas dans la tête, comme on dit. Quand je l'eus fréquenté, je fus convaincu de la funeste vérité. Lui-même, par ses furieuses attaques contre tout

ce qui m'était sympathique, la confirma pleinement. Mais sa fermeté, son inflexibilité pure et désintéressée et la noble sincérité avec laquelle il exposait et défendait ses idées, m'émerveillèrent à ce point, et complétèrent si bien à mes yeux la physionomie de Pereda, qu'il m'en coûterait aujourd'hui de l'imaginer autrement ; je crois même que sa vigoureuse personnalité perdrait toute figure en perdant cette belle unité et ce ton de haut relief. Dans sa manière de penser, il y a beaucoup de sa manière d'écrire : même horreur de la convention, même sincérité... Ceci dit, j'ajoute que Pereda est, comme écrivain, le plus révolutionnaire de nous tous, le moins attaché à la tradition, l'émancipateur par excellence. A défaut d'autres mérites, il aurait encore droit au premier rang par la grande réforme qu'il a faite, en introduisant le langage populaire dans la langue littéraire, en les fondant avec art, en conciliant des formes que nos maîtres de rhétorique les plus distingués déclaraient incompatibles... Une des plus grandes difficultés auxquelles se heurte le roman espagnol, consiste dans le défaut de souplesse de notre langue littéraire pour reproduire les nuances de la conversation courante. Les orateurs et les poètes la maintiennent dans ses anciens moules académiques, la défendent contre les efforts de la conversation, qui tente de la tirer à soi ; le fâcheux régime de douane de ces esprits cultivés la prive de flexibilité. D'autre part, la presse, sauf de rares exceptions, ne se met pas en frais pour donner au langage courant la couleur littéraire, et, de ces vieilles antipathies entre la rhétorique et la conversation, entre l'académie et le journal, résultent d'irréductibles différences entre la manière d'écrire et la manière de parler, ce qui fait le désespoir et l'écueil du romancier. Pour vaincre ces difficultés, nul n'a été plus hardi que Pereda ; il a obtenu de merveilleux succès et nous a offert des modèles qui font de lui un vrai maître en cet art redoutable... Autre chose : Pereda ne vient jamais à Madrid. Pour le voir, il faut aller à Santander ou à sa maison de Polanco, où il vit la majeure partie de l'année, dans une aisance matérielle, un luxe, qui ajoute un trait de plus à son originalité. C'est un écrivain qui dément, mieux que tout autre en Espagne, la prétendue incompatibilité entre la richesse et le talent... »

Pouvais-je passer près d'un pareil homme, que je n'avais aucune chance de retrouver à Madrid, sans essayer de le voir? J'avais un mot pour lui. J'ai pris rapidement mon parti, et je suis allé à Polanco. Là, parmi des collines arrondies et largement ouvertes, dans une atmosphère d'une limpidité admirable, un parc entouré de murs, planté de grands arbres que dominent

des eucalyptus, s'élève sur une colline; quelques maisons de village s'abritent en arrière. L'une d'elles, près de l'entrée, reconnaissable à son architecture ancienne, un peu plus décorée que les autres, est la *casa solar* des Pereda, et porte, sur sa façade, les armes de la famille. La porte du parc est ouverte. J'entends des rires. Sous les charmilles, deux jeunes filles et un garçon d'une douzaine d'années jouent au croquet. C'est lui qui court prévenir son père. J'avance, par l'allée tournante, dans l'ardente chaleur où monte le dernier parfum des fleurs d'automne, et, à peine suis-je rendu devant le perron d'une villa carrée, de construction récente et soignée, que je vois arriver... J'ai cru d'abord que c'était don Miguel de Cervantès lui-même. Jamais encore je n'avais rencontré ce pur type espagnol, le hidalgo complet de l'histoire et de la légende : le visage long, les cheveux gris en broussailles, le grand nez busqué, les moustaches fortes, la barbiche toute blanche, et des yeux noirs très fins, très bons en même temps, et ce geste noble de la main, qui salue de loin et dit d'avance : « Ma maison est vôtre, monsieur! » M. de Pereda, en veston du matin, était occupé à surveiller des ouvriers qui travaillaient dans un coin du parc. Il m'emmène dans son cabinet, une pièce vaste du rez-de-chaussée, pleine d'objets d'art et de photographies d'artistes.

Nous causons longuement. Il m'interroge sur la littérature de France, et je le questionne sur la littérature d'Espagne. Je l'ai prié de parler lentement, — et pour cause. Mais il a vite oublié. Les phrases lui viennent, abondantes, et je les sens littéraires, lors même que des mots m'échappent, et je reconnais l'éloquence naturelle de la race, rehaussée par le goût d'un esprit cultivé. Sa belle voix grave a des ardeurs de jeunesse. Il ne pose pas. Il parle de lui-même avec simplicité, de son pays avec un enthousiasme mêlé d'un peu de regret. Quand nous en sommes venus là :

— Ah! monsieur, me dit-il, la distance est grande déjà entre la province de Santander que j'ai peinte et celle que vous voyez! Avez-vous rencontré des costumes? Si vous demeuriez parmi nous, pourriez-vous observer ces locutions, ces mœurs toutes particulières qui donnaient leur physionomie originale à nos marins, à nos paysans? Non, tout cela existait dans ma jeunesse, il y a trente ans. Et tout cela disparaît. A peine reste-t-il des traces de ce qui fut une poésie. J'ai essayé de noter, afin de les conserver en quelque manière, ces traits de la vie du peuple, qui allaient s'effacer. Par la psychologie, mes romans sont de tous les pays; par le cadre ils sont de ce pays-ci. J'ai peint la mer et nos marins, la campagne de la plaine, la campagne des monts cultivés. A

présent je veux finir par les cimes, et j'écris le roman de la haute montagne, des quelques-uns qui vivent tout là-haut.

Ce que je connaissais des œuvres de M. de Pereda m'avait appris qu'il était un grand artiste, un styliste achevé et un écrivain fécond à la fois. J'avais présente à l'esprit cette description d'un chêne-rouvre, par où débute *El sabor de la Tierruca*, et qui tient trois pages, des plus fortes qu'on puisse lire. En voyant l'homme, mon impression première s'affirmait. Oui, j'avais devant moi, et j'en ressentais pour lui une sorte de respect ému, un de ces esprits d'élite, faits pour voir, pour comprendre et pour révéler à lui-même le monde qui s'ignore, un de ceux, plus rares encore, qui, possédant cette richesse, n'en ont pas abusé.

— Je sais que vous êtes très aimé, lui dis-je, et c'est tout simple. Vous vivez, dans ce cabinet de travail, au milieu de souvenirs de vos admirateurs. Il y en a qui sont un hommage bien délicat, et qui doivent vous toucher : ce grand tableau, par exemple ? Une scène de *Sotileza*, n'est-ce pas ?

Nous traversâmes ensemble l'appartement. Au fond, occupant presque tout le panneau, une grande marine représentait une barque, lancée par dix rameurs, gouvernée par un vieux pêcheur debout à l'arrière, et qui franchit les deux lames de la barre de Santander. Au bas, un cartouche portait ces trois mots : *Jesus, y adentro !*

— C'est un présent de la ville de Santander, me dit M. de Pereda, qui me fut offert, par souscription, quand je publiai *Sotileza*. Vous voyez, l'homme de barre, le vieux, qui a la responsabilité de la manœuvre, vient de jeter l'invocation traditionnelle, à laquelle ne manquent pas nos marins, même aujourd'hui, par beau ou par mauvais temps ; elle est difficile à traduire, elle signifie, à peu près : « Jésus ! et confiance maintenant, nous entrons au port ! » Voulez-vous voir un autre souvenir donné à l'occasion du même roman ?

Sur un chevalet, M. de Pereda désigne un plat d'acier, artistement ciselé, dans un encadrement de bois noir et de velours cramoisi.

— Je tiens beaucoup à cet objet, monsieur, car il me rappelle, mieux que tout autre, la province que j'ai décrite. La petite ville de Torrelavega, la plus voisine de Polanco, et ma capitale, à moi, me l'a donné. Regardez : les titres de mes romans sont gravés au trait, sur les marges, entre les portraits de quatre écrivains, Cervantès, Calderon, Garcilazo et Quevedo, dont les trois derniers sont nés dans cette province ; le bois, sombre comme l'ébène, a été trouvé dans des fouilles, près d'ici, parmi des débris

de l'âge romain; les quatre clous d'airain qui tendent le velours ont été enlevés à une ancienne porte de la ville; l'acier même du plat provient des minerais de nos montagnes.

Nous continuâmes un peu cette revue, qui prolongeait ma visite et ma joie. M. de Pereda me reconduisit, à travers le parc, sous le couvert des arbres où les cris d'enfans ne montaient plus. Nous nous quittâmes comme ceux qui commencent à s'aimer, et qui ne doivent plus se revoir.

Si vous voulez maintenant, mon ami, savoir ce que j'ai trouvé de nouveau dans ces lieues de campagnes, traversées au trot lent de ma voiture, je vous dirai que c'est d'abord la route elle-même, défoncée, poussiéreuse, bordée d'arbres souffrans; puis, des bois d'eucalyptus dont il y a une profusion sur les côtes, bois très hauts, touffus seulement de la pointe, sentant l'aromate et sombres comme des futaies de pins qui n'auraient pas d'étincelles aux feuilles; une femme portant, sur sa robe usée, le cordon noir d'un tiers-ordre; des hommes en blouses très courtes, couleur saumon à rayures noires, ou bleue à rayures blanches; une niche de chien, devant une ferme, avec l'inscription : « garde juré; » un étalage de cruches faites en forme d'oiseaux, ayant, autour du col, un cercle de peinture rouge, et jolies à ravir; des maisons pauvres, qu'on dirait abandonnées, laissant pendre au bord du chemin leurs cordons d'oignons roux et de maïs doré.

Sur le quai de Santander, où j'achète un cigare, la marchande me salue de cette formule charmante de congé : « *Vaya usted con Dios !* — Allez avec Dieu ! » Un douanier se promène, à l'endroit où eut lieu l'explosion. Il est drapé dans un manteau écarlate et noir, qui lui donne un faux air de Turc. De la terrible catastrophe du 4 novembre 1893, à peine quelques traces, çà et là : un trou dans l'appontement auquel était amarré le navire chargé de dynamite; des barres de fer tordues, éparses sur la voie ou dans les jardins négligés de la cathédrale. Les vingt-trois maisons, détruites par l'incendie, ont été rebâties plus belles qu'auparavant. Les morts sont oubliés. Il fait une nuit lumineuse, tiède, d'une paix presque trop grande, au-dessus de ce théâtre de tant d'agonies. Les quais s'en vont vers le large ; l'œil les suit à la traînée des becs de gaz de plus en plus rapprochés et voilés; la baie, d'un bleu irréel, transparente, sans une ride, éclairée par la lune, réfléchit les navires, les feux de bord, les étoiles; on devine confusément, sur la rive opposée, des montagnes qui ont des formes de nuages et des sommets d'argent. Cela ressemble à ces paysages romantiques, tracés en mosaïques de nacre, sur les guéridons d'autrefois. J'ai ri, le premier, de leurs

couleurs invraisemblables. Et voilà que je rencontre ici, dans cette nuit d'automne, le rêve réalisé des ouvriers de Nuremberg.

II. — DE SANTANDER A BURGOS. — UN SOLDAT. — LA CATHÉDRALE ET LA CAMPAGNE

Burgos, 20 septembre.

Quatorze heures de route, de Santander à Burgos. C'est un peu long. Je ne la décrirai pas. Mais je tiendrais volontiers le pari que les routes les plus renommées de la Suisse ne sont ni plus grandioses ni plus variées.

Je ne m'éloigne pas sans un vif regret de ne pouvoir visiter les Asturies, et surtout la Galice, province oubliée dans l'ouest, dont mes amis d'Espagne m'ont raconté des merveilles. L'image de la façade de Saint-Jacques de Compostelle, entrevue sur une page d'album, me poursuit en chemin. Ma pensée reste en arrière, dans ces défilés de Covadunga, près d'Oviédo, où vit encore le souvenir du roi Pélage. Il s'était réfugié là, le roi vaincu, traqué par les Sarrasins. Avec trois cents compagnons, la dernière espérance de l'Espagne, il se cachait dans des cavernes, et les torrens, pour le mieux défendre, débordaient au pied des rochers. Il se rencontra, dans les villages voisins, des traîtres pour le vendre, et, même aujourd'hui, les habitans de ces villages maudits vivent à l'écart, méprisés, rejetés à cause de la trahison de l'an 737. Un voyageur que j'ai interrogé avait passé là. Il m'a dit la beauté sauvage du pays, les costumes, les vieilles mœurs, les expéditions contre les ours, les semaines dans la montagne, les nuits dehors. Cependant, je ne puis pas céder et m'enfoncer dans cette pointe de la grande Espagne. Le temps me manque. Burgos est devant moi, et Salamanque, et Madrid, et Séville, et Grenade, et le reste. Mais, je ne sais pourquoi, il y a des espérances qui ne consolent pas tout à fait. Et je suis triste.

Nous escaladons des rampes formidables, avec des vues de hauts pâturages où errent des troupeaux de jumens. Peu à peu, et à force de me voir vis-à-vis de lui, immobile dans mon coin de wagon, un officier supérieur d'infanterie espagnole m'adresse la parole. Il est en civil. Je lui fais compliment de son chapeau de feutre gris, à larges bords plats, d'une forme autrefois « lancée » je crois, par les toreros, et très à la mode en Espagne, depuis quelques années. Aussitôt, il se lève, prend le chapeau qu'il avait posé dans le filet, et me le présente: « Il est à vous! » me dit-il. Je suis tenté de sourire, en pensant à la figure qu'il ferait, si j'acceptais. Mais je connais l'usage, et je remercie. Nous con-

servons chacun notre chapeau. Mais la glace est rompue. Elle se brise entièrement quand j'ai accepté un œuf dur, car il y a peu de buffets, sur cette longue ligne. On trouve seulement, çà et là, aux stations, des marchands qui vendent un verre d'eau glacée, colorée et parfumée avec un doigt de liqueur d'anis, ou légèrement sucrée avec une de ces petites meringues, qui fondent instantanément, et qu'on nomme *azucarillo*. L'officier, comme mes autres voisins, a emporté son déjeuner. Quand il l'a terminé, en buvant un gobelet de cette délicieuse *licor de Ojen*, qui ne franchit guère nos frontières, et qu'il a proposée, d'ailleurs, à tout le wagon, pour répondre à de multiples propositions de poulet froid et de jambon, il est d'humeur causante. Ses traits durs, un peu lourds, se sont détendus. Je vois l'homme tel qu'il doit être dans sa famille ou parmi ses camarades : très franc, de jugement sain, assez drôle et peu rieur, vite emballé, bon homme au fond. Il se plaint qu'on n'augmente pas assez les forces militaires de l'Espagne.

— Nous devrions avoir une forte marine, pour appuyer notre politique extérieure. Car nous avons des ambitions, et vous devinez lesquelles, mais nous n'avons pas assez de navires pour les appuyer. Quant à l'armée de terre, elle a trois rôles à jouer, chez nous : donner aux autres nations une idée suffisante de notre puissance pour qu'on tienne compte de l'Espagne ; défendre le territoire en cas d'invasion ; réprimer les soulèvemens, soit ceux du midi républicain, soit ceux du nord carliste, soit ceux que des causes occasionnelles, — la misère par exemple, — peuvent susciter. Eh bien ! je crois que nous n'avons rien à redouter de l'étranger. On sait la belle contenance que fait l'Espagne en pareil cas. Mais, si nous avions une guerre intérieure, toujours possible, malgré l'apaisement actuel, je dis que nos postes ne sont pas assez nombreux, et que nos contingens ne sont pas assez forts.

Je ne pouvais rien répondre sur ce point. Je demandai :

— Vous avez des soldats de toutes les provinces, dans les mêmes régimens. Comment se comportent-ils les uns vis-à-vis des autres, et quelle est leur valeur militaire ?

— Vous n'ignorez pas que les Espagnols possèdent deux des qualités de premier ordre qui font le bon soldat : ils sont sobres, et ils sont résistans à la fatigue. Cela est vrai des Espagnols de toutes les classes sociales et de toutes les provinces. Nos soldats supportent donc, sans se plaindre, les plus longues marches, la chaleur, le froid, les irrégularités même de l'intendance, et peu importe la nationalité : qu'ils soient Andalous ou Navarrais, Galiciens ou Aragonais. Tous ont cette vigueur de tempérament, de

même qu'ils ont tous, étant jeunes et exempts de soucis, la gaîté. Ils chantent à la caserne, en promenade militaire, à la salle de police, et j'en ai entendu chanter après la bataille, en Afrique, lorsqu'ils avaient, cependant, perdu de leurs camarades. Simple effet de soleil, monsieur, et besoin d'expansion d'une race méridionale. Mais, à part ces points communs, il est vrai de dire que les hommes de provinces différentes offrent des types bien tranchés, de valeur militaire inégale. C'est l'histoire de l'Italie, de l'Allemagne...

— Même un peu de la France. Et quel est le meilleur de tous?

— Le Castillan.

— Vous en êtes un?

— Oui, monsieur. Je suis Castillan de Castille. Je ne fais que répéter une vérité banale en vous disant que le soldat de mon pays est supérieurement brave. Il est capable de cette bravoure froide qu'il a montrée à Rocroy, et de cette impétuosité dont il a fait preuve dans l'attaque de Tétuan. Au régiment, nous le trouvons obéissant et surtout d'humeur égale. Sans aimer l'aventure, il ne déteste pas l'inconnu. Il s'accoutume vite, et comprend de même le métier. Je donnerais le second rang aux Navarrais et aux Aragonais, bons soldats aussi, mais plus durs, plus orgueilleux, portés à résister, quand un ordre ne leur paraît pas entièrement justifié.

— Et les Galiciens, auxquels j'ai tant songé aujourd'hui?

— Oh! attendez! Après les Castillans, les Navarrais et les Aragonais, je crois que nos meilleurs contingens nous viennent des côtes du Levant. Les hommes de ces provinces, Alicante, Valence, Barcelone, sont, en général, très dociles et pleins de bonne volonté. Leur formation militaire est plus lente. Ils sont excellens après deux ans de service. Vos amis les *Gallegos* ont, au contraire, de gros défauts, et qui durent. Ce sont nos Auvergnats. J'ignore si la réputation des vôtres est méritée. Celle des Galiciens l'est assurément. Ils ont la tête dure; ils passent pour extrêmement intéressés. De plus, ces pauvres conscrits, qui nous arrivent de leur province reculée, où les habitudes de la vie sont tout à fait à part, comme le climat et le paysage, souffrent cruellement du mal du pays, de la *morriña*, comme ils disent. Dans les premiers mois de leur service, ils ne peuvent se décider à sortir de la caserne. Beaucoup sont atteints de maladies de poitrine. Beaucoup dépérissent. Je les préfère pourtant au soldat andalou. Celui-là ne manque pas de gaîté, ni de décision, ni de brillant. Mais quelle mobilité! quelle indiscipline native! quel sentiment de l'individualisme hérité des Arabes! Et le pis, c'est que l'Andalou, dans nos régimens, donne le ton, comme les ou-

vriers de Paris dans les vôtres, qu'on l'admire, qu'on imite sa façon de parler, de se tenir et de penser.

— Et quand ces races se rencontrent, monsieur, s'accordent-elles ?

— Toutes ne sympathisent pas à la caserne. Les malentendus sont fréquens entre Aragonais et Galiciens, entre Andalous et Catalans. Mais, en campagne, ou même en marche, il n'y a plus que des soldats espagnols.

— Et qui chantent ? Je voudrais bien entendre vos chansons de soldats !

— Je n'ai pas de voix, sauf celle de commandement, dit l'officier, avec un bon sourire sous ses grosses moustaches. Sans cela...

Il réfléchit quelques minutes, en regardant, par la portière, les horizons qui changeaient et s'élargissaient en grandes plaines.

— Je me rappelle quelques couplets... parmi ceux qu'on peut répéter. En voici deux d'une *jota :* « Un artilleur vaut mieux, — vêtu de son bourgeron, — que quatre cents fantassins, — en tenue de gala. — L'artillerie, c'est de l'or, — la cavalerie de l'argent, — les chasseurs et les fantassins, — c'est de la monnaie qui ne passe pas. » Je n'ai pas besoin d'ajouter, monsieur, que ce ne sont pas nos soldats d'infanterie qui chantent cela. J'entends encore plus souvent la chanson élégiaque.

— Par exemple ?

— Ce couplet d'une *petenera :* « Quand je passe par ta rue, — j'achète du pain, et je vais mangeant, — pour que ta mère ne dise pas — que je viens là pour te voir. »

— Très joli !

— Ils sont amoureux, nos conscrits. Ils ont le cœur espagnol, très tendre, occupé de bonne heure d'un rêve féminin, et exprimant ce rêve, à la manière arabe, sur un mode très triste. Leur grande joie est de sortir avec la *novia*, la fiancée, quelquefois avec les *novias* entre lesquelles ils choisiront un jour. Aussi, la punition par excellence consiste à les consigner au quartier. Tenez, cette *playera* encore, qui doit être bien ancienne. Je vous préviens que je change un peu la fin : « Je te promets de t'envoyer, — quand j'irai à la bataille, — plus de cent cœurs de Maures, — dans un panier. — Dans un panier, — ô trésor de ma vie, — afin que tu en paves ta cour, — et que tu craches dessus ! » Et les Andalous ont aussi leur refrain favori, où revient sans cesse le nom de Séville. Je voudrais vous faire entendre ceci, dit par une voix jeune et bien timbrée : « Séville de mon âme, — Séville de ma joie, — qui ne voudrait être à Séville, — dût-il y dormir sur la terre ! »

. . . . . .

Cette rencontre, cette conversation, ces paysages, tout cela, c'était hier. Aujourd'hui, je suis à Burgos. Je traverse, en plein jour, cette ville aperçue vaguement sous la lune. Je marche dans le vent qui crible les yeux de poussière fine, et met une neige grise aux frontons de toutes les portes. La voilà donc, la Castille, terre dure et illustre! Je monte, pour en voir plus grand, au sommet des tours de la cathédrale. Étrange pays! La ville, aux contours nets, et puis plus une maison, pas un groupe d'arbres, pas une haie : rien qu'un cercle de plaine nue, désolée et ardente. Les pentes de chaume montent de toutes parts à la rencontre du ciel bleu. Les guérets nouveaux font parmi comme des coulures brunes. En fermant à demi les yeux tout se mêle en une teinte sans nom, celle de la sécheresse et de l'aridité. Burgos est au milieu, mais on le voit à peine. Le regard est attiré par ce désert immense qui l'enveloppe, où le soleil partout rayonne également, où l'absence de limites, marquant les héritages, laisse flotter dans l'esprit une vision de royaume. La poussière qui vole indique seule les routes. Quand elle a disparu, l'étendue est sans chemins. C'est la triste Castille, la contrée de hauts plateaux pierreux, semés de blé, où il n'y a pas de fermes, mais des bourgs espacés. Le muletier découvre, le matin, le pueblo où il couchera le soir. Il l'a devant lui tout le jour, et il va, n'ayant d'autre ombre autour de lui que celle de son chapeau, des oreilles de sa mule, du manche de son fouet, ou d'un nuage qui file dans la poussée du vent de nord.

Quand on descend des tours, avec la campagne de Burgos encore présente à l'âme, on comprend mieux ce prodigieux monument qu'est la cathédrale, une des plus vastes, la plus sombre et la plus ornée de celles que j'ai visitées. Sans doute la foi l'a bâtie. Elle a été l'inspiratrice, la trésorière, puis la gardienne du chef-d'œuvre. Elle lui a donné les proportions colossales qu'elle avait elle-même; elle a signé les statues lancées dans les airs, au sommet de la coupole, si haut qu'on ne les voit plus, et les frises au bas des portes, cachées dans la poussière et heurtées des passans. On reconnaît dans la profusion des richesses accumulées l'esprit des vieux Castillans, qui disaient tous, hommes de peuple ou hidalgos, ce mot que l'Espagne d'aujourd'hui répète encore avec orgueil : « Peu importe que ma maison soit étroite et pauvre, pourvu que celle de Dieu soit riche! » Cependant là n'est pas toute l'explication, et le génie des artistes qui édifièrent à Burgos cette merveille du monde, et la générosité de ceux qui donnèrent sans compter et sans se lasser pendant deux siècles, obéissaient

encore à d'autres influences. La Castille était déjà sans arbres et triste comme à présent. Ses habitans vivaient déjà étroitement confinés dans leurs villes, sans châteaux ni maisons de plaisance; même on n'y voyait pas, dans toute la plaine, une seule de ces belles promenades où la foule va chercher le peu de rêve et de repos qu'il lui faut pour porter la vie. L'église qu'on bâtissait fut la grande revanche. Elle fut le jardin, la forêt, l'ombre, l'eau vive, le paradis qui ouvre les joies qu'on n'a pas eues. Elle eut plus de colonnes et de colonnettes que les futaies n'ont de branches; plus de feuilles sculptées, en bas, en haut, sur le bois des autels, sur la pierre des murs, sur les retombées des chapiteaux, qu'il n'en pousse en une saison de printemps, dans la vallée d'un fleuve; elle eut plus de fleurs ouvertes, dessinées, peintes ou taillées dans le marbre et plus d'oiseaux qu'on n'en vit jamais dans la morne Castille; les vitraux donnèrent leurs clartés d'aurore ou de couchant, leurs chutes de rayons clairs pareilles à celles des gaves; les anges s'envolèrent et se rangèrent en cercle autour de la coupole; les clochetons montèrent au-dessus des toits, pressés comme des pointes d'arbres : et les habitans de Burgos, entrant dans leur cathédrale, trouvèrent qu'il ne manquait rien à qui la possédait.

Vraiment, cette cathédrale est tout Burgos. L'idéal de plusieurs générations d'hommes s'est exprimé par elle. Je ne puis toucher sans émotion ces grilles de fer forgé qui ferment les chapelles, travail admirable dont le mérite disparaît dans la splendeur de l'ensemble; je pense aux ouvriers qui, patiemment, tordaient et limaient ces rosaces, ces pampres de métal, destinés à garder seulement d'autres trésors, et qui devaient coûter tant de peine, et donner si peu de gloire. Pourtant, pas une imperfection ne s'y montre. Et ces retables, qui portent, jusqu'à la naissance des voûtes, leurs histoires en bas-reliefs, dont les dernières sont noyées d'éternel crépuscule! Et ces colonnes du chœur, dont tant de détails sont perdus dans l'ombre! Voilà ce qu'un passant comme moi n'aura jamais fini de voir, et ce qui fait qu'on s'accuse, en descendant les marches qui ramènent dans la rue, d'une sorte d'ingratitude. N'avoir donné qu'une heure ou deux à l'œuvre de tant d'années, n'avoir que deviné ces artistes de génie, dont la pensée est là, entière et méconnue! C'est un regret qui vous suit.

Burgos n'est pas pour le dissiper. La ville n'a pas conservé sa physionomie de cité capitale. Elle a peu de palais anciens, peu de balcons de fer avançans. Une porte monumentale, un mur coupé de torsades élégantes ou décoré d'armoiries, s'élèvent çà et là entre des files de maisons de date récente, mais dont aucune

n'est jeune. La poussière a donné la même teinte jaunâtre aux constructions de tous les âges. Des allées d'ormeaux tristes, sans autres promeneurs que les muletiers qui cheminent, espacés, vers les campagnes où ils se perdront bientôt, longent un moment le bord de l'Arlanzon, filet d'eau tout menu dans un grand lit de cailloux. Le silence seul de cette ville et l'espèce de recueillement qu'on y respire rappellent sa dignité passée. Elle ressemble à une veuve très fidèle. Ceux qui connaissent bien Burgos affirment que ses habitans ont encore la vie simple, retirée et religieuse qui fut celle de toute l'Espagne, aux grandes époques. Beaucoup de familles nobles y gardent les anciens usages. Le carlisme y compte des adhérens nombreux. Ils y vivent comme y vivaient les ancêtres. Le monde seul a changé autour d'eux, et les hommes que j'ai vus là m'ont donné l'impression que les provinces d'Espagne, quelques-unes du moins, conservaient encore une aristocratie, nullement dégénérée, tenue en disponibilité par sa faute ou, si l'on veut, par sa volonté, mais capable d'en sortir et de jouer, dans l'État, le rôle qu'elle a déjà tenu.

J'ai retrouvé, à l'hôtel, mon ami, M. d'A... qui doit faire désormais avec moi une partie du voyage. Ensemble nous avons visité le couvent de las Huelgas, monastère des dames nobles, au bord des campagnes poudreuses, puis, revenant dans l'intérieur de la ville, au coucher du soleil, je l'accompagne chez un de ses parens, avocat des plus distingués de Burgos. La conversation s'engage sur des questions de droit rural. J'apprends que ces vastes espaces, qu'on dirait sans aucune séparation, sont au contraire possédés par un nombre incroyable de propriétaires; qu'on rencontre fréquemment des propriétés foncières d'un ou de deux sillons, et des ventes immobilières dont l'enchère se monte à quatre-vingts ou cent pesetas. Notre hôte m'explique les transformations profondes qu'a subies la campagne de Castille : division du sol; abandon des pueblos par les anciens seigneurs qui vivaient parmi les paysans, confinés là par la tradition et par la difficulté des voyages; déboisement des montagnes, ininterrompu depuis des siècles, et devenu un mal peut-être sans remède. Je l'écoute, puis je demande brusquement :

— Cette Espagne, qui fut à la tête des nations, la plus riche et la plus puissante, comment a-t-elle perdu son rang? Depuis que je l'étudie, je crois voir que la race ne s'est pas abâtardie, ce qui eût été une explication. Pourquoi alors n'a-t-elle pas retrouvé tout son passé?

Celui à qui je m'adresse, me considère une minute, le temps de mettre un peu d'ordre dans les pensées qui traversent son

regard, en beau tumulte, et il a l'air de se contenir encore lorsqu'il parle, et il est d'une éloquence fougueuse, qui m'enchante comme tous les cris d'âme.

— Vous devriez plutôt me demander, monsieur, pourquoi elle n'est pas morte! Vingt autres nations auraient succombé, quand la nôtre a résisté. Nous avons eu tout contre nous, la corruption, les armes, les divisions intérieures, et nous vivons! Vous parlez de notre richesse après la découverte de l'Amérique? Ç'a été la plus redoutable des invasions, celle de l'or, qui nous venait à pleins navires. Elle déshabitua ce pays du travail. Il a cru que la fortune continuerait à affluer vers lui, comme un tribut perpétuel payé à celui qui avait donné au monde un monde nouveau, et, à l'heure où les industries se développaient, chez les autres peuples, elles dépérissaient chez nous. Nous souffrons encore de cette gloire d'avoir découvert l'Amérique, monsieur! Et depuis, que de secousses, que de bouleversemens! L'Espagne était appauvrie, et les guerres l'ont ruinée. Comptez seulement les crises que nous avons traversées en ce siècle! Comme alliés de la France, nous perdons notre flotte à Trafalgar. Dès le lendemain, les rôles sont intervertis. Vos armées violent notre territoire, prennent et pillent nos villes, les trésors de nos cathédrales et de nos musées. Les Anglais, au contraire, deviennent nos alliés. Mais quels alliés! Vous autres, vous détruisez avec une rage aveugle. Eux, ils rasent les fabriques de coton, sous prétexte de nous défendre, ils tuent en germe la concurrence future, ils brûlent Saint-Sébastien qui pouvait leur porter ombrage. L'histoire n'a pas dit toutes les ruines qu'ils ont faites. Elle n'a parlé que des vôtres. Amis et ennemis nous ont été funestes, cependant, et nous n'avons pu nous délivrer ni des uns ni des autres. L'Angleterre a gardé, comme avant, Gibraltar, et vous nous avez laissé vos idées, fermens de divisions, causes nouvelles de faiblesse. Les révolutions ont achevé l'œuvre : guerres carlistes, insurrections populaires, pronunciamientos de soldats, essais de république, restaurations de monarchies absolues, régimes constitutionnels, rois indigènes, rois étrangers, nous avons tout connu, mais surtout le mal que font tant de changemens. Étonnez-vous, après cela, que l'Espagne ne possède pas un commerce florissant, une industrie développée, et qu'il y ait de la poussière dans les rouages de son administration!

— J'avais entendu raconter, lui dis-je, qu'il fallait aller chercher l'éloquence dans le midi de l'Espagne. Je vois bien que le nord n'en est pas dépourvu.

Il me tendit la main, affectueusement, et reprit, poursuivant son idée :

— Vous avez raison de croire à la vitalité de l'Espagne. Elle n'a jamais été une nation déchue. Elle a été une nation blessée.

III. — LA FORTUNE D'UN TORERO. — LA CORRIDA INTERROMPUE

Valladolid, 23 septembre.

Une ville très étendue, celle-là, de figure moderne, et l'une des plus importantes garnisons de l'Espagne. Elle est vivante. Je l'ai vue dans la fièvre des fêtes. A onze heures du soir, hier, les rues étaient pleines de beau monde, qui bavardait, et de pauvres gens qui faisaient leur lit. J'ai pu observer que les riches Espagnoles s'habillent bien, puisqu'elles nuancent, à leur usage, les modes de Paris, et qu'elles ont une manière de regarder qui n'est pas celle d'une Parisienne. A Paris, c'est le feu à éclats. Un éclair bleu, vert, jaune pâle, vite détourné. Le navire est averti. Ici les yeux vous suivent un moment, tout ouverts, très noirs, un peu hautains, et on a l'impression qu'on est photographié. J'ai surpris beaucoup de ces photographies avec pose, car les jeunes filles étaient nombreuses sous les arcades, et les jeunes officiers également. Pour quelques-unes, il faut croire que l'épreuve était mauvaise, car on les a recommencées. Et j'admirais la splendeur sombre et l'espèce de passion grave et contenue de ces yeux, tandis que les lèvres, et le port de la tête, et le mouvement de l'éventail, et la grâce de tout le corps, demeuraient spirituels, animés et sourians. Près de cette foule, sur la place, au bord des trottoirs, des marchands de légumes, des paysans, des bourgeois de la campagne, qui n'avaient pu trouver place dans les posadas, se roulaient dans leur couverture, et s'endormaient. Deux enfans et leur mère, vendeurs de ces melons dont on mange la pulpe, au cirque, et dont on jette la coque aux toreros malheureux, s'étaient entourés de quatre murs de fruits verts, et, étendus au milieu, la tête sur un melon, attendaient le petit jour. Je les ai enviés. J'ai dû coucher sur une table de café. Les hôtels avaient loué jusqu'aux fauteuils des salons d'attente. Et la raison, vous la devinez, n'est-ce pas? Reverte, Guerrita, et six taureaux de Veraguas.

Je m'étais promis de ne pas parler des courses de taureaux. Je croyais cela possible. Mais non, j'ai tout de suite senti, en pénétrant en Espagne, que je ne pourrais tenir ma promesse. La corrida est bien plus qu'un amusement, c'est une institution. Je ne veux rien juger encore. J'attends Madrid ou Séville. Mais je veux dire au moins quelques jugemens de la presse, concernant Guerrita, et raconter l'incident dont tout le monde s'entretient aujourd'hui.

Applaudir Guerrita, l'honneur n'est pas mince. Le célèbre torero a, sans doute, ses ennemis et ses jaloux, qui l'accusent de

ne pas être classique, et de manquer de sérieux avec le taureau, qui n'en manque jamais, ça c'est vrai. Ils murmurent que le grand art disparaît; mais leurs protestations se perdent dans le bruit des acclamations et le tintement des pièces d'or. Guerrita est, de beaucoup, le plus occupé de la corporation. Je viens de lire que son gain probable de la saison, — non encore terminée, — sera de 380 000 francs; qu'il a dépêché, cette année, 200 taureaux, et doit en tuer encore une vingtaine. Depuis qu'il a reçu l'*alternativa*, depuis qu'on l'a armé chevalier, le nombre de ses victimes peut s'évaluer à plus de 1 400, et ses économies à plus de trois millions. On invente pour lui des qualificatifs admirables: — défiez-vous, d'ailleurs, de cette grandiloquence, que nous prenons trop au sérieux, et que souligne, le plus souvent, un petit sourire que je connais. — Un journal l'appelle « *El monstruo Cordobès*, le monstre de Cordoue »; un autre « l'unique représentant du grand califat de Cordoue »; un autre loue « sa suprême intelligence » et déclare que, dans la dernière course, il s'est montré napoléonien, *napoléonico*.

Je l'ai vu dans la belle arène de Valladolid, bâtie, selon la coutume, à l'une des extrémités de la ville. Il était, comme toujours, d'une élégance raffinée, mais nerveux et mécontent, car de grosses bourrasques passaient dans le ciel de Castille; la pluie gâtait les costumes brodés d'or et d'argent, et mouillait le terrain. A plusieurs reprises, Guerrita avait levé son front soucieux vers les nuages, et le public avait frémi à la pensée que les courses pourraient être interrompues. Des groupes d'hommes, debout sur les gradins, signalaient du doigt les éclaircies qui venaient entre deux giboulées. Quatre taureaux étaient déjà morts. Le président, impassible dans sa loge, ne paraissait pas s'apercevoir des marques d'évidente mauvaise humeur que donnaient les espadas. Entre le quatrième et le cinquième Yeraguas, il y eut cependant un intervalle. Une énorme nuée tendait déjà la moitié du cirque d'un voile couleur de plomb. La cuadrilla de Reverte était en rang de bataille en face du toril. Tout à coup, la sonnerie d'usage retentit, le taureau s'élance. A peine a-t-il franchi au galop le premier tiers de l'arène qu'il s'arrête, saisi et comme cloué à terre par une pluie torrentielle. Tous les parapluies s'ouvrent, mais personne ne s'en va. Guerrita se baisse, prend une poignée de terre, et la jette aux pieds de Reverte. Puis il fait signe aux picadors, aux banderilleros, à son camarade, de se retirer aussitôt. En quelques secondes, toutes les capas rouges, les manteaux brodés, tous les mollets tendus de soie rose ont disparu de l'arène. Le taureau reste seul, immobile et stupide. Des clameurs de colère s'élèvent de tous côtés. On se précipite

vers les portes. J'arrive à temps pour apercevoir deux voitures pleines de toreros, qui filent grand train vers la ville. Le président dont l'autorité a été méconnue s'est fâché. Il envoie des gendarmes à cheval à la poursuite des fugitifs. Ceux-ci ont eu le temps de gagner leur hôtel. Ils y sont arrêtés. Guerrita, qui n'a pas quitté la *plaza de toros*, est également appréhendé au corps. Le représentant du grand califat de Cordoue rejoint ses camarades à la prison. Tout Valladolid est en émoi. Des dépêches sont lancées dans toutes les directions. On ne cause plus que de l'incident de l'après-midi. Quelqu'un près de moi, dans un café, annonce que Guerrita vient d'expédier un télégramme à sa femme pour la rassurer. A dix heures du soir, on apprend que les délinquans ont été relâchés, après un interrogatoire sommaire du juge d'instruction. Les journaux répètent les mots de Guerrita. Il a subi dignement l'épreuve. Sa gloire le met au-dessus des rancunes vulgaires. Il a dit, en franchissant le seuil de la prison : « S'il plaît à Dieu, je n'en tuerai pas moins le taureau l'an prochain, sur la place de Valladolid. »

IV. — LES DEUX PAYSAGES

En chemin de fer.

Vous m'aviez demandé, mon ami : « Regardez bien ces paysages de Castille dont on dit tant de mal, afin de me les décrire. » Je puis vous répondre déjà. J'ai traversé un coin du Léon et une moitié de la Vieille-Castille ; je sais que la Nouvelle ressemble à celle-ci ; que la plus grande partie de l'Estramadure n'en diffère pas beaucoup. Et il est permis d'affirmer, je crois, en élargissant la question, que, — si l'on excepte les contrées du nord et du nord-est, qui sont pyrénéennes, et l'Andalousie sœur de l'Afrique, pays de contrastes, pays de palmiers et d'œillets rouges au pied des montagnes neigeuses, de roches brûlées et de prairies vertes, — l'Espagne n'a que deux paysages.

Le premier, le moins commun, est la forêt, non pas la forêt de France, faite de chênes, d'ormes, de hêtres élancés, mais le bois clairsemé, le maquis sans routes planté de chênes verts aux formes rondes, qui dessinent des courbes sur le bleu net du ciel. Dans la saison d'automne, le soleil a fané la moisson d'herbes poussée entre les troncs des arbres. Il reste des tiges de lis rouges devenues couleur de terre, des touffes sèches de lavande, des chardons de six pieds de haut, si bien branchus, si dignes, si castillans d'attitude, qu'on les prendrait pour des candélabres d'église qui ne seraient jamais époussetés. Mais la verdure des chênes ne change pas. A peine se ternit-elle, à cause de la poussière soule-

vée par les troupeaux, bandes de porcs noirs ou bruns errans à la glandée, bandes de moutons et de chèvres, que mène, au petit pas, un berger coiffé d'un chapeau pointu, enveloppé d'un manteau de bure traînant sur l'herbe. La forêt, inexploitée, pillée plutôt par les habitans des bourgs voisins, solitaire, sans maisons de garde ni huttes de bûcherons, donne une impression de sauvagerie et d'abandon que ne donnent pas les nôtres. Parfois, si elle couvre, comme il arrive, un plateau de montagne, elle descend tout à coup la pente d'un ravin, et laisse apercevoir, dans l'ouverture dentelée des chênes verts, de grands espaces de nuances claires, qui sont les plaines d'en bas, et où l'ombre des collines, les routes, les rochers, sont mêlés et disparaissent dans le poudroiement du soleil.

Dès qu'on sort de la forêt, c'est le grand plateau désolé, pierreux et cependant cultivé. La Vieille et la Nouvelle-Castille, l'Estramadure, presque une moitié de l'Espagne n'est ainsi, au printemps, qu'un vaste champ de blé vert; en été, qu'un vaste champ de chaume, à l'horizon duquel se profilent, vifs ou brumeux d'arêtes, des cercles de montagnes. Parfois la plaine est tout unie jusqu'à son extrême bord, les nuages pèsent sur la terre même, et le soleil se lève droit au-dessus d'un sillon. Tristes étendues, dont la Beauce elle-même ne peut donner l'idée. Il n'y a pas d'arbres, mais pas de fermes non plus. Les hommes qui labourent ce sol ingrat viennent des bourgs très éloignés l'un de l'autre, bâtis en pierre jaune ou en briques, et qu'on distinguerait à peine de la terre sans la tour du clocher, rose dans la lumière. Ils arrivent le matin, les paysans de Castille, à cheval sur leurs petits ânes, ils descendent de leur monture, déchargent les provisions qu'elle porte dans les deux bâts attachés à son dos, et l'attellent à la plus primitive des charrues : un simple soc de bois muni d'un seul manche, avec lequel ils feront sauter, tant que le jour durera, un peu de poussière fertile et beaucoup de cailloux. Après les semailles, après la récolte, pendant des mois, l'espace, où rien n'est semé que le froment, le seigle et l'orge, demeure sans mouvement, comme un grand miroir craquelé par le soleil. La moindre tache sur cette nappe d'un seul ton, attire aussitôt le regard : c'est une caravane de mulets noirs, qui passent pomponnés de rouge, partis dès le matin, à l'heure où, dans les lointains immenses, on commence à voir le village, l'unique village de la plaine, plus petit et plus pâle devant soi qu'une fleur de centaurée sauvage; c'est un troupeau de bœufs broutant, au ras des pierres qui font de l'ombre, les brins d'herbe échappés à la chaleur de midi; c'est un simple sentier tracé dans les mottes, par la fantaisie des hommes et des bêtes, ou bien encore une fissure profonde, large

de plusieurs mètres, aux bords de boue séchée, par où se sont précipitées, en hiver, les pluies dévastatrices. Bien souvent, il y a moins encore : un petit épervier poursuivant je ne sais quoi dans cette désolation, glisse et semble porter, sur ses deux ailes fauves, toute la vie de la plaine. Je me suis endormi en chemin de fer, au milieu de ce paysage, que je retrouve au réveil, identiquement le même, comme si de toute la nuit nous n'avions pas bougé.

Le proverbe espagnol, d'un mot, dit tout cela :

« L'alouette qui voyage à travers la Castille doit emporter son grain. »

V. — LA VILLE ROSE

Salamanque, 24 septembre.

Salamanque est située dans une de ces plaines mornes. Beaucoup de voyageurs ne la visitent pas, parce qu'elle se trouve en dehors de la ligne de Madrid et assez loin dans l'ouest. De plus, si, pour une cause ou une autre, on s'arrête à Medina del Campo, tête de l'embranchement, et le plus affreux des villages, on n'a que le choix entre un train à 2 heures et demie du matin et un autre à 5 heures et demie du matin. Enfin la route est triste, en avant, en arrière et sur les deux côtés.

Mais la ville, dès qu'elle se montre, dédommage de tous les sacrifices qu'on a faits pour l'atteindre. Elle sourit à celui qui vient. Oh ! oui, les villes ont un regard, qu'on rencontre tout de suite, sévère ou accueillant, et qui laisse deviner d'avance l'impression que nous emporterons d'elles. Et Salamanque est souriante. Au milieu de la plaine, dans la lumière fine, elle lève les toits rapprochés de ses maisons et de ses palais, masse dentelée qui monte, couronnée par la cathédrale, et qui ressemble à un grand diadème, couleur de rose thé, posé sur la terre sans arbres. Ce n'est point une illusion de la distance ou de l'heure. Entrez, parcourez cette ville qui pourrait loger la population de deux ou trois de ses voisines sans bâtir un pan de mur; longez ces rues qui ne sont souvent bordées que de deux monumens, de styles différens et d'égale majesté; voyez l'ancienne cathédrale, qui est une forteresse, la nouvelle qui est une dentelle avec deux clochers dessus, l'Université, la *Maison des Coquilles*, rêvée par un pèlerin de Jérusalem; descendez sur la rive du Tormès où se dressent des fragmens de remparts éboulés; remontez vers les boulevards nouveaux, d'où la vue plonge sur des cascades de toits et des terrasses unies : vous ne sortirez pas du rose. Elle vous poursuivra, elle vous réjouira, la jolie teinte de la pierre du pays, ou de la poussière, ou du ciel, car je ne sais d'où elle vient, et vous aurez

la sensation que j'ai eue : celle d'un immense atelier de sculpture, où sécheraient encore des milliers de terres cuites, pendues le long des murailles, à la lueur du couchant.

On disait autrefois : « A Salamanque, 25 paroisses, 25 couvens d'hommes, 25 couvens de femmes, 25 collèges, 25 arches de pont. » Sauf le vieux pont romain, que les eaux du Tormès ont aminci par la base, mais n'ont pu renverser, tous ces monumens ne sont pas restés debout. Les uns ont été détruits pendant l'invasion française, au temps de cette *Francesada* dont le nom, que j'ai entendu prononcer par des gens du menu peuple, au fond d'un village perdu, dans la campagne de Burgos, résonnait tristement à mon oreille, comme une plainte amère et juste : les autres, plus nombreux qu'on ne l'a dit, ont été démolis par les acheteurs de biens d'Église, et leurs belles pierres ouvragées sont à jamais ensevelies sous le ciment d'un mur de jardin. Il en reste assez pour la gloire de Salamanque, assez pour donner place à cette douce ville parmi celles qui forment le musée du monde, et qui sont en dehors de la lutte moderne, dispensées de service par leur glorieux passé.

Aussi, je m'indigne quand on m'apprend que certains Salamanquinais rêvent pour leur patrie un avenir industriel, qu'ils énumèrent avec complaisance les fabriques d'amidon, les fonderies, les tanneries, qui se cachent, paraît-il, dans le dédale des rues roses ; je refuse de les croire ; et, pour m'assurer que Salamanque est bien encore le vieux docteur, à l'âme spéculative, qu'on salue avec une idée respectueuse d'in-folio dans l'esprit, je tente une expérience : je fais le tour de la Plaza Mayor.

Ce pâtissier, par exemple, dont la boutique est si bien située, au centre des arcades, et, comme disent les affiches, « au centre des affaires », serait-il un novateur, un convaincu des progrès de son art? J'entre, et, parmi les petits gâteaux, d'espèces classiques, notamment les choux à la crème, qu'on appelle ici d'un nom français, « petits choux », j'aperçois une assiette de morue frite, une autre de sardines grillées, ce qui est tout bonnement conforme aux anciennes traditions espagnoles. On aurait pu voir cet étalage, et ces voisinages curieux, du vivant du mathématicien Pedro Ciruelo, que l'Université de Salamanque voulut bien céder à sa sœur de Paris.

A côté, je m'arrête devant la boutique d'un libraire. Il a peut-être des trésors cachés. Mais les livres exposés ne le disent pas. Ils ont été choisis avec un éclectisme généreux : c'est tout le mérite de la montre. Je compte jusqu'à neuf volumes : les *Mémoires* de Stuart Mill ; *Rome*, par Taine ; le *Caucase*, par Léon Tolstoï ; *le Suicide*, par Caro ; *Un nid de seigneurs*, par Tourgué-

neff; *les Salons célèbres*, de Sophie Gay; un livre de l'Italien Lombroso, les *Souvenirs* de Wagner, et une mince brochure, la seule espagnole, du marquis de Molins. Rien que des nouveautés, comme vous voyez.

Un peu plus loin, je lis, à la porte d'un hôtel des Postes, que les employés se tiennent à la disposition du public de 8 heures à 10 heures du matin, et de 6 heures 30 à 8 heures 30 du soir. J'ai quelques lettres à retirer, mais je repasserai à 6 heures 30. On est toujours supposé avoir le temps d'attendre ou de revenir, dans ce cher pays d'Espagne.

Enfin, mon compagnon de voyage me permet de compléter l'épreuve. Il veut acheter un traité publié par un professeur de l'Université de Salamanque. Deux libraires, auxquels nous avons fait la demande, ont répondu qu'ils ne possédaient pas le volume. Aucune proposition, bien entendu, de s'informer, de se procurer l'ouvrage et de nous le remettre. Nous nous décidons à un voyage de découverte : nous cherchons l'éditeur. Il habite loin, dans une rue où le soleil n'est pas troublé par l'ombre des passans. Voici la porte indiquée. Elle est ouverte. Nous entrons : un grand couloir, de grands ateliers d'imprimerie, d'où ne sort aucun autre bruit que celui des papillons enfermés, battant de l'aile contre les vitres. Une servante accourt : « Que voulez-vous? — M. l'éditeur. — Il n'est pas là. — Quand rentrera-t-il? — On ne peut pas savoir. Revenez dans une demi-heure. » La demi-heure passée, nous trouvons, non pas l'éditeur, non pas sa servante, mais sa femme, en train d'endormir un enfant, sur le seuil de l'atelier vide. « Il n'est pas rentré. Je pense qu'il rentrera avant la nuit. Repassez ce soir. » La troisième tentative est couronnée de succès. L'éditeur est chez lui. Quand nous pénétrons dans son bureau, il a l'air étonné d'un homme pour qui ce n'est pas là un événement ordinaire. La chaleur a été grande. Nous le troublons dans la songerie lasse qui suit les journées chaudes. « Vous avez édité tel volume, n'est-ce pas, monsieur ? » Il passe une main sur son front : « Peut-être bien. — Combien vaut-il ? — Je ne me souviens pas ; il faut que je regarde au dos. Ça doit y être. » Je me demande comment il eût fait, si le prix n'avait pas été marqué. Quand nous nous retirons, nous semblons le délivrer d'une visite légèrement importune. Et il a dû reprendre son somme, au-dessus de son imprimerie muette, dans le rayon d'or qui venait par la fenêtre, et qui repose les hommes du souci des affaires.

Non, Salamanque n'est pas commerçante. Comme beaucoup d'autres dans la vieille Espagne, ses habitans ignorent ce que c'est qu'être marchand. Ils vendent quelque chose, pour vivre, mais ça ne les intéresse pas. Si le client n'est pas content de leur assor-

timent, qu'il s'en aille. S'il demande autre chose que ce qu'on a, c'est sa faute ; qu'il cherche chez le voisin : on ne lui indiquera pas l'adresse, on ne lui promettra pas d'être mieux en règle une autre fois. Si, par bonheur, l'acheteur réclame un paquet de chandelles, et qu'il y en ait dans la boutique, on cédera la marchandise, au prix courant depuis cinquante ans, et de l'air dont on rend un service presque désagréable. Pour ma part, je n'en fais pas un reproche à l'Espagne, encore moins à Salamanque la rose : la race est douée pour autre chose, et sa mission n'est pas de vendre.

Entre mes courses chez l'imprimeur, j'ai visité l'Université. Elle a sa petite entrée en face du portail de la cathédrale. On pénètre sous une voûte, et presque immédiatement dans un grand cloître à deux étages, dont les baies sont vitrées, et autour duquel sont distribuées des salles de cours et la chapelle en bas, d'autres salles et la bibliothèque en haut. Les étudians viennent de rentrer. Ils sont répandus par groupes, le long des cloîtres, attendant le résultat des examens que passent leurs camarades. Les épreuves ne sont-elles pas publiques, ou est-ce une coutume de laisser le candidat seul devant ses juges? Je l'ignore. Mais quand j'ai tourné le bouton d'une porte, je me trouve dans une vaste pièce, garnie de madriers profondément entaillés, sculptés, perforés, qui sont des bancs, peut-être du XVIe siècle, au fond de laquelle trois professeurs luttent contre l'accablante chaleur, et interrogent tour à tour un tout petit candidat que j'aperçois de dos. Pas un témoin ; le groupe a l'air perdu dans l'espace. Dans le promenoir, les étudians continuent de causer. Ils sont, en majorité, plus jeunes que les nôtres, car les études secondaires finissent plus tôt, et l'on commence, d'habitude, celles de la licence ès lettres ou de la licence en droit vers quinze ans. La tenue la plus ordinaire me paraît être la jaquette et le chapeau mou ; le chapeau rond et dur indique un degré d'aisance. Je ne rencontre nulle part le stagiaire parisien, arrivant au cours de droit les mains gantées, le chapeau de soie luisant et la fleur à la boutonnière. Nous sommes dans la patrie du pauvre bachelier. Un huissier me fait visiter la chapelle. Elle a grand air encore, toute tendue de pentes de velours rouge, sur lesquelles se détachent les bannières de l'Université. Mais on n'y célèbre la messe qu'une seule fois par an. L'air y est comme mort, et je ne sais quel instinct avertit de la permanence de l'ordre qu'on y voit.

Je monte le bel escalier de pierre blanche, où les docteurs de jadis devaient avoir bonne mine, couvrant les marches des plis de leurs robes. Le même cloître carré s'ouvre de nouveau, mais

plus riche et mieux conservé. Tout un côté possède encore son antique plafond de bois à caissons ; les murs sont couverts de bas-reliefs d'une fantaisie délicieuse, de fleurs, de feuilles, d'oiseaux, et aussi de chimères poursuivant des amours, comme si ça n'était pas le contraire dans la vie. La lumière entre par les larges baies. Du fond de la cour intérieure, des arbres poussent librement et montent jusqu'à moi. Leurs pointes vertes tremblent sur les vitres. Une vieille poussière savante danse dans les rayons de soleil. Et la bibliothèque est une fort belle salle bien cirée, toute pleine de livres peu lus. Elle garde, en un coin, le petit coffre, aux ferrures puissantes, qui renfermait le trésor de l'ancienne Université. On l'a ouvert pour moi : il était vide.

Hélas! de son ancienne opulence, la célèbre Université n'a pas gardé grand'chose. Les révolutions, dont c'est le premier besoin de toucher aux propriétés collectives, parce que l'individu défend mal les droits qu'il partage, ont confisqué les biens des grandes et des petites écoles de Salamanque. Il ne reste rien des fondations anciennes, rien des collèges qui étaient une invitation permanente aux étudians étrangers. J'ai bien vu douze beaux jeunes gens blonds, en jaquettes, qui étaient pensionnaires du collège des Irlandais, mais ils étudiaient la théologie, et se rattachaient au séminaire diocésain, non à l'Université. Même, des quatre facultés que celle-ci possède encore, faculté de droit, de lettres, des sciences et de médecine, les deux dernières ont été abandonnées par le gouvernement. La province n'a pu les conserver qu'en leur allouant, chaque année, un crédit de 30 000 francs.

Les élèves ne sont pas nombreux. Je crois qu'en attribuant de 450 à 500 étudians présens à l'Université de Salamanque, je ne lui fais aucun tort (1). Et quelles études sont les leurs! Il m'est impossible de ne pas le dire en passant : le système adopté dans les écoles d'enseignement supérieur, en Espagne, n'est pas digne d'une grande nation ; il est une cause de faiblesse, et, tant qu'il subsistera, toutes les brillantes et les fortes qualités intellectuelles de cette race ne donneront pas tout ce qu'elles peuvent donner. Ce n'est pas qu'il manque de décrets et de circulaires ministérielles sur la matière. Mais tous les changemens paraissent se réduire à l'élimination progressive de l'élément religieux dans l'éducation, phénomène bien étrange, quand on songe que toute la grandeur historique de l'Espagne a procédé de la grandeur de sa foi! Pour tout le reste, il y a eu immobilité. Le fond de la méthode est demeuré le même. Et il consiste en ceci. Le professeur compose un manuel, ou, plus rarement, adopte le manuel d'un

(1) Les statistiques officielles portent ce nombre à plus de six cents, mais je ne crois pas que ce chiffre puisse s'appliquer aux étudians présens dans la ville.

collègue. Il explique le « livre de texte », le paraphrase plus ou moins, indique une leçon, et la fait réciter. Où est la liberté du maître et de l'élève, la variété, le renouvellement d'idées qui sont la marque et la vie de l'enseignement supérieur? En quoi le cours d'université, ainsi compris, diffère-t-il d'une classe d'école primaire ? Quelle ouverture d'esprit peut-on attendre de la majorité de ces jeunes gens, asservis au livre de texte, voyant le monde à travers la même lucarne, et apprenant des leçons quand il faudrait tous ensemble, étudians et professeurs, chercher des chemins nouveaux? Les hommes les mieux informés et les plus patriotes ont déploré devant moi le coup fatal que cette routine portait à toute initiative. Ils m'ont dit que les facultés de médecine commençaient à réagir, et que la vieille méthode disparaîtrait bientôt, pour le plus grand bien de l'Espagne. Je le souhaite avec eux, et je reviens aux étudians.

Quelques-uns disposent de 3 ou 4 francs par jour. Ce sont les riches, qui, pour ce prix-là, trouvent une pension complète, et jouissent d'une réputation de nababs, auprès des pauvres bacheliers. Ceux-ci, les plus nombreux et les plus travailleurs, cherchent des bourgeois de Salamanque qui veuillent bien les recevoir, comme on dit ici, *a pupilo*, dans des conditions infiniment plus modestes. Il y a le pupille à 1 fr. 50 par jour. Il est logé, nourri, éclairé, mais il doit apporter son lit et faire blanchir son linge à la maison paternelle. Les moins bien pourvus par la fortune seraient reconnus tout de suite, par le pauvre bachelier de Le Sage, pour des frères et des continuateurs. Ils réduisent la dépense dans des proportions qui tiennent de la légende. On les voit arriver, au commencement de l'année scolaire, du pueblo lointain de la Castille ou du Léon, avec leur lit, leur provision de *garbanzos*, — ce sont des haricots tout ronds, — de *chorizos*, ce petit saucisson espagnol qui est excellent, de lard, de morue sèche. Ils achèteront les légumes verts; l'eau sera leur boisson ordinaire, et, pour la cuisine, l'éclairage et le loyer, ils paieront à leur hôte une somme qui varie entre 7 et 10 francs par mois.

Ils ne font plus guère parler d'eux, dans la ville qui ne fait plus parler d'elle. Quelques fêtes, quelques séances solennelles, des nouvelles d'examens ou de concours dont le bruit franchit parfois les murs de l'Université, et c'est tout. Ainsi j'apprends qu'aujourd'hui, les candidats aux bourses pour le doctorat ès lettres ont commencé les épreuves du concours, et que les trois sujets de dissertation proposés étaient ceux-ci : « Influence des Bénédictins sur la civilisation européenne ; — la France sous le règne de la Pompadour; — les poèmes d'Homère et leur influence sur les épopées postérieures. »

D'ordinaire, les bacheliers ni les licenciés ne troublent donc plus le sommeil des bourgeois. Quand le soir tombe, la ville s'assoupit rapidement. Sauf aux environs de la Plaza Mayor, où la foule se promène, écoutant la musique municipale, les rues deviennent silencieuses. Elles prennent un aspect de décor romantique. J'ai passé longtemps, ce soir, à contempler une place bordée de vieux logis sur arcades, vivement illuminés par une lampe électrique invisible, et qui semblaient, dans l'encadrement de la voûte sombre où je m'abritais, la scène déserte d'un théâtre au lever du rideau. J'ai continué ma route, et la cathédrale s'enlevait sur le ciel profond, tendue, à la hauteur où commencent les tours, de deux draperies de guipure superposées, dont la première était la balustrade de pierre blonde, et la seconde, un peu grise et argentée, l'ombre de ces mêmes pierres allongée sur les toits. Et les heures sonnaient aux cloches fêlées de toutes les paroisses. Elles s'envolaient dans l'air très pur, et avant que le crieur de nuit n'eût commencé sa tournée, elles disaient déjà à leur manière : *Sereno! sereno!* sérénité du temps, sérénité des pauvres endormis après le travail, et des routes dont la poussière repose enfin sous la lune. Elles se disaient cela, l'une à l'autre, et leurs voix s'en allaient bien loin dans la campagne, à travers les grands espaces où les feuilles n'arrêtent pas le bruit.

Alors, je la retrouvais, la Salamanque du XVIe siècle, je la repeuplais de ses dix mille étudians; je les entendais répéter, drapés dans leurs manteaux : « Paris, Salamanque, Oxford, Bologne, les quatre reines de la science »; je songeais aux vieux docteurs traducteurs d'Averroès, pâlis sur les textes arabes; à ceux dont le monde connaissait jadis les noms, et qui travaillaient, dans le calme d'une nuit pareille, à la grande théologie en dix volumes in-folio que peu de mains ont feuilletés de nos jours; je revoyais la silhouette voûtée d'un moine à barbe blanche, qui pouvait dire, presque seul dans la grande ville, à l'heure où monte dans l'esprit le souvenir du jour fini, et du passé lointain : « J'étais de ce conseil, tenu au siècle dernier, dans le couvent de Saint-Dominique; j'y entendis parler Don Christophe, le découvreur de l'Amérique, et, pour la joie de ma vie, je fus de ceux qui l'encouragèrent à partir sur les caravelles. »

René Bazin.

LINGUET

ET LE

PROCÈS DU CHEVALIER DE LA BARRE

Il y a des livres dont l'histoire ne sauve que le titre, et des hommes dont elle ne retient que le nom. Ainsi le nom de Linguet est resté dans les mémoires; mais qui se souvient aujourd'hui que ce Linguet a rempli l'Europe du tapage de sa parole, de ses écrits et de ses aventures? que Voltaire a traité avec lui de puissance à puissance? qu'il a tenu en échec les ministres, le Parlement, l'Ordre des avocats, l'Académie française, le clan économiste, et tout l'état-major de la philosophie?

Qui se souvient même que Linguet a joué un rôle considérable dans la tragique affaire du crucifix d'Abbeville? La postérité ne connaît dans cette cause célèbre qu'un avocat, Voltaire; et ses protestations éloquentes : la *Relation de la mort du chevalier de La Barre* et le *Cri du sang innocent*, sont les seuls plaidoyers dont on ait gardé le souvenir. Et cependant Linguet, — Voltaire l'a reconnu (1), — a montré dans la défense des accusés d'Abbeville un remarquable courage. Il a été leur avocat et ce procès terrible a été sa première grande affaire. C'est en cherchant à préciser son rôle que nous avons trouvé des éléments nouveaux, des documens que ni Linguet ni Voltaire n'ont connus, et qui nous permettent de présenter sous un aspect inédit ce procès qui semblait rebattu.

(1) « Linguet, écrivait Voltaire à Condorcet en 1774, avait pris généreusement la défense des accusés d'Abbeville. Car si ce Linguet a d'ailleurs de très grands torts, il faut avouer aussi qu'il a fait quelques bons ouvrages et quelques belles actions. »

Comment, en effet, Voltaire, si bien informé qu'il fût, aurait-il pu savoir toute la vérité sur une procédure criminelle? Le secret le plus strict planait alors sur tous les actes de l'instruction; et les greffes, à coup sûr, n'avaient point de complaisances pour les correspondans de Ferney! Ils n'en avaient pas davantage pour l'avocat des accusés, qui ne possédait au criminel ni le droit de plaider, ni le droit de connaître, à un moment quelconque, les charges de la procédure. Linguet, de même que Voltaire, n'avait donc pu être instruit que par des indiscrétions, des rapports incomplets et souvent erronés. Mais aujourd'hui les archives du Parlement de Paris, devenues accessibles, nous ont livré leurs mystères, et nous possédons les pièces originales du procès, les registres de la Tournelle, les feuilles même d'audience, ainsi que les lettres et documens de toute sorte que le procureur général Joly de Fleury avait classés à son parquet. Aidé de ces documens inédits, aidé aussi des écrits de Linguet, et notamment du *Mémoire*, très remarquable et très oublié, qu'il rédigea en faveur des accusés d'Abbeville, nous essayerons de reprendre le récit du procès. Mais il nous faut d'abord, dans un court prologue, montrer les relations d'amitié ou de haine qui s'étaient nouées avant le drame entre ses principaux acteurs; et pour cela nous transporter à Abbeville, capitale du comté de Ponthieu où, en septembre 1763, un incident avait groupé autour de Linguet tous les personnages du procès futur.

I

A Abbeville, en ce temps-là, les fonctions paisibles de « mayeur » ou de maire étaient remplies par un personnage qui jouera un rôle très sombre dans la suite de ce récit; il se nommait Duval de Soicourt. Ce maire était dans la cité le chef d'un parti puissant, et le parti contraire était, comme il convient, dirigé par l'ancien mayeur, M. Douville de Maillefeu, conseiller au Présidial. Les deux factions, en guettant l'heure et l'occasion de s'entretuer, se complaisaient aux incidens, aux embuscades quotidiennes de la guerre de clocher. Il n'était point de coup d'épingle, de petite vexation que Duval de Soicourt n'inventât contre ses adversaires. C'était, du reste, le plus tatillon des mayeurs; et son humeur se faisait sentir dans les actes les plus minimes de son administration.

C'est ainsi qu'un matin du mois de septembre 1763, il alarma toute la ville à propos d'un certain étranger qu'on voyait depuis quelques jours aller et venir par les rues, l'œil fureteur et en piètre équipage. Cet étranger faisait mine d'inspecter les bords de

la Somme, et il avait ce matin-là demandé à un matelot jusqu'où remontait le flux de la mer dans la rivière. Bien que la paix fût conclue, depuis le mois de février, entre la France et l'Angleterre, le marin s'inquiéta d'une telle question. Il redit le propos, qui parvint au mayeur. Celui-ci aussitôt fit arrêter l'inconnu et voulut l'interroger lui-même. Ainsi se rencontrèrent pour la première fois le juge et l'avocat du procès de La Barre : Duval de Soicourt et Linguet.

Celui-ci avait vingt-sept ans et fort peu de bien ; mais il possédait un grand bagage littéraire, et la ferme volonté de conquérir dans le monde une renommée au moins égale à celle d'Alexandre, dont il avait, pour ses débuts, écrit l'histoire. En attendant, il parcourait l'Europe, tantôt avec des grands seigneurs tels que le duc de Deux-Ponts et le prince de Beauvau, auxquels il servait de secrétaire ; tantôt seul, poursuivant des rêves chimériques, mêlant le goût des mathématiques à celui de la métaphysique et des vers. Il ébauchait ici une invention industrielle, là des réformes sociales. Tourmenté du besoin d'écrire, mais très découragé par l'insuccès de ses premiers ouvrages, il hésitait entre les carrières les plus diverses, et n'était vivement éloigné que d'une seule : la carrière du barreau qu'il allait pourtant embrasser. Il avait voyagé en Portugal, en Espagne, en Hollande, et s'était un beau jour trouvé à Abbeville, où sa curiosité l'exposait maintenant à l'interrogatoire du soupçonneux mayeur. Linguet répliqua à Duval qu'il voyageait en philosophe « à la manière de Thalès ou de Platon, » « se désaltérant au premier ruisseau, » étudiant la nature et les hommes, et s'inquiétant à Abbeville de l'action de la marée sur les cours d'eau. Pour établir qu'il n'était pas un oisif, inutile ou dangereux, il offrait de payer sa dette à l'hospitalière cité picarde, en donnant un cours gratuit de mathématiques. Le mayeur, penaud de sa méprise, se vit forcé d'agréer l'offre ; Linguet commença ses cours, qui eurent un grand succès parmi les jeunes officiers de la ville.

Il prit d'abord son logement chez la veuve Devérité, qui tenait une librairie. Les beaux esprits d'Abbeville venaient à cette boutique, où la conversation brillante, les saillies du nouveau venu firent bientôt événement. Dans ce petit cercle, tout était observé et noté de fort près par le jeune Devérité, gamin courant parmi les livres, qui, devenu plus tard député à la Convention, nous a laissé des indications excellentes sur cette partie de la vie de Linguet. De vagabond suspect, celui-ci devenait bientôt grand homme de province. Il nouait des amitiés précieuses, et se liait surtout avec M. Douville. En faisant fête à ce philosophe tombé des nues, l'ancien mayeur savourait le double plaisir de satisfaire

ses goûts de lettré et d'agacer Duval de Soicourt. Il installa Linguet dans sa maison et le donna comme précepteur à son jeune fils. D'autres enfans de familles amies vinrent partager les leçons de notre Thalès. C'étaient Gaillard d'Estalonde, Moisnel, Dumayniel de Saveuse et le chevalier Lefebvre de La Barre.

Dans ce milieu, Linguet vécut les heures les plus douces d'une vie qu'attendaient bien des orages. Il partageait ses jours entre le soin de ses élèves et la composition de plusieurs écrits qu'il publia en 1764. Le plus étendu de ces ouvrages portait sur la nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice. Il venait à peine de paraître que son auteur, obéissant à sa nature inquiète et mobile, et aux exhortations d'une aïeule qui le pressait de prendre un état, quitta Abbeville, vint à Paris, et se décida à y exercer cette profession d'avocat qui avait été jusqu'alors l'objet de ses sarcasmes. Il fut inscrit, le 19 octobre 1764, comme stagiaire parmi les avocats du Parlement de Paris. Puis un an se passa dans des loisirs forcés, dans l'attente inquiète de la première affaire. En 1765, un appel désespéré, venu d'Abbeville, vint arracher Linguet à sa courte inaction, et le jeter dans la vie de lutte et de bataille qu'il devait mener jusqu'à sa mort. Le jeune Douville et ses camarades Moisnel, de Saveuse et Lefebvre de La Barre, ces enfans dont Linguet, quelques mois auparavant, dirigeait les études, étaient impliqués à grand bruit dans une affaire criminelle.

II

Le 9 août 1765, un bruit s'était répandu dans la ville : « Un crucifix de bois, exposé sur un pont à la vénération publique, a été trouvé le matin chargé de plusieurs coups de sabre, qui y ont laissé des traces profondes. Cet événement, dès qu'il est connu, excite une consternation générale. Le peuple s'assemble autour de la croix pour en détester la profanation (1). »

Tout se met en mouvement. Le procureur du roi, Hecquet, et l'assesseur criminel, Duval de Soicourt, faisant les fonctions de lieutenant, s'acquittent de leur devoir. L'un rend sa plainte, et l'autre une sentence qui permet d'informer. L'assesseur criminel se transporte sur le lieu de l'attentat, et constate le crime de *lèse-majesté divine*, pour lequel les canons et l'ordonnance sont également impitoyables. L'église suit de près dans ses constata-

(1) Dans sa lettre du 26 février 1766 (collection Joly de Fleury : manuscrits. Bib. Nat. Der 4817), le procureur du roi d'Abbeville écrivait au procureur général qu'il faisait « grossoyer le procès. » C'est ce « procès grossoyé », transmis au Parlement de Paris à cause de l'appel formé par les accusés, qui existe et que nous avons pu consulter aux Archives nationales, X², B 1392.

tions la justice royale. Dès le 10 août, Mgr de Lamotte s'avance sur le pont d'Abbeville, pieds nus et la corde au col, suivi par son clergé et par un immense concours de peuple. Après les cérémonies de l'amende honorable, il prononce un discours où il appelle sur les auteurs du sacrilège « les derniers supplices en ce monde, et dans l'autre des peines éternelles. » Il faut voir avec quelle circonspection Linguet a parlé dans son Mémoire de cette mise en scène et de ses résultats. « La démarche du prélat, écrit-il, était édifiante; mais on ne saurait dissimuler qu'elle fit sur l'esprit du peuple une impression que sans doute il ne prévoyait pas lui-même. La pompe de cette cérémonie, l'éclat qui l'avait accompagnée, échauffa les imaginations. On ne parlait plus d'autre chose dans la ville. Les entretiens particuliers nourrissaient l'émotion publique; celle-ci portait l'alarme dans les consciences; la frayeur faisait naître des scrupules et produisait des indiscrétions. »

Le scandale grandit avec les *monitoires*, c'est-à-dire avec les appels à la délation fulminés en chaire par les vicaires et les curés. Ces monitoires s'accordaient parfaitement avec l'axiome que les criminalistes du temps formulaient ainsi : « Dans les délits d'une atrocité exceptionnelle, les conjectures les plus légères suffisent contre l'accusé, et le juge peut s'écarter des lois (1). » L'église enregistrait les propos, les révélations, et, conformément à l'art. x du titre VII de l'ordonnance, les envoyait au greffe sous pli cacheté. Ainsi, la calomnie et l'erreur judiciaire se trouvaient organisées savamment. On n'allait pas tarder à s'en apercevoir.

Le 17 août, Hecquet, procureur du roi, avait écrit à M. Joly de Fleury, procureur général du Parlement de Paris, pour l'informer de la mutilation, et demander ses ordres au sujet d'autres impiétés, que l'enquête faisait découvrir. « En portant plainte du fait de la mutilation, disait-il, j'ai appris qu'on débitait que plusieurs jeunes gens se vantaient d'avoir commis des impiétés encore plus grandes; j'en ai fait mention dans ma plainte sans les désigner autrement. » Et le 22 août, le procureur général répondait : « J'ay reçu votre lettre au sujet des particuliers qui se sont livrés aux excès et aux impiétés les plus criminelles. Vous devez continuer d'en faire informer, et de faire toutes les diligences nécessaires pour faire découvrir et arrêter ces particuliers, et leur instruire le procès dans *la plus grande rigueur de l'ordonnance*. Vous aurez agréable de m'envoyer à fur et à mesure copie des procédures. »

(1) Beccaria, *des Délits et des Peines*, Lausanne, 1766, p. 50.

Ces instructions étaient précises. Elles furent communiquées à l'assesseur criminel Duval de Soicourt, et, si l'on en croit Linguet, Voltaire et Devérité, elles flattaient trop ses inimitiés pour qu'il ne s'y conformât point avec exactitude.

Cependant, malgré ce zèle, l'objet de la plainte portée le 10 août ne paraissait point s'éclaircir. Personne en effet, écrit Linguet dans son *Mémoire*, ne connaissait le sacrilège. Mais il ajoute : « Au défaut de cette connaissance, qui était pourtant le seul but du procès, les témoins, en se présentant devant le juge, s'efforçaient de paraître instruits, au moins sur quelques chefs relatifs à celui qu'il s'agissait d'éclaircir. Ils faisaient une espèce d'examen de leur conduite et beaucoup plus encore de celle des autres. Les ouï-dire, les simples soupçons même se trouvaient rappelés comme des vérités essentielles, et les rumeurs les moins probables prenaient, en passant par leur bouche, toute l'apparence de la certitude. Ils révélaient des irrévérences, des indiscrétions, des discours impies tenus par des jeunes gens de la ville, mais qui étaient antérieurs au délit dont on informait, et qui jusque-là n'avaient causé aucune espèce de scandale. Cependant, le procureur du roi crut devoir les dénoncer à la justice. Il y trouva la matière d'une seconde plainte qu'il rendit, en effet, le 13 septembre 1765, c'est-à-dire à plus d'un mois d'intervalle de la première. »

Il semble que l'équité demandait du juge criminel qui reçut les deux plaintes : celle du 10 août, portant sur la mutilation du crucifix, et celle du 13 septembre, laquelle « ne tendait qu'à obtenir la permission d'informer sur les impiétés et les blasphèmes commis dans la ville », qu'il eût soin de distinguer les deux objets qu'elles concernaient. « Il est sûr, écrit Linguet, que le blasphème est un grand crime; mais la mutilation d'une croix est un crime encore plus grand. Le premier consiste dans des paroles, le second consiste dans des actes. L'un a différentes nuances, différens degrés, qui peuvent le rendre plus ou moins grave; l'autre est énorme de sa nature, c'est toujours un crime de lèse-majesté divine. Il était donc important de les séparer; la justice exigeait qu'on évitât soigneusement d'en faire un seul et même titre d'accusation. Ce ne fut pourtant pas le principe que suivit l'assesseur d'Abbeville. Au contraire, il parut se proposer de confondre les deux affaires, et, dès le commencement des informations sur la seconde plainte du 13 septembre, il rendit une sentence dont voici les dispositions. Elle ordonnait que les deux procès faits, tant sur la plainte du 10 août, portant sur la mutilation, que sur la plainte du 13 septembre, bornée aux impiétés et aux blasphèmes, *seraient et demeureraient joints*,

pour être sur iceux statués par un seul et même jugement. »

Ainsi, d'après Linguet, cette jonction serait un stratagème qui aurait réussi à égarer l'opinion et même l'histoire. En effet, l'affaire de La Barre est demeurée « l'affaire du crucifix » et, l'on croit encore que le chevalier a été condamné comme l'un des auteurs de la mutilation du Christ. « Ce n'est cependant qu'une erreur cruelle, a dit Linguet avec raison. L'insulte à la croix est bien le prétexte du procès, mais elle n'en est pas l'objet. Elle n'entre pour rien dans la sentence, ni dans l'arrêt. La mutilation du Christ n'est même rappelée ni dans l'une ni dans l'autre. L'auteur en est inconnu ; aucun des accusés n'en est chargé par les témoignages; et quand le Parlement s'est décidé à livrer deux d'entre eux à toute la rigueur de la justice, ce n'est pas la considération de ce crime qui a déterminé les suffrages, puisque dans les informations il n'y a pas un mot qui puisse faire croire qu'on a découvert les coupables. »

Quels motifs poussaient donc les juges à échafauder cette sombre affaire, à joindre par un cruel artifice de procédure deux causes absolument différentes? Comparons sur ce point l'opinion de Voltaire et celle de Linguet.

III

Est-il vrai, comme l'a cru longtemps Voltaire, que Duval de Soicourt, amoureux d'une abbesse, parente du chevalier de La Barre, se soit vengé des dédains de la tante en faisant brûler le neveu? On connaît ce récit romanesque; il se trouve dans la relation du procès écrite par Voltaire, en 1766. Il y est dit qu'un habitant d'Abbeville, nommé Belleval (1), âgé de soixante ans, vivait avec la religieuse dans une grande intimité, parce qu'il était chargé de quelques affaires du couvent. « Cet homme devint amoureux de l'abbesse, qui ne le repoussa d'abord qu'avec sa douceur ordinaire, mais qui fut ensuite obligée de marquer son aversion et son mépris pour ses importunités trop redoublées. » Enfin « il fut exclu de certains soupers, » et c'est alors qu'exaspéré il aurait machiné son œuvre de vengeance.

Telle est la version de Voltaire; elle n'est confirmée par aucun document. Voyons le récit de Linguet, exposé en termes très hardis dans son *Mémoire* au Parlement (2). « Des cinq accusés, dit-il,

(1) C'est Duval de Soicourt que Voltaire nommait ainsi Belleval. Or, il y avait à Abbeville un juge honorable et estimé qui portait le nom de Belleval. Dévérité rapporte qu'il fut au désespoir de cette confusion.

(2) Notons ici que Voltaire, dans *le Cri du sang innocent*, publié en 1775, longtemps après le procès, et en vue de la réhabilitation de Gaillard d'Estalonde, parait s'être rapproché de la version de Linguet.

il y en a quatre dont les parens ont eu avec M. Duval de Soicourt des torts, ou des procédés qui peuvent lui paraître mériter ce nom. Par conséquent, il n'aurait pas dû se présenter pour les juger, et moins encore pour instruire le procès où ils sont compromis. Le fait est tout récent. Il se trouvait curateur d'une jeune personne riche et sa parente. Il avait formé le projet de la marier à son fils unique. Il avait sollicité vivement la supérieure d'une maison religieuse (1), où demeurait la demoiselle, de travailler pour l'amener à ses vues. Cette supérieure s'y était refusée. On avait tenu devant un conseiller au Présidial une assemblée de parens pour le dépouiller malgré lui de son titre de curateur, et conclure le mariage de la mineure avec un étranger. Or, des quatre accusés, le premier est parent proche et chéri de la supérieure; le second et le troisième sont l'un frère et l'autre cousin germain du rival préféré; et le quatrième est fils du conseiller devant qui l'assemblée s'est tenue. Le ressentiment de l'assesseur avait éclaté. Il semblait que la décence, et même l'équité, lui ordonnaient de se déporter d'un jugement où il voyait compromises tant de personnes qu'on pouvait le soupçonner de ne pas aimer. »

A côté de Duval de Soicourt, siégeaient dans cette « Chambre criminelle de la Sénéchaussée de Ponthieu » deux juges nommés Lefebvre de Villers et de Broutelles. Le premier était un bonhomme, faible et borné, qui se montra plus tard désespéré du mal qu'il avait fait. Quant à de Broutelles, il mérite un portrait à part. C'était un marchand de porcs, perdu de réputation dans Abbeville. « Sa conduite personnelle, ne craignait pas de dire Linguet, répugnait aux fonctions de jurisconsulte et plus encore à celles de juge. Il est notoire que son unique occupation est le commerce, et on ne serait pas embarrassé à trouver des sentences des consuls qui lui enjoignent de *produire ses livres*. L'Élection d'Abbeville, dont il a acheté la présidence, a refusé de l'admettre, et elle a actuellement un procès contre lui à la Cour des Aydes, pour se dispenser de l'avoir pour chef. »

Tels étaient les trois juges, investis d'un pouvoir sans limites, qui tenaient dans leurs mains le sort des accusés.

Ces grands coupables, nous l'avons vu, étaient des fils de famille, tous mineurs; le plus jeune d'entre eux avait seize ans. D'Estalonde, dès la première plainte, quitta la place, et, comme on sait, alla chez Voltaire, puis en Prusse, auprès de Frédéric. De Maillefeu, fils du conseiller Douville, était presque un enfant, bien qu'il eût déjà fait service de gendarme et, dit-on, tué son colonel

(1) Mme Feydeau de Brou, abbesse de Willancourt, tante du chevalier de La Barre.

à Compiègne, en duel. Moisnel était surnuméraire aux gendarmes de la garde. Jean-François de La Barre était lieutenant d'infanterie, orphelin et pauvre, mais fort bien né. Il tenait à de grandes familles, à la puissante tribu parlementaire des Lefebvre d'Ormesson. Son grand-père, seigneur de La Barre, près Enghien, avait été d'abord maître des requêtes. Il avait ensuite administré Cayenne et s'était, par un gouvernement intelligent, rendu le véritable créateur de cette colonie. Ce grand-père était mort, lieutenant général des armées royales, laissant une fortune de 40 000 livres de rente que son fils, un vrai chenapan, dissipa. Le petit-fils, le jeune Jean-François, fut élevé chez un fermier, puis recueilli à Abbeville par sa tante, l'abbesse de Willancourt, parente de Paul-Esprit Feydeau de Brou, garde des sceaux jusqu'en 1762, dont elle portait le nom. Mme Feydeau de Brou avait installé son neveu dans un appartement dont l'abbaye disposait en dehors de l'enceinte cloîtrée. Ce neveu de nonne était doux et d'humeur paisible, non point cerveau brûlé comme son ami Maillefeu. Il aimait la lecture et l'étude et passait pour un garçon de grand avenir. Ses juges n'ont pu lui reprocher aucun scandale, aucune action vilaine. Spirituel et vaillant, il a trouvé au cours de son martyre, et jusqu'au pied de l'échafaud, de jolis mots, simples et virils.

IV

Le chevalier et ses camarades n'auraient pu être à aucun degré compromis dans l'affaire de la croix, sans un témoignage capital que les magistrats réussirent enfin à recueillir : le témoignage d'un maître d'armes du nom de Naturé. Hecquet et Duval de Soicourt battaient les buissons, s'évertuant vainement à la recherche d'une proie, quand, pour le malheur des accusés, ce maître d'armes apparut. Il devint le pivot, la clef de voûte de l'enquête par sa dénonciation qui mérite d'être rapportée : « Le sieur d'Estalonde, le chevalier de La Barre et le sieur Moisnel étant tous trois dans ma salle d'armes, je les ai entendus se vanter qu'au temps de la fête du Saint-Sacrement dernier, étant sur la place de Saint-Pierre, lorsque la procession passa, ils ne défirent point leurs chapeaux, ne se mirent point à genoux, et en firent comme une espèce de bravade. » Telle est la charge unique qui détermina les mesures dont le procureur du roi rendait compte le 5 octobre à son chef.

« J'ai appris par l'information que plusieurs jeunes gens de cette ville étaient passés, le jour de la Fête-Dieu, devant le Saint-Sacrement, sans ôter leurs chapeaux, s'en étant vantés comme

d'une belle action. *Sur ce fait* les sieurs Gaillard d'Estalonde, Lefebvre de La Barre et Moisnel ont été décrétés de prise de corps. Le sieur Lefebvre de La Barre, neveu de Mme Feydeau de Brou, abbesse de Willancourt en cette ville, et parent, que je crois, de messieurs Lefebvre d'Ormesson, a été pris mardi dernier en l'abbaye de Longvillers entre Montreuil et Boulogne. Le sieur Gaillard d'Estalonde est le fils de M. de Boëncourt, président au Présidial de cette ville. J'ai envoyé pour le prendre, mercredi dernier, au château d'Estalonde, dans le comté d'Eu, où je croyais qu'il était. J'ai appris depuis qu'il avait gagné le lendemain du côté de Boulogne pour s'embarquer à Calais. J'y ai envoyé son signalement, et, s'il n'est point passé, je compte qu'il y sera pris. Le sieur Moisnel est un jeune surnuméraire dans les gendarmes de la garde du roy, un enfant qui n'ayant ni père ni mère a eu des liaisons trop intimes avec ces deux mauvais sujets. Voilà quel est l'état actuel de la procédure. S'il survient quelque chose de nouveau, j'aurai l'honneur de vous en faire part. « HECQUET. »

C'est le 1er octobre 1765, que le chevalier de La Barre avait été capturé. Le lendemain, conformément à l'ordonnance, il subissait un premier interrogatoire (1).

Observons ici qu'autrefois, pour procéder à l'interrogatoire d'un accusé, le juge devait se conformer à des règles et à des traditions que les commentaires de l'ordonnance criminelle de 1670 indiquaient avec précision. C'est ainsi que le juge devait « fatiguer l'accusé par un grand nombre de questions; » le « prendre par ses propres réponses, le tourner et le retourner; » l'interroger par des circuits et des demandes éloignées » de manière que cet accusé « ne puisse pénétrer ce que le juge veut savoir de lui. » Avec une pareille stratégie, si bien réglée pour l'attaque, on conçoit que l'accusé finissait toujours par perdre pied. Malgré son esprit, le chevalier n'échappa point à la règle commune. Avait-il dit, lui demandait le juge « qu'il regardait l'hostie comme un morceau de cire? qu'il ne comprenait pas qu'on pût

(1) Voici quelques extraits de ce document :

D. De La Barre a-t-il déchiré et mis dans son pot un livre d'Évangile? — R. Non. Mais l'accusé avoue avoir fait des papillotes d'un vieux bréviaire. — D. N'a-t-il pas scandalisé une tourière en lui demandant ce qu'elle faisait d'une image de saint Nicolas? — R. Non. — D. N'a-t-il pas dit des saints que c'était de la *graine de niais?* — R. L'accusé reconnaît qu'il ne croit pas à certains faits de bigoterie, ni à certains points de religion qui paraissent blesser le sens commun. — D. Quels sont ces points? — R. L'accusé ne se souvient pas. — D. De La Barre n'a-t-il pas dit à quelqu'un : « A confesse, je ne dis que ce que je veux? » — R. S'il a répondu qu'il ne disait à confesse que ce qu'il voulait, c'est parce qu'il a cru n'être point dans le cas de rendre compte de ses actions à personne. (On sent ici des arrangemens de rédaction d'une perfidie évidente.) — D. N'a-t-il pas, à la communion, gardé l'hostie qu'il a ensuite piquée pour voir s'il sortirait du sang? — R. Non.

adorer un Dieu de pâte? qu'il faudrait mettre *Ordinaire de la messe* au dos du livre de la Pucelle? » Poussé à bout, désorienté, de La Barre eut la naïveté de répondre que souvent d'Estalonde et lui avaient causé de leurs doutes « sur la religion. » C'était presque l'aveu du crime d'*hérésie*, dans les variétés duquel était compris *l'athéisme*.

« N'avait-il pas, encore, des collections de mauvais livres, tels que le *Portier des Chartreux*, *la Religieuse en chemise*, *la Tourière des Carmélites*, le *Tableau de l'amour conjugal?* » Comment l'eût-il nié? Les livres étaient saisis. L'accusé avoua donc, mais il ajouta sans nécessité qu'il préférait à ces ouvrages l'*Esprit* d'Helvétius et surtout... le « *Dictionnaire philosophique!* » A ce moment il fut perdu! Derrière lui venait, en effet, d'apparaître l'ombre même de Voltaire. S'il est vrai qu'à l'origine le juge voulût tirer vengeance de l'abbesse, de tous ceux qui avaient fait obstacle au mariage de son fils, il avait maintenant un motif plausible, d'intérêt supérieur, de portée générale, capable d'impressionner le Parlement, le Dauphin et son dévot entourage, d'entraîner même le roi. Condamner Voltaire, le frapper nommément dans son dictionnaire antichrétien, hisser sur le bûcher le livre, et la victime que le livre avait pervertie, cela devenait une affaire d'État, et une affaire de tous points opportune. Duval le comprit à merveille, et, après l'aveu du chevalier relatif au *Dictionnaire*, il se tint pour satisfait. C'est à peine s'il toucha dans l'interrogatoire au point qui en aurait dû former le principal objet.

« Que faisait de La Barre, le 9 août au soir, à l'heure où des criminels avaient mutilé la croix? » demanda-t-il pourtant. Ici les réponses de l'accusé furent d'une absolue précision. « Il n'était point passé sur le pont; ce soir-là il avait dîné chez l'abbesse, puis il avait joué du violon. Le soir, il était allé à un feu d'artifice, puis chez Mme Douville de Maillefeu où on avait dansé jusque vers minuit. » Ce criminel avouait toutefois qu'en rentrant à l'abbaye il avait bien pu arracher quelques chaînes de sonnettes chez des bourgeois, mais c'était tout!

Après le chevalier, Moisnel fut interrogé à son tour. Il était accusé, comme Lefebvre de La Barre, d'avoir manqué de respect au Saint-Sacrement le jour de la procession, et en outre d'avoir chanté la *Madeleine* et la *Saint-Cyr*, deux vieilles chansons de corps de garde. Cet enfant avait dix-sept ans, il était faible de constitution et timide. Le juge voulut le terrifier et le soumit à des tortures morales dans une scène dont Linguet nous a laissé un saisissant tableau. La méthode employée eut un plein succès : dans son trouble, le jeune Moisnel ne se borna point à s'accuser lui-même; le 7 octobre 1765, il déclara « qu'il avait entendu

chanter au sieur Douville de Maillefeu la *Madeleine* et la *Saint-Cyr*, et au sieur Dumayniel de Saveuse la *Madeleine* seulement. » Ces noms détestés étaient enfin dans le procès! L'assesseur triomphait. Mais Hecquet ne voulut point augmenter le nombre des accusés sans en référer à son chef.

« Il ne peut être question, — écrivait-il, le 12 octobre, au procureur général — d'élargir même Moisnel, puisque cet accusé avoue qu'il a chanté la *Saint-Cyr*, et que cette chanson peut être regardée comme un des plus énormes blasphèmes qui, suivant la déclaration du 30 juillet 1666, doivent être punis rigoureusement. » Mais enfin « à trop creuser cette affaire, on va y englober une multitude de jeunes gens. » Que faire? Hecquet propose à M. Joly de Fleury une solution qui lui paraît de nature à satisfaire toutes les exigences, en épargnant à tous la responsabilité d'un procès scandaleux : « Il vaudrait bien mieux, écrit-il, les *enfermer par lettre de cachet* dans une maison de force. » Une telle phrase, dans la correspondance du procureur général du Parlement de Paris avec un de ses substituts, met curieusement en lumière le côté bienveillant de cet ancien régime des lettres de cachet. Et si ce mot de « bienveillant » semble d'abord paradoxal, qu'on veuille bien y réfléchir. Certes, tout emprisonnement arbitraire, fût-ce d'un jour, nous paraît aujourd'hui intolérable. Mais que l'on compare ce supplice, qui, du moins, laissait la vie sauve et l'espoir, aux supplices affreux encourus par les jeunes gens d'Abbeville, et que l'un d'eux a subis! N'était-ce point les sauver que de les mettre à la Bastille, qui, bien des fois ainsi, apparut sous l'ancien régime comme un lieu de refuge, d'asile et de pardon? Hecquet, par sa proposition, se montra donc le seul clément et secourable, parmi tant de cruels magistrats (1). Et à l'heure où il écrivait ainsi, nous croyons que tous ceux qui s'intéressaient aux accusés eussent de grand cœur accepté la Bastille comme une aubaine inespérée pour ces pauvres enfans. Le procureur du roi terminait sa lettre par ces mots : « Je suspends l'instruction de la procédure jusqu'à ce que vous m'honoriez de votre réponse sur ces objets. »

La réponse ne se fit pas attendre. Le 30 octobre, deux nou-

(1) Tandis que les magistrats du Parlement obéissent, dans ce procès, à des tendances politiques, tandis que l'assesseur d'Abbeville semble poursuivre une vengeance personnelle, Hecquet appartient à la catégorie des subordonnés qui font du zèle, mais sans cesser d'être accessibles à quelque pitié. A deux reprises dans ce procès, Hecquet s'est montré miséricordieux : d'abord en sollicitant pour les accusés le bénéfice de la Bastille ; ensuite en prenant contre de La Barre des réquisitions relativement douces dont il ne fut d'ailleurs tenu aucun compte. Le procureur, en effet, concluait, après l'information, à ce que de La Barre fût « battu de verges, flétri des trois lettres C. A. L. et ensuite attaché à la chaîne et mené aux galères pour servir le Roy comme forçat à perpétuité. »

veaux décrets de prise de corps furent lancés contre Douville de Maillefeu et son cousin Dumayniel de Saveuse.

Quand on sut à Paris que Voltaire était au nombre des accusés et que le procès prenait la tournure d'une croisade contre Ferney, le Parlement se montra satisfait, et, pour manifester son approbation des poursuites, il mit d'abord obstacle à l'impression d'un grand *Mémoire* pour le chevalier de La Barre, que Linguet avait rédigé dès le début de l'enquête. Les magistrats, cette année-là, semblaient pris de vertige. Saisis de frayeur à l'idée d'avoir, par l'expulsion des Jésuites, avancé le triomphe des philosophes et de l'irréligion, ils voulaient réagir; ils brûlaient les écrits de Rousseau et cherchaient à frapper un grand coup sur Voltaire. L'affaire de La Barre se présenta à point. Elle synthétisait l'action perverse du roi des philosophes sur les jeunes âmes; elle permettait de saisir la marche du poison infiltré par le *Dictionnaire philosophique*, conduisant sa victime, par étapes, du doute à l'impiété, et du blasphème au sacrilège. L'occasion s'offrait ainsi d'un exemple terrible et salutaire.

Il faut d'ailleurs ajouter que, dans l'affaire d'Abbeville, Linguet n'eut pas seulement à lutter contre les magistrats, mais contre l'opinion tout entière, qui réclamait des exécutions.

Cette affirmation semblera d'abord singulière si l'on songe que Voltaire, Devérité, et la plupart des historiens à leur suite, ont déclaré que le procès du chevalier de La Barre avait consterné le pays. Malheureusement, il faut en rabattre; et nous n'avons qu'à laisser parler les faits et les documens qui, dans la suite de ce récit, montreront sous leur jour exact les sentimens du peuple, de la cour, du roi, à l'égard des accusés d'Abbeville.

V

On pourrait croire que l'abbesse de Willancourt, fort ennuyée du bruit qui se faisait autour de son couvent, aurait été bien tentée d'abandonner le chevalier à sa mauvaise fortune. Mais Mme Feydeau de Brou, autant que quelques lettres d'elle nous permettent de le penser, était une personne de courage et de cœur. Elle engagea la lutte pour sauver son neveu, et entra, dès le début d'octobre, en correspondance avec le procureur général. Elle ne doutait point, d'ailleurs, qu'à sa prière et à la demande de la puissante tribu parlementaire des d'Ormesson, M. Joly de Fleury ne fût prêt à enrayer l'affaire.

« Monseigneur, écrivait-elle, le 18 octobre, à Joly de Fleury, j'ai appris qu'en informant de l'insulte grave faite au Christ, on avait aussi informé d'autres impiétés et scandales en général; il

paraît que le juge de l'instruction, qui est très exact dans le service de ses fonctions, s'est attaché à connaître particulièrement la conduite que le chevalier de La Barre, mon parent, avait tenue depuis trois ans environ qu'il réside à Abbeville ; il a entendu tous les voisins de son quartier, toutes les personnes qui pouvaient avoir habitude avec lui, les domestiques de mon abbaye ; on prétend qu'il résulte des dépositions d'aucuns témoins que le chevalier de La Barre, dans ses colloques particuliers, s'est échappé en paroles obscènes, qu'il a tenu des discours impies, c'est ce qui a donné lieu au décret rigoureux prononcé contre luy. Je n'entends nullement justifier mon parent, mais il me paraît, Monseigneur, que quand bien même pareilles charges se trouveraient contre le chevalier de La Barre, le juge criminel d'icy a poussé bien loin la sévérité en lui infligeant un pareil décret ; c'est un jeune homme qui n'est âgé que de dix-neuf ans, combien n'échappe-t-il pas, à cet âge, de mouvemens inconsidérés que la légèreté produit et que la réflexion corrige, que la bouche imprudente prononce et que le cœur, plus sage, désavoue... Il n'y avait rien dans tout cela qui ait rapport à l'ordre public de la société, qui puisse apporter aucun trouble ni confusion dans cet ordre et dans celuy de la religion..... Je vous supplie, Monseigneur, d'avoir égard aux représentations que je prends la liberté de vous faire ; M. le président d'Ormesson, à qui j'envoie le même détail, aura la bonté d'appuyer ma demande auprès de vous. J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissante servante.

« Feydeau, abbesse de Willancourt.

« Ce 18 octobre 1765. »

Le président d'Ormesson consentit à intervenir, et le 26 octobre, il écrivit de sa terre de Rosny au procureur général.

Ni sa lettre, ni celle de l'abbesse ne pouvaient convaincre ce magistrat ; mais d'aussi hauts solliciteurs pouvaient tout au moins le gêner. La cause du chevalier de La Barre, défendue par une *gens* aussi puissante que la *gens* d'Ormesson, semblait avoir bien des chances de succès ; et des lettres semblables à celles qui lui avaient été adressées étaient certes de nature à faire réfléchir M. Joly de Fleury. Malheureusement, elles se heurtaient à un parti pris dicté au procureur général par un ordre suprême émané de Versailles, et transmis par le vice-chancelier, M. de Maupeou. Aussi M. Joly de Fleury s'ingénia-t-il simplement à répondre en homme dont le siège est fait, mais qui veut reconnaître avec politesse la qualité de ses correspondans en feignant

de discuter avec eux. Il chargea donc un homme de confiance, M. Boullenois, doyen des substituts du procureur général, de recevoir le président d'Ormesson et de lui donner des explications sur la procédure d'Abbeville. Ce substitut, pièces en main, peignit le pauvre chevalier sous les traits d'un monstre chargé de crimes, et, après l'entrevue, il écrivit triomphant à son chef : « J'ai vu M. le président d'Ormesson; il a eu horreur comme moi de toutes les impiétés *en quelque sorte* avouées par les accusés dans leurs interrogatoires. »

L'horreur manifestée par M. d'Ormesson à la lecture des pièces n'existait à coup sûr que dans l'imagination du zélé Boullenois, car, le 4 novembre, le président écrivait de nouveau et en termes pressans, pour le chevalier, au parquet. Vains efforts! et non moins inutiles toutes les peines de l'abbesse qui ne cessait de supplier, de discuter, de rétorquer l'infâme procédure. A propos de Beauvarlet, un des témoins les plus vils de l'enquête, celui qui accusait de La Barre de l'avoir prié d'acheter un Christ qu'il voulait fouler aux pieds, Mme Feydeau représentait que cet individu avait été déjà condamné comme faux témoin, qu'elle l'avait nourri par charité, et qu'il avait agi par vengeance, se trouvant renvoyé de l'abbaye. A l'égard du livre d'Évangile que le chevalier aurait lacéré : « Je peux assurer, disait sa tante, qu'il n'en a jamais eu dans sa chambre; c'est apparemment un vieux bréviaire tout déchiré que je lui avais donné pour bourrer son fusil. »

Pendant que les amis des accusés travaillaient ainsi vainement à leur défense, Duval de Soicourt poursuivait son œuvre, et se trouvait encouragé par de puissantes approbations : celle notamment du maréchal de Soubise, le triste héros de Rosbach, l'ami de la Pompadour et de la Du Barry, qui, le 5 novembre 1765, dans une lettre à Duval de Soicourt, donnait formellement défense à aucun des accusés « de prendre le titre ni la qualité de gendarmes de la garde. » Cette lettre témoignait qu'à Versailles, chez le Roi et dans les petits appartemens dont Soubise avait les secrets, les prétendus criminels d'Abbeville n'excitaient qu'une vertueuse et implacable indignation. Aussi devenait-il dangereux, non pour Linguet seulement, mais pour le père même de l'un des accusés de défendre son propre fils. Hecquet et l'assesseur s'irritaient à la pensée que Linguet et M. Douville surveillaient point par point leur enquête, et se trouvaient, malgré le mystère de l'instruction, au courant de bien des choses : aussi à la moindre difficulté qui surgissait devant eux, ils ne manquaient pas d'accuser ces deux personnages.

Un beau matin le jeune Moisnel s'avisa de rétracter solennelle-

ment ses aveux. Hecquet et Duval, furieux, imaginèrent que cette rétractation avait été dictée par Linguet ou par M. Douville, et que ce dernier avait dans la prison de secrètes intelligences. Ces imaginations incitèrent le procureur à des démarches déraisonnables. Le 10 janvier 1766, il envoya à M. Joly de Fleury un long rapport exposant : qu'il avait fait fouiller Moisnel et qu'on avait trouvé dans ses poches quelques vieux morceaux de papier. Sur ces papiers on avait pu à grand'peine déchiffrer ces mots : « *C'est-à-dire faire... de nier ce qu'il y a... dépo...* » Ces griffonnages signifiaient clairement aux yeux de l'ingénieux procureur qu'*un conseil de rétractation* avait été donné à l'accusé ! Mais par qui donc? Par M. Douville. « Plusieurs *personnes en place*, à qui j'ai montré le papier, croient reconnaître l'écriture de ce billet pour être celle du père d'un des accusés. » Ainsi le fait est prouvé, établi. Comment ne le serait-il pas par ce charitable propos des « *personnes en place?* » L'accusé est « suborné », « on ne doit ajouter aucune foy à sa rétractation. » Ce n'est pas tout ! Si on cherchait le suborneur? Le procureur, dans son zèle, irait jusqu'à greffer le procès du père sur le procès du fils ! Et il conclut ainsi : « Je vous supplie de nous tracer la route que nous devons tenir. » Le doyen Boullenois, qui reçut l'étrange rapport, eut cette fois un éclair de bon sens. Il répondit tout sec : « Faites juger le procès d'impiétés. »

VI

Il fut obéi, et, le 20 février 1766, le tribunal d'Abbeville rendit la sentence, dont les extraits suivans méritent d'être reproduits :

« Tout vu, considéré, diligemment examiné...

« En ce qui touche Jean-François Lefebvre, chevalier de La Barre, le déclarons dûment atteint et convaincu d'avoir appris à chanter et chanté des chansons impies, exécrables et blasphématoires contre Dieu ; d'avoir profané le signe de la croix en faisant des bénédictions accompagnées de paroles infâmes que la pudeur ne permet pas de désigner ; d'avoir sciemment refusé les marques de respect au Saint-Sacrement porté en la procession du prieuré de Saint-Pierre ; d'avoir rendu ces marques d'adoration aux livres infâmes et abominables qu'il avait dans sa chambre ; d'avoir profané le mystère de la consécration du vin, l'ayant tourné en dérision, en prononçant à voix basse dessus un verre de vin qu'il avait à la main les termes impurs mentionnés au procès-verbal, et bu ensuite le vin ; d'avoir enfin proposé au nommé Pétignal, qui servait la messe avec lui, de bénir les burettes en prononçant les paroles impures mentionnées au procès.

« Pour réparation de quoy, le condamnons à faire amende honorable, en chemise, nu-tête et la corde au col, tenant en ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres au devant de la principale porte et entrée de l'église royale et collégiale de Saint-Wulfram, où il sera mené et conduit dans un tombereau par l'exécuteur de la haute justice qui attachera devant lui et derrière le dos un placard où sera écrit, en gros caractères *impie* ; et là, étant à genoux, confessera ses crimes à haute et intelligible voix ; ce fait, aura la langue coupée et sera ensuite mené dans ledit tombereau en la place publique du grand marché de cette ville pour y avoir la tête tranchée sur un échafaud ; son corps et sa tête seront ensuite jetés dans un bûcher pour y être détruits, brûlés, réduits en cendres et icelles jetées au vent. Ordonnons qu'avant l'exécution ledit Lefebvre de La Barre sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir par sa bouche la vérité d'aucuns faits du procès et révélations de ses complices... Ordonnons, disaient en terminant les juges, que le *Dictionnaire philosophique* faisant partie desdits livres qui ont été déposés en notre greffe, sera jeté par l'exécuteur de la haute justice dans le même bûcher où sera jeté le corps dudit Lefebvre de La Barre.

« Fait et arrêté en la Chambre du conseil criminelle de la sénéchaussée de Ponthieu, à Abbeville le 20 février 1766.

« *Signé :* Duval de Soicourt.
« Lefebvre de Villers.
« de Broutelles. »

Ce jugement décidait qu'il serait sursis à faire droit sur les accusations portées contre Douville de Maillefeu, Moisnel et de Saveuse, jusqu'à l'entière exécution de la sentence contre Lefebvre de La Barre. De ces pauvres enfans, trois allaient être, non sans peine, tirés des griffes du bourreau ; le quatrième était perdu.

Ils firent tous appel devant le Parlement de Paris, et les deux détenus, Moisnel et de La Barre, se mirent en route sous la garde de deux inspecteurs de police, les sieurs Roulier et Muron, en compagnie de leur coaccusé, le *Dictionnaire philosophique*. Quand ces trois malfaiteurs furent écroués, les deux premiers dans les cachots de la Conciergerie, le troisième au greffe, les magistrats prirent leur temps, et trois mois s'écoulèrent. Trois mois tragiques ! pendant lesquels le comte de Lally fut jugé et exécuté avec les raffinemens de férocité que l'on sait. Le Parlement voyait rouge. Enfin la cause du chevalier de La Barre fut appelée, non à la Tournelle, mais devant la Grand'Chambre assemblée, le 4 juin 1766, trois semaines après le martyre de Lally.

Ici, demandons-nous si l'on peut accepter le récit de Voltaire. A l'entendre, le Parlement fut en proie à de longs et honorables scrupules. Le procureur général Joly de Fleury demanda l'infirmation; dix juges sur vingt-cinq le suivirent et opinèrent pour la clémence. La Grand'Chambre hésita longtemps avant de confirmer le jugement d'Abbeville, et, après la confirmation, six jours s'écoulèrent encore pendant lesquels la formalité suprême, la signature de l'arrêt, resta en suspens. Mais de qui Voltaire pouvait-il tenir ces détails? Ses correspondans les mieux informés ne pouvaient savoir là-dessus que ce que les magistrats en racontaient eux-mêmes, et ceux-ci, hommes du monde pour la plupart, mêlés le soir aux philosophes qu'ils condamnaient dans la journée, avaient tout intérêt à laisser circuler une version atténuante. Or, l'examen des documens originaux, l'inspection des registres et de la feuille d'audience du 4 juin 1766 nous permettent de dire que Voltaire a été trompé, et que l'arrêt de confirmation a été rendu tout de suite, sans hésitations et sans scrupules, — par *adoption de motifs*, comme on dit au palais.

Quelques détails éclairciront ce point. Lisons d'abord la feuille d'audience (1).

Le 4 juin 1766, 36 affaires étaient portées sur le registre criminel (2). C'est donc dans la cohue d'une audience encombrée, d'une sorte d'audience de « flagrans délits » que l'affaire d'Abbeville a été appelée, sous le numéro 23. Elle était placée entre le procès d'une blanchisseuse, qui avait volé deux chemises, et le procès d'un commis, nommé Lambert, qui avait aussi dérobé du linge. La blanchisseuse et le commis furent condamnés, l'un et l'autre, à être battus et fustigés de verges dans les carrefours, puis flétris d'un fer chaud et bannis de Paris. Tout porte à croire que le numéro 23 fut expédié sans discussion, dans la hâte d'une audience d'été fatigante et chargée, entre le numéro de la blanchisseuse et le numéro du commis.

Si les magistrats avaient éprouvé des scrupules, le feuilleton, témoin irrécusable, porterait la trace des renvois, des longs délibérés. L'arrêt enfin traduirait les doutes, ou l'indulgence des juges, par quelques adoucissemens. Il n'est pas même exact que la Cour (comme plusieurs historiens, et notamment Henri Martin, l'ont cru) ait atténué la sentence d'Abbeville « en accordant au condamné la faveur d'être décapité. » La sentence dont nous

(1) *Archives nationales*, X 2 A 1129.

(2) Les magistrats de la Grand'Chambre ont participé au jugement de l'affaire de La Barre à cause du texte de l'art. XXI de l'ordonnance de 1670, titre 17, lequel portait : « Les gentilshommes pourront demander en tout état de cause d'être jugez, toute la Grand'Chambre du Parlement où le procès sera pendant assemblée. » C'est sans doute la Tournelle qui a expédié les autres numéros du feuilleton.

avons rapporté le texte portait que le chevalier aurait la langue coupée, serait décapité ensuite, et que son corps et sa tête seraient jetés dans un bûcher.

Le Parlement approuva tout. Voici son arrêt :

« Vu par la Cour, la Grand'Chambre assemblée, le procès criminel fait par le lieutenant criminel de la sénéchaussée de Ponthieu. La Cour dit qu'il a été bien jugé, mal et sans grief appellé par Lefebvre de La Barre. Ordonne en conséquence que le *Dictionnaire philosophique* qui a été apporté au greffe de la cour sera reporté au greffe criminel de la sénéchaussée d'Abbeville. Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, publié et affiché partout où besoin sera, notamment en la ville d'Abbeville, et pour faire mettre le présent arrêt à exécution, renvoie ledit Jean-François Lefebvre de La Barre prisonnier par devant ledit lieutenant criminel de la Sénéchaussée de Ponthieu, à Abbeville.

« Fait en Parlement, la Grand'Chambre assemblée, le 4 juin 1766.

« *Signé :* DE MAUPEOU.
PELLOT. »

L'arrêt était donc rendu par le premier président en personne, par le futur chancelier de Maupeou, qui préludait ainsi à sa réforme judiciaire. Le rapporteur qui, suivant la coutume, a signé l'arrêt avec le président, était Pellot, et non Pasquier, comme l'a cru Voltaire (1). Pasquier d'ailleurs figurait parmi les juges, à côté d'hommes respectés dans le Parlement. Il est clair que ces magistrats ont, le 4 juin au soir, soupé de bon appétit, la conscience tranquille, heureux d'avoir joué un bon tour à Voltaire, satisfaits d'avoir montré une égale horreur pour les Jésuites, qu'ils venaient d'expulser, et pour un jeune libre penseur qu'ils envoyaient au feu avec son manuel d'impiété.

Un dernier trait achèvera de peindre l'entrain dénué de scrupules avec lequel les parlementaires ont ratifié la sentence d'Abbeville. Ils n'ont pas même fait l'aumône au chevalier de La Barre, à sa famille, à Linguet son défenseur, du banal *retentum* qu'il était d'usage d'accorder aux condamnés un peu bien nés et protégés. Le *retentum* était une mesure gracieuse qui dispensait

(1) Il n'est pas douteux que M. Pellot, conseiller de grand'chambre depuis 1720, fut rapporteur de l'affaire de La Barre. Si Voltaire eût connu cette circonstance, M. Pasquier n'aurait pas eu autant d'ennuis. « Nous verrons, écrivait Voltaire à d'Argental au sujet du procès d'Abbeville, si M. Pasquier s'est immortalisé en rapportant au Parlement ce procès de six mille pages pendant que le premier président dormait. » Le chancelier Pasquier, dans ses *Mémoires* (t. Ier, p. 12 et suivantes), raconte que son grand père finit par s'émouvoir des « diatribes de M. de Voltaire » et lui écrivit pour se plaindre de l'injustice de ses procédés.

secrètement les condamnés d'une partie des supplices prononcés par l'arrêt. Nous voyons, par exemple, dans les registres de la Tournelle, à la date du 4 juin 1766 qu'un sieur Mathé est condamné à être « rompu, puis exposé vif sur la roue pour y rester, la face tournée vers le ciel, tant qu'il plaira à Dieu le conserver en vie. » Mais au bas de l'arrêt, après les signatures, sont écrits ces mots :

« *Retentum*. Arrête que ledit Jean Mathé ne recevra qu'un coup vif et sera ensuite secrètement étranglé. » Il semble qu'un adoucissement de cette nature eût été bien de mise dans l'affaire de La Barre, et les magistrats ne l'auraient point oublié si les hésitations dont parle Voltaire se fussent produites dans la délibération.

VII

Le 25 juin, M. Joly de Fleury annonce à Hecquet que Moisnel et de La Barre sont repartis pour Abbeville, et il ajoute : « Vous m'avés marqué qu'il n'y avait dans la province aucun exécuteur capable de mettre à exécution l'arrêt du 4 de ce mois contre le sieur Lefebvre de La Barre. J'ay donné ordre en conséquence à l'exécuteur de Paris de se rendre à Abbeville, où il arrivera dimanche prochain au soir au plus tard. Je luy ai recommandé de se conformer dans cette occasion à tout ce que M. le lieutenant criminel et vous estimerez devoir lui prescrire pour l'exécution dont il s'agit. » Ainsi l'exécution était prochaine et la date en était déjà fixée, quand, le jour même où M. Joly de Fleury donnait les instructions suprêmes à son substitut d'Abbeville, survint un incident très grave.

A Amiens, l'évêque de Lamotte fut saisi de remords à la vue de son œuvre, et, désavouant la menace qu'il avait fulminée, pieds nus et corde au col, sur le pont d'Abbeville, il jugea, un peu tard, que le pauvre chevalier n'avait peut-être pas mérité « les derniers supplices en ce monde. » Le prélat se mit donc en campagne pour sauver de La Barre, et envoya, le 26 juin, au procureur général, le billet qu'on va lire : « Je vous supplie, Monsieur, de suspendre autant qu'il se pourra l'exécution de la sentence d'Abbeville contre les accusés d'impiétés. Nous travaillons à obtenir du Roy que la peine de mort soit changée en prison perpétuelle... Il est certain que rien ne souffrira du délay que je prends la liberté de vous demander. Le public serait content d'un enfermement, et il suffirait pour empêcher que le nombre des impies n'augmente.

« Daignés avoir égard à ma très humble prière, et me croire

toujours avec respect votre très humble et très obéissant serviteur.

« Ev. d'Amiens, 26 juin 1766. »

Mais il n'était plus question à l'heure présente de ce bénin « enfermement » qui aurait satisfait le public. Aussi M. Joly de Fleury se contenta de répondre à l'évêque dans les termes suivans : « J'ai reçu hier, 27 de ce mois, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 au sujet de l'exécution de la sentence d'Abbeville contre les accusés d'impiétés. J'aurais bien désiré pouvoir me prêter à ce que vous désirés de moi dans cette occasion. Mais ces accusés étaient partis de Paris la nuit du 26 au 27 de ce mois pour être transférés à Abbeville à l'effet d'y subir leurs condamnations. Ainsy il n'est plus en mon pouvoir de rien prendre sur moy dans cette affaire, à moins que je ne reçoive des ordres de surseoir, et, si j'en reçois, je vous supplie d'être persuadé que *je les ferai exécuter avec toute la célérité qui dépendra de moy.* »

Le procureur général n'ignorait pas que la prière de l'évêque avait frappé l'oreille du Roi. Louis XV hésitait peut-être! Mais si le Roi accordait la grâce, il fallait que l'ordre de salut parvînt en temps utile au pied de l'échafaud. A présent cette question suprême devenait une question d'heures, de minutes même. Voici en effet les instructions que, dès le 25, le procureur général avait données à l'exécuteur de Paris :

« Le maître des hautes œuvres de Paris se transportera en la ville d'Abbeville, pour y arriver *lundy prochain 30 de ce mois* au soir, à l'effet de mettre à exécution l'arrest du Parlement intervenu le quatre de ce même mois contre le sieur Jean-François Lefebvre de La Barre, et prendra à cet effet le monde nécessaire pour cette exécution.

« Fait à Paris ce 25 juin 1766. »

Ainsi le jour du supplice est fixé au 1er juillet. Les protecteurs du chevalier ignorent cette date et, dans le suprême espoir que leur donne l'appui de l'évêque de Lamotte, vont frapper à toutes les portes, et notamment à celle du vice-chancelier Maupeou. Tout cela, d'ailleurs, reste sans effet. Louis XV, sourd aux supplications qui ont un instant failli l'ébranler, ne trouve que ce mot pour justifier l'arrêt de mort : « Le Parlement, dit-il, a été inexorable pour le crime de Damiens, qui était un crime de lèse-majesté humaine. Comment pourrais-je gracier celui qui s'est rendu coupable d'un crime de lèse-majesté divine? »

Désormais l'exécution est certaine. Dès le samedi 28 juin, les

amis du chevalier ont perdu tout espoir. Et nous aussi, parvenus à ces dates suprêmes, nous pensions, en tournant les feuillets jaunis du dossier du parquet, rencontrer le procès-verbal du supplice... lorsque des pièces imprévues se sont offertes à nos yeux, pièces datées par la place même qu'elles occupent dans la liasse, et relatives à un fait mystérieux. Voici ces documens, dont Voltaire et Linguet n'ont jamais connu l'existence.

Le premier, libellé par un secrétaire, ou peut-être par le substitut Boullenois, mais portant des corrections de la main du procureur général, est la minute d'une lettre de M. Joly de Fleury au procureur du roi d'Abbeville. « Ayés agréable, aussitôt ma présente lettre reçue, de faire surseoir l'exécution de l'arrest du Parlement du 4 de ce mois que je vous ai envoyé contre Jean-François Lefebvre de La Barre et autres, jusqu'à ce que vous ayés reçu autres nouvelles de ma part. En conséquence, vous ferez repartir, aussitôt ma présente lettre reçue, l'exécuteur de la haute justice, et je vous prie de faire part de ce que je vous marque à M. le lieutenant criminel de votre siège afin qu'il puisse s'y conformer également. *Comme il n'y a pas un moment à perdre, je vous envoie une lettre par un exprès* pour faire surseoir à l'exécution de cet arrest; mais cela ne doit pas vous empêcher de faire garder très soigneusement les prisonniers dans vos prisons jusqu'à ce que je vous aye donné de mes nouvelles. » A la suite de cette lettre sont classées plusieurs minutes adressées à divers officiers de justice, et destinées à assurer le sursis. A ces documens est joint l'ordre donné à un inspecteur de police, nommé Villegardier, de partir en toute hâte pour Abbeville avec les lettres de grâce. Enfin un singulier petit billet du président d'Ormesson est épinglé sur tout cela. Ce billet, destiné au procureur général, est ainsi conçu : « M. de Boëncourt reçoit, Monsieur, une lettre qu'il est nécessaire que vous voiiez sur-le-champ, et qui vous mettra peut-être dans le cas de surseoir. Donnez ordre, je vous prie, qu'on le fasse entrer; il est luy-même le porteur de cette lettre. »

Tels sont les documens qui posent l'inquiétante énigme. Nous n'essaierons pas de la deviner. L'ordre de surseoir est-il parvenu au parquet le dimanche soir, le lundi à la dernière heure? Villegardier, parti en toute hâte, est-il arrivé trop tard? Ou bien ces pièces, préparées à tout événement, sont-elles restées sans emploi? Ceci paraît invraisemblable si l'on observe les mentions administratives portées sur les minutes relatives au sursis. Il semble bien que ces lettres ont été copiées par les expéditionnaires, signées par le procureur général, et remises ensuite à Villegardier. N'insistons point sur ce mystère, que la lettre suivante du procureur général enveloppe d'un voile plus impénétrable encore ;

« Il s'est répandu à Paris, dit M. Joly de Fleury à Hecquet, que vous deviez différer l'exécution de l'arrêt du Parlement du 4 du mois dernier contre... Comme je ne comprens pas d'où ce bruit peut provenir, et qu'il ne peut y avoir aucun prétexte à aucun délay, vous aurés agréable, aussitôt ma présente lettre reçue, et dans le cas où ledit arrêt n'aurait pas encore été exécuté, de faire procéder sans délay à son exécution et de m'en donner avis aussitôt. »

A l'heure même où le procureur général traçait ces lignes, celui auquel elles étaient adressées lui écrivait en ces termes :

« Du 1er juillet 1766.

« Monseigneur, l'exécution s'est faite avec tout l'ordre possible. Le condamné a avoué à la question tous ses crimes. J'aurai l'honneur de vous envoyer sous peu de jours l'extrait du procès-verbal de torture. »

VIII

Il faut ici revenir en arrière, au jeudi 26 juin, à l'heure du départ de de La Barre et de ses bourreaux. Ce jour-là, Linguet reçut un avis. On l'engageait à se calmer, à se taire, à interrompre le *Mémoire* qu'il composait en faveur du chevalier. Déjà les propos qu'au mois de mai précédent il avait tenus au palais sur la condamnation de Lally lui avaient attiré toute sorte d'inconvéniens. Force fut donc à Linguet de retrancher une partie de son œuvre, et, abandonnant au bourreau une de ses victimes, de s'occuper exclusivement, dans son *Mémoire*, des jeunes Moisnel, de Saveuse et de Maillefeu.

Pendant ce temps, le chevalier accomplissait son dernier voyage. Mais aussitôt après son départ on s'aperçut d'un grave oubli. On avait omis d'expédier avec lui le *Dictionnaire philosophique* ! L'émoi fut universel au parquet du Parlement. Malgré sa qualité de doyen, le substitut Boullenois dut recevoir une sévère réprimande, et M. Joly de Fleury s'occupa en personne des mesures indispensables pour expédier à temps le criminel dictionnaire. Il y parvint, secondé par M. de Sartines. Le 27 juin, il écrivait de sa main à Hecquet la lettre suivante, qui narre par le menu tout ce grave incident : « Le sieur Muron inspecteur de police, est party cette nuit pour reconduire les sieurs Lefebvre de La Barre et Moisnel dans vos prisons ; mais on s'est aperçu ce matin qu'on avait obmis de remettre à cet officier de police un sac qui avait été envoyé au greffe du Parlement contenant les livres saisis à votre requête dans la chambre du sieur

Lefebvre de La Barre; comme cet arrêt porte une disposition précise relativement à l'un de ces livres intitulé *Dictionnaire philosophique* portatif, et qu'ainsy il est nécessaire que le sac contenant ce livre soit promptement remis à votre greffe, le greffier de la Tournelle vient de charger le messager d'envoyer le sac par un exprès en la manière accoutumée. Le messager prendra toutes les mesures nécessaires pour que l'exprès ne cause aucune sensation dans la ville. »

Les voyages s'accomplirent sans encombre, et le 1er juillet, dès 5 heures du matin, en présence de Duval de Soicourt, l'exécuteur et ses aides firent subir au chevalier la torture préalable.

Mais ouvrons le procès-verbal :

« Du mardy 1er juillet 1766, 5 heures du matin (1).

« Procès-verbal de lecture et prononciation de sentence et arrêt à Jean-François Lefebvre de La Barre, condamné, et interrogatoire avant la question (2).

« *Demande du juge au condamné.* — A-t-il dit à quelqu'un : je te f... un million de crucifix au visage?

« *Réponse.* — Il peut l'avoir dit, mais il ne s'en souvient pas.

« *Demande.* — A-t-il appris à Moisnel la chanson commençant par ces mots :

« Un jour que saint Cyr naquit,
« Il fut grand fête en Paradis, etc.

« *Réponse.* — Il l'a chantée, mais il ne l'a pas apprise à Moisnel.

« *Demande.* — A-t-il profané une hostie?

« *Réponse.* — Le chevalier nie énergiquement. »

Ici les bourreaux s'emparent du condamné et le soumettent aux premières tortures :

Le procès-verbal continue :

« Le condamné appliqué à la question (3).

« *Demande du juge au condamné.* — A-t-il appris à Moisnel la chanson commençant par ces mots :

« Un jour que saint Cyr naquit,
« Il fut grand fête en paradis, etc.

(1) Ainsi le supplice du chevalier de La Barre a commencé à cinq heures du matin pour s'achever à six heures du soir.

(2) La question, aux termes de l'article IX de l'ordonnance, était donnée en présence des commissaires, et modérée, variée ou aggravée suivant les caprices de ces officiers.

(3) Il s'agit ici de la question des brodequins.

« *Réponse* (comme précédemment). — Il l'a chantée, mais ne l'a pas apprise à Moisnel.

« Au second coin :

(Mêmes questions, mêmes réponses.)

« Au troisième coin... »

A ce moment, le plus pénible des tortures, le juge presse le chevalier de questions si absurdes et si ignobles que la plume se refuse à les reproduire. C'est alors que, devant les dénégations obstinées du patient, les bourreaux emploient le moyen suprême que traduit le procès-verbal, sinistre dans sa monotonie, dans l'allure paterne de son style basochien.

« A luy représenté que ce n'est que le commencement des douleurs, qu'il peut s'en faire soulager en convenant de ses crimes et de ses complices.

« A dit qu'il nous a dit la vérité et que, s'il nous déclarait autre chose, ce serait contre la vérité et par la violence des tourmens.

« Avons alors présenté au condamné le quatrième coin pour la question ordinaire, et les quatre autres coins pour la question extraordinaire, qui ont été placés les uns sur les autres, prêts d'être frappés et enfoncés.

« Avons interpellé derechef le condamné de nous déclarer s'il n'a aucun autre complice, l'avons exhorté à nous le déclarer pour sa décharge et l'acquit de sa conscience.

« A dit qu'il nous a dit la vérité et que, s'il nous déclarait autre chose, ce serait contre la vérité et par la violence des tourmens . »

Les trois coins n'avaient servi de rien : allait-on « frapper et enfoncer » les cinq autres ?

Le chevalier devait le croire au moment de sa fière et suprême dénégation. Mais de plus experts que lui en procédure criminelle l'eussent, avant toute réponse, rassuré pleinement. En effet, le quatrième coin de la question ordinaire, et les quatre coins de la question extraordinaire, ayant presque toujours pour effet de broyer les chairs et de faire éclater les os, un magistrat aurait manqué à toutes les traditions s'il avait ainsi risqué d'achever sa victime avant l'exécution.

Aussi le procès-verbal conclut-il simplement par ces mots :

« Ce fait, la question ayant duré une heure, le condamné a été retiré et détaché de la question et mis sur le matelas, et luy avons fait d'abondant prêter serment de dire vérité.

« Interrogé de tous les faits repris dans les interrogatoires cy-dessus transcrits et des autres parts, y a persisté sans augmenter ni diminuer. »

Tel est le procès-verbal qui, selon le procureur Hecquet,

contenait le formel aveu de tous les crimes de de La Barre.

Après que les exécuteurs eurent levé le chevalier du matelas, il fut admis au bénéfice du sacrement que l'ordonnance, par un texte formel, réservait à tout condamné, et qu'on nommait « confession à la mort. »

IX

Et maintenant, suivant l'arrêt, article par article, s'accomplit le cérémonial du supplice. Au son des cloches, de la prison à Saint-Wulfram, de Saint-Wulfram à la place du grand marché, le chevalier va et revient, entre les flots pressés des curieux. On a réglé l'itinéraire avec le souci délicat de faire passer le condamné sous les fenêtres de ses parens, et des parens, amis ou alliés de ses complices (1). L'affluence en ce beau jour d'été est prodigieuse par la ville. Il faut, pour contenir la foule, si l'on en croit Lacombe, prévôt général de la maréchaussée de Picardie, quarante cavaliers, six brigadiers et quatre exempts. Enfin, à 6 heures du soir, le chevalier a la tête tranchée. Il se banda les yeux lui-même, dit Devérité, se tint bien ferme, et sa tête fut enlevée avec une adresse *qui concilia à l'exécuteur un battement de mains universel.* Ce bourreau, nous le savons, n'était autre que le bourreau de Paris (2).

Cette exécution coûta cher au trésor du roi. L'inépuisable dossier de M. Joly de Fleury nous permet de savoir, par livres et sols, à combien revenaient les services de Sanson.

Voici son état de frais :

« Mémoire de ce quy est dut a Charles Sanson pour avoir my à exécution, La sentence de la sénéchaussée de Ponthieu du vingt huitte février dernier confirmé par arest du 4 juin aussy dernier rendu contre Jean-François de Lefebures, chevalier de la Barre, et Gaillard destalonde.

Savoir (3).

Pour avoir présenté ledit de Labarre à la question et ensuite appliqué à la ditte question la somme de	35 livres.
Plus pour l'avoir mené et conduit faire hamande honorable devant la principal Eglisse la	10 livres

(1) Lettre du 7 août 1766 de M. Gaillard de Boëncourt, père de Gaillard d'Estalonde, lequel écrit au procureur général pour porter plainte contre Hecquet. Celui-ci, d'après M. de Boëncourt, a allongé tout exprès l'itinéraire pour faire passer de La Barre devant le domicile de lui-même et de ses parens. M. de Boëncourt demande que le procureur soit contraint de lui faire des excuses en présence de deux conseillers au Présidial. (*Dossier Joly de Fleury.*)

(2) Charles-Henri Sanson, père du Sanson qui a exécuté Louis XVI.

(3) Les chiffres inscrits à droite représentent la somme *en demande*, le chiffre

10 livres	somme de	20 livres
	Plus pour audit lieux luy avoir coupé la langue	
10 livres	la somme de.	20 livres.
	Plus pour l'avoir ensuitte conduit sur l'écha-	
100 livres	faud et luy avoir tranché la teste la somme de. .	100 livres.
	Plus pour l'avoir transporté sur un buché et avoir construy ledit buché et y avoir reduit en cendre ledit de Labarre et les cendres jeté au	
50 livres	vent la somme de.	90 livres.
	Plus avoir lacéré et brullé un livre dans ledit	
10 livres	buché la somme de.	20 livres.
	Plus pour avoir exécuté en éfigie les paines	
15 livres	prononcé contre ledit destalondes la somme de .	50 livres.
	Plus pour s'estre transporté à Abbeville luy quatrième et trois cheveaux et une voiture pour huite jours a dix livres par personne et	
224 livres	par jour la somme de.	320 livres.
	Plus pour la fourniture de diférante chause comme mace pour la question cordages pour ladite question et pour l'exécution, et autre	
12 livres	menue ustencille la somme de.	15 livres.
441	TOTALE	670

Ce considéré il vous plaise ordonné le payement être fait de laditte somme audit Sanson sur les domennes de Sa Majesté et vous feré justice.

C. SANSON. »

En résumé, Sanson demandait 670 livres, et son mémoire, soigneusement examiné article par article, devait être réduit à 441 livres. C'est que, sur ce chapitre des frais de justice criminelle, M. Joly de Fleury n'entendait point la plaisanterie! Il est aisé de s'en convaincre en lisant les divers mémoires relatifs à l'affaire de La Barre, tous annotés et rectifiés de la main du procureur général (1).

Un seul point échappa à sa vigilance, ou bien fut de sa part l'objet d'une très large appréciation. On sait que le fameux *Dic-*

réclamé par le bourreau. Les chiffres inscrits à gauche représentent *la taxe*, c'est-à-dire la réduction opérée par le parquet après vérification.

(1) Voici un résumé général des frais, de la main même du procureur général :

1er Mémoire de l'inspecteur Muron. . . . (Transport d'Abbeville à Paris.)	1 476 livres	15 sols.	
2e Mémoire de l'inspecteur Muron . . . . (Transport de Paris à Abbeville.)	2323 —	12 —	
Total après la taxe.	3535 —		
Mémoire de Sanson	441 —		
Nourriture des prisonniers à la Conciergerie.	175 —		
Transport du Dictionnaire philosophique.	154 —		
Total général.	4305 —		

tionnaire philosophique, avant d'être lacéré et brûlé, avait donné lieu à un transport spécial, et à des frais supplémentaires ; cet état de frais extraordinaires se détaillait ainsi :

Vingt postes	66 livres,17 sols.
— bouche.	6 livres,18 sols.
— Id.	17 livres,9 sols.
— Id.	13 livres,7 sols.
Une place dans le carrosse d'Abbeville . .	15 livres
	117 livres,51 sols.
Salaire	36 livres
Total pour ce transport urgent du dictionnaire philosophique	153 livres,51 sols.

De ce total, par extraordinaire, M. Joly de Fleury ne défalqua rien.

Voltaire déclare que la France entière regarda le supplice de de La Barre avec horreur. Ce trait, avons-nous dit déjà, nous semble fort exagéré, si l'on juge surtout des sentimens de la nation par ceux que manifesta le peuple d'Abbeville. « Une chose qu'on doit remarquer, dit Devérité, c'est que le peuple d'Abbeville qui, quelque temps auparavant, avait été chercher dans la cendre d'un semblable bûcher les prétendues reliques d'un jeune scélérat qui avait empoisonné ses père et mère, mais qui était mort avec beaucoup d'onction, ce même peuple *ne vit qu'avec le plus grand mépris les cendres de de La Barre et les dispersa* (1). » Ceci prouve tout au moins que, malgré l'exécution du chevalier, les haines n'étaient point satisfaites, et que Linguet avait fort à faire pour fléchir des juges aveuglés. Il y parvint, et ce succès, qu'aucun écrivain ne relève, aurait dû compter pour sa gloire. Son *Mémoire* pour les jeunes Moisnel, de Saveuse et de Douville Maillefeu parut le 27 juin 1766.

X

Ce courageux écrit, dont on connaît déjà plusieurs passages, était bien fait pour déchaîner contre son auteur les plus redoutables colères. Le 1er juillet, M. Joly de Fleury écrivit, à son sujet, la lettre suivante au lieutenant général de police : « Il a été ce matin, Monsieur (1), fait un arrêté à la Grand'Chambre

(1) Le bruit courut que Voltaire, exaspéré, voulut alors quitter la France. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet : « Il est vrai que j'ai été saisi de l'indignation la plus vive, mais je n'ai pas pris le parti qu'on suppose. J'en serais très capable si j'étais plus jeune et plus vigoureux, mais il est très difficile de se transporter à mon âge. J'attendrai sous les arbres que j'ai plantés le moment que je n'entendrai plus parler

qui porte qu'un *Mémoire à consulter* pour les nommés Moisnel, Dumesniel de Saveuse et Douville de Maillefeu, imprimé chez Cellot, rue Dauphine, sera remis entre les mains des Gens du roy et par lequel ils sont chargés de prendre toutes les mesures pour en arrêter la distribution.

« J'ay l'honneur de vous écrire en conséquence pour vous prier de donner les ordres les plus précis pour en arrêter tous les exemplaires et la distribution. Je vais veiller de mon côté à ce qu'il n'en soit fait aucune distribution au palais. » Cette mesure resta secrète et, malgré les protestations de Duval de Soicourt, le Parlement n'osa point cette fois sévir publiquement contre Linguet.

L'assesseur, cependant, assiégeait de ses doléances le parquet général, et ne cessait d'appeler sur Linguet la foudre des réquisitions de M. Joly de Fleury. « J'implore votre protection, Monsieur, écrivait-il, le 5 juillet ; je me flatte que vous voudrez bien me l'accorder, et me permettre de déposer au greffe de la cour un exemplaire du *Mémoire* (1) pour servir de dénonciation. J'ai de justes motifs de croire, Monseigneur, que M. Linguet, avocat, en est l'auteur, puisqu'il est le dernier qui a signé la consultation ; j'ai lieu de croire aussi que les instructions auront été fournies par le sieur Douville, père du sieur Douville de Maillefeu, accusé ; l'amitié qui les lie depuis quelques années et que les éloges qu'il lui prodigue annoncent, autorise ma présomption, ainsi que les discours que ledit sieur Douville a tenus hautement contre moi en cette ville...

« *Signé :* Duval de Soicourt,
lieutenant particulier, assesseur criminel
en la sénéchaussée de Ponthieu. »

Le 13 juillet, Duval triomphe ; il a relevé dans le *Mémoire* une bien grande inexactitude ! L'avocat n'a-t-il pas dit que Moisnel était « cousin germain » du « rival préféré, » alors qu'on peut prouver qu'il n'était que « *parent à un degré fort éloigné !* » Duval de Soicourt ajoute : « Je ne dois pas vous laisser ignorer, Monseigneur, les sollicitations vives que les parens des sieurs Moisnel, Saveuse et Maillefeu font auprès de moi depuis quelques jours pour m'engager à procéder à leur jugement ; quelle conduite

de ces horreurs qui font préférer les ours de nos montagnes à des singes, à des tigres déguisés en hommes. »

(1) Au Mémoire était jointe une consultation purement juridique, que Linguet avait fait signer aux plus célèbres avocats : Cellier, d'Outremont, Gerbier et même au féodal Muyart de Vouglans, qui pourtant à cette heure même s'évertuait, impuissant, à réfuter Beccaria.

contradictoire et inconséquente! Icy on me presse de juger, et on attaque à Paris des moyens de récusation contre moi. »

A Paris, en effet, Linguet faisait les plus actives démarches auprès de M. Joly de Fleury pour obliger Duval à se récuser. Voici la note courageuse qu'il remettait lui-même au procureur général. « L'affaire d'Abbeville n'est pas encore terminée, et de jour en jour la lenteur qu'on y affecte devient plus criante. L'arrêt a renvoyé le jugement des accusés jusqu'après l'exécution du coupable. Cette exécution est faite. Le testament de mort est reçu. Le reste du procès est en état; il est bien étonnant que la seule obstination du juge à ne pas juger expose un jeune homme de 18 ans, aussi innocent que malheureux, à pourrir dans les prisons où il languit depuis un an.

« Ce n'est pas même tout. Une circonstance plus odieuse que tout le procès doit rendre le juge suspect et l'exposer à son tour à l'animadversion des magistrats supérieurs. Aussitôt après l'exécution, les parens des accusés l'ont sollicité de rendre la sentence définitive; il n'a pas eu honte de répondre que, si on voulait passer un arrêt qui supprimât le *Mémoire à consulter*, il jugerait aussitôt et jugerait doucement!

« C'est ce qu'on sera en état de prouver par enquête, et par le témoignage des quatre personnes à qui il a tenu ce propos. Ainsi il ne rougissait pas de mettre un prix à son jugement; mais il y a plus encore! Voyant qu'il ne réussissait point par cette voie à détruire le *Mémoire* dont la vérité l'incommodait et dont des raisons personnelles à lui ou à son fils lui font souhaiter l'anéantissement, il a eu recours à une autre manœuvre encore plus révoltante que sa première proposition. Celui des accusés qui est en prison, est un enfant faible, sans jugement, comme il a paru au procès, et qui n'est coupable que d'avoir perpétuellement varié, sans rien dire de fixe et de positif. On a trouvé moyen de l'effrayer, d'obtenir de lui une rétractation en forme de ce que ses défenseurs ont dit pour lui, d'après ses propres aveux, d'après ses sollicitations et celles de toute sa famille!

« Le juge, muni de cette pièce, s'est hâté de se rendre à Paris, où il est, et où, sans doute, il a dû solliciter, auprès des magistrats, la suppression du *Mémoire* et peut-être quelque chose de plus... Les parens des deux autres accusés sont bien loin de se rétracter, ils se préparent au contraire à agir plus fortement que jamais pour mettre au jour l'innocence de leurs enfans; mais il faut bien avant tout qu'on les juge de façon ou d'autre! C'est ce qu'ils ne sauraient obtenir. Le juge, en se rendant à Paris, se flatte d'avoir enchaîné tout le siège. On demande s'il a raison, et si les

juges qui restent, ou à leur défaut, parce qu'ils sont parens, des avocats de cette ville, ne peuvent pas exercer les fonctions que l'assesseur criminel paraît abandonner pour ne s'occuper que de son intérêt et de sa vengeance. »

Le fait est que Duval, avant de se rendre à Paris pour exhaler de vive voix ses plaintes, avait retiré du greffe et serré dans son cabinet les pièces du procès, de peur que quelqu'un ne s'avisât, en son absence, de juger les trois accusés.

Voici le texte de la prétendue rétractation qu'il avait fait signer au malheureux Moisnel (1) : « J'ai l'honneur d'atester, Monsieur le procureur général et à tous qu'il appartiendra que je n'ai aucune part au mémoire imprimé ou à la consultation signée Linguet et autres avocats, dattée du 23 juin 1766, pourquoi je désavoue les faits que contient ledit mémoire contre l'honneur des juges n'ayant donnés pouvoire à personne de publier de tels faits et je demande engrâce d'être jugé sans avoir égard au pleinte de requête civille et remission, présentés par le mémoire et la consultation que je désavoue. A Abbeville, le 8 juillet 1766. — Moisnel. »

Cette manœuvre fut déjouée par Linguet. Il écrivit à M. Joly de Fleury :

« Monseigneur,

« M. de Soicourt se prévaut, je le sais, auprès de vous de la rétractation du Mémoire qu'on a arrachée au malheureux petit Moisnel, mais on ne vous a pas appris sans doute que cette rétractation est nulle et illusoire. Moisnel est mineur ; c'est par son curateur que j'ai été chargé de prendre sa défense, et j'en ai les lettres. Le même curateur a donné un pouvoir en forme au sieur Moynat, procureur en la cour, d'occuper pour son pupille : c'était de lui qu'il fallait obtenir le désaveu si l'on voulait qu'il fît quelque impression, et non du petit innocent dont la tête est tournée dans l'obscurité du cachot, et qui en est déjà à sa cinquième rétractation depuis le commencement du procès. »

La partie redoutable qui s'engageait ainsi entre Linguet et Duval de Soicourt, et qui avait pour enjeu le sort des trois enfans, dépendait de la décision du Parlement sur le *Mémoire* de Linguet du 27 juin.

Publiquement accusé (car, malgré de Sartines, plusieurs

(1) Adressée au procureur général et portant la date du 8 juillet 1766. Cette pièce, signée Moisnel, n'est point de la main de l'accusé. Elle paraît avoir été écrite par Duval de Soicourt. (*Dossier Joly de Fleury.*)

exemplaires du *Mémoire* circulaient dans Paris), le lieutenant criminel désirait ardemment une réparation publique. Jamais, s'il l'avait obtenue, il ne se fût départi du jugement de l'affaire, et certes, dans cette hypothèse, les accusés étaient en grand danger. Le *Mémoire* subsistant, il était difficile à Duval de faire encore œuvre de magistrat. Donc, tout se concentrait autour de ce *Mémoire*.

Le Parlement, avons-nous dit plus haut, avait saisi les Gens du roy. Mais Duval savait à quoi s'en tenir sur pareille formule, qui équivalait à un classement, et déjà il récriminait. « Nous espérons que le Parlement prendra notre défense, » écrivait-il, affectant de parler au nom du procureur Hecquet, comme en son propre nom. Mais le Parlement faisait la sourde oreille, et le procureur général se bornait à répondre à Duval de Soicourt : « J'ay reçu, Monsieur, votre lettre. Votre conduite dans l'instruction, et le jugement définitif de votre siège du 28 février 1766, est suffisamment justifiée par l'arrêt que le Parlement a rendu le 4 juin dernier. D'ailleurs ceux qui ont signé le *Mémoire* se sont expliqués de manière à satisfaire le Parlement, et à devoir vous tranquiliser sur l'impression que vous paraissez appréhender que ce *Mémoire* n'ait fait dans le public. » Et Duval de répondre, non sans justesse : « L'arrêt ne me justifie pas du tout, puisque le *Mémoire* de Linguet est postérieur. » Il voulait un *quitus* public et en due forme.

Le prudent Joly de Fleury était d'autant moins disposé à le lui accorder qu'il sentait gronder autour de lui les colères et les menaces des parens affolés, et des amis des jeunes de Saveuse, Maillefeu et Moisnel. La marquise d'Albert transmettait au procureur général, avec un sage avertissement, une lettre de M. Douville, se plaignant des iniquités de Duval, des lenteurs voulues de la procédure. M. Joly de Fleury hésitait. Enfin, au mois d'août, comme les choses n'avançaient pas, Moisnel toujours en prison, et Duval faisant la navette entre Abbeville et Paris, avec la clef de sa cassette à procédures, Linguet brusqua la situation. Il écrivit ainsi au procureur général ;

« Monseigneur,

« J'ay apris très tard les démarches que l'on fait auprès de vous pour vous engager à demander la suppression du Mémoire publié il y a deux mois en faveur des sieurs Douville de Maillefeu, de Saveuse et Moisnel. Si le Mémoire est faux et calomnieux, il mérite d'être flétri ; mais s'il ne contient rien qui ne soit conforme

à la plus exacte vérité, c'est celui qui en sollicite la suppression qui mérite d'être traité comme un calomniateur... S'il se croit insulté, les voies régulières lui sont ouvertes, il peut rendre sa plainte et courir, s'il l'ose, les risques d'une discussion judiciaire, qui, après tout, aura toujours lieu tôt ou tard. Nous l'attendons de pied ferme; nous sommes prêts à prouver avec la plus éclatante authenticité tout ce que nous avons avancé; mais s'en tenir comme il le fait à une dénonciation clandestine, chercher à surprendre un arrêt sur requête dont il se flatte de tirer aux yeux du public autant de fruit que d'un arrêt contradictoire, c'est aggraver encore les torts dont on le charge. C'est combler la mesure des reproches terribles que les parties s'apprêtent à lui faire, et avertir la justice de veiller sur ses moindres démarches avec plus de scrupule que jamais. »

Cette lettre eut un effet souverain. On en surprend la preuve dans les papiers de M. Joly de Fleury. Le parquet avait eu la faiblesse d'écouter un instant les plaintes de Duval, et le substitut Boullenois avait préparé des conclusions (1) dont nous possédons la minute : « donnant acte à Duval de Soicourt du désaveu de Moisnel, et n'empêchant que le *Mémoire* soit supprimé comme calomnieux, le désaveu de Moisnel devant rester annexé à la procédure. » Ces conclusions se trouvent précéder en date, et dans la liasse, la lettre de Linguet. D'elles, après cette lettre, il ne fut plus question. En vain Duval, à la date du 29 août, suppliait encore le procureur général de « requérir lui-même la suppression du *Mémoire* de Linguet. » Il lui fallait cela, osait-il dire « pour qu'il pût rester juge de Moisnel. » La lettre est d'ailleurs d'un homme démonté. Il supplie M. Joly de Fleury de « lui donner les moyens pour se retirer du pas qu'il a fait » et pour que « cette malheureuse affaire ne soit pas remuée davantage. » Il raconte très humblement « qu'il a rencontré M. Linguet au Palais de justice, qu'il l'a abordé, qu'il a écouté ses reproches et qu'il lui a fait ses réponses... »

Le procureur général comprit qu'il fallait en finir. Il exigea du lieutenant criminel une *déclaration de déport*, qui se trouve au dossier du parquet, à la date du 3 septembre, et qui est ainsi conçue : « Déclarons, dit Duval, nous déporter du jugement des sieurs Douville, de Saveuse et Moisnel, à raison de la dénonciation que nous avons faite du *Mémoire* de M. Linguet... etc. » Le 10 septembre, les trois jeunes gens furent enfin absous par Lefebvre de Villers, l'un des trois juges ayant participé à la con-

(1) Duval avait tenté d'obtenir par M. de Maupeou la suppression du *Mémoire*, et s'était fait donner pour rapporteur le conseiller Titon, un des juges de de La Barre.

damnation de de La Barre. Le 18 septembre, ils présentèrent requête au même magistrat, à l'effet d'être autorisés à publier la sentence d'absolution. La requête fut accueillie. Quant à Linguet, cet éclatant début le mit au premier rang des avocats écrivains. « Ces trois enfans, a-t-il écrit dans un de ses ouvrages, paraissaient perdus. J'écrivis pour eux; les yeux s'ouvrirent, on rougit du passé. Leur innocence fut reconnue sans contradiction. J'avais eu les bras liés jusque-là. On crut, non sans apparence de raison, que Lefebvre de La Barre aurait joui du même avantage si la défense avait pu précéder sa condamnation. »

Linguet n'exagère nullement, dans ces lignes, l'effet de son courageux *Mémoire*. Nous avons sur ce point les témoignages de Voltaire, de Brissot, de Devérité. Ce dernier déclare que « après ce *Mémoire*, il ne se trouva plus de juges qui voulussent suivre l'instruction contre les coaccusés. »

Le procès du chevalier de La Barre et de ses prétendus complices semblait donc terminé. Le silence profond, le silence trompeur de la vie provinciale, s'étendit à nouveau sur la cité d'Abbeville, et à Paris, après ce début qui l'avait mis en pleine lumière, Linguet retomba tout à coup dans les dégoûts du stage et dans l'obscurité. « Les juges de province ne brûlent pas tous les jours de jeunes gens, et l'attention publique ne s'attache qu'aux affaires qui portent sur de grandes infortunes ou sur de grandes singularités, » écrivait-il alors, avec cette mélancolie particulière à laquelle ne sauraient échapper les avocats les plus humains. Linguet avait donc de pénibles loisirs, et il les employait à la composition d'un ouvrage en deux tomes qui parut en 1767, avec ce titre : *Théorie des lois civiles ou principes fondamentaux de la société.*

Dans le *Discours préliminaire*, dédié à M. Douville, l'auteur avait l'imprudence de reprendre tout le récit du procès d'Abbeville, pour conclure à la nécessité de réformes judiciaires; et il reproduisait, en termes aussi vifs que dans son Mémoire, les accusations qu'on connaît déjà contre le juge d'Abbeville, contre Duval de Soicourt. Celui-ci allait trouver enfin l'occasion favorable pour obtenir le *quitus* officiel que le procureur général et le Parlement lui avaient jusqu'alors refusé.

La *Théorie des lois* était, comme la plupart des ouvrages de Linguet, bourrée d'opinions subversives, de formules impertinentes. L'auteur n'osait-il pas écrire que « le métier de juge est un des plus dégoûtans, peut-être même un des plus propres à occasionner le remords! » Une telle phrase (et bien d'autres!) n'était pas faite pour rendre les magistrats bienveillans; Duval

ne pouvait saisir de moment plus opportun pour obtenir la condamnation de son ennemi : il porta plainte. Le 14 juillet 1767, le Parlement ordonnait la suppression des passages de la *Théorie des lois* incriminés par le juge d'Abbeville : « ... et généralement de tous ceux qui tendraient, dans le *Discours préliminaire*, à diffamer le dit Duval de Soicourt, comme étant un libelle diffamatoire contre l'honneur, la réputation et la conduite *intacte* dudit Duval de Soicourt, qui a instruit à la requête du substitut du procureur général en la sénéchaussée de Ponthieu, le procès criminel jugé par sentence du 28 février 1766 confirmé par arrêt de la cour du 4 juin suivant. » Tel fut le dernier mot du Parlement dans l'affaire de La Barre : pour la seconde fois, il acceptait, il revendiquait la condamnation du chevalier.

Quand on revit ce drame, un sentiment d'indignation contre des magistrats si cruels s'empare tout d'abord de l'esprit ; puis, une autre impression se dégage. Pourquoi flétrir des juges, dont la plupart furent de bonne foi, et jugèrent la cause au train de chaque jour, et suivant l'ordonnance? Plus haut que les querelles picardes, plus haut même que la justice du Parlement, la responsabilité de semblables erreurs doit être imputée au courant général, à la fausse appréciation collective d'un temps. Et, pour résumer d'un mot notre pensée, nous craignons que si le jury criminel eût existé en 1766, les accusés d'Abbeville n'eussent pas été traités avec plus de justice. En effet, quels que soient les juges, comment leur demander assez de fermeté et de clairvoyance pour devancer leur temps et pour s'isoler du milieu ambiant? Neuf fois sur dix, c'est ce milieu que leur sentence reflète. Après l'arrêt, parfois même à cause de l'arrêt, de ses précisions et de ses conséquences, la lumière jaillit, l'opinion se retourne, et fait grief aux magistrats des résolutions qu'elle a elle-même dictées.

JEAN CRUPPI.

MARYLKA

DEUXIÈME PARTIE (1)

IX

Après quelques jours de villégiature, Thadée, en dépit des protestations de M. Ladislas, de Nathalie et de toute la maison, secouée, rajeunie par cette présence si vivante, annonça qu'il devait aller rejoindre son régiment ; mais on ne se quitta point sans de chaleureuses promesses de se revoir.

— Es-tu heureux de vivre sous le même toit que cette adorable Marylka ! disait l'officier à Woytek, tandis qu'ils arpentaient tous les deux le quai de la petite station en attendant le train. Quelle grâce ! quel charme ! Et ses mains, mon cher ! ses mains ! des bijoux à enfermer dans un écrin, des mains qui ne devraient manier que du velours et de la soie ! Et dire qu'une créature pareille est condamnée à végéter au fond d'une steppe parmi des rustres de paysans et s'astreint bénévolement à de viles besognes de ménagère !...

— Il n'existe pas au monde de besogne avilissante pour une femme de cœur, dit Woytek avec impatience.

— Ta ta ta ! paradoxes que tout cela ! La femme est faite pour être servie à deux genoux !... adorée ! adulée !... Je comprends qu'on fasse des folies pour elle !... qu'on se ruine comme ce charmant arrière-grand-oncle que j'ai eu, qui pour satisfaire le

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

caprice d'une maîtresse chérie faisait entasser des flots de sucre en poudre dans son avenue, et lui donnait en pleine canicule l'illusion d'une promenade en traîneau !

Le train allait se mettre en marche.

— Mais tu n'ajoutes pas, dit avec un peu d'ironie Woytek, tout ce qu'il a fait souffrir ensuite à cette même femme, traitée d'abord en divinité, et quittée sans pitié ensuite !

Un coup de sifflet déchira l'air.

— Bah ! s'écria Thadée en s'élançant dans le coupé avec un geste insouciant, sois sûr qu'un autre l'aura consolée, et adorée... adulée !...

En rentrant à Konopka, Woytek aperçut Marylka sur la terrasse, et il lui sembla qu'elle avait les yeux rouges.

C'est plus tard, dans la soirée, qu'il apprit que M. Ladislas, soutenu durant ces derniers jours par ses nerfs seulement, était retombé malade.

Était-ce la santé de son père ou bien le départ du bel officier qui était la cause du chagrin de la jeune fille ?

Et il resta le cœur angoissé, sous cette impression d'incertitude, sans chercher à l'éclaircir. A quoi bon ? et qu'y avait-il de commun entre cette enfant belle, admirée, destinée sans doute à une vie luxueuse et mondaine, et un pauvre travailleur comme lui, orphelin, obligé de lutter durement pour gagner sa vie ? Alors, un immense et impérieux désir lui vint de fuir ce milieu, d'arracher le fer de la plaie avant de voir sombrer tout en lui : orgueil, volonté, énergie.

Quelques jours plus tard, dans un de ces naïfs momens d'expansion auxquels était sujet le malade, M. Ladislas lui confiait les rêves de fortune qu'il faisait pour sa fille chérie. « Cela t'étonne de m'entendre parler comme cela, disait-il, moi qui ai affiché toute ma vie un si grand mépris des choses matérielles ; mais je *sais* maintenant que l'argent est le grand moteur universel... le magicien qui donne bonheur, esprit, considération... amour même ! Oh ! je souhaite bien, va, que tu n'apprennes pas à tes dépens combien j'ai raison ! »

— Bah ! il était inutile d'insister, et la leçon était toute sue, tout apprise : Woytek en profiterait certainement...

Mais sans voir le pli amer qu'esquissaient les lèvres du jeune homme, il poursuivait son idée fixe :

« Pour Marylka... pas de luttes, une vie large... heureuse... » Il souriait maintenant, à une pensée vague... non formulée, mais que le jeune homme croyait deviner.

Les yeux du malade s'étaient clos ; cependant ses lèvres mur-

muraient encore. Tout près, sur un guéridon placé à côté du lit, gisaient les feuilles éparpillées des mémoires aux en-tête inachevés... et Woytek songeait mélancoliquement que ces pages ébauchées et arrêtées comme en leur essor étaient bien le symbole de la vie de cet insurgé, de ce rêveur, aux aspirations héroïques, sublimes même, et qu'une inexorable fatalité avait toujours fait avorter...

. . . . . .

Novembre! Il gèle à vingt-cinq degrés Réaumur. C'est un froid noir. Sur la steppe infinie, blanche comme un linceul, s'étend un ciel d'un bleu métallique criblé d'étoiles cristallines. Çà et là, un cri d'oiseau de nuit déchire la nue et le vent siffle, le vent se déchaîne, ce vent terrifiant qui vient de Sibérie et dont les gémissemens ressemblent aux hurlemens des loups.

Oh! la nuit longue, interminable! Quand donc viendra le matin? Le soleil apparaît enfin, blafard, noyé de vapeurs.

Aux abords des granges, des troupes d'oiseaux transis se sont réfugiés pendant la nuit, et tandis qu'ils battent des ailes avec des piaillemens plaintifs, des centaines d'autres, moins heureux, gisent inertes, les pattes raidies, petites taches noires sur le sol blanc.

Et le monde s'éveille. Un chien aboie, des coqs se répondent.

Soudain la clochette d'un traîneau a résonné.

Qui donc peut sortir du domaine à cette heure? C'est le prêtre. Il a relevé son haut collet de renard jusque par-dessus son bonnet d'astrakan. Le cocher fouette son petit cheval : Hey! vio! et rapide, comme l'éclair, le traîneau noir passe lugubre dans le sillon éblouissant, se dirigeant vers le presbytère.

Et maintenant voici les cloches des morts qui sonnent, doucement d'abord, en un appel triste à cette âme là-bas qui vient à peine de quitter son enveloppe et s'attarde encore aux lieux où elle a souffert, auprès des êtres qu'elle a aimés. La voix de la cloche grandit, devient impérative; elle raconte les douceurs de l'au-delà et le néant des choses de ce monde. Elle parle de sacrifice et d'amour pur, de récompense suprême, de réunion infinie! Une à une vont s'égrenant au souffle du vent glacial les paroles mystérieuses que seules comprennent les âmes simples.

Dans le grand hall de la maison seigneuriale, sur un lit verdoyant de branches de sapin, le maître, revêtu d'une simarre de velours aux manches de soie cramoisie, ceint d'une écharpe tissée d'or, repose dans une auréole de lumières. Il paraît dormir.

Tantôt, entouré de sa famille, il a fait la confession de sa vie, dit adieu à ses fidèles serviteurs, béni ceux qu'il a aimés.

Il repose maintenant là où les déceptions humaines ne pourront plus l'atteindre.

Et quand le char funèbre arrive pour l'emporter, une protestation s'élève parmi tous ces braves cœurs.

— Non! non! nous ne laisserons pas partir notre maître dans le char commun. — Et tous, à tour de rôle, ils le portent sur leurs épaules, tête découverte, par ce froid terrible, pendant deux longues verstes, jusqu'au champ de repos.

Derrière eux, blanche comme un cierge une enfant marche soutenue par un prêtre.

X

Le train filait dans le crépuscule à travers les plaines immenses de Podolie. De temps en temps, la locomotive haletante poussait un cri déchirant qui allait troubler au fond de leurs nids les oiseaux endormis de la steppe. Blottie dans un coin du coupé, son mouchoir sur ses yeux, un bouquet flétri pressé convulsivement contre sa poitrine, Marylka se tenait immobile. Autour d'elle, de nombreux voyageurs faisaient les cent pas d'un bout à l'autre du couloir. C'étaient pour la plupart des officiers russes qui se rendaient aux grandes manœuvres. On entendait traîner leurs sabres sur le plancher, ou résonner leurs bruyans éclats de rire, tandis que, de tous les coins des compartimens, disposés en rangs de cabines, s'échappaient de minces spirales de fumée dont le parfum pénétrant se mêlait à une forte odeur de cuir de Russie.

Le conducteur entra, plaça une bougie dans la lanterne. Cette clarté inattendue surprit la jeune fille: elle se frotta les yeux, écarta les mèches folles qui s'échappaient de son petit béret aux ailes de corbeau; mais, devant les regards à la fois indiscrets et admiratifs de ses compagnons, elle détourna la tête, et collant son front à la vitre, leur déroba encore une fois sa fine figure pâlie par les larmes, éclairée de deux larges prunelles qui semblaient interroger le vide avec angoisse.

Maintenant les voyageurs s'arrangeaient pour passer la nuit le plus commodément possible. Quelques-uns abaissaient l'espèce de hamac de drap qui forme une sorte de dais allongé au-dessus de chaque banquette et s'y plaçaient péniblement, se balançant dans le vide au-dessus de leurs voisins. D'autres s'enveloppaient d'un énorme pardessus qui leur descendait jusqu'aux pieds, se coiffaient de petites calottes de soie, tandis que de moins délicats remplaçaient sans façon leurs hautes bottes par une paire de pan-

touffes. Lasse d'attendre en vain le sommeil, Marylka était allée s'accouder à une fenêtre ouverte du couloir et regardait au dehors. La nuit était tout à fait venue, nuit infinie dans cette plaine sans fin, tout imprégnée d'enivrantes senteurs de fleurs et de foin coupé.

Le ciel, d'un bleu indigo, éclatait d'étoiles, et par instans des lueurs phosphorescentes faisaient apparaître tout un coin fugitif de campagne.

Rebelle à la voix de la femme de chambre qui voulait la forcer à se reposer, grisée par l'exquise sensation de se sentir emportée avec cette rapidité vertigineuse, Marylka, demi-somnolente, la tête appuyée sur son bras, prétendit passer de la sorte la nuit tout entière.

Mais aux premières pâleurs du matin, quand les étoiles s'effacèrent une à une et qu'elle vit monter lentement, du côté de l'Orient, un grand soleil flamboyant qui semblait émerger de la mer, tant était illimité l'espace de terre étendu à ses pieds, elle eut un douloureux serrement de cœur. Oh! le premier lever de soleil, loin de la maison paternelle! Et elle revit le logis blanc, tout enguirlandé de verdure; le gai verger, dont les pruniers craquaient sous le poids des fruits bleus; et la forêt... sa forêt à elle, avec ses allées plantées de myrtilles qui s'enfonçaient si mystérieuses, sous la futaie, tandis que les papillons jaunes dansaient autour des millepertuis dorés.

Que faisait-on là-bas, maintenant? Sa mère s'éveillait-elle avec l'angoisse au cœur de la savoir partie, de trouver tout à l'heure sa petite chambre déserte, sa place vide à table?... Qui sait? Des larmes lui obscurcissaient les yeux, et, pour la centième fois, le souvenir de l'événement qui avait provoqué son départ lui revint poignant à l'esprit. Elle vit cette matinée radieuse de juillet où sa mère, de sa voix calme, un peu traînante, lui avait annoncé, à sa sœur et à elle, son mariage prochain.

Et elle avait blêmi, étouffé une exclamation :

— Se remarier, bon Dieu! mais avec qui?

Et puis, quand elle avait su!... Oh non, ce n'était pas possible. Maman ne ferait jamais cela! et la mémoire de notre père... et la dignité...

Mais devant l'expression froide de sa mère et cette phrase si sèche : « Vous oubliez que votre père nous a laissées sur la paille! » les paroles de révolte avaient expiré sur ses lèvres; blanche alors comme un linge dans sa petite robe sombre, et le cœur tout gonflé du souvenir de l'absent chéri, elle avait courbé la tête, laissant couler jusqu'à terre ses larmes.

Ce silence de l'enfant, toujours si fougueuse, avait-il attendri la futile jeune femme? Elle s'était comme réveillée, et, d'un élan spontané, attirant sur sa poitrine ses deux filles, elle leur avait confessé l'état précaire de leurs affaires, son horreur de la pauvreté, son incapacité de gérer seule la propriété, et l'offre inappréciable que lui avait faite M. Alexandrowicz de prendre, en l'épousant, tous ces soucis à sa charge. De cette façon, disait-elle, on garderait ses habitudes, son rang dans le pays... Certes, ce mariage était un douloureux sacrifice pour elle... mais elle le devait à ses enfans, et cela ne valait-il pas mieux, du reste, que de solliciter l'appui de parens toujours récalcitrans en pareil cas?

Et les yeux mouillés, cette fois de vraies larmes, se faisant petite, soumise presque :

— Voyons, Marylka, toi l'aînée, la plus raisonnable, parle... décide, je n'ai pas dit oui encore... Alors, la pauvre enfant, toute remuée devant la faiblesse maternelle, avait balbutié d'une voix étranglée :

— Oh!... que maman se remarie alors, que maman se remarie! — Et tandis que Madia, joyeuse, au contraire, souriait et embrassait sa mère, elle s'était retirée sans ajouter un mot et était allée cacher sa douleur dans la chambre de celui qui était oublié.

Puis, comme dans un cauchemar, elle revoyait les apprêts de noce, le mariage en l'église lointaine et le retour des nouveaux époux, au milieu des acclamations des paysans, les mêmes qui pleuraient si sincèrement l'autre jour! Et enfin la scène épouvantable, alors que, rentrée au logis, sa mère avait exigé qu'elle baisât la main de son beau-père.

— Oh! tout, tout plutôt que cette humiliation! s'était-elle écriée dans un long sanglot, en s'échappant, pareille à une bête blessée, tandis que sa clameur de détresse allait, en se répercutant dans toutes les pièces de la maison, troubler l'allégresse générale.

Aujourd'hui, exilée volontaire, blâmée, honnie par les siens, elle courait vers une destinée inconnue et allait, à Lublin se réfugier chez les sœurs de son père, dont elle avait, dans un moment d'affolement, sollicité la protection.

Des coups de sifflet répétés annoncèrent qu'on se rapprochait de la ville.

Lublin!... c'était non loin de là qu'habitait Thadée, dont l'élan généreux avait tant adouci les derniers momens de son père. Et Woytek, ne le reverrait-elle pas? Il avait quitté si précipitamment le domaine, sans plus jamais donner de ses nouvelles! Puis elle songea à ses tantes, chez lesquelles il lui faudrait vivre, et elle se

reporta à l'époque d'une visite faite chez elles... alors qu'elle était encore tout enfant : elle revoyait la silhouette étrange des deux vieilles demoiselles, la bonne figure de Kanounia, leur femme de chambre, dévouée comme un chien fidèle, et puis, et surtout, une enfant singulière, une petite israélite, la fille même du propriétaire, qui passait tout son temps sous la porte cochère, berçant entre ses bras un chat entortillé comme une poupée. Et elle se rappelait le désir fou qui la prenait d'aller parler à cette petite. Mais rien que cette idée eût fait bondir ses tantes. Un jour, cependant, trompant leur surveillance, elle avait interpellé, par la croisée du rez-de-chaussée, la petite juive.

— Comment t'appelles-tu?

— Lia.

— Et où est ta maman?

— Morte.

— Et ton papa?

— Il a une nouvelle femme.

— Tu l'aimes bien?

— Il faut l'aimer.

— Elle est bonne?

— Elle bat.

— Et ton père, bat-il aussi?

— Oh! non, il est bon, lui!...

— Alors, tu te plains à lui?...

— Pourquoi?

Et le souvenir de cette interrogation, à la fois douloureuse et résignée, lui était toujours resté dans la mémoire.

Quel âge aurait-elle maintenant cette Lia? Vingt ans peut-être! Et Marylka songeait à la similitude qui existait désormais entre leurs deux situations; seulement, elle comprenait la révolte, elle!...

Lublin! Lublin!

Elle écarquilla les yeux, vit la rivière large, et, dans le lointain, l'entassement des toits bleus et rouges piqués de clochers; puis, plus près, le tumulte dans la gare, l'encombrement de soldats, de juifs et de paysans bousculés, rudoyés par les employés. Personne n'était venu à sa rencontre, et, silencieuse, le cœur serré, elle monta dans le fiacre que la femme de chambre avait fait avancer.

XI

La main sur le bouton de la porte, écartant discrètement de l'autre l'étoffe flottante qui servait de portière, Marylka, très

mince dans son long vêtement de soie de Chine, s'était arrêtée sur le seuil du salon encombré de visiteurs, et, allongeant le cou, elle cherchait, parmi cette foule de têtes indifférentes, à apercevoir les figures si caractéristiques de ses tantes.

Là, à gauche, dans ce fauteuil, toute pomponnée et empanachée de rubans clairs et de dentelles, fraîche encore et souriante sous ses cheveux légèrement poudrés, c'est la tante Rose. Plus loin, tout près de la fenêtre, très droite dans son corsage baleiné à la mode d'autrefois, l'œil perçant, le nez aquilin, la voix très autoritaire, tante Catherine pérorait, fort écoutée, une cigarette allumée entre les doigts. Et pendant un instant elle considéra ce salon sans air, tout grouillant de monde, où s'agitaient journellement tant d'intérêts puérils. Oh! la steppe!... le grand soleil! le vent qui s'engouffre dans les sapins avec des soupirs doux et tristes comme des chansons!...

Tout à coup, un cri simultané sortit de deux poitrines :

— Marylka!

Et les deux tantes, mues comme par le même ressort, se redressèrent en agitant les bras.

— Mais c'est bien elle!... Comment est-elle arrivée? On n'a pas entendu la voiture! Ta lettre vient seulement de nous parvenir.

— Approche donc, qu'on te regarde!...

— A-t-elle grandi!... C'est qu'elle est très jolie, et quels yeux, quels cheveux!...

— Viens donc que je t'embrasse!

— Dire que nous l'avons eue ici toute petite, elle avait six ans peut-être!...

— Vous souvenez-vous, Rose, quand nous l'avons emmenée, un soir, au théâtre, et qu'elle a fait le signe de la croix au moment où la toile se levait!

— Et puis, cet autre jour où elle est accourue au salon pour nous dire que Kanounia était de très mauvaise humeur et que ce serait bien agréable de se quereller avec elle!

— Elle était bien gentille!... Mais elle n'a pas changé!

Après les premières effusions, on la présenta aux dames de la société.

— Chère amie, la fille de feu mon frère Ladislas.

Avec beaucoup d'aisance, la jeune fille faisait un gracieux plongeon, ne baisant la main qu'aux femmes âgées.

— Ah! charmée! charmée! Et Mme Ladislas se porte bien?

— Pardon, chère, c'est Mme Alexandrowicz que vous voulez dire. Vous ne savez donc pas que Nathalie a fait la sott... enfin qu'elle s'est remariée?

— Vraiment!... j'ignorais...

— Oui... on vous contera ça... c'est toute une histoire.

— Comme cette enfant ressemble à son père!

— Peut-être, mais elle a le menton et la bouche de Nathalie.

— Ah! par exemple, Nathalie n'a jamais eu des traits d'une finesse pareille. Qu'en pensez-vous, Zizi?

Un vieux garçon, maigre, à face terreuse, perché sur une patte comme une longue cigogne et appuyé contre le piano, approuva de la tête :

— J'ai eu l'honneur de danser au bal de la Redoute avec Mme Ladislas, il y a quelques années; elle était bien jolie alors, mais pas à comparer à mademoiselle, dit-il en s'avançant d'un air précieux vers la jeune fille, et faisant mine de vouloir lui baiser la main.

Elle, gênée par cette avalanche de complimens et ces nombreux regards qui la dévisageaient, recula vivement, avec un peu de hauteur.

— Voyons, ma chère, lui cria tante Catherine, ne faites donc pas la prude!... Zizi est un ami de vingt ans, tout à fait inoffensif, je vous assure!... D'ailleurs c'est un ex-adorateur à moi, n'est-ce pas, Zizi?

— Eh!... dites plutôt inamovible, Catherine!

La vieille demoiselle lui sourit bénévolement.

— Et maintenant, Marylka, ma belle, allez enlever cet éteignoir pour qu'on puisse admirer votre taille. Comment appelez-vous ce machin-là?

— Un *mackintosh*, ma tante.

— Belle horreur! du reste Nathalie a toujours eu des goûts exotiques.

Petit à petit la plus grande partie des visiteurs s'était retirée, et quand Marylka rentra, il ne restait plus que deux ou trois familiers, fidèles piliers de ce salon que Kanounia, la femme de chambre, mettait régulièrement à la porte tous les soirs, à minuit sonnant.

— Alors, demanda tante Rose avec une petite moue impertinente en faisant asseoir la jeune fille, cette bonne Nathalie a éprouvé le besoin de se remarier?

— Ah oui! parlons-en! dit Catherine, — et du coup, pauvre petite, tu es accourue ici!... je comprends ça. Et tu as bien fait de te souvenir des sœurs de ton père! Mais qu'est-ce au fond que cet Alexandrowicz?... un personnage commun, grossier... Votre ancien régisseur, du reste... Était-il vraiment bien nécessaire d'introduire ce monsieur dans notre famille?...

— Franchement, s'écria Rose, quand on porte notre nom, je ne comprends pas bien qu'on puisse l'échanger contre un autre aussi plébéien!...

— Dès le premier jour, dit Catherine, j'avais jugé Nathalie futile... personnelle... et dépourvue surtout de... cette dignité... Et quand a-t-elle eu lieu, cette noce?... y as-tu assisté, toi?

Depuis quelques instans Marylka, toute troublée et mal à l'aise, écoutait, le rouge au front, sans oser intervenir. Certes elle s'était maintes fois permis de blâmer sa mère, mais l'entendre critiquer par d'autres, et surtout de ce petit ton railleur et acerbe, était au-dessus de ses forces.

— Nous étions ruinées, dit-elle d'une voix sourde, c'était dur de quitter la maison... et puis il y avait encore Madia à élever; Maman n'a eu que cette ressource pour empêcher la propriété de passer dans des mains étrangères... M. Alexandrowicz est du reste un homme du monde... très intelligent... très pratique...

Les deux sœurs se regardèrent.

— Pratique surtout, dit l'aînée.

— Mon frère avait pourtant reconnu une dot de vingt-cinq mille roubles à sa femme... n'a-t-on rien pu sauver pour vous?

— Je n'ai pas entendu parler de cela, dit Marylka, sans voir les signes d'intelligence que se faisaient les sœurs. J'ai quitté la maison... parce qu'il m'était impossible, je l'avoue, de voir occupée par un autre... la place de mon père chéri... — des larmes entrecoupaient sa voix, — mais je n'entends pas vous être à charge, mes tantes... et j'ai bien l'intention de travailler... de gagner ma vie!...

Elle fut interrompue par deux cris identiques :

— Quoi?... comment a-t-elle dit ça?... travailler!... gagner sa vie!... Ah! par exemple!... mais elle est folle! folle à lier!... C'est ton père sans doute qui t'a infusé ces belles idées démocratiques, car c'était sa marotte au pauvre garçon! et on voit comme ça lui lui a réussi de se jeter dans les affaires!... Travailler! bon Dieu! ça ne s'est jamais vu dans notre famille! et à quoi, je te prie?... Veux-tu devenir femme de chambre, ménagère?... relaveuse d'assiettes?... ou bien doctoresse, peintresse... avocate, car c'est la mode, dit-on, à présent?

— Oh! je sais que je suis très ignorante, mais je connais l'anglais... je pourrais m'occuper de jeunes enfans.

— En voilà une illusion!... Et d'abord tu es beaucoup trop jolie pour ce métier-là... Ce n'est pas moi qui te confierais mes enfans! Quelle est la jeune femme qui voudrait t'avoir en tiers dans son ménage?... Allons, regarde-toi donc au miroir!

Puis se penchant vers un vieux monsieur gras et bouffi qui somnolait assis sur une bergère :

— Vous entendez, Gorski, lui cria-t-elle à l'oreille, car il était très sourd, la fille de feu Ladislas qui veut travailler!

Il parut très amusé, et répéta en se tapant sur les jambes :

— La fille de feu Ladislas,... travailler?... travailler à quoi?... travailler à la terre?...

— Non, comme gouvernantka!...

— Ah! ah! ah! comme gouvernantka!... j'aimerais bien à avoir une gouvernantka pareille, moi!...

— Vous voyez, ma belle, que c'est insensé, ce que vous avez imaginé. Otez-vous donc toutes ces billevesées de la tête;... du reste, vous êtes ici chez les sœurs de votre père et, par conséquent, chez vous. Il ne s'agit donc pas de gagner sa vie.

Quelques personnes venaient d'entrer. Marylka fut dépêchée pour demander du thé et des cigarettes...

— Bonjour! major, ça va bien?... Ah! c'est vous, Rutski..., Radowicz... Tiens, mon cousin Boleslas!... Eh bien, il y a du nouveau depuis hier!... elle est arrivée, la petite sauvage! je vais vous la présenter. Délicieuse, mon cher! un vrai bonbon! des yeux, une bouche... une tournure!... vous verrez ça!... et rien des mines chiffonnées de sa mère!

Le gentilhomme qui venait d'entrer avait une figure joviale, le nez proéminent, les yeux petits, les moustaches en pointe. Il était de haute taille, très corpulent, et outrageusement parfumé.

— Hum, cousine Kate, dit-il en faisant claquer sa langue, vous faites venir l'eau à la bouche avec vos descriptions!

— Oui, je crois que nous ferons quelque chose de cette petite. Malheureusement elle est imbue d'idées de l'autre monde. Ne vient-elle pas de nous annoncer qu'elle avait l'intention de travailler!

Il partit d'un éclat de rire sonore et apercevant Marylka qui rentrait :

— Ce sont ces mains-là qui prétendent travailler? demanda-t-il en les portant l'une après l'autre à ses lèvres.

— Si Marylka n'est pas une sotte, dit sentencieusement Catherine, elle sera mariée d'ici l'an prochain.

Un peu effarée, la jeune fille fronça le sourcil en balbutiant qu'elle détestait les jeunes gens et ne voulait pas se marier.

— Tu... tu... tu!... dit la tante, j'espère que vous n'allez pas imiter Rose avec ses absurdes préventions contre les hommes, ma chère... Elle a manqué de la sorte les plus beaux partis!... Moi, je le dis franchement, j'aime la société des hommes... Si je ne me suis pas

mariée, c'est pour des raisons toutes personnelles, et je ne trouve rien de plus insipide qu'une réunion où les femmes dominent; elles n'ont à vous entretenir que de chiffons et de potins!...

On avait apporté de petites tables volantes, sur lesquelles une légère collation de poulet froid et de jambon était élégamment servie, au milieu d'une argenterie éblouissante, et de serviettes brodées en couleurs.

— Major, votre bras à ma nièce!

Le major, un vieux garçon d'une cinquantaine d'années, qui avait servi jadis dans l'armée, était le Benjamin de cette cour de sigisbées. Serré dans son corset, l'air martial, le teint frais, il marquait encore fort bien.

Rose, irritée des paroles de sa sœur, s'était levée tout en grommelant, puis, rabattant de ses mains éternellement gantées l'étoffe soyeuse de ses jupes, elle s'avança toute seule, à pas menus, vers une table, repoussant d'un geste cassant le bras qu'avec une galanterie affectée, lui offrait son cousin.

Le gentilhomme prit alors un air consterné et affectant d'aller s'asseoir à une grande distance d'elle :

— L'intervalle entre mon ennemie et moi est-il assez respectueux? lui dit-il.

— Eh! mettez-vous où vous voudrez, vous et vos parfums!

Elle ne pouvait lui pardonner un tour qu'il lui avait joué à quelques années de là.

Elle voyageait avec lui et sa sœur en Lithuanie; à un relais, elle était montée dans sa chambre pour se reposer. Pendant ce temps, M. Boleslas, qui errait désœuvré, n'ayant plus personne à taquiner, avisa tout à coup un détachement de cosaques venus pour se rafraîchir. Une idée diabolique traversa soudain l'esprit du facétieux gentilhomme. Il ordonna au cabaretier de leur verser de l'eau-de-vie à discrétion, et comme ils lui témoignaient leur reconnaissance : « Oh! ce n'est pas moi qui vous ai régalés, mais une dame qui aime beaucoup les militaires, elle est là-haut... Vous pouvez aller la remercier. » Les braves garçons ne se l'étaient pas fait dire deux fois et bruyamment avaient fait irruption dans la chambre de Rose, puis, les yeux brillans, balançant leur taille athlétique, s'étaient emparés chacun à leur tour des mains de la vieille demoiselle ahurie, et y avaient déposé un baiser à la fois retentissant et mouillé d'alcool. Quand le dernier soldat avait quitté sa chambre, la pauvre Rose était évanouie...

— Alors, dit Boleslas en se tournant vers Catherine, vous voilà comme cela, du jour au lendemain, pourvue d'une fille à marier?...

— Oui, mon cher! et on n'épargnera rien pour la caser, je vous assure. Ce sera un point d'honneur, on la promènera, l'exhibera, la produira partout!... La voici, Dieu merci, dans une société de son rang et il s'agit de faire un mariage honorable... brillant même!... J'y veillerai, n'ayez crainte!... Du reste, j'espère que tous nos amis ici présens me seconderont!... Si au bout de deux hivers nous revenions bredouille, dame!... eh bien, alors... le major se dévouerait.

Rose ne put s'empêcher de hausser les épaules.

— A moins que ce soit vous, Rutski, continua Catherine.

Les deux célibataires interpellés se toisèrent avec des airs comiques de rivaux, lançant à Marylka des regards pleins de bouffonne convoitise.

— Mais je suis prêt à m'exécuter sur l'heure! s'était galamment écrié le major.

— Et elle pourrait plus mal tomber, la petite, dit Zizi, mis au courant de la conversation.

La jeune fille avait légèrement pâli. Depuis quelque temps, elle faisait des efforts inouïs pour se contenir; le persiflage continuel de sa tante, le lourd chagrin dont son cœur était rempli, ajouté à la fatigue du voyage, achevait de l'exaspérer, et maintenant cette attaque insolite, badinage sans doute, mais que dans son irritation elle prenait au tragique, mettait le comble à la mesure.

Ainsi, elle n'était qu'un jouet, un fantoche, une marchandise qu'on cherche à écouler le plus avantageusement possible!... Son orgueil se révoltait, elle se sentait insultée, avilie par tous ces regards d'hommes qui l'examinaient.

— Et moi, — demanda un troisième personnage, assez insignifiant, qui s'était tenu dans l'ombre et dont le visage subitement mis en lumière, apparut fat et souriant, ne me permettrez-vous pas aussi de me mettre sur les rangs, mademoiselle Catherine?

Cette fois, Marylka sentit que la patience lui échappait enfin; elle se redressa toute droite, et, promenant, sur cette assemblée de vieux, un regard de défi :

— Je ne suis pas à vendre, dit-elle d'une voix sourde qu'étouffaient des larmes retenues seulement par la force de sa volonté.

— Bravo, dit derrière elle, tout bas, la voix de tante Rose.

Un silence un peu gênant suivit cette sortie. Chacun sentait vaguement que la plaisanterie avait trop duré, et n'était peut-être pas du meilleur goût.

Marylka se rassit sans un mot, tandis que peu à peu les conversations reprenaient leur cours. Hélas! en serait-elle déjà

réduite, le premier jour, à regretter son équipée!... Que c'était donc compliqué la vie... et dur... et cruel!...

XII

Le salon des demoiselles Bielska était fort recherché à Lublin; on y recevait, de trois heures de l'après-midi à minuit, tout le long de l'année, ce que la société du pays avait de plus distingué. Ce terrain neutre où l'on pouvait aller et venir à toute heure avait une grande attraction. On s'y donnait rendez-vous, on y discutait d'affaires intimes, et c'est là que s'étaient faits ou défaits, sous la haute présidence de Mlle Catherine, la plupart des mariages du pays. Les travers des deux vieilles filles excitaient bien un peu les railleries; on s'amusait de leur cour de vieux attentifs, mais l'on était flatté cependant d'être admis dans leur cercle.

Un soir, tandis que Marylka blottie dans un grand fauteuil ne prêtait qu'une vague attention à ce qui se disait autour d'elle, un nom, crié à haute voix par le valet de chambre, lui fit faire un soubresaut :

— M. Woytek Radowski!

Et elle vit en effet un grand jeune homme traverser le salon et aller saluer les maîtresses de maison.

— Woytek!... était-ce possible! son ami d'autrefois, son camarade de Konopka!... Celui qui l'avait si tendrement aidée à soigner son père!... Et il lui sembla qu'une bouffée de ses chères plaines venait la frapper en plein visage et rafraîchir son cœur. Joyeuse elle s'était élancée à sa rencontre, une flamme dans les yeux, le visage tout illuminé, les mains tendues.

— Vous!... s'était-il écrié, tandis qu'il la considérait interdit.

— Oui! oui! moi... la petite Marylka, la même que vous avez grondée si souvent là-bas... Et elle riait sans chercher à déguiser sa joie.

Lui ne pouvait détacher d'elle ses regards. Comme elle était changée, grandie, embellie surtout!...

— Me reconnaissez-vous encore? demandait-elle malicieusement, amusée de son étonnement.

Elle aussi l'observait à son tour, remarquant combien il était plus élégant, plus homme du monde qu'autrefois.

Il portait sa barbe taillée en pointe maintenant, et ses cheveux bruns, légèrement ondés, mettaient sur son front une ombre de mélancolie. Il avait toujours le regard sérieux, la bouche fière, surmontée de fines moustaches et cette expression de bonté qui le caractérisait.

— Si, je vous reconnais, murmurait-il, aurais-je jamais pu vous oublier!... mais je m'attendais si peu à vous voir ici!... Quand donc êtes-vous arrivée ?

— Il y a à peine huit jours...

— Et vous resterez longtemps?

Elle parut hésiter un peu, puis devenant subitement sérieuse :

— Mais oui, très longtemps, je pense.

Il la regarda surpris.

Comment, ce n'était pas une simple visite qu'elle faisait !

— J'ai quitté Konopka pour toujours, dit-elle à voix basse, et il vit qu'elle avait les yeux gonflés de larmes. Ma mère s'est... remariée... avec Alexandrowicz... Vous le savez peut-être?

— En effet, je l'ai appris par les journaux...

— Je ne pouvais pas vivre avec eux!...

Et tout de suite, d'une voix entrecoupée, elle lui conta tout ce qui s'était passé, et son coup de tête final. A mesure qu'elle parlait, sa voix s'exaltait, devenait vibrante. Quand elle arriva à la scène avec l'Arménien, sa surexcitation était à son comble,

Lui l'écoutait, douloureusement ému, retrouvant, malgré les deux années écoulées, l'enfant rebelle et passionnée d'autrefois, que l'amour paternel était seul parvenu à dompter.

Toujours la même!... Pauvre petite Marylka!... songeait-il en l'enveloppant d'un regard de tendre compassion... Que de dures expériences la vie lui ménageait encore avec cette nature impressionnable, toute de prime-saut!

— Pourquoi me regardez-vous ainsi sans me parler, lui demanda-t-elle, trouvez-vous que j'aie mal fait?

Il hésita un instant :

— Vous voulez que je sois franc?... Eh bien, oui... en dépit des froissemens, des humiliations, au risque de ne pas vous avoir là auprès de moi, ce qui me cause pourtant une si grande joie, je préférerais vous savoir encore chez votre mère, dans ce milieu sain, champêtre, où vous avez grandi ; tandis qu'ici... — Il fronça le sourcil. — Oh!... je comprends si bien vos colères, vos révoltes, votre jalousie même, mais si vous aviez pu à la longue... vous résigner...

— Alors, vous me blâmez!... dit-elle d'une voix sombre ; et cette pensée lui était insupportable.

— C'est qu'il me semble que vous aviez encore une si belle tâche à remplir auprès des paysans.

— Vous ne savez donc pas, au contraire, comment cet homme les accaparait!... J'aurais dû m'humilier à chaque instant! — Elle avait la gorge serrée. — Enfin, c'est fait, ajouta-t-elle avec impatience, et je suis décidée à travailler ici!...

Il la regarda très étonné :

— Travailler?...

Peut-être avait-il devant les yeux la fugitive vision des *Mémoires* toujours avortés.

— Oh! dit-elle vexée, vous êtes comme tous les autres... vous vous moquez de moi!... Me croyez-vous donc incapable de persévérance!

— C'est que je sais si bien qu'on ne vous le permettra jamais, dit-il doucement. Savez-vous que si je ne vous avais pas rencontrée ici, je serais peut-être allé vous surprendre cet été à Konopka, après les moissons. — Il y avait dans sa voix une nuance de tristesse qui étonna la jeune fille. — Depuis bien longtemps déjà, je caressais ce projet. J'aurais été si heureux de revoir avec vous ces plaines... ces forêts... et les belles rives du Dniester surtout. Mais vous voilà, dit-il en s'efforçant de sourire, et mon voyage est inutile...

Elle rougit comme si elle devinait une secrète intention dans ses paroles.

Un silence gênant s'était fait entre eux.

— Au moins, vous verrai-je souvent ici? demanda-t-elle en lui tendant spontanément sa petite main.

Il fut touché de l'expression anxieuse de son regard.

— Aussi souvent qu'il me sera possible, murmura-t-il. Mon oncle m'a nommé administrateur de tous ses biens dans le district... je suis indépendant maintenant, et presque votre voisin.

— Vraiment! Son visage s'était illuminé et elle battit des mains.

Oh! oui, elle était bien toujours la petite Marylka, impétueuse et tendre tout ensemble, celle qui avait tant troublé son cœur jadis!... Oh! les souffrances endurées, après le départ de Konopka, les efforts qu'il avait dû faire pour chasser cette obsédante image... et voilà que ce soir, d'un regard, d'une parole, elle le reprenait...

La voix un peu cassante de Catherine, jugeant sans doute que ce tête-à-tête avait assez duré, les rappela à la réalité.

— Approchez-vous donc, cher monsieur, et donnez-nous des nouvelles de votre cousin Thadée. On dit que son régiment passera bientôt par Lublin à cause des grandes manœuvres d'Iwangorod.

Ce soir-là, quand le dernier convive se fut retiré, Catherine, ayant baisé sa nièce sur le front :

— Il faut avouer, ma chérie, que vous êtes une singulière créature : Il y a huit jours à peine vous lancez en plein salon une profession de foi déclarant que vous détestez les jeunes gens !... et

le premier qui fait ici son apparition, vous vous jetez à son cou! Il faudra vous défaire de ces façons impétueuses!... Je sais bien que ce jeune homme est fort honorable et ancien ami de notre famille... En tous cas il est sans fortune, ce n'est pas un parti; et je tenais à vous le dire tout de suite pour qu'il n'y ait pas d'erreur là-dessus plus tard... Et maintenant, allez dormir, n'est-ce pas, et faites de beaux rêves.

XIII

La maison dont les tantes de Marylka habitaient le rez-de-chaussée s'appelait *la villa*, elle était précédée d'un mélancolique jardinet planté de grands tournesols aux têtes nonchalantes dont Marylka aimait à suivre de sa fenêtre les paresseux balancemens.

Un matin qu'elle soupirait après ses belles steppes, confiant à Kanounia, tout en déjeunant d'une pomme et d'un morceau de pain, son désespoir à l'idée de passer l'été dans cette ville étouffante, des fanfares sauvages éclatèrent tout à coup dans l'air, en même temps que des piaffemens assourdissans résonnaient sur le pavé. Bientôt, au milieu d'un épais tourbillon de poussière, un fringant escadron de hussards, précédé d'officiers tout chamarrés de dorures, déboucha sur la chaussée.

Précipitamment Marylka a ouvert la croisée, et sans s'inquiéter du qu'en-dira-t-on, enjambe le châssis très bas, et s'élance dans le jardinet. Là, abritée sous les grands tournesols qui forment un épais rideau, elle s'accoude au petit mur bas et regarde.

Aussi loin que l'œil peut parcourir l'espace une houle humaine, sombre et mugissante, s'avance lentement. Plantés droits sur de superbes chevaux, des hommes de six pieds, couverts de poussière, le teint basané, le front ruisselant de sueur, défilent; leur moustache est traînante, ils ont des yeux de flamme. Çà et là émerge une face plate de Tartare, larges oreilles, lèvres charnues, nez épaté; ou bien c'est la tête de bronze, roulant des yeux blancs, d'un Kalmouk, rendue plus effrayante encore par le contraste de la large casquette de neige, sans visière, portée très en arrière.

En tête de chaque bataillon, deux rangs de soldats à cheval, munis de fifres et de cymbales, de tambourins et de pavillons chinois qu'ils agitent bruyamment, hurlent des refrains sauvages avec une verve infernale. Jamais Marylka n'a vu un spectacle pareil, et elle se sent terrifiée, écrasée; elle songe avec stupeur à

ces hordes asiatiques que jadis Attila déchaîna sur la vieille Europe. Certes ces barbares devaient avoir ces hautes statures, ces faces rudes et bronzées, et volaient au carnage en proférant ces farouches chants de guerre.

Dans le peuple, des voix s'interpellaient :

— Savez-vous d'où ils viennent?

— De Kief, dit-on ; et ils vont à Iwangorod où le tsar doit les passer en revue.

— On dit que 180 000 hommes d'infanterie et de cavalerie traverseront Lublin ces jours-ci!

— Bonne affaire pour les cabaretiers !

— Vous avez vu le camp au haut du faubourg de Cracovie? il y en a là des milliers qui bivouaquent... et ça durera toute la semaine.

Tandis que Marylka regarde, un mouvement imperceptible la fait tressaillir. Elle s'était crue seule. Quelqu'un est donc caché tout près? Doucement elle écarte les feuilles et aperçoit une jeune fille en noir. Sa taille mince et cambrée fait une jolie ligne sur ce fond de verdure palmé de pétales jaunes. Elle tient les mains jointes, dans une attitude d'angoisse, et son visage a cette pâleur transparente des races orientales. Deux épaisses nattes d'un noir bleuâtre pendent le long de sa robe, et quand elle tourne la tête, Marylka reconnaît les grands yeux profonds de celle qu'autrefois elle appelait Lia. Mais l'expression naïve de jadis a fait place à une fixité contemplative où l'on devine une ardeur, en même temps qu'une tristesse indicible. Se voyant découverte, elle dit très vite, d'une voix à peine distincte, car ce coin du jardin lui est interdit.

— Pardon !

Et elle veut s'éloigner, mais Marylka la retient.

— Non, non, restez ! Vous êtes Lia, n'est-ce pas... Je me souviens de vous.

Un mélancolique sourire de gratitude effleure les lèvres de la jeune juive, et sans répondre, hypnotisée, semble-t-il, par cette mer vivante qui avance toujours et dont chaque vague est un flot de têtes humaines, elle se remet à sa contemplation, et l'on devine que ses prunelles fixes, qui brûlent d'un feu obscur, scrutent chacun de ces visages hâlés, comme si elles espéraient toujours voir surgir celui ardemment désiré.

Aux uhlans ont succédé les dragons, et maintenant ce sont les fantassins qui défilent, plus harassés, plus couverts de poussière encore. Ils défilent, aux sons bruyans des cuivres, écrasés sous le poids de leur pesant havresac. Tous ont la cuiller de bois plantée

dans la tige de la botte, quelques-uns portent de primitives lanternes carrées fixées au bout d'une perche.

Les derniers fantassins ont disparu, il n'y a plus sur la chaussée plantée d'acacias, qu'une énorme machine de guerre, gamelle ambulante, qui s'avance péniblement en soufflant et en fumant.

Marylka a posé la main sur l'épaule de Lia, sa nature tendre devine qu'un drame se joue dans l'âme de la jeune israélite.

— Vous êtes fiancée, Lia?

— Ou... i... La demoiselle le sait? on le lui a dit?... Tout le monde le sait donc alors?

— Et sans doute vous vous marierez quand il aura fini son temps? Combien d'années a-t-il encore à servir?

— Je... je ne sais ce que vous voulez dire... Il n'est pas soldat.

— Ah! — C'est Marylka à présent qui ne comprend plus. — Ce n'est donc pas lui que vous guettiez tout à l'heure?

— Non. — Elle hésite un peu et murmure : « Je suis venue... par curiosité... comme vous. » Mais on devine que ses lèvres mentent, et Marylka, qui voulait l'interroger, s'arrête devant l'expression morne de cette douleur fière qui se dérobe.

— Autrefois, Lia, vous étiez ma petite amie.

— Oui... autrefois... c'était différent... mais maintenant...

— Maintenant vous avez du chagrin... C'est quand on souffre qu'on a besoin d'une amie... Alors... ce fiancé... il n'est pas soldat!

Un éclair farouche a jailli dans les yeux de la jeune juive. Son beau visage a pris une teinte plus pâle encore. Éperdument elle regarde au delà comme pour protester contre une implacable fatalité.

— Non, murmure-t-elle à voix basse. Mon fiancé s'appelle Isaac Mendel, le talmudiste du quartier juif de Wieniawa... il a dix-sept ans...

— Dix-sept ans! mais... c'est un enfant!... et vous ne l'aimez pas, Lia! Vous ne pouvez l'aimer!... Ah! vous êtes malheureuse!... Mon Dieu, mon Dieu!...

Et dans un élan affectueux, elle saisit les mains de la jeune fille et les presse entre les siennes.

Mais une montée de sang a empourpré le visage de la juive.

— Non, non... laissez-moi, s'écrie-t-elle : je ne puis pas parler!

Violemment elle s'arrache à l'étreinte de sa compagne et s'éloigne rapidement à travers le buisson, où les pétales d'or des grands soleils se mêlent à sa chevelure sombre.

« Oh ! je la retrouverai, » songe Marylka émue; et elle remonte lentement le petit sentier, tandis qu'échelonnées le long du mur de vieilles juives en serre-tête débitent d'une voix nasillarde des tranches roses de pastèques, si grouillantes de guêpes que chaque pépin semble se mouvoir.

Pendant que Marylka s'attardait étourdiment dehors, Rose s'éveillait tout éperdue. Conçoit-on une pareille négligence!... Cette sotte de Kanounia n'avait-elle pas oublié de couvrir la veille les miroirs comme elle en avait reçu l'ordre depuis plus de vingt ans? Aussi la vieille demoiselle avait-elle été poursuivie toute la nuit par les visions et les fantastiques images qui ne se font pas faute de surgir de ces glaces perfides.

— Ah! si vous m'envoyiez Marylka, ma sœur, pour me lire quelques pages d'*Ivanhoé !*

— Marylka ! elle en fait de belles, ma chère... Moi aussi je l'ai cherchée partout, et savez-vous où elle était? Mademoiselle avait simplement escaladé la fenêtre de la chambre pour aller voir passer le régiment! Voyez-vous ce spectacle!... Une fille de bonne maison sauter par la croisée pour aller voir défiler des soldats!... en croquant une pomme encore!...

Mlle Catherine suffoquait.

— Mais puisque je dis à Madame que personne ne l'a vue!... disait Kanounia. Madame l'effarouchera si bien avec ses remontrances que la petite colombe s'enfuira pour de bon!...

— Oui, oui, dit Rose, qui ne s'attaquait à sa sœur que quand elle se sentait soutenue, elle vous prendra en grippe, la pauvrette! N'oubliez pas qu'elle a vécu jusqu'ici au milieu de ses plaines et que notre logis doit lui faire l'effet d'une prison! et puis, Ladislas lui laissait sans doute faire tout ce qui lui passait par la tête...

— Aussi est-ce bien pour cela que je tiens à la mater, ma chère!...

En ce moment, Marylka, un peu décoiffée par les broussailles, mais les yeux brillans d'un éclat extraordinaire, fit une brusque irruption dans la chambre.

— Ma tante, s'écria-t-elle très animée, pourriez-vous me dire ce que c'est que ce talmudiste qui épouse Lia, la fille de notre propriétaire?

Éblouie par cette apparition exquise qui illuminait positivement les murailles enfumées de la pièce, Catherine était restée un instant muette, retenant le chapelet de ses reproches; mais à cette question insolite toute l'indignation de la vieille demoiselle se réveilla.

— C'est un peu trop fort! dit-elle. Comment! vous escaladez la fenêtre pour voir passer le régiment, vous déjeunez de pommes vertes, un fruit de femme de chambre!... et vous voulez que je vous donne encore des détails sur les faits et gestes des juifs du quartier?... Vraiment, Marylka, vous outrepassez les bornes!

Puis, tournant les talons, elle rentra chez elle, suivie de Kanounia, qui prévoyait un orage intime.

La jeune fille s'était mordu les lèvres et faisait des efforts pour vaincre la colère qui, elle aussi, bouillonnait dans ses veines. Soudain un bras enlaça sa taille : elle se retourna, et vit tante Rose qui la regardait avec tendresse.

— Asseyez-vous près de moi, ma chérie. Oui... ouvrez cette fenêtre, écartez ce rideau... Nous ne lirons pas aujourd'hui... mais... si vous voulez... nous parlerons de Konopka, de Ladislas...

Deux larmes avaient jailli des yeux de l'enfant; doucement elle s'était glissée aux pieds de sa tante :

— Oh! vous êtes bonne!... vous êtes bonne! avait-elle murmuré tout bas.

XIV

Le souvenir de la jeune israélite hantait le cerveau de Marylka, et par tous les moyens elle cherchait à la revoir, s'informant d'elle auprès des domestiques... Une après-midi, ayant fui le salon qui regorgeait de monde, elle aperçut, dans le grand jardin situé derrière la maison, Lia, qui, serrée dans un châle sombre, s'esquivait par la petite porte ouvrant sur la campagne. L'idée fantasque d'aller la rejoindre lui vint aussitôt. Elle courut s'envelopper elle aussi d'un voile de gaze noire, atteignit la porte basse, et suivit la jeune fille.

La route plate et aride aboutissait au cimetière, et il fallait toute la magie merveilleuse d'un soleil couchant pour mettre un voile de poésie sur ce coin désolé.

Lia marchait si rapidement qu'il était difficile de la suivre. Arrivée près du mur funèbre, la juive fit un crochet, parut s'orienter, puis brusquement enfila un petit sentier et disparut. A ce moment une troupe de soldats parut dans le chemin : Marylka effrayée n'eut que le temps de se jeter dans le cimetière dont la grille était entr'ouverte.

C'était un vaste champ d'une tristesse infinie, planté d'arbres noirs, semé de tombes délabrées qui s'effritaient, dévorées de salpêtre.

Marylka s'était mise à marcher au hasard, mais elle avait l'âme

oppressée à cause de l'idée de tous ces morts entassés là en cet espace restreint, depuis tant d'années. Dans les grandes plaines de Podolie, on ne marchandait point avec une telle parcimonie la terre aux pauvres défunts!... Mais, comme elle retournait à la grille, espérant rejoindre Lia, elle vit que la porte s'était subitement refermée, et ne put malgré ses efforts parvenir à l'ouvrir. Une terreur la prit alors. Sans être peureuse, l'idée d'être enfermée à la tombée du jour dans ce champ des morts lui causait une impression pénible.

Le soleil descendait toujours, enveloppant d'une lueur sanglante une partie du cimetière, tandis que l'autre se noyait déjà dans les demi-ténèbres. La route était déserte maintenant, et seul le cliquetis lugubre de quelque couronne métallique se balançant aux branches d'une croix, coupait le silence.

Peut-être que le long du mur il y avait une issue? Elle marcha.

Soudain une clameur immense, qui semblait s'échapper de milliers de poitrines, monta solennelle dans la plaine, et c'était comme si toutes les âmes de ceux qui dormaient là d'un éternel sommeil se fussent réveillées dans ce crépuscule rouge de sang pour crier au ciel leur supplique.

Et les voix montaient, montaient toujours, emplissant de leur bruit de tempête la lugubre enceinte; puis brusquement elles s'éteignirent, et ce fut le silence. Un tertre était là : Marylka y étant montée, vit par-dessus le mur bas une foule compacte et recueillie de soldats, et elle comprit alors, aux grands feux allumés çà et là, qu'elle était près du camp et avait assisté à la prière du soir.

Rendue plus brave à cette pensée, elle retourna à la grille, et ayant réussi, cette fois, à faire jouer le pène, elle s'apprêtait à sortir, quand des pas sonnèrent sur la route, et elle reconnut Lia accompagnée d'un officier dont la tournure, particulièrement élégante, ne lui était pas inconnue. Ils se parlaient très bas, elle émue, suppliante, avec des sanglots dans la voix, lui très calme, essayant de la convaincre.

Effarée, Marylka s'était rejetée en arrière ; mais au moment où la route faisait un crochet, l'officier ayant relevé la tête, elle reconnut Thadée. Toute bouleversée d'avoir surpris ce secret, et comprenant seulement à présent l'imprudence de sa conduite, elle reprit le chemin de la villa, s'efforçant, malgré son agitation, de ralentir son pas, afin de donner à Lia le temps de rentrer avant elle.

. . . . . .

Les visites de Woytek étaient rares à la villa en raison de l'accueil un peu dédaigneux que lui faisait Catherine. Très fier, il avait deviné le mobile secret de la vieille demoiselle et se tenait à distance. Aujourd'hui cependant la tentation avait été trop forte. Ayant appris que le régiment de Thadée était de passage à Lublin, il se demandait si l'admiration si chaleureuse de l'officier avait résisté à ces deux années d'éloignement. Tant de folles équipées s'étaient succédé dans son existence depuis cette époque! Il avait aimé si souvent, ou fait semblant d'aimer, compromis tant de femmes dans des mondes si divers!...

Comme la soirée était superbe, Woytek avait pris par les champs afin de jouir plus longtemps du merveilleux coucher du soleil. Au moment où il atteignait la palissade qui entourait le jardin de la villa, il vit venir à lui dans le crépuscule Thadée en uniforme de dragon accompagné d'une femme dont le visage et la taille svelte se dérobaient sous les plis vagues d'un châle. Discrètement il avait rebroussé chemin sans être aperçu, mais pas si vite cependant qu'il n'eût vu la jeune femme s'élancer furtivement par la porte d'un jardin qui n'était autre que celui de la villa. Surpris de cette coïncidence, il regagna tout rêveur l'entrée principale du logis et pénétra dans la maison. Tout le monde y était en émoi : Marylka, disait-on, avait disparu depuis plus de deux heures, et maintenant que l'obscurité arrivait, l'anxiété était à son comble. Affaissée dans son fauteuil, Rose accusait Catherine d'avoir été trop sévère pour la petite.

— Oui, répétait Kanounia en s'essuyant les yeux, j'avais bien dit à Mademoiselle que la petite colombe finirait par s'envoler!,.. Et qui sait où elle est maintenant? Sur la route de Konopka peut-être, ou bien à la rivière? Dieu garde!...

Les vieux, tout désorientés de ce cataclysme dans leurs habitudes, erraient ahuris, émettant vaguement l'idée d'aller dans tous les sens à la recherche de la jeune fille, mais ne bougeant pas toutefois.

L'arrivée de Woytek fut une délivrance.

— Laissez-moi faire, dit-il, et, suivant son idée, il se précipita vers le jardin. A ce moment, Marylka, haletante, serrant encore convulsivement autour de ses épaules le châle dont elle était enveloppée, émergea d'une allée; mais devant l'expression bouleversée de Woytek, elle devina qu'il se passait quelque chose... Sans doute on s'était aperçu de son absence, et elle allait encore avoir des ennuis!

— Enfin, vous voilà! s'écria-t-il... D'où venez-vous donc?... La maison est sens dessus dessous... Vos pauvres tantes vous

croyaient déjà enfuie... noyée, que sais-je!... — Vainement il essayait de maîtriser son irritation.

Elle le regarda un peu froidement :

— Vraiment, dit-elle en haussant les épaules, voilà bien des histoires pour peu de chose! — Et passant devant lui, elle entra dans le salon.

— Jésus! comme elle est pâle! Mais d'où venait-elle donc? que lui était-il arrivé?

Sans se démonter, avec un de ces sourires impertinens que Woytek se souvenait lui avoir vus si souvent jadis :

— Eh bien!...quoi?... Il faisait chaud... j'ai fait une promenade ; le cimetière était ouvert... j'en ai fait le tour... et me voilà... Qu'y a-t-il de si extraordinaire dans tout cela?

— C'est bien, dit Catherine : nous causerons plus tard! Vous avez bouleversé toute notre société, et j'ai cru que votre tante allait se trouver mal!...

Peu à peu, les groupes s'étaient reformés, le calme était revenu et les conversations reprenaient leur train. Seul Woytek demeurait perplexe. Un doute horrible, une image obsédante torturait son esprit.

De loin, il observait Marylka, dont le visage restait d'une blancheur inaccoutumée. Elle allait, venait, causant avec les uns, ou bien, souple et câline, s'agenouillait devant tante Rose et lui baisait les mains comme pour solliciter son pardon. Et il épiait avec une fixité intense ces lèvres si pures, au contour angélique. Oh! Dieu! auraient-elles appris déjà la leçon de mensonge? Lui aussi était d'une pâleur de cire, et tout ce calme, tout cet empire sur soi dont il était si fier avait disparu. Il n'était plus à présent qu'un juge qui veut savoir, interroger à tout prix!

Elle traversait justement le salon, très calme, souriante presque. Alors, avec un emportement inattendu, il courut à elle :

— Vous avez été horriblement imprudente ce soir!...

— Comme vous me dites ça, fit-elle avec une moue : c'est vous qui allez me sermonner maintenant, parce que j'ai esquivé une semonce?

Mais il ne l'écoutait plus, poursuivant son idée fixe :

— Vous êtes une enfant inexpérimentée, et vous ne comprenez pas que la vie est une chose grave... remplie d'embûches... de dangers!...

Ah çà!... mais qu'est-ce qu'il avait donc?

— Voyons! tant de façons pour une pauvre petite promenade au cimetière!... J'en faisais bien d'autres à Konopka!

— Là-bas, ce n'était pas la même chose... Ici, vous oubliez

que nous sommes en ville... les promenades y sont plus dangereuses, on peut y faire des rencontres... — Il s'arrêta. Sa voix était si âpre qu'elle en fut effrayée. — Oui, répéta-t-il, des rencontres !...

Elle était devenue pourpre.

— Je ne sais ce que vous voulez dire?

— Marylka, je vous en supplie, dites-moi la vérité. Osez-vous m'affirmer que tantôt, sur la route, vous n'avez rencontré personne?

Un instant, elle hésita, surprise. Jamais elle ne l'avait vu dans un état pareil; la colère semblait le dominer, et, brusquement, son orgueil à elle éclata à son tour; le rouge de l'indignation envahit son front:

— Pourquoi m'interrogez-vous de cette façon insultante? dit-elle... Quels comptes ai-je à vous rendre?... Eh bien ! si j'avais même rencontré quelqu'un sur cette route, que vous importerait?... Ne suis-je pas libre?...

Elle semblait grandie, ses lèvres étaient frémissantes, et un éclair de révolte jaillissait de ses prunelles d'un bleu sombre.

Pourtant elle sentait bien, en lui parlant, que la colère l'emportait trop loin, qu'elle s'en repentirait plus tard; mais c'était plus fort qu'elle; son cœur était bouillonnant, sa tête en feu, elle ne se connaissait plus...

— Oh oui !... vous êtes libre... bien libre, murmura-t-il sourdement, d'une voix pleine d'amertume... Je m'étais figuré que j'étais votre ami... Bah !... encore une illusion de moins !... Et maintenant... je n'ai plus qu'à m'en aller...

Elle n'eut pas aux lèvres un mot pour le retenir... Très pâle, appuyée à la muraille, elle le regarda saluer une à une toutes les personnes du salon, puis étendre la main vers la portière et disparaître.

Au moment où le jeune homme franchissait la porte cochère de la maison, un fiacre s'arrêta devant lui, et Thadée, accompagné de deux de ses amis, en descendit.

Alors Woytek s'engouffra dans la grande rue noire mal pavée et longtemps il erra au hasard, essayant en vain d'arracher cette douleur nouvelle qui s'était despotiquement installée dans son cœur.

XV

Deux heures sonnaient à la cathédrale quand Woytek regagna son hôtel. Tout habillé, il se jeta sur son lit, mais c'est en vain qu'il chercha à trouver un peu de sommeil, la fièvre lui martelait

le cerveau. Au reste, de l'étage d'en bas montait un tapage infernal, et c'étaient des hourras, des trépignemens mêlés de refrains discordans. Sans doute, une troupe d'officiers russes entrés après le théâtre et qui faisaient la fête. Cette joie brutale l'écœura : elle contrastait trop avec le néant désolé de son âme.

Ainsi il lui avait fallu ce déchirement de tout son être pour lire clairement ce qui se passait en lui ! Ah ! combien la résignation, le stoïcisme qu'il affectait jadis étaient de vains mots ! et ce qui était vrai, c'est qu'il l'avait toujours aimée, cette Marylka, cette enfant rebelle et sauvage, que tour à tour il morigénait ou bien écoutait, charmé ! Il l'avait aimée avec toute la religieuse ferveur de sa nature tendre. Elle avait été l'étoile de son rêve, le but inavoué de ses espérances, sa madone enfin. Et jamais elle n'en avait rien su...

« Marylka !... murmurait-il, en comprimant entre ses mains son front brûlant, ma petite Marylka, est-il possible qu'elle ait menti !... » Un sanglot lui déchira la poitrine. Oh ! l'effondrement était trop épouvantable !

Et, un à un, il récapitulait encore une fois tous les événemens de la soirée, et il revoyait la pâleur de la jeune fille, son émotion... et sa colère ensuite quand il l'avait interrogée ! Oh Dieu ! il croyait encore entendre siffler à son oreille les paroles hautaines qu'elle lui avait jetées. Mais... si elle n'avait rien à cacher ! si le hasard seul l'avait fait rencontrer Thadée sur la route... pourquoi elle toujours si franche, elle qui ne voyait de mal dans rien, ne le lui avait-elle pas avoué ?...

La fièvre brûlait son front. Il sentait qu'il se heurtait à une énigme. Une sourde irritation le prenait contre lui-même, contre le monde entier. Ah ! mieux valait partir... retourner à la campagne, reprendre sa vie solitaire, et le travail ! le travail qui sauve, qui tue la pensée... fuir surtout au plus vite la ville, cette agglomération malsaine de mensonges, de passions viles, où l'âme la plus pure finit par se déflorer !...

Il boucla sa valise, mais le souvenir impitoyable le poursuivait comme un cauchemar. Puis il se rappela l'expression si tendrement anxieuse avec laquelle elle l'avait regardé le soir de leur première entrevue à Lublin, quand il lui avait parlé de son projet de visite en Podolie, et le trouble qui s'était ensuite emparé d'eux...

Avait-elle alors soupçonné les rêves insensés qu'il avait échafaudés, et le véritable motif de sa déception lorsqu'il avait appris son installation définitive à Lublin ?... C'est qu'il comprenait si bien que, dans ce milieu artificiel et mondain, imbu de morgue et de préjugés, son âme simple s'atrophierait, qu'elle serait prise

dans un inextricable engrenage et bien plus éloignée de lui que lorsqu'elle vivait au fond de ses steppes. Fallait-il, hélas! que ses prévisions se fussent si tôt réalisées!... Il semblait vraiment que dans l'accumulation de tous ces faits se dégageât une inéluctable fatalité. Oh Dieu! pourquoi donc était-il au monde? et surtout pourquoi avait-il reçu en partage une âme si accessible à la souffrance?... Et puis pourquoi les souffrances? seraient-elles une expiation nécessaire? rachèteraient-elles peut-être des fautes commises par d'autres?... Il est des êtres à qui le mot bonheur ne s'appliquera donc jamais?...

Ayant ordonné d'atteler il descendit. Comme il traversait la cour, il aperçut deux cosaques tenant par la bride un superbe alezan qui s'efforçaient, malgré les ruades de l'animal, de le faire pénétrer dans la grande salle enfumée du restaurant, où banquetait une bruyante troupe d'officiers. L'arrivée de l'animal fut saluée d'acclamations et de hourras; un dragon ordonna aussitôt de lui verser, dans un seau de bois, force bouteilles de champagne, et tandis que le cheval ahuri par cette boisson pétillante et inusitée se cabrait, la bande de jeunes fous rangée en demi-cercle autour de lui se fit apporter flegmatiquement de la grossière eau-de-vie.

Au milieu de la fumée épaisse, Woytek distingua son cousin. Il paraissait très animé. Un uhlan s'était mis à jouer une langoureuse valse de Tchaïkowski. Thadée se leva, empoigna une belle fille aux lèvres de carmin qui se dandinait provocante, une fleur au corsage, et fit quelques tours avec elle. Puis, s'arrêtant soudain, il jeta à la figure du garçon un billet de dix roubles.

— De l'eau-de-vie!... encore de l'eau-de-vie, cria-t-il, je propose de boire à la santé de la belle des belles!

Tous les yeux se tournèrent vers la danseuse.

— Non, dit-il dédaigneusement, ce n'est pas elle la dame de mes pensées, celle dont je porte les couleurs s'appelle Marylka!

Son regard était vague, sa langue embarrassée, pourtant il se redressa le verre en main :

— Hourra pour Marylka! cria-t-il.

— Hourra pour Marylka! répétèrent en chœur tous les officiers en se pressant autour de lui pour l'interroger sur cette nouvelle conquête.

— Elle est blanche comme un lys du Dniester, ses cheveux ont des reflets dorés, ses yeux des éclairs de flamme, ses épaules... A ce moment il fallut à Woytek toute la force de sa volonté pour ne pas aller souffleter son cousin.

Mais à quoi bon un scandale pareil qui compromettrait cent fois plus la jeune fille!

La fête tournait à l'orgie, une orgie morne, sans gaieté. On s'était remis à boire, tout en brisant en mesure les verres et la vaisselle, puis un porte-enseigne ayant aperçu le seau de champagne abandonné par le cheval s'avisa d'en vider le reste dans le piano. Cet exploit fut accueilli par des hurlemens, et les danses recommencèrent. Woytek écœuré, l'âme bouillonnante de rage impuissante, regagna sa briska, et ayant fouetté vigoureusement ses chevaux, les lança à fond de train sur la chaussée.

XVI

Marylka se repentait amèrement de sa dureté envers Woytek. Pourquoi ne pas lui avoir avoué franchement tout ce qui s'était passé? Quel démon l'avait donc poussée à lui résister ainsi? Ne pouvait-elle se confier à un ami tel que lui? Et maintenant, elle interrogeait tristement la longue chaussée plantée de tilleuls, espérant toujours le voir revenir.

Mais seul le soleil poudroyait sur la route et les hauts tournesols du parterre verdoyaient en balançant mélancoliquement leur chevelure dorée.

— Mlle Catherine fait dire à Mademoiselle que la mère de M. Thadée, Mme la maréchale, viendra la chercher tout à l'heure pour faire une promenade en voiture.

— C'est bon, c'est bon, Kanounia, dit-elle avec une moue.

Non, décidément, Mme Wanda, la mère, ne lui plaisait que médiocrement, et quant à l'officier, elle éprouvait, depuis sa rencontre de l'autre soir, un invincible éloignement pour lui, en dépit des marques exagérées d'admiration qu'il lui témoignait toujours.

Une ombre passa devant la fenêtre, elle vit une vieille juive, toute noire à force d'être ridée, apparaître entre les buissons du jardinet, un carton à la main.

— La jolie demoiselle n'achète rien aujourd'hui? Ce ruban saphir! Ce beau taffetas rose!

— Non! non... Merci... Pourquoi Golda ne monte-t-elle pas plutôt chez Lia... puisqu'elle doit se marier bientôt?...

— Hayvay! soupira la juive: rien à faire là-haut! La Lia est malade. Quand je viens, elle ouvre mes cartons, fouille et retourne la soie et les rubans de ses longs doigts diaphanes, mais son esprit est ailleurs, et il ne regarde plus à travers ses yeux...

— Lia est malade? demanda Marylka étonnée.

— Malade... c'est-à-dire que personne ne s'en doute, ni le père, ni la belle-mère, ni le fiancé... Mais moi, Golda... je le sais... bien! Seulement voilà, toutes les maladies ne se guérissent pas de la même manière, et ce n'est pas un médecin qu'il lui faudrait, à la pauvre!... Et en disant cela, la vieille avait tourné les talons, laissant Marylka fort troublée, si troublée qu'elle ne s'était point aperçue de l'arrivée de Mme Wanda, accompagnée du cousin Boleslas.

Un quart d'heure plus tard, tandis que la jeune fille roulait toute pensive aux côtés de la maréchale, le vieux gentilhomme était introduit chez les dames Bielska.

Bien qu'il fût près de midi, une douzaine de bougies brûlaient encore dans le salon, absolument clos.

— Ah çà! cousine Kate, dit-il en baisant la main de la vieille demoiselle, vous faites du jour la nuit?

— Oui, mon cher! Je ne connais rien d'insipide comme la clarté du jour! c'est d'un cru... ça vieillit!... Je laisse ça aux pauvres diables qui ne peuvent se payer de la bougie, et je prolonge le plus longtemps possible!

— Eh bien! et l'air?... et l'hygiène?

— Paradoxes que tout cela! De l'air!... c'est-à-dire de la poussière l'été, du froid et des chasse-neige en hiver! D'ailleurs il n'y a que les malades qui aient besoin d'air!... Et, Dieu merci, nous nous portons tous parfaitement ici!

— Kate!... vous n'êtes pas raisonnable!... Ne vous étonnez donc point si votre charmante Marylka a des accès de rébellion, si elle saute par les fenêtres pour voir passer les régimens ou s'en va errer dans le cimetière à la nuit tombante!... C'est absolument comme si nous voulions mettre des entraves à une jeune cavale des steppes!...

— Là, là!... rassurez-vous : sa captivité ne sera plus bien longue!... Je la marie!

— Ah!... vraiment!... Comme cela... sans crier gare?

— Oui, avec Thadée Radowski, dont vous venez de nous amener la mère : c'est avec elle que nous avons fait ce projet. Vous le connaissez, lui, et vous avez remarqué les attentions extraordinaires dont il a entouré Marylka depuis son retour?

— Oui, mais tout cela c'est de l'emballement!... Ignorez-vous donc que ce dragon est un mauvais sujet fini?...

Elle éclata de rire :

— Belle affaire!... Comme si tous les hommes ne l'étaient pas!

— Peuh!... il y a des nuances!

— Eh bien ! le mariage l'assagira ! Son père a été tout pareil !... Du reste, je vous avoue que j'ai toujours eu un faible pour les mauvais sujets ; c'est encore d'eux que l'on fait les meilleurs maris !...

— Oh !... dans ce cas, il sera un modèle !... Vous n'avez pas entendu parler du dernier scandale qui s'est passé il y a quinze jours à l'hôtel de Saxe !...

— Si ! eh bien ! qu'est-ce que ça prouve ? Il faut bien que jeunesse se passe !...

Rose venait d'entrer tout ébouriffée, car ses papillotes n'étaient pas défaites.

— Moi, dit-elle, j'avoue que je préférerais pour Marylka... l'autre... le cousin...

Boleslas acquiesça de la tête. Mais Catherine avait bondi dans son fauteuil :

— Woytek !... ah ! par exemple !... Vous voulez alors perpétuer à l'infini dans notre famille les ménages besoigneux, toujours endettés, criant misère !... Celui de Ladislas ne vous a donc pas suffi !... et vous trouvez agréable ces appels constans à la bourse des autres ?... Ah ! tenez... plutôt que de voir ce vertueux jeune homme pauvre entrer dans notre famille, j'aimerais mieux prendre le major !

Cette fois ce fut Boleslas qui eut un soubresaut.

— Comment ! trente-deux ans de différence !

— Il n'en aurait que plus d'attentions pour sa femme ! Mais, Dieu merci ! il est hors de cause : c'est de Thadée qu'il s'agit. De ce charmant Thadée !... oh ! je vous préviens qu'il est mon favori ! Et pour que les deux jeunes gens se voient plus à l'aise, Wanda m'engage à aller nous installer à Naleczow sous le prétexte d'une cure hydrothérapique. Le château n'étant qu'à une demi-heure du Kursaal, nous voisinerons.

— Et... que dit Marylka de ce projet ?

— Marylka ! par exemple... Vous croyez que je lui ai demandé son avis !... Quelle naïveté ! Mais elle sera enchantée !.

MARGUERITE PORADOWSKA.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE DERNIER MARÉCHAL

Lorsque les émigrans d'Irlande vont s'agréger à une nouvelle société dans un nouveau monde, j'imagine que les plus déterminés se retournent pensifs vers la vieille Erin, et qu'ils ne peuvent se défendre d'un grand serrement de cœur, ces hommes de l'avenir, quand l'Océan engloutit derrière eux les derniers blocs de granit qui portaient le monde d'autrefois. Ainsi de nous; d'irrésistibles courans nous entraînent vers de nouvelles formes de vie sociale, tout le passé s'abolit, remplacé sur notre propre sol par une Amérique où notre vieille figure ne sera plus reconnaissable : nous avons la sensation de cet arrachement, chaque fois que s'écroule un grand pan de l'ancien édifice. Le sentiment des réalités, les enseignemens de l'histoire, la raison logique, tout nous commande d'accepter l'inévitable transformation, au lieu de nous consumer en regrets stériles; tout nous avertit que la vertu, le dévouement, l'héroïsme, la gloire trouveront d'autres expressions, aussi nobles que celles du temps passé, dans une société reformée pour d'autres tâches. Telle est cependant la puissance des longues habitudes et des mots consacrés, qu'il nous semble qu'un vide irréparable s'est fait dans notre vie nationale avec la disparition du dernier maréchal de France.

Le titre était si beau ! Moins encore par l'éclat qu'il avait reçu, tout le long des siècles, de tant d'hommes illustres auxquels il était échu, que par la masse d'efforts obscurs qu'il représentait, par les milliers de vies sacrifiées héroïquement pour approcher

de ce mirage, toujours présent devant les yeux de chaque officier. Le maréchalat était la pierre d'aimant où tendaient toutes les épées françaises. On vient de la sceller, peut-être pour jamais, dans le caveau des Invalides. Et ce n'est pas seulement un titre qui meurt avec Canrobert, c'est toute une période de notre histoire, dont il avait été l'un des acteurs en vue, dont il demeurait le dernier témoin populaire; elle paraissait vivre encore avec cette figure vivante; elle s'éloigne avec lui dans les limbes de la légende.

Légende secondaire, sans doute, et comme offusquée par l'ombre d'une autre, si on la compare à l'épopée qui arrête nos imaginations au début du siècle, qui les rend injustes pour toute la suite. Après ce trop vif éblouissement, l'histoire et les hommes se travaillèrent vainement : leurs œuvres nous donnent l'impression d'un médiocre appendice au poème surhumain qui a découragé les continuateurs. Ce furent pourtant de beaux regains, le long roman des guerres africaines, les dures victoires de Crimée, les rapides triomphes d'Italie, tout ce cher testament de notre fortune militaire, qui porte à chaque page le paraphe de Canrobert. Choses vivantes et contemporaines, hier encore, avec ceux qui les avaient faites et nous les racontaient; réalités heureuses projetées sur les réalités douloureuses et plus récentes, confondues avec ces dernières dans la physionomie de quelques vieillards à double face : l'une toute lumineuse, face d'ancêtre éclairée par le reflet de joies que nous n'avons pas connues; l'autre, semblable aux nôtres, assombrie par le deuil qu'ils avaient conduit avec nous. Les tombes de Mac-Mahon et de Canrobert ont séparé brusquement les deux époques auxquelles nous nous rattachions; ces bornes funéraires ont marqué la fin d'un temps; il n'y a plus moyen de prolonger dans le nôtre l'illusion de fière enfance où la présence des vieux maréchaux nous permettait parfois de nous oublier. Le temps des maréchaux appartient désormais aux historiens.

Cette démarcation est d'autant mieux tranchée que les figures disparues furent plus représentatives. Mac-Mahon et Canrobert n'étaient pas des individus d'exception, mais des types généraux. Ni à l'un ni à l'autre on n'attribuera la puissante originalité qui oriente les destinées d'un peuple, les conceptions neuves qui transforment l'art de la guerre, les succès prodigieux dus à l'inspiration du génie. Ils s'imposent à notre admiration par d'autres qualités. Ils arrivèrent naturellement à la tête de la vieille armée parce qu'ils en incarnaient à un degré éminent les meilleures vertus : bravoure, abnégation, endurance. Ils furent

des exemplaires réguliers et magnifiques d'une espèce qu'on ne saurait trop regretter, puisque nous lui avons dû notre prépondérance dans le monde. On ne taillera point pour eux le marbre où revivent les héros énigmatiques, en marge de l'humanité qu'ils ont subjuguée; objets éternels d'incertitude pour le commun des hommes, qui ne savent s'ils doivent les détester monstres ou les adorer demi-dieux. Non; nous placerons sur leurs tombeaux deux effigies de simple et vieille pierre française, nobles statues de la longue patience dans le devoir; deux images toutes semblables à celles des anciens chevaliers, si sereines dans le sommeil où ils se reposent de leur vie loyale, et devant lesquelles nous nous arrêtons pieusement lorsque nous les rencontrons au fond d'une chapelle gothique, avec le sentiment que ces preux furent la force et l'honneur de notre race, l'ossature qui fit et maintint notre France. — De Canrobert en particulier l'on peut dire qu'il fut « le soldat, » le type accompli de la profession où il s'enferma volontairement, satisfait d'en développer toutes les qualités jusqu'au point où de petits devoirs accumulés font une grandeur morale plus indiscutable que la fascination des génies singuliers.

Je dois à l'obligeance de sa famille et j'ai sous les yeux les quelques cahiers de notes où est résumée cette belle vie. C'est peu de chose et c'est très significatif. On ne rencontre dans ces pages aucune fantaisie, aucun morceau à effet, aucune complaisance dans les souvenirs personnels des grandes actions de guerre. Nulle plainte, nul jugement amer sur ceux qui lui ont nui. Ce livre de raison relate exactement la tâche quotidienne, il redit simplement des joies et des douleurs militaires simplement ressenties. Le récit est dicté en partie à un ami, un médecin de nos armées qui accompagna le maréchal dans la plupart de ses campagnes, en partie recomposé par cet ami d'après les conversations. Il présente malheureusement de graves lacunes, et il est inachevé, arrêté à la guerre d'Italie. Comme Mac-Mahon, si intéressant quand il racontait avec abondance et netteté la Crimée ou l'Italie, mais dont on ne pouvait plus rien tirer quand on le voulait conduire jusqu'à son calvaire militaire et politique, Canrobert a refusé de se souvenir lorsque sa pensée est arrivée à ces mêmes mauvais jours.

Les origines du maréchal déterminaient d'avance sa carrière. Il serait difficile d'imaginer autour d'un berceau des conditions plus propices pour la formation d'un soldat, mieux combinées pour exclure toute autre vocation. MM. de Certain appartenaient à la noblesse besogneuse et militaire du Quercy. L'enfant naquit

en 1809 dans une gentilhommière du Val de Cère; il grandit dans ces causses dures et pauvres, entre d'anciens officiers de la monarchie qui n'avaient d'autre entretien que leurs campagnes, d'autre fortune que leur croix de Saint-Louis. Il comptait dix-sept chevaliers de l'ordre dans son ascendance. Son père et ses deux oncles avaient servi au régiment de Penthièvre. Ce père, appelé Canrobert du nom d'un petit fief ajouté au nom patronymique, n'avait retrouvé pour toute propriété, en rentrant de l'émigration, qu'une marbrière abandonnée. Fort animé contre l'usurpateur, il ne souffrit jamais qu'on lui parlât de son fils d'un premier lit, tué à Ligny en défendant « le Buonaparte ». La vocation de son autre enfant eût certainement été contrariée si la Restauration ne fût venue aplanir les choses; restauration trop incomplète pour les principes de l'émigré, qui traitait Louis XVIII de Jacobin couronné. Mais le petit Canrobert recevait d'autres leçons d'un cousin germain, fils de Mlle de Certain et du baron de Marbot. Ce cousin, colonel en demi-solde, lui racontait les guerres de l'Empire; nous savons aujourd'hui de quel style et avec quelle séduction entraînante. Marbot menait son jeune parent se baigner dans la Cère; il lui montrait sa peau, véritable musée de blessures rares, trouée par les engins les plus variés: à Leipsig par la flèche d'un Baskir, à Saragosse par l'écu d'Espagne vomi d'un tromblon.

L'enfant fut admis comme boursier à l'Institut des chevaliers de Saint-Louis, fondé à Senlis pour donner la première éducation militaire aux fils de ces vieux serviteurs ruinés par la Révolution. Quand il eut ses neuf ans sonnés, M. de Canrobert le prit en croupe et le porta à Brive, d'une traite de dix lieues. La malle de Toulouse à Paris emmena le futur maréchal, muni d'une escarcelle maigrement garnie, et inscrit sur la feuille de la diligence avec la mention d'usage : « A la garde de Dieu et sous la conduite du conducteur. » A partir de ce jour, en effet, le petit soldat allait marcher à la garde de Dieu seul. Durant les huit années de son internement à l'institut, il ne revit ses parens qu'une fois; un congé d'un mois le ramena à Saint-Ceré, pour embrasser son père près de mourir. En 1826, il fut reçu à Saint-Cyr, l'un des premiers de la promotion. L'existence à l'École militaire était alors d'une rigueur claustrale : on y travaillait ferme, on n'en sortait jamais. Quand le sous-lieutenant Canrobert revint au val de Cère, en 1828, il y trouva encore sa mère; elle s'éteignit peu après. « Depuis ce moment, dit-il, mon régiment devint ma vraie famille. » Par la suite, en Afrique, il dira avec un grain de mélancolie comment l'arrivée du courrier de

France, qui met tout le monde en mouvement, le laisse seul indifférent. Nul n'a fait plus tôt et plus complètement ces grands vœux par où le moine militaire égale presque l'austère détachement de ses pareils, les miliciens du cloître.

Sorti de Saint-Cyr dans l'infanterie, il fut versé au 47e de ligne, qui tenait alors garnison à Lorient, et rejoignit bientôt à Perpignan le corps d'observation formé sur la frontière espagnole sous le commandement du général de Castellane. Le jeune officier était à dure et bonne école. Il dépeint Castellane comme un chef déjà redouté, toujours à l'affût du moindre manquement dans le service, tel que nous l'avons connu plus tard, au temps de mon enfance, commandant la place de Lyon, amusant la ville par ses excentricités, terrifiant la troupe par ses exigences minutieuses. D'autre part, Canrobert trouvait au régiment des instructeurs émérites, vétérans de l'Empire oubliés par la Restauration dans les bas grades, ou revenus du Champ d'Asile pour reprendre du service après 1830. Débris épiques, moroses, souvent bizarres, parfois illettrés, mais qui pratiquaient les rites militaires comme une religion révélée par leur dieu disparu. Tel le chef de bataillon Viennot; cet ancien grenadier avait fait toutes les campagnes depuis l'Égypte et ne s'enorgueillissait que d'un souvenir : étant guide de gauche dans la division Bon, à la bataille des Pyramides, il avait été le seul de ces guides qui, au moment de la charge des Mameluks, eût conservé sa distance. Tel encore le capitaine Mousson. Celui-là avait passé le Rhin avec Kléber et Jourdan, sa croix d'honneur s'était fait attendre jusqu'après 1815; et à cette date on ne les payait plus. Il se retira à Toul, avec 600 francs de retraite. En 1852, le général Canrobert, aide de camp du président, accompagnait le prince à l'inauguration du chemin de fer de Strasbourg. Dans la foule accourue à Toul, il reconnaît un énorme shako, modèle de l'Empire, et, sous ce shako, son ancien capitaine de compagnie. L'aide de camp déclara à Mousson qu'un récent décret affectait une haute paye aux croix; il prit sur sa solde pour faire honneur au décret de son invention. Je crains que le vieux volontaire de 1792 ne soit devenu du coup un des séditieux qui crièrent alors : *Vive l'Empereur!* avant la lettre, sur le passage du prince-président. Revenant à ses débuts au service, Canrobert raconte comment le duc d'Angoulême demanda un jour, devant lui, à un maréchal de camp, depuis quelle époque il avait ce grade : « Depuis 1800, depuis Marengo, Monseigneur. — Comment! depuis si longtemps, général? J'en suis étonné! — Et moi, Monseigneur, ça ne m'étonne pas : j'ai de par le monde une nièce qui a beau-

coup fait parler d'elle, que tout le monde connaît, et qui me fait bien du tort. — Mais, général, les fautes sont personnelles, et, quant à moi, je n'ai jamais entendu parler de votre nièce. — Oh! si, vous la connaissez, Monseigneur. — Qui donc est-elle? — La *Marseillaise!* » — Ce maréchal de camp était le frère de Rouget de l'Isle. Il n'eut pas d'avancement.

On conçoit l'exaltation des saints-cyriens de cette époque, lorsqu'ils venaient s'encadrer dans la curieuse mosaïque formée alors par notre corps d'officiers; l'impatience les prenait à écouter, dans l'inaction d'une longue paix, ces récits des vétérans de la Grande Armée qui semblaient presque un reproche à leurs jeunes épaulettes. Après 1830, le régiment de Canrobert fut confié à l'un des plus marquans parmi ces revenans du Champ d'Asile, au colonel Combe. Ancien chef de bataillon aux grenadiers de la vieille garde, Combe avait commandé à Waterloo le carré où se réfugia Napoléon; il avait suivi l'empereur à l'île d'Elbe. Canrobert apprit beaucoup sous les ordres d'un pareil chef. Quand le colonel du 47e tomba sur la brèche de Constantine, il laissait un disciple digne de lui.

L'Afrique, seul champ ouvert à la fièvre d'action de ces jeunes officiers, était une tentation permanente devant eux; tentation plus proche et plus irritante pour ceux qui tenaient garnison au bord de la Méditerranée, cherchant des yeux dans le vide cette terre des rêves militaires. Enfin, en 1835, le 47e y fut appelé. On devine la joie du lieutenant Canrobert lorsqu'il atterrit à Mers-el-Kebir. A peine débarqué, il put juger que sa nouvelle vie ne manquerait ni d'activité ni de pittoresque. On le mena voir Ibrahim-Bey, un de nos alliés, campé sous les murs d'Oran. Deux monticules d'objets ronds s'élevaient devant l'entrée de la tente : des pastèques, pensèrent d'abord les officiers arrivant de France. C'étaient des têtes fraîchement coupées. A côté, une centaine de prisonniers arabes disaient philosophiquement leur chapelet, attendant de grossir le tas au coucher du soleil.

L'Algérie française n'était encore qu'un camp de peu d'étendue, appuyé à la mer. On le conservait, on le ravitaillait, on l'agrandissait au prix d'une lutte de tous les jours contre les tribus coalisées. Perpétuellement en colonne, combattant, construisant des blockhaus, razziant et convoyant des troupeaux, nos officiers comptaient les rares nuits passées dans un lit. Vie rude et harcelée, guettée au détour de chaque buisson de lentisque par l'embuscade arabe, surmenée par la privation de sommeil et de nourriture, par les intempéries dans les bivouacs malsains. Vie enivrante, si pleine d'attraits pour ceux qui en avaient goûté, que le rappel en France paraissait à ces jeunes gens la pire des

punitions. Nous connaissons aujourd'hui les détails de cette existence par une littérature abondante : on publie les correspondances des Algériens, Montagnac, Ducrot, du Barail ; elles suppléent aux notes trop rapides de Canrobert. Pour sentir la griserie de la poudre africaine chez les plus équilibrés, il faut lire surtout les belles lettres de Bosquet, qui montrent si bien la rectitude et l'unité de sa mâle pensée. Notre Gascon et le Béarnais avaient le même âge, les mêmes sentimens ; ils se lièrent d'une solide amitié. — « Mon bon frère Canrobert, » — ces mots reviennent fréquemment dans la correspondance de Bosquet. Les deux frères devaient combattre côte à côte, depuis Boufarik jusqu'à Inkermann ; ils devaient recevoir le même jour leur bâton de maréchal. Celui de Bosquet tomba trop tôt, hélas ! des mains du brave et sage homme de guerre qui eût été une réserve précieuse dans nos épreuves.

A mesure que leur responsabilité s'accroît avec les grades, tous ces officiers d'Afrique trahissent une nouvelle forme d'angoisse, bien connue de ceux qui ont servi la France à l'étranger. Possédés par la passion de l'œuvre entreprise, ce n'est plus l'Arabe qu'ils redoutent pour elle, c'est Paris. Ils voient, ou croient voir, les intérêts algériens négligés, incompris, desservis au Parlement, dans la presse, dans les bureaux ministériels. On leur lie les mains à l'instant d'agir, on leur refuse les hommes et l'argent ; ils se rongent, ils gémissent comme de bons chiens de meute retenus par le piqueur sur la piste où ils s'élançaient. Bosquet ne tarit pas en imprécations contre les *journaliarques*, contre les *roitelets de l'Assemblée*. « Quelle effroyable plaie que les bavards qui vivent de ce métier de parler de tout sans rien savoir ! On ne comprend pas assez le mal qu'ils peuvent faire à cette œuvre, encore immense, dont nous taillons ici à grand'-peine les pierres de soubassement. » — D'autres fois, c'est l'inertie des vieux gouverneurs, d'Erlon ou Valée, qui désespère nos bouillans chefs d'avant-postes. Bugeaud arrive-t-il ? Le ton change dans toutes les lettres d'officiers. Comme le fait justement remarquer l'éditeur de la correspondance du général Ducrot, l'allure seule du récit permet de deviner, dans les narrations de ce dernier, si c'est Bugeaud qui a commandé l'expédition. « C'est l'homme de guerre le plus complet que j'aie connu, » dit Canrobert dans le portrait qu'il fait de son chef. Cette confiance unanime, chez des subordonnés si difficiles à contenter, donne une haute idée du vainqueur d'Isly. Une impression contraire, tout aussi nette, ressort des témoignages qui mettent en cause Changarnier.

Canrobert est l'un des plus calmes dans cette troupe ardente. On reconnaît en lui le soldat formé à la discipline par Viennot et Mousson, les vétérans de la Grande Armée. Il exécute les

ordres et critique rarement; il se montre de bonne heure ce qu'il sera jusqu'à la fin, l'homme de l'obéissance religieuse, de l'abnégation constante. Proposé pour la croix après la première campagne contre Abd-el-Kader, le lieutenant pria le colonel Combe de reporter la proposition sur son capitaine, qui avait plus fait. Cette modestie ne fut pas du goût de Marbot, venu à la suite du duc d'Orléans en Algérie où il veillait de loin sur son petit cousin. — « Tu es une f... bête, je ne veux pas de Romains dans ma famille! » L'occasion d'acheter chèrement le ruban ne devait pas se faire attendre; le 47e prit part à l'assaut de Constantine. Ce fut, comme on sait, une des actions de guerre les plus honorables et les plus sanglantes de la conquête algérienne. Que de fois j'en ai entendu conter les péripéties par le vieux général Le Flô! Quand la colonne de La Moricière eut disparu dans la fournaise, après l'explosion sous la voûte du portail, le colonel Combe s'élança à la tête de la deuxième colonne. Canrobert marchait à ses côtés; il tomba, la jambe traversée d'une balle, un peu avant que son chef ne fût blessé mortellement. Les deux officiers se retrouvèrent côte à côte à l'ambulance de Koudiat-Aty. Comme le général Valée et le duc de Nemours venaient visiter le grenadier de Waterloo, Combe se souleva un instant et ramassa ses forces pour leur dire : « Je ne vous demande rien pour moi, je meurs; mais, au nom de la France et de l'armée, laissez-moi appeler toute votre attention sur quatre officiers de mon régiment : » Et il nomma Canrobert le premier, en ajoutant : « Il a toutes les qualités voulues pour devenir un jour un chef remarquable. »

Le capitaine Canrobert quitta pour peu de temps l'Afrique. Appelé en 1839 au camp de Saint-Omer, où le duc d'Orléans organisait les bataillons de chasseurs à pied, il retournait bientôt à Alger comme adjudant-major, puis comme chef d'un de ces bataillons, le 5e. Les années passent, remplies par de fatigantes opérations, marches et contremarches aux trousses de Bou-Maza; le consciencieux officier s'en acquitte toujours avec le même zèle. La fortune lui réservait, pour clore sa carrière africaine, le brillant succès qui allait établir définitivement sa réputation dans l'armée : la prise de Zaatcha. Cette bicoque, centre d'un groupe de ksour des Ziban, au sud de Biskra, s'était mise en insurrection au printemps de 1849, à l'instigation d'un Arabe intelligent et résolu, Bou-Ziane. Un premier échec du colonel Carbuccia grandit l'autorité de Bou-Ziane : la révolte gagna le pays environnant. Le général Herbillon ramassa toutes les troupes disponibles et vint mettre le siège devant Zaatcha : la petite place, admirablement défendue, repoussa l'assaillant à

plusieurs reprises; ramené dans ses lignes par les défenseurs, il subit des pertes cruelles. La situation devenait critique pour le général, inquiétante dans toutes nos possessions du Sud, ébranlées par les succès du cheik qui s'annonçait comme le vengeur d'Abd-el-Kader. Herbillon fit appel à Canrobert, alors colonel commandant le 1er bataillon de zouaves et la subdivision d'Aumale. Le colonel arriva à la mi-novembre devant cette place qui nous résistait depuis cinq mois. Après quelques jours de travaux préparatoires, l'assaut fut décidé pour le 26.

« Avant de quitter ma tente, dit Canrobert, j'avais griffonné quelques lignes qui avaient la prétention d'être mon testament. Je les remis cachetées à mon ordonnance, en lui recommandant de les faire parvenir à leur adresse si je ne revenais pas, Je réunis dans la tranchée mes officiers, pour leur donner mes dernières instructions que je terminai ainsi : Il faut à tout prix que nous enlevions la ville, et si, lorsque nous serons lancés contre elle, les obstacles se hérissaient devant nous, et qu'on osât faire sonner la retraite, rappelez-vous qu'elle ne doit être entendue ni par les zouaves ni par les chasseurs. — Puis, jetant mon fourreau de sabre : A quoi nous sert le fourreau? Il serait obstacle dans la marche, laissons-le au camp, puisque le sabre ne doit y rentrer qu'après le triomphe. — Tous suivirent mon exemple. » — Les zouaves se ruèrent sur la brèche, leur colonel en tête. Une fusillade meurtrière les accueillit; en quelques minutes, les quatre officiers et la plupart de hommes qui suivaient Canrobert tombèrent derrière lui.

Il dégringola avec les survivans dans la ville; là, il fallut faire le siège de chaque maison, sous un feu plongeant. La petite troupe se lança à la baïonnette; son chef, préservé par miracle, parvint à donner la main aux colonnes de Lourmel et Barral, entrées par les autres fronts de la place. Ben-Ziane fut pris dans sa maison; un caïd jeta la tête du rebelle entre les pieds du colonel. Le lendemain, Zaatcha n'était qu'un brasier fumant, et les ksour voisins venaient faire leur soumission. Canrobert, rentré dans sa tente, demanda son testament : « Je m'en servis avec joie pour allumer ma pipe. » Zaatcha nous avait coûté un millier d'hommes hors de combat; pas un seul des défenseurs ne survécut. « Épisode moins éclatant, mais, dans sa sombre horreur, plus tragique peut-être que celui de Constantine, » dit Camille Rousset, l'historien de la conquête. Quelques jours après, Canrobert s'emparait de Nara, dans l'Aurès, et ce dernier succès assurait la pacification définitive de la province de Constantine. Il avait bien gagné ses étoiles de général : elles arrivèrent, avec un ordre de retour en France. Ce fut pour lui un déchi-

rement de quitter cette Algérie qu'il ne devait plus revoir.

Notre Africain tomba dans le Paris de 1850 comme un bon provincial, étranger à la politique, ignorant des hommes et des choses. On lui avait donné la 1re brigade de la 1re division, sous les ordres du général Carrelet. Il se mit à observer en spectateur le jeu des partis, et le peu qu'il en dit montre un sens très juste de la situation à cette époque. Il constate l'inquiétude de l'opinion moyenne, qui cherche des sûretés contre le désordre; la faiblesse et les divisions de l'Assemblée, assez imprudente pour toucher au suffrage universel par la loi du 31 mai, incapable ensuite de se protéger elle-même en votant la loi des questeurs. Il n'est pas dupe des illusions vaniteuses de Changarnier, qui se persuade de sa popularité et du pouvoir qu'il aura seul de contenir le Président. Canrobert ne connaissait pas Louis-Napoléon; il sortit de sa première audience désagréablement étonné de l'accent germanique du prince, mais charmé par une affabilité d'accueil sur laquelle il ne comptait pas : le général ne se cachait point d'avoir voté, comme la plupart des officiers d'Afrique, pour son camarade Cavaignac. Canrobert observait tout ce monde comme des Arabes pas très sûrs, qu'il est bon de tenir à distance avec ses grand'gardes. Il jugeait inévitable un dénouement du conflit élevé entre le Président et l'Assemblée, mais il ne le croyait pas si proche. Pourtant on lui avait rapporté la fameuse boutade de Saint-Arnaud, dont l'esprit de décision ne faisait pas doute pour les Africains; il savait ce ministre vraiment ennemi du bruit dans les maisons et fort capable d'aller chercher la garde.

Le jour où on l'alla chercher, le rôle de Canrobert fut très simple, très correct; il le retrace dans ses notes, tel qu'il l'a exposé maintes fois. Au matin du 2 décembre, il était tranquillement chez lui, ignorant les événemens de la nuit. Edgar Ney vint l'en instruire et l'invita à se rendre sur les positions de combat de la 1re brigade. Le général répondit qu'il ne bougerait pas à moins d'un ordre précis de son chef direct, le divisionnaire Carrelet. Un planton apporta cet ordre. Le général alla prendre alors le commandement de ses troupes, sur la place de la Madeleine. La journée se passa sans incidens, le lendemain de même. Le 4, la division Carrelet reçut l'ordre de remonter les boulevards et de balayer les obstacles. La tête de colonne s'étant heurtée à une barricade, à la hauteur de la rue Saint-Denis, la première brigade fut arrêtée sur le boulevard Montmartre, en formations compactes. Des coups de fusil partirent des fenêtres. Les soldats des premiers rangs ripostèrent sans commandement. Canrobert accourut pour faire cesser le feu. Comme il prescrivait à son clairon d'ordonnance la sonnerie régle-

mentaire, cet homme tomba, atteint d'une balle au front, et expira sur la botte de son général. C'était un nommé Darrot, clairon au 5e chasseurs, qui avait suivi Canrobert dans toutes les expéditions d'Algérie. « Je lui avais promis la croix d'honneur pour ses bons et longs services; je ne pus que faire placer une croix sur sa tombe. » — Tandis que le général multipliait ses efforts pour arrêter le feu, un coup de canon éclata sur les derrières. C'était un jeune officier d'artillerie qui avait pris sur lui de faire diriger une pièce contre la maison Sallandrouze, d'où partait la fusillade. Furieux de ce nouvel acte d'indiscipline, le chef de brigade tança rudement l'artilleur. Si les souvenirs du maréchal avaient besoin d'une garantie, elle pourrait être fournie par des personnes à qui l'officier en question a rapporté lui-même le fait. « J'eus beaucoup de peine à faire cesser le feu, conclut Canrobert, et, lorsque j'y parvins, nous avions à déplorer des pertes regrettables, tant du côté des bourgeois que de celui des soldats. » — Le maréchal oublie que les soldats tués dans les collisions civiles n'entrent pas en compte comme victimes regrettables; pas même le modeste héros d'Afrique, le clairon Darrot. Ceux-là ne sont point, paraît-il, des enfans du peuple.

Le chef de la 1re brigade de la division Carrelet s'est exactement conformé au règlement sur le service des places. Si l'on admet que nos officiers n'ont pas à consulter d'autre manuel de casuistique, la cause est entendue. Canrobert fut en ces temps difficiles ce qu'il était partout, un modèle d'obéissance et de régularité. Il apporta dans l'accomplissement de sa corvée toute l'humanité compatible avec le devoir, et il ne dépendit pas de lui d'empêcher les accidens inévitables dans les paniques de la rue. Quant à ses sentimens intimes, quelques lignes nous les révèlent : — « Les événemens dont je venais d'être témoin et où les circonstances m'avaient réservé un rôle militaire me laissaient dans une sorte de malaise. Je n'avais jamais été mêlé à des actions politiques et n'avais jamais cru devoir l'être. Ma vie jusqu'à ce jour s'était passée en campagne, et je n'avais vu que les actes essentiellement militaires qui s'y produisent. » — Ses scrupules se traduisirent par le refus du grade de divisionnaire, « qu'il ne voulait devoir qu'à sa conduite contre l'ennemi extérieur. » Il l'attendit jusqu'en 1853. Quand il apprit le bannissement de ses amis Le Flô, Changarnier et La Moricière, il envoya au ministre de la guerre sa démission. Le ministre eut la sagesse de déchirer le papier et de ne pas répondre. Le mot de Marbot : « Je ne ve pas de Romains dans ma famille, » n'avait pas corrigé notre rigide soldat. Il resta désintéressé de toutes les manières, à une époque où la curée était facile. Dans l'automne de 1853, comme

il quittait le commandement du camp d'Helfaut, formé sur la frontière de Belgique, Canrobert adressa aux troupes un ordre du jour un peu vif sur les éventualités extérieures qui pourraient permettre à l'armée de montrer ses qualités. La Bourse baissa. Les politiques et les agioteurs lui en touchèrent quelques mots, lorsqu'il revint aux Tuileries : « Ah ! dit le général en riant, j'ai pu faire baisser la Bourse ! Eh bien ! il faudrait qu'elle baissât beaucoup pour être au niveau de la mienne. »

Après les hésitations et les réserves chagrines de la première heure, Canrobert fut vaincu pas cette bonté qui gagnait tant d'amis à Louis-Napoléon. Un psychologue l'eût appelée nonchalance du cœur plutôt que bonté ; mais les effets étaient les mêmes. Le général se laissa nommer aide de camp du prince-président et garda ces fonctions auprès de l'empereur. Elles ne l'occupèrent guère, sauf pendant la période des fiançailles impériales. « J'étais de service et j'accompagnais mon souverain, qui journellement se rendait des Tuileries au palais de l'Élysée ; il y restait depuis le déjeuner jusque vers minuit. Mme de Montijo et moi, nous étions comme les chaperons des deux futurs, qui jamais ne s'éloignaient ensemble du grand salon, dont nous occupions un coin discret. » — Singulière grand'garde pour le vieil Africain ! Les sinécures convenaient mal à ses goûts actifs : la guerre de Crimée vint bientôt le rappeler à sa vocation.

Je ne m'étendrai pas sur cette page glorieuse. A partir de ce moment, les hauts faits de Canrobert sont dans toutes les mémoires, et ses notes, si modestes en ce qui le concerne, semblent rédigées avec le dessein de laisser dans l'ombre sa propre figure. Décidément, il n'avait pas profité à l'école du cousin Marbot. Le sort lui assigna les tâches les plus ingrates, au début de cette guerre et si mal préparée. D'abord le débarquement et l'installation de l'armée d'Orient dans les lignes de Boulair, aux Dardanelles. Manquant de tout pour ses soldats, exaspéré par l'inertie de ses alliés turcs, il allait à Constantinople secouer le grand vizir, et ne tirait de lui que la sage réponse des diplomates ottomans, une bouffée de chibouk. « Écoutez, monsieur le grand vizir, tant que vous n'aurez pas raccourci le tuyau de vos pipes et diminué le nombre de celles que vous fumez, tant que vous n'aurez pas relevé le quartier de vos babouches et aboli la polygamie, en un mot tant que vous n'aurez pas retrouvé l'activité de vos terribles ancêtres, vos alliés français et anglais pourront bien essayer de vous venir en aide, mais il leur sera impossible de vous sauver. » — C'était beaucoup demander. Le grand vizir continua de fumer sa pipe, et l'armée d'Orient passa à Varna.

La division Canrobert, inutilement aventurée dans la Do-

broudja, de sinistre mémoire, fut la plus éprouvée par le choléra. Une moitié de son effectif périt dans ces marais empestés ou s'égrena sur les transports de malades. Le cœur du général saigne dans les pages où il décrit les misères de ses enfans. Son émotion n'est pas moins sincère, et sans une pensée personnelle pour les grandes destinées qui se levaient devant lui, lorsqu'il raconte la fin stoïque de Saint-Arnaud. Canrobert avait reçu de l'empereur une lettre de commandement, à tout hasard. Il s'en ouvrit à son chef en vue même d'Eupatoria, quand le moribond s'avoua vaincu par le mal; il gagna la bataille de l'Alma pour l'héroïque fantôme et lui en reporta tout l'honneur. Quelques jours plus tard, le maréchal commandant confirmait la désignation antérieure dans l'admirable proclamation que l'on sait, avant d'aller expirer sur le *Berthollet*. Cet homme avait été si grand, si vraiment exemplaire durant les dernières semaines, qu'il faudrait faire apprendre par cœur à tous nos soldats une *Vie* de Saint-Arnaud, où l'on ne laisserait que le chapitre final!

Son successeur a-t-il mérité les reproches des stratégistes et la disgrâce qui leur donna raison? Impétueux dans l'action, mais circonspect à l'engager, temporisateur par nature, jeté d'ailleurs sur ce rocher de Crimée, à 800 lieues de nos ports, avec si peu de moyens pour une si lourde tâche, dépendant d'alliés aussi lents qu'ils étaient solides, pouvait-il faire mieux et plus vite? L'histoire militaire n'est pas près de juger ce procès en dernier ressort, et nous nous y récusons. Canrobert, secondé par son fidèle Bosquet, se couvrit de gloire à Inkermann; mais sa plus belle victoire, il la remporta sur lui-même, le jour où il s'effaça silencieusement devant le remplaçant envoyé dans son camp par les tacticiens de Londres, qui avaient converti ceux de Paris. Fait sans précédent à la guerre, cette rentrée docile d'un chef dans le rang, si loin de la patrie, au milieu de soldats qui l'adoraient et qui ne professaient pas le même sentiment pour leur nouveau général. La préférence des troupes était notoire, elle pouvait devenir fâcheuse : Canrobert dut consommer son sacrifice et quitter la terre où il avait planté le premier notre drapeau. Le cœur meurtri, il reçut l'ordre de rappel avec son inaltérable soumission; il alla une dernière fois sur la batterie Lancastre contempler l'ensemble des travaux. « Comme Moïse, j'ai vu la terre promise, et il ne m'a pas été permis d'y entrer! » C'est toute sa plainte. Revenu en France, il ne bouda même pas, et reprit aussitôt son service d'aide de camp aux Tuileries.

La réparation commença avec les acclamations de la foule, quand le vainqueur de l'Alma et d'Inkermann défila dans Paris en tête des régimens qui arrivaient de Crimée. Elle fut com-

plétée le lendemain de la naissance du prince impérial, au dîner intime où l'empereur, levant son verre à la santé de Canrobert et de Bosquet, proclama les deux frères d'armes maréchaux. Ambassadeur extraordinaire, sénateur, maréchal de France, gouverneur de Lyon, où il succéda à son premier chef, le vieux Castellane, on payait Canrobert en honneurs : il eût préféré sans doute qu'on lui demandât de grands services. On ne les réclama qu'à demi, soit qu'il manquât d'intrigue pour les proposer, soit que son énigmatique souverain dissimulât sous les marques d'estime et d'amitié une rupture de la confiance intime. En Italie, le commandant du 3e corps ne fut pas poussé, sur l'échiquier piémontais, aux places les plus favorables à une action individuelle. Pourtant, il serait superflu de rappeler la part qu'il prit aux victoires de Magenta et de Solférino. S'il y eut des lenteurs dans la marche de ses troupes, un examen attentif des notes de Canrobert nous laisse douter que ces retards lui fussent imputables : des contre-ordres le retenaient, à l'heure où il devait et voulait jeter en avant toutes ses forces.

Ses notes s'interrompent avec ses derniers coups de canon heureux. Faisons comme elles : respectons son désir de silence sur le malheur. La rupture de confiance dont je parlais dut s'aggraver après l'Italie, puisqu'on ne fit pas de cette haute renommée l'un des premiers remparts contre l'invasion. Du rôle effacé qui lui échut alors, n'aurons-nous pas tout dit si nous constatons qu'il y continua son personnage de vaillante soumission et de perpétuel sacrifice ? Le seul jour où il eut les mains libres, on sait quelle jonchée de morts elles firent sur les champs de Saint-Privat. Quant à ceux qui lui reprochent de n'avoir pas pesé de toute son autorité sur des volontés défaillantes, ils ont bien peu étudié Canrobert. Peut-être ses premiers éducateurs, les grenadiers impériaux du 47e, avaient-ils trop brisé chez lui l'initiative sous une discipline de fer : de là ce rare et beau défaut, trop de renoncement personnel. Dans Metz comme devant Sébastopol, quand il n'était pas le premier, il ne savait qu'obéir, se taire... et souffrir de cette souffrance dont il a dit si sagement, si énergiquement, un jour qu'il réprimait certaines intempérances de patriotisme : « Un coup de pied au c.. à celui qui en parle, deux coups de pied à celui qui n'y pense pas toujours ! »

Il y a pensé un quart de siècle, dans la retraite silencieuse et digne où il vivait, fidèle aux infortunés qu'il avait servis, presque oublié des nouvelles générations. De loin en loin, on revoyait cette tête de vieux lion, si puissamment sculptée, désignée par son relief à la curiosité respectueuse des foules. Toujours affable, aumônier de ses souvenirs, de ce long passé où

nous respirions le vent de grandeur qui ne souffle plus, toujours galant homme, il tendait à tous des mains cordiales, les belles mains modelées sur la garde de l'épée, auxquelles ne resta jamais souillure d'argent ou de trahison. Nous le conservions comme ces livres de grand prix, qu'on est fier de posséder dans sa bibliothèque, et qu'on y va trop rarement chercher. Nous ne sortons pas assez nos reliques : il servirait tant de nous en faire honneur devant l'étranger, qui les admire encore alors que nous les négligeons. On l'a bien vu, quand ce revenant s'est redressé de toute sa taille en face de l'Europe, dans le court réveil de gloire que la mort accorde à ceux qu'elle endort. Nous avons entendu ce bruit réconfortant et délicieux, d'autant plus doux que nous en sommes désaccoutumés, des têtes qui s'inclinent au dehors devant une haute émanation de notre race. Tous ont manifesté leur admiration ; les indifférens, les amis qui avaient jadis fait hésiter le sort en opposant à notre Canrobert des soldats à sa mesure, et les adversaires d'hier, par la voix d'un monarque incomparable dans l'art des appels flatteurs sous la visière d'un heaume. Il y a bien eu quelques mauvais bruits chez nous : cris inintelligens de ceux qui épluchaient cette vie, ne comprenant pas que le dernier maréchal était devenu un symbole ; abois dont le vieil Africain ne se fût pas étonné ; il savait quels fauves viennent rôder et glapir autour de la tente où l'on garde un mort.

Nous ne l'en avons pas moins conduit aux Invalides, avec un cortège militaire qui l'eût satisfait, les aciers bien étincelans sous ce beau soleil de froidure. Quarante ans plus tôt, pendant la visite que fit à Paris la reine d'Angleterre, Canrobert fut chargé d'accompagner la souveraine au tombeau de Napoléon. Il arrivait de Crimée : le peuple le reconnut et lui fit une bruyante ovation, à cette même place où il vient de la retrouver sous une autre forme, dans l'ovation muette des drapeaux et des épées sur son cercueil. Nous l'avons conduit à l'église, lui. Ce fut une dernière et belle vision, pour les yeux du bon soldat, cette église militaire, emplie d'armes et d'uniformes, avec les étendards des voûtes penchés sur le catafalque, et le grand voile noir coupant la nef du haut en bas, interceptant le tabernacle du Soldat prodigieux. Des baies qui éclairent la rotonde masquée par ce voile, une lueur vague filtrait à travers l'étoffe, clarté qui paraissait émaner du redoutable tombeau ; des souffles, des frissons mystérieux agitaient cette tenture, comme si une main voulait l'écarter, comme si l'homme d'Austerlitz allait sortir pour recevoir un de ses lieutenans, chasser quelques intrus, donner le mot d'ordre à ce nombreux état-major, là, sur les degrés de l'autel, plus grand que tous dans sa petite taille, naturellement maître de tous en

réapparaissant, le front chargé de promesses et de menaces...

Le *Requiem*, le chant de paix éternelle et de repos, tombait avec une signification si juste sur le vieux maréchal, sur cette longue vie harassée, promenée en combattant à travers tous les pays qu'évoquaient les inscriptions : bivouacs d'Afrique, tranchées de Russie, plaines d'Italie. Il l'avait si bien gagné, le repos que lui promettaient les voix et l'orgue! Il allait en jouir, l'aïeul, au milieu de ses camarades déjà couchés sous ce pavé. Car tous ceux qui l'entouraient encore dans l'église, même les têtes blanches, c'étaient pour lui des enfans, des élèves. Plus un compagnon! Un seul aurait pu être là : on cherchait auprès du cercueil de Canrobert, comme on l'avait cherché naguère auprès du cercueil de Mac-Mahon, le dernier Africain, le vainqueur d'Abd-el-Kader. Il n'y était pas, ce vainqueur n'ayant plus d'habit et d'épée pour venir enterrer comme il convient ses camarades d'Afrique. Inutile, insondable sottise! Combien de choses futures s'expliqueront par cette seule aberration, qu'il ne se soit pas trouvé en France un chef, militaire ou civil, pour tracer cet ordre si simple : « Le général Henri d'Orléans se mettra demain en tenue, il portera un cordon du poêle aux obsèques de son camarade Canrobert, il défilera devant le corps à son rang de promotion dans l'état-major général. » — Notre pays d'imagination et de cœur eût applaudi si fort celui qui aurait donné cet ordre! Mais peut-être ne le donne-t-on point par crainte de ces applaudissemens : un homme qui aurait compris notre France serait si inquiétant pour les autres...

Oublions ces choses, laissons mourir ce qui meurt. C'était la leçon du chant de paix, du *Requiem* qui descendait toujours plus ample, faisait taire tous les autres bruits, enveloppait plus doucement, plus étroitement le dernier maréchal. Tout semblait dire et tous semblaient penser : « C'est bien le dernier! » — Tous, sauf ces enfans formés en carré, dont la fière mine nous frappa à la sortie, dans la cour des Invalides. Ils arrêtaient les regards, avec la flamme d'espérance qu'ils mettaient dans ce deuil, dans ce convoi où tous les autres voyaient le symbole de la fin d'un temps. C'est leur droit et leur force de ne pas nous croire, de ne pas nous entendre. Que Dieu leur donne raison, s'ils sont rentrés le soir à Saint-Cyr en riant de nos augures, en raillant les vieux imbéciles qui pensaient enterrer le dernier maréchal de France!

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

WARREN HASTINGS

ET SON DERNIER BIOGRAPHE

On avait toujours pensé que, par la savante ordonnance de la composition, par la vérité des portraits, par l'éclat du style, par la richesse des descriptions et des tableaux, le célèbre essai de Macaulay sur Warren Hastings était un des chefs-d'œuvre de cet éloquent et ingénieux historien. Il n'avait jamais eu plus de souplesse dans le talent, jamais son esprit incisif et sa vive imagination ne l'avaient mieux servi. Le sujet était propre à l'inspirer. C'est une destinée extraordinaire que celle de Hastings. Ce dernier rejeton d'une grande famille déchue, dont les biens avaient passé en des mains étrangères, en avait appelé; il s'était promis dès son enfance de recouvrer le manoir et le parc de Daylesford. Il y pensait déjà lorsque, fréquentant l'école du village, il apprenait ses lettres avec les fils des paysans. « En contemplant les terres que les Hastings avaient possédées, son jeune esprit se repaissait de visions et de projets fantastiques. Il aimait à se faire raconter l'opulence et les grandeurs de ses ancêtres, leur train de vie, leur loyauté, leurs prouesses. Par un beau jour d'été, l'enfant, qui venait d'avoir sept ans, était couché sur le bord du petit ruisseau qui traversait l'ancien domaine de sa famille, pour aller se jeter dans l'Isis. Là, comme il le raconta soixante-dix ans après, naquit dans son esprit un projet qu'il ne perdit jamais de vue à travers les longs détours de sa carrière aventureuse. Il voulait recouvrer les biens qui avaient appartenu à ses pères, il voulait être un jour Hastings de Daylesford. Cette résolution, formée dans l'enfance et dans la pauvreté, se fortifia à mesure que se développait son esprit et que grandissait sa fortune. Il poursuivit son idée avec cette force de volonté calme, mais indomptable, qui était le trait le plus frappant de son caractère. »

Son rêve devait s'accomplir ; mais il était à mille lieues de deviner ce que lui réservait sa destinée et par quelles voies étranges et fort obliques il rentrerait en possession de Daylesford. Pouvait-il se douter qu'après avoir passé quelques années dans un collège et quelques mois dans une école de commerce pour y apprendre l'arithmétique et la tenue des livres, le parent qui l'avait à sa charge, et à qui il tardait de se débarrasser de son incommode fardeau, lui obtiendrait une petite place d'employé dans les bureaux de la Compagnie des Indes, qu'on l'expédierait à Calcutta, où il tiendrait des comptes, à Cossimbazar, où il conclurait des marchés d'étoffes avec les courtiers indigènes ; qu'il deviendrait bientôt agent politique ; que quelques années plus tard il serait nommé membre du conseil de Madras ; que les directeurs, comprenant ce qu'il valait, le mettraient à la tête du gouvernement du Bengale ; qu'en 1773 il serait le premier gouverneur général de l'Inde ; que par son génie d'administrateur, par sa merveilleuse habileté, par l'énergie de son caractère, il rendrait à son pays les plus grands services ; qu'il ferait des lois et des traités, mettrait en mouvement des armées, élèverait et renverserait des princes, et qu'aimé des uns, haï des autres, il obligerait ses ennemis à l'admirer et ses amis à le craindre ?

Cet homme petit et frêle, au visage pâle et fatigué, à qui rien ne semblait difficile, et dont le regard pensif n'était jamais sombre, avait fait de grandes choses, mais il avait commis aussi des actions douteuses, que les moralistes taxaient de crimes, et auxquelles les politiques les plus indulgens trouvaient à redire. Bref, en mainte circonstance, il y avait eu du louche dans sa conduite. Il aurait manqué quelque chose à sa retentissante renommée si, après avoir été treize ans gouverneur général de l'Inde, il n'avait subi, à son retour en Angleterre, une dure épreuve, essuyé les longs et mortels dégoûts d'un procès qui dura huit ans et lui coûta 75 000 livres sterling, et si ce procès n'avait donné lieu au plus beau tournoi d'éloquence des temps modernes, s'il n'avait eu pour accusateurs les plus grands orateurs qu'ait produits son pays, un Burke, un Fox, un Sheridan. On assure que pour assister à l'une des séances quelqu'un paya jusqu'à cinquante guinées.

En fin de compte, il fut acquitté. Il n'avait pas attendu jusque-là pour racheter Daylesford. Le manoir était délabré, le parc fort mal tenu. Il bâtit, il planta. A la vérité, il avait dû renoncer à la vie publique ; on ne lui avait offert ni les honneurs sur lesquels il comptait, ni la pairie, ni une place dans le conseil. Quoiqu'il eût été absous, on le jugeait inquiétant ; on se disait qu'il n'y a pas de fumée sans feu ; on le soupçonnait d'avoir la main lourde et dure, peu de scrupules, trop de goût pour les moyens sommaires, pour les méthodes expéditives

et violentes. Ses plus chauds admirateurs se demandaient si cet homme que, dans les emportemens de son éloquence souvent déclamatoire, Burke avait traité de tyran, de monstre, de forban, de coquin et d'escroc, était fait pour gouverner des Anglais.

Il en ressentait un secret dépit; il se plaignait tout bas à ses amis de son ingrate patrie. Mais il avait une âme forte, qui savait dévorer ses chagrins. En revenant de Calcutta, pendant la traversée, il avait traduit ou imité en vers anglais l'ode d'Horace : *Otium divos rogat.* Il avait dit avec le poète romain que le repos, la paix du cœur est le bien suprême, après lequel soupire sans le savoir le Thrace qui ne respire que la guerre, le Parthe fier de son carquois, le bien précieux que souhaite le navigateur dans les nuits brumeuses où il ne voit briller au ciel que des étoiles incertaines. Il s'amusait à meubler sa maison construite en pierre gris pâle, à embellir son parc, à creuser des lacs et des grottes, à monter des chevaux arabes, à engraisser des bestiaux, à mêler aux arbres indigènes des plantes exotiques qu'il avait vues là-bas et qui lui racontaient sa vie. Il mourut en 1818, plein de jours. Il avait ressenti toutes les passions humaines, l'amour, la colère, la haine, l'émotion des entreprises, l'amertume des déceptions, l'ivresse des vengeances longuement méditées. Mais il y a deux sentimens qu'il n'avait point éprouvés : il est mort à 86 ans sans avoir jamais connu ni l'ennui ni le remords.

Personne n'était mieux placé que Macaulay pour raconter cette dramatique histoire. Il avait passé quatre ans dans l'Inde ; il en avait respiré l'air, il connaissait les choses, les hommes, les lieux, et quiconque a lu son essai n'oubliera jamais ni les pages qu'il a consacrées à la description de Bénarès ni ses réflexions sur le caractère hindou. Ajoutons qu'il avait un talent particulier pour peindre les natures complexes, mêlées de bien et de mal, les hommes à contrastes, qui joignent aux grandes vues de grandes perversités, les âmes un peu troubles, qui ont du mystère. Il pensait que ces figures compliquées gagnent à être représentées avec une parfaite sincérité, que celui qui fait leur portrait doit viser à l'exacte ressemblance et se garder de les flatter. — « Peignez-moi comme je suis, disait Cromwell au jeune Lely; si vous effacez les rides et les cicatrices, je ne vous paierai pas un shelling. » — Hastings a été souvent admirable, il se souciait peu d'inspirer la sympathie. Macaulay nous le fait voir tel qu'il était. On a découvert depuis de nouveaux documens qui ont permis de rectifier quelques-unes de ses assertions, mais le jugement d'ensemble porté par lui n'a pas été invalidé: il a rendu, semble-t-il, une sentence définitive, et on verra toujours par ses yeux celui qu'il appelait le grand proconsul.

Telle n'est point l'opinion du colonel Malleson, déjà connu par quelques ouvrages importans sur l'Inde, et qui vient de publier une

biographie de Warren Hastings en un gros volume de 550 pages (1). Quelle que soit la valeur très réelle de ce livre, il faut convenir qu'il est très long, que l'auteur est prolixe, un peu diffus, qu'il ne croit avoir dit les choses que lorsqu'il les a répétées vingt fois, que si on retranchait de son volume toutes les redites, tous les détails oiseux, on le réduirait d'un bon tiers et que le lecteur n'y perdrait rien. C'est Macaulay, je crois, qui a raconté qu'il y avait eu jadis en Italie un criminel auquel on avait fait grâce des galères à la condition qu'il s'engagerait à lire Guicciardini : il accepta la proposition, mais il ne put aller jusqu'au bout de la guerre de Pise, et se ravisant, il prit la rame. Je suis persuadé que tout galérien consentirait de grand cœur à lire le livre du colonel Malleson, et que s'il avait le goût de s'instruire, il irait jusqu'au bout, sans plaindre ses peines. Pour ma part, je l'ai lu tout entier, sans rien passer et avec plaisir, et je ne me crois pas un héros pour cela. Il n'en est pas moins vrai que certains écrivains se défient trop de l'intelligence de leurs lecteurs et se fient trop à leur patience.

Le livre de M. Malleson a un autre défaut; c'est moins une biographie qu'un panégyrique, accompagné d'un violent réquisitoire contre quiconque s'est permis de penser que Hastings n'était point un homme sans reproche, que sa mémoire n'était pas immaculée comme une robe d'hermine. Il traite Macaulay de pamphlétaire; il lui reproche ses invectives, ses allégations mensongères, ses médisances empoisonnées, *his venomous distillations*, sa criante injustice à l'égard d'un des hommes les plus grands, les plus nobles et les plus purs qu'ait produits l'Angleterre. Il va jusqu'à dire « que si rien n'a tant souillé la renommée de Burke que ses attaques contre Hastings, rien n'a plus compromis la réputation de véracité et d'honneur de lord Macaulay que son fameux et venimeux Essai. »

On croit rêver. Macaulay aurait-il par hasard méconnu, rabaissé le génie politique de Hastings? Il déclare que ce grand proconsul a rendu à son pays d'inappréciables services, que dans le temps où la Grande-Bretagne maltraitée par la fortune était contrainte de reconnaître l'indépendance des États-Unis, de restituer à l'Espagne Minorque et la Floride, de rendre à la France le Sénégal et plusieurs îles des Indes occidentales, la seule partie du monde où elle n'eût rien perdu était celle dont les intérêts étaient confiés aux soins, à la vigilante tutelle de Warren Hastings. Macaulay ne loue pas moins son génie d'administrateur, tout ce qu'il fit pour réformer la justice, la perception des revenus, pour mettre de l'ordre dans les affaires, pour organiser un État en proie à l'anarchie. « Quiconque, dit ce pamphlétaire, réfléchira sérieusement à ce que c'est que de construire une machine aussi

(1) *Life of Warren Hastings, first governor general of India*, by colonel C. B. Malleson; Londres, 1894, Chapman et Hall.

vaste et aussi compliquée qu'un gouvernement, avouera que ce qu'il accomplit a droit à toute notre admiration. Il serait aussi injuste de lui comparer les plus célèbres des ministres européens qu'il le serait de comparer le meilleur boulanger de Londres à Robinson Crusoé, qui avant de pouvoir cuire un seul pain, avait à fabriquer sa charrue et sa herse, ses barrières et ses engins pour effrayer les corneilles, sa faucille et son fléau, son moulin et son four. »

Macaulay a-t-il attaqué la vie privée de Hastings et sa probité personnelle? Nous lisons dans le venimeux essai que cet homme d'État n'était point un flibustier; que s'il montrait peu de scrupules dans les affaires d'argent, il n'était ni avare ni rapace, ni occupé de remplir ses poches; qu'il n'aurait tenu qu'à lui de tirer des vassaux de la Compagnie et des princes voisins plus de trois millions sterling et d'éclipser à son retour la splendeur de Carlton-House; que la fortune qu'il rapporta en Angleterre était celle que peut honnêtement acquérir un gouverneur général qui a de l'ordre et sait faire des économies. Aussi Macaulay n'a-t-il eu garde de s'associer aux ires d'Edmond Burke, d'approuver ses diatribes, ses véhémentes philippiques. Il reproche à ce grand orateur que son imagination, sa passion, son humeur irritable corrompaient sa justice et troublaient son bon sens, que sa raison, quelque puissante qu'elle fût, devenait l'esclave de sentimens qu'elle aurait dû diriger, qu'il ne savait voir ni les circonstances atténuantes ni les mérites qui rachetaient les fautes ; qu'il aurait dû comprendre qu'un homme qui a gouverné durant treize ans un empire peut avoir commis des actions condamnables, et mériter pourtant, tout considéré, tout rabattu, des récompenses et des honneurs plutôt que l'amende et la prison.

Ajoutons que Macaulay a rendu autant de justice que M. Malleson lui-même à la prodigieuse égalité d'âme de Hastings, à l'étonnante constance qu'il opposait au malheur, à l'emploi qu'il fit de sa vieillesse, à la dignité que conserva dans ses dernières années ce patriarche, qui oubliait ses maux, ses traverses, Fox, Sheridan et la goutte, en cultivant son jardin ou en écrivant des vers élégans et soignés. Peut-être en faisait-il trop ; ce qui est certain, c'est qu'il aimait à les montrer. « S'il faut le dire, ajoute le malicieux essayiste, il nous semble avoir ressemblé à Trissotin plus qu'on ne pouvait s'y attendre de la part d'un esprit aussi puissant et d'un homme qui avait joué un si grand rôle dans ce monde. On nous assure que la première chose qu'il fit tous les matins était de composer une pièce de vers. Quand la famille et les hôtes se réunissaient, le poème faisait son apparition aussi régulièrement que les œufs et les petits pains. Quant à nous, nous sommes obligé de dire que si bon que pût être le déjeuner à Daylesford, nous aurions cru le payer trop cher si on nous avait astreint à gagner notre

repas en écoutant chaque matin un nouveau madrigal ou un nouveau sonnet composé par l'amphitryon. » Le propos est irrévérencieux ; mais pend-on un homme pour cela?

Le colonel Malleson ne défend pas contre Macaulay les sonnets et les madrigaux de Daylesford. Ce qu'il ne peut lui pardonner, c'est d'avoir cru et affirmé que Hastings avait commis plus d'une action répréhensible ; c'est d'avoir avancé que tout n'était pas faux dans les accusations portées contre lui, que ce grand politique n'avait pas une vertu sans tache, qu'il n'était pas un maître doux et miséricordieux, que ses principes n'étaient pas très rigides, que son cœur n'était pas tendre, qu'il se souciait peu des droits et des souffrances d'autrui, qu'il a plus d'une fois sacrifié la justice et l'humanité à la raison d'État. — « Médisances empoisonnées! venimeuses distillations ! » s'écrie le colonel.

Que reprochait-on à Hastings ? C'était, en premier lieu, d'avoir, en 1772, lorsqu'il n'était encore que gouverneur du Bengale, prêté à son allié, le nabab-vizir d'Oude, une armée anglaise moyennant 400000 livres sterling, pour écraser les Rohilas et s'annexer leur territoire. Macaulay a plaidé la cause des Rohilas, et il a déclaré qu'en prêtant son armée à Sujah-Dowlah, l'Angleterre était, par la faute de Hastings, descendue au dessous de ces petits princes allemands qui vendaient aux Anglais des troupes pour combattre les Américains. « Les marchands de hussards de la Hesse et d'Anspach étaient sûrs au moins que les expéditions auxquelles on employait leurs soldats seraient conduites conformément aux règles d'humanité de la guerre civilisée. Était-il probable qu'il en fût de même pour la guerre contre les Rohilas? » A cela M. Malleson répond que les Rohilas, après tout, n'étaient pas un peuple bien intéressant, qu'ils n'étaient point de race hindoue, que ces aventuriers étrangers ne possédaient leur territoire que par droit de conquête et d'occupation. Mais les Anglais n'étaient-ils pas eux-mêmes des étrangers et des occupans? Avaient-ils d'autres titres à la possession de Bombay, de Madras et de Calcutta que le droit de conquête?

M. Malleson allègue encore que Hastings avait tout à craindre des Mahrattes ; qu'il était de son devoir de se prémunir contre leurs dangereuses incursions, et que les Rohilas étaient sur le point de faire alliance avec les ennemis communs du nabab d'Oude et des Anglais. Quoique ce ne soit qu'une conjecture, il est probable que Hastings fit un acte de judicieuse politique en les sacrifiant au nabab. Mais M. Malleson ne répond pas à Macaulay. Encore un coup, Hastings, qui savait comment les Hindous font la guerre, exigea-t-il de son allié une promesse, une garantie qui l'assurât qu'on n'abuserait pas de son concours et que son honneur serait sauf? Il ne se réserva pas même le droit de retirer ses troupes en cas d'abus. « Le Rohilcund fut bientôt en flammes.

Plus de cent mille malheureux abandonnèrent leurs maisons pour se réfugier dans des fourrés empestés, préférant la famine, la fièvre et les retraites des tigres à la tyrannie de l'homme auquel un gouvernement anglais et chrétien avait, pour l'amour d'un gain honteux, vendu leurs richesses, leur sang, l'honneur de leurs femmes et de leurs filles. » — C'est une suprême injustice, s'écrie le colonel, que de rendre Hastings responsable des cruautés de Sujah-Dowlah ! — On est toujours responsable des atrocités commises par un brigand avec lequel on a conclu un marché, et à qui on a donné carte blanche. Les villages étaient en feu, les enfans étaient massacrés, les femmes étaient déshonorées, et Hastings laissa faire. C'était sa méthode ordinaire en pareil cas : il fermait les yeux et se lavait les mains. C'est de quoi s'indigne Macaulay, et M. Malleson s'indigne de son indignation. Cela prouve que chacun a sa façon de sentir et de se fâcher.

La situation de Hastings, devenu gouverneur général, n'était pas toujours commode. En vertu de l'Acte régulateur, que lord North avait fait voter, on lui avait adjoint un conseil sans l'aveu duquel il ne pouvait rien faire. Tout se décidait à la majorité des voix, et sur quatre conseillers, trois étaient d'implacables adversaires, qui s'appliquaient à le contrecarrer, à traverser toutes ses mesures, à saper son autorité, à lui enlever toute part dans la nomination aux postes importans, à l'abreuver de dégoûts. Il fut quelque temps en danger de perdre tout son crédit, les indigènes commençaient à le regarder comme un homme mortellement atteint, qui n'était plus à ménager. Il ressemblait, selon l'expression de Macaulay, à un vautour blessé, qu'une nuée de corbeaux assaille à grands coups de bec. Mais il n'était pas homme à s'abandonner. Comme l'a remarqué M. Malleson lui-même, sa méthode était de se défendre en attaquant. Outre le conseil de gouvernement, l'Acte régulateur avait institué à Calcutta une cour suprême de justice, composée d'un juge principal et de ses deux assesseurs. Le juge principal était sir Elie Impey, vieille connaissance de Hastings, et qui était entièrement à sa dévotion. Hastings se servit de la cour suprême pour avoir raison de ses ennemis du conseil. Il avait quelque temps enduré les insultes avec une longanimité exemplaire ; sa patience était à bout. Il avait résolu de faire un exemple, de frapper un grand coup, de donner à ses adversaires une de ces leçons qu'on n'oublie pas. Il entendait prouver à tout le monde que le vautour n'était pas à la merci des corbeaux.

Un brahmane, nommé Nuncomar, intrigant sans foi ni loi, avait eu l'imprudence de se mettre au service des ennemis du gouverneur général. Calcutta apprit avec étonnement qu'on l'avait arrêté pour fait de félonie et jeté dans la prison commune. On l'accusait d'avoir, six ans auparavant, commis un faux en écritures de commerce. La

cour le condamna à mort, il fut pendu en plein jour, devant des milliers de spectateurs.

Pendre un brahmane, c'était beaucoup oser; pendre un faussaire, c'était plus grave encore. Les indigènes n'en revenaient pas, cela choquait toutes leurs idées; ils n'avaient jamais pensé qu'il fût possible de pendre un homme pour avoir contrefait un sceau. M. Malleson affirme que Hastings ne fut pour rien dans cette affaire, qu'assurément il avait de bonnes raisons d'exécrer Nuncomar, mais qu'on a beau examiner tous ses papiers, toutes ses lettres, on n'y découvre aucune preuve qu'il eût été le complice de cette exécution. Nous l'en croyons sans peine; il est fort probable en effet que Hastings ne recourut pas à la plume pour s'entretenir de cette affaire avec sir Elie Impey, qu'il ne lui a jamais écrit : « Pendez cet homme, vous me rendrez service. » Mais il écrivait, trois ou quatre ans après, qu'Impey était l'homme auquel il avait eu, dans certaine circonstance, les plus grandes obligations. Macaulay ne l'a pas jugé sévèrement : « Il défendait sa fortune, son honneur, sa liberté d'action, tout ce qui rend la vie précieuse. On ne peut lui en vouloir d'avoir cherché à écraser ses ennemis. » Mais Macaulay dit aussi qu'il faut être « un idiot ou un biographe » pour admettre qu'il ne fut pour rien dans la pendaison de Nuncomar. Le mot est dur, un peu brutal, et je comprends que M. Malleson n'ait pu le digérer.

Hastings n'avait pas seulement affaire à des jaloux, à des intrigans qui lui causaient beaucoup d'ennuis et de tracas : il eut plus d'une fois à se débattre contre de grands embarras financiers. Il devait fournir à de grosses dépenses, payer des fonctionnaires, entretenir une armée; ses guerres étaient fort coûteuses, et sa caisse était souvent vide. Alors il s'industriait, et ses voisins les princes indigènes n'avaient qu'à se bien tenir : personne n'était plus ingénieux que lui pour se procurer des ressources à leurs dépens.

Cheyte-Sing, le rajah de Bénarès, en fit l'expérience. Hastings avait besoin d'une forte somme, et il le soupçonnait d'avoir amassé un trésor. Il ne s'agissait plus que de faire naître une querelle. On le mit en demeure de lever un corps de cavalerie pour le service du gouvernement anglais; il s'y refusa : « Je résolus, dit Hastings lui-même, de tirer de sa désobéissance des ressources pour les embarras de la Compagnie, de lui faire acheter très cher son pardon ou d'exercer une sévère vengeance de ses fautes passées. » Il offrit 200 000 livres sterling: on lui en demanda 500 000, et bientôt on le coffra. Ses sujets ayant pris parti pour lui, il fut déposé, et cette révolution ajouta 200 000 livres au revenu annuel de la Compagnie. M. Malleson a établi que Cheyte-Sing n'était pas un prince indépendant, mais un simple vassal, dont on avait le droit d'exiger des subsides. Cependant William Pitt, qui ne vou-

lait pas de bien aux accusateurs de Hastings, a déclaré, dans la séance du Parlement où furent décidées les poursuites, que l'affaire de Bénarès lui avait fait peu d'honneur, qu'il n'avait pas proportionné la peine au délit, qu'il avait imposé au rajah des conditions léonines « et honteusement exorbitantes, *shamefully exorbitant.* »

Les conditions léonines n'avaient pas rapporté tout ce qu'on espérait, on tâcha de trouver le reste dans la principauté d'Oude. Le nabab-vizir d'alors, Asaph-ul-Dowlah, était court de finance et d'argent, et Hastings en voulait beaucoup. Ils se décidèrent d'un commun accord à rançonner les Begums, c'est-à-dire la mère et la grand'mère du nabab, qui vivaient dans l'opulence. Asaph avait déjà puisé dans la bourse de sa mère; elle en avait appelé aux Anglais, et les Anglais étaient intervenus. Elle avait promis d'accorder à son fils quelques secours pécuniaires, et il s'était engagé à ne rien demander de plus. Cette convention solennelle avait été garantie officiellement par le gouvernement du Bengale. Le cas était embarrassant, il fallait trouver un prétexte. On accusa les Begums d'avoir entretenu de secrètes intelligences avec Cheyte-Sing et fomenté des troubles.

M. Malleson assure que dans cette occasion Hastings eut d'exquises délicatesses, qu'avant de passer outre, il tint à consulter sir Elie Impey qui leva ses scrupules. Que pouvait lui refuser cet obligeant directeur de conscience? Il avait eu la précaution de l'acheter. A 8 000 livres que touchait Impey par acte du parlement, Hastings avait ajouté un traitement égal, en le faisant nommer juge au service de la Compagnie et en stipulant que ce magistrat serait révocable au gré du gouverneur général. Il ne tenait qu'à lui de le mettre à pied, et le complaisant Impey lui fit voir clair comme le jour que les Begums avaient réellement commis le crime qu'on leur imputait. Elles étaient dures à la détente, on les confina dans leur appartement et les deux eunuques qui gouvernaient leur maison furent incarcérés. M. Malleson nous dit qu'il suffit de deux jours de jeûne forcé pour leur faire entendre raison. Mais il ne nie pas que ces deux vieillards infirmes n'aient été conduits à Luknow, où ils demeurèrent prisonniers durant plusieurs mois. Que se passa-t-il dans leur cachot?

— « Il reste dans les annales du parlement, dit Macaulay, une lettre écrite par un résident anglais à un militaire anglais, qui était ainsi conçue : « Monsieur, le nabab ayant résolu d'infliger des châtimens corporels aux prisonniers qui sont sous votre garde, ce mot est pour vous prier de laisser à ses officiers un libre accès auprès des détenus, afin qu'ils puissent faire d'eux ce qui leur semblera bon. » Cela signifie en bon anglais que les deux vieillards furent mis à la torture.

Quand ils eurent dit tout ce qu'on voulait leur faire dire, quand les Begums, à bout de résistance, eurent consenti à parfaire la som-

me, tout le monde fut relâché; mais on prétend que les vieillards étaient fort mal en point. — C'est possible, répond M. Malleson, mais cette affaire ne regardait point Hastings. — Assurément, et dans certains cas, il n'avait garde de se mêler de ce qui ne le regardait pas. Cette fois encore, il laissa faire, il ferma les yeux. Pourvu qu'il eût son argent, peu lui importait de savoir si deux eunuques étaient morts ou vivans. Il n'était pas curieux, et s'il y a des étourdis qui ne songent jamais aux conséquences, il y a de grands politiques qui se font quelquefois un devoir de n'y pas songer.

Hastings avait le tempérament, les procédés, les principes d'un vrai proconsul; mais pour être juste à son égard, il convient d'ajouter que ce proconsul était au service d'une compagnie. En matière de colonisation et de conquêtes lointaines, les grandes compagnies ont leurs avantages, elles ont aussi leurs inconvéniens. Elles possèdent tous les pouvoirs d'un gouvernement, elles n'en ont pas les charges morales, elles demeurent étrangères à ces responsabilités qui ennoblissent les actions humaines. Très attentives à leur profit, elles poussent jusqu'à ses dernières limites, par une tendance naturelle, l'esprit d'exploitation, et ceux de leurs agens qui sont le plus certains d'obtenir leur faveur sont les habiles qui s'entendent à tondre le mouton de près sans le faire crier, à l'écorcher sans qu'il bêle.

La Compagnie anglaise des Indes était tenue de compter avec la couronne, qui ratifiait la nomination du gouverneur général et des grands fonctionnaires, et avec le bureau de contrôle, dont le président était membre du cabinet. Pour se mettre en règle, elle enjoignait à ses représentans d'éviter soigneusement tous les grands scandales. Les directeurs adressèrent plus d'une fois à Hastings de vertes réprimandes; ils se plaignaient qu'il en eût mal usé avec Cheyte-Sing, qu'il eût commis des actes malséans, *improper*, injustifiables et hautement impolitiques, propres à diminuer la confiance que les princes indigènes devaient avoir dans la justice et la modération du gouvernement de la Compagnie. » Après quoi, ils lui reprochaient aussi de ne pas envoyer assez d'argent. « Ils traitaient l'Inde, a dit Macaulay, comme l'Église traitait jadis les hérétiques; ils remettaient la victime aux mains des exécuteurs, avec l'ordre exprès d'user de toute la douceur possible... La Compagnie avait pour pratique constante l'habitude d'enjoindre l'honnêteté en exigeant ce qu'on ne pouvait obtenir honnêtement; comme Macbeth, elle n'aurait pas voulu tricher, mais elle voulait être sûre de gagner. » Les recommandations des directeurs pouvaient se résumer ainsi : « Ne faites pas d'esclandre, ou le bureau du contrôle se fâchera, et envoyez-nous beaucoup d'argent, ou nos actionnaires se plaindront. Gouvernez avec douceur, soyez juste, modéré, mais pour l'amour de Dieu, envoyez-nous beaucoup de roupies. »

M. Malleson a défini d'un mot la situation de Hastings : « Il ne pouvait se passer d'argent, et l'argent lui manquait : *Money was absolutely necessary to him, and he had no money.* » C'est à quoi il faut songer pour ne pas condamner avec une excessive rigueur les délits ou les crimes de lèse-humanité qu'il a pu commettre. Les hommes de qui dépendait son sort étaient d'austères moralistes, dont les appétits étaient insatiables. Le proverbe espagnol dit que l'avarice finit par rompre le sac : *Codicia quebra al saco.* Elle met aussi à une dure épreuve le bon vouloir et l'industrie d'un gouverneur-général. Quand les demandes se répètent tous les jours, il faut avoir une patience d'ange pour n'en jamais prendre d'humeur. Mais Hastings, quoiqu'il n'eût rien de commun avec les esprits angéliques, était infiniment patient; il ne se fâcha jamais. « Soyez le père du peuple, lui écrivaient les directeurs, mais envoyez bien vite en Angleterre un demi-million sterling. » Il aurait pu leur répondre que la guerre et la famine avaient vidé ses caisses, qu'il est fort difficile au surplus de rançonner paternellement les peuples et les princes, d'être à la fois doux et avide, débonnaire et rapace. Il n'avait garde. Il savait ce que parler veut dire, et que le plus sûr moyen de plaire aux directeurs d'une Compagnie est de faire peu de cas de leurs sermons et de leur envoyer beaucoup de roupies. A cet effet, il saignait à blanc Cheyte-Sing et les Begums.

Chargé de concilier d'inconciliables intérêts, il avait pris son parti, et quoiqu'il ne voulût de mal à personne, il jugeait convenable de sacrifier les princes et les princesses aux actionnaires. Il s'en est bien trouvé. A la vérité, il eut des comptes à rendre, Burke, Fox et Sheridan lui ont coûté très cher; il a dû payer des émolumens énormes à ses avocats, et Burke l'accusait dès 1790 d'avoir déboursé vingt mille livres sterling pour corrompre la presse. Mais directeurs et actionnaires lui vinrent en aide, lui servirent une pension. C'est à leur gratitude, à leur générosité qu'il dut de passer des jours paisibles dans son manoir de Daylesford, et de pouvoir employer son heureuse vieillesse à planter des arbres et à composer des sonnets.

Ses accusateurs l'ont traité de méchant homme; il n'a jamais fait de méchancetés inutiles. Ils ont prétendu qu'il avait l'âme noire, qu'il était vindicatif, haineux; il ne vengeait ses injures que lorsqu'il y trouvait son profit. La vérité est qu'il joignait à une profonde politique une grande indifférence morale. Pourvu que la fin fût bonne, tout moyen lui semblait légitime. L'expérience lui avait appris que pour avoir raison des hommes, il faut leur faire peur ou les acheter, et tour à tour il les intimidait par son orgueil et ses sourcils de proconsul, ou les jaugeant d'un coup d'œil, il les estimait au plus juste prix. Tel il était dans la vie publique, tel il fut dans la vie privée. Toujours maître de lui et froidement passionné, cet incorruptible corrupteur acquit son bonheur

conjugal comme il eût acquis une ferme ou un pur-sang. Il avait décidé à première vue que la baronne Imhof était la seule femme qui pût le rendre heureux. Il s'en ouvrit à son mari, négocia cette affaire avec lui, le détermina, moyennant une forte somme, à solliciter son divorce, que ce gentilhomme facile à persuader eut quelque peine à obtenir. Hastings était patient, il attendit plusieurs années avant d'entrer en possession de sa marchandise. Enfin la baronne Imhof devint mistress Hastings, et le baron partit de son pied léger pour aller marchander une terre en Saxe. Hastings aimait tendrement sa femme, jusqu'à la fin il eut pour elle un culte. Peut-être l'aurait-il moins aimée s'il ne l'avait achetée à deniers comptans, si cette belle et séduisante personne n'avait eu pour lui la figure du meilleur marché qu'il eût conclu dans sa vie.

On se demandera peut-être pourquoi le colonel Malleson met tant d'importance à blanchir la mémoire de Warren Hastings, à le représenter comme un homme sans tache ou, selon son expression, « comme un modèle accompli de cette vertu virile qui fait les héros. » C'est que le colonel est un de ces Anglais qui tiennent à se persuader que leurs grands hommes n'étaient pas seulement puissans en œuvres, mais qu'ils furent toujours justes et corrects, que leurs mains étaient pures, qu'ils conduisirent toutes leurs entreprises conformément au droit des gens, que partant l'Angleterre peut posséder en sûreté de conscience les vastes territoires qu'ils lui conquirent sans jamais user de fraude ni de violence.

Quand on soutient une thèse paradoxale, il faut s'observer beaucoup pour ne pas donner prise aux objections des sceptiques. M. Malleson a commis une imprudence; en parlant de la guerre de Hastings contre les Mahrattes et de son refus de traiter avec eux, il a laissé échapper un aveu singulier. — « Les intérêts britanniques dans l'Inde, nous dit-il, n'ont jamais été servis par un homme plus pénétré de ce principe d'impérialisme que la race anglaise a dans le sang par droit de naissance. Les pirates qui s'élancèrent jadis des fiords du Nord à la conquête de la Grande-Bretagne ont laissé ce principe en héritage à leurs descendans, qui à leur tour ont conquis la plus grande partie du monde. La règle de nos ancêtres était de prendre et de garder. Ils n'admettaient pas qu'une autre nation se glissât dans leur sillage, et quand ils avaient maille à partir avec elle, ses acquisitions devenaient leur proie. » Pour le coup, voilà parler; nous savons maintenant ce qu'il faut entendre par la vertu virile qui fait les héros, et qu'il s'y mêle un peu de piraterie. Mais je croyais qu'un Anglais savait mieux garder son secret.

G. Valbert.

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ALLEMANDES

Un confident de l'empereur Alexandre Ier. — Quelques aphorismes inédits de Gœthe. Schiller et les jeunes critiques allemands.

I

Le 22 mai 1802, l'empereur de Russie Alexandre Ier, de passage à Dorpat, y recevait en audience solennelle le personnel de l'Université. Ce fut le professeur de physique, Georges-Frédéric Parrot, qui fut chargé de lui souhaiter la bienvenue. Il le fit en français, ne sachant guère le russe, comme, d'ailleurs, la plupart de ses collègues ; et je ne crois pas même qu'il ait su beaucoup plus à fond le français, car, malgré l'apparence française de son nom, il était d'origine et d'éducation allemandes. Mais à l'empereur Alexandre Ier toutes les langues de l'Europe étaient familières, et le discours et la figure du professeur de physique lui plurent si fort, qu'après l'audience il invita Parrot à venir passer la soirée en tête à tête avec lui. Il découvrit alors, à sa grande surprise, que ce savant s'entendait presque autant à la politique qu'à la science, qu'il joignait à une imagination très active un grand fonds de prudence et de sens pratique, et que c'était enfin une variété d'*idéologue* qu'il n'avait jamais rencontrée jusque-là. Alexandre, comme l'on sait, raffolait des idéologues. Il se prit pour celui-là d'une estime et d'une affection particulières, qui grandirent encore lorsqu'il eut reconnu la haute probité, le désintéressement, et le dévouement du professeur livonien : dévouement qui ne s'adressait en vérité qu'à la personne même de l'empereur, car Parrot ne se considérait point

comme Russe et ne se croyait tenu à aucun devoir envers la Russie; mais dès cette première entrevue il s'était attaché de tout son cœur à cet impérial songe-creux, avec une tendresse où entraient à la fois de l'admiration, du respect, — et une certaine pitié.

L'année suivante, il reçut l'autorisation de pénétrer librement, et sans aucune des formalités d'usage, dans le cabinet de l'empereur; et depuis lors en toute circonstance il fut invité à donner franchement son avis. Cette fonction de conseiller secret ne fut pas, on le devine, sans lui valoir toute sorte de jalousies et d'inimitiés. Maintes fois il vit son influence contrariée par d'autres plus pressantes, ou plus insinuantes. Mais souvent aussi il eut la joie de voir ses conseils suivis et ses projets réalisés. De 1804 à 1812, durant cette période d'une importance si décisive pour les destinées de la Russie, Parrot, tout en continuant à enseigner la physique aux étudians de Dorpat, resta en relations incessantes avec l'empereur Alexandre. Et ainsi cet obscur professeur livonien s'est trouvé jouer un rôle considérable dans l'histoire de la Russie, un rôle dont notre histoire elle-même aura désormais à tenir compte : car personne, parmi les confidens d'Alexandre, ne l'a plus constamment excité à la haine de Napoléon, et c'est encore Parrot qui, en 1810, a l'un des premiers indiqué à l'empereur la plus sûre façon dont il pouvait briser la puissance de son redoutable adversaire.

Ce rôle politique joué par Georges-Frédéric Parrot auprès d'Alexandre Ier était resté ignoré durant près d'un siècle. Un écrivain allemand, M. Bienemann, vient enfin de nous le révéler dans une série d'articles de la *Deutsche Revue*, où il publie pour la première fois le texte complet des lettres et mémoires adressés par le professeur de Dorpat à son impérial ami. Ces documens justifient d'ailleurs en toute façon la confiance témoignée par Alexandre à Georges Parrot : ils nous font voir en celui-ci un homme d'une clairvoyance politique vraiment remarquable, plein de prudence et de fermeté, avec cela simple de cœur comme un enfant, et ne paraissant avoir d'autre intérêt dans la vie que le bonheur de son maître. Et pour l'étude du caractère étrange et compliqué d'Alexandre, aussi, les lettres de Parrot sont d'un renfort très précieux : elles nous le montrent à la fois si passionné pour l'action et si incapable d'agir, si naïf et si méfiant, si hardi dans ses projets et si timide devant la réalité!

La première lettre que publie la *Deutsche Revue* est datée du 28 mars 1805. Elle porte le témoignage des efforts incessans de Parrot pour détourner l'empereur de son désir d'établir en Russie le régime constitutionnel. Ce désir paraît en effet avoir hanté l'esprit d'Alexandre dès le début et jusqu'à la fin de son règne. Mais jamais, pas même en 1819, au moment où Nicolas Novosiltsof fut officiellement chargé de rédiger pour le peuple russe un projet de constitution, jamais ce

rêve libéral ne fut aussi présent à l'âme d'Alexandre qu'en 1805 ; et peut-être l'empereur aurait-il, dès cette époque, essayé de le réaliser, sans la vigoureuse insistance que mit Parrot à l'en dissuader.

« Sire, — lui écrit-il, — je ne puis oublier ce long entretien que nous venons d'avoir. J'y ai eu de votre cœur la plus noble, la plus belle image, plus noble et plus belle que toutes celles que m'offre l'histoire. Vous voulez vous défaire de la puissance illimitée qui vous appartient, et donner à votre peuple une constitution représentative. Mais, d'autre part, je ne puis voir dans ce projet que le rêve d'une grande âme, un rêve dont la réalisation amènerait votre malheur et celui de votre peuple. Je vous ai déjà, et bien longuement, exposé les motifs qui me font penser ainsi ; mais je ne résiste pas au désir de vous les répéter par écrit.

« Je dois d'abord vous rappeler l'exemple de la Révolution française. Vous croyez qu'en donnant aux Russes une constitution vous vous assurerez leur reconnaissance, et qu'eux-mêmes ensuite ne demanderont plus rien. Or c'est de quoi rien ne vous répond. La première constitution française était excellente à maints points de vue, et cependant la France ne s'y est pas arrêtée : elle est partie de cette constitution pour aller à la république, et sur le chemin elle a coupé la tête au bon roi Louis XVI. Napoléon, il est vrai, va pouvoir régner, et garder quelque temps sur son front cette couronne qu'il s'y est mise : mais il a pour lui l'éclat de cent victoires, l'ambition de gloire des Français, et son caractère froid de calculateur.

« Pour permettre dans un pays l'établissement d'un régime représentatif, trois conditions sont nécessaires : elles seules peuvent rendre possible une conciliation de la liberté pour le peuple avec la solidité du pouvoir monarchique.

« La première est l'existence de ce qu'on nomme en France le troisième État, c'est-à-dire de bourgeois habitant les villes et y obéissant à des constitutions municipales, et d'une foule de cultivateurs libres, possesseurs d'eux-mêmes et de leur coin de terre. Or ce troisième État existe-t-il en Russie ? Vous y avez bien des villes, mais peuplées en majorité d'esclaves à qui leurs maîtres permettent de s'établir où ils veulent, pourvu qu'ils paient leur redevance annuelle. Ces hommes ne sont pas des citoyens : ils sont la propriété des seigneurs, qui peuvent disposer d'eux à leur gré.

« Une autre condition indispensable à l'établissement d'un régime constitutionnel, c'est que la constitution réponde aux besoins naturels et intellectuels d'une nation, et, ainsi qu'elle se produise d'elle-même et peu à peu. Or j'ai la conviction qu'il faudra à la Russie un siècle encore pour que cette vaste agglomération de races et de peuples devienne *capable* d'une constitution autre que celle qui nivellerait tout.

Ne vous laissez pas aveugler sur la vraie situation de la civilisation en Russie : ce que l'on appelle dans votre pays la partie éclairée de la population, celle-là même n'a encore qu'une apparence de civilisation : elle est encore tout imprégnée de barbarie, et absolument incapable d'une constitution pacifique. La faute en est toute à Pierre Ier, qui a de parti pris refusé à la Russie toute possibilité de civilisation. Catherine II n'a fait que suivre la voie qu'il avait ouverte : au lieu d'un granit poli, elle vous a laissé un morceau de bois fruste verni à la surface. Vous, au contraire, vous avez choisi la meilleure part : vous avez rêvé de former, d'instruire votre peuple : tenez-vous-en à ce noble but !

« Une troisième condition non moins indispensable est le respect de la loi. Ce respect, peut-être le trouveriez-vous jusqu'à un certain point dans la masse du peuple russe ; mais à coup sûr vous ne le trouverez pas chez ceux qui le gouvernent, depuis ses ministres jusqu'aux derniers de ses commis. C'est que le respect de la loi ne peut se développer qu'en présence de lois fixes et immuables, et la Russie n'a point d'autres lois que la volonté de l'empereur. Vous voulez créer un code de la loi russe : voilà ce qui est raisonnable et sage. Dieu veuille seulement qu'en acquérant des lois votre peuple acquière aussi le respect de la loi ! Mais en tout cas, c'est ce qui ne saurait arriver du jour au lendemain. Le respect de la loi fait partie des mœurs d'une nation, et il faut du temps pour amener de nouvelles mœurs.

« Pour tous ces motifs réunis, il est indispensable que vous gardiez en main le pouvoir despotique, non point comme votre héritage propre, mais comme celui de votre peuple. Et aussi longtemps que vous le garderez, travaillez à donner à vos sujets cette lumière douce et durable qui éclaire les yeux sans les aveugler.

« Et considérez cette lettre comme une manière de testament, mon cher Alexandre ; car qui sait quand j'aurai de nouveau le bonheur de vous voir ? »

Parrot ne venait en effet à Pétersbourg que sur l'ordre exprès de l'empereur, ou encore lorsqu'il y était appelé par l'intérêt de sa chère Université. Mais les rêves libéraux d'Alexandre lui paraissaient si graves et si pleins de danger, qu'il ne se fit pas faute de revenir à la charge plusieurs fois encore. En des termes sans cesse plus précis et plus vifs, il expliqua à l'empereur combien de progrès restaient à réaliser en Russie avant que n'y fût possible l'établissement d'un régime constitutionnel. Et surtout, parmi ces progrès à réaliser, il signalait la nécessité d'une épuration du personnel des hauts fonctionnaires :

« Vous avez, avant tout, le devoir de faire cesser la corruption qui règne autour de vous. Visitez les cours de justice, visitez les établissemens publics, les hôpitaux, les casernes, les prisons. Que chacune

de vos promenades ait pour but une visite de ce genre ! Et ne manquez pas non plus à faire des tournées dans les provinces de votre empire. Allez surtout à Moscou, montrez-vous à cette antique capitale où réside le noyau de la noblesse russe : ainsi vous affaiblirez l'esprit de résistance, en forçant ces grands seigneurs à vous rendre hommage ! »

Alexandre fit de son mieux, cette fois encore, pour suivre les conseils de Parrot. Le 11 juin, quelques jours après la lecture de cette lettre, il fit pour la première fois une tournée d'inspection dans les divers hôpitaux de Saint-Pétersbourg. Mais bientôt les événemens du dehors le détournèrent de ces préoccupations pacifiques. Une nouvelle coalition venait de se former contre Napoléon : devait-il y prendre part, comme le lui conseillaient ses ministres? Parrot, aussitôt consulté, l'engagea très vivement à rester neutre. Il haïssait Napoléon d'une haine acharnée, mais il n'attendait rien de bon pour la Russie d'une guerre au dehors, et surtout il se méfiait profondément de l'Autriche et de l'Angleterre. Alexandre, cette fois encore, était prêt à lui donner raison ; mais indécis et pusillanime à son ordinaire, il voulut que Parrot, après l'avoir convaincu, convainquît encore ses ministres. Il lui ordonna d'aller exposer ses vues au prince Adam Czartoryski, le partisan le plus résolu de l'intervention de la Russie dans la nouvelle campagne. L'entrevue du ministre et du professeur fut, paraît-il, des plus vives. Le sang-froid et l'obstination de Parrot exaspérèrent Czartoryski, habituellement si maître de lui, et d'une si parfaite courtoisie. Mais de part ni d'autre on ne réussit à se convaincre, et l'empereur, tout en reconnaissant jusqu'au bout la justesse de l'avis de Parrot, se soumit au désir de ses ministres. « La Russie et l'humanité, déclara-t-il à son ami, exigent de moi que je tente d'abattre le tyran de l'Europe. » Il aimait ainsi à trouver des formules solennelles et grandioses, sous lesquelles il dissimulait son indécision et sa passivité naturelles. Et lorsque, dans les premiers de jours 1806, revenu à Pétersbourg, il revit son fidèle Parrot, il lui avoua qu'à Austerlitz c'était à lui surtout qu'il avait pensé, à ses sages avertissemens, à la prédiction qu'il lui avait faite d'une prochaine trahison de l'Autriche. Il lui confia le soin de répondre à la relation française de la bataille, telle que venait de la publier Napoléon dans son 30e Bulletin. Mais l'administration militaire russe était dans un désarroi si complet, que deux mois après Austerlitz il fut encore impossible à Parrot de connaître le chiffre exact des troupes russes qui avaient pris part au combat.

Plus on avance dans la lecture de ces lettres de Parrot, et plus on est frappé, vraiment, de la justesse de vues, de la clairvoyance en quelque sorte prophétique de ce petit professeur livonien. Autant il avait

été opposé, en 1805, au projet d'une intervention de la Russie dans la guerre contre Napoléon, autant, après le traité de Tilsitt, il s'efforce de mettre en garde son impérial ami contre l'excès de sa confiance dans la durée de la paix. Il l'engage à se gagner par tous les moyens la sympathie de son peuple, de façon à pouvoir compter sur lui pour la prochaine campagne, qui sera décisive et aura pour la Russie une importance de vie ou de mort. Il lui recommande de réprimer avec énergie la corruption, qui va toujours grandissant parmi les fonctionnaires. « Pas de procès, lui dit-il, pas d'enquêtes! Seuls des actes d'autorité auront raison de cet état de choses. Les procès et les enquêtes n'atteindraient que les petits coupables, et au-dessus d'eux il y a les gros, qui doivent être le plus durement châtiés. »

« Ménagez-vous à tout prix, lui dit-il encore, la sympathie des Polonais et celle des Turcs. Avec eux vous pourrez tout, et rien sans eux, contre l'ambition de Napoléon, qui tôt ou tard vous mettra dans la nécessité d'entrer de nouveau en lutte. »

Mais Alexandre, tout en sollicitant comme par le passé les avis de Parrot, se sentait désormais mal à l'aise devant lui, et évitait manifestement de le rencontrer. Devenu l'ami de Napoléon, il croyait devoir à cette amitié de ne laisser approcher de lui aucun partisan d'une autre politique. Le 15 septembre 1808, lorsque, en traversant Dorpat pour se rendre à Erfurt, il dut recevoir en audience, à la station de poste, le personnel de l'Université, il ne dit pas un mot à son fidèle Parrot. Mais à peine avait-il tourné le dos, qu'un chambellan remit secrètement au professeur, de sa part, une longue lettre pleine d'expressions tendres, d'excuses, et de promesses. L'empereur y promettait notamment à son ami d'apporter à cette entrevue d'Erfurt tout le sang-froid et toute la prudence nécessaires.

Enfin en 1810, lorsque la guerre, si obstinément prédite par Parrot, parut désormais inévitable, l'empereur demanda à son conseiller de lui adresser, « mais après l'avoir fait recopier par une main étrangère, » un mémoire indiquant le meilleur plan de conduite à suivre. Ce mémoire « secret, très secret » est reproduit en entier dans la *Deutsche Revue* : c'est un document historique d'une importance considérable.

Parrot recommande avant tout à l'empereur de s'assurer l'amitié de la Porte et des Polonais. Il lui conseille d'accorder à ceux-ci l'indépendance de leur pays, et de leur donner pour roi le prince Adam Czartoryski. Puis, après une rapide revue des divers États de l'Europe et de l'attitude à prendre envers eux, il en vient à la tactique :

« Surtout, dit-il, renoncez à votre idée d'une guerre de forteresse : vous n'arriverez jamais à la réaliser, ni à l'enseigner à votre armée. Modelez votre tactique sur le génie de votre peuple. Ménagez-vous une *grande armée* de réserve, qui attende l'ennemi et l'accable au dernier

moment; et que le reste de vos troupes, divisé en petits corps d'armée, mène surtout contre Napoléon une *guerre de vivres;* qu'il s'efforce uniquement d'affaiblir et d'affamer l'envahisseur. Car c'est chez vous que vous aurez à vous défendre, et c'est la vie même de votre peuple qui sera l'enjeu de la lutte. Ne faites pas un pas sans avoir soigneusement garanti vos derrières. Si Napoléon veut la guerre contre vous, il la voudra au couteau, implacable et décisive, ne serait-ce que pour se réhabiliter de la guerre espagnole, qui a porté un tel coup à son prestige militaire. »

Ce mémoire est daté du 15 octobre 1810. Parrot y propose encore à l'empereur toute sorte de mesures à prendre; notamment il l'engage à conférer la régence à l'impératrice, pendant qu'il sera éloigné de Saint-Pétersbourg. Mais ne suffit-il pas des fragmens que j'ai cités pour montrer combien fut sérieuse l'influence exercée par le professeur de Dorpat sur l'esprit d'Alexandre, et combien il y avait de réel génie politique chez cet obscur savant de province?

Quinze mois plus tard, dans les derniers jours de 1811, Alexandre fit de nouveau appel aux conseils de son ami. Il venait de chasser son ministre, le fameux Speranski. Celui-ci, ayant commis l'imprudence d'emporter chez lui certaines pièces officielles, avait été accusé par ses ennemis d'être de connivence avec Napoléon; et le crédule Alexandre, non content de l'avoir chassé, était encore sur le point de le laisser condamner à mort. Il ne put s'y décider, pourtant, avant d'avoir consulté Parrot.

La réponse de Parrot fut, comme on pouvait s'y attendre, un pressant appel à la clémence. « Ce que vous m'avez appris de Speranski, écrit-il au tsar, me l'a fait voir sous le jour le plus défavorable; mais, franchement, êtes-vous dans la disposition d'esprit où il faudrait être pour mesurer la part de vérité et la part de calomnie de ces accusations que vous m'avez rapportées? N'oubliez pas que Speranski est haï surtout à cause de vous, et pour la grande faveur que vous lui avez accordée. Personne, dans l'empire, ne devrait être au-dessus des minis-nistres, excepté vous seul, l'empereur. Et ne croyez pas que je veuille prendre la défense de Speranski : je sais au contraire qu'il a toujours été jaloux de moi, et ce que vous-même m'avez dit autrefois de son caractère ne m'a jamais donné le moindre désir de m'approcher de lui. Mais vous seul pouvez le juger : et vous n'avez en ce moment ni le loisir ni le sang-froid nécessaires pour le bien juger. Contentez-vous donc de le bannir de Pétersbourg, et de le mettre hors d'état de correspondre avec l'ennemi. Il sera toujours temps de lui trouver des juges, la guerre finie. »

On voit que Parrot en était venu à le prendre d'assez haut avec Alexandre. Peut-être même avait-il fini par s'impatienter de sa fai-

blesse, de ses hésitations, de son incapacité à réaliser aucun des rêves dont il avait l'âme pleine. C'est d'un ton presque sévère que, dans la seconde partie de cette lettre, il l'engage à prendre sérieusement en main les affaires de l'empire, à secouer sa torpeur, à faire montre d'autorité à l'égard de son entourage.

Alexandre, apparemment, n'avait ni l'habitude, ni le goût de ces dures leçons. Il aimait à être guidé, mais avec plus de douceur et de précaution. Pour franche, désintéressée, et précieuse qu'il la sentît, l'amitié de Parrot commençait à lui peser. Il fit grâce à Speranski, répondit à Parrot, dans un petit billet en français, « qu'il avait lu sa lettre avec émotion et sensibilité. » Mais désormais il cessa de consulter sur sa politique le professeur de Dorpat. Jamais plus, jusqu'à sa mort, il ne le revit.

II

La *Gœthe-Litteratur* continue — ai-je besoin de le dire? — à tenir une place considérable dans toutes les revues allemandes. La *Deutsche Rundschau* publie un écrit inédit du poète, le projet d'une fête en l'honneur de Schiller. Dans la *Deutsche Revue*, M. Bock raconte les relations de Gœthe avec un professeur de droit de l'Université de Giessen, Hœpfner, qui lui a fait connaître, le premier, l'*Éthique* de Spinoza. Et M. Otto Harnack essaie précisément de démontrer, dans les *Preussische Jahrbücher*, comme il l'a fait déjà dans un gros ouvrage, que si grande qu'ait été sur Gœthe l'influence de Spinoza, elle ne l'a pas empêché de s'intéresser aux doctrines de Kant et des nouveaux philosophes allemands.

M. Harnack cite à ce propos, en y ajoutant de copieux commentaires, toute une série d'aphorismes de Gœthe qui étaient jusqu'à présent restés inédits, et que viennent de publier les Archives Gœthiennes de Weimar. Ces aphorismes se rapportent à divers sujets d'esthétique et de philosophie : et la plupart seraient assez insignifians, si tout autre que Gœthe les avait écrits. Mais quelques-uns me paraissent offrir un intérêt véritable par l'inquiétude dont ils témoignent chez Gœthe de la portée et de la valeur positive de la science. Ce sont, en quelque sorte, des objections que Gœthe se posait à lui-même, touchant la possibilité d'atteindre par la science à une vérité certaine. Elles montrent à quel point ce grand esprit avait la claire notion de la relativité de toute connaissance, et combien il en souffrait, dans son aspiration à soumettre l'univers aux lois de la pensée. Voici d'ailleurs les principaux de ces aphorismes ; leur sens est assez précis pour se passer de tout commentaire :

Lorsqu'un adversaire me contredit, il ne s'aperçoit pas qu'il ne fait rien d'autre que d'opposer sa manière de voir à la mienne, et qu'ainsi la question n'a pas fait un pas.

Lorsque nous désignons du doigt un phénomène, chacun peut le voir tel que nous le voyons; mais lorsque nous essayons d'exprimer, de décrire ce phénomène, déjà nous le traduisons dans le langage qui nous est propre. On comprend combien, tout de suite, il en naît de difficultés et d'erreurs. Et l'on peut bien encore établir une terminologie précise pour la description de phénomènes particuliers; mais à mesure qu'on étend la description, la terminologie perd de sa netteté. Et l'on finit nécessairement par aboutir à des malentendus et à des contresens.

La faute des esprits faibles consiste en ce que, dans leurs inductions, ils passent aussitôt du particulier au général; tandis qu'on ne doit chercher le général que dans l'ensemble des faits particuliers.

L'empirisme : son extension illimitée. Impossibilité d'arriver à une conclusion vraiment générale.

Il faut prendre garde, dans les discussions scientifiques, à ne pas compliquer le problème en croyant le résoudre.

Pour rendre populaire une théorie, il faut la pousser à l'absurde. Et une théorie n'a de valeur universelle que quand on l'a mise en pratique.

La poésie s'occupe des problèmes de la nature et cherche à les résoudre par l'image. La philosophie s'occupe des problèmes de l'esprit et cherche à les résoudre par la parole. Mais au-dessus de l'une et de l'autre il y a la mystique, qui s'occupe à la fois des problèmes de la nature et de ceux de l'esprit, et qui les résout à la fois par l'image et par la parole.

Ainsi le poète finit par l'emporter sur le savant : car cette *mystique*, que Gœthe déclare supérieure a ce qu'il appelle la poésie comme à ce qu'il appelle la philosophie, c'est la poésie encore, une poésie plus profonde et plus large, la poésie de ceux qui cherchent directement la vérité dans leur cœur, par delà les illusions des sens et de la pensée. C'est d'elle que parlait Gœthe, dans ses dernières années, lorsqu'il disait à Frédéric Fœrster que « tout homme en vieillissant devenait un mystique. »

Dans le même article où il commente, mot par mot, ces aphorismes de Gœthe, M. Otto Harnack appelle dédaigneusement Schiller « un rhétoricien. » Et il n'est pas le seul à déprécier l'auteur de *Guillaume Tell* au profit de l'auteur de *Faust*. La gloire de Schiller subit depuis quelques années en Allemagne une déchéance qui va toujours s'aggravant : on dirait que les critiques allemands ont pris à cœur de se justifier de l'accusation de Nietzsche, qui leur reprochait — et citait volontiers comme un exemple de la sottise de ses compatriotes — leur habitude d'associer le nom de Schiller au grand nom de Gœthe. Cette réaction anti-schillérienne a même pris de telles proportions que les

éditeurs de la *Deutsche Revue* se sont adressés à un des professeurs de littérature les plus renommés de l'Allemagne M. Berthold Litzmann, pour lui demander d'intervenir et de défendre la gloire de Schiller, contre ses nouveaux détracteurs.

Et M. Litzmann est intervenu, et il a défendu de son mieux la gloire de Schiller. Mais j'avoue que son plaidoyer ne m'a point paru avoir la chaleur ni la véhémence que j'en aurais attendues. M. Litzmann s'y occupe bien de justifier Schiller ; mais il s'occupe surtout d'expliquer les raisons diverses qui éloignent de lui les jeunes générations. La gloire de Schiller, d'après lui, subit maintenant le contre-coup des changemens qui se sont produits dans la vie politique et sociale de l'Allemagne. Ce que l'Allemagne entière fêtait en Schiller, il y a trente-cinq ans, ce n'était pas le poète, mais le représentant des idées libérales, l'évocateur de l'unité et de l'indépendance allemandes. Aujourd'hui le nom de Schiller a perdu toute signification politique ; on en vient même à juger excessive une popularité dont on oublie les vraies causes ; et, par une réaction inévitable, on se trouve porté à déprécier un auteur trop vanté des générations précédentes.

D'autres circonstances se joignent à celle-là pour empêcher les jeunes critiques allemands d'estimer à sa valeur le génie de Schiller. Parmi elles, M. Litzmann signale notamment l'influence du célèbre critique Wilhelm Scherer, qui, outre qu'il mettait lui-même Schiller fort au-dessous de Gœthe, a encore légué à ses élèves une méthode dont l'emploi ne pouvait manquer de tourner au désavantage du poète des *Brigands*. Cette méthode est la même — toutes proportions gardées — qu'a transmise M. Taine à ses continuateurs français. Elle consiste à expliquer les œuvres des poètes par l'étude du *milieu* où elles se sont produites. Et c'était de toutes les méthodes la moins faite pour mettre en lumière le génie de Schiller, un génie tout d'inspiration, pouvant être senti, mais non analysé. Quand les critiques auront établi la genèse de *Don Carlos* ou de *Wallenstein*, quand ils en auront démonté le mécanisme dramatique, il leur restera toujours à expliquer, en dehors de toute considération d'histoire ou d'esthétique, le souffle de poésie qui anime ces drames et les rend supérieurs à tant de pièces mieux écrites ou mieux composées. L'œuvre de Schiller est de celles qu'il faut voir d'ensemble, et à distance : son charme échappe à qui veut l'étudier de trop près.

Elle est de celles, aussi, dont on ne saurait bien parler si d'abord on ne les aime : et il se trouve que les deux derniers biographes de Schiller, M. Otto Brahm et M. Minor, tous deux élèves de Scherer, n'ont point pris la précaution d'aimer Schiller avant de raconter sa vie. Nulle part dans leurs récits ne se rencontre un seul mot qui témoigne d'une sympathie réelle, d'une admiration sincère et désintéressée. Les

deux auteurs ont pris Schiller pour sujet comme ils auraient pris Klopstock ou Gellert, simplement parce qu'ils voulaient appliquer leur méthode de critique à l'étude de la vie et de l'œuvre d'un poète allemand. Ils nous ont donné une foule de documens précieux : mais leurs travaux n'ont rien fait gagner à la gloire de Schiller.

Et je ne crois pas que celle-ci gagne beaucoup, non plus, à l'article de M. Litzmann. L'éminent professeur proteste, à chaque ligne, de son admiration pour Schiller, il salue en lui le plus grand poète dramatique de l'Allemagne ; mais il avoue en même temps que l'œuvre de Schiller a singulièrement vieilli, que ses ouvrages de prose ont perdu la plus grande part de leur intérêt, que ses premiers drames sont devenus à peu près illisibles, et que, même dans ses chefs-d'œuvre, il y a trop de sentences survenant hors de propos aux momens les plus pathétiques.

La gloire de Schiller est décidément bien malade ; mais ce genre de maladie n'est pas toujours incurable. La gloire de Mozart, elle aussi, a été longtemps en danger : et la voici qui renaît en Allemagne et dans l'Europe entière, plus fraîche et plus pure que par le passé. Peu s'en est fallu que Byron ne fût considéré, en Angleterre, comme le plus médiocre des versificateurs : on recommence aujourd'hui à le considérer comme un grand poète. Peut-être sera-t-il bientôt permis à Schiller de prendre sa revanche : et peut-être se trouvera-t-il bientôt quelque nouveau Nietzsche pour reprocher aux critiques allemands d'associer le nom de Gœthe au grand nom de Schiller.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Il ne s'est rien passé de bien important depuis quinze jours. La discussion du budget poursuit tranquillement son cours à la Chambre des députés, mais il faut avouer que, si ce cours est moins interrompu qu'autrefois par des questions, des interpellations et des incidens de toute sorte, il n'en est pas moins très lent. La Chambre a pris le parti héroïque de siéger le matin et l'après-midi. A ce régime de deux séances par jour, il semble qu'elle devrait faire beaucoup de besogne : en réalité elle en fait peu, et M. Ribot, samedi dernier, à la veille du congé des jours gras, a dû exhorter les orateurs à plus de brièveté, — faute de quoi nous sommes dès maintenant menacés d'un quatrième douzième provisoire. Le troisième vient d'être voté. C'est la première fois, croyons-nous, que, dix-huit mois après les élections, une Chambre n'a pas encore voté son premier budget, et il est hors de doute qu'elle manque en cela à la première de ses fonctions. Beaucoup de temps a déjà été perdu ; on aurait pu croire qu'il serait en partie réparé par la rapidité d'un débat d'où l'on a soigneusement écarté toutes les réformes sujettes à contestation ; mais il semble, malgré cette précaution, que nous soyons encore très loin du terme. Cela vient surtout de la détestable méthode de travail que les Chambres antérieures ont appliquée au budget, et que la Chambre actuelle a eu le grand tort de suivre à son tour. Elle aurait donné un bon exemple en rompant avec les mauvaises habitudes du passé : elle a préféré s'y conformer, en les aggravant.

Bon nombre de députés estiment, à tort ou à raison, qu'il y a lieu

d'introduire des réformes plus ou moins profondes dans notre administration. Celui-ci est frappé d'un défaut, celui-là d'un autre, et tous veulent les corriger. Le simple bon sens conseillerait de déposer un projet de loi spécial, sérieusement préparé d'avance, qui serait soumis ensuite à une commission élue pour l'étudier et le rapporter. La nomination même des commissaires, dans chaque bureau, donnerait une première et utile indication sur l'opinion de la Chambre. Lorsque le rapport serait prêt, il serait déposé et on prendrait jour pour le discuter. Voilà comment les choses devraient se passer : toutefois, il est bien rare que les auteurs de projets consentent à suivre cette marche normale, mais, à leur avis, trop longue et trop incertaine. Que de projets figurent à l'ordre du jour et n'arrivent jamais en discussion ! Les projets du gouvernement, parfois même ceux auxquels il attache la plus grande importance, attendent indéfiniment et vainement le jour du débat public ; à plus forte raison en est-il ainsi de ceux qui proviennent plus modestement de l'initiative individuelle. Leurs auteurs ont beaucoup de peine à comprendre que, quelles que soient la bonne volonté et l'activité d'une Chambre, c'est beaucoup si elle peut mener à terme deux ou trois réformes véritables dans une législature. Or, on en présente vingt-cinq à la fois, sinon davantage, ce qui est le plus sûr moyen de n'en terminer aucune : elles se font mutuellement obstruction, et restent toutes en chemin. L'ordre du jour distribué à chaque député au commencement des séances est, à cet égard, d'une lecture instructive : on y voit figurer, dès maintenant, plus de soixante projets divers, tous à l'état de rapport, tous en situation d'être discutés, mais dont les trois quarts ne le seront jamais. L'*Officiel*, pour abréger, n'en reproduit chaque matin qu'une vingtaine et ajoute philosophiquement : « La suite comme au numéro précédent. » Cette suite est une nébuleuse insaisissable ; elle se perd dans un lointain inaccessible. Les faiseurs de projets le savent bien, et ils désespèrent d'aboutir s'ils sont condamnés à suivre docilement tous les méandres parlementaires. Que de motions, en pareil cas, ne verraient jamais le jour ! Que de discours ne s'élèveraient jamais au-dessus du marbre de la tribune ! Nous n'y perdrions probablement pas une seule réforme digne de ce nom ; mais, à défaut de la réalité des réformes, c'est quelque chose d'en nourrir l'espérance. Tel est du moins l'avis de ceux qui les ont imaginées.

Alors, ils prennent leur parti de procéder par des voies moins régulières, mais plus sûres. Ils s'embusquent, sous le couvert d'un amendement, à un détour du budget, à un point par où la discussion doit nécessairement passer, et ils attendent. En attendant, ils préparent et polissent un grand discours. Quand le chapitre qu'ils ont choisi est enfin appelé, ils se montrent, et l'ultimatum qu'ils adressent au budget

n'est pas loin de ressembler à un : « La bourse ou la vie! » avec la différence que c'est eux qui refusent la bourse si la Chambre ne consent pas à donner la vie à leur amendement. Quelques-uns, pourtant, sont moins féroces : ils ne tiennent en réalité qu'à prononcer un discours, qui sera reproduit dans les journaux de leur circonscription; après quoi ils deviennent très concilians, se contentent de quelque réponse flatteuse et banale, et retirent leur amendement sans se faire prier. S'ils attendaient, pour prendre la parole, qu'un projet de loi mis à l'ordre du jour arrivât en discussion, ils attendraient jusqu'aux élections générales, et peut-être les électeurs, ignorant leur éloquence, ne les renverraient-ils pas siéger au Palais-Bourbon. Ces effractions oratoires faites au budget ne sont donc pas sans excuses, mais elles ont deux inconvéniens : le premier est d'allonger la discussion outre mesure; la Chambre est comme sous une pluie fine, tenace et mortellement ennuyeuse, de harangues qui n'en finissent plus; — le second est d'effleurer toutes sortes de questions sans en résoudre une seule. La Chambre voit passer des lueurs plus ou moins vives, mais dont aucune ne projette une lumière franche et pleine. Elle sort de ces discussions l'esprit confus et troublé, rempli de mille objets restés indistincts, sans qu'il lui ait été possible de s'en approprier aucun. Elle se contente d'à peu près, elle s'habitue à ne pas conclure, ce qui, pour une assemblée, est synonyme de stérilité et d'impuissance.

En veut-on des exemples? Ils abondent, on n'a que l'embarras du choix. La discussion du budget de l'Algérie a pris trois grandes journées, à raison de deux séances par jour. L'Algérie a six députés, et, bien que cinq, pour le moins, soient parfaitement d'accord, ils se feraient scrupule de désigner un d'entre eux qui parlerait pour tous les autres. Ils ont tenu à parler tous les six, et l'un des six a même rempli toute une séance à lui seul : il a raconté des choses très intéressantes, qui n'avaient d'autre défaut que de ne tenir au budget par aucune espèce de lien. On n'est probablement pas encore blasé sur l'éloquence parlementaire en Algérie : un député qui n'interviendrait pas dans la discussion du budget ferait triste figure à Constantine ou à Oran. M. le gouverneur général a pris la parole à son tour et il a produit beaucoup d'effet sur la Chambre par l'élégante simplicité et la précision de son langage : il a indiqué en quelques traits rapides les points principaux sur lesquels il voudrait voir se porter et surtout se fixer l'attention du législateur. Le tableau qu'il a présenté de la situation actuelle de l'Algérie et des modifications à y introduire a pris tout d'un coup un relief saisissant. La Chambre s'est sentie convaincue de l'intérêt des réformes qui étaient esquissées devant elle; mais en fera-t-elle une seule? Non : nous en sommes du moins aussi éloignés qu'avant le débat. Pourquoi? Parce que la Chambre n'a eu à voter aucun texte de loi, et qu'après

avoir écouté des flots d'éloquence, elle s'est contentée de voter quelques crédits : elle les aurait votés tout aussi bien, quand même aucun discours n'aurait été prononcé Si des réformes doivent jamais être faites en Algérie, elles le seront sans doute sur l'initiative du Sénat qui, lui, a mis à l'étude les questions algériennes en elles-mêmes et pour elles-mêmes, en dehors de toute discussion budgétaire. De ce côté, il y a peut-être quelque chance d'aboutir, pourvu toutefois que la Chambre, lorsqu'elle sera saisie du travail fait au Luxembourg, n'ait pas la prétention de le changer d'un bout à l'autre, ou ne le laisse pas tomber dans les oubliettes profondes et silencieuses qui ont déjà englouti tant d'autres projets. En attendant, les choses resteront en l'état. Tout le monde convient aujourd'hui que l'institution même du gouvernement général est mal organisée. M. Jules Cambon a fait en quelque sorte toucher du doigt l'insuffisance de ses pouvoirs sur certains points. Le système des rattachemens des services algériens à divers ministères a aussi fait ses preuves, et ces preuves l'ont condamné. N'importe ! rien ne sera changé d'ici longtemps à la situation de l'Algérie, et la Chambre lui aura consacré très inutilement plusieurs de ses séances. Dans ces discussions improvisées, ou qui le sont du moins pour elle, la Chambre, qui n'y est pas suffisamment préparée, entrevoit les objets, en reconnaît les défauts lorsqu'on les lui explique, et a même quelquefois le sentiment assez distinct de ce qu'il faudrait faire pour les corriger; mais, le lendemain, la lanterne magique parlementaire présente d'autres images, et celles de la veille sont oubliées aussitôt qu'elles sont remplacées.

Qu'il y ait là un vice d'organisation dans le travail de nos assemblées, rien n'est plus certain. En veut-on un autre exemple ? On a dit du gouvernement général de l'Algérie qu'il fallait le supprimer ou le réorganiser, après quoi on n'a fait ni l'un ni l'autre. Il en a été exactement de même de la direction des bâtimens civils, ce qui, à la vérité, a une moindre importance : nous ne comparons pas les deux institutions, mais seulement les procédés parlementaires qui leur ont été appliqués. La direction des bâtimens civils a été rattachée, tantôt au ministère des beaux-arts, tantôt au ministère des travaux publics. Lorsqu'elle appartient aux beaux-arts, on ne manque pas de dire qu'elle comprend des services, tels que la construction, les réparations et l'entretien des haras, qui n'ont aucun rapport avec l'art, et on déclare que ce rattachement est absurde; on reconnaît aussi qu'il est une cause de dépenses plus considérables, parce que la recherche du beau s'ajoutant à celle de l'utile entraîne inévitablement plus de frais. Mais lorsque la direction des bâtimens civils appartient aux travaux publics, on déclare avec non moins de raison que ce ministère, spécial et technique, a une compétence douteuse pour tout ce qui concerne l'entretien

des édifices où nous installons nos musées, et les conflits entre l'administration des beaux-arts et lui sont d'autant plus fréquens que leurs attributions respectives les mettent continuellement en contact. Dans les jardins de Paris, les statues appartiennent aux beaux-arts, et les socles qui les supportent aux travaux publics. On a assuré à la Chambre, mais nous n'oserions pas le garantir, qu'à la manufacture de Sèvres les carreaux de vitre sont nettoyés à l'intérieur par les beaux-arts et à l'extérieur par les travaux publics, de sorte qu'ils sont toujours sales d'un côté, les deux administrations ne parvenant jamais à s'entendre pour opérer en même temps. Vingt anecdotes du même genre ont successivement amusé la Chambre. Les uns en ont conclu qu'il fallait supprimer la direction des bâtimens civils et répartir, suivant leur nature, les services dont elle est chargée entre tous les ministères; les autres, qu'il fallait seulement réorganiser la direction si critiquée, et la Chambre s'est ralliée à ce dernier avis. Elle a eu raison; mais personne n'a dit ni même laissé apercevoir dans quel sens la réorganisation serait faite. M. le ministre des travaux publics s'est écrié : « Il n'y a que huit jours que je suis au ministère: comment pourrais-je vous apporter un plan de réforme? » Néanmoins il a promis d'en apporter un, Dieu seul sait lequel ! pour le prochain budget, et il a nommé une commission pour s'en occuper. Pourquoi pour le prochain budget ? Les ministres cèdent eux aussi à la tentation de faire tout entrer dans le budget : ils devraient s'appliquer, au contraire, à mettre en dehors de lui le plus de choses possible. Allégeons, dégageons les budgets de toutes les matières qui les encombrent; peut-être alors prendront-ils une allure moins lourde et une marche plus alerte. Pour arriver au vote du budget de 1895, actuellement en discussion, il a fallu l'expurger de deux ou trois réformes qui auraient pris des semaines et peut-être des mois de discussion : Mais tout cela, avec quelques autres choses encore, se retrouvera dans le budget de 1896, et comme il ne sera déposé qu'après le vote de celui de 1895, probablement même après les vacances de Pâques, on tremble à la pensée de ce qu'en deviendra la discussion. Nous crierons au miracle si elle est terminée le 31 décembre.

Nous avons dit que M. le ministre des travaux publics avait remis à une commission le soin d'étudier la question des bâtimens civils. Ces commissions ont du bon, pourvu qu'on n'en abuse pas, et qu'on n'en mette pas partout. Pour les projets de lois ordinaires, les commissions de la Chambre suffisent; mais quand on se propose d'accomplir une œuvre très considérable et de remanier profondément l'organisation administrative et politique avec laquelle nous vivons depuis le commencement du siècle, l'enceinte parlementaire devient un peu étroite, et on ne peut s'y renfermer sans se priver de lumières pré-

cieuses et de concours utiles. M. Poincaré l'avait déjà compris lorsqu'il a créé la commission extra-parlementaire qu'il a chargée de préparer les réformes à introduire dans nos impôts; M. Ribot l'a compris à son tour lorsqu'il a institué une commission du même genre, pour étudier la question de la décentralisation et rechercher les moyens pratiques de la faire aboutir. Le Parlement contient un certain nombre de spécialistes en tous les genres, mais il ne les contient pas tous, ni même quelquefois les plus éclairés. Et d'ailleurs, lorsqu'il s'agit de refondre nos institutions fondamentales, c'est-à-dire de faire non seulement œuvre administrative et politique, mais encore œuvre sociale, quelques députés et sénateurs sont insuffisans pour représenter tous les intérêts en cause. Dans la commission de décentralisation qu'il vient de former, le gouvernement a conservé une large place aux hommes politiques, mais il a placé à côté d'eux des directeurs des ministères, des conseillers d'État, des membres de l'Institut, des maires des grandes villes, des publicistes, etc. ; il en a fait vraiment la représentation des forces intelligentes de notre pays. Que sortira-t-il des travaux de cette commission? Il serait téméraire de le prévoir. Parfois, des réunions aussi nombreuses aboutissent, elles aussi, à l'impuissance. Enfin, l'œuvre est difficile, délicate, compliquée, et il est à craindre que l'accord ne s'établisse difficilement entre des esprits aussi divers, auxquels les questions se présenteront sous des formes très différentes, et les conclusions dans des sens souvent opposés.

Si on en juge par le rapport que M. le président du Conseil a adressé à M. le Président de la République à ce sujet, la commission aura à examiner trois points principaux : 1° Ne conviendrait-il point d'étendre les pouvoirs des agens exécutifs locaux, préfets, sous-préfets et maires, de façon à simplifier et à accélérer la vie administrative? 2° N'y aurait-il pas lieu de faire participer davantage à l'action administrative les assemblées locales, conseils généraux et municipaux? 3° Ne devrait-on pas créer des organes administratifs nouveaux, qui serviraient d'intermédiaires entre ceux du département et de l'arrondissement et l'organe primitif de la vie locale, la commune ? On le voit, ce programme est large, et, comme le dit le rapport, sa réalisation est une entreprise difficile, « parce qu'elle rencontrera, non seulement dans nos lois, mais aussi dans les mœurs, des obstacles qu'il faudra surmonter. » Tout le monde est d'accord, au moins en principe, sur l'utilité qu'il y aurait à étendre les pouvoirs des agens locaux, et aussi à faire participer plus intimement et plus profondément les assemblées locales à la vie administrative. La seule question qui arrête est de savoir comment et dans quelle mesure ces réformes devront être accomplies. Les mœurs, les habitudes prises, y opposeront beaucoup de résistance. Il en est un peu, si on nous permet une comparaison aussi éloignée du

sujet, comme de la réforme de l'orthographe. On convient généralement que l'orthographe actuelle contient des complications inutiles et qu'il y aurait tout profit à les faire disparaître, mais chacun propose ensuite son système, et l'accord ne va guère plus loin. Les uns sont plus réformateurs, les autres moins, et, dans la difficulté où ils sont de s'entendre, l'orthographe reste ce qu'elle est. Pourtant, quelques simplifications y ont déjà été introduites, et il ne faut pas désespérer d'en voir réaliser aussi un certain nombre dans notre organisation administrative. La centralisation excessive, surtout lorsqu'on l'étend à tous les élémens de la vie administrative, est à coup sûr un inconvénient et un danger. Si on parvient à donner un peu plus d'intérêt et d'activité à la vie locale, on aura rendu un grand service, et réalisé une partie importante du programme de l'école libérale depuis trois quarts de siècle.

Quant au troisième point qui est proposé aux études de la commission, à savoir s'il y a lieu de créer de nouveaux pouvoirs administratifs qui serviraient d'intermédiaires entre ceux qui existent déjà, il soulève trop d'objections pour qu'on puisse les discuter dans une simple chronique. Beaucoup de bons esprits sont partisans de l'institution de conseils cantonaux; mais, à dire vrai, on ne voit pas très bien quelles seraient leurs attributions, et, si on arrive à leur donner un peu plus d'existence réelle qu'aux conseils d'arrondissement, ce qui ne sera pas bien difficile, on parviendra difficilement à leur en donner autant qu'aux conseils municipaux. Ce n'est peut-être pas par la multiplication des rouages, même électifs, que l'on fera de la véritable décentralisation. Le comité d'études des droites parlementaires a déjà posé des problèmes plus vastes encore : il s'est demandé si les circonscriptions administratives qui ont été créées, ou plutôt improvisées au commencement de la Révolution, n'ont pas aujourd'hui autant d'inconvéniens qu'elles ont pu alors avoir d'avantages. C'est le hasard, ou peu s'en faut, qui a présidé au découpage de la France en départemens à peu près égaux, de sorte que notre pays, si on jette les yeux sur la carte administrative, ressemble à un damier. L'Assemblée constituante n'a eu d'autre but que de détruire les anciennes provinces, et, pour cela, elle les a mises en morceaux, mais Mirabeau déclarait déjà que les départemens étaient mal faits et qu'ils étaient ou trop grands ou trop petits. Peut-être avait-il raison. Le temps, toutefois, qui est le plus grand des maîtres en administration et en politique, a consacré l'œuvre de l'Assemblée constituante. Faut-il en changer aujourd'hui les lignes fondamentales? Faut-il refaire les départemens, en réunir plusieurs, grouper de grands intérêts régionaux, en assurer la représentation dans des assemblées plus importantes que ne le sont actuellement les conseils généraux? Si on le faisait, ne serait-il pas

plus facile de réaliser ensuite une décentralisation plus sérieuse? La question ressemble beaucoup à celle qui se pose entre les facultés d'aujourd'hui et les grandes universités de l'avenir, avec la différence qu'il s'agit ici d'un beaucoup plus grand nombre d'intérêts divers. C'est assez dire qu'elle n'est pas aisée à résoudre. Le rapport de M. Ribot ne trace pas à la commission un programme aussi étendu, mais qui sait si la commission n'étendra pas elle-même les limites qui lui ont été assignées ou plutôt indiquées? Il est certain que nos cadres administratifs se prêtent mal à la décentralisation : on y trouve partout une gêne et des obstacles. La Chambre n'a jamais étudié ces grandes questions : elle s'est bornée quelquefois, au cours de la discussion du budget, à voter la suppression des sous-préfets, pour les rétablir le lendemain. Au fond, il ne s'agissait pour elle que que de renverser un ministère. C'est malheureusement par ces petits côtés que les assemblées parlementaires, surchargées de tant d'autres besognes, abordent ou résolvent les problèmes les plus graves. La commission qui vient d'être instituée pourrait nous rendre le service de les prendre de plus haut, de les étudier dans leur ensemble, et d'ouvrir des vues sur les solutions possibles. En tout cas, elle en aurait rendu un, si elle détournait les Chambres futures de massacrer, par un simple vote de crédit, un certain nombre de sous-préfets ou de conseillers de préfecture. Les réformes faites par voie budgétaire, suivant le hasard d'une discussion décousue et le caprice du moment, sont presque toujours mal faites, et c'est contre elles que nous avons voulu protester.

On a beaucoup parlé de l'Égypte depuis quelques jours, beaucoup trop à notre avis, et sur des bruits dont il a fallu ensuite reconnaître l'exagération. La presse anglaise a jeté feux et flammes; le *Times*, en particulier, s'est distingué par la violence de ses polémiques. Il a pris à partie directement le khédive qu'il a traité de « gamin arrogant et sot », et il a fait résonner sur sa tête les foudres de la colère la plus menaçante. On se serait cru à la veille d'événemens graves, sans que personne pût dire au juste quelle en était la cause, ni quel en serait le caractère. Naturellement, tout le monde en Europe s'est plus ou moins préoccupé de cette situation. On est allé aux renseignemens, on a pris des informations, et on s'est aperçu qu'il ne s'était rien passé d'anormal en Égypte. Une rixe a eu lieu, dans une ruelle d'Alexandrie, entre des soldats anglais avinés et des indigènes : il fallait voir là un fait-divers assurément malheureux, mais non pas une tentative d'émeute et de soulèvement. La presse anglaise a parlé du réveil du fanatisme musulman, ce qui ne peut que faire rire ceux qui connaissent l'Égypte, le pays du monde où il y a le moins de fanatisme d'aucune espèce. Autrefois, lorsque les Anglais d'Égypte voulaient inspirer des

craintes à l'Europe sur la tranquillité du pays, ils assuraient que les derviches se remuaient dans le Soudan, que leurs forces grossissaient tous les jours, et qu'il était urgent d'augmenter le corps d'occupation. On les croyait plus ou moins, mais il était difficile d'aller sur place constater dans quelle mesure ils avaient dit vrai. Aujourd'hui, c'est au Caire même et à Alexandrie qu'ils signalent le péril, et les télégrammes qu'ils envoient à Londres le présentent comme extrêmement redoutable. Pendant ce temps-là, on s'amuse au Caire. Jamais la société européenne n'y a été plus nombreuse, ni plus gaie. Le Nil est sillonné de bateaux qui emportent dans tous les sens les touristes. Toute la société anglaise semble avoir pris l'Égypte pour station d'hiver. Les fêtes, les jeux s'y succèdent avec un entrain merveilleux. Les Anglais qui reçoivent le *Times* en Égypte doivent être bien surpris de ce qu'ils y lisent : ils n'auraient jamais cru, si on ne le leur assurait, avoir échappé à d'aussi grands dangers. Ils ont de la peine à y croire. Mais ils s'indignent tout de même, parce que cela ne peut pas faire de mal. L'un d'eux, qui a habité l'Égypte depuis sa naissance jusqu'à ces dernières années, et qui se vante d'y avoir connu tous les hommes importans depuis 1865 jusqu'en 1890, a déclaré très sérieusement au *Times*, dans une lettre qui témoigne d'un véritable trouble d'esprit, qu'il n'y resterait pas un jour si l'armée anglaise venait à l'évacuer. Le pauvre homme ne s'aperçoit pas que, s'il disait vrai, il ferait la plus sanglante critique de l'occupation anglaise. Quoi ! au bout de douze années, elle aurait abouti à de pareils résultats ? La sécurité serait moins grande le long du Nil qu'elle ne l'était auparavant, alors que le promeneur pouvait aller seul jusqu'à Khartoum, et même au delà, sans s'exposer au moindre désagrément ! C'est à ne pas y croire ; aussi n'y croyons-nous pas du tout.

Une note, évidemment officieuse, publiée par l'agence Reuter, est venue remettre les choses à peu près au point. Tout en conservant un ton très acrimonieux contre le khédive, elle a constaté que la situation n'était pas aussi inquiétante que les journaux l'avaient dit, et que, s'il y avait eu des velléités regrettables, le mal n'irait pas plus loin. On a commencé à se rassurer à Londres ; il est d'ailleurs probable qu'on ne s'y était pas beaucoup ému. La vérité est que, tous les ans, les Anglais éprouvent le besoin de pousser un cri d'alarme au sujet de la sécurité de l'Égypte, et de faire subir, en même temps, quelque avanie au Khédive, afin de le tenir en haleine. C'est leur politique : on se l'explique mal, mais il faut bien la constater. Les effets n'en sont pas très bons, puisqu'ils font ressortir ce que la situation conserve de précaire et d'instable après une aussi longue occupation. Depuis quelque temps, les journaux anglais s'amusent à établir quelque analogie entre leur situation en Égypte et la nôtre en Tunisie. Avons-nous besoin de dire

qu'aucune comparaison ne saurait être faite ? Nous sommes dans la régence en vertu d'un traité que nous avons passé avec le bey, et qui établit notre protectorat d'une manière définitive. Nous avons un titre, un droit, un établissement régulier. Ce n'est donc pas à ce point de vue qu'on pourrait assimiler la Tunisie à l'Égypte; mais c'est encore bien moins sous le rapport de la confiance tranquille que tous nos agens, contrairement à ceux que les Anglais ont en Égypte, montrent dans l'état actuel et dans l'avenir du pays. Si nous étions obligés, aujourd'hui, d'établir dans la régence des tribunaux d'exception, qui donneraient l'impression d'un état de siège au petit pied, nous n'en serions pas fiers du tout, et nous ne présenterions pas cela comme un succès de notre politique. Encore bien plus, nous garderions-nous de le faire, si nous n'y étions absolument forcés. Les Anglais, au Caire, ont une autre façon de procéder. Il suffit que le khédive ait peut-être laissé voir quelque mauvaise humeur contre Nubar-Pacha, ou qu'une rixe sans importance ait eu lieu dans un carrefour obscur, pour qu'ils instituent des tribunaux mixtes, qui sentent la cour martiale. C'est leur affaire. Ils ont incontestablement le droit de prendre des précautions pour assurer, comme ils l'entendent, la sécurité de leurs soldats, et, aussi longtemps que les tribunaux d'exception ne viseront que les indigènes, l'Europe n'aura rien à dire. On lui permettra seulement de s'étonner.

Les journaux anglais se plaignent avec vivacité de la France. Nous avons sous les yeux un des plus modérés d'entre eux, l'*Economist* : il nous reproche avec amertume de montrer à son pays une hostilité systématique. « Le désir du gouvernement et du peuple français, dit-il, de nous faire le plus de mal possible en Égypte, est un fait qu'on ne peut pas se dissimuler. » A l'entendre, c'est « l'opposition délirante » de la France qui rend l'évacuation impossible. « Nous sommes étonnés, ajoute-t-il, que les Français ne voient pas que cinq années de calme conduiraient plus sûrement à l'évacuation. » Nous avons eu ces cinq années de calme, et même davantage, et l'évacuation ne s'en est pas trouvée rapprochée. Tous les systèmes ont été employés tour à tour pour amener doucement l'Angleterre à remplir ses promesses; aucun n'a encore réussi. Il en résulte, pourquoi ne pas l'avouer? un peu de susceptibilité dans l'opinion française, et ce sentiment s'exprime quelquefois dans des termes que nous sommes loin d'approuver. Les polémiques dénigrantes et violentes, surtout lorsqu'elles se tournent contre les personnes, font plus de mal que de bien, ou plutôt elles ne peuvent faire que du mal. Ce n'est certainement pas grâce à de pareils moyens que nous atteindrons le but. L'Angleterre ne peut évacuer l'Égypte avec dignité que si elle le fait spontanément, de son plein gré, par raison, par fidélité à ses engagemens : tout ce que nous lui demandons, c'est d'y songer et même d'en parler quelquefois.

Mais, quoi qu'en pense l'*Economist*, l'attitude de son gouvernement sur cette question a été, de tout temps, assez déconcertante. Lord Salisbury — et peut-être cela était-il plus spirituel — aimait à dire que tout allait bien en Égypte; seulement il en concluait que, quand un jardin donnait de si belles roses, il ne fallait pas changer le jardinier. On était alors dans les années de calme qui, d'après l'*Economist*, devaient faciliter l'évacuation : voilà la leçon qu'en tirait lord Salisbury. Aujourd'hui, sous le gouvernement de lord Rosebery, on aime mieux présenter les choses du mauvais côté et les colorer en noir, mais la conclusion est la même : impossibilité d'évacuer. Nous comprenons que quelques journalistes français se laissent aller à perdre un peu le sentiment de la mesure en présence de cette fin de non-recevoir en partie double; mais nous ne les excusons pas. Il faut toujours garder son sang-froid. La seule chose qui pourrait les excuser, par comparaison, est la facilité avec laquelle les autorités anglaises perdent le leur en Égypte, ce qui est assurément plus grave; car enfin les journalistes malavisés ne font que des articles de mauvais goût, tandis que les autorités anglaises font des tribunaux d'exception : réplique victorieuse, mais un peu disproportionnée à son objet.

L'*Economist* conclut que la persistance de l'hostilité française a tué le parti de l'évacuation en Angleterre. « Tout cela, dit-il, est si évidemment vrai que nous avons de la peine à croire que la France essaie véritablement à nous pousser hors de l'Égypte, et ne cherche pas plutôt à nous ennuyer au Caire uniquement pour nous arracher des concessions ailleurs. De même que les Irlandais, elle nourrit ses griefs et les entretient avec soin, comme une précieuse ressource nationale. » Que faut-il penser de ce morceau? Exactement ce qu'en pense l'*Economist* lui-même, car il écrit avec quelque embarras : « Ce que nous disons là est peut-être un peu tiré par les cheveux. » C'est bien ce que nous en pensions. La France a toujours considéré la question d'Égypte comme assez importante pour être traitée en elle-même; elle ne s'en est jamais servie et ne s'en servira jamais comme d'une monnaie d'échange; elle persiste d'ailleurs à avoir confiance dans la bonne foi de l'Angleterre, qui a promis d'évacuer, et qui choisira certainement son heure pour le faire. L'espèce de bourrasque que nous venons de traverser est enfin tombée et apaisée; il n'en restera bientôt aucun souvenir. Nous aimerons mieux nous rappeler l'éloquent et charmant discours que le représentant de l'Angleterre parmi nous, lord Dufferin, a prononcé, le 22 février, au banquet de la Chambre de commerce anglaise, à Paris. Il était impossible de parler un langage à la fois plus spirituel et plus obligeant. Un seul mot a été dur, mais il était, en somme, assez légitime : « En dépit d'un certain courant d'esprit critique, a dit lord Dufferin, qui, si nous devions attacher quelque impor-

tance aux brutales admonestations d'une partie de la presse de Paris, semblerait monter dans un sens tout opposé au nôtre, jamais, depuis mon arrivée à Paris, il y a trois ans, les relations entre nos deux gouvernemens n'ont été plus amicalement et plus ouvertement conciliantes sur les deux rives de la Manche qu'aujourd'hui. » Et l'ambassadeur de la reine, à propos de la signature de la convention qui a fixé nos frontières communes à Sierra-Leone, se félicite des dispositions qu'il a rencontrées chez nous. « Un pareil arrangement, dit-il, est, d'une manière absolue, le plus favorable présage de l'avenir. Je pense, pour parler le langage des fondeurs en métaux, que c'est là comme un grand flot de matière en fusion dont l'action dissolvante s'exercera sur les autres questions réfractaires qui attendent encore leur traitement dans diverses parties de l'Afrique. Nombre d'entre elles sont indubitablement importantes et périlleuses; mais je ne vois réellement pas pourquoi nos deux pays se mettraient à leur sujet dans un état d'excitation morbide. » Lord Dufferin a-t-il voulu faire allusion à l'Égypte? Peut-être : l'Égypte est en Afrique, et la question est de celles qu'on peut, sans se tromper, qualifier d'importantes et même de périlleuses. Mais nous pensons, nous aussi, que le moyen de la résoudre n'est pas de se laisser aller à une exaltation maladive. Nous la désapprouverions chez nous comme chez les autres. C'est par une confiance et par une bonne volonté réciproques que l'on fait fondre les métaux récalcitrans dont a parlé lord Dufferin.

L'ambassadeur d'une autre grande puissance a fait également entendre sa parole ces derniers jours : nous voulons parler de M. le comte Tornielli, qui a remis ses lettres de créance à M. le président de la République. Quels que soient les regrets que nous ait inspirés le rappel de M. Ressmann, son successeur trouvera auprès de nous le meilleur accueil. Le langage qu'il a tenu témoigne d'un désir très réel de conserver et de développer des rapports amicaux entre les deux pays, et nous espérons que l'accomplissement de sa tâche lui sera rendu aussi facile par son gouvernement que par le nôtre. Nous serions pleinement satisfaits si, sur tous les points, les intentions qu'a exprimées M. le comte Tornielli pouvaient aussi aisément se réaliser. « Le but de la mission que j'ai l'honneur de remplir auprès de vous, a-t-il dit, sera d'autant plus aisément atteint que rien ne divise les deux pays dans leur sincère désir de coopérer au triomphe des idées pacifiques et au progrès de l'harmonie des intérêts communs de l'Europe. Sur ce terrain vaste, les deux nations peuvent marcher à côté l'une de l'autre. » Sans doute; malheureusement elles n'y marchent pas. L'Italie et la France veulent également la conservation de la paix; mais, si rien ne les divise dans leur sentiment, elles en poursuivent la réalisation par

des procédés très différens, puisqu'elles font partie de combinaisons politiques opposées. L'Italie a renouvelé son traité avec l'Allemagne sans même attendre qu'il fût expiré, et des doutes assez sérieux planent sur la nouvelle échéance à laquelle il doit prendre fin. On ne saurait nier que cette situation n'apporte une certaine gêne à la « confiance mutuelle » qu'a invoquée M. le comte Tornielli, mais elle laisse subsister intacts « l'estime et le respect réciproques » que les deux pays et les deux gouvernemens ont toujours eus l'un pour l'autre. Ces sentimens suffisent pour maintenir entre eux des rapports satisfaisans. Dans les affaires courantes, aucun intérêt sérieux ne nous met en opposition avec l'Italie, et M. le comte Tornielli n'aura pas beaucoup de peine à établir et à maintenir avec nous une entente où notre bonne volonté ne cessera jamais de le seconder.

Les événemens de l'extrême-Orient n'ont pas franchi de nouvelle étape depuis quinze jours. La situation reste la même entre les deux parties belligérantes ; mais Li-Hung-Chang est, paraît-il, chargé par son gouvernement d'aller au Japon négocier la paix. Le vice-roi du Petchili s'est rendu à Pékin, où il a obtenu une audience de l'empereur : il partira bientôt pour remplir la mission qui lui est confiée, et cette fois le gouvernement japonais ne pourra pas trouver dans la personne du négociateur un motif de ne pas accepter les ouvertures qui lui seront faites. Nous doutons pourtant que les hostilités soient à la veille de prendre fin. Rien ne presse les Japonais ; ils s'attendent à de nouveaux succès ; ils sont sûrs de les obtenir ; et tout donne à penser qu'ils ne consentiront à signer la paix qu'après avoir frappé un coup décisif sur Pékin. Ce ne serait pas la peine d'avoir préparé avec tant d'intelligence, de courage et de bonheur, leur marche sur la capitale, pour y renoncer au dernier moment. Il est toujours facile à la diplomatie orientale de faire durer une négociation assez longtemps pour donner aux événemens militaires toute facilité de s'accomplir.

On annonce de Chine une autre nouvelle dont l'importance générale est assurément moins grande, mais qui n'en a pas moins un très réel intérêt pour nous. Un de nos ministres, M. Berthemy, avait obtenu, en 1865, la reconnaissance et le règlement, pour les missions catholiques, du droit d'acheter des terrains et des maisons dans l'intérieur de l'Empire. La convention Berthemy est restée célèbre ; on y attachait un grand prix, et non sans raison ; toutefois, elle n'a pas produit les résultats qu'on en avait espérés. Le gouvernement chinois avait bien envoyé aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces des instructions dont les termes paraissaient très clairs ; seulement il y avait joint une disposition secrète, dont la teneur ne nous a été connue que beaucoup plus tard, et d'après laquelle, dans toute vente aux mission-

naires, les propriétaires devaient obtenir, avant de signer le contrat, l'autorisation des autorités locales. C'était retirer d'une main ce qu'on donnait de l'autre. Le droit d'achat que la convention Berthemy semblait avoir assuré aux missions se trouvait soumis, en fait, à l'accomplissement d'une clause qui le rendait illusoire, car les autorités locales n'accordaient presque jamais l'autorisation indispensable. A plusieurs reprises et notamment en 1882, nos agens en Chine ont fait de grands efforts pour modifier les traditions suivies par les autorités locales! ces efforts sont alors restés vains. Notre ministre actuel, M. Gérard, a imité ses devanciers; il a renouvelé leurs tentatives et, finalement, il a été plus heureux. Le retour au pouvoir du prince Kong, qui avait négocié en 1865 avec M. Berthemy, lui a facilité sa tâche. Il a demandé au prince de revenir purement et simplement au texte qu'il avait rédigé ou consenti lui-même, il y a trente ans; mais il fallait aussi faire accepter cette solution par le Tsong-li-yamen, et c'est à quoi il s'est appliqué avec succès. Le gouvernement chinois, au bout de six mois de négociation, a renoncé à exiger l'autorisation préalable, et de nouvelles instructions, destinées aux fonctionnaires de l'empire, ont été rédigées dans le sens convenu avec M. Gérard, auquel le texte en a été communiqué. M. Gérard a communiqué à son tour à nos consuls en Chine la correspondance échangée entre le Tsong-li-yamen et lui, afin de les mettre mieux en mesure de veiller à la stricte observation du nouvel arrangement. La convention Berthemy, rétablie dans son texte primitif, devient donc la charte des missions en ce qui concerne l'exercice du droit qui leur est reconnu d'acheter des maisons et des terres. Les achats, pour être valables, devront être seulement soumis à la formalité générale de l'enregistrement. C'est là un succès qui fait honneur à notre diplomatie, et dont les missions en Chine sauront tirer de grands avantages. Quant à la France, elle aura rempli, une fois de plus, d'une manière efficace, son rôle de protectrice des catholiques en extrême-Orient.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

AVENTURE DE VOYAGE

DERNIÈRE PARTIE (1)

> Tant de maux à la fois sont entrés dans mon âme, que je n'y puis loger de nouvelles douleurs.
>
> EURIPIDE.

Je rentrai à l'hôtel, cependant, en proie à une véritable exaltation; et ce qui me transportait, ce n'était pas seulement le plaisir d'avoir mis mes lèvres sur le front de cette jeune femme d'une si rare beauté, c'était bien plus encore et tout autre chose, l'idée du lien que cela venait d'établir entre elle et moi, le sentiment que son âme s'était ainsi, en partie, donnée à la mienne.

Je ne voulus pas de lumière dans ma chambre : il y avait un feu clair dont la lueur suffisait, et je me mis à me promener de long en large, dans cette demi-obscurité si favorable à la rêverie parce qu'elle permet l'isolement de la pensée.

J'étais heureux : après la sensation, d'ailleurs, pleine de charme, venait maintenant la réflexion qui me promettait pour l'avenir des joies ineffables...

Et tout à coup, une pensée me vint : c'était bien le moment de me réjouir! Je venais de faire un pas décisif, et j'étais maintenant engagé sur un chemin qui menait aux abîmes; chemin délicieux, tout tapissé de fleurs, mais au bout duquel je savais ce qui attendait et moi et la noble créature qui s'était liée en moi.

En d'autres termes, jeune comme elle l'était, elle allait se

(1) Voir la *Revue* du 1er mars.

trouver sans défense contre une passion où l'on ne se joue pas impunément...

Amor che a null' amato amar perdona!

Il n'y avait pas l'ombre de vanité dans ma supposition, ma personnalité n'ayant aucune part à ce qui se passait. J'étais un accident, une entité quelconque survenue, de fortune, à un moment donné pour jouer un rôle où cette personnalité n'avait aucune importance propre. A défaut de moi, tout autre eût produit le même effet : j'étais simplement le grain de sable dont le hasard se sert pour amener une catastrophe.

Je n'avais même pas la ressource d'espérer que je me trompais : de sûrs indices me révélaient un mal que je connaissais trop pour en avoir oublié les symptômes. Cette émotion, cette rougeur subite, suivie tout aussi subitement d'une pâleur encore plus significative, le tremblement de la voix, l'expression tour à tour inquiète ou ravie du regard, le mouvement, aussitôt réprimé, pour appuyer sa tête à mon épaule, l'élan avec lequel elle m'avait présenté son front, il y avait là plus de preuves qu'il n'en fallait.

Et moi? Oh! moi, comme le fameux cacique, j'aurais pu répondre : « Suis-je donc sur un lit de roses? » Mais j'avais si peu d'importance! Vieux par le chagrin, arrivé à un de ces momens où l'on joue sa vie sur une carte, en disant : « Je suis si malheureux qu'un degré de plus ou de moins ne vaut pas la peine de s'y arrêter, » en vérité, ni je n'étais à plaindre, ni je ne me plaignais. C'était encore une situation meilleure que je n'eusse osé l'espérer un mois auparavant. J'avais en perspective des souffrances certaines, mais précédées et accompagnées d'émotions délicieuses : relativement, c'était du bonheur. Je le répète, de quoi me serais-je plaint? Enfin, j'étais libre, tandis qu'elle ne l'était pas, et c'était en partie de sa situation qu'allait naître pour elle un état intolérable et gros de tous les dangers.

A vingt ans j'aurais plaidé, vis-à-vis de ma conscience, la force des circonstances, un sentiment irrésistible, et autres lieux communs de la même valeur.

Aujourd'hui rien de cela n'était de mise. Je voyais et connaissais où j'allais; je savais qu'une volonté ferme, fortifiée de l'intelligence complète de ce qu'exige non pas seulement l'honneur, mais aussi la haine du plus odieux des sentimens, l'égoïsme, permet de s'arrêter, si engagé que l'on soit sur la pente; que la fameuse excuse « Il est trop tard! » n'est la plupart du temps qu'un prétexte inventé par une espèce de torpeur, le manque d'énergie ou le désir secret et inavoué de se tromper soi-même.

Ici, j'étais à temps, à la condition d'agir sans retard : il fallait

rompre, avec toutes les précautions affectueuses et toute la délicatesse possibles, un commerce charmant, mais dangereux, et savoir me résoudre à une souffrance déjà cruelle pour en prévenir d'autres mille fois plus cruelles encore. Oui, mais aurais-je cette volonté ferme?

Comme j'en étais là de mes réflexions, on frappa à ma porte, et je devinai Beppina...

Sa présence me causa un sursaut : je lui demandai ce qui était arrivé.

— Aucun malheur, Excellence. Mme la comtesse est partie tantôt, un jour d'avance, et Mme la marquise demande que vous veniez la voir ce soir : elle dit qu'elle est malheureuse, et qu'il faut absolument qu'elle vous parle.

Mon premier mouvement fut de refuser. Retourner à ce moment près de la Marchesina, c'était donner un démenti à toutes les belles résolutions que je venais de prendre, et dans le temps même que je venais de les prendre.

— Beppina, répondis-je, je crois que dans l'intérêt de Mme la marquise, il vaut mieux que je ne retourne pas chez elle, quant à présent du moins. Mes visites peuvent avoir des conséquences très graves : du reste je viens de la quitter.

— Avez-vous bien réfléchi, Excellence?

— Oui. Décidément je n'irai pas. Demain si elle veut, nous nous verrons où il lui plaira. Mais pas chez elle le soir, ou plutôt, réellement, la nuit.

— Eh bien! puisqu'il en est ainsi, je puis vous le dire maintenant, vous avez raison. Je n'ai voulu parler de rien à Madame, parce qu'il est inutile de la tourmenter : elle ne s'inquiète déjà que trop. Mais, pendant qu'elle était sortie, le prince est venu voir la comtesse; et le comte, le frère de Madame, est descendu les retrouver. Ils ont causé très longtemps, et la femme de chambre m'a dit qu'ils avaient, en se quittant, de singulières figures. Elle avait essayé d'écouter, mais, à cause des portières, elle n'a rien entendu, qu'à un moment, quand le prince a élevé la voix et crié, comme un homme en colère : « Et je vous dis, moi, qu'il faut en finir! » C'est après cette visite que Mme la comtesse a annoncé son départ. Je vous ai dit que ce matin on m'a suivie : j'en suis sûre.

— Non, vous m'aviez parlé seulement de la dernière fois.

— Eh bien! ce matin encore, mais j'ai fait tant de détours qu'on m'a perdue de vue. Je suis convaincue qu'on prépare quelque chose. Du reste là où est le prince, il faut toujours se défier.

— Mais êtes-vous sûre que Mme la marquise ne court pas de danger?

— Oh! là-dessus, tranquillisez-vous, Excellence. C'est à vous

qu'on en veut. Mme la marquise n'a rien à craindre; je vous l'ai déjà dit, et j'en réponds.

— Alors, allez, Beppina. Dites à Madame que je préfère laisser un jour ou deux se passer avant de tenter une visite. Mais si elle veut, demain à la même heure qu'aujourd'hui, à l'église de San Nazaro... A propos, pourquoi ne lui avez-vous pas parlé du conciliabule de tantôt?

— Parce que je n'étais pas sûre que vous ne viendriez pas, et dans ce cas, il suffisait que vous fussiez averti. Madame, elle, n'avait besoin de rien savoir : sans cela, au moindre bruit, elle aurait eu peur et aurait commis quelque imprudence.

Resté seul, je repris mes réflexions, puis je descendis dîner : en sortant de table, je retrouvai l'infatigable Beppina qui venait d'arriver et m'attendait.

— Eh bien! qu'est-ce qu'il y a encore? quelque chose de nouveau?

— Rien d'autre que tout à l'heure, mais la signora veut absolument vous voir : elle pleure, elle est inquiète; je ne l'ai jamais vue ainsi. Je n'ai pas osé lui parler de la visite du prince, de peur qu'elle ne me fasse des reproches; mais, si vous me le permettez, je vais dire que c'est votre Excellence qui a entendu parler de quelque chose : j'aurai l'air de demander des informations et d'apprendre seulement maintenant ce qui s'est passé, et je suis sûre que la signora sera la première à ne plus vouloir que vous veniez.

Je fis deux ou trois tours dans ma chambre. Enfin :

— Croyez-vous que le Principino accompagne ses hommes ce soir?

— Non! ou il se tiendra tellement à l'écart que vous ne le verrez pas, — et surtout que vous ne l'atteindrez pas : — car c'est là ce que vous voulez.

— N'importe! — Ne dites rien à la signora, pourvu toutefois... Si l'on m'attaque, ce ne peut pas être dans le palais même?

— Oh! non. — La comtesse, ni même le comte ne le permettraient pas... à cause du nom.

— Oui, tandis que dehors rien ne prouve pourquoi je passais dans le quartier.

— C'est cela même.

La figure de Beppina venait de changer. Le caractère d'énergie et de résolution s'en était accentué, en même temps que son regard avait pris une expression à la fois enthousiaste et dévouée. Il semblait que sa nature romagnole fût touchée, et, en vérité, grand honneur pour moi, qu'elle m'admirât. Elle reprit :

— Votre Seigneurie veut-elle me permettre de lui donner un conseil? Avez-vous un manteau?

— J'ai mon pardessus.

— Non, ce n'est pas cela... un manteau ; c'est un manteau qu'il faut !

— Non.

— Alors... une couverture de voyage ?

— Oui, — j'ai mon plaid d'Écosse. — Tenez, le voilà.

— *Bellissimo!* Excellence. — Tendez-moi votre bras : — là — si vous parez un coup, comprenez-vous que vous avez bien des chances pour qu'il ne traverse pas une pareille épaisseur d'étoffe ?

— C'est très juste!... Vous êtes experte... vous avez vu pratiquer cela au pays ?

— Oui, mais seulement par mon père, car ce n'est pas la coutume.

Elle m'avait fait autour du bras un enroulement très simple avec mon plaid et le recommença deux fois pour bien me montrer la manière.

— Maintenant, *sor Conte*, encore un conseil! Venez de bonne heure : onze heures, — pas plus tard, — plus tôt même si vous pouvez.

— Sans doute... Mais le frère ?

— Oh ! il sort tous les soirs à huit heures.

— Alors à onze heures :... je frapperai comme la dernière fois.

— Entendu !

Et avant que j'eusse pu prévoir son mouvement, elle me saisit la main et la baisa ; puis, voyant ma stupéfaction :

— Vous êtes un homme, Excellence ! — *Per la Madonna santissima!* j'aime cela !

Resté seul, je regardai la pendule et, voyant que j'avais deux bonnes heures à moi, m'assis à ma table et écrivis des lettres. Cela fait, j'examinai mon pistolet, fis jouer la lame du couteau de chasse, et enfin m'habillai comme les autres fois en forestier allemand. Au fond, l'aventure me plaisait. Je ne songeais ni aux chances que j'avais contre moi, ni même à la parfaite possibilité d'une issue funeste. J'éprouvais l'impression ressentie autrefois au départ pour une chasse dangereuse. Je me savais attendu par une femme qui m'inspirait l'intérêt le plus vif. Je savais que j'allais avoir auprès d'elle de ces momens qui passent si vite dans une conversation pleine de charme ; j'allais avoir, en un mot, un des plus chers plaisirs du monde, et pour qu'il fût complet, il n'y manquait même pas cet attrait que donne une pointe de danger. N'était-ce pas tout à fait séduisant ?

A dix heures, je descendis, bien enveloppé, mon plaid sur le bras. Je me sentais de la meilleure disposition du monde, gai, l'œil vif, la main prête, et dans cet état de légère excitation que

donne la perspective du péril et la ferme volonté d'en sortir à grand honneur. Il faisait malheureusement un temps clair et sec. Je fis contre fortune bon cœur, et partis allégrement, à beau pied sans lance. Cette fois, au lieu de déboucher à gauche de l'église, je débouchai à droite, et fis le tour de la place le long des maisons : — l'ombre me cachait, et, je marchais avec précaution. Je ne vis rien de suspect et, le quartier étant désert, ne rencontrai aucun passant dans les environs du palais, malgré l'heure peu avancée.

Au signal convenu sur la porte, Beppina m'ouvrit : je jetai un dernier coup d'œil derrière moi : rien. Nous prîmes le chemin habituel, et ma conductrice me dit seulement que sa maîtresse m'attendait avec impatience.

La Marchesina n'était pas dans son oratoire, et, sans m'annoncer, Beppina m'introduisit dans la chambre à coucher.

La Marchesina était debout et fit deux pas en me tendant la main. Je fus frappé de sa pâleur et surtout de l'expression de gravité, presque de tristesse, de son visage.

— Je n'aurais pas pu attendre jusqu'à demain pour vous voir, dit-elle : je me sentais si triste, si... gênée, honteuse même ! J'ai agi comme une insensée !

— Je comprends : la nuit ne pouvait se passer sur une pareille impression, et il fallait à tout prix dissiper le remords de vos forfaits.

— Vous riez, et moi je n'ai nulle envie de rire.

— Je le vois : mais moi, je suis un scélérat endurci, et les crimes les plus noirs ne me coûtent plus !

Elle ne put s'empêcher de sourire, puis reprenant son sérieux :

— Vous voulez tourner tout en plaisanterie et vous n'y parviendrez pas.

Elle me désigna un siège et s'assit elle-même. Il y eut un silence : je l'examinais avec attention. Enfin :

— Avouez que vous vous tourmentez à plaisir. Vous voilà pâle, inquiète, presque tremblante, parce que ce soir, au moment de quitter un homme dont vous connaissez assez le profond respect pour vous pour en avoir fait « votre ami », vous lui avez tendu votre front ! Et vous vous accusez, vous vous torturez à plaisir, sans songer que ce n'est pas vous qui êtes coupable, s'il y a quelqu'un de coupable. Vous n'avez eu qu'un tort : vous avez été trop bonne. Moi, votre aîné, j'ai eu... l'égoïsme de vous avouer que l'idée m'était venue de vous baiser au front, et par générosité vous avez voulu m'en donner le plaisir !

— Oh ! par générosité...

Je me mis à rire.

— Je le croyais du moins, mais si vous-même avez pris

quelque plaisir à ce témoignage d'affection, qui d'ailleurs ne se renouvellera pas, tout innocent qu'il a été, je suis plus heureux que je ne l'espérais et le souvenir m'en sera précieux.

Cette fois elle rougit.

— Vous avez compris ce qui surtout me préoccupait, me rendait malheureux, et me voici un peu rassurée.

— Vous pouvez l'être d'autant plus que, je vous l'atteste, j'ai fait de mon côté les mêmes réflexions que vous, avec cette différence, cependant, que mes remords ont été on ne peut plus faibles, quoique d'ailleurs j'aie pris des résolutions fort sérieuses.

— Et qui sont ?

Je me sentis gêné et eus recours à une circonlocution.

— Qui sont de faire tout... absolument tout ce que vous désirerez pour que votre conscience soit en repos... et que rien ne trouble désormais votre sérénité et le calme de votre vie.

Ce fut son tour de m'examiner avec attention.

— Que comptez-vous donc faire ?

— Je viens de vous le dire : ce que vous me demanderez.

— Mais je ne vous demande rien !

J'étais encore plus embarrassé : je me décidai à recourir à la même tactique.

— Vous ne me demandez rien, c'est vrai, mais au fond vous êtes la première à constater que cette liaison qui s'établit entre nous, si parfaitement belle, élevée, et qui ne saurait être autre, vous êtes la première à vous apercevoir qu'elle peut devenir un danger pour votre tranquillité d'âme, et que, en réalité, il est impossible qu'elle continue, puisqu'elle nous oblige à des dissimulations, à une conduite cachée, qui répugne à notre caractère à tous deux, et qui est un tel démenti à ce que moi, en particulier, je m'étais promis.

En parlant ainsi, je brûlais mes vaisseaux, et je ne saurais dire à quel point il me coûtait. C'était, dans mon état de détresse morale, la dernière chance de salut que je m'enlevais. Je sentais bien que, malgré tous les raisonnemens possibles, j'allais retomber, et que ce chagrin nouveau allait s'ajouter à tous ceux du passé.

J'avais parlé d'un ton ferme, assuré ; au vrai, je me sentais le cœur déchiré : cela se lisait probablement sur mes traits ; la Marchesina tressaillit, et d'une voix saccadée par l'émotion :

— Vous allez partir ?

— Non.

— Si, je le vois dans vos yeux,... et vous souffrez !

— Je vous jure...

— Pourquoi le nier ?

Elle porta sa main à son front avec une sorte de désespoir.

— Que je suis malheureuse !... Voyons !... Vous êtes un noble caractère ; moi-même je ne suis pas une nature basse, — non, en vérité, je le jure ! Vous serez cet ami dont nous avons parlé, qui me consolera des souffrances d'autrefois, et moi, à mon tour, laissez-moi essayer de vous faire oublier. Je veux mettre un baume sur les blessures de votre cœur ; mon amitié dévouée, tendre, vous guérira : vous vous reprendrez à espérer... vous êtes jeune, et la vie peut vous être si belle ! Oh ! entre vous et moi, vous le savez, rien de vulgaire ! Nos âmes sont de la même hauteur, nous sommes faits pour nous comprendre !... Mais restez, ne vous éloignez pas !...

Ce fut à mon tour de pâlir, — et je regardais avec augoisse le cher visage si beau d'expression, les yeux dont le regard était devenu admirable.

Je fis un dernier effort :

— Et le danger ? Pourquoi jouer avec la flamme ? Je dois être brave pour vous et pour moi ; ou plutôt, soyons braves tous les deux. L'honneur n'est pas un mot. L'honneur, — entendez-vous bien ? — l'honneur ! Tenez, regardez celui qui a été tout votre orgueil, tout votre bonheur, votre père !... Regardez-le, pensez à ce qu'il vous dirait ;... mettez-vous là, devant lui, et interrogez-le !

La Marchesina s'était levée. Elle demeura en contemplation un instant devant le portrait de son père, puis elle abaissa les yeux sur moi, et, à ma grande surprise, dans son regard il n'y avait plus de tristesse, mais un air de joie, avec une expression de confiance calme, ferme ; et, me tendant la main :

— Il dit que je dois me fier à vous de tout,... que je ne saurais trouver mieux à qui le faire. Ne parlons plus de tout cela. Vous resterez, et je sais que votre amitié me sera un appui... Je n'ai plus l'ombre d'une hésitation, et me sens tout en sûreté. Je voudrais que vous éprouvassiez ce que j'éprouve en ce moment !

— Et vous n'aurez pas de regret ? Pensez-y bien !

Et avec la même expression :

— Je sens que je ne regretterai rien. Mais il faut que vous aussi, toutefois, vous soyez heureux...

— Tout à l'heure, en vous parlant, il me semblait que mon cœur se brisait !

— Je l'ai vu. Je vais vous donner la plus grande preuve de confiance : je sens, je sais que vous avez pour moi une sincère et vive affection ; mais cette affection, je tiens à vous dire que je vous la rends pleinement !

Nous étions assez près l'un de l'autre : il y eut un nouveau silence. Je savourais le plaisir, — un des plus grands

du monde, — qu'on trouve à contempler le visage d'un être aimé.

— Ainsi, reprit-elle enfin, vous aviez, de votre côté, fait les mêmes réflexions que moi?

— Pas exactement les mêmes, cependant celles que j'avais faites s'en rapprochaient beaucoup. Mais pourquoi revenir sur un sujet qui semble vous avoir blessée? Que le passé soit le passé!

— Vous avez raison : ne songeons qu'à l'avenir... Non, pas même à l'avenir : jouissons du présent.

En parlant ainsi, un nuage passa sur son front, et elle ajouta avec un sourire peut-être point tout à fait naturel :

— Un de mes compatriotes d'Italie, qui a même été un peu mon ancêtre, Laurent le Magnifique, a dit :

Chi vuol esser lieto sia,
Di doman non c'è certezza!

Le conseil est bon, jouissons du présent!

— Je pense comme vous. Ne trouvez-vous pas qu'en ces derniers huit jours nous avons vécu des mois?

— Oui, en ce qui me concerne du moins, cela est vrai. Que de pensées en moi depuis une semaine! Quelle vie nouvelle!

— Pas plus nouvelle que la mienne, réfléchissez : le plus grand changement est de mon côté. Vous n'étiez pas heureuse, mais vous n'étiez pas malheureuse, je ne suis qu'un incident dans l'ordre de votre existence, qui, d'autre part, est restée la même; tandis que moi, j'étais à quatre cents lieues d'ici, perdu dans la solitude, profondément misérable. Et me voici de nouveau dans le courant de la vie, près de vous, ayant un intérêt à vivre, un mobile.

— Je ne sais si vous avez raison de croire que le plus grand changement est dans votre existence. Est-il juste de dire que vous n'êtes qu'un incident en la mienne? Un incident qui est devenu le fait majeur qui l'a bouleversée, ou plutôt changée entièrement! Que d'horizons nouveaux pour moi!

Et en écoutant cette jeune femme parler ainsi, en observant l'expression enthousiaste de son beau regard, je me sentais pris de nouveaux remords et recommençais de m'adresser des reproches. J'avais manqué de fermeté, je n'avais pas fait mon devoir. C'était à moi, l'aîné, le plus fort, qu'il appartenait de mieux résister, de faire entendre le langage de la raison; j'aurais dû lutter quand même, ne pas me rendre, — et je m'étais rendu si vite!

Ces réflexions avaient été l'affaire d'un instant, et cependant ce bref retour sur le passé récent n'avait pas échappé à cette

espèce de divination que possèdent les êtres dont l'âme aimante est en éveil, et la Marchesina me dit :

— Quelque mauvaise pensée vient encore de vous venir... A quoi songez-vous donc qui vous donne cet air soucieux?

J'hésitais à répondre; enfin :

— Je pensais à des reproches que j'aurais le devoir de m'adresser. Vous m'obligerez en ne me demandant pas lesquels : il me serait pénible de m'expliquer.

Son visage s'éclaira et elle eut un joli sourire.

— Je ne vous demanderai rien, à la condition qu'à votre tour vous ne vous tourmenterez plus à plaisir.

Je le promis sincèrement, mais je me sentais gêné, ne me reconnaissant plus le droit de rien dire qui pût resserrer davantage une liaison trop charmante.

En eut-elle encore l'intuition? Peut-être, car d'une voix caressante, elle reprit :

— Vous voici tout embarrassé, et il semble que vous, si aventureux, vous n'osiez plus me parler : et cependant, voyez, telle est la foi que j'ai en vous, que pas un instant je n'aurais l'idée de supposer que si vous parlez moins, c'est que vous... c'est que vous ressentez moins.

Je la regardai avec admiration :

— Que vous êtes bonne! et quelle noble nature vous êtes! Vous avez toutes les divinations, et aussi toutes les délicatesses!

— Pourquoi me dites-vous cela?

— Parce que je lis dans votre pensée, comme on pourrait croire que par moment vous lisez dans la mienne. Pour une fois la destinée a mis en présence deux êtres qui se comprennent parfaitement, vous l'avez dit.

Il y eut dans son regard une expression singulière, de nouveau si complexe, qu'il n'y avait pas à essayer de la comprendre : une seule chose était certaine, c'est que l'idée ou le sentiment d'où elle venait était agréable. D'ailleurs elle baissa les yeux presque aussitôt; mais, encore un coup, cette expression était vraiment extraordinaire. J'y pensai ensuite à plusieurs reprises, toujours avec étonnement.

Elle répondit :

— Je pense absolument comme vous.

Et une fois de plus la conversation tomba, chacun de nous suivant, en son particulier, le cours de ses pensées. Je pris enfin un ton enjoué :

— Ne trouvez-vous pas que ce que nous ne disons pas est plus important que ce que nous disons?

— C'est vrai, et il me paraît qu'il en vaut mieux. Cela prouve

combien nous réfléchissons et de quelle importance nous sommes l'un à l'autre.

— Cependant il vaudrait peut-être mieux méditer un peu moins ce que nous avons à dire, sans quoi nous finirons par ne plus parler du tout. Il est vrai qu'il nous restera la ressource de prétendre que nous avons le plus éloquent de tous les silences.

— Ceci est une plaisanterie française : elle sent votre moquerie ordinaire de salon. Restons plutôt dans le sérieux où nous étions : c'est plus digne. Je n'aime pas ces habitudes de tout tourner en badinage.

— Moi non plus.

— Et cependant vous le faites : évidemment c'est dans le sang. Comment avec une pareille disposition peut-on, je ne dirai pas être, mais rester malheureux en France? Il me semble que le tourbillon doit entraîner.

— C'est que probablement je n'étais pas malheureux ; c'était un air que je me donnais.

— Vous êtes méchant. Je ne l'entendais pas ainsi.

— Alors, c'est que je vivais en dehors du tourbillon, ayant peut-être le tort de ne pas l'aimer.

— Et c'est ce qui m'étonne. Il me semble que tous les Français doivent aimer le monde, la vie brillante.

— En un mot, Paris. Vous autres étrangers, vous placez tous la France à Paris. J'y ai longtemps vécu, mais je l'ai quitté parce qu'il ne me plaisait pas. Il était trop bruyant pour moi et...

La porte s'ouvrit, Beppina parut.

— Vous m'avez dit de vous prévenir quand le seigneur comte devrait partir. Il est onze heures et demie : elles viennent de sonner.

— C'est juste. Je lui avais dit que je ne voulais pas que vous restiez plus d'une demi-heure. Il faut être prudent. — Attends un instant. Le comte vient tout de suite.

— J'avais, reprit la Marchesina, cinquante autres choses à vous dire. Allons, ce sera pour la prochaine fois. Êtes-vous libre demain à cinq heures et demie, à San Nazaro Grande?

— Certainement... Comme le temps a passé vite!

Nous étions devenus sérieux. Pour mon compte, j'avais la conviction que dans quelques minutes j'allais me trouver aux prises avec des dangers nullement à dédaigner, et cela m'inspirait la disposition d'esprit, exempte de crainte, mais non de gravité, à laquelle l'homme le plus décidé ne peut en pareil cas se soustraire.

Je me levai.

— Puis-je au moins me dire, en partant, que je vous laisse

plus tranquille et ayant fait table rase de toutes vos imaginations?

— Oui, entièrement, mais je ne sais pourquoi je vous vois partir avec tristesse.

Je me mis à rire.

— D'ici à demain il y a bien peu de temps. Pensez que demain nous nous reverrons,... et que nous tâcherons de ne pas perdre notre temps à nous poser des énigmes.

La porte se rouvrit.

— Le seigneur comte est-il prêt?

— Oui... Est-ce qu'il y a quelque chose, Beppina, que tu reviens si vite?

— Rien, signora. C'est seulement que le temps passe vite.

— Et Beppina le trouve plus long que nous, seule avec sa petite lampe dans l'oratoire.

La Marchesina m'avait tendu la main.

— Qu'avez-vous donc? dit-elle. Votre main est glacée!

— Rien d'autre que d'habitude, si ce n'est que ce soir j'ai senti un peu de froid : vous le voyez, j'ai pris mon plaid, que je ne prends jamais.

— C'est vrai : couvrez-vous bien! Songez au refroidissement que j'avais failli prendre moi-même.

— Soyez tranquille. Reposez-vous, et plus de vilaines pensées!

— C'est convenu. Je vais vous reconduire jusqu'à l'escalier.

— Signora, dit Beppina, ne le faites pas. Vous ne pourrez pas vous empêcher de causer encore, et, sortis de vos appartemens, il vaut mieux que nous ne parlions pas.

— Elle a raison. Restez.

Nous prîmes le corridor, et, après avoir traversé l'oratoire, je me dirigeais vers la porte donnant sur le palier, quand ma conductrice se précipita vers la lampe et la souffla. Puis, revenant à moi, elle me saisit la main, m'entraîna, très doucement mit le double tour de la serrure, et attendit.

Presque aussitôt je vis sur le parquet une lueur d'abord vague qui passa par le dessous de la porte, et pus suivre la marche d'une lumière qui approchait; ensuite j'entendis un pas lent, sourd, plutôt que léger.

On s'arrêta sur le palier : la pression de main de ma conductrice redoubla d'énergie; on essaya d'ouvrir : la serrure, naturellement, résista, et au bout d'un instant la personne parut continuer sa route. La jointure de la porte redevint sombre, la lueur sur le parquet s'affaiblit, puis disparut, et le bruit du pas s'éloigna, en même temps que l'exclamation suivante parvenait jusqu'à nous :

— *Ah! bestia!*... c'est l'appartement de la signora!

— Nous en sommes quittes pour la peur, dit Beppina, ce n'est rien, c'est le cocher. Mais cela va nous faire perdre du temps : il faut que nous attendions. Il est ivre, et quand il est ainsi, quelquefois il redescend pour aller voir ses chevaux. Je l'avais entendu ouvrir une porte en bas.

Enfin il n'arriva rien de nouveau, et nous descendîmes aussi vite que possible ; mais, une fois dans la cour, je fus tout étonné de voir que Beppina, au lieu de se diriger vers la porte, me conduisait à une sorte de petit bâtiment.

— Où allons-nous donc?

— Seigneur comte, que Votre Excellence le veuille ou non, il faut attendre ici. C'est l'ancienne chambre d'un palefrenier. Avec votre couverture vous n'aurez pas froid, mais vous ne pouvez pas songer à partir. C'est la mort certaine, sans rémission, si vous sortiez. Pendant que vous étiez dans la chambre de Madame, j'étais en observation à une fenêtre. Je ne m'attendais pas à cela : la place est gardée de tous les côtés. Vous ne pourriez pas échapper.

— Et jusqu'à quand resterai-je ici?

— Jusqu'à ce que la cloche de San Marco sonne pour la première messe, qui est à cinq heures. Vous attendrez d'avoir vu entrer du monde, et alors, en courant, vous aurez le temps d'arriver à la porte de l'église qui sera ouverte, et, une fois là, on n'osera pas aller vous y chercher... cela ne s'est jamais vu... il y aurait un scandale et trop de témoins.

— Ainsi, c'est toute la nuit à passer ici?

— Oui, jusqu'à cinq heures : à cinq heures, il ne fait pas encore jour, et on ne vous verra pas sortir.

— Jamais je n'aurai cette patience-là !

— Songez à Madame. Aimez-vous mieux la mettre au désespoir? Du reste, vous avez une petite fenêtre qui donne sur la place. La chambre est au premier, et vous verrez vous-même. Le bonheur, c'est que le cocher est ivre, et se lèvera tard.

Beppina, tout en parlant, avait tiré une clef et ouvert la porte : nous montâmes à une chambrette dont, en effet, la fenêtre regardait sur la place.

Je fis contre fortune bon cœur, pour le moment du moins : je trouvai à tâtons un siège qui me parut un vieux fauteuil, je m'y assis, et, Beppina m'ayant fait un dernier sermon sur la nécessité « d'être très prudent », je restai seul.

Je l'ai dit, — le temps était clair, et, la lune étant par malheur en son plein, je pouvais embrasser toute la place d'un coup d'œil.

Je ne fus pas longtemps sans remarquer, à l'entrée de la rue de droite et à l'entrée de celle de gauche, des ombres qui par mo-

ment semblaient se mouvoir. Une d'elles, même, se détacha et un homme vint jusqu'à une vingtaine de pas du palais, en examina les fenêtres assez longtemps, et partit probablement pour rendre compte de ce qu'il avait vu.

J'entendis ensuite sonner minuit, et tout retomba dans le silence. J'étais chaudement vêtu et j'avais mon plaid. Je m'arrangeai de mon mieux et essayai de dormir : chose que je n'eusse pas crue possible, j'y réussis.

Quand je me réveillai, rien n'était changé. J'ignorais quelle heure il pouvait être. Environ une demi-heure se passa et l'horloge sonna trois heures.

Peu après, un petit groupe déboucha de l'entrée de la rue de gauche, et vint en rasant les maisons. J'aurais bien voulu savoir ce que ces gens allaient faire.

La partie du palais où j'étais se trouvait dans l'obscurité. J'ouvris la fenêtre, et, en passant la tête avec précaution, comptai trois hommes : je repoussai doucement la fenêtre, et la laissai juste assez entre-bâillée pour pouvoir écouter ce qui se dirait.

Le groupe passa devant moi, mais en parlant très bas. A sa haute taille je reconnus un des trois : c'était le Principino.

Quand ils se furent éloignés, je rouvris et regardai. Ils étaient en train d'examiner la façade du palais, et semblaient se concerter : ils se dirigèrent ensuite vers la rue de droite. A peu près à moitié chemin, ils s'arrêtèrent encore, et j'entendis un léger sifflottement. Il me vint à ce moment une idée : une chance inespérée se présentait de ne pas attendre jusqu'au matin; à la condition de ne pas perdre un instant, les probabilités étaient en faveur du succès. Pour quelques minutes, le chemin vers la rue de gauche était libre, à moi d'en profiter.

Quand on a chassé dans la montagne, descendre de la hauteur d'un petit étage est un jeu d'enfant.

J'enjambai la fenêtre, jetai d'avance mon plaid plié en quatre, et me laissai tomber dessus. Ce fut fait très vite et très heureusement, l'étoffe assourdissant le bruit de ma chute. Je roulai le plaid autour de mon bras, tirai mon couteau de chasse, et le plus vite et le plus légèrement possible, me coulai le long des maisons.

Malheureusement, et malgré toutes mes précautions, le bruit de mes pas me trahit : j'entendis des exclamations et vis qu'on se mettait à ma poursuite.

N'ayant plus rien à ménager, je coupai à travers la place : j'avais de l'avance, mais je connaissais l'agilité des Italiens, et sentais combien la situation était critique. Au bout de quelques secondes, je tournai la tête.

Un de ceux qui couraient après moi avait devancé les autres,

et beaucoup gagné. Je pris mon parti, me disant que, si je réussissais à arrêter la poursuite un instant, cela me permettrait d'arriver à une rue, puis d'en prendre une autre, et alors de me servir librement du revolver, et je me décidai à jouer le tout pour le tout.

Je continuai ma course. Cette poursuite dans le silence de la nuit, sans une parole, sans un cri, sans autre bruit que le bruit sourd des pas précipités sur le sol, avait quelque chose de sinistre : bien souvent depuis j'y ai songé.

L'homme était presque sur moi : brusquement je fis un crochet, m'arrêtai, et au moment où, emporté par son élan, il me dépassait, puis s'arrêtait aussi, mal affermi sur ses jambes, et plus loin, quoique à portée, — me servant du couteau de chasse comme d'une épée, je me fendis à fond sur lui, en poussant cette exclamation qu'on entend si souvent dans les salles d'armes quand un tireur touche.

Je sentis que je le perçais presque de part en part. Il poussa un gémissement et tomba à genoux : quelque chose lui échappa de la main, et je vis qu'il comprimait sa blessure; je ramassai l'objet, un couteau de belle longueur, et repris ma course avec ardeur. Je me sentais maintenant une force surhumaine; il me semblait que mes pieds ne touchaient pas la terre, et pour un rien, dans cette espèce de folie et de rage qu'inspirent la lutte et le sentiment du danger, j'aurais foncé sur le reste de la bande avec fureur. Mais ce que j'avais espéré arriva.

A la lueur du clair de lune, ils avaient dû voir étinceler une arme qui, à distance, leur parut probablement beaucoup plus terrible qu'elle ne l'était. Ils avaient vu tomber leur camarade, ils eurent un instant d'hésitation, et ce fut mon salut.

Je me précipitai dans la rue de gauche et pris une avance notable qui me permit, après cinquante pas, d'enfiler une autre rue, transversale celle-ci, mais qui m'éloignait suffisamment du palais.

Je courus encore un instant, puis m'arrêtai. Je n'aime pas les bravades, mais, je le dis en vérité, la nécessité de fuir me mettait hors de moi. La lutte m'avait transporté : je tire bien; j'avais en main une arme sûre, et maintenant je pouvais combattre à chances plus égales. C'était trop tentant pour résister.

Je passai mon couteau dans la main gauche, tirai mon revolver, l'armai de manière à pouvoir viser avec soin, et, marchant bien au milieu de la rue, continuai de m'éloigner à pas relativement lents.

J'avais entendu derrière moi des exclamations et distingué la voix furieuse du Principino gourmandant les *buli* et les lançant après moi.

Ils finirent par se décider, arrivèrent au coin que j'avais tourné, et comme, au milieu de la rue, j'étais naturellement très en vue, ils se mirent à courir; mais en voyant que, loin de fuir, je m'étais arrêté et les attendais de pied ferme, ils s'arrêtèrent aussi, devenus tout à coup fort prudens, et, dans tous les cas, ne se séparant pas et prêts à se soutenir l'un l'autre. Ils n'étaient que deux à ce moment : presque tout de suite, d'ailleurs, deux autres hommes parurent derrière eux, et je reconnus la haute taille du Principino.

Je levai mon pistolet et visai avec soin : je tenais le Principino au bout du canon, mais j'eus peur de le manquer et de perdre une balle. Je n'en avais que six, et une de plus ou de moins pouvait être d'une importance décisive. Je renonçai à le tirer.

Mon mouvement n'avait pas échappé aux *buli*, et un d'eux cria :

— Il a un pistolet!

Mais à ce moment la voix du Principino cria : « Allez donc! poltrons! lâches! — Il n'y a pas de danger! »

Ils firent un mouvement en avant, tout en restant en groupe. Décidément le sort de leur premier camarade les avait frappés.

A vingt pas, je tirai : il y eut un cri, et j'entendis :

Ahi! la mia spalla!

Ce fut moi qui marchai à eux. Celui que j'avais touché à l'épaule tourna les talons, et s'enfuit comme il put. Les deux autres s'enfuirent aussi, en s'écartant.

J'entendis les cris de : « Chiens! lâches! »... Ce fut peine perdue : le champ de bataille me resta, les *buli* n'étant pas des *bravi* de profession comme on en trouvait autrefois, mais simplement de mauvais drôles qui ne dressent un guet-apens que par exception et quand on les paie bien.

En somme, j'avais probablement tué un homme, j'en avais mis un autre hors de combat : c'était assez, presque trop, pour l'honneur.

Je m'arrêtai, et me décidai à m'éloigner, une patrouille pouvant arriver d'un instant à l'autre.

Rentré chez moi, mon enthousiasme tomba avec l'excitation de la lutte, et je commençai de voir ma situation sous des couleurs assez sombres. Puis, après réflexion, je me dis que c'était sans remède; que je ne pouvais partir à cause de la Marchesina; que certainement les *buli* du Principino étaient quelque peu gibier de potence et, par suite, point en termes de voir leur perte fort regrettée de la justice (dans tous les cas j'avais conservé le couteau comme preuve); — qu'ainsi le mieux était de n'y plus penser et de laisser aller les choses à la grâce de Dieu, — la plus

mauvaise façon, généralement, de les laisser aller, et qui est le dernier parti que l'on prenne aux cas douteux.

Le lendemain, j'attendis une visite de Beppina; mais toute la journée se passa et Beppina ne parut pas.

A la tombée de la nuit, j'allai me promener autour du palais de la Marchesina. Je passai d'abord devant la façade, puis gagnai la place San Marco et inspectai les derrières du bâtiment.

Tous les volets étaient fermés, même ceux de la chambre de la marquise.

Je rentrai dîner, et, à huit heures, revins voir si quelque chose était changé : chose surprenante, il n'y avait de lumière nulle part : le palais restait sombre, et avait un air désert qui me donna une mauvaise impression.

Je sais à peine quelques mots de patois milanais, mais je parle l'italien sans accent : je m'adressai à une brave femme qui sortait d'une maison voisine et lui demandai mon chemin, puis, par parenthèse, j'ajoutai :

— Quel est donc ce beau palais inhabité que je vois là?

— Le palais Lanfredi. Il n'est pas inhabité d'ordinaire, mais la famille est partie ce matin.

— Peut-on le louer?

— Oh! certainement non. Du reste, vous pouvez voir le portier. Il n'y a que lui qui soit resté.

Après tout, je ne risquais rien à m'adresser au palais. Si l'on me cherchait, on savait certainement où me prendre, et dans les quelques mots qu'on me répondrait, je trouverais probablement un renseignement qui me serait utile.

Je fis le tour et frappai à la grand'porte. On ne répondit pas. Je frappai encore une fois, deux fois : toujours inutilement. Mais un voisin d'une maison en face traversa la rue et vint me demander :

— Que voulez-vous?

A tout hasard je répondis :

— La comtesse Lanfredi.

— La comtesse est partie hier, et le reste de la famille aujourd'hui.

— Pour longtemps?

— Qui le sait!

— Mais le portier?

— Bah! il dort, ou il n'ouvre pas parce qu'il a peur.

— Peur de quoi?

— Il suffit : ce ne sont pas mes affaires.

— Mais où sont-ils? où peut-on leur écrire?

— A leur terre de Monzi. C'est certainement là qu'ils sont.

L'homme qui me parlait avait l'air besogneux d'un artisan

ou d'un petit employé comme il y en a tant en Italie. A tout hasard j'essayai de cette clef qui, s'il faut en croire le roi Philippe, ouvre tous les cœurs. Je lui mis deux lires dans la main, et répondis :

— Je vous remercie beaucoup de votre politesse. Bonne nuit!

Mais je ne m'éloignai pas. L'effet fut merveilleux.

— Je voudrais vous en dire plus long, reprit l'homme, mais il ne faut jamais avoir la langue trop longue... il est certain qu'il y a eu des affaires fâcheuses... la comtesse est revenue ce matin, et elle et le comte ont emmené de force la marquise.

— Ah! Mme la marquise?

— Oui, la marquise Certaldi. On a fait partir la Beppina chez elle, sans lui permettre de voir personne.

Ici l'homme s'arrêta.

Je repris d'un air indifférent :

— Pouvez-vous me dire seulement si Monzi est trop loin pour que j'y aille, ou s'il vaut mieux que j'écrive?

— Cela dépend du temps qu'a votre Seigneurie. Monzi est sur les bords du lac de Garde. C'est là qu'est le château...

Ici une voix de femme cria :

— Antonio!... viens donc!... Qu'est-ce que tu fais là?

Et une femme d'une trentaine d'années, d'une figure désagréable et rusée, éclairée par la lampe de cuivre qu'elle tenait au-dessus de sa tête, apparut dans l'embrasure d'une porte.

— Je vous remercie, dis-je à Antonio : c'est tout ce que je voulais savoir. Bonne nuit!

Je m'éloignai d'un air indifférent. Pendant ce temps, la voix de la femme s'élevait, querelleuse et irritée.

J'en conclus d'abord que la vie du seigneur Antonio n'était peut-être pas de celles dont on dit qu'elles sont une suite de joies et de fêtes, et ensuite que, dans la conjoncture actuelle, il semblait vouloir se dispenser de faire part à sa douce moitié du petit profit qu'il venait de faire.

A l'hôtel, je pris mon *Guide* et cherchai Monzi, que je trouvai indiqué à trois kilomètres de Salo, au bord du lac de Garde.

Salo ayant de quatre à cinq mille habitans, je n'avais qu'à y descendre et à gagner de là Monzi à pied, en touriste.

Cependant la conversation que je venais d'avoir m'avait paru on ne peut pas plus intéressante, et bien volontiers je l'eusse reprise. Je me promis donc de me promener le lendemain dans le même quartier, à l'heure où les employés se rendent à leur travail.

Le hasard me servit au delà de mes espérances, et, à neuf

heures un quart, la première personne que je rencontrai, à quelque distance du palais Lanfredi, fut le seigneur Antonio, se rendant à ses affaires d'une vitesse modérée, en redingote râpée et en chapeau de soie roux.

On a dit que la vue de celui qu'il a obligé est toujours douce aux regards de l'homme. Je crois qu'on pourrait dire avec tout autant de raison qu'aux regards de l'homme est on ne peut pas plus douce la vue de celui qui lui a procuré un bénéfice.

Le seigneur Antonio eut un aimable sourire, et moi, homme courtois, je m'arrêtai.

Je tirai tout de suite mon exorde des entrailles du sujet :

— J'espère, dis-je, que je ne vous ai pas causé d'ennuis pour le petit service que vous m'avez rendu, et que j'ai bien mal récompensé, du reste?

Il y avait là, je ne dirai pas odeur de chair et de festin, mais une allusion discrète à la perspective possible d'une nouvelle gratification, qui rendit mon interlocuteur extrêmement attentif, et ce fut de l'air le plus gracieux qu'il répondit :

— Bah! les femmes sont toutes les mêmes... il faut avoir patience...

Et ici, il eut un clin d'œil tout à fait scélérat.

— Je voulais seulement vous demander...

— Tout ce que vous voudrez, Excellence... Mais avançons seulement un peu, et mettons-nous à l'abri.

Ainsi fut procédé, et j'eus en quelques minutes des informations satisfaisantes. Fidèle à ma parole, je ne fis pas la moindre question sur la marquise Certaldi. Je mis cette fois une belle pièce de cinq francs dans la main de maître Antonio, et nous nous séparâmes enchantés l'un de l'autre.

Le jour même, j'avais un costume de velours gris, faisant une excellente tenue de touriste, un feutre à larges bords, comme en portent les artistes, et tout un attirail de portefeuilles, de cartons et d'albums.

Le lendemain, je partis pour Salo, et le soir, à cinq heures, bien enveloppé dans un manteau italien, j'arrivais à Monzi avant la tombée de la nuit.

Le château fut vite trouvé : beau bâtiment, un peu massif, de grand caractère et d'aspect rébarbatif. Construit sur une pointe de terre, il était entouré par le lac de trois côtés, et, avec son étroit passage sur la terre ferme, avait dû être autrefois un bon poste, facile à défendre.

J'attendis que la nuit fût venue, et alors examinai tout à mon aise.

Cela fait, j'avisai une auberge qui me parut vide, les paysans

et les ouvriers n'étant pas revenus du travail, et j'entrai en enfonçant mon chapeau un peu plus encore sur mes yeux.

Je me fis servir du vin du pays, et, à la lueur d'une mauvaise lampe, me mis à corriger un dessin que j'avais ébauché.

Naturellement, l'aubergiste vint regarder par-dessus mon épaule. Je fis l'éloge du château comme belle construction de la Renaissance, et m'informai s'il y en avait d'autres aux environs. L'homme était bavard et curieux comme tous les aubergistes possibles, et me demanda si je comptais rester dans le pays. Je dis que je partais le lendemain pour Vérone, et de là pour Venise. Il m'indiqua quelques autres châteaux, puis revint à celui de Monzi, la « Rocca » comme il l'appelait, suivant l'usage.

Je demandai s'il était possible de le visiter.

— Oui, dit-il, en temps ordinaire,... mais la famille vient d'arriver, et il n'y a plus moyen en ce moment.

— Qu'est-ce que cela peut leur faire? Ils n'occupent certainement pas tout le château.

— A coup sûr, mais il paraît qu'on ne laisse entrer personne.

— Ils sont donc bien nombreux?

L'hôte me regarda, mais en ce moment j'éloignais un peu mon dessin, en penchant la tête et en fermant les yeux à demi, et j'étais si absorbé qu'il était impossible de concevoir des soupçons.

— Non, dit-il; il n'y a que la comtesse et sa fille, et puis le comte et un ami.

— Singulières gens.

Je me remis à dessiner.

— Oui, dit l'aubergiste, singulières gens! Ils sont arrivés tous avec un air mystérieux. D'habitude, ils préviennent; mais cette fois, ç'a été une vraie surprise. Il a dû se passer quelque chose; les domestiques aussi ont un air mystérieux! Enfin, c'est leur affaire.

Ici, il se dirigea vers la cuisine, et comprenant que je ne saurais rien de plus, je répondis philosophiquement :

— Comme vous dites, c'est leur affaire... Faisons le compte,

Je payai, refermai mon album, et pris congé d'un air de bonne humeur.

— Votre Seigneurie ne reste pas dans le pays?

— Non, je vais à Brescia.

— Pas à pied, j'espère?

— *Chè!* Je prends la voiture à Salo. Bonne nuit!

— Bonne nuit, Excellence.

Le lac était pour moi le plus précieux des secours. Le lendemain, je me procurais une barque et un batelier, et je commençais à faire des promenades en suivant les rives.

J'avais un prétexte tout naturel pour me costumer moi-même

en matelot du pays, puisque je faisais aussi la manœuvre, et je n'eus garde de n'en pas profiter.

Mon homme, qui passait toutes ses nuits à la pêche, ne demandait pas mieux que de me laisser le soin du bateau et de dormir sur ses filets. Il en résulta que j'étais complètement libre et que je pus, à l'aide de ma jumelle de campagne, observer le château de Monzi avec le plus grand soin, tout en me tenant à certaine distance.

Il me fut impossible de rien découvrir, de rien remarquer qui pût m'indiquer la chambre de la marquise.

J'avais une ressource : c'était de venir le soir, et, grâce à la variété des lumières, de tâcher de deviner ce qui m'intéressait.

Mon pêcheur avait un autre petit bateau très léger qu'il me loua le soir, à la place de l'autre dont il avait besoin pour la pêche, et à huit heures j'étais à cinquante mètres de la « Rocca » de Monzi, caché par l'obscurité et observant les fenêtres avec tout le soin possible.

Je vis des lumières s'allumer tour à tour çà et là.

Une d'elles attira mon attention. Elle était à une fenêtre à balcon du second étage, au coin Est du château.

Ce n'était pas une lumière de bougie, mais bien de lampe, une lumière dont on se sert pour passer la soirée chez soi, et elle se distinguait complètement de celles que je voyais aux autres fenêtres. Celles-là étaient, les unes, celles du salon, les autres, celles que les domestiques ont pour préparer les chambres. Celle-ci était fixe et ne fut pas déplacée une seule fois. A dix heures, elle s'éteignit.

Le lendemain, à six heures, caché dans ma barque, derrière le rideau de saules d'un repli de terrain, je guettais la fenêtre en question.

Vers sept heures un quart, je vis un des petits rideaux blancs se soulever, puis la fenêtre s'ouvrit, et une tête blonde que je reconnus avec la dernière certitude se montra un instant dans l'entre-bâillement des battans.

J'avais emporté une petite trompe de cuivre, de celles qu'on emploie à la chasse pour se « hucher » dans les fourrés. J'en tirai un son bref, un peu bizarre, mais qui avait chance d'attirer l'attention, et c'est ce qui eut lieu.

Je vis la marquise tourner la tête de mon côté, comme si elle cherchait la cause de ce bruit singulier ; mais ce ne fut que le mouvement d'un instant, et elle quitta la fenêtre.

J'eus beau attendre, elle n'y revint plus. Je finis par abandonner mon poste, et, en rasant la rive, je regagnai Salo.

Le soir, à huit heures, j'étais, comme la veille, à cinquante

mètres de la fenêtre. Je vis la lampe s'allumer, mais ce fut tout. J'entendis sonner neuf heures, dix heures, et je me disais que c'était encore une soirée de perdue, quand, environ un quart d'heure après, je vis une ombre s'approcher de la fenêtre. On resta ainsi quelque temps, et enfin la fenêtre s'ouvrit.

Je tenais ma jumelle braquée, et j'étais assez près pour bien voir. C'était la marquise.

Le même son que la veille retentit. Cette fois, elle en parut frappée, et, ouvrant tout à fait la fenêtre, sortit sur le balcon.

Je donnai un nouveau son de trompe, mais étouffé, à peine perceptible ; puis, voyant que ses regards se portaient de mon côté, cherchant à percer l'obscurité, je frappai deux ou trois coups d'aviron faciles à entendre.

Elle comprit, et, se reculant un peu, agita son mouchoir ; et à ce mouvement si simple, si naturel, il me sembla que je recevais la plus affectueuse caresse, et je sentis mon cœur se fondre.

En un instant, par la puissance de l'imagination, j'eus sous les yeux la marchesina, non telle que la distance, courte cependant, et l'obscurité me la laissaient entrevoir, mais telle qu'elle m'était apparue chez elle, fixant sur moi son beau regard plein d'une expression touchante...

Elle rentra dans sa chambre en faisant un geste que j'interprétai par : « Je vais revenir. » Bientôt, en effet, elle reparut sur le balcon, et s'appuyant à la balustrade, sembla regarder en bas avec attention.

L'examen dut être satisfaisant, car, relevant la tête de mon côté, elle me fit signe d'approcher. Je répondis par quelques coups d'aviron, et crus voir qu'elle était arrivée à distinguer ma barque. J'approchai tout contre la berge, et alors, se faisant un porte-voix de ses mains, elle me dit, aussi haut que la prudence le permettait :

— *Verrò giù!*

— *Quando?*

— *Mezz'oretta!*

— *Va bene!*

Le temps me parut de la longueur qu'on imagine : je ne faisais pas un mouvement, et regardais seulement en l'air avec inquiétude. Jamais l'absence de l' « astre brillant des nuits, » pour parler comme messieurs les poètes, n'a été désirée avec plus de ferveur.

Je finis par distinguer un léger craquement du gravier ; je me baissai dans la barque, et à cinq pas de moi vis sortir d'un massif une svelte forme blanche. Je me levai, et saisis une main que je collai sur mes lèvres.

Je ne sais ce que la marquise me dit ; je l'attirai par le bras, et très vite :

— Venez!

Quelques minutes après, nous étions à demi-encâblure du rivage. Le respect de la vérité m'oblige à reconnaître que, de mon bras replié, j'entourais les épaules de ma belle amie, et que je pris ses deux mains dans mon autre main.

— Quelle joie! vous voilà donc retrouvée?

— Et vous aussi? Comme j'ai attendu!

— Vous m'attendiez donc?

— Sans doute! C'est pour cela que Beppina vous a écrit.

— Mais je n'ai rien reçu!

— Vous n'avez rien reçu? Alors il est arrivé un malheur! Et comment êtes-vous ici?

— A force de recherches.

— Quoi! vous m'avez trouvée sans être aidé par personne?

— Sans doute. Cela vous étonne?

— De vous rien ne m'étonne!

Ah! cette fois, le beau front, j'en suis sûr, s'appuya à mon épaule, et, n'osant le baiser, j'y appuyai, moi, ma joue.

— Comme je suis heureuse! reprit-elle. Je n'ai jamais, de toute ma vie, ressenti une joie pareille!

— Chère Bianc..., chère marchesina!

— Vous aviez bien dit d'abord. Appelez-moi Bianca.

— Non. Je ne veux pas vous appeler ainsi.

— Vous n'aimez pas mon nom?

Involontairement mon bras s'arrondit plus ferme autour d'elle.

— Quel que fût votre nom, je l'aimerais dès qu'il serait le vôtre.

— Alors pourquoi?

— C'est trop familier.

— Mais vous êtes mon ami?

Je relevai la tête en éloignant mon visage du sien.

— C'est justement parce que je suis votre ami que je dois m'en montrer digne. Parlons de vous maintenant. Que s'est-il donc passé?

— Que ma mère et mon frère m'ont menacée d'un scandale, bien plus, de vous faire arrêter si je ne quittais pas Milan, et j'ai cédé pour gagner du temps. J'étais certaine de vous tenir au courant, mais je me demande ce qui est arrivé à cette malheureuse Beppina.

— Vous êtes sûre d'elle?

— Oh! vous ne connaissez pas les Romagnols!

— Et quelle vie avez-vous ici?

— La vie délicieuse que vous pouvez imaginer: entre ma

mère, mon frère, dont je m'occupe peu, après tout, et enfin son aimable ami le Principino, qui est descendu à la Rocca, et me charme tout le jour de l'explication de sa flamme.

— Mais comment votre mari supporte-t-il tout cela?

Il y eut un silence.

— Ne parlons pas de lui, dit-elle enfin: c'est la seule grâce que je vous demande.

— Soit !

— Si, cependant, j'ai autre chose à vous demander. Puis-je vous faire une question?

— Certainement.

— Vous m'avez promis de ne jamais vous informer qui je suis. Avez-vous...

— Tenu ma parole? J'aurais pu, en cherchant à vous retrouver, apprendre quelque chose sans le vouloir. Cela n'a pas eu lieu. Je m'y suis pris de façon que votre nom ne soit que prononcé, sans aucune explication. Je n'ai rien appris sur vous.

— Ni sur... sur mon mari?

— Pas plus sur lui que sur vous.

Elle eut un mouvement ravissant de tendresse et de confiance, et se rapprocha de moi.

— Merci, je suis bien contente !

Puis, comme ayant une dernière hésitation :

— Cela est bien certain, n'est-ce pas? Je puis vous croire?

Cette fois j'éprouvai une certaine impatience.

— Je vous ai dit ce que j'avais à vous dire. Ne me le demandez pas une fois de plus, je ne répondrais pas!

Il y eut un silence.

— Je vous ai blessé, dit-elle enfin : il faut me pardonner ; j'ai été si durement éprouvée !

— Oui, mais c'est votre défaut habituel : vous y retombez toujours, et je ne vois pas entre nous de bonne harmonie qui puisse durer : sans cesse vous douterez, et moi je le supporterai de moins en moins : tous deux nous en souffrirons.

— Ne soyez pas si sévère ! J'admets que vous grondiez, mais au moins que même dans cette gronderie on sente encore l'affection !

— Je crois que vous ne comprenez pas combien vous me froissez par ces soupçons. Ils indiquent une méfiance incurable. Là où il n'y a pas de confiance il n'y a pas d'amitié possible. Si vous avez souffert, moi j'ai le droit de dire que ma vie n'a pas été précisément un résumé des bonheurs de ce monde : avec cette disposition qui vous est habituelle, je le répète, nous serons malheureux tous les deux!

— C'est votre avis?

— Oui, c'est mon avis. Je dois avouer enfin que ce soin extrême que vous mettez à me dérober la plus légère information sur votre personnalité finit par me surprendre un peu, et j'arrive à m'en demander la cause. Loin de moi la pensée de vous offenser, mais je ne puis que je ne me dise qu'il doit y avoir dans votre vie ou dans les conditions de cette vie quelque chose de bien particulier, puisque vous me le cachez d'un tel soin que cela finit par éveiller mes soupçons, ce qui m'est on ne peut plus pénible, car je sens en même temps combien vous m'êtes chère. (Ici il y eut encore un joli mouvement affectueux qui la fit se serrer plus près de moi.) Quelle étrange créature vous faites! Vous me jugez bien mal si vous croyez que quoi que ce fût pût m'éloigner de vous dès que ce serait franchement avoué, et que... et que ce ne serait pas une de ces choses qui ne se peuvent admettre! Car enfin je vous aime bien vraiment; mais, vous le savez, il faut entre nous l'estime la plus complète, l'estime absolue!

Je parlais, malgré tout, avec un accent d'amertume : au fond de moi commençait à gronder une irritation que je contenais de mon mieux, mais qui devait se deviner au son de ma voix, et dont je sentais que, malheureusement, la Marchesina devait souffrir, sensible et tendre aux reproches comme je la connaissais.

A ma grande surprise, ce fut d'un ton très gai qu'elle me répondit :

— Encore une fois, chassez toutes ces vilaines idées : ce que vous avez à faire est si simple!... Avoir confiance, rien d'autre! Est-ce donc si difficile?

— C'est-à-dire avoir pour vous ce que vous n'avez pas pour moi, ou plutôt en moi, la confiance.

— Et si cette confiance vous grandit à mes yeux? Si elle vous assure... à jamais..., de ma part, une affection entière, dévouée, dont vous n'avez aucune idée, tant elle sera illimitée? Croyez-vous que je vous veuille tromper? que je n'aie pas autant que vous le souci d'établir entre nous cette confiance entière, je le dis encore, qui a peut-être été le vœu le plus naïf, mais aussi le plus beau de ma jeunesse? Tout enfant, j'ai caressé de beaux rêves : élevée près d'un père qui m'adorait, et qui m'avait inspiré un si haut respect que ce que j'avais pour lui n'avait plus de nom, tant cela devenait également une sorte d'adoration, mais tout admirative, mon imagination s'était fait dès longtemps un idéal, — oui, je suis sûre que cela fait sourire votre raillerie française, — un idéal auquel je donnais sous bien des côtés la perfection morale, le haut caractère de mon père. — Je vous l'ai dit le premier jour, physiquement vous lui ressemblez, et mon espérance la plus chère, c'est de retrouver entre vous des traits communs de carac-

tère et surtout d'âme. Il a été tout ce que j'ai aimé enfant et jeune fille : c'est probablement encore bien naïf ou bien vieux... disons le mot, bien démodé, mais cela est ainsi, et doit être ainsi... M'en voulez-vous encore, dites, mon noble ami?... Ou ne commencez-vous pas de voir qu'en agissant comme je fais, je vous prépare peut-être une somme de joies comme bien peu d'êtres en ont connu, tant elles sont belles, élevées et pures!

Et de mon bras replié je serrais plus étroitement ses épaules, tandis que, lui posant doucement ma main sur la joue, j'attirais sa tête sur mon cœur! Ma poitrine se serrait, et en même temps une torpeur délicieuse coulait dans mes veines.

Il est certain que les joies les plus pures sont aussi les plus exquises, puisque à les vouloir définir nous ne trouverions que des comparaisons — tirées des choses du ciel!

Sur ces entrefaites, et pour la première fois, il se fit une trouée aux nuages, et une vague lueur éclaira le paysage : — le lac tranquille, au loin de hautes collines, et, se détachant en noir, majestueux, le château avec ses deux tours d'angle.

Tout à coup, je regardai à deux reprises avec angoisse, et, serrant la marquise contre moi, levai le bras et lui désignai le jardin du château :

— Voyez! dis-je.

Debout, bien en vue, une haute figure qui semblait avoir les bras croisés se tenait immobile sur la berge.

La marquise tressaillit.

— Le Principino!

— C'est probable. Reste à savoir s'il nous a vus.

Lentement, sans bruit, je manœuvrai les avirons de manière à changer de place ; mais, presque aussitôt, le ciel s'obscurcit de nouveau, et tout retomba dans les ténèbres.

— Je suis sûre qu'il nous a vus, dit la Marchesina, ou, tout au moins, il m'aura vue traverser le jardin. Puis, s'il a eu des soupçons, il a pu mettre ma mère en campagne, savoir si j'étais chez moi. Une chose, cependant, m'étonne : c'est qu'il soit seul. Ma mère et mon frère devraient être avec lui.

Je ne répondis pas : un bruit venait d'attirer mon attention.

— Chut! écoutez!

— Qu'est-ce que c'est que cela?

— Un bruit de rames. Il y a au moins quatre rames : — dans deux minutes on sera sur nous. Y a-t-il des pêcheurs dans cette partie du lac?

— Non.

— C'est certain?

— Certain.

Je repris les avirons et me mis à ramer en coupant le lac pour gagner le repli de terrain et les saules qui m'avaient déjà servi d'observatoire. L'inquiétude avait doublé mes forces, et j'atteignis la rive avant que le bateau que j'entendais ne passât à notre hauteur.

Enfin il y arriva : la marquise et moi tâchions de percevoir le moindre son.

Il vint jusqu'à nous un bruit de paroles, — la marquise crut reconnaître la voix de son frère et me le dit.

— Vous ne m'en voyez nullement surpris, répondis-je. Ils auront couru sur la rive et pris un bateau très en avant pour nous couper le chemin, pensant bien nous avoir dépassés : l'idée était bonne.

La nuit était si sombre que nous entendions le bruit des rames et des conversations, sans cependant rien voir.

J'amarrai ma barque à un tronc d'arbre, je dis à la marquise de ne pas bouger, doublement cachée qu'elle était, et sautant à terre, remontai en courant, vers le château. J'avais pris la précaution de mettre une chaussure de toile, et mes pas ne faisaient aucun bruit. Je m'arrêtai à une petite distance de la pointe de terre où commençait le jardin, et j'écoutai.

J'entendis le bateau aborder, puis ce qui me parut être des demandes et des réponses, et je reconnus la voix du Principino. Ensuite tout redevint silencieux.

Je revins vers ma barque et racontai le résultat de mon exploration.

J'étais beaucoup plus ému que la Marchesina, qui parlait du ton le plus tranquille.

— Il est certain, dit-elle, que je suis découverte. C'est le moment de prendre un parti ; un peu plus tôt, un peu plus tard, il fallait toujours en venir là : autant vaut que ce soit maintenant.

— Que comptez-vous faire ?

— Aller demander l'hospitalité au couvent de Sant'Agnese in Monte. C'est un asile sûr, honorable, et demain je ferai le reste.

— Y connaissez-vous du monde ?

— L'abbesse est une cousine de mon père, du côté vénitien, et tiendrait tête à toute la province ; elle déteste très particulièrement ma chère mère et même mon noble frère. Une seule chose m'embarrasse pour le moment. C'est à cinq lieues, cinq bonnes lieues d'ici, — et jamais je ne pourrai faire cela à pied.

— Ceci n'est rien. L'aubergiste de Sesto a un cheval et une voiture dont je me suis déjà servi, et qu'il sera enchanté de me louer. Mais êtes-vous décidée à une démarche aussi décisive et

qui va vous faire une situation intenable? Que de reproches je me fais, moi, à présent!

— Je suis décidée à recouvrer ma liberté. Quant à vous, ne vous faites pas de reproches : sans vous, je serais restée dans une quasi servitude : je vous dois donc ma délivrance. Je suis prête : partons!

Je l'enveloppai dans mon plaid, et nous prîmes la route de l'auberge de Sesto.

Quand nous fûmes arrivés dans le voisinage, la marquise resta à m'attendre près d'une fontaine, et j'allai seul à l'auberge.

Quelques paysans s'étaient attardés à faire bombance et à boire, et, quoiqu'il fût minuit passé, l'hôte était encore levé. Je fus frappé du singulier regard qu'il jeta sur moi quand j'entrai.

Il n'avait plus la figure avenante et empressée de l'aubergiste qui fait accueil à un bon client : c'était maintenant la physionomie défiante, soupçonneuse, d'un homme sur ses gardes. Mais pourquoi?

Quand je lui demandai sa voiture, au lieu du sourire de plaisir habituel, il n'y eut qu'embarras et mauvaise volonté : sa voiture avait besoin de réparations, et quant à son cheval, il n'y avait pas à y songer; il avait été attelé toute la journée.

J'étais stupéfait. J'insistai, et plus j'insistais, plus l'homme semblait devenir méfiant. Je sentais la colère me gagner, d'autant que cette scène avait des témoins. Les paysans dont j'ai parlé s'étaient arrêtés de boire et me regardaient avec un étonnement qui n'avait rien d'ailleurs d'offensant. Les paysans italiens n'ont pas le mauvais esprit qu'on voit en d'autres pays, et on ne trouve pas chez eux de sentimens d'envie ou de jalousie, toujours prêts à triompher quand un homme d'une autre condition que la leur se trouve dans l'embarras.

Je ne leur avais donné qu'un coup d'œil, et, en désespoir de cause, j'allais partir, quand la façon singulière dont un de ces hommes m'examinait attira mon attention.

C'était le plus âgé d'entre eux, et il paraissait que le vin, au lieu de lui avoir coloré la face et délié la langue, l'avait assombri.

Il pouvait avoir de quarante-deux à quarante-cinq ans : petit, sec, nerveux, l'air endurci par le travail, sa figure avait une expression d'énergie remarquable, si prononcée même, que l'absence de barbe, — il était, comme bien des paysans italiens, soigneusement rasé, — ne modifiait en rien ce caractère de sa physionomie.

Chez ses compagnons, il y avait de l'étonnement et de la curiosité : chez lui, autre chose. Il m'observait de l'air d'un homme qui prenait intérêt à ce que je faisais.

Je dis encore quelques mots à l'aubergiste d'un ton tel qu'il ne répliqua pas, et je sortis. En fermant la porte, je me tournai vers le paysan dont je viens de parler, et nous échangeâmes un regard si significatif cette fois que, la porte fermée, je ne fis que quelques pas, sûr qu'il allait venir me rejoindre.

Cela ne manqua pas. En s'approchant de moi, ses premiers mots furent :

— Votre Seigneurie connaît le prince ?

— Oui, et vous ?

Il frappa le mur de l'auberge de son poing fermé, et d'une voix sourde :

— Moi aussi, Excellence !

Rien d'autre : en vérité, cela suffisait.

— Que savez-vous ? pourquoi l'hôte me refuse-t-il sa voiture ?

— Un domestique vient de venir à la hâte apporter un ordre du prince. J'ai cru saisir qu'on vous a entendu causer près du lac et qu'on est à votre poursuite.

— Bien. Voulez-vous m'aider ? Pouvez-vous me fournir une voiture ?

— Oui, j'ai un ami pas très loin d'ici qui en a une.

— Eh bien ! procurez-la-moi, vous serez bien payé.

Il haussa les épaules :

— Votre argent m'est égal !... Ce qu'il me faut, c'est d'abord que vous me garantissiez des suites, car ce sont des gens puissans.

— Je ne veux pas vous tromper. Je suis étranger, et ne puis rien pour vous que vous donner de l'argent.

Il me regarda avec surprise.

— Votre Seigneurie est homme d'honneur !

— Mais... assez !

— Cela suffit. Allons !

En ce moment la porte de l'auberge se rouvrit, et un paysan cria :

— Oh ! Gigi, viens donc !... Ne pense donc plus à toutes ces folies-là ! Viens-tu ?

— Non, dit mon compagnon.

— *È matto!* dit le paysan. Et la porte retomba.

— Avant de vous suivre, repris-je, il faut que j'aille voir si rien n'est arrivé.

— Où ?

— A la fontaine. Venez avec moi.

A cinquante pas de la fontaine, je le laissai et allai rejoindre la Marchesina.

Il n'y avait plus personne. J'eus beau explorer les alentours, appeler : rien. J'eus un moment de désespoir.

Puis je courus à Luigi.

— Qu'y a-t-il, Excellence?

— Enlevée, partie!...

— Qui?

— La jeune femme que je voulais emmener.

— Ah! comme jadis la Rosaura!

— Qui?

— La Rosaura, ma fille!

Ses yeux flamboyaient dans la demi-obscurité; mais, comme il avait son sang-froid, il fit ce que je n'avais pas songé à faire, et examina le terrain.

— Il y a eu des chevaux ici et une voiture. Voyez! Y a-t-il longtemps que vous l'aviez laissée?

— Le temps d'aller à l'auberge: vous avez vu!

— Voulez-vous les poursuivre?

— Si je le veux! Est-ce possible?

— Oui, la route fait un grand tour, à cause des infiltrations, et ils sont forcés de gagner le petit pont pour passer le ruisseau. En coupant, nous y serons bien avant eux.

— Partons!

Nous prîmes le pas de course, et en dix minutes nous arrivâmes au pont.

Mon compagnon examina la route:

— Il n'y a que deux ornières de roues; j'en étais sûr, ils n'ont pas encore passé. Du reste...

Il se coucha et mit l'oreille contre terre.

— Ils sont encore loin.

— Bien. Maintenant, à l'ouvrage!

Ici mon ancien métier militaire me servait: j'examinai le pont, puis les planches.

— Que voulez-vous faire, Excellence?

— Vous allez voir.

Je regardai autour de nous et courus à une palissade; je tâtai les pieux et en arrachai deux; j'en donnai un au paysan.

— Faites comme moi!

J'introduisis la pointe de mon pieu dans une des fentes du plancher, et fis une pesée, Luigi m'aida: en un instant, trois planches vieilles, mal fixées, eurent cédé, et le pont se trouva hors d'usage.

Je cachai les planches et dis:

— Gardez votre pieu, c'est une arme. Maintenant, entendons-nous: vous allez vous poster en avant, et quand la voiture arrivera, sans trop vous approcher, afin qu'on ne vous reconnaisse pas, vous crierez: « Prenez garde! arrêtez-vous, — il y a eu un accident! »

L'homme se mit devant moi.

— Je suis prêt, à servir Votre Seigneurie, mais à une condition : c'est qu'ensuite elle m'aidera à son tour.

— A quoi ? à vous sauver ?

— D'abord, mais j'ai surtout un compte avec quelqu'un.

— Le Principino ?

— Oui. Si Votre Seigneurie, qui est riche et puissante, me promet de m'aider ensuite, moi je vais l'aider maintenant !

— Franchement, je ne puis pas prendre part à votre vengeance : je ne veux pas me mêler de vos vengeances italiennes.

— Oh ! pour cela, je suffis ! Je ne voudrais même pas qu'on s'en mêle. Ce que je demande c'est que Votre Seigneurie m'aide à échapper aux suites.

— D'abord, quel droit avez-vous ?

Il hésita ; puis, les dents serrées :

— J'avais un ménage, une femme, une fille...

Ici il eut presque un sanglot.

— Il m'a enlevé ma fille ; ma femme est morte de chagrin ; j'ai tout vendu... je me suis mis à boire : aujourd'hui je suis ruiné et perdu !

— Je ferai ce que vous me demandez, mais pas autre chose.

— C'est promis, Excellence ?

— Promis, et je tiendrai... Maintenant revenons à notre plan. La voiture forcément va s'arrêter... puis probablement retourner.

— Oui, pour aller chercher l'autre pont.

— Savez-vous conduire ?

— J'ai été piqueur quinze ans chez le frère du prince, c'est comme cela !...

— Il faudrait faire descendre le cocher.

— Surtout le prince, s'il est là, de façon qu'il n'y ait plus que la dame dans la voiture. Je leur dirai de venir examiner le pont ; ils descendront : s'ils ne sont que deux, un bain dans l'Ischia leur fera du bien.

— Diable ! Et s'ils se noient ?

— Il n'y a pas de danger, il n'y a pas assez d'eau en ce moment. Pendant qu'ils se dépêtreront, je monte sur le siège, vous sautez dans la voiture, et nous serons loin avant qu'ils puissent nous poursuivre. Maintenant, s'ils sont trois... Alors, ma foi, à la grâce de Dieu : nous nous en tirerons comme nous pourrons. Voyez-vous autre chose à faire ?

— Non, et je n'ai pas le temps de chercher. Qui prendrez-vous des deux ?

— Le cocher... de près le prince me reconnaîtrait. Du reste, une bonne poussée suffira, et comme la berge est haute, ils ne

remonteront pas facilement. Je les entends! Est-ce décidé?

Le souvenir de la course sur la place San Marco et du couteau tombé me revint à l'esprit :

— Oui. Mais s'ils nous voient deux...

— Cachez-vous là. Comme signal, je dirai... je dirai : *Per sant'Antonio!* Surtout, pas d'hésitation, Excellence! Nous jouons gros jeu!

Je m'agenouillai derrière un buisson. Mon compagnon se mit devant le pont, bien en vue.

La voiture arrivait grand train. Quand elle fut à cinquante pas, Luigi se mit à jurer, à pousser des exclamations, et cria :

— N'allez pas plus loin, bonnes gens! Le pont est rompu!

Il y eut un cri de femme, et une voix irritée, que je supposai être celle de la comtesse, s'adressa au cocher.

— Ne va pas plus loin, Menico! ne bouge pas!

La vérité est que Domenico ne songeait nullement à bouger, et au contraire tenait ferme ses chevaux.

— Quelle plaisanterie, cria de sa voix impérieuse le Principino! nous avons passé ici il y a une demi-heure! Il faut que je voie cela...

Et il sauta sur la route.

— C'est de ta faute, Bianca, reprit la comtesse furieuse; c'est pour toi que nous voici dans le danger!

Une voix jeune, que je reconnus avec bonheur, répondit d'un ton très tranquille, mais je ne pus distinguer les paroles.

Ici Luigi s'adressa au cocher :

— Descends donc toi-même, tu verras si tes roues peuvent passer.

— Tiens mes chevaux, répondit Domenico : je viens!

Lui et le Principino se baissèrent et examinèrent, comme ils purent, le pont, et la comtesse, craignant probablement pour sa sûreté personnelle, quitta aussi la voiture.

— Cela me paraît dangereux, reprit Luigi, oui, *per sant' Antonio!*

Ce qui suivit se passa avec la rapidité de la pensée. Le cocher, saisi par le cou, culbuta par-dessus la rampe, et moi, me ruant, avec une force énorme, sur le Principino, courbé à l'angle de la berge et du pont, je l'envoyai faire une chute de deux mètres dans l'Ischia. Luigi sauta à la tête des chevaux, les fit tourner, et grimpa en un clin d'œil sur le siège, pendant que je m'élançais dans la voiture, en disant ce seul mot :

— Bianca!

Les chevaux partirent à fond de train, la comtesse se mit à

hurler, et je sentis deux bras m'entourer le cou et un visage baigné de larmes s'appuyer contre le mien.

Au bout d'une traite assez longue, la voiture s'arrêta; Luigi descendit et vint à la portière.

— Un mot, Excellence! Voulez-vous prendre les rênes un instant? — J'ai changé de route deux fois, et on ne viendra pas vous chercher ici. Je suis de retour dans un quart d'heure juste!

Ceci était dit très bas.

— Où allez-vous?

— Régler un compte. Prenez les rênes de façon à repartir sans retard si je ne revenais pas. Mais s'il y a un Dieu, je reviendrai!

Je sautai à terre.

— Merci, Excellence.

— Allez, Luigi, puisque vous le voulez! Je vous attends.

— Chacun ses droits, Excellence!

Je tranquillisai la marquise en quelques mots, et, monté au siège, je pris les rênes.

Six à sept minutes se passèrent. J'avoue que la sueur me coulait dans les mains.

Un silence profond, — pas d'autre bruit que celui des branches d'un petit arbre que le vent faisait battre sur la capote de la voiture.

Tout à coup, — au milieu du calme de la nuit, — un cri sinistre, lamentable, éclata au loin, et nous arriva, apporté par le vent.

— Avez-vous entendu? dit la marquise. Mon Dieu! qu'y a-t-il?

— Rien, quelque ivrogne qui s'amuse.

— C'est impossible! Partons! je vous en prie! J'ai peur!

— Remettez-vous, nous allons partir.

Et littéralement je sentais que mes mains trempaient les rênes de sueur.

On n'entendait plus rien. Encore cinq minutes, — un froissement de broussailles à droite de la route, puis un homme bondit jusqu'à la voiture.

— Vite, Excellence, descendez : je prends les rênes!... La voix de Luigi avait un accent étrange, et il était nu-tête. — Où allons-nous?

— A Sant' Agnese in Monte.

— Cela va bien, Excellence!

Et nous repartîmes au galop.

. . . . . .

Madame Caterina Correr, abbesse de Sant' Agnese, m'attendait dans son cabinet, debout, à trois pas de son fauteuil.

Elle m'examina d'un regard froid et sérieux, et répondit par quelques mots de politesse à mes premières paroles de salut, puis elle s'assit, et me désigna un siège.

Elle sonna ensuite, et dit à la sœur qui se présenta :

— Prévenez Mme la marquise que le comte de R*** est là et qu'elle se prépare à venir quand je l'appellerai.

Puis elle attendit.

— Le hasard, dis-je, m'a mis en relations avec Mme la marquise, pour qui j'ai le dévouement le plus entier, et vous ne trouverez pas ma présence ici trop singulière si vous songez que ces relations nous ont entraînés dans des incidens fort sérieux. Je suis l'ami le plus respectueux de votre cousine, et j'ai, je crois, le droit de venir m'informer d'elle.

— Ma jeune cousine a été bien imprudente, et je ne puis l'excuser qu'en songeant à son âge et à une vie d'ailleurs peu heureuse.

— Il ne semble pas, madame, que de vos paroles se dégage rien de bien flatteur pour moi? répondis-je froidement.

L'abbesse me regarda avec surprise :

— Il n'y a rien dans ce que je dis de défavorable pour vous : je vois la conduite de ma cousine comme une femme de mon expérience peut la voir, et comme ma parenté m'en donne le droit; mais personnellement, vous n'êtes pour rien dans ce blâme, monsieur le comte... Vous habitez la France?

— Oui, madame : je suis Français.

— Et d'ancienne famille, je le vois?

— Oui, madame. Ma famille est alliée aux plus anciennes familles de mon pays.

Il y eut un silence. L'abbesse attendit, et voyant que je n'ajoutais rien, elle agita la sonnette :

— Priez Mme la marquise de venir.

Je m'étais promis d'être de sang-froid, parfaitement maître de moi; mais quand je revis ce doux visage pâli par les émotions et la fatigue, quand je vis se fixer sur moi ce joli regard, j'éprouvai une émotion dont je me sentis honteux. Je baissai les yeux, et prenant la main qu'elle me tendait, je m'inclinai, les lèvres serrées, sans trouver un mot.

— Voilà un silence plus éloquent que tout! dit la voix grave de l'abbesse.

Je me tournai vers elle : sa figure sévère avait pris une certaine expression de bienveillance. Je me levai et, sans hésitation, pris sa main qu'elle m'abandonna d'ailleurs et, la portai à mes lèvres.

— Voici le premier mot favorable, madame, et je vous remercie!

La marquise, d'abord pâle, était devenue très rouge.

— J'ai, dit-elle, tant à vous demander de me pardonner que je n'ose commencer.

— Vous pardonner?

— Ma cousine a été si imprudente! ajouta l'abbesse.

Il y eut un silence.

Le visage de la marquise passait par toutes les impressions; enfin, brusquement, comme lorsqu'on se décide à franchir un abîme :

— Je m'appelle la marquise Certaldi, et suis veuve depuis trois ans!

Et voyant ma surprise et la joie qui malgré tout s'y mêlait :

— Me pardonnez-vous mon secret, et ma défiance qui a failli vous coûter la vie?

— Ah! de tout mon cœur, mais sans y rien comprendre!

— Ma cousine, dit l'abbesse, a été tellement entourée, obsédée, et d'hommages qu'elle savait ne s'adresser qu'à sa grande fortune...

Ici je me redressai, et je l'avoue, fort sottement; mon visage prit une expression passablement dédaigneuse.

En même temps, la Marchesina, arrêtant l'abbesse du geste, s'écriait d'un ton de reproche :

— Oh! cousine! cousine!

Mais madame Caterina Correr n'était pas une femme qui se laissât arrêter, et elle savait, quand elle voulait, assaisonner ses grâces.

— Et de quoi donc pourriez-vous vous offenser, monsieur le comte, si je déclare que ma cousine a eu si bonne opinion de vous que de croire que seul vous valiez qu'on tentât l'épreuve, parce qu'elle pensait que seul vous en sortiriez vainqueur? et si j'ajoute que moi, sa vieille parente, sachant tout ce que je sais maintenant, j'estime qu'elle a bien pensé et bien fait?

Je m'inclinai, mais malgré tout, j'éprouvais une impression désagréable, et ne me sentais pas maître de m'en délivrer.

— Madame, repris-je en m'adressant à l'abbesse d'un ton toujours froid, vous venez de me révéler la seule cause qui pût mettre une barrière entre Mme la marquise et moi. Ce qui serait pour d'autres un sujet de joie, et Dieu sait si je les plaindrais d'être capables de sentir ainsi, n'est pour moi qu'une raison de mésaise. J'estime qu'une union n'est possible que dans des conditions d'égalité de fortune complètes, et lorsqu'il n'en est pas ainsi, il faut que la supériorité de situation appartienne à l'homme qui doit toujours, partout, garder le rôle prépondérant. Quand le contraire a lieu, ce n'est qu'au détriment de sa dignité.

L'abbesse ne répondit pas. Elle me regardait avec attention; puis, s'adressant à la marquise, elle dit simplement :

— Tu avais raison, c'est tout ton père!

Je n'étonnerai personne si je déclare que cette sorte de compliment indirect fit plus d'effet sur moi que toutes les explications possibles; je sentis mes traits se détendre.

L'abbesse se leva et vint à moi : je me levai aussi naturellement; elle me prit par la main et me mena à sa cousine.

— Voyez, dit-elle, ce que vous faites!

Et, levant la vue, je regardai ma noble amie, ce que je n'avais plus osé faire, et la vis toute pâle et les yeux couverts de pleurs.

— Voulez-vous, demanda-t-elle, que j'abandonne ma fortune à mon frère?

— Sant' Agnese! ce serait du beau! interrompit l'abbesse, et se tournant vers moi : — Allons! Comte, faut-il qu'on vous demande votre main?

— Et le monde, madame! que dira-t-il?

— Le monde est un sot!

— Du reste, j'ai moi-même une fortune honorable, mais qui ne peut se comparer à ce que vous dites.

Je faiblissais, et en ce moment, ayant, pour mon malheur, ou plutôt, pour mon grand bonheur, regardé encore la marquise :

— Ah! m'écriai-je, je ne puis pas vous voir ainsi : pardonnez-moi! Dieu sait si je vous aime! Daignez-vous m'accepter?...

Et pour la première fois, franchement, la belle tête blonde vint s'appuyer sur ma poitrine, et moi, lui pressant les deux mains, je couvris ses cheveux de baisers, en disant :

— Comme je suis heureux!

— Et moi!...

— Allons, ajouta l'abbesse, ce scélérat d'Achille peut faire une croix sur ton bien!

Achille était le frère de la marquise, — et il est certain qu'un mois après nous lui donnions lieu de faire cette croix sur le bien de sa sœur.

. . . . . .

. . . . . .

Luigi Angioleri, après être resté quelque temps caché à Trieste, avait passé en Amérique. Il y a établi un restaurant très achalandé, et que fréquentent tous les Italiens des environs, pleins d'admiration pour la façon dont il a vengé son honneur.

La sympathie dont il est l'objet et le sentiment que, avec ses idées italiennes, il a rempli son devoir, ont commencé sa guérison : elle a été achevée par la présence de sa fille.

Ma femme et moi, en dépensant quelque argent, et surtout aidés par l'infatigable Beppina (à qui, grâce à Dieu, rien n'était arrivé, et dont j'ai retrouvé à Milan la lettre arrivée trop tard), avons fini par découvrir cette malheureuse fille, qui végétait, servante, dans un trou de village. Beppina, qui a un cœur excellent, a eu pour elle des soins maternels, et quand elle a été un peu refaite, nous l'avons envoyée à son père : le changement de pays et de milieu ont fait merveilles, sa santé a repris, et elle est maintenant heureuse.

Angioleri, qui fait d'excellentes affaires, m'a renvoyé depuis longtemps les fonds que je lui avais donnés. Je n'ai pas voulu lui refuser ce plaisir : je sais d'autres moyens de le récompenser.

Sa fille Rosaura lui a fait un tel éloge des soins de Beppina, de la bonté de son cœur (Beppina, qui a trente-trois ans, est *un bel pezzo di donna*), qu'il a envoyé dernièrement sa photographie, demandant si elle voudrait l'accepter comme mari, et venir le retrouver.

Beppina, en sa qualité de Romagnole, admire beaucoup Angioleri. Ma femme et moi lui avons dit que nous nous chargions de sa dot, — et il est positif qu'en ce moment on prépare chez moi un modeste trousseau.

. . . . . .

Jamais, avant le départ d'Angioleri, nous n'avons parlé, sur ma volonté expresse, de ce qui s'était passé entre lui et le Principino. J'ai su, par le cocher de la comtesse, la scène bien courte qui eut lieu.

Angioleri parut sur la route que le Principino et la comtesse avaient prise pour regagner à pied le château, suivis du cocher.

Il barrait le chemin. Le Principino s'arrêta, et entre eux s'échangea ce dialogue bien caractéristique :

— *Sor Principe, son l'Angioleri!*

— *Chè!... Briccone!...*

— *E mi pago!*

Ce fut alors que retentit le cri affreux qui parvint jusqu'à nous.

CHARLES DE BERKELEY.

DE LEOBEN A CAMPO-FORMIO

I

LES PRÉLIMINAIRES DE PAIX

En identifiant l'établissement définitif de la République et le gouvernement de la France par le parti républicain, avec la conquête des limites naturelles, le Comité de salut public de l'an III et la Convention s'étaient engagés à vaincre l'Europe ou à la diviser par des associations de partage; à isoler l'Angleterre; et à la contraindre, par l'invasion, la révolution et la ruine, de subir une paix qui donnerait à la France le port d'Anvers et lui livrerait la Hollande. C'était la guerre; cette guerre, par cela même qu'elle suspendait au sort des armées les destinées de la République, préparait nécessairement la suprématie du général, victorieux et pacificateur, qui réaliserait ce grand rêve national : la limite du Rhin et la fin de la Révolution. En désignant Bonaparte pour imposer, par les armes, la domination de la majorité conventionnelle, dans les nouveaux conseils; en l'appelant au premier poste de l'armée de l'intérieur; en lui confiant le commandement de l'armée d'Italie, destinée à porter contre l'Autriche les coups décisifs, le Comité de salut public l'avait désigné pour être cet homme-là. Avant que Bonaparte eût conçu l'ambition de s'emparer du pouvoir, il vit les avenues du pouvoir s'ouvrir devant lui; ses victoires en Italie, son habile et fructueuse exploitation de ses conquêtes, firent de lui, en quelques semaines, le premier personnage de l'État, le connétable de la République et l'architrésorier du Directoire. Son prestige grandit d'autant plus que, du

côté de l'Allemagne, la République éprouvait plus de mécomptes. L'armée de Moreau avait dû se replier, à l'automne de 1796; elle était réduite à vivre des reliefs de l'armée d'Italie.

Le Directoire commença à tout craindre de ce jeune homme dont il s'était obligé à tout espérer. Ce conseil, très médiocre, était non seulement rempli de contradictions dans ses vues, mais de rivalités entre ses membres. Sous l'impression de la retraite de Moreau, condamnés à redouter un succès qui les mettrait à la merci de Bonaparte, autant peut-être qu'une défaite qui les vouerait à l'animadversion populaire; voyant grandir en France une impatience « d'en finir », dont profitaient les ennemis de la République; effrayés à très juste titre par l'approche des élections d'un tiers des deux conseils, les Directeurs s'accordèrent, un moment, pour désirer la paix avec l'Autriche et tourner ensuite toutes les forces de la République contre l'Angleterre. Les uns y vinrent de parti pris, pour se conformer aux vœux de l'opinion, par prudence aussi et par crainte d'amener les armées à s'emparer de l'État; les autres s'y résignèrent pour gagner du temps et par expédient. Parmi les premiers était Carnot, obsédé par les souvenirs de la Terreur, réfugié, pour ainsi dire, dans la Constitution, et disposé à se contenter de la Belgique et du Luxembourg. Letourneur opinait comme Carnot, par discipline et par hésitation. Barras et Reubell voulaient la guerre et la limite du Rhin : Barras pour conserver le pouvoir avec les profits et les plaisirs qu'il y trouvait; Reubell par esprit de suprématie, par esprit fiscal, l'esprit romain du comité de l'an III, dont il demeurait le représentant tenace et convaincu. Larevellière-Lépeaux, par haine de Carnot, suivait Barras qu'il méprisait et Reubell qu'il goûtait peu. Il votait avec eux, taisant, par orgueil, des idées que d'ailleurs il était incapable de tirer au clair et se réservant de montrer dans ses Mémoires, un quart de siècle après l'événement, qu'il n'avait rien compris au drame où il figure. Comparse solennel, dans les coups de théâtre (1), il s'excuse, devant l'histoire, d'avoir été dupe de Bonaparte : il a été dupe de ses propres illusions, ce qui est plus fâcheux pour un littérateur à prétentions de moraliste et de politique. Carnot attendait de Bonaparte le désintéressement civique; Barras en attendait des subsides; Reubell, des territoires à exploiter et à troquer; Larevellière exigeait davantage, et l'on s'explique qu'il ait été le plus déçu : des révolutions en Ita-

(1) Les *Mémoires de Larevellière-Lépeaux*, imprimés depuis 1873 et connus des historiens par l'exemplaire du dépôt légal qui se trouvait à la Bibliothèque nationale, ont été récemment publiés. 2 vol. in-8°; Paris, Plon. Voyez l'étude de M. de Vogüé dans la *Revue* du 1er février.

lie, de la soumission en France, plus encore de vertu civique que de génie militaire, en un mot et, selon le langage du temps, un conquérant qui serait Alexandre pour le compte du Directoire et Cincinnatus pour son propre compte.

Ils trouvaient tous qu'il prenait trop de place et se poussait trop vite aux usurpations. Pour le surveiller, démêler ses desseins, contenir son impétuosité et l'empêcher de se rendre maître des négociations après s'être rendu maître de la guerre, les directeurs envoyèrent en Italie, au mois de novembre 1796, le général Clarke. Cet officier devait demander des passeports pour Vienne et tâcher d'amorcer avec l'empereur une négociation pacifique. L'armée d'Italie avait conquis le Milanais, Modène et les Légations. Le Directoire n'avait pas alors d'autres vues sur ces pays que d'en faire un marché à échanges diplomatiques, après en avoir fait un champ à réquisitions. « L'intérieur est dégarni de troupes, écrivaient les directeurs le 25 novembre; les côtes de l'Océan seront à peine gardées après le départ du général Hoche, dont l'expédition — en Irlande — emploiera presque tout ce qui s'y trouve de disponible. Notre principal intérêt s'est constamment dirigé vers l'Italie... L'Italie est le gage de la paix (1). »

I

Clarke arriva à Milan le 29 novembre 1796 (2). Né d'une famille irlandaise réfugiée, élève gentilhomme à l'école militaire, ancien client du duc d'Orléans, il avait fait campagne en 1792; la Terreur l'éloigna de l'armée; il reprit du service après Thermidor et entra dans les bureaux militaires du Comité de salut public, où Carnot, qui l'employa, se prit d'amitié pour lui. C'était un bel homme d'une trentaine d'années, distingué, de tenue élégante, ayant l'usage du monde et des affaires. Grand travailleur, instruit, ambitieux, entiché de noblesse, probe sur l'article de l'argent, rude avec ses inférieurs, souple aux puissans, ne se ménageant point dans le dévouement, mais se dévouant à son intérêt plutôt qu'à celui de son chef; ne se donnant pas à demi, mais se reprenant tout entier, et sans transition, il se croyait destiné à une brillante carrière; il était impatient de sa fortune et se piquait de percer

(1) J'ai employé constamment, pour cette étude et celles qui suivront, les manuscrits des Affaires étrangères; la *Correspondance inédite de Napoléon Bonaparte*, publiée en 1829; la *Correspondance de Napoléon Ier*.

(2) *Mémoires* de Thiébault, de Miot, de Marmont, de Bourrienne; *Histoire d'Italie* de Botta; Franchetti, *Storia d'Italia*, t. I; Stendhal, *Vie de Napoléon;* Peyre, *Napoléon Ier et son temps;* Revue critique, 1867, article de M. Lot sur M. Lanfrey, t. I.

vite en servant bien et à propos. Le moins républicain des officiers, négociateur d'état-major et diplomate à cheval, il arrivait tout glorieux de sa mission; il possédait le secret de Carnot, sinon celui du Directoire; il se sentait plénipotentiaire; il allait, du premier coup, démasquer et remettre dans le rang ce petit Corse infatué qui s'emportait vers la fortune avec une ridicule impertinence. Il s'en flattait du moins. Il ne connaissait pas plus le petit Corse qu'il ne se connaissait lui-même. Il était né serviteur et serviteur trop zélé; il allait abandonner Carnot pour Bonaparte, comme il devait, plus tard, abandonner Bonaparte pour Louis XVIII. Dès le premier salut, il reconnut son maître.

Tout, en Bonaparte, était fait pour surprendre, séduire, subjuguer. Un journal de Paris, *le Républicain français*, disait déjà de lui : « Il semble au-dessus de l'homme. » Tel il paraissait à ceux qui l'abordaient pour la première fois, isolé dans son armée par la déférence générale, et se détachant, au premier plan du tableau, devant le groupe des héros qui, bon gré mal gré, commençaient de lui faire cortège. Il imposait l'obéissance; devant lui, on se sentait toujours en service et toujours en sous-ordre. Il harcelait son interlocuteur de questions nettes, laconiques, précipitées. Son attention se portait aux plus menus détails; elle n'y passait que pour revenir à l'ensemble qu'il embrassait toujours. Nul embarras chez lui à paraître ignorer ces renseignemens techniques qu'il réclamait avidement; si la demande étonnait, le parti qu'il tirait de la réponse étonnait davantage et imposait. Il apprenait les affaires en les parlant comme il avait appris la grande guerre en la faisant. Ses discours étaient péremptoires, ses déductions évidentes. Tout en son langage était force et précision, tout était commandement dans son attitude. Il disait « ma politique », comme il disait « mon armée ». A ce ton de supériorité naturelle se joignait la confiance de sept mois de merveilles : le Piémont assujetti, le Milanais conquis, la Toscane inféodée, Rome tremblante, Naples prosternée, trois armées impériales battues, et toute l'Italie, depuis huit jours, remplie des combats d'Arcole. Clarke sortait de Paris, où tout était cabales mesquines, commérages, conflits d'incertitude, embûches et trébuchemens de brouillons. Il fut ébloui et devina que sa carrière dépendait de cet homme. Bonaparte flaira le courtisan et le fascina.

Au bout de trois jours, Bonaparte connaissait les instructions de Clarke et avait pénétré le jeu du Directoire. « La lassitude de la guerre, lui dit Clarke, se fait sentir dans toutes les parties de l'intérieur de la République. Le peuple souhaite ardemment

la paix; les armées murmurent hautement de ce qu'elle n'est point faite. Le Corps législatif la veut et la commande, pour ainsi dire, n'importe à quelles conditions... Nos finances sont nulles... l'agriculture réclame des bras... La guerre accroît chaque jour une immoralité presque universelle, qui pourrait, par la suite, renverser la République. Enfin, tous les partis, harassés, veulent la fin de la révolution... Nous n'avons ni police intérieure, ni gendarmerie... Il faut donc la paix, et, pour retrouver l'enthousiasme qui nous a fait vaincre, il faut que nos ennemis éloignent la conclusion et qu'il n'y ait personne en France qui ne soit convaincu que le gouvernement a voulu une paix raisonnable et qu'elle a été rejetée par l'ambition ou par la haine de nos principes. Le moment de négocier est donc venu. » Bonaparte n'avait pas encore reçu de notes aussi vivantes sur l'état des esprits en France. Il craignait encore une réaction des passions irréligieuses et de cet ancien esprit de propagande qui ne séparait pas le triomphe de la République de l'anéantissement de l'Église romaine. Clarke le rassura. « Manquerait-il à la gloire de Bonaparte de conquérir Rome? lui dit-il. Non, sans doute, puisque cette conquête s'est faite et a été consolidée le jour où l'armistice, qui nous en livrait les chefs-d'œuvre, les richesses, et qui en séparait les peuples de Bologne, de Ferrare, etc., a été signé... Faire exécuter les conditions de cet armistice... répond à tout... Serions-nous arrêtés par l'envie de conquérir Rome? Quelque glorieux que soit cet avantage, j'ose dire qu'il ne serait que momentané. Nous avons manqué notre révolution en religion. On est redevenu catholique romain en France, et nous en sommes peut-être au point d'avoir besoin du pape lui-même pour faire seconder chez nous la révolution par les prêtres, et, par conséquent, par les campagnes qu'ils sont parvenus à gouverner de nouveau. »

Finir la Révolution, donner la paix, réconcilier les Français entre eux, y employer l'influence du clergé, c'était pour Bonaparte le chemin du pouvoir. Si l'extraordinaire identité des vœux et des besoins du peuple français avec les moyens de sa propre fortune ne s'était jusqu'alors dessinée que confusément dans son esprit, elle dut lui apparaître ce jour-là dans toute son évidence. La route se découvre; Bonaparte la parcourt du regard dans toute son étendue; il s'y porte, et sans désormais perdre un instant de vue le but encore lointain à atteindre, il règle, avec sa décision et sa précision habituelles, les mesures immédiates d'exécution. La première, c'est la paix. Il va la prendre en mains; mais à quelles conditions le Directoire est-il disposé à la conclure, ou plutôt à

la ratifier quand Bonaparte l'aura conclue? Sur cet article, Clarke se montre aussi explicite que sur le précédent.

Le Directoire entend assurer à la France les « limites constitutionnelles », c'est-à-dire les pays réunis par décrets de la Convention, en octobre 1795 : la Belgique, l'évêché de Liège, le Luxembourg; s'il est possible d'y joindre une partie ou la totalité des pays allemands de la rive gauche du Rhin, le Directoire estimera avoir fait un coup de maître. Comme il n'est pas assez victorieux ni assez fort pour imposer la paix, il l'achètera. C'est, en réalité, un pacte d'échange qu'il s'agit de négocier. La République s'engage délibérément dans l'ornière de la vieille Europe. Pour forcer les monarchies à reconnaître la révolution accomplie, le Directoire, après le Comité de l'an III, ne trouve pas d'autres combinaisons que celles que les monarchies ont employées, en 1792 et 1793, pour empêcher la révolution de s'accomplir. La coalition se dénouera, ainsi qu'elle s'est nouée, par des contrats de *trocs*, d' « indemnisations » et d'arrondissemens. Et comme il n'y a point de terrains vagues en Europe, comme il n'y a plus de Pologne à démembrer, que l'Empire turc est trop loin des prises, ce sont les territoires d'Allemagne et d'Italie qui serviront aux transactions républicaines, comme ils devaient servir aux transactions monarchiques. Les peuples demeurent la matière politique, divisibles comme ils sont imposables. Ceux d'Allemagne devront s'estimer trop heureux de passer de la domination des princes ecclésiastiques sous celle des princes laïques. Sécularisation est synonyme, pour les directeurs, de progrès des lumières. Le Directoire s'informe des qualités politiques des Italiens conquis; il demande si Milan, Reggio, Bologne, Ferrare, sont « vraiment mûres pour la liberté », capables de se défendre par elles-mêmes ou disposées à se soumettre à l'Autriche : c'est affaire de calcul, non de principe. Suivant ses besoins, le Directoire restituera le Milanais à l'Autriche ou le constituera en république. Il en sera de la Bavière, avec laquelle il a signé, le 7 septembre, une convention non encore ratifiée d'armistice, comme de Venise avec laquelle il n'est pas en guerre. « Vous connaissez, avait-il dit à son envoyé, les torts réels et graves de Venise à notre égard. » Les peuples de la Terre ferme passent pour disposés à la liberté : selon les occurrences, on pourra les affranchir et les joindre à la République lombarde.

« Ce système de compensations — avait dit au général Clarke le ministre des relations extérieures, Delacroix — admet une multitude de combinaisons que vous pouvez effleurer dans vos conversations afin de démêler quelles sont celles qui plairaient davan-

tage. » Et il les esquisse. L'une consisterait à donner à l'Autriche la Bavière, le Haut Palatinat, Salzbourg, Passau, en échange de tout ce qu'elle possède en Italie; à transporter en Allemagne les ducs de Modène et de Toscane; à transporter les Bavarois dans une partie des États du pape et à former du reste des républiques réunies ou alliées avec la République lombarde. Le roi de Prusse mettrait peut-être peu de bonne grâce à se prêter à ce projet. « Le moyen de le lui faire adopter serait de lui fournir un ample dédommagement; lui satisfait, tout le reste serait réduit au silence. » Il est, ajoutait Charles Delacroix, une multitude d'autres combinaisons que vous formerez beaucoup mieux que moi... « Le point capital, c'est de persuader à la maison d'Autriche qu'elle obtiendra davantage et plus promptement en traitant avec la République seule. »

Ainsi spéculaient des hommes qui avaient voté successivement la renonciation aux conquêtes, l'affranchissement des peuples, et l'extermination des rois. Bonaparte n'avait prêté aucun de ces sermens téméraires, et les raisons d'État auxquelles les conventionnels revenaient après de si singuliers détours, étaient chez lui toutes directes et spontanées. Il écoutait les confidences de Clarke de la même oreille que Frédéric de Prusse aurait écouté les insinuations d'un émissaire du cardinal Fleury, proposant de rompre la « pragmatique » et de régler le partage de la monarchie autrichienne. Il arriva très vite à cette conclusion que, pour faire la paix, il s'agissait moins encore d'écraser les Autrichiens que de conquérir assez de provinces italiennes pour les satisfaire. Il se sentit les mains libres et d'autant plus maître des affaires qu'il se jugeait capable d'accomplir avec suite ce que le Directoire ne savait que commander avec confusion. Clarke en eut l'impression. Après deux semaines passées au quartier général, cet Irlandais, très avisé, n'était déjà plus qu'un sous-secrétaire d'État de Bonaparte. « Il est l'honneur de la République, écrivait au Directoire, le 7 décembre, le futur duc de Feltre. Il est craint, aimé et respecté des Italiens. Tous les petits moyens d'intrigue échouent devant sa pénétration. Il a un grand ascendant sur les individus qui composent l'armée républicaine, parce qu'il devine ou conçoit d'abord leur pensée ou leur caractère et qu'il les dirige avec science vers le point où ils peuvent être le plus utiles... Je le crois... sans autre ambition que celle de la gloire qu'il s'est acquise... La constitution est son guide... Bonaparte sera mis par la postérité au rang des plus grands hommes. »

II

Parmi les combinaisons du Directoire, il en était une que Bonaparte n'entendait exécuter à aucun prix : c'était la restitution de la Lombardie. Rendre Milan aux Autrichiens, leur livrer les Légations, ce serait leur abandonner quelque chose de sa gloire et quelque chose de son sang. Ce sang italien bouillonne sourdement en lui. L'indépendance de l'Italie n'est pas dans sa pensée une simple expression de chancellerie : c'est une parole vivante, nourrie des passions de trois siècles. Mais Bonaparte estime, comme autrefois Richelieu, que l'Italie sera indépendante si elle passe de la domination autrichienne à la tutelle française. C'est l'évolution, toute personnelle chez lui, de l'esprit de magnificence des anciennes guerres royales, devenu l'esprit d'expansion de la Révolution française. Il s'éprend de la régénération de l'Italie comme la grande Catherine s'était éprise de l'affranchissement des chrétiens d'Orient. Un vieux routier de la diplomatie française, élevé comme presque tous les contemporains à l'école de Frédéric, l'incite à ces pensées et les lui traduit en forme classique. C'est Cacault, qui gère à Rome les affaires françaises et y observe les manœuvres de la cour papale. Cacault a été un des premiers indicateurs et fournisseurs de faits qui aient servi Bonaparte, pareil à ces vieux officiers qui suivaient les jeunes princes dans les camps et enseignaient la routine des chemins battus à ceux qui devaient renouveler la face de la guerre. Pour lire ces lettres de Cacault, comme il convient, c'est-à-dire comme elles furent écrites et comme les lisait Bonaparte, il faut enlever le vernis superficiel des formules et dépouiller les mots du sens que leur avait attribué, pour un temps, la rhétorique parisienne. On n'avait jamais plus parlé de sensibilité qu'au temps de la Terreur; on ne parla jamais plus de la liberté des peuples qu'au temps du Directoire. Cette liberté est pour Bonaparte un instrument de conquête : créer des Républiques, former des États, relever les ruines dans toute une grande région de l'Europe et y renouveler avec les souvenirs de Rome, les grands pouvoirs des proconsuls romains, voilà de quoi tenter son ambition. Il s'exalte à ces idées d'une sorte d'enthousiasme césarien. Ainsi se forme un lien entre l'intérêt de sa gloire et l'émancipation de l'Italie, comme il s'en formait un entre son arrivée au pouvoir et la fin de la Révolution en France. Rien d'incompatible d'ailleurs entre ces desseins et les conditions coutumières de la politique européenne.

« Vous avez pris, général, écrivait Cacault le 27 et le 29 octobre,

un parti excellent et qui ne convenait qu'après la conquête assurée et après avoir mis tous les peuples à l'abri de la crainte des Autrichiens, c'est celui de révolutionner enfin décidément et de former des légions italiennes. Vous êtes maître des pays habités par les meilleures espèces d'hommes qu'ait l'Italie... L'établissement de la liberté et de bonnes républiques, depuis Milan jusqu'au royaume de Naples, est sans doute ce qui peut le mieux assurer nos intérêts en Italie et contenir, dans les limites, d'un côté le roi de Naples, et, de l'autre, la puissante Allemagne... Si la paix avec le roi de Naples est signée, tout l'État ecclésiastique est en votre pouvoir; il est conquis d'avance et tout entier à votre disposition... Il faut laisser Rome se préparer, par le spectacle environnant, à la révolution qui s'y fera en dernier lieu. Le colosse de Rome est moins difficile à détruire qu'on ne pense. » Cependant un congrès des quatre cités de l'Émilie : Modène, Reggio, Bologne, Ferrare est convoqué à Reggio pour la fin de décembre. Bologne se constitue en république, au chant de *Veni Creator*, et députe son président, Aldini, vers Bonaparte. C'est un unitaire et l'un de ces Italiens emportés vers l'avenir, qui, n'ayant pas encore de frontières, réclament déjà Rome capitale. « L'Italie, dit Aldini, ne sera libre que quand elle sera indépendante, et indépendante que quand elle sera unie. Elle doit tout faire pour l'unité. » C'est aller trop vite et surtout trop loin, au gré de Bonaparte. Il estime qu'avant de se déclarer unitaires, il faut se montrer unis ; que l'esprit de rivalité séculaire des provinces et des villes est trop invétéré pour qu'on songe à former une république italienne. « De bonnes républiques », selon le conseil du prudent Cacault, voilà ce qui lui convient, et ce qui, par suite, doit convenir à l'Italie. Elles formeront des foyers de nation et d'État, que l'on étendra par rayonnement, selon les convenances. En attendant, la France, les ayant suscitées, sera forcée de les défendre ; défendues par la France, elles demeureront à sa discrétion ; et le Directoire, qui voudrait les garder à l'état de conquête pour en trafiquer plus aisément, ne pourra plus en faire marché quand, en son nom, mais en dépit de ses ordres, Bonaparte les aura constituées. Il se hâte donc, et ce sera sa politique durant toute cette extraordinaire campagne de l'an V (septembre 96 à à septembre 97), de précipiter les événemens afin d'opposer, partout et à tout le monde, des faits accomplis.

« Il y a, dans ce moment-ci en Lombardie, trois partis, écrit-il au Directoire, le 28 décembre : 1° celui qui se laisse conduire par les Français ; 2° celui qui voudrait la liberté et montre son désir avec quelque impatience ; 3° le parti ami

des Autrichiens et ennemi des Français. Je soutiens et j'encourage le premier, je contiens le second, et je réprime le troisième. » Le congrès de Reggio se réunit. Un ci-devant gentilhomme, futur duc de l'Empire et pair de France, Marmont, y représente Bonaparte. La République cispadane est proclamée, et elle fraternise avec les députés de la République lombarde. « Ce ne sera pas en vain, disent les Lombards, et nous allons prouver à la face de l'Univers que ces peuples nés sous le même ciel, ont la même force de volonté, la même hauteur d'imagination, la même profondeur de prudence. » Le congrès acclame Marmont, c'est « la part de la hauteur de l'imagination »; puis il députe vers Bonaparte, c'est la part de « la profondeur de prudence ». Les Cispadans, comme le Directoire à Paris, comptent sur son bras, pour faire de grandes choses en leur nom et à leur profit. « Faites, général, que votre ouvrage soit immortel comme vous-même. » Bonaparte leur répond, le 1er janvier 1797 : « La misérable Italie est depuis longtemps effacée du tableau des puissances de l'Europe. Si les Italiens d'aujourd'hui sont dignes de recouvrer leurs droits et de se donner un gouvernement libre, l'on verra un jour leur patrie figurer glorieusement parmi les puissances du globe; mais n'oubliez pas que les lois ne sont rien sans la force. »

Le même jour il écrit à un Italien; il se loue de l'évêque de Bergame, et il ajoute : « Je me convainc tous les jours d'une vérité bien démontrée à mes yeux, c'est que si le clergé de France avait été aussi sage, aussi modéré, aussi attaché aux principes de l'Évangile, la religion romaine n'aurait subi aucun changement en France. » Bonaparte suit de loin l'ouvrage de Hoche dans l'Ouest. Rien, pense-t-il, ne serait plus populaire en France que le rétablissement du culte catholique, sans Églises privilégiées, sans clergé propriétaire, sans moines opulens, sans abbés oisifs. Rien ne tentera plus Rome que l'occasion offerte de reconquérir la France. Si Rome refuse de comprendre ou soulève des obstacles, la peur en triomphera. La même peur, mêlée d'avidité, a soumis la Sardaigne; elle contiendra Naples. Reste à payer l'Autriche. Bonaparte, dans cette première sagesse, qui fut chez lui comme une fleur précoce du génie, incline peu à payer la maison d'Autriche en Allemagne : concentrer les territoires dans l'Empire, c'est prendre à rebours la tradition française; la France gagnerait moins à s'étendre vers le Rhin qu'elle ne perdrait à arrondir l'Autriche et la Prusse. Il faudra donc indemniser l'Empereur en terre italienne, et comme Bonaparte exclut les républiques qu'il a prises en tutelle, il n'a plus le choix. La so-

lution s'impose. Venise paiera la paix de la République française et la constitution des républiques italiennes. Le nom de république, que porte le gouvernement de Venise, n'est pas fait pour l'arrêter. Il sait que le Directoire déteste autant les oligarques qu'il admire et recherche le roi de Prusse. Après Rome, il n'y a point en Italie de gouvernement que les Directeurs voueront, avec plus de mépris, à l'anéantissement, après l'avoir condamné avec plus d'avidité à l'exploitation. Il connaît, mieux que personne, « les torts réels et graves de Venise ». Le moment venu de châtier cette « puissance perfide », il en sera de cette république comme du pape : « Le droit de la guerre, et les circonstances politiques décideront alors », ont dit les Directeurs à propos de Rome. Ils sont prêts, comme l'était le Comité de salut public à partager le Portugal avec l'Espagne. Les habitans des États vénitiens ne sont point d'une autre espèce; ils ne jouissent point de grâces d'état. Bonaparte s'occupe donc de préparer les circonstances.

Sous prétexte de rompre des menées dangereuses pour la sûreté de son armée, il occupe une partie des dépendances de Venise sur la terre ferme. Il y laisse les émissaires lombards agiter les bourgeois des villes et propager la révolution. Les oligarques laissent le clergé fanatiser le peuple des campagnes et prêcher le massacre des Français. Entre les Croates qui les ravagent d'un côté, les républicains qui les dépouillent de l'autre, effarés, énervés, n'osant ni s'armer, de peur de représailles, ni désarmer par crainte d'une surprise, les gouvernans de Venise traînent, dans les incertitudes et les duplicités, une neutralité que personne ne considère, parce qu'elle est fallacieuse, et que personne ne respecte parce qu'elle est inerte. L'occupation de Bergame les consterne. Bonaparte est sûr que, pour un temps, ils ne bougeront pas, et il a désormais avec eux un procès ouvert.

Savait-il, en agissant de la sorte que, selon l'expression de Charles Delacroix, aucune compensation « ne plairait davantage » à la cour de Vienne; que Venise était dans les prétentions de cette cour et dans ses convoitises; que l'Autriche nourrissait contre cette République des « droits anciens » et se préparait, comme lui, des griefs nouveaux; qu'elle avait déjà trafiqué de Venise avec la Russie; que l'arrangement qu'il offrirait à l'empereur pour le faire sortir de la coalition était l'un de ceux que Catherine II avait employés pour l'y retenir? Rien ne permet de le supposer. Les projets de 1782 et le traité du 3 janvier 1795 n'ont été dévoilés que très récemment, et le secret n'en avait alors percé nulle part. Mais Bonaparte pressentit cette combi-

naison de la diplomatie autrichienne, comme il devinait les mouvemens des armées impériales. La même conformité se marquait encore entre les calculs de sa politique et ceux de la politique autrichienne qu'entre les besoins de la nation en France, les aspirations des Italiens et son ambition.

III

A Vienne (1), celui qu'on appelait le « Baron de la guerre, » par opposition au « Prince de la paix » de Madrid, ne désespérait pas encore, sinon d'écraser la République, au moins de tirer de la Révolution française des avantages aussi grands que ceux qu'il avait tirés des révolutions de Pologne. La cour et la ville, qu'il « redoutait plus que toute la fureur de l'ennemi, » inclinaient aux accommodemens, par mollesse et par incapacité de vouloir quoi que ce fût, avec suite, même leur propre salut. Thugut se disait que, si on laissait faire Bonaparte, ce général aurait bientôt une armée de cent mille hommes et révolutionnerait toute l'Italie; on ne pourrait plus l'en déloger. Il croyait possible, par un nouvel effort, de rompre le charme et de tourner en déroute ces victoires qu'il estimait, comme on l'avait longtemps fait à Vienne de celles de Frédéric, des victoires d'aventure et des méprises du hasard. Il envoya le 5 décembre à Allvintzi l'ordre de reprendre la campagne et de la pousser avec toute son énergie. Il professait, du reste, le plus profond mépris pour les gouvernemens d'Italie : la conduite impolitique « incohérente, inepte, déshonorante, » de la cour de Naples; l'équivoque de la neutralité de Venise; l'inconsistance, la poltronnerie de Rome : « Ces messieurs... voudraient tout uniment que Sa Majesté combattît pour tous, les défendît tous, sans qu'il leur coûtât rien, lorsque par leur imprudence et leur couardise, ils ont gâté leurs propres affaires... » L'Autriche se défendra elle-même, elle les défendra par ricochet, ils la paieront, en écus, si les Français leur en ont laissé, en terre, dans tous les cas. Thugut ne distingue point entre la terre sacrée du Saint-Siège et la terre profane de Venise. Toutes seront également bonnes à prendre et à garder : « Pourvu qu'Allvintzi continue à avoir quelque succès, j'espère avec con-

(1) Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution*, trad. française, t. IV, liv. III, Leoben; Vivenot, *Thugut, Clerfayt; Correspondance de Thugut avec Colloredo;* Bailleu, *Preussen und Frankreich von* 1795 *bis* 1807, t. I; *Mémoires* de Marmont, de Chaptal, de Landrieux; Artaud, *Vie de Pie VI;* Sécré, *les Origines du Concordat :* Trolard, *De Montenotte à Arcole, de Rivoli à Magenta;* Bonnal, *Chute d'une république.*

fiance que nous réussirons à faire peut-être de bonnes affaires du côté de l'Italie (1). »

C'était l'esprit des ordres envoyés à Allvintzi le 5 décembre. Mais le 9, tout change de face. Le bruit de la mort de Catherine II se répand à Vienne. « Nos désastres seraient à leur comble! » s'écrie Thugut. Le 10, la nouvelle est confirmée. Les dispositions du grand-duc héritier sont connues : Catherine soufflait la guerre, si elle ne la soutenait pas, et contenait Frédéric-Guillaume, si elle ne le combattait point. Paul est tout à la paix et tout à la Prusse. En même temps, on annonce que Bonaparte va recevoir des renforts. Thugut est atterré : « Sans armée, sans finances, avec tous les désordres intérieurs de notre administration », que faire, sinon en imposer par le ton et l'attitude? L'Autriche ne peut plus espérer d' « indemnisation » en Orient; le dernier projet de partage tombe avec Catherine. Peut-on faire fond sur les conventions de 1793, et attendre de Paul Ier, inféodé à la Prusse, qu'il force cette cour, malgré son intérêt évident, à livrer la Bavière à l'empereur? Thugut ne le pense pas. Il ne voit donc plus de gain possible que du côté de l'Italie : Venise et les Légations. Il se cramponne à cette espérance; mais il ne tient point Venise, et l'armée française occupe les Légations. Toutefois, Venise, en laissant Bonaparte mettre garnison à Brescia et à Vérone, a fourni un prétexte de représailles, et Thugut, comme Bonaparte, a son procès ouvert contre cette république. Quant aux Légations, c'est à Allvintzi d'en chasser les Français. Wurmser tient encore Mantoue, et tant qu'il la tient, Bonaparte sera en suspens, compromis, perdu peut-être.

Sur ces entrefaites, arrive l'avis de la mission de Clarke; ce général demande des passeports pour Vienne. Thugut, jugeant que ce voyage n'aurait pour objet que d'espionner et d'intriguer, ne veut point le permettre; il veut encore moins envoyer un plénipotentiaire à Paris, où le Directoire vient de faire ses preuves de courtoisie diplomatique en éconduisant Malmesbury « à coups de pied dans le derrière! » Mais comme il faut occuper le tapis, en attendant qu'Allvintzi ait frappé des coups décisifs, Gherardini, ministre de l'empereur à Turin, s'abouchera avec Clarke, et le colonel de Vincent sera adjoint, pour les questions militaires, à ce négociateur d'apparat. Pour ménager l'opinion européenne et les peuples d'Allemagne qui réclament la paix et se soucient peu des « bonnes affaires » de l'Autriche en Italie, pour capter surtout, en France, le parti modéré et paralyser le Directoire, on tiendra des conférences solennelles, on dressera des protocoles osten-

(1) Lettre à Colloredo, 20 novembre 1796.

sibles, on parlera très haut des droits de l'humanité et du fléau de la guerre. En fait, l'empereur écrit à Allvintzi, le 5 janvier 1797, de faire lever le siège de Mantoue et de rejeter Bonaparte derrière le Mincio. Chemin faisant, il s'emparera, sur les terres de Venise, de Peschiera, de Vérone et d'autres positions avantageuses : « Vous ne sauriez admettre qu'on élève vis-à-vis de nous une prétention que l'on n'a pas trouvé à propos de soutenir contre l'ennemi. » Si Venise éprouve le désir de se plaindre, elle députera vers la cour impériale à Vienne. Quant au pape, il a demandé, pour commander ses troupes, un général autrichien. L'empereur lui envoie le général Colli, mais Allvintzi ne correspondra avec lui que sur les affaires militaires; il s'abstiendra particulièrement de rien découvrir des projets que l'empereur forme pour l'avenir. Si les troupes impériales occupent Ferrare avant celles du pape : « Vous exécuterez les ordres éventuels dont vous êtes muni... » Ces ordres, en date du 12 novembre, étaient fort analogues à ceux qu'en 1792 et 1793 l'empereur avait donnés aux généraux qui venaient délivrer le roi de France et rétablir la monarchie française : « L'intention de Sa Majesté est que la province de Ferrare ne soit regardée, pour le présent, que comme un pays abandonné aux Français par le pape dans sa convention d'armistice, recouvré ensuite par les armes autrichiennes, dont l'occupation est motivée par la raison de guerre et la convenance des opérations militaires. » Le pays sera administré militairement; le nom du général commandant en chef « tiendra dans tous les actes la même place que celui du légat du pape... Si quelque personne se présentait, de la part du pape, pour se remettre en possession de Ferrare, le général commandant en chef ne souffrira point... qu'elle continue à séjourner dans le pays... Les mêmes principes peuvent être appliqués à la province de Bologne. » C'est ainsi que l'Autriche entendait l'œuvre de la Restauration: elle l'entendit encore de la même façon en 1814. Venise était la proie désignée; quant aux Légations, elles demeureraient vraisemblablement à qui les tiendrait au moment de la paix, et Allvintzi s'occupait de les conquérir. Bonaparte entreprit de lui barrer le chemin, et, une fois encore, sa fortune et la paix de la République furent jetées au sort d'une bataille. Ce fut depuis son entrée en campagne, en mai 1796, jusqu'à son dernier combat, en juin 1815, la condition de Bonaparte. Il n'eut jamais de sécurité durant les trêves, et, dans la guerre, il fut toujours condamné à vaincre ou à tout perdre.

Cependant, les partisans du pape, ceux des anciens gouvernemens, payés par les nobles, soutenus par les moines, appelaient

aux armes le petit peuple des villes et les paysans excités contre l'étranger qui pillait leurs églises, blasphémait leurs saints et saccageait leurs granges. « Italie, misérable Italie, lève-toi! Prenons les armes de Fabius, de Camille, de Scipion, de Sforza et de Colonna, de Doria et de Farnèse. Il est encore temps de sauver la plus respectable, la plus glorieuse et la plus belle partie de l'Europe, la reine des nations! Aux armes! Aux armes! contre l'ennemi avare et impie! » Invasion des Gaulois et invasion des Français, Brennus et Charles VIII, tout était bon à enflammer les imaginations. Un succès des armées autrichiennes leur eût rendu le courage; la Toscane eût été entraînée, Gènes se révoltait, le Piémont reprenait les armes, Naples se remettait en mouvement, et partout le paysan se faisait assassin. Une Vendée plus hostile et plus irréductible que l'autre, étant non seulement anti-jacobine, mais anti-française, couvait partout sous les pas des soldats français. C'était l'étrange destinée de la Révolution, aussi bien sous la forme républicaine que sous la forme impériale, de s'associer avec les princes, de gagner à sa cause les nobles amis des lumières, les bourgeois instruits, la jeunesse ambitieuse, tout ce qui constituait, dans l'ancienne Europe, la société éclairée, et de succomber sous les coups de ces masses populaires, de ces masses nationales qu'elle avait déchaînées en France à l'assaut de la monarchie et qui l'avaient fait triompher de l'étranger. On l'avait vu, dès la première sortie des armées, en Belgique en 1792; on le revit en Italie dès 1796, puis en Espagne. C'est qu'au fond et malgré l'alliance qui s'était formée entre les jacobins et le parti populaire, la Révolution se propageait en Europe comme elle avait commencé en France, œuvre de philosophes et de propriétaires, faite pour la diffusion des idées, la liberté de pensée, la liberté du travail, la liberté des personnes et la liberté des biens : partie de l'abolition du régime seigneurial, elle devait trouver son accomplissement dans le Code civil. Les pays pauvres, ceux où la propriété n'était point divisée, où les paysans n'étaient que des ouvriers ruraux, où les peuples habitués à obéir, assez doucement traités d'ailleurs par leurs maîtres, étaient trop peu émancipés pour désirer une existence plus libre, ne voyaient dans le conquérant « libérateur » qu'un ennemi de leur indépendance, de leur repos, de leur religion. « Nous remarquâmes, écrivait un soldat après l'insurrection d'une ville d'Italie, que dans cette révolution il n'y avait que la petite populace. » Les séditions éclataient çà et là, sournoises, imprévues, sauvages, sanguinaires. Une défaite, et l'armée, affamée, était massacrée dans sa retraite. Bonaparte eût connu les horreurs

et les désastres qu'éprouva Macdonald en 1799. C'est pourquoi il frappait sans cesse des coups de prestige, réprimait la révolte avec une énergie implacable et, la soumission faite, essayait de pacifier la Vendée italienne comme Hoche avait pacifié l'autre, en imposant la discipline à ses troupes et en ménageant le clergé.

Quand il reprit la campagne, il semblait épuisé. « Il ne pouvait plus monter à cheval sans un effort de courage, suivi d'un complet abattement. Ses amis le crurent empoisonné ; lui-même eut cette idée... Ses joues, caves et livides, ajoutaient encore à l'effet mesquin de sa petite taille. Les émigrés disaient, en parlant de lui : « Il est jaune à faire plaisir », et on buvait à sa mort prochaine. » Mais il possédait alors ce qu'il n'avait plus à la Moskowa et à Waterloo, le ressort de la jeunesse. Il se raidit. *Decet imperatorem stantem mori* (1). Trois chevaux moururent de fatigue sous ce cavalier rongé de fièvre. Allvintzi l'attaqua, le 14 janvier 1797, sur le plateau de Rivoli. Il y eut dans cette bataille une heure très critique : 45 000 Autrichiens environnèrent 17 000 Français. Les Autrichiens s'avançaient en colonnes. Bonaparte, concentré, avec de l'artillerie, discerna la plus redoutable de ces colonnes et la culbuta. Les autres s'ébranlèrent, et l'assaut tourna en débandade. « Un pas, une demi-heure d'énergie et l'ennemi, écrasé par le nombre, ne trouvait plus de retraite... » écrivait Allvintzi le 16 janvier ; « un moment, moment brillant pour les armes autrichiennes, le salut de notre patrie et le sort de toute l'Italie parut décidé... » Bonaparte, laissant Allvintzi s'en aller vers les montagnes, à la suite de ses troupes, se porta sur Mantoue ; le 3 février, Wurmser, réduit aux dernières extrémités, capitula et sortit de la place avec les honneurs de la guerre. L'Autriche n'avait plus pied en Italie, et comme l'avait prévu Thugut, la prise de Mantoue mettait l'État pontifical à la merci du vainqueur.

Débarrassé encore une fois des Autrichiens, au moins pour quelques semaines, sachant Venise tremblante et impuissante, Bonaparte se hâta d'en finir avec Rome qu'il voulait arracher à la fois à l'influence autrichienne et au fanatisme impolitique du Directoire. « La prise de Mantoue, disait, dans ce temps-là même, Reubell, tracera de nouvelles opérations à Bonaparte : une des colonnes qui servait au blocus de cette ville se portera sur Trieste et l'autre sur Rome. Ce sont deux opérations de finances qu'on a besoin de réaliser avant le commencement de la campagne prochaine. » Reubell en évaluait le produit à 68 millions de livres. Il y avait surtout le fameux trésor de Notre-Dame de Lorette,

(1) Stendhal, *Vie de Napoléon*.

qui miroitait aux yeux des conquérans depuis 1793, et qui ne tentait pas moins les Autrichiens, très dévots catholiques, que les républicains iconoclastes. « Il sera, écrivait Wurmser au sortir de Mantoue, peut-être encore temps de nous emparer de ce trésor qui doit enrichir la France; cela fera le même effet chez nous, si nous la prévenons. »

Le pape n'observait point les conditions de l'armistice; il avait appelé un général autrichien; ses agens prêchaient la révolte aux peuples; il correspondait avec la cour de Vienne et conspirait la perte des Français. Bonaparte avait intercepté des correspondances significatives; il était instruit par Cacault des manœuvres de la Curie. Il avait tous les prétextes et tous les motifs de rompre l'armistice et de marcher sur Rome. Mais ce n'était point pour l'anéantir : il lui suffirait de démembrer l'État pontifical et d'assujettir la cour.

Il voulait conserver le pape avec une ombre de prestige; il en avait besoin pour affermir sa domination en Italie, surtout pour gagner la France. Hoche avait apaisé et rallié la Vendée avec quelques pauvres prêtres de campagne; que ne ferait pas Bonaparte avec tout le sacré collège, avec le pape lui-même? Les Romains avaient spéculé sur sa défaite; il allait leur apprendre comment il savait user de la victoire. Ils se réconfortaient d'allusions historiques. « Il n'est pas arrivé, disaient-ils, depuis Charlemagne, que les Français aient eu la domination de l'Italie. » Les temps de Charlemagne allaient reparaître, et Bonaparte n'avait pas besoin que Cacault lui rapportât ces propos des prélats, pour que l'image du grand empereur surgît, devant ses yeux, sur ces routes de l'empire romain qu'il parcourait à son tour. Il avait lu, et bien lu, l'*Essai sur les mœurs;* il y avait appris que les droits du pape sur Rome valaient ceux des autres monarques, c'était la force qui les avait établis et la force qui les pouvait détruire. Il connaissait cette phrase qui pressait sa mémoire comme une prophétie que tout semblait le destiner à accomplir : « Charlemagne, maître de l'Italie, comme de l'Allemagne et de la France, juge du pape, arbitre de l'Europe, vint à Rome à la fin de l'année 799. Léon III le proclame empereur d'Occident... Voilà donc le fils d'un domestique, d'un de ces capitaines francs que Constantin avait condamnés aux bêtes, élevé à la dignité de Constantin... »

Ses lettres le montrent constamment occupé du rôle que peut jouer l'Église dans les États, et du concours qu'elle peut apporter au pouvoir. Il avait écrit, le 22 janvier, à Cacault de quitter Rome; le même jour il écrivait au cardinal Mattei : « Nous

touchons au dénouement de cette ridicule comédie. Vous êtes témoin du prix que j'attachais à la paix... Quelque chose qui puisse arriver, je vous prie d'assurer Sa Sainteté qu'elle peut rester à Rome sans aucune espèce d'inquiétude. Premier ministre de la religion, il trouvera, à ce titre, protection pour lui et son Église... Mon soin particulier sera de ne point souffrir qu'on apporte aucun changement à la religion de nos pères. » Il le proclame en entrant à Bologne le 1er février; mais, en même temps, il déclare que tout village où l'on sonnerait le tocsin sera brûlé: les municipaux seront fusillés; toute commune où un Français serait assassiné payera une contribution et livrera des otages; les prêtres qui transgresseront les préceptes de l'Évangile, « seront traités militairement ». De Forli, où il séjourna le 3 et le 4 février, il fait encore écrire à Rome, par l'archevêque : Bonaparte n'est pas un Attila; Pie VI ne doit point redouter sa présence; mais s'il s'avise de quitter Rome, la ruine entière de l'Église en sera la conséquence. Un abbé, Fume, se chargea du message.

Colli, découragé par l'attitude piteuse des troupes qu'il doit commander, se retire devant les Français. Le 5 février Bonaparte entre à Ancône; le 9, il envoie Marmont à Lorette s'emparer du fameux trésor. Le trésor est vide. Marmont ne trouve que la madone qui est en bois, et on l'envoie au Directoire. Il y en avait une autre à Ancône, qui passait pour miraculeuse; elle ouvrait, disait-on, les yeux et les fermait, ce qui, en Italie, passait pour un signe considérable. Bonaparte se la fit apporter, la palpa pour voir s'il n'y avait point quelque mécanisme caché. Les yeux ne bougèrent point. Il rendit la statuette aux chanoines, avec le diadème en perles fines dont elle était ornée, et les peuples ne surent ce qui devait les effrayer davantage, des sacrilèges des Français ou de l'inertie de la madone. Il y avait dans le pays un grand nombre de prêtres français proscrits. Bonaparte les rassure et les encourage. « Ces prêtres nous sont fort attachés, écrit-il au Directoire, et beaucoup moins fanatiques que les Romains... Ils sont très misérables... Les trois quarts pleurent quand ils voient un Français... Je tirerai de ces gens-là un grand parti en Italie. » Il n'ajoute pas : en France; mais c'est à la France surtout qu'il songe.

Il semble que toute sa destinée fermente en germe dans cette campagne. Le grand rêve qui a traversé l'esprit de Sieyès et du Comité de salut public : les Anglais chassés de la Méditerranée, la Méditerranée lac français, s'empare de son imagination et ne cessera plus de l'obséder. Il visite le port d'Ancône, il voit l'Adriatique, et son esprit l'emporte au delà de cette mer; il voit

l'empire ottoman qui croule, un partage imminent, l'Égypte, la route des Indes, l'Angleterre partout poursuivie et partout anéantie. Le 10 février, il écrit au Directoire ; « La ville d'Ancône est le seul port qui existe, depuis Venise, sur l'Adriatique; il est, sous tous les points de vue, très essentiel pour notre correspondance avec Constantinople; en vingt-quatre heures on va d'ici en Macédoine. » Et le 15 : « On va de là... en dix jours à Constantinople. Mon projet est d'y ramasser tous les juifs possibles... Il faut que nous conservions le port d'Ancône à la paix générale et qu'il reste toujours français; cela nous donnera une grande influence sur la Porte ottomane, et nous rendra maîtres de la mer Adriatique, comme nous le sommes, par Marseille, l'île de Corse, de la Méditerranée. » Il le pense; cet article demeurera le premier dans le grand dessein de domination qui se forme dès lors en lui. Mais, avant tout, il veut traiter avec Rome.

Il sait par expérience que si on peut battre les Autrichiens, on les détruit difficilement; ils ne fuient jamais loin et reviennent toujours. Il apprend qu'une nouvelle armée, avec le meilleur des généraux de l'empire, marche vers l'Italie : c'est l'archiduc Charles, que la retraite de Moreau et le désarroi de l'armée française du Rhin ont rendu disponible. Bonaparte n'a donc que le temps de soumettre Rome, d'assurer ses derrières et de remonter vers le nord. Il multiplie les menaces et les sommations. Le 13 février, il écrit à Mattei; il exige un plénipotentiaire dans les cinq jours. Il ne songe pas à faire dans Rome une entrée triomphale. « La prise de Rome, dit-il plus tard à Chaptal, m'aurait fait perdre vingt jours dont l'archiduc Charles aurait profité. On traite toujours plus favorablement avec un souverain qui n'a pas quitté sa capitale qu'avec celui qu'on a forcé d'en sortir. »

Les conseillers de Pie VI le pressaient de fuir, mais ils le faisaient par peur et nullement par machiavélisme. Ils tremblaient pour leurs biens et pour leurs personnes. Ils emballaient et déménageaient avec frénésie. Ce « pillage public » terrifie le peuple qui, voyant les seigneurs se mettre à l'abri et emporter leur argent, se demande qui fournira les otages et paiera les contributions au vainqueur. La foule se réfugie dans les églises, les madones remuent les yeux : c'est, pour la foule, maintenant que Bonaparte est aux portes, l'avis que l'on doit se soumettre. Au milieu de ces Quirites effarés, toujours provençal, toujours brouillon, toujours retentissant, l'abbé Maury devenu évêque de Montefiascone, pense aux lauriers du cardinal de Retz : il réclame un régiment et se commande une cuirasse.

Le pape ne peut se résoudre à aucun parti. Il se méfie des

Autrichiens qui, une fois entrés dans les Légations, n'en sortiront plus; il se méfie du Bourbon de Naples qui n'offre des secours que pour avoir un motif d'occuper Bénévent; il redoute de trouver ses prétendus alliés plus exigeans que l'ennemi même. Cet ennemi d'ailleurs passera comme l'orage, et les alliés demeureront; ce qu'on livrera de terre aux Français, les Français l'abandonneront tôt ou tard, comme ils ont fait au temps de Charles VIII et de Louis XII; ce que les Autrichiens et les Napolitains prendront, étant de bonne prise, impériale et royale, Rome ne le recouvrera jamais. Cependant l'excès de la peur finit par l'emporter, et Pie VI consent à fuir. Mais à peine les ordres sont-ils donnés qu'arrivent les émissaires de Bonaparte; leurs insinuations offrent à Pie VI un prétexte pour revenir au parti qui convenait le mieux à sa faiblesse. Il demeure, avouant ingénument « qu'il se sentait soulagé d'un grand poids, car il partait la corde au cou ». Il écrit, le 12 février, à « son très cher fils le général Bonaparte », lui envoie son salut apostolique avec sa bénédiction, et lui annonce des plénipotentiaires.

Bonaparte les reçoit le 19, à Tolentino, debout, entouré de son état-major. Il exige la cession des Légations et d'Ancône, la renonciation à Avignon et au Comtat, la rupture de toute alliance avec les ennemis de la République, la fermeture des ports aux Anglais, le paiement de quinze millions dus encore en vertu de l'armistice, quinze autre millions, des chevaux, 200 000 livres et une amende honorable pour le meurtre de Basseville, la livraison des objets d'art et manuscrits promis par l'armistice, le maintien de l'Académie de France, le traitement de la nation la plus favorisée en matière de commerce, la livraison à la France du général autrichien Colli et le bannissement du cardinal Albani. A ces dernières clauses, déshonorantes pour eux, les Romains déclarèrent qu'ils aimaient mieux rompre que d'y souscrire. « Soit, s'écria Bonaparte, le traité sera rompu, et ce sera par votre faute! » Devant eux il donna l'ordre aux troupes de se mettre en marche. Mattei se jette à ses pieds, Bonaparte en était venu à ses fins: il était « juge du pape », comme l'avait été Charlemagne. Il avait d'ailleurs le goût de la magnanimité et il en savait le prix; il possédait cette sensibilité d'État qui est la grande séduction des puissans; il ressentit le frisson de la gloire, il fut ému, il lui convint de le paraître. Il releva le cardinal, renonça à la clause, et le traité fut signé. Bonaparte écrivit au Directoire : « Trente millions valent pour nous dix fois Rome, dont nous n'aurions pas tiré cinq millions, tout ayant été emballé et envoyé à Terracine... cette vieille machine se détraquera

toute seule... Je n'ai point parlé de religion parce qu'il est évident que l'on fera faire à ces gens-là par la persuasion et l'espérance beaucoup de démarches qui pourront être alors vraiment utiles à notre tranquillité intérieure. Si vous voulez me donner vos bases, je travaillerai là-dessus... »

Ainsi d'étape en étape et comme de vision en vision, son histoire se projetait à ses yeux : d'Ancône, il avait entrevu l'expédition d'Égypte, de Tolentino il dessine le Concordat. Le traité fit grand effet dans les pays conquis et dans les villes émancipées. Milan, qui avait déjà fêté la victoire de Rivoli et l'anniversaire du 21 janvier, affichait la haine fanatique de l'Église catholique et du Saint-Siège. Un archiprêtre prêcha contre l'infaillibilité, un ci-devant moine fit un discours pour le divorce, une jeune fille s'offrit à qui lui apporterait la tête de Pie VI; on abolit les noms des saints, on composa un catéchisme qui contenait cet article : « Je crois à la République française et à Bonaparte son fils; » le 25 février, on donna, dans la salle de l'Opéra, un grand ballet symbolique de l'histoire de l'Église romaine et de sa confusion finale. Bonaparte comptait peu sur ces danses, ces discours, ce catéchisme et ces Iphigénies de carrefour pour défendre l'Italie. De nouveaux soucis l'assiégeaient. L'archiduc avançait et Clarke, arrivé à Tolentino, le 18 février, avait reçu un gros courrier diplomatique du Directoire.

IV

Le Directoire ne fut jamais plus près d'être sage que dans cet hiver de l'an V; c'est que jamais il n'eut plus peur : au dehors peur de la défaite qui serait un écroulement, au dedans peur de l'opinion qui réclamait la paix et qui allait, aux élections prochaines, se manifester souverainement. Il persista, en conséquence, à se renfermer dans les « limites constitutionnelles. » Le ministre des relations extérieures, Delacroix, écrivit le 30 décembre au général Clarke : « Je pense comme vous que notre intérêt et une saine politique demandent que le gouvernement français attende encore pour se prononcer sur le sort de l'Italie; qu'une décision prématurée pourrait former un grand obstacle à la paix; qu'un peuple aussi dépourvu d'énergie, esclave des préjugés les plus dégradans, soutiendrait assez mal le rôle de peuple libre; qu'il sera toujours temps de l'affranchir absolument ou de lui assurer une constitution plus heureuse et plus libre, au moment où nous traiterons de la paix de l'Italie. » Les Directeurs voulaient alors les garder « invinciblement comme le gage

de la paix. » Le 16 janvier 1797, ils y renoncent. La République, écrivent-ils à Clarke, restituera les pays occupés sur la rive gauche du Rhin, elle restituera la Lombardie, elle évacuera l'Italie par étapes, elle ne s'opposera pas à ce que l'empereur s'agrandisse en Allemagne; pour décider l'Autriche, le Directoire mettra Thugut en demeure d'opter entre un million de livres ou la révélation du secret de ses correspondances et de ses pensions, en France, sous Louis XV et sous Louis XVI. « Ces propositions sont l'*ultimatum* du Directoire; vous les trouverez peut-être trop restreintes. Mais le besoin de la paix est si grand dans toute la France, ce cri est si universel, la pénurie de nos moyens pour continuer la guerre est si absolue, qu'il faut bien s'y borner. » Ils concluent: « l'intention du Directoire est que le général Bonaparte soit dans la confidence de toutes vos opérations, que vous fassiez tout de concert avec lui ». Barras deux jours après, le mande à Bonaparte, en lui annonçant un renfort de 30 000 hommes.

Mais le 25 janvier arrive à Paris un courrier d'Italie annonçant la victoire de Rivoli, 23 000 prisonniers, 60 canons, 24 drapeaux pris à l'ennemi. Bonaparte, qu'on disait mourant, ressuscite et avec lui la confiance, et aussitôt après la présomption du gouvernement. Les Directeurs venaient d'apprendre l'échec de l'expédition d'Irlande et la dispersion de l'*Armada*. L'Italie leur offre une occasion de revanche. Ils la saisissent avec éclat. Les députés se rendent en foule au Luxembourg et félicitent le Directoire. « Cependant, écrit un agent étranger qui assistait à la scène, la phrase la plus généralement répétée, au milieu de cette allégresse, était celle-ci : « Nous avions bien besoin de cet événement, car véritablement nous commencions à être découragés; vive Bonaparte ! » La modération eût peut-être sauvé, sinon le pouvoir des Directeurs, au moins la constitution républicaine. Mais cette constitution est le souci secondaire des Directeurs : la République, c'est eux, et pour la conserver dans leurs mains, ils se rejettent aveuglément dans la politique qui, mettant tout l'État à la merci des victoires de Bonaparte, lui livrera inévitablement l'État. Ils mandent, le jour même, à Clarke d'insister pour l'indépendance de la Lombardie; ils lui mandent surtout de ne « faire et de n'accorder aucune proposition sans l'aveu de Bonaparte. » Clarke n'est plus que le négociateur de paravent. C'est avec Bonaparte que la correspondance d'affaires va se poursuivre. Et, avant tout, l'affaire la plus urgente. « Les indemnités que nous avons à retirer de l'État de l'Église assurent, pour un temps considérable, le service administratif, lui écrit Barras, le

27 janvier; mais nous avons encore des ressources ouvertes dans l'État de Venise. L'exemple des ennemis, la partialité que les Vénitiens ont montrée pour eux, et les griefs que nous avons contre cette puissance nous dispensent de ménager son territoire. » Quant au pape, c'est le grand point de dissidence entre les Directeurs et le général. Ils ne comprennent pas plus sa politique qu'ils n'ont d'abord compris celle de Hoche. Le culte romain, écrivent-ils à Bonaparte, le 3 février, est l'obstacle le plus dangereux à l'affermissement de la constitution française; c'est à Bonaparte de l'abattre en éteignant le flambeau du fanatisme en Italie et en détruisant le centre de l'unité romaine. Toutefois même sur cet article qui les passionne le plus, ils s'en remettent encore à lui : « Ce n'est point, au surplus, un ordre que donne le Directoire exécutif; c'est un vœu qu'il forme... Quel que soit le parti que vous croyiez devoir prendre dans cette circonstance, et quelle qu'en soit l'issue, le Directoire exécutif n'y verra jamais de votre part que le désir de servir avantageusement votre pays... Il s'en rapporte au zèle et à la prudence qui vous ont constamment dirigé... »

Telles sont les nouvelles que Clarke apporte à Bonaparte le 18 février. Bonaparte en conclut que le traité de Tolentino sera ratifié comme l'ont été et comme le seront tous les faits accomplis qu'il imposera au Directoire. Il a l'opinion pour lui en France, et il est plus résolu que jamais à donner la paix. Il sait que le Directoire, s'il lui en laisse le temps, la rendra indéfiniment impossible, élevant, à chaque succès, des exigences qui nécessiteront des succès nouveaux, et laisseront toujours le sort de l'État en suspens jusqu'à la prochaine bataille. Cette conduite, qui sera la sienne plus tard et qui entraînera sa ruine, il en discerne alors le péril, et il veut l'éviter. Il traitera; il voit le Directoire disposé à des concessions, au moins provisoires, sur l'article du Rhin; il imagine que l'émancipation du nord de l'Italie flattera l'imagination des Français comme elle flatte la sienne. Venise, décidément, sera la rançon du Milanais. Le Directoire trouve légitime l'invasion et le dépouillement de cette république; Bonaparte fera un pas de plus : après l'avoir rançonnée, il la démembrera. Il y préparera le Directoire en lui montrant que cette « extension » de ses projets est le seul moyen de transiger avec l'Autriche; il y préparera l'opinion en multipliant les griefs et en poussant la querelle de façon à rejeter tous les torts sur les Vénitiens. Par un mélange d'hostilités qu'il provoquera pour motiver des représailles, de séditions qu'il suscitera afin de les réprimer, de complots qu'il soufflera afin de paraître les déjouer, il donnera au public français l'impression que cette oligarchie

perfide a d'elle-même appelé sa ruine et qu'elle ne mérite pas plus d'égards qu'une province du Saint-Siège ou un territoire ecclésiastique d'Allemagne.

Ce parti pris, il laisse Marmont et Cacault surveiller à Rome l'exécution du traité; il laisse Clarke parlementer, à Florence, avec le grand-duc de Toscane, puis échanger, à Turin, des notes dilatoires, avec Gherardini. Il remonte vers le nord, résolu à prévenir l'archiduc. Ce prince a perdu l'occasion de prendre l'armée française à revers, par le Tyrol, pendant l'expédition de Rome; cette occasion, Bonaparte ne la lui offrira plus. Le 6 mars, Bernadotte arrive avec les renforts tirés de l'armée du Rhin: 30 000 hommes sur le papier, en réalité 19 000 combattans, qui portent les forces totales de Bonaparte à 67 000 Français et 7 000 Italiens, en tout 74 000 hommes.

Chemin faisant, il machine contre Venise : il active la force des choses, il précipite les occasions, et prend ses mesures pour en profiter : des agens obscurs creuseront la mine; la lâcheté, l'avidité, la peur, le fanatisme feront le reste. Le général Victor a l'ordre de se tenir avec 10 000 hommes prêt à occuper les États de la République. Bonaparte déclare aux Vénitiens qu'il ne souffrira pas que l'ordre soit troublé derrière lui, et dans le même temps, ses émissaires préparent les désordres dont il annonce la répression. Venise s'y prête. Les intrigues se croisent au milieu du carnaval macabre qui se continue tout l'hiver. « Cette République touche à sa fin, écrit l'agent français, Lallement, à Bonaparte; le gouvernement n'a plus de ressorts; les peuples sont arrivés au mépris, et il ne faut plus qu'une étincelle pour allumer l'incendie. On ne nous aime pas, mais le mot de liberté, que nous prononçons avec enthousiasme, retentit partout... et ces vieux aristocrates... ne font que précipiter le moment de leur chute. » Si Bonaparte se rapproche, ils tremblent et se font supplians; si Bonaparte s'éloigne et paraît en péril, les émigrés français, qui s'étaient mis à l'ombre, se répandent dans les cafés, sur les places, annoncent la déroute des Français et « distribuent de l'argent aux soldats esclavons, en les excitant au massacre des Jacobins. » Les agens de Bonaparte les secondent, à leur façon, en grossissant la petite faction révolutionnaire, dite des « patriotes », dont les francs-maçons, quelques nobles émancipés, des bourgeois riches, la jeunesse remuante, forment le noyau. Et selon les nouvelles de la guerre, les deux partis, le premier beaucoup plus nombreux que le second, se menacent d'extermination.

Le ci-devant conventionnel, futur préfet de l'Empire, Salicetti

est un des plus ardens meneurs de cette besogne. Il y est fort aidé par un certain Landrieux, officier d'aventures, boute-feu d'ancien régime, qui a mis son adresse et son audace cyniques au service de la Révolution. Il s'est organisé à Milan, sous le nom très significatif de « comité de police », une véritable agence de propagande. Landrieux en est l'intermédiaire principal avec les patriotes de Venise. Il joue double jeu, joue à coup sûr et empoche double salaire, dénonçant aux oligarques les complots ourdis par lui-même contre eux, et les entraînant, par la peur qu'ils en ressentent, à des mesures téméraires qui les perdront. « Tous les rois, tous les généraux ont fait de même », rapporte Landrieux, qui se piquait de grandes manières politiques et connaissait son histoire du XVIIIe siècle.

Les Lombards sont tout prêts à servir d'instrumens. A peine constitués en république, ils rêvent déjà d'étendre leurs frontières et de s'agrandir jusqu'à l'Adriatique. Le Comité de police se réunit le 9 mars. L'un des membres, Porro, sorte de Brissot cisalpin, porte la parole et conclut : « L'avilissement des Vénitiens les a fait sortir de la balance de l'Europe... Certainement l'Autriche tentera de les réunir à ses États. Et pourquoi ne les prendrions-nous pas? Fondons notre État... soyons les premiers, soyons les plus hardis! » Mais, ajoute cet Italien circonspect, « notre république naissante doit conserver son honneur ; il y aurait trop de risques à le perdre. Ne compromettons pas non plus l'armée française. Entamons par un travail de cabinet cette haute entreprise. Il est impossible que Bonaparte n'approuve pas nos efforts pour l'aider à remplir entièrement sa promesse envers nous. » Un journaliste, Salvatori, révèle que le citoyen Landrieux a lié, « avec une activité singulière, tous les fils d'un soulèvement général ». Si nous, Italiens, prenons Venise, poursuit-il, et si nous la réunissons à la république italienne, l'Autriche criera, mais ne s'opposera pas, persuadée qu'il lui sera plus facile, le cas échéant, de nous en reprendre un morceau que de le prendre directement sur Venise. C'est la conséquence « de ce que les souverains appellent le droit public. »

Le lendemain, 10 mars, Bonaparte reprend campagne. En partant de son quartier général de Bassano, il adresse à son armée une proclamation qui donne le ton des futurs bulletins de l'Empire. Il s'habitue à parler en souverain et à publier ses desseins sous forme de manifestes. 14 batailles, 70 combats, 2500 canons, 100 000 prisonniers, l'armée nourrie par les contributions, 30 millions versés au Trésor, les musées enrichis de chefs-d'œuvre, deux républiques, la Cispadane et la Transpadane,

fondées, deux rois, un grand-duc, le pape arrachés à la coalition, les Anglais chassés des ports, l'Adriatique ouverte à la France, la Macédoine sous ses prises, voilà ce qu'a fait l'armée d'Italie. « Mais vous n'avez pas encore tout achevé... Il n'est plus d'espérance pour la paix qu'en allant la chercher dans le cœur des États héréditaires de la maison d'Autriche... L'or de l'Angleterre a corrompu les ministres de l'empereur... La maison d'Autriche se trouvera réduite au rang des puissances secondaires où elle s'est déjà placée en se mettant aux gages de l'Angleterre. » Puis, se prémunissant contre un revers, voulant surtout disposer les esprits à recevoir comme une œuvre de salut public le traité qu'il jugera de son intérêt de signer, il écrit au Directoire : « Il est impossible qu'avec 50 000 hommes je puisse suffire à tout... Si on me laisse accabler, je n'aurai d'autre ressource que de me retirer en Italie, et tout sera perdu. »

Tout fut sauvé encore une fois. Admirablement secondé par Masséna, Bonaparte battit les deux armées autrichiennes, et força l'archiduc à se replier sur la route de Vienne. Il s'avance au cœur des États autrichiens; mais s'il ne frappe pas de terreur la cour de Vienne, il est en péril. Que l'empereur soulève ses peuples, qu'il rappelle une partie de ses troupes d'Allemagne, qu'il se mette lui-même à la tête de son armée, Bonaparte, affaibli par les garnisons qu'il a laissées sur son passage, sans ligne de retraite assurée, peut être anéanti. Il ne peut s'en tirer que par une « sommation militaire » qui épouvantera les Viennois, et lui permettra, comme le dit Marmont, « de réaliser ses avantages, de sortir d'une position équivoque et soumise à de grandes chances contraires. » Le 21 mars, de Klagenfurt, il adresse à l'archiduc une belle lettre ostensible et très pathétique; elle se termine par cette phrase que Frédéric eût signée et que Voltaire eût applaudie : « Je m'estimerais plus fier de la couronne civique que je me trouverais avoir méritée que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires. »

Cependant Venise se livre. Aux séditions fomentées par les émissaires milanais et français, répondent les insurrections des paysans et de la populace des villes. Les troupes françaises soutiennent les « patriotes démocrates » qui veulent renverser l'oligarchie; les paysans et le petit peuple réclament l'ancien gouvernement. Voyant les « patriotes » mêlés aux Français et aux Milanais, ils massacrent tout et pillent à l'aveugle aux cris de : Mort aux Jacobins! Le Sénat de Venise laisse ses boute-feux allumer l'incendie et ne fait rien pour l'éteindre; il attend les événemens et se prémunit, à toute aventure : il députe vers les

Alpes des représentans chargés de féliciter, suivant les conjonctures, soit Bonaparte, soit l'archiduc. Bonaparte écrit, le 5 avril, au Directoire : « Le gouvernement de Venise est assez généralement haï dans tout le continent; il serait possible que la crise actuelle produisît son entière destruction. » Et constatant que les agens du gouvernement de Venise prêchent la guerre aux Français, il écrit à Pesaro : « La nécessité de veiller à la sécurité de l'armée me fait un devoir de prévenir des entreprises que l'on pourrait faire contre elle. » Deux jours après, le 7, il reçut l'annonce de l'arrivée de plénipotentiaires autrichiens. Ces diplomates pouvaient venir, le terrain était disposé. Ce même jour, l'avant-garde française s'arrêtait à Léoben, à vingt lieues de Vienne. Bonaparte semblait dominer les affaires : il séparait les deux armées autrichiennes qui ne pouvaient plus opérer leur jonction que devant la capitale, et les Autrichiens avaient appris qu'il était dangereux de placer Bonaparte entre deux feux; c'était s'exposer à se faire battre deux fois par lui.

Encore une défaite, et Vienne tombait aux mains des Français. Quand on apprit l'approche de Bonaparte, il y eut une panique. On fit circuler « par ordre de la cour, d'énormes pancartes, chez tous les grands ministres, les grandes maîtresses, dans toutes les antichambres de la famille impériale, portant ordre d'emballer au plus vite et de se tenir prêt à partir. » Thugut, qui seul conservait du courage, essaya de ranimer les esprits en montrant les immenses ressources que l'on pourrait tirer des paysans, de leur attachement à la dynastie et à la religion. La peur l'emporta, et le parti de la paix reprit le dessus. Thugut, tout en la réprouvant, s'était préparé à la négociation, et, dès lors qu'elle était commandée, il s'attacha à la rendre aussi avantageuse que possible. Il jugeait l'armée française du Rhin condamnée à l'immobilité pour quelques semaines au moins; il estimait la position de Bonaparte au moins aussi précaire qu'elle était menaçante. L'Autriche devait en profiter, signer une trêve au lieu de risquer une rencontre qui pouvait être désastreuse, s'arrêter, reprendre haleine, reconstituer ses forces, gagner du temps et, dans la suite, rompre la trêve ou en étendre les avantages au cours des négociations. Il voyait donc les choses comme Bonaparte les voyait, et les mêmes calculs les rapprochèrent.

Le 2 avril, un conseil eut lieu à la Burg, et l'on décida d'envoyer auprès de Bonaparte deux négociateurs, MM. de Bellegarde et de Merveldt, tous les deux militaires. Aussi bien pour imposer dans les conférences, que pour se précautionner au cas où la lutte continuerait, l'empereur fit publiquement appel au dévoue-

ment de ses sujets, proclama l'insurrection en Hongrie, fit ouvrir des bureaux d'enrôlement, enfin déploya tout l'appareil d'une guerre nationale. Un courrier fut adressé à Pétersbourg, réclamant, avec instance, le secours solennellement promis par les traités et toujours différé. Thugut y croyait peu, et il disposait déjà ses filets. Jouant, comme Bonaparte et dans le même temps, du procès qu'il tenait ouvert avec Venise, il releva les infractions de cette république à la neutralité et se plaignit de sa partialité envers les Français. « J'espère, dit-il, à l'envoyé vénitien Grimani, que le Sénat va profiter des révoltes de Brescia et de Bergame pour s'unir à l'Autriche et couper la retraite aux Français. » Les rapports de l'envoyé autrichien à Venise montraient la république s'écroulant, et insinuaient que, le cas échéant, l'empereur pourrait trouver là son indemnité. Les révoltes de Bergame et de Brescia servaient ainsi les deux partenaires de cette astucieuse partie et leur fournissaient, par contre-coup, les prétextes dont ils avaient besoin. Si Venise se décide pour l'Autriche, se disait Thugut, elle contribuera à la destruction de Bonaparte; si elle refuse, son refus fournira le moyen de la détruire.

V

Les généraux Merveldt et Bellegarde rencontrèrent Bonaparte à Iudenburg, le 7 avril (1). Ils s'informèrent aussitôt des conditions possibles de la paix. Bonaparte refusa de répondre tant qu'ils n'auraient pas de pouvoirs pour traiter; puis, au cours de la conversation, évitant de s'expliquer sur l'Italie, il insinua la cession à la France des territoires autrichiens et allemands jusqu'au Rhin. Les Autrichiens se récrièrent : si l'empereur estime la paix impossible, dirent-ils, il sortira de Vienne; il armera ses peuples, et s'exposera, à la tête de son armée, à toutes les chances de la guerre. Sur quoi Bonaparte répliqua que, s'il avait posé l'article du Rhin comme définitif et réservé celui de l'Italie, c'est qu'il admettait la discussion sur cet article-là. Ce propos encouragea les Autrichiens, qui consentirent un armistice de cinq jours et abandonnèrent à Bonaparte des positions qui assuraient son offensive contre Vienne. Ils repartirent le 8 pour rendre compte à leur maître de cette première entrevue. Bonaparte jugea nécessaire d'avertir Clarke, qui était à Turin et sans lequel, d'après les instructions du Directoire, il ne pouvait rien conclure;

(1) Sybel, *loc. cit.*; Hüffer, *Oestreich und Preussen gegenüber der französischen Révolution*; liv. II, *les Préliminaires de Leoben.*

mais il s'arrangea de façon que le courrier partît tard, et ne mît point son honneur professionnel à braver les difficultés de la saison, les mauvais chemins et les torrens débordés.

Vienne s'était prise d'un bel accès d'effervescence. Nobles, étudians, bourgeois se pressaient aux bureaux d'enrôlement. Le 10 avril, l'empereur décréta le *landsturm*, c'est-à-dire la levée en masse. Mack, qui resta jusqu'en 1805 en possession de l'emploi d'oracle officiel en matière militaire, forma un camp retranché sous les murs de la ville. La mise en scène ainsi disposée, Thugut dressa les instructions des plénipotentiaires. A Merveldt, bon officier, mais neuf dans la diplomatie, il adjoignit le ministre de Naples, Gallo, fort bien en cour et qu'il estimait d'ailleurs à sa discrétion. Ils devaient stipuler le principe de l'intégrité de l'Empire, c'est-à-dire refuser l'adhésion de l'empereur à la cession de la rive gauche du Rhin; ils pouvaient abandonner les Pays-Bas autrichiens et la Lombardie, mais ils devaient réclamer, en compensation, une partie des territoires vénitiens ou une partie des Légations. Ainsi, au moment où elle invitait Venise à l'alliance et où elle était encore l'alliée du Saint-Siège, la cour de Vienne cherchait à s'emparer des États du Pape et de ceux de la République.

Bonaparte avait établi son quartier général au château de Léoben. L'Autriche faisait grand état de ses préparatifs. Bonaparte en était déjà informé, et il ne laissait pas de s'en préoccuper; il trouva moyen d'en tirer parti. Ces armemens de l'empereur étaient pour lui un motif de hâter la paix, et, en même temps, un moyen de l'imposer au Directoire. « Le Rhin n'était pas passé, écrira-t-il au Directoire; l'empereur n'attendait que ce moment pour quitter Vienne et se porter à la tête de son armée. S'ils eussent fait la bêtise de m'attendre, je les aurais battus; mais ils se seraient toujours repliés devant nous, se seraient réunis à une partie de leurs forces du Rhin et m'auraient accablé; alors la retraite devenait difficile, et la perte de l'armée d'Italie pouvait entraîner celle de la République... Si je me fusse, au commencement de la campagne, obstiné à aller à Turin, je n'aurais jamais passé le Pô; si je m'étais obstiné à aller à Rome, j'aurais perdu Milan; si je m'étais obstiné à aller à Vienne, peut-être aurais-je perdu la République. »

Cependant il apprend que, le 4 avril, Clarke a signé à Turin un traité d'alliance avec la Sardaigne: le roi promet neuf mille hommes et quarante canons à la République. Il sait, d'autre part, que Hoche se dispose à passer le Rhin. Ces nouvelles lui permettront d'élever le ton, en même temps que l'inaction de Moreau

lui servira d'excuse si le Directoire juge qu'il s'est trop pressé de conclure.

Le 9 avril, il reçoit la visite de Verninac, envoyé de France à Constantinople, qui se rend à Paris et qu'il a désiré entretenir, étendant ainsi la main sur cet ambassadeur comme il l'avait fait sur Cacault à Rome, Miot à Florence, Faypoult à Gênes. Ils parlent de la paix, et tombent d'accord que la France ne peut, sans s'affaiblir et perdre son prestige, restituer le Milanais. Verninac développe de lui-même tous les argumens de Bonaparte : « Rendre le Milanais, c'est remettre sous le joug les trois Légations et Modène ; car comment pourraient-elles se conserver libres, pressées entre Naples, Rome, l'empereur, Venise, également intéressés à leur redonner le gouvernement absolu?... C'est nous discréditer, auprès des peuples, nos véritables alliés... C'est, en s'ôtant les moyens de dominer l'Italie, se priver de très grands avantages commerciaux et politiques... » Comment concilier la gloire et l'intérêt de la République avec la paix que l'opinion réclame en France? Les Vénitiens par leur aveuglement au moment le plus favorable nous permettront de nous accorder avec l'empereur (1). Bonaparte laissa Verninac se flatter de lui avoir soufflé cette combinaison diplomatique. Il était sûr d'avoir en lui un avocat auprès du Directoire. Il envoie, le même jour, Junot à Venise avec une lettre pour le doge : « Croyez-vous que, dans un moment où je suis au cœur de l'Allemagne, je sois impuissant pour faire respecter le premier peuple de l'univers?... Nous ne sommes plus au temps de Charles VIII. » Il exige le désarmement des paysans et l'évacuation de la terre ferme. Il s'adresse aux peuples de ces pays et leur promet de les affranchir. Il mande au général Kilmaine, qui était en relations constantes avec Landrieux et guettait l'occasion d'occuper les places en terre ferme, que Venise doit donner satisfaction dans les vingt-quatre heures, sinon on arrêtera tous les nobles et tous les partisans du Sénat : « Si l'affaire de Venise est bien menée, comme tout ce que vous faites, ces gaillards-là se repentiront, mais trop tard, de leur perfidie. Le gouvernement de Venise, concentré dans sa petite île, ne serait pas, comme vous pensez bien, de longue durée. » Ces instructions données, il écrit, le 9, au Directoire : « Quand vous lirez cette lettre, nous serons maîtres de toute la terre ferme, ou bien tout sera rentré dans l'ordre. »

Le 13 avril, Merveldt arrive à Léoben. La trêve était expi-

(1) Verninac à Bonaparte, 20 avril ; il rappelle leur conversation ; au Directoire, 23 avril 1797.

rée ; il en demande le renouvellement. Avant d'y consentir, Bonaparte veut savoir si ce renouvellement acheminera vers la paix. Merveldt le lui donne à entendre, et l'armistice est prolongé jusqu'au 19 avril. Bonaparte découvre alors ses conditions. Il présente deux combinaisons : 1° L'Italie paiera la limite du Rhin; l'empereur recouvrera la Lombardie et, en compensation de la Belgique, prendra la Dalmatie, l'Istrie et le Frioul; 2° La France se contentera des frontières constitutionnelles : la Belgique, le Luxembourg, Liège, et renoncera à la limite du Rhin; en échange de la Belgique, l'empereur prendra la Vénétie jusqu'au Mincio, peut-être même Bergame et Brescia. Comme Merveldt s'enquérait des moyens d'exécution, Bonaparte se répandit en propos méprisans sur Venise, dont il serait, dit-il, maître quand il voudrait.

Thugut était familier avec ce genre d'insinuations, et le courrier que lui expédia Merveldt, au sortir de l'entretien, fut le très bienvenu. Conserver un pied en Italie, s'étendre sur l'Adriatique et par là prendre à revers l'empire turc, c'est-à-dire le grand marché futur des partages, c'était une de ses combinaisons favorites. Bonaparte flattait d'autre part ses passions en lui offrant le moyen de déjouer les convoitises de la Prusse : si la France renonçait à la limite du Rhin, Frédéric-Guillaume sortirait de la guerre les mains vides dans l'Empire, où il n'avait plus, depuis longtemps, les mains nettes. Thugut jugea que Bonaparte désirait la paix; que cette paix ne serait, de part et d'autre, qu'un expédient; qu'elle donnerait ouverture à des combinaisons plus étendues et plus fructueuses à qui saurait mettre à profit le temps de l'armistice. Le 15 avril, il envoya aux négociateurs autrichiens cette instruction : renoncer à la Belgique et au Luxembourg ; maintenir formellement l'intégrité de l'Empire, sauf à transiger pour des parcelles, selon les convenances de la France; réclamer la restauration du duc de Modène; réclamer Milan, et si les Français le refusent, réclamer une compensation : cette compensation, aussi bien que celle qui sera due pour la cession de la Belgique, c'est aux Français de l'offrir; s'ils offrent Venise, on s'étonnera qu'ils n'offrent pas de préférence les Légations; on insinuera que si l'empereur prend une partie des terres de Venise, les Légations pourraient indemniser cette république; dans tous les cas, on n'acceptera la terre vénitienne que si les Français en disposent. Ces combinaisons expriment des nuances très subtiles dans l'art d'usurper le bien d'autrui sans pécher contre l'esprit d'État. Le lecteur moderne s'étonnera peut-être de l'étonnement officiel que Thugut prescrit à ses agens pour le cas où Bonaparte n'offrirait pas à l'Autriche

les terres pontificales, et de la différence qu'il fait entre ces terres et celles de la République de Venise : les premières étant bonnes à cueillir, les secondes étant encore trop vertes. C'est ici qu'il faut admirer l'ancien « droit public » dans toute sa fécondité. Bonaparte, s'étant emparé des Légations, les possède par « droit de conquête » ; ce droit entraîne celui d'échange et de cession, ce qui permet, par conséquence juridique, au cessionnaire d'user du droit naturel qu'il a de s'arrondir : mais Venise n'étant point encore conquise, ni Bonaparte n'a « le droit » d'en disposer, ni l'Autriche « le droit » de la recevoir de ses mains.

Le baron de Vincent partit le 15 avril de Vienne avec ces instructions. Les affaires étaient déjà fort avancées à Léoben quand il y revint. Gallo y était arrivé le 14. Bonaparte le perça du premier coup. Il vit en lui un sournois, un important, un timide, qui méditait de tirer quelques marrons du feu pour son maître de Naples. Il le reçut de haut, fit des difficultés pour l'admettre, sous prétexte qu'il était sujet napolitain, puis s'étant de la sorte assuré la supériorité, il consentit à conférer. Il posa en principe *l'alternative*, c'est-à-dire que, dans les actes, l'empereur ne serait pas toujours placé avant la République. Cette question conduisit à celle de la reconnaissance. Les Autrichiens y mettraient des réserves. « La République française, leur répondit Bonaparte, ne veut point être reconnue ; elle est en Europe ce qu'est le soleil sur l'horizon ; tant pis pour qui ne veut pas la voir et ne veut pas en profiter. » Ce dernier propos mit les Autrichiens à l'aise : ils désiraient éviter la reconnaissance et s'assurer les profits de l'association. Les conférences officielles commencèrent le lendemain. Elles se tinrent dans un pavillon, au milieu d'un jardin, neutralisé pour la circonstance, mais environné, de toutes parts, par les bivouacs français. Les négociateurs disposèrent trois projets : tous les trois stipulaient que l'Autriche céderait la Belgique et le Luxembourg, et reconnaîtrait les limites constitutionnelles, ce qui impliquait la réunion à la France de l'évêché de Liège ; la question de la rive gauche du Rhin était renvoyée à la paix de l'Empire. Les trois projets ne différaient que par les « gradations » des indemnités de l'Autriche : ou une partie des États vénitiens, ou la restitution de la Lombardie, ou une acquisition quelconque à déterminer ultérieurement. Ces propositions furent envoyées à Vienne. Bonaparte écrivit, le 16 avril, au Directoire : « Si l'un de ces trois projets est accepté à Vienne, les préliminaires de la paix se trouveraient signés le 20 avril... Si rien de tout cela n'est accepté, nous nous battrons... Jamais... une rivière n'a pu être un obstacle réel. Si Moreau veut passer le

Rhin, il le passera... Il faut que les armées du Rhin n'aient pas de sang dans les veines. Si elles me laissent seul, alors je m'en retournerai en Italie; l'Europe entière jugera de la différence de conduite des deux armées. » Simples précautions diplomatiques : il était décidé à traiter.

Le baron de Vincent arriva, ce même jour, et les instructions qu'il apportait permettaient aux Autrichiens de conclure sans attendre un nouveau courrier. Tout devint facile et tout fut vite réglé. On rédigea des articles patens, destinés à être communiqués, en France, aux conseils, et en Allemagne, à la diète; c'est le masque de la paix future : l'Autriche cède les Pays-Bas et reconnaît les limites constitutionnelles; « la République française fournira, à la paix définitive, un dédommagement équitable à Sa Majesté l'empereur, et à sa convenance »; elle évacuera les États de l'empereur autres que les provinces belgiques; il y aura armistice entre la République et l'Allemagne; il sera tenu un congrès « pour traiter et conclure la paix définitive entre les deux puissances sur la base de l'intégrité de l'empire. » Ces dispositions, si elles avaient un sens, signifiaient que la France évacuerait l'Italie et renoncerait à la rive gauche du Rhin. En réalité, elles préparaient tout le contraire; c'était l'objet des articles secrets, les seuls qui donnèrent lieu à une discussion.

Bonaparte exigea que l'empereur cédât la Lombardie et ratifiât la conquête de Modène par la République. Il offrit, en échange des Pays-Bas et de ces pays italiens, « la partie de la terre ferme de Venise comprise entre l'Oglio, le Pô, la mer Adriatique », plus l'Istrie et la Dalmatie. Les Autrichiens demandèrent comment il obtiendrait cette cession des Vénitiens. Il n'avait qu'à invoquer les précédens du partage de la Pologne, et il aurait pu se dispenser d'expliquer par quels procédés on amène un État à consacrer son propre démembrement. Il tint à se montrer homme de bonne compagnie, au courant des usages des cours et connaissant le fin des choses. La France, dit-il, est en désaccord avec la République de Venise, et ses griefs lui fourniront le prétexte d'une déclaration de guerre, qui mettra tout le monde en règle avec le droit public. D'autre part, la République de Venise cédera à la France les territoires compris entre l'Adda, le Pô, l'Oglio, la Valteline et le Tyrol : ils seront réunis à la Lombardie, en république indépendante. Venise, réduite aux lagunes et aux îles de l'Adriatique, recevra, en compensation de ses pertes, les trois Légations. Les Autrichiens ne se montrèrent résistans que sur l'article de Modène; mais Bonaparte demeura inflexible. Le duc, dit-il, a violé sa trêve avec la République; ses

États sont sous la conquête ; la France ne renonce à exiger la cession de la rive gauche du Rhin que par égard pour l'empereur ; que l'empereur renonce à stipuler l'intégrité de l'Empire, la République lui abandonnera en Italie tout ce qu'il pourra désirer. Ce débat remit tout en question. Les Autrichiens considérèrent que l'armistice serait rompu en Allemagne le 20, que Hoche serait vraisemblablement plus audacieux que Moreau, et pourrait porter des coups redoutables. Bonaparte les menaça de l'arrivée imminente de Clarke qui, s'il venait avant la signature, réclamerait peut-être au nom du Directoire l'abandon de la rive gauche du Rhin. Ces raisons levèrent les dernières hésitations. Les articles furent signés le 18 avril, dans l'après-midi.

Un grand nombre d'officiers français étaient réunis dans le jardin ; ils savaient la négociation très avancée, mais ils ne s'attendaient pas à un aussi prompt dénouement. Bonaparte sortit du pavillon avec Merveldt et Gallo. « Les préliminaires de la paix sont signés : Vive la République ! Vive l'empereur ! » Les officiers répondirent par des acclamations. Il y eut un grand dîner chez Bonaparte, qui affecta, avec les Autrichiens, l'esprit républicain. « On va vous donner de belles récompenses, messieurs, leur dit-il, pour les services que vous venez de rendre ; vous aurez des croix et des cordons. — Et vous, général, répliqua le baron de Vincent, vous aurez un décret qui proclamera que vous avez bien mérité de la patrie ; chaque pays a ses usages et chaque peuple ses hochets. »

VI

Il s'agissait de faire accepter par le Directoire un traité qui, dans ses articles patens, abandonnait cette limite du Rhin tant promise à la France et établissait ces républiques d'Italie, dont le Directoire paraissait faire si bon marché. Bonaparte exposa d'abord les avantages directs de la transaction (1) : les limites constitutionnelles, une République puissante qui donne à la France pied en Italie ; entre cette République et la France, Gênes, qui est sous nos prises, le Piémont qui demeure à notre discrétion. Sans doute on a promis les Légations à Venise ; mais il est probable que le Sénat refusera cette compensation, la jugeant « inconvenante et insuffisante » : les trois Légations demeureront en notre pouvoir, et nous les réunirons à la République lombarde. Nul motif de s'apitoyer sur Venise : son Sénat « est le plus absurde et

(1) *Bonaparte au Directoire*, 19 avril 1797.

le plus tyrannique des gouvernemens; il est hors de doute qu'il voulait profiter du moment où nous étions dans le cœur de l'Allemagne pour nous assassiner. » Entourée d'un côté par l'empereur, de l'autre par la République lombarde, Venise tombera du côté de cette République. Enfin l'empereur est lié à la France, et la République, tenant la balance entre lui et le roi de Prusse, devient l'arbitre de l'Allemagne. Bonaparte termine par cet argument sans réplique : la menace de sa démission, et la menace, plus effrayante encore, d'un retour en France et d'une candidature politique : « Je vous demande du repos... ayant acquis plus de gloire qu'il n'en faut pour être heureux... Ma carrière civile sera comme ma carrière militaire, une et simple... »

Cette lettre était écrite, lorsqu'il apprit qu'une insurrection avait éclaté à Vérone, le 17 : c'est l'horrible massacre de Français et de partisans de la France, qui a mérité, sous le nom de *Pâques véronaises*, d'être associé au souvenir des *Vêpres siciliennes*. D'autre part, Gallo insinue que l'empereur, environnant la ville de Venise, sera conduit à désirer de la prendre et à s'étendre sur la terre ferme; que pour y parvenir, il consentirait à une extension de la France en Allemagne, qu'il ne refuserait pas au besoin de s'y arrondir lui-même : la France, pourrait, comme Bonaparte l'avait bien prévu, remettre sur le tapis la question de la rive gauche du Rhin, et interpréter la clause de l'intégrité de l'Empire comme la Prusse, l'Autriche et la Russie avaient interprété leurs innombrables garanties de l'intégrité de la Pologne. « Les préliminaires, écrit-il au Directoire le 22 avril, seront susceptibles, à la paix définitive, de toutes les modifications que vous pourrez désirer... Les États de Venise vont se trouver à notre disposition... Tous les jours, j'ai de nouvelles raisons de plaintes; je vais donc chasser toutes les troupes vénitiennes, mettre ces messieurs à la raison et y nourrir mon armée... Moyennant ces précautions, je pense que nous obtiendrons : 1° les limites du Rhin ou à peu près; 2° la République lombarde accrue du Modénais, du Bolonais, du Ferrarais et de la Romagne. » La paix publiée en France, l'état de guerre continuant en Italie et en Allemagne, la limite du Rhin et le bouleversement de l'Allemagne en perspective, l'Italie révolutionnée en partie, une autre Batavie organisée dans le Milanais, objet constant de l'ambition des rois de France; Venise, ses trésors, ses musées, ses arsenaux maritimes à exploiter; des navires et de l'argent, ce dont on manquait le plus; par-dessus tout, le retour de Bonaparte indéfiniment ajourné, c'était plus qu'il n'en fallait pour décider le Directoire à ratifier les préliminaires. Ce fut le con-

seil que lui adressa Clarke. Arrivé le 22 avril, et quoique fort vexé du rôle de comparse auquel Bonaparte l'avait réduit, il écrivit à Delacroix : « Il fallait prendre un parti, et le prendre avec promptitude, c'est ce qu'a fait Bonaparte. Il connaissait mes instructions; les propositions que j'eusse faites n'auraient point été acceptées. Les idées du Directoire exécutif sur la paix continentale et celles de l'empereur différaient essentiellement. Il fallait donc trancher le nœud gordien. Un nouvel Alexandre l'a fait et avec l'intention de servir efficacement la République. »

En attendant les ratifications de l'empereur, Bonaparte redescendit vers l'Italie. Le 25, à Gratz, il rencontra des délégués de Venise chargés de lui offrir les satisfactions qu'il avait réclamées, le 9 avril, dans sa lettre au doge : les satisfactions n'étaient qu'un *en-cas :* affirmation de la neutralité, promesse de cesser les armemens, et de délivrer les « patriotes » emprisonnés. Le jeu de Bonaparte était de pousser les oligarques aux extrémités, de les discréditer en les humiliant, de susciter une révolution démocratique qui ruinerait l'ancien gouvernement, entraînerait l'anarchie et ouvrirait les portes à toutes les interventions. Il exigea le désarmement général des paysans, et le licenciement partiel des Esclavons, l'expulsion du ministre d'Angleterre, le règlement entre les mains des agens français de la succession Thierry qu'il évaluait à vingt millions, l'arrestation des nobles suspects d'avoir provoqué l'assassinat des Français : « J'ai, dit-il, 80000 hommes. Je ne veux plus d'inquisition, plus de Sénat, plus d'alliance avec vous. Je veux vous donner la loi. Vous ne voulez que gagner du temps. Votre gouvernement est vieux, il faut qu'il s'écroule. »

Les délégués repartirent, persuadés que le traité, dont ils ignoraient encore les dispositions, avait décidé de leur sort. Les ratifications autrichiennes parvinrent, le 30 avril, à Bonaparte qui se trouvait alors à Trieste. Il apprit, en même temps, que Hoche avait rompu l'armistice le 13, passé le Rhin le 18, battu les Autrichiens le 18, et que Moreau avait aussi passé le Rhin le 20. La nouvelle des préliminaires allait les arrêter dans leur offensive. « Nous n'aurions pas tardé à vous rejoindre, » lui mandait Moreau le 23 avril. Bonaparte perdait ainsi l'un de ses plus forts argumens en faveur du traité. On lui reprocherait dès lors à Paris d'avoir signé trop vite : quelques jours de plus, et l'on enlevait la rive gauche du Rhin. L'effet des préliminaires était, en partie, manqué. C'était pour Bonaparte un motif de plus d'offrir aux Directeurs, et de leur imposer au besoin, le moyen de développer ces préliminaires et d'en tirer, par la négociation, les avantages qu'il semblait avoir laissés échapper.

Ce dessein impliquait l'occupation de Venise, matière de l'échange futur. De ce côté, les occasions ne manquaient pas. L'affaire de Vérone aurait suffi; il s'en présenta une autre : un corsaire français, le *Libérateur de l'Italie*, voulant forcer le passage du Lido, avait été reçu à coups de canon et capturé; les Esclavons avaient tué le capitaine. C'était un *casus belli* dans toutes les formes. Le Sénat de Venise envoya aussitôt une députation faire amende honorable au quartier général. « Je ne puis vous recevoir, écrivit Bonaparte le 30 avril; vous et votre Sénat êtes dégouttans du sang français. Quand vous aurez fait remettre en mes mains l'amiral qui a donné l'ordre de faire feu, le commandant de la tour et les inquisiteurs qui dirigent la police de Venise, j'écouterai vos justifications. Vous voudrez bien évacuer dans le plus court délai le continent de l'Italie. » Voilà donc leur terre ferme conquise, et, par suite, échangeable dans les règles et selon les précédens des partages classiques.

Restait à étendre sur la ville et sur les lagunes le même droit de guerre. Bonaparte rappelle immédiatement le ministre de France, Lallement : « Le sang français a coulé à Venise, et vous y êtes encore! Attendez-vous donc qu'on vous en chasse?... Faites une note... et venez me rejoindre à Mantoue. » Cela fait, il avertit le Directoire : il avait un plan d'offensive magnifique : « J'aurais traversé les gorges de l'Inn, marché dans la Bavière; j'aurais auparavant levé des contributions sur le faubourg de Vienne. Ce plan a totalement manqué par l'inaction de l'armée du Rhin. Si Moreau avait voulu marcher, nous eussions fait la campagne la plus étonnante et bouleversé la situation de l'Europe... J'ai vu la campagne perdue, et je n'ai pas douté que nous ne fussions battus les uns après les autres... Il faut, avant tout, prendre un parti pour Venise: sans quoi, il me faudrait une armée pour les contenir. Je sais que le seul parti qu'on puisse prendre est de détruire ce gouvernement atroce et sanguinaire; par ce moyen, nous tirerons des ressources de toute espèce d'un pays que, sans cela, il nous faudra garder plus que le pays ennemi. » Il relate, en style de commissaire de la Convention, les massacres de 400 Français, les insultes au drapeau républicain, les violations de neutralité. « Si le sang français doit être respecté en Europe, si vous voulez qu'on ne s'en joue pas, il faut que l'exemple sur Venise soit terrible; il nous faut du sang, il faut que le noble amiral vénitien qui a présidé à cet assassinat soit publiquement justicié! » C'est l'intérêt de Bonaparte de tenir ce discours; mais il éprouve passionnément ce qu'il décide par conseil; sa colère même est politique, et il n'a qu'à

l'écouter pour tenir le langage qui persuadera les Directeurs. Il parle, naturellement, quand il s'emporte, le langage qu'il a, dans sa jeunesse, entendu tenir à ses premiers maîtres en politique, les terribles proconsuls, dont la fureur était devenue une sorte de raison d'État. Ce fond de jacobin et de Comité de salut public reparaîtra chez Bonaparte dans toutes les grandes agitations de sa carrière.

Ses précautions prises, il pousse, selon une expérience qui lui a toujours réussi, l'exécution des mesures qu'il propose au Directoire. Il évacue les États autrichiens, ce qui lui permet d'investir Venise. Le 2 mai, il lance un manifeste où tous ses griefs sont exposés; c'est la guerre. Le 12 mai, sur une injonction du général Baraguay d'Hilliers, le vieux gouvernement de Venise abdique : un gouvernement provisoire, choisi parmi les patriotes, le remplace. Il n'aura d'autre tâche que d'occuper l'entr'acte et de tenir le devant de la scène jusqu'à la confiscation de la République, mais il remplira d'autant mieux son rôle qu'il le jouera plus ingénument. Je force les lagunes, écrit Bonaparte au Directoire; je chasse de Venise ces nobles, « nos ennemis irréconciliables et les plus vils de tous les hommes... Après une trahison aussi horrible, je ne vois plus d'autre parti que celui d'effacer le nom vénitien de dessus la surface du globe. Il faut le sang de tous les nobles vénitiens pour apaiser les mânes des Français qu'ils ont fait égorger. » Ce discours était tourné de façon à faire tressaillir d'aise tous les anciens conventionnels. Entre la perspective de réunir Mayence avec la plus grande partie de la rive gauche du Rhin, et celle de sacrifier à l'Autriche les débris d'une oligarchie hostile, Bonaparte estimait que le Directoire n'hésiterait pas, et qu'en tous cas les principes n'entreraient nullement dans la balance. Il ne se trompait pas. Le Directoire n'eut qu'une pensée : réunir toute la rive gauche du Rhin à la France et adjoindre à la fois Venise et les Légations à la République lombarde, c'est-à-dire prendre davantage et donner moins que ne le stipulaient les préliminaires. Ce fut le fond des négociations qui s'engagèrent aussitôt et qui se traînèrent pendant tout l'été de 1797.

ALBERT SOREL.

LE

MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

IV [1]

L'INDUSTRIE DU FER

Quand les anciens classaient l' « âge de fer » au dernier rang de leur catalogue, comme celui dont l'humanité devait attendre la moindre somme de bonheur, ils ne se doutaient guère que le fer marcherait pour ainsi dire pas à pas avec la civilisation, dont il est la condition indispensable. Et en effet, avec le papier, le fer est la marchandise dont l'usage en notre siècle a le plus augmenté.

A eux deux ces objets, l'un si fragile, l'autre si solide, le papier et le fer, ont été, dans l'ordre moral et matériel, les principaux agens du progrès. Fer, fonte ou acier ont d'ailleurs même caractère que l'époque pratique où ils se sont si prodigieusement développés : plus utiles, ce semble, que beaux. Sous le rapport de l'esthétique, les forgerons de jadis en avaient tiré tout le faible parti dont ils sont susceptibles; les contemporains, à cet égard, n'ont rien innové. Partout où il a évincé le bois et la pierre, le fer, artistiquement, ne les a pas remplacés. Serviteur nécessaire plutôt qu'agréable, il ne sait pas charmer; on l'aime par intérêt, non pour lui-même. Admirable quand il travaille, — une loco-

(1) Voir la *Revue* des 15 juillet et 1er octobre 1894, et 1er janvier 1895.

motive en action a sa grandeur, un marteau-pilon en marche a sa majesté, — il est vilain au repos. L'architecte essaie-t-il d'en faire des monumens pour récréer la vue, son aspect osseux demeure pauvre, triste et sec. Cependant toute notre existence matérielle repose aujourd'hui sur lui.

I

En même temps qu'il en multipliait l'emploi, le siècle présent a perfectionné la fabrication de ce métal. La fonction et l'organe ont grandi de concert. Il n'existait pas autrefois de population manufacturière pour le fer; jusqu'à la Révolution la fonderie demeura œuvre purement agricole, tandis que beaucoup d'autres branches du travail national, — les textiles par exemple, — avaient déjà pris la forme industrielle.

On possédait une forge au XVIIIe siècle comme on a de nos jours une ferme. Le haut fourneau s'allumait à la fin des vendanges, pour s'éteindre à la récolte des foins. C'était, en pays de minerai, une occupation d'hiver. Le cultivateur se faisait mineur sans beaucoup d'efforts; il grattait, creusait quelque coin propice de son champ. Sa hotte une fois pleine, il allait à la forge voisine en vendre le contenu qu'il versait dans l'orifice du four; puis il repartait la remplir de nouveau. La production de ces fourneaux anciens, hauts d'environ quatre mètres, était en rapport avec cette alimentation rudimentaire. Ils fournissaient de 1 000 à 1 500 kilos de fonte par jour, tandis que ceux d'aujourd'hui, ayant 24 mètres d'élévation et larges à proportion, rendent quotidiennement 125 000 kilos de fonte; — et certaines usines en entretiennent huit ou neuf.

En comparant les livres de métallurgie, depuis la fin du XVe siècle jusqu'au commencement du XVIIIe, on constate que les procédés, d'une date à l'autre, n'ont pas varié. Les forges les plus antiques n'avaient que des soufflets manœuvrés à la main, ou bien, établies sur les hauteurs, elles utilisaient la force du vent pour faire marcher leur soufflerie, par un mécanisme sans doute analogue à celui des moulins. Dès le règne de Louis XII, elles s'installèrent près des cours d'eau, dont elles avaient appris à se servir comme moteurs. Au lieu d'être cantonnées, ainsi que de nos jours, en sept départemens, — dont deux, la Meurthe-et-Moselle et le Nord, produisent à eux seuls les trois quarts du stock annuel des fontes françaises, — les forges de naguère étaient éparpillées sur tout le territoire, recherchant toutefois le voisinage des forêts qui leur procuraient le combustible.

On calculait qu'il fallait 100 kilos de bois pour avoir 17 kilos de charbon et 100 kilos de charbon pour obtenir 34 kilos de fer; soit une consommation de 1 700 kilos de bois pour un rendement de 100 kilos de fer. Une forge moyenne absorbait ainsi à elle seule la production annuelle de 2 000 hectares de forêts. Les plus vastes domaines n'auraient donc pu suffire longtemps à une fabrication un peu active. Cette fabrication, d'ailleurs, les lois en faisaient souvent un privilège : dans la Normandie du moyen âge les « férons » ou barons fossiers avaient seuls le droit d'allumer des fourneaux, et chacun d'eux ne pouvait produire qu'une quantité strictement limitée. La hausse des bois ne tarda pas à rendre ces prérogatives illusoires. Dès le XVIIe siècle, à mesure que les défrichemens augmentaient, beaucoup de forges disparurent. Dans celles qui subsistèrent, la question du combustible, l'achat judicieux des bois, demeura la principale préoccupation du maître; elle exigeait des déboursés énormes. Ces arbres, acquis sur pied, qu'il fallait abattre, carboniser, voiturer, conserver en vastes monceaux, immobilisaient un sérieux capital.

Le prix du fer s'en ressentait. Ce qui coûte aujourd'hui 12 fr. les 100 kilos coûtait, en tenant compte de la valeur de l'argent, 80 francs sous saint Louis ou sous Charles le Sage, 100 francs au XVIe siècle, 90 francs depuis Henri IV jusqu'à Napoléon Ier. Tout contribuait d'ailleurs à cette élévation des prix : non seulement le taux du minerai, qui se payait en moyenne trois fois plus cher que de nos jours, — bien que sa richesse fût identique à celle qu'il possède encore dans les mêmes gisemens, — mais aussi la main-d'œuvre. La forge de Messarge, dans l'Allier, qui produisait 150 tonnes de fer en 1794, employait, au dire du commissaire de la Convention, 500 personnes; de nos jours le dixième de cet effectif serait proportionnellement suffisant. Ce haut prix du métal en paralysait l'usage : le Roussillon passait, au XIVe siècle, pour exporter dans les provinces voisines une certaine quantité de minerai; d'après les comptes du péage, il se trouve qu'il n'en expédiait en réalité qu'une moyenne de *quarante tonnes* par an. Sur le territoire qui correspond à l'ancien département du Haut-Rhin, la vente du fer, qui constituait un monopole, était d'environ 100 000 kilos par an au début du XVIIe siècle. Dans la France contemporaine un district de même étendue ne saurait se suffire à moins de 15 millions de kilos — 150 fois plus qu'il y a trois siècles.

Trois grands consommateurs d'aujourd'hui : chemins de fer, bateaux, machines, n'existaient pas; les besoins d'un quatrième, l'artillerie, étaient insignifians. Encore nos fabricans eussent-ils

été bien empêchés de les satisfaire. Après avoir importé des États de Venise, jusqu'au XVIe siècle, certaines tôles dont elle ne pouvait se passer, la France n'avait encore sous Louis XIII, avant la création de la fonderie du Havre, aucun établissement qui pût l'entretenir de canons. Richelieu, pendant la guerre de Trente ans, les achetait en Angleterre, en Hollande surtout, où ils étaient le meilleur marché. L'agriculture, autre gros mangeur de métal, n'en usait alors presque pas. Les essieux de charrette étaient en bois, les pelles aussi ; les roues n'avaient pas de bandages, et les charrues ne consistaient qu'en une sorte de fer de lance, sillonnant les champs d'après la méthode de l'araire des *Géorgiques*.

Hier encore, c'est-à-dire sous Louis-Philippe, bien que la fonte coûtât 300 francs la tonne au lieu de production, — son transport à Paris se payait 45 francs, — ce prix rémunérait si faiblement les maîtres de forges au bois que celles-ci, une à une, s'éteignaient. Grâce aux forges à la houille, et malgré la demande qui n'a cessé d'augmenter, les prix sont tombés au sixième de ce qu'ils étaient en 1840, tandis que la production de la fonte passait, dans le même intervalle, de 350 000 tonnes à plus de 2 millions en 1893. Notre pays cependant, malgré ses progrès contemporains, est déchu du rang qu'il occupait à cet égard il y a trente ans dans le monde, immédiatement au-dessous de l'Angleterre. Celle-ci même, classique fournisseur du globe, a perdu sa prééminence. Son apport de 6 millions de tonnes sur le marché universel est dépassé par celui des États-Unis, qui s'élève à 9 millions. Derrière le Royaume-Uni vient l'Allemagne qui, durant la dernière période, est brusquement montée de 500 000 tonnes à 4 millions et demi. La France n'occupe plus que la quatrième place avec un rendement de moitié inférieur, et à peine triple de celui de la Belgique.

II

Pour nous consoler de l'indigence relative de notre sous-sol, nous pourrions calculer, en prenant pour base l'extraction actuelle et les gisemens exploités, qu'il ne restera plus dans cent ans de minerai de fer en Europe, et que, dans deux cents ans, il n'y demeurera pas un morceau de houille. Mais, — laissant de côté cette préoccupation qui n'a rien d'immédiat, — nous remarquerons que déjà la pénurie de charbon nous oblige à importer le tiers de celui que nous brûlons ; et la moitié du minerai qui alimente nos forges vient de l'étranger. La nature nous ayant ainsi peu favorisés, c'est à la perfection du travail, à l'habileté person-

nelle de ceux qui l'ont fondée, qu'est dû chez nous le succès de cette industrie.

Sur les deux millions de tonnes de fonte produites en France, la Meurthe-et-Moselle en fournit 1 200 000; six autres départemens, dont le Nord, la Saône-et-Loire, le Pas-de-Calais, contribuent ensemble pour 600 000 tonnes; le reste du territoire pour 200 000 seulement. Mais le métal qui sort des hauts fourneaux de Flandre ou de Basse-Bourgogne est loin de provenir exclusivement du minerai de ces régions. A côté de celui qu'ils recueillent sur leur propre terrain: fer couleur de rouille, appelé *oolithique* parce que ses grains agglutinés ressemblent à des œufs de poisson, enfermés dans une gangue calcaire; fer *pisolithique*, jaune sale ou terreux, que l'on prendrait pour un tas de petits pois fossiles; avec ces minerais indigènes de qualité et de rendement médiocre, — on n'en retire pas plus de 28 à 35 pour 100 en fonte, — se trouvent associés les minerais apportés des Alpes ou des Pyrénées, d'Espagne et de l'île d'Elbe, d'Algérie surtout, de la célèbre Mokta-el-Hadid, la « montagne de fer ».

Ceux-ci donnent 65 pour 100 de leur poids en un métal incomparable, mais que le transport enchérit au point qu'il ne pourrait, dans les emplois ordinaires, soutenir la concurrence des marchandises de moindre valeur. C'est là un fer, un acier aristocratique destiné à la machinerie, aux canons, au blindage des navires. L'importation du minerai algérien ou espagnol s'élevant à 800 000 tonnes par an, dont le produit en fonte est de 500 millions de kilos, on voit que la part du sol national dans la fabrication française se réduit à peu de chose, en dehors du bassin de l'Est.

Là, le minerai est si abondant et d'une extraction si aisée que, malgré sa faible teneur en métal pur, les forges lorraines n'ont pas eu de peine à l'emporter sur toutes les autres sous le rapport de la quantité. Les mines de fer de la Moselle sont pour la plupart peu profondes; on y entre de plain-pied par une pente douce. Les mineurs travaillent à la tâche par groupes de trois : un chef et deux aides. La roche s'attaque en taillant au pic une tranchée verticale et en faisant sauter, à la poudre, la partie inférieure; un second coup de mine fait tomber la partie supérieure. Le travail est d'ailleurs beaucoup plus délicat qu'on ne le croirait à l'entendre ainsi énoncer; il y faut un long apprentissage. Selon l'adresse de son chef, selon la manière dont il aura foré son trou, un chantier abattra plus ou moins, dépensera plus ou moins de poudre. Ce minerai est chargé par un des aides dans un wagonnet, qu'il pousse jusqu'à la galerie voisine. Il y accroche

un numéro pour servir au règlement du compte, et un cheval conduit ces wagonnets jusqu'à une avenue plus vaste où, selon la configuration du sol et la distance qui sépare la mine des hauts fourneaux, divers systèmes de traction sont mis en usage. Plusieurs établissemens se servent, pour l'adduction du minerai, de chemins de fer aériens : on aperçoit à 12 ou 15 mètres en l'air, pérégrinant solitaires par la campagne et parcourant, de leur propre mouvement, semble-t-il, les kilomètres, des bennes suspendues à un câble sans fin; les pleines, allant à la forge, marchant en sens inverse des vides, qui retournent à la mine; toutes se suivant régulièrement à 25 ou 30 mètres d'intervalle, selon la force de résistance, exactement mesurée, des chevalets, des fils, et de la machine à vapeur qui les actionne.

Dans l'usine la plus importante de l'Est, à Hayange, les mines étant toutes voisines des forges, un ingénieux funiculaire sur rails amène seulement les wagonnets jusqu'à l'entrée de la galerie principale. Ils sont alors pesés sur une bascule et portés à l'avoir collectif des trois ouvriers qui les ont remplis. En moyenne, puisqu'il faut toujours revenir aux moyennes, chaque ouvrier extrait 5 000 kilos par jour et gagne 5 francs, non compris sa dépense de poudre d'environ un franc et les frais de boisage ou autres de la mine, qui coûtent à l'administration un franc par tête. Ces cinq tonnes de pierre à fer, semblable à de la meulière concassée, reviennent ainsi à 7 francs et produiront à peu près 1 600 kilos de fonte au sortir du creuset. Le bon marché du minerai est ici l'un des principaux facteurs de la réussite. Il est compensé par le prix élevé du combustible que l'établissement est obligé d'acheter au loin, bien qu'il possède des mines de houille à proximité.

C'est que tous les charbons ne sont pas propres à se transformer en coke pour la fonte. Ils ne doivent être ni trop gras ni trop maigres. Les forges du bassin de la Loire fabriquent elles-mêmes leur coke, en mélangeant, dans des broyeurs spéciaux, les houilles et les anthracites du pays. La plupart des forges de l'Est, au contraire, doivent payer de 10 à 11 francs pour le transport de mille kilogrammes de coke qui, au sortir des fours de carbonisation du Nord, de Belgique ou de Luxembourg, ne se vendent pas plus de 14 francs. Ce détail montre qu'il n'y a rien d'exagéré dans l'opinion généralement admise en métallurgie que la tonne de fer, prête à être livrée au commerce, a payé en transports sept, huit et jusqu'à dix fois sa valeur primitive; en d'autres termes que le prix du fer se compose en grande partie de frais de ports multiples. D'où il suit que le plus sûr moyen de

gagner davantage, c'est de réduire au minimum le déplacement des matières premières. Il vaut mieux dans ce dessein se rapprocher du minerai, dût-on s'éloigner du coke; parce que, dans la fabrication de la fonte, il entre ici une tonne de coke contre trois tonnes de minerai, et que par conséquent, l'économie réalisée d'un côté est trois fois plus grande que la dépense effectuée de l'autre.

Ces wagonnets que la mine jette sans discontinuer au dehors, à mesure qu'ils apparaissent à l'orifice, glissant sur les rails, et qu'ils viennent successivement se coller les uns aux autres, un homme les accroche ensemble, et le train se forme. Une locomotive y est attelée et l'emporte à la place d'une égale quantité de wagonnets vides qu'elle ramène de la forge, prêts à retourner séparément sous terre. Ce train de minerai arrive à peine à destination qu'une troupe de déchargeurs s'en emparent, faisant basculer son contenu dans des réservoirs placés en contre-bas de la voie. Ce déchargement, quelque rapide qu'il soit, comporte un premier triage. Suivant leur aspect, les qualités identiques sont réunies dans les mêmes compartimens, pour être isolément employées ou dosées en des mélanges rationnels. En six ou sept minutes, chaque manœuvre a versé quatre ou cinq wagons. Le train vidé repart chercher une nouvelle enfilée de voitures pleines.

Parallèlement à la voie étroite qui amène le minerai se trouve une ligne de largeur normale, raccordée aux réseaux des diverses compagnies de chemins de fer, donnant accès aux arrivages périodiques du coke, dont l'usine consomme 70 wagons par 24 heures. Pour le coke comme pour le minerai, les déchargeurs sont payés aux pièces; mais la première besogne est moins régulière, par suite plus pénible que la seconde. Les heures de presse succèdent aux heures d'inaction, et ces alternatives de surmenage et de *far-niente* sont plus pénibles qu'une opération régulière.

Sous les récipiens où s'accumulent côte à côte le coke et les divers minerais, s'étend une salle basse et vaste infiniment, qui porte l'étage supérieur sur des colonnes de fonte énormes et très rapprochées, liées par un plancher de fer. Ici commence le travail perpétuel, qui ne connaît ni jour, ni nuit, ni fêtes. A la mine, on chôme régulièrement le dimanche, et la journée, si elle commence tôt, finit du moins de bonne heure, vers quatre heures de l'après-midi. Mais, pour l'enfantement du fer, la gestation est continue; le haut fourneau, qui ne se repose jamais, exige qu'on l'alimente sans trêve. Ses entrailles, pour être toujours chaudes, doivent être toujours pleines. Ce géant, qui met au monde toutes les deux

heures une cuvée de 10000 kilos de fonte, et qui, dans le même temps, rejette de ses flancs, chaque fois qu'on les ouvre, environ 20000 kilos de scories qu'il n'a pu assimiler, consomme par conséquent une moyenne de 15000 kilos de matières à l'heure. Il fait ce métier depuis qu'il est debout, jusqu'à ce qu'il meure de vieillesse. Sa vie dure, en général, quinze ans, sauf accidens. Il ne s'éteint que pour s'abattre, et, comme le phénix, il renaît de ses cendres ; on le rebâtit avec de nouvelles briques, on le rallume et il repart.

Les chiffres qui précèdent s'appliquent à la France ; aux États-Unis, il faut les doubler. Le haut-fourneau du dernier modèle produit, de l'autre côté de l'Atlantique, 250 tonnes de fonte par jour. Non que ses dimensions soient doubles des nôtres, mais il digère plus vite ce dont on le gave ; l'opération marche plus rapidement parce qu'on la pousse davantage ; on souffle plus fort. Ce qui est possible en Amérique où le minerai est plus lourd, ne le serait pas chez nous. Si nos soufflets possédaient la même énergie, ils enverraient tout dans la cheminée.

Six ouvriers, divisés en deux équipes de trois hommes, travaillant chacune 12 heures à tour de rôle, suffisent pour alimenter un fourneau. Quoique plus longue que celle de leurs camarades des autres ateliers, leur besogne est beaucoup moins pénible, très peu intensive et coupée de fréquens repos ; ce qui prouve, entre parenthèses, combien serait superficielle l'application légale d'une journée uniforme à des labeurs qui, dans la même usine, sont si différens. C'est sans se presser, et tout en fumant leur pipe, que les chargeurs de fourneaux roulent une boîte vide sous les réservoirs dont je viens de parler. Ils font jouer un levier, une soupape s'entr'ouvre par laquelle le coke ou le minerai tombe et emplit ce vase de tôle. Ils le poussent ensuite jusqu'à la plate-forme d'un ascenseur qui l'emporte, tandis qu'une autre benne semblable redescend. Et ainsi, depuis le matin jusqu'au soir, depuis le soir jusqu'au matin.

Suivons ce minerai qui monte. Parvenu au sommet, une grue s'empare de la boîte cylindrique dans laquelle il est contenu et la tient suspendue sur l'orifice du four, pendant qu'un mécanisme spécial enlevant les parois mobiles de dessus le fond, comme un pâtissier enlèverait un moule de dessus un gâteau, la matière s'engloutit d'elle-même en un clin d'œil dans le *gueulard*. C'est le nom que porte la partie supérieure de la *cuve*, où sont introduites les charges. Plus bas se trouvent le *centre*, les *étalages*, l'*ouvrage* et le *creuset*, cinq parties essentielles d'un haut fourneau, que traversent ensemble, à mesure que leur transformation s'accom-

plit, le combustible, le minerai, et certains calcaires stériles qui leur sont adjoints, analogues à nos moellons de bâtisse, que l'on nomme les *fondans*. Leur unique objet est de mieux assurer la fusion du mélange et de préserver la fonte de l'action du courant d'air.

A son entrée, lorsque le couvercle du four s'est refermé sur lui, le minerai se trouve soumis à une température de 50 à 60 degrés seulement. A mesure qu'il se dessèche, s'échauffe, s'altère et se réduit, il descend vers le *ventre* où les réactions s'accentuent. Dans les *étalages*, le fondant, qui est maintenant de la chaux, forme avec la gangue, ou partie inutilisable du minerai, un silicate fusible qu'on nomme le *laitier;* le fer se combine en même temps avec du carbone et un peu de silicium qui le rendent liquide en l'amenant à l'état de fonte. C'est le moment où il tombe dans le creuset. Il fait alors de 1300 à 1400 degrés de chaleur. Le fourneau, pour résister à une pareille température sans éclater ni se fendre, possède, à l'intérieur de sa première enveloppe épaisse d'un mètre, deux *fausses chemises* en briques réfractaires, distantes l'une de l'autre de 10 centimètres, dont la plus étroite renferme le métal en fusion.

En appliquant son œil au regard de verre, large comme l'objectif d'une lorgnette, ingénieusement combiné pour permettre au maître fondeur de se rendre compte de la marche du travail, on aperçoit, à l'intérieur du cratère de cette espèce de volcan apprivoisé, danser tout blancs, dans une sarabande enragée, les morceaux de coke au milieu d'un lac de fer. Cette agitation, compagne nécessaire de la métamorphose qui s'accomplit, le mouvement forcené de ces choses en train de perdre leur forme, leur substance et jusqu'à leur nom, leur est communiqué par le vent qui entre sans discontinuer, avec une puissance de 500 chevaux-vapeur, et s'introduit entre le *creuset* et l'*ouvrage* grâce à de vastes tubes nommés *tuyères*.

C'est peut-être le côté de la fabrication qui surprendrait le plus les maîtres de forges des temps anciens. Cet air, happé tout à l'heure par les soufflerie à même l'atmosphère, vient d'être porté dans des appareils spéciaux jusqu'à 600 degrés de chaleur avant d'être chassé dans les fours. Lorsqu'il y arrive, avec une force capable de balayer un escadron en plaine, il n'est, pour ainsi dire, plus qu'un jet de flamme, promené et rôti comme il l'a été dans des serpentins de fonte, léché de tous côtés par un gaz incandescent. Et le plus curieux est que le gaz n'est autre chose que l'oxyde de carbone, produit par la combustion même du haut fourneau. Il s'en dégage en abondance et est capté, à la partie

supérieure, dans de solides tuyaux qui l'amènent à la soufflerie. Là, il s'allume de lui-même, au contact de celui qui l'a précédé; non seulement il chauffe l'air destiné à activer la fusion du métal, mais il remplace le charbon dans les chaudières des machines à vapeur qui actionnent les soufflets. C'est un calorique gratuit, si généreux et si complaisant qu'on emploie souvent à d'autres usages ce qu'on n'en peut utiliser dans la fonderie. Ainsi le four, sous ce rapport, s'alimente seul : le gaz chauffe et expédie le vent, le vent décompose les matières qui produisent le gaz.

Dans le minerai liquéfié, la division s'opère d'elle-même entre la fonte, que son poids entraîne au fond du creuset et la scorie ou *laitier*, qui surnage. Les ouvriers auxquels incombe le soin d'écumer ce pot-au-feu infernal déplacent avec de longues barres de fer la *plaque de gentilhomme*, espèce de soupape protégée intérieurement par du sable amoncelé; ils poussent une pièce mobile, la *dame*, et la lave, trouvant une issue, s'écoule au dehors, en ruisseau d'un rouge si vif qu'on a peine à soutenir sa vue, pour aller tomber dans des bassins énormes où elle ne tarde pas à se solidifier.

Cette marmite en tôle, doublée de briques, où s'accumulent ainsi huit à neuf mille kilos de pierre en fusion, est emportée, une fois pleine, par la locomotive qui va jeter son contenu au *crassier*. Le *crassier*, dépotoir des ordures de la forge, a commencé par être un simple tas de cendres noires; de mois en mois, d'année en année, il a grossi, recevant tous les quarts d'heure un nouvel envoi de matières. Il s'est élevé, élargi; c'est aujourd'hui une véritable montagne qui s'étale à quelque distance et modifie le relief naturel du sol. On lui a donné la forme d'un remblai de 3 kilomètres de long, de 40 mètres de haut et de 60 mètres de large au sommet, sur lequel sont posés les rails. La locomotive gravit la pente, poussant sur un wagon sa boîte de scories devant elle. Au point d'arrivée, elle lance vers le bord du talus le wagon qui bascule, et le liquide de tout à l'heure, figé maintenant, se précipite dans le vide sous la forme d'un pudding large de 3 mètres, à l'écorce noire, dont on voit la nuit s'ouvrir les entrailles de feu, lorsqu'il se casse en roulant vers la vallée.

Cette lave, quoique refroidie, fermente encore durant des années; elle se rallume souvent d'elle-même. Le sol que l'on foule là-haut est tiède, échauffé par une lente combustion souterraine, et parfois il s'y forme des crevasses inattendues où s'effondre une locomotive. Les plantations d'arbres vivaces, que l'on tente d'incruster sur les flancs du *crassier*, pour les soutenir et empêcher

les éboulemens, ne s'acclimatent qu'après plusieurs essais infructueux. Cette substance minérale, qui a passé par la flamme, brûle les racines qu'on lui confie. Elle est très longue à redevenir terre, à acquérir la capacité de nourrir les végétaux.

III

Le haut-fourneau est débarrassé de ses scories à des intervalles inégaux, suivant l'appréciation du contremaître : la sortie de la fonte est plus régulière. Toutes les deux heures environ, on débonde le creuset, en retirant un tampon d'argile qui le bouche, et le jet de feu liquide s'élance, d'aspect en tout semblable pour le profane à celui du *laitier*, recueilli comme lui dans des récipiens mobiles. A ceux-ci toutefois on ne laisse pas le temps de se refroidir. Une locomotive les conduit en hâte à l'usine contiguë, où leur contenu va se transmuter en acier.

En trente heures, ce minerai que nous avons vu sortir des flancs de la colline, sous forme de roche, est fondu, coulé, converti, laminé. Il nous apparaîtra bientôt transformé en rails de chemin de fer. L'acier, que l'on fabrique aujourd'hui si aisément, en si grande quantité et à si peu de frais qu'il a évincé le fer de tous les emplois où ce dernier n'est pas indispensable, était jadis une préparation de pharmacie, très coûteuse à obtenir, dont il n'existait dans le commerce qu'un stock insignifiant et qui, par suite, était d'un prix inabordable. Le kilo se vendait 2 à 3 francs de notre monnaie aux XVIIe et XVIIIe siècles, — une partie venait d'Allemagne et d'autres pays étrangers ; — il vaut actuellement 0 fr. 12. Il y a cinquante ans à peine, il coûtait 0 fr. 50 ; enfin il n'y a pas quinze ans, lorsque l'on commençait à substituer le rail d'acier au rail de fer, — on sait qu'aujourd'hui il n'y a plus de « chemins de fer », mais seulement des *chemins d'acier*, — les compagnies du Nord et de l'Ouest s'estimaient très heureuses de payer ces rails à raison de 0 fr. 23 le kilogramme.

La première baisse de ce métal avait été la conséquence de l'abaissement proportionnel des prix du fer. Dès 1785 les Anglais avaient, les premiers, su tirer le fer de la fonte par le *puddlage* dont je parlerai plus loin. Les guerres de l'Empire, paralysant les relations entre les deux pays, la routine des maîtres de forges, et surtout les préjugés du commerce à l'endroit de ce fer nouveau, avaient retardé l'introduction en France des procédés d'outre-Manche, qui ne passèrent le détroit que sous la Restauration et ne se développèrent que sous Louis-Philippe. Ce système d'ailleurs ne supprimait pas la vieille hiérarchie du travail métal-

lurgique, qui obligeait la fonte, avant de prétendre au grade supérieur d'acier, à stationner dans l'état intermédiaire de fer. Cet échelonnement fut aboli en 1853 par Bessemer, qui inventa la promotion directe de la fonte à l'acier; et démocratisa celui-ci au point que, dans un avenir peu éloigné, il se cotera sans doute plus bas que le fer. Cette révolution s'explique : non seulement le passage immédiat à l'acier économise la dépense du charbon qu'exigeait la façon du fer, mais, dans certaines usines de l'Est, la main-d'œuvre d'une tonne de fonte revient à 3 fr. 75 pour être transformée en acier, au lieu de 12 à 15 francs qu'elle coûterait pour être transformée en fer. L'écart, quoiqu'en partie atténué par certains frais supplémentaires de fabrication des fontes destinées aux aciéries, demeure néanmoins considérable. Si le fer n'offrait pas cet avantage, fort apprécié des forgerons, d'être plus facile à souder, plus commode que l'acier, par sa dureté moindre, à s'adapter dans les campagnes aux mille besoins de l'agriculture, ses jours à coup sûr seraient comptés.

Des diminutions de prix, analogues à celle que je viens d'indiquer, sont obtenues chaque année dans l'industrie moderne par l'emploi d'un nouvel outillage : ainsi, en 1893, la substitution du cubilot au creuset, pour la fonte malléable, a permis au Familistère de Guise d'abaisser de 107 à 67 francs le coût des 100 kilos de chaudronnerie qu'il livre au public. Pour une marchandise aussi importante que l'acier, c'était une découverte grosse de conséquences, que l'idée d'un affinage pneumatique consistant à faire passer, à travers le bain de fonte, un courant d'oxygène qui brûle les élémens étrangers du fer.

Il devait sembler éminemment paradoxal, à première vue, que de l'air froid, pénétrant dans la fonte en fusion, pût en élever encore davantage la température. Comme il arrive toujours en cas pareil, la théorie scientifique du procédé ne fut faite qu'après que la pratique en eut été trouvée, après de longs tâtonnemens. Ces tâtonnemens furent coûteux. L'inventeur était riche : avant de réussir il mangea 7 millions en expériences, — toute sa fortune, puis celle de son beau-frère, qui s'était associé à lui. — Le gros du problème une fois résolu, Bessemer avait constaté que son fer, au cours de l'opération, conservait de l'oxyde dissous qui le rendait cassant. Il s'aperçut alors que, si les minerais employés par lui contenaient une proportion appréciable de manganèse, comme ceux de Suède par exemple, l'acier était meilleur. De là lui vint l'idée d'ajouter du manganèse pur, importé d'Allemagne ou d'outre-mer, autant qu'il en faudrait pour que cette substance, plus oxydable que le fer, fît passer l'oxyde à l'état

métallique et annihilât par là même ses inconvéniens. Moyennant cette addition si simple de 7 kilos de manganèse, par 1000 kilos de fonte, le succès fut complet.

Pour la France cependant il n'était pas encore d'une très grande utilité, parce que la plupart de nos minerais nationaux contiennent une notable quantité de phosphore. Les fontes phosphoreuses que l'on en tirait, le fer qui en provenait, étaient d'une valeur médiocre. Impossible d'en obtenir un acier marchand. Telle était la situation lorsqu'en 1879 un pauvre clerc de notaire anglais, nommé Thomas, qui suivait à Londres des cours publics de métallurgie, trouva la formule pratique de déphosphoration des fontes. L'idée première appartenait à l'un de nos compatriotes, M. Grüner, professeur à l'École des mines de Paris, qui, dans ses ouvrages, l'avait plusieurs fois suggérée. Mais il n'avait pas construit d'appareil, et toute la difficulté résidait dans l'application du principe scientifique.

On savait déjà que la chaux, mélangée à la fonte phosphoreuse dans une proportion déterminée, accaparait la totalité du phosphore avec lequel elle se combinait, et dont l'acier se trouvait ainsi purgé. Mais en même temps, par une réaction chimique, cette chaux faisait fondre les briques qui formaient le revêtement intérieur du convertisseur. L'idée semblait excellente et impraticable. Un Français, nommé Ponsard, qui avait essayé d'en tirer parti, venait d'échouer, lorsque Thomas imagina de remplacer la chemise de briques par un enduit de *dolomie*, sorte d'asphalte composé de goudron et de magnésie, — qui doit son nom à un savant du premier Empire, le marquis de Dolomieu, — et qui, n'offrant à la chaux aucune prise, est presque inaltérable. Le métal ainsi obtenu porte en langage technique le nom d'acier *basique*, tandis que celui de Bessemer est appelé *acide*. Mais tous deux se valent, et cette désignation de laboratoire ne sert qu'à distinguer leur fabrication.

Informé de la découverte, M. Schneider se rendit aussitôt à Londres; il était cependant en retard de vingt-quatre heures. La veille l'inventeur avait vendu l'exploitation de son procédé dans le nord de la France à un Belge, M. Tasquin, moyennant la faible somme de 50 livres sterling — 1250 francs — sur laquelle il s'était immédiatement payé une bouteille de champagne et un paletot. Le président du Creusot acquit toutefois, pour 25000 francs, le droit d'appliquer cette méthode dans ses usines; mais, lorsqu'il s'agit de l'étendre aux districts de l'Est, MM. Schneider et de Wendel durent racheter 800000 francs à M. Tasquin ce que celui-ci avait obtenu pour 1250 francs. Quant à M. Thomas,

quoiqu'il soit mort jeune, quelques années plus tard, — il n'avait que 28 ans en 1879, — succombant à la maladie de poitrine qui le minait, il eut le temps de profiter largement de son succès par la vente de divers brevets dans les deux mondes. En une seule région de l'Allemagne, la cession de son idée lui rapporta 3 millions. De leur côté, les maîtres de forges qui surent assurer à leurs établissemens, pour sa durée légale, le monopole de cette méthode tombée depuis un an dans le domaine public, n'eurent pas à regretter leur initiative. Le groupe d'Hayange, en particulier, lui doit un prodigieux essor.

Grâce au nombre imposant des fourneaux allumés, il arrive à l'aciérie à peu près toutes les vingt minutes une bassine de 10000 kilos de fonte. Naguère on la versait directement dans le convertisseur ; aujourd'hui, suivant une coutume importée d'Amérique, on procède à un mélange préalable : dix bassines sont successivement vidées dans un vase qui contient 100000 kilos de fonte liquide. Comme un négociant de Bercy qui coupe dans ses foudres des vins de plusieurs provenances, ou mieux comme un grand agriculteur qui marie ensemble le lait des vingt ou trente vaches de ses étables, l'industriel obtient un métal plus homogène, plus régulier, en rassemblant ainsi la traite brûlante de ses divers creusets.

La fonte, soutirée ensuite, et dosée par portions uniformes, va subir sa deuxième incarnation : sous une halle immense apparaissent rangés le long du mur, à mi-hauteur, six ou sept obus gigantesques ; ce sont les *convertisseurs*. Leur base semble une écumoire, percée d'une masse de petits trous, par lesquels entrera le vent avec une force de 1 700 chevaux-vapeur, correspondant à une poussée de 2 kilos par centimètre carré. La puissance de la soufflerie est assez grande pour que ce vase, dont le fond est ainsi troué, ne perde pas une goutte de la fonte liquide qu'il contient ; 11 500 kilos de cette fonte, jointe à 2000 kilos de chaux et à 80 kilos de manganèse, vont produire en quelques minutes 10000 kilos d'acier.

Le convertisseur, pour recevoir son chargement, avait pris une position horizontale. Un coup de sifflet se fait entendre ; il se redresse ; on donne le vent. Tous les mouvemens de ce mastodonte de fer lui sont imprimés par un mécanicien, immobile à nos côtés, à l'une des extrémités de la salle, devant un clavier de robinets, de leviers et de ressorts, qu'il pousse alternativement du bout du doigt suivant les signaux qui lui sont transmis. Le métal entre aussitôt en ébullition, sous l'action de l'oxygène de l'air, et pendant trois minutes un bruit terrible, tonitruant, se fait entendre ;

c'est la combustion du silicium. A ce bruit se joint, durant les huit minutes suivantes, une flamme qui, par la gueule de l'appareil, s'échappe rugissante et tellement vive que, même en plein midi, les objets environnans projettent des ombres noires sur les murs de l'usine. C'est la combustion du carbone. Puis la flamme s'éteint, le bruit cesse; on ne voit plus sortir qu'une fumée rougeâtre, intense. C'est le phosphore qui brûle. Enfin l'appareil s'incline majestueusement vers nous et, à ce moment, il en sort un bouquet de feu d'artifice, un éventail formidable d'étincelles. L'opération est terminée; une autre recommencera tout à l'heure dans le convertisseur voisin.

Celle-ci a duré en tout de 14 à 15 minutes, avec une précision mathématique. Si on la prolongeait davantage, on brûlerait du fer, il y aurait perte; si l'on cessait trop tôt, l'acier serait imparfait. Cet acier liquide est immédiatement versé dans les lingotières, sortes de moules d'une fonte spécialement préparée pour cette destination.

Quant au résidu de 3 500 kilos environ, demeuré dans la cornue, il représente maintenant une richesse : ce sont les « scories de déphosphoration », avidement recueillies par l'agriculture, pour qui elles constituent un engrais de premier ordre. Ces blocs immenses seront broyés en une poussière assez fine pour que les plantes auxquelles on l'offrira puissent absorber vite, et sans en rien perdre, sa teneur en phosphore. Quelques aciéries se livrent elles-mêmes à ce travail de mouture; la plupart vendent leurs scories phosphoreuses à des intermédiaires qui, pour en tirer profit, ont fait à l'envi les uns des autres une publicité avantageuse aux détenteurs de cet engrais. Si bien que ce phosphore, naguère odieux aux industriels de la métallurgie, non seulement ne les gêne plus, mais leur rapporte. Les 2000 kilos de chaux introduite dans le convertisseur n'ont coûté que 28 francs. Les 3500 kilos de scories phosphoreuses qui en sortent sont vendues, brutes, environ 80 francs. Ici d'ailleurs le bénéfice du maître de forges n'est qu'apparent; le gain réel est pour l'ensemble des consommateurs. L'arrivée d'un nouvel engrais artificiel sur le marché tend à faire baisser les prix de cette marchandise indispensable aux agriculteurs; et le profit des usines sur cet engrais leur permet de réduire, d'un chiffre correspondant, le prix de la tonne d'acier livrée au commerce.

Le rôle de ces « sous-produits », l'art d'accommoder les restes, est toujours une partie bien curieuse de l'organisation contemporaine, — à Paris, la Compagnie du gaz y trouve le plus clair de ses dividendes. — On m'a montré, aux forges de Jœuf, une sorte

de bassin, de douve malpropre, où se jette un ruisseau d'eau noire : il procure un revenu net de 24000 francs par an. Cette eau, provenant des forges où elle se charge d'oxyde de fer, allait il y a quelques années se perdre directement dans la rivière voisine. Il a suffi de construire ce trou bétonné, qu'elle traverse en s'y reposant, pour capter gratis une quantité rémunératrice d'oxyde.

IV

L'usine de Jœuf, d'un rendement annuel de 150000 tonnes, est située en Meurthe-et-Moselle, à quelques pas de la frontière allemande. Elle appartient à ce groupe d'Hayange, dont une partie malheureusement a cessé en 1871, par le traité de Francfort, d'appartenir à notre pays, et que j'ai pris pour point de départ de cette étude parce qu'il est le plus important de toute l'Europe, non pas tant par les 13000 ouvriers qu'il occupe que par l'énormité de sa production. Son contingent représente à lui seul 500000 tonnes de fonte, c'est-à-dire une quantité égale au quart de toutes les usines françaises réunies.

Les directeurs-gérans de cette association, MM. Henri et Robert de Wendel, — ce dernier vice-président, avec M. Henri Schneider, du Comité des forges de France, — offrent aussi cette particularité d'être les doyens des métallurgistes français. Ce fut en 1705 qu'un Wendel, gentilhomme lorrain, leur ancêtre direct, se rendit acquéreur d'Hayange. Depuis près de deux siècles, ses descendans y font du fer. Ignace de Wendel, commissaire des manufactures et capitaine d'artillerie, contribuait aussi en 1789 à la création de la fonderie royale du Creusot. François de Wendel, son fils, enseigne de vaisseau à la fin de l'ancien régime, se trouva revenir d'émigration en 1808, avec 30 louis pour toute fortune, juste au moment où l'industriel qui avait acheté nationalement son usine durant la période révolutionnaire, venait de tomber en faillite. Rentré, moyennant une somme de 30000 francs que lui avancèrent des amis, dans le domaine patrimonial, il entreprit, pour le gouvernement de Napoléon, la fabrication du matériel de guerre. Dans les mêmes salles où l'on étame aujourd'hui pacifiquement du fer-blanc pour les boîtes de conserves alimentaires, là où s'agitent, silencieuses, des ouvrières semblables aux femmes d'Orient, la tête enveloppée tout entière de linges blancs qui ne laissent apercevoir que leurs yeux, — précaution indispensable dans leur métier, — on travailla sans relâche jusqu'à 1814 à fournir les armées de l'Empire d'essieux et de boulets.

Ce genre de commandes venant à cesser brusquement en 1815, il fallut s'ingénier à trouver autre chose. Les Anglais, beaucoup plus avancés que nous alors, se montraient peu disposés à vulgariser leurs méthodes sur le continent pour s'y créer des concurrences. François de Wendel fit son petit « Pierre le Grand » ; il passa le détroit et s'engagea en 1817 comme simple ouvrier dans plusieurs usines britanniques. Il en rapporta cet affinage du fer à la houille, le *puddlage*, qu'avait inventé au siècle précédent un forgeron, aïeul des futurs comtes Dudley. Il y apprit aussi la construction des laminoirs actuels, — avec les anciens on pouvait seulement rondir le fer, mais non l'étirer. — Par un étrange contraste ce personnage, si novateur en industrie, l'était fort peu en politique. Député ultra-royaliste de l'arrondissement de Thionville, sous la Restauration, un libéral lui faisait l'effet d'un jacobin, et il apportait la même ardeur dans la défense de ses idées que dans le progrès de ses manufactures. Il eut un jour à la chasse, avec son cousin M. de Serre, ancien ministre de Louis XVIII, une discussion politique si vive que, séance tenante, en plein bois, les deux interlocuteurs envoyèrent chercher des épées et se battirent comme des jeunes gens.

A la mort de François de Wendel (1825), Hayange ne produisait que 15000 tonnes de métal, mais ce métal revêtait des formes innombrables. Chaque forge avait encore son rayon de vente restreint et alimentait ce rayon de tous les articles possibles en fer, tôle ou fonte : depuis les casseroles et les croix de cimetières, jusqu'aux bandages et aux mors de brides. Au début de l'industrie des voies ferrées et des besoins de marchandises nouvelles, vers 1845, la transformation des usines commença. La recherche du bon marché fit enfin délaisser, dans les hauts fourneaux, le charbon de bois vendu jusqu'à 120 francs la tonne, auquel se substitua le coke qui en coûte présentement 25. Sous la direction de M. Charles de Wendel, associé à sa mère, femme d'une rare intelligence, les forges atteignirent en 1872 un rendement annuel de 180000 tonnes. Ce succès métallurgique n'avait pas suffi à l'activité des propriétaires d'Hayange ; ils y joignaient dans le voisinage diverses exploitations houillères.

Un jour même, par suite de causes politiques, ce côté de leur industrie fut sur le point de prendre un énorme développement. L'anecdote mérite d'être contée ; elle peut servir à l'histoire. En 1866, au moment où la guerre allait éclater entre l'Autriche et la Prusse, tandis que les deux pays marchandaient à l'envi l'un de l'autre l'alliance de la France, le gouvernement prussien s'avisa tout à coup qu'il était propriétaire sur la rive gauche du Rhin, à

Sarrebruck, de mines de charbon dont on peut apprécier l'importance par ce double détail qu'elles ont rapporté, dans la seule année 1874, 31 millions de francs, et qu'elles valent aujourd'hui encore une centaine de millions. Il résolut de les vendre et, comme il semblait fort pressé de trouver un acquéreur, il se contenta d'en demander 25 ou 27 millions. La Société de Wendel, avec qui il était disposé à traiter, se mit en mesure de réaliser les fonds, aidée de divers capitalistes parisiens. Mais tandis que les pourparlers continuaient et que la guerre austro-prussienne suivait son cours, le cabinet de Berlin se refroidissait, puis élevait des prétentions nouvelles. Bref, le lendemain de Sadowa, l'affaire fut brusquement rompue par le ministre du roi Guillaume. Sans prétendre tirer de ce détail plus qu'il ne comporte, il est certain que, si la province rhénane avait dû être cédée à la France, les bien domaniaux qui y étaient situés fussent passés de droit d'un pays à l'autre ; au contraire, vendus d'avance à des particuliers, par mesure de bonne administration du gouvernement prussien, ce dernier, malgré la cession, en gardait légitimement le prix.

Si la société d'Hayange qui, par un pieux souvenir, porte maintenant cette raison sociale : « Les petits-fils de François de Wendel, » a pris un essor aussi rapide, elle le doit certainement à l'usage du procédé Thomas et Gilchrist, mais aussi et surtout à l'extraordinaire activité des deux frères qui la dirigent. Doués des qualités opposées, ils se complètent l'un l'autre. Le premier, ingénieur et industriel prodigue l'argent à propos, augmente le matériel, les moyens de fabrication ; le second, commerçant et financier, a le don de la vente, il fait rentrer avec profit les capitaux. MM. Henri et Robert de Wendel ont compris que la spécialisation était le secret du succès d'une manufacture moderne. Ils se sont attachés à ne faire qu'un petit nombre d'articles : ceux où le prix de la matière première importe plus que la perfection de la main-d'œuvre, les rails par exemple, l'acier en barres ou en lingots, le fil de fer. Et, comme le bassin de la Moselle est à ce point de vue spécialement bien placé, ils sont devenus sans rivaux pour la quantité du métal jeté en pâture au vieux monde.

V

Le Creusot, au contraire, tient la tête pour la variété des produits autant que pour le fini du travail. Ce méthodique et splendide entassement d'usines, couvrant 400 hectares et occupant 15000 hommes, outillées pour soulever tous les poids, dompter

toutes les résistances, mettre sur pied n'importe quelle machine, triturer et pétrir par ses pilons ou dans ses fours des blocs formidables, dociles comme la glaise sous le pouce du sculpteur, cet établissement vraiment national du Creusot, qu'un Français ne visite pas sans orgueil, est, comme le précédent, l'œuvre de l'intelligence et du labeur obstiné de deux hommes.

Un acte de 1507 sanctionne l'amodiation, *au Crosot*, d'une terre à tirer du charbon, « moyennant trois *francs* deux gros pendant six ans. » C'est en effet au charbon, plus qu'au fer, que doit le jour cette ville de 30 000 âmes, naguère hameau perdu dans un site aride, au milieu des montagnes qui séparent le bassin de la Saône de celui de l'Arroux. Au siècle dernier on appelait ce lieu « la Charbonnière ». La houille, exploitée par les procédés de jardinage indiqués ci-dessus, n'était extraite qu'à faible dose et l'un des propriétaires, le « père Dubois », en laissait prendre sur son terrain, vers 1750, la charge de six chevaux ou de quatre bœufs « moyennant un écu de six livres et autant de vin qu'il en pourrait boire... »

La houille, proscrite des villes au moyen âge, entraînant même, à Paris, condamnation à l'amende ou à la prison pour les maréchaux-ferrans qui l'employaient, accusée de vicier l'air, de jaunir le linge dans les armoires, de provoquer des maladies de poitrine, etc., commençait à être mieux appréciée. Une société se fonda au Creusot en 1784, ayant à sa tête les sieurs Perrier et Bettinger et, parmi ses principaux actionnaires, le roi Louis XVI. Son but était, avec la mise en valeur des mines que l'on venait de découvrir, l'établissement d'une fonderie de fer au *coak*, initiative hardie dont il n'existait pas d'autre exemple dans tout le royaume.

Quatre hauts fourneaux étaient en marche; une machine à vapeur du système Watt avait été installée, et la forge se préparait à étendre ses relations à distance, grâce au canal du Centre qui allait être livré à la navigation, lorsque la Révolution éclata. Pendant vingt ans, l'usine se borna à fondre des canons, des boulets et des bombes. Les quatre lions de fonte, placés à Paris sur le perron de l'Institut, furent peut-être la seule commande pacifique faite à l'établissement par l'État, durant la période impériale. Soit que ces fournitures fussent peu rémunératrices, soit que le mélange du minerai local, qui ne pouvait être employé seul, avec des fontes étrangères, ait été trop onéreux, un déficit chronique eut bientôt fait disparaître le capital, remplacé par un passif qui croissait à chaque exercice. Lorsqu'en 1818 la société Perrier, qui cherchait depuis dix ans à liquider, eut enfin trouvé un acqué-

reur en la personne de M. Chagot, elle avait pour son compte englouti 14 millions au Creusot.

M. Chagot, à son tour, quoiqu'il n'eût payé les forges que 900 000 francs et qu'il possédât comme industriel une compétence attestée par la création des mines de Blanzy et du Montceau, auxquelles son nom demeure attaché, ne réussit pas davantage. Le travail ne manquait pas; la fonderie fournit notamment sous cette direction les tuyaux pour le gaz de Paris et la machine de Marly; mais la concurrence anglaise écrasait ses prix, et la constituait en perte. Pourtant une société anglaise, à laquelle elle passa la main en 1826, ne fut pas plus heureuse. Conduite par MM. Manby et Wilson, — ce dernier père du député du même nom, gendre de M. Grévy, — elle ranima d'abord le Creusot par ses procédés plus économiques et plus expéditifs de fabrication. Puis les débouchés manquèrent et finalement, comblée de médailles et de récompenses par diverses expositions, après avoir mangé 11 millions de francs, elle faisait faillite. Ce triple échec d'une entreprise, plus tard si fructueuse, n'est pas un fait isolé. Le duc de Raguse perdait à la même époque des sommes considérables dans les forges de Châtillon, et M. Aguado dans celles de Charenton près Paris.

Le Creusot devenait, en 1836, la propriété de MM. Eugène et Adolphe Schneider. Le premier, jusque-là maître de forges dans les Ardennes, à Bazeilles, apportait les connaissances techniques; le second, totalement novice en industrie et qui, neuf ans plus tard, mourut prématurément d'une chute de cheval, avait obtenu à titre de commandite de la banque Seillière, où il était employé, une partie des 2 600 000 francs que coûtèrent les usines. « Notre tort, disait M. Eugène Schneider, à son retour d'un voyage en Angleterre où il avait été étudier le moyen de se passer des Anglais, est d'avoir mis la théorie pure à la place de la pratique guidée par la théorie, et d'avoir trop pensé au système sans avoir assez pensé à la perfection d'exécution. »

Voici bientôt soixante ans que cette puissante dynastie des Schneider pense à « la perfection d'exécution ». Après le père, mort en 1875, le fils, M. Henri Schneider, longtemps associé à ses travaux; après le fils, le petit-fils, investi récemment sous la présidence effective de son père du titre et des fonctions de directeur. Que cette hérédité, avec son cortège de traditions, dont le Creusot offre l'image, ait été pour beaucoup dans la glorieuse carrière qu'il a parcourue, qui songerait à le nier? On n'en peut toutefois rien conclure, puisque c'est toujours par un hasard surprenant qu'il se rencontre en une famille deux ou trois hommes capables de se succéder dans un emploi aussi difficile; c'est à

peine en général si l'homme le plus distingué par son génie peut se flatter que son héritier sache exercer avec honneur l'humble profession de rentier.

Le Creusot est à présent parvenu au point de n'être plus égalé dans le monde que par deux ou trois établissemens métallurgiques : Krupp en Allemagne, Bethlehem et André Carnegie aux États-Unis. Il possède, pour son usage exclusif, 300 kilomètres de voies ferrées, 1 500 wagons, 30 locomotives; ce qui ne l'empêche pas de payer annuellement pour 9 millions de francs de transports à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Ses machines peuvent développer une force totale de 15 000 chevaux-vapeur ; la moyenne d'une forge française n'est que de 540. Aussi trouvons-nous ici réunis, dans des ateliers mitoyens, à peu près tous les grands travaux possibles en fer : matériel d'armement, de navigation, de mines et manufactures, constructions métal liques et appareils d'électricité.

Les décrire tous serait embrasser un tel morceau de l'industrie contemporaine qu'il y faudrait consacrer beaucoup plus que ces quelques pages. Suivons tout au moins les transformations principales de la matière. Lorsque l'acier, au sortir du convertisseur, est coulé dans les lingotières, il commence aussitôt à se figer et apparaît, au bout de quelques minutes, sous l'aspect d'un lingot rouge encore. En cet état il n'a de solide que l'écorce; le centre du bloc demeure mou et même liquide. Si l'on prétendait le travailler immédiatement, cette écorce casserait, le métal en fusion jaillirait sous les presses, se perdrait, et causerait les plus graves accidens. On le laissait donc arriver à un refroidissement complet, puis, au moment de s'en servir, on le réchauffait à nouveau dans un four spécial. Depuis quelque temps on a trouvé moyen d'économiser la main-d'œuvre et le combustible exigé par cette manipulation, en invitant le lingot à récupérer lui-même sa chaleur sans aucun frais.

Suivant l'application raisonnée d'un phénomène physique très simple, le même qui exige du feu pour faire de la glace, on porte directement le lingot dans une boîte en briques hermétiquement close. La température ne tarde pas à s'égaliser dans la masse, entre le milieu et les parois. Le dégagement de chaleur, produit par le métal liquide qui se refroidit, suffit à relever assez le degré de l'atmosphère pour que l'acier, qui était entré noir, en sorte rouge et désormais dur, au dedans comme au dehors.

Le lingot est aussitôt conduit sous un premier laminoir, qui l'amincit et l'allonge, le reçoit trapu et le rend svelte. Chaque passage entre ces rouleaux, qui l'avalent d'un côté et le vomissent

de l'autre, lui fait perdre en épaisseur quelques centimètres, lui fait gagner quelques mètres en longueur. L'allée qui règne au milieu de la salle est sillonnée ainsi par de longs serpens de feu, qui glissent ou s'élancent en s'effilant, pour revenir brusquement sur eux-mêmes, happés de nouveau par la machine inexorable, surveillés par une ligne d'ouvriers armés de pinces, attentifs à remettre dans le droit chemin ceux qui par hasard s'en écarteraient. Et le mouvement de va-et-vient continue jusqu'à ce que, réduites à la dimension et au profil voulu, des cisailles mécaniques morcellent de place en place ces barres flexibles, qui vont aller grossir les tas voisins.

Si le spectacle de la traînée rapide des rails, des poutrelles à plancher, est saisissant, celui de l'éclosion du fil de fer est d'une grâce suprême : projeté par les lèvres du laminoir, il semble se jouer capricieusement dans l'espace, décrit des courbes folles, trace des arabesques incandescentes, infiniment variées, enfin s'enroule à terre, lassé, avec de jolis mouvemens d'étoffe qui s'affaisse. Ce fil rouge est traître pourtant, et les ouvriers ne le perdent pas de vue un instant. S'il venait, dans son trajet d'un appareil à l'autre, à sauter par-dessus le piquet de sûreté qui le maintient à distance, il couperait en deux le malheureux pris entre lui et la machine, comme un fil de chanvre coupe une motte de beurre. Aussi ce genre de travail, qui paraît très simple, exige-t-il au contraire un apprentissage très long, où réussissent seuls ceux qui l'ont commencé presque enfans.

L'acier fabriqué par le procédé Bessemer convient parfaitement à ces divers usages. Pour les tôles, — depuis les feuilles aussi minces que du papier jusqu'aux plaques de 2 et 3 centimètres d'épaisseur; — pour le matériel de guerre; pour la confection des machines; et en général pour tous les objets dont la valeur se compose de main-d'œuvre autant ou plus que de matière, on emploie l'acier Martin-Siemens. Il se fabrique au Creusot une égale quantité de l'un et de l'autre. Avec le système Bessemer on ne peut essayer le métal avant la coulée, pour y faire, s'il y a lieu, les corrections nécessaires. L'opérateur n'a qu'un moyen d'action : l'air atmosphérique qu'il insuffle en quantité et avec une pression variable. Avec le procédé Martin, il possède en outre la faculté de cuisiner son mélange à sa guise. Il y introduit, en proportion plus ou moins forte, soit du gaz comburant, soit de l'oxygène, représenté par des vieilles ferrailles et des rognures produisant de l'oxyde de fer, soit du carbone sous la forme de fonte très carburée.

Il est bon de remarquer ici que les divisions traditionnelles,

représentées par ces mots : fer et acier, sont en train de disparaître. Il n'existe plus guère, à vrai parler, ni acier ni fer; mais seulement des composés diversement carburés, le fer contenant moins de carbone que la fonte, l'acier en ayant davantage que le fer. Et cependant, malgré les progrès de la science, il est un élément imparfaitement connu encore dans la fabrication de l'acier Martin, c'est la proportion du carbone qui se perd, par rapport à celui qui agit efficacement. On n'a là-dessus que des données empiriques! Dans ce pot-au-feu métallurgique, qui bout à une température portée par l'invention de Siemens à environ 2 000 degrés centigrades, il faut puiser, de temps à autre, une cuillerée de la sauce infernale et la goûter... avec les yeux, pour s'assurer que les condimens utiles y existent dans la mesure désirable. Cette fusion minutieuse de l'acier Martin explique que les 20 tonnes de ce métal, obtenues toutes les dix heures dans chacun des fours, reviennent au maître de forges à 40 pour 100 plus cher que l'acier Bessemer.

Ce qui vient d'être dit sur la limite indécise qui sépare le fer de l'acier justifie l'existence des sept catégories de fer qui sortent du Creusot, depuis le *résistant* jusqu'au *nerveux* et à l'*aciéré*. Tous sont produits par agglutination, non par fusion comme les aciers. C'est même cette différence d'origine qui peut maintenir encore quelque démarcation entre l'acier et le fer : l'un pouvant se comparer à une boule de glace, l'autre à une boule de neige comprimée. Les fours à *puddler*, d'un mot anglais qui signifie masser ou pétrir, servent à cette compression. Ils sont divisés en deux compartimens : dans l'un commence l'opération par le réchauffage de la fonte; dans l'autre elle s'achève par le malaxage. Une cloison double, dite « petit-hôtel », sépare ces fournaises mitoyennes, et, pour que les parois de terre réfractaire ne brûlent pas, on fait passer perpétuellement dans ces couloirs de l'eau qui entre froide et ressort chaude, quand elle ressort. Une partie se vaporise en route. Il se perd chaque jour dans l'usine quatre millions de litres, que l'on ne retrouve pas. Heureusement l'eau ne manque pas au Creusot : à elle seule la Saint-Laurent, pompe d'épuisement de la mine qui a coûté 2 millions de francs, enlève 1 000 litres par coup de piston à 400 mètres de profondeur.

La charge d'un four à puddler est de 220 kilos de fonte, qui rendront environ 195 kilos de fer. Au moment où cette fonte commence à devenir pâteuse, le puddleur, armé d'une espèce de crochet appelé *rable* ou *ringard*, l'agite sans trêve, pour en exposer toutes les parties au feu, qui la dépouillera de son carbone. Son expérience est telle qu'il juge la chaleur à l'œil. Quoique à peine

vêtu, il est bientôt couvert de sueur : un aide le remplace. Les ouvriers ici doivent être jeunes et vigoureux ; ce sont d'ailleurs les mieux payés de l'usine. Ils gagnent en moyenne 10 francs par jour, mais ils les gagnent bien. Le puddlage est, de toutes les besognes, la plus pénible : on a tenté de la faire mécaniquement, et l'on se sert en effet de fours où le ringard est mis en mouvement par des engrenages. Mais la machine travaille en ce cas spécial moins bien que l'homme, et ce procédé ne convient qu'aux fers de seconde qualité.

Après vingt-cinq ou trente minutes d'un brassage énergique, le puddleur, courbé vers la porte du four, rassemble les grumeaux de fer à mesure qu'ils apparaissent, pour confectionner la *loupe*, sorte de bloc qu'il saisit avec des tenailles et jette sur un chariot. Portée aussitôt sous un marteau-pilon, cette masse informe commence à prendre tournure, obéissant ainsi que du mastic à la pression répétée, au *cinglage* comme on l'appelle, des 4 000 kilos de cet instrument. La boule laisse échapper de son sein 10 à 15 pour 100 d'impuretés qu'elle contenait encore. Ce déchet jaillit en paillettes de feu, si abondantes et si dangereuses que les ouvriers se doivent protéger contre elles par une véritable armure : brassards de tôle et masque de laiton.

VI

De ces aciers, de ces fers maintenant achevés, d'autres parties de l'usine vont s'emparer tour à tour pour leur donner une destination définitive : les uns vont modestement devenir rivets ou boulons, bandages de roues ou ressorts de sommiers élastiques ; les autres seront locomotives, navires, ponts suspendus, machines à toutes fins et de toutes forces, au service de l'énergie moderne. Ils seront aussi machines-outils, servant à fabriquer d'autres machines, échelon initial de la hiérarchie d'esclaves métalliques, constituée par les 40 000 moteurs français qui fournissent ensemble un travail équivalent à celui de 30 millions d'hommes.

Ces aciers et ces fers ne seront pas tous employés aux arts de la paix. La guerre prélève sur eux sa dîme stérile et choisit pour sa part les plus beaux morceaux. Elle en tire ses canons, elle en fait les cuirasses de ses vaisseaux ou de ses forteresses. Jadis, au temps où les princes engageaient des salariés pour se battre en leur nom les uns contre les autres, certaines provinces, certains pays où poussaient les meilleurs soldats et les moins chers, obtenaient la vogue. Il s'y établissait de beaux marchés d'hommes de guerre ; on y achetait à son choix des reîtres ou des « gens de

pied. » L'Allemagne fut ainsi, au XVIe siècle, la place de recrutement de la chrétienté. Avec le service obligatoire et gratuit, la chair à canon ne coûte plus rien aux États modernes, mais les canons leur coûtent bien davantage; et, si les individus ne sont plus blindés en face de l'ennemi, ce sont aujourd'hui les bâtimens militaires, sur terre et sur l'eau, qui portent des armures défensives. De là une industrie nouvelle... Nous sommes ici chez un des grands fournisseurs de l'artillerie internationale. Le Creusot possède une des brillantes clientèles belliqueuses du globe; je vois fraterniser dans ses ateliers tout ce qui sert à envoyer des coups ou à les parer, à attaquer ou à se défendre : une coupole marine de 40 centimètres d'épaisseur pour le gouvernement roumain, des pièces analogues pour le Chili, des canons de 9 mètres pour le Japon, d'autres plus loin pour la Chine. Seulement le manufacturier, en livrant les engins aux belligérans, n'y peut joindre une notice sur la manière de s'en servir, comme font les marchands de jouets. La plupart des Orientaux ne possèdent que des notions encore sommaires sur la mécanique. Dans les bureaux de dessin du Creusot, où travaillent 100 ingénieurs, il est de maxime courante qu'une pièce dessinée est une pièce faite; tellement la théorie en est précise, tellement les ouvriers sont rompus à son exécution pratique. Mais, lorsqu'il s'agit de commandes chinoises ou même japonaises, il faut, pour les délégués de ces pays, peu familiers avec la lecture du dessin, dresser au préalable des plans en relief.

Lorsqu'on parcourt ces chantiers, où l'extrême minutie des instrumens s'allie à la toute-puissance, on ne peut s'empêcher d'éprouver quelque tristesse en songeant à l'injustice avec laquelle des accusations légèrement portées sont parfois accueillies par l'opinion irréfléchie du public. On se souvient que la carène en tôle de certains torpilleurs sortis du Creusot et mouillés depuis quelques mois dans le port de Toulon, ayant été reconnue piquée et défectueuse, la tribune et la presse imputèrent ces avaries à un vice de construction. Ce vice paraissait difficile à admettre pour qui connaît les prescriptions très strictes, imposées par l'administration, et dont un ingénieur de la marine résidant à demeure à l'usine, avec un personnel spécial, est chargé de surveiller l'application. L'État du reste ne manque pas d'examiner avec une sage lenteur les marchandises qui lui sont destinées, puisque la machine du *Magenta* est restée quatre ans et celle du *Courbet* sept ans dans les ateliers, complètement finie, prête à être livrée. Dans l'affaire des torpilleurs il fut démontré, après enquête approfondie, que les précautions étudiées *d'après le port de Cherbourg*, avaient été, non seulement inefficaces, mais nui-

sibles dans le port de Toulon, pour des coques de bateaux amarrés dans un bassin où se jettent les égouts de la ville et où l'eau corrosive agit d'autant plus efficacement sur le fer qu'elle n'est pas renouvelée par la marée.

Pour établir et manœuvrer des objets de dimension et de poids tels qu'un canon de 15 mètres de long, pesant 120000 kilos, on devine quel outillage est nécessaire. Il y a quelques années, le matériel destiné à l'artillerie a été doublé ; il va l'être encore. Chacun se rappelle, pour l'avoir vu à l'Exposition de 1878, le fac-similé du marteau-pilon de 100 tonnes. Un marteau pesant 100000 kilos, tombant d'une hauteur de 5 mètres, c'est-à-dire ayant une force de choc de 500000 kilos et représentant, avec son enclume et son bâti, un ensemble de près de 1300 tonnes de métal, semblait, il y a seize ans, devoir donner des coups suffisans : il paraît que non, puisque M. Schneider, en vue de changer les conditions du forgeage, va porter à 125 tonnes cet outil, qui, présentement, n'a que trois rivaux dans le monde et qui bientôt n'en aura plus.

Le marteau de 100 tonnes est déjà dépassé par sa voisine, la grue roulante de 150 tonnes, mue par l'électricité, qui soulève et transporte en se jouant des fardeaux invraisemblables. Il semble enfin bien peu de chose devant les presses hydrauliques de 2000 et 4000 tonnes — 4 millions de kilos — chargées de l'étirage et du cintrage des grosses pièces. La perfection, la vigueur de ces outils ne garantissent pas toujours des échecs : il faut souvent fondre les canons deux ou trois fois avant de les réussir. Une plaque de blindage vendue 2 fr. 50 le kilo paraît bien payée lorsqu'on multiplie ce chiffre par les 30000 kilos qu'elle pèse, ce qui en porte la valeur à 750000 francs : quand on envisage les détails et les déboires de la confection de ces boucliers contemporains, leur prix n'a plus de quoi étonner.

Avant de se laisser modeler au gré de l'homme, ces formidables morceaux d'acier doivent être rechauffés dans un four à gaz, durant 40 heures de suite, à une température de 1500 à 1800 degrés. Lorsqu'on les croit finis, une simple fente les rend parfois inutilisables ; ils sont mis au rebut comme « bocage, » bon à casser et à refondre pour des emplois vulgaires.

J'ai vu traiter sous mes yeux une de ces plaques, dans laquelle le contremaître avait remarqué une bouffissure légère, produite par du gaz emprisonné sous la surface. On abattit les briques du four, on en sortit le bloc, dont la chaleur rayonnante nous étouffait à vingt mètres de là. On recouvrit sa surface de nombreuses housses en tôle, pour en pouvoir approcher, ne laissant visible qu'une étroite place où était le siège du mal.

Puis trente hommes armés de tiges de fer, et se relayant — les mêmes ne pouvaient tenir plus d'une demi-minute — se ruaient sur cette masse de toutes leurs forces, fouillant sa petite plaie, creusant afin d'arracher la paille ou le grain d'acier moins bon qui s'y était indûment logé. Cette interruption d'une heure allait occasionner peut-être un supplément de frais de 500 ou 600 francs pour cet objet. Mais aussi c'est au prix de pareils efforts, de pareils scrupules, que le Creusot, quand il mène ses produits concourir dans les polygones, a la douce satisfaction de leur voir décerner partout le premier rang.

Ces travaux n'exigent pas moins de délicatesse que de force : les outils si variés des ateliers de construction ont beau accomplir avec conscience la besogne dont on les charge, ils ne sauraient se passer de la direction soutenue d'ouvriers très experts. C'est le cas des machines à forer, à raboter, aléser, cintrer, etc. Le découpage des tôles se fait à tout petits coups successifs ; le *fraisage* obtient, avec un mouvement rotatif, une usure artificielle et imperceptible. Il ne faut pas moins de quinze jours pour percer un arbre de marine de 9 à 10 mètres de long ; les grandeurs, dans cette tournerie, sont effrayantes de précision, mesurées au *centième de millimètre* avec la « roue Palmer », instrument qui sert à apprécier les dimensions microscopiques. La tolérance accordée, en plus ou en moins, n'excède pas 4 ou 5 « centièmes de millimètre. » Le moulage, pour les objets destinés à être fondus dans ces fosses énormes qui semblent des cathédrales renversées, demande des soins analogues. Tantôt il faut se servir de sable réfractaire, tantôt d'un composé d'argile, de charbon, d'étoupe et de crottin de cheval. Dans ce dernier moulage, suivant la nature de la terre employée, blanche, rouge ou grise, l'ouvrier doit calculer d'avance l'écart exact, variant de 5 à 15 millimètres par mètre, que prendront à la coulée ces matières différentes, écart nécessaire pour permettre l'échappement des gaz.

VII

Une étude de la métallurgie actuelle serait trop incomplète si l'on négligeait d'envisager, à côté des progrès matériels, la situation économique de ceux qui s'adonnent à cette industrie comme capitalistes et comme travailleurs.

Pour les premiers, avouons-le d'abord, s'ouvre un avenir immediat peu encourageant. Il se fonde des usines nouvelles, la production tend à augmenter sensiblement. Cependant la consommation reste et doit rester assez stationnaire d'ici quelque temps. Les chemins de fer, ainsi que la grande machinerie, sont en ma-

jorité construits. La fabrication des rails et des locomotives a disparu dans plusieurs usines. D'autre part l'exportation a beaucoup décru. Sur une production totale de 150000 tonnes, le Creusot n'en exporte pas plus de 10000 : divers pays traversent une crise financière ; d'autres, où nous trouvions des débouchés fructueux, ont appris à s'outiller eux-mêmes, comme la Russie ou les États-Unis. Ils ne sont plus nos clients ; bientôt sans doute ils seront nos rivaux. Or les commandes de l'étranger avaient absorbé jusqu'ici une portion notable de notre activité : la compagnie de Fives-Lille, par exemple, qui ne fabrique pas le fer et se borne à le mettre en œuvre, mais qui occupe le premier rang dans sa spécialité, a, depuis sa fondation en 1861, exécuté des charpentes et des ponts métalliques tonnant ensemble 181 millions de kilos. Là-dessus il n'y a pas eu plus de 81 millions pour la France ; tout le reste a passé la frontière. Ces sources de richesses sont menacées de tarir...

Mais laissons l'avenir ; voyons le présent et le passé le plus proche : un certain nombre de forges sont très prospères, les unes parce qu'elles ont eu la bonne fortune d'exploiter quelque temps un monopole, — c'est le cas des usines de l'Est, — les autres parce qu'elles ont eu *depuis une date reculée* une direction à la fois audacieuse et économe. Le Creusot est de ce nombre ; c'est uniquement à ce facteur qu'il doit son succès. Créée au capital de 4 millions en 1837, la société « Schneider et compagnie » a été portée par des versemens successifs, de 1847 à 1873, à 27 millions divisés en 75 000 actions, dont la valeur originelle est de 360 francs. Ces actions sont aujourd'hui cotées, à la Bourse de Lyon, aux environs de 2 000 francs, et ont touché, pour les derniers exercices, un dividende de 96 francs nets.

L'acheteur primitif reçoit donc aujourd'hui un intérêt de 26 pour 100 de sa mise, mais il ne le reçoit que depuis fort peu de temps et il n'est nullement certain qu'il le conserve toujours. Jusqu'en 1891, le revenu de l'action ne dépassait pas 80 francs ; avant 1880, il n'atteignait en moyenne que 50 francs, et pendant les quinze années qui suivirent la fondation, il fut des plus modestes. En 1848 la situation était encore très périlleuse. Si l'on considère le Creusot *depuis son origine*, en soudant aux 27 millions de la compagnie actuelle les 30 millions qui avaient été risqués et perdus par trois couches de capitalistes malheureux, le bénéfice global de l'entreprise devient moitié moindre. Il s'agit pourtant du plus gros succès connu, d'une société dont le président est traité dans la presse, à la mode américaine, de « roi du fer ». Ce dividende, il ne nous est pas permis de l'analyser, d'en faire connaître la substance. Mais si l'on décomposait les élémens qui, en

face d'un chiffre de ventes d'environ 55 millions de francs, constituent le profit de 8 millions obtenu l'an dernier, on verrait quelle somme d'efforts il représente. Ainsi une partie de cette somme provient d'intérêts pris à propos dans des forges éloignées qui ont joui depuis quelque temps d'une situation exceptionnelle mais transitoire.

Ces grandes exploitations, si solidement assises que le public se les figure volontiers garnies d'un revenu naturel à chaque automne, comme aux rosiers chaque printemps poussent des roses, ne subsistent au contraire que par l'ingéniosité constante de ceux qui les dirigent. Quelque magnifique que soit la rémunération de ceux-ci, elle n'est pas excessive. Lorsqu'ils prétendent mériter un salaire tout à fait hors de proportion avec celui de n'importe quels employés, ils ont raison : vénalement, leur prix n'est pas comparable. Les hommes qui ont été les chevilles ouvrières des principaux organismes de notre époque, n'ont jamais été payés trop cher, parce que leur capacité a été extrêmement avantageuse à leur patrie.

Les différens services d'une usine métallurgique un peu compliquée, quoiqu'ils soient dotés, de même que les comptoirs des grands magasins, d'une autonomie parfaite, qu'ils s'achètent les uns aux autres leurs matières premières et se vendent leurs matières fabriquées, — de sorte que la Forge est débitrice des Hauts Fourneaux et créancière de la Construction, — non seulement ne font pas tous fructifier également le capital qu'ils exigent, mais plusieurs ne procurent aucun revenu, et quelques ateliers se soldent en perte. Si l'on persiste à les maintenir, c'est que, pour renoncer à une fabrication, il faut être sûr qu'elle ne reprendra jamais. Le personnel exercé, l'entraînement, sont si onéreux à établir! Impossible de s'arrêter une heure! La transformation permanente de l'industrie du fer exige des renouvellemens complets de matériel ; il reste aujourd'hui très peu d'outillage ayant vingt ans de date. Il a été dépensé au Creusot, en améliorations, une somme égale au triple du fonds social. C'est uniquement à cette épargne que l'institution doit sa puissance, et de sa puissance seule elle tire son revenu. Si les premiers metteurs en œuvre s'étaient hâtés de jouir, il aurait fallu, pour agrandir l'affaire, augmenter le capital, et l'ensemble des souscripteurs n'aurait aujourd'hui qu'un très faible dividende.

C'est le cas de beaucoup d'établissemens, parmi les mieux administrés, auxquels les circonstances premières n'ont pas été favorables. Qui voudra parcourir les annuaires de la Chambre des agens de change de Paris et de Lyon, où sont consignés le revenu et la valeur des principaux titres métallurgiques depuis

un quart de siècle, apercevra les actionnaires dans une posture peu enviable. On y voit des aciéries, comme celles de Denain et Anzin, qui marchent depuis quarante ans sans avoir distribué un centime. Celle de Trignac (Loire-Inférieure), où la grève a fait quelque bruit il y a deux ans, a déboursé 32 millions, et, après quinze ans de luttes pendant lesquelles elle a payé 21 millions de salaires, sans que le capital eût produit aucun intérêt, a renoncé au fer, qui la mettait en perte.

On peut regarder comme normale la répartition de 6 pour 100 du capital versé... par les compagnies qui répartissent quelque chose; le revenu moyen des sommes engagées dans la métallurgie est bien plus bas, attendu que beaucoup de compagnies ne répartissent rien du tout. Il en est ici comme pour l'extraction de la houille où, en regard de 174 mines en gain, figurent 123 mines en perte. Ces faits sont importans à connaître : « l'odieux capital », qui passe pour un richard sans entrailles, n'est souvent qu'un mendiant auquel personne ne s'intéresse. Loin qu'il « s'engraisse des sueurs du peuple, » selon la métaphore hardiment banale, c'est souvent le peuple qui « s'engraisse des sueurs » du bailleur de fonds; puisque l'ouvrier touche un salaire, dont il peut économiser et placer une partie, pendant que les économies antérieures du capitaliste sont jour à jour dissipées par l'usine. Sait-on quelle est, d'après une statistique officielle, la situation exacte de l'industrie minérale française, dans son ensemble? En compensant les gains et les pertes, le bénéfice net annuel ressort *à 265 francs par ouvrier occupé*. De sorte que, si toutes les mines de fer et autres — sauf les houillères — étaient purement confisquées demain par l'État collectiviste, sans aucune indemnité pour les propriétaires; si le même État, par droit de conquête, s'emparait aussi du matériel; s'il n'en résultait aucune perturbation sociale susceptible de paralyser l'exploitation; si la discipline demeurait aussi rigoureuse, la gestion aussi prudente, l'initiative aussi éveillée; en supposant tout ce qui précède, et en admettant des salaires et des frais généraux identiques, chaque ouvrier toucherait 265 francs en plus de ce qu'il reçoit aujourd'hui dans cette industrie.

Quoiqu'il n'ait pas été fait de calcul analogue pour la métallurgie proprement dite, je ne crois pas téméraire d'avancer que la situation y est à peu près semblable, avec cette différence que le salaire moyen y est plus élevé, parce que la proportion des femmes employées est moindre qu'ailleurs. Au Creusot, où la main-d'œuvre absorbe 18 millions de francs, la part de chaque ouvrier est de 1 400 francs en moyenne, et, si l'on défalque les apprentis, de 1 500, auxquels se joint la somme consacrée par la

direction aux œuvres philanthropiques (retraites, logemens, etc.) formant une dépense de 136 francs par tête.

La plupart des travaux se faisant à la tâche, l'ouvrier est payé suivant son mérite. Les individus débutent dans l'état d'égalité où la nature nous fait naître : diversement pourvus d'intelligence et de vigueur physique. Le personnel se classe lui-même par une sélection automatique. Au sortir de l'école primaire les enfans entrent à l'école spéciale fondée par M. Schneider. Le rêve d'une instruction intégrale donnée, ou du moins offerte, à l'universalité des citoyens est réalisé dans cette ruche industrielle. Il n'est si petit ouvrier qui n'ait suivi des cours assez complets pour devenir ingénieur. Aussi plusieurs le deviennent-ils et dirigent des services voisins de ceux où leurs pères sont employés comme simples compagnons. Le plus grand nombre des fonctions les mieux rétribuées de la manufacture est ainsi réservé aux « enfans de la balle. » Le Creusotin n'émigre guère, — 99 pour 100 des ouvriers sont du pays : — de même on immigre peu chez lui.

M. Schneider n'est pas trop fâché, j'imagine, de cet isolement. C'est une intéressante et très noble figure que celle de ce personnage bienfaisant et autoritaire, monarque absolu, aussi pénétré de ses devoirs qu'il est attaché à ses droits. Pour lui, la solution du problème social est tout entière dans l'encyclique du Saint-Père : *De conditione opificum*. Il n'hésite pas à dire qu'il y a bien des mauvais patrons et à montrer en quoi ils sont mauvais. Le « bon patron », homme tellement juste que les ouvriers ont pris en sa justice une entière confiance, cherchant à satisfaire leurs besoins, à soulager leurs misères, s'occupant de leur avancement intellectuel et moral, voilà le type qu'Henri Schneider s'est proposé pour modèle, voilà le modèle qu'il est lui-même.

Sa famille le seconde dans cette œuvre ; un détail piquant le montrera. La métallurgie offre peu d'ouvrage aux femmes ; beaucoup ne trouveraient pas dans la localité, depuis surtout que la dentelle en est disparue, le supplément de ressources nécessaires à leur ménage. Mme Henri Schneider s'est mise en quête d'un autre travail ; elle a acclimaté la confection des tricots et, se constituant le mandataire de ces épouses, mères ou filles d'ouvriers, elle ne craint pas d'aller vendre périodiquement, dans un ou deux centres commerciaux, au mieux des intérêts que sa situation la met à même de défendre, les produits dont tous ces braves gens l'ont chargée. Que ces procédés de père de famille aient acquis l'amitié de son personnel à ce patron qui, l'an dernier, faisait cadeau à la ville d'un hospice de 2 millions, on en a plusieurs preuves : peu d'agglomérations usinières sont aussi pai-

sibles; 4000 ouvriers sur 12000 — le tiers de l'effectif — comptaient, en 1889, plus de 20 ans de services; 1500 étaient occupés depuis plus de trente années. Cette stabilité n'a rien de la résignation de l'homme qui « broute » là où le sort l'attache. Vienne le scrutin, il est peu de députés nommés à moins de frais que M. Schneider, quoique sa politique ne doive pas être, semble-t-il, celle de ses électeurs.

Il est donc des cas où la concorde peut être maintenue entre l'employeur et l'employé, où la tête et le bras ne se font pas la guerre. Les bras peuvent se convaincre ici de la capacité des têtes; tout ingénieur sortant de l'école est astreint à un stage de six mois comme ouvrier. Le fils de l'ingénieur en chef, sorti le 17e de l'École centrale, a débuté manœuvre aux fours Martin. D'un autre côté, le travail manuel prend hautement conscience de son mérite, de sa dignité. Nous sommes dans le chantier de montage, là où huit hommes en quinze jours bâtissent une locomotive. Onze heures sonnent, c'est le moment du déjeuner. Les marteaux s'arrêtent de frapper; le silence s'établit en un clin d'œil. Chaque ouvrier dépouille ses vêtemens de travail, les enferme dans son placard, savonne méticuleusement ses mains et sort, en costume presque soigné: c'est un gentleman. C'est à tout le moins un « infâme bourgeois ».

Bourgeois de naissance, ouvrez-lui vos rangs, mais ne vous flattez pas que, le jour où tous les ouvriers seront ainsi entrés dans la bourgeoisie, les luttes de classes cesseront. Oui, le niveau s'élève et s'élèvera; le nivellement cependant ne s'opérera pas; or le malheur d'un grand nombre consistera toujours uniquement dans la vue du bonheur extrême de quelques-uns. S'il y avait des hommes immortels, la mort ne serait-elle pas beaucoup plus triste pour les autres? Si personne, comme a dit Pascal, « ne s'est jamais affligé de n'avoir pas trois yeux, » c'est apparemment parce que personne ne les a jamais eus; du jour où un Français, sur 10000, posséderait ce troisième œil, les 9999 autres seraient inconsolables aussitôt de ne plus en avoir que deux.

Vte G. d'Avenel.

LE NOUVEAU ROMAN

DE M. SUDERMANN

Es War, par M. Hermann Sudermann. 1 vol. in-18; Stuttgard, 1895, Cotta.

Après M. Gerhardt Hauptmann, voici que M. Hermann Sudermann a parmi nous son heure de vogue. Le théâtre de la Renaissance a donné l'une de ses pièces, *Magda* (*Heimat*), et une excellente traduction vient de nous présenter le premier de ses romans : *La Femme en gris* (*Frau Sorge*). Comme M. Hauptmann, qui partage avec lui l'honneur d'occuper le premier plan de la scène littéraire de son pays, M. Sudermann est un astre du nouveau règne. Mais, tandis que l'auteur des *Tisserands* réussissait surtout auprès de la jeune école et soulevait le bruyant enthousiasme des fondateurs de la *Scène libre*, M. Sudermann gagnait d'emblée la faveur du grand public : d'un jour à l'autre, son nom devenait célèbre; les éditions de ses livres se succédaient avec un bel élan; ses pièces atteignaient, sur les divers théâtres de l'Allemagne, à un chiffre inconnu de représentations : ce qui, comme il convient, lui valait l'impopularité des cénacles, où l'on n'admet les « grands hommes » qu'à condition qu'ils restent inconnus. Attaqué violemment par les uns, fêté par les autres, ayant en tout cas l'art d'attirer l'attention et de la retenir, il s'est fait en quelques années une situation littéraire à laquelle, depuis longtemps, aucun de ses compatriotes n'était parvenu. Les meilleurs, en effet, parmi les écrivains de la génération précédente, — les Gotfried Keller, les Gustave Freytag, les Spielhagen, les Paul Heyse, les Wilbrandt, — s'ils ont conquis l'estime générale par la continuité de leurs louables efforts, s'ils ont remporté même avec telle de leurs œuvres, le *Grüne Heinrich* ou *Doit et Avoir*, des succès plus éclatans, n'ont jamais passionné la foule des lecteurs de ro-

mans ou des amateurs de théâtre. M. Sudermann, lui, a eu cette chance. — ou ce mérite, — dès la *Femme en gris*, qui parut à beaucoup marquer l'aurore d'une sorte de réveil littéraire. Sans parler de deux brillans recueils de nouvelles, son second roman, le *Sentier des chats*, peinture dramatique et puissante de l'Allemagne orientale après 1813, a retrouvé le même accueil, qui n'a pas manqué non plus à un petit récit haut en couleurs, *les Noces d'Yolanthe*. Pendant qu'il s'affirmait ainsi comme romancier, il abordait le théâtre avec une fortune égale. L'*Honneur* a le mérite d'avoir introduit sur la scène — avec une puissance qui n'a peut-être pas été égalée — ces questions de famille et de société auxquelles l'école de la *Scène libre* s'attaque de préférence. *Heimat*, qui vint ensuite, souleva des discussions tout aussi violentes et des enthousiasmes tout aussi décidés. Une œuvre d'un autre genre, *la Fin de Sodome*, — histoire d'un artiste dévoré et ruiné par le « monde », — parut en revanche marquer un temps d'arrêt dans cette marche triomphale. La *Bataille des papillons*, qu'on a applaudie à Vienne et sifflée à Berlin le 6 octobre dernier, n'aura peut-être pas un meilleur sort. Mais le romancier s'est chargé de réparer l'échec du dramaturge : la presse allemande vient de saluer comme un événement la publication toute récente de l'énorme roman qui porte le titre sibyllin de *Es war* (titre que nous traduirons par *le Passé*). C'est à ce dernier livre que nous voudrions nous arrêter un instant, après avoir marqué brièvement le sens général de l'œuvre, déjà considérable, dont il fait partie.

Ce qui frappe d'abord, dans cette œuvre, c'est son unité. Elle roule à peu près sur un thème unique : le désaccord entre l'individu et la famille. Les héros de M. Sudermann sont tous nés dans un milieu qui ne leur convient pas, avec lequel ils sont en continuel désaccord, et ils se débattent, soit pour échapper à la tyrannie de ce milieu hostile, soit pour se mettre en harmonie avec lui. Tantôt ils sont supérieurs à leur famille, qui les écrase; tantôt ils lui sont inférieurs, et elle souffre par eux : en tout cas, il sont toujours *autres*, ils sont *différens;* et cette différence engendre une série de conflits qui sont souvent d'un haut intérêt moral et social et constituent, en tant que matière romanesque, une sorte de nouveauté. En effet, on reconnaîtra que ce thème des luttes de famille, surtout provoquées ou exaspérées par des rivalités ou des changemens sociaux, n'est point banal : il se dessine depuis peu dans notre société qui n'a plus la fixité d'autrefois, où l'on voit de soudaines successions de fortunes faites ou d'ambitions réalisées transformer avec une extrême rapidité les

positions matérielles et sociales. Aussi, la littérature ne l'a-t-elle guère encore exploité, surtout avec la persistance, la ténacité, l'espèce de logique passionnée qu'y apporte M. Sudermann. Le seul fait de l'avoir découvert et dégagé révèle un observateur capable d'une vision personnelle, directe, du monde social. L'art avec lequel il le développe, le ramène, le varie, est bien celui d'un écrivain habile, — trop habile, disent les adversaires, — et qui d'année en année le devient davantage. Justement, cette « habileté » est ce que les « jeunes » reprochent à M. Sudermann : ils lui en veulent d'avoir possédé d'emblée, trop complètement, son *métier* d'écrivain ; ils le blâment de faire *trop bien* ce qu'il fait, d'avoir la main trop adroite, trop alerte, trop preste ; ils regrettent de ne pas trouver dans ses pièces de précieuses maladresses, dans ses romans, les gaucheries de composition que les Allemands semblent affectionner depuis *Wilhelm Meister*. M. Sudermann habille ses idées et les arrange un peu à la façon des Latins ; il sait composer, il sait écrire, il ne dédaigne pas les procédés de notre vieille rhétorique. C'est là, certainement, une des causes de son triomphe, car le public allemand, tout en laissant la critique protester contre nos « recettes, » en a toujours subi l'ascendant. Mais on ne peut s'étonner que l'usage qu'il en fait le désigne aux attaques des esthéticiens et des philosophes qui tiennent aux traditions littéraires de leur race, même quand ils affectent de s'en émanciper.

Justifiées ou non dans le cas qui nous occupe, ces critiques ont leur raison d'être. Il est éternellement vrai que, selon un mot fameux trop juste pour être jamais banal, c'est l'homme avant tout que nous cherchons et que nous aimons en l'écrivain : quand l'art excessif de celui-ci nous cache celui-là, nous entrons en méfiance. Il y a en nous un instinct secret, — besoin de vérité, répugnance à nous laisser émouvoir par des fictions mensongères, — qui proteste contre la virtuosité poussée trop loin : elle nous paraît un trompe-l'œil, elle sort du règne de l'art pour tomber dans celui de l'artifice. L'emploi fréquent du mot *sincérité*, dans la critique d'aujourd'hui, traduit très bien cette disposition de notre esprit. Nous disons d'une œuvre qu'elle est *sincère*, quand elle nous paraît exprimer d'une façon directe et simple l'âme de son auteur, c'est-à-dire sa sensibilité particulière, sa conception personnelle de la vie ; nous disons qu'elle n'est *pas sincère*, quand nous croyons deviner qu'elle a été composée de parti pris, dans le dessein de produire un certain effet calculé d'avance, ou en tenant trop de compte des résistances, des habitudes ou des préjugés supposés des lecteurs. Le cas est fréquent, d'écrivains qui ont commencé par être *sincères*, puis qui ont cessé

de l'être, quand, ayant épuisé le fonds naturel de leurs idées et de leurs sensations, ils continuent à l'exploiter pour faire des livres; quand ils répètent avec effort ce qu'une force intérieure les avait poussés à dire, ou plus simplement, quand, arrivés à une possession trop complète de leur moule, ils y coulent avec indifférence des matières étrangères qu'ils n'ont point d'abord pris la peine de s'assimiler : en un mot, quand à la création succède la fabrication. A partir du moment où ce changement s'est accompli, et bien que parfois le succès leur reste fidèle, leur action réelle sur l'âme des lecteurs diminue et la valeur de l'œuvre qu'ils exécutent va baissant toujours.

Cette qualité précieuse de la sincérité est évidente dans la plupart des écrits de M. Sudermann ; et c'est précisément parce qu'elle en manque elle-même, étant aveuglée par ses partis pris d'école, qu'une certaine critique lui a reproché d'en manquer. Lisez, par exemple, *la Femme en gris:* la bonne foi de l'auteur vous attirera plus encore que son talent, vous vous sentirez gagnés par une fraîcheur, une spontanéité, une émotion communicatives, qui ne trompent pas. Vous retrouverez, je crois, la même impression dans l'*Honneur* et dans *Magda*, malgré des dénouemens conventionnels, imposés par les exigences de la scène, consentis pour satisfaire au besoin qu'ont les spectateurs de tout pays de quitter leurs stalles sans conserver aucune préoccupation importune sur le sort des personnages auxquels ils se sont intéressés. C'est, si l'on veut, une concession : mais dans combien de chefs-d'œuvre ne la retrouve-t-on pas ! Le théâtre vit de conventions : pourquoi s'irriter contre la nécessité de « finir, » à laquelle les esprits les plus indépendans sont bien forcés de se soumettre ? J'avouerai qu'à ce point de vue, *la Fin de Sodome* et la *Bataille des papillons* pour autant que j'en puis juger par les comptes rendus des journaux, cette dernière comédie n'étant pas encore publiée, m'ont moins satisfait. Dans *la Fin de Sodome*, l'auteur arrange son sujet, le complique, le pousse au noir, y introduit des élémens d'intérêt factice. Dans la *Bataille des papillons*, il baisse le ton auquel il nous avait accoutumés, sans renouveler pour cela son habituel sujet : il tente de nous faire rire avec les mêmes thèmes dont il s'était jusqu'à présent servi pour nous émouvoir ; et il n'y réussit guère. Qu'il m'entende bien : je ne le blâme point d'avoir fait une comédie ; je sais que toutes les questions ont deux faces, quand elles n'en ont pas davantage ; j'admets que les mêmes passions ou les mêmes vices peuvent être tragiques ou comiques, selon la manière dont ils se présentent ou le point de vue d'où on les observe : la jalousie, par exemple, a ses Othello et ses Georges Dandin ; l'avarice, ses Harpagon et

ses Grandet. Ce que je comprends moins, c'est que le même écrivain, dont l'âme ne peut se déplacer, les observe sous des angles par trop divers. Dans le fait, ce qui nous plaît dans la nouvelle pièce de M. Sudermann, ce sont les scènes où, tout à coup, le drame dont il a l'instinct sort de la comédie où il est maladroit. Nous assistons sans y prendre beaucoup de plaisir aux intrigues compliquées de Mme Hergentheim, qui est veuve, pauvre, ambitieuse, pour placer avantageusement sa fille aînée; notre intérêt se réveille quand, à la fin, ses plans ayant échoué, l'intrigante grandit et crie sa longue misère à l'homme riche qui faisait peindre des éventails à ses filles et dont l'une d'elles, la plus adroite et la pire, avait failli faire un beau-père :

— Savez-vous ce que coûte une livre de margarine ? Même ça, c'est cher, monsieur Winkelmann ! Et vous payez six marks une douzaine d'éventails ! Et il faut une demi-journée pour en faire un... Et les toilettes ! Il faut pourtant que des jeunes filles soient habillées... Et avec tout ça, monsieur Winkelmann, vous avez été notre bienfaiteur. Avant, nous faisions de la lingerie... Ah ! si vous aviez vu comme nous crevions de faim !... Et encore avant, quand les enfans étaient toutes petites... Je gagnais alors pour tout le monde... Oh ! alors, alors !... Et si le bon Dieu me disait : « Recommence ! » je recommencerais tranquillement tout... la misère... tendre la main... être mise à la porte, tout... tout !... »

On ne refait pas sa nature. M. Sudermann a le sens du drame que son instinct le pousse à saisir dans la vie, que son talent fait jaillir dans ses œuvres; il ne réussit pas quand il cherche la comédie.

Il est revenu au drame dans *le Passé*.

Ce gros livre, d'une composition très serrée, un peu touffue, parfois un peu prolixe, est l'effort le plus considérable que M. Sudermann ait encore tenté. Quelques-uns de ses motifs rappellent les ouvrages précédens. Il trahit la persistance des mêmes préoccupations, mais il a plus d'ampleur, du moins dans les intentions; il vise plus haut. On dirait que l'auteur a voulu reprendre et résumer, avec plus de force, tout ce qu'il a dit jusqu'à présent, de manière à nous donner, pour ainsi dire, la somme de ses pensées, de ses expériences, le résidu de sa philosophie. En parcourant l'œuvre, nous verrons jusqu'à quel point il a réussi dans cette tentative.

Le personnage qu'il a choisi pour héros, Léo von Sellenthin, est un gentilhomme de cette Prusse Orientale qu'il aime à décrire, un vrai *Junker*, qui, à première vue, nous paraîtra un exemplaire assez médiocre de l'humanité. Il est vulgaire et bru-

tal, égoïste, inconscient, despote. Il ne connaît d'autres lois que celles de son bon plaisir : comme il a du tempérament, on peut prévoir que ceux qui l'approchent auront à souffrir de ses fantaisies, rarement innocentes. Il est coureur, mangeur, buveur; sa devise est : « Être brave, et ne jamais se repentir. » Devise commode, qui lui permet de supporter allégrement le mal qu'il a causé. Ayant passé par la double école des corps universitaires et de l'armée, il n'a pu que développer sa brutalité naturelle, qui se manifeste en toute occasion. Au moment où le récit commence, il revient des pampas, où il a passé quatre années, à la suite d'un scandale que nous allons rapporter; et il en revient, comme il l'explique à son intendant, lequel a abusé de son absence, en *desperado*, en « homme qui a appris cette grande sagesse, que dans le monde il n'y a rien à perdre pour lui, s'il ne se préoccupe pas des petits moyens et s'il est toujours prêt à donner pour ce qu'il vaut son corps et sa vie, ne s'agît-il que d'un bouton de culotte... ; » capable de tout, pourrait-on croire, décidé à jouir des biens qu'il va retrouver, mangeant et buvant abondamment les boissons et les victuailles nationales dès qu'il a posé le pied sur le sol de la patrie, l'esprit aussi libre que s'il n'y avait pas dans son passé une terrible histoire. Car ce jeune viveur, qui ne manque pas d'une certaine bonhomie, est presque un criminel : il a tué en duel le baron de Rahden, le mari de sa cousine et amie d'enfance, Félicitas, dont il était l'amant. La cause du duel est restée secrète : on a prétexté une querelle de jeu; mais des bruits compromettans ont couru parmi les hobereaux de la contrée.

Sellenthin a un ami intime, Ulrich de Kletzingk, qui ne lui ressemble en rien : un homme doux, réfléchi, timide, effacé, de cœur dévoué, d'âme pure. Comment ces deux êtres si différens se sont-ils pris d'amitié l'un pour l'autre? M. Sudermann a négligé de nous le dire, mais l'attraction des contraires est un phénomène assez fréquent pour que nous ne nous en étonnions pas. En partant, après son duel, Léo a recommandé à Ulrich sa famille, ses affaires, et sa cousine Félicitas, que son départ laissait malheureuse et compromise, bien que passant pour innocente. Résolu à s'acquitter sans réserves de tous ces devoirs, Ulrich lui a dit :

— De toi à moi, il n'y a pas de secret. As-tu été l'amant de Félicitas?

Il a répondu non. Son ami n'a pas un instant douté de sa parole. En sorte qu'il a épousé Félicitas.

Ce mariage est le plus gros souci de Léo : profondément attaché à Ulrich, il craint que la femme ne trouble cette amitié;

et, dans le fait, il lui sera difficile, à ce qu'il semble, de fréquenter chez celle dont il a rendu le fils orphelin. Le plus simple, ce sera de conserver à Kletzingk toute sa vieille amitié, mais de ne pas le voir, et surtout, de ne pas voir sa femme. Le temps, en passant, se chargera d'arranger les difficultés. C'est bien là la solution qu'adopte Léo, non sans mélancolie. Il ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle est impossible.

En effet, son secret n'a pas été aussi bien gardé qu'il l'a cru : le baron de Rahden, en mourant, a confessé la véritable cause de son duel au pasteur Brenkenberg; d'autre part, une faiblesse de Félicitas a également éclairé les soupçons de la sœur aînée de Léo, Johanna. Cette Johanna, veuve d'un mari vicieux et mauvais dont elle élève la fille, Hertha, qu'on rêve de marier à Léo, est tombée dans une sorte de mysticisme rigoureux et maussade. Elle est constamment tourmentée par la pensée du crime de son frère, qui *doit être expié :* son point de vue est tout juste l'opposé de celui de Léo, qu'elle se propose, d'accord avec le pasteur, d'amener au repentir. Il ne s'agit pas d'ailleurs pour eux d'un repentir inefficace. Léo a l'occasion et la possibilité, après tout le mal qu'il a fait, de faire un peu de bien : il peut défendre la paix et l'honneur de son ami, que compromettent les imprudences et la légèreté de Félicitas, en coquetterie avec tous les hobereaux de la contrée. Son devoir, c'est d'intervenir et de sauver ce ménage menacé : il a barre sur son ancienne complice; au lieu de s'éloigner d'elle pour préserver sa propre tranquillité, il faut qu'il la sermonne, qu'il la réconforte, qu'il la protège contre elle-même. Un tel rôle ne rentre point dans son caractère; peut-être pourtant l'acceptera-t-il, si l'on parvient à éveiller, dans son âme rebelle, le sentiment de sa faute et le désir de la racheter. Et voici que reparaît, sous une forme aussi nouvelle qu'ingénieuse, le thème habituel de M. Sudermann. Léo, le *Junker* intrépide qui ne regrette jamais rien, le *desperado* qui n'admet pas d'obstacle à sa volonté, ne tarde pas à être ébranlé par les influences contraires dont il est entouré : sa mère, sa petite sœur Elly, qui a seize ans, Hertha, qu'on voudrait lui donner pour femme, par tout ce qu'elles disent, par tout ce qu'elles font, sèment le trouble dans son cœur robuste; les sermons du pasteur fourmillent d'allusions qui lui mettent peu à peu l'âme en peine. Johanna, bientôt, l'attaque en face : des remords inconnus se lèvent en lui, il n'est plus sûr de rien, une sourde angoisse l'envahit, ses pensées s'obscurcissent, ses actes deviennent incertains, presque incohérens. Il veut secouer cette obsession, et cherche un appui là même où il est combattu, auprès du pasteur qui l'a vu grandir, qui l'appelle d'un nom d'amitié, et dont il connaît les faiblesses.

Mais c'est en vain qu'il essaie d'endormir la conscience pastorale à l'aide de bonnes bouteilles : Brenkenberg boit, trinque, se grise, et ses propos n'en portent que plus juste. La scène est curieuse, brillamment exécutée. On nous permettra d'en détacher un fragment, qui donnera une idée exacte et de la pensée et de l'art de M. Sudermann.

« ...Il remplit les verres. Le vieillard but avec avidité. Son visage prenait un ton de cuivre et ses sourcils broussailleux montaient et descendaient.

« C'était dans cette disposition qu'il débitait ses tirades les plus originales. A la table du feu baron, où il avait servi de boute-en-train, les hôtes commençaient à se tordre de rire dès que ces signes s'annonçaient.

« Léo put alors espérer connaître la plus sincère opinion de son vieil ami sur sa situation.

— Mets donc le prêtre de côté, lui dit-il, et cause avec ton Fritz comme un homme et pécheur cause avec son pareil. Que penses-tu de ma faute, et comment pourrais-je m'en libérer?

« De nouvelles flammes jaillirent de dessous les épais sourcils du pasteur. Ses mâchoires remuèrent vivement, comme s'il eût voulu broyer cette question difficile comme un caillou entre ses dents d'ivoire.

— Vois-tu, Fritz, commença-t-il, parfois, par un jour clair, — je veux dire quand il fait clair dans cette vieille cervelle, — je m'imagine que je suis le bon Dieu. Ou plutôt, je me demande ce qui peut bien se passer dans sa tête quand, de son ciel, il abaisse ses regards sur nous, pauvres gens... Je me dis qu'il nous a faits tels que nous sommes : comment peut-il alors nous punir de nos péchés qui sont son œuvre?... Si tu écrivais cela à mon cher Consistoire, Fritzchen, je perdrais ma place, malgré ton patronage... Aussi garde-le plutôt pour toi... Et pour me rendre cette fiction plus claire, j'ai dans la forêt de pins, derrière Wengern, une fourmilière. Je m'assieds dessus, les jambes écartées : c'est un spectacle sublime, Fritzchen... et je m'imagine que je suis le dieu de cette fourmilière... Pourquoi cela ne pourrait-il pas être, puisque à côté de l'empereur d'Allemagne il y a bien un prince de Schleiz-Greiz-Lobenstein?... Sous moi, on fourmille, on travaille, on se querelle, on se dispute à mort... Je contemple, et je souris. Là-dessous se commettent sans doute beaucoup de péchés. Ce qui importe, me dis-je, c'est qu'on ne pèche que dans une certaine mesure, car, sans cela, ce serait la ruine de ma belle fourmilière. Et je me dis encore : Ainsi sourit le Seigneur Dieu aux péchés des hommes, qui ne sont autre chose que des con-

firmations de ses lois. Il en a besoin, comme il a besoin des vertus : autrement il ne les aurait pas créés.

« Léo poussa un soupir de soulagement. Il ne s'était pas attendu à une interprétation si indulgente de la part du raide et vieux zélateur.

« Mais ce dernier refroidit aussitôt son enthousiasme :

— Ne te réjouis pas encore, dit-il, nous ne sommes pas au bout. Pourquoi il en est ainsi, nous ne pouvons pas le savoir : la case de notre entendement est trop étroite. Mais pour que le péché ait réellement son bon côté, comme la vertu, et que le pécheur ainsi que le juste se courbent sous la même loi, Dieu a édifié l'ordre de la grâce... C'est-à-dire que chaque homme a droit à une mesure de péché déterminée, qu'il ne peut pas dépasser, sans quoi l'édifice entier s'écroule... Et c'est pourquoi il a institué le cercle suivant : Pécher, se repentir, faire pénitence, être absous, et là-dessus, avec une force nouvelle d'homme purifié, recommencer à pécher; cela se passe ainsi partout... Tout reste donc dans l'ordre, et chacun s'en tient à la mesure de péché qui lui est nécessaire, pour mettre son Adam en harmonie avec la loi chrétienne. Conclusion : Le péché fait partie de la vie, mais le péché sans la repentance, c'est la mort.

« Léo bondit et se mit à marcher à grands pas :

— Et c'est pour cette plaisanterie que tu veux me chauffer l'enfer? cria-t-il.

— L'ordre de la grâce n'est pas une plaisanterie, répliqua le vieillard. Léo est de retour, m'a dit ta sœur certain matin; il rit, il s'amuse, il se réjouit, tandis que moi je reste écrasée sous le poids de sa faute. Est-ce permis? Non pas, ai-je répondu, nous allons le prendre. Car il faut qu'il se repente...

— Tu mens, cria Léo, en frappant du poing sur la table, ce qui fit danser les verres... Le repentir n'est pas nécessaire... Du moins pour moi... La force a sa propre morale, comme la faiblesse... Toi, tu dis : Pécher, se repentir, pécher de nouveau. Moi, je dis : Pécher, ne pas se repentir, faire mieux.

— Si cela se pouvait, ricana le vieillard.

— On l'aurait pu. J'avais arrangé tout cela... Il y a longtemps que j'étais au clair avec moi-même. Tu ne comptes donc pas pour une pénitence de vivre à côté de mon unique ami comme s'il n'existait pas dans ce monde? Car je m'y étais résigné. Mais toi et les femmes en avez décidé autrement : vous m'avez poussé dans un chemin creux dont je ne vois pas l'issue et dans lequel on ne peut reculer... Chaque pas en avant est un mensonge... Chaque regard m'apporte une nouvelle angoisse... Quand je ne me repentais pas, j'étais gai, fort et brave, et maintenant il

y a une goutte étrangère dans mon sang: elle se répand et empoisonne lentement tout mon être... Je le vois et je suis impuissant... Je tremble quand je pense à ce qui peut encore survenir... Voilà ce que vous avez fait avec votre maudit repentir.

— Il faut se repentir, Fritzchen, murmura le vieillard en vidant son verre.

— Bien! mais s'il le faut, — il passa derrière le pasteur et le saisit par les deux épaules, — pourquoi ne m'avez-vous pas laissé porter seul ma faute? Pourquoi me lancez-vous contre cette femme, à qui d'ailleurs — comprends-moi bien — je ne veux faire aucun reproche, car j'ai plus péché envers elle qu'elle envers moi? Pourquoi m'avez-vous ainsi travaillé et préparé, de sorte que je me suis trouvé sans défense quand elle est venue mendier ma complicité? Elle n'avait plus rien à chercher dans ma vie, ni moi dans la sienne, et maintenant il me semble que je suis de nouveau lié à elle. Cela appartient-il aussi au repentir, ce que vous m'avez obligé à faire?

— C'en est le premier degré, appelé *contritio* ou écrasement, dit sérieusement le vieillard.

— Ne me parle pas comme aux petits enfans! gronda Léo. Je te le demande encore une fois : Pourquoi me lances-tu contre elle?

« Le vieillard s'essuya le front et se tut. Sa tête devenait lourde.

— Rappelle-toi, poursuivit Léo. N'était-ce pas une idée de ma sœur?

— Quelle... sœur? fit rêveusement le vieillard; et, soudain réveillé, il s'écria :

— C'est juste, c'est très juste! C'est elle qui en a eu la première l'idée, et elle avait raison : une idée lumineuse, une idée bénie... Car il y a deux âmes à sauver, Fritzchen. Et ce n'est pas peu de chose.

— Alors sauvez-les, par le triple nom du diable, mais chacune à ses propres risques et périls.

— Tu ne comprends pas, Fritzchen... *Similia similibus*, c'est une vieille sentence... Jésus-Christ s'est fait homme pour être le sauveur des hommes. Tu as poussé cette âme à l'abîme, il n'y a que toi qui puisses l'en retirer... et toi avec elle, car il est écrit dans l'Épître aux Romains... ou est-ce dans celle aux Corinthiens, Fritzchen?...

« Il vida son verre et oublia là-dessus la sentence qu'il avait eu l'intention de citer. Plus difficilement s'assemblaient ses pensées, plus la solution du problème qu'il cherchait lui semblait aisée.

— L'histoire est toute simple, Fritzchen, dit-il : tu peux l'apprendre par cœur : Ou tu ne te repens pas, alors le diable vient

te chercher ; ou tu te repens, alors le diable ne vient pas te chercher... Si tu ne peux pas te rappeler cela, je l'écrirai pour toi... Donne-moi à boire, Fritzchen. Ce vin est ex-cel-lent. Et si tu avais peut-être un petit pain au saumon... »

L'excellent pasteur continue à boire, à manger, à pérorer; et quand, tout à fait ivre, il commence à ronfler, le remords est entré dans l'âme de Léo de Sellenthin. C'en est fait désormais de sa belle insouciance : il est hanté par le sentiment de sa faute, il va vouloir l'expier.

Hélas! et sa bonne volonté ne servira qu'à lui préparer une nouvelle chute, car Félicitas l'aime encore, — si tant est que ce soit de l'amour. En tous cas, elle ne résistera pas à la tentation d'exercer sur un amant repentant son charme pervers et irrésistible. Elle feint d'entrer dans ses vues : c'est pour Ulrich et pour leurs familles qu'ils se réconcilient; en se revoyant, comme s'il n'y avait pas entre eux de terrible secret, ils accomplissent un lourd sacrifice. Mais, dès leur première rencontre, ils évoquent imprudemment ce passé qu'ils ne peuvent anéantir et qui les rapproche. Comment, d'ailleurs, ne l'évoqueraient-ils pas? Il faut bien qu'ils en parlent pour s'en repentir. Ils mettent en commun leurs regrets, leurs remords, leur désir de mieux faire. Mais ce qui est sincère chez Léo n'est que feinte chez Félicitas, qui est une dangereuse comédienne. Ils se sont à peine revus qu'ils *flirtent* déjà. Tout ce qu'ils disent les ramène à l'amour, et sans cesse ils sont amenés à rappeler leurs résolutions, qui déjà chancellent :

— ... Non, sérieusement, continua-t-elle, des milliers de psychologues ont déjà dit que l'amour n'est qu'une guerre... La femme s'irrite de la convoitise de l'homme et ne voudrait pourtant pas s'en passer. L'homme s'irrite de la résistance de la femme et ne peut pas admettre qu'elle se rende sans lutte... Que c'est stupide... et vulgaire!... Et quand tout, tout est passé, qu'il ne reste plus que le souvenir du rêve de quelques belles heures...

— Et le repentir, ajouta-t-il, sombre.

« Elle le regarda, effrayée.

— Tu es cruel, murmura-t-elle en enroulant un ruban de sa robe autour de son doigt.

— Je voulais simplement te rappeler, répliqua-t-il, que tout n'est pas entre nous comme cela devrait être.

— Comme si je ne le savais pas! soupira-t-elle.

— Tu parles comme si nous étions des païens, des artistes ou des bohèmes, continua-t-il. Cela ne s'applique pas à nous... Nous sommes faits d'un tout autre bois... Il est vrai que nous avons

aussi le sang chaud... nous ne l'avons que trop... et que l'occasion fait le larron, comme il en a été pour nous... Mais nous avons un knout toujours levé sur la nuque : c'est notre maudite conscience protestante...

— Ne parle pas de conscience, je t'en prie...

— Et on nous a insufflé une dose suffisante de sentiment du devoir.

— Ah! pourquoi nous gâtes-tu la première heure amicale que nous passons ensemble? fit-elle.

— Nous n'avons plus à passer ensemble d'heures amicales, répliqua-t-il durement.

« Elle joignit les mains :

— Mon Dieu, je sais... je sais bien. Ce que je disais tout à l'heure, c'était pour forcer ma propre conscience et t'égayer un peu... A quoi nous sert-il de nous plaindre l'un à l'autre de notre commune misère?

« Il se tut. Ne défendait-elle pas le point qu'il avait lui-même défendu, tandis qu'il se laissait maintenant dominer par la conscience de sa faute, comme elle l'avait été? Il n'y avait que quelques minutes qu'il ne redoutait rien plus que des doléances, et c'est lui qui les provoquait de nouveau.

— Tu as raison, Lizzie, dit-il, nous devons rester de sang-froid et nous épargner les reproches, car on ne peut rien changer aux fautes anciennes. Mais que l'enfer nous prenne si nous oublions dans quel dessein nous avons conclu ce nouveau pacte de complicité! »

Léo se débat de son mieux. Mais Félicitas l'enveloppe d'un réseau de séductions nouvelles, qu'elle tisse avec une diabolique habileté. Le point faible de son ami, elle le comprend, c'est ce repentir qui n'est point dans sa vraie nature, qui détend et dissout son énergie. Elle l'exploite : elle aussi, se repent! et c'est une occasion d'évoquer à tout propos le souvenir de la faute passée. On prie ensemble : cela rapproche. De semaine en semaine, Léo s'attendrit davantage. Une absence d'Ulrich lui enlève son meilleur appui. Il succombe. Et voici que cette seconde faute amène une seconde catastrophe.

Pour pouvoir poursuivre en toute liberté ses plans de séduction, Félicitas avait éloigné son enfant, comprenant bien que la présence continuelle du fils de sa victime eût été pour Sellenthin une solide sauvegarde. Elle a donc envoyé le petit Paul en pension, très loin, oubliant que la terrible Johanna lui avait fait jurer « sur la tête de son fils » qu'elle serait désormais une épouse fidèle. Or, Paul est un petit être sentimental, doux et plaintif,

que dévore la nostalgie de la maison, qui meurt d'ennui, qui supplie, en des lettres désolées et touchantes, qu'on vienne le chercher ou qu'on le rappelle. On ne l'écoute pas. On le condamne même à passer dans son institution les vacances de Noël. Et, comme la veille de Noël est une journée très remplie, la caisse de jouets qu'on lui destine ne part pas à temps. L'enfant se sent abandonné, se désespère : il s'enfuit dans le froid, dans la neige. Une fluxion de poitrine se déclare et l'emporte en peu de jours, sans que sa mère l'ait revu.

C'est alors que se révèle toute la sécheresse d'âme, tout l'égoïsme, toute la lâcheté de Félicitas. Tandis que la mort du petit Paul désole Ulrich et achève de remuer jusqu'au désespoir la conscience tourmentée de Léo, elle joue la comédie, elle feint des crises de nerfs, elle jongle avec du poison, elle avale une petite dose de morphine avec beaucoup de sirop de framboise, conservant d'ailleurs toute sa liberté d'esprit, calculant ses larmes, ses palpitations et ses égaremens pour amener son complice à ses fins, c'est-à-dire à s'enfuir avec elle. Léo ne l'aime plus, s'il l'a jamais aimée, mais il se sent rivé à elle par la chaîne de leurs fautes, par ce passé qu'il a voulu expier et qui l'a reconquis, par les deux morts que leur amour a coûtées. Il finit par lui proposer de partir et de mourir ensemble. Elle feint d'accepter, bien résolue à éviter la mort. Mais il se méfie, il la presse, et, comme elle le croit armé, elle appelle au secours. Son cri amène Ulrich, qui voit et qui devine :

« Léo ne sentit aucun effroi, aucun étonnement. « A présent, il sait, » pensa-t-il. Et il n'éprouva plus qu'une espèce de curiosité froide de ce qui allait se passer.

— Parle, dit Ulrich d'une voix qui lui était étrangère : comment en es-tu là?

« Il semblait grandir, grandir toujours.

— Parle, parle donc! répéta la voix étrangère.

— Il a voulu me tuer, gémit Félicitas, agenouillée devant lui. Parce que... je ne voulais pas... faire... sa volonté. Alors il a voulu me tuer.

« Les poings de Léo s'agitèrent. Il fit un pas en avant, comme pour l'écraser. Mais le regard d'Ulrich l'arrêta.

— Ne l'écoute pas! bégaya-t-il. Je suis là. Tue-moi!

« La haute figure d'Ulrich chancela. Une longue main osseuse s'appuya contre la porte.

« Va-t-il supporter cela? » se demandait Léo, prêt à s'élancer pour le soutenir.

« Mais Ulrich se domina.

— Pas ici! dit-il. Nous nous rencontrerons demain, dès qu'il fera jour.

— Bien. Où?

— Dans l'île de l'Amitié, Léo.

— Bon. Dans l'île de l'Amitié... »

C'était le lieu très cher où ils avaient vécu les meilleures heures de leur enfance. Léo est bien décidé à ne pas se défendre. Mais il n'en aura pas l'occasion : il trouve son ami, que les émotions ont brisé, évanoui sur la neige. Il le réchauffe, il le soigne, il le ramène, après une explication que le pauvre homme a la force d'écouter, — et la noblesse de comprendre. Plus tard, Ulrich pardonne : il quitte sans haine la femme qu'il a aimée et l'ami qui l'a trompé, en donnant à celui-ci le conseil d'épouser la petite Hertha. Le drame est fini, le repentir a porté ses fruits : Léo oubliera les ruines qu'il a causées, et, dégagé de l'oppression qui pesait sur lui, consolé par une affection nouvelle de l'amitié qu'il a perdue, il retrouvera, avec le printemps qui commence, son insouciante bravoure à jouir de la vie...

Tel est, dans ses grandes lignes, ce vaste roman, dégagé des épisodes qui le ralentissent un peu plus peut-être qu'il ne serait indispensable. Si mon analyse en donne une idée exacte, l'impression qui s'en dégage doit demeurer incertaine et flottante, ce qui n'est pas nouveau dans l'œuvre de M. Sudermann. Rappelez-vous *Magda :* une jeune fille, cœur généreux, tête folle, esprit hardi, a quitté la maison paternelle, où elle étouffait parmi des préjugés trop étroits pour elle, sous un bât qui lui faisait mal, et qu'elle a brisé. A coup sûr, c'est là un acte insolite, qu'il convient de blâmer en principe. Mais enfin, étant donné ce qu'est Magda et ce qu'est sa famille, on ne peut s'empêcher de la comprendre, de l'excuser : elle a agi en femme vaillante, elle a fait preuve de courage et de dignité. On est donc tenté de croire un moment que l'auteur lui donne raison, et que sa pièce est un plaidoyer pour les droits de l'individu, un réquisitoire contre la famille. Cependant cette Magda, dont la fuite en soi nous est présentée comme un acte légitime, a singulièrement abusé de sa liberté une fois conquise : elle promène avec elle, à travers le monde, trop d'accompagnateurs et trop de perroquets; avec le succès, elle est devenue une franche écervelée, ou pis que cela, peut-être. Aussi longtemps qu'on la connaît mal, on est disposé à prendre son parti contre sa famille. Quand on la connaît mieux, on change d'avis. La sévérité que lui témoignait son vieux père apparaît justifiée; on se rappelle ce mot d'un mari qui enfermait sa femme, laquelle, une fois veuve, finit très mal : « Je

connais ma pouliche, je sais qu'il ne faut jamais lui rendre la bride... » Que devient donc la thèse entrevue au début? Incertaine, hésitante. On ne sait plus si M. Sudermann est du côté de Magda ou du côté de son père; on ne sait plus s'il plaide pour les droits ou contre la tyrannie de la famille et de l'autorité paternelle. On demeure en présence d'un théorème étudié avec soin, mais auquel manque le C. Q. F. D. qui semble nécessaire à la fin de tels exercices. Peut-être l'auteur l'a-t-il voulu ainsi, sachant que les questions qu'il aborde sont extrêmement complexes, qu'elles comportent plusieurs solutions entre lesquelles il est bien difficile de choisir. Il n'en est pas moins vrai que sa thèse se transforme entre ses mains, et que le spectateur ne sait pas dans quel sens conclure.

Or, il en est de même dans *le Passé*. Nous voyons nettement que M. Sudermann a soulevé la grosse question de l'expiation par le repentir, qu'il a même posée d'une façon très précise dans l'entretien de Léo von Sellenthin et du pasteur Brenkenberg; nous nous demandons dans quel sens il l'a résolue, si c'est dans celui de la morale chrétienne ou dans celui de la morale indépendante, — et nous ne savons pas.

Songez donc : Sellenthin rentre au pays quatre années après les tragiques incidens qui l'en ont chassé. Il est un criminel, la correction du duel n'en pouvant à nos yeux excuser le motif. Mais il a l'esprit tranquille : le passé est bien passé; les survivans du drame d'autrefois ont commencé une nouvelle vie; il n'y a nulle raison pour que cette deuxième existence ne se développe pas tout indépendante de celle qui l'a précédée. Félicitas, qui n'était pas une honnête femme, ne l'est point devenue : elle trompe son second mari, qui pourrait fort bien ne s'en apercevoir jamais et vivre heureux auprès d'elle. Quant à Léo, il lui serait commode, tout en rétablissant la bonne marche de ses affaires, d'interrompre ses relations amicales avec Ulrich, lequel ne pourrait s'en étonner. Cette rupture d'une vieille et profonde amitié serait la seule conséquence de l'ancienne faute : car le pasteur Brenkenberg, moyennant quelques bouteilles de vin de la Moselle ou du Rhin, renoncerait aux allusions épineuses; et Johanna se laisserait dévorer par ses complexes sentimens sans violer le secret qu'elle possède. « Ne rien regretter, et faire mieux » : la pratique de cet adage marqué au coin de la mondaine sagesse préparerait aux divers personnages du roman une existence normale et sans secousses; d'autant plus que de nouvelles années s'écouleraient, amassant l'oubli et, pour ainsi dire, réparant l'irréparable. On ne ressusciterait pas M. de Rahden : mais sa mort n'aurait pas d'autres conséquences que si la cause en avait été, réellement,

une querelle de jeu. Mais voici que le repentir arrive, préparé par les discours du pasteur, provoqué par l'intervention de la mystique Johanna. Et le repentir cause de pires catastrophes que la faute elle-même : des innocens paient pour les coupables : le petit Paul meurt dans la tristesse et dans l'abandon ; le malheureux Ulrich subit les plus cruelles tortures. Puis, à la dernière page, on revient au point de départ : Léo va retrouver sa véritable nature, reprendre sa devise et sa vie heureuse ; Félicitas, irrémédiablement compromise, aura vraisemblablement l'existence à laquelle elle est propre, et dont elle ne souffrira guère. Il faudra que les remords soulevés s'apaisent, que le passé s'oublie : il y a plus de mal causé, voilà tout, plus de fautes commises. Le repentir, en passant comme un orage sur ces existences que le hasard avait mêlées, n'a ennobli que l'âme pure d'Ulrich, qui n'avait rien à regretter. Les autres demeurent ce qu'ils étaient : Félicitas, souillée, perverse et dangereuse ; Léo, égoïste, sensuel et insouciant.

Je n'ignore point ce qu'on peut répondre à ces objections : que la valeur des lois morales ne dépend pas de leurs résultats, et que nous ne pouvons échapper aux suites logiques de nos actes. Que le repentir soit une force bienfaisante ou nuisible, qu'il répare bienveillamment les ruines du passé ou qu'il en prépare de nouvelles pour l'avenir, il n'en vient pas moins après la faute, fruit naturel de notre conscience coupable, ou résultat artificiel des longs siècles d'éducation chrétienne qui nous ont faits ce que nous sommes. Notre monde social et moral est actuellement organisé de telle sorte, que nous ne pouvons violer aucune de ses lois sans être entraînés à en violer d'autres. C'est en vain que nous nous révoltons contre cette fatalité : elle nous domine et nous ne saurions lui échapper. En principe, bien entendu ; car, dans l'ordre pratique, il n'en est pas toujours de même, et la réalité nous montre que l'adultère, par exemple, ne se résout pas d'habitude aussi tragiquement que dans le livre de M. Sudermann. Avec son insouciante brutalité, avec sa robustesse de *Bursch* intraitable, son scepticisme facile, son entraînement de *desperado*, sa volonté ferme de jouir de la vie sans se laisser troubler par de vains regrets, Léo von Sellenthin pouvait nous paraître plus apte qu'aucun autre à éviter les suites logiques et déprimantes de la faute. Il en est cependant victime : ce fort ne sait pas mieux résister que les faibles. Sa sœur, dévote, maladive, exaltée, l'emporte sur lui : quelques paroles d'elle éveillent le tourment assoupi, raniment le remords vaincu ; la raison du pasteur, bien qu'elle vacille volontiers autour des bouteilles, réduit son orgueil ; il est poussé, malgré lui, dans le cercle dont il affectait de dédaigner l'attrac-

tion ; il tombe plus bas et plus mal que d'autres, qui n'auraient eu ni sa belle humeur, ni son insolent parti pris de bravade. — Avec cette interprétation, disparaît la thèse que nous avions cru distinguer. Le roman y gagne peut-être en signification et en hauteur. M. Sudermann n'y démontre plus une vérité, — sur laquelle du reste il semble plutôt hésitant et perplexe ; il se contente de nous livrer un récit saisissant, dramatique, dont l'intérêt dépasse la simple exposition des faits et se reporte sur leurs causes, — sur l'enchaînement même de nos actes dont le mystère sera toujours l'attrait le plus haut de nos curiosités.

On peut ajouter qu'il a traité son sujet avec un art très ferme. M. Sudermann, — nous l'avons déjà remarqué, et *le Passé* confirme notre observation, — paraît destiné à introduire dans la littérature de son pays quelques-unes au moins de nos formes, une part de notre rhétorique, surtout l'art de *composer*, c'est-à-dire d'arranger les parties d'une œuvre et de les combiner en vue de l'effet de l'ensemble. Les succès qu'il a remportés sur la scène allemande et ceux qu'il remporte parmi nous, nous appartiennent donc un peu : il n'est point, comme d'autres que nous avons trop fêtés, un véritable étranger, un « barbare » qui nous étonne si fort, que nous sommes enclins à prendre notre étonnement pour de l'admiration. Il est presque un des nôtres ; et, s'il nous révèle des mœurs différentes, une conception de la vie et une sensibilité qui sont bien d'un autre pays, du moins nous les montre-t-il sans nous effaroucher. Il n'arrive pas en révolutionnaire : ce qui ne l'empêche point d'apporter du « nouveau » ; mais il y met de la discrétion : ce dont il faut lui savoir gré.

ÉDOUARD ROD.

LA PSYCHOLOGIE DES PEUPLES

ET L'ANTHROPOLOGIE

Une science nouvelle est aujourd'hui en formation, qui a pour objet la psychologie des peuples. Mais, sous l'empire de préoccupations politiques, on s'est efforcé, d'abord en Allemagne, puis en France, de confondre l'étude des nationalités avec celle des races. Il en est résulté une sorte de fatalisme historique qui assimile le développement d'un peuple à celui d'une espèce animale et tend à absorber la sociologie dans l'anthropologie. En outre, ceux qui transforment ainsi en guerres de races les guerres des sociétés ont l'intention de légitimer par là, au sein du « genre *Homo* », le droit du plus fort. Ce n'était pas assez de la « lutte pour la vie » entre les blancs et les noirs ou les jaunes; certains anthropologistes ont imaginé aussi la lutte pour la vie entre les blonds et les bruns, entre les crânes longs et les crânes larges, entre les vrais Aryens (Scandinaves ou Germains) et les Celto-Slaves. C'est une nouvelle forme du pangermanisme. La couleur même des cheveux devient un étendard et un signe de ralliement : malheur aux bruns! Les batailles qui ont eu lieu jusqu'à ce jour sont un jeu, paraît-il, auprès de la grande bataille qui se prépare pour les siècles prochains. On « s'égorgera par millions, dit un anthropologiste, pour un ou deux degrés en plus ou en moins dans l'indice céphalique. » C'est à ce signe, remplaçant le *Shiboleth* de la Bible, que se feront les reconnaissances de nationalités. Certains sociologues entonnent aussi l'hymne à la guerre, comme M. Gumplowicz (1), M. Gustave Le Bon. Ainsi se répand jusque dans notre pays la théorie allemande qui, au nom

(1) Voyez sur le livre de M. Gumplowicz, *la Lutte des Races*, dans la *Revue* du 15 janvier 1893.

d'une supériorité de race, veut changer les rivalités politiques ou économiques en haines de sang et qui, par là, ne fait que rendre les guerres encore plus inexpiables. Les guerres, en effet, ne sont plus des duels entre soldats de profession dirigés par des politiques de profession, pour des motifs plus ou moins abstraits, lointains, et impersonnels : ce sont des soulèvemens de peuples entiers contre d'autres peuples, au nom d'une hostilité prétendue constitutionnelle et héréditaire. La politique offre l'écho tour à tour tragique ou comique de ces théories ; car, pour les politiciens, tout argument est bon. Il y a une douzaine d'années, des délégués albanais vinrent protester dans les cabinets d'Europe contre la cession de l'Épire au gouvernement hellénique; leur *Memorandum* avait été rédigé sous l'inspiration de l'Italie, qui compte l'Albanie parmi ses provinces *irredente;* on y lisait : « Pour comprendre que les Grecs et les Albanais ne peuvent vivre sous un même régime, il suffit d'examiner la structure tout à fait différente de leurs crânes : les Grecs sont brachycéphales, tandis que les Albanais sont dolichocéphales, et manquent presque complètement de la protubérance occipitale. » Cette politique soi-disant « scientifique » n'avait oublié que deux points : le premier, c'est que les Italiens sont eux-mêmes, dans l'ensemble, une nation brachycéphale; le second, c'est que les Albanais le sont aussi, ne leur déplaise! Mais, pour un politicien, deux bonnes erreurs font une vérité.

La psychologie peut-elle ainsi confondre la constitution physique et mentale d'une race humaine avec le caractère acquis et progressif d'une nation? — Problème qu'il importe d'examiner, en un temps où la civilisation semble prendre pour idéal une nouvelle barbarie. Recherchons donc quelles sont les bases anthropologiques des caractères nationaux et la part légitime qu'il faut faire aux races : nous reconnaîtrons peut-être une fois de plus que l'histoire humaine ne saurait se ramener à l'histoire naturelle.

I

Toute science en voie de formation est, comme la jeunesse, orgueilleuse, tranchante, facile à l'enthousiasme, et précipitée dans ses conclusions. L'anthropologie et parfois même la sociologie en fournissent des exemples. Rien n'égale l'audace d'affirmations qui se fondent précisément sur les données les plus incertaines, mais nouvelles ou nouvellement étudiées. Le progrès général de l'humanité, — a dit un des dogmatiques de l'anthropologie « darwiniste », savant d'ailleurs très distingué et remueur d'idées, — exige l'extermination par le fer ou la faim, l'extinction des races

dont l'évolution est lente et l'humeur pacifique : au siècle prochain, « les derniers sentimentaux verront de copieuses exterminations de peuples. » Il ne faut plus se contenter de dire que la force prime le droit, en ce sens que tout droit aurait pour origine une manifestation de la force; il faut aller plus loin : « La force existe; nous ne sommes pas sûrs de l'existence du droit (1). » Le parti pris de certains darwinistes touche au fanatisme et, quand il s'agit des applications sociales, à la férocité. Peut-être feraient-ils bien de se mettre d'accord entre eux avant de damner sur terre la majorité de l'espèce humaine.

On nous parle sans cesse de races à propos de peuples, quand on devrait simplement parler de types, c'est-à-dire de certaines combinaisons de caractères. Les combinaisons sont variables, les caractères des vraies races sont permanens. Il y a bien un type français, un type anglais, allemand, mais non une race française, anglaise ou allemande. Si l'on veut faire une division de l'Europe d'après les races, a dit excellemment l'anthropologiste même auquel nous faisions allusion tout à l'heure, « je défie qu'on puisse jamais poser une borne frontière. » Les races composantes, en effet, sont à peu près les mêmes dans toute l'Europe, sauf quelques élémens tatares à l'est. Les peuples ne sont, selon le mot de M. Topinard, que des produits de l'histoire. Il n'y a plus aujourd'hui de souches humaines qui se trouveraient à l'état tout primitif d'homogénéité des bandes primordiales (2).

Tout ce qu'on peut dire, c'est que les mélanges de races ou de sous-races identiques offrent des proportions diverses, et que cette diversité de types n'est pas sans influence sur la constitution moyenne ou tempérament moyen de chaque peuple. Aussi les partisans de la « lutte des races » ont-ils dû se reporter au sein même de chaque nation pour tâcher d'en séparer et d'en apprécier les parties composantes.

Avec la plupart des anthropologistes, — notamment avec

(1) *Revue d'anthropologie*, t. II, p. 145, cours libre fait par M. de Lapouge à la Faculté de Montpellier.

(2) Un mathématicien, M. Cheysson, a montré qu'en France, à raison de trois générations par siècle, s'il n'y avait pas eu de croisemens consanguins, chacun de nous aurait dans les veines le sang d'au moins 20 millions de contemporains de l'an 1000. Si l'on remonte à l'époque de Jésus-Christ, on dépasse le chiffre de 18 quintillions. Pour exprimer le nombre de même nature correspondant à l'époque interglaciaire, il faudrait couvrir de chiffres la surface du globe. De ces nombres impossibles, on a déduit mathématiquement cette conséquence que des croisemens innombrables ont dû intervenir, que tous les habitans d'une même localité, d'une même province, d'une même nation ont nécessairement des ancêtres communs. C'est la parenté de fait entre les concitoyens. Cette parenté dépasse même les bornes des nationalités : Allemands, Français, Anglais ont une multitude d'ancêtres communs et appartiennent à des mêmes souches. Mais alors, que devient la politique des « races », prônée par certains anthropologistes ou sociologistes?

MM. Broca, Virchow, Lagneau, Zaborowski, Hamy, Topinard, Collignon, Verneau, Carrière, Hovelacque, Manouvrier, de Lapouge, Otto-Ammon Livi, Beddoe, etc., — nous admettons qu'on peut se rendre un compte approximatif des sous-races les plus importantes qui entrent dans la composition de chaque population et en déterminent le *type* anthropologique. Remarquons d'abord que la distinction des races ou sous-races humaines doit se faire beaucoup moins par la couleur de la peau que par les caractères morphologiques, surtout ceux du crâne et du cerveau. La couleur est une harmonie séculaire qui s'est établie avec le climat, et qui est aujourd'hui préformée au sein même des germes : climat chaud et humide pour les noirs; froid et humide pour les blancs; sec pour les jaunes et les bruns. Ce qui importe bien davantage, c'est la forme allongée ou élargie du crâne, sa capacité, la forme du nez, des pommettes, de la poitrine, la hauteur de la taille, etc. D'après ces caractères, les populations blanches sont un mélange de deux élémens principaux, auxquels certains anthropologistes veulent appliquer avec Linné des étiquettes caractéristiques.

Voici d'abord l'*Homo Europæus;* dont la « diagnose » ancienne est, pour le *pur sang :* blanc de teint, sanguin de tempérament, musclé, aux longs poils blonds ou roux, yeux bleus clairs, léger, subtil, inventeur, — *albus, sanguineus, torosus, pilis flavescentibus prolixis, oculis cæruleis, levis, argutus, inventor.* Grand et puissant, il a le visage long, le nez étroit, droit ou convexe, le cou long, le corps et les membres longs : « tout son développement est en longueur. » Pour compléter le signalement, les savans contemporains y ajoutent un indice céphalique d'environ 0,74 (1). Ce nombre indique un crâne relativement long ou dolichocéphale. Puis vient l'*Homo Alpinus* de Linné, qui a juste les caractères physiques et psychiques opposés : teint brun, cheveux bruns ou châtains, yeux bruns, crâne large et médiocrement long (brachycéphale), nez concave, moyennement large, visage large, taille moyenne ou petite, développement surtout en largeur. Les populations jaunes sont, dit-on, principalement composées de deux élémens : d'abord un nouveau type : l'*Homo Asiaticus* (Linné), jaune de teint, mélancolique de tempérament, raide, poils noirs, yeux noirs, enclin à révérer, avare, — *luridus, melancholicus, rigidus, pilis nigricantibus, oculis fuscis, reverens, avarus,* type encore dolichocéphale et, au moral, très intelligent; 2° *Homo Alpinus*, déjà nommé, brachycéphale. Ce dernier a une influence

(1) Placez la pointe d'un large compas sur le front, l'autre pointe sur la nuque, vous avez la longueur cranienne; placez ensuite le compas dans la ligne des deux oreilles de manière à obtenir la largeur maximum; divisez alors la largeur par la longueur, et vous aurez l'indice céphalique.

très marquée en Asie, notamment en Chine, où il est intervenu, en conquérant, dit-on, et où il aurait, à en croire M. de Lapouge, « glacé » la civilisation indigène de l'*Homo Asiaticus*.

En Europe subsiste, à côté de l'*Homo Europæus* et de l'*Homo Alpinus*, un type que l'on a appelé *Homo Mediterraneus* ou, avec Bory, *Homo Arabicus*. L'analyse ethnique, en effet, découvre d'abord dans toute l'Europe un vieux fonds qui représente le résidu des races contemporaines du mammouth et du renne, ainsi que de celles de la pierre polie. Ce sont les bruns à tête longue, d'une taille assez petite, au nez busqué ou brisé. On les appelle race méditerranéenne, parce qu'ils dominent dans les îles et sur les côtes de la Méditerranée, dans toute l'Afrique du Nord, dans la péninsule ibérique, sur la côte ligure, dans l'Italie méridionale et en Sicile. Ils sont beaucoup plus rares dans l'Italie moyenne et dans la France méridionale. Le Sémite proprement dit se distingue des autres Méditerranéens ou dolicho-bruns, par « une taille plus haute, le nez brisé et la sécheresse générale des formes. » La plupart des Méditerranéens seraient d'ailleurs croisés avec des tribus noires du nord de l'Afrique.

La seconde couche ethnique que les anthropologistes nous montrent en Europe est la race à crâne large ou brachycéphale, dont nous parlions tout à l'heure : *Homo Alpinus*. Ce sont les mêmes populations que Broca a proposé d'appeler Celto-Slaves. Suivant Ephore, contemporain d'Alexandre, la Celtique comprenait l'Espagne jusqu'à Cadix, la Gaule au nord des Cévennes et du bassin du Rhône, une portion considérable de la Germanie, la vallée supérieure et moyenne du Danube, le versant sud des Alpes Rhétiques et Carniques jusqu'à l'Adriatique et presque toute l'Italie septentrionale. C'est précisément là que se trouvent encore les Celto-Slaves : le témoignage de l'antiquité confirme donc celui de la science moderne. On suppose (sans preuves) que les Celto-Slaves vinrent d'Asie vers la fin de la période quaternaire ; on leur assigne même parfois une origine plus ou moins mongolique et on les appelle alors du nom vague de Touraniens (1). La Haute Asie nous offre, prétend M. de Lapouge (qui depuis a changé d'avis), de vraies masses de Savoyards et d'Auvergnats « attardés dans leurs migrations. » Ces brachycéphales auraient introduit en Europe les bestiaux et les plantes de l'Asie (2). D'où qu'ils viennent, les Celto-Slaves constituent

(1) Un anthropologiste wurtembergeois, M. de Holder, a voulu caractériser ainsi les prédécesseurs à crâne arrondi des Germains en Allemagne.

(2) A quoi on objecte : 1° la brachycéphalie est moindre et moins répandue en Asie qu'en Europe ; 2° les brachycéphales n'auraient pu arriver à l'époque du bronze qu'en passant par la Sibérie et la Russie, et justement on n'y trouve guère que des

aujourd'hui la majorité de la population européenne. Le massif alpin de l'Europe centrale et ses abords, monts d'Auvergne, Vosges, etc., en sont presque exclusivement peuplés : Bas-Bretons, Auvergnats, Cévenols, Savoyards, Vosgiens, la plupart des Suisses, Bavarois, Roumains, Albanais. Leurs « nappes immenses » s'étendent sur la Russie et l'Asie du nord, où ils ont conservé leurs idiomes propres « ouralo-altaïques », tandis qu'ils ont adopté partout ailleurs les langues indo-européennes. Reste la troisième couche, formée de la race blonde à crâne allongé, vulgairement appelée aryenne, et que Linné nommait plus proprement : *Homo Europœus*. Elle se trouve dans le nord-ouest, où elle est en voie d'extinction, et elle n'existe dans le reste de l'Europe « qu'à l'état sporadique ou de croisement complexe (1). » Les anthropologistes ont proposé de nombreux exemples d'analyse ethnique : leurs tableaux ont pour but de faire saisir la différence de composition d'une même population suivant les couches sociales et suivant les temps, ainsi que l'affinité des différens types anthropologiques avec « certaines conditions sociales. » C'est à l'aide de nombreux documens de ce genre qu'on a essayé de constituer une « anthropologie des classes », d'ailleurs assez douteuse. La loi qui s'en dégagerait, selon quelques-uns — notamment selon M. de Lapouge et M. Ammon — c'est que, partout, les classes supérieures de nos sociétés sont plus riches en élémens à crâne allongé —, les classes inférieures en élémens à crâne large. Les couches sociales révéleraient ainsi, par leur superposition même, les diverses couches historiques : ici les conquérans et seigneurs, là les conquis, inférieurs, prétend-on, en intelligence et en énergie (2). Prenons pour exemple les analyses faites par M. de Lapouge sur l'ancienne société montpelliéraine : nous y voyons que les classes supérieures étaient dolichocéphales, en comparaison des classes inférieures. En outre, la bourgeoisie était plus riche en élémens méditerranéens, c'est-à-dire en dolichocéphales bruns. Ces deux phénomènes se rencontrent, prétend-on, dans tous les cas semblables. Une autre loi, plus généralement admise, c'est que, depuis les temps préhistoriques, les brachycéphales tendent à éliminer les dolichocéphales, par l'invasion progressive des couches in-

dolichocéphales à cette époque, ou en passant sur le corps des Assyriens, chose historiquement impossible.

(1) Voir, outre les travaux de Broca, de MM. Bertrand, Lagneau, Topinard, les études publiées par M. de Lapouge dans la *Revue de sociologie*, 1893 et 1894, dans la *Revue d'anthropologie*, 1887-1888 et dans l'*Anthropologie*, 1888-1892; Beddoe, *Races of Britain*, et *Anthropological History of Europe*.

(2) Ajoutons que les vainqueurs, comme l'a montré M. Collignon, occupent généralement la plaine et les vallées, tandis que les vaincus ont été refoulés dans les montagnes ou sur les côtes extrêmes de l'Océan.

férieures et l'absorption des aristocraties dans les démocraties, où elles viennent se noyer.

On avait jadis donné le nom d'*Aryens* aux dolichocéphales blonds, parce que les langues et coutumes dites aryennes paraissent s'être développées à l'origine chez des peuples où dominait la race blonde. Mais c'est ici que le philosophe peut se donner le spectacle des incertitudes historiques et surtout préhistoriques. Après avoir fait venir les Aryens d'Asie en Europe, on les fait venir aujourd'hui d'Europe en Asie. Depuis Wilser, inventeur de la théorie nouvelle, on s'efforce de dissiper ce que M. Salomon Reinach appelle « le mirage oriental » — peut-être pour y substituer un mirage occidental. Chacun propose sa contrée de prédilection comme berceau de la race dite indo-européenne. Selon un des plus récens et des plus ingénieux auteurs d'hypothèses, M. Penka (1) les Aryens seraient le produit du climat scandinave. Ce sont les frères des Méditerranéens à crâne long, mais modifiés et pâlis, sans doute par le climat humide du nord (2).

(1) *Herkunft der Arier;* et *Origines Aryacæ*, Vienne, 1886, Prochâka.

(2) Reportez-vous à l'époque quaternaire : le nord-ouest de l'Europe formait alors un énorme massif, qui recouvrait en partie les mers aujourd'hui découvertes, la moitié de la mer du Nord et une zone à l'ouest de la Norvège. Les masses de vapeur apportées par le Gulf-Stream répandaient une brume épaisse et douce sur la région scandinave, et venaient se condenser sur l'espèce d'Himalaya septentrional dont elles alimentaient les glaciers. Sous ce climat humide et froid — mais, grâce au Gulf-Stream, moins froid que la présence des glaces ne le fait supposer — l'ancienne race à crâne long, appelée race de Néanderthal, a dû subir, selon M. de Lapouge, des modifications d'aspect et de tempérament. L'humidité continue de l'air obstrue les pores de la peau, retarde la circulation des humeurs, diminue la force du système vasomoteur, émousse la sensibilité, prédispose à la lenteur du tempérament flegmatique. Sur un sol marécageux et boisé, au milieu de la brume, sous un ciel chargé de nuages épais, interceptant les rayons lumineux et chimiques (à ce point que la photographie y devient difficile), une race d'abord plus ou moins sèche et brune a pu acquérir une forte dose de flegmatisme. Le résultat visible aurait été une décoloration générale, se traduisant par une peau très blanche, des cheveux blonds, des yeux pâles. — Par malheur, il reste fort douteux que la Scandinavie fût, comme le croit M. de Lapouge, habitable à l'époque quaternaire. De plus, en dépit du climat qui devrait les pâlir, Esquimaux et Lapons s'obstinent à rester très bruns. Aussi cette idylle scandinave est-elle contestée. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la race blonde venait du Nord et qu'elle était, comme disent les Grecs, « hyperboréenne », du moins par rapport à la Grèce.

On invoque aussi des raisons philologiques qui semblent établir l'origine hyperboréenne des prétendus Aryens. Le mot « mer » et même le mot navire, par exemple, étant identiques dans toutes les langues aryennes, les premiers Aryens ont dû vivre en contact et en « familiarité » avec la mer. Ils ne peuvent donc être venus, comme on l'a cru longtemps, des hauts plateaux du Pamir et du nord de l'Asie. Ils ne sont pas venus davantage de la Caspienne ni de la mer Noire. Les noms du saumon et de l'anguille, en effet, sont identiques chez tous les Aryens ; or ces poissons sont étrangers aux deux mers dont nous parlons et aux fleuves qui s'y jettent. Seules, la Scandinavie et la région maritime de l'Allemagne présentent tout entières la faune et la flore des proto-Aryens, c'est-à-dire les animaux et les plantes dont les noms sont restés identiques dans les diverses langues aryennes. — Pourtant, ici encore, il faut demeurer en défiance. Les linguistes ont trop d'imagination ; ils ont prétendu

Les admirateurs de la race blonde européenne, fleur de l'humanité, prétendent que c'est elle qui a produit le grand mouvement intellectuel autrefois attribué aux Aryens d'Asie. Dans l'Extrême-Orient, à une époque très reculée, on trouve les Chinois en contact avec des populations blondes de haute taille qui occupaient alors la Sibérie (1). Dans l'Inde, les brahmanes de pure race semblent se rattacher à la même famille dolicho-blonde. Il subsiste encore en ce pays des tribus guerrières blondes à crâne long; il y en a aussi dans le Pamir. La Palestine était occupée par des Amorites blonds quand elle fut envahie par les vrais Sémites, et le fonds blond dut subsister longtemps (2). Les monumens de l'Égypte, de la Chaldée, de l'Assyrie, montrent fréquemment des personnages de haut rang ayant le même type. Les Tamahou de l'ancienne Égypte sont blonds. Les peintres égyptiens nous représentent les Hellènes blonds à tête longue et de haute taille (3). Ce type héroïque de la Grèce, qui succéda aux Pélasges dolicho-bruns, méditerranéens, était identique à celui de nos Gaulois, des Germains, des Scandinaves. Homère parle sans cesse des Achéens à la belle chevelure et, pour lui, cela signifie une chevelure blonde, car il n'a pas une seule épithète admirative pour les bruns. Tous ses héros sont grands, blonds et aux yeux bleus, sauf le troyen Hector, qui était sans doute de race « méditerranéenne » et qui fut vaincu. Au premier chant de l'*Iliade*, Minerve saisit Achille par ses blonds cheveux; au vingt-troisième, Achille offre en hommage sa blonde chevelure aux mânes de Patrocle. Ménélas est blond. Dans l'*Odyssée*, Méléagre, Amyntas, sont blonds. Virgile donne des cheveux blonds à Minerve, à Apollon, à Mercure, à Camerte, à Turnus, à Camille, à Lavinie, et même, ce qui n'est pas invraisemblable, à la Phénicienne Didon. Les amoureux et amoureuses d'Anacréon, de Sapho, d'Ovide, de Catulle, sont blonds. Blondes encore presque toutes les femmes des temps héroïques. De même pour les dieux et les déesses : l'Olympe grec ressemble, trait pour trait, à l'Olympe scandinave. Vénus est blonde. Le dieu hellène par excellence, — celui en qui la Grèce a personnifié son génie intel-

reconstruire une langue proto-aryenne qui est en grande partie fantaisiste. De plus, les preuves par la non-identité d'un mot dans un groupe de langues sont toujours faibles, car d'anciens termes peuvent avoir disparu. Par exemple, tous les Aryens ont désigné la main gauche par des euphémismes, différenciés de langue à langue, et la droite par des dérivés de *dac*, montrer. Faut-il en conclure, demande M. Reinach, que les Aryens, avant la séparation, ne possédaient que la main droite?

(1) Un savant anthropologiste japonais prétend que les hautes classes du Japon descendent en grande partie d'Accadiens, voisins des Chaldéens. Toujours est-il que l'élément mongolique est moindre au Japon.

(2) Sayce, *Ethnographie de la Palestine*.

(3) De nos jours, l'indice céphalique est monté, chez les Grecs, de 76 à 81.

lectuel et la beauté typique de sa race, le dieu de la lumière et le dieu des arts, inspirateur souverain des oracles. — Apollon a les cheveux blonds, les yeux bleus, une taille élevée. Minerve, cet autre « Verbe » de Jupiter, personnification féminine de la sagesse grecque, a dans ses yeux tout l'azur et toute la profondeur de la mer. Les Néréides et les Nymphes sont blondes. Diane est blonde. Jusque dans les royaumes infernaux, Rhadamante est blond.

On nous dira que le blond, étant plus rare, dut être à la mode. N'a-t-on pas fait aussi de Jésus un blond, de la Vierge une blonde, sans compter tous les anges blonds? Les femmes romaines ne teignaient-elles pas leurs cheveux en blond pour imiter les Germaines et les Gauloises? — Sans doute, mais un passage capital du physionomiste grec Polémon, cité par M. Salomon Reinach, représente les Grecs purs et de haute classe comme « grands, droits, aux épaules larges, à la peau blanche et aux cheveux blonds (1). » Selon M. Morselli, dans ses leçons d'anthropologie, il suffit de parcourir une galerie artistique contenant des tableaux à partir de la Renaissance pour y voir le nombre des individus blonds, surtout chez les femmes, très supérieur à celui des bruns. C'est l'impression que nous avons nous-même rapportée des Musées d'Italie. Enfin on a soutenu que l'aristocratie romaine, comme la grecque, était blonde : souvent les noms l'indiquent : Flavius, Fulvius, Ahenobarbus, Sylla et Tibère sont représentés comme blonds. Le vieux Caton était roux. Virgile, d'origine gauloise, était blond. Tite-Live était un Kymri. Au moyen âge, les hautes classes étaient incontestablement, en France et à l'étranger, de race gallique ou germanique, c'est-à-dire dolicho-blonde. Les Celtes à tête courte, plus ou moins bruns, de taille moyenne, formaient en Gaule la masse inférieure de la population; les Gaulois proprement dits, à tête longue, aux longs cheveux blonds, aux longs corps blancs, représentaient la race conquérante, de même que, plus tard, les Francs (2). Selon M. Durand de Gros, les familles nobles qui subsistent encore en France à un état de pureté

(1) Les Allemands ont noté, dans Virgile, cette description d'un personnage d'aspect entièrement germain et ayant même un nom germanique, Herminius :

Catillus Iolan
Ingentemque animis, ingentem corpore et armis
Dejicit Herminium, nodo cui vertice fulva
Cæsaries nudique humeri.

On sait que les Francs et les Germains attachaient d'un nœud leur longue chevelure, qui retombait en arrière.

(2) M. Soubies a publié à Halle (1890) un livre sur l'idéal de la beauté masculine chez les anciens poètes français des XIIe et XIIIe siècles. L'idéal physique était le type aristocratique : taille élevée, épaules larges, poitrine développée, taille mince, pied voûté, peau blanche, cheveux blonds, teint coloré, regard vif, lèvres vermeilles.

relative sont plus ou moins blondes; sur le plateau central, où les brachycéphales abondent, elles forment contraste avec le reste de la population. On a été jusqu'à soutenir que les « fléaux de Dieu » qui marchaient à la tête des hordes turques et mongoles étaient, d'après les portraits qu'en font les historiens, des blonds à tête longue, de notre race (1). En Russie, et surtout en Pologne, les masses populaires sont des Celto-Slaves, ou des Finnois et des Tatares à tête courte et à taille moyenne; mais les classes gouvernantes, qui descendent des fondateurs scandinaves, des Normands et des Germains, sont grandes et blondes. En Allemagne et en Angleterre, la vieille couche celtique est recouverte d'une couche germanique et scandinave. Presque toutes les familles souveraines d'Europe, même en Espagne et en Italie, offrent encore aujourd'hui le type aryen. Dans ces deux derniers pays, la proportion des blonds est beaucoup plus grande pour l'aristocratie que pour le peuple.

Jusqu'ici, la théorie offre à coup sûr de l'intérêt et n'est pas sans valeur comme thèse historique : on peut l'accepter, en attendant qu'on démontre le contraire, comme on prend un remède pendant qu'il guérit (2). Mais, que l'origine des Gaulois, des Grecs, des Germains, des Scandinaves soit européenne ou asiatique, ce qui importe au psychologue, c'est de déterminer le caractère, la valeur intellectuelle et morale des trois principales races dont le mélange, à doses inégales, a fini par constituer les diverses nations européennes. Par malheur, si l'origine de ces races est déjà hypothétique, leur constitution mentale l'est encore bien davantage. On ne peut que la conjecturer d'après le rôle historique des diverses races, qui lui-même est déjà conjectural. Écoutons cependant ce qu'on croit pouvoir nous affirmer.

II

Dans son ensemble, dit-on, la race méditerranéenne et sémite est très intelligente; par son caractère moral comme par ses

(1) Pourtant Attila, de race finnoise et ouralo-altaïque, nous est représenté par Jornandès avec un nez épaté, des yeux petits et enfoncés dans une grosse tête, un teint basané.

(2) Pour éclairer ces questions, qui intéressent à la fois la sociologie et l'ethnographie, il serait très désirable que le ministre de la guerre fît faire en France ce qu'on fait en Italie et ce que fait pour son compte M. le Dr Collignon : des mensurations anthropologiques sur les conscrits au moment de la revision, capacité cranienne, indice céphalique, forme du nez, couleur des cheveux, des yeux, etc. Ce serait un document de haute importance pour la statistique. De même dans les écoles et les lycées. Il n'est pas indifférent de savoir les modifications que peut subir la population française et dans quel sens elles se produisent.

traits morphologiques, elle « approche » de ce qu'on est convenu d'appeler la race aryenne ; elle aurait cependant, prétend-on, « moins de supériorité. » Pourquoi moins? on ne le dit pas.

Quant au brachycéphale celte ou slave, il serait, au moral, pacifique, laborieux, frugal, intelligent, prudent, n'abandonnant rien au hasard, imitateur, conservateur, mais sans initiative. Attaché à la terre et au sol natal, il aurait de courtes vues, un besoin d'uniformité, un esprit de routine qui le rend rebelle au progrès. Facile à diriger, aimant même à se sentir gouverné, il aurait été toujours le « sujet né » des Aryas et des Sémites.

La race blonde au crâne allongé est la préférée des psychologues anthropologistes : elle a, disent-ils, une sensibilité vive, une intelligence rapide et pénétrante, jointe à l'activité et à l'indomptable énergie. Race « turbulente, égalitaire, entreprenante, » ambitieuse, insatiable, elle a des besoins toujours croissans et s'agite sans cesse pour les satisfaire. Elle sait mieux gagner et conquérir que garder sa conquête. Si elle acquiert, c'est pour dépenser toujours davantage. Ses facultés intellectuelles et artistiques s'élèvent facilement « jusqu'au talent et au génie. »

Ajoutons que, selon MM. Lombroso, Marro, Bono, Ottolonghi, la proportion des blonds serait très faible parmi les crétins et les épileptiques. Chez les Piémontais, la proportion des criminels bruns serait le double de celle des criminels blonds, bien qu'un tiers seulement de la population soit brun. Si on ajoute les rouges aux blonds, le phénomène est encore plus accentué, en dépit du proverbe sur les rouges. En revanche, pour les crimes de luxure, on nous dit que les blonds l'emportent. Malgré le vague de cette psychologie des races, on croit pouvoir conclure que le classement des peuples civilisés est à peu près proportionné « à la quantité d'élémens dolichocéphales blonds qui entre dans la composition de leurs classes dirigeantes. »

Les mêmes anthropologistes essaient de montrer que les progrès du droit et de la religion suivent ceux de la race à tête longue. La région du droit coutumier, en France, coïncide avec celle du maximum de population blonde, pure ou mélangée. C'est là que l'élément gaulois proprement dit, c'est-à-dire blond, était le plus intense lors de la conquête romaine et s'est maintenu (en s'altérant) jusqu'à l'invasion germanique. De même, les populations blondes sont protestantes : l'Irlande celtique, la France redevenue en grande partie celtique, l'Allemagne du Sud remplie de Celtes, l'Italie devenue brachycéphale, l'Espagne avec ses Celtibères, la Bohême, la Pologne et ses Slaves sont catholiques.

De toutes ces prémisses, on ne prétend dégager rien de moins qu'une nouvelle « conception de l'histoire! » La question consis-

terait désormais à mesurer la valeur respective des deux grands élémens des peuples civilisés, — l'un dolichocéphale, l'autre brachycéphale, — et l'histoire générale se confondrait avec celle de leurs propres rapports. En France, par exemple, l'élément blond, très nombreux à l'époque gauloise, s'est maintenu en décroissant dans les familles aristocratiques et dans certaines masses de population, mais il est presque éliminé aujourd'hui par la prédominance du type brachycéphale dans les croisemens et par l'effet des conditions du milieu, qui favorisent davantage la race à crâne large. La lutte inconsciente de ces deux races expliquerait, selon M. de Lapouge, l'histoire presque entière de notre pays : la Révolution française est « le suprême et victorieux effort des populations touraniennes. » Mais nous paierons cher leur victoire, selon les prophètes de mauvais augure, et le plus sombre avenir nous attend. En Angleterre, c'est l'inverse : l'élément brachycéphale a presque disparu. Heureuse Angleterre! L'hégémonie militaire et économique est entre les mains des populations aryennes dans l'Allemagne du Nord, mais le gros de l'Allemagne est brachycéphale : la prospérité n'y est donc que « factice ». L'élément supérieur, c'est-à-dire blond, y est tellement distinct des masses touraniennes que la décadence viendra « sûre et rapide » le jour où le gros aura dévoré l'élite. La question de l'avenir dépend essentiellement de la sélection sociale, et sa solution est fournie par cette loi générale : « De deux races en compétition, la plus inférieure chasse l'autre. » Partout où les dolicho-blonds se mêlent aux bruns, leur nombre va diminuant. Pour arriver à un résultat différent, il faudrait une « sélection intentionnelle » qui, au moins en Europe, est impossible, avec notre double tendance à la ploutocratie et au socialisme. L'existence mécanique d'une société socialiste est ce qui convient le mieux à nos Chinois d'Europe. Le barbare, selon les anthropologistes de l'école aristocratique, n'est donc pas aux confins du monde; il loge « au rez-de-chaussée et dans les mansardes. » L'avenir de l'humanité ne dépend pas du triomphe éventuel des peuples jaunes sur les peuples blancs; il est dans la lutte sur place des deux types « noble et servile ». Il est possible que l'Europe tombe aux mains des jaunes, des noirs même, par conquête militaire ou par immigration de cause économique, mais, le jour où ce fait se produira, « le grand duel sera déjà terminé. »

Telle est l'apothéose des Aryas dans le passé, et leur anéantissement dans l'avenir, que nous décrivent quelques anthropologistes. S'ils se bornaient à attribuer dans l'histoire un rôle de haute importance aux Européens du Nord, leur théorie pourrait se soutenir : les invasions des Aryens ou prétendus tels sont bien connues. Mais ils vont plus loin : ils veulent établir, dans un même

pays, des barrières de races entre les classes mêmes. Leur arrière-pensée, c'est que le blond à crâne long, l'*Homo Europæus* de Linné, n'est pas de la même « espèce » ni de la même origine que les autres, notamment que l'*Alpinus* : ce ne sont donc plus seulement les blancs qu'on prétend étrangers aux nègres, ce sont les blonds qui deviennent étrangers aux bruns. Or, c'est là, selon nous, une supposition toute gratuite et de la plus haute invraisemblance. Il n'y a pas de région, si petite soit-elle, où l'une de ces prétendues « espèces » existe sans l'autre. Les crânes longs, larges et moyens se rencontrent dans chacun des grands embranchemens appelés des noms vagues et peu scientifiques de races blanches, races jaunes, et races noires. Sur toute la terre, ils vivent les uns à côté des autres. En Europe, les dolichocéphales ont apparu les premiers, sous la forme des *Méditerranéens*. On en dirait autant dans les autres parties du monde si on n'avait établi (jusqu'à nouvel ordre) que le type brachycéphale nègre d'Océanie, appelé Negrito, et le type brachycéphale nègre d'Afrique, essentiellement caractérisé par les Akkas, ont tous « la physionomie de types très anciens (1). » Comment donc attacher une telle valeur à un allongement de crâne qui se retrouve dans toutes les grandes races d'hommes et dans toutes les contrées? Il y a là simplement deux variétés peu distantes d'un même type. — Non, répond-on, car, depuis une infinité de siècles, les croisemens n'ont pu effectuer de fusion. — Mais, au contraire, la fusion est fréquente : étant donnés des indices céphaliques de toutes sortes, il est clair que vous aurez à un bout de l'échelle des « dolichos », à l'autre des « brachys », et au milieu, des intermédiaires où les deux caractères ont fusionné. De même, vous aurez des nez gros, petits, larges, étroits, aquilins, etc.; vous aurez des yeux tantôt noirs, tantôt bleus, gris, etc.; on n'en peut conclure une différence d'origine primordiale fondée sur les formes *extrêmes* des nez ou sur les couleurs extrêmes des yeux. Il n'y a là que des hérédités de famille au sein d'une même espèce, parfois même des jeux du hasard. Pour expliquer la simultanéité universelle des crânes longs et des crânes larges, on nous assure que les premiers, actifs et guerriers, ont entraîné partout avec eux les seconds, passifs et laborieux; les uns étaient l'état-major, les autres étaient les soldats. Pure hypothèse, dont l'histoire ne fournit aucune confirmation! Admettons-la cependant; s'ensuit-il que l'état-major et les soldats, qui se ressemblent de tous points, sauf par l'indice céphalique et la couleur des cheveux ou des yeux, soient deux races et même deux espèces irréductibles? Le « dimorphisme » est

(1) M. Topinard, *Anthropologie*, p. 161.

une explication beaucoup plus naturelle : on doit s'y tenir jusqu'à preuve du contraire, et la preuve incombe aux adorateurs des blonds. Si le terme d'Aryens est « pseudo-historique », les étiquettes d'*Homo Europœus* et *Homo Alpinus* sont pseudo-zoologiques; et nous craignons fort que Linné et Bory n'aient ici cédé à la manie des classifications à outrance.

Maintenant, au point de vue de la psychologie, la différence de longueur entre les crânes a-t-elle l'importance qu'on veut lui attribuer? Maint anthropologiste prudent le nie, par exemple M. Manouvrier. Si la forme allongée avait tant de conséquences pour l'intelligence et la volonté, comment se ferait-il que les nègres, en majeure partie, soient dolichocéphales, — ces nègres en qui on ne veut pas reconnaître des frères? — Accusera-t-on encore l'*Homo Alpinus*, celte ou slave, d'avoir « glacé » leur civilisation? On répond que les nègres doivent être une « déviation » d'un type dolichocéphale primitif; mais alors ils redeviennent nos frères, malheureux sans doute, mais nos frères. On a prétendu aussi (d'autres ont dit le contraire) que l'enfant est plus dolichocéphale, la femme également; ce qui, d'après les théories en faveur auprès de nos anthropologistes, indiquerait une infériorité; on a même dit que la dolichocéphalie de certains criminels était un retour à la sauvagerie primitive; mais alors, comment la même dolichocéphalie devient-elle un signe de supériorité chez les classes aristocratiques? Et les singes? sont-ils brachycéphales? « Quelques degrés de plus » dans l'indice céphalique sont une mesure bien grossière. Les Bruxellois ont pour indice 77 à 78 et sont plus dolichocéphales que les Prussiens à 79; leur sont-ils pour cela supérieurs « d'un degré? » Les Sardes sont très dolichocéphales à 72,8, les Arabes d'Algérie à 74, les Corses à 75,2, les Basques espagnols à 77,6. Nous ne voyons pas que l'allongement de leurs crânes leur ait beaucoup servi. Les Sardes, en particulier, ont été d'une stérilité remarquable. Les Suédois représentent la plus pure race scandinave; quelque intelligens qu'ils soient, ils ne dominent pas le monde. Des différences de longueur ou de largeur cranienne qui, nous l'avons vu, se retrouvent au sein de toutes les races d'hommes et dans tous les pays, ne sauraient être la raison essentielle de la supériorité et du progrès moral. D'ailleurs, selon M. Collignon, l'indice céphalique peut varier de dix degrés dans une même race : à lui seul, il est donc un signe insuffisant.

Voyez, dans le détail, la description psychologique des trois prétendues races distinctes. Nos anthropologistes en conviennent d'abord, le Méditerranéen et le Sémite se rapprochent tellement de l'Hyperboréen que des nuances seules les distinguent. En fait, si

les Grecs héroïques d'Homère furent généralement blonds, quelle preuve a-t-on que, plus tard, les grands génies de la Grèce l'aient été? Les Sophocle, les Eschyle, les Euripide, les Pindare, les Démosthène, les Socrate, les Platon, les Aristote, les Phidias le furent-ils tous également? Quant à la longueur du crâne, les bustes de grands hommes conservés par l'antiquité nous montrent des têtes de toutes formes. Socrate, en particulier, est fortement brachycéphale.

Aux Sémites proprement dits on accorde, parmi les Méditerranéens, une place d'honneur. Et certes, la race à qui nous devons notre religion n'est pas méprisable. Aussi, tandis que les uns prédisent le triomphe final des Aryens, les autres leur écrasement futur par la masse des Celto-Slaves et Touraniens, d'autres nous annoncent « la République universelle gouvernée par les Juifs, race supérieure (1). » Seuls, dit-on, les Juifs peuvent vivre sous tous les climats sans rien perdre de leur « prodigieuse fécondité. » Le docteur Boudin, dans son *Traité de géographie et de statistique médicales*, déclare les Juifs réfractaires aux épidémies. Ils sont privilégiés de même pour l'intelligence ; ce n'est pas seulement dans les affaires d'argent qu'ils sont supérieurs; ils réussissent en tout ce qu'ils entreprennent. Déjà M. Gougenot des Mousseaux avait annoncé la « judaïsation des peuples modernes. » Qu'arriverait-il des Aryens si le rêve de M. Dumas dans *la Femme de Claude* venait à se réaliser pour les tribus d'Israël? Mais toutes ces suppositions ont pour principe la conception des Juifs comme une race pure; or, elle ne l'est nullement. Ils présentaient déjà autrefois différens types : les Palestiniens étaient des métis d'Aryens et de Sémites; aujourd'hui, il y a des Juifs blonds, bruns, dolichos, brachys, grands, petits. Les Juifs portugais diffèrent des Juifs allemands ou polonais. Le type « aquilin » est aussi répandu en dehors d'eux que chez eux. Ce ne sont pas deux types juifs, mais dix types juifs qu'admettait Renan. Si les Juifs forment une entité, dit M. Topinard, cette entité n'est pas une « race naturelle », mais simplement « un groupe de l'histoire ou un groupe religieux. » On a jadis parlé bien à tort des races de la linguistique; les races de la religion en seraient le pendant; et il en est de même des races de la psychologie. Ce qui fait la vraie force des Juifs, ce n'est pas la longueur du crâne, c'est l'esprit juif qu'on entretient sous ce crâne, c'est l'éducation juive, c'est l'entente juive, l'alliance juive, qui les fait pénétrer partout et se soutenir partout.

Seuls, d'après certains mesureurs de crânes, les brachycéphales

1. C'est le titre d'une publication de M. E. Dupont. Paris, 1893.

seraient les parias de l'humanité blanche. Tandis que Méditerranéens, Sémites, Aryas s'équivalent à peu près, les Celto-Slaves, eux, seraient bien au-dessous des autres. Pourquoi ? Selon M. Grant Allen, le Celte a « la constitution de fer, l'ardente vigueur, la passion indomptée du danger et de l'aventure, l'imagination fiévreuse, l'éloquence abondante et un peu fleurie, la tendresse de cœur et l'inépuisable générosité. » Ce portrait, dû à un Anglo-Saxon et inspiré par le souvenir du Celte Tyndall, est-il celui d'une race déshéritée ? Selon Renan, les Celtes ont à la fois la réflexion et la naïveté ; ils sont sans doute attachés à la tradition, par des raisons historiques et géographiques, mais ils ont un ardent amour du beau immatériel, un penchant à l'idéal tempéré par le fatalisme et la résignation. Timide et irrésolu devant les grandes forces de la nature, le Breton est familier avec les esprits d'un monde supérieur : « Dès qu'il a obtenu leur réponse et leur appui, rien n'égale son dévouement et son héroïsme. » Les anthropologistes mêmes qui ont imaginé l'épopée des blonds concèdent aux Celto-Slaves une intelligence souvent « égale à celle des Aryas les plus intelligens. » Et en effet, il est difficile de soutenir qu'Abélard, Descartes, Pascal, Mirabeau, Lesage, Chateaubriand, Lamennais, Renan (pour ne parler que des Français) aient manqué d'intelligence. Parmi les Slaves, Pierre le Grand, qui d'ailleurs avait du sang allemand dans les veines, a le teint très brun, les yeux et les cheveux très noirs, les pommettes saillantes, peu de barbe et de moustaches, le type mongoloïde, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir beaucoup d'intelligence, avec beaucoup de vices, tout comme la blonde Allemande d'Anhalt, Catherine II. Malgré cela, on prétend que les Celtes et les Slaves, dans l'ensemble, ont fourni moins de génies et surtout moins de volontés puissantes. Le fait est difficile à vérifier, pour ne pas dire impossible. Si l'intelligence celtique et même slave peut souvent *égaler* l'intelligence scandinave ou germanique, il est bien probable que ce sont des circonstances historiques, géographiques ou autres qui, en fait, ont favorisé telle race plutôt que telle autre sous le rapport des talens. La Bretagne, par exemple, l'Auvergne et la Savoie n'étaient pas des centres commodes pour la mise en relief des génies, ce qui ne les a pas empêchées d'en produire. Quant à la puissance des volontés, comment la répartira-t-on ? La Bretagne a vu naître Olivier de Clisson, Duguesclin, Moreau, Cambronne, La Tour d'Auvergne, Surcouf, Duguay-Trouin, Lamothe-Piquet, Ducouëdic ; ces hommes manquaient-ils de volonté ? Et si les dolichocéphales ont *en général* la volonté plus violente, les brachycéphales plus patiente et plus entêtée, y a-t-il là la base d'une classification « zoologique » ? Ni en général, ni en particulier, un

mouton n'est un loup, et c'est pour cela qu'ils sont zoologiquement distincts.

Fût-il vrai que, dans l'histoire, les génies et les volontés énergiques sont plus fréquens parmi les crânes allongés, ce fait n'aurait pas son explication la plus naturelle dans une différence de race ou d'origine. Les conquérans ont été à coup sûr des hommes hardis et souvent féroces : ils se sont établis partout non en vertu d'une véritable supériorité intellectuelle ou morale, mais, très souvent, en vertu même de leur brutalité. Une fois établis, ils ont alimenté les classes dominantes, et comme celles-ci avaient tous les moyens de montrer les talens qu'elles pouvaient contenir, comment s'étonner que les génies, pendant de longs siècles, soient surtout nés au sein des aristocraties ? On n'en peut conclure que ce soit la forme du crâne qui les ait déterminés.

Selon M. de Candolle, la carte de répartition des hommes de valeur géniale en Europe est ponctuée d'une manière peu dense par rapport à tout le reste, mais la ponctuation a pour axe visible la ligne partant d'Édimbourg et arrivant à la Suisse. Un second axe de répartition, moins important, commence au-dessous de l'embouchure de la Seine et va rejoindre obliquement la Baltique, en coupant l'autre vers Paris. En dehors de ces deux grandes taches allongées, des points isolés et de plus en plus espacés sont éparpillés par toute l'Europe. La haute et la moyenne Italie, la vallée du Rhône, l'Allemagne du Sud et l'Autriche présentent des traces de centres secondaires, comme celui où naquirant Haydn, Mozart, mais la tache du Nord, à elle seule, comprend les quatre cinquièmes. Là-dessus, les anthropologistes font observer que la carte des élémens dolichocéphales blonds correspond à peu près à cette carte de la répartition des hommes de génie. Pourtant, répondrons-nous, il y a en Écosse un fond celtique; en Suisse, le nombre des talens est très supérieur à la proportion des dolichocéphales. On explique ce dernier fait, il est vrai, par l'énorme quantité de familles géniales qu'implantèrent en Suisse les réfugiés de France. Une troisième carte, celle des grands centres de la civilisation et de la densité de la population, coïncide aussi approximativement avec les deux autres, si bien que la tache principale comprend Londres, Paris, la Belgique, la Hollande, la basse Allemagne et Berlin. — Soit, dirons-nous encore, mais le problème final est de savoir où est la cause, où est l'effet. Est-ce parce que la civilisation et la population sont au maximum qu'il y a, avec plus de culture et de débouchés, plus de talens visibles ; ou est-ce parce qu'il y a plus de talens que la civilisation est plus grande ? Est-ce parce que les blonds dominent qu'il y a plus d'industrie, de commerce, de science, etc., ou est-

ce parce que la civilisation, qui fut d'abord méridionale et orientale, voyage aujourd'hui vers l'ouest et le septentrion, passant à des races moins épuisées ? La statistique, elle aussi, est pleine de « mirages », et toute conclusion est ici prématurée.

Quand les Hellènes commencèrent à se répandre sur les deux rives de la mer Égée et que Rome n'était pas née encore, quand les Germains n'avaient d'autres demeures que les « sombres forêts » dont parle Tacite, les jaunes pouvaient se considérer comme la première race du monde. C'est sur leur domaine que passait « l'axe » des supériorités. Plus tard, il passait par Athènes, l'Asie Mineure et la Sicile : qu'était alors le fameux axe Londres-Paris-Berlin ? Les Grecs n'auraient-ils pas pu se prétendre d'une autre race que nous, barbares hyperboréens ? Et de fait, ils le prétendaient. Plus tard encore, l'axe des génies passait par Rome. Où passera-t-il dans mille ans ? Nous l'ignorons.

Sur 89 novateurs, révolutionnaires, etc., on nous signale vingt crânes larges, saint Vincent de Paul, Pascal, Helvétius, Mirabeau, Vergniaud, Pétion, Marat, Desmoulins, Danton, Robespierre, Masséna, etc., contre une liste plus ou moins authentique de 69 dolichocéphales bruns et surtout blonds : François Ier, Henri IV, Louis XIV, Jeanne d'Arc, Bayard, Condé, Turenne, Vauban, L'Hopital, Sully, Richelieu, La Rochefoucauld (qui était du reste très brun), Molière, Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, Malherbe, Bossuet, Fénelon, le Poussin, Diderot, Voltaire, Buffon, Rousseau, Condorcet, Lavoisier, Grétry, Berthollet, Lagrange, Saint-Just, Charlotte Corday, Napoléon Ier (qui avait les yeux bleus), etc. Mais combien un Pascal vaut-il de Condorcet ou de Saint-Just ? En outre, Descartes était un brun à tête large, avec toute l'apparence celtique. Ces listes, où le pêle-mêle est trop visible, laissent une place énorme à la fantaisie.

On suppose (car c'est pure hypothèse) que la puissance de caractère est sous la dépendance de la longueur du cerveau. Quand le crâne, dit-on, n'atteint pas 0,19, un peu plus ou un peu moins suivant la taille du sujet et l'épaisseur des os, la race manque d'énergie, d'initiative et d'individualité. Au contraire, la puissance intellectuelle serait liée à la largeur du cerveau antérieur. — Mais alors, les brachycéphales devraient avoir plus d'intelligence et être plus féconds en génies, au moins d'ordre intellectuel. Le rapport des deux dimensions craniennes, en dehors des cas extrêmes et anormaux, nous semble un moyen d'évaluation bien grossier, surtout quand il s'agit d'une différence d'un ou deux degrés. Ce qui est vraisemblable, c'est que le développement de la civilisation exige à la fois une certaine longueur et largeur normales du cerveau, et, si la largeur va croissant sans

que la longueur normale diminue, on a une sous-brachycéphalie croissante, compatible avec la supériorité.

En Europe, continue-t-on, la France exceptée, un homme de la classe supérieure en vaut, d'après les calculs de M. de Candolle, huit de la classe moyenne, au point de vue de la fécondité en talens, et il en vaut six cents de la classe inférieure. En France, il en vaut vingt des uns et seulement deux cents des autres. Les classes extrêmes en France sont donc supérieures aux classes correspondantes du reste de l'Europe; la classe moyenne en France est inférieure et l'est devenue de plus en plus depuis cent ans ; la bourgeoisie du XVIIIe siècle valait quatre fois plus que la nôtre. Notre bourgeoisie actuelle a cependant tous les moyens de manifester ses talens, quand elle en a. — Soit ; mais, si elle ne le fait pas, est-ce parce que son crâne devient moins oblong, ou n'est-ce pas plutôt que, en vertu des circonstances historiques de son évolution, elle a dû s'attacher trop à l'argent, se montrer moins désintéressée, moins élevée dans ses aspirations? Quant au peuple de France, si, tout en étant très supérieur à celui des autres pays, il manifeste encore deux cents fois moins de talens que l'aristocratie, l'explication la plus simple n'est-elle pas dans les difficultés que les talens trouvent à percer? Est-il aisé à un maçon de révéler le « poète mort-né » qu'il a peut-être en lui? A un ferblantier ou à un menuisier, de montrer ses talens d'orateur, de penseur, d'homme d'Etat? L'esprit ne souffle pas « où il veut », mais où il peut. La proportion même des talens dans nos masses populaires est tout à leur honneur, quelque « celtiques » ou même touraniennes qu'elles puissent être.

On soutient encore que les hommes à tête longue, et surtout les blonds, ont un caractère religieux très prononcé, ce qu'on explique par quelque « *accident* de développement. » Au contraire, les Celto-Slaves, malgré leur « infériorité » générale, auraient cette supériorité particulière, prétend-on, d'être beaucoup moins religieux. Qui ne sent encore l'arbitraire de toute cette psychologie? D'abord, nous ne saurions admettre la prétendue supériorité des races irréligieuses, s'il en existe. La religion est l'étape première de l'idéalisme, le premier effort de l'homme pour se dépasser lui-même, pour franchir l'horizon borné du monde visible. En outre, la répartition des races religieuses en Europe est des plus contestables. Les Celtes de notre Bretagne sont-ils moins religieux que leurs voisins les Normands? Les Slaves de Russie passent-ils pour incrédules? De même, la légèreté, la gaîté celtiques sont-elles visibles dans la rêveuse et contemplative Bretagne que nous décrit Renan, ou encore dans l'Auvergne, ou encore chez les brachycéphales d'Alsace, ou chez les placides et lourds Celtes de Bavière?

Autre exemple : les Bretons vrais d'Armorique sont, dit-on, dolichocéphales et de haute taille ; nez saillant, haut et étroit, teint fleuri, cheveux et yeux clairs ; c'était du moins le type breton pur du IVe siècle, dont subsistent encore de beaux spécimens. Les Celtes d'Armorique, au contraire, ont la face large, aplatie, courte, les arcades sourcilières prononcées, et ils sont trapus. A-t-on pourtant remarqué la moindre différence entre ces deux couches ethniques de notre Bretagne, sous le rapport du caractère, des mœurs, des croyances?

Après l'esprit religieux ou irréligieux, — dont les anthropologistes font une supériorité ou une infériorité selon leurs goûts, — on invoque l'esprit guerrier et aventureux des hommes du Nord, pour en faire, cette fois, une supériorité indiscutable. Mais d'abord, les Celtes ont à leur compte, eux aussi, de grandes invasions et de grandes conquêtes : nous avons vu la vaste étendue de l'ancienne Celtique (sans parler de la Chine). Un pareil territoire n'a pas été envahi par des lâches ou par des hommes « passifs ». Après avoir dompté la Gaule, alors occupée par les « indomptables » Ligures, les Celtes refoulèrent ces derniers vers le sud-est et, s'avançant vers la Garonne, gagnèrent l'Espagne pour s'établir sur l'Elbe et former la Celtibérie, vers le VIIe siècle avant Jésus-Christ. Ils s'étaient également répandus dans l'Armorique et les Iles Britanniques. Si donc l'esprit conquérant et la valeur guerrière, — qu'on retrouve d'ailleurs partout et chez toutes les races, — sont les vrais signes de la supériorité, il est impossible de concevoir les Celto-Slaves comme inférieurs aux Scandinaves et Germains. Quant à déclarer que ces énormes masses de Celtes ont dû nécessairement être conduites par des crânes longs à chevelure blonde, c'est remplacer l'histoire par l'épopée des blonds. Il y a eu une première invasion celtique, probablement brune, et une seconde gauloise (conséquemment de race blonde), voilà tout ce que l'histoire nous apprend.

En outre, la psychologie des Celto-Slaves et Touraniens contient une contradiction fondamentale. Si les masses mongoliques de l'Asie sont des Savoyards attardés, comment nos Savoyards, Auvergnats et Bas-Bretons ressemblent-ils si peu à leurs ancêtres nomades? Le nom de Touraniens désigne les nomades non Aryens, et *toura* exprime la vitesse du cavalier ; or, qui fut moins attaché à la terre, moins « pacifique », moins « tranquille » que les nomades touraniens ? M. Richepin, qui prétend les avoir pour ancêtres (bien qu'originaire d'une famille de l'Aisne), nous a chanté leur « Chanson du sang » :

Avant les Aryas, laboureurs de la terre...
Vivaient les Touraniens, nomades et tueurs.

Ils allaient pillant tout, le temps comme l'espace,
Sans regretter hier, sans penser à demain,
N'estimant rien de bon que le moment qui passe
Et dont on peut jouir quand on l'a sous la main.

Oui, ce sont mes aïeux, à moi. Car j'ai beau vivre
En France, je ne suis ni Latin ni Gaulois.
J'ai les os fins, la peau jaune, les yeux de cuivre,
Un torse d'écuyer et le mépris des lois.

Quelle ne sera pas la déception du chantre des Touraniens s'il apprend le peu de cas qu'on fait aujourd'hui des « Savoyards attardés dans leurs migrations » (1)? Quoi qu'on en pense, il est difficile de concilier la tranquillité savoyarde, bretonne et auvergnate, avec les documens relatifs aux farouches tribus mongoliques, à leurs conquêtes et à leurs pillages. Les conquêtes elles-mêmes, d'ailleurs, ne prouvent rien. Peu de temps après Salamine, la Grèce envahit l'Asie et franchit l'Indus; une colonie tyrienne mit l'Italie à deux doigts de sa perte; les Vandales, que le monde ignorait, parcoururent l'Europe, menacèrent Rome et Byzance; l'Arabie fut sur le point d'inonder l'Europe. Voilà des races de toutes sortes, avec des crânes de toutes formes, qui ont toutes fait la guerre et remporté les mêmes victoires. Rien n'est aussi banal que d'être vainqueur, sinon d'être vaincu.

La difficulté essentielle de la théorie qui fait venir les Aryens des contrées du Nord, c'est d'expliquer la civilisation aryenne. A coup sûr, cette civilisation n'a pas pu naître en Scandinavie, ni en Germanie, ni en Sibérie : il est naturel que les premières civilisations se soient développées dans des contrées plus chaudes et plus clémentes à l'homme. De fait, ce sont toujours des barbares qui sont venus du Nord. Pour tourner la difficulté, il faut donc admettre que ce furent précisément les Celto-Slaves, accourus d'Asie, qui apportèrent la civilisation aux dolicho-blonds du Nord-Ouest. Mais alors, comment les Celto-Slaves sont-ils si méprisables? Et d'autre part, s'ils étaient Touraniens et nomades, comment ont-ils pu être à ce point civilisés? La question revient toujours : Qui a commencé la civilisation? Et rien n'est moins probable, encore une fois, que d'attribuer ce commencement aux sauvages hyperboréens dont les hordes devaient plus tard terrifier l'Empire romain et grec. On voit dans quelle perplexité nous laissent toutes ces histoires avant l'histoire.

Quant à l'effrayant tableau qu'on nous fait de la lutte intestine, préparée par la forme des crânes, entre l'*Homo Europæus* et l'*Homo Alpinus*, c'est un pur rêve d'anthropologiste. L'absorption progres-

(1) Kossuth, lui, avait l'aspect d'un Hun et s'en vantait. Y avait-il bien de quoi!

sive des dolichocéphales dans la masse rend d'ailleurs une telle lutte impossible. Et si l'on répond que ce progrès de la démocratie ethnique, laquelle va du même pas que la démocratie politique, menace l'humanité d'un abaissement universel, nous répondrons à notre tour : — Tout dépend du soin qu'auront ou n'auront pas les démocraties de maintenir dans leur sein une élite naturelle, d'assurer une libre voie à la sélection des supériorités, quelle que soit la forme de leurs têtes. On a eu raison de comparer l'élite d'un peuple à la locomotive, qui seule a un mouvement propre, et la masse à la longue suite de wagons inertes, qui cependant arrivent à rouler aussi vite que la locomotive ; mais rien ne permet d'ajouter que les supériorités, nécessaires pour entraîner tout le reste, soient liées à de légères variations de l'indice céphalique et que l'élévation universelle de cet indice, en aboutissant à élargir toutes les têtes, aboutira à rétrécir tous les esprits.

Les anthropologistes dont nous parlons ne pouvaient manquer de prendre au tragique le croisement de plus en plus universel des têtes longues et des têtes larges ; dans la désharmonie des formes qu'ils croient trouver chez ces « métis », ils voient l'image d'une désharmonie intérieure (1). — Par bonheur, leurs conclusions sont encore ici tout hypothétiques. Les relations des qualités mentales à telles particularités crâniennes sont trop mal déterminées pour permettre de prévoir le résultat des métissages, surtout entre blonds et bruns. Dans les mélanges, les caractères essentiels des types se transmettent chacun pour soi et sans solidarité avec les autres, de telle sorte que le croisement du dolicho-blond et du brachy-brun, par exemple, pourra produire des métis dolicho-bruns et brachy-blonds, outre un petit nombre

(1) Déjà, disent-ils, nous n'apercevons plus dans nos villes que sujets aux yeux clairs et aux cheveux foncés, ou l'inverse ; que visages larges associés à des crânes arrondis ; la barbe est d'un autre type que les cheveux ; « des brachycéphales portent des têtes d'Aryas », usurpation inique ; d'autre part, « de petites têtes de Méditerranéens sont perchées sur des cous d'Aryas plus gros qu'elles et surmontent des troncs gigantesques. » — Qu'eussent dit ces pessimistes en apercevant Mme de Sévigné avec un œil bleu et l'autre noir ? — Dans un instant, continuent-ils, vous verrez la dissymétrie des organes intervenir comme « cause d'extinction des populations métisses. » Au moral, que d'hommes tiraillés par des tendances opposées, qui pensent « le matin en Aryas et le soir en brachycéphales, » changeant de caractère, de volonté, de conduite au gré du hasard ! Voilà le spectacle que donne la psychologie des « sang-mêlés » de nos plaines et de nos villes. On ajoute, pour ces métis des blonds et des bruns, comme pour ceux des blancs et des noirs, que « l'égoïsme est leur caractéristique, » ainsi que « l'inconstance, la vulgarité, la poltronnerie. » Le Celte a déjà grand souci de sa personne, de ses intérêts, des intérêts de ses proches, de tout ce qui ne dépasse pas son horizon assez étroit. Croisez-le avec un Germain ; l'individualisme énergique de ce dernier viendra renforcer la tendance personnelle du premier ; d'autre part, les instincts germaniques de solidarité humaine seront neutralisés par l'esprit de clocher celtique ; résultante générale : égoïsme chez les métis. — Telle est la chimie anthropologique des caractères.

de types reproduisant fidèlement les types originaux. Le résultat final, à travers les siècles, est la répartition presque égale des couleurs entre les diverses formes de crânes. M. Collignon l'a constaté pour les conscrits du département des Côtes-du-Nord ; M. Ammon, pour ceux du duché de Bade. Les yeux bleus et les cheveux blonds des anciens Germains subsistent chez les Badois, tandis que la dolichocéphalie a presque disparu. Une race a ce que M. Collignon appelle des caractères forts ou résistans, qu'elle tend à imposer presque indéfiniment à ses métis, même éloignés (tels les yeux bleus pour la race septentrionale), et des caractères faibles, persistans, qui se laissent facilement éliminer dans les croisemens. Un caractère très fréquemment rencontré peut donc cependant n'être qu'adventice ou surajouté; les yeux bleus ne prouvent pas que la tête soit dolichoïde. La couleur peut subsister lorsque la forme du crâne change. De même, il est probable que les qualités de structure cérébrale, auxquelles sont liées les qualités psychiques héréditaires, tendent, par l'effet des nombreux croisemens, à se dissocier peu à peu d'avec la longueur du crâne et à se répartir entre les diverses formes de crânes, comme celles-ci entre les diverses couleurs d'yeux et de cheveux. Tout ce qu'on a pu dire de plus plausible sur les croisemens, c'est qu'un père de beaucoup d'intelligence sans persévérance, par exemple, et une mère très persévérante avec peu d'intelligence, auront chance d'avoir des enfans d'un des quatre types suivans : 1° reproduction du père, 2° reproduction de la mère, 3° intelligence et persévérance réunies, ce qui assurera le succès (*si qua fata aspera...*), 4° peu d'intelligence et peu de persévérance, type destiné à l'insuccès et à l'élimination finale.

Qu'il y ait dans nos sociétés contemporaines beaucoup d'hommes déséquilibrés, nous ne le nions pas. Y en a-t-il plus qu'autrefois? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que les causes physiques de déséquilibration sont beaucoup moins les croisemens de Celtes et de Germains que l'extension progressive de l'alcoolisme et d'autres maladies, l'abus du tabac, le séjour des villes, le manque d'une bonne hygiène, la vie sédentaire, le surmenage, etc. ; mais les principales causes sont morales : lutte et contradiction des idées, des sentimens, des croyances religieuses et irréligieuses, des théories politiques et sociales, licence de la presse, pornographie, excitations de toutes sortes, etc. L'indice crânien est étranger à tous ces maux.

Comme remède, cependant, on nous propose, en s'inspirant des théories de M. Galton et de M. de Candolle, une « alliance aryenne ». Les Aryens et leurs métis peu éloignés se chiffrent, nous dit-on, par une trentaine de millions, tant aux États-Unis

qu'en Europe, mais cette faible minorité représente presque toute la puissance intellectuelle du genre humain; quand elle voudra faire usage de ses forces et de son « audace typique », l'*audax Iapeti genus* fera ce qui lui plaira : les Juifs donnent l'exemple de la facilité avec laquelle une race peut « s'isoler tout en étant ubiquiste », former un même peuple tout en habitant vingt pays. Il s'est établi déjà en Amérique des associations en vue d'une aristocratie conventionnelle qui éviterait tout croisement impur, toute « souillure », donnerait des primes, des bourses et des dots aux sujets les plus parfaits, aux familles les plus fécondes en talens, c'est-à-dire, pour employer le terme de M. Galton, les plus « eugéniques ». — Nous doutons fort du succès de la nouvelle caste, et nous doutons surtout de son utilité. S'il est fort compréhensible que les blancs hésitent à se noyer dans les populations noires, ou même jaunes, il l'est beaucoup moins que les dolichocéphales blonds, pour une supériorité problématique de forme crânienne et de couleur des cheveux, prétendent former une humanité au sein de l'humanité même. En Europe, au moyen âge, les classes nobles se disaient japhétiques, pour se distinguer du peuple des campagnes, que l'on déclarait chamite. L'opposition des Aryas et des Celto-Slaves est du même genre. De plus, si les croisemens sont en effet dangereux entre races trop distantes, comme la blanche et la noire, ils sont plutôt utiles entre deux variétés aussi voisines que les têtes longues et les têtes larges. Ce sont les anthropologistes eux-mêmes qui nous ont appris que les couches les plus élevées des sociétés par l'intelligence et le talent s'épuisent vite, deviennent moins fécondes, soit volontairement, soit par une involontaire usure des facultés génératrices au profit des facultés intellectuelles, soit par la démoralisation qu'entraîne souvent une situation de fortune privilégiée, soit enfin par une de ces « évolutions régressives » qui ont conduit tant de grandes familles à l'imbécillité finale et à la folie. C'est un résultat que M. Jacoby avait mis en lumière et sur lequel, à son tour, M. Gustave Le Bon a insisté. Une supériorité dans un sens ne s'obtient, trop souvent, qu'au prix d'une infériorité et, sans doute, d'une dégénérescence dans d'autres sens. En admettant qu'on ait exagéré les dangers des unions restreintes à une seule et même caste ou classe sociale, il demeure vrai que, depuis les origines de la civilisation, des croisemens innombrables ont eu lieu, que nous avons tous dans nos veines du sang de blonds et du sang de bruns, du germanique, du celtique et du méditerranéen, que le mélange va croissant avec la civilisation, et qu'en définitive l'humanité ne paraît pas déchoir avec les siècles qui la « brunissent ».

Au reste, s'il y a des enthousiastes du crâne long, il y a aussi

des partisans du crâne large. M. Anoutchine, qui est Slave, soutient la supérioriorité des brachycéphales; retournez-vous, de grâce. D'autres pensent, avec Virchow, que, si la tête s'élargit et doit s'élargir encore davantage avec le temps, c'est pour donner place à tout ce que le progrès des connaissances l'obligera de contenir. La forme arrondie est celle qui permet de loger, dans le moindre espace, le plus de masse cérébrale. Cependant, ajoutent-ils, le volume du cerveau ne pourra pas gagner trop notablement, pour des raisons d'équilibre de la tête et d'harmonie de ses parties : les lobes antérieurs pourront grossir, mais seulement jusqu'à ce que l'axe de gravité passe au milieu même de la base du crâne ou un peu en avant; plus avant encore, les yeux se trouveraient gênés, enfoncés sous le crâne. Tous les anthropologistes s'accordent d'ailleurs à admettre qu'en fait la dolichocéphalie sera remplacée par une brachycéphalie universelle. Le progrès va-t-il donc à reculons, depuis les dolichocéphales préhistoriques des cavernes jusqu'à nous, qui avons le tort d'élargir nos crânes?

Selon M. Galton, si les bruns vont l'emportant, c'est que la santé est plus grande chez eux, ce qui semble résulter des statistiques relatives à la guerre de sécession en Amérique. Selon M. de Candolle, l'augmentation du pigment chez les bruns suppose une élaboration plus complète et plus de vigueur. Les blonds seraient moins robustes, comme les fleurs pâlies, et seraient obligés par là même d'être plus intelligens; de là une sélection graduelle en faveur de l'intelligence! Que ne fait-on pas accomplir à la sélection? Selon d'autres, les Celto-Slaves l'ont emporté précisément parce qu'ils se sont tenus plus tranquilles que les hommes du Nord et les ont laissés s'entre-détruire; mais, quand la lutte sera portée sur le terrain économique, ils seront battus par les blonds. Selon d'autres encore, les blonds ne pourront pas lutter, même sur ce terrain, parce que le théâtre de la lutte est surtout dans les grandes villes, où les dolicho-blonds accourent, mais pour s'y éteindre bientôt (1).

Impossible de se fier à toutes ces inductions contradictoires.

(1) La dolichocéphalie domine, selon les recherches de M. Ammon, dans les villes par rapport aux campagnes, dans les classes supérieures des lycées par rapport aux classes moyennes, dans les institutions protestantes par rapport aux institutions catholiques, où la brachycéphalie est remarquable dans le duché de Bade. M. Ammon a fait aussi des observations amusantes sur les types des sénateurs badois. Parmi les individus ruraux, les dolicho-blonds, étant d'humeur entreprenante et voyageuse, subissent l'attraction des villes et viennent y chercher leur gain. Par conséquent, les campagnes perdent de plus en plus leurs dolichoïdes et deviennent de plus en plus brachycéphales. Les dolichoïdes, après avoir subi d'une manière particulière l'attraction des villes, y réussissent et parviennent à y prospérer pendant une ou deux générations, mais leur postérité y fond comme la neige au soleil.

L'anthropologie est une science encore trop flottante pour inspirer pleine confiance. Comment accepter des hypothèses psychologiques et sociales fondées sur des hypothèses historiques, fondées elles-mêmes sur des hypothèses anthropologiques? Il est au moins prématuré de précipiter la moitié de l'humanité sur l'autre pour une question de longueur dans la boîte crânienne, et cela avec la certitude de la défaite finale au profit des têtes larges. La loi de fraternité est plus sûre que toute l'histoire, et surtout que la préhistoire. Quant au vrai remède à la déséquilibration sociale, ce n'est pas la formation d'une caste fermée, mais une plus grande attention apportée aux mariages, à la santé physique et morale des futurs époux, un plus grand souci de l'hygiène, une lutte plus opiniâtre et plus effective contre les vices qui compromettent la race même, intempérance et débauche, enfin une diffusion plus large des idées morales, aussi bien dans les têtes germaniques que dans les têtes celto-slaves, chez les Saxons que chez les Auvergnats.

La théorie des types craniologiques nous paraît être le pendant de la fameuse théorie du « type criminel ». M. Lombroso avait raison d'appeler l'attention sur les nombreuses marques de dégénérescence qu'on rencontre chez les délinquans; il avait tort de croire qu'on naît criminel, avec un type immédiatement reconnaissable pour l'œil de l'anthropologiste. Pareillement, les amis des crânes allongés ont raison de nous signaler les nombreuses marques de déséquilibre que fournissent nos sociétés agitées et bourbeuses; mais, quand ils imaginent leur type blond comme le seul véritable *homo*, qui doit au besoin exterminer ses compétiteurs indignes, ils érigent une fantaisie pseudo-scientifique en un nouveau ferment de discorde morale et de découragement civique. Le pandolichoïsme n'est pas, pour l'humanité, une fin plus haute et plus sûre que le pangermanisme ou le panslavisme et autres absorptions des faibles par les forts.

La défaite des hyperbrachycéphales immigrans dans les villes est plus rapide encore: ils disparaissent, en général, sans avoir réussi; ils succombent à la concurrence industrielle et aux séductions de la vie urbaine, que leur manque de volonté les empêche de repousser. (Otto Ammon, *la Sélection naturelle chez l'homme* dans *l'Anthropologie*, 1892.)

M. Georges Hansen, — dans son ouvrage sur les *Trois degrés de développement des populations*, — prouve, par la statistique de villes allemandes, que la population des villes se renouvelle presque complètement par des immigrés au cours de deux générations; et comme ces immigrés sont surtout des dolichoïdes, on peut dire que les villes modernes sont des gouffres où viennent s'engloutir les dolicho-blonds; elles contribuent à les faire disparaître comme y ont contribué les guerres, les croisades, la Révolution française, etc. La lutte industrielle et commerciale, dont les villes sont les principaux centres, serait donc, elle aussi, jusqu'à un certain point une « lutte de races. »

III

Les facteurs ethniques du caractère national ne sont ni les seuls ni les plus importans; les facteurs sociaux, l'uniformité de l'instruction, de l'éducation, des croyances communes compensent et au delà les diversités des familles ethniques (1). Les Sardes méditerranéens n'ont pas d'affinité de race avec les Piémontais-Celtes, les Corses avec les Français, ce qui ne les empêche nullement de vivre en parfait accord. Les Polonais haïssent les Russes, malgré le sang slave qui leur est commun, et ils s'assimilent volontiers avec les Autrichiens. Les Alsaciens sont Français de cœur, malgré leurs traits germaniques. L'Irlande celtique n'aime pas l'Angleterre; mais le pays de Galles, non moins celtique, est presque assimilé; de même pour l'Écosse, celte en très grande partie, et qui, cependant, ressemble si peu à sa vraie sœur, l'Irlande.

M. Gumplowicz, dans un livre bien connu, appelle l'histoire la « lutte des races »; il a beau entendre par là non plus des races véritables, mais de simples groupes sociaux, sa théorie n'en est pas plus scientifique. Ne voir dans l'évolution des sociétés qu'un combat, c'est n'apercevoir qu'un aspect de la question, et le plus primitif, le plus voisin de l'animalité; c'est retomber dans le domaine de la zoologie et de l'anthropologie au moment même où on semblait l'avoir dépassé. Jusque chez les races préhistoriques, le grand mobile du progrès social fut la production en vue de la consommation. Or, la coopération apparut bientôt aux hommes comme le moyen le plus fécond et le plus sûr de produire les choses utiles. La lutte n'était qu'un moyen secondaire et un pis aller. Aussi, dès les temps préhistoriques, outre les armes, dirigées d'abord exclusivement contre les animaux, nous rencontrons une foule d'ustensiles et d'instrumens pacifiques. M. de Mortillet a écrit tout un livre sur les outils préhistoriques de pêche ou de chasse pour montrer combien l'humanité naissante, malgré l'extrême lenteur de ses progrès, s'ingénia à trouver des moyens de production, quels bienfaiteurs inconnus nous eûmes parmi nos ancêtres préhistoriques. La lecture de ce livre repose du roman de guerre perpétuelle et d'universel cannibalisme imaginé par les anthropologistes et par les sociologistes de leur école. On comprend que l'homme n'a pas été, dès le début et partout, la plus féroce des bêtes féroces, celle qui, — exception unique, — n'aurait été occupée qu'à exterminer et à dévorer ses semblables. A l'hosti-

(1) Voir M. G. Le Bon, *les Lois psychologiques de la Vie des peuples*. Paris, Alcan, 1894.

lité se joignit dès l'origine la sympathie. La coopération fit autant et plus pour le progrès que la lutte à main armée, qui elle-même fut remplacée peu à peu par la concurrence pacifique.

La force a eu autrefois et a maintenant beaucoup moins d'importance qu'on ne l'imagine dans la formation des nationalités. Les Turcs ont conquis les Bulgares, les Serbes, les Roumains, les Grecs; ont-ils pu les assimiler? Non, pour bien des raisons, parmi lesquelles on en a noté une curieuse : les Turcs, dit M. Novicow, avaient un alphabet moins parfait que celui des nations par eux vaincues; cela seul leur assurait l'impuissance finale. Est-il vrai que l'unité française soit simplement l'œuvre de nos rois, de la conquête et de la force? N'a-t-on pas soutenu avec raison qu'elle est surtout l'œuvre d'une foule innombrable d'écrivains, de poètes, d'artistes, de philosophes, de savans que la France a produits sans discontinuer depuis quatre siècles? Vers l'an 1200, la culture provençale était supérieure à la culture française : un Toulousain traitait un Parisien de barbare, et avec quelque raison. Si, dit M. Novicow, le mouvement intellectuel du Midi avait marché d'un pas égal à celui du Nord, nous aurions aujourd'hui un Languedoc gémissant sous le joug français comme la Pologne gémit sous le joug russe. Comparez la France à l'Autriche. Dans ce dernier pays, la langue et la littérature allemande n'ont pas réussi à « germaniser » les Hongrois. En France, la langue française a pris une telle avance sur les dialectes locaux, par exemple le provençal, que ceux-ci (heureusement) n'essaient plus de lutter, malgré les Mistral et les Roumanille. Or c'est par la littérature et les sciences que cette victoire de la langue française a eu lieu. « Chez vous, dit M. Novicow aux Français, cela s'appelle instruire les paysans. Dans d'autres circonstances, cela se serait appelé dénationaliser les Languedociens ou les franciser... Le provençal ne ressuscitera plus. Je ne vois pas, cependant, qu'on emploie la baïonnette pour enseigner le français aux Languedociens. » Notre langue se propage d'ailleurs au delà de nos frontières, dans des pays où les baïonnettes françaises n'ont aucune action.

M. Novicow conclut que « l'assimilation nationale est surtout un processus intellectuel. » Mais pourquoi, lui aussi, ramène-t-il l'histoire à une lutte, non plus de races, il est vrai, mais de « sociétés? (1)» L'idée de « concours » est complémentaire de l'idée de « lutte » ; et même, la lutte serait impossible sans un concours préalable entre ceux qui combattent, quelles que soient les armes qu'ils emploient. C'est précisément ce qui fait que la conception darwiniste de l'histoire est unilatérale et incomplète.

(1) *Les Luttes entre les sociétés humaines*, Paris, Alcan, 1893.

IV

A notre avis, quand on étudie l'action des races et même des groupes sociaux à travers l'histoire, on reconnaît que cette action a traversé trois périodes, et c'est là une des grandes lois psychologiques qui, selon nous, régissent l'histoire même.

Plus les races ou les sociétés sont primitives, plus elles ont une action déterminante sur les individus qui les composent; plus, par conséquent, il y a de ressemblances entre ces individus. Hippocrate nous dit que les Scythes ont un type de race, non des types personnels. De même, les Romains trouvaient les plus grandes ressemblances entre les Germains de leur temps. On a souvent cité la parole d'Ulloa : « Qui a vu un indigène d'Amérique les a tous vus. » Humboldt la confirme d'après sa propre expérience. Sans doute, depuis qu'on observe les sauvages de plus près, on aperçoit de mieux en mieux leurs différences individuelles. Même chez les animaux, les chiens par exemple, il y a une grande diversité de caractères : les uns sont ardens, les autres indolens, les uns étourdis, les autres prudens, les uns affectueux, les autres égoïstes ; à plus forte raison quand il s'agit d'hommes. Il n'en est pas moins vrai qu'il existe entre les membres d'une même tribu sauvage une uniformité *relative*, qui en fait des exemplaires semblables d'un même modèle.

Les différences du volume des crânes existant entre individus de même race croissent avec la civilisation. Il y a des peuplades où ces différences crâniennes sont nulles, tandis que, chez les Parisiens modernes, elles vont jusqu'à 600 centimètres cubes, chez les Allemands jusqu'à 700. Selon Waitz, la ressemblance physique des individus, dans les races peu avancées, a pour parallèle leur ressemblance morale, leur absence d'individualité psychique. L'homogénéité des caractères, dit-il, au sein d'une peuplade nègre, est incontestable. Tous les individus ont les mêmes qualités générales et les mêmes défauts. Dans l'Égypte supérieure, le marchand d'esclaves ne se renseigne pas sur le caractère individuel de l'esclave qu'il veut acheter; il demande seulement quel est son lieu d'origine. Une longue expérience lui a appris que les différences entre individus de la même tribu sont insignifiantes à côté de celles qui dérivent de la race. L'esclave est-il de la tribu des Nubas ou des Gallas, il sera fidèle; est-il un Abyssinien du Nord, il sera traître et infidèle ; est-il de Fertit, il sera sauvage et prompt à la vengeance ; la majorité des autres tribus donnera de bons esclaves domestiques, mais peu utilisables pour le travail cor-

porel (1). On comprend d'ailleurs que, outre l'identité de race, nous avons ici une identité de milieu physique et de milieu moral, c'est-à-dire de religion, de genre de vie ; il n'est donc pas étonnant que les individus d'un même groupe et d'un même milieu soient du même moule par le caractère comme par la constitution.

Mais, d'autre part, les milieux physiques étant différens et les communications mutuelles étant peu fréquentes à l'origine de la civilisation, les divers groupes humains, presque fermés alors, devaient finir par se différencier les uns des autres, par suivre chacun sa ligne propre. La même raison qui établissait alors des ressemblances très grandes entre les individus d'un seul groupe ethnique rendait donc dissemblans les groupes eux-mêmes, en les isolant les uns des autres. Jusque dans des temps aussi voisins de nous que le moyen âge, les diverses provinces de France avaient leur physionomie tranchée : un Picard ne ressemblait guère à un Auvergnat; en revanche, les Picards se ressemblaient entre eux, et tous les Auvergnats.

La seconde période, antithèse de la précédente, est celle où les différences de constitution physique et de caractère moral vont diminuant entre les diverses races ou peuples, mais augmentent entre les divers individus d'une même race ou d'un même peuple. M. Durckheim (2) fait remarquer, par exemple, que les Anglais, en général, ressemblent plus aujourd'hui aux Français qu'autrefois, mais qu'un Français ressemble moins à un autre Français, un Anglais à un autre Anglais. Les différens types provinciaux, dans une même nation, tendraient aussi à devenir moins disparates: un Lorrain ressemble plus aujourd'hui à un Provençal qu'autrefois. Les différences tendent donc à passer surtout dans les individus, dont les caractères se font moins originaux. La race pèse d'un moindre poids sur les membres d'une nation.

A notre avis, l'humanité approche aujourd'hui d'une troisième période, synthèse des deux précédentes, où les ressemblances croissantes n'empêcheront pas les différences croissantes. Toutes les similitudes provenant de la vie sociale augmentent avec la civilisation ; les mêmes idées scientifiques, les mêmes croyances morales et religieuses, les mêmes institutions civiles et politiques se répandent par le monde entier. Les peuples d'une même civilisation tendent donc à se ressembler de plus en plus sous ce rapport. En même temps l'uniformité croissante d'instruction et d'éducation tend à faire passer tous les individus dans un même moule social. Enfin les mélanges et croisemens des familles, des peuples, des races, tendent aussi à généraliser partout un seul et même

(1) Waitz, *Anthropologie der Naturvoelker*, I, 75 et suiv.
(2) Voir *la Division du travail social*. Paris, Alcan.

type d'homme. Les ressemblances iront donc bien en augmentant, et non pas seulement entre les races ou les peuples (comme l'admet M. Durckheim), mais, du même coup, entre les individus. Seulement, à notre avis, ce résultat n'empêchera point l'accroissement parallèle des différences, soit entre les individus, soit entre les peuples. De ce que les cerveaux ont aujourd'hui un plus grand nombre de parties communes, il n'en résulte pas qu'ils ne puissent aussi avoir un plus grand nombre de parties différentes ; tout au contraire, en élevant d'abord, par l'instruction, les cerveaux à un certain niveau plus ou moins uniforme, on leur permet de manifester mieux ensuite leurs ressources propres et leur originalité personnelle. C'est, du moins, ce que devrait produire une éducation qui, au lieu de considérer l'esprit comme un simple vase à remplir, le considérerait comme un outil à forger et à perfectionner. Les conquêtes de la science passée rendent plus rapides et plus faciles des conquêtes nouvelles pour la science à venir; il en est de même des acquisitions intellectuelles et morales pour chaque individu. Le temps passé sous la civilisation mûrit tous les cerveaux, mais les mûrit diversement, comme sous le soleil les grappes d'un certain raisin deviennent dorées et les autres noires : si elles ne se ressemblent pas, elles peuvent se valoir et trouver toutes leur emploi. Cette même loi s'applique aussi, croyons-nous, aux différentes nations : leurs caractères pourront à la fois s'harmoniser par la base, au point de vue moral et social, et se différencier de plus en plus par le sommet. Des traits plus délicats signaleront les physionomies nationales; mais, de même que dans l'art tout se nuance et se subtilise, de même la civilisation intellectuelle et morale admettra des différences de détail qui, pour être moins grossières, n'en seront pas moins utiles au progrès commun. L'accroissement de l'action collective n'empêchera pas non plus l'accroissement simultané de l'action individuelle. Par son intelligence et ses inventions, par ses sentimens et sa volonté, l'individu verra son rôle augmenter avec les siècles.

Concluons qu'il faut se mettre en garde contre les sophismes sociaux tirés de l'histoire naturelle. Ils deviennent, de nos jours, si fréquens et si menaçans qu'on est obligé d'insister sur les théories les plus risquées et les plus arbitraires comme si elles étaient sérieuses ; elles le sont en effet bien souvent dans la pratique. Chez les nations modernes, où l'intelligence joue un rôle croissant, « les sophismes de l'esprit » tendent de plus en plus à engendrer ou à excuser les « sophismes du cœur », avec les guerres intestines ou étrangères qui en sont les sanglantes applications. « En préconisant le régime de la force, a dit l'écrivain russe dont nous parlions tout à l'heure, les publicistes français font le jeu

de l'Allemagne du fer et du sang; leur naïveté et leur aveuglement stupéfient. » Si la théorie de la force, dont nous nous engouons à l'exemple de l'Allemagne, était vraiment celle à laquelle doit aboutir la race dite supérieure, celle-ci n'aurait fait, en vieillissant, que revenir à la morale préhistorique qu'elle pratiqua quand elle était cannibale; sa prétendue supériorité serait un leurre : le sentiment de la justice dans un crâne large est préférable à l'injustice dans un crâne long. D'ailleurs, la justice même est une force, la plus grande peut-être de toutes, et qui se manifestera de plus en plus à mesure que les élémens moraux et sociaux joueront un plus grand rôle dans la civilisation. L'apothéose de la force brutale est un retour en arrière, et l'histoire anthropologique n'est guère qu'un roman anthropophagique. Sans doute, en un siècle qui a perdu l'équilibre ancien sans avoir encore trouvé l'équilibre nouveau, il est naturel de voir réapparaître au grand jour tous les instincts animaux et barbares, qu'une fausse science essaie de légitimer, de réduire en théorie : notre époque se débat en pleine crise d'atavisme. Elle est même, par la rivalité des blancs, des jaunes et des noirs, menacée d'une vraie et dernière lutte de races, qui peut d'ailleurs rester une lutte pacifique; mais il est inadmissible de représenter sous le même aspect la rivalité des Français avec les Allemands, ou celle des Français « nobles » avec les Français « serviles ». Ce ne sont là que des querelles de familles, et l'histoire naturelle n'a presque rien à y voir : c'est l'histoire proprement dite, c'est la science sociale et politique qui peuvent donner l'explication de ces luttes. On a beau nous faire un sombre tableau des « incompatibilités d'humeur » entre les races européennes ou entre les diverses couches ethniques de chaque nation, — incompatibilités qui, dit-on, expliquent nos guerres incessantes, — nous avons montré que ces prétendues « races » sont de simples types psychologiques, dont les conditions cérébrales nous sont encore inconnues et qu'aucune étude des crânes n'eût pu faire soupçonner. Dès lors, ces produits dits « naturels » sont surtout des produits sociaux : ce n'est pas l'hérédité, ce n'est pas le milieu physique qui les a engendrés : c'est principalement le milieu moral, religieux, philosophique. Les « races » sont des sentimens et des pensées incarnés; la lutte des races est devenue une lutte d'idées, compliquée d'une lutte de passions et d'intérêts; modifiez les idées et les sentimens, vous éviterez des guerres prétendues inévitables.

ALFRED FOUILLÉE.

LES NOUVELLES RECHERCHES

SUR

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

II [1]

LES CHARMETTES

Albert de Montet, *Madame de Warens et le pays de Vaud*, 1891. — Mugnier, *Madame de Warens et Rousseau*, 1891. — *Magny et le piétisme romand*, 1891.

Au cours de sa jeunesse aventureuse, Jean-Jacques Rousseau a essayé de beaucoup de métiers. Celui qui lui a le plus souri est celui de maître de musique à Chambéry. Les jeunes filles qu'il y eut pour élèves lui ont laissé de gracieux souvenirs, et il s'est plu à faire une peinture idyllique de la vie qu'il menait au milieu de ce cercle de jolis visages, alors qu'il n'avait pas encore vingt-deux ans. On se demande, — et l'auteur des *Confessions* n'explique pas nettement, — comment ce train de vie qui lui plaisait si fort, et qui devait être charmant en effet, a été interrompu. « Ayant quitté depuis longtemps mes écolières... » dit-il un peu plus loin dans son récit. Il les avait donc quittées, et pourquoi ? Leurs familles sans doute avaient cessé de lui demander des leçons.

Rousseau ne savait qu'à moitié la musique, ne l'ayant jamais

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

apprise dans les règles. On s'en était bien vite aperçu. Il ne trouvait à Chambéry que des amateurs comme lui-même, point de maîtres : en sorte qu'il n'y était pas en mesure de remplir les lacunes de ses connaissances, et d'étudier à fond l'art qu'il prétendait enseigner. Après avoir bien débuté dans cette carrière, il était ainsi arrêté, et se trouvait dans une situation fausse et précaire. Puis la maladie était venue, et longtemps l'avait retenu à la maison. Dans ce temps de loisir, il avait beaucoup lu. M. de Conzié, un jeune homme avec lequel il s'était lié, et qui aimait la littérature, lui avait fait partager ses goûts. Rousseau, pendant toute sa première jeunesse, se laissait mener par ceux qu'il rencontrait successivement ; et cette fois, le hasard fut heureux.

« M. de Conzié, dit-il, gentilhomme savoyard, jeune et aimable, eut la fantaisie d'apprendre la musique, ou plutôt de faire connaissance avec celui qui l'enseignait. Avec de l'esprit et du goût pour les belles connaissances, M. de Conzié avait une douceur de caractère qui le rendait très liant, et je l'étais beaucoup moi-même pour les gens en qui je la trouvais. La liaison fut bientôt faite. Le germe de littérature et de philosophie qui commençait à fermenter dans ma tête, et qui n'attendait qu'un peu de culture et d'émulation pour se développer tout à fait, se trouvait en lui. M. de Conzié avait peu de dispositions pour la musique ; ce fut un bien pour moi : les heures des leçons se passaient à tout autre chose qu'à solfier. Nous déjeunions, nous causions, nous lisions quelques nouveautés, et pas un mot de musique. La correspondance de Voltaire avec le prince royal de Prusse faisait du bruit alors ; nous nous entretenions souvent de ces deux hommes célèbres, dont l'un, depuis peu sur le trône, s'annonçait déjà tel qu'il devait dans peu se montrer, et dont l'autre nous faisait plaindre sincèrement le malheur qui semblait le poursuivre. L'intérêt que nous prenions à l'un et à l'autre s'étendait à tout ce qui s'y rapportait. Rien de tout ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait. Le goût que je pris à ces lectures m'inspira le désir d'apprendre à écrire avec élégance et de tâcher à imiter le beau coloris de cet auteur, dont j'étais enchanté. Quelque temps après, parurent ses *Lettres philosophiques*. Quoiqu'elles ne soient assurément pas son meilleur ouvrage, ce fut celui qui m'attira le plus vers l'étude, et ce goût naissant ne s'éteignit plus depuis ce temps-là. »

On a relevé dans ce paragraphe quelques erreurs chronologiques. Les *Lettres philosophiques* sont antérieures de deux ans aux premières lettres échangées entre Voltaire et le prince royal de Prusse ; et quand celui-ci monta sur le trône, Rousseau avait déjà quitté la Savoie. Mais recherchons plutôt dans cette page le

spectacle intéressant d'un grand esprit qui s'éveille en lisant l'œuvre d'un maître, et remarquons le coup d'œil juste et sûr du jeune provincial qui va droit, dans l'œuvre complexe et déjà alors si considérable de Voltaire, à un livre qui est encore aujourd'hui des plus agréables à relire et des plus féconds pour la réflexion : les *Lettres philosophiques* ou *Lettres sur les Anglais*, cette œuvre d'une fraîcheur si vive, qui marque un des tournans de la pensée française, comme le fit, quatre-vingts ans plus tard, *l'Allemagne* de Mme de Staël.

Rousseau entrait dans ses nouvelles études avec un esprit curieux et ouvert, une ardeur juvénile, et une intelligence qui commençait à mûrir. Un « autodidacte » peut aller assez loin dans les sciences et les belles-lettres, et sur ce terrain Rousseau ne se sentait pas arrêté, comme pour l'étude approfondie de la musique. Il se laissa donc aller, comme une eau qui s'écoule où l'entraîne la déclivité du terrain, à ce penchant nouveau que tout favorisait : la conversation de quelques hommes de mérite, comme Chambéry en a possédé toujours ; de grandes facilités pour se procurer des livres, avec un flair heureux pour les bien choisir. Le maître de musique s'effaça en lui devant l'étudiant en lettres et en philosophie. C'était l'époque où le petit héritage de sa mère lui permettait d'obéir à son caprice en vivant quelque temps sur l'argent qu'il avait reçu. Quand le souci de l'avenir et d'une carrière à suivre venait le hanter, Rousseau se disait, et il expliquait à son père qui l'interrogeait là-dessus, qu'il se préparait à devenir le secrétaire de quelque grand seigneur ou le gouverneur d'un jeune homme de qualité. C'étaient des projets raisonnables, et en effet on voit Jean-Jacques occuper des postes de ce genre dans les années qui suivirent.

En attendant, il était dans un état de santé qui le mettait en souci. Mme de Warens, qui le soignait maternellement, chercha pour lui, dans les agréables campagnes qui environnent Chambéry, un séjour où il pût jouir de la verdure et du soleil. Ils s'établirent aux Charmettes, sur la pente d'une colline, dans une jolie maison entourée d'un jardin, de prés et de vignes. Jean-Jacques y passa deux fois la belle saison : époque heureuse de sa vie, où il poursuivit et acheva l'entreprise de faire, à 26 ans, et tout seul, les études que ceux qui suivent l'enseignement régulier des établissemens publics font de seize à vingt ans. Assurément il a gagné en originalité à ce long détour, à ce retard dans son développement. Il avait vécu, il avait souffert, et c'est avec une âme déjà éprouvée, un esprit réfléchi, un sérieux précoce, qu'il abordait les hautes études ; il voyait toutes choses sous un autre angle et dans une autre perspective que le gros de la troupe,

ceux qui dans leur adolescence avaient suivi tranquillement les leçons de leurs maîtres, et pris la file avec leurs camarades.

On s'est raillé quelquefois du contraste des belles et fécondes théories de l'*Émile*, avec le plein insuccès de l'auteur quand il fut, à Lyon, précepteur des enfans de M. de Mably. Mais auparavant Rousseau avait eu affaire à un bon élève, à lui-même, veux-je dire : c'est là qu'il faut voir ce que valait sa méthode. Il était à la fois le maître et l'élève, et tous deux réussirent merveilleusement. Le plan d'études que Rousseau suivit aux Charmettes sera toujours digne d'être médité.

I

Dans l'état de langueur où vivait Rousseau à ce moment de sa vie, il se croyait menacé de mourir jeune : cette pensée l'attendrissait sans l'assombrir, et dirigeait son esprit vers l'étude de la philosophie religieuse. La *Profession de foi du Vicaire savoyard*, qui fut écrite vingt ans après, était en germe dans les réflexions qui naissaient chez l'étudiant, assis au milieu de la verdure, un livre à la main, que bientôt il ne lisait plus, et cherchant à mettre ses idées en ordre, à accorder les traditions qui lui avaient été enseignées avec les vues des philosophes et leurs systèmes divers, qu'il se fâchait de trouver incompatibles.

Jean-Jacques avait été un enfant intelligent et précoce. Les instructions du pasteur Lambercier, et plus tard les prêches du dimanche, auxquels il assista régulièrement jusqu'à la fin de sa seizième année, lui avaient donné des principes religieux. Genève à cette date était encore une espèce de cité de Dieu où la croyance faisait corps avec le sentiment patriotique. Tout l'entourage du jeune Rousseau était attaché à la foi chrétienne et protestante. Quand il entra dans un atelier de graveur et qu'on dressa son contrat d'apprentissage, son maître promit « de l'élever et instruire en la crainte de Dieu et bonnes mœurs. » Lui-même, avec la docilité de son âge, acceptait sans les discuter les enseignemens des pasteurs. Sans doute, il y avait des incrédules à Genève déjà dans les premières années du XVIIIe siècle. C'est alors que Robert Vaudenet déclarait « qu'il ne croyait ni en Jésus-Christ, ni en la Vierge Marie, ni en la rédemption du genre humain par la mort de Jésus-Christ; — qu'il ne croyait aucune révélation, mais seulement ce que la raison naturelle lui pouvait dicter; » et il ajoutait « qu'il y avait dans Genève quantité de personnes très distinguées et très éclairées qui étaient dans les mêmes sentimens. » De ceci on peut douter : il n'y avait pas sans doute autant d'esprits forts que le prétendait Vaudenet (qui

fut banni de la ville à cause de son incrédulité), et certainement ces idées philosophiques étaient le fait d'individus isolés ou de cercles discrets. Rien n'en avait transpiré dans le milieu où grandissait Jean-Jacques. Jusqu'au jour où il sortit de Genève, personne n'avait attaqué devant lui la religion qu'il entendait prêcher du haut des chaires.

Les *Confessions* donnent un récit assez détaillé du séjour de quatre mois que Rousseau fit à seize ans dans l'hospice des catéchumènes de Turin, quand il eut quitté sa ville natale. Quoique Rousseau entremêle au narré des faits une apologie de sa conduite où il plaide les circonstances atténuantes; quoiqu'on n'ait pour le contrôler que les dates d'entrée et de sortie données par le registre de l'hospice, le tableau paraît vrai et n'est point flatté. Cet épisode fâcheux de sa jeunesse avait laissé à Jean-Jacques des souvenirs profondément gravés, et rien n'est invraisemblable de ce qu'il raconte. A la suite de son escapade, il s'était mis dans le cas d'avoir à se convertir au catholicisme. On l'endoctrina. Il se plaît à parler de la belle défense qu'il fit, à dire comment il embarrassa ceux qui argumentaient contre lui. Mais le fait est que, pendant les vingt ans qui suivirent son abjuration solennelle, on ne le voit jamais jeter un regard en arrière sur l'Église protestante qu'il avait abandonnée. Quand il sortit de l'hospice, il avait pris son parti; il n'avait pas gardé mémoire d'un argument non réfuté, il ne lui restait aucune arrière-pensée indocile. Tout ce qu'il y avait eu de huguenot dans son éducation, dans les idées que lui avaient laissées les conversations, les livres, les sermons de Genève, tout était effacé.

On le voit peu après faire des séjours en pays protestant : à Lausanne, il fait quatre lieues chaque dimanche pour aller entendre la messe dans l'église d'Assens; à Neuchâtel, il écrit à Mlle de Graffenried que la religion catholique est profondément gravée dans son âme, et que rien n'est capable de l'en effacer. Il rentre en Savoie, et on le trouve toujours dans des rapports d'amitié intime et familière avec des curés ou des moines. S'il passe quelques semaines à Cluses, il a pour hôte le révérend père gardien du couvent des Cordeliers. Mme de Warens a un ami, l'abbé Léonard : Jean-Jacques le nomme son oncle, l'abbé l'appelle son neveu; et ils correspondent sous ces noms pendant plus de quinze ans. Quand Rousseau part des Charmettes pour une promenade d'un jour, c'est après avoir entendu la messe qu'un carme est venu dire à la pointe du jour dans une chapelle attenante à la maison. S'il s'essaie à quelques expériences de chimie, l'une desquelles faillit lui coûter la vue, c'est qu'un dominicain en a fait dans ses leçons, et lui en a donné l'idée. S'il va à Montpellier, à

Lyon, ses lettres contiennent ses salutations respectueuses, ses très humbles respects pour les révérends pères jésuites. S'il parle de Genève : « Heureux les Genevois, dit-il, s'ils reprenaient la foi de leurs aïeux ! » — Rousseau avait été bon protestant dans sa ville natale, il fut bon catholique en Savoie.

Il y a cependant une remarque à faire. En quelques mois passés à Turin et à Annecy, Rousseau y avait fait la connaissance d'ecclésiastiques distingués, l'abbé Gaime et l'abbé Gâtier, dont il a aimé la haute et noble nature, et qui lui laissèrent de longs souvenirs; tandis que, pendant ses dix années de séjour à Chambéry, il ne trouva pas, dans le clergé instruit et pieux de cette ville, un homme dont les entretiens lui aient paru aussi frappans. C'est qu'il avait rencontré les deux premiers dans des temps de détresse; il avait eu besoin d'eux, et avait été reconnaissant de leur sympathie; leurs paroles, leurs conseils étaient tombés sur un terrain bien disposé. Plus tard, il était plus difficile et moins ouvert. On remarque aussi qu'il ne nomme jamais un écrivain, un docteur de l'Église qui est une des gloires de la Savoie, et dont sans doute il entendit souvent parler : saint François de Sales. Ne l'a-t-il donc pas lu ? Ce n'est pas son vieux langage qui eût rebuté Rousseau : il cite vingt fois Montaigne, qui est d'une époque antérieure. Il faut que ce qui a éloigné Rousseau de l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote*, ce soit justement l'esprit de dévotion du saint évêque. Rousseau avait du respect pour la religion, il n'avait aucun goût pour les pratiques de la piété.

Quand les problèmes philosophiques se posèrent devant lui, quand il eut lu Descartes, Bayle et Voltaire, sa foi et sa raison couraient le risque de se heurter; mais sa foi était celle d'un bon catholique, répétons-le, et sa raison ne trouva aux Charmettes aucun auxiliaire dans quelque sourd instinct de résistance à l'autorité de l'Église, qui fût inné chez le fils des huguenots. Et, à vrai dire, il n'y eut point de choc. Rousseau était laissé à lui-même; ses idées propres se développaient en lui par une sorte de végétation intérieure, sans qu'aucune autorité inquisitoriale vînt le troubler en lui disant qu'il devenait infidèle à l'Église. Six ans plus tard, la foi convaincue de son ami Ignace d'Altuna, et les discussions qu'ils eurent ensemble, le forcèrent à se mettre au clair avec lui-même et à se rendre compte de toute son incrédulité. Aux Charmettes, Rousseau n'était encore qu'un chercheur, et n'allait qu'en tâtonnant; il essayait ses pas, et se retenait toujours d'une main aux enseignemens de la tradition. « Les écrits de Port-Royal et de l'Oratoire, dit-il, étaient ceux que je lisais le plus fréquemment. » Ainsi ses lectures le plaçaient dans un cou-

rant vraiment français ; il n'y avait rien qui y sentît le Genevois, le réfugié.

Le protestantisme de langue française avait vu se succéder plusieurs générations de théologiens. Les premiers apôtres de la Réforme avaient publié, pour répandre leurs idées, des livrets, des brochures. Ces opuscules, qui sont maintenant très recherchés par les bibliophiles, étaient déjà des raretés au siècle dernier, et n'étaient pas encore des curiosités : Rousseau ne les a jamais eus entre les mains. — Calvin était venu ensuite, et son coup d'essai, *l'Institution de la religion chrétienne*, qu'il a repris et complété à plus d'une reprise, avait fait de lui l'un des maîtres de la pensée en son temps. Mais ce livre systématique et monumental n'était plus au XVIIIe siècle qu'un gros morceau de théologie surannée : il ne semble pas que Rousseau l'ait ouvert et feuilleté. Qu'eût-il pensé en lisant les premières pages, où Calvin écarte d'un pied dédaigneux les problèmes pour lesquels se passionna le siècle de Diderot ?

Au XVIIe siècle, les professeurs des Académies protestantes de Saumur et de Sedan et, vers la fin de cette époque, les pasteurs chassés de France, et pour la plupart réfugiés en Hollande, avaient compté dans leur sein des hommes distingués, Abbadie et La Placette, par exemple. A Genève, Alphonse Turrettini, que Jean-Jacques enfant a pu entendre prêcher, avait été un homme d'église éclairé et libéral, un professeur et un prédicateur écouté et admiré ; Marie Huber avait publié des livres de théologie qui faisaient quelque bruit au temps même où Rousseau étudiait aux Charmettes. Mais qu'est-ce que tout cela auprès des penseurs et des écrivains qui faisaient la gloire de l'Église catholique : un Pascal, un Bossuet, un Malebranche, un Fénelon ? Et autour de chacun de ceux-ci, il y avait tout un groupe où se rencontraient des auteurs moins célèbres, oubliés aujourd'hui, estimés en leur temps et à juste titre ; hommes d'élite qui reconnaissaient pour maître et pour modèle l'un ou l'autre de ces grands hommes. A côté d'eux, Bayle est le seul théologien protestant qu'on puisse citer, le seul aussi dont on puisse dire avec certitude que Rousseau l'a beaucoup lu.

Rousseau avait ainsi l'avantage de faire des études de philosophie religieuse dans les conditions mêmes où les aurait faites tout homme de son âge en France. Il était en chemin, dit-il, de devenir à moitié janséniste. Cela valait beaucoup mieux, pour son succès futur, que d'être tout à fait protestant. Au temps où il n'avait que douze ans, ses parens avaient agité l'idée de lui faire suivre la carrière des études, de le faire entrer au collège plutôt qu'à l'atelier, et de le préparer pour le saint ministère. Si ce projet eût

été exécuté, Jean-Jacques n'eût été qu'un autre Saurin, avec plus de talent que celui qu'on connaît. Son influence eût été nulle en France et en Europe. Dans l'auditoire de théologie de Genève, au milieu de gens méticuleux, il eût été nourri dans des traditions provinciales, ou plutôt déjà étrangères; il eût été en dehors du mouvement qui entraînait les hommes de son époque; il ne se fût pas si bien préparé à agir sur l'esprit de ses contemporains. Mieux valait d'abord entrer dans leur foule, quitte à s'en dégager ensuite, mais alors en étant familier avec leurs idées, en étant reconnu par le siècle comme l'un des siens.

Une longue expérience historique montre que le protestantisme français, qui est très solide et très estimable, a perdu depuis trois cents ans le don qu'il avait possédé dans ses premiers jours, de susciter une foule de prosélytes et de provoquer des entraînemens. C'est que toute une tradition pèse sur lui, à laquelle le reste du monde est étranger. Rousseau, en s'éloignant de Genève, avait échappé au péril d'être enrégimenté dans une secte sans avenir, et de revêtir un uniforme qui l'eût singulièrement gêné dans son action sur le public et dans le développement de sa pensée même. Simple laïque, il a été pourchassé plus tard par les pasteurs et les consistoires. Qu'eût-il fait au milieu d'eux?

Tout était donc pour le mieux quand Rousseau, sans avoir de maîtres, prenait en main les livres des philosophes de ce siècle fécond qui s'était ouvert avec Descartes :

> Je tâtonne Descartes et ses égaremens;
> Avec Locke, je fais l'histoire des idées;

a-t-il dit dans le *Verger des Charmettes*, petit poème qu'il écrivit alors, et qu'il fit imprimer aussitôt. C'est le premier ouvrage qu'il ait donné au public; il en distribua les exemplaires à quelques amis, qui sans doute lui en firent compliment : ce fut tout le succès de cet opuscule. S'il a passé inaperçu en son temps, il a un grand prix aujourd'hui : non qu'on y trouve de beaux vers, mais on y voit un portrait fidèle de l'apprenti philosophe que Rousseau était alors, ami de l'étude et de la flânerie, ébloui de sa petite science, fier d'entretenir commerce avec de grands esprits comme Leibnitz et Malebranche, étalant des noms d'auteurs, Kepler, Huyghens, qu'il ne connaissait que de seconde main; mais habile à se frayer sa route. Au milieu de ce vagabondage intellectuel, butinant dans tous les sentiers, il se faisait une provision d'idées, et quoique ayant fait ses études sur le tard, il a réussi tout à fait à se familiariser avec leur objet.

Sainte-Beuve terminait un article sur le docte Huet en disant : « Cet homme décidément avait trop lu. Les hommes comme Huet

savent trop. Si le monde se réglait sur eux, on n'aurait plus qu'à se ressouvenir... Ce sont, après tout, les ignorans comme Pascal, comme Descartes, comme Rousseau, ces hommes qui ont peu lu, mais qui pensent et qui osent, ce sont ceux-là qui remuent bien ou mal, et qui font aller le monde. » On s'étonne de voir traiter d'ignorans des hommes comme Descartes et Pascal, qui furent des maîtres de la science, et qui, pour faire leurs découvertes en géométrie et en physique, avaient dû commencer par apprendre tout ce qu'on savait à leur époque; mais pour Rousseau lui-même, le mot de Sainte-Beuve est injuste : on ne doit pas méconnaître le résultat des efforts que l'étudiant des Charmettes a si longtemps continués pour acquérir des connaissances.

Descartes avait habitué les esprits à l'idée qu'il fallait commencer par oublier tout ce qu'on leur avait appris, pour n'avoir plus devant soi qu'une page blanche, sur laquelle il se chargeait d'écrire lui-même, ou de guider la main de ses disciples. L'existence de l'être pensant, l'existence de Dieu venaient bientôt s'inscrire sur cette page : c'était simple, et en deux pas on allait très loin. Cette marche de la pensée séduisit Jean-Jacques absolument; il fut gagné dès le premier jour. Les enseignemens de chacune des Églises auxquelles il avait appartenu avaient été reçus par lui avec la docilité du premier âge, mais il ne s'y était point attaché : son cœur n'y était pas. Il laissa de côté l'idée de dogmes révélés, quand ses lectures lui ouvrirent une autre voie où il pouvait s'engager, et lui montrèrent d'autres perspectives. Il n'y eut pas de lutte en lui : ce fut un vieil habit qu'il posa.

Les systèmes compliqués ne lui plaisaient pas; quelques idées simples étaient ce qu'il lui fallait : il les trouva, il les débarrassa de tout ce qui les enveloppait chez ses auteurs, il y crut d'une foi sincère et durable qui persista toute sa vie. Les grandes lignes de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* flottaient déjà dans son esprit. On peut dire qu'elle date des Charmettes dans tout ce qu'elle a d'affirmatif, tandis que la partie polémique, et contre les Encyclopédistes, et contre la Révélation, se rattache à une époque postérieure dans le développement des idées de Rousseau. A Paris, l'intolérance des esprits forts l'a rebuté; en Savoie, il ne les trouvait pas sur son chemin, et les dévots y étaient pacifiques. Personne ne surveillait et n'entravait le développement de ses idées, et ne l'excitait ainsi à quelque lutte. Il devait suivre sans doute les habitudes religieuses qui étaient celles de tout le monde dans le pays, et qu'un nouveau converti, moins qu'un autre, ne pouvait abandonner. Il allait donc à la messe chaque dimanche. Il croyait de tout son cœur au premier et au dernier article du *Credo*, et il suivait le service avec recueillement. Personne ne lui en

demandait davantage, et il ne se posait pas à lui-même les questions qu'il agita plus tard avec un dévot comme Altuna, ou des philosophes comme Diderot et ses amis. L'assoupissement intellectuel et la paternelle bonhomie des membres du clergé qu'il avait l'occasion de voir, maintenaient le calme fécond de sa vie.

La paix était entière au dehors; mais l'esprit de Rousseau était en travail, et il n'arrivait qu'avec beaucoup de peine à se satisfaire. L'idée d'une mort prochaine venait le hanter, et, ne doutant point de l'existence de Dieu, il avait besoin de se rassurer contre l'idée de sa justice. Il raconte que la dure théologie des écrits de Port-Royal l'épouvantait. « La peur de l'enfer m'agitait souvent, dit-il. Je me demandais : « En quel état suis-je? Si je mourais à l'instant même, serais-je damné? » Selon mes jansénistes, la chose était indubitable. Un jour, rêvant à ce triste sujet, je m'exerçais machinalement à jeter des pierres contre les troncs des arbres, et cela avec mon adresse ordinaire, c'est-à-dire sans presque en toucher aucun. Tout au milieu de ce bel exercice, je m'avisai de m'en faire une espèce de pronostic. Je me dis : « Je m'en vais jeter cette pierre contre l'arbre qui est vis-à-vis de moi. Si je le touche, signe de salut; si je le manque, signe de damnation. » Tout en disant ainsi, je jette une pierre d'une main tremblante et avec un horrible battement de cœur, mais si heureusement, qu'elle va frapper au beau milieu de l'arbre, ce qui véritablement n'était pas difficile, car j'avais eu soin de le choisir fort gros et fort près. »

Rousseau ne donne pas le titre de ces livres jansénistes qui, on le voit, lui renversaient quelquefois l'esprit. Mais assurément, à les juger au point de vue catholique, ils étaient de mauvais aloi et de fâcheux effet, puisqu'ils amenaient le lecteur à chercher dans le sort l'assurance de son salut plutôt qu'à recourir aux sacremens de l'Église. Rousseau assure que, par contraste, les visites de deux vieux jésuites qui venaient souvent aux Charmettes lui faisaient grand bien, et que surtout ses entretiens avec Mme de Warens réussissaient à tranquilliser son âme. « En cette occasion, dit-il, maman me fut beaucoup plus utile que tous les théologiens ne l'auraient été. »

Il faut remarquer ce passage et ce qui le suit dans les *Confessions*. Mme de Warens causait volontiers religion et théologie, et Jean-Jacques ajoute qu'il a beaucoup profité de ses entretiens. Le fait est que Mme de Warens, quelles que fussent ses fautes, avait une âme pieuse, habituée de bonne heure à la pensée de Dieu. Rousseau trouva près d'elle ce que n'ont trouvé ni Voltaire auprès de Mme du Châtelet, ni Diderot auprès de Mme de Puisieux ou de Mlle Volland, ni d'Alembert auprès de Mlle de Lespinasse,

ni aucun des philosophes de ce siècle auprès de celles qu'ils aimèrent : quelqu'un avec qui s'entretenir de problèmes religieux et de conceptions théologiques. Qu'un jeune homme destiné comme écrivain à un tel avenir, à un succès européen, se trouvât ainsi, dans ses plus belles années et quand son esprit se formait, en présence d'une femme chez qui les écarts de la conduite n'avaient affaibli en rien la ferveur qu'elle tenait de sa race et de ses maîtres, c'était une rencontre inattendue et fortuite, mais elle était pleine de conséquences. Mme de Warens n'est pas assez connue sous cet aspect : on ne saurait trop insister pour établir ce que je viens d'indiquer.

Longtemps on n'a connu Mme de Warens que par le témoignage de Jean-Jacques. L'auteur des *Confessions* a tout dit sur elle : le bien, le mal, la pitié qu'elle eut pour lui et le charme qui le séduisit dès le premier regard, les séparations, les retours, la longue intimité, les faiblesses et les fautes. La pauvre femme a été livrée sans voile à la curiosité du lecteur. Un seul témoin avait parlé, chacun se crut en mesure de juger : aucune enquête ne fut ouverte. On sait que la première partie des *Confessions* parut en 1780 : l'idylle des Charmettes y avait aussitôt enchanté le public. Les pages où Rousseau l'avait dessinée ont servi de point de départ à de plates supercheries (*Mémoires de Mme de Warens*, *de Claude Anet*, etc.) qui ne pouvaient qu'égarer l'opinion.

Mais, dans ces dernières années, la vie tout entière de Mme de Warens a été étudiée avec soin par deux érudits distingués. Cette vie a été coupée en deux par sa fuite en Savoie et sa conversion au catholicisme. Pendant vingt-sept ans, Mme de Warens a habité le pays de Vaud ; pendant trente-six ans, la Savoie. Ces deux périodes ont fourni matière à deux intéressans ouvrages publiés par MM. de Montet et Mugnier.

M. de Montet a peint avec charme les premières et belles années de la vie de Mme de Warens ; il a donné une foule de renseignemens sur la catastrophe qui vint assez brusquement les terminer ; il a mis la main sur le plus curieux et le plus véridique des documens : une lettre où M. de Warens, écrivant à son frère, lui fait le récit confidentiel et détaillé de ses infortunes, des entreprises industrielles de sa femme, du désastre financier qui fut la conséquence de son impéritie, des circonstances du départ soudain de la jeune dame (1726) et des dernières entrevues qu'il eut avec elle à Évian et à Annecy. Fouilleur heureux, narrateur fidèle, juge bien informé, M. de Montet a dessiné le cadre et tracé le tableau de la vie de Mme de Warens avec la fidé-

lité que pouvait y mettre un enfant du pays, qui s'était longtemps occupé d'en débrouiller la vieille histoire. Possesseur d'un beau domaine, il connaît à fond, pour la mener lui-même, cette vie de gentilhomme campagnard qui était celle de M. de Warens dans ce pays de prés et de vignes. Il fallait, pour réussir comme M. de Montet, à la fois être familiarisé par de longues recherches historiques avec les particularités de l'organisation ancienne de la contrée de Vevey: lois, coutumes, mœurs locales; être habitué à fureter dans les archives et connaître ces dépôts de vieux papiers dans tous leurs recoins, et, en même temps, compléter à chaque instant ces documens arides par la vue des lieux, par les souvenirs personnels, par toutes les connaissances que donne un commerce ancien et journalier avec la population avenante et laborieuse au milieu de laquelle Mme de Warens a passé sa jeunesse.

M. Mugnier, conseiller à la Cour d'appel de Chambéry, était aussi bien préparé que M. de Montet pour faire une œuvre définitive. L'un et l'autre sont dans leur province au premier rang des érudits. M. Mugnier était déjà connu par d'agréables et solides publications : sur saint François de Sales; sur le mariage de Lamartine; les évêques et les monastères de la Savoie. Le savant magistrat a écrit pour ainsi dire le second volume de la biographie de Mme de Warens. Il s'est attaché à démêler l'écheveau des intrigues qu'elle essaya de nouer à la cour de Versailles, et celui des affaires industrielles où elle usa son crédit et perdit ses ressources; il a retracé le long déclin d'une existence qui avait eu des jours rayonnans. Il a suivi Mme de Warens pendant les années fécondes où des ailes maternelles couvaient un génie ignoré, et pendant ces tristes années où la pauvre femme, vieillie, s'embarrassait dans des entreprises qu'elle ne savait pas mener à bonne fin. M. Mugnier a porté partout la lumière qu'un esprit judicieux et mûr, une expérience consommée, un jugement formé par la connaissance du monde et des hommes, peuvent répandre sur un intéressant sujet.

Quand nous nous sommes associés, il y a huit ou neuf ans, M. de Montet, M. Mugnier et moi-même, afin d'élucider et de résoudre, si possible, tous les problèmes qui se posent à celui qui veut connaître la vie de Mme de Warens, ces collaborateurs et ces amis se partagèrent le terrain comme j'ai dit, et ils me réservèrent l'examen des idées religieuses de l'amie de Rousseau, auquel m'avaient préparé des travaux antérieurs sur le mouvement piétiste de cette époque. Mon travail a paru, comme celui de M. de Montet, dans les *Mémoires* de la Société d'histoire de

la Suisse romande. Dans les pages qui suivent, j'essaierai d'en dégager les grandes lignes et d'indiquer les résultats d'une étude prolongée des documens que j'ai eus à ma disposition.

II

Cent ans après la mort des promoteurs et des chefs de la Réforme, l'enthousiasme qui les avait eux-mêmes soulevés s'était éteint dans les églises qu'ils avaient fondées en Allemagne et en Suisse : le bouillonnement des esprits y avait cessé, tout s'était tassé et aplati. Cet état de choses était fait pour déplaire à beaucoup d'âmes; la vie chrétienne autour d'eux leur semblait offrir un aspect morne. Elles demandaient du nouveau, quelque chose qui les enflammât : de pareils désirs sont bientôt satisfaits. Un mouvement piétiste — à la tête duquel se placèrent quelques hommes dont Spener est le plus célèbre — agita l'Allemagne protestante à la fin du XVIIe siècle et se propagea rapidement en Suisse, à Zurich, à Berne. De petits groupes se formaient çà et là dans les villes et les campagnes; on y voyait fleurir la vie religieuse, les idées mystiques, l'indépendance et la ferveur de la foi. Entre les membres de ces cénacles il y avait une intime communion d'esprit et des liaisons étroites. La piété était le premier intérêt de leur vie. Lire la Bible, s'entretenir avec des frères, assister aux assemblées de ceux qui partageaient leurs sentimens, chanter les beaux cantiques qui furent composés alors, se plonger dans la méditation solitaire des vérités éternelles, tels furent les plaisirs austères de beaucoup de personnes à qui les joies du monde étaient refusées. Elles se passionnaient pour les idées qu'on leur prêchait et d'après lesquelles, tout en adhérant aux dogmes traditionnellement inscrits dans des formulaires desséchés, il importait beaucoup davantage de goûter dans le secret d'un cœur fidèle la présence du Dieu vivant, qui est toujours près de ceux qui l'appellent.

Les écrits qui répandaient cette théologie, venaient toucher des sentimens qui dormaient au fond des cœurs, et qu'ils réussissaient à éveiller. Les prédicateurs qui adoptaient les idées de cette école étaient bientôt entourés de la sympathie d'auditoires recueillis, avides de leur parole. Quelques missionnaires allaient de lieu en lieu répandre la semence religieuse. Sur la frontière des pays romands, il y avait assez de gens sachant à la fois l'allemand et le français, pour que la limite des langues fût aisément franchie, et ne constituât pas un obstacle à la propagation des idées. Dans le pays de Vaud, la principauté de Neuchâtel, la

ville de Genève, le terrain était favorable : un accueil empressé attendait les messagers qui apportaient une manière toute nouvelle de comprendre le vieil Évangile.

Les pasteurs de la contrée eurent aussitôt l'œil sur eux, et la gendarmerie ecclésiastique fut mise sur pied. Le Consistoire de Genève, en particulier, ne perdait pas de vue un seul jour ces groupes de piétistes, qui tantôt se tenaient sur la réserve et se gardaient de faire parler d'eux, tantôt se laissaient aller au succès de leurs assemblées, et éveillaient alors l'attention du public et de l'autorité. Celle-ci passait au crible chacune de leurs allées et venues et leurs rassemblemens, multipliant les visites et les inquisitions. Un cordon de vigilance entourait perpétuellement les piétistes; aucun de leurs mouvemens n'échappait à la surveillance qu'exerçait la population unanime. Les registres de l'époque nous ont conservé le jugement que portaient sur eux les chefs expérimentés de l'Église protestante; ce témoignage véridique est en même temps judicieux : les piétistes étaient des hommes souvent inoffensifs; ils ont pu faire du bien à beaucoup d'âmes; ils en ont égaré quelques-unes.

Dans les cités suisses, l'État protestant, ayant à quelques égards des pouvoirs d'évêque, se préoccupait de ces nouveautés, et suivait d'un regard soupçonneux les agissemens de ces hommes qui troublaient la quiétude des paroisses. Le gouvernement bernois, notamment, nomma en août 1698 des commissaires chargés de faire une enquête, à la suite de laquelle, au mois de juin 1699, des sentences de destitution et d'exil furent portées contre certains pasteurs, et des laïques même. Mais la perte des places ne rompait pas les liens établis entre les chefs et les membres de la secte; l'exil amenait des déplacemens favorables à la création de nouveaux foyers d'activité et d'enthousiasme; le jeune clergé fournissait incessamment de nouvelles recrues au parti, une correspondance active unissait tous ceux qui s'appelaient frères; une politique habile à tourner les difficultés leur devenait bientôt familière; le mystère, et les apparences d'une persécution qui était toujours bénigne en définitive, constituaient des attraits qui attiraient à eux des prosélytes. Pendant les trente premières années du siècle, le petit troupeau mystique, épars çà et là dans la Suisse protestante, fit briller autour de lui la foi qui l'animait.

Mme de Warens était née à Vevey; cette petite ville, gracieusement assise au bord du lac Léman, était un des centres de cette sourde agitation. Au milieu des cercles piétistes qui se réunissaient dans quelques maisons de la ville et dans quelques

campagnes des environs, la première place, et comme une espèce de présidence, appartenait à un homme de vrai mérite, qui avait longtemps vécu dans l'obscurité, François Magny, assesseur bailival et secrétaire du Conseil de ville. C'était l'oracle : chacun l'écoutait avec confiance. Judicieux, calme, réfléchi, il imposait même aux adversaires. C'est lui qui traduisait les écrits des piétistes allemands; il avait une bonne plume, et, quand il était appelé à défendre ses idées, il savait le faire avec mesure et avec beaucoup de fermeté. Le respect qu'inspirait sa personne, l'âge avancé auquel il parvint (il mourut en 1730 à quatre-vingts ans environ), ses connaissances et ses talens, étaient les fondemens de son autorité. Celle-ci était établie dans tout le pays. Mais cette situation éminente n'était pas sans quelque inconvénient : elle attirait l'attention du gouvernement, et Magny eut à souffrir de la méfiance qu'il inspirait de ce côté.

Pendant les années où la jeune enfant qui devait s'appeler un jour Mme de Warens, et qui était orpheline de mère, habitait, avec son père, M. de la Tour, et ses tantes, un domaine rural dans le voisinage de Vevey, Magny allait volontiers rendre visite à cette famille amie, dont les membres partageaient sa foi. D'autres personnes venaient aussi quelquefois y entendre sa parole : ces réunions portèrent ombrage à l'autorité. Les tantes de Mlle de la Tour furent appelées à comparaître devant le Consistoire de Vevey, à donner des explications. Magny lui-même fut interrogé après elles; et comme ce n'était pas la première fois qu'on avait à lui adresser des remontrances, on alla plus loin. On le dénonça au gouvernement bernois, qui le fit arrêter et conduire à Berne, où la Chambre de Religion ne lui épargna pas les réprimandes et les menaces, en le ménageant néanmoins : il avait affaire à des gens tracassiers plutôt que persécuteurs. Cela se passait en 1701. En 1702, on chicana de nouveau les tantes de Mlle de la Tour, qui furent mandées en Consistoire. En 1703, ce fut le tour de Magny; il présenta un écrit pour sa défense; on secoua la tête, on en référa à Leurs Excellences de Berne, et Magny fut obligé de se démettre des fonctions municipales qu'il occupait.

Mlle de la Tour n'avait que quatorze ans quand elle se maria, le 22 septembre 1713, avec M. de Loys, à qui son père fit don, à l'occasion de ce mariage, de la terre et seigneurie de Vuarens (les Bernois, qui gouvernaient le pays de Vaud, avaient fait adopter en ce temps-là leur manière germanique d'écrire : Warens). La jeune mariée était orpheline, ayant perdu sa mère dans sa première enfance et son père à dix ans, et elle était une riche héri-

tière : ce qui explique une union si précoce. L'un de ses deux tuteurs n'approuvait point du tout le mariage que l'autre avait arrangé. Non seulement il n'avait point voulu signer au contrat, dont le projet était déjà dressé huit jours avant le moment où il pouvait être légalement passé, mais il entama un procès afin de le faire annuler. Les deux tuteurs en désaccord furent déchargés par les juges de leurs fonctions, et la tutelle de la jeune fille fut confiée à un personnage neutre; on choisit Magny comme étant un homme considéré, d'un jugement pondéré et mûr, très vieil ami de la famille. Il ne resta tuteur que peu de mois, s'étant aussitôt employé, et avec un entier succès, pour apaiser le différend et tout concilier en vue d'un mariage qu'une inclination réciproque et toutes les convenances de fortune et de société faisaient envisager comme désirable.

Pendant que Magny s'appliquait ainsi à fixer le sort de la jeune personne, elle était placée en pension à Lausanne, et elle venait passer ses vacances à Vevey chez son nouveau tuteur. Elle ne s'y déplaisait point, car elle garda toujours au bon vieillard un affectueux souvenir; et longtemps après, elle lui rappelait « les bontés que vous avez eues pour moi, lui disait-elle, m'ayant bien voulu servir de père pendant ma jeunesse. »

A peine les bons offices de Magny avaient-ils aplani heureusement ces difficultés qu'une autre affaire plus épineuse vint troubler la vie du vieillard et le forcer à l'exil. Il avait jugé à propos de traduire en français le gros livre d'un illuminé allemand, Jean Tennhard, de Nuremberg. Au milieu du fatras des visions qui le remplissent, se trouvaient beaucoup d'objurgations adressées aux chefs des églises : ce qui devait paraître séditieux aux gouvernemens qui les protégeaient. L'antipathie de l'auteur pour ce qui n'était pas la piété intérieure toute pure l'amenait à mal parler de Luther et de la révolution religieuse qu'il avait allumée : « Le 13 janvier 1710, disait Tennhard, il me fut donné à connaître que le docteur Martin Luther aurait beaucoup mieux fait de garder pour soi la connaissance que Dieu lui avait donnée au commencement, que d'entreprendre d'ériger une nouvelle secte, puisqu'il y en a eu beaucoup moins de sauvés que s'ils fussent demeurés dans le papisme, et qu'ils se fussent adonnés à mener une vie chrétienne. Luther s'est seulement manifesté lui-même, selon sa propre volonté et son plaisir. C'est pourquoi le succès n'en a pas été heureux, et il n'en est résulté que des guerres et des désunions dans plusieurs pays. Du reste, aucune de ces religions ne vaut mieux que l'autre... »

Cette manière de se placer en dehors des églises pour les

juger, en jetant le blâme de tous les côtés et en se complaisant dans la contemplation intime des révélations divines; — et ce qui en est la conséquence imprévue, une certaine impartialité, qu'on ne trouve guère chez les protestans à l'égard du catholicisme romain : ce sont des traits que cent ans après, dans la dernière des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, Joseph de Maistre reconnaissait encore chez les illuminés de son temps. Ce sont des traits essentiels chez les piétistes; et, dans le cas particulier, c'est ce qui aide à comprendre que Magny, en 1726, n'ait pas su trop mauvais gré à Mme de Warens de sa conversion au catholicisme.

Il y avait là, en revanche, de quoi faire froncer le sourcil à ceux qui étaient attachés à la cause de la Réforme. A cet égard, la traduction que Magny avait faite du livre de Tennhard ne pouvait que déplaire. On ne voulait pas d'ailleurs que des ouvrages nouveaux vinssent fournir des alimens à l'agitation piétiste. En 1700, un premier écrit de Magny, qui avait fait quelque bruit dans le pays, avait été supprimé, et l'on avait défendu à l'auteur d'écrire sur des matières de religion. L'autorité s'émut de ce que ses commandemens n'avaient pas été respectés, et Magny eut beau dire que ce qu'il venait de publier n'était pas de lui, qu'il n'était qu'un simple traducteur : cette excuse n'eut pas de succès. L'orage grondait, et Magny crut bien faire en se mettant à couvert et en quittant le pays de Vaud. Dans l'automne de 1713, il alla demeurer à Genève, et il y passa sept ans. Il y fut bien accueilli; il avait des amis parmi les familles les plus haut placées de la petite république. « J'ai séjourné trois ans, dit-il, dans la maison d'un des plus considérables citoyens (M. Trembley) et fréquenté d'autres maisons distinguées. »

Le séjour de Magny à Genève fut longtemps très paisible. Mais le moment vint où les assemblées piétistes se multipliant dans la ville, et Magny y jouant un grand rôle, une enquête fut ouverte sur le prosélytisme dont on l'accusait. On a les mémoires qu'il écrivit alors (1718) pour se justifier : il y défend son terrain pied à pied, et parle avec l'accent d'un honnête homme. Les protecteurs qu'il avait parmi les membres du Conseil eurent assez de crédit pour étouffer cette affaire, qui eût pu entraîner pour lui un nouvel exil. Néanmoins, pendant les années qui suivirent, il demeura suspect, et l'on épia ses démarches. Il inspirait un grand attrait aux personnes sérieuses, que la prudhomie attire : « Il va du monde chez lui comme en procession disaient ses adversaires. Le Consistoire entendit maintes fois les plaintes et les doléances des pasteurs sur ses agissemens. Un jour enfin, les membres de ce corps se trouvèrent très soulagés en apprenant que

Magny allait quitter Genève : le gouvernement bernois s'était laissé fléchir, et consentait à mettre un terme au long exil du vieillard, qui put aller passer ses dernières années à Vevey, sa patrie. Il n'y retrouva pas Mme de Warens, qui demeurait alors à Lausanne.

Pendant qu'il était en séjour à Genève, il lui avait écrit pour la mettre en garde contre les dangers d'une vie dissipée. Le brillant mariage de sa pupille l'avait fait entrer dans une société riche et amie du plaisir. Mme de Warens n'avait point d'enfans; elle était jeune, jolie, aimable : elle s'amusait. Les cercles piétistes, au milieu desquels elle avait passé ses premières années, étaient toujours là, et la regardaient. A la voir si mondaine, ils étaient mécontens. Magny fut averti, et crut de son devoir d'user du droit de remontrance qui appartenait à un ancien tuteur et à un vieil ami. Elle lui répondit en excellens termes, comme à un mentor qu'on respecte et qu'on écoute sans vouloir suivre tous ses conseils. Elle l'assura que sa vie était innocente, et qu'elle aimait à jouir des plaisirs de son âge. Elle ajoute qu'il lui arrive de se sentir souvent bien détachée de toutes choses, et comme prête à rompre les liens qui la retiennent à tout ce qui l'entoure : observation frappante et juste, qui nous montre que cette lettre de Mme de Warens a été écrite avec beaucoup de sincérité, après un sérieux retour sur elle-même. Elle mettait le doigt sur un trait important de son caractère, qui aide à comprendre le brusque parti qu'elle prit quelques années plus tard, quand elle quitta soudain son mari et son pays, et entra dans l'Église catholique.

Magny passa à Vevey les dix dernières années de sa vie. Il avait gardé des amis à Genève; à trois ou quatre reprises, on le voit y revenir et y faire des séjours. On admire l'austère attrait que ce septuagénaire savait inspirer à des jeunes filles de la bourgeoisie genevoise : elles quittaient leurs parens pour s'embarquer avec lui sur le lac, et sortaient ainsi de leur ville natale pour suivre ce vieillard dans le pays de Vaud et passer quelques jours au milieu des cercles piétistes. Elles et lui voyaient dans ces démarches étranges l'effet d'un instinct divin qu'il fallait respecter, quel que fût l'étonnement d'un monde incompétent. Aux pasteurs de Genève qui lui présentaient quelques observations, Magny répondait, dans son langage mystique, que ces jeunes personnes étaient *dans les liens;* qu'elles obéissaient, comme un cheval au mors, à des impulsions mystérieuses où il fallait reconnaître la main de Dieu. Ces jeunes inspirées étaient de bonnes familles : c'étaient Jeanne Bonnet, fille d'un membre du Conseil des Deux-Cents, et Judith Rousseau, belle-sœur d'un autre membre de ce

Conseil, Jacob Trembley, et tante (à la mode de Bretagne) de Jean-Jacques Rousseau.

En 1724, Mme de Warens quitta Lausanne pour revenir à Vevey, et paraît avoir aussitôt renoué les relations les plus intimes et les plus familières avec le vieil ami qui la connaissait depuis sa naissance, depuis vingt-cinq ans. La confiance et le bon accord qui respirent dans les lettres qu'elle eut à lui écrire, indiquent le rapprochement amical qui s'opéra entre eux quand ils se retrouvèrent après onze ans de séparation. Pas plus alors qu'auparavant, Magny ne voyait en elle une personne convertie, entrée dans les sentiers de la haute piété; mais elle demeurait à ses yeux une de celles dont on ne devait pas cesser d'espérer beaucoup. C'est à la grâce à toucher les cœurs. Magny l'attendait avec la patience d'un croyant, et se plaisait à retrouver près de sa jeune amie le souvenir d'un temps déjà lointain qui avait été heureux pour elle et pour lui.

Le moment approchait où la jeune femme, inexpérimentée, allait compromettre sa fortune et son avenir dans de malheureuses entreprises industrielles. M. de Montet a donné le détail de cette lamentable affaire. La déconfiture arriva au bout de peu de mois. Quand Mme de Warens vit venir la ruine, elle ne voulut pas accepter l'humiliation que son incapacité lui avait préparée: elle dénoua par un coup d'éclat une situation embarrassée. Dans l'été de 1726, elle alla en Savoie se jeter aux genoux de l'évêque de Genève, lui disant qu'elle voulait entrer dans l'église catholique. Elle rompait avec tout son passé; une vie nouvelle commença pour elle.

Dans cette conversion, les questions d'argent et d'amour-propre jouèrent un rôle que M. de Montet a mis hors de doute. La part de la sincérité doit être néanmoins reconnue. Un séjour en Savoie, que Mme de Warens avait fait l'année précédente, l'avait charmée. Elle y avait appris à connaître l'Église catholique. Quand elle fut revenue à Vevey, si elle a causé avec Magny des impressions que son voyage lui avait laissées, et si elle lui a dit que ses préjugés de protestante s'étaient ébranlés dans son esprit, le vieux piétiste l'aura frappée sans doute par son assentiment. Les auteurs qu'il avait traduits en français, Lobstein et Tennhard, l'avaient habitué à une manière impartiale de comparer les Églises, et il était prêt à reconnaître que le protestantisme demeurait inférieur à quelques égards. Mme de Warens a pu sentir l'attrait qu'offrent à l'âme les belles cérémonies du culte catholique; elle a pu être frappée de l'autorité qui s'attache à ses traditions séculaires, être touchée de la foi vivante de l'évêque de Genève,

qu'elle entendit prêcher à Evian, Mgr de Rossillon de Bernex, digne successeur de saint François de Sales. Elle venait de perdre sa fortune; elle roulait des projets où toute sa destinée était en jeu : dans un moment où son cœur était profondément ému, une parole éloquente et sympathique a pu la pénétrer.

Une fois le pas franchi, elle eut l'occasion d'écrire quelques lettres à Magny, qui alla lui rendre visite à Annecy, où elle s'était réfugiée. Elle lui parla avec une ouverture de cœur qui le persuada de sa candeur; son vieil ami, qui, à vrai dire, était porté à juger en bien ceux qui lui étaient sympathiques, ayant eu à son retour un entretien avec M. de Warens, scandalisa très fort ce mari infortuné, en lui disant que jamais l'âme de sa femme ne lui avait paru si bien tournée du côté de Dieu et en meilleures dispositions. Ce furent ses propres termes, qui demeurent étonnans pour nous, comme ils l'étaient pour le gentilhomme vaudois. On se demande si Magny n'a pas été dupe, et il y a de bons juges qui le pensent.

J'avoue que je suis d'un autre avis. Magny était très capable d'être sévère en temps et lieu : il le prouva bien à quelques membres véreux des cercles piétistes, Cordier et Donadilhe, qui en imposaient à ses amis, et qu'il sut remettre à leur place. Il connaissait la jeune femme depuis sa première enfance. Combien de fois n'avait-il pas causé d'elle avec sa belle-mère ! Parens, amis, voisins, tous lui avaient fait leurs confidences, lui avaient communiqué leurs inquiétudes et leurs soupçons. L'autorité dont il jouissait le mettait à même d'apprendre bien des choses, d'être le dépositaire de beaucoup de secrets. Ce qu'on pouvait justement reprocher à Mme de Warens, il le savait peut-être mieux que son mari, mieux que nous-mêmes. Sans doute il avait tort d'être indulgent, en ce cas comme en d'autres, pour la rupture des liens de famille. Mais peut-être jugea-t-il — et encore ici il aurait eu tort en définitive — que, dans la situation nouvelle où s'était placée Mme de Warens, elle serait plus étroitement surveillée, mieux gardée contre les tentations auxquelles elle avait pu succomber. Il connaissait ses faiblesses, il lisait dans son cœur : le bon jugement qu'il a porté d'elle a tout son poids.

Mme de Warens était femme, et pouvait obéir à des motifs discordans. Elle était mobile, et, au milieu de toutes les impressions qu'elle était capable de ressentir et qui se succédaient en elle, les heures sérieuses avaient aussi leur place. M. de Conzié raconte que s'entretenant avec elle, tête à tête, de son changement de religion et d'état, elle lui dit : « Croiriez-vous, mon ami, qu'après mon abjuration je ne me suis jamais mise au lit, durant

deux ans environ, sans y prendre, comme on dit, *la peau de poule* sur tout mon corps, par la perplexité dans laquelle mes réflexions me plongeaient sur ce changement qui m'avait fait secouer les préjugés de mon éducation, de ma religion, et abjurer celle de mes pères. Cette longue incertitude était terrible pour moi, qui ai toujours cru à un avenir éternellement heureux ou malheureux. Cette indécision m'a bien longtemps *bourreaudée* — ce fut là son expression — mais, rassurée à présent, continua-t-elle, mon âme et mon cœur sont tranquilles, et mes espérances ranimées. » C'est après plus de quarante ans écoulés depuis cet entretien que M. de Conzié écrivait ces souvenirs de sa jeunesse, et il y paraît encore sous le coup de l'émotion que Mme de Warens lui fit éprouver en lui peignant ces alternatives de confiance et d'effroi, au milieu desquelles elle avait longtemps vécu. Cette sincérité qu'il reconnaissait en elle, Magny de son côté en a rendu témoignage, et nous pouvons les en croire tous deux.

L'acte décisif qui sépare les deux parties de la vie de Mme de Warens, de quelques circonstances fâcheuses qu'il ait été accompagné, n'est donc point une de ces démarches intéressées qui ternissent une âme. Après comme avant, et jusqu'à son dernier jour, sans routine et sans hypocrisie, elle a été une personne pieuse; elle a pu, dans ses momens de solitude, rechercher les consolations que la foi offre aux cœurs bien disposés. Dans sa dernière lettre à Jean-Jacques : « Je viens de lire, lui dit-elle, l'*Imitation de Jésus-Christ*... » Dans la lettre où M. de Conzié apprit à Rousseau la mort de la pauvre femme, il rapporte que les huissiers qui étaient allés saisir le peu qu'elle avait laissé n'avaient trouvé chez elle que des preuves de sa misérable situation, *et des témoignages de sa piété*.

Au moment de la dernière entrevue qu'elle avait eue avec Magny, le bon vieillard était près de sa fin; il mourut à Vevey au mois de septembre 1730. Assurément, Mme de Warens ne put jamais l'oublier; mais, comme M. de Montet l'a remarqué, il y a beaucoup de choses de son passé dont elle n'a rien dit à Rousseau. L'auteur des *Confessions* semble n'avoir pas entendu parler du vieux piétiste, qui avait vécu dans l'ombre; Magny est resté complètement inconnu jusqu'à ces derniers temps. Alexandre Vinet, dont il fut un des humbles prédécesseurs, n'a pas même su son nom.

Sa figure aujourd'hui reparaît aux regards. Elle est de celles avec lesquelles un homme du pays se sent familier, tant elle a tous les traits de sa race! Quelques-uns des hommes d'élite qui ont marqué en ce siècle, dans ce qu'on a appelé le réveil religieux,

au sein des églises du canton de Vaud, nous représentent très bien ce qu'a été Magny. Il n'en diffère qu'en deux points seulement: il avait pour l'autorité civile un respect qui n'est pas de notre siècle, et c'est en Allemagne, non pas en Angleterre, qu'il trouvait les guides de sa pensée. Dans sa retraite, il recueillait comme une abeille tout le suc de la dévotion germanique; il nourrissait sa piété de tout ce qu'il trouvait de meilleur dans les ouvrages de la théologie allemande; il était un de ces hommes comme l'Église chrétienne en a possédé beaucoup, qui ont passé ignorés du monde, et qui ont été en leur temps les plus instruits et les plus cultivés de leur pays.

Ce vieillard vénérable dont la parole persuasive charmait les âmes, ce prêcheur qui avait le secret d'attirer les cœurs à lui, Mme de Warens l'avait vu de tout temps dans le cercle de sa famille. A la maison paternelle ou chez ses tantes, petite fille, elle avait levé sur ses cheveux blancs de respectueux regards; jeune demoiselle, elle avait été sa pupille, sa pensionnaire; maintes fois, elle l'avait entendu développer ses idées; dans la célébration du culte domestique, il avait souvent prié Dieu devant elle. Après son mariage, et pendant plus de dix ans, ils restèrent éloignés l'un de l'autre, mais ils correspondaient ensemble. Les liaisons nouées aux premiers temps de la vie se ressoudent après les séparations avec une facilité extrême; l'intimité se rétablit en un jour. Jusqu'à la fin, Magny demeura attaché à Mme de Warens. Après sa fuite, elle n'eut pas dans son pays natal de plus familier confident ni d'ami plus fidèle.

Ainsi Mme de Warens, pendant toute sa jeunesse, a connu de très près un chrétien éminent, et a été initiée par lui à tout ce que la religion a de plus pénétrant et de plus profond. C'est pour cela que plus tard elle se trouva préparée, elle fut à la hauteur d'un rôle qui demandait une âme religieusement cultivée, quand elle fut appelée à consoler le jeune Rousseau, qui était malade et se croyait mourant, quand elle dut lui servir de compagne dans la recherche inquiète de la foi sur laquelle il voulait s'appuyer. Elle reprit alors, en causant avec un convalescent, dans un riant vallon de Savoie, les sérieux entretiens où elle avait entendu autrefois ses tantes et Magny traiter devant elle les plus hauts sujets, sur la galerie de la petite maison du Basset, où s'étaient écoulés tant de jours heureux et calmes, en face de son beau lac.

III

Revenons aux Charmettes, où le jeune étudiant élaborait silencieusement ses idées, et essayons de considérer de près son travail. Il s'initiait aux sciences. Nous le voyons prendre en mains un fort bon traité, les *Elémens de mathématiques* du Père Lamy; il demande même à son libraire l'*Arithmetica universalis* de Newton, ouvrage de plus difficile digestion, en même temps que les *Récréations mathématiques et physiques* d'Ozanam, qui étaient beaucoup mieux à sa portée. On croirait qu'il a abordé le calcul différentiel et intégral, si l'on prenait à la lettre ce qu'il dit dans les vers du *Verger :*

> Avec Kepler, Wallis, Barrow, Reyneau, Pascal,
> Je devance Archimède, et je suis L'Hôpital.

Les mathématiciens du XVIIe siècle avaient résolu des problèmes qui eussent arrêté Archimède; et Jean-Jacques, en épelant quelques-unes de leurs découvertes, a pu s'applaudir de savoir ce que l'illustre géomètre grec avait ignoré. Quant au marquis de L'Hospital, auteur de l'*Analyse des infiniment petits pour l'intelligence des lignes courbes*, si Rousseau avait voulu « le suivre » dans son explication des nouveaux calculs, il se serait bien vite arrêté en route, puisque la géométrie analytique était déjà trop abstruse pour lui. Toujours est-il qu'à ce moment du XVIIIe siècle, les mathématiques et l'astronomie étaient à la mode. Voltaire venait de publier ses *Élémens de la philosophie de Newton*, et il écrivait de Cirey maintes lettres à des savans, S'Gravesende, Pitot, Mairan. Le public s'était intéressé aux expéditions scientifiques conduites par Maupertuis sous le cercle polaire, et par La Condamine au Pérou, pour mesurer les degrés de latitude. Rousseau, dans un des morceaux qu'il a écrits aux Charmettes, se représente comme « un homme qui, depuis plusieurs années, attendait impatiemment, avec toute l'Europe, le résultat de ces fameux voyages entrepris par plusieurs membres de l'Académie royale des sciences; » il lisait, avec avidité, le précis des observations de ces grands hommes, il ébauchait un mémoire sur la sphéricité de la terre; il a conté dans les *Confessions* la plaisante anecdote de quelques paysans, qui, le voyant de nuit observer les étoiles dans son jardin, le prirent pour un sorcier, et allèrent s'effrayant, jusqu'au moment où ils furent rassurés par des jésuites. Dans sa vieillesse encore, il se plaisait à cette branche de la science; et, au moment où il rédigea pour

une jeune fille, sous forme de lettres, un cours élémentaire de botanique, il écrivit, pour répondre à une demande du même genre, un *Traité de la sphère* qui a été retrouvé dans ses papiers, et que M. Streckeisen a publié.

Rousseau étudiait la physique dans les œuvres de Rohault, et faisait maladroitement quelques expériences de chimie. Cela suffisait pour être remarqué dans une petite ville où les savans étaient rares; et le bruit en parvint, à vingt lieues de là, jusqu'à Nyon, où vieillissait le père de Jean-Jacques. Il en fut ému et inquiet, et s'empressa d'écrire à Mme de Warens : « J'ai appris depuis quelques jours que mon fils *soufflait*. Si cela était vrai, je serais fort affligé; car il est impossible qu'une personne ne se ruine en voulant faire des épreuves continuelles de chimie. Il est vrai qu'on trouve de beaux secrets, mais ils sont plus utiles aux autres qu'à celui qui a bien brûlé du charbon pour les trouver. » Les craintes du bonhomme étaient sans fondement. Son fils n'étudiait que pour s'instruire, et ne cherchait pas la pierre philosophale; mais il manquait des secours nécessaires à ce genre d'études. Il n'y avait pas à Chambéry un cabinet de physique pourvu d'une abondance d'instrumens, ni un vrai laboratoire de chimie. C'est plus tard seulement que Rousseau, établi à Paris, put approfondir ces branches de la science, quand il suivit, à trente-cinq ans, les cours de Rouelle.

C'est plus tard encore, c'est à 50 ans, qu'il a abordé l'étude de la botanique, lorsque, exilé de France, il passa quatre étés dans le Jura. Il se lia avec les savans du pays, qui l'entraînèrent dans leurs excursions; ils n'eurent pas de peine à lui faire aimer la recherche des plantes : c'est un goût qui se liait si bien à celui qu'il avait pour les longues promenades à pied! Mais au temps des Charmettes, où des courses d'herborisation eussent été pour lui une occupation tout à fait bien choisie, aussi agréable qu'instructive, il ne trouva pas autour de lui, comme plus tard dans le pays de Neuchâtel, un Gagnebin pour l'initier à cette étude. Claude Anet l'avait cultivée, il est vrai; mais il était mort trop tôt, à un moment où Rousseau était tout entier à la musique.

M. de Conzié, qui, pour cette période de la vie de Jean-Jacques, est le seul témoin dont les dires complètent le récit des *Confessions*, nous donne un renseignement intéressant qu'il faut relever ici : « Son goût décidé pour la lecture faisait que Mme de Warens le sollicitait vivement pour qu'il se livrât tout entier à l'étude de la médecine : ce à quoi il ne voulut jamais consentir. » Parce qu'un jeune homme aimait les livres, croire que l'art médical fût son fait, ce n'était pas, de la part de Mme de Warens,

une preuve de jugement. Elle était arrière-petite-fille d'un docteur en médecine de la Faculté de Montpellier; dans ses jeunes années, elle avait pris de l'intérêt aux livres qu'elle trouvait dans la bibliothèque qu'il avait laissée. Elle n'était donc pas étrangère à ce genre de lectures, et elle aimait à préparer elle-même des remèdes. Jean-Jacques aussi parle des livres de médecine qui lui tombèrent entre les mains: ils lui brouillaient l'esprit; il se croyait atteint de toutes les maladies qu'il y voyait décrites.

Nous avons parcouru toute la série des études scientifiques de Rousseau. Fontenelle certainement, et Buffon et d'Alembert firent beaucoup mieux les leurs, avec plus d'ordre et de pondération. Mais, tout inférieur que Rousseau demeure à cet égard, tout inégal que soit forcément le labeur d'un autodidacte, cette manière originale de superposer un temps de travail sévère à de longues années de flânerie et de vagabondage, devait amener des effets heureux et rares. La pensée avait ainsi plus de mordant Rousseau croyait se préparer à quelque poste de précepteur; il s'armait en réalité pour un grand rôle intellectuel. En somme, les efforts méritoires qu'il fit alors, pour suppléer aux énormes lacunes de son instruction première, ont été tout à fait sérieux et efficaces.

Nous arrivons à la partie littéraire du programme des études de Jean-Jacques. Ses lectures embrassaient toute la littérature française, depuis son contemporain Voltaire jusqu'à la seconde moitié du XVIe siècle, où il était familier avec les œuvres de Montaigne et d'Amyot. Il ne remontait guère au delà, quoiqu'il ait lu sans doute Rabelais et Marot, et qu'il cite une fois le *Roman de la Rose*.

Une année passée à Turin l'avait initié à la connaissance de la langue italienne, dans laquelle il eut plus tard encore l'occasion de s'exercer, pendant son séjour à Venise. Je ne sais à quelle époque de sa vie il apprit les élémens de l'anglais. Mme de Boufflers lui écrivait un jour, en lui envoyant une lettre : « Vous savez assez d'anglais pour l'entendre, et je veux éviter la peine de la traduire. » Mais à peine Rousseau, en 1766, est-il arrivé en Angleterre, qu'il répète à tous ses correspondans qu'il ignore la langue du pays. Il lisait donc l'anglais, sans être en état de le parler; c'est ce qui arrive souvent.

Le latin : voilà le point faible. La suite régulière des études scolaires se remplace mal par l'acharnement d'études solitaires, qu'on recommence de temps à autre, sans jamais aboutir. Après s'être donné beaucoup de peine, Jean-Jacques est arrivé pourtant à savoir autant de latin qu'un autre. On a remarqué le choix heu-

reux des épigraphes latines qu'il a mises à ses ouvrages. C'est lui qui a popularisé un hémistiche de Juvénal : *Vitam impendere vero*. Beaucoup de latinistes n'en ont pas tant fait.

« J'apprends le grec, » écrivait-il à Mme de Warens, longtemps après le temps des Charmettes. Ah! c'est dommage que le grec soit si difficile à apprendre! Nous pouvons croire que Jean-Jacques s'en est aperçu comme tant d'autres, et nous devons le louer d'avoir fait, au moins pendant quelques jours, un effort méritoire pour épeler cette belle langue.

En histoire, les lectures de Jean-Jacques aux Charmettes venaient se rattacher à celles qu'il avait faites, à dix et douze ans, avec son père et le pasteur Lambercier; dans l'intervalle, il avait vu les hommes et considéré sa propre destinée sous bien des aspects; ses voyages à pied lui avaient fait traverser deux fois les Alpes, deux fois la France; il avait du vaste monde une idée plus juste et meilleure qu'un écolier qui apprend la géographie sur les pupitres de sa classe. L'interruption et le retard n'étaient là qu'un stimulant de plus.

Nous aurons achevé la revue des études de Rousseau en revenant à la philosophie, dont nous avons déjà parlé. Il y avait pris pour guide, dit-il, un ouvrage du Père Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire : *Entretiens sur les sciences*. C'est une espèce de coup d'œil encyclopédique sur toutes les branches des connaissances humaines, et un fort bon livre en effet, quoiqu'il doive paraître aujourd'hui bien suranné; on en jugera par cette plaisante assertion : « A la réserve de deux ou trois points, — si les cieux sont solides, ou non; si la terre tourne, ou si elle ne tourne pas, — tous les philosophes sont d'accord. »

Si l'on voulait s'attacher à des traits isolés comme celui-là, il faudrait aussi remarquer chez le Père Lamy les premiers mots de son *Idée de la logique :* « Nous sommes l'ouvrage de Dieu, nous n'avons donc pas sujet de croire que notre nature soit mauvaise, » qui rappellent la première phrase de l'*Émile :* « Tout est bien, sortant des mains de l'Auteur des choses. » Mais l'effet d'ensemble est le principal : l'impression que reçut Rousseau de ce livre qu'il relut cent fois, dit-il, fut toute sérieuse, et disons le mot propre, édifiante.

Le Père Lamy était un homme pieux et savant, qui avait écrit ces *Entretiens* en vue des ecclésiastiques dont il voulait que les loisirs fussent remplis par de solides études. Un auteur ne sait jamais qui le lira. Ces pages, qui étaient destinées à former un clergé instruit et savant, à créer dans l'Église une élite intellectuelle, elles eurent pour principal effet d'unir, dans l'esprit

d'un jeune laïque, l'ardeur pour les hautes connaissances avec le respect pour la religion, et d'être une des ancres qui rattachèrent un libre penseur à l'Évangile, dans un siècle où l'apologétique chrétienne fut si faible.

Le long regard que nous avons jeté sur la série des études que Jean-Jacques a poursuivies aux Charmettes, nous permet de nous faire une idée juste du développement de son esprit et de ses connaissances. Tout un chapitre de sa biographie s'éclaire et se précise ainsi ; mais ce n'est pas là qu'il faut chercher le point de départ de son action dans le monde et dans l'histoire des idées. Ses vues politiques, par exemple, n'ont germé et mûri que beaucoup plus tard. Son opposition aux philosophes de son temps, sa hardiesse à entreprendre d'exercer contre eux une réaction inattendue, ne s'est manifestée que quand il les a eu bien connus, et que le descendant des réfugiés a senti les différences qui le séparaient d'eux. — Le tour romanesque de son imagination, et sa conception idéale d'un amour idyllique, remonte au contraire plus haut chez lui, à la lecture de *l'Astrée* dans son enfance, et dans les années qui suivirent, à quelques rencontres qui lui laissèrent de longs souvenirs. Ces rêves ne pouvaient fleurir aux Charmettes : c'était assez pour souffler sur eux et les bannir, de la présence continuelle de Rodolphe Winzenried, de ce gaillard déluré et content de lui-même, qui lui fut sans façon préféré.

Sur un seul point, l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et d'*Émile* a dû beaucoup aux études qu'il a faites, en 1738 et 1739, aux convictions réfléchies qui s'établirent chez lui. C'est à cette époque qu'il faut remonter pour voir se dessiner une première fois, dans l'âme de Rousseau, les linéamens de la philosophie religieuse qui est enseignée dans les lettres de Julie et ses entretiens à son lit de mort, dans les discours du vicaire savoyard au jeune homme qu'il catéchise.

Il y a cinq points à considérer, où s'accordent entre eux le piétisme romand d'origine allemande, les souvenirs que Mme de Warens a gardés des enseignemens qu'elle a reçus de Magny, et les vues religieuses que Rousseau a portées devant le public français. Un sentiment de piété qui tient une large place dans le cœur sincère, dans la vie de tous les jours ; — une grande indépendance en face de l'autorité traditionnelle : le sens individuel se mettant au-dessus de tout ; — une notable indifférence pour les questions débattues entre les controversistes protestans et catholiques, et une certaine manière de planer au-dessus des barrières confessionnelles ; — l'idée de Dieu, absorbant et comme engloutissant les autres idées théologiques, et constituant presque

à elle seule toute la dogmatique; l'élévation à Dieu, facile et familière à l'âme; — l'attente et la ferme espérance de l'éternel avenir.

Nous avons vu que ceux qui ont connu de plus près Mme de Warens : Magny, Rousseau et M. de Conzié, s'accordent à lui reconnaître une âme volontiers accessible aux idées chrétiennes; la fragilité de sa vertu ne l'empêchait pas d'être pieuse à ses heures : tout se concilie chez une femme. Et Jean-Jacques de même; depuis que s'est éveillée en lui la pensée que la mort pouvait être proche, il s'est tourné vers Dieu. Il a fait ce que Voltaire et Diderot ne firent jamais : il a pris à tâche de donner à son esprit une culture religieuse. « Je me levais tous les matins, dit-il, avant le soleil... en me promenant je faisais ma prière, qui consistait dans une sincère élévation de cœur à l'auteur de cette aimable nature dont les beautés étaient sous mes yeux; je demandais pour moi, et pour celle dont mes vœux ne me séparaient jamais, une vie innocente et tranquille, la mort des justes, et leur sort dans l'avenir. » On a trouvé dans ses papiers, et M. Savous a publié (1) les effusions de ses sentimens : « Dieu tout-puissant, Père éternel, mon cœur s'élève en votre présence. Je reconnais que votre divine providence soutient et gouverne le monde entier. Ma conscience me dit combien je suis coupable. Je suis pénétré de regret d'avoir fait un si mauvais usage d'une vie et d'une liberté que vous ne m'aviez accordées que pour me donner les moyens de me rendre digne de l'éternelle félicité. Agréez mon repentir, ô mon Dieu. Je me préparerai à la mort comme au jour où je devrai vous rendre compte de toutes mes actions; j'emploierai ma vie à vous servir et à remplir mes devoirs. J'implore votre bénédiction sur ces résolutions; j'implore les mêmes grâces sur ma chère maman, ma chère bienfaitrice, et sur mon cher père... »

On a plusieurs pages de ces rédactions : prières faites pour lui seul, et que personne n'a vues avant sa mort; il en faut reconnaître la sincérité. Les distractions, les soucis, les voyages, les compagnies légères ont dissipé plus tard, à maintes reprises, chez Rousseau, la suite des réflexions sérieuses dont ses oraisons écrites aux Charmettes nous offrent la première trace. Mais on le voit aussi s'appliquer à y revenir, et témoigner même de quelque persévérance dans les habitudes religieuses que jusque dans sa vieillesse il a cherché à se donner. Quand il eut cinquante ans : « Ma lecture ordinaire du soir était la Bible, dit-il, et je l'ai lue

(1) *Le Dix-huitième siècle à l'étranger*, t. Ier, p. 236 et suivantes.

entière au moins cinq ou six fois de suite de cette façon. » M. Tenant de Latour a eu la bonne fortune de rencontrer sur les quais un exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ*, annoté de la main de Jean-Jacques. L'auteur des *Harmonies de la nature* raconte que « sur la fin de sa vie, Rousseau s'était fait un petit livre de quelques feuilles de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il le portait toujours avec lui; mais il me dit un jour, avec chagrin, qu'on le lui avait volé. »

Mme d'Épinay témoigne du caractère vivace et même ombrageux de la foi de Rousseau en Dieu, quand elle rapporte l'apostrophe qu'elle lui a entendu adresser à Saint-Lambert qui disait : « Qu'est-ce qu'un Dieu qui se fâche et s'apaise? — Si c'est une lâcheté, répondit Rousseau, que de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime que de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu qui est présent; et moi, messieurs, je crois en Dieu! » Vingt ans plus tard, Bernardin de Saint-Pierre est un autre témoin, un autre confident, qui, comme Mme d'Épinay, a vu de près le solitaire; il l'accompagnait un jour au couvent du Mont-Valérien. « Nous nous assîmes, dit-il, pour assister à la lecture, à laquelle Rousseau fut très attentif. Le sujet était l'injustice des plaintes de l'homme : Dieu l'a tiré du néant; il ne lui doit que le néant. Après cette lecture, Rousseau me dit d'une voix profondément émue : Ah! qu'on est heureux de croire! » Il faut le reconnaître; le beau passage de l'*Émile*, si souvent cité : « La sainteté de l'Évangile parle à mon cœur... » exprime autre chose que l'émotion d'un instant; bien des heures ferventes avaient préparé Rousseau à écrire cette belle page.

Des cinq points indiqués plus haut, c'est sur le premier seul qu'il était utile d'insister et de rappeler les documens qui l'établissent; on accordera les autres sans peine. Il sera sage d'ailleurs de ne pas fausser en l'exagérant le résultat auquel aboutissent les rapprochemens indiqués; il ne faut pas parler de quelque action de la théologie germanique sur la pensée de Jean-Jacques. L'Allemagne n'a donné que le coup de clairon qui a réveillé les églises du pays de Vaud. Des cercles dévots se sont formés dans les contrées romandes; Mme de Warens a passé son enfance au milieu de parens et d'amis piétistes; son intelligence précoce et vive s'est familiarisée de bonne heure avec les idées théologiques qui étaient tous les jours mises sur le tapis, remuées et ressassées devant elle. Vingt-cinq ans plus tard, au moment où s'en allait sa jeunesse, elle s'est ainsi trouvée à même de suivre Rousseau dans le travail du débrouillement de sa pensée encore confuse, et d'être pour lui, à cette époque décisive, une confi-

dente des angoisses de son esprit, une interlocutrice capable de le comprendre, et même de l'aider. Mais elle n'était point savante; et si elle a feuilleté les livres que Magny s'était donné la peine de traduire de l'allemand, ils ne lui ont rien dit; les élucubrations germaniques n'ont pas eu de prise sur elle. De cette origine lointaine, et pour elle effacée, de l'agitation piétiste où elle avait vécu, il ne lui était rien resté, rien que l'étincelle.

Une certaine logique intérieure rattachait cependant le point de départ, — le piétisme allemand qui avait envahi la Suisse française, — au point d'arrivée : la *Profession de foi du Vicaire savoyard;* et ce qui en est la preuve, c'est que cette même évolution s'accomplissait au même moment chez deux écrivains, deux penseurs distingués, Béat de Muralt et Marie Huber, qui avaient été, dans les premières années du siècle, des piétistes exaltés, dociles aux leçons des inspirés allemands, et qu'une réflexion prolongée, appuyée sur une ingénuité courageuse, avait fini par amener à la religion naturelle.

Béat de Muralt, l'auteur des *Lettres sur les Anglais et les Français*, — ouvrage intéressant, que Voltaire et Rousseau ont cité plus d'une fois, et que Sainte-Beuve aurait voulu voir réimprimer, — publia dans ses derniers jours, sous le titre ironiquement choisi de *Lettres fanatiques* (1739), une série d'essais de philosophie paradoxale, parmi lesquels on remarque le chapitre intitulé : *De la religion naturelle;* il y prend la défense de ceux qui s'en contentent, et qu'il préférait aux docteurs des églises officielles, sans cependant qu'il consentît à renoncer pour lui-même au privilège d'entendre la propre voix de Dieu, parlant par l'organe des Inspirés. Marie Huber, qui d'abord avait été docile comme lui aux leçons des prophètes venus des Cévennes ou de l'Allemagne, s'en était, elle, entièrement désabusée; et, dans ses *Lettres sur la religion essentielle à l'homme, dégagée de ce qui n'en est que l'accessoire* (1738), elle avait fait main basse sur les dogmes, ne voulant plus entendre parler que de deux principes fondamentaux : Dieu et la vie éternelle. C'était exactement « conserver le tronc aux dépens des branches, » comme l'auteur d'*Émile* le fit à son jour. Quand il vint en France, Rousseau a, sans doute, eu entre les mains quelques-uns des volumes de Marie Huber; mais les prières qu'il a rédigées aux Charmettes montrent que de son propre chef et par un indépendant effort, il était arrivé aux mêmes idées qu'elle.

C'étaient des idées simples et nues; et Rousseau, en définitive, en se rencontrant ainsi avec ces libres esprits qui étaient restés protestans, se retrouvait à la porte de l'Église de ses pères.

On a dit que M. de Chateaubriand avait « l'imagination catholique. » On n'a pas assez remarqué combien Jean-Jacques l'avait peu. Pendant quinze ans, à Turin, en Savoie, à Lyon, à Venise, il a passé toute sa jeunesse au milieu d'un peuple qui se plaisait aux belles cérémonies du culte; il a vu passer les processions dans les sentiers d'un pays agreste et dans les riches églises du Midi; il a entendu l'*Angelus* du soir en se promenant dans la campagne; chaque dimanche, il a pu suivre sur son livre de prières ces magnifiques liturgies, ces hymnes, ces litanies où retentit et se prolonge toute la piété des siècles chrétiens : *Consolamini, popule meus... O fili et filiæ...* Et rien de tout cela ne le touche ni ne l'exalte; il n'en voit et n'en entend rien; et il fait dire par le vicaire à son jeune catéchumène : « Reprenez la religion de vos pères : *elle est très simple et très sainte.* » La nudité sévère du culte réformé est ce qui plaît à son âme; elle a pour lui l'attrait d'un souvenir d'enfance : l'homme est sensible toute sa vie aux impressions pieuses qu'il a éprouvées à douze ans.

La moitié des penseurs de son époque a été d'accord avec Rousseau sur les bases du système de philosophie religieuse qu'il avait ébauché aux Charmettes; mais il a mis tant d'âme et d'éloquence à prêcher ses convictions, que son nom s'y rattache plus que celui d'aucun autre. A cet égard, dans les lettres françaises, deux générations relèvent de lui. On ne saurait méconnaître l'action qu'il a exercée sur Bernardin de Saint-Pierre et Lamartine. Dans des pages qui datent d'il y a cinquante ans, l'*Espoir en Dieu* d'Alfred de Musset, les beaux vers écrits par Victor Hugo *à Villequier*, on trouve encore un écho de la théologie du vicaire savoyard.

L'oubli est ensuite venu; et depuis longtemps le pauvre Jean-Jacques est négligé, laissé en arrière, perdu de vue. La jeunesse ne lit plus ses livres, elle écoute d'autres maîtres. Si elle veut faire un pèlerinage aux lieux que leur souvenir a consacrés, ce sont les landes de la Bretagne ou les collines des Ardennes qu'il lui faudra visiter; ce n'est plus le jardin des Charmettes. En 1738 et 1739, le chemin qui domine la vigne et la maisonnette a vu éclore des idées qui ont régné cent ans en France. Elles ont aujourd'hui épuisé leur action; mais elles auront toujours une place dans l'histoire de la philosophie religieuse.

EUGÈNE RITTER.

MARYLKA

DERNIÈRE PARTIE (1)

XVII

Il y avait grande fête ce soir au casino de Naleczow, une petite station d'eaux ferrugineuses où chaque été l'élite de la société du pays se donnait rendez-vous. La jolie salle aux parois vernissées, aux piliers frustes fleurant bon le sapin et tout décorés de verdure, était bondée de baigneurs. Une lumière étincelante allumait çà et là les diamans dans les chevelures, se jouait sur les belles épaules nues ou dans le chatoiement des étoffes qui tourbillonnaient.

Blanche comme un lys, pareille à une jeune reine triomphante, Marylka passait entre les groupes charmés de ces hommes et de ces femmes élégantes, dans le frisson de tulle de sa robe légère. Autour d'elle montait un encens de paroles douces dont le rythme la berçait comme un murmure d'amour.

« C'est une déesse, » murmurait Thadée, un éclair d'orgueil au fond des yeux. Et il s'attachait à ses pas, ne désertant ses côtés que lorsqu'il y était contraint par l'exigence des autres danseurs; alors il venait s'asseoir auprès des deux vieilles demoiselles, toutes pâmées elles aussi d'une fierté sans pareille.

— Eh bien, disait Catherine rayonnante, est-ce toujours la petite Marylka dont vous avez jadis voulu me voler le portrait?...

— Oh, tante Kate ! — il l'appelait familièrement ainsi depuis quelque temps, — oui... toujours ! toujours !... avec la grâce, le

(1) Voyez la *Revue* des 15 février et 1er mars.

charme !... la magie de ses dix-huit ans en plus !... et savez-vous ce que me disait tout à l'heure mon aïeule si difficile, vous le savez... quand je la ramenais à sa voiture ?...

« Mais c'est une duchesse, cette petite fille des steppes !... »

Catherine rougit de plaisir. L'opinion de la vieille dame était pour elle d'une grande importance.

A ce moment Marylka parut, ramenée par un cavalier. Son visage était légèrement troublé, et elle dit très vite :

— Devinez qui je viens de voir ?... Woytek !

— Eh bien, quoi d'étonnant, mon cœur ? N'est-il pas proche voisin, lui aussi ?

— C'est qu'il y a si longtemps que nous ne l'avons vu, murmura-t-elle.

— Bah ! mon cousin a toujours été un sauvage, dit Thadée en cherchant à attirer la jeune fille dans le cercle de la danse.

Mais elle résistait. « Non vraiment, elle se sentait lasse un peu... » et de fait une ombre légère avait comme assombri son front. Puis se ravisant tout à coup :

— Si vous me donniez plutôt votre bras pour faire un tour de galerie, on étouffe ici !

— Vous savez bien que je suis à vos ordres... toujours...

Et comme Catherine acquiesçait d'un signe, elle posa légèrement sa petite main sur la manche de drap fin de l'officier, et tous les deux disparurent à travers l'élégante cohue.

Un impérieux désir de retrouver Woytek remplissait le cœur de Marylka. Ainsi il était là... à quelques pas d'elle ; et il la fuyait. Il lui en voulait donc bien !... Une fièvre faisait battre ses artères, et c'était elle maintenant qui entraînait Thadée, furetant à droite et à gauche parmi ces groupes serrés d'hommes qui s'écartaient sur son passage. Tout à coup elle tressaillit : là-bas, dans cette galerie, accoudé à un balcon qui dominait la campagne... c'était lui !... Avec une décision dont l'officier subit le contre-coup elle marcha droit à Woytek.

— Bonsoir !

Il releva brusquement la tête, la vit au bras de Thadée et pâlit.

Encore... toujours cette vision obsédante !

C'était pourtant de son propre gré et pour obéir à un secret désir de la contempler, ne fût-ce que de loin, qu'il était venu à ce bal !... de quoi se plaignait-il alors ?... Chaque jour ne lui avait-il pas impitoyablement apporté l'écho de ses succès ?... les relations suivies qui s'étaient établies entre le château et le cottage habité par ses tantes, et surtout ces vagues rumeurs de mariage qui l'avaient si fort bouleversé ? Il était venu pourtant !... Mais à

présent qu'elle arrivait à lui, dans tout l'éclat de sa beauté rayonnante, appuyée au bras de cet autre... il eût voulu être à cent pieds sous terre, et il maudissait sa lâcheté.

« Bonsoir. » Ces deux syllabes si douces résonnaient sur son cœur comme deux notes troublantes.

Très vite elle avait lâché le bras de son cavalier.

— Merci, lieutenant... il fait bon ici, je ne veux pas abuser. Monsieur votre cousin me ramènera, n'est-ce pas? ajouta-t-elle en se tournant vers Woytek.

Désappointé, mais se soumettant, Thadée s'était incliné et avait disparu ; et maintenant ils étaient seuls tous les deux, enveloppés dans cette nuit divine, et il osait à la faveur de l'ombre qui l'abritait s'enivrer à longs traits de sa beauté. Il ne vit pas cependant qu'elle était pâle... que ses lèvres tremblaient...

— Écoutez-moi, dit-elle très vite, l'autre jour nous nous sommes mal quittés... j'espérais vous revoir... pourquoi n'êtes-vous pas revenu?... je vous aurais dit... expliqué... C'était un enfantillage de ma part, un entêtement absurde, et à présent que j'y pense... j'ai honte... mais je veux tout vous dire...

Et sans lui donner le temps de répliquer elle se mit à lui narrer rapidement toute son aventure : la juive... le cimetière... sa terreur d'y être enfermée, et puis la rencontre de l'officier dont elle tut le nom par discrétion. « Quand vous m'avez interrogée, dit-elle, vous paraissiez si irrité, votre voix était si acerbe, si autoritaire que cela m'a froissée, je l'avoue... et je me suis révoltée comme lorsque j'étais petite fille... vous vous souvenez? Le lendemain... j'ai réfléchi... j'ai eu des remords... j'espérais vous revoir... vous parler... mais vous n'êtes pas venu !... et on m'a dit que vous étiez parti. Aujourd'hui, quand je vous ai aperçu, j'ai voulu à tout prix m'expliquer avec vous... et vous dire que... si je vous ai fait de la peine... je vous en demande pardon !... »

Doucement elle lui tendait sa petite main. Mais il ne la prit pas. Une barrière de pierre semblait s'être élevée entre les paroles qui venaient de ses lèvres à elle, et son cœur à lui : il l'écoutait froidement, ironiquement presque. Que signifiaient ces histoires? pourquoi jugeait-elle nécessaire de lui donner tous ces détails dont il ne croyait pas un mot. Oh ! c'était bien inventé et fort romanesque à coup sûr ! Thadée avait évidemment collaboré à cette petite combinaison. Le prenait-on pour un sot? Un petit rire nerveux le secoua.

— C'est très intéressant tout ce que vous m'avez raconté là, dit-il, mais à quoi bon revenir là-dessus, il y a si longtemps que ces choses se sont passées, et depuis nous avons été occupés tout les deux si différemment !

Elle le regardait hébétée, sans bien comprendre.

— Alors... vous ne m'en voulez pas? balbutia-t-elle.

— Moi!... mais pas du tout; pour quoi faire?...

Et il rit encore une fois, de ce mauvais rire un peu saccadé; puis saisissant la main qu'elle lui tendait toujours, il la serra dans la sienne; et elle eut l'impression d'un étau glacé qui emprisonnait ses doigts. Dans son gosier étranglé les paroles s'arrêtèrent. Tant de choses lui restaient à dire encore... son ardeur au travail, car elle s'était mise à faire des traductions d'anglais, ses projets pour l'hiver... mais elle sentait bien que tout cela ne l'intéressait plus. Quelque chose était mort entre eux, qui jamais ne renaîtrait plus.

Une troupe de danseurs fit une brusque irruption sur la galerie, venant à cor et à cris réclamer celle qu'on nommait déjà la reine du bal. Quand la foule se fut retirée emmenant presque de force la jeune fille et que Woytek se retrouva seul dans la nuit, il lui sembla que toute la vie s'était retirée de lui, et longtemps il revit comme en un rêve les douces prunelles claires, lumineuses comme des étoiles, et il entendit chanter à son oreille la voix si vibrante et si chère en dépit de ses mensonges.

Pourquoi était-elle venue? par pitié sans doute! par un reste d'amitié pour celui qui avait été son camarade autrefois. Mais il sentait bien qu'aucun effort, aucune lutte désormais ne la rapprocherait plus jamais de lui, qu'elle était engagée dans une voie fatale dont il était incapable de l'arracher et qu'ils avaient passé tous les deux à côté du bonheur.

C'est en vain que, ce soir-là, Marylka guetta sa rentrée dans le bal; alors, le cœur lacéré par cette inexplicable froideur, elle continua à tourner automatiquement sous le lustre de la salle, gardant aux lèvres un sourire figé, et répondant çà et là, par de courtes exclamations dédaigneuses, aux complimens excessifs que lui débitaient ses danseurs..... L'orchestre jouait une valse passionnée de Strauss, l'officier qui avait erré pendant quelque temps dans le hall, apercevant Marylka, fendit brusquement la foule et après lui avoir fait faire quelques tours dans la salle l'entraîna dans un boudoir, désert à cette heure.

— Si nous nous reposions? dit-il.

D'un air indifférent Marylka inspecta la petite pièce, puis apercevant un miroir, elle s'en approcha pour rajuster les fleurs de sa chevelure. Lui, sans parler, la contemplait.

— Que vous êtes belle!... murmura-t-il doucement.

Elle fronça le sourcil.

— Ne pourrez-vous donc jamais me parler sans m'accabler de ces fades complimens?

— Oh ! s'écria-t-il avec impétuosité... si vous vouliez m'écouter, j'aurais bien autre chose à vous dire !

— Dites très vite, alors, fit-elle, d'un petit air impertinent, car je suis pressée... ce bal me fatigue ; je voudrais m'en aller...

Il s'était approché d'elle, avait saisi ses deux mains, et d'une voix que l'émotion faisait trembler :

— Vous n'avez donc pas deviné que je vous aime comme un fou, Marylka !

Vivement elle s'était reculée :

— Et Lia ? demanda-t-elle, moqueuse, en le dévisageant.

— Lia ? répéta-t-il, pâlissant un peu.

— Oui... Lia, la jolie juive... celle avec qui vous vous promenez le soir, sur la route du cimetière de Lublin.

Il avait eu maintenant le temps de se remettre :

— Ah ! cette fille s'appelle Lia, je l'ignorais !... Oui, en effet, la malheureuse est venue un soir au camp me trouver ; elle est, paraît-il, fort éprise d'un de mes sous-lieutenans, et m'a raconté que son père veut à toute force lui faire épouser un de ses coreligionnaires, jeune talmudiste... — Il souriait maintenant, complètement rassuré : — Mais qui donc a pu vous dire tout cela ?

— Que vous importe !

— Ah ! Panna Marya !... vous m'espionnez !.... prenez garde, je croirai que vous êtes jalouse !... Mais vous aurez beau me tendre des pièges, allez !... je vous défie de trouver gravé au fond de mon cœur un autre nom que le vôtre !... et cela depuis si longtemps déjà ! depuis ce jour... où, pour la première fois, je vous ai aperçue sur cette véranda, avec votre petite robe de toile bleue au col marin et vos longues tresses flottantes !... Vous souvenez-vous ? Nous avons dansé l'oberek ensuite..., et je vous ai suppliée de venir un jour à Lublin... Il me semble que tout cela s'est passé hier... Eh bien ! aujourd'hui que vous êtes enfin venue parmi nous, ne récompenserez-vous pas ma longue fidélité... ne me donnerez-vous pas un peu d'espoir ?

Un froid subit avait envahi le cœur de la jeune fille, elle jeta à l'officier un regard de terreur. Certes elle n'avait aucun motif pour douter de ses paroles, mais cette déclaration inattendue la remplissait d'angoisse.

— Je vous en supplie, balbutia-t-elle, ne me parlez pas ainsi, laissez-moi... ramenez-moi à mes tantes...

Mais lui, tenace, s'attachait à elle.

— Pourquoi me repoussez-vous... que vous ai-je fait ?... dites au contraire que je puis espérer... que vous serez à moi...

— Non, non !... jamais de la vie !... Mais c'est impossible,

s'écria-t-elle en s'arrachant à son étreinte, et des larmes jaillissaient de ses yeux. Cette obsession l'irritait à la fin !

Un couple de danseurs approchait, elle respira; posant alors sa main sur le bras de l'officier, elle lui dit à haute voix :

— Voici la valse finie... Voulez-vous me ramener à ma place?

Lorsque Catherine aperçut le jeune homme, elle fut frappée de l'altération de ses traits.

— Que se passe-t-il? fit-elle le sourcil froncé, — et puis répondant à la jeune fille qui la suppliait de quitter le bal : — Ah ! par exemple, rentrer avant le cotillon, c'est une absurdité !...

— Restez si vous voulez, ma tante, mais quant à moi, je suis décidée à ne plus danser.

Il y avait dans sa voix une telle nuance de fermeté que l'autoritaire demoiselle, toute désarmée, fut obligée de reconnaître son sang, — et céda. Thadée s'était mordu les lèvres, et comme il reconduisait ces dames à leur voiture :

— Rassurez-vous, — lui glissa Catherine à l'oreille, — ce ne peut être qu'une boutade, je connais ça...

Mais seules enfin au logis elle apostropha sa nièce :

— Prenez garde, ma belle !... la coquetterie est une arme à deux tranchans, elle ne réussit pas avec tous les hommes !

— De la coquetterie ! moi ! — Marylka avait bondi. — C'est un peu fort !... et pourquoi, je vous prie?

— Voyons, vous ne prétendez pas ignorer que Thadée est amoureux de vous !... Or, comme c'est un des plus beaux partis du pays, il serait maladroit, pour un caprice d'enfant gâtée, de manquer un pareil mariage !...

— Mais, ma tante, vous oubliez que M. Radowski est militaire : jamais mon père ne m'aurait permis d'épouser un officier servant dans l'armée russe !

— Croyez-vous?... Eh bien ! mais, le remède est tout simple, on donne sa démission !

— Oh ! voulez-vous dire que Thadée, qui adore son métier, pourrait quitter l'armée à cause de moi !...

— Ce serait en effet une fameuse victoire ! Mais un homme amoureux, ma chère, est capable de tout !

— Amoureux sérieusement, lui... un homme si léger !...

— Oui, amoureux !... et au point que tout le monde en cause autour de nous... et que déjà même on vient me féliciter.

Marylka eut une exclamation étonnée : elle se sentait abasourdie et elle s'enfuit dans sa chambre sans vouloir en entendre davantage.

XVIII

Thadée avait pris l'habitude de venir chaque matin saluer ces dames, à Naleczow, mais le lendemain du bal il ne parut pas.

« Il boude, » se dit Catherine qui ne pouvait oublier l'air dépité du jeune homme, et toute la journée elle fit froide mine à sa nièce. Enfin, vers le soir, tandis qu'assise près de la table où chantait le samovar, la vieille demoiselle, sa cigarette entre les doigts, confiait à sa sœur ses craintes et son irritation, une calèche s'arrêta devant le cottage.

— Madame la maréchale! s'écria Kanounia tout effarée, car elle aussi était au courant de ce qui se passait.

— Eh bien, quoi? sotte, ne fais pas tant d'histoires et va la recevoir.

Mais Catherine n'était pas moins agitée que sa suivante : il devait se passer quelque chose de grave si Wanda, de santé si délicate, et qui ne sortait jamais le soir, venait à pareille heure.

— Mes bonnes chéries! s'écria la maréchale en se jetant avec effusion au cou de ses deux amies.

C'était une femme d'apparence très mignonne; elle avait les traits d'une mobilité extraordinaire et dans ses yeux pâles se lisait une expression d'inquiétude perpétuelle.

— Marylka n'est pas ici? ajouta-t-elle vivement, ah! tant mieux!... c'est que j'ai à vous parler en particulier... il s'agit de ce bal... Mon pauvre Thadée en est revenu si sombre... Il n'a pas voulu me dire ce qui s'est passé entre eux deux... Mais, je le devine, elle l'aura découragé... du reste il l'accuse d'être si froide, si changée depuis quelque temps... Mon Dieu, il n'y a là peut-être qu'un caprice de jeune fille, mais il faut si peu de chose pour contrarier les hommes... une paille suffit quelquefois dans leur chemin. Toute la journée j'ai réfléchi... et je me suis demandé... ah! mes bonnes amies, vous allez dire que je suis folle! mais vous savez comme je vous parle toujours à cœur ouvert; je me suis demandé si une personne malintentionnée n'aurait peut-être pas rapporté à la chère enfant quelque vétille exagérée sur mon fils. Oh! je n'ignore pas que le pauvre garçon a des peccadilles à se reprocher, mais on ne sait pas les tentations auxquelles est exposé un jeune homme dans cette abominable vie de garnison!

Tout en parlant, la maréchale scrutait avec anxiété le visage des deux vieilles filles. Pouvait-elle leur dire les angoisses qui l'avaient déchirée depuis quelques jours et la découverte dans la chambre de son fils, où elle avait l'habitude de fureter, de cer-

tain billet, portant le timbre de Lublin et dont les simples lignes sans signature aucune l'avaient tellement effarée? Et quand elle avait interrogé l'officier à ce sujet, il s'était violemment emporté, lui reprochant de fouiller dans sa vie privée!... Alors, elle, faible comme toujours, s'était tue, mais elle était restée sous le coup d'une menace de malheur. — Il me serait si dur, continua-t-elle, en donnant cette fois un libre cours à ses larmes, de renoncer à la joie de nommer cette chère enfant ma fille, — et je n'ai d'espoir qu'en elle pour arracher Thadée à la vie militaire!

Catherine se taisait. L'attitude de Marylka hier soir ne l'avait que médiocrement rassurée.

— Écoutez-moi, Wanda, dit-elle tout à coup, il faut que vous causiez vous-même avec ma nièce; c'est une enfant exaltée, imbue d'idées un peu excentriques, mais elle a du cœur. Prenez-la par les sentimens, et j'ai idée que vous seule en viendrez à bout!... Prétextez un voyage de ces messieurs... et demandez-la-moi, une après-midi...

. . . . . .

Il était neuf heures du soir, quand Marylka, ramenée par Catherine, quittait enfin le château, tandis qu'une grosse pluie d'orage ruisselait mélancoliquement le long des vitres de la voiture.

Blotties chacune dans leur coin, elles ne se parlaient pas, et Marylka écoutait oppressée les battemens de son cœur. De temps en temps elle sentait peser sur son front le regard interrogateur de sa tante; alors un frisson d'impatience la prenait, et il lui semblait que les mailles du réseau qui l'enveloppait depuis la veille se resserraient de plus en plus.

C'était dans le boudoir intime de la maréchale qu'elle avait été reçue, une petite pièce encombrée de bibelots et de jolis meubles, tous choisis par Thadée. Les murailles étaient tendues de jolie soie fleurie, un parfum subtil flottait dans l'air, et elle revoyait, parmi les floraisons odorantes et tout à côté d'un guéridon bas où étaient assemblés les derniers romans de la saison, la maréchale en déshabillé somptueux, accoudée sur sa chaise longue. Oh! la voix tour à tour doucereuse et suppliante, les éclairs inquiétans de ses prunelles claires et les chatteries, les complimens même dont elle avait été accablée. Et tandis que la maréchale lui disait l'amour... l'adoration de son fils... elle, Marylka, — toute froide, demeurait silencieuse.

— Savez-vous bien, ma mignonne, que vous êtes l'unique femme au monde pour laquelle il renoncerait à cette carrière militaire, notre cauchemar à son père et à moi! Comprenez-vous maintenant l'empire que vous avez sur lui?... et comment le

bonheur de trois personnes est entre ces petites mains-là!... Ah, Marylka! cette œuvre de charité... de patriotisme... de dévouement!... Ne la tenterez-vous pas?...

Puis, changeant de tactique, elle avait rappelé à la jeune fille la lettre affolée écrite par elle deux ans auparavant, lors de la maladie et du désastre de son père, et elle revenait avec une insistance perfide sur l'empressement qu'avait mis Thadée à accourir à son appel.

— Il était fou, ce jour-là!... jamais le train ne l'amènerait assez vite en Podolie!... et à son retour! avec quel enthousiasme il nous parlait de vous, ma mignonne..., et de votre cher père dont l'accueil l'avait si profondément touché!...

— Oui, murmurait Marylka, plus émue qu'elle ne prétendait le paraître, je n'oublierai jamais combien M. Thadée a été bon pour nous alors... Mais elle en voulait à la maréchale de chercher à l'attendrir par ces souvenirs-là; elle comprenait qu'en échange des consolations apportées aux derniers momens de son père on lui demandait de rendre aujourd'hui un fils à ses parens... A la fin, vaincue par une crise de larmes de la maréchale, elle avait promis de réfléchir...

Cette nuit-là, dans le silence de sa petite chambre, les yeux tout grands ouverts, sondant l'obscurité, elle réfléchissait... Thadée était-il bien le compagnon qu'elle aurait choisi?... Et à cette pensée son cœur se serrait!... Mais puisqu'on ne choisit pas... les femmes du moins!... Il était affectueux, gai... plaisait à toute sa famille. M. Ladislas lui-même l'avait trouvé charmant... Pourquoi, mon Dieu! ce mariage qui eût rendu joyeuses tant de jeunes filles excitait-il en elle si peu d'enthousiasme?... Et puis elle se raisonnait... Pour une fille sans fortune comme elle, c'était un parti inespéré... Il est certain, pensait-elle, que si je refuse, la vie avec tante Catherine ne sera plus tolérable. Comme ce serait bon de demander conseil à quelqu'un maintenant! Mais c'est en vain qu'elle passait en revue tous les gens qu'elle connaissait. Ah! si Woytek était encore son ami! et à l'évocation de ce nom, sa gorge s'étrangla, ses lèvres eurent un pli amer, et elle enfouit sa tête dans l'oreiller, incapable de penser à autre chose qu'à cette peine inouïe qu'il lui avait faite l'autre jour, alors qu'elle venait si ingénûment à lui... Oh! mon Dieu, je suis donc toute seule!... toute seule, balbutiait-elle.

Quand elle ouvrit ses yeux à l'aube, elle aperçut Rose penchée sur elle qui la regardait.

— Oh! ma tante!... si vous saviez! la maréchale m'a demandé d'épouser son fils!

— Et que lui avez-vous répondu, ma chérie?

— Mais rien... rien encore... c'est terrible de prendre une décision pareille!

— Thadée est un beau parti!

— Oh! je sais.

— Et s'il veut donner sa démission, il n'y a vraiment plus rien à dire...

— Non, rien...

— Et alors, ma mignonne, je suppose que vous direz oui?

— Je suppose...

— Je voudrais vous voir dire cela avec plus d'entrain.

— Moi aussi!... La vérité, tante Rose, c'est que je ne l'aime pas assez pour dire oui... et trop pour dire non!... et que je me casse la tête pour trouver un bon motif de refus... mais, c'est plus fort que moi!... Et elle éclata en sanglots.

Tout émue, Rose n'insistait plus, devinant le combat qui se livrait dans ce jeune cœur.

A la fin Marylka releva la tête. — Croyez-vous, dit-elle avec anxiété, que ce mariage aurait fait plaisir à mon père?

— Au dire de votre mère... oui... je tâcherai de retrouver la lettre où justement elle y fait allusion.

La jeune fille poussa un profond soupir, mais pendant la semaine qui suivit, elle restait encore indécise à la grande irritation de Catherine. A la fin la vieille demoiselle, énervée de cet état de choses, dut écrire sans doute à sa belle-sœur Nathalie, car peu de jours après elle tendait à Marylka un billet plié en quatre.

— Tenez, lisez ceci, c'est une lettre de votre mère, arrivée à l'instant; vous verrez que feu Ladislas rêvait pour vous ce mariage: ce serait, disait-il, le meilleur moyen d'acquitter sa dette!... Mais il n'osait espérer la réalisation d'une telle chimère...

Marylka s'était jetée sur la lettre et la dévorait. Longtemps elle resta abîmée dans sa lecture, longtemps elle essaya de retenir les larmes pressées qui s'amassaient sous ses paupières.

— Et si je refusais? demanda-t-elle enfin d'une voix troublée.

— Je vous tiendrais pour folle!... dit Catherine, et je me dirais que vous avez eu grand tort de quitter l'égide maternelle.

— Fi, ma sœur! s'écria Rose, blessée d'une pareille dureté.

Mais Marylka l'avait interrompue, et doucement :

— Rassurez-vous, ma tante, dit-elle résolument, vous pouvez dire à Thadée qu'il vienne... Mon père avait raison, ce sera le meilleur moyen d'acquitter sa dette!

XIX

L'automne touchait à sa fin, peu à peu on rentrait à Lublin, et c'étaient chaque jour des voitures encombrées de bagages qui traversaient la chaussée.

Dans le jardin de la villa, les feuilles s'amassaient, balayées par le vent du nord, et les grands tournesols, dépouillés de leur corolle dorée, penchaient languissamment leur tête chargée de lourdes graines.

Toutes larges ouvertes, les fenêtres du rez-de-chaussée montraient le va-et-vient des domestiques qui frottaient, époussetaient à la hâte.

— Il y a du nouveau, disait le valet de chambre au concierge qui l'aidait dans sa besogne, Mlle Marylka va sans doute épouser M. Thadée Radowski, l'officier de dragons.

— Hé! un fameux parti!

— Oui, et on dit qu'il va donner sa démission pour se marier...

— Ça fera donc deux noces dans la maison!

— Comment cela?

— Mais oui, la fille du propriétaire, qui épouse Isaac Mendel!...

— Ah! fit dédaigneusement le valet de chambre.

Ces nouvelles, portées de bouche en bouche, avaient bien vite franchi l'escalier de service, pénétré à tous les étages et, s'insinuant à chaque appartement, étaient ainsi parvenues aux oreilles de Rebecca, la femme du propriétaire, qui pétrissait des gâteaux de pavot dans la cuisine :

— Hé!... Lia, — cria-t-elle de cette voix gutturale et chantante des juifs russes, en employant le jargon moitié allemand, moitié hébraïque usité, — entends-tu?... le riche Thadée Radowski, l'officier de dragons, qui va quitter l'armée pour épouser la demoiselle Marylka, celle de notre *parterre!...*

Lia, qui brodait dans un coin, releva la tête.

— Donner sa démission, dit-elle seulement.

Et son visage blêmit au point que ses yeux se creusèrent brusquement et parurent bien plus grands encore.

Une servante juive entra, amenant les enfans de l'école : les garçons en petite culotte fendue montrant un bout de chemise, le visage encadré de deux longues mèches plates de cheveux, les fillettes, rousses, ébouriffées, bavardes et remuantes; et comme la cuisine s'était emplie de cris et de jacasseries, Lia sortit lentement. Elle chancelait un peu et avait mis la main sur son cœur pour en contenir les battemens précipités. Il se mariait!.., et ces

rumeurs auxquelles jamais elle n'avait voulu ajouter foi étaient réelles!... Il se mariait!... sans s'être même donné la peine de rompre leur misérable liaison!... rien qu'un peu plus de froideur... un peu plus d'indifférence... et puis... le silence! Oh Dieu! où donc était-il le temps où il était à ses pieds, où il la nommait sa reine!... Six mois tout au plus s'étaient écoulés depuis lors!... Et elle se rappelait le début de leur intimité. C'était à Zamosc, près de la forteresse où il tenait garnison; elle demeurait chez sa tante et il trouvait toujours un prétexte pour venir à la distillerie. Et quand il lui avait souri la première fois, quand il avait emprisonné sa taille mince dans ses deux mains, en attirant son visage tout contre le sien, elle s'était sentie mourir... Le monde où elle avait vécu jusque-là s'était comme effondré, et elle avait compris que pour l'amour de cet homme, de ce *goïm* (1), comme disaient les siens avec mépris, elle serait capable de braver les lois talmudiques, le *Kahal* (2) et le *Bet-dine* (3)! Il lui appartenait alors!... posait sa tête sur ses genoux, couvrait ses mains de baisers et répandait des roses autour d'elle, ou bien... blottis tous les deux au fond d'un traîneau, enveloppés de riches fourrures, ils se laissaient emporter à travers la forêt étincelante de neige, oubliant tout excepté leur radieux amour...

— Tu es belle, comme Balkis, la divine reine de Saba!... lui disait-il et ils faisaient des rêves d'or, cherchant le moyen de fuir ensemble à l'autre bout du monde... Il demanderait à être envoyé dans un régiment du Caucase... elle le suivrait et, sur cette terre sauvage où les préjugés de la civilisation n'avaient pas encore pénétré, ils s'aimeraient librement à la face du ciel. Il n'y avait que six mois de cela!... Rappelée brusquement à Lublin par son père qui avait sur elle des projets de mariage, elle l'avait quitté la mort dans l'âme, essayant de croire aux promesses formelles qu'il lui faisait de tenter l'impossible pour l'empêcher d'appartenir jamais à un autre; mais, malgré elle, des pressentimens la hantaient déjà et il lui semblait qu'en quittant Zamosc, elle y laissait les cendres de son amour.

Depuis, les lettres et les visites de l'officier s'étaient faites rares; elle devinait que la pensée de la voir réintégrée chez ses parens l'irritait; mais quand elle lui offrait de tout quitter pour lui plaire, de le suivre où bon lui semblerait, il hésitait... donnait de vagues réponses, il fallait qu'elle eût encore un peu de patience, il était l'homme des résolutions soudaines... au dernier moment

(1) Chrétien.
(2) Gouvernement administratif des Juifs.
(3) Tribunal judiciaire.

il trouverait un moyen... mais à aucun prix... il ne permettrait qu'elle appartînt à ce talmudiste !...

Et maintenant... brutalement, sans préparation aucune... elle apprenait ce mariage ! La tête vide... les mains molles, elle s'était laissée tomber sur un siège près de la fenêtre, collant son visage à la vitre pour essayer de rafraîchir son front brûlant.

Ainsi... pour plaire à cette nouvelle conquête... il consentait à donner sa démission !... Ah ! comme il le regretterait !... et comme il le lui ferait payer cher son sacrifice, à cette Marylka !...

Croyait-elle donc le tenir... l'aveugle ! et ignorait-elle que rien au monde n'était capable d'arrêter cet homme quand il s'agissait de satisfaire un de ses caprices !... Aujourd'hui c'étaient ses liens avec l'armée qu'il brisait... demain ce seraient ceux du mariage qu'il ferait casser !... Quels obstacles existaient donc pour lui ?... Oh ! les larmes de sang qu'il lui ferait verser, à cette femme, en échange du semblant de bonheur qu'il lui donnerait...

Un anéantissement la prenait, elle regardait comme hébétée la longue allée d'acacias qui se déroulait devant elle.

La vie lui faisait horreur !... tout était gouffre autour d'elle, elle se demandait à quoi bon l'existence... et elle eût voulu se glisser dans ces ténèbres sans fond et disparaître pour toujours. Alors, brusquement la pensée de son prochain mariage lui vint, et elle eut un frisson d'angoisse.

A ce moment, une voiture chargée de malles s'arrêta devant la maison, et Marylka en descendit suivie de ses tantes.

Un cri mourut dans la gorge de Lia, elle se rejeta en arrière en un sursaut d'agonie.

Oh ! le supplice allait commencer maintenant ! Farouche, elle avait bondi de l'autre côté de la chambre, ouvert toute grande la porte. La voix de sa belle-mère cria : « Lia, Lia, viens ici !... » Mais elle ne l'écoutait pas. Déjà elle était au bas de l'escalier, traversait le jardin, et maintenant elle courait à travers la grand'route, les yeux égarés. Sur le pas d'une vieille masure, Golda la colporteuse était assise.

— Hé ! Lia, cria-t-elle... attends un instant !... où cours-tu comme cela le matin ?

Elle s'arrêta à contre-cœur...

— Golda sait bien que c'est aujourd'hui le jour du bain ! dit-elle impatiente, et elle reprit sa course. C'était sur la rivière même qu'était situé l'emplacement clôturé où se baignaient les femmes juives. Un escalier précédé d'une galerie et d'une vaste cabine y donnait accès.

Çà et là, entre les eaux transparentes, on voyait glisser de

belles jeunes filles souples comme des ondines vêtues de longues chemises roses ou bleues, et elles plongeaient sous l'onde verdâtre, se jouaient à fleur d'eau en tournant vers le ciel leur profil oriental, tandis que sur le bord, des vieilles accroupies, toutes nues, se savonnaient à grands tours de bras. Suspendus en grappes aux marches de l'escalier, des gamins de huit et neuf ans barbotaient bruyamment.

Soudain une clameur monta de la rivière, puis un tumulte... suivi d'un plongeon rapide... une courte lutte... et brusquement on vit apparaître à la surface de l'eau un visage si pâle que la mort semblait y être écrite.

— Qu'est-il arrivé?... que se passe-t-il? et des questions s'entrecroisaient dans les groupes.

— C'est Lia, la fille d'Aaron le riche marchand de grains! Quel accident! *haïvaï!*... Sans Gunhilde, elle se serait noyée sûrement!...

On avait porté la jeune fille dans la cabine, et l'on s'empressait autour d'elle. Golda, venue, on ne sait comment, aidait à lui faire reprendre connaissance. Quand elle fut revenue à elle, et rhabillée, elle considéra un instant d'un œil sombre toutes les figures curieuses qui se penchaient sur elle, puis, avec une hâte fébrile, elle courut vers la porte comme pour se sauver, mais aussitôt ses forces la trahirent, et on fut obligé de la ramener chez elle en voiture.

XX

L'accident arrivé à Lia, car c'est ainsi qu'on qualifiait l'événement dans la maison, avait beaucoup préoccupé Marylka; la similitude de leur position à toutes les deux la frappait plus encore qu'autrefois. Mais quand elle avait voulu exprimer sa sympathie à la jeune juive, elle s'était heurtée à une hostilité muette, inexplicable, accompagnée de regards farouches qui longtemps l'avaient poursuivie.

Heureusement que jusqu'ici la présence de Thadée n'était pas venue envenimer encore davantage la situation. L'officier faisait en ce moment les démarches nécessaires pour obtenir un congé d'abord, que sa démission fût acceptée ensuite; il n'était donc pas près d'arriver. Marylka ne s'en plaignait point, et jouissait de ce dernier temps de liberté en sortant le plus souvent possible avec tante Rose; c'était d'ordinaire vers la solitude du jardin de Saxe que se dirigeaient leurs pas.

Une après-midi qu'elles voulaient traverser la chaussée, un cortège funèbre leur barra le passage. En tête marchaient les

popes à la longue chevelure, qui psalmodiaient lugubrement; derrière eux, les diacres qui portaient, dans des plats d'argent, le riz qu'on allait déposer sur la tombe; enfin le cercueil découvert d'où émergeait sur un coussin de satin blanc la face grimaçante du mort. Rose, qui redoutait ces spectacles, se rejeta brusquement en arrière, mais à ce moment une vigoureuse poussée de la foule la sépara de sa nièce. Effrayée, la jeune fille cherchait à rejoindre sa tante, quand elle vit soudain Woytek fendre la foule, aller droit à la vieille demoiselle, et lui offrir le bras.

A la vue du jeune homme qu'elle n'avait pas revu depuis le bal, tout le sang de Marylka afflua vers son cœur, et elle se sentit pâlir.

Tout aussitôt une éclaircie dans la foule lui permit de se rapprocher de Rose, mais la pauvre demoiselle était encore si tremblante que les deux jeunes gens durent presque la porter jusqu'à un banc du parc.

Il faisait un de ces petits froids piquans de fin octobre où les feuilles sèches, toutes couvertes de givre, craquent sous le pied qui les foule.

— Je ne vous savais pas à Lublin, avait dit Marylka à Woytek, affectant une voix indifférente.

— Oh ! je n'y suis que de passage... je n'y viens jamais... C'est bien pour cela que j'ai tardé si longtemps, vous présenter mes vœux, mademoiselle Marie.

— Quels vœux ?...

— Mais pour votre prochain mariage, dont tout le monde parle !...

— Ah ! oui... c'est juste.

Elle dit cela d'une voix brève. Aucune rougeur n'était montée à son front, aucun sourire heureux n'avait illuminé ses yeux.

Il fut frappé de cette tristesse, et se tut, gêné...

Elle, au contraire, paraissait plus à l'aise maintenant, le regard un peu fier, attendant qu'il parlât. Et devant cet œil limpide où il lisait comme un reproche caché, il sentit pour la première fois la pointe d'un remords l'atteindre en plein cœur.

— Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez, balbutia-t-il humblement.

Reposée, à présent, mais toujours émue, Rose s'était levée, désirant rentrer.

— Vous me permettez de vous reconduire, avait demandé le jeune homme...

Et tandis qu'il marchait devant, avec la vieille demoiselle, Marylka s'attardait sous les grands arbres dépouillés de leurs feuilles, dont les branches menues faisaient sur le ciel bleu, traversé du vol noir des corbeaux, une fine guipure.

— Vous devez me trouver bien absurde, disait Rose, en s'appuyant au bras de son cavalier... mais je suis si impressionnable, et ces enterremens me révolutionnent toujours!...

— Mlle Marie est bien pâle, elle aussi, aujourd'hui...

— Bah!... c'est peut-être à cette idée de mariage que vous avez réveillée, et j'avoue qu'à sa place... je serais toute pareille!...

— Elle fait pourtant... un mariage d'inclination... murmura-t-il... et en disant ces mots il attachait sur la vieille demoiselle un regard si anxieux qu'il semblait que toute sa vie eût dépendu de ce qu'elle allait lui répondre.

Rose lui jeta un petit regard moqueur.

— D'inclination!... dit-elle avec un éclat de rire!... Vous croyez encore à ces chimères-là!... C'est-à-dire que Marylka... en fille raisonnable, s'incline devant les meilleures raisons du monde... voilà tout... appelez ça inclination, si vous voulez!...

Dans l'étroite rue solitaire où les cailloux blanchis par le gel scintillaient sous la caresse du soleil, Woytek marchait à grands pas avec l'air hagard d'un homme ivre. Marylka faisait un mariage de raison! elle souffrait... Oh! oui... elle souffrait, il le sentait maintenant! Sa Marylka... celle qu'en dépit de tout il n'avait pas cessé d'adorer... Et ce n'était pas vrai qu'elle avait menti... ce n'était pas vrai qu'elle avait voulu se jouer de sa crédulité. Oh! le doute, la méfiance! et cet orgueil indomptable surtout, d'un cœur comprimé depuis l'enfance et qui n'a jamais eu l'audace de forcer les portes enchantées du bonheur! Comme il s'en voulait maintenant!... Quels reproches sanglans il se faisait : elle souffrait, et lui, égoïste, aveugle... il s'était complu dans sa propre misère, l'avait couvée, bercée, s'isolant de tous, et lorsque, dans cette soirée de septembre, elle était venue à lui, rayonnante de beauté, les mains tendues, un sourire dans ses yeux si purs et de si douces paroles aux lèvres, il l'avait repoussée durement, avec des sarcasmes presque...

Un voile se déchirait devant lui. Il devinait combien son âme fière avait été meurtrie par l'abandon de celui qu'elle nommait si ingénument son ami... son frère!... Elle l'avait appelé peut-être dans ses nuits d'angoisse, alors qu'elle luttait contre la destinée! appelé en vain, et maudit sans doute!... Marylka!... Comme il l'avait trouvée pâlie, affinée... idéalisée par cette épreuve, et plus touchante cent fois d'avoir souffert.

Puis se reprochant son égoïsme, il se dit qu'il devait, à tout prix, au moins veiller de loin sur elle!... Qu'importe si les morsures de la jalousie le torturaient, qu'importe si son cœur broyé criait de douleur... il serait là invisible, toujours... mais aussi toujours prêt à la secourir!

XXI

— Comprenez-vous ce Thadée qui voudrait à présent nous faire hiverner à Varsovie, disait Catherine au cousin Boleslas... Ah! mais non, par exemple! il nous a déjà traînés à Naleczow... mais Varsovie!... c'est un peu trop fort... Et cette Wanda... faible comme toujours, qui m'adresse également des épîtres suppliantes!... Je ne peux cependant pas comme elle me plier à toutes les fantaisies de son cher enfant!... je voudrais vraiment savoir ce qui déplaît tant à ce capricieux officier, dans ce Lublin!

— Mais, dit le vieux gentilhomme d'un ton moqueur, c'est peut-être indiscret ce que vous demandez là. Sait-on jamais, avec les mauvais sujets!...

— Fi! Boleslas, vous voyez toujours du mal partout!

Le refus très net de Catherine avait profondément irrité Thadée, et dans sa mauvaise humeur il s'en prenait surtout à sa mère. C'est que la perspective de faire la cour à Marylka dans le proche voisinage de Lia lui était insupportable. Il connaissait la nature exaltée de la jeune juive. Savait-on à quelles extrémités elle pouvait se porter? Et ce mariage dont elle lui avait parlé... n'était-il point un leurre?... Ah certes, une fois sous l'autorité de son talmudiste, avec la crainte du kahal et des juges, il n'y aurait plus rien à redouter... Mais d'ici là, que de précautions à prendre! Il faudrait ne faire que de courtes apparitions à Lublin, y vivre dans des transes continuelles... une existence absurde, quoi!... Comment diable Catherine était-elle venue justement se loger dans cette maison israélite? N'y avait-il pas assez d'appartemens en ville? Un télégramme de sa mère, lui rappelant que le prochain anniversaire de Marylka approchait, le força à prendre un parti. Soit, il irait à Lublin, mais afin de se donner plus d'entrain, et se prémunir davantage contre les surprises de Lia, il racolerait au club quelques-uns de ses plus joyeux camarades.

Deux jours plus tard une troupe de jeunes élégans, parmi lesquels Thadée muni d'une fantastique corbeille de roses, se faisaient conduire à la villa.

— Ah! s'écria triomphalement Catherine en apercevant son favori, je savais bien, moi! qu'il viendrait aujourd'hui!

Et elle baisait maternellement le front du jeune homme qui à son tour lui embrassait les mains. Mais l'enthousiasme de la vieille demoiselle n'était que médiocrement partagé par le groupe de ses habitués. En général ce mariage avait été froidement accueilli par eux : était-ce la personnalité de Thadée, sa carrière militaire ou sa mauvaise réputation?

Cependant, en face des mines irritées de leur autocratique

amie, ils s'étaient efforcés de déguiser leurs sentimens, en sorte que, bon gré mal gré, ils s'empressaient autour du jeune homme et lui apportaient leurs congratulations. Assise au piano, à l'autre bout du salon, et tout absorbée par de vieilles chansons de l'Ukraine qu'elle chantonnait à demi-voix, Marylka ne s'était pas aperçue tout de suite de l'entrée des jeunes gens. Mais à une exclamation plus vive de sa tante, elle releva la tête, et brusquement sa voix s'étrangla dans sa gorge, tandis qu'une ombre imperceptible voilait son front. Puis, toute blanche, un peu tremblante, elle traversa résolument le salon et alla droit à l'officier qui lui tendait sa corbeille.

— Oh! c'est trop beau, murmura-t-elle seulement, en prenant de ses mains l'énorme touffe de roses.

Thadée, alors, tout heureux et avec le sourire satisfait d'un légitime propriétaire, lui présenta ses amis, s'amusant de leur enthousiaste admiration.

Seule Marylka avait remarqué dans les façons de Thadée une surexcitation inaccoutumée. La fatuité bruyante avec laquelle il lui avait présenté ses camarades, son entrain, les regards brûlans qu'il lui jetait à la dérobée, tout cela lui causait un malaise, et elle se sentait envahir par une indéfinissable tristesse.

Comme la nuit tombait, quelqu'un proposa d'aller entendre à la cathédrale un ténor de talent qui devait y chanter. Des fiacres avaient été requis; mais au moment où Thadée faisait place à Catherine et à Marylka, une sorte d'attraction hypnotique l'ayant forcé à relever la tête, il vit soudain, dans l'encadrement d'une fenêtre du premier étage, un visage exsangue et deux yeux ardens qui le regardaient, et c'était à croire que cette face pâle fût encastrée dans la vitre tant elle était d'une immobilité effrayante.

Un peu agacé, il haussa les épaules avec une petite toux nerveuse qu'on eût pu prendre aussi bien pour un ricanement.

Marylka était placée juste en face de lui dans le coupé, et elle s'étonnait de l'éloignement qu'il lui inspirait particulièrement ce soir; mais ce qui la frappait surtout, c'était ce pli amer des lèvres, qui révélait tout un coin énigmatique du caractère. On y lisait une fugitive expression de dureté, jamais pressentie jusqu'ici. La bouche souriait pourtant, mais il y avait dans l'éclair fuyant du regard quelque chose qui démentait ce sourire.

D'où venait cette altération soudaine?... Et silencieuse, agitée d'un incompréhensible pressentiment, Marylka entrevit l'avenir avec angoisse!

Maintenant, sous la grande voûte à demi ensevelie d'ombre de la cathédrale, parmi les fresques rongées d'humidité qui s'effritaient, une voix grave montait, accompagnée des accords de l'orgue. Extasiée, Marylka écoutait, agenouillée dans sa stalle,

les psaumes admirables de Marcello, et son âme fondue en délices oubliait tout : monde... misères... déceptions, ses nerfs se détendaient, elle éprouvait comme la révélation d'une existence nouvelle, inconnue jusqu'ici; elle devinait des bonheurs cachés... des félicités inouïes... Ses joues étaient mouillées de larmes, elle aurait voulu mêler sa voix à ce cantique passionné.

A ce moment, venant de l'ombre d'un pilier, elle sentit un regard intense l'envelopper, et comme elle cherchait à voir qui pouvait la regarder ainsi, elle reconnut Woytek dont elle ignorait la présence à l'église.

Un instant, les éclairs de leurs yeux se fondirent en une communion muette, mais tout de suite elle abaissa les paupières.

Des fragmens du *Stabat Mater* de Pergolèse et de Palestrina se succédèrent à l'orgue, puis le chant se tut enfin. Marylka regarda autour d'elle, mais Woytek avait disparu.

Lentement, la foule s'écoulait, lorsque Thadée, toujours en quête de nouveauté, engagea ces dames à ne pas quitter la cathédrale sans visiter la sacristie, bâtie par les jésuites, et qui offrait une singulière particularité. Construite en ellipse, on pouvait causer, disait-on, à voix très basse à l'une des quatre extrémités de la salle et être parfaitement entendu au point opposé.

C'était une pièce vaste, mystérieusement éclairée par une lampe rougeâtre, qui jetait en se balançant de furtives lueurs. Un prêtre en surplis blanc feuilletait un bréviaire, et, au loin, le grondement des orgues paraphrasant les psaumes allait réveiller dans le clocher les corneilles endormies.

Bercée dans son rêve, Marylka s'avançait à pas automatiques. On lui avait dit de se placer toute seule dans un angle de la salle, et elle obéissait, regardant sans la voir la masse indistincte de jeunes gens qui se mouvait, à l'autre extrémité de la courbe elliptique. Tout à coup, une voix très nette résonna à son oreille : « Marylka est bien dans les nuages ce soir! Ne daignera-t-elle pas en descendre pour écouter son humble serviteur? » Elle poussa un petit cri. « Oh! dit-elle en regardant alentour... qui donc est là? » Mais elle était absolument seule, et c'était bien la voix sonore du cousin Boleslas qu'elle avait entendue. Intriguée et amusée à la fois, elle se rapprocha de la muraille fée, et, tour à tour, recueillit des phrases banales, complimens ou madrigaux qui s'y succédaient et auxquels elle répondait en riant.

Soudain, une voix vibrante, mais douce cependant comme le souffle d'un baiser, prononça son nom. Saisie par cette intonation plus tendre que les précédentes, elle écouta : « Marylka, pardonnez-moi! disait la voix, mais je vous aime comme un fou, oh! depuis si longtemps! »

Son cœur avait cessé de battre. Qui donc osait ainsi lui parler d'amour?... Mais c'est en vain qu'elle essayait de distinguer un visage parmi le groupe confus qu'elle voyait à l'autre bout de la salle. Profondément émue, elle quitta brusquement sa place, refusant d'en entendre davantage, et alla rejoindre ses tantes.

A la sortie de l'église, la soirée étant très belle, elle refusa de monter en voiture, et tandis que Thadée s'asseyait dans la calèche à côté de Catherine, elle se suspendit au bras du cousin Boleslas, cherchant, toute rêveuse, à deviner qui avait pu lui parler tantôt. Serait-ce Thadée?... mais un secret instinct lui disait que c'en était un autre. Brusquement, le nom de Woytek se présenta à son esprit; alors, un flot de sang empourpra ses joues. Pourquoi cette idée la troublait-elle si fort?... Woytek? Mais d'abord, elle ne l'avait pas revu en sortant...

De retour à la villa, Thadée la rejoignit aussitôt, se plaignant d'avoir été si longtemps séparé d'elle, et il était particulièrement tendre ce soir, cherchant à l'attirer dans l'embrasure de la croisée pour lui murmurer à l'oreille de douces paroles :

— Quand donc aurai-je le droit de vous emporter comme mon trésor... loin... loin... vers un ciel toujours bleu... où il n'existera plus au monde que nous deux, où vous serez mienne pour toujours!... Mais je sens que vous ne m'aimez pas comme je le voudrais, Marylka; je vous trouve si froide, si calme... regardez-moi, ne voyez-vous pas que je vous aime comme un fou!

Elle ne répondait pas, les yeux vagues, avec l'air plutôt de songer à autre chose. « C'est lui qui m'a parlé dans la sacristie, » se disait-elle; et la pensée que ce n'était pas Woytek la déchirait; oui, ce ne pouvait être que Thadée, une de ses phrases banales... comme il en disait tant... Pourtant elle ne l'interrogeait point, préférant encore l'incertitude, et elle restait devant lui, toute blanche, perplexe, la tête un peu vide, avec un grand effroi au cœur.

A minuit enfin, quand le dernier convive se fut retiré, elle courut à son petit réduit, s'abattit au pied du lit, et là, dans un grand sanglot, c'est le nom de Woytek qui s'échappa de ses lèvres.

Woytek!... Dieu! que se passait-il en elle? Il lui était cher à ce point... elle l'aimait... autrement que comme un frère?... Son front rougissait de honte!... Oh! cette attirance irrésistible! ce bouleversement de tout l'être! et, quand elle avait cru reconnaître sa voix... l'angoisse, à la fois peureuse et passionnée, qui l'avait enveloppée!... Tout cela, c'était donc de l'amour? Des larmes douloureuses obscurcissaient ses paupières, elle souffrait horriblement. Et fallait-il qu'elle s'aperçût de cette tendresse alors qu'elle était promise à un autre! Oui, elle l'aimait, ce

Woytek, de toutes les forces de son être; et ce quiproquo fatal l'en avait instruite! Épousée par lui, elle eût été capable de toutes les vertus, de tous les héroïsmes; avec Thadée, au contraire, ses défauts prendraient le dessus, sa vie serait terne, sans but, sans utilité, comme celle de ces frivoles mondaines qui l'entouraient. Puis, dans sa conscience loyale, elle s'épouvanta. Comment oserait-elle promettre de l'aimer, cet homme, quand elle venait de s'apercevoir que son cœur était tout à un autre? D'un mouvement farouche, elle s'était relevée... Je vais aller trouver ma tante... je lui dirai que ce mariage est impossible!... Elle avait la tête en feu, ses mains étaient brûlantes...

Ayant allumé une bougie, elle courut à la chambre de la vieille demoiselle, poussa la porte. Catherine commençait à s'endormir. Cette brusque lumière qui blessait sa vue lui fit faire un sursaut.

— Eh bien, Marylka... êtes-vous folle? Que lui prend-il donc à cette petite? Vous allez mettre le feu à mon lit!

— Ma tante, je suis venue vous dire que je ne peux plus épouser Thadée...

— Ah çà, ma pauvre enfant, seriez-vous somnambule, par hasard? et elle la regardait avec ahurissement.

— Non, non, j'ai tout mon bon sens, mais quand j'ai promis d'être la femme de Thadée... je... ne savais pas... je ne comprenais pas... Sa voix était entrecoupée par les sanglots... Aujourd'hui... c'est impossible... jamais je ne pourrai être à lui!

— Et c'est justement au moment où votre fiancé vient d'envoyer sa démission à Pétersbourg, et brise pour vous sa carrière de prédilection que vous m'annoncez cette jolie nouvelle, dit froidement Catherine, je vous en félicite.

Marylka avait pâli. C'est vrai! elle ne pensait plus à tout cela.

— Avouez que c'est bien lâche ce que vous faites là!... Je vous croyais plus de cœur!... Et le désespoir de ce malheureux... vous le comptez pour rien!... la déception de ses parens?... votre fameuse dette paternelle... car c'est cela qui vous a décidée! Tout cela ne vous importe donc plus? Eh bien, moi, je vous dis que dans la vie on doit mieux savoir ce qu'on veut. Il est trop tard maintenant pour revenir en arrière... il faut vous résigner... et vous ne mourrez pas, ma foi, pour épouser un charmant garçon que toutes les jeunes filles du pays vous envient! J'ignore quelle lubie vous est passée par l'esprit, mais je vous engage à aller dormir, la nuit porte conseil; demain, j'espère, vous vous réveillerez en possession de votre sens commun qui me fait joliment l'effet de battre la campagne ce soir.

Lentement, à reculons, toute secouée par ces reproches, Ma-

rylka s'était éloignée, un profond découragement l'accablait : — hélas ! ce n'était plus l'heure de la révolte, mais bien celle de la résignation, du sacrifice, qui avait sonné pour elle.

XXII

Le lendemain, vers le crépuscule, Thadée arrivait à la villa accompagné d'un de ses amis. Dans le jardinet ravagé par les bourrasques, les beaux tournesols de naguère gisaient à présent piétinés et brisés. De nombreuses voitures découvertes encombraient la chaussée, et il en descendait quantité de femmes israélites en éclatantes toilettes de soie et de velours, tandis que, sur le pas de la porte, des enfans en haillons, mendians ou colporteurs, se pressaient avec curiosité.

— Tiens, il y a une noce juive dans la maison, dit le Varsovien.

Thadée tressaillit : serait-il possible que ce fût la noce de Lia ?

En traversant le corridor, une foule bruyante d'hommes qui s'engouffrait dans les escaliers arrêta les jeunes gens. En tête marchaient deux rabbins, revêtus de superbes lévites de satin noir, coiffés de la haute toque fourrée des Hassydes (1), qui menaient le futur à sa fiancée : celui-ci, un jeune talmudiste blond, imberbe, était suivi de toute une tribu : vieux patriarches à tête vénérable, juifs roux, aux lèvres minces, à la barbe de bouc, garçonnets le visage émacié, encadré des longues boucles en tire-bouchon.

Du premier étage, par les portes largement ouvertes, on entendait la plainte aiguë des femmes qui se lamentaient sur le sort de la jeune fille. « Hélas, soupiraient-elles, on m'a mariée, toute jeune, à un enfant presque... Aujourd'hui j'ai vingt-cinq ans, mes joues sont flétries, et je passe mes journées à travailler pour mon mari et mes nombreux enfans... »

Une imprécation s'était échappée des lèvres de Thadée : cette maison était un véritable guêpier ! Fallait-il que sa malechance le fît tomber justement sur cette noce !...

Cependant la vue de Marylka, très pâle, bien qu'idéalement jolie et portant à la ceinture les roses qu'il lui avait données la veille, le rasséréna un peu. Mais à peine avait-il fait quelques pas qu'une voix lui cria :

— Arrivez donc, une surprise vous attend !

En effet il aperçut, à demi pâmée au milieu des coussins d'un immense fauteuil, la figure anxieuse de sa mère.

(1) Hassydes, par corruption Hussites, c'est-à-dire les Pieux.

— Allons, bon... encore une tuile ! — pensa-t-il. Et comme il s'approchait pour baiser respectueusement la main de la maréchale, elle lui glissa à l'oreille :

— Je suis morte d'inquiétude !... Stas m'a tout appris ce matin, et maintenant, cette noce ici même... c'est épouvantable !

Stas était un ancien domestique renvoyé par Thadée et qui avait été témoin de sa liaison avec Lia.

Un éclair jaillit dans les yeux du jeune homme.

— Je ne sais pas du tout ce que maman veut dire, — murmura-t-il... — Mais au nom du ciel on nous regarde ! pas de scène ! — Et, très énervé, il la quitta, tandis qu'elle continuait à le suivre des yeux avec angoisse.

A ce moment, une musique lugubre ébranla toute la maison.

— Voici la fête qui commence, ricana le major.

Au même instant Boleslas parut.

— En effet, dit-il, et j'en viens justement. On le regarda avec étonnement. — Oui, ma chère Kate, oh, ne faites pas la précieuse ! Et d'abord la mariée est adorable !... elle fait rêver aux Esther, aux Judith, dont on a bercé notre enfance. Il faut la voir tout en larmes, vêtue de blanc, assise sur un pétrin renversé, entourée de ses compagnes qui pleurent aussi... c'est absolument la fille de Jephté !...

En face d'elle l'*improvisateur* chante des choses très poétiques : « Elle a grandi dans l'ombre, silencieuse... pareille à la merveilleuse fleur de Saron !... la belle vierge de Sion... jusqu'à ce que vienne l'adolescent avec un voile brillant d'or...

Je l'ai vu, l'adolescent !... un gamin, long et mince, qui lui a jeté assez flegmatiquement, ma foi, un voile de fin tissu dont elle s'est enveloppée très vite comme pour me dérober son visage ; ensuite une troupe de vieilles mégères à la peau de safran est arrivée, s'est emparée du jeune éphèbe et l'a entraîné dans un galop furieux à travers les escaliers jusque dans la cour, sous un baldaquin d'or où elles sont en ce moment-ci occupées à l'instruire de ses devoirs matrimoniaux et de ses responsabilités !...

— Boleslas, s'écria Catherine, toute rouge de colère, aurez-vous bientôt fini de nous conter vos balivernes ?

Wanda, très agacée, elle aussi, approuva de la tête. Mais sans s'émouvoir le moins du monde de cette apostrophe, le vieux garçon tourna le dos à son irascible cousine et continua à donner des détails sur tout ce qui allait encore se passer : les sarabandes auxquelles se livreraient les vieilles au retour, et puis la conduite en grande cérémonie des deux fiancés sous le baldaquin de la cour, où serait brisé le verre en mémoire de la chute de Jérusalem. — Mais ce que je ne pourrai jamais oublier, ajoutait le gen-

tilhomme, ce sont les yeux de la fiancée... des yeux immenses dont la tristesse vous donne le frisson!... Pauvre petite! il n'a pas l'air de la passionner beaucoup, ce blanc-bec de talmudiste!...

Dans la soirée, après le souper, Thadée, qui cherchait à s'étourdir, proposa de danser.

Cette innovation n'était pas du goût des vieux habitués qu'on avait aussitôt relégués dans deux chambres du fond assez étroites, aussi maudissaient-ils, de bon cœur, l'officier.

Un jeune homme se mit au piano, les couples s'élancèrent, et pendant quelque temps on parut oublier la noce du premier étage; cependant les danses manquaient d'entrain et languissaient peu à peu. Était-ce la physionomie préoccupée de Marylka ou bien la gaîté nerveuse de Thadée qui agissaient sur la compagnie? Chaque fois que le piano s'arrêtait, on entendait aussitôt la voix tapageuse de l'orchestre juif emplir la maison de ses rafales discordantes.

A la fin quelqu'un cria : — Si nous montions voir la noce!

Cette idée qui secouait la torpeur générale fut accueillie avec enthousiasme.

— Oui, ce sera peut-être plus gai! — Et il y eut aussitôt une poussée vers les escaliers.

Thadée, que cette proposition avait fait bondir, criait que c'était une folie... qu'on désobligerait Catherine... mais personne ne l'écoutait.

— Venez-vous? lui avait demandé Marylka, la main tendue, entraînée à son tour par le cousin Boleslas.

Alors, cherchant à se raidir, avec la sensation de quelqu'un qui joue son va-tout, il but coup sur coup trois ou quatre grands verres de tokay, et monta rejoindre les autres, tandis qu'affalée contre le seuil, Wanda, semblable à la statue de la Terreur, le regardait s'éloigner.

XXIII

Le festin de noce touchait à sa fin. Dans la première des deux vastes salles, brillamment éclairée par des chandeliers à sept branches, les femmes attablées entouraient la mariée. Elles étaient parées de robes d'une richesse extrême, quoique de forme démodée : ce n'était que velours de Lyon, brocarts tissés de fleurs multicolores, et beaucoup d'entre elles portaient pour plusieurs milliers de roubles de brillans : dormeuses, colliers de perles, bagues par-dessus les gants, etc. Toutes avaient une perruque, sans exception, et les plus âgées des diadèmes enchâssés de perles.

Dans la salle contiguë, les hommes, serrés autour du jeune talmudiste, fumaient en mangeant, la tête couverte du bonnet ou de la casquette à large visière. Autour d'eux le parquet ruisselait des ablutions récentes et l'on voyait encore de grossiers baquets de bois encombrer le plancher. Çà et là des servantes malpropres circulaient, distribuant avec un zèle obséquieux les meilleurs morceaux aux plus hauts dignitaires, tandis que les pauvres diables, relégués au bout de la table, en étaient réduits à attraper au vol ce qu'ils pouvaient.

L'apparition inattendue, dans l'embrasure de la porte, de toute cette jeunesse élégante et curieuse qui venait de monter avait causé d'abord un moment de trouble ; mais, tout de suite, l'hospitalité prenant le dessus, quelques membres de la famille s'avancèrent pour prier l'honorable société de venir boire à la santé des nouveaux mariés.

Au reste on se levait de table aux sons bruyans de l'orchestre, les hommes lentement achevant leur cigare, les femmes à la hâte en secouant les miettes de leurs jupes.

Le chanteur, tour à tour facétieux ou élégiaque, exaltait le bonheur futur des deux époux :

« Sois béni, ô Éternel, qui as créé la joie, la gaîté, l'ardeur, le plaisir et l'amour! et puissions-nous bientôt voir s'épanouir le bien-aimé, avec sa bien-aimée, et entendre leurs voix joyeuses monter de la chambre nuptiale. »

Enveloppée de ses voiles, Lia, qui se tenait rigide à sa place, n'avait pas, tout d'abord, prêté attention à ce qui se passait. Mais une exclamation près d'elle lui fit tourner la tête, et, elle aperçut Thadée, bien qu'il se dérobât derrière les autres.

Frappée en plein cœur, ses lèvres avaient blémi, une flamme indignée avait jailli de ses yeux noirs... Oh!... c'était lâche!... Ainsi il ne pouvait la laisser s'immoler en paix!... il fallait encore qu'il vînt la narguer jusque chez elle!... dans le sanctuaire de son foyer!... l'outrage était trop grand!... Elle s'était levée tout d'une pièce et, ramassée contre la muraille, écarquillait les yeux, avec un tremblement de tout le corps. Lui, très animé, la face cramoisie, avait passé son bras sous celui de Marylka et affectait de rire en chuchotant à son oreille. Tout à coup ses regards qui fuyaient rencontrèrent ceux de Lia braqués sur lui, et l'expression méprisante de la jeune fille le déconcerta si fort qu'un ricanement nerveux, involontaire, s'échappa de ses lèvres. Le visage de Lia s'était contracté, elle eut un geste de rage, écarta brusquement son voile. Non, c'était plus qu'elle n'en pouvait supporter!...

Toute blanche, dans sa tunique immaculée, ses cheveux aux reflets bleuâtres épars sur ses épaules, elle bondit en avant. Un

frisson avait parcouru l'assemblée... Que lui prenait-il donc? Les femmes levèrent les bras avec épouvante, et la vieille Golda, qui se tenait au bout de la table, très humble, poussa un *haïvaï* douloureux.

Se frayant un chemin à travers la masse houleuse des convives, elle s'élança vers l'officier :

— Sortez d'ici, lui cria-t-elle... Sortez! entendez-vous!... De quel droit venez-vous chez mon père? Chassez-le, vous autres!... mais chassez-le donc!... C'est un lâche... il a de belles manières... de beaux habits!... mais sa bouche est menteuse!...

Elle était effrayante! Se tournant ensuite vers ses parens... elle dit d'une voix saccadée... tête basse...

— C'est vrai que je l'aimais... que j'ai cru en ses paroles... il n'avait qu'un mot à dire, je l'aurais suivi au bout du monde... et c'est pour lui que j'ai voulu mourir... l'autre jour... je sais ce qui m'attend maintenant... mais je suis à bout de force!... et cela m'a soulagée de parler... A présent, prenez-moi... faites de moi ce que vous voudrez... je ne crains plus rien!... je ne demande que la mort!

Ses yeux étaient de plus en plus vagues, elle regarda encore autour d'elle, puis s'abattit comme une masse. Alors, une clameur faite de gémissemens et d'imprécations monta lugubrement de toutes parts :

— Dehors le *goïm!*... Arrière l'imposteur! Qu'il soit maudit par le ciel et la terre... Que tous les malheurs se hâtent de l'accabler!... Grand Dieu!... Châtie-le! Grand Dieu créateur, abîme-le!... massacre-le!... humilie-le!... Que le désespoir le ronge, qu'il soit puni par la phtisie, la démence... le glaive!... Que la mort impure le frappe!...

Terrifiée, Marylka s'était laissé entraîner dehors avec les autres. Le vieil Aaron, père de Lia, marcha vers la porte, écarta cette foule en délire. Deux larmes coulaient le long de ses joues blêmes, et s'avançant tout tremblant sur le seuil, sa main ridée s'éleva en signe d'anathème, puis, les battans de la grande porte se refermèrent avec fracas; on entendit grincer le verrou, et longtemps, longtemps, dans le silence de la nuit, on put entendre clamer les voix terrifiantes des membres du *Saint-Kahal*.

XXIV

Lentement, le soleil descend dans la grande plaine de Podolie; des lueurs d'incendie empourprent les nuages qui s'amoncellent. Au loin, la moire mouvante des blés verts ondule, bercée par

le vent, cette âme mystérieuse de la steppe, qui mêle, en l'endormant, sa plainte amoureuse aux mille susurremens des insectes. Des senteurs capiteuses flottent dans l'air, et les tilleuls tout constellés de trouées lumineuses, agitent leurs feuilles d'émeraude transparente avec un doux bruit d'éventail.

Sous le taillis, deux ombres glissent côte à côte en murmurant des paroles d'amour, deux êtres qui s'aiment à la face du ciel d'un amour qui ne finira qu'avec leur vie.

— Vous souvenez-vous, ma Marylka, de cette clairière où je vous ai rencontrée toute bouleversée, un matin de printemps, parce qu'on allait battre la Harasimova?... Vous étiez bien petite, alors, pourtant je sens que je vous aimais déjà.

— Oh! Woytek, et vous ne me le disiez pas!

— A quoi bon?... J'étais pauvre... et on avait en vue bien d'autres projets pour vous! Sans l'événement qui nous a brusquement réunis... vous ne l'auriez sans doute jamais su!... Cependant... un jour... je n'ai pu y tenir!... et je vous l'ai crié, cet amour qui m'étouffait!... Oh! j'étais fou ce jour-là! fou à la fois de désespoir et de jalousie. Thadée venait d'arriver à Lublin pour votre anniversaire et remplissait la ville de sa joie insolente! Un hasard m'avait fait entrer le soir dans la cathédrale; vous y étiez justement en nombreuse compagnie. Après le salut, vous êtes allée à la sacristie. On vous avait placée à l'autre bout de la salle pour écouter les paroles que vous transmettrait la muraille mystérieuse. Alors, me mêlant à la foule, j'ai pu, à la faveur de l'obscurité, vous dire ce que je comprimais depuis si longtemps; vous le dire, incognito, perdu dans la foule... mais vous ne vous en souvenez pas... sans doute...

Ne pas se souvenir!... Et elle revoyait, après l'aveu troublant, l'angoisse, l'émoi qui l'avaient bouleversée, et cet éveil inconscient de son cœur qui n'avait attendu qu'un mot pour être tout à lui... puis les reproches indignés de sa tante, qui, d'une parole, avait broyé, annihilé ses révoltes et l'avait forcée à se soumettre. Le lendemain, comme un coup de foudre, avait éclaté l'incroyable scandale, suivi de la fuite de Thadée et de sa délivrance à elle!... Oh! la colère inénarrable de Catherine, qui se voyait jouée, déçue, humiliée!...

— On ne reste pas dans une ville après un éclat pareil, s'écriait-elle; et tout de suite, de sa voix péremptoire, elle avait annoncé à son entourage qu'elle irait à l'étranger, à Vienne, Dresde, peu lui importait!... mais ne rentrerait à Lublin que Marylka mariée!

— Mariée! avec qui donc? s'étaient écriés Rose et le cousin Boleslas stupéfaits.

— Eh! mais avec le major, naturellement! Je viens de lui parler, il consent!...

Au milieu de ce nouvel imbroglio, Woytek avait surgi comme un sauveur, et il n'avait fallu entre Marylka et lui que l'échange d'un regard pour comprendre que toutes les barrières qui les séparaient autrefois étaient tombées désormais.

Comment une alliance offensive et défensive contre Catherine s'était-elle formée en leur faveur parmi les familiers de la maison, y compris Rose et même Kanounia? Comment s'était-elle vue brusquement emporter, entre Woytek et le cousin Boleslas, dans un coupé filant à toute vapeur vers Konopka et ses steppes chéries?... C'est ce qu'elle n'aurait pu dire, et tout cela lui apparaissait comme un rêve.

Elle avait tourné vers le jeune homme son visage ému, et répondant à sa question :

— Si, si, dit-elle en baissant la voix, je vous avais bien deviné...

Mais des larmes obscurcissaient ses yeux, car elle songeait qu'il s'en était fallu de si peu pour qu'ils fussent séparés à tout jamais.

Doucement, alors, il la prit dans ses bras, et, avec des paroles tendres, il cherchait à l'apaiser comme un petit enfant.

Devant eux, la maison blanche de Konopka apparaissait lumineuse parmi les peupliers et l'enchevêtrement des vignes folles.

Konopka!... le cher domaine dont, par un contrat signé avec Alexandrowicz, Woytek serait bientôt l'unique gérant, tandis que l'Arménien retournerait en Bukovine où il emmènerait sa famille.

Des ombres affairées passaient et repassaient derrière les vitres de la maison. Dans la salle à manger, Natalka donnait des ordres pour le souper, ou bien interpellait Madia qui, triomphante, promenait dans ses bras un baby de quelques mois.

— Voyez votre fils, maman! Il rit! il veut parler! est-il gentil!

— Oui, oui, c'est un trésor... mais donne-le à Niania et va voir si Woytek et Marylka sont rentrés?

Sur le seuil, Alexandrowicz venait d'apparaître, poudreux et couvert de sueur.

— Les voilà, les voilà, nos fiancés! s'écria-t-il. Ils traversent la pelouse et s'attardent en vrais amoureux!

Sur ces faces calmes, tout absorbées par le labeur quotidien, aucune trace de la rancune ancienne ne semblait avoir subsisté. Marylka n'avait-elle point, du reste, terrassé son orgueil et compris que les puérilités mesquines humilient une âme bien trempée!

Sur la table, gisait une lettre ouverte.

— Des nouvelles? demanda l'Arménien, tout en crayonnant dans un petit registre.

— Oui, j'oubliais... C'est Rose qui écrit. Il paraît que Catherine se remet difficilement de sa déconvenue et devient chaque jour plus irritable. Thadée a obtenu de rester au régiment... mais on l'envoie au Caucase... seulement... c'est cette petite juive... Lia... il me semble... vous vous souvenez?... eh bien... elle est morte, la pauvre... morte de phtisie... ou de chagrin... on ne sait!...

— Ah! fit seulement Alexandrowicz, tout en continuant à tracer des chiffres dans son carnet. Puis se tournant vers Madia :

— Sais-tu si Samuel est venu voir la jument?

— Oui, père, il la trouve belle, sans une tare; il reviendra demain.

La vie routinière continuait, implacable, sans être seulement effleurée par ces événemens qui avaient bouleversé tant d'existences.

Là-bas, vers l'Orient, Ladislas, le rêveur, l'utopiste enthousiaste, sommeillait dans le petit cimetière de la steppe... tandis qu'à l'Occident, abritée sous une pierre verticale, gravée de signes hébraïques, Lia, assise dans son étroite bière, attendait, elle aussi, loin du torrent des passions humaines, l'heure du jugement.

MARGUERITE PORADOWSKA.

REVUE LITTÉRAIRE

LES DÉCADENS DU CHRISTIANISME

Un vent de conversion passe sur la littérature. De grandes grâces ont été accordées aux écrivains en ces derniers temps. Ceux-là de préférence ont été touchés qu'on s'attendait le moins à voir rentrer dans le giron de l'Église. Car l'Esprit souffle où il veut. Le théâtre d'abord a été sanctifié. On a vu paraître sur les planches tant d'abbés, tant de nonnes et tant de dévots personnages, on y a entendu sonner tant de cloches, ouï réciter tant d'oraisons, qu'en vérité les vieux anathèmes n'auraient plus aucune espèce de sens. Afin que la réconciliation fût éclatante, un homme de théâtre a été élu pour porter la bonne parole. L'un des joyeux auteurs de *Durand et Durand* a été suscité pour nous révéler la *Philosophie du* XXe *siècle* (1). Et voici le spectacle auquel M. Albin Valabrègue nous convie, non sans en avoir d'abord fait ressortir la signification : « Le même siècle qui a vu un prêtre, un homme de génie, son plus grand écrivain, sortir de l'Évangile et s'écrier : Jésus n'est pas le fils de Dieu ! le même siècle voit un juif, un ignorant, un vaudevilliste entrer dans le même Évangile et s'écrier : Jésus est le fils de Dieu ! » C'est qu'il manquait à Renan la forte préparation du théâtre. Il ne s'était pas aperçu que « l'Évangile est en trois actes » et que « le XIXe siècle fut un siècle d'entr'acte. » M. Valabrègue en lisant le Sermon sur la Montagne a senti son âme « comme portée sur un torrent de feu. » C'est pourquoi, empruntant le ton des grands inspirés, il proclame l'évangile nou-

(1) Albin Valabrègue, *la Philosophie du XXe siècle*, 1 vol.; librairie Villiers.

veau, qui n'est au surplus que l'ancien, légèrement retouché. Cela ne manque pas de piquant. — Le roman ne devait pas être en reste. Déjà, sous l'influence des écrivains russes, il s'était beaucoup amendé. Il avait accueilli les idées chrétiennes et copieusement appliqué aux petits épisodes de l'adultère les mérites de l'Évangile. Il y avait mieux à faire. De nos jours, où on a fait entrer dans le roman tant de choses, depuis l'histoire et l'érudition jusqu'à la philosophie et l'économie politique, pourquoi n'y pas introduire aussi l'hagiographie? Quelle histoire plus attirante que celle d'une âme qui reçoit les premiers attouchemens divins? quel drame plus émouvant que celui du pécheur luttant contre l'esprit du mal? Le roman de la grâce n'avait pas encore été écrit. Cette tâche a tenté l'auteur des *Sœurs Vatard* et de *En ménage*. Les amis de M. Huysmans depuis quelque temps n'étaient pas sans inquiétudes. Ils s'étonnaient de la bizarrerie de ses allures. On savait qu'il fréquentait les églises. Il déambulait de Saint-Sulpice à Saint-Séverin et des offices mondains de la Madeleine à ceux des chapelles privées. Il se mêlait aux pauvres gens pour assister dès l'aube aux premières messes; il était auprès des autels le soir à l'heure où, sous les voûtes envahies par l'ombre, s'éteignent les dernières veilleuses. Il assistait aux vêtures, et, pareil à Jean Racine, il y goûtait le plaisir des larmes. Même on apprit qu'il s'était enfermé dans un couvent de trappistes. Allait-il prendre le froc? Le bruit en courut, et déjà les reporters se plaignaient qu'il fût perdu pour les lettres. Il n'en était rien. Au contraire tous ces exercices de dévotion devaient tourner à la plus grande gloire des lettres. M. Huysmans se documentait. Ce n'est pas en vain qu'on a passé par l'école naturaliste. On peut bien en avoir répudié bruyamment certaines tendances, on en garde de saines méthodes de travail. Comme M. Zola prend soin de visiter les lieux qu'il veut décrire et de se renseigner dans les manuels qui font autorité, M. Huysmans étudiait le monde clérical, faisait la différence du clergé régulier d'avec le séculier, comparait les sanctuaires et les maîtrises, dépouillait les ouvrages spéciaux. De cette laborieuse enquête est sorti son nouveau roman : *En route* (1).

Ce très curieux et très remarquable livre est un livre d'édification. Il s'adresse aux personnes qui, lassées de la vie du siècle, s'en voudraient aller à l'ombre de murailles pieuses faire une cure d'âme et goûter la paix du cloître. Il leur prépare les voies, il leur indique le chemin, il lève les premières répugnances. Les matérialistes, les positivistes et les voltairiens y sont en maints endroits traités comme ils le méritent. On réfute en passant certaines de leurs objections, qui sont des plus redoutables étant des plus saugrenues. Ils

(1) J.-K. Huysmans, *En route*, 1 vol.; Tresse et Stock.

feignent de considérer le mysticisme comme une des formes de l'hystérie ; mais justement un des signes distinctifs des mystiques est l'équilibre absolu, l'entier bon sens. De même c'est par erreur ou par malice qu'ils prétendent que les mystiques ont le crâne en pointe : M. Huysmans déclare, après expérience, que plusieurs l'ont aplati. Ailleurs il invoque à l'appui des vérités de la foi telles preuves dont on ne s'était pas encore avisé ; et par exemple, il prouve la présence réelle par le spiritisme. C'est ainsi que M. Valabrègue découvrait dans l'usage de la bicyclette un argument en faveur de l'Église. Il n'est que d'avoir l'esprit tourné vers une savante interprétation du dogme. Le grand service que rend M. Huysmans à ses lecteurs c'est de mettre à leur portée des auteurs généralement peu connus du public mondain. Il a recensé à leur intention tous les écrivains qui exposent les principes et les théories de la Mystique : saint Denys l'Aréopagite, saint Bonaventure, Hugues et Richard de Saint-Victor, saint Thomas d'Aquin, saint Bernard, Angèle de Foligno, les deux Eckhart, Tauler, Suso, Denys le Chartreux, sainte Hildegarde, sainte Catherine de Gênes, sainte Catherine de Sienne, sainte Madeleine de Pazzi, sainte Thérèse, sainte Gertrude et sainte Mechtilde. J'en passe. Il a étudié surtout Ruysbrœck l'Admirable, qu'a traduit Hello et que Mæterlinck a obscurci. Voilà des ouvrages qu'on demande peu chez Flammarion et dont les cabinets de lecture sont mal approvisionnés. M. Huysmans se les est assimilés. Grâce à lui la pensée des cénobites et des voyans s'en va, émigrée du cloître et des in-folio, habiter nos âmes indignes de journalistes, de gens de club et de gens de salon.

Ce qui nous détourne ordinairement de lire les livres de piété, c'en est d'abord le style. Vies de saints, essais d'histoire, traités de dogme, ils sont tous écrits d'un même style uniforme et douceâtre dont la fadeur nous dégoûte. Il y traîne une écœurante odeur de sacristie ; rien n'y arrive des parfums du siècle. Cela est sans couleur et sans relief ; point d'imprévu, nulle gaîté. Avec M. Huysmans on n'a pas cet inconvénient à redouter. Son livre tranche violemment par le ton sur la littérature habituelle des librairies de la rue Saint-Sulpice. Il y est parlé couramment du « chlore des prières », du « sublimé des sacremens », du « tournebroche des chapelets », du « bouillon de veau pieux » des homélies, de la « graisse et de la vaseline » de l'éloquence sacrée, et du clergé séculier qui est la « lavasse des séminaires ». La musique qu'on fait dans les églises a tout particulièrement le don de mettre M. Huysmans en fureur et en verve. Pour nous en montrer le caractère profane il a des trouvailles de mots d'une impayable drôlerie : « Après le *Kyrie eleison* et les invocations du début, la Vierge entrait en scène comme une ballerine sur une mesure de danse... C'était, autour d'un harmonium enrhumé, une troupe de jeunes et de

vieilles oies qui, dans une musique de foire, faisaient tourner la Vierge sur ses litanies comme sur des chevaux de bois. » Durtal, le héros de *En route*, n'a pas les mines contrites, les regards baissés et le son de voix dévot qu'on enseigne dans les séminaires. Au moment où il suit une procession, un cierge en main, il réfléchit à part lui : « Ce que je dois avoir l'air couenne ! » Il adresse au clergé des critiques inattendues, comme par exemple de fermer les églises de trop bonne heure et de « coucher Jésus aussitôt que la nuit tombe. » Il a dans l'examen de conscience de subites exclamations qui en rompent la monotonie : « Non, mais je suis tout de même étonnant!... » La façon dont il discute avec lui-même les objections traditionnelles n'a rien de pédantesque. Il s'agace, il s'énerve, il s'invective plaisamment : « La liberté de l'homme ! elle est jolie, oui, parlons-en ! Et l'atavisme, et le milieu, et les maladies du cerveau et des moelles? Est-ce qu'un homme agité d'impulsions maladives, envahi par des troubles génésiques, est responsable de ses actes? — Mais qui est-ce qui dit que dans ces conditions-là on les lui impute là-haut, ces actes? — C'est idiot à la fin!... » Tel est le ton. C'est l'onction avivée par la gouaillerie ; la philosophie abstraite illustrée par la fantaisie d'un artiste et la blague d'un gamin ; la liturgie transposée dans un langage exaspéré où se mêlent aux trivialités de l'argot d'aujourd'hui les raffinemens de l'écriture impressionniste. Cela produit un effet de comique intense et continu. Cela agit sur les nerfs. C'est amusant et excitant.

J'ai essayé d'indiquer quelle est la valeur d'art du roman de M. Huysmans : elle est réelle. Pourtant ce n'est pas à ce point de vue qu'il faut se placer pour en apercevoir le véritable intérêt. *En route* est surtout un document. Il nous renseigne sur l'état de certaines âmes d'aujourd'hui. Durtal est-il M. Huysmans lui-même? Cela est possible, mais ne nous importe pas. Ce qui donne beaucoup de prix aux livres de M. Huysmans c'est qu'en s'étudiant lui-même il a découvert quelques-uns des traits, — et des plus inquiétans — de la sensibilité contemporaine. Le goût qu'il a naturellement pour ce qui est artificiel et faisandé lui a inspiré ce type de Des Esseintes où plusieurs des hommes de cette fin de siècle se sont aussitôt reconnus et sur lequel d'autres par la suite se sont modelés. Il a publié *Là-bas* au moment où commençait à se répandre la mode de la magie, du satanisme et de tous ces cultes bizarres qu'a inventoriés M. Jules Bois dans son livre : *les Petites Religions de Paris*. Voici que Durtal passe de la mystique noire à la mystique blanche juste à temps pour porter témoignage au nom de tout un groupe de chrétiens de lettres. Il proteste de sa sincérité. Il a la foi. Au surplus on ne doit jamais, ne fût-ce que par courtoisie, mettre en doute la sincérité de personne. En pénétrant l'état d'âme de Durtal et en recherchant les mobiles qui ont déterminé sa conversion,

nous nous instruirons de ce que vaut ce christianisme dont on célèbre le culte dans quelques chapelles récemment consacrées, et nous démêlerons de quels élémens est formé ce mysticisme qui est en littérature la mode la plus nouvelle et le « dernier cri ».

Durtal est un homme de lettres qui a passé la quarantaine. L'un des traits qui le caractérise c'est l'horreur où il est de l'époque moderne. Notre genre de vie, nos idées, notre art ou ce qui nous en tient lieu, notre politique, tout lui est hostile. Écrivain formé d'abord par le naturalisme et accoutumé de bonne heure à n'apercevoir de la réalité que ses laideurs et ses turpitudes, il perçoit avec une acuité de sensation maladive le côté nauséabond de l'existence. Il se promène à travers les êtres et les choses les lèvres plissées et les narines froncées, comme un homme que poursuit une odeur malsaine. Il ne s'excepte pas de cet universel mépris, et sa misanthropie commence par lui-même. Il est celui que tout dégoûte. Impossible d'échapper à cette contagion de platitude qui a tout envahi et qui altère jusqu'aux cérémonies de l'Église. Durtal en quête d'une messe un peu propre et d'offices présentables est pareil à M. Folantin, que nous voyons dans *A vau l'eau* à la recherche d'un bifteck mangeable et d'une gargote pas trop répugnante. En vérité l'heure a sonné pour le règne du « mufle » ! C'est pourquoi Durtal rêve de cette époque « douloureuse et exquise » que fut le moyen âge. Alors la vie valait d'être vécue, une vie heurtée, contrastée, folle et sublime. Alors la personnalité humaine pouvait se développer, et elle se manifestait dans tout son relief. Alors il y avait un art. « C'était en peinture et en sculpture les primitifs, les mystiques dans les poésies et dans les proses; en musique c'était le plain-chant; en architecture c'était le roman et le gothique. Et tout cela se tenait. » Durtal a un sens artistique des plus vifs. Les pages où il étudie la correspondance de tous les arts au moyen âge sont des plus remarquables. Mais cet art du moyen âge, c'est le christianisme qui l'a inspiré. Ne voilà-t-il pas une preuve concluante de la bienfaisance morale du catholicisme et de sa vérité théologique? « Ah! la vraie preuve du catholicisme c'était cet art qu'il avait fondé, cet art que nul n'a surpassé encore. » C'est l'argument de Chateaubriand : il restera toujours le plus convaincant pour les artistes et pour les lettrés.

Parmi les raisons qu'a eues Durtal pour redevenir catholique il en est une autre qu'il n'avoue pas et qui a donc des chances d'être la vraie. C'est un chapitre délicat, mais sur lequel l'auteur nous donne tant de détails, si abondans et si précis, que nous n'avons à l'aborder aucun scrupule. On a souvent parlé de l'élément de sensualité qui est contenu dans le catholicisme. Il se dégage d'abord des cérémonies du culte et de la pompe extérieure. Le demi-jour mystérieux des églises, l'intimité des chapelles, l'éclat terni des ornemens, la moiteur de l'at-

mosphère, l'odeur de l'encens, le relent des cierges, le parfum des fleurs, le secret des paroles murmurées, l'harmonie de la musique et des chants, ce sont autant de caresses auxquelles tous les sens à la fois succombent et qui font passer par tout le corps une langueur voluptueuse. La religion apporte en outre à la sensualité un secours tout intellectuel. La faute qui par elle-même nous était indifférente nous devient agréable quand nous songeons qu'elle est une faute. C'est le mot de la Napolitaine dégustant un sorbet et disant qu'elle l'eût trouvé meilleur si c'eût été un péché. Beaucoup de gens savent surtout gré au christianisme d'avoir, en inventant le péché, augmenté d'autant la somme des jouissances. Durtal est de ces chrétiens-là.

Il faut bien savoir en effet quel est au moment de sa conversion l'état de ce que nous n'osons plus appeler l'âme de Durtal. Il est usé par vingt ans de noce. Il est tranquille, sans désirs, languissant, s'oubliant lui-même. L'excitation des sens est pour lui déjà du passé. C'est un grand intérêt de moins dans sa vie. Mais voici que, ne fût-ce que pour s'en accuser et s'en repentir, il est obligé de se ressouvenir de ce qu'il appelle avec une contrition énergique la voirie de ses sens et de sa porcherie: « Père, j'ai chassé les pourceaux de mon être, mais ils m'ont piétiné et couvert de purin, et l'étable même est en ruine. Ayez pitié ! je reviens de si loin. Faites miséricorde, Seigneur, au porcher sans place ! » Il est obligé de remuer et de « touiller » sa boue. C'est pour lui un plaisir mêlé d'horreur, mais tout de même un plaisir. — Alors un phénomène se produit en lui qui, au surplus, ne doit pas lui causer une surprise immodérée. Ses feux naguère éteints se rallument. Il constate que jamais il n'avait été si tourmenté que depuis sa conversion; il songe que le catholicisme suscite d'immondes rumeurs lorsque l'on rôde dans ses alentours sans y entrer. Le démon de l'impureté vient le solliciter jusque dans le sanctuaire et lui souffle d'ignobles pensées dont ensuite il a honte. Il se vomit après. Mais il est bien temps ! Entre les pensées libertines et les autres, il s'établit une sorte d'équilibre instable ou de mouvement circulaire. Ce résultat de sa bonne volonté l'afflige. « Ses sens dévergondés s'exaspéraient au contact des idées pieuses. Il flottait, comme une épave, entre la luxure et l'Église, et elles se le renvoyaient à tour de rôle, le forçant, dès qu'il s'approchait de l'une, à retourner aussitôt auprès de celle qu'il avait quittée ; et il en venait à se demander s'il n'était pas victime d'une mystification de ses bas instincts, cherchant à se ranimer sans même qu'il en eût conscience par le cordial d'une piété fausse. » A vrai dire il n'est encore qu'au seuil du temple. Ce n'est pas le temps de désespérer. Après de longues hésitations, il se décide à faire retraite à la Trappe. La première nuit qu'il passe dans cet asile de paix est marquée par de si effroyables assauts qu'il ne se souvient pas d'avoir rien subi de pareil, non pas même à

l'époque où il était au pouvoir de la démoniaque Mme Chantelouve. Il franchit de nouvelles étapes. Il se confesse. Il communie. Il se pénètre de plus en plus de l'atmosphère de sainteté qui l'entoure. Et un beau matin il se surprend travaillé d'une envie folle d'injurier grossièrement la Vierge, de l'invectiver en langage de roulier. En vérité, son cœur est pareil à un puits d'ordures : mises en mouvement et troublées par les idées pieuses, elles remontent du fond où elles reposaient et elles affleurent. Tel est chez Durtal le mécanisme de la conversion. Au moment où la sensualité défaillante a besoin de l'excitation cérébrale, c'est alors que le mysticisme intervient. Il opère à la manière d'un adjuvant.

La conversion de Durtal nous devient à mesure moins inintelligible, et nous commençons à voir clair dans son « cas ». Au moment de quitter la Trappe, le héros de M. Huysmans se lamente sur son triste sort : « Je suis à jamais fichu ! » s'écrie-t-il, car, lorsqu'il s'agit de converser avec soi-même, à quoi bon recourir aux conventions du style noble? « Me voici condamné à vivre dépareillé, car je suis encore trop homme de lettres pour faire un moine, et je suis cependant déjà trop moine pour rester parmi des gens de lettres. » Homme de lettres il n'a jamais cessé de l'être ; et il l'est à la façon dont l'entendent les Goncourt, qui définissent la littérature : un état violent. Ce qu'il cherche au moment où des lèvres il murmure le nom du Seigneur, ce sont des sensations nouvelles et des sensations rares. Tandis qu'il avance dans la série des exercices pieux, il s'observe et s'interroge pour savoir s'il a reçu la commotion qu'il attendait. La confession lui est un drame et qui tient toutes les promesses qu'il s'en était faites. Mais la communion le déçoit. Il en espérait mieux. La maladie des scrupules, bien connue dans les couvens, lui apporte des jouissances appréciables. Puis ce sont les sécheresses d'âme, les désespoirs du pécheur qui se croit abandonné, enfin les affres d'une agonie morale qui le torture délicieusement. Voilà justement ce qui l'avait attiré vers le cloître. Il n'a eu garde, dans ce retour vers Dieu, de suivre les voies ordinaires. La dévotion aisée n'avait rien pour le tenter. Qu'est-ce que la piété sans ses angoisses et la foi sans les extases? Il a laissé aux âmes peu exigeantes le catholicisme pratique, si bénin et si doux. Il a été tout droit à la mystique et aux périlleuses doctrines d'un christianisme surélevé. Car sans doute, entre les jouissances qu'il a été donné à l'homme de connaître, celles de l'ascète et du saint dépassent toutes les autres. Qu'on imagine le calvaire intérieur de la carmélite prenant à son compte tous les péchés de l'humanité, et quelles pointes doivent faire saigner son cœur repentant des fautes qu'elle n'a pas commises! Qu'on imagine, si toutefois l'imagination ne s'y refuse pas, les joies de l'extatique conversant avec son Dieu! Quelle intensité dans la jouis-

sance! quelles minutes où se concentre et se résume l'effort de toute une vie! Mais n'y aurait-il pas des moyens pour produire en nous des émotions toutes pareilles et faire surgir devant nos âmes de dilettantes ces paradis artificiels? Est-il impossible d'amener jusqu'à ce spasme suprême la tension du cerveau et l'ébranlement des nerfs?

Par là Durtal rejoint Des Esseintes. Ou plutôt ils ne sont tous deux qu'un même homme dont la fantaisie toujours pareille s'applique à des objets différens. C'est le propre de ceux dont les nerfs sont malades qu'ils se lassent vite et que leur humeur est mobile. Des Esseintes s'est rendu compte qu'incruster de pierreries la carapace d'une tortue cela est d'une médiocre invention, — en somme; et un jour est venu où le style de Commodien de Gaza lui-même lui a semblé sans attraits. La secrète sympathie qui l'unit aux excentriques de tous les temps lui fait choisir pour héros dans l'histoire Gilles de Rais dont il entreprend une biographie. Il fréquente en même temps les modernes représentans du diabolisme ; il assiste à la messe noire. Mais les héritiers des Raymond Lulle, des Nicolas Flamel et des Cagliostro sont par trop dégénérés, et leurs tristes parodies ne lui procurent que de courtes satisfactions. Du moins cette excursion dans le surnaturel ne lui aura pas été inutile. Comme il le remarque justement, « dans l'au-delà tout se touche. » De Nicolas Flamel il passe à Ruysbroeck par une transition presque insensible. Au sortir de la biographie de Gilles de Rais il entreprend celle de la bienheureuse Lidwinne, dans des sentimens presque identiques et poussé par une curiosité du même genre. Il trouve dans le christianisme un côté de thaumaturgie qui l'enchante. Dominique de Marie-Jésus, la bienheureuse Gorardesca de Pise, saint Joseph de Cupertino, d'autres encore ont obtenu le privilège de l'envolée du corps dans les airs. Sainte Catherine de Sienne, Angèle de Foligno, pendant des années, se sont nourries exclusivement des saintes espèces. Cela est à rebours des lois de la nature: il n'en faut pas davantage pour séduire cet esprit biscornu. On sait d'ailleurs que les saints épandent de puissans parfums. « Quand saint François de Paule et Venturini de Bergame offrent le sacrifice, ils embaument ; saint Joseph de Cupertino sécrète de telles fragrances qu'on peut le suivre à la piste... Le pus de saint Jean de la Croix et du bienheureux Didée fleurait les essences candides et décidées des lis... » Les sensations de l'odorat ont toujours eu sur Des Esseintes une action puissante. Aussi bien ce sont toutes les tendances de sa nature qui devaient le guider vers les bizarreries d'un christianisme outrancier. Aux plantes rares et difformes qu'il collectionnait dans sa petite maison le solitaire de Fontenay n'a fait qu'ajouter le mysticisme, comme la plus paradoxale des orchidées.

Nous sommes maintenant amplement renseignés sur la crise d'âme que vient de traverser le héros de M. Huysmans. Est-il besoin de remar-

quer que le christianisme n'est pour rien dans l'affaire? Cela va sans dire. Cependant un moment vient où on n'est pas fâché de retrouver la vraie doctrine sous les gloses qu'en donnent les commentateurs *in partibus infidelium*. Ce qui a manqué à Durtal pour se convertir, c'est d'abord de l'avoir voulu. Ce n'est rien en pareille matière que de vagues aspirations et que de nostalgiques rêveries. L'auteur du *Traité de l'amour de Dieu*, que celui de *En route* tient d'ailleurs en petite estime, apprécie en assez bons termes ces incertaines velléités : « Ce n'est qu'un certain vouloir sans vouloir, un vouloir qui voudrait mais qui ne veut pas, un vouloir stérile qui ne produit point de vrais effets, un vouloir paralytique qui voit la piscine salutaire du saint amour mais qui n'a pas la force de s'y jeter; et enfin ce vouloir est un avorton de la bonne volonté... » Et il manque ensuite à Durtal d'avoir en lui aucun des sentimens qui font le chrétien. L'*Imitation* nous enseigne que « l'homme s'élève au-dessus de la terre sur deux ailes, la simplicité et la pureté. » Durtal sait bien qu'il n'a aucune pureté de cœur; mais en outre, s'il aspire à la simplicité d'âme, il faut qu'il désespère d'y jamais atteindre. Il contemple d'un regard d'envie l'humble frère Siméon, qui vit au milieu de ses bêtes, familier avec elles et leur étant à peine supérieur par l'esprit. Ah! se faire une âme pareille à cette âme enfantine, échanger les rêveries d'art et les préoccupations de métier contre l'ébriété divine d'un porcher de la Trappe! Il n'est personne, artiste ou écrivain, qui n'ait à une certaine heure formé ce souhait ; tout de même on n'en est pas dupe et on se rend compte, à part soi, combien dans ce dédain des choses littéraires il entre de littérature. C'est un plaisir d'orgueil que Durtal a éprouvé en se retirant à la Trappe. Au moment de quitter Paris, il regardait dans la gare ces gens qui parcouraient les salles, qui piétinaient devant les guichets. Il se comparait à cette foule des voyageurs uniquement intéressés par leurs affaires ou par leurs plaisirs. Il se savait gré d'avoir des préoccupations qui leur étaient tout à fait étrangères. Il se sentait différent et supérieur. Il avait conscience de faire quelque chose d'éminemment distingué. Il songeait que ceux-là sont rares en notre temps qui ont souci de leur âme. Il s'applaudissait d'être du petit nombre des élus. — Le christianisme est encore charité et amour du prochain. Mais qui parle à Durtal d'aimer son prochain? Le prochain de Durtal, le « mufle », pour l'appeler par son nom, ne lui inspire que mépris et qu'aversion ; et c'est justement afin de l'oublier et pour échapper à son odieux contact qu'il s'est réfugié dans les bois qui bordent les étangs de Notre-Dame de l'Atre. — Christianisme signifie abnégation, et renoncement, et mort à soi-même. Mais c'est de lui-même et de lui seul que se soucie ce néophyte insuffisamment évangélique. Il n'est attentif qu'à ses propres émotions, et ce travail qu'il opère sur sa conscience a pour résultat de faire qu'il se

retrouve, qu'il se reconnaisse et qu'il rentre enfin en jouissance de son être. Car il se « dispersait » à vivre dans le monde. Il se partageait entre beaucoup de soins dont il n'était pas l'unique objet. Désormais rien ne vient plus le distraire et il peut goûter à loisir les délices d'une contemplation égoïste. En fait, ce qui a ramené Durtal vers la religion, c'est l'espoir de trouver dans la piété plus de contentement que dans l'indifférence, et c'est un mirage de bonheur : « Ah ! ce qu'ils sont heureux ! » s'exclame-t-il, en regardant ses frères les reclus. Il demande au christianisme la satisfaction immédiate de cet instinct du bonheur que la nature a mis en chacun de nous. Mais cela même est le contraire de l'idée chrétienne. La révolution qu'a faite le christianisme dans le monde moral consiste en ceci : qu'il a déplacé notre idéal, transporté hors de la vie l'objet lui-même de la vie, et réservé pour un paradis futur la réalisation de rêves qui ne sauraient ici-bas recevoir leur satisfaction. C'est ailleurs que doit s'accomplir notre destinée. Que si nous nous trouvons dès maintenant soulagés et si la route nous paraît moins pénible d'autant, cela n'importe pas. Ce sont grâces de surcroît et dont il n'y a pas lieu de tenir compte. Tout notre effort ne doit tendre qu'à mériter dans une existence supérieure des joies qui ne sont pas de celle-ci. En demandant à la foi le bonheur présent et la félicité terrestre, on méconnaît donc ce qui en fait le principe. Décidément ce Durtal est un médiocre théologien... Mais il y aurait quelque puérilité à insister sur ces choses.

Si d'ailleurs il est en dehors de la tradition ecclésiastique, il faut reconnaître que le christianisme de Durtal est conforme à une tradition littéraire déjà longue. Ce n'est pas d'hier qu'on s'est avisé de mêler la religion à des affaires où elle n'avait rien à voir; et je crains qu'il ne faille faire remonter jusqu'à Chateaubriand l'origine de cette confusion de pouvoirs si parfaitement désobligeante. Sainte-Beuve en tout cas, dans son roman de *Volupté*, en donne l'exemple déjà complet. Son Amaury est un Durtal qui ne s'est pas arrêté à mi-chemin. L'étude de la vie du séminaire y tient lieu de la description des exercices de la Trappe, et les écrits de M. Hamon y suppléent à ceux de Ruysbrœck l'Admirable. Depuis lors quelques écrivains se sont fait une spécialité de ce mélange des choses de la religion avec celles de la sensualité. C'est cet étonnant Barbey d'Aurevilly, grand confesseur de la foi, grand contempteur des trop tièdes représentans de l'Église, juge sans pitié, batailleur sans merci, héraut d'un catholicisme intransigeant, et qui, pour soutenir l'orthodoxie du dogme et pour étayer la morale chrétienne, écrit les *Diaboliques* et le *Prêtre marié*, au risque d'alarmer les pudeurs laïques. C'est Baudelaire de qui la meilleure part d'originalité consiste à avoir exprimé le mysticisme de la chair. Et l'auteur ému de *Sagesse*, qu'a-t-il fait que passer par ces alternatives de con-

trition et de rechute, maudissant par avance la luxure prochaine, savourant par le repentir la luxure passée, et ne trouvant de repos que dans l'impénitence finale?

Pour trouver aujourd'hui les représentans de ce christianisme décadent dont M. Huysmans vient de donner une si fine et si pénétrante analyse, il n'y aurait qu'à passer en revue quelques-uns des littérateurs des nouveaux cénacles et non des moins distingués, à feuilleter leurs livres et à leur demander compte de leurs admirations. Respectueux du barde de Saint-Sauveur-le-Vicomte, fervens du poète des *Fleurs du mal*, ils ne professent pas un moindre enthousiasme pour le génie méconnu du comte Villiers de l'Isle-Adam. C'est par une cérémonie de prise de voile que débutait ce poème d'*Axel* qu'une piété maladroite nous a montré récemment à la scène; et il paraît que l'auteur songeait à modifier la fin de son œuvre, par scrupule de conscience : « Il jugeait qu'au point de vue catholique son livre n'était pas suffisamment orthodoxe, et il voulait que la croix intervînt dans la scène qui dénoue le drame. » Villiers de l'Isle-Adam avait fait jadis valoir ses droits à la grande maîtrise de Malte. M. Joséphin Péladan a restitué à son profit l'ordre de la Rose-Croix. M. le comte Robert de Montesquiou agrémente de bouquets mystiques ses catalogues d'horticulture. M. Georges Rodenbach, artiste charmant et vrai poète, célèbre les béguinages et les cornettes des nonnes qui s'envolent comme des ailes de linge. M. Francis Poictevin, un illuminé très doux, de qui la candeur appelle la sympathie et l'obstination commande le respect, publie chaque année des livrets bizarres où il balbutie des choses incohérentes et obscures. Les dramatistes de l'*Œuvre* se sont associés afin de fonder d'un commun effort le « théâtre de l'au-delà. » J'en oublie, et je néglige volontairement ceux-là, — les plus nombreux, — pour qui le mysticisme n'est qu'une forme de l'ahurissement.

On parle couramment aujourd'hui d'un renouveau de la littérature mystique. Le naturalisme étant mort de ses excès et le positivisme ayant fait son temps, l'âme est en train de retrouver ses parchemins, le surnaturel rentre dans ses droits; enfin le sens du mystère nous a été rendu! Les partisans de l'idéal s'en réjouissent. Comme à l'aube du romantisme les cénacles sont catholiques. Les croyans s'applaudissent de ce retour à leurs idées et s'apprêtent à fêter le pécheur qui se convertit. Et nous aussi nous ne demanderions pas mieux que de saluer les premiers feux de cette aurore. Mais l'attachement même qu'on a pour les doctrines fait qu'on se méfie de leurs contrefaçons et qu'on éprouve le besoin de les distinguer d'avec leurs parodies. Telle est la moderne confusion du langage, que le plus souvent on ne s'entend pas, faute de savoir de quoi on parle. C'est pourquoi il pouvait y avoir intérêt à rechercher de quelle espèce est le catholicisme littéraire d'au-

jourd'hui. Le livre de M. Huysmans est venu fort à point pour nous y aider. A la formation de ce néo-catholicisme bien des élémens ont concouru. Bien des sentimens s'y rencontrent, sauf un pourtant : c'est le sentiment chrétien. Car pour ce qui est de lui, on en chercherait vainement ici l'ombre elle-même ou l'apparence. En revanche, ce qu'on distingue dans ce trouble idéal, c'est la lassitude de vivre, le mépris de l'époque présente, le regret d'un autre temps aperçu à travers l'illusion de l'art, le goût du paradoxe, le besoin de se singulariser, une aspiration de raffinés vers la simplicité, l'adoration enfantine du merveilleux, la séduction maladive de la rêverie, l'ébranlement des nerfs, — surtout l'appel exaspéré de la sensualité. C'est bien là en effet ce qui se cache au fond de ce prétendu mysticisme. Le retour à une fausse dévotion se produit dans le même temps où on médit de l'amour et on en désespère. Cela est très significatif. La diminution de la foi coïncide avec une diminution de la jouissance : c'est donc qu'il faut rattraper l'une pour sauver l'autre. Cette nostalgie du christianisme, c'est le regret d'une possibilité de jouissance perdue. Cette aspiration à la piété, c'est l'effort d'une génération fatiguée pour restituer dans nos âmes la foi qui nous rendrait la saveur du péché.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

La Chambre des députés a renoncé à siéger le matin et l'après-midi. C'est fort bien ; mais la nécessité d'un quatrième douzième provisoire en est devenue inévitable. La discussion du budget de 1895 restera légendaire. Il faut souhaiter qu'elle ne fasse pas précédent, c'est-à-dire qu'on n'y trouve pas un prétexte pour recommencer. Le récidiviste est un homme qui s'appuie sur un précédent : il n'en est pas plus excusable. Sans être encore alarmant, notre état financier est de nature à inspirer des préoccupations sérieuses. Le tableau qui vient d'être publié de la rentrée de nos contributions directes fait ressortir un écart assez considérable entre les prévisions et les réalisations de recettes. Si on ajoute à ce mécompte toutes les causes qui travaillent sans relâche à augmenter le déficit, on reconnaîtra qu'il est temps d'aviser, et que si le législateur d'aujourd'hui ne prend pas des mesures énergiques pour enrayer le mal, celui de demain sera débordé.

On parle de changer le point de départ de l'année financière et de le reporter au 1er juillet. Cette réforme a été accomplie depuis plus ou moins longtemps dans presque tous les pays parlementaires, qui s'en trouvent fort bien. En Angleterre et en Allemagne, l'année budgétaire commence le 1er avril ; aux États-Unis et en Italie, au 1er juillet. Rien n'oblige évidemment à faire concorder l'année budgétaire avec l'année sidérale, et, dans l'état de nos mœurs politiques, les meilleurs motifs conseillent de les distinguer l'une de l'autre. Elles servent à mesurer des objets très différens. Celle-ci a son point de départ et son point d'arrivée dans le renouvellement d'une certaine situation des astres les uns à l'égard des autres ; celle-là devrait être mise en rapport moins avec le ciel qu'avec la terre, afin de s'adapter plus étroitement à nos habitudes parlementaires. Les Chambres, dans tous les temps, se sont réunies de préférence pendant l'hiver : quand l'été arrive, elles montrent une véritable impatience à se séparer. C'est le moment où la campagne a non seulement le plus de charmes, mais les exigences agricoles les plus impérieuses. Le travail des villes diminue, celui des champs commence et réclame la présence du maître. Ce sont là aussi des lois naturelles ; il faut donc bien en tenir compte, et c'est ce qu'on n'a pas toujours fait. Il en est résulté, au point de vue de nos budgets, que, déposés généralement dans les premiers jours de l'année, la discus-

sion en a été interrompue pendant plusieurs mois, entamée, abandonnée, reprise : on se tient pour très heureux lorsqu'elle aboutit enfin le 31 décembre à minuit.

La conséquence est facile à dégager. Nos budgets entrent en exercice le 1er janvier, près d'un an après avoir été présentés et quinze mois après avoir été préparés par le gouvernement. Aussi les chances d'erreurs dans le calcul des besoins auxquels ils s'appliquent et des recettes qui y correspondent sont-elles en quelque sorte à leur maximum, et l'on s'en aperçoit chaque année davantage par la nécessité où l'on se trouve de demander des crédits supplémentaires pour des objets imprévus ou insuffisamment pourvus ; par des annulations de crédits qui, à la vérité, atténuent le premier mal, mais dénotent elles-mêmes l'empirisme des évaluations originelles; enfin par un écart plus ou moins considérable entre les recettes prévues et réalisées. Là est le vice de notre méthode actuelle. On a indiqué souvent le remède : il consiste à rapprocher autant que possible le point de départ de l'année financière du moment où le budget est préparé et déposé. En rétrécissant le champ de la prévision budgétaire, on rend celle-ci plus précise : au point de vue parlementaire même, le contrôle des Chambres est mieux assuré et devient plus efficace.

Tout cela avait été senti et exprimé avec une force qu'on n'a jamais dépassée, dès les premiers jours du régime parlementaire en France, sous ce gouvernement de la Restauration où, à travers tant de fautes à éviter, on trouve tant de leçons à suivre. Dans la séance du 15 février 1819, M. de Serre demandait à la Chambre de reporter au mois de juillet le commencement de l'année financière. « Qui donc le déterminera? disait-il. Vous, Messieurs, vous, d'après les convenances de votre gouvernement, qui seules doivent servir de règle en cette matière. Or, ces convenances dépendent uniquement de l'époque habituelle de vos sessions. Si cette époque habituelle doit être dans la saison morte, dans l'hiver, et il n'est pas possible de le révoquer en doute, cette époque seule fixe l'année financière. En effet, réunie habituellement en novembre, c'est en janvier et dans le mois suivant que vous ferez le budget; c'est le faire trop tard, nous le sentons tous, pour l'année courante, mais aussi c'est trop tôt pour l'année qui suit. De si loin, dans l'incertitude des événemens, la prévoyance est vaine, une estimation approximative est impossible, les limites posées à chaque nature de dépenses sont illusoires; on demande trop par la crainte de ne pas avoir assez; toute règle s'évanouit dans le vague, et l'on rentre dans l'arbitraire. Il faut donc, il faut de nécessité adopter une époque intermédiaire. Cette époque est celle de juillet. Cinq à six mois ne sont pas un terme trop éloigné pour vous empêcher de prévoir les besoins, de limiter les crédits avec précision; et toutefois ce terme donne le loisir de faire la loi de finance, et d'en préparer

l'exécution. » Rien n'a vieilli dans ce langage, et on n'en a jamais parlé de meilleur à aucune tribune : il n'y a pas aujourd'hui un seul mot à y changer. On ne saurait trop regretter que M. de Serre ait échoué en 1819. Sa proposition a bien été votée par la Chambre des députés, mais elle a été repoussée par la Chambre des pairs, et cela pour des motifs exclusivement politiques. S'il en avait été autrement, la physionomie même de notre histoire parlementaire aurait pu en être modifiée. Au lieu des longues sessions, qui remplissent l'année tout entière, nous en aurions eu d'une durée plus normale, c'est-à-dire plus courte, ce qui ne les aurait pas empêchées d'être aussi bien remplies. Le gouvernement parlementaire n'y aurait rien perdu, bien au contraire. On ne saurait nier que la manière dont nous le pratiquons depuis quelques années n'a augmenté ni sa popularité, ni son prestige. La quasi-permanence du Parlement lui a donné une facilité de plus pour empiéter sur tout et imposer partout ses exigences. La continuité, et souvent l'inutilité bruyante de son effort lassent le pays : un homme au repos se fatigue à regarder Sisyphe. Il n'est pas douteux que, si on pouvait arriver à clore la session à la fin de juin et à ne la rouvrir qu'en novembre, tout le monde y gagnerait. En 1884, la tentative faite par M. de Serre a été reprise par un ministre qui avait peu d'analogie avec lui, M. Peytral. Une fois de plus, la réforme, votée par la Chambre, a été rejetée par le Sénat. Mais aujourd'hui les circonstances sont changées. Le gouvernement n'aurait sans doute plus à lutter que contre des objections secondaires : elles sont à notre avis de mince valeur, et tout porte à croire qu'il ne faudrait pas une grande force de logique pour en venir à bout.

La réforme, toutefois, ne produira tous ses résultats utiles que si les Chambres futures renoncent à faire de la discussion du budget une véritable encyclopédie en action ou, pour mieux dire, en discours. L'Angleterre a un budget aussi important et aussi compliqué que le nôtre : elle le discute en quatre mois. A la vérité, certaines parties en sont permanentes et ne sont pas remises en question chaque année. Mais enfin, du 1er janvier au 30 juin il y a six mois, et cette durée est suffisante, même avec les vacances inévitables, pour discuter très sérieusement un budget quelconque. Le danger subsiste de ne pas aboutir à temps ; il se résout par le vote de douzièmes provisoires ; mais il est certainement moins grave à la fin de juin qu'à la fin de décembre. Nos députés n'éprouvent aucun déplaisir à passer l'hiver à Paris ; ils verraient, au contraire, un très grand inconvénient à y passer l'été. Il serait alors presque impossible de voter, comme on le fera cette année, quatre douzièmes successifs, parce que cette obligation imposerait à la Chambre celle de siéger en juillet, août, septembre et octobre, éventualité à laquelle aucune Chambre ne se résignera jamais. Les longs et quelquefois éloquens

discours que l'on écoute si patiemment, depuis quelques semaines, au Palais-Bourbon, ne seraient pas tolérés au mois d'août. On y perdrait quelquefois, mais combien n'y gagnerait-on pas dans l'ensemble ?

La discussion du budget des colonies et du budget de la guerre n'a pas été sans intérêt. On y a agité un très grand nombre de questions ; on n'en a pas résolu beaucoup ; pourtant, sur quelques-unes le gouvernement a donné des indications et a pris des engagemens qu'il est bon de retenir. Le budget des colonies a permis d'apporter à la tribune quantité d'anecdotes qui ont tantôt amusé, tantôt indigné la Chambre. Que reste-t-il de tout cela ? Assez peu de chose. On n'a même pas très bien compris, faut-il l'avouer ? les motifs pour lesquels M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine, a été brusquement révoqué. Une révocation de ce genre, dans les conditions qui l'ont accompagnée, est une mesure d'autant plus grave qu'elle n'est pas sans péril : aussi s'attendait-on à des révélations extraordinaires, et celles qui ont été données n'ont pas tout à fait rempli cette attente. Mais à quoi bon insister sur un fait accompli ? C'est du côté de l'avenir qu'il fallait regarder. Là se dressaient deux questions principales qui sollicitent depuis longtemps l'attention des pouvoirs publics, et qui très probablement la solliciteront longtemps encore. Nous avons singulièrement développé notre empire d'outre-mer depuis quelques années : qu'avons-nous fait pour le mettre en valeur, l'organiser, en assurer la défense normale ? Presque rien. Nous continuons de vivre sur les traditions du passé, qui sont mauvaises ou médiocres, et nous attendons passivement que, comme il arrive, dit-on, dans la nature, le besoin crée l'organe approprié. Il ne l'a pas créé jusqu'ici, et le gouvernement ne semble pas avoir des idées très nettes sur la manière dont il doit s'y prendre lui-même pour aider à cette évolution. Les deux questions qui ont préoccupé la Chambre sont celles des grandes compagnies et de l'armée coloniale. La seconde semble avoir fait un pas en avant ; mais si la première en a fait un, c'est plutôt en arrière.

La Chambre a beaucoup de peine à se dégager, pour juger les questions coloniales, de ses habitudes d'esprit ordinaires. Un orateur lui a parlé d'une concession de 300 000 hectares qui a été faite à une compagnie sur un point de l'Afrique : cela a fait scandale. Qu'est-ce pourtant que 300 000 hectares dans l'immensité de l'Afrique ? Les Anglais ont toujours procédé, soit en Afrique, soit en Asie, soit ailleurs, par la constitution des grandes compagnies à charte, auxquelles ils octroient des concessions limitées dans la durée, mais renouvelables, et très étendues au point de vue des droits qu'elles comportent. C'est par ce moyen qu'ils sont arrivés aux résultats que nous leur envions. Ne vaudrait-il pas mieux les imiter ? Un savant jurisconsulte, M. Leveillé, a exprimé à la tribune les réserves les plus formelles à ce sujet. Imprégné du vieux droit français, il n'admet pas que l'État délègue

à une compagnie privée l'exercice de droits qui ne sauraient appartenir qu'à lui. Certes, il ne faut pas le faire sans s'assurer des garanties, et surtout sans imposer des obligations et des charges ; mais il faut le faire, sous peine de confier à l'État l'accomplissement direct de mille fonctions qu'il remplit quelquefois très mal en France et qu'il remplirait beaucoup plus mal dans nos colonies. On parle de décentralisation : soit! commençons par ne pas établir la centralisation au Congo et au Tonkin. M. Charles-Roux, à la fin d'un discours rempli d'observations intéressantes, a conclu en disant que nous n'avions su créer jusqu'ici que des colonies de fonctionnaires. Hélas! ce n'est que trop vrai; et quels fonctionnaires! On a esquissé de quelques-uns d'entre eux des silhouettes qui, sans doute, n'étaient pas flattées, mais qui étaient encore moins édifiantes. Le gouvernement n'a qu'un moyen d'échapper à des responsabilités très lourdes : c'est de les laisser à d'autres qui sont mieux à même de les porter. La mise en valeur de notre empire colonial est à ce prix. Mais nous sommes bien loin de l'ouverture et de la largeur d'esprit qu'exigent ces innovations ou plutôt ces imitations. Une grande compagnie, si nous en formons jamais, aura besoin d'un prodigieux courage pour accepter des mains de l'État la charte la mieux établie du monde : elle peut être sûre qu'au bout d'un an ou de deux, on demandera à la Chambre qu'une commission de trente-trois membres, pour le moins, examine sa gestion et y mette fin. Ni lord Clive, ni Warren Hastings, ni M. Cecil Rhodes dont nous voyons aujourd'hui les prodigieux succès, n'auraient été possibles avec un tel régime. En Angleterre, si les premiers ont été l'objet de vives attaques, c'est du moins après que leur œuvre a été terminée.

Le gouvernement a paru très hésitant et très faible dans la manière dont il a traité ces grands sujets. Les a-t-il même traités? Il a eu l'air de promettre qu'il y aurait des concessions pour tout le monde, pour toutes les familles, pour les plus petites bourses, ce qui est un non-sens. En revanche, il a été plus net et plus résolu au sujet de l'armée coloniale. Interrogé en termes très pressans par M. Adrien de Montebello, M. le président du conseil a répondu que ses idées étaient arrêtées sur la matière et qu'il avait l'intention de réunir les troupes coloniales à la guerre. Cette réforme est sollicitée depuis longtemps par la commission de l'armée, et l'on a peine à comprendre qu'elle n'ait pas été réalisée déjà : elle est devenue encore plus urgente depuis qu'une loi, votée à la veille des élections dernières, a privé l'infanterie de marine de la source où elle se recrutait jusqu'ici. Elle se recrutait, on le sait, parmi les premiers numéros du contingent cantonal; elle se recrute aujourd'hui par des engagemens volontaires avec primes; mais le nombre en est insuffisant. Il ne le sera plus, on l'espère avec vraisemblance, lorsque les troupes coloniales, détachées de la marine

et réunies à la guerre, pourront puiser dans l'immense réservoir de l'armée métropolitaine, plus facilement ouvert pour elles qu'il ne l'est aujourd'hui. L'idée de réunir toutes les forces de l'armée française, coloniales et métropolitaines, dans la même main est juste et peut devenir féconde : les équipages de la flotte suffisent au ministère de la marine. Sommes-nous à la veille de réaliser cette réforme? M. le président du conseil l'a affirmé. Il trouvera bien des obstacles, mais certainement il les a prévus et il se sent les moyens de les surmonter. Il rencontrera aussi un danger dans la tendance naturelle qu'aura le ministère de la guerre, et qu'ont déjà pour lui quelques-uns des partisans de la mesure, de faire des troupes coloniales un nouveau corps d'armée, plus solide que les autres, composé de soldats rengagés, plus âgés, mieux exercés, et que l'on destinerait, sans le dire, à la guerre européenne plus encore qu'aux affaires coloniales. Cette confusion, qui n'a pas complètement disparu du langage du gouvernement, est un des motifs qui ont empêché déjà le rattachement des troupes coloniales à la guerre, parce qu'on a prévu qu'elle ne tarderait pas à dénaturer l'institution. Si la guerre européenne éclate, nous utiliserons évidemment toutes les forces que nous aurons sous la main, et nous n'en exclurons pas les meilleures; mais l'armée coloniale, pour rester ce que son nom indique, doit être organisée en dehors de toute préoccupation de ce genre. Il importe qu'elle puisse toujours être utilisée dans les colonies, en totalité ou en partie, sans que notre mobilisation générale s'en ressente, et qu'aucune de nos prévisions, en cas de guerre, en soit troublée, ou seulement dérangée.

La force de notre armée métropolitaine doit être ailleurs. Mais où? C'est la question qui a été agitée dans la discussion générale du budget de la guerre, et, là encore, deux systèmes contraires ont été en présence et en opposition. L'un a été soutenu par M. Jules Roche, rapporteur de la commission du budget, l'autre par M. Godefroy Cavaignac. Il y a deux manières de concevoir l'armée. On peut la considérer, et c'est ce qu'a fait M. Jules Roche, comme un outil militaire qui doit être toujours prêt à servir, et dont il faut augmenter autant que possible la puissance immédiate. Si on l'envisage ainsi, on arrive nécessairement à retenir les hommes sous les drapeaux pendant un assez long temps pour qu'ils présentent par leur cohésion plus complète, par leur instruction plus avancée, par leur endurance à la fatigue rendue plus grande, par le développement de l'esprit militaire devenu plus vif, le maximum de force dont ils sont susceptibles. Une armée pareille encadre facilement les réserves qu'on lui envoie en temps de guerre, et si les réservistes sont dans la proportion de deux contre trois soldats de l'armée active comme l'a demandé M. Roche, on arrive à obtenir une armée de première ligne propre à frapper dès le début des hostilités des coups décisifs. Dans ce système, on accorde plus à

la qualité de l'effectif de paix. Dans le second, celui de M. Cavaignac, on accorde plus à la quantité de l'effectif de guerre. L'armée active est considérée comme une école où l'on fait rapidement passer le plus grand nombre d'hommes possible pour les dégrossir rapidement. M. Cavaignac n'a pas dit en termes formels qu'il était partisan du service de deux ans, mais son discours conduit à cette conclusion. Pour la rendre plus acceptable, il a pris la défense des instructions que le général Mercier a données l'année dernière aux conseils de revision, et il y avait à cela un certain courage, car ces instructions ont été généralement, nous allions dire universellement, blâmées. M. Cavaignac a dit, à la vérité, que la mesure avait été un peu exagérée dans l'application. On sait ce qui en est advenu : les conseils de revision ont déclaré propres au service un grand nombre d'hommes qui auraient été exemptés, ou du moins ajournés les années précédentes. Le chiffre du contingent en a été augmenté dans des proportions considérables, mais augmenté de soldats médiocres, tout à fait incapables de faire campagne, et qui sont allés grossir le contingent des hôpitaux. M. Cavaignac opère, ou croit opérer toutes les défalcations nécessaires; cela fait, il affirme que le contingent annuel vraiment propre au service peut être évalué à 220 000 hommes ; donc il suffit d'en avoir deux sous les drapeaux pour constituer une armée de 440 000 hommes, plus l'effectif permanent. Au bout de deux ans, et même de moins, car il y a des abréviations inévitables, ces hommes auront, d'après lui, une instruction militaire suffisante. Ils seront remplacés par d'autres, et ainsi, tous les hommes valides ayant passé près de deux ans à la caserne, nous aurons réalisé le problème de la nation armée.

Il n'y a pas de question plus redoutable que celle-là. L'existence nationale elle-même y est attachée : aussi ne peut-on la traiter qu'en tremblant. L'exemple de l'Allemagne doit être étudié, médité, mais ne pas nous faire illusion. Nous n'avons pas dans l'armée, ni dans la nation elle-même, les ressources organiques qui ont permis à l'Allemagne de réduire à deux ans la durée du service militaire ; on sait d'ailleurs à quelles exceptions en plus et en moins ce système est soumis chez nos voisins. Dans ces conditions, l'expérience n'est peut-être pas sans péril; mais ce péril est moindre qu'il ne le serait chez nous, où les cadres inférieurs sont certainement moins solides et où le joug de l'égalité absolue s'imposerait à tous. Si l'Allemagne doit être imitée, c'est plutôt sur les points qu'a indiqués M. Jules Roche, à savoir la permanence et la fixité des effectifs. L'effectif de nos régimens, de nos bataillons, de nos compagnies, est inférieur à ce qu'il devrait être d'après la loi de 1875. Il varie de mois en mois de la manière la plus regrettable. C'est un mal immense, que nous nous sommes efforcés d'atténuer, qui a été diminué en effet, mais qui persiste et contre lequel on ne saurait trop réagir. Nous demandions

il y a un moment où devait être la force de notre armée : elle doit être dans la permanence et dans la fixité de nos effectifs de paix. Entre la thèse de M. Jules Roche et celle de M. Cavaignac, nous n'hésitons pas à nous ranger à la première. Tout n'est pas erroné dans la seconde. M. Mézières, qui a acquis par sa longue présidence de la commission de l'armée une compétence incontestée dans les questions militaires, a dit avec raison qu'il n'y avait pas entre elles de contradiction nécessaire. Sans doute : puisque nous devons avoir aujourd'hui une armée de plusieurs millions d'hommes, tous ne peuvent pas avoir la même valeur. Nous sommes condamnés à en avoir de plusieurs qualités pour en avoir assez. Mais il importe d'en avoir de meilleurs, afin de donner au mélange des uns et des autres plus de consistance et de solidité. Si la conciliation peut se faire, c'est en partant de la thèse de M. Jules Roche, qui n'exclut pas la quantité, et non pas de celle de M. Cavaignac qui, au moins à un certain degré, ne permet pas de produire la qualité.

Il était important de connaître sur tous ces points l'opinion du nouveau ministre de la guerre. M. le général Zurlinden a fait des déclarations excellentes. Après avoir rappelé la tentative de l'année dernière, qui a fourni un contingent de 235 000 hommes, il a déclaré qu'elle ne serait pas renouvelée. « Ce serait, a-t-il dit, demander au pays plus qu'il ne peut donner. Ce serait introduire dans notre armée des malingres qui, sans aucun doute, pourraient être employés à certains services accessoires, mais qui tiendraient la place de soldats valides ; ce serait, en fin de compte, nous obliger à augmenter la deuxième portion du contingent et à diminuer la valeur de nos armées, surtout de nos armées de première ligne. » Aux yeux du général Zurlinden, la loi du recrutement de 1889 suffit à nos besoins, si elle est bien appliquée : « Dans nos régimens, a-t-il dit, au moment de la mobilisation, nous aurons à peu près la valeur d'une classe d'hommes dans leur troisième année de service : ce seront des soldats bien préparés, physiquement et moralement, à donner l'exemple aux autres et à aider les cadres à entraîner leurs camarades plus jeunes et les réservistes... La présence dans nos rangs, au moment de la mobilisation, au moment de la guerre, d'une quantité aussi considérable que possible d'hommes faisant leur troisième année de service est une condition très importante pour l'emploi de nos troupes sur les champs de bataille. Il est utile de diminuer par tous les moyens en notre pouvoir la deuxième portion du contingent, car elle a pour résultat immédiat de réduire le nombre de nos soldats faisant trois années de service. » On ne pouvait se prononcer avec plus de force pour le service de trois ans, et nous sommes heureux que le général Zurlinden l'ait fait, car nos soldats de trois ans sont le seul contrepoids que nous puissions opposer à la supériorité des cadres inférieurs allemands.

Au cours de cette discussion du budget de la guerre, un député socialiste, M. Pierre Richard, a jugé l'occasion bonne pour faire allusion au voyage de Kiel que doivent faire, dans deux mois, quelques-uns de nos vaisseaux. Le gouvernement allemand a convié toutes les puissances navales de l'Europe à assister à l'inauguration du canal du Nord. Il ne pouvait pas faire autrement que de nous inviter, et nous ne pouvions pas faire autrement que d'accepter. Nous sommes allés plus d'une fois à Berlin, dans les circonstances les plus diverses: pourquoi n'irions-nous pas à Kiel? Au point de vue des convenances que nous avons à ménager, soit envers les autres, soit envers nous-mêmes, peut-être était-il plus difficile d'aller à Berlin, capitale de la Prusse et de l'Empire, qu'à Kiel, simple port de mer, à une solennité nautique où aucun de nos sentimens ni de nos intérêts ne se trouve particulièrement mis en éveil. Refuser l'invitation qui nous a été courtoisement adressée aurait donc été un acte discourtois que rien n'aurait justifié, ni même expliqué. Nous nous serions mis en quelque sorte en quarantaine au milieu de l'Europe. Le moment aurait été mal choisi pour adopter cette attitude : nous sommes, en effet, à la veille d'envoyer à tous les gouvernemens du monde des invitations à notre Exposition universelle de 1900. Nous en enverrons au gouvernement allemand : ne serait-ce pas une contradiction légèrement ridicule que de lui adresser les nôtres en repoussant les siennes?

Il y a des obligations internationales, de même que des obligations sociales auxquelles les nations ne peuvent pas plus échapper que les individus. Dans le premier cas, c'est affaire de civilisation, et dans l'autre d'éducation. Les sentimens intimes n'ont rien à faire en pareil cas, ils sont réservés : ce monde serait inhabitable si on les exprimait à tout propos et hors de propos. On voit tous les jours des ennemis vivre très poliment à côté les uns des autres, jusqu'au moment où une circonstance plus forte que leur maîtrise sur eux-mêmes les pousse sur le terrain. Il en est de même des nations et des gouvernemens. Lorsqu'ils sont en guerre, ils pratiquent à l'égard les uns des autres les mœurs violentes de la guerre : c'est bien le moins, lorsqu'ils sont en paix, qu'ils pratiquent les mœurs de la paix. Nous avouons pourtant que cela est plus facile dans les sociétés aristocratiques et militaires que dans les sociétés purement démocratiques. Le peuple ne comprend bien que les gestes extérieurs, qui parlent à son imagination et par là à son esprit. Il a peine à admettre que certaines attitudes n'expriment pas et ne finissent pas par déterminer la manière de penser et de sentir; il s'en offense ou s'en irrite, et c'est ce qui rend parfois les rapports internationaux plus difficiles. Nous avons eu chez nous des momens où une effervescence artificielle rendait cette difficulté encore plus apparente, et c'est peut-être pour ce motif que les journaux étrangers attendaient avec une curiosité non

dissimulée notre réponse à l'invitation allemande. Cette réponse ne pouvait pas être différente de ce qu'elle a été. Les quelques protestations qui se sont produites dans la presse n'ont pas eu d'écho. Celle de M. Pierre Richard, à la Chambre des députés, est tombée dans le silence et dans le vide. Encore une fois, nous sommes et nous désirons rester à l'état de paix avec l'Allemagne : dès lors, toute manifestation déplacée ne pourrait que compromettre notre dignité. On a dit des anciens émigrés qu'ils n'avaient rien appris et qu'ils avaient tout oublié : nous, au contraire, nous n'avons rien oublié, mais nous avons beaucoup appris. Nous avons appris, entre autres choses, qu'il convient de remplir d'autant plus exactement certains devoirs internationaux qu'ils ne tirent pas à conséquence : il n'en serait pas de même d'y manquer.

La Russie a accepté naturellement l'invitation qui lui a été faite, et rien n'était plus conforme à sa politique. Lorsqu'elle s'est rapprochée de nous, elle n'a voulu rompre avec personne. Le choix que le tsar vient de faire du prince Lobanof pour remplacer M. de Giers est une preuve nouvelle de sa persévérance dans les mêmes vues. Le prince Lobanof avait été longtemps ambassadeur à Vienne, et il venait d'être nommé ambassadeur à Berlin lorsque Nicolas II l'a appelé à Saint-Pétersbourg pour lui confier, sous sa haute autorité, la direction des affaires étrangères de l'Empire. Pendant sa longue mission à Vienne, le prince Lobanof n'a rien négligé pour aplanir les difficultés assez délicates qui se dressent parfois entre la Russie et l'Autriche-Hongrie, et il y a constamment réussi. C'est un diplomate de carrière : il appartient par son origine à la vieille école de diplomatie russe, mais il a été étroitement mêlé à tous les événemens contemporains. On le sait homme d'expérience, de jugement, de prudence, de fermeté quand il en faut : aussi sa nomination a-t-elle été universellement approuvée. Tout le monde y a vu une garantie de plus que l'empereur Nicolas donnait de ses intentions bienveillantes. En France, ce choix a été particulièrement apprécié. C'est peut-être le seul grand pays de l'Europe où les hasards de sa carrière n'ont pas conduit et fixé pendant quelques années le prince Lobanof, mais il y est venu à maintes reprises et nous a constamment témoigné de la sympathie. Il connaît notre histoire, il l'a beaucoup étudiée, et quelquefois, dit-on, plus qu'en simple amateur. Rien dans ses sentimens ne l'empêchera de voir les intérêts de son pays tels qu'ils sont, c'est-à-dire en harmonie avec les nôtres, et n'est-ce pas tout ce que nous pouvons demander à un ministre du czar ?

Notons, en finissant, les nouveaux et très importans succès que les Japonais viennent encore d'obtenir en extrême Orient. L'armée ou plutôt les deux armées qui opèrent en Mandchourie n'ont pas voulu rester

inférieures à celle qui vient de s'illustrer dans le golfe du Petchili. Sous les ordres du général Nodzu, les Japonais ont attaqué Newchang et s'en sont emparés après une lutte acharnée dans les rues de la ville. 2 000 Chinois ont péri. Aussitôt après, la seconde armée a marché sur Ying-Tsu, et a enlevé la place avec une facilité relative. Ying-Tsu est le port de Newchang : il en est éloigné de 44 kilomètres. Les troupes chinoises, chassées vers le nord, se sont trouvées placées entre deux feux. Elles se sont arrêtées à Tientchouang-Taï, à peu près à moitié chemin entre Ying-Tsu et Newchang; mais, assaillies par les forces japonaises parties de ces deux points, elles n'ont pas tardé à succomber sous une artillerie écrasante. Maîtres de Ying-Tsu, de Tientchouang-Taï, de Newchang, les Japonais le sont de tout le bassin du Liao-Ho, et Moukden, la ville sainte, est sans défense à quelques kilomètres devant eux. Ils pénétreront d'abord à Moukden, et ensuite, dès le commencement du printemps, à Pékin. Dans ces conditions, la nécessité de traiter s'impose avec une telle évidence que le gouvernement chinois a fini par en être frappé. Li-Hung-Tchang part décidément pour le Japon. Le gouvernement japonais se déclare prêt à traiter : toutefois, on ne sait encore rien de ses prétentions. Elles comprendront évidemment l'indépendance de la Corée et le paiement d'une indemnité de guerre qui s'élèvera à un chiffre considérable. On prévoit déjà le cas où la Chine ne pourra pas la payer et où le Japon demandera en échange une cession territoriale importante, celle de Formose par exemple : mais ces nouvelles ont besoin de confirmation. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les affaires d'Extrême Orient entrent dans une autre phase, puisque les négociations diplomatiques vont, dès demain, se mêler à la guerre et peut-être, il faut le souhaiter du moins, en suspendre le cours sanglant.

FRANCIS CHARMES.

C'est l'un de ses plus anciens et de ses plus illustres collaborateurs que la *Revue des Deux Mondes* vient de perdre en la personne du duc de Noailles. Héritier de l'un de ces noms dont on peut dire que la gloire se confond avec l'histoire même de la patrie française, le duc de Noailles n'en était pas moins un homme de son temps, et, s'il avait le sentiment très vif de l'illustration de sa race, il ne l'avait ni moins vif, ni moins profond, des conditions de la France moderne. Sans doute, il se souvenait que si ce nom de Noailles était inséparable des traditions de l'ancienne monarchie, il l'était également du souvenir de la nuit du 4 août 1789 ! et les circonstances, — ou peut-être une défiance exagérée de lui-même, — ont bien pu l'écarter du maniement des affaires publiques; mais sa naissance ne l'a pas empêché d'être l'un des esprits

les plus indépendans et les plus « modernes » que nous ayons connus. Il était aussi l'un des mieux « informés; » et je ne me rappelle guère de sujet dont on ne pût l'entretenir, ou dont il ne parlât lui-même, comme d'abondance, sans apprêt ni recherche, avec un bonheur d'expression qu'animait le désir de plaire, et une originalité, pour ne pas dire une hardiesse de vues, qu'on ne trouve pas toujours, ni souvent, chez de moins « nés » que lui.

Les questions économiques l'intéressaient plus particulièrement, et pendant plus de trente ans, ici même ou dans *le Correspondant*, nous avons à peine besoin de rappeler comment il les a traitées. Il n'y a pas six mois que nous imprimions son dernier travail, — sur l'*Avenir du bimétallisme*, — sujet sévère s'il en fut, mais dont il montrait si spirituellement les liaisons avec tant d'autres sujets, que les revues américaines s'empressaient de traduire l'article. C'est qu'aussi bien, si ses écrits ne donnent qu'une très imparfaite idée du charme et de l'agrément de sa conversation, ils en donnent pourtant une. Sans qu'il en coûtât rien à la gravité de la science, il a su mettre de l'esprit dans l'économie politique. Mais il y a mis surtout du cœur, si je puis ainsi dire, et ce qui l'attirait le plus dans les questions économiques, c'en était vraiment les conséquences et la portée sociales.

Nous ne saurions lui en avoir trop de reconnaissance. Fils d'une époque troublée, ce « grand seigneur » s'est parfaitement rendu compte que nous vivions, depuis cinquante ou soixante ans, comme au centre d'événemens considérables, et il a tâché pour sa part d'en démêler le sens encore obscur. C'est ce qui marque tous ses travaux d'un rare caractère de noblesse. Il n'a pas dédaigné les questions « politiques », nos lecteurs le savent, mais de ces questions mêmes il a surtout aimé à étudier les réactions « sociales ». Sa curiosité n'a pas été seulement scientifique ; elle a été morale. Et, ce qui achève de justifier l'hommage que nous voudrions lui rendre, non seulement, on ne l'a jamais entendu regretter le passé, mais si quelque chose l'inquiétait ou le blessait dans le présent, il en attendait de l'avenir, avec une confiance entière, le remède ou la réparation. *Lædimur haud aura lethali !* C'était la devise de sa maison ! et, si nous en donnons cette traduction un peu libre, qu'*il n'y a pas de blessure mortelle*, c'est que nous n'en voyons pas qu'il eût plus volontiers approuvée, — comme Noailles, comme Français, et comme chrétien.

Le Directeur-gérant,

F. Brunetière.

DE LEOBEN A CAMPO-FORMIO

II [1]

LE PROCONSULAT DE BONAPARTE

Les préliminaires du 18 avril n'étaient qu'une trêve. Le Directoire allait l'employer à fortifier son pouvoir, Bonaparte à consolider sa domination en Italie et à préparer son avènement en France. Mais la France se dérobait au Directoire. Les élections pour le renouvellement d'un tiers des conseils, avaient eu lieu le 10 avril : elles trahissaient le dégoût, l'inquiétude et l'impatience de la nation française; elles mettaient le Directoire en minorité; elles n'assuraient la majorité à aucun des partis opposans. Bonaparte seul se trouva dans le cas de profiter des événemens, et il en profita.

I

Il passa la plus grande partie du printemps et de l'été dans le magnifique château de Mombello, aux Crivelli, près de Milan. Il l'avait choisi pour la beauté du site et la pureté de l'air qu'on

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

Outre les manuscrits et les livres cités dans l'étude précédente, j'ai consulté pour celle-ci : les *Souvenirs* et *Mémoires* de Rœderer, de Villemain et de Mme de Rémusat; Masson, *Napoléon et les femmes;* Seeley, *Napoléon Ier;* Lanfrey : *Histoire de Napoléon;* Iung, *Bonaparte et son temps;* Guillois, *Napoléon;* Boulay de la Meurthe, *le Directoire et l'Expédition d'Égypte;* Pallain, *le Ministère de Talleyrand sous le Directoire;* Joseph de Maistre, *Œuvres;* Faguet, *Politiques et Moralistes au XIXe siècle.*

y respire. Il s'y fit une véritable cour; il s'y entoura d'un gouvernement de proconsul romain de la grande époque, conquérant, homme d'État, organisateur de la conquête et pacificateur des peuples vaincus. C'est Jules César en Gaule. Trois cents légionnaires polonais gardent le château. L'étiquette est sévère. Les aides de camp ne dînent point journellement avec leur chef : c'est une exception et un honneur très recherché que d'être invité à sa table. Il prend ses repas en public, comme les souverains : on laisse entrer, dans la galerie, les Italiens qui viennent contempler le libérateur de leur patrie. Imposant, malgré une certaine gaucherie naturelle, Bonaparte reçoit les hommages en homme qui y aurait été de tout temps habitué. « Tout, rapporte un témoin, avait plié devant l'éclat de ses victoires et la hauteur de ses manières. » Les salons se prolongent sous une vaste tente dressée dans les jardins. Tout ce qu'il y a d'intelligent, d'ambitieux, d'intrigant et d'enthousiaste en Italie, s'y presse et s'y mêle aux administrateurs et aux généraux français. Les diplomates étrangers viennent flairer les partages ou implorer les ménagemens. Les diplomates français viennent prendre le mot d'ordre et quêter la faveur. Tout est avenir, tout est aurore en ce palais de la fortune. Autour du général, une jeunesse animée, souriante à la vie. Exaltés par le succès, gâtés par les Italiennes étourdies elles-mêmes de ce printemps enchanté de leur pays, confians dans leur destinée, encore tout palpitans de la crise épouvantable où ils sont nés à la vie, et du rêve merveilleux qui y a succédé sans transition, ils vivent dans le ravissement. « Que de grandeur, d'espérance et de gaieté! dit l'un d'eux. A cette époque, notre ambition était tout à fait secondaire, nos devoirs ou nos plaisirs seuls nous occupaient. » Lannes, Murat, Marmont, Berthier, rois, princes et ducs de demain, la famille de Bonaparte les rejoint : l'indigence hier, aujourd'hui le luxe, les fêtes, les hommages. Ce ne sont que carrosses sur les routes bordées de fleurs, barques lentes et molles sur les lacs bleus, miroirs mouvans du ciel. A côté de Joséphine, encore aveuglément adorée, Élisa, déjà mariée à Bacciochi, Pauline, « charmante, presque idéale », qui se marie à Mombello même avec Leclerc, reçoit 40 000 livres de dot et trouve un prêtre obligeant pour la bénir incognito dans la chapelle du palais.

Bonaparte est gai, joueur avec sa jeune cour, prodigue de récits et de ces contes fantastiques dont Gœthe, à son âge, aimait aussi à distraire sa mémoire trop encombrée de faits et son imagination trop impatiente de réalités. Il a ses récréations où il se montre affable et séduisant au possible. « A cette époque heureuse, rapporte Marmont, il avait un charme que personne n'a pu méconnaître;... l'un des hommes les plus faciles à toucher par des

sentimens vrais ;... un cœur reconnaissant et bienveillant, je pourrais même dire sensible. » Il court à cheval, il se plaît aux exercices violens, il dort beaucoup, il fournit un travail prodigieux, et quand il s'y livre, il devient inabordable.

C'est ainsi qu'il apparut aux contemporains, et c'est ainsi qu'à cette époque de sa vie, l'histoire doit le représenter, si elle ne veut rendre invraisemblable l'éblouissement qu'il jeta sur le monde. L'Italie fut la première à en ressentir l'effet. Les envoyés des souverains, les députés des villes se succèdent, avec des harangues emphatiques pour le général, des présens somptueux pour Joséphine. Les poètes y joignent leurs bouquets de métaphores et leurs couronnes de papier doré. L'improvisateur Gianni célèbre en trois chants le héros de l'Italie, et se déclare son poète césarien. Le vieux Cesarotti, lui, apporte sa traduction d'*Ossian*, et Bonaparte peut lire, en sa langue maternelle, son poète préféré. Monti, le sombre Monti de *Corinne*, l'auteur de cette diatribe fameuse contre la Révolution française, la *Bassvilliana*, passe de la malédiction au dithyrambe depuis que la Révolution s'est faite italienne. Il glorifie Bonaparte dans les premiers chants de son *Prométhée :* le héros y est dépeint comme le protagoniste de l'humanité contre le despotisme de Jupiter et la conjuration des aristocrates du vieil Olympe : « Par vous, la nature revivifiée renaît, et par vous aussi nous renaissons, nous autres Italiens purs, opprimés, mais non pas avilis. » Ugo Foscolo, plus hostile encore que Monti à la Révolution française, entre à son tour dans le chœur. Mascheroni envoie au général sa géométrie avec une dédicace en vers : « Je me souviens, quand tu franchis les Alpes, nouvel Annibal, pour délivrer ta chère Italie... » Le Génois Serra ne s'exprime qu'en prose, mais cette prose ne laisse rien à envier aux versificateurs : il a mis sa signature à côté de celle du général sur une convention, et il s'écrie : « Le nom de Bonaparte uni au mien dans un document d'où dépend la destinée de ma patrie ! Cette idée si grande, si inattendue de ma part, s'empare de toute mon âme et agrandit la sphère de mes facultés... Epaminondas, Miltiade, Xénophon, ont combattu pour de petites républiques, et leurs noms marchent de pair avec les héros de l'empire romain ; vainqueur des Piémontais et des Impériaux, pacificateur de l'Europe, ces titres vous sont assurés, et vous égalent à ce que l'antiquité a de plus grand ou même vous mettent au-dessus. » Tout l'encens des « philosophes » n'avait pas distillé, dans le siècle qui finissait, un parfum plus subtil et plus enivrant, dans les temples consacrés aux fameuses idoles du Nord : Frédéric et Catherine. Quoi de plus naturel qu'en ces temps d'illusion universelle tout ce qui aimait la liberté acclamât ce jeune homme

qui refaisait des peuples et semblait ranimer des âmes, après que l'Europe s'était laissé fasciner à ce point, par de simples constructeurs d'empire et destructeurs de nations? Ce furent pour ceux qui les ont vécus des jours inoubliables, de ceux où l'on voudrait suspendre la vie; mais la vie ne s'arrête point, et Bonaparte, loin de contenir les événemens, était de caractère à les précipiter.

Un diplomate qui le visita, au mois de mai 1797, a dit plus tard : « Ce n'était déjà plus le général d'une république triomphante ; c'était un conquérant pour son propre compte. » Guerre, négociations, finances, il a, depuis un an, tâté, manié, pétri toutes les parties de l'État. Il a pris le pouvoir, il entend le garder. Il ne peut, sans fierté, mais aussi sans irritation, comparer son proconsulat au commandement misérable et tiraillé qu'il exerçait à Paris : les caisses vides, la gêne dans les demeures; l'autorité disputée aux chefs militaires par les Directeurs, aux Directeurs par les députés, à tout le monde par la presse; les complots, les cabales, les factions, les dénonciations, le désordre partout. L'homme de gouvernement grandit en lui et déborde déjà sur l'homme de guerre. « Croyez-vous, — disait-il à Miot et à Melzi, en se promenant avec eux dans les jardins de Mombello, — croyez-vous que ce soit pour faire la grandeur des avocats du Directoire, des Carnot, des Barras, que je triomphe en Italie? » Comme ses premières batailles lui ont ouvert la grande guerre, de Lodi à Rivoli, comme l'organisation de la conquête lui a ouvert le gouvernement des hommes, les correspondances des agens de la république à Rome, à Turin, à Gênes, à Florence, à Constantinople lui ouvrent la diplomatie. Il la domine à Tolentino et à Leoben; partout il discerne des intérêts, des passions, et des hommes que l'on mène par ces passions et par ces intérêts, par la convoitise, par l'ambition, par la peur, que ce soient les oligarques de Gênes ou ceux de Venise, le roitelet de Sardaigne, l'empereur d'Allemagne ou le pape lui-même. A plus forte raison le Directoire. Il voit déjà ce conseil, comme ce conseil apparaîtra dans l'histoire, prosterné devant lui, passant de l'opposition sournoise à la flagornerie officielle : il le tient par l'argent et il le fait marcher à coups de démissions. Il lui suffira, pour le maîtriser et le supplanter, de vouloir avec clarté ce que les Directeurs ne veulent qu'avec confusion, et d'exécuter avec suite les desseins qu'ils ne font qu'entamer avec incohérence. Il n'avait pas besoin d'être grand érudit pour connaître la réponse du pape, alors arbitre des couronnes, aux envoyés de Pépin le Bref : « Qu'il valait mieux donner le titre de roi à celui qui exerçait la puissance souveraine. » L'histoire de la France et de l'Europe était un long commentaire de cette maxime; c'est à cette

lumière que Bonaparte jugeait la Révolution française, et tout indiquait que ce chapitre-là se dénouerait comme les autres. Le titre importait peu à Bonaparte : Directeur, en attendant mieux, consul, comme César, protecteur comme Cromwell, il ne se portait pas aux mots, mais aux choses et aux plus prochaines. Il se sentit dès lors, comme il l'a dit plus tard, « important et redoutable. » « Que le Directoire, s'écria-t-il un jour, s'avise de vouloir m'ôter le commandement, et il verra s'il est le maître ! » Voilà le fond de ces démissions réitérées. Le Directoire en avait le sentiment, et c'est pourquoi le Directoire capitulait toujours.

Depuis le commencement de la Révolution française, les prophètes politiques annonçaient que cette révolution s'incarnerait dans un homme, qui, par la Révolution même, materait la France et la gouvernerait avec plus de puissance que n'en avait jamais eu Louis XIV. Bonaparte le voit, comme Mirabeau et Catherine l'avaient deviné ; mais avec son intuition toute romaine de l'histoire, il le conçoit plus clairement que les autres ; il le sent surtout, de toute la véhémence de son ambition qui monte, car cette histoire qui se révèle à sa pensée, vit en lui et semble vivre pour lui. Il ne l'analyse pas, il ne s'en délecte point avec subtilité ; il y marche, en écartant successivement les obstacles; il va à l'empire, comme Colomb atteignit le nouveau monde, croyant faire le tour de l'ancien. Les autres craignent, attendent ou cherchent à tâtons « l'homme » prédit et inévitable : il le connaît, il sera cet homme. Il se révèle à lui-même son ambition, comme sa destinée s'explique dans l'histoire.

II

Il surgit quand les grandes figures du siècle disparaissent à l'horizon. Catherine vient de mourir; Frédéric est mort depuis dix ans, mais son nom remplit toutes les mémoires, ses maximes nourrissent toutes les chancelleries; il est, aux yeux de tous, le type du politique moderne et le modèle de l'homme d'Etat. La place de dictateur de l'opinion est vacante en Europe; Bonaparte va s'y élever plus vite, d'un essor plus direct et plus large, il y planera de plus haut, mais il y arrivera par l'effet du même prestige. C'est avec l'esprit français, ravi à l'impéritie des gouvernans de la France, que Frédéric et Catherine avaient gouverné leur siècle : ils avaient détourné, au profit de leurs couronnes, cette « magistrature » que les conseillers de Louis XV s'étaient laissé dérober. La Révolution l'a reconquise tumultueusement à la France; Bonaparte va l'affermir en sa personne. Frédéric a été le roi philosophe, Bonaparte sera l'empereur révo-

lutionnaire. Il le dira; il le croira; et longtemps les Français, longtemps les peuples d'Europe, le diront et le croiront avec lui. C'est de la Révolution, en effet, qu'il tire toute sa force. Il absorbe la Révolution, il se l'approprie, il en éprouve les passions élémentaires; il confond en lui-même cet esprit d'expansion nationale et cet esprit de magnificence royale qui se mêlent si étrangement dans les imaginations populaires. Il continuera de proclamer avec la grande majorité des Français : Tout ce qui est conquis à la France est conquis à la liberté. Et il pensera : Je suis la France. Mais la France même, pour lui, restera pays de conquête. Il n'en sort pas; il y entre; il est fils d'étrangers; la langue française n'est pas sa langue maternelle; elle est pour lui la langue apprise de la civilisation, la langue européenne; la France n'est pas le coin de terre incomparable et sacré où dorment ses ancêtres; elle s'étendra partout où le portera son cheval de guerre et où perceront ses aigles romaines. Il conserve, en son for intérieur, je ne sais quoi d'insulaire et d'inaccessible, d'où il juge, s'impose et domine. C'est sa puissance : assez imprégné du génie français pour comprendre la pensée populaire et être compris du peuple; assez particulier, en son génie propre, pour se séparer des autres hommes, tout en se faisant, avec eux, peuple et armée, ce Corse s'empare de la France et s'identifie la Révolution française comme l'Allemande Catherine s'est emparée de la Russie, s'est faite orthodoxe, et s'est identifié l'âme russe.

Bonaparte connaissait peu cette illustre Catherine; il ne la goûta jamais beaucoup : le génie, et surtout le génie politique, chez une femme lui semblait monstrueux et l'offusquait. Mais il connaît à fond celui qui a été l'initiateur de Catherine dans les choses de l'État. La tsarine et l'empereur ont eu le même maître : ils sortent tous les deux de l'école de Frédéric. Bonaparte a lu les *Mémoires* du roi de Prusse, code du machiavélisme pratique; il a lu ses lettres à Voltaire, dernier mot de l'art d'exploiter les préjugés de l'opinion, la vanité des gens de lettres, et les feux d'artifice de la presse. Bonaparte admire Frédéric, il s'en vante, et en le louant, il s'en assimile la forme de penser et jusqu'aux tournures de langage. « Une certaine fortune et de l'activité ont fait la base de mes succès, disait-il à l'envoyé de Prusse, en 1797; le grand Frédéric est le héros que j'aime à consulter en tout, en guerre comme en administration; j'ai étudié ses principes au milieu des camps et ses lettres familières sont pour moi des leçons de philosophie. » Il avait au moins parcouru *la Monarchie prussienne* de Mirabeau; il avait lu Favier. En 1812 il disait encore à Narbonne : « Le dix-huitième siècle, hormis Frédéric, n'entendait rien à l'art de gouverner. Celui-là seul avait appris la

politique en faisant la guerre. » La plus caressée de ses victoires sera celle qu'il remportera sur l'armée de Frédéric ; l'épée du roi philosophe sera le plus précieux de ses trophées ; dans son exil, il écrira le précis des guerres du roi de Prusse entre le précis des guerres de César, celui des guerres de Turenne et celui de ses propres guerres en Italie. Mais s'il admire ce roi, c'est en émule, pour le dépasser ; sans être ébloui, surtout sans être dupe. Il juge Frédéric, comme Frédéric jugeait Henri IV et Louis XIV, s'inspirant de sa politique pour détruire, au besoin, sa monarchie, Il fera son pèlerinage à Berlin et au caveau de Potsdam, mais en équipage de guerre, botté et éperonné, avec cent mille fusils en guise de cierges. Leurs caractères, d'ailleurs, sont aussi dissemblables que les crises au milieu desquelles ils ont grandi et que le génie des temps où ils ont pénétré dans l'histoire (1).

Disciple d'Épicure, mais d'Épicure appris et compris dans Lucrèce, Frédéric, patient, constant, stoïque et mesuré, se donne pour idéal l'homme luttant contre la destinée et supérieur à sa destinée ; il construit des machines souterraines et subtiles, il ne vise point à emmagasiner la foudre et la tempête ; il proportionne ses explosifs à la force de ses canons : rien en lui de Prométhée. Quand le désastre le menace, c'est le suicide raisonné et apaisé de Caton qu'il envisage, non la chute titanesque et le plongeon dans l'abîme. Contraint de surprendre la fortune, de créer les occasions, de tourner les difficultés, général d'une armée de mercenaires, roi indigent d'un peuple sans génie, il a toujours navigué dans les passes périlleuses et s'est habitué, dès sa jeunesse, à ne compter que sur lui-même. Bonaparte a été, du premier coup, emporté par le courant, et ce courant est le plus véhément et le plus riche de puissance humaine que jamais l'histoire ait vu se déchaîner : c'est la Révolution française répandant dans toute une nation exaltée et généreuse les passions, les ambitions, les rêves de grandeur accumulés dans l'État par une monarchie de huit siècles, la plus conséquente qui eût été. Cette France en fièvre de croissance, ces armées enthousiastes, voilà ce qui fait Bonaparte, par quoi il est tout, sans quoi, malgré son génie, il ne serait qu'un prodigieux et impuissant isolé. Tant que le flux le pousse, il avance triomphalement ; lorsque le flot s'arrête, il se sent sombrer. Il le sait, il l'a éprouvé déjà, aux tournans de sa campagne d'Italie, comme il l'éprouvera aux autres tournans de sa vie. Dans

(1) Rien de plus intéressant que de suivre parallèlement la formation du génie de Bonaparte et celle du génie de Frédéric à travers les épreuves de leur jeunesse : la souffrance, la méditation, la solitude, la lutte, le travail acharné. Voir les belles études de M. Ernest Lavisse : *la Jeunesse du grand Frédéric, le Grand Frédéric avant l'avènement.*

les premiers temps, encore tout ardens de la Révolution qui se transforme, mais qui enflamme encore les âmes, les mouvemens commandés s'accomplissent comme d'eux-mêmes; toute estafette, envoyée partout, arrive; les lieutenans subissent le prestige du chef, parce que le chef personnifie l'esprit militaire qui les anime tous; ils préviennent, devinent, dépassent parfois ses ordres. C'est l'époque des prodiges spontanés. Plus tard, la lassitude venant, les ordres, mollement portés, s'égareront en route; on les attendra, on les recevra trop tard, on les exécutera sans verve et sans confiance; on n'y cherchera plus une inspiration, on n'y voudra trouver qu'une consigne. C'est alors que l'exécrable conseil de Moreau aux coalisés donnera tout son venin : « Attaquez partout où il n'est pas; refusez la bataille partout où il est. »

Le temps de sa vie où les circonstances le soutiennent le mieux est aussi le temps où il démêle le mieux les circonstances, et sait le mieux en profiter. Il ne prétend pas les créer selon ses besoins ou les plier à ses calculs. Il est méfiant: c'est qu'il discerne les obstacles, et que l'habitude du succès ne lui a pas fait encore oublier les conditions du succès. Il est tout frais sorti de sa Corse; il n'a pas émoussé cet instinct natif, fait de ruse et d'audace, que développent chez les insulaires les continuelles rivalités des familles, les embûches de tous les jours, la lutte pour la vie dans un pays plein de surprises, la montée continuelle par les sentiers étroits, glissans, vers les sommets où l'on ne s'élève qu'en rampant le long des précipices : nécessités qui surexcitent l'imagination en même temps qu'elles affinent la prudence et trempent la volonté. « Il n'appartient qu'à la jeunesse, disait-il à une amie, d'avoir de la patience, parce qu'elle a l'avenir devant elle. » Il le répète à ses lieutenans, il l'écrit au Directoire, aux ministres : « Le caractère de notre nation est d'être beaucoup trop vive dans la prospérité... Ce n'est qu'avec de la prudence, de la sagesse, beaucoup de dextérité, que l'on parvient à de grands buts... Du triomphe à la chute il n'est qu'un pas. J'ai vu, dans les plus grandes circonstances, qu'un rien a toujours décidé des plus grands événemens (1). »

Pour ce rien qui décide de tout, il ne s'en remet qu'à lui-

(1) A Talleyrand, 7 octobre 1797. Il lui avait écrit le 26 septembre : « Tous les grands événemens ne tiennent qu'à un cheveu. L'homme habile profite de tout, ne néglige rien de tout ce qui peut lui donner quelques chances de plus; l'homme moins habile, quelquefois en en méprisant une seule, fait tout manquer. » Comparez Frédéric, *Considérations sur l'état de l'Europe*, 1738; *Histoire de mon temps*, 1775 : « La fortune, le hasard, sont des mots qui ne signifient rien de réel. — Saisir l'occasion et entreprendre lorsqu'elle est favorable... La politique demande de la patience, et le chef-d'œuvre d'un homme habile est de faire chaque chose en son temps... Celui-là qui a le mieux calculé sa conduite est le seul qui puisse l'emporter sur ceux qui agissent moins conséquemment... »

même, prévoyant, disposant les choses, souvent dans plusieurs données et avec plusieurs issues, et ne laissant au hasard, c'est-à-dire à l'indéterminé et à l'imprévu, que la part la plus minime. Plus tard, il y abandonnera davantage et de plus en plus. C'est alors qu'il parlera si souvent de son étoile et qu'il s'efforcera d'y croire. Ainsi se transformera sa croyance, vigilante et tout active d'abord, passive dans la suite, fataliste, superstitieuse même, dans ce qu'il appelle la destinée, le *fatum* des anciens, son Dieu des batailles, sa raison d'État divinisée, qu'il confond constamment dans ses discours avec la Providence. Les événemens lui ouvrent si largement la voie, il se trouve toujours si prêt à en profiter, il découvre entre l'histoire de l'Europe et la prodigieuse aventure de sa vie des rapports si singuliers et si constans, qu'il en viendra à concevoir sa destinée comme une sorte de loi de la nature dont il est l'exécuteur. Il diminuera progressivement sa part consciente et volontaire dans sa propre vie, pour se représenter à lui-même comme l'instrument d'une volonté supérieure. « Plus on est grand, moins on doit avoir de volonté, dira-t-il à l'apogée de sa puissance : l'on dépend des événemens et des circonstances ; moi, je me déclare le plus esclave des hommes ; mon maître n'a pas d'entrailles, et ce maître, c'est la nature des choses. » En 1797, au moment de l'essor, ce fatalisme natif l'assiège déjà dans les heures de crise où, tous ses préparatifs faits, il attend, en suspens, l'événement. Il écrit un jour au ministre des relations extérieures : « La loi de la nécessité maîtrise l'inclination, la volonté et la raison. » ...« Nous tenons la balance de l'Europe ; nous la ferons pencher comme nous voudrons, et même, si *tel est l'ordre du destin*, je ne vois point d'impossibilité à ce qu'on arrive en peu d'années à ces grands résultats que l'imagination échauffée et enthousiaste entrevoit, et que l'homme extrêmement froid, constant et raisonné, atteindra seul. »

D'où son audace à pousser la victoire et les accès de découragement qui, par momens, comme à Castiglione, semblent obscurcir son génie, brouillards passagers qui, à la Moskowa, à Waterloo, deviendront des nuages, s'abattront lourdement et l'envelopperont de nuit. Il les dissipe alors : il est jeune, il est heureux ; c'est Œdipe au tournant du chemin. La destinée est pour lui l'énigme à déchiffrer, le problème à résoudre, le plan à exécuter : elle commande, mais c'est à lui de comprendre et d'accomplir. Il obéit au destin comme ses lieutenans lui obéissent à lui-même, avec initiative et impétuosité ; plus tard, il fera comme ses maréchaux : il suivra, l'esprit encombré, la pensée ralentie, affaissé sur son cheval. Ce sera le temps du grand reflux de la Révolution ; la force des choses tournera contre lui ; il

succombera, revenant de Moscou, pliant, désemparé, sous la tempête, mais se sentant toujours poussé d'en haut, comme lorsqu'il entrait en Russie avec le dernier déluge, et le vent dans ses voiles. A Mombello, il façonne sa vie selon les convenances du monde où il veut vivre. Il paraît aux peuples l'homme de la nécessité, parce qu'il accomplit ce que la masse des hommes juge alors nécessaire.

Il n'a besoin d'aucun effort pour s'approprier la morale des princes, et ce qu'on peut appeler le grand libertinage politique de l'ancien régime. Il l'aurait inventé s'il ne l'avait pas respiré partout. Sa seule ambition aurait suffi à lui révéler ces données de la politique contemporaine, si des princes philosophes et des philosophes amis des princes n'avaient pris la peine de les dresser en maximes et de les exprimer en français pour les rendre plus claires et les répandre davantage. « Toutes les lois civiles et ecclésiastiques, déclare Voltaire, sont dictées par la convenance; la force les maintient, la faiblesse les détruit, et le temps les change. » Voilà l'esprit des lois, tel que le distille l'*Essai sur les mœurs*, et Bonaparte en est nourri. » Plus je lis Voltaire, disait-il à Rœderer, plus je l'aime. C'est un homme toujours raisonnable, point charlatan, point fanatique. J'aime beaucoup son histoire, quoiqu'on la critique. » C'est de l'histoire, ainsi écrite et ainsi lue, qu'il dira quelques années après : « J'étudiai moins l'histoire que je n'en fis la conquête, c'est-à-dire que je n'en voulus et que je n'en retins que ce qui pouvait me donner une idée de plus, dédaignant l'inutile, et m'emparant de certains résultats qui me plaisaient. » Il lui plaît d'apprendre et il juge bon de retenir cet enseignement que la force crée le droit des souverains et que ce « droit » les met au-dessus de l'humanité. Ils se décident par d'autres raisons que l'homme privé. Il faut une religion officielle pour que le peuple obéisse et serve sans se corrompre; il faut une morale publique pour que les hommes éclairés se soumettent et ne troublent point l'ordre social. La religion ainsi entendue, c'est la foi d'autrui; la morale ainsi conçue, c'est l'honnêteté des autres : telles sont les mœurs du temps. Aussi spontanément que les conventionnels ont rapporté à la République les ci-devant droits du roi, Bonaparte transporte à sa personne les règles de conduite des rois.

Il n'est point athée d'ailleurs; il répugne au néant, de toute l'extraordinaire intensité de son être. Il se soumet au mystère. Frédéric se piquait d'impiété, par orgueil royal et esprit d'aristocratie autant que par goût et par raisonnement. Napoléon, sous ce rapport, demeure peuple. Il éprouve pour lui-même ce besoin de culte extérieur, ce mysticisme sensualiste, cette « religion des

cloches » qui occupe tant de place dans le néo-christianisme d'alors. « Mes nerfs, disait-il, étaient en sympathie avec ce sentiment. » Ajoutez les onctions qui consacrent le souverain et le font lieutenant de Dieu, les pompes qui frappent l'imagination des foules et ces grands spectacles du monde, où c'est entrer dans la gloire que de paraître comme acteur. « Dès que j'ai eu le pouvoir, je me suis empressé de rétablir la religion. Je m'en servais comme de base et de racine. » Il la conçoit ainsi dès ses premières rencontres avec les évêques d'Italie. César était grand pontife et présidait aux sacrifices, Charlemagne gouvernait l'Église, Pierre le Grand se fit maître de la religion de son empire : ce sont des parties essentielles dans l'histoire que Bonaparte a « conquise ».

III

« La vraie politique, écrit-il à Talleyrand, n'est autre chose que le calcul des combinaisons et des chances. » Débrouiller, dans les affaires, les rapports qui échappent aux autres hommes; démêler les incidens, que la politique doit gouverner, de l'allure générale qui gouverne la politique : connaître, selon les enseignemens de Frédéric, « les principes permanens des cours, les ressorts de la politique de chaque prince, les sources des événemens, » voilà à quoi s'applique Bonaparte, ou plutôt ce qui se révèle à lui par l'intuition continue de sa pensée, excitée par la vue des choses, alimentée sans cesse par les conversations, les confidences, les mémoires écrits, les rapports qui affluent autour de lui. Il s'accommode à la politique du siècle comme les conventionnels l'ont fait, spontanément et du premier pas, lorsque les révolutions les ont jetés au pouvoir. Il lui paraît aussi naturel, avec la Révolution française, par cette Révolution et pour elle, d'envahir, conquérir, rançonner, découper, démembrer les nations, reconstituer les peuples, qu'il semblait naturel à Louis XIV de disputer, de morceler et de partager les héritages des rois. Il applique au droit public nouveau les mêmes fins d'État que les rois de France appliquaient, la veille, et que les autres souverains continuent d'appliquer à l'ancien droit public. L'ancien et le nouveau régime peuvent entrer ainsi en collusion. On a formé le premier nœud à Bâle, en stipulant l'expropriation des territoires ecclésiastiques d'Allemagne, on forme le second à Léoben, en stipulant le partage des territoires de Venise, du Saint-Siège et des princes d'Italie.

Bonaparte se représente l'Europe découpée en tranches nettes, en relief et en mouvement, mais avec des dégradations singulières

de saillies et de couleurs. Tout part de la France et gravite autour d'elle, comme autour de Rome sur une carte de l'Empire romain. En France, il voit des hommes, et ils sont tout; dans l'Italie du Nord, ce sont des enfans, et ils sont peu de chose; en Hollande, des commerçans affaissés, en Suisse des bergers montagnards qui ne comptent plus guère; au delà, en Espagne, à Rome et à Naples, en Allemagne, en Pologne, des troupeaux humains, parqués dans des clôtures que les maîtres déplacent à leur gré; plus loin, en Russie, en Asie, à peine des âmes, rien qu'une végétation humaine plaquée sur le sol, une sorte d'océan vert, morne, indéfini, où l'œil se perd, où la politique ne peut que s'égarer. Sur ce sol, l'édifice composite, la bâtisse confuse et chancelante des États et des cours, impuissans à s'unir, déchirés par les rivalités et les jalousies, tous convoiteurs de la terre et de la richesse d'autrui. Ils seraient invincibles en masse s'ils unissaient leurs forces pour une conquête commune, mais on peut les battre en détail en les divisant par l'avidité; ils sont d'ailleurs plus faciles à gagner qu'à vaincre. Des princes médiocres, des ministres rampant sur la routine. Bonaparte les juge avec toute la supériorité de la monarchie française qui les fascine, de la Révolution française qui les trouble, de son propre génie de conquête surtout et de sa force d'entreprise. Leur histoire, qu'il a lue et ramenée à quelques lignes très simples, gravées à jamais dans sa mémoire, se vivifie depuis un an qu'il est en commerce avec eux, commerce de batailles et de négociations. Il étend à tous, par analogie, l'expérience qu'il vient de faire en Italie.

Le premier point pour lui, c'est de donner la paix à la République : l'illusion de la paix est inséparable de celle de la liberté. Il le proclame très haut, et il invoque l'autorité suprême aux yeux des contemporains : « Comme le disait le grand Frédéric, écrit-il en juin 1797, il n'y a point de pays libre où il y a la guerre. » Il faut que cette paix soit brillante, qu'elle se conclue vite, mais que la guerre en résulte par une nécessité si naturelle que le peuple se porte vers cette guerre nouvelle avec la conviction qu'en troublant la paix, les étrangers lui prennent son bien, qu'il ne reste à frapper qu'un dernier coup et que l'on en va finir. C'est par là que Bonaparte et le Directoire demeurent liés, et que le Directoire restera toujours à la discrétion de Bonaparte. Il ne se propose d'ailleurs de signer avec l'Autriche qu'une suspension d'armes, qui tournera, suivant les nécessités, en association de conquêtes ou en reprise de lutte. « Lourds et avares », dit-il, les Autrichiens ne sont point dangereux pour nos affaires intérieures; ils n'en connaissent pas les ressorts; le plus sage serait de se les associer. Il les satisfera donc, et, par ce moyen,

rompra la coalition. Il estime facile de les amener à composition. Il y a un terrain où il les rencontre et où ils ont le même intérêt que lui à s'arrêter : la république de Venise; Thugut veut la prendre et Bonaparte veut la donner. Présent funeste, pense Bonaparte, que l'Autriche paiera, en Europe, de sa vieille réputation de loyauté, et qui se détachera de soi-même le jour où la France sera en mesure de le recueillir. Dépossédant, pour le prix de sa défection à la cause de l'Europe, un État aristocratique; trempant dans un partage avec les révolutionnaires, après avoir trempé dans deux partages avec les souverains; l'Autriche, déjà trop suspecte aux États faibles, leur deviendra odieuse. Elle aura déchiré de ses mains la charte européenne qui est la raison d'être de sa suprématie en Allemagne. Quelle leçon pour la Saxe, pour la Bavière surtout, si même la Bavière ne se trouve pas ébréchée! Il serait de l'intérêt de la République qu'elle le fût. Il convient que complice en Italie, l'Autriche devienne associée en Allemagne; qu'après avoir dépouillé une alliée, elle livre ses co-États. Ses troupes évacueront Mayence et donneront la clef de l'Allemagne aux Français : pour cette ville, qui est à la République ce que Strasbourg était à Louis XIV, pour le consentement de l'empereur à la réunion à la France de toute la rive gauche du Rhin, Bonaparte ajouterait Salzbourg et Passau à Venise. Mais en fera-t-il un *ultimatum?* S'il tient à Mayence, il n'a pas sur l'article de la rive gauche du Rhin les vues absolues et obstinées du Comité et du Directoire. Il pense que celui qui tiendra Mayence arrivera nécessairement à Cologne. Le temps fera l'affaire mieux que tous les traités. La France a intérêt à attendre.

Bonaparte ne partage ni l'engouement des politiques de Paris pour la grandeur de la Prusse, ni la manie déplorable qui pousse Sieyès et ses disciples à réformer la Constitution germanique. Les traités de Bâle et de Berlin stipulent en faveur du roi de Prusse d'amples indemnités destinées à payer son consentement à la réunion de la rive gauche du Rhin à la France. Il faudra donner des indemnités du même genre aux autres princes laïques possessionnés sur la rive gauche. « Culbuter le corps germanique, écrit-il le 27 mai, c'est perdre l'avantage de la Belgique, de la limite du Rhin; c'est mettre 10 à 12 millions d'habitans dans la main de deux puissances de qui nous nous méfions également. Si le corps germanique n'existait pas, il faudrait le créer tout exprès pour nos convenances. » La France n'occupera point toute l'étendue de la Gaule, mais la Prusse demeurera secondaire et précaire, et la France sera plus assurée dans sa suprématie qu'elle ne le serait par toute la ligne du Rhin en présence

d'une Prusse concentrée et élevée au premier rang. La Prusse rentrera ainsi dans son rôle, qui est de faire contrepoids à l'Autriche. L'antique jalousie des deux cours s'aigrira de toutes les déceptions de la Prusse, qui aura, pour sa honte gratuite, abandonné à Bâle et à Berlin la cause de l'Empire, et verra sa rivale enrichie des États vénitiens. La France, respectant les États secondaires, redeviendra l'arbitre de l'Allemagne livrée par la Prusse, vendue par l'Autriche. Protectrice de la Confédération allemande et des républiques d'Italie, elle verra, en cas de guerre nouvelle, les routes de Vienne ouvertes devant elle, et la mauvaise volonté de la Prusse envers la France sera paralysée par la juste méfiance du corps germanique à l'égard des Prussiens.

Ses derrières assurés de la sorte, la Hollande enchaînée et entraînée, l'Espagne achetée avec la promesse du Portugal, il marchera au dénouement pour lequel tout l'ouvrage est composé, la destruction de l'Angleterre. C'est sa pensée dominante dès Léoben, et tout le fond de la paix qu'il veut signer : « La ligue de l'oligarchie européenne étant divisée, la France en profitera pour saisir l'Angleterre corps à corps, en Irlande, au Canada, aux Indes. » Il écrira à Talleyrand, dès que la paix sera signée, développant, d'un coup, toutes ses vues : « Nous avons la guerre avec l'Angleterre ; cet ennemi est assez redoutable... L'Angleterre allait renouveler une autre coalition... L'Anglais est généreux, intrigant et actif. Il faut que notre gouvernement détruise la monarchie anglicane, ou il doit s'attendre lui-même à être détruit par la corruption et les intrigues de ces actifs insulaires. Le moment actuel nous offre un beau jeu. Concentrons toute notre activité du côté de la marine, et détruisons l'Angleterre. Cela fait, l'Europe est à nos pieds (1). »

« Cela fait... » Pour l'essayer, il lui fallut renverser la proposition et commencer par mettre l'Europe à ses pieds, et « cela » même ne suffit point encore ! Mais à quoi bon subjuguer l'Europe et détruire l'Angleterre, si ce n'est pour étendre au delà de l'Europe la suprématie conquise ? En 1807, afin de liguer le continent contre l'Angleterre, Bonaparte insinuera à la Russie un partage de l'Empire d'Orient ; en 1797, croyant possible de neutraliser le continent, il médite sur ce même partage, qui serait alors, non pas la condition, mais la conséquence de la destruction de l'Angleterre. C'est ici que commencera la « magnificence », et que s'accomplira, par le peuple souverain et au profit de la République, le rêve qui depuis les croisades hante les imaginations françaises. La Méditerranée a des portes, que l'on peut fer-

(1) 18 octobre 1797.

mer aux Anglais. Il suffit de leur reprendre Gibraltar, ce sera le bénéfice de l'Espagne dans la victoire commune. La France occupera l'Égypte. Les esprits sont pleins de cette expédition; les cartons de la marine et des affaires étrangères en renferment plusieurs plans. L'écrit de Volney sur les velléités d'alliance russe, en 1788, est dans toutes les mémoires : « Un seul objet, dit l'auteur alors très populaire des *Ruines*, peut indemniser la France... la possession de l'Égypte. Par l'Égypte, nous toucherons à l'Inde, nous rétablirons l'ancienne circulation par Suez et nous ferons déserter la route du cap de Bonne-Espérance. » Talleyrand, qui travaille à reconquérir l'opinion, et prépare sa rentrée aux affaires, écrit un mémoire qu'il lira, en juillet, à l'Institut : il traite de l'expansion de la France, et il prête ce beau dessein sur l'Égypte au duc de Choiseul, « un des hommes de notre siècle qui a eu le plus d'avenir dans l'esprit (1). »

Bonaparte en avait davantage, et ce n'était pas pour fonder une colonie, « valant à elle seule toutes celles que la France avait perdues », qu'il songeait à aller en Égypte. « Les temps ne sont pas éloignés, écrit-il au Directoire, où nous sentirons que, pour détruire véritablement l'Angleterre, il faut nous emparer de l'Égypte... C'est en vain que nous voudrions soutenir l'empire de Turquie : nous verrons sa chute de nos jours... » « Il faut être à même de le soutenir ou d'en prendre notre part. » D'où l'importance extrême qu'il attribue à Ancône et aux îles Ioniennes : elles sont des stations naturelles sur la route du Levant. Il en est de plus profitables encore : « Pourquoi ne nous emparerions-nous pas de l'île de Malte ? » Le grand-maître est mourant... Cette petite île n'a pas de prix pour nous. Avec l'île d'Elbe qui nous viendra « de l'héritage du Pape », la Sardaigne qui sera dans notre dépendance, Gênes qui nous sera subordonnée, « nous serons maîtres de toute la Méditerranée. » Il importe que l'Autriche n'obtienne ni Raguse, ni les bouches de Cattaro : les Turcs et les Albanais, au besoin, s'y opposeront, soutenus par nous. A aucun prix, nous ne devons permettre que les Napolitains s'établissent à Ancône, surtout à Corfou, Zante et Céphalonie : ce doit être désormais « la grande maxime de la République. » — Bonaparte lance ces vues dans ses lettres au Directoire par fusées soudaines et éblouissantes, comme elles lui viennent à l'esprit ; mais, à mesure qu'il les conçoit, il les définit, les précise, les dessine, et, lorsqu'il les propose, il en a déjà entrepris la réalisation (2).

(1) 13 juillet 1797. *Mémoires de Talleyrand*, t. V, p. 262. — *Lettre à Bonaparte*, 23 août. Pallain, *le Ministère de Talleyrand*, p. 124-125.

(2) *Lettres au Directoire*, 26 mai, 16 août, 13 septembre 1797.

Dès qu'il a déclaré la guerre à Venise, il écrit au général Gentili de s'emparer des îles : « Vous aurez soin... de faire l'impossible pour nous captiver les peuples, ayant besoin de vous maintenir le maître, afin que, quel que soit le parti que vous preniez pour ces îles, nous soyons en mesure de l'exécuter. Si les habitans étaient portés à l'indépendance, vous flatteriez leur goût, et vous ne manqueriez pas, dans les différentes proclamations que vous ferez, de parler de la Grèce, d'Athènes et de Sparte. » Il adjoint à Gentili, pour l'aider à captiver les peuples, cinq ou six officiers du département de Corse qui « sont accoutumés au manège des insulaires et à la langue du pays »; et pour remuer les cendres de Sparte et d'Athènes, « le citoyen Arnault, homme de lettres distingué, qui observera ces îles et aidera Gentili dans la confection des manifestes. » Bonaparte s'y applique lui-même. Il écrit au chef des Maniotes, « dignes descendans de Sparte », « petit, mais brave peuple, qui, seul de l'ancienne Grèce, a su conserver sa liberté. » Il leur parle en style classique : c'est son parler naturel, celui de son île natale. Les îles sont occupées. Le 28 juin, à Corfou, le chef de la religion se présente à Gentili, un livre à la main : « Français, dit-il, vous allez trouver dans cette île un peuple ignorant dans les sciences et les arts; mais... il peut devenir encore ce qu'il a été : apprenez en lisant ce livre à l'estimer. » Gentili ouvre le livre : c'est l'*Odyssée*. « L'île de Corcyre, écrit Bonaparte au Directoire, était, selon Homère, la patrie de la princesse Nausicaa. » Voilà un beau titre à occuper cette île et plusieurs autres, du même groupe : « Le citoyen Arnault, qui jouit d'une réputation méritée dans les belles-lettres, me mande qu'il va s'embarquer pour faire planter le drapeau tricolore sur les débris du palais d'Ulysse. » Bonaparte demande partout des renseignemens sur l'Égypte. Il pense que 25000 hommes suffiraient à l'expédition. Ils respecteraient toutes les croyances : « Avec des armées comme les nôtres, pour qui toutes les religions sont égales, Mahométans, Coptes, Arabes, tout cela nous est fort indifférent. » Tout, excepté les Anglais. « Camarades, écrit-il aux marins de l'escadre de Brueys, dès que nous aurons pacifié le continent, nous nous unirons à vous pour conquérir la liberté des mers. » Il est si fasciné de sa propre pensée, qu'il en vient à déclarer : « Les îles de Corfou, de Zante et de Céphalonie sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble (1)! »

Quand il dit qu'il préférerait les îles à toute l'Italie ensemble, ce n'est qu'une boutade; il pense là-dessus, comme pensera le Directoire : il préfère les îles et l'Italie, — ensemble. Et comme il

(1) A Gentili, 26 mai; au chef des Maniotes, 30 juillet; au Directoire, 1er août, 16 août, 13, 16 septembre 1797.

s'empare des îles, il organise l'Italie. Il ne s'illusionne point sur les Italiens; s'il ne les juge pas tous, comme ceux des terres de Venise : « Population inepte, lâche et nullement faite pour la liberté (1); » s'il ne se laisse point leurrer par les dithyrambes, les présens et les acclamations; si tantôt il les vante et tantôt les injurie, suivant qu'ils paient les contributions ou les refusent, s'enrôlent ou se dérobent au service militaire, hébergent les Français ou les massacrent, se soumettent ou conspirent, il se sent, au fond, lié à sa conquête, lié d'instinct par les affinités de ses origines et par l'attrait de ses plans d'avenir. Un Italien qui professait pour sa patrie le même intérêt, mêlé de mépris, que Bonaparte, qui rêvait aussi de se glorifier lui-même en la régénérant et de la régénérer en la bouleversant, Alberoni, avait dit : « L'Italie a besoin d'être guérie par le fer et le feu (2). » « Quant à votre pays », disait Bonaparte à Melzi, un de ses premiers confidens et agens en Italie, qu'il avait mandé à Mombello, « il y a encore moins qu'en France d'élémens de républicanisme... Vous le savez mieux que personne; nous en ferons tout ce que nous voudrons. Mais le temps n'est pas arrivé; il faut céder à la fièvre du moment, et nous allons avoir ici une ou deux républiques de notre façon. » *Transpadane*, *Cispadane*, *Ligurienne*, il les encourage, les ralentit, les manipule, les accroît, les sépare, les confond, selon les péripéties de la guerre et le cours des négociations avec l'Autriche. La Lombardie en sera le modèle, si elles demeurent divisées, le centre, si on les rassemble. Le nom qu'il destine à la future Italie républicaine trahit le fond, tout romain, de sa pensée : *République cisalpine*, en souvenir de cette Gaule italienne, qui n'avait rien de gaulois et qui n'était cisalpine que pour Rome. Vainement, à Paris, lui objecte-t-on que le point de vue s'est déplacé, que Rome n'est plus dans Rome, que le peuple souverain a changé de capitale et qu'il conviendrait que la province reçût un nom conforme à la place qu'elle occupe par rapport à la France : *République transalpine*. Bonaparte ne veut point céder, et parce que le nom lui agrée, et parce que, disait-il plus tard, « les vœux des Italiens étant constamment fixés sur Rome et la réunion de toute la péninsule en un seul État, le mot *cisalpine* était celui qui les flattait et auquel ils voulaient se tenir, n'osant pas encore adopter la dénomination de République italienne. » Ainsi fera-t-il, en attendant qu'il crée un royaume d'Italie, s'en fasse souverain et proclame son fils roi de Rome, afin de satisfaire plus complètement les imaginations italiques.

Pour le reste de la péninsule, il le tiendra en bride ou à la

(1) Au Directoire, 26 mai 1797.
(2) Émile Bourgeois, *Mémoire sur Alberoni*, lu à l'Académie des sciences morales.

chaîne, suivant les conjonctures ou suivant la distance. Le Piémont doit être subjugué. Sous quelle étiquette? alliance ou annexion, monarchie vassale, république dépendante ou département français? Cela importe peu : l'essentiel est que le Piémont, formant la ligne de retraite et tenant les passages, soit à la discrétion de la France. « Le roi, écrit Bonaparte au Directoire, est fort peu de chose, et dès l'instant que Gênes, la France et le Milanais seront gouvernés par les mêmes principes, il sera très difficile que ce trône puisse continuer à subsister; mais il s'écroulera sous nous, et par le seul poids des événemens et des choses... » « C'est un géant qui embrasse un pygmée et le serre dans ses bras, il l'étouffe, sans qu'il puisse être accusé de crime. C'est le résultat de la différence extrême de leur organisation (1). » Venise est à la question; Florence et Parme sont sous le joug. Le pape se meurt : à sa mort une révolution est vraisemblable; le Bourbon de Naples voudra intervenir pour faire un pape et pour prendre Bénévent, Ancône, tout ce qu'il y pourra usurper. Bonaparte est d'avis d'avoir un représentant au conclave et de revendiquer pour la république le droit d'exclusion établi par les rois. Naples ne doit rien obtenir : « Il n'y a pas de cour plus furibonde et plus décidée contre la République... Ceux qui possèdent la Sicile et le port de Naples, s'ils devenaient une grande puissance, seraient les ennemis nés et redoutables de notre commerce (2). »

Ainsi parle, agit et projette en Italie celui que Mallet du Pan dénonce à l'effroi de l'Europe comme le Charlemagne jacobin. Il écrit, en style d'empereur, aux petites républiques au nom de la grande. « Ce mot de « grande République » est son expression favorite; elle orne toutes ses dépêches (3). » Mallet du Pan lit ces dépêches, par extraits, comme les lisait toute la France, dans les journaux, où le Directoire, soit pour expliquer ses propres actes, soit pour se glorifier des hauts faits de Bonaparte, les publie avec éclat. Ainsi s'impriment dans l'esprit des foules, à mesure qu'elles se forment dans l'esprit de Bonaparte, au loin, dans la perspective, l'ébauche de l'empire d'Occident; et tout près, au premier plan, l'ébauche du gouvernement consulaire.

IV

Il manquait à Bonaparte, pour maîtriser tous les ressorts des factions, de connaître les royalistes. Le hasard fit tomber sous

(1) Au Directoire, 19 mai; à Talleyrand, 26 septembre 1797.
(2) Au Directoire, 19 et 30 mai, 1er et 24 juin 1797.
(3) André Michel, *Corresp. de Mallet du Pan*. Lettres du 10 mai et du 17 juin 1797.

ses prises le plus redoutable et le plus entreprenant de leurs agens, le plus insidieux des conspirateurs et « le pire des drôles, » dans un temps qui en comptait beaucoup : le comte d'Antraigues (1). Les émigrés avaient déjà tourné les yeux vers le petit « bamboche corse » qui travaillait si bien, et l'idée leur était venue tout de suite de le faire travailler pour leur compte. Ils n'avaient, il leur faut rendre cette justice, jamais songé à reconquérir la France par l'opinion : c'était le rêve, très chimérique, de quelques royalistes demeurés à l'intérieur, des « monarchiens » jugés et condamnés depuis longtemps par l'émigration. Les émigrés ne firent jamais fond que sur la force, et ils auraient préféré, ayant le choix, celle d'un général républicain à celle des armées étrangères. Pas plus que les républicains, ils ne reconnaissaient César, qui les enveloppait déjà ; mais ils étaient obsédés de Monk. Tout homme qui surgissait dans la République se désignait à leurs insinuations : ainsi Dumouriez en 1793, Pichegru en 1795 et en 1796. Frotté avait tenté, en Vendée, d'entraîner Hoche ; d'autres rôdaient autour de Moreau. D'Antraigues fut chargé du même office auprès de Bonaparte.

Il devait lui offrir l'épée de connétable et le duché de Milan. Il s'aboucha, à cet effet, avec un de ses compatriotes du Vivarais, Boulard, qui exerçait un commandement à l'armée d'Italie. Ce qu'il en tira de plus clair, ce fut à la question : Rappellerez-vous les Bourbons? cette réponse d'un général français : — « Il nous faut, si nous avons un prince, une race nouvelle qui nous doive le trône : l'ancienne nous exterminerait. » Bonaparte en fut instruit. Sut-il, en outre, qu'une autre espèce d'intrigant et d'espion, Montgaillard, avait demandé à Lallement, ministre de France à Venise, une lettre d'introduction près de lui, qu'il se vantait de le circonvenir, qu'il avait dénoncé, à mots couverts, les pourparlers plus que suspects de Pichegru avec Condé et indiqué que d'Antraigues en possédait le secret? Toujours est-il que d'Antraigues fut désigné à Bonaparte comme tramant à Venise, sous le couvert de la légation russe, des complots contre les Français : il passait même pour l'un des instigateurs des *Pâques véronaises*.

Bernadotte et ses troupes investissaient les frontières vénitiennes et tenaient toutes les issues. D'Antraigues se décida à prendre la fuite ; il ne se décida point à détruire ses papiers : le commerce des papiers est la dernière ressource des gens de sa sorte. Quand il partit de Venise avec l'envoyé de Russie, il emporta trois portefeuilles et les confia à sa femme, la fameuse Saint-Huberti. Aux avant-postes français, on arrêta les voyageurs :

(1) Voir Léonce Pingaud, *Un Agent secret sous la Révolution et l'Empire*, 2e édition ; Paris, Plon, 1894. — Cf. *Mémoires de Bourrienne*, t. Ier.

Mordvinov, l'envoyé russe, exhiba ses passeports, et fut laissé libre; d'Antraigues, reconnu, fut arrêté. La Saint-Huberti cependant avait vidé deux des portefeuilles et en avait brûlé le contenu. Le troisième était fermé à clef : elle se fit scrupule de briser la serrure; elle pensait, a-t-elle dit, et l'on a bien de la peine à l'en croire, que ce portefeuille clos ne contenait que des notes de littérature. Le portefeuille fut saisi; d'Antraigues fut conduit à Milan et le portefeuille expédié à Mombello, où Bonaparte le fit ouvrir. Il y trouva une pièce inestimable pour lui : c'était, mis en récit dialogué par d'Antraigues, qui excellait à ces arrangemens, l'histoire du complot de Pichegru. Le conquérant de la Hollande, encore pur aux yeux de beaucoup de républicains, devenu par une série d'évolutions adroites, de favori de Saint-Just, le coryphée du parti modéré et l'espoir du parti royaliste, porté par les élections à la présidence des Cinq-Cents, était en voie de s'élever à ce pouvoir civil demeuré, par la tradition du Comité de salut public, l'expression suprême du pouvoir dans la République. Il était donc, en France, l'un des hommes les plus considérables, et il se dressait, devant Hoche et devant Bonaparte, comme le plus redoutable des rivaux. Les papiers de d'Antraigues le livraient à Bonaparte; ils le ravalaient, du coup, au niveau de Dumouriez, et, par contre-coup, ils compromettaient son ami Moreau. Ce général passait aussi pour pur, et, à défaut du prestige de Hoche et de Bonaparte, il donnait l'illusion d'un désintéressement qui n'était chez lui que le masque d'un caractère chagrin, ombrageux et hésitant.

L'homme qui rédigeait de si curieux mémoires devait être intéressant à connaître. Bonaparte fit amener d'Antraigues à Mombello. Artificieux, mais seulement dans les souterrains, effronté, mais seulement dans les écritures, d'Antraignes manquait de toute intrépidité au grand jour et quand sa vie était en jeu. Bonaparte eut vite fait de démêler en lui, derrière un conspirateur sans vocation pour l'échafaud ni même pour la prison, un dramaturge politique, « gendelettre » policier, que la vanité seule suffirait à livrer. D'Antraigues essaya de payer d'audace : il protesta contre son arrestation et contre l'ouverture du portefeuille. « Vous avez trop d'esprit, lui dit Bonaparte, pour ne pas comprendre que vous êtes attaché à une cause perdue. La révolution est faite en Europe, il faut qu'elle ait son cours. Si elle pouvait être arrêtée, c'eût été par des rois faits pour lui imposer; mais ces rois n'existent nulle part; leurs ministres sont des coquins ou des imbéciles; dans leurs armées, les soldats sont bons, mais les officiers sont mécontens, et ils sont battus: tout cela va finir. J'ai ouvert votre portefeuille parce que cela m'a plu : les armées ne

connaissent pas les formes d'un tribunal. Je pourrais, s'il me convenait, vous faire traduire devant un conseil de guerre comme embaucheur de mon armée et me débarrasser de vous. »

Le voyant décontenancé, il le flatta, et le renvoya rassuré, que dis-je? ébloui. C'était chez Bonaparte, comme chez Frédéric, le plus redoutable des prestiges de jouer au moins fin avec ses interlocuteurs, de leur donner l'illusion qu'il se laisserait leurrer par de belles paroles et embarquer dans une intrigue dont ils auraient la gloire et le profit. D'Antraigues était gagné (1). Sa prison s'adoucit singulièrement, mais Bonaparte garda dans ses mains une relation du complot de Pichegru écrite par d'Antraigues. Si ce récit n'était pas nécessairement authentique, il était autographe. Bonaparte l'expédia, le 10 juin, avec d'autres papiers, sans intérêt d'ailleurs, saisis sur d'Antraigues, destinés à encadrer la pièce principale et à y donner un cachet de véracité.

Les propos de d'Antraigues avaient appris à Bonaparte ce qu'il désirait savoir sur les royalistes. « Il est bien facile d'abuser ce parti-là, disait-il, parce qu'il part toujours, non de ce qui est, mais de ce qu'il voudrait qui fût. Je recevais des offres magnifiques... Le prétendant m'écrivit même, de son style hésitant et fleuri... Quoi! consentir à se livrer sans condition aux princes de la maison de Bourbon!... changer notre drapeau victorieux contre ce drapeau blanc qui n'avait pas craint de se confondre avec les étendards ennemis! et moi, enfin, me contenter de quelques millions et de je ne sais quel duché (2)! » D'Antraigues, s'il s'y trompa un moment, ne s'y trompa pas longtemps : « Bonaparte, écrivit-il après s'être échappé de ses griffes, a été forcé de prendre le parti d'une des deux factions qui divisaient la France. Il a choisi celle de Barras, c'est tout naturel. Mais il détruira Barras ou l'asservira... Il veut la guerre ou une paix détestable... Il veut maîtriser la France, et, par la France, l'Europe. Tout ce qui n'est pas cela lui paraît, même dans ses succès, ne lui offrir que des moyens... Cet homme abhorre la royauté; il déteste les Bourbons et ne néglige aucun moyen d'en éloigner son armée. »

Ce ne sont pas seulement les républicains qui ouvrent les voies au dictateur. Les plans que sa prudence et son habileté suggèrent à Bonaparte, Mallet du Pan ne cesse de les conseiller aux royalistes, tant la force des choses lui semble évidente et l'événement fatal. « C'est Paris, c'est l'autorité même qu'il faut

(1) « Rien au monde ne lui coûte pour obtenir de l'homme qu'il croit lui être utile, et avec lui un marché se fait en deux mots et deux minutes. » Voir les lettres de d'Antraigues, citées par le général Jung, *Bonaparte et son temps*, t. III, p. 192, 214.

(2) *Mémoires de Mme de Rémusat*, t. Ier, p. 271. — *Souvenirs du baron de Barante*, t. Ier, p. 45.

attaquer, non avec l'armée de Condé, mais avec la baïonnette de l'intérêt, de l'espérance, de la sécurité... Il faudrait se faire un parti dans les conseils, traiter avec les conventionnels honnêtes. » — lisez : modérés, — réunir tout le monde à un intérêt commun, donner à la France « un régulateur légal. » Bonaparte a intercepté plusieurs des lettres de Mallet; il a lu vraisemblablement la brochure : *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français*, qui a paru en 1796, et remarqué ces lignes qui résument son système de gouvernement : « Ce qui, avant tout, par-dessus tout, intéresse le peuple, ce sont les lois civiles et judiciaires... Là se place sa liberté, là il est père, époux, fils, héritier, donateur, donataire, vendeur, acheteur, maître, serviteur... Les lois civiles font seules le citoyen, car elles l'embrassent dans tous les rapports...; les lois politiques ne l'embrassent que dans une circonférence excentrique... » Voilà, arrivant de l'ancienne France, tout l'esprit de l'an VIII. « J'ai écrit pour la France, déclare Mallet; le Directoire aura beau faire, j'y pénétrerai... C'est une semence qui tombe sur un champ tout préparé. » Il disait plus vrai qu'il ne croyait dire, et sa logique l'emportait ailleurs que là où il voulait aller. Ce fut, avec bien plus d'éclat, la déconvenue d'un contemporain d'une bien autre envergure d'imagination et de génie.

Si Bonaparte n'eût eu précisément le don de démêler, dans la confusion des faits et des mots, les données de ses entreprises, un petit livre, dont tout le monde parlait alors, lui aurait révélé le secret de son avenir. Je veux parler des *Considérations sur la Révolution française*, de Joseph de Maistre. Elles avaient paru sans fracas en 1796; elles se répandirent, l'année suivante, et Bonaparte les trouva, à Milan, en 1797. Il savait lire l'algèbre et traduire en réalités les abstractions mathématiques; il savait aussi interpréter les prophéties politiques, et ce livre en était une, la plus singulière et la plus pénétrante qu'aucun moderne eût composée. Les écrits des libéraux et leurs discours, ceux de Mounier, de Camille Jordan, de Necker, de Mme de Staël, de Benjamin Constant, qui tombaient sous les yeux de Bonaparte ne pouvaient que l'importuner : c'était la théorie des obstacles à son règne. Joseph de Maistre lui apporte la théorie du succès, et d'autant plus saisissante que de Maistre, prenant lui-même à la lettre ses visions et ses métaphores, croit prédire la restauration de la royauté. La Providence du catholique ultramontain porte les mêmes arrêts que le destin du général démocrate. Il n'y a de différence que sur les noms des personnes et sur les noms des choses; mais le fond est identique, l'impulsion est la même, vers le même but. Bonaparte ne s'arrête point aux divergences de

mots et de formes; il met son nom à la place de celui du roi, il découvre son gouvernement futur dans le tableau que Joseph de Maistre fait de la royauté de Louis XVIII, et ce livre, tout symbolique et invraisemblable appliqué aux Bourbons, vaincus, proscrits, étrangers à la France nouvelle, devient réel, vivant, comme impérieux, appliqué au vainqueur de Vendémiaire et au conquérant de l'Italie.

D'ailleurs, les affinités sont profondes entre l'écrivain qui débute et le général qui commence sa carrière. Ils voient la vie avec la même optique, et plus ils y avanceront, tout en se combattant, plus leurs vues tendront à se confondre. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* dégagent la même notion de l'histoire que le *Mémorial de Sainte-Hélène*. L'empereur, tel que le concevra Napoléon, c'est le *Pape* de Joseph de Maistre sécularisé. La théocratie de l'un n'est que le césarisme de l'autre transfiguré. Pour tous les deux, la marche du monde procède de cette poussée mystérieuse des masses, de ce flux et de ce reflux de la mer humaine, qui apporte les hommes, les remporte, les soulève, les engloutit, dont Bonaparte se déclarera le produit, dont il se réclamera dans le succès, dont il s'excusera dans la défaite : « Je dépends des événemens, j'attends tout de leur issue... »

Au premier chapitre des *Considérations*, il lit cette phrase : « La Révolution mène les hommes, plus que les hommes ne la mènent. » Puis ce coup de lumière sur Mirabeau : « Il se mettait à la suite d'une masse déjà mise en mouvement, et la poussait dans le sens déterminé... Il disait en mourant que, s'il avait vécu, il aurait rassemblé les pièces éparses de la monarchie. » Le fameux plan de Mirabeau n'est pas autre chose que la monarchie retranchée et bastionnée dans les institutions de l'an VIII, avec une liberté apparente, une police formidable, un roi de parade, un maire du palais omnipotent. Mirabeau eût été le Richelieu de cette monarchie, comme Bonaparte se proposait d'être celui de la République. Un trait de ce genre lui suffit pour discerner toute la chaîne de l'histoire, comme un éclair, dans la nuit, pour reconnaître les passages et les ondulations d'un pays. Il continue : La France dépérissait entre des mains incapables et corrompues; une grande épuration était nécessaire, un immense défrichement du sol, au besoin par l'incendie. « Il fallait que le métal français, dégagé de ses scories aigres et impures, parvînt plus net et plus malléable entre les mains du roi futur. » Les révolutionnaires n'ont travaillé que pour le roi : « Par eux, l'éclat des victoires a forcé l'admiration de l'Univers... Le roi remontera sur le trône avec tout son éclat et toute sa puissance, peut-être même avec un surcroît de puissance. » Bonaparte a soutenu

Robespierre; il fallait soutenir Robespierre. La Providence, le voulait ainsi, déclare de Maistre pour la grandeur future de la France : « Le génie infernal de Robespierre pouvait seul opérer ce prodige... de briser l'effort de l'Europe conjurée. » Bonaparte soutiendra les Jacobins, jusqu'à ce qu'il les écrase; il combattra les royalistes et les supplantera : cette politique est nécessaire. « Que demandaient les royalistes lorsqu'ils demandaient la contre-révolution faite brusquement et par la force? s'écrie de Maistre... Ils demandaient la conquête de la France, sa division, l'anéantissement de son influence et l'avilissement de son roi. » Comparez ce langage aux proclamations et aux lettres de Bonaparte, vous serez frappé de la ressemblance non seulement de la pensée, mais des termes. L'empire, magnifique, glorieux et funeste, est là tout entier.

Joseph de Maistre est un Voltaire à rebours; mais il a la méthode de Voltaire; il est l'antipode de Rousseau. Il ne met pas à l'envers *le Contrat social*, comme il fait pour l'*Essai sur les mœurs*, il le déchire. Son idée fondamentale est qu'il n'y a pas de contrat; les sociétés se fondent par une intervention de la Divinité. Les législateurs surgissent quand la Providence a décidé la formation plus rapide d'une constitution. Alors paraît « un homme revêtu d'une puissance indéfinissable : il parle, et il se fait obéir. » Il écrit peu; il n'est point un savant. Les grands législateurs « agissent par instinct et par impulsion plus que par raisonnement; ils n'ont d'autre instrument pour agir qu'une certaine force morale qui plie les volontés comme le vent courbe une moisson. » Leurs principes sont simples et leurs maximes péremptoires : le fait est le droit, la force crée ce droit, l'autorité le définit et l'exerce. L'homme abstrait n'existe pas; par suite il n'a pas de droits. Ce qui existe, c'est la masse des hommes, le peuple. L'État livré aux corps privilégiés se brise en anarchie; livré aux individus, il se dissout et s'émiette. Point de liberté individuelle : l'État ne comporte qu'une liberté nationale. Le chef de l'État est la conscience vivante de cette âme diffuse qui est la nation. Il incarne la patrie. Le dévouement à sa personne est la forme sensible du patriotisme. Il porte, en sa personne, les traditions, les mœurs, les coutumes, les instincts, toutes les forces obscures et toutes les forces permanentes qui mènent l'histoire. Il les applique aux besoins du présent; il dicte les lois qui répondent aux désirs du grand nombre et en expriment la volonté. Il peut dire : Je suis le peuple, je suis la patrie! la liberté, c'est moi! Il est un comité de salut public perpétuel et concentré en une seule personne. Enfin, il est guerrier par essence : la guerre l'a suscité, la guerre le soutient. « La guerre fait vivre la République, la paix

la fera mourir... Les Français réussiront toujours à la guerre sous un gouvernement ferme qui aura l'esprit de les mépriser en les louant et de les jeter sur l'ennemi comme des boulets en leur promettant des épitaphes dans les gazettes. » La guerre, d'ailleurs, est de droit divin, elle est sacrée. « Il n'y a que violence dans l'Univers. » « Les véritables fruits de la nature humaine, les arts, les sciences, les grandes entreprises, les hautes conceptions, les vertus mâles, tiennent surtout à l'état de guerre... Tous les grands hommes... naquirent au milieu des commotions politiques... Le sang est l'engrais de cette plante qu'on appelle le génie. »

Voilà ce que Bonaparte lit dans ce livre des *Considérations*. C'est sa destinée développée en perspective par l'étrange prévision d'un prophète qui raisonne comme un géomètre. Il fera ce que les royalistes sont incapables de comprendre, il continuera, par la Révolution qui en décuple la force d'expansion, l'œuvre d'unité nationale et d'unité d'État préparée par l'ancienne monarchie ; il coulera les principes de la Révolution dans le moule romain de l'antique législation française ; il adaptera au service de l'État renouvelé les cadres de l'ancienne administration. Pour que la royauté émigrée pût accomplir la prophétie de Joseph de Maistre, il eût fallu un miracle ; pour l'accomplir à son profit, Bonaparte n'a qu'à laisser les choses suivre leur cours et à écouter sa vocation : un coup d'État, le jour venu, décidera l'événement.

V

L'Italie est pour Bonaparte ce que la Gaule avait été pour César, non seulement la route du pouvoir, mais le champ de manœuvres et le champ d'expériences de l'empire. Il ne se borne pas à établir en Italie une marche, un poste avancé de la République ; il s'y essaie au gouvernement de la République. Dans tout ce qu'il conçoit, entreprend, accomplit, dit, écrit alors, c'est la France qu'il envisage, c'est aux Français qu'il pense et qu'il s'adresse. C'est avec cette lumière de reflet qu'il faut étudier et qu'il faut comprendre ses proclamations, ses discours, ses mesures. Il organise la République cisalpine : il y met un Directoire et deux conseils, comme en France : les Directeurs de Paris le veulent ainsi, tenant aux dehors de leur constitution ; mais Bonaparte pousse, du premier coup, à ses conséquences naturelles, l'esprit de leur politique. Comme il se méfie du corps électoral italien, de l'esprit provincial, du fanatisme catholique, des mœurs et des vieilles coutumes rebelles à sa domination, il désigne lui-même, avant toutes élections, les membres du directoire et les membres des assemblées, généralisant ainsi et tournant au système l'expédient

inventé naguère par le Comité de salut public, pour se perpétuer dans le Directoire, et par la Convention pour se perpétuer dans les conseils : il l'a fait prévaloir, à Paris, à coups de canon, en vendémiaire ; il le prescrit, de son autorité de général en chef, dictatorialement, en Italie. Il ne peut rien attendre, en Italie, ni pour lui, ni pour la France, de ce qui a fait, en France, la force du gouvernement révolutionnaire : le petit peuple des villes, les paysans sont hostiles. Il appelle au pouvoir ce qui correspond, en France, aux hommes de 1789 : les bourgeois riches et éclairés, les propriétaires, les nobles « amis des lumières », les littérateurs, les juristes, les médecins, épris de démocratie, mais surtout jaloux d'autorité et avides d'emplois ; il s'associe enfin le haut clergé qui se soumettra au pouvoir afin de reconquérir quelque chose du pouvoir. Le gouvernement, ainsi constitué, regagnera les paysans par l'influence des prêtres rassurés, et par l'effet du bien-être ; quant au petit peuple des villes, ce sera l'affaire de la police, et au besoin, de la troupe. Bonaparte n'aura garde de confier aux conseils législatifs, même choisis par lui, la rédaction des lois fondamentales ; il les fait préparer d'avance et il les décrétera : ainsi les lois civiles, qui établissent le régime nouveau des personnes et des biens, les lois d'impôt, les lois de recrutement, les lois d'administration, tous les ressorts de l'État futur. Tenant les citoyens dans ses mains, il s'attachera à les concilier, à les rapprocher, à effacer les haines locales et les factions dans la soumission commune au gouvernement.

« Je refroidis les têtes chaudes et j'échauffe les têtes froides, » écrit-il au Directoire. Il développe son programme dans une lettre ou plutôt une instruction au Gouvernement provisoire de Gênes : « Les gouvernemens provisoires doivent exclusivement prendre conseil du salut public et de l'intérêt de la patrie... Il n'y a pas de confiance sous un gouvernement faible, il n'y a point de confiance dans un pays déchiré par les factions... La sagesse et la modération sont de tous les pays et de tous les siècles... Exigez que chaque citoyen soit à ses fonctions et que personne ne rivalise avec le gouvernement... Empêchez toute espèce de coalition de citoyens. » Point de clubs, avec leurs affiliations lointaines, républiques dans la République. D'ailleurs, en rompant avec le passé, les citoyens ne rompront point l'unité de l'État et n'effaceront point les souvenirs de l'antique puissance de la patrie. Il fait relever la statue d'André Doria renversée par une émeute : « André Doria fut grand marin et grand homme d'État ; l'aristocratie était la liberté de son temps. » — « Il faut avant tout, dit-il aux Milanais, resserrer les liens de fraternité entre les différentes classes de l'État. Réprimez surtout le petit nombre d'hommes

qui n'aiment la liberté que pour arriver à une révolution : ils sont ses plus grands ennemis... L'armée française ne souffrira jamais que la liberté en Italie soit couverte de crimes. Vous pouvez, vous devez être libres, sans révolutions, sans courir les chances et sans éprouver les malheurs qu'a éprouvés le peuple français. Protégez les propriétés et les personnes et inspirez à vos compatriotes l'amour de l'ordre et des lois... » Ces discours, reproduits en France par les journaux, sont lus avec avidité ; ils offrent à des nécessités très urgentes des solutions extrêmement simples. A part un petit groupe d'hommes, survivans de 1789, précurseurs du régime constitutionnel, républicains idéalistes, demeurés fidèles aux principes, patriotes très respectables, mais isolés, incompris de la foule, suspects au Directoire, personne ne se soucie plus de la liberté politique et n'est disposé à en accepter les conditions. Il ne s'agit, pour les gouvernans, que de liberté d'État : pour les gouvernés, que de liberté civile et d'égalité démocratique ; le problème, pour les meneurs, est de rester les maîtres de la République et d'y personnifier, au pouvoir, la Révolution ; pour la grande majorité des hommes, le problème est de jouir tranquillement des conquêtes de cette Révolution qui est le bien de tous et à laquelle tous ont tant sacrifié. Les missives d'Italie révèlent en Bonaparte un chef d'État, réaliste et pratique, égal au chef d'armée. Tout ce qui couve en France de vieil esprit romain et césarien, transformé par les rois en culte monarchique, ramené, par l'œuvre des terroristes et l'effet de la Révolution, à son caractère primitif, se réveille et devient pour la popularité de Bonaparte un merveilleux agent de propagande. « La République, écrivait-il au Directoire qui fit publier la lettre en tête de la partie officielle de son journal, la République n'a pas d'armée qui désire plus que celle d'Italie le maintien de la constitution sacrée de 1795, seul refuge de la liberté et du peuple français. L'on hait ici et l'on est prêt à combattre les nouveaux révolutionnaires, quel que soit leur but. Plus de révolution, c'est l'espoir du soldat. » Les « nouveaux révolutionnaires », c'étaient les royalistes, les modérés, les « constitutionnels », les *libéraux ;* plus de révolution, c'est-à-dire une révolution qui sera la dernière, parce que celui qui l'accomplira, d'accord avec l'opinion de la masse, ne permettra plus qu'on en accomplisse d'autres. Le Directoire l'essaiera le 18 fructidor ; Bonaparte la fera le 18 brumaire (1).

Sur cette pente, son esprit ne s'arrête pas ; et déjà la consti-

(1) Bonaparte au Directoire, 8 mai 1797 ; au gouvernement provisoire de Gênes, 16 et 19 juin 1797 ; aux Milanais, 10 décembre 1796 ; au Directoire, 18 décembre 1796. Comparez avec le texte de la *Correspondance*, n° 1319, l'extrait publié dans *le Rédacteur*, n° 387, et dans *le Moniteur*, t. XXVIII, p. 519.

tution future s'esquisse dans sa pensée. Il relit Montesquieu; mais il ne le prend point à la lettre; il ne le tire point à l'absolu; il n'y voit que des notes et des observations sur les différentes institutions des peuples, celles de l'Angleterre en particulier; celles-là lui déplaisent fort : « Ce n'est qu'une charte de privilèges; c'est un plafond tout en noir, mais brodé en or. » Les pouvoirs y sont mal définis; ainsi pourquoi le législatif aurait-il nécessairement le droit de faire la guerre et de fixer l'impôt? Ces combinaisons sont impraticables en France. Dans une démocratie, où toutes les autorités émanent de la nation, ni la prérogative de l'impôt, ni celle de la guerre et de la paix ne doivent être enlevées à l'exécutif; il n'y a de bien défini en France que la souveraineté; le reste n'est qu'une ébauche. Le pouvoir doit être considéré comme le vrai représentant de la nation. Il se divisera en deux magistratures : l'une qui surveillera et n'agira pas, le grand conseil de la nation : le législatif; l'autre qui agira, gouvernera, régnera : l'exécutif. L'exécutif sera nommé par le peuple; le législatif sera élu aussi par le peuple, mais le peuple ne pourra élire que des hommes déjà exercés aux affaires, ayant rempli des fonctions publiques. Les conseils légifèreront, mais ils n'auront même pas la faculté de parler du gouvernement : « Le pouvoir législatif, sans rang dans la République, impassible, sans yeux et sans oreilles pour ce qui l'entoure, n'aurait pas d'ambition (1)... »

Bonaparte s'était convaincu, par l'expérience qu'il en faisait tous les jours, de la nécessité d'employer le clergé à l'établissement de l'autorité. La terreur qu'il avait répandue à Rome, l'approche d'une élection pontificale, lui fournissaient une occasion, qui peut-être ne se renouvellerait plus, d'obtenir du Saint-Siège des concessions indispensables à la restauration du catholicisme en France, et que le Saint-Siège cependant avait obstinément refusées à des princes catholiques comme Joseph II et le duc de Parme. Bonaparte avait médité sur l'avortement de la « constitution civile » et sur le contresens de la persécution religieuse : le clergé sortait de la Révolution avec un prestige moral que ses privilèges et ses richesses lui avaient enlevé sous l'ancien régime. La terreur avait ramené le christianisme aux supplices, aux prisons, à la pauvreté, aux catacombes : elle lui avait rendu l'attrait du mystère, le péril de la foi, la majesté du martyre; elle l'avait retrempé et rajeuni de plusieurs siècles. Le souffle religieux qui s'élevait venait des profondeurs du peuple français. Il y avait là des forces à détourner et à capter. César pourra, avait encore dit de Maistre, « s'asseoir sur une croix renversée, mais

(1) Bonaparte à Talleyrand, 19 septembre 1797.

vienne l'Hercule chrétien, soutenu de toute la puissance de la foi populaire, il étouffera César. » Louis XVIII n'avait rien d'un Hercule ; le nouveau César est né catholique. Il n'aura garde de laisser au prétendant ce ciment des nations et ce levier d'État. « Ne perdez jamais de vue, écrit-il au gouvernement de Gênes, que, si vous mettez d'un côté la religion, je dirai même la superstition aux prises avec la liberté, la première l'emportera dans l'esprit du peuple. »

Or c'est le temps où, à Paris, les conseils, subissant l'impulsion des électeurs, rétablissaient la liberté des cultes ; la France semblait s'acheminer vers la seule constitution religieuse qui fût d'accord avec son nouveau régime ; la liberté de conscience allait enfin former le couronnement des libertés politiques dont elle aurait dû être la condition fondamentale. Les évêques constitutionnels qui restaient attachés à la révolution de 1789 et qui avaient conservé leur foi, préparaient la réunion d'un concile ; ils s'efforçaient de ménager une transaction avec le Saint-Siège, d'accorder l'Église gallicane avec elle-même et avec Rome. Une solution aussi libérale, — encore que paradoxale dans ce temps-là, — n'était point pour plaire à Bonaparte. Il était de son intérêt de profiter de la disposition des esprits, mais de ne la point laisser décliner vers une constitution religieuse à l'américaine. Son instinct césarien lui montra que la principale résistance à cet essai d'Église libre se trouverait à Rome, et que c'était à Rome qu'il trouverait son principal appui pour former une nouvelle Église d'État. Rome lui saurait gré de lui épargner le mauvais exemple d'un quasi-schisme. Rome paierait, aussi cher et aussi volontiers, la ruine définitive de l'Église gallicane que la restauration du catholicisme en France : elle paierait par la soumission de l'ancien clergé réfractaire. Elle semblait disposée. Elle était mise à sac par les exactions des commissaires du Directoire ; elle était exténuée. Pour exécuter le traité de Tolentino, écrivait Cacault, il faudrait faire de cette ville un vaste mont-de-piété. Bonaparte, sans rien céder sur le chapitre des objets d'art et des manuscrits, se montra enclin, sur l'article de l'argent, à des ménagemens. Le Pape répondit par des politesses. Les commissaires du Directoire, se sentant surveillés de près, imaginèrent de faire leur cour à Joséphine avec quelques statues qu'ils achetèrent sur leurs bénéfices. Le pape les fit rembourser, donna 3 000 écus romains, prit ainsi le présent à son compte et annonça l'envoi d'un collier de camées. « Le moment actuel, écrivit Bonaparte, le 3 août, est l'instant propice pour commencer à mettre à exécution cette grande œuvre où la sagesse, la politique et la vraie religion doivent jouer un si grand rôle... Le Pape... pensera peut-être qu'il

est digne de sa sagesse, de la plus sainte des religions, de faire une bulle ou mandement qui ordonne aux prêtres de prêcher obéissance au gouvernement et de faire tout ce qui sera possible pour consolider la constitution établie... » Ce sera « un grand acheminement vers le bien, » vers la réconciliation des prêtres entre eux et vers les mesures qui pourront « ramener aux principes de la religion la majorité du peuple français. » Il demandait une réponse prompte; c'est qu'il n'y avait point de chapitre où il se sentît plus loin de compte avec le Directoire, et que, s'il voulait faire prévaloir sa politique religieuse, il ne le pouvait que par les moyens qui lui avaient jusqu'alors réussi, l'initiative personnelle, le fait accompli, la menace d'une démission et l'appel au public. « Si j'étais le maître, disait-il, nous aurions le concordat demain. » Ce concordat était dès lors aussi arrêté dans sa pensée que l'étaient les bases de la Constitution de l'an VIII et les données de la politique extérieure du consulat et de l'empire.

VI

Restait l'armée, instrument de sa grandeur future, garantie de son pouvoir, par laquelle il arriverait et se soutiendrait plus tard, mais où il apercevait, en même temps, les plus redoutables obstacles à son avènement dans le présent, et les plus dangereuses oppositions à son gouvernement dans l'avenir. Il connaissait, pour les avoir éprouvés à ses débuts et pour les éprouver plus violemment que jamais en cette crise de sa vie, les conflits d'ambitions et les rivalités des généraux. Il n'était pas le seul à destiner à un chef d'armée la première place dans la République; mais la plupart des généraux se jugeaient hors d'état de la briguer pour eux-mêmes; ils voulaient qu'au moins aucun de leurs compagnons d'armes ne l'occupât. Ils préféraient obéir au pouvoir civil, soit en le redoutant, comme au temps des comités, soit en le méprisant, comme ils faisaient sous le Directoire. Cependant toute la force des choses, toute l'impulsion guerrière donnée à la Révolution, toutes les nécessités du gouvernement et de la guerre poussaient à l'avènement d'un général. Bonaparte pénétrait ces contradictions, il les pesait et il comptait ses rivaux. Pichegru était dès lors perdu, Moreau était réduit par ses indécisions au rôle subalterne de prête-nom des mécontens. Hoche restait grand et très redoutable; il s'agissait de le devancer ou de le supplanter. Quant aux autres, on les mènerait avec de la gloire, des grades, des dignités, et, — l'expérience n'était dès lors que trop souvent concluante, — avec de l'argent. Bonaparte devinait l'hostilité chez Bernadotte, le plus politique des militaires, et l'un de

ceux qui flattaient le plus l'autorité civile, cherchant à la surprendre faute de pouvoir l'usurper. Il sentait de la jalousie chez Masséna, grand homme de bataille, avide dans la vie privée, nul dans la politique. Il savait que d'armée à armée, du Rhin à l'Italie, et, dans la même armée, de division à division, les chefs se décriaient et cabalaient les uns contre les autres. Il connaissait les ressources de l'esprit de corps et ce correctif des rivalités militaires, le désir de se glorifier soi-même en un chef même envié : « ainsi à l'armée d'Italie, dit un contemporain, où, par amour de l'égalité on voulait de la gloire sans partage, un chef sans rival et le monopole des faveurs et des grâces, ce qui avait fait considérer le général Hoche comme une sorte d'usurpateur (1). »

Bonaparte comprenait qu'il lui serait plus facile de les entraîner à la guerre que de les satisfaire dans la paix, et de les tenir obéissans. Pour les dominer, il lui faudrait, tout en sortant de leurs rangs et en demeurant solidaire de leur fortune, se mettre à part et au-dessus d'eux. Ils murmureraient sans doute, mais ils se soumettraient, et ils reporteraient sur les compagnons d'armes restés leurs émules ces rivalités auxquelles leur chef commun aurait su se rendre inaccessible. Le roi, dans l'ancien régime, commandait les armées et était en dehors des armées ; cette partie de la souveraineté avait été, comme les autres, transportée au peuple ; le Comité de salut public l'avait exercée. Bonaparte résolut dès lors d'être le pouvoir civil suscité par l'armée, tout-puissant par l'armée, mais supérieur à l'armée même par le suffrage du peuple et le caractère national de sa magistrature. Il noierait ainsi l'armée dans le peuple dont il se déclarerait l'émanation et le représentant. C'est là une de ces conceptions maîtresses. D'où l'importance qu'il attribue, en Italie, à ses combinaisons de gouvernement, ses caresses aux savans et aux hommes de lettres, ses ménagemens pour le clergé enfin, et, par-dessus tout, le renom de pacificateur qu'il recherche. La paix faite, un de ses premiers soins à Paris sera de se faire nommer membre de l'Institut ; il affectera d'en porter le costume dans les cérémonies publiques et, quand il paraîtra en militaire, de réduire l'uniforme au strict nécessaire : un chapeau sans panache, un habit à peine galonné, une redingote flottante. « C'est un si grand malheur, pour une nation de trente millions d'habitans et au XVIIIe siècle, d'être obligée d'avoir recours aux baïonnettes pour sauver la patrie ! » écrit-il à Talleyrand ; et au Directoire : « J'ai mérité par mes services l'approbation du gouvernement et de la

(1) Thiébault, *Mémoires*, t. II, p. 102, 117. — Miot, *Mémoires*, t. Ier, p. 171.

nation; j'ai reçu des marques réitérées de son estime. Il ne me reste plus qu'à rentrer dans la foule, reprendre le soc de Cincinnatus et donner l'exemple du respect pour les magistrats et de l'aversion pour le régime militaire qui a détruit tant de gouvernemens et perdu plusieurs États (1). » « Son projet, a raconté Regnault de Saint-Jean-d'Angely, était de se faire élire membre du Directoire. Comme il n'avait que 28 ans et que la constitution exigeait 40 ans d'âge pour être nommé directeur, on devait proposer au conseil des Cinq-Cents de déclarer éligible, par exception, le vainqueur d'Italie, le pacificateur. Le général Bonaparte, peu en peine, une fois parvenu au pouvoir, de s'y établir en maître, n'en demandait pas davantage (2). »

Ainsi, dans ce printemps et cet été de 1797, se complète l'éducation politique de Bonaparte et se fixent ses desseins d'avenir. On saisit ici dans leur genèse, on arrête pour ainsi dire au passage les idées qui deviendront dominantes dans sa vie et, par suite, pendant près de vingt ans, dans l'histoire de France. Nulle part on n'aperçoit mieux comment ces idées procèdent de celles qui flottaient alors dans les esprits et des circonstances dont tout le monde subissait l'influence.

Bonaparte arrivera parce qu'il sera prêt à donner à la grande majorité des Français et à la plupart des gouvernemens de l'Europe ce qu'ils attendront alors; parce qu'à leur tour ils reconnaîtront en lui leur maître et lui attribueront ce qu'il voudra pour lui-même : le gouvernement de la république en France et, pour la France, la suprématie du continent. Carnot exprimait une opinion générale lorsqu'il écrivait à Bonaparte, le 3 janvier 1797 : « Vos intérêts sont ceux de la République, votre gloire celle de la nation entière. Vous êtes le héros de la France entière. » Bonaparte gagnera les paysans et les bourgeois par la sécurité du travail, la garantie de l'ordre, la jouissance assurée des biens nationaux, le code civil, une administration vigilante, une justice égale pour tous; il tiendra les anciens jacobins par la crainte de la

(1) Bonaparte à Talleyrand, 19 septembre; au Directoire, 10 octobre 1797.

(2) Conversation recueillie par M. de Barante, *Souvenirs*, t. I, p. 45. — « Ses habitudes, ses goûts, ses manières, ses discours, ses proclamations, ses moindres paroles, sa nature enfin et jusqu'*au dédain qu'il afficha longtemps pour la tenue militaire*, révélèrent partout ses idées, ses espérances et ses désirs d'usurpation. » (*Mémoires du général Thiébault*, t. III, p. 60.) — « Dans tous les pays, la force cède aux qualités civiles... J'ai prédit à des militaires, qui avaient quelques scrupules, que jamais le gouvernement militaire ne prendrait en France... Ce n'est pas comme général que je gouverne, mais parce que la nation croit que j'ai les qualités civiles propres au gouvernement; si elle n'avait pas cette opinion, le gouvernement ne se soutiendrait pas. Je savais bien ce que je faisais lorsque, général d'armée, je prenais la qualité de *membre de l'Institut:* j'étais sûr d'être compris, même par le dernier tambour. » Discours au Conseil d'État, 1802, recueilli par Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 79.

contre-révolution ; il se les associera en leur distribuant ce qu'ils aiment par-dessus tout, l'exercice du pouvoir ; il tiendra les anciens nobles par un bonheur qu'ils ne connaissent plus : vivre dans leur maison, retrouver leurs familles, refaire leur fortune ; l'armée par les grandeurs, les richesses, les enivremens de la conquête, les délices de la paix ; tous par l'illusion de cette paix glorieuse et de la France prospère dans les frontières de la Gaule. Aux Italiens émancipés, il donnera des assemblées, des pompes nationales, l'opéra triomphal de la liberté ; à l'Autriche, aux Bourbons d'Espagne, aux princes allemands des territoires à usurper, des peuples à partager ; à l'Église, un concordat ; au Directoire enfin, en attendant qu'il le renverse, la force, l'argent, le prestige sans lesquels ce gouvernement ne peut subsister. Voilà tous les élémens du 18 Brumaire groupés. Un observateur intelligent des choses de France écrivait dès le mois de janvier 1797 : « Qu'un homme de génie paraisse, et tout sera asservi (1). » Bonaparte s'ouvrit de ses desseins à Miot, à Mombello. Dans une conversation, qui est comme une page anticipée de ses Mémoires, il résume les vues qui réglèrent sa conduite dans les deux grandes affaires de l'automne, le coup d'État de fructidor et le traité avec l'Autriche : « Je ne voudrais quitter l'Italie que pour aller jouer en France un rôle à peu près semblable à celui que je joue ici, et le moment n'est pas encore venu : la poire n'est pas mûre. Mais la conduite de tout ceci ne dépend pas uniquement de moi. Ils ne sont pas d'accord à Paris. Un parti lève la tête en faveur des Bourbons ; je ne veux pas contribuer à son triomphe. Je veux bien affaiblir un jour le parti républicain, mais je veux que ce soit à mon profit. En attendant, il faut marcher avec le parti républicain. Alors, la paix peut être nécessaire pour satisfaire les badauds de Paris, et, si elle doit se faire, c'est à moi de la faire. Si j'en laissais à un autre le mérite, ce bienfait le placerait plus haut dans l'opinion que toutes mes victoires. »

ALBERT SOREL.

(1) Rapport de Sandoz, 12 janvier 1797. Bailleu, *op. cit.*

FLAVIE

PREMIÈRE PARTIE

I

Lorsque je me remémore mes impressions d'enfant, il y en a une surtout qui m'apparaît suave comme un lever d'aube, savoureuse comme un gâteau de miel : — celle que me donnait la matinée du dimanche des Rameaux. Je sens encore sur mes joues l'âpre caresse du vent de bise et les larmes des *avrillées* qui tombaient à chaque instant d'un ciel incertain, brouillé de gris et de bleu. Le temps n'était pas sûr, et, dans le trajet de la maison à la paroisse, nous recevions plus d'une ondée; mais tout de même on s'apercevait que le printemps était proche. Dans les jardins du bord de la rivière, les pruniers fleurissaient et les merles sifflaient à tire-larigot. Dès le porche de l'église, où l'on arrivait tout mouillé, à travers l'égouttement des parapluies humides, on respirait une amère et verte odeur. Chaque fidèle tenait en main un de ces rameaux de buis qu'on nomme chez nous des *pâquettes;* il y en avait des panerées sur les dalles du chœur, et cette abondance de tiges fraîchement coupées mettait un frisson verdoyant sous la nef assombrie.

J'aimais ce dimanche de Pâques fleuries pour ses cloches chantantes, pour ses printaniers effluves et aussi parce qu'il ouvrait la période des vacances pascales. Mon père était juge au tribunal de Villotte; j'étais, moi, externe au collège, et la fête des Rameaux donnait le signal d'une fugue de quinze jours à la campagne. Nous possédions au village d'Ériseul une petite maison qui por-

tait le nom pittoresque de Chèvre-Chêne, et où nous allions ponctuellement passer les congés de Pâques et les grandes vacances. Sitôt la grand'messe entendue et un sommaire déjeuner avalé, on fermait portes et fenêtres dans notre logis de la rue des Clouères; nous revêtions nos costumes de voyage, et, suivis de notre servante Scolastique, chargée de paniers, nous nous acheminions vers le bureau de la diligence de Verdun, où le coupé avait été retenu pour nous et où nos malles étaient brouettées à l'avance. Sur notre passage, les voisins écartaient curieusement un coin de rideau et chuchotaient : « Voilà le juge du Coudray et son fils Jacques qui partent pour Chèvre-Chêne. » J'étais flatté d'attirer ainsi l'attention publique, et je me redressais fièrement à côté de mon père, tandis que les passans saluaient et nous souhaitaient bon voyage.

Nous nous hissions, non sans peine, dans le coupé de la modeste diligence peinte en jaune et traînée par trois chevaux. A une heure précise, le conducteur Vautrin, son képi à galons d'argent sur l'oreille, son registre entre les dents, escaladait lourdement le marchepied de l'impériale et s'installait sous la capote, à côté d'un chien-loup blanc et rageur, qui lui servait de compagnon de route; puis il réveillait ses chevaux avec un sifflement aigu, un enveloppant coup de fouet, et l'on partait.

La route que nous suivions pendant six lieues n'avait rien de particulièrement enchanteur. A l'extrémité des bois de Naives, elle montait ou dévalait parmi de monotones champs de blé, avec çà et là un bouquet de taillis ou une toiture de ferme à l'horizon. De loin en loin, nous traversions un village aux maisons basses, bordées de tas de fumier; nous apercevions comme une vision l'église trapue où bourdonnait la psalmodie des vêpres, la place plantée de tilleuls où des garçons en blouse bleue jouaient aux quilles; puis nous retombions dans la plate solitude des jachères et des emblaves qu'égayaient seuls d'aériens gazouillemens d'alouettes. Scolastique dormait, le nez sur l'anse de son panier; mon père lisait son journal, et moi je savourais par avance les joies que me promettaient ces quinze jours de pleine liberté. Quelles délices de courir les bois ou de rôder à travers les *maix* du village, en compagnie des enfans de nos voisins, Tintin et Flavie Brocard!

Tintin, de son vrai nom Saintin, était un garçon un peu plus jeune que moi, fils de l'aîné des Brocard, Nicolas, le marchand de bois. Petit, ayant les cheveux d'un blond ardent, l'œil éveillé, le teint semé de taches de rousseur, il ressemblait à un écureuil. Il en avait la vivacité, l'adresse et l'humeur vagabonde. C'était plaisir d'aller en forêt avec lui; on était toujours sûr d'y faire

quelque étonnante trouvaille : hérissons roulés en boule, nids de mésanges, œufs de merle ou de fauvette. Tintin avait le renom du plus enragé dénicheur, du plus chanceux pêcheur de grenouilles du pays. Avec lui on ne revenait jamais bredouille. Et puis il possédait quantité de talens qui excitaient mon envie et mon admiration. Il se taillait de sonores sifflets dans les branches séveuses des saules; il savait frouer avec une feuille de lierre entre les lèvres et imiter le chant de tous les oiseaux; il fabriquait avec des brins de jonc d'ingénieuses cages pour enfermer les sauterelles.

Mais plus encore que la compagnie de Tintin, je prisais celle de sa cousine Flavie, la fille de Cadet Brocard, le fabricant de bois de brosses et de bâtons de chaises. Pour Flavie j'avais plus que de l'admiration : j'étais attaché à elle par une tendre amitié. Bien qu'elle eût presque six ans de plus que moi, nous nous sentions attirés l'un vers l'autre par une secrète affinité.

Quand je l'avais connue, aux environs de ma septième année, elle était déjà une grande fille et promettait de devenir fort jolie. Brunette, élancée et souple, très blanche de peau avec des yeux bleus bordés de longs cils, elle ressemblait à une petite madone, très raisonnable et très réfléchie. Dès nos premières rencontres elle me prit en affection. Mes façons et mes costumes de citadin, contrastant avec les allures primitives et les toilettes négligées des gamins du village, m'avaient sans doute valu ses préférences. Elle m'avait adopté comme une sorte de page ou d'écuyer servant. Elle jouait avec moi à la petite mère, me donnant des leçons de tenue, rajustant mes habits en désordre, me rabrouant volontiers d'un ton sévèrement affectueux, lorsque je commettais quelque sottise, mais aussi me récompensant de ma docilité par de gentils baisers. Ses lèvres de fillette se posant sur mon front m'étaient d'autant plus douces que, ayant perdu ma mère de bonne heure, je me trouvais fort sevré de caresses féminines. Scolastique, seule d'ordinaire, me bécotait de temps à autre; mais ses gros et rudes baisers de nourrice ressemblaient quasi à des coups de groin, tandis que les lèvres de Flavie avaient quelque chose de délicat, de frais et de velouté; quand elles effleuraient mes joues ou mes tempes, je sentais mon cœur se fondre et une molle joie m'envelopper tout entier.

Depuis cette époque, nous nous voyions deux fois par an : à Pâques et en septembre. Flavie allait en pension chez les Sœurs de la Doctrine, à Verdun, et ses vacances coïncidaient avec les miennes. Chaque année, à Pâques fleuries, je la retrouvais plus charmante. Sa robe noire d'uniforme, égayée d'un ruban rose, lui donnait un air sérieux qui lui seyait à miracle et qui me

pénétrait d'une admirative déférence. A mesure qu'elle grandissait, elle me traitait avec plus de réserve : on lui avait sans doute enseigné à son couvent qu'une fille pieuse et modeste ne doit point se permettre de donner des baisers aux garçons, même quand ils ont six ans de moins qu'elle. Pendant les premiers jours, elle me tenait à distance et semblait se dérober à mes trop vives démonstrations amicales. Peu à peu cependant, sous l'influence du grand air et de la libre vie campagnarde, son apparente froideur s'évaporait, et l'affectuosité, qui était le fond de sa nature, se montrait de nouveau.

Que d'intimes et tièdes après-midi nous passions ensemble dans les prés de la Fosse-des-Dames ou à la lisière des bois du Chânois! L'atmosphère du couvent avait mis en Flavie une recrudescence de dévotion, et son esprit se tournait volontiers vers les pratiques de piété. Nous employions une part de notre temps à cueillir des fleurs printanières destinées à décorer l'autel de la Vierge. Je l'aidais à confectionner avec un long fil des chapelets de ces fleurs de coucou qui abondent dans nos prés et qu'on appelle chez nous, je ne sais pourquoi, des *brayettes*. Un jour, Flavie, dans un accès de ferveur religieuse, m'avait fait mettre à genoux dans l'herbe afin de me donner un avant-goût des saintes joies de la communion. Je devais ouvrir la bouche, et tandis que j'étais en cette posture, mon amie, murmurant avec componction les paroles du rituel, me déposait sur le fin bout de la langue une fleur de primevère en guise d'hostie. Je ne sais si cette profane reproduction du cérémonial de l'Eucharistie était bien canonique, mais l'intention était pure; tout ce que je puis dire, c'est que la chose me semblait délicieuse. J'éprouvais une ineffable délectation à sentir les doigts mignons de Flavie sur mes lèvres, et, pour prolonger ce pieux simulacre, j'affectais une insigne maladresse; de sorte que je la forçais à recommencer la cérémonie et à poser de nouveau sur ma langue une fraîche corolle de primevère que j'avalais avec volupté. J'apportais, je l'avoue, en recevant la fleur-hostie, des dispositions tout autres que celles qui sont exigées pour cet acte solennel. Je crois qu'elle s'en aperçut, car elle cessa le jeu brusquement et ne le renouvela plus.

On comprendra mieux maintenant la joie sourde que je ressentais, le jour des Rameaux où commence cette histoire, tandis que la cahotante diligence nous emportait, mon père, Scolastique et moi, sur la route de Verdun. J'entrais alors dans ma quatorzième année, et, nourri de lectures classiques et romanesques, je voyais déjà plus clair en moi-même. Je démêlais plus nettement la nature de l'émotion qui m'agitait à la perspective de

revoir Flavie. Quand on est en quatrième et qu'on traduit les *Bucoliques* de Virgile, on a déjà goûté aux fruits de l'arbre de la Science du bien et du mal. L'esprit est plus ouvert, et le trouble désir de l'amour féminin monte au cerveau comme les vapeurs grisantes du vin doux. Bien que fort innocente encore, mon affection pour la fille de Cadet Brocard n'avait plus le caractère de virginale pureté des premiers temps. J'associais désormais l'image de Flavie aux Lycoris, aux Amaryllis et aux Galatées virgiliennes. Souvent, en pensant à elle, je répétais ce vers de l'églogue VII, qui sonnait dans ma mémoire comme une exquise musique :

Phyllidis adventu nostræ nemus omne virebit...
Vienne notre Phyllis, et les bois verdiront...

Mais ce n'était pas à Phyllis, c'était à Flavie que je songeais en regardant la route blanche filer entre les blés, et les taillis bourgeonner à l'horizon. Les chevaux trottaient trop lentement à mon gré, en dépit des claquemens de fouet du conducteur Vautrin ; de temps en temps, du haut de l'impériale, retentissaient les aboiemens rageurs du chien-loup injuriant en sa langue les vaches qui broutaient l'herbe des talus. Bercé par le roulis de la diligence, je me répétais, en suivant le rythme cadencé des chevaux aux sabots sonores : « Je vais revoir Flavie, et la forêt verdira. » A mesure que la distance s'accourcissait, je sentais mon amour naissant pousser plus haut ses tiges verdoyantes. Un léger frisson me courait le long de l'épine dorsale, tandis que je me demandais en quelles dispositions d'esprit et de cœur je trouverais mon amie de l'an passé...

A Heippes, la diligence s'arrêta brusquement devant le cabaret Mangeot, dont le bouchon de genévrier s'agitait comme ivre au vent d'est, et où nous attendait Coco Jacquin, notre cultivateur, avec sa carriole attelée d'un cheval de labour. On descendit. Vautrin aida Coco à transborder nos bagages, et nous-mêmes nous nous installâmes de notre mieux au milieu des bottes de paille destinées à amortir les cahots de la voiture suspendue sur l'essieu. Bientôt, au bruit des aboiemens du chien-loup et des claquemens de fouet du conducteur, la diligence disparut. Coco fouetta sa bête à son tour, et la carriole dévala dans le chemin de Heippes, dont les ornières étaient profondes et où de récens empierremens faisaient danser la grosse Scolastique sur la banquette matelassée de paille.

Le soleil s'inclinait déjà vers les bois de Benoite-Vaux et versait une coulée d'or pourpre sur l'argile des labours, les friches grisâtres des coteaux et la fraîche verdure des prairies. A travers

les bruits de sonnailles et de ferraille de notre équipage, je percevais par intervalles la courte et gaie ritournelle des pinsons dans les prunelliers. Et tout à coup mon cœur battit quand, à un brusque tournant de chemin, je distinguai le clocher d'ardoise d'Ériseul à mi-côte. Encore quelques tours de roue, et le village tout entier se montrait à mes yeux réjouis. D'abord tout là-bas, à l'orée du bois, en sentinelles perdues, deux maisonnettes blanches se détachant sur le vert tendre des prés; puis le gros de la paroisse s'échelonnant au-dessous de l'église ou chevauchant le ruisseau de la Fosse-des-Dames, que les gens du pays appellent tout simplement « le coulant d'eau » et qui court dans l'étroit vallon avec des airs pressés et des gazouillemens de flûte. Au-dessus des toits, des fumées bleues montaient droit vers un ciel plafonné de nuages couleur saumon. A travers ces fumées fuyantes j'apercevais de chaque côté du ruisseau deux bâtisses plus larges et plus hautes : l'une, au toit d'ardoises, était le logis de Nicolas Brocard aîné; l'autre, percée de nombreuses fenêtres rougies par le couchant, surmontée d'un svelte tuyau d'où fusait un mince filet de vapeur, était la fabrique de Cadet Brocard, et là demeurait Flavie.

J'eus à peine le temps d'entrevoir au passage le perron garni de chèvrefeuille et la porte ouverte de la maison d'habitation. Le cheval de Coco, sentant l'écurie, avait pris un trot plus allègre et traversait comme un coup de vent l'unique rue carrossable d'Ériseul, à l'extrémité de laquelle notre campagne de Chèvre-Chêne dressait son corps de logis flanqué d'une tourelle carrée, et précédé d'une terrasse plantée de tilleuls.

Un quart d'heure après, nous procédions à notre installation. La nuit nous prenait au milieu de nos arrangemens; sitôt après un souper sur le pouce, la maisonnée se couchait, harassée, et dormait d'un trait jusqu'au fin matin.

Le lendemain, je fus éveillé, dès l'aube, par les claironnans coquericos de la basse-cour. Si je n'avais écouté que mon désir, je me serais levé sur-le-champ pour courir à la maison de Flavie. Mais l'heure était un peu trop matinale, et il me fallait forcément patienter. Je tuai le temps en procédant minutieusement à ma toilette et en baguenaudant à ma fenêtre, qui donnait sur le verger. De là, je voyais la prairie en pente, plantée de pruniers, les champs de luzerne et le moutonnement des lisières du Chânois. Des linges séchaient sur les haies bourgeonnantes; le soleil, encore pâle, effleurait la crête des coteaux et les cimes des bois; dans le fond, les toits des maisons apparaissaient, noyés dans un brouillard cendré. Des voix d'hommes, des meuglemens de vaches, des gloussemens de poules montaient du fond de cette buée. Une coulée de vapeur blanche rampait du côté de Récourt

et masquait la route, tandis qu'au-dessus de ma tête le ciel bleuissait et résonnait de la chanson d'invisibles alouettes. Je me disais : « En ce moment, Flavie s'éveille et entend les mêmes musiques, les mêmes rumeurs éparses dans la brume... »

Je musai ainsi jusqu'après le premier déjeuner; mais alors, jugeant que l'heure était venue où je pouvais me présenter décemment chez Cadet Brocard, je me précipitai dans la rue et je gagnai les bords du coulant d'eau, au long duquel s'étendaient les bâtimens de la fabrique de brosses. Je n'eus pas fait vingt pas que je me jetai dans mon ami Tintin. Perché à chevauchons sur un tronc de saule, il épiait dans l'eau claire le va-et-vient d'une bande de goujons. Tête nue, vêtu d'une courte blouse de cotonnade rousse, l'œil futé et le nez retroussé, il ressemblait plus que jamais à un écureuil. Ses cheveux ébouriffés avaient des tons fauves et sa figure était toute tavelée de taches de son. Il me voyait venir, et, me saluant d'un malin clignement d'yeux :

— Te voilà, Jacquet? me dit-il, bonne affaire!... Je sais un nid de chat-huant du côté de Pontoux : si tu veux, nous irons le dénicher ce matin!

— Merci! répliquai-je, dédaigneux : je compte aller d'abord chez Flavie... Viens-tu avec moi?

La frimousse éveillée de Tintin se rembrunit, et hochant la tête :

— Nenni! répondit-il : papa me l'a défendu.

— Hein!... Pourquoi? demandai-je ébaubi.

— Parce que... parce que nous sommes brouillés avec les gens de la fabrique... Nous ne nous parlons plus... Tu ne veux pas venir *avó mi?*... Une, deux, trois, c'est bien entendu?... En ce cas, j'irai seul à Pontoux...

Nous nous quittâmes un peu froidement, et je m'en courus vers la fabrique.

La nouvelle de cette brouille entre les deux frères me trottait dans la tête. « Que s'est-il passé? » me disais-je avec une inquiète curiosité, tout en gravissant les degrés du perron qui conduisaient à la cuisine.

J'entrai, et la première personne que je vis dans la pièce reluisante de chaudrons et de casseroles de cuivre, où un feu flambant de ramilles égayait la cheminée, ce fut Flavie, occupée à écrémer des *possons* de lait rangés sur le dressoir. Vêtue d'une jupe de laine grise et d'un caraco noir très ajusté, avec un petit col plat dégageant bien le cou, elle me parut tout à fait une grande personne.

— Bonjour, Flavie!

Au son de ma voix, elle se retourna en souriant. Ah! oui, elle

était plus grande, et combien jolie!... Sa taille souple se cambrait, sa poitrine s'était développée, et ses yeux bleus avaient pris une couleur plus foncée : ils avaient presque l'air d'être noirs maintenant. Ses cheveux, séparés en bandeaux bruns, descendaient bas sur les joues et encadraient mollement l'ovale de sa figure légèrement hâlée, où deux fossettes se creusaient au coin des lèvres quand elle riait.

— Bonjour, Jacques!... Je suis bien contente de te voir... Comment va ton père?

Je la trouvais si grande fille et si imposante dans sa beauté fraîchement épanouie, que je demeurais immobile, écarquillant mes yeux émerveillés et n'osant parler. Elle s'aperçut sans doute de mon trouble, car elle ajouta, avec un rien de moquerie sur les lèvres :

— Eh bien! c'est tout ce que tu as à me dire, après sept mois qu'on ne s'est vu?... N'aie donc pas l'air empaillé, et avance près de moi!

Je ne me le fis pas répéter, et je m'élançai pour lui sauter au cou. Mais, arrivé près du dressoir où, les manches retroussées, elle continuait à remplir de crème un saladier à fleurs rouges, je fus repris d'un accès de timidité. Tandis qu'autrefois je n'éprouvais aucun embarras à embrasser franchement Flavie, j'étais maintenant paralysé par une gêne stupide ; j'envisageais sous un jour tout nouveau les caresses qu'un garçon de mon âge pouvait faire à une fille de dix-neuf ans passés. L'embrassade banale et permise, qui consiste à effleurer de ses lèvres une joue banalement offerte, me semblait insuffisante à exprimer mon affection et à satisfaire mon cœur. D'un autre côté, je craignais de fâcher Flavie en lui manifestant avec trop de vivacité ma tendresse. Tout à coup, j'avisai son bras nu, et brusquement, le prenant dans mes mains, j'y déposai un câlin baiser.

Elle parut surprise, et, avec un sourire malicieux, elle me demanda :

— Hé! monsieur Jacques, qui vous a appris à baiser ainsi la main des demoiselles?

— Personne, balbutiai-je : cela m'est venu tout seul.

— C'est gentil et ça n'est pas commun! murmura-t-elle... A présent, laisse-moi ranger les *possons* sur le dressoir, et le saladier dans la huche... Après, si tu veux, nous irons au jardin et tu m'aideras à ramasser mon linge.

Sitôt ses rangemens finis, elle ouvrit une porte de communication donnant sur un escalier extérieur, qui descendait au *maix*. — c'est le nom que portent chez nous les jardins campagnards. Le *maix* de Cadet Brocard avait déjà fait sa toilette de printemps.

Les planches du potager étaient binées et ratissées; toutefois les semences n'étaient pas encore levées; seuls, les poiriers et les cerisiers en fleurs éparpillaient leurs pétales blancs sur la terre nue et grise. Çà et là, pourtant, dans les plates-bandes, les tiges des impériales et des tulipes poussaient des pointes vertes; les groseilliers bourgeonnaient, et des touffes de violettes blanches embaumaient l'air du matin.

Quand nous eûmes enlevé de la haie les pièces de toile qui y séchaient, nous apportâmes cette brassée de linge sur une table de pierre dressée à l'abri d'un noisetier et entourée de bancs. Là, tandis que Flavie pliait les draps et les serviettes fleurant la lessive, je l'admirais à mon aise, si vivante, si bien éclairée par un rose rayon de soleil, et je repensais avec une démangeaison de curiosité à cette brouille survenue entre les deux frères Brocard.

— Écoute, Flavie, est-ce vrai ce que dit Tintin?

Elle fronça les sourcils, et d'un ton quasi inquiet elle s'exclama :

— Qu'est-ce qu'il chante, Tintin !

— Il dit qu'on lui a défendu d'aller chez vous et que son père et le tien sont fâchés ensemble.

Le front lisse et blanc de mon amie s'ennuageait davantage.

— C'est vrai, soupira-t-elle, nous ne nous voyons plus avec mon oncle.

— Qu'est-il donc arrivé?

— Rien de nouveau... Ça ne marchait plus depuis longtemps déjà, rapport à ma tante, qui est une méchante femme... Au fait, ajouta Flavie, tu es assez notre ami pour que je ne t'en fasse pas mystère, et je puis bien te conter toute cette vilaine histoire...

II

Sous le rustique couvert des noisetiers, où un clair soleil pénétrait librement à travers les feuilles à peine dépliées, Flavie parla longtemps, et je ne trouvai pas le temps long, car, tandis qu'elle causait, je regardais ses cheveux bruns, son cou blanc baignés de lumière, ses prunelles d'azur que des points plus foncés mouchetaient comme les noires étamines d'une idéale fleur bleue, et ce spectacle était un régal pour mes yeux.

D'après ce qu'elle me conta et ce que j'appris par ailleurs, voici en résumé pourquoi et comment les deux frères en étaient arrivés à se brouiller :

Nicolas Brocard l'aîné et son cadet Numa avaient été jadis unis comme les doigts de la main. Dès l'enfance leur étroite amitié

était proverbiale dans le village. Plus âgé de trois ans que Numa, Nicolas ne quittait jamais son jeune frère. On les rencontrait toujours ensemble. A l'école, leur mutuelle affection était si connue que, pour se faire obéir de l'un d'eux, le maître n'avait qu'à menacer l'autre de le rendre responsable des incartades de son compagnon. Ils étaient entrés le même jour dans un pensionnat de Verdun, en étaient sortis à la même époque, et leur amitié s'était encore fortifiée sous la compression de l'internat, comme certaines plantes forcées en serre chaude s'y transforment plus rapidement en fleurs.

Revenus au logis paternel, ils passaient leur première jeunesse en famille, s'associant aux opérations de leur père, qui faisait le commerce des bois. Peu tracassés par l'amour et ne trouvant pas que cette passion valût le plaisir de vivre amicalement côte à côte, ils demeuraient très casaniers et ne prenaient guère part aux dissipations des jeunes gens du village. L'attraction qui les poussait l'un vers l'autre n'était nullement contrariée par leurs caractères dissemblables. Numa, le cadet, se montrait plus expansif, plus sensible et aussi plus chimérique. Il aimait à attirer l'attention, à faire parade de ses avantages; en même temps il manquait de volonté et subissait facilement les influences extérieures. Assez bien de sa personne, svelte et portant beau, il avait la figure étroite et longue, les yeux bleus à fleur de tête, le front haut et fuyant, — indice d'une nature moutonnière, crédule et portée à prendre ses défauts pour des qualités. — Nicolas, l'aîné, grand, large des épaules, tout en muscles, était mieux équilibré; son front carré, ses yeux gris finement observateurs sous des sourcils broussailleux, sa bouche prudente et rusée, ses mâchoires massives, donnaient une impression de force et d'intelligence. Il était fort positif, un peu en dessous, ne disant que ce qu'il voulait dire et ne se déboutonnant qu'à bon escient. On ne lisait pas aisément sur sa figure ce qu'il ruminait en son par-dedans, et encore, lorsqu'il débattait une affaire sérieuse, avait-il l'habitude de passer fréquemment sa large main poilue sur sa bouche, de peur que l'expression de ses lèvres ne trahît sa pensée. Aussi le citait-on comme un maître homme en sa partie; ses concurrens le craignaient comme le feu, lorsqu'ils le voyaient apparaître aux ventes de bois, et ceux avec lesquels il concluait un marché étaient quasi sûrs de se trouver roulés peu ou prou par ce commerçant habile, opiniâtre et retors.

Donc les deux frères Brocard ne se ressemblaient aucunement et s'aimaient néanmoins, — sans doute en vertu de la loi des contraires. Tant que leurs parens vécurent, ils ne songèrent ni l'un ni l'autre au mariage, et lorsque les vieux Brocard moururent,

à trois ans de distance, leurs enfans restèrent associés et continuèrent d'habiter ensemble la maison paternelle. Ils avaient déjà dépassé la trentaine, et on les classait parmi les célibataires endurcis, quand Numa s'avisa de prendre femme.

Un beau jour, on apprit qu'il allait épouser une demoiselle des Encherins, fille d'un notaire de Souilly. Il avait connu le père des Encherins dans une partie de chasse; celui-ci l'avait emmené chez lui, et Numa s'était laissé embobeliner par les jolies façons de la demoiselle, qui avait été élevée au Sacré-Cœur et qui possédait une dot assez ronde. Peut-être inconsciemment avait-il cédé encore à un autre mobile. La vanité était son péché mignon, et il se trouvait flatté d'entrer dans une famille qui se vantait d'appartenir à la noblesse. Petite noblesse, disaient les malveillans, les des Encherins descendant tout bonnement de gentilshommes souffleurs de bouteilles. N'importe; sur les Brocard, dont le grand-père avait été un simple paysan, la particule exerçait la fascination d'un miroir à alouettes. Le positif Nicolas lui-même ne se montra pas insensible à cette frivole considération; la dot était belle, le beau-père était notaire; et cette gloriole d'être allié à des nobles arrivant encore par surcroît, avait achevé de le convertir à l'idée de voir son cadet rompre le célibat. « Je n'ai pas l'intention de me marier, lui dit-il, et il me serait désagréable qu'après nous, notre bien s'en allât à de lointains collatéraux; tu as donc agi sensément en songeant à faire souche de petits Brocard. Mlle Lucie des Encherins est plaisante, aimable, bien pourvue: c'est ce que j'appelle un bon pigeon. Amène-la chez nous; on s'arrangera pour que la cage soit digne de l'oiseau, et nous vivrons tous trois comme des coqs en pâte. »

Le mariage eut lieu à Souilly, et, cinq jours après la noce, Numa amena la jeune mariée dans la maison d'Ériseul, où Nicolas Brocard la choya de son mieux. Mme Numa Brocard était une mignonne brunette aux yeux vifs, ayant le trottinement menu et le fin museau d'une souris. Élégante, souple et câline, elle cachait sous un air doucet un esprit insinuant, un caractère entier et des appétits de rongeur. — Au début, tout alla bien, et Brocard aîné sembla se laisser enjôler par sa belle-sœur. Quant à Numa, c'était déjà chose faite: il ne savait rien refuser à sa femme, dont il était fort amoureux. Dès les premiers mois du mariage, Lucie devint grosse, et ce fut un nouveau motif de la gâter. Lors de la naissance de la petite Flavie, Nicolas offrit spontanément de la tenir sur les fonts baptismaux avec Mme des Encherins, et, au repas du baptême, il laissa entendre qu'étant résolu à demeurer vieux garçon, il ferait de la bambine non seulement sa filleule, mais son unique héritière.

Néanmoins, dès la seconde année, l'engouement de Brocard aîné pour sa jolie belle-sœur parut diminuer. Une fois qu'elle eut pris pied dans la maison et fut complètement sûre de son empire, Lucie jugea inutile de se contraindre davantage. Elle se montra telle qu'elle était, glorieuse, capricieuse, dépensière, aimant le luxe, la toilette et jetant volontiers de la poudre aux yeux des gens. Vaniteux lui-même et faible de caractère, Numa Brocard n'était nullement armé pour résister aux fantaisies de sa femme. L'aîné hasarda quelques observations, elles furent mal reçues. Voyant qu'on restait sourd à ses discrètes remontrances, il parla plus ferme et fit remarquer qu'en sa qualité d'associé il avait voix au chapitre, puisque l'argent qu'on dépensait en frivolités était puisé dans le fonds commun.

Peu de temps après, Cadet Brocard, d'un air embarrassé et mal à l'aise, venait trouver son aîné et lui exposait son désir de sortir de l'indivision et de s'établir à son compte. Il avait envie d'acheter une fabrique de bois de chaises et de brosses, située à quelques pas de la maison paternelle, et qui était précisément à vendre.

— Tu comprends, dit-il, quand on a femme et enfant, la situation n'est plus la même et il faut songer à l'avenir. Le vieux logis de nos parens est trop étroit pour que deux ménages y puissent vivre à l'aise. Je te le laisserai, tu me solderas ma part, et j'achèterai l'usine des Raulin. C'est une occasion que je ne retrouverai pas, et je crois qu'il y a de l'argent à gagner dans la fabrication des bois de brosses.

— Ça, répliqua Nicolas avec un clignement d'yeux, c'est une idée de ta femme, mon pauvre cadet; elle ne te serait jamais venue à toi tout seul... Enfin, à ton aise! Je n'ai jamais entendu être une gêne pour vous... Nous liquiderons amiablement notre association, et nous vivrons chacun chez nous : ça vaut mieux encore que de se brouiller.

En homme prudent, Nicolas Brocard fit bonne mine à mauvais jeu, mais en son for intérieur il garda à sa belle-sœur une mortelle rancune. L'association fut rompue, les comptes liquidés, l'usine achetée, et Numa transporta son domicile dans la maison qu'il occupait actuellement. Tout cela eut lieu sans discussion, sans aigreur; mais on remarqua qu'à partir de la dissolution de la société, l'aîné se tenait sur la réserve et fréquentait plus rarement la maison de son frère. Les relations se maintenaient sur un ton de cordialité, mais toute intimité avait cessé, et désormais Mme Lucie pouvait mener le train de vie qui lui plaisait sans avoir à craindre les observations de son beau-frère.

Numa Brocard cependant conservait encore des illusions. Il n'avait nullement conscience de la blessure infligée à l'amour-

propre fraternel, étant de ces caractères étourdis et légers qui s'imaginent que leurs torts sont effacés du moment où ils les ont eux-mêmes oubliés. Il se sentait au cœur la même source de chaude affection pour son aîné, et il eût été fort scandalisé d'apprendre que celle de Nicolas s'était singulièrement refroidie. Il commença seulement à s'en douter le jour où ce dernier entra à l'usine, s'installa dans la salle où Mme Lucie travaillait à une bande de tapisserie, et, avec une lueur d'ironie dans ses yeux malins, une fausse bonhomie sur ses lèvres finaudes, tint à peu près ce discours aux deux époux :

— Mes bons amis, le proverbe a raison : « Il ne faut pas dire : Fontaine, je ne boirai pas de ton eau ! » Je m'étais juré de mourir dans la peau d'un célibataire, et je crois bien que si vous m'y aviez aidé, j'aurais tenu mon serment jusqu'au bout ; mais vous m'avez laissé seul au logis, et j'ai horreur de la solitude. L'ennui m'a pris, et je me suis décidé à me marier à mon tour... J'épouse une personne que vous connaissez bien... une veuve... Mme Leclerc... La noce aura lieu dans quinze jours, et je viens vous y inviter...

La veuve Leclerc était une femme d'une trentaine d'années qui habitait Ériseul depuis son veuvage. Elle avait d'un premier mariage une fille nommée Célénie, et possédait de beaux biens au soleil. Le teint bilieux, les yeux ardens, elle n'était ni belle ni laide ; on la disait très serrée et d'humeur peu commode.

Ce fut, naturellement, avec un rire jaune que les Numa Brocard accueillirent cette nouvelle aussi fâcheuse qu'inattendue. Ils firent néanmoins assez bonne contenance et félicitèrent Nicolas du bout des lèvres : mais quand il fut parti, la colère de Mme Lucie éclata comme une poignée de pois fulminans. Elle se voyait déjà frustrée de l'héritage de son beau-frère, tenait pour injurieux son manque de parole, et criait bien haut qu'il s'était conduit en malhonnête homme. Numa Brocard ne cachait pas non plus son désappointement ; mais, d'esprit débonnaire, il s'efforçait de calmer sa femme en lui remontrant que la future épousée, étant déjà mûre, ne donnerait sans doute pas d'enfans à Nicolas, et qu'en tout cas il était sage de ne pas se brouiller avec lui.

Mme Lucie se résigna à dissimuler sa rancune. Elle assista à la noce, complimenta la nouvelle mariée, et sut même au début s'insinuer dans ses bonnes grâces. Mais quand, au bout de deux ans, Mme Brocard aîné devint enceinte et accoucha d'un fils, la colère flamba de nouveau dans le cœur de Lucie, et elle ne parvint pas à cacher son dépit. Les relations entre les deux belles-sœurs se tendirent, quelques paroles aigres furent même échangées. Pourtant on continuait à se voir de loin en loin ;

on soupait les uns chez les autres aux fêtes carillonnées, et les deux frères demeuraient en bons termes.

— Vois-tu, Jacques, me dit Flavie en achevant son récit, quand les cœurs ne sont pas d'accord, la haine perce toujours, et ça devait mal finir... Ma mère est bonne femme, mais peu endurante; l'hiver dernier, de méchantes gens lui ont rapporté que ma tante disait tout haut que la jeune Mme Brocard ruinait son mari. Maman n'a pas pu s'empêcher de reprocher en face à sa belle-sœur d'être une mauvaise parente. La tante a répliqué qu'il n'y a que la vérité qui blesse; la querelle s'est envenimée, on s'est jeté à la figure des mots qu'on n'oublie pas; papa et mon oncle se sont pris de bec, et, cette fois, on s'est brouillé à mort. Nous ne nous parlons plus, et l'oncle Brocard a défendu à Tintin de mettre les pieds chez nous. Il a même signifié à nos amis communs qu'ils aient à choisir entre sa maison et la nôtre, et je crois, mon pauvre garçon, que si tu continues à nous venir voir, tu risqueras de te brouiller, toi aussi, avec Tintin.

— Ça m'est bien égal! répondis-je en prenant les mains de Flavie : entre Tintin et toi, mon choix est fait, parce que c'est toi que j'aime plus que tout au monde.

III

Oui, j'aimais Flavie de toutes mes forces, et en la retrouvant cette année-là, à Pâques, en cette jeune saison du renouveau où tout germe, fermente et bourgeonne, je sentais que mon affection avait quelque chose de plus chaud, de plus exclusif et de plus absorbant. On s'en apercevait du reste autour de moi. Mon père ainsi que les Numa Brocard ne m'appelaient que « le bon ami » ou « le mari en herbe » de Flavie. A leurs yeux, l'amourachement d'un garçon de quatorze ans pour une fille qui entrait en sa vingtième année ne tirait pas à conséquence : ils s'en amusaient et prenaient la chose en plaisanterie, ce qui m'enrageait, surtout quand ces goguenardises avaient lieu en présence de la jeune fille. Je perdais contenance, je rougissais, tout en observant Flavie à la dérobée. Si elle avait ri, j'en aurais eu, je crois, une attaque de nerfs. Heureusement elle gardait son petit air calme, et lorsque nos parens avaient le dos tourné, elle me consolait avec une légère tape sur l'épaule.

— Ne les écoute pas, mon Jacques, murmurait-elle : tout ça, c'est des *dailleries*...

En patois lorrain, les *dailleries* sont des plaisanteries galantes que les garçons, pendant les veillées d'hiver, débitent à la porte des filles, et que personne ne prend au sérieux.

Tout en me réconfortant, elle fixait sur moi ses doux yeux de bleuet, et alors cela me produisait le même effet que lorsque, en quittant l'obscurité d'une forêt, on est tout à coup baigné par la lumière amie de la pleine lune. Mon cœur se dilatait, une chaleur me courait dans les veines et je plongeais longuement mon regard dans les yeux purs de Flavie.

Il faut que l'attraction des sexes l'un pour l'autre soit une des plus essentielles et des plus impérieuses lois de la nature, car elle n'attend même pas l'âge de la puberté pour se manifester. Elle se développe obscurément au cœur de l'enfant, comme les étamines au fond du bouton fermé. Les pétales ne sont pas encore dépliés, les organes de la fleur ont encore leur pâleur virginale, mais dans la prison du calice ils sont déjà sensibles au soleil de dehors, et frémissent en pressentant l'heure de la fécondation.

Pendant cette bienheureuse semaine sainte, ce fut un délice pour moi d'aller visiter Flavie dès le matin. J'escaladais les marches du perron, je traversais l'ombreuse cuisine et montais quatre à quatre l'escalier du premier étage. Quand j'arrivais devant la chambre de Mlle Brocard, j'étais si ému que mon cœur sautait comme un battant de cloche et que j'entendais le bruit de mes artères. Je grattais timidement à la porte. Une voix claire me répondait et j'entrais radieux, comme on doit entrer en Paradis. Flavie était déjà levée depuis longtemps; elle avait fini sa toilette, achevé de mettre tout en ordre, et la petite chambre était reluisante et proprette comme un nid de bergeronnette lavandière. Par la fenêtre ouverte le soleil lançait un faisceau de rayons couleur d'or sur le parquet ciré. La pièce n'avait rien de luxueux : un papier bleu aux murs, des rideaux de cretonne de même nuance, une couchette de noyer tendue de blanc, deux modestes tapis devant le lit et la commode-toilette, quatre chaises de paille, et c'était tout. Indépendamment de deux pots où fleurissaient des crocus, la tablette de la cheminée était décorée de photographies d'amies de pension, et de ces bibelots peu coûteux qu'on rapporte des fêtes villageoises : coffrets en coquillages, navires en verre filé, chapelets à grains rouges et noirs, porte-bouquets en faïence. La garniture de la toilette était à l'avenant. En fait de cosmétiques, Flavie n'usait que de l'eau pure et ne possédait qu'un flacon d'eau de Cologne, dont elle secouait quelques gouttes sur son mouchoir.

Quand je la surprenais lissant une dernière fois ses bandeaux bruns devant la glace oblongue, je tournais et retournais entre mes doigts avec un regard de convoitise ce précieux flacon. Rien qu'à mes gestes elle devinait ma pensée.

— Attends, Jacques, disait-elle : viens, que je te parfume!

Elle versait un peu d'eau de Cologne dans le creux de sa main et me frictionnait gaîment le cou et le menton. Et c'était une sensation exquise que le contact de cette mignonne main se promenant sur ma figure. Chaque fois que je le pouvais, je m'emparais hypocritement de la fiole et je lisais tout haut l'étiquette de Jean-Marie Farina, dans l'espoir que mon manège inspirerait à Flavie l'idée de renouveler le plaisir qu'elle me procurait sans s'en douter.

Lorsqu'elle avait terminé ses rangemens, elle prenait dans sa corbeille un ouvrage au crochet et venait travailler près de la fenêtre. Je m'asseyais en face d'elle sur une chaise basse et nous bavardions familièrement, tandis que les cerisiers du jardin éparpillaient leurs pétales de neige sur la terre grise. Les cloches étaient parties « pour Rome » ; on eût dit que l'animation du village s'en était allée avec elles. A l'exception du susurrement du « coulant d'eau », le profond silence de la semaine sainte planait sur la campagne verdissante. Il y avait dans l'air une sorte de recueillement religieux; nous-mêmes nous nous taisions ou ne parlions plus qu'à mi-voix comme dans une église. Intimidé par cette profonde paix printanière, je n'osais plus regarder Flavie; mais un sourd désir de tendresse me gonflait la poitrine. A force de reluquer sournoisement les bras nus et les mains affairées de mon amie, il me prenait un éblouissement et j'avais une envie folle de me rouler à ses pieds.

Le samedi saint, nous passâmes la journée à teindre des œufs. J'avais apporté du bois de Brésil, des pelures d'oignons, des fleurs d'anénome pulsatille, et à l'aide de ces matières colorantes, nous obtenions des mélanges de nuances qui donnaient à nos œufs des irisations et des marbrures merveilleuses. Quand nous en eûmes teint plusieurs douzaines :

— C'est assez, mon ami Jacques, dit Flavie : pour ta peine, je vais te régaler d'une part de tarte, et de plus, demain, je t'emmènerai à la grand'messe dans notre banc... Nous aurons double plaisir : d'abord d'être ensemble, puis de faire enrager ma tante Brocard et sa grande perche de Célénie...

Le lendemain dimanche, dès le second coup de la messe, j'étais prêt, ayant revêtu pour cette cérémonie ma jaquette neuve et un certain pantalon gris perle qui, dans mon idée, devait éblouir les gens d'Ériseul. Le village semblait déjà pris tout entier par la joie pascale. Les cloches sonnaient en volée ; à travers les bois leurs carillons se répandaient d'une paroisse à l'autre. Un vent d'est un peu frais nous apportait tour à tour les sonneries allègres de Heippes, de Souilly, de Récourt et de Benoite-Vaux. Dans la montée qui mène à l'église, les fidèles endimanchés se

hâtaient déjà : — les femmes en bonnets tuyautés d'une blancheur immaculée, les épaules serrées dans le châle à palmettes dont une épingle fronçait les plis au-dessous de la nuque ; — les hommes ayant endossé leur habit-veste ou leur redingote de noce, et coiffé des chapeaux de soie aux formes démodées. Devant le porche où les gamins jouaient aux œufs rouges, en piaillant comme une bande de moineaux, je m'arrêtai un moment pour attendre Flavie. Un galant qui épie l'arrivée de son amoureuse au rendez-vous n'est pas plus impatient que je ne l'étais pendant ces cinq minutes d'attente.

Enfin je la vis venir. Son livre à la main, d'un pas à la fois léger et glissé, elle marchait un peu en avant de son père et de sa mère. Mme Numa, à la démarche encore très jeune, étalait glorieusement une robe de soie couleur flamme de punch avec le mantelet pareil. La toilette lui seyait et elle suivait les modes de très près. Son mari, pincé dans une redingote grise et tout fier de l'élégance de sa femme, jetait les yeux à droite et à gauche pour recueillir les marques d'admiration que devaient inévitablement provoquer les atours de Mme Lucie. Quant à Flavie, elle était simplement vêtue d'une robe de mérinos bleu qui mettait en valeur sa taille souple et son buste de vierge ; sous son chapeau de paille garni de rubans bleus, ses yeux riaient, et l'air vif avait rosé ses joues. Tous trois me firent bon accueil. Nous entrâmes ensemble dans l'église ; je me précipitai vers le bénitier, et, plongeant mes doigts dans la coquille, j'eus ainsi le privilège d'effleurer la main de Flavie en lui présentant l'eau bénite.

Nous étions à peine installés dans notre banc, que les Nicolas Brocard firent leur entrée et s'assirent dans le banc voisin. On ne se salua pas. Les deux frères détournaient la tête et prenaient des airs distraits. En revanche, les femmes se dévisageaient et leurs regards hostiles se croisaient comme des poignards. Mme Nicolas, sèche ainsi qu'une bille de fagot, était entièrement habillée de noir ; une pèlerine à effilés de jais couvrait ses épaules pointues, et sous sa capote noire ornée de bouquets de pensées, sa figure bilieuse avait des tons de citron. Sa fille Célénie, maigre comme sa mère et déjà couperosée, nous regardait en dessous avec un sourire dédaigneux ; quant à mon camarade Tintin, il avait épousé les rancunes de sa famille et déjà sans doute m'englobait dans son aversion, car, tandis que ses parens s'agenouillaient, il cligna de l'œil et, derrière leur dos, me tira irrévérencieusement la langue.

Mais ses grimaces me laissaient indifférent. J'étais trop fier de me trouver assis près de Flavie. Je sentais le frôlement de la robe de mon amie ; quand nous nous agenouillions, son

bras effleurait le mien, et cela me causait une telle jubilation que, du haut de mon bonheur, je prenais en pitié les mesquines injures de Tintin. Je n'avais pas apporté de livre et je lisais la messe sur le paroissien de Flavie. C'était pour moi une occasion de me serrer contre elle et de vivre en quelque sorte de sa propre vie. Nos têtes se touchaient et quand les profanes pensées qui m'agitaient le cœur me donnaient trop de distractions, mon amie, posant le doigt sur la page ouverte, m'indiquait les lignes du rituel et m'obligeait à reprendre le fil de l'Évangile ou du *Credo*. C'était exquis, cette façon de suivre la messe! Les chantres entonnaient joyeusement l'hymne pascal :

Vide pedes, vide latus,
Noli esse incredulus.

Les enfans de chœur répétaient avec leurs voix claires : *Alleluia! Alleluia!* Un souffle d'allégresse et de triomphe passait sur tous les fidèles. Mais les alléluias de l'église me semblaient tièdes à côté de ceux que faisaient éclater en moi les chaudes ivresses de mon premier amour. D'une voix nette et juste, Flavie chantait les versets du *Gloria* et du *Sanctus;* j'unissais ma voix à la sienne, et j'éprouvais ainsi la sensation d'une communion plus étroite de nos deux êtres, d'une fusion de nos deux âmes. Cette griserie dura une heure, et je trouvai la messe trop courte.

Le lundi de Pâques, dans nos pays meusiens, il est d'usage de passer l'après-midi au bois et d'y goûter. Chaque famille invite ses amis, des pique-niques s'organisent : c'est la première sortie, la première partie de campagne après la claustration de l'hiver. Des villages entiers se transportent en forêt avec des paniers bondés de victuailles; on s'installe au bord d'une fontaine, sous l'ombre encore rare des hêtres à peine bourgeonnans, et une gaîté tapageuse court à travers les taillis. Il avait été convenu, dès la veille, que nous irions collationner dans les bois de Benoîte-Vaux avec Cadet Brocard et sa fille. Le lendemain, à midi, j'étais exact au rendez-vous. Flavie étrennait ce jour-là une robe de couleur claire, et c'était plaisir de la voir cheminer lentement le long du sentier de piétons qui mène à Benoîte-Vaux à travers la forêt. Numa Brocard, coiffé d'un large feutre, ouvrait la marche, portant dans son carnier les provisions du goûter. Nous le suivions de loin, nous attardant souvent à cueillir les hépatiques et les primevères qui foisonnaient parmi les feuilles sèches. A travers les hautes branches encore dégarnies, le ciel d'un bleu soyeux riait au-dessus de nous, et les rayons déjà ardens nous grillaient les épaules. Une tendre odeur de violettes se répandait à l'entour,

et nous étions grisés de soleil et de printemps quand nous arrivâmes près du ruisseau où l'on devait goûter.

Numa Brocard, qui était gros mangeur, fit honneur aux victuailles; nous autres, moins affamés, nous grignotions du bout des dents un morceau de gâteau trempé dans un verre de vin gris. On eût dit que les senteurs d'avril nous avaient déjà rassasiés et qu'une fièvre de printemps nous ôtait l'appétit. Pour mon compte, j'avais l'estomac fermé par une secrète langueur, et je n'aspirais qu'au moment où, la dînette étant finie, je pourrais savourer pleinement le plaisir de courir les bois avec Flavie. Ce moment souhaité arriva enfin. Après avoir nettoyé un jambonneau jusqu'à l'os et vidé sa bouteille, Cadet Brocard, qui voulait visiter plusieurs cliens disséminés dans le hameau, nous quitta près de l'église, où Flavie entra un moment pour prier Notre-Dame de Benoite-Vaux.

Restés seuls, nous allâmes d'abord visiter la fontaine miraculeuse où, à certaines époques, les gens des environs viennent en pèlerinage. Cette fontaine, ombragée de tilleuls et dont l'eau vive jaillit d'une vasque de pierre, opère des merveilles. Elle guérit les fièvres, les maux d'yeux et les rhumatismes. En outre, elle sert de champ d'expériences aux filles qui veulent être mariées. Elles jettent des épingles dans le courant : si l'épingle descend en droit fil jusqu'au fond, c'est qu'elles trouveront un mari dans l'année.

Flavie s'agenouilla sur le bord de la vasque, trempa ses mains dans l'eau, puis se pencha pour regarder, à travers les remous de la source transparente et sans cesse agitée, le lit scintillant formé par des milliers d'épingles. Elle était plus séduisante encore dans cette posture, avec ses cheveux châtains tombant en un chignon bas sur sa nuque blanche, avec sa calme figure rosée où la réverbération de l'eau remuée faisait courir des taches lumineuses. Debout derrière elle, j'admirais la gentillesse de ses mouvemens si souples. Tout à coup, elle détacha une épingle de son corsage et la lança dans le réservoir. Cette manifestation inattendue me causa une impression désagréable, quelque chose comme une piqûre de jalousie. Qu'avait-elle besoin de consulter la fontaine, puisque j'étais là, moi qui l'adorais?... L'épingle oscilla un instant dans les remous de la source, puis le courant plus fort l'emporta avant qu'elle eût le temps de glisser jusqu'au fond. J'en éprouvai un intime soulagement, mais Flavie en parut dépitée. Sa jolie bouche esquissa une moue chagrine, et se levant brusquement, la jeune fille se dirigea vers la lisière du bois.

Nous nous assîmes silencieusement sur le gazon, plus touffu aux approches du taillis. Devant nous une langue de pré verdis-

sait entre les deux versans boisés; des papillons couleur de soufre y voltigeaient et, dans l'herbe, des coucous aux petits bouquets de fleurs jaunes s'épanouissaient par centaines. Flavie, les jambes modestement repliées sous sa robe, la tête posée sur ses bras, contemplait tour à tour le ciel très bleu et la vivace floraison des coucous, puis soupirait.

— Jacques, me dit-elle au bout d'un moment, le pré est plein de *brayettes*... Va donc m'en cueillir un bouquet.

J'aurais préféré rester auprès d'elle, et je m'éloignai un peu boudeur. Je cueillais rageusement les coucous, et j'en eus bientôt rempli mon chapeau. Leur odeur finement pénétrante me montait à la tête. Tout en me hâtant, je lorgnais à la dérobée la jeune fille étendue sur la pelouse, avec son ombrelle plantée au-dessus de sa tête, et je la trouvais plus jolie encore en cette pose nonchalante qui faisait valoir le modelé de sa poitrine, les délicates lignes du cou et du menton. Je revins vers elle, et j'éparpillai traîtreusement les *brayettes* sur son corsage et sa figure.

— En as-tu assez? murmurai-je avec une intonation où perçait un rien de mauvaise humeur.

— Méchant! s'écria-t-elle sans bouger, ne pouvais-tu lier le bouquet avec une tige d'herbe au lieu de me le jeter ainsi à la volée?... Allons, sois gentil : ramasse les *brayettes* et mets-les en ordre!

Cette besogne me plaisait mieux que la première. Les coucous s'étaient répandus un peu partout : sur le giron, sur le cou et dans les fronces du corsage. Je les ramassai un à un, très lentement. Pendant cette opération, l'arome grisant des fleurs éparses se dégageait avec plus d'intensité et m'enveloppait mollement. Peut-être agissait-il aussi sur la jeune fille. Les narines de Flavie se dilataient, ses longs cils se baissaient sur ses yeux, et elle restait immobile, riant seulement d'un petit rire nerveux quand le bout de mes doigts lui chatouillait parfois le cou. A mesure que je frôlais légèrement ce mignon corps féminin, j'éprouvais des sensations toutes nouvelles qui me ravissaient et me bouleversaient à la fois. A la fin j'eus un délicieux étourdissement et je me laissai choir alangui à côté de Flavie.

— Eh bien! Jacques, qu'y a-t-il? demanda-t-elle surprise.

— Je ne sais, répondis-je d'une voix étouffée : je suis comme *tournis* (étourdi).

— C'est ce traître soleil d'avril... Attends!... Avance un peu ta tête, je vais te garantir avec mon ombrelle.

Je lui avais obéi, et nos deux têtes voisines reposaient maintenant sous l'étroit abri de l'ombrelle. Cela me forcait à me rapprocher de Flavie. Mon corps touchait le sien, et je sentais le

calme va-et-vient de sa poitrine. Elle avait pris mon bouquet et le respirait longuement.

— Es-tu mieux? murmura-t-elle.

— Oh! je suis si bien, si bien! balbutiai-je.

Elle sourit. Sous l'ombrelle, nous étions l'un contre l'autre comme deux oisillons dans un nid, et ce contact me rendait plus confiant et plus hardi.

— Flavie, questionnai-je brusquement, pourquoi as-tu consulté la fontaine?... Tu n'as pas besoin de lui demander un mari... Tu sais bien que je t'aime tout plein et que je t'épouserai dès que je serai grand!

Mon reproche la toucha sans doute, car elle se tourna vers moi en souriant de son meilleur sourire, et soudain elle m'embrassa sur les deux joues.

— Cher Jacques, soupira-t-elle, moi aussi je t'aime bien... Tu es un bon enfant et un bon petit ami.

Il me sembla que ses baisers étaient plus tendres, plus appuyés, plus émus qu'autrefois. Toutes les joies, tout le soleil, tous les enchantemens d'avril se fondirent dans mon cœur.

— Oui, je t'aime bien, reprit-elle et je suis contente de te revoir... Aussi je t'ai ménagé une surprise... Après-demain, Vitaline Perrin se marie, et je dois être sa demoiselle d'honneur... Afin de te garder près de moi, je t'ai fait inviter à la noce. Es-tu content? Tu n'en as pas l'air!...

Eh bien! non, je n'en avais ni l'air ni la chanson... Je comptais passer toutes mes vacances en tête à tête avec Flavie, et cette noce où, naturellement, elle allait être forcée de s'occuper des autres me paraissait comme un vol fait à mon exclusive affection. Cette nouvelle me gâta la fin de notre après-midi, et quand Cadet Brocard vint nous reprendre, j'étais redevenu taciturne et boudeur.

Nous nous en retournâmes à travers les prés déjà envahis par une ombre plus froide, qui glaçait de violet les flaques stagnant çà et là dans l'herbe. A la lisière, les chênes non encore feuillés s'enlevaient en gris sur la masse bistrée des hêtres. Parfois, de loin en loin, la poudre d'or d'un cornouiller en fleurs ou le vert cendré d'un saule égayait les teintes foncées, mais néanmoins l'ensemble prenait la physionomie austère des tombées de crépuscule. L'impression mélancolique qui s'en dégageait, encore accrue par les tons âpres des champs pierreux et par les derniers sifflets des merles en train de choisir un gîte pour la nuit, était en harmonie avec mon état d'esprit. Tout mon plaisir était gâté par la perspective de cette noce malencontreuse. J'accompagnai tristement Cadet Brocard et Flavie jusqu'à la porte de l'usine.

— A mercredi! me dit mon amie en me quittant, n'oublie pas!... Nous irons te prendre à Chèvre-Chêne...

IV

Vitaline Perrin était la fille d'un riche meunier de Récourt, et la noce se faisait au moulin, dont les murs en pierre de taille et les toits de tuile neuve tiraient l'œil, lorsqu'on approchait du village en venant d'Ériseul. La première chose qui me frappa, quand le char-à-bancs de Cadet Brocard s'arrêta dès le matin devant la terrasse de Chèvre-Chêne, ce fut le luxueux bouquet de lilas blancs et de roses que Flavie tenait à la main.

— Hein! est-ce assez beau? me dit la jeune fille tandis que je m'installais près d'elle sur la banquette de derrière, et comme il sent bon!... C'est mon *Valentin* qui me l'a envoyé par le courrier de Souilly, avec une boîte contenant douze paires de gants assortis...

— M. Paul Saint-Vanne a bien fait les choses! s'écria d'un air flatté Numa Brocard, en se retournant.

Assis sur le siège de devant avec son domestique, il avait passé une blouse bleue sur sa redingote de gala et conduisait lui-même son cheval, — une bête fringante dont il était très vain. Il accompagnait seul sa fille, Mme Brocard, née des Encherins, ayant déclaré qu'elle détestait les noces de campagne et qu'elle garderait la maison.

Je regardais avec une pointe de dépit le bouquet de roses et de lilas. J'étais vexé qu'un autre eût eu cette attention pour Flavie. Je savais bien que, chez nous, aux noces, l'usage veut que le *Valentin* envoie un cadeau à sa *Valentine;* mais, à mon avis, les gants suffisaient et le bouquet était de trop. Je prenais en grippe, sans le connaître, cet outrecuidant garçon d'honneur.

— Qu'est-ce que ce monsieur Saint-Vanne? demandai-je dédaigneusement.

— Comment! tu ne sais pas? se récria Cadet Brocard : c'est le fils d'un des gros bonnets de Souilly. Paul Saint-Vanne est clerc de notaire à Verdun; il y achètera certainement une étude... Il fera son chemin, ce garçon-là!

Flavie ne disait rien et se contentait de respirer son bouquet. Moi, je gardais également un silence boudeur, et c'est ainsi que nous arrivâmes en vue du moulin. A peine nous eut-on aperçus qu'une fusillade nous accueillit et faillit nous faire verser dans le fossé, car le fringant cheval de Numa s'effarait et se cabrait entre les brancards. Heureusement deux garçons le saisirent par la bride; il se calma, et nous pûmes descendre. — Immédiatement

Flavie gagna la chambre où s'habillait la mariée, et Numa Brocard, ayant enlevé sa blouse, me poussa dans la salle où les invités mâles buvaient du vin chaud en attendant le départ pour la mairie...

Je restais ignoré et perdu au milieu de ces campagnards endimanchés qui trinquaient et se gaudissaient bruyamment. Tout à coup, du coin où je m'ennuyais tout mon saoûl, je vis un jeune homme blond, à la moustache et à la barbe frisées, circuler autour de la table, tenant à la main une assiette pleine de faveurs bleues et blanches, qu'il distribuait à la ronde. C'étaient les *livrées* aux couleurs de la mariée, dont les noceux devaient décorer leur boutonnière.

Le jeune homme blond, cravaté de blanc, était en frac avec un gilet en cœur à la dernière mode. Il avait le teint rose, un nez arrondi du bout, des yeux gris un peu saillans et l'air content de lui. Tout en offrant ses faveurs, il plaisantait avec un rire sec et dédaigneux. Sa tournée était presque finie quand il m'aperçut dans mon encoignure.

— Hé! fit-il négligemment, j'allais oublier ce petit bonhomme!... Veux-tu une livrée, mon garçon?

J'étais tellement vexé de m'entendre traiter de « petit bonhomme » que l'indignation me coupait la voix.

— Jacques, me cria Numa Brocard, qui surgit un verre à la main, réponds donc à M. Paul Saint-Vanne!... Puis il ajouta en se tournant vers le jeune homme blond : — Excusez-le, monsieur Paul, il est un peu désorienté... C'est le fils de M. du Coudray, le juge.

En apprenant que j'appartenais par mon père à la magistrature, le clerc de notaire changea de ton. Son impertinente fatuité se mua en une politesse quasi obséquieuse :

— Ah! reprit-il, j'ai l'honneur de connaître un peu monsieur votre père... Comment va-t-il?... Allons, allons, ne soyez pas intimidé, continua-t-il en attachant lui-même les faveurs à la boutonnière de ma jaquette : nous sommes ici pour nous amuser!... Vous êtes le plus jeune de la bande et c'est vous qui détacherez la jarretière de la mariée.

Là-dessus il pirouetta sur ses talons et me laissa ébaubi. Ainsi ce garçon frisé, tiré à quatre épingles, sucré comme un bonbon fondant, c'était M. Paul Saint-Vanne, le *Valentin* de Flavie!... Je l'avais déjà pris en grippe avant de le voir, maintenant je le détestais de tout mon cœur.

Tandis que je broyais du noir, il y eut un grand remue-ménage à la porte. La mariée venait de descendre : une petite brune aux yeux noirs comme charbon. En ses ajustemens de soie et de tulle

blancs, elle avait l'air d'une mouche noyée dans du lait. Derrière elle, les demoiselles d'honneur soulevaient la traîne de sa robe et portaient le bouquet de fleurs d'oranger. Des dames en chapeau et des paysannes en bonnet se faufilaient parmi les hommes. On s'embrassait, on se congratulait, pendant que, dans la cour, les violons accordaient leurs instrumens.

Devant la porte ouverte, M. Saint-Vanne s'agitait, une liste à la main. On l'avait chargé de régler l'ordre et la marche du cortège et il appelait à haute voix les invités désignés pour prendre la tête :

— M. Perrin avec la mariée!... Le marié avec sa mère!... Mme Perrin avec M. Numa Brocard!... Les demoiselles d'honneur avec leur Valentin!

Sa voix vibrait solennelle, ses gestes devenaient impératifs. Il semblait déjà un notaire dans l'exercice de ses fonctions.

Quand tout fut en ordre, les violons jouèrent une ritournelle et le cortège s'avança processionnellement dans la rue, entre deux haies de curieux. J'étais à la queue, avec les invités sans importance, et je ne pouvais pas apercevoir Flavie, ce qui m'enrageait. Je ne la vis qu'à la mairie, au bras de M. Paul Saint-Vanne; il se penchait vers elle avec des airs empressés et galans qui m'énervaient. Ce fut bien pis à l'église. Ils quêtèrent ensemble, et il fallait voir les ronds de bras du *Valentin*, ses sourires impertinens, ses mines sucrées! Il portait le bouquet de Flavie, pressait la main de sa *Valentine* pour la faire virer à droite ou à gauche. Quand ils vinrent près de moi, je constatai que j'avais oublié mon porte-monnaie à la maison : une rougeur de honte me monta au front, et l'idée de passer aux yeux de Flavie pour un pingre acheva de changer pour moi cette journée de fête en une journée de vexation.

Au sortir de la messe, on revint, musique en tête, s'attabler dans un vaste grenier du moulin, transformé en une salle de banquet. Des draps blancs, semés de branches de sapins et de bouquets de giroflées, tapissaient les murs. De longues tables s'arrondissaient en fer à cheval, avec les mariés au centre, en face des *croquandes* et autres pièces montées, au faîte desquelles des papillons et des Amours se balançaient sur un fil d'archal.

Les dîners de noce sont toujours interminables, surtout à la campagne. Les convives avaient bon appétit et s'en donnaient à cœur joie. Moi seul ne mangeais que du bout des dents et faisais grise mine. J'occupais mes loisirs à observer Flavie et son *Valentin*, placés non loin des mariés, et je devenais de plus en plus morose en constatant les *giries* de ce maudit garçon d'honneur autour de sa *Valentine*. Flavie était bien jolie dans ses atours

de fête! Sa robe lui moulait la taille; elle avait sur les épaules un fichu de dentelle blanche, noué à la Marie-Antoinette; ses bandeaux épais, un peu tombans, accompagnaient si harmonieusement ses yeux couleur de bleuet, l'ovale de son visage et les fossettes de ses joues!... J'aurais dû être heureux de la beauté de ma grande amie, mais mon admiration était gâtée par une sourde angoisse. Je la voyais si absorbée par les prévenances obsédantes de Paul Saint-Vanne! Il lui offrait les meilleurs morceaux, rassemblait les plis de sa robe pour qu'elle ne se tachât point, fourrageait parmi les fleurs de son bouquet, et parfois lui murmurait à l'oreille je ne sais quelles fadaises auxquelles Flavie avait l'indulgence de sourire. C'était à peine si, de loin en loin, le regard de Mlle Brocard me cherchait au bout de la longue table et m'adressait un léger signe de réconfort.

Je maudissais la noce de Vitaline Perrin, et je haïssais ce clerc de notaire qui me dérobait les bonnes grâces de Flavie. Je ne faisais pas à mon amie l'injure d'être jaloux. Il ne me venait pas à l'esprit qu'elle pût se laisser prendre aux airs présomptueux de ce garçon habillé comme une gravure de mode, dont les lèvres mielleuses, le regard rusé et froid me mettaient en défiance. Mais je me sentais esseulé, négligé, oublié au milieu de cette fête; j'étais en proie à un malaise inexprimable, et pour un peu j'aurais pleuré.

Après dîner, on redescendit bruyamment dans une salle du rez-de-chaussée qu'on avait disposée pour le bal. Là, mes souffrances s'aggravèrent encore à la vue des privautés que ce fat de Saint-Vanne se permettait à l'égard de sa *Valentine*. Dans les noces de campagne, les garçons se croient autorisés à prendre avec les filles des libertés qu'on ne tolérerait pas à la ville. Ainsi, lorsque, après chaque danse, les danseurs venaient s'asseoir au long des murs blanchis à la chaux, il arrivait parfois que la place manquait : alors les garçons installaient sans façon les filles sur leurs genoux, et celles-ci s'y prêtaient le plus naturellement du monde. En outre, à la fin des quadrilles, les violoneux, appuyant l'archet sur la chanterelle, tiraient de leurs instrumens une note aiguë et susurrante imitant le bruit d'un baiser. C'était un signal auquel tous devaient obéir, et, pendant un bon moment, chaque danseur embrassait sa danseuse. Jugez de ma stupéfaction, de ma fureur rentrée, quand j'aperçus Flavie assise sur les genoux de M. Saint-Vanne, et quand, un peu plus tard, je la surpris se laissant embrasser sur les joues par son garçon d'honneur, tandis que les notes grinçantes des violons semblaient railler mon chagrin.

Comme il y avait affluence de cavaliers, on ne songeait guère à moi, et d'ailleurs je ne savais pas danser. J'errais comme une âme en peine, bousculé par les couples qui valsaient, collé au mur par l'envahissement des quadrilles, mais ne perdant pas de vue Flavie, et constatant avec amertume que Saint-Vanne la faisait danser bien souvent. Il était bon valseur, et Mlle Brocard paraissait prendre plaisir à tourner, enlacée par son bras. Emprisonnant d'une étreinte hardie la taille de sa *Valentine*, il se lançait en plein tourbillon, la tête droite, l'œil vainqueur, la boutonnière fleurie d'un narcisse blanc. Flavie, le front incliné vers l'épaule de son valseur, les yeux modestement voilés par ses cils bruns, les lèvres souriantes, s'abandonnait à demi au bras qui la soutenait. Dans le vol rapide et cadencé de la valse, sa jupe se soulevait, et je voyais ses pieds chaussés de petits souliers noirs glisser en mesure sur le parquet.

Par-ci, par-là, après la danse, tout essoufflée encore et les yeux brillans, elle s'approchait de moi, me donnait une légère tape sur la joue, murmurait : « T'amuses-tu, Jacques? » puis repartait au bras d'un nouveau danseur, tandis que je restais bouche béante et le cœur gros.

Vers neuf heures, mon supplice finit. Comme Flavie, en sa qualité de demoiselle d'honneur, devait passer la journée du lendemain avec la mariée, le domestique des Brocard me ramena dans le char à bancs, et je rentrai tout maupiteux à Chèvre-Chêne.

La journée du jeudi se traîna pour moi lamentablement. Un cruel ennui me pesait sur la poitrine, tandis que j'errais désœuvré et languissant au long des bois qui dominent la route de Récourt. Il me semblait que toute ma joie de vivre était épuisée. Je regardais avec des larmes dans les yeux le chemin poudroyant qui serpentait vers le village où Flavie était restée, et je songeais : « A cette heure, elle se promène au bras de M. Saint-Vanne, pendant que je me morfonds tout seul; elle ne rentrera que ce soir, et c'est samedi prochain que nous devons repartir pour Villotte. Je n'ai plus que deux jours de congé, et, sur ces deux jours, cette misérable noce m'en vole un tout entier! » Le vent soulevait sur la route de blanches spirales de poussière et les emportait vers Récourt; dans mon chagrin d'enfant j'enviais le sort de ces tourbillons poudreux qui s'en allaient vers le moulin de Vitaline Perrin. J'étais tenté de les suivre et de m'arrêter avec eux devant la porte où les gens de la noce étaient sans doute en train de danser... Mais j'étais retenu par une fausse honte et aussi par le souvenir de mes déconvenues de la veille. — A quoi bon les

renouveler, en reprenant là-bas le sot rôle contemplatif que j'avais joué mercredi? Mieux valait ronger mon frein avec résignation et attendre solitairement le retour de Flavie.

Le vendredi, dès neuf heures, j'étais à l'usine et je frappais à la porte de mon amie. Je la trouvai levée, encore un peu lasse de ses deux journées de fête, mais souriante et l'œil brillant. Elle travaillait à son crochet, près de la fenêtre.

— Enfin te voilà ! m'écriai-je en lui saisissant les mains et en lui sautant au cou, je te retrouve, Flavie !

— Hé ! mon Dieu, quel émoi ! murmura-t-elle en riant : on croirait qu'il y a un an que tu ne m'as vue.

— C'est que la journée d'hier m'a paru une année, Flavie... Comme je me suis ennuyé, comme le temps m'a duré !... Tu ne t'en es pas aperçue, toi, mauvaise !

— Sûr que non... Le lendemain de noce a encore été plus amusant que le premier jour... Nous nous sommes promenés à Benoite-Vaux ; on a goûté sur l'herbe, puis joué aux petits jeux... M. Saint-Vanne est un boute-en-train sans pareil. Il chante très bien la chansonnette. Si tu savais, Jacques, quelle mémoire il a, et avec quel esprit il répondait quand on le mettait sur la sellette !... C'est un charmant cavalier.

— Je le déteste ! m'exclamai-je impétueusement.

— Pourquoi donc ?... Tu as grand tort, car il m'a fait ton éloge... Il te trouve un gentil petit garçon. Il m'a beaucoup questionnée sur nos relations avec ton père, et il a regretté de n'avoir pas eu le temps de lier connaissance avec toi.

— Il me déplaît, et je ne tiens pas à le connaître...

Tandis que je me prononçais ainsi avec une énergie rageuse, j'avais pris machinalement sur la table le paroissien de Flavie et je le feuilletais d'un doigt nerveux. Une fleur sèche s'en échappa et tomba à terre.

— Maladroit ! dit précipitamment Mlle Brocard, tu vas me gâter mon narcisse !

J'avais déjà ramassé la fleur et je l'examinais. C'était un narcisse blanc ; la pression des feuillets l'avait aplati, mais non encore desséché. Il paraissait avoir été fraîchement couché dans le paroissien, et je me souvins tout à coup que, le soir du bal, M. Saint-Vanne portait un narcisse à sa boutonnière. Cela m'enfonça une épine en plein cœur. Je devins pâle, et je murmurai entre mes dents :

— C'est ton Valentin qui te l'a donné ?

— Oui, répliqua-t-elle, impatientée : allons, vite, rends-le-moi !

Au lieu d'obtempérer à cette injonction, je broyai la fleur entre mes doigts et la mis en miettes.

— Mon pauvre narcisse ! gémit Flavie stupéfaite.

— Tiens, le voilà, ton pauvre narcisse ! criai-je furieux, en jetant sur la table à ouvrage les débris de la fleur... Une jolie place qu'un livre de messe pour y loger les cadeaux de ton bon ami !... N'as-tu pas honte ?

En même temps, le chagrin succédant à la colère, j'éclatai en sanglots.

Effrayée, apitoyée aussi par cette inattendue crise de larmes, Flavie se penchait vers moi et me prenait les mains.

— Qu'as-tu, petit ? interrogeait-elle avec de câlines inflexions de voix ; pourquoi pleures-tu ?

— Ah ! soupirais-je, Flavie, tu ne m'aimes plus ! Tu ne m'aimes plus !

Était-elle remuée par une maternelle compassion, ou bien, surexcitée elle-même, énervée par ces deux journées de fête, éprouvait-elle le besoin de répandre sur quelqu'un la confuse tendresse qui lui gonflait le cœur ?... Brusquement elle prit ma tête dans ses mains, et, mêlant des baisers à mes larmes, elle repartit en me dodelinant :

— Mais si, mon chéri, je t'aime bien... Ne pleure plus... Embrasse-moi !

D'un bond je me relevai et me jetai contre sa poitrine. Sans me rendre compte de l'émotion qui m'affolait, je couvrais de baisers son cou, son menton et ses joues. Elle-même étonnée, troublée par ces caresses trop passionnées, restait un moment comme étourdie. Puis, comprenant sans doute le danger de cet abandon inconscient et de ces baisers mouillés de larmes, elle dénoua vivement mes mains jointes autour de ses épaules, et, me repoussant en même temps qu'elle se reculait :

— Qu'est-ce qui te prend ? balbutia-t-elle toute rouge : allons, tiens-toi tranquille !

Elle s'était dirigée vers sa toilette et réparait le désordre de ses cheveux.

— Es-tu fou ? ajouta-t-elle sévèrement.

Je la regardais faire, me tenant à quelques pas d'elle et tout palpitant encore de mes emportemens de tout à l'heure.

— Flavie, repris-je d'une voix suppliante, promets-moi que tu n'en aimeras jamais un autre autant que moi !

— Quel singulier garçon tu es ! répondit-elle évasivement, je serai toujours ta meilleure amie... Là, es-tu content ?... Maintenant, laisse-moi... Ce soir, tu viendras dîner chez nous avec ton

père, et demain matin j'irai à Chèvre-Chêne t'embrasser avant ton départ...

Je ne demandais qu'à être rassuré et je la quittai moitié heureux, moitié anxieux. Une émotion encore inéprouvée m'oppressait. Les baisers que j'avais pris à Flavie et ceux qu'elle m'avait donnés me brûlaient. — Je la revis, le soir, à la table de ses parens, mais pas un instant nous ne nous retrouvâmes seuls. Le lendemain elle tint sa promesse. Au moment où la carriole de Coco stationnait devant notre porte, elle vint m'embrasser et m'apporter un plein panier d'œufs de Pâques.

— Au revoir! me dit-elle; aux vacances prochaines!...

Je m'arrachai de ses bras pour monter dans la carriole entre mon père et Scolastique. Coco siffla sa jument, qui prit le trot, et je me retournai pour envoyer encore un baiser à Flavie; mais la route tournait sans doute brusquement en cet endroit, car je ne distinguai plus mon amie à travers les nuages de poussière que soulevaient les sabots du cheval...

V

Les trois mois qui se passèrent entre le dimanche de la Quasimodo et l'approche des grandes vacances me semblèrent démesurément longs. Chaque soir, avec ce dédain de la valeur du temps qui est une des caractéristiques de l'enfance, je rayais au crayon rouge, sur mon almanach d'écolier, la journée qui venait de s'écouler. Je m'imaginais ainsi hâter la fuite des heures, comme on croit raccourcir sa route en comptant les bornes kilométriques; mais cette méthode illusoire ne réussissait qu'à me démontrer plus matériellement combien de longues journées me séparaient encore de l'époque des vacances. Je ne jouais plus guère; les bruyantes récréations de mes camarades me semblaient maintenant de misérables plaisirs en comparaison de ceux que je goûtais près de Flavie. Les soirs d'été, après la sortie des classes, et les dimanches, je préférais musarder solitairement dans notre jardin de la rue des Clouères, en ruminant mes souvenirs de Pâques. Les bleuets qui s'épanouissaient dans les plates-bandes me rappelaient les yeux de mon amie, et, en écoutant les sonneries dominicales ou les *angelus*, qui s'égrenaient au crépuscule, je me disais : « Que fait-elle à cette heure? Revient-elle de vêpres, son paroissien à la main, ou se promène-t-elle dans le sentier de Benoite-Vaux? Pense-t-elle encore à ce godelureau de Saint-Vanne? Est-elle allée à une autre noce et a-t-elle dansé de nouveau avec lui?... » Quand le mauvais temps rendait impossibles les flâneries

au jardin, je me confinais dans ma chambre haut perchée, et, accoudé à la fenêtre, j'écoutais avec une vague mélancolie l'égouttement de l'ondée par-dessus les chéneaux, je regardais l'envolement des nuages que le vent d'ouest poussait dans la direction de Verdun, et les paroles d'une vieille ronde populaire que chantaient les filles d'Ériseul me revenaient aux lèvres :

Je t'enverrai des lettres
Par les nuages blancs
Courant dessus les champs.

Moi aussi, je chargeais les nuages de converser avec Flavie, mais ce poétique mode de correspondance ne satisfaisait pas mon cœur.

Nous n'avions de nouvelles d'Ériseul que par notre cultivateur Coco ; seulement, comme Coco ne savait pas écrire, il dictait ses lettres à sa fille et ces laconiques épîtres étaient aussi peu explicites que les missives emportées par « les nuages blancs. » — Une fois pourtant, après quelques détails sur la rentrée des foins et la belle préparation des avoines, Coco terminait ainsi sa lettre : « Rien de plus à vous dire, sinon que la famille Numa Brocard vous envoie bien des complimens. Ces jours-ci, Mlle Flavie a été demandée en mariage, mais faut croire que le monsieur ne lui revenait pas, car elle l'a bravement refusé... »

Ces derniers mots me donnèrent d'abord un coup au cœur; puis, après une seconde d'angoisse, j'éprouvai un joyeux soulagement en songeant que, si elle avait refusé de se marier, c'était donc qu'elle me tenait parole et avait résolu de m'attendre. Mais Coco ne disait pas le nom du prétendant évincé, et cela me tracassait. Par instans, dans un accès de fatuité, je me figurais qu'il s'agissait de M. Saint-Vanne et je me réjouissais à la pensée qu'elle me l'avait sacrifié. D'autres fois je m'avisais que c'était peut-être un autre amoureux, et alors rien ne prouvait qu'elle ne songeât encore à son *Valentin* de la noce de Récourt?... Ce doute me rendait nerveux et plus impatient de toucher à l'époque où je pourrais revoir Flavie.

L'heure tant désirée des grandes vacances sonna enfin ! Après la distribution des prix, où je récoltai quelques couronnes, nous fîmes nos paquets, et mon père donna le signal du départ.

Nous revoilà dans la diligence de Vautrin ; nous trottons de nouveau sur la route de Souilly, à travers les champs qu'on est en train de moissonner, et les villages où des vols de pigeons tournoient au-dessus des toits. — J'exultais ; la hâte d'arriver me mettait des fourmis dans les jambes et j'allongeais à chaque instant

des coups de pied dans les mollets de la somnolente Scolastique. « Mais tiens-toi donc en repos ! disait mon père, agacé : tu as le diable au corps ! » Peine inutile ; à chaque instant je me penchais à la portière pour voir où on en était du chemin. A l'embranchement de Heippes, je trouvais que Coco n'en finissait pas de transborder les bagages sur sa carriole. Mon agitation ne cessa que lorsque j'aperçus le clocher d'Ériseul et la cheminée de l'usine.

A peine débarqué à Chèvre-Chêne, je laisse mon père et Scolastique se débrouiller avec les malles, je file vers la maison de Cadet Brocard et je grimpe les marches quatre à quatre. Dès le seuil de la cuisine, j'entends des éclats de voix, des chocs de verres dans la salle à manger contiguë et mes narines flairent une savoureuse odeur de galette. Je tourne le bouton de la porte... O spectacle inattendu ! déconvenue amère !...

Attablé entre Mme Lucie et Cadet Brocard, souriant d'aise, pimpant dans son complet de drap gros bleu, la mine et la boutonnière fleuries, Paul Saint-Vanne tend son verre à Flavie, qui y verse un vieux vin du cru, rosé et mousseux comme du champagne. Sur la table, en un large plateau de tôle, dorée, boursouflée, sortant du four, la *quiche* lorraine exhale son alléchante odeur. Les visages sont épanouis, un rayon de soleil passant à travers les capucines de la croisée illumine les verres pleins et les yeux émoustillés des convives. Flavie elle-même s'est mise en frais de toilette ; sa robe de percale à raies roses est légèrement échancrée sur la gorge ; ses cheveux auréolent son front de légers frisons qui disent l'apprêt et la cérémonie. Ses yeux de bleuet ont je ne sais quoi de plus tendre tandis qu'elle remplit le verre de M. Saint-Vanne. Tout à coup elle m'aperçoit, ébahi, dans l'encadrement de la porte béante, et elle a un mouvement de surprise qui se traduit par un petit tremblement de main, de sorte que le vin déborde du verre et mouille la nappe.

— Bravo ! s'écrie Cadet Brocard, tu as du nez, Jacques, et tu as flairé la galette !... Prends une chaise et assieds-toi... Quand il y en a pour quatre, il y en a pour cinq !... Flavie, donne-lui une assiette et un verre...

Flavie obéit et m'installe sur ma chaise, avec une tape amicale sur l'épaule. Je suis tellement ahuri et déçu que je ne pense même pas à l'embrasser. Pourtant, que de fois pendant la route je m'étais pourléché à l'idée de poser mes lèvres sur ses joues ! Mais pouvais-je prévoir ce qui m'attendait à l'usine ? Pouvais-je supposer que les délices de notre première entrevue seraient gâtées par la présence de cet odieux clerc de notaire ?...

— Je te ferai remarquer, Jacques, me dit de sa voix flûtée Mme Lucie Brocard, que tu ne nous as même pas souhaité le bonjour. La vue de la galette t'a sans doute distrait... Est-ce que tu ne connais pas M. Paul Saint-Vanne?

— Parbleu! si fait, nous nous connaissons, réplique le clerc de notaire avec un sourire sucré : nous nous sommes déjà rencontrés à la noce Perrin... Justement, j'ai lu ce matin dans le *urnal de la Meuse* le nom de M. du Coudray parmi les élèves ronnés à la distribution des prix... Tous mes complimens, petit ami!

Allons, Jacques, je bois à tes succès! répond Cadet Broca. n choquant son verre contre le mien... Et maintenant tu vas er à la galette!...

R , déconfit, serrant les dents, je m'efforçais néanmoins de sourire afin de ne pas laisser soupçonner mon chagrin. Je n'avais guère le cœur à festoyer. Ces gens-là étaient trop joyeux pour moi, et, malgré ma prédilection pour la *quiche*, je tortillais les morceaux dans ma bouche, ayant grand'peine à les avaler. Du reste, après le premier moment de surprise, aucun des convives ne prêtait plus attention à mes faits et gestes. La conversation interrompue par mon arrivée s'était renouée sans façon, et M. Saint-Vanne, avec un large sourire qui montrait ses dents blanches, achevait le récit d'une soirée donnée à la sous-préfecture de Verdun en l'honneur du 15 août. Il décrivait en style de journal de modes les toilettes des danseuses, détaillait le menu du souper et contait les succès qu'il avait eus en conduisant le cotillon.

— Les salons, continuait-il, sont merveilleusement disposés pour les réceptions, et le coup d'œil est ravissant... Il faudra que vous voyiez cela, mesdames, l'hiver prochain.

— Ho! ho! ripostait Numa Brocard, nous demeurons trop loin, et le sous-préfet ne songe guère à inviter des campagnards tels que nous!

— Pourquoi donc pas? se récriait Mme Lucie, piquée : il me semble que ma fille ne serait déplacée nulle part.

— Certes, reprenait galamment M. Saint-Vanne, ce serait une bonne fortune pour la sous-préfète que d'avoir dans ses salons beaucoup de danseuses aussi charmantes que Mlle Flavie... J'en parlerai au secrétaire de la sous-préfecture, qui est mon ami, et je vous ferai adresser une invitation pour le prochain bal...

Bien que Cadet Brocard prît des airs détachés, l'idée d'être invité chez le sous-préfet chatouillait sournoisement sa vanité et le disposait mieux encore pour ce clerc de notaire qui vivait de

pair à compagnon avec l'autorité administrative. Il lui souriait quasi paternellement et ne laissait jamais son verre vide. Mme Lucie Brocard renchérissait sur son mari. Les récits mondains de M. Saint-Vanne réveillaient sans doute et fouettaient dans ses veines le sang bleu des des Encherins. Elle se voyait déjà en robe à traîne dans les salons de la sous-préfecture, et elle prodiguait ses grâces minaudières au pimpant conducteur de cotillons. Il n'y avait de prévenances et d'attentions que pour lui. Paul Saint-Vanne, riant d'un petit air fat, recevait tout cela comme son dû. De sa main blanche aux ongles taillés en amande et très longs, il caressait son nez rond et luisant du bout, ou bien, soulevant le revers de sa jaquette, il respirait avec complaisance la rose qui fleurissait sa boutonnière, et coulait un regard vainqueur dans la direction de Flavie.

Celle-ci également subissait le charme de cet intrus; elle buvait comme miel ses moindres paroles. Tout en baissant modestement les yeux quand il lui décochait d'impertinentes œillades, elle n'en paraissait nullement froissée. Au contraire, à travers la frange de ses cils bruns on devinait dans ses prunelles un rayonnement de plaisir; ses joues se rosaient; et cette subite rougeur marquait plus de contentement que de confusion.

Quant à moi, j'étais révolté de ce qui se passait. Si je n'avais écouté que mon indignation, je me serais levé de table, et j'aurais fui cette maison où l'on me traitait ainsi qu'une quantité négligeable. Mais mon amour exaspéré me rendait lâche: je préférais avaler ce douloureux calice plutôt que de me condamner à ne plus voir Flavie. Songez que pendant trois mois je n'avais pensé qu'aux joies de cette réunion; que chaque soir je m'étais délecté par avance à la perspective de vivre durant six semaines de la vie de Mlle Brocard, et vous jugerez si j'avais la force de me priver de sa présence. Comme tous les vrais amoureux, je faisais bon marché de ma dignité, et j'aimais mieux encore pâtir en voyant Lucie que languir loin d'elle. D'ailleurs, je me disais que mon imagination surexcitée et mon amour-propre blessé poussaient peut-être les choses à l'extrême. La visite de M. Saint-Vanne pouvait être l'effet d'un hasard; les Brocard aimaient à recevoir, le clerc de notaire avait été le *Valentin* de Flavie, et, à ce titre, il ne leur était pas possible, sans manquer aux convenances et aux hospitaliers usages de la campagne, de l'accueillir autrement que le verre en main. Enfin j'espérais que cette visite ne se prolongerait pas trop avant dans la soirée, et j'étais fermement résolu à ne partir qu'après M. Saint-Vanne.

Effectivement, lorsque le soleil commença à décliner, le clerc

de notaire, ayant une dernière fois trinqué avec ses hôtes, déclara qu'à son grand regret il était forcé de prendre congé. Il était venu de Souilly à pied, et ne voulait pas rentrer trop tard chez ses parens qui l'attendaient pour souper.

On se leva donc, on se serra les mains, et, après force remerciemens, M. Saint-Vanne demanda la permission d'embrasser sa *Valentine*. Cela me parut le comble de la hardiesse, et je comptais bien qu'on lui opposerait un refus poli. Pas du tout, la permission fut octroyée, et le pis c'est que Flavie s'exécuta avec beaucoup de bonne grâce. On accompagna le visiteur jusque sur le perron, et Mme Lucie lui dit de sa plus insinuante voix :

— A bientôt, monsieur Saint-Vanne!... puisque vous restez quelque temps à Souilly, j'espère bien que nous aurons le plaisir de vous voir!

Quant à Cadet Brocard, ayant coiffé son chapeau de paille, il annonça qu'il ferait un bout de conduite à M. Paul.

Ils s'éloignèrent ensemble, gais comme pinsons et, appuyée à la balustrade de fer, Flavie les suivit du regard jusqu'au tournant du chemin. Mme Lucie était rentrée dans la salle à manger; nous restâmes tous les deux seuls sur le perron : Flavie, les yeux perdus dans le vague; moi, navré et furieux.

— Comme il fait bon dehors! murmura Mlle Brocard en relevant la tête; quelle belle soirée!

En effet, du côté du couchant, le ciel était taché de minces nuages saumon où les derniers rayons du soleil se jouaient encore, tandis que le croissant de la lune se montrait au-dessus des bois. L'air s'était imprégné d'odeur de clématite et le coulant d'eau avait des susurremens de flûte amoureuse. Mais toute cette féerie de la soirée d'août me laissait insensible, ou plutôt elle exaspérait mon chagrin par le contraste de cette sérénité de la campagne avec le deuil que je portais intérieurement.

— Veux-tu que nous fassions un tour au jardin? demanda Flavie.

J'inclinai brusquement la tête en signe d'assentiment. J'étais irrité contre elle, mais je n'avais pas le courage de lui tenir rigueur et de la quitter ainsi. J'éprouvais le besoin de respirer le même air qu'elle, d'entendre sa voix, dussé-je souffrir davantage. Je m'accrochais obstinément à cette occasion de prolonger notre tête-à-tête. J'espérais que dans la solitude du jardin plein d'ombre elle m'expliquerait la visite de Paul Saint-Vanne et calmerait d'un mot mes douloureuses appréhensions. — Je me trompais. Elle évita toute allusion au clerc de notaire. Légère, allègre, marchant dans les allées de son pas ailé de bergeronnette, elle fre-

donnait un bout de romance, aspirait au passage l'odeur d'une rose, m'interrogeait gaîment sur la santé de mon père, sur mes succès de collège, et ne paraissait pas plus songer à M. Saint-Vanne qu'aux neiges de l'an passé.

J'étais naïf et inexpérimenté. Je pris cette gaîté évaporée pour une marque d'indifférence, et je commençai à croire que je m'étais alarmé trop vite. J'avais trouvé rarement Flavie aussi expansive, aussi en l'air. Elle, qui d'ordinaire était si calme et réservée, bavardait ce soir-là avec une exubérance nerveuse. L'ombre envahissait peu à peu le jardin ; entre les feuillages des arbres fruitiers, le croissant de lune laissait passer de furtifs rayons bleuâtres qui donnaient aux fleurs des formes fantastiques. De temps en temps, une prune trop mûre tombait sur le sable avec un son mat ; çà et là un ver luisant remuait dans l'herbe : sa minuscule lampe verte brillait une seconde, puis s'éclipsait, comme si la bestiole eût été affairée à quelque quête mystérieuse.

— Flavie, demandai-je avec une insouciance affectée, est-ce que M. Saint-Vanne vient souvent chez vous ?

— Non, répondit-elle : c'est sa première visite.

— Mais ton père le connaissait déjà ?

— Certainement, puisqu'il l'avait vu à la noce de Vitaline... D'ailleurs, ils se sont rencontrés à une partie de pêche, et papa l'a invité à venir à la maison.

— Vous l'avez si bien reçu, ajoutai-je amèrement, qu'il reviendra sans doute bientôt, n'est-ce pas ?

— Tu es trop curieux ! murmura-t-elle en riant.

Elle s'était arrêtée devant un rosier-thé dont les opulentes fleurs pâles étaient baignées d'un rayon de lune.

— Regarde, dit-elle, ne trouves-tu pas que cette rose est toute pareille à celle que M. Paul avait à la boutonnière ?

En même temps elle cueillit la rose, la respira avec volupté et la fixa à son corsage.

Je m'étais trompé. Elle pensait toujours au clerc de notaire ; seulement elle cachait son jeu, probablement pour me donner le change. C'était plus que je n'en pouvais supporter, et, craignant de laisser éclater mon chagrin, je résolus de la quitter.

— Bonsoir ! murmurai-je : il est tard, et il faut que je rentre chez nous.

— Bonsoir ! répliqua-t-elle gaîment : te verra-t-on demain ?

Ma dignité meurtrie me conseillait de lui crier : « Non ! » et de m'enfuir, mais je fus lâche entre une fois et je balbutiai :

— Oui... demain, dans la matinée...

Dès que j'eus quitté l'usine, je me mis à courir comme un

fou. La course, me semblait-il, secouait mon chagrin et m'empêchait d'y penser. J'arrivai essoufflé à Chèvre-Chêne et reçus, tout d'abord, une semonce de Scolastique. On ne savait où j'étais allé et le souper était froid. Hélas ! je ne me souciais ni de la sermonnade ni du souper ; tout ce que je venais de voir et d'entendre m'avait enlevé le désir de manger. Les morceaux ne passaient pas. Pour excuser mon manque d'appétit, je contai à mon père que j'avais goûté chez les Brocard en compagnie de M. Saint-Vanne, et que la galette au lard m'était restée sur l'estomac...

— M. Saint-Vanne ? observa mon père : n'est-ce pas le fils de l'ancien marchand de biens de Souilly ?... Et les Brocard lui ont donné à goûter ?... Tiens, tiens, ça pourrait être un mari pour Flavie...

Tout à coup il remarqua que j'étais devenu très pâle :

— Qu'as-tu à faire cette mine de carême ? continua-t-il en plaisantant. Ha ! ha ! tu as peur que le clerc de notaire ne te coupe l'herbe sous le pied et ne t'enlève ta Dulcinée !... A-t-on jamais vu ?... Un gamin qui ne sait pas encore ses racines grecques et qui se mêle de jouer à l'amoureux transi !... Va te coucher, blanc-bec, et tâche de dormir... Le sommeil te fera passer ta galette et ta jalousie !...

Je me hâtai d'obéir et de gagner ma chambre, mais je ne dormis pas. Une fois au lit, j'enfonçai ma tête dans l'oreiller, et je me mis à sangloter frénétiquement. Ce Saint-Vanne voulait épouser Flavie, c'était clair, et mon infidèle amie se moquait de moi !... Mes rêves d'amour étaient à terre, brisés, en miettes... Il me semblait que ma vie n'avait plus de but, et je pleurai toutes les larmes de mon corps.

Ah ! ces larmes de l'enfance, avec quelle abondante impétuosité elles coulent ! On croit qu'elles ne tariront jamais. Elles ressemblent à ces pluies du Midi qui tombent avec une violence si torrentielle qu'on s'imagine qu'elles vont tout inonder ; puis la nuit vient, le torrent s'apaise, et au matin le soleil brille de nouveau. Quand j'eus bien pleuré, le sommeil peu à peu ferma mes yeux mouillés, et je m'endormis profondément.

André Theuriet.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

TERRE D'ESPAGNE

III [1]

UN DOMAINE SEIGNEURIAL. — AVILA. — MADRID L'ESCORIAL. — TOLÈDE

I. — UN DOMAINE SEIGNEURIAL EN ROYAUME DE LÉON

Du 25 au 28 septembre.

Le lendemain, 25 septembre, nous entreprenons, mon ami et moi, une longue expédition, un peu moins glorieuse que celle de D. Christophe, mais d'un succès également incertain, où nous sommes poussés par un certain goût d'aventure. Mon ami est propriétaire d'un domaine de huit mille hectares, dont l'usufruit et la gestion appartiennent à l'une de ses parentes. « C'est le fond de la vieille Espagne, me dit-il, un ancien majorat intact, situé hors des routes, qu'il faut aborder à travers champs, où l'on trouve à peine un morceau de lard à acheter et un lit pour dormir. On peut s'y croire loin de l'Europe, en tous cas loin du XIXe siècle. Voulez-vous venir? »

Une invitation, dans ces termes, ne pouvait être refusée. Nous allons trouver un gros maître de poste, dont l'énorme poitrine a bu longtemps l'air des grands chemins, et qui est assis sur le seuil de sa porte, paisible, heureux, tenant, à bout de lèvres, une toute mince cigarette, dont la fumée se tord sur ses joues rebondies. Il salue de la tête, sans lever son chapeau de feutre

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 1er mars.

à grands bords, orné d'une houppe noire. Mon ami lui expose notre plan : prendre la route de Vitigudino, faire un relais dans un village, atteindre, le soir, le gros bourg où nous coucherons, pousser, le lendemain matin, jusqu'au domaine, et revenir deux jours après.

Le maître de poste médite un moment, et propose un prix si fort que nous nous récrions. Lui, nous laisse partir, philosophiquement, sachant bien que les voituriers espagnols sont des puissances devant lesquelles il faut capituler. Et c'est ce que nous faisons, dix minutes plus tard. Alors, l'homme se lève, nous assure, avec des gestes nobles et des formules discrètes, que nous sommes désormais confiés à son honneur, que nous arriverons, dussions-nous mettre deux ou trois de ses mules sur la paille, et que nous reverrons la lumière du soleil au-dessus des tours de Salamanque.

Je lui donne rendez-vous à l'extrémité du pont du Tormès, et, pendant que mon ami s'occupe des préparatifs du voyage, je descends les rues mal pavées, puis une rampe tournante, bordée de cabarets et de boutiques de maréchaux-ferrans. Il est neuf heures du matin, et le temps est au beau fixe. Je me sens au cœur la petite inquiétude joyeuse des départs. De plus, j'ai un faible pour ce pont du Tormès, qui est si drôle, coudé en son milieu, et si étroit, et si long. Il a l'air d'une baïonnette sur laquelle on passe. L'empereur Trajan savait bien que les naturels du pays voyageaient à dos de mules. L'eau coule, rapide et claire, entre la ville dont les toits font un glacis rose, que le fleuve réfléchit, et la seconde rive, très plate, et verte par hasard. Il a poussé là des peupliers, au seuil du grand désert; des saules leur font suite, et accompagnent le courant pendant un court chemin. Les paysans, les *charros* de Salamanque arrivent au marché. Ils sont superbes, hauts de taille, maigres, réguliers de traits, tous habillés à la vieille mode : bottes fendues sur le côté, culotte noire, ceinture de cuir dur, large de trente centimètres, sur laquelle retombe la petite veste généralement noire et d'étoffe lisse, quelquefois de laine brillante et frisée comme l'astrakan, chemise blanche sans cravate, attachée par un bouton de métal, cheveux roulés dans le foulard rouge, et large chapeau noir à calotte pointue. Quelques-uns vont à pied; la plupart montent des mules, chargées par devant et par derrière de sacs de grain, de poches éclatantes, et enfoncent solidement leurs bottes dans des étriers de cuivre en forme de sabots. Peu de femmes parmi eux. En voici deux cependant : l'une, qui doit être la maîtresse, une *charra* très riche, est assise dans une selle carrée, à rebords de cuir jaune et de velours grenat. Elle est belle encore, très fière,

et conduit d'une main aisée un cheval noir, au poil moiré de lumière. La servante la suit péniblement, à califourchon sur un cheval blanc, et presque toute disparue entre des piles de paniers et des gerbes de légumes, céleri, raves et choux feuillus. Elles ont dû quitter, de bonne heure, le pueblo éloigné, et faire la route ainsi, au petit pas. Je les regarde un instant, monter parmi les premières maisons de la pente. Et voici que notre voiture descend, et s'arrête près de moi. Maître de poste, mon noble ami, vous avez bien fait les choses! Vos mules sont maigres, mais il y en a sept bien comptées, et celle de flèche, noire à pieds blancs, a l'air enragée. Pour la voiture, vous auriez pu la fournir de moindre taille. C'est une ancienne diligence en retraite. Je crois remarquer qu'un des ressorts, éclaté, n'est retenu que par des cordes de sparterie, et que deux des glaces sont brisées. A l'intérieur, où douze personnes tiendraient à l'aise, je ne vois que mon compagnon de voyage et D. Antonio, l'administrateur du domaine. Mais nous pourrons, s'il le faut, dormir sur les banquettes: mon noble ami, nous allons, grâce à vous, courir l'aventure dans l'Espagne inconnue, soyez remercié!

Les mules vont vite. Nous gagnons le large, nous sommes dans la plaine ondulée, immense, nue et jaune. Et toujours, pendant des heures, à l'horizon, derrière nous, la silhouette claire de Salamanque se lève dans l'air léger. Elle nous poursuit, en s'embrumant peu à peu, comme Saint-Michel en grève dominant les terres basses. Enfin, nous la perdons de vue. Le voyage continue sur les routes défoncées. Nous soulevons royalement la poussière. Quand les sept mules et les quatre roues ont passé dans une de ces flaques de poudre blanche, dormantes et lisses comme de l'eau, impalpables comme le vent, qui recouvrent les fondrières, le *charro* qui nous croise semble habillé de toile neuve. Quelques chênes verts clairsemés varient un peu, sans la rompre, la monotonie du paysage. Des troupeaux de porcs, d'un brun sombre, trottinent sous les branches. Plus loin, ce sont des troupeaux de bœufs, arrêtés, le mufle tendu, près des seuls abreuvoirs qu'ils connaissent, des mares croupies, restes des dernières pluies, achevant de s'évaporer dans les trous des rochers.

A la nuit, les maisons de Vitigudino se profilent, en grosse masse, au bas du ciel. C'est le bourg où nous devons coucher. Il a, en Espagne, la réputation imméritée qu'ont, en France, Landerneau, Quimper-Corentin et d'autres villes encore. On dit, dans le pays de Salamanque : « *Si quieres ser fino, vete a Vitigudino;* si tu veux avoir de l'esprit, va-t'en à Vitigudino. » Aux deux bords des ruelles tournantes, le roulement de la voiture, les claquemens du fouet assemblent de vagues silhouettes de paysans.

Nous nous arrêtons sur la chaussée détrempée par le fumier des chevaux, des mules et des ânes. Nous sommes, paraît-il, devant la posada de *Entisne*. Dans les ténèbres, mon compagnon, M. d'A..., nous précède. Il pousse une porte. O romantique Espagne, c'est toi tout entière! La pièce où nous entrons est pleine de fumée et presque aussi obscure que la rue. Chambre, écurie, cuisine? on ne le sait pas. Des poutres surgissent vaguement de l'ombre, en haut. Il y a, par terre, sur le sol battu, au milieu, un feu presque éteint et, autour du feu, douze *charros* de la contrée, enroulés dans leur couverture, la tête près des cendres, appuyés sur un coude et surveillant chacun le petit pot où se mijote leur souper. Ils ont apporté leurs oignons, leurs pimens et leur pain, l'hôte a fourni le vase et allumé le feu. Tout à l'heure ils mangeront la soupe, rapprocheront les tisons, se retourneront bout pour bout, poseront les pieds là où ils ont la tête, et le lit sera fait, et la nuit commencée. Le lumignon d'une lampe primitive, pendue au fond de la salle, n'éclaire qu'un tout petit rond de mur, couleur de boue. Les têtes seules des douze paysans du Léon ressortent un peu, dures et immobiles, rougies d'un vague reflet. Je m'avance entre deux de ces corps étendus : « Caballeros, voulez-vous me permettre de me chauffer un moment ? » Deux s'écartent. Deux ou trois autres lèvent leur face rasée, pour voir. Ils se remettent bientôt à surveiller leur souper. Nous leur sommes absolument indifférens. Nous n'obtenons pas un regard de curiosité de ces gens qui, de leur vie, n'ont pas rencontré un Français : j'observe alors qu'au-dessus du foyer central le toit monte, s'allonge, s'étire en tuyau de cheminée, au bout duquel il y a quatre étoiles.

Dix minutes se passent, mes compagnons ont disparu avec le maître de la posada. Tout à coup ils m'appellent, une traînée de flamme vive s'échappe d'un angle de la pièce, et je vais vers cette baie lumineuse, et je trouve une salle blanchie à la chaux, carrelée, — le cabinet particulier de Vitigudino, — avec une vraie table servie, de vraies chaises, un dîner presque excellent, une lampe à pétrole, enfin toute la civilisation. J'en éprouve une déception. Je commence à ne plus croire à la pampa, je me figure que ces douze marchands de moutons ou de bœufs étaient là pour le décor, et qu'ils sont payés pour venir ainsi, dormir en rond tous les soirs, « pendant la saison des bains. »

J'ai honte d'ajouter que nous avons couché sur des sommiers. Parfaitement ! à Vitigudino, à 70 kilomètres à l'ouest de Salamanque !

Cependant, le matin, dès l'aube, je retombe en pleine série pittoresque, et toute la journée n'est plus qu'une longue surprise, parmi des hommes nouveaux et des choses nouvelles.

Les coqs chantent la retraite des étoiles et s'envolent dans les chaumes; le ciel est d'un bleu de métal, sombre et froid; le sabotement pressé des mules qui vont aux champs claque dans toutes les rues de Vitigudino, quand nous sortons de la posada pour monter en voiture. Nous avons encore cinq lieues à faire, mais cinq lieues sans route. A la porte, un homme nous attend, monté sur un petit cheval bai. C'est le *montaraz*, le garde chef de la propriété, en grand costume, escorté de son fils, un jeune gars de dix-sept ans, également à cheval. Tous deux sont vêtus à la mode des *charros*, mais le père l'est magnifiquement. Au-dessus de ses bottes en imitation de maroquin, la culotte collante de velours noir s'attache par trois boutons d'argent; le gilet est bleu ciel; au centre de la ceinture de cuir fauve luit une rosace de métal; des soutaches de velours ornent la veste courte, et le foulard de soie rouge, qui enveloppe les cheveux de l'homme, a dû être acheté au dernier marché du bourg. La diligence s'ébranle, les deux cavaliers partent en avant, Vitigudino se met aux fenêtres, nous tournons à droite, et bientôt nous nous enfonçons dans le désert de chaume.

Il n'existe pas de route, c'est vrai, mais d'autres voitures ont passé par où passe la nôtre, et des mules, et des hommes à pied. Une sorte de sentier a été tracé ainsi, et le regard peut le suivre, descendant ou montant les croupes basses, teintées de rouge par les labours récens ou de jaune pâle par les blés anciens. Pendant quelque temps, la voiture suit le lit d'un torrent desséché, encombré de fortes pierres. Nous sautons en mesure, et je remarque que le ressort consolidé avec de la sparterie se comporte mieux que les autres. L'administrateur a la chance d'être assis au-dessus, et il saute moins haut que nous. Un bon coup de collier des sept mules nous tire du ravin, nous rentrons dans le chaume, et le village, centre du domaine sur lequel nous trottons depuis une heure déjà, se lève au sommet d'une ondulation large des terres. Tout autour, le sol est plus aride qu'aux environs de Vitigudino. Le rocher gris affleure en maint endroit. Les maisons basses, couvertes en vieilles tuiles à peine roses, sont tapies et comme écrasées contre le sol. Les cheminées, — une seule au centre de chaque toit, — se dessinent à peine sur le ciel, comme de pauvres tas de poussière coniques. Au loin, s'étend une lisière de forêt, à perte de vue.

Mon ami a défendu qu'on vînt le chercher en cavalcade, selon les traditions féodales du pays. Nous entrons à pied, car les rues sont trop mauvaises pour qu'on puisse s'y risquer autrement. Mais le bruit de notre arrivée s'est répandu. M. d'A... est entouré d'une foule de gens, hommes et femmes, qui le

saluent, et l'interrogent sur sa famille, et lui parlent tout de suite de leurs affaires, avec cette espèce de joie et d'orgueil dans les yeux, que devait produire, autrefois, la visite d'un seigneur très bon au milieu de ses vassaux. Les uns et les autres sont habillés de la même bure d'un brun foncé, fabriquée dans la paroisse, avec la laine des moutons. Mais les hommes sont très beaux, grands, maigres, naturellement majestueux dans leurs gestes, tandis que les femmes, presque toutes laides, n'ont pas même un costume seyant. L'unique ornement de leur jupe collante est une bande de laine noire posée en bordure, et les cheveux sont cachés par un mouchoir noué sous le menton.

Tout ce monde nous accompagne au *palacio*. N'imaginez pas une construction élégante et ornée. Non : le palais n'est qu'un cube en pierres de taille, assez élevé, mal percé de quelques fenêtres, coiffé d'un toit de tuile presque plat, et situé au milieu du bourg. Aucun jardin autour, aucun espace enclos servant à la promenade. J'ai là l'exemplaire assez maussade et intact de ces demi-forteresses, aujourd'hui abandonnées, qui sont les seuls châteaux en Espagne, et qui correspondent si peu à l'idée que ce mot éveille chez nous. J'entre par un portique délabré, dans une cuisine monumentale, — 12 mètres sur 15, — meublée d'une table, de quelques bancs de 80 centimètres de largeur, sur lesquels dorment toutes les nuits les fils du garde chef. Une femme est occupée, devant la cheminée, grande comme une chambre ordinaire, à des préparatifs de cuisine. Il y a une seconde pièce, d'égales dimensions, au rez-de-chaussée, et le premier étage ne fait que répéter cette distribution primitive.

M. d'A..., entouré de solliciteurs ou d'amis, me fait signe qu'il lui est impossible de se soustraire, pour l'instant, à cette bienvenue mêlée de questions d'affaires. Je le laisse, et je parcours le village avec le garde chef, homme froid, pratique et très intelligent. Elles ne sont pas belles, les rues, et ne rappellent qu'en un seul point le boulevard de la Madeleine ou la rue de Rivoli. Si misérables qu'elles soient, n'eussent-elles que dix pas de longueur, et ne fussent-elles qu'un étroit couloir entre deux maisons de paysans, elles portent, au coin, une belle plaque de faïence bleue, avec un nom écrit en lettres blanches. J'ai, d'ailleurs, observé ce phénomène dans plus d'un bourg écarté de la Castille: on soigne peu la voirie, on méprise l'alignement, on ignore l'hygiène, mais toutes les ruelles sont baptisées.

Les habitans qui passent, le manteau sur l'épaule, — cette espèce de haïk arabe qu'ils ne déploient jamais, — lèvent courtoisement leur feutre pointu. Ils ont l'air très médiocrement riches, et suffisamment heureux. Toutes les dents de ce pays

sont blanches comme du lait. Je cause avec le garde, en faisant le tour de ces centaines de petits jardins cernés de murs, qui s'avancent en coins dans la plaine, maigres jardins sans arbres, et voici ce que j'apprends. Le domaine est une de ces grandes terres, de plus en plus rares en Espagne, qui s'appellent un *pueblo de señorio*, et où tout appartient au même maître, non seulement les champs, mais l'église, la mairie, les maisons particulières. On dit encore *termino redondo*, pour exprimer que le territoire est sans enclave. Celui de mon ami comprend environ 8 000 hectares, dont 3 000 labourés, 2 000 en pâturages, le reste en forêts et en roches arides. Le village est de deux cents feux, soit à peu près neuf cents habitans, entre lesquels la terre est divisée. Chaque famille cultive un lot, dont la grandeur varie avec le nombre des bras, et que désigne l'administrateur. Les pâturages, au contraire, sont communs, ainsi que le droit d'aller, dans la forêt, faire la récolte des glands. Je demande :

— Et le revenu du domaine, quel est-il ?

— Dérisoire, monsieur. Les fermages se payent à la Toussaint. Ils consistent en douze cents *fanegas* de seigle, soit un peu plus de six cents hectolitres ; chaque feu y contribue, d'après l'importance des parcelles concédées. La rente des prés est de 4 000 francs, que le maire répartit entre les habitans, suivant le nombre de bestiaux que chacun possède. Et c'est une bien faible redevance, pour ces deux mille hectares, où paissent six ou sept cents bœufs ou vaches et dix mille moutons. Les propriétaires ne font rien payer pour les glands dont se nourrissent plus de deux mille porcs. Le bois est pour ainsi dire donné, car nous laissons emporter de la forêt, pour le prix d'un franc cinquante, autant de bois qu'il en peut tenir dans une charrette attelée de deux bœufs. Somme toute, je ne crois pas que nos maîtres touchent annuellement, pour le loyer d'une terre qui est sans doute la plus grande de la province, plus de 17 à 18 000 francs. Il est vrai qu'ils n'ont aucun impôt à payer, qu'aucune réparation n'est à leur charge, et qu'ils bénéficient des constructions nouvelles.

— Qu'ils louent, comme les anciennes ?

— Non, monsieur, aucune n'est louée. Ils doivent le logement, sur le domaine, aux paysans qu'ils emploient, mais le paysan peut agrandir sa maison.

— Mais enfin, quand une maison brûle ?

— Monsieur, nous servons tous ici le même maître, et ce sont les mêmes familles, depuis longtemps, qui vivent sur le domaine, et nous sommes loin de tout. Aussi, nous nous associons, non seulement pour le paiement des fermages, mais pour bien d'autres choses. Quand un dégât se produit chez le voisin, tous le réparent,

chacun fournit sa petite part d'indemnité. Nous payons au maire notre contribution annuelle, pour avoir droit aux consultations du médecin, qui passe ici, toutes les semaines, et se tient à la disposition du public dans une salle de la mairie. Ce médecin soigne, par abonnement, cinq ou six communes, qui lui offrent en retour tout le blé pour son pain, toute l'orge pour son cheval, et 4 000 francs d'argent. De même, nous faisons ferrer nos bêtes chez le maréchal-ferrant, sans rien lui devoir pour sa peine. Ce sont là des employés de la paroisse.

Le garde me raconte encore que les traditions, pour la culture des céréales, veulent que la terre de labour soit divisée en lots et ensemencée, une première fois, toute en blé ; la seconde année moitié en blé, moitié en seigle ; la troisième année toute en seigle. Puis elle se repose trois ans. Et, grâce à ce repos, malgré l'insuffisance des outils, des charrues notamment, qui grattent à peine le sol, les moissons réussissent. Enfin, j'apprends que l'instruction est très répandue, dans ce coin sauvage de l'Espagne, que tous les paysans, sans exception, savent lire, écrire et compter.

— Désirez-vous faire la preuve ? dit le garde. Holà, Dionisia !

Nous touchons le dernier mur de pierre sèche qui termine le bourg, du côté le plus bas. Par-dessus le mur, nous apercevons un jardin petit, planté de choux et de *garbanzos* altérés de pluie, et une masure qui n'a qu'une fenêtre et une porte. Une jeune fille, de quinze ans peut-être, qui n'a pas l'affreux mouchoir noué sous le menton, et dont les cheveux, bruns à reflets d'or, font deux bandeaux sur les tempes et se relèvent en chignon pointu, s'encadre dans l'ouverture de la porte.

— Vous cherchez mon père ? dit-elle. Il est avec ses moutons, dans la forêt, et je ne crois pas qu'il revienne avant la nuit noire.

— Voyez comme elle parle bien ! murmure le garde, en poussant la barrière à claire-voie. Elle est intelligente comme un ange, cette petite !

Je ne puis juger que du timbre de la voix, qui est musical, et de la légèreté des mots, qui ne tiennent pas aux lèvres, et s'envolent sans effort.

Nous pénétrons dans la chambre, en terre battue, assombrie par la fumée et par les peaux de bique, les vêtemens, les vieilles outres pendues aux solives. Mlle Dionisia s'est appuyée au chambranle de la cheminée, qui occupe un grand tiers de la chambre, et qui ressemble à une alcôve, avec trois bancs autour du foyer. On doit être là comme dans une étuve, les soirs d'hiver.

— N'est-ce pas, Dionisia, que tout le monde sait écrire ici ?

— Pourquoi non ?

— Toi surtout, ma petite. Cela t'arrive souvent d'écrire, même

en France ! Figurez-vous, ajoute-t-il en se tournant vers moi, qu'elle a un *novio*, à son âge, qui est parti pour travailler dans une carrière des Pyrénées. Le facteur connaît bien l'adresse !

Le jeune visage, d'un blond pâle, devient rose du coup, les yeux brillent, Dionisia se recule un peu, comme blessée.

— Non, dit-elle, il ne connaît pas l'adresse ! Car mes lettres ne parviennent pas. En voilà trois que j'écris sans réponse !

Elle est haletante, nerveuse, décidée à quelque chose qui lui coûte. Elle se tait un moment.

— Si vous vouliez, me dit-elle, mettre vous-même ma lettre à la poste, au bureau de Salamanque... je serais plus sûre.

J'accepte, mais le garde chef, qui s'amuse à la taquiner, reprend :

— Bah ! depuis six mois qu'il est en France, il a eu le temps d'oublier, il ne sait même plus l'espagnol, je le parierais.

Alors, toute révoltée, les bras croisés, la tête haute, la petite lui jette ce mot superbe :

— Il saura toujours assez d'espagnol pour comprendre ce que lui diront mes yeux !

Nous la laissons, tragique, dans l'ombre de sa grande cheminée. Dehors, le soleil de midi dessèche les dernières feuilles des *garbanzos* du jardin. Nous rentrons au palacio, où nous attend un déjeuner seigneurial dont voici le menu : perdrix en ragoût, cochon de lait grillé, chevreau rôti, piment doux en salade. Je goûte le vin du cru, mais j'avoue qu'il est difficile de l'aimer, et surtout d'y revenir, quand on sait qu'il est fabriqué de la manière que voici. Les habitans ne possèdent rien de ce qu'il faut pour faire du vin, si ce n'est le raisin blanc de leurs treilles. Ils le tassent et le foulent dans des mortiers, ou, si l'on veut, des citernes en pierre, retirent le plus gros du marc, et vont, quand il leur plaît, puiser avec un pot dans le récipient qui est ainsi, tout à la fois, pressoir, cuve et barrique.

Après déjeuner, une belle chevauchée à travers la forêt, très clairsemée, comme celles que j'ai vues déjà, mais plantée de chênes ordinaires, rabougris, et de genévriers. On peut malaisément s'imaginer la solitude de ces croupes de terre, toutes égales, toutes vêtues pareillement de hautes herbes et d'arbres ramassés et tordus. L'horizon ne varie pas, du haut de chacune d'elles. La verdure est ternie par la chaleur de l'interminable été. Les troupeaux, que nous tâchons vainement de découvrir, ont été emmenés dans les parties les plus reculées de la forêt par les paysans, par le père de la petite Dionisia et ses camarades, intéressés à cacher le nombre exact de leurs bêtes. Mais, de presque toutes les touffes de genévriers que frôlent nos chevaux, des per-

drix partent, des rouges, extrêmement communes ici, que les braconniers du domaine prennent au lacet, et vendent dix sous la couple au marché de Vitigudino. Les anciens seigneurs aimaient à forcer la perdrix à cheval, et la tuaient d'un coup de gaule, quand, fatiguée de ses longs vols, elle se rasait dans l'herbe. Nous pourrions en faire autant, si nous avions le loisir de nous arrêter vingt-quatre heures de plus dans le pays. Mon ami s'entretient avec l'administrateur. Moi, je m'emplis l'âme de cette sauvagerie, de la liberté de cette course à travers les halliers sans fin, et du parfum qui sort des herbes inconnues que foulent nos trois chevaux.

Quand la nuit a couvert d'ombre tout le domaine, et que les dernières lampes à huile ont été soufflées derrière les fenêtres du village, nous veillons seuls, mon ami et moi, dans la grande cuisine du palais. En attendant l'heure du sommeil, nous causons, éclairés seulement par le feu qui flambe sous la cheminée conique. Le vent s'est levé et souffle régulièrement, sur toute l'immense plaine, comme sur la mer où nul obstacle ne l'arrête et ne le brise. Il ne siffle pas. On dirait le roulement ininterrompu des marées qui montent sur les plages très grandes. Mon ami me parle des anciens seigneurs, ses parens, qui, jusqu'à une époque bien voisine de nous, rendaient la justice devant la population assemblée au pied de la tour, et condamnaient à l'amende les laboureurs qui avaient contrevenu aux usages de culture. Il m'assure qu'aujourd'hui même peu de mariages se décident avant que les maîtres du vieux fief n'aient été consultés.

— Vous vous trouvez ici, me dit-il, pour une nuit, dans un des rares coins du monde qui aient conservé des mœurs originales. Déjà vous avez pu observer ou apprendre quelques-uns des traits qui étaient communs autrefois, dans l'Espagne d'il y a cent ans. Laissez-moi vous en raconter un autre. Je l'ai vu de mes yeux, il m'a fait une impression que je n'oublierai jamais.

Le vent soufflait. Le bruit des mots rebondissait trois fois contre les murs de la salle nue.

— Si nous étions venus visiter le domaine un peu plus tard, au commencement de novembre, vous auriez pu assister à cette cérémonie qui avait lieu jadis tous les ans, et qui se répète encore de temps à autre, le jour de la Toussaint. Cela s'appelle la *funcion del ramo*. Dans l'après-midi, le curé en chape, accompagné du maire, viennent, avec tout le peuple, chercher le seigneur au palais. Ils sont précédés d'un jeune homme qui tient un bâton enguirlandé et de huit jeunes filles portant, deux à deux, un cerceau couvert de fleurs et de rubans. Le maître du domaine se place entre le maire et le curé, et la procession se dirige vers l'église que vous avez vue, pauvre et petite comme une grange.

Les jeunes filles chantent, sur un ton triste, une complainte qui commence ainsi : « De la maison de la tante Jeanne — nous sommes sorties huit jeunes filles ; — toutes pareilles nous entrerons au ciel, — en coupant les lis. — Allons, mes compagnes, allons ! — Qu'aucune de nous ne s'intimide, — car les âmes bénies — vont nous venir en aide. — Grâce à Dieu nous arrivons — aux portes de cette église ; — nous lui demandons licence, — pour pouvoir entrer dedans (1). »

L'église est fermée ; le cortège s'arrête ; le jeune homme qui le conduit déclame une pièce de vers, où il expose que tout ce peuple vient prier pour les morts, et que les trépassés, les âmes bénies, comme il dit, attendent ce moment. Qu'on ouvre donc les portes.

Elles sont ouvertes. La foule emplit entièrement l'église, dont les fenêtres sont tendues de noir, et qui se trouve ainsi dans l'obscurité complète, sauf au milieu, où se dresse un catafalque, entouré de cierges jaunes, et sur le haut duquel on a posé une tête de mort et des ossemens desséchés. Les jeunes filles et le jeune homme se placent, avec leurs cerceaux fleuris, dans la pâle lumière, autour du catafalque. Tour à tour ils récitent à haute voix des poésies, où ils exposent les souffrances des âmes qui n'ont pas encore satisfait à la justice de Dieu, demandent pour elles la commisération des vivans, déplorent l'oubli où nous laissons nos plus chers parens après que nous avons cessé de les voir, et l'oubli même où nous sommes habituellement de notre fin certaine. « A quoi pensons-nous, dit l'une des jeunes filles, jeunes hommes et demoiselles, — vous qui êtes de mon âge ? — Nous pensons seulement — à faire comme l'hermine, — à bien garder notre couleur, — à aimer la toilette, — à façonner des nœuds de rubans, — à soigner nos nattes et nos bandeaux, — à bien ajuster nos tailles... — O corps qui si rapidement, — et quand tu es le mieux paré, — peux tomber là, comme une pierre ! » Alors, la dernière de toutes, une orpheline, se penche sur le catafalque, prend le crâne du mort dans une main, les ossemens dans l'autre, les élève au-dessus de sa tête, et s'en va à travers l'église sombre, chantant à peu près ceci : « A qui appartenaient ces os blancs ? Peut-être à un laboureur ou à un berger ? A quelqu'un dont les

(1) Voici les premiers fragmens de ces chants populaires, que j'ai pu me procurer, manuscrits, bien entendu.

« De casa de la tia Juana, — salimos ocho doncellas ; — asi entremos para el cielo, — cortando las azucenas.

« Vamos, compañeras, vamos, — no acobardarse ningunas, — Que las animas benditas — llevamos en nuestra ayuda.

« Gracias a Dios que llegamos, — a las puertas de este templo, — a Dios pedimos licencia — para poder entrar dentro. »

amis étaient nombreux parmi nous? Peut-être qu'ils sont là encore, ceux qui l'ont traité d'aïeul, de frère, d'oncle, de cousin? Il était brave et nous n'y pensons plus, il était bon et nous l'avons oublié. Pauvre ancien du pays, qui étais-tu? » Elle est revenue près du catafalque. Des sanglots éclatent. Elle regarde un moment la tête décharnée qu'elle tient dans ses mains, l'approche de son visage, la baise sur ses dents blanches : « Peut-être tu étais mon père! » dit-elle. Et elle la repose sur le cercueil... Je vous assure, mon ami, qu'on a beau être un homme, il est impossible de se défendre en ce moment d'une émotion poignante. Ces chants lugubres sortis de l'âme populaire, cette obscurité, ce recueillement, ces larmes qu'on devine, cette jeune fille, image de la vie dans son premier épanouissement, embrassant la mort et appelant son père, tout cela compose un souvenir d'une horreur puissante et ineffaçable.

Vous connaîtriez mal l'Espagne, d'ailleurs, si vous pensiez que la fête est ainsi terminée. C'est le premier acte. Le second se passe sur la place. On a prié pour les morts, maintenant la joie humaine reprend ses droits. Le curé, qui n'a enlevé que sa chape, s'assoit sous le porche, avec le maire; devant eux est le maître du domaine, et, sur la terre battue, en plein soleil, au milieu du cercle que forme la paroisse assemblée, la jeunesse danse le *pas du cordon* et la *rosea*. Les vers profanes succèdent à la poésie sacrée, et les mots d'amour montent avec les rires, dans l'air presque toujours pur de la grande plaine du Léon. »

Nous continuâmes à causer fort tard, mon ami et moi. Quand nous montâmes dans la chambre du premier, les étoiles étaient au complet, et le vent semblait les attiser, tant elles luisaient. Le lendemain nous regagnions Salamanque, et je mettais à la poste la lettre de la petite Dionisia. Est-elle arrivée? La réponse est-elle enfin venue? Qui le saura jamais?

II. — AVILA

Avila, 29 septembre.

Avant de quitter Salamanque, j'avais voulu visiter encore, à vingt-cinq kilomètres dans le sud, cette petite ville de Alba de Tormès, qui fut le berceau des ducs d'Albe, et qui garde le tombeau de sainte Thérèse. Le long de la route, un doute me tenait. Je me souvenais du mot de la grande sainte espagnole : « Peu importe de déjeuner avec la moitié d'une sardine, pourvu que ce soit devant un beau paysage. » Et je me demandais, tandis que les chardons fuyaient derrière moi, décorant les talus de leurs tristes

bras de cendre, comment le vœu de cette âme tendre avait pu être exaucé, et quel pouvait être le paysage qu'elle avait contemplé dans ses dernières heures? Les bois à moitié chauves, les champs pierreux qui se succédaient, me faisaient mal augurer de la réponse. Je me trompais. Le fleuve, depuis longtemps perdu de vue, réapparaît tout à coup. Un amas de vieilles maisons se pressent sur l'autre bord, montant en désordre, dominées par une tour en ruine. Et de là, du couvent des Carmélites bâti à mi-hauteur, le regard prend en enfilade une large vallée verte coupée par le Tormès, oui, verte d'une verdure fraîche, saine et reposante, verte à droite et à gauche, où s'étendent des prés semblables à ceux de nos rivières, où paissent des troupeaux de bœufs, où l'herbe se renouvelle et fleurit trois fois l'an. Vous ne sauriez croire, mon ami, la douceur du vrai vert, couleur d'enfance pour nos yeux, et qui leur manque vite, et dont ils cherchent vainement la joie dans la grisaille des oliviers ou dans la fourrure sombre des pins. Cette Alba de Tormès évoque en mon esprit une idée d'émeraude.

Et voici qu'aujourd'hui, devant Avila, berceau de la sainte, après avoir traversé le palais converti en chapelles, où l'une des âmes les plus exquises du monde prit sa forme terrestre, je demeure également frappé de la beauté du site, et d'une autre chose encore, plus singulière, je veux dire de l'étroite ressemblance entre Avila d'Espagne et Assise d'Italie. Je veux bien admirer l'église fortifiée, ses chevaliers de granit, debout, en cottes de mailles, sur la façade, les ogives fines, la pierre jaspée, blanche et rouge, qui jette, du haut des voûtes, de si riches reflets sur les dalles du chœur, ces murailles intactes qui enserrent la petite ville, leurs créneaux à la mode arabe, leurs portes aiguës, dont l'ouverture encadre si nettement des lointains aux nuances pâles; mais le souvenir de l'Ombrie est plus fort que tout. Le dessin des deux plaines est absolument le même. La ville de sainte Thérèse, comme celle de saint François, guerrière, délabrée, grimpée sur un piédestal de roches fauves, regarde une grande vallée calme, enveloppée de montagnes bleues. Ici, la montagne est plus dentelée peut-être, la vallée plus froide. Une rivière, une intention d'eau et de fraîcheur, serpente à travers les espaces blonds. Mais comme je retrouve ce silence, cette belle forme oblongue du paysage, cette couleur de terre profonde où il semble que tout germe et meure sans effort, et cette transparence de l'air qui fait qu'on marche en rêve jusque sur l'horizon! Quel lieu d'élection pour naître, et pour grandir! Et quelles méditations, dans ce jardin fermé, à la fois si intime et si large!

J'arrête, dans la rue, une femme à laquelle je demande des

renseignemens. Elle a un reste de jeunesse, et des traits fiers, et deux yeux ardens, qui brillent sous le capulet noir, cette mantille des très pauvres. Je lui dis que j'admire la sainte d'Avila.

— N'est-ce pas? fait-elle.

Un instant elle se tait, pour voir si je comprends ces choses, et elle ajoute :

— Nos aïeules, avant sa mort, l'avaient priée de nous obtenir deux faveurs : la persévérance dans la foi, et la beauté...

— Eh bien, madame?

— Nous avons été exaucées, dit-elle en se détournant...

Maintenant, je vais reprendre la route du Sud. Des visions nouvelles vont se dresser devant moi. Par delà Madrid, où nous serons ce soir, j'aperçois déjà, par le désir, Lisbonne, et Séville, et Cadix. Je confie cette pensée à mon compagnon de voyage, qui sourit :

— Attendez-vous, me dit-il, à ce que la nature endorme peu à peu les hommes. Vous ne trouverez plus Bilbao. J'avais un grand-oncle, Espagnol, qui prétendait qu'on pouvait reconnaître les différentes régions de l'Espagne à l'attitude des chiens. Dans le Nord, le chien près duquel on passe se lève, court et aboie; le chien de la Castille se lève, aboie, mais ne court pas; le chien de Tolède remue encore la tête, mais ne se lève pas; le chien de l'extrême Sud ouvre un œil, un seul, le referme, et se rendort.

III. — MADRID

Madrid, jusqu'au 8 octobre.

J'ai rencontré assez d'hommes en Espagne pour juger que l'accueil espagnol est bien différent de l'accueil italien. L'Italien est prévenant, l'Espagnol est d'une politesse exacte, qui répond à la vôtre, et ne fait pas d'avances. Si vous êtes présenté à un Italien, vous serez immédiatement charmé par sa grâce enveloppante. Il vous étudiera en vous donnant déjà des noms d'amitié, et, dès que sa perspicacité, merveilleusement exercée, lui aura révélé en vous un homme utilisable, soit pour une affaire d'intérêt, soit pour la gloire du pays, il n'est pas d'idées ingénieuses qu'il ne cherche et ne trouve, pour vous plaire et vous amener à servir son dessein. Habileté noble, d'ailleurs, en bien des cas! Je ne puis me rappeler sans une pointe d'émotion ce vieux sénateur de l'ancienne Vénétie, qui, malgré l'âge et la chaleur, et mille occupations dont il était chargé, se fit, pendant deux jours entiers, mon cicerone, et me dit, le soir où nous nous séparâmes : « N'aurez-vous pas bon souvenir de ma petite patrie? » Cette récom-

pense lui suffisait. Il était heureux de n'avoir pas ménagé ses forces, si l'étranger, grâce à lui, disait du bien des collines de la cité natale, et des monumens d'autrefois, et des œuvres nouvelles. L'Espagnol est plus réservé. Sa froideur est tout extérieure, mélange de souvenirs, d'insouciance personnelle et d'orgueil national. Il a de beaux usages, il est simple, il est droit, et, qu'il soit hidalgo ou homme du peuple, on pourra bien rarement dire qu'il a manqué de courtoisie. Interrogé, il répondra. Prié de rendre un service, il ne refusera pas, en général. Mais, pour les raisons que j'ai dites, il n'ira pas au-devant de vos désirs. L'action lui coûte, l'étranger lui est suspect, et la pensée de se concilier l'esprit d'un passant lui paraît négligeable. Car c'est là le plus curieux aspect d'une âme espagnole : aucun peuple n'a, peut-être, une plus fière idée de la patrie; les Espagnols d'aujourd'hui se sentent les descendans légitimes, et nullement dégénérés, des Espagnols du temps de Charles-Quint, et il faut compter avec ce sentiment, comme avec la susceptibilité d'un fils de croisés. Leur noblesse n'est pas à établir, elle s'impose; elle est trop grande et trop ancienne même pour qu'il soit digne des titulaires actuels de se donner de la peine et d'en exposer les preuves. Tant pis pour qui ne les verrait pas! Son témoignage serait sans valeur, contre la conscience du pays et l'évidence des faits.

Un tel état d'esprit fournirait l'occasion de plus d'une observation intéressante. On pourrait prétendre, non sans raison, je crois, qu'un peuple n'a jamais cette mémoire historique et cet orgueil de son passé, lorsqu'il a perdu les énergies qui lui valurent sa gloire. La confiance même qu'il a en soi est un signe de force latente. Les symptômes de décadence seraient bien plutôt le mépris de la tradition, l'engouement de la mode changeante, la recherche puérile et obstinée de la louange. Rien de pareil en Espagne : l'admiration de l'étranger touchera les cœurs comme un hommage, mais on ne la gagnera, on ne veut la gagner par aucun artifice et par aucune réclame. Je laisse ce point aux psychologues. Et je veux seulement noter de quels élémens est faite la réserve d'un Espagnol vis-à-vis d'un Français.

Nous avons contre nous, d'abord, les souvenirs de la *francesada*, puis, dans les campagnes surtout, le continuel passage de gens sans aveu, Français de naissance peut-être, qui se disent réfugiés, et qui mendient, et qui donnent une idée fâcheuse de la France aux paysans des villages, jusqu'à plus de cent lieues de nos frontières. Mais le plus gros grief, ici comme ailleurs, c'est notre esprit de moquerie, l'éternelle et ridicule habitude que nous avons de comparer Paris avec les moindres bourgs, d'exalter nos goûts, nos chapeaux, nos chemins de fer, nos hôtels, notre cui-

sine, de parler du Clos Vougeot quand on nous offre du Valdepeñas, et du beurre d'Isigny en présence d'une omelette à l'huile, comme si nous voyagions à l'étranger pour l'unique plaisir de regretter la maison. Si vous êtes mal, pourquoi le dire? Allez-vous-en tout muets. Vous êtes venus pour votre plaisir, partez du moins sans offenser. Que de sympathies de plus nous nous serions acquises, si nous ne manquions pas un peu de cette faculté d'adaptation, qui est une des formes de la bienveillance, — et si souvent de la justice!

Parmi les Français qui habitent Madrid, plusieurs m'ont fait l'éloge de cette grande ville. « Il n'en est guère, m'ont-ils dit, où la vie soit plus facile, plus simple, mieux entourée. Les relations y sont les plus aisées du monde, et deviennent vite des amitiés, à une condition, celle de comprendre le caractère espagnol et d'adopter les usages, avec la langue et le climat. Sous l'écorce un peu rude des hommes, nous avons découvert très vite des natures éminemment généreuses et dévouées. Nous avons eu des deuils de famille, et je vous assure qu'en France les sympathies n'eussent pas été, autour de nous, plus nombreuses ni plus vives. Les diverses classes de la société se mêlent plus aisément que chez nous. La grandesse n'a aucune morgue avec les humbles. Tout le monde se coudoie, se salue et fraternise au moins d'un petit geste, au passage, à la promenade. C'est quelque chose. Nous regretterons, lorsque nous reviendrons en France, cette atmosphère de cordialité. Nous regretterons aussi, peut-être, la bonne humeur de ce peuple pauvre, qui n'a pas besoin qu'on l'amuse, qui sait encore, l'un des derniers, s'amuser seul, fermer boutique quand il lui plaît, et se faire autant de dimanches qu'il en trouve l'occasion.

— Les rues de Madrid, ni même ses monumens, n'ont jamais, je crois, ébloui personne. Elle est vivante, mais elle manque de couleur, presque partout. Je l'ai parcourue en tous sens, et, si j'ai surpris bien des scènes de mœurs, plus ou moins drôles, je n'ai rapporté de mes courses que deux ou trois paysages vraiment beaux. L'un d'eux, c'est la vue du haut de la terrasse du palais royal. On traverse la cour d'honneur, celle où se fait, chaque matin, la parade militaire ; on pénètre sous la galerie qui termine, vers le couchant, le palais et la ville, et, entre les piliers blancs des arcades, toute une vallée verte s'encadre, vallée profonde qui descend par étages jusqu'au Manzanarès, couverte de jardins et de parcs, et qui remonte sur l'autre rive, et, par une succession de bosquets et de grands bois, va rejoindre des montagnes, pierreuses en leurs sommets. Les lignes sont très nobles,

la teinte générale est infiniment curieuse. Elle aide à comprendre les tableaux de Velasquez, qui peignait des lointains immenses, d'un vert triste confinant à des bleus sans éclat.

J'aime aussi, d'un amour singulier, la rue d'Alcalà. Il faut la voir aux dernières heures du jour, et d'en bas, de la place de la Independencia. Elle tourne, en montant vers la Puerta del Sol. Elle est large, bordée de palais. Le soir, un côté est dans l'ombre; l'autre, d'un jaune léger, s'infléchit avec une grâce heureuse, coupé, çà et là, par une façade rose, et tout en haut, à l'endroit où les toits touchent le grand ciel clair, la poussière du jour lui fait comme une gloire. J'ai passé de longs quarts d'heure à regarder cette belle rue fuyante. Les petites Madrilènes, habituées du Prado, qui trottinaient devant leurs mères, avaient l'air de ne pas comprendre.

Cette rue d'Alcalà est, d'ailleurs, l'une des plus animées de Madrid. Les tramways la traversent et conduisent au Prado, au jardin del Buen Retiro, à la Plaza de Toros. Elle possède plusieurs des cafés les plus fréquentés de la ville, l'Académie des Beaux-Arts avec la *Sainte Élisabeth* de Murillo, deux ou trois ministères, et le rez-de-chaussée étroit et sérieux où Mariquita vend le meilleur chocolat de l'Espagne, et cette église de Calatrava, où, le dimanche, vers neuf heures, on voit tant de belles Madrilènes arriver, exactes, pour entendre la messe, et tant de beaux messieurs arriver en retard, pour guetter la sortie. Enfin, elle est une des dix rues qui déversent, jour et nuit, le peuple de Madrid dans la Puerta del Sol.

Je ne crois pas qu'on puisse éviter ce lieu fameux, étroit, encombré de voitures, de camelots, de filous, d'innombrables gens qui passent et de groupes d'oisifs qui forment comme des îles parmi ces courans noirs. Il a été trop célébré pour des mérites qu'il n'a pas. L'aspect est médiocre : une place à peu près ovale, avec une fontaine au milieu et des maisons tout autour, hôtels, banques ou palais qui sont de la même hauteur et recrépis en rose pâle. Aucune percée sur la campagne ou sur un jardin, aucun monument d'art. Le grouillement de la foule, ni son bruit, ni la poussière qu'elle soulève ne me semblent justifier les étonnemens littéraires dont on nous a comblés. Mais la Puerta del Sol est amusante parce qu'elle a des habitués, un régime, presque une philosophie. Je l'ai étudiée, de ma fenêtre de l'hôtel de la Paix, souvent guidé par les conseils d'un Madrilène érudit. C'est tout un monde. Il appartient, de six heures à huit heures du matin, aux marchands de café et de beignets soufflés, à leur clientèle ouvrière, aux *novios* qui croiraient avoir perdu la journée s'ils ne la commençaient pas sur un mot d'amour à la *novia*. Ce qu'on

en voit, de ces idylles brèves, au tournant des rues, sous l'abri des porches, autour des fontaines! Ce qui se murmure de choses tendres, toujours les mêmes, avant que la grande ville ne soit éveillée! Les bois, au temps des nids, en entendent seuls davantage. On se sépare sur un geste de la main, on se retourne, on se regarde encore. L'employé court à son bureau, l'ouvrière à son atelier. Vers neuf heures la chaleur est douce. Les amateurs de soleil, qui ont dormi sur les bancs, ou le long des portes, et soupé la veille d'un pauvre *puchero* aux entrailles de poulet, se retrouvent sur le trottoir, du côté de l'hôtel de la Paix. Ils ont des airs songeurs, et des capes misérables. Trois ou quatre agens de la sûreté, des habitués, eux aussi, échangent leurs impressions matinales, et observent d'un œil de tuteurs inquiets les premières belles breloques portées par un étranger et hasardées dans la foule des gueux. Un groupe d'ecclésiastiques en redingote, chapeau de soie et col droit, stationne au garage des tramways. La place s'emplit de minute en minute d'un plus grand nombre d'êtres humains. Vers cinq heures du soir, c'est une fourmilière. On ne voit plus les pavés : rien que des têtes en mouvement autour de rares points fixes, et dont les glissemens compliqués, tournans, difficiles à suivre, font penser aux remous des écluses, quand toutes les vannes sont ouvertes. Les cafés sont pleins. Des toreros en petite veste et grand chapeau gris discutent devant la porte du *Levante*. On crie les billets de loterie, le programme de la prochaine corrida, les fleurs, les romans illustrés, l'eau fraîche, les journaux du soir. Des équipages traversent au pas. Les grandes dames vont au salut, ou faire un tour aux Récollets, ou prendre un consommé chez Lhardy. Aux oisifs du matin se sont joints les errans de la politique, les familiers les plus nombreux de la Puerta del Sol, les fidèles des ministères morts, les dévots besogneux de la sainte espérance : les *cesantes*.

En France, nous connaissons, hélas! l'ouvrier sans travail. Mais Madrid nous offre un autre type : l'employé sans bureau. A chaque changement de ministère, le personnel est renouvelé. Conservateurs, libéraux, radicaux, tous les chefs de groupes ont leur clientèle de gratte-papier, de comptables, d'appariteurs, d'estafettes, qui chasse les titulaires en place, triomphe avec le ministère et succombe avec lui. Autrefois, les postes les plus humbles étaient, comme les autres, soumis à la loi cruelle des ras de marées parlementaires. Tout tombait à la fois. Les balayeurs passaient le balai quand le ministre passait le maroquin. Le mal est moindre aujourd'hui. Les infiniment petits se sont consolidés. Il n'en reste pas moins, sur le pavé de Madrid, une vingtaine de mille hommes, titulaires dépossédés de l'écritoire officielle, aspi-

rans perpétuels, guetteurs de nuages politiques, dont la vie est précaire et dont l'avenir se joue à la bourse des nouvelles. Ils prennent l'air de la politique à la Puerta del Sol. Ils n'ont pas d'autre métier. Ce sont des bureaucrates en interrompu. Leur dignité ancienne, toujours près de reparaître, leur défend un travail manuel. Leur misère présente excuse les petits moyens, la mendicité déguisée, les expédiens douteux, le *sablazo*, le « coup de sabre » qu'ils donnent avec maëstria. L'un d'eux, par exemple, — j'en sais quelque chose, — un vieux très digne et portant beau, vous aborde, la main tendue : « Eh ! cher, comment allez-vous ? — Mais, monsieur... — Vous ne me remettez pas ? Le vieux picador du café de Madrid, avec lequel vous avez causé... — Pardonnez-moi. — Vous m'avez oublié, je le vois bien !... Je suis, monsieur, un pauvre employé, qui espère la chute de Sagasta... » Il aura de quoi dîner ce soir, et peut-être de quoi acheter une place de soleil pour les *toros* de demain.

Vers la même heure, le samedi, la reine régente, en grand apparat, se rend par la Puerta del Sol à l'église del Buen Suceso, qui est aujourd'hui la paroisse du palais royal. Elle assiste au chant du *Salve Regina*, selon une coutume très ancienne, à laquelle les souverains d'Espagne n'ont jamais manqué, pendant leur séjour à Madrid, depuis le règne de Philippe IV. Ce n'est qu'une cavalcade rapide, qu'une coupure brillante dans les remous sombres qui s'agitent. L'instant d'après, la place reprend son aspect accoutumé.

Et c'est ainsi jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Car Madrid, l'été surtout, est noctambule. Les marchandes de fleurs sont devenues plus nombreuses. Elles n'ont plus que trois brins de tubéreuse fanée pour excuser leur promenade parmi les groupes. Des femmes passent, deux par deux, un peu raides, la tête enveloppée de la mantille. L'une est jeune ; l'autre pourrait être sa mère, et l'est peut-être, hélas ! La poussière, au-dessus de la Puerta del Sol et des rues avoisinantes, fait trembler les étoiles. Il faudra, pour qu'elle s'abatte, que le jour soit près de naître.

Alors, si vous sortez, enveloppé, dans le froid glacial de ces heures douteuses, vous rencontrerez des vieux et des tout petits, gîtés aux encoignures des portes, adossés contre une borne, achevant leur triste nuit. Dans la même guérite, auprès d'un ministère, je me souviens d'avoir vu deux enfans qui dormaient, frère et sœur sans doute, pressés l'un contre l'autre, les jambes ramenées sous eux, les deux visages rapprochés, si pâles et si bien pareils !... On a beau invoquer la douceur du climat, ce qui est un mensonge, et l'habitude de coucher dehors, et tout ce qu'on voudra, moi j'avais envie de crier : « Élargissez-vous

encore, bras sacrés de la charité, et abritez ces pauvres ! »

— Les maisons de Madrid sont, presque partout, très élevées. Les étages se désignent ainsi : *primero*, *principal*, *segundo*, *tercero*, etc. Le *principal* correspond à notre premier, dans les belles rues. Les locataires se connaissent tous. L'usage, du moins, leur fournit l'occasion de se connaître. Il veut qu'en prenant possession d'un appartement, on envoie sa carte aux habitans des autres étages, qui rendent immédiatement visite. Dans les provinces, à Séville, par exemple, dès qu'une famille nouvelle s'installe dans une rue, tous les voisins s'empressent de saluer la maîtresse de la maison. On sonne à la grille ouvragée du patio : « Qui est là ? — C'est le numéro 6, ou le numéro 15, ou le numéro 9, qui vient offrir sa maison. » L'étiquette commande, en effet, et cela dans toute l'Espagne, qu'on n'achève pas cette première entrevue sans avoir dit : « Vous m'êtes très sympathique, souvenez-vous qu'au numéro 6, ou au numéro 15, ou au numéro 9, ou au troisième étage, vous avez une maison et une amie. » N'est-ce pas d'une jolie courtoisie ?

Le même sentiment chevaleresque et magnifique a réglé ce petit débat, tout de forme, qui se reproduit chaque jour. Vous admirez un bibelot quelconque, un tableau, une bague. Le possesseur doit se hâter de dire : « Il est à vous ! » et vous de répondre : « Mille grâces, il est trop bien là où il est ! »

A la promenade, aux portes des églises, on est sûr de recueillir, sur le passage d'une jeune fille ou d'une jeune femme, l'une de ces exclamations : « Est-elle jolie ! Mais voyez donc, quelle grâce ! quelle beauté ! quelle robe bien choisie ! *que bonita ! que guapa !* » Les mères entendent, et restent dignes ; les filles écoutent et le coin de leurs yeux s'amincit. J'ai demandé à un élégant de Madrid : « Vous connaissiez Mlle X... ? — Non, puisque je ne l'ai pas saluée. — Et vous avez dit : *Que guapa !* — C'est l'habitude. — Mais vous avez répété à sa voisine : *Que bonita !* Elle était beaucoup moins bien. Où est la sincérité ? — Que voulez-vous, nous autres, à Madrid, nous ne pouvons pas nous en taire : elles ont toutes quelque chose ! »

Les formules épistolaires ou oratoires ne sont pas moins tendres, galantes ou nobles, suivant les cas. J'en ai fait collection. Un père terminera ainsi une lettre à sa fille : « Tu sais combien je t'aime. Beaucoup ton père, un tel. *Ya sabes que te quiere mucho, mucho tu padre...* » On écrit à un supérieur : « Mon très seigneur et de ma plus grande considération ; » à un homme, on baise les mains, toujours en abrégé : « Q. b. s. m. *Que besa sus manos* ; » à une femme, on baise les pieds : « Q. s. p. b. » Mais

les plus belles qualifications sont réservées aux corps délibérans et aux villes. Les conseils municipaux, par exemple, ont droit au titre d'illustre, d'illustrissime ou d'excellentissime. Et comme ils constituent une personne morale, on s'adresse à eux au singulier : « Excellentissime monsieur le conseil municipal. » Pour les villes, il faudrait un dictionnaire. Elles possèdent chacune, outre leurs armes, une sorte de légende héroïque, vraiment de belle allure, qui accompagne leur nom et résume leur histoire. Et ne croyez pas que la tradition soit brisée, qu'il s'agisse uniquement d'usages anciens, d'une liste fermée, destinée à perdre avec l'âge, un à un, ses alinéas. Je viens de lire un décret qui accorde le nom d'excellence à un ayuntamiento, et celui de villa à deux pueblos. Madrid est *impérial*, *coronada*, *muy noble*, *muy héroica y excelentissima villa;* Malaga, *siempre la primera en el peligro de la libertad y excelentissima ciudad;* Jaen, *muy noble, muy leal, guarda y defensa de los reinos de Castilla, y excelentissima ciudad;* Barcelone, « deux fois très noble, deux fois très fidèle, cinq fois notable, insigne tête et colonne de toute la Catalogne, éminente et excellentissime cité ; » Séville est « très noble, très loyale, très héroïque, invaincue et excellentissime. »

Je suis frappé de cette politesse grandiose des hommes entre eux. J'y crois voir, beaucoup mieux que dans la familiarité, le signe de mœurs démocratiques, parce que le sans-gêne des appellations est un mensonge qui ne satisfait personne, un sacrifice dont la vanité se venge immédiatement par d'autres ambitions.

— Le théâtre de l'Apolo donne, en ce moment, avec beaucoup de succès, *la Verbena de la Paloma*, c'est-à-dire la Fête de la Vierge de la colombe, une sorte de vaudeville populaire, tout à fait dans le goût espagnol. On y voit un pharmacien goguenard et potinier, un vieux monsieur noceur qu'une fille abandonne pour un jeune amoureux, une brave cabaretière vite apitoyée par les misères de cœur, des buveurs, des mantilles, des commères de faubourg, qu'un air de guitare fait encore danser, des serenos avec leur lanterne. Et tout le monde rit. Les jeunes filles savent la partition par cœur, et la chanteraient, au besoin, avec les acteurs. J'ai passé là une heure très agréable, dans une jolie salle, pour le prix modeste de 0 fr. 75. La soirée était divisée en quatre représentations. On pouvait retenir son billet pour l'une ou l'autre des quatre pièces. Il y avait foule. J'ai attendu sous le péristyle. Les spectateurs de la première pièce sont sortis par une porte, nous sommes entrés par une autre. Aucune bousculade ne s'est produite. Et j'aime assez cette manière de prendre le théâtre par

petites tranches, à l'heure que l'on choisit, pour une somme qu'on ne regrette jamais.

— Sauf exception, — et je citerai parmi les exceptions, les hommes politiques, devenus cosmopolites quant aux usages, — les Espagnols reçoivent assez rarement un étranger à leur table. Ils l'invitent à l'hôtel. Pour quelles raisons? Pour celle-ci, d'abord, que le luxe des repas est moins répandu en Espagne que chez nous; et pour cette autre encore, plus profonde à mon avis, et plus vraie, que l'intimité est, traditionnellement, plus étroite et mieux défendue. On reçoit plus volontiers le soir, très simplement, sans gâteaux ni thé. Vers dix heures, on passe un verre d'eau. La conversation est cordiale, enjouée, souvent spirituelle. Les femmes possèdent un répertoire très étendu d'histoires locales, car on connaît un peu tout le monde et tous les mondes, à Madrid. Elles racontent bien, et elles ont un si joli rire qu'on ne sait trop d'où vient le plaisir qu'on éprouve, de la drôlerie des mots ou du rire du conteur. J'assistais, hier soir, à l'une de ces réceptions familiales. La fille de la maîtresse de la maison m'a dit :

— Je regrette que vous ne soyez pas arrivé quinze jours plus tôt. Je vous aurais fait voir une de nos amies qui est une des beautés de Madrid. Mais elle est fiancée, et son novio ne veut pas qu'elle sorte.

— Et elle obéit?

— Sans doute ; cela rentre dans les droits du novio. En général, il est parfaitement renseigné sur les moindres démarches de sa fiancée ; il sait qu'elle passera à telle heure, par telle rue et pour telle raison, et il s'arrangera pour la rencontrer. Si la visite lui déplaît, il l'interdira. Dans les bals, dans les réunions, il accompagnera sa novia. Celle-ci ne dansera qu'avec lui, ou avec ceux qu'il aura désignés, et qui ne sont jamais nombreux.

— Alors les fiançailles ne durent guère !

— Pardon, monsieur, elles durent souvent deux ans, trois ans et plus. Parfois nous nous lassons de nos novios, s'ils sont trop exigeans, et nous les remercions. Mais c'est pour en prendre un autre. Les familles ne sont pas toujours averties. Plusieurs de mes amies ont eu des novios qui n'étaient pas reçus dans la maison, des novios par correspondance... Il est tombé bien des billets dans les rues de Madrid... Les chapeaux de nos papas en ont porté plus d'un...

Elle ajouta, d'un air entendu :

— Ces novios-là sont les plus jaloux.

— Mais, mademoiselle, je suppose une contredanse illicite, avec un inconnu...

Je vis ses yeux noirs s'agrandir encore; sa main mignonne se tendit vers moi, comme pour prêter serment; Mlle Juana cessa de sourire un tout petit instant:

— Il y a parfois des drames! fit-elle.

Je me suis renseigné depuis. Mlle Juana m'avait dit vrai, au moins en ce qui concerne les fiançailles dans un certain monde, celui de la classe moyenne.

— Un homme du monde, très lettré, a fait devant moi, aujourd'hui, une sorte de distribution de prix littéraires, qui devait être équitable, car il était compétent et désintéressé. « Notre littérature, disait-il, quoique peu répandue au dehors, mériterait une étude attentive. Plusieurs pays, qui passent pour féconds, vous rendent simplement vos idées en travesti; ils habillent les poupées, qui sortent de vos maisons de fabrique. Nous aurions à vous offrir, au contraire, je ne dis pas des chefs-d'œuvre, mais, dans chaque genre, des œuvres moins servilement imitées des vôtres. Ainsi, le théâtre espagnol, qui n'a jamais été pauvre, à aucune époque, pourrait être considéré, aujourd'hui, comme un théâtre riche, lors même qu'il n'aurait, pour le représenter, que ces deux hommes: Tamayo, le secrétaire de notre Académie, l'auteur de cette merveille un peu ancienne déjà, *Un drama nuevo*, et notre étonnant Echegaray, à la fois ingénieur, financier, homme d'État, dramaturge, poète, et que je préfère, comme plus Espagnol, à Tamayo lui-même, un peu teinté d'idéalisme allemand. Dans le roman, j'accorderais la première place *ex æquo* à Pereda, notre grand écrivain du nord, et à Juan Valera, le souple Andalou, dont nous avons fait notre ambassadeur à Vienne. Pérez Galdós marcherait sur le même rang, styliste moins parfait peut-être, mais ouvrier consommé dans l'art de conduire une nouvelle. Et que d'autres on pourrait citer, après ceux-là! Je vous nommerai, par exemple, Mme Pardo Bazán, la romancière des mœurs galiciennes, dont le salon est un des plus recherchés de Madrid; Leopoldo Alás, esprit mordant, critique redouté, romancier à ses heures, très connu sous le pseudonyme de Clarin; Octavio Picón, et aussi le P. Coloma, qui me semble un satirique sans rival et un romancier de second ordre. Je ne parle pas de nos orateurs, dont la réputation a franchi la frontière, ni même de nos savans. Vous n'ignorez pas, j'en suis sûr, le nom de D. Marcelino Menendez y Pelayo, le premier et le plus jeune de nos érudits et de nos historiens littéraires, qui, à vingt-quatre ans, avait achevé la publication de ses *Eterodoxos españoles*, trois gros volumes, où se trouvent analysées, avec une clarté admirable, toutes les hérésies soutenues en Espagne, pendant le

cours des âges. Il travaille en ce moment à une histoire de la poésie lyrique nationale, dont le cinquième volume va paraître. Croyez-moi, monsieur, les hommes ne nous manquent pas ! »

J'ai eu l'heureuse fortune d'être présenté à M. Menendez y Pelayo et à M. Echegaray. Le premier est un homme de trente-huit ans, long de visage, portant la barbe en pointe et les moustaches tombantes, extrêmement nerveux, un pur intellectuel, dont la redingote professorale se plisse en vain pour chercher le corps et ne le rencontre pas. L'œil est voilé, à la fois très affiné et très fatigué par la lecture. Sa main, quand elle feuillette un livre, caresse involontairement les pages, et joue avec les chapitres, aussi sûre d'elle-même, aussi légère et amoureuse que les doigts d'un grand artiste touchant une mandoline. M. Echegaray, beaucoup plus âgé, a dû être blond, et l'est encore un peu. Il ressemble à Mistral, sauf par les moustaches, qui sont roulées : tête énergique, militaire, les yeux clairs et vivans, d'un vert pâle qui change vite, des manières aisées, et l'air d'un de ces esprits libres, doués pour comprendre toute la vie, à qui tout est facile. On le trouve, chaque après-midi, à ce très beau cercle de l'Ateneo, dont les Madrilènes sont justement fiers, où l'on prononce des discours politiques, où on ne joue pas, où les associés ont à leur disposition 40 000 volumes, et tous les journaux, et toutes les revues, pour dix francs par mois.

— Le musée de Madrid m'a produit une impression que ni le Louvre, ni aucun musée italien ne m'avaient donnée. Nous sommes trop préparés, en général, aux émotions artistiques. Des souvenirs, des images, des comparaisons, empêchent l'étonnement et déflorent toute nouveauté. Ici, vraiment, deux peintres se révèlent, s'imposent par toutes leurs œuvres entassées devant nous : Velasquez et Murillo. Les tableaux isolés de l'un et de l'autre ne m'avaient rien appris. Et je crois bien que je comprends le premier, que je ne suis pas indifférent à la sûreté de son dessin, à l'aisance cavalière de ses grands seigneurs si laids de visage et pourtant de si haute mine : mais je sens que j'aime mieux le second. Les critiques d'art ne sont pas de mon avis. Ils ont des raisons, assurément meilleures que les miennes. Moi, je ne suis que la foule qui passe, l'âme ouverte, et si j'admire *les Filandières* de Velasquez, j'ose le dire, c'est qu'elles rappellent par leurs tons mêlés, leur lumière venue d'en haut, leur grâce populaire et non apprise, les toiles où l'autre peignait une humanité supérieure en de très pauvres corps, et mettait sur le visage des bergers à la crèche, ou dans les yeux d'une gueuse regardant sainte Élisabeth, l'émotion que l'habitude des cours a tuée, paraît-il.

Je préfère ne pas écrire ce que je pense de Goya. Mais je soutiendrais volontiers que le musée de Madrid possède le plus beau tableau de Raphaël : simplement le portrait d'un cardinal inconnu, dont la tête patricienne exprime toute l'Italie. Que de chefs-d'œuvre aussi, de l'école flamande ou allemande ! Ce vieux van Eyck, par exemple, dans la salle Isabelle II : une femme assise lit un livre enluminé, un livre d'heures. Elle a un visage en losange, pâle, transparent et doux, coiffé d'une mousseline à grands ailes, à peine un peu plus blanche ; sa robe bleue, son manteau vert aux plis cassés, rehaussé de broderies d'or, se tassent à ses pieds et font comme un massif autour de la haute chaise de bois. Ce doit être la fin de l'hiver. La jeune femme tourne le dos à un feu très soigné par le peintre, gerbe de flammes rouges, crochues, sifflantes, léchantes, qui montent entre deux chenets, dans la cheminée aux chambranles immaculés, lavés toutes les semaines. Elle n'attend personne ; son cœur bat lentement ; elle a fermé sa porte. Pour symboliser encore mieux la paix réglée de cette maison, son élégance très sage et la jeunesse pourtant qui fleurit en serre close, le maître tout naïf a mis près de la fenêtre, au fond, sur les dalles, un iris incliné, veiné de mauve délicat, et dont la tige plonge dans une eau invisible, qu'on devine toujours fraîche.

Ce tableau m'avait pris les yeux. J'avais vécu plus d'une demi-heure en Flandre. Quand je descendis les marches du musée, le soleil éclaboussait de rayons les façades du Prado, et, sous les arbres fanés de chaleur, les Madrilènes buvaient délicieusement la poussière.

— Les jeunes gens qu'on est convenu d'appeler de famille, que je rencontre ici plus nombreux peut-être qu'à Paris, offrent ce singulier phénomène de ne pas être complètement antipathiques. Les plus occupés sont titulaires d'un coin de bureau où ils ne vont pas. Pour la plupart, une utilité quelconque serait une déchéance. Ils éprouvent pour toute profession un dégoût instinctif renforcé par des traditions séculaires. Et malgré ce long désœuvrement de la race, le type est demeuré énergique. L'expression est souvent fade, les traits ne le sont presque jamais. On devine chez ces jeunes gens un capital inutilisé de vaillance héritée. Ils ont l'air de bonnes épées qui ne servent pas. Supposez que l'éducation, lentement réformée, leur rapprenne la loi du travail, quel merveilleux tiers état surgirait dans ce peuple !

J'ai fait encore une autre observation d'esthétique. La différence caractéristique entre les races espagnoles et la nôtre, me semble être dans l'inflexion du sourcil. Chez l'Espagnol, le sourcil

n'a qu'une pente, il descend régulièrement vers les tempes, de sorte qu'aucune partie de l'arc ne dépasse le point d'attache près du nez : signe de gravité et de volonté. Chez nous, il est presque toujours aigu en son milieu, ironique, batailleur, spirituel et léger.

— On m'avait bien recommandé d'aller, au café de la Pez, voir les danses et entendre les chants populaires. J'y suis allé. C'est, dans une rue borgne, un café aveugle, où il doit faire nuit en plein jour, bas d'étage, enfumé, dont les becs de gaz se mirent dans des glaces suintantes. De neuf heures à minuit, des filles fardées, vêtues de pauvres robes voyantes, crient tour à tour des paroles d'amour désespéré, sur des airs qui commencent dans les hauteurs de la voix, pour tomber en cascade jusqu'aux profondeurs du contralto ; ou bien elles se tordent et se déhanchent, au rythme des ohé ! ohé ! poussés par les autres femmes et par des messieurs à casquettes de soie, assis en rond au fond de l'estrade.

Les spectateurs, la bohème assez sombre de Madrid, applaudissaient en jetant, sur le marbre des tables, les soucoupes de métal où pyramident les trois morceaux de sucre. L'unique compensation à cette vulgarité du spectacle et de la salle, consistait dans l'incroyable tristesse de ce divertissement. Les mélopées se traînaient, lamentables, et finissaient en l'air, sur une note boiteuse. Je pensais que l'Orient était là, le génie des peuples du Midi, qui pleurent dès qu'ils chantent. J'étais même un peu emballé dans cette voie de rêverie. Au moment où je sortais, je croisai, dans un couloir, une des danseuses, qui me demanda pourquoi je m'en allais. Je lui répondis qu'elle dansait bien.

— Alors, fit-elle en riant, bonsoir, monsieur !

— Vous parlez français ?

— Parbleu ! Mais j'ai dansé au Casino de Paris !...

Et les étrangers continueront d'être introduits, avec précaution, au café de la Pez, pour y voir ce qui reste de la couleur locale et de l'Espagne primitive...

— La reine régente ne sera pas de retour à Madrid avant la fin du mois. J'espère avoir l'honneur de lui être présenté, lorsque je reviendrai d'Andalousie. J'ai fait, à cette intention, quelques visites, et, au cours de l'une d'elles, un homme d'État espagnol m'a longuement parlé de Marie-Christine.

« Vous l'admirez, m'a-t-il dit, et votre admiration serait plus vive encore si vous saviez toutes les difficultés que cette femme extraordinaire a pu vaincre ou tourner. C'est une question que j'ai étudiée de près, à laquelle le hasard de la vie politique m'a

mêlé. Eh bien! la réponse a été, de ma part, un dévouement absolu à la reine régente. Songez donc à cette sombre situation, et, je puis dire, à cette incertitude tragique des premiers jours! Alphonse XII venait de mourir, au Pardo, le 25 novembre 1885. Grâce à la fermeté de M. Canovas del Castillo et du conseil des ministres, la régence avait été proclamée sans trouble. Mais la jeune régente avait tout contre elle. Étrangère, — ce qui est un défaut grave en Espagne; — seconde femme du prince, et, par là même, associée seulement, dans l'opinion, à la partie la moins populaire du règne; tenue jusqu'alors à l'écart des affaires; en butte à l'hostilité sourde ou déclarée d'une fraction de la cour, elle se trouvait presque seule, inconnue, accablée de chagrin, grosse de trois mois, avec la perspective presque assurée de ne pas garder le pouvoir, si le dernier enfant à naître d'Alphonse XII était encore une fille. Les préjugés ont été assez vite dissipés. On a dû reconnaître, chez la régente, une intelligence, un tact supérieurs, une aptitude naturelle au maniement des choses politiques. J'ai même pensé quelquefois que les souverainetés constitutionnelles, dont le propre est de conférer peu de droits certains avec beaucoup d'influence possible, sont mieux appropriées au tempérament féminin, et que les femmes s'en tirent plus habilement que les hommes. Mais peu importe. Ce qui ne désarme pas, monsieur, devant une preuve de courage et d'intelligence, ni même devant l'évidence du bien public, ce sont les ambitions, les basses jalousies. Les ennemis de la régence ont parfaitement compris que la force de ce gouvernement résidait surtout dans la haute valeur morale de la souveraine. Marie-Christine, par sa vertu, par sa dignité dans le malheur, en imposait aux partis. Soupçonnée, elle eût été perdue. Vous devinez pourquoi je n'insiste que sur les conclusions : la reine a su déjouer tous les calculs, s'il y en a eu; jeune et très charmante, aucune médisance ne l'a jamais atteinte, et si l'on me demandait sur quoi s'appuie la monarchie actuelle, dans un pays où les républicains sont nombreux et les carlistes encore puissans, je dirais que c'est d'abord sur le respect pour une femme. Oui, nous bénéficions de la trêve du respect. Bien peu de gouvernemens peuvent en dire autant. Nous-mêmes nous n'avions pas l'habitude. Mais nous commençons à reconnaître qu'il y a là un secret de gouvernement d'une puissance singulière. Nous lui devons neuf années de paix. Et chaque jour accroît les chances de durée, l'autorité, le renom dans le monde de la régence d'Espagne... Tenez, je suis sûr que, pour Marie-Christine, toute l'armée se ferait tuer! »

Un autre homme politique m'a dit :

« Jamais peut-être les relations n'ont été aussi bonnes, entre l'Espagne et la France. Les signes en sont nombreux. Vous avez pu en voir un dans la cordialité de la réception faite, par la reine et par la population de Saint-Sébastien, à vos officiers de marine. Effet de l'apaisement général qui semble détendre les rapports de peuple à peuple; effet surtout de causes plus particulières et plus profondes. Je ne sais pas si vous vous rendez compte de cette vérité, que l'étranger vous estime beaucoup moins d'après l'éclat de vos modes et de votre esprit que d'après votre fidélité, plus ou moins grande suivant les temps, à votre caractère et à vos traditions nationales. Vous êtes entourés de peuples moins mobiles que vous. Entre les Espagnols et les Français, il y a cette communauté de sang latin qui a bien son importance, quoi qu'on dise, et qui prédispose à une entente. Encore faut-il que nous reconnaissions, dans votre politique, même intérieure, ce souci de la continuité, ce respect du droit, je dirais même volontiers cette pointe de chevalerie qui sont merveilleusement compris en Espagne. Si vous voulez un exemple, je vous avouerai que votre charité si grande, si spontanée, si naïve, quand un malheur la sollicite, nous rapproche de vous, et que l'œuvre mesquine et souvent violente de vos Chambres nous en écarte. Il y a encore cette défense des intérêts catholiques, à laquelle, par un phénomène étrange et heureux pour votre nation, vous restez fidèles, à l'extérieur. C'est là un lien dont la puissance n'échappe pas assurément, aujourd'hui, à quelques-uns de vos hommes d'État. Quand le pape s'adresse à la France, et manifeste publiquement cette espèce de confiance et de préférence qu'aucune de vos erreurs ne vous a encore enlevée, l'Espagne, qui est croyante, écoute la réponse. Elle est impressionnée par l'idée qu'il a de vous. La mémoire lui revient de ce que firent, dans le passé, les deux nations, sœurs dans la foi, et cette fraternité aussi se réveille et nous tend vers vous. Ne croyez pas que j'exagère. Je suis, par tempérament, si éloigné même de toute sentimentalité, dans les questions de cet ordre, que j'aime mieux m'en tenir à cette simple indication. Je vous répéterai seulement un mot qui me fut dit, voilà quelques semaines, par un prélat italien. Je causais avec lui d'une affaire, où la France et l'Espagne avaient agi d'un commun accord. « Ah! s'écria-t-il, la France et l'Espagne, à elles deux elles meublent le cœur du Saint-Père! » Mot très italien, c'est-à-dire, si vous y réfléchissez, coloré d'un peu d'imagination, mais plein d'un sens exact et profond. Il y a enfin ceci, monsieur, pour nous faire nous entendre, que nos ambitions nationales ne sont pas opposées aux vôtres. Elles sont très franchement avouées. Si vous lisez, ce que je vous conseille, l'intéressante brochure intitulée :

Las Llaves del estrecho (les clefs du détroit), vous les trouverez exposées, dans une préface, par le ministre de la guerre lui-même, général José López Dominguez. Nous en avons trois : la reprise de Gibraltar, une union politique étroite avec le Portugal, et une situation privilégiée au Maroc. Elles sont naturelles, et ni l'une ni l'autre ne menace un de vos droits ou ne contrarie un de vos projets. Je suppose, en effet, que votre action, au Maroc, tend uniquement à retarder l'époque du partage, et, l'échéance venue, à vous assurer un bon voisin : et j'estime que nous devons être ce bon voisin, et que vous devez nous aider à le devenir. Notre intérêt, je n'en parle même pas. Mais le vôtre, le voici : avant cinquante ans, l'Afrique aura été colonisée par l'Europe. Chaque nation d'Europe créera sa route, et battra la caisse, pour tâcher d'attirer à elle les caravanes de l'immense inconnu du milieu. Vous aurez votre voie de pénétration, et nous aurons la nôtre. Mais remarquez que nous sommes, en ligne droite, à trois quarts d'heure de Tanger, et que la nature elle-même nous a désignés pour être le trait d'union entre les deux continens. Nos chemins de fer attireront, plus sûrement que les navires, les marchandises et les voyageurs, et, au bout de ces chemins de fer, qu'y a-t-il ? la France, qui bénéficiera de notre établissement sur la terre d'Afrique. »

— Comme dans les autres capitales de l'Europe et dans plusieurs villes d'Orient, la France d'autrefois avait fondé des œuvres d'assistance à Madrid. La France d'aujourd'hui les a adoptées et développées. On est fier de l'y retrouver fidèle à sa double mission de charité et d'enseignement. Et la plus ancienne de ces œuvres est celle de Saint-Louis-des-Français, dont l'origine remonte aux donations et legs de Henri de Savreulx, gentilhomme picard, du commencement du XVIIe siècle, qui fut d'abord soldat et mourut chapelain de Sa Majesté catholique. Elle comprend une église, celle de Saint-Louis-des-Français, *calle de las tres cruces;* un hôpital pour nos nationaux, avec refuge de nuit et consultations gratuites ; un externat tenu également par les sœurs de Saint-Vincent de Paul, et qui compte de 180 à 190 élèves. Quelques difficultés étant survenues, relativement à l'administration des biens de l'hôpital, une convention a été signée, en 1876, par les représentans des deux gouvernemens. Je l'ai lue. Il y est dit que le gouvernement français et le roi d'Espagne sont co-patrons de l'hôpital ; que l'établissement est propriété française ; que le Patriarche des Indes a la haute juridiction en ce qui concerne le spirituel ; que toute l'administration temporelle relève de la France ; que le personnel, exclusivement français,

sera nommé par l'ambassadeur, et que les quatre députés désignés, selon le testament de M. de Savreulx, pour veiller à l'administration de l'hôpital, seront pris parmi les Français les plus distingués qui soient à Madrid.

Une autre œuvre est due à l'*Alliance française*. La *Société française de bienfaisance, d'assistance mutuelle et d'enseignement de Madrid* possède aujourd'hui sa maison, son école primaire de garçons, où sont instruits de 130 à 140 enfans, en majorité espagnols, et qui contribue puissamment, avec l'école de filles dont j'ai parlé, à répandre la langue française en Espagne. J'ai relevé, dans le dernier compte rendu, ce fait assez éloquent que, sur 28 boursiers de la Société, 14 étaient Français et 14 Espagnols.

Il y aurait un bien joli et bien touchant livre à écrire sur nos fondations à l'étranger. L'histoire en est presque partout intéressante. Et puis, comme ce serait doux de voir vivre cette France du dehors, réduite souvent à quelques poignées d'hommes, mais unis, sentant bien la nécessité, sous l'œil de l'étranger, de ne pas se diviser, et faisant tous effort, avec peu de ressources, pour garder à la chère patrie lointaine son vieux renom de nation très puissante, très juste et très aumônière.

IV. — L'ESCORIAL

Tous les *Guides* laissent entendre que l'excursion peut se faire, de Madrid, en une journée. Ils font humainement. Je suis allé à l'Escorial sans enthousiasme, et j'en suis parti avec joie. Non que j'éprouve cette sorte de crainte frelatée qu'affectent certaines personnes au seul nom de Philippe II. « L'atmosphère qu'il a respirée, monsieur! » Je crois à des temps très différens du nôtre. Mais je crois peu aux monstres, à celui-là un peu moins qu'à d'autres. On finit par leur trouver un cœur, tôt ou tard. Non, le souvenir du prince qui l'habita n'est pour rien dans l'impression pénible que j'ai ressentie. Elle est attachée au spectacle de toutes les demeures royales ou impériales abandonnées. Ces palais, bâtis uniquement pour l'homme, et pour le plaisir ou l'orgueil de l'homme, ne vivent qu'autant que lui et meurent quand il s'en va. Les forteresses féodales en ruines, les églises à demi détruites, les monastères qui servent de granges ou d'écuries, ont encore une âme. Le grand train d'une cour, les affaires d'État, la vieillesse d'un souverain ne laissent qu'un vide immense, impossible à repeupler. Rappelez-vous Versailles.

Le site où est bâti l'Escorial donne, d'ailleurs, à cet ennui, beaucoup de solennité. La montagne espagnole, rude, colorée de grandes taches de bois, d'un vert éteint, enveloppe le quadri-

latère de granit gris, percé de 1110 fenêtres; — je n'ai pas compté. — Je suis monté à pied, de la gare, par des avenues où le soleil, doucement, achevait de jaunir les feuilles. Mais déjà le froid de ce glacier de pierres, là-haut, me pénétrait. Comme j'étais recommandé, j'eus pour cicerone extraordinaire et fort aimable un jeune religieux augustin, Frère Juan Lascano, qui s'imagina, je ne sais pourquoi, que je savais l'arabe. J'eus beau m'en défendre, comme il était arabisant, il me montra les plus rares manuscrits, dans une bibliothèque magnifique, semblable à une galerie d'Apollon où il y aurait des livres.

L'Escorial est, en effet, divisé en trois parties, depuis qu'un seul homme ne le remplit plus tout entier. La première a été concédée par Alphonse XII aux religieux augustins, qui ont la garde des sépultures royales. Dans les étages, ils ont établi un collège, espèce d'université libre, qui prépare aux examens de droit, de lettres et aux écoles militaires. La seconde partie appartient aux morts : c'est le *panthéon des rois*. La troisième renferme les « appartemens du fondateur », et les chambres et salons que ses successeurs ont la liberté d'occuper, quand il leur plaît, droit dont ils n'usent plus guère. La reine régente, m'a dit un des employés, n'est venue à l'Escorial que deux après-midi : une première fois après son mariage, une seconde fois après la mort d'Alphonse XII.

La chambre où « le fondateur » recevait les ambassadeurs est blanchie à la chaux, carrelée, meublée de tables et de pupitres en mauvais bois peint. Mais, sur une porte, une inscription dit : « Ici mourut Philippe II... Sa manière fut si haute, qu'en lui l'âme vivait seule, et qu'il n'avait plus de corps quand il acheva de mourir. » On vous introduit, par là, dans une loge très ornée, dorée, revêtue de marbres, ouvrant sur le maître-autel de l'église. Et l'homme, récitant sa leçon, ajoute : « Il voulut expirer la face tournée de ce côté. » Alors, pour un moment, la grande ombre réapparaît, et une émotion coupe en deux l'accablante indifférence où plongent tous ces couloirs, ces voûtes, ces cours tristes.

En descendant de l'Escorial, le soleil me sembla plus vivifiant que d'ordinaire. Je vis un domestique près d'une grille. J'entrai dans le parc de la *Casa del Principe*, lieu de promenade de Charles IV, domaine que traversent des allées en étoile, bordées de marronniers. La senteur automnale des feuilles embaumait. Au bout des avenues en pente, le bleu des montagnes était doux à ravir. Près de la villa déserte, un jardin achevait de se faner. Les capucines rampaient sur le sable ; les dahlias levaient leurs gerbes à demi sèches, des rosiers épuisés s'appuyaient aux

bordures de buis, et toutes ces pauvres plantes, semées pour les rois qui ne viennent plus, avaient l'air de se plaindre, n'ayant point eu le regard ou le sourire pour qui elles étaient nées.

V. — LA VILLE ARABE — UNE LÉGENDE

Tolède, 5 et 6 octobre.

J'aime cette vue de Madrid, aperçue au départ, dès que le train a quitté le vaste hall de fer de la gare del Mediodia. La grande ville n'égrène pas ses faubourgs dans la campagne, comme font les nôtres. Elle finit nettement. Le regard embrasse ce soulèvement de maisons blanches, en forme de bouquet, et suit les lignes ondulées de la base, qui s'avance en cintre irrégulier, et fuit en s'inclinant vers le Manzanarès. Dans le cercle élargi des terres, qui l'enveloppe de ses nuances jaunes, grises, roses, infiniment fondues, elle reste longtemps au-dessus de l'horizon, pareille à un gros piquet de marguerites sur un chapeau de paille.

Elle s'efface. Le pays change. Deux montagnes isolées se lèvent à droite, sur le sol ras. L'une d'elles est couronnée de remparts en ruine. Çà et là, des roues d'arrosage, garnies de cruches de terre, puisent l'eau dans des puits couverts, et la versent dans des canaux. Un double mur circulaire, peint à la chaux vive, trace la route au mulet qui tourne. Des roseaux montent tout autour : je cherche involontairement le fellah en chemise bleue. Plus loin, les oliviers commencent à se montrer, maigres encore, bordant de petits champs de vignes. Un faucon traverse majestueusement la lumière, plus tremblante que ses ailes. Son ombre court sur les mottes. Où sont les cavaliers à burnous qui ont lancé l'oiseau? Car voici le royaume arabe. Tolède approche.

Ville extraordinaire, ville farouche et de haut relief, qui mériterait qu'on fît pour elle seule le voyage d'Espagne. Avant d'y entrer, regardez bien comme elle est bâtie. Elle est portée dans la pleine clarté, dans le soleil et dans le vent, au sommet d'une roche ronde. Les pentes sont partout abruptes. Le Tage noir l'enserre dans une boucle étroite. Il creuse autour d'elle un fossé; il coule dans un ravin où pas une feuille ne pousse, et l'autre rive, violente aussi, montant jusqu'où montent eux-mêmes les clochers de Tolède, enferme dans un cercle de collines dénudées la cité deux fois prisonnière. Aucune nuance, rien que des couleurs crues, juxtaposées et heurtées l'une par l'autre : une eau qui roule sur des cailloux noirs, des pentes de précipice, ternes comme la fumée qu'aucun rayon n'égaye, et, sur la coupe ardente des montagnes, des coulures de terre bouleversée, d'une

teinte d'ocre rouge, et des plaques pierreuses, bleu d'ardoise, que tache çà et là, comme un petit point vert, la boule d'un abricotier. Une chaleur de plomb s'amasse dans cette cuve profonde. Le rayonnement des choses y fatigue les yeux, et l'on ne voit point d'herbes, mais un parfum d'aromates s'échappe de leurs tiges mortes, et passe, dans la lumière, au-dessus des toits de la ville.

Un tel spectacle devait réjouir les âmes sarrasines. Elles y retrouvaient l'âpre goût et l'odeur du désert. Le paysage était à souhait pour que les tisseurs de soie inventassent des rayures nouvelles et éclatantes. Les colliers de sequins, les bracelets d'or des femmes s'harmonisaient avec le contour des collines lorsque le soleil descend. Dans la langueur des nuits, on entendait le bruit continuel des jets d'eau, pareil à celui des palmes agitées par le vent. Oh ! tout ce passé !

En bas, à la gare, j'avais pris, sur la recommandation de mon hôtelier de Madrid, un guide dont je veux dire le nom, Toribio Diaz, un pauvre diable, tout jeune, aux grosses lèvres orientales, aux yeux intelligens et tristes. Nous voilà qui passons le Tage sur le pont d'Alcántara, défendu, aux deux extrémités, par des forteresses crénelées. Puis, nous gravissons l'avenue qui tourne autour d'anciens remparts, puis nous sommes dans la ville, tout étroite de rues, toute défiante, tordue et mystérieuse comme un labyrinthe, prodigieusement inégale et telle que les Arabes en reconnaîtraient les logis blancs, le ciel découpé par les stores qui s'abaissent, les escaliers noirs, les patios déserts sous l'ardent soleil.

Presque toutes les voies sont impraticables aux voitures. Elles se rétrécissent, aboutissent à des couloirs entre deux murailles, à des porches qui s'évasent un peu plus loin. La seule note moderne, je l'ai vue en haut, à l'Alcazar, ce pignon de Tolède, et c'étaient, au pied des murs de l'énorme bâtisse incendiée il y a quelques années, les élèves de l'école militaire espagnole, étudiant la théorie en pantalon rouge et veste grise. On monte jusque-là par un jardin en échelle, traversé de canaux de marbre. Le ravin du Tage tourne en bas, à une effrayante profondeur. D'un seul côté, la vue échappe au cercle des montagnes prochaines. Une vallée descend et s'élargit, route d'arrivée, route de départ aussi. Et je ne puis penser que je dois quitter Tolède dès demain. Et je m'enfuis, par des ruelles sans horizon, de peur de voir encore cette plaine qui m'emmènera. Heures délicieuses, courses pleines d'exclamations, de surprises, de retours, de regrets légers qui ravissent. Je me fais l'effet d'un de ces taons de printemps qui, devant une corbeille d'œillets, fanés ou vifs, ne savent où se poser, tentés par toutes les fleurs et retenus par cha-

cune. Tout est joli : la place du Zocodover, petite, ayant au fond, dans une chambre du premier étage, un grand christ éclairé par des lampes; l'humble maison où Cervantès écrivit « l'illustre Frégona », où deux mules dételées dorment en ce moment, la tête appuyée aux colonnes roses du patio; le couvent de la Conception, avec ses coupoles de faïence arabe; les treillis de vieux bois masquant les fenêtres basses; les ferrures des portes, travaillées par les ouvriers maures, clous ronds à tête creuse et ciselée, qu'on appelle des « moitiés d'orange », larges torsades appliquées sur les planches de chêne ou d'olivier, fleurs de métal jaillissant à la hauteur des gonds, violettes, jasmins, pensées couleur de rouille ou d'argent mat. J'entre dans une remise : le plafond est à caissons sculptés; des pans de pierre fouillée, dentelée, dorée d'un reste de peinture, rejoignent des lambris de plâtre où pendent des harnais. Mon guide me précède, dans une ruelle misérable, et se glisse entre les battans d'une porte entr'ouverte : nous sommes dans un jardin endormi, où il y a une fontaine et un figuier à droite, une poule, un chat et trois femmes de trois âges, à gauche, tous immobiles à l'ombre d'un grand mur, et, sans que personne ait bougé, nous visitons l'ancienne synagogue, qui n'a point de dehors, et qu'on dirait, à l'intérieur, taillée en plein ivoire. C'est l'heure de la sieste. Au-dessus des dallages, dans les cours des maisons riches, séparées de la rue par un couloir et une grille légère, les persiennes vertes sont fermées; la lumière crue tombe d'en haut sur la moitié des murs immaculés, la moitié des colonnes de marbre, la moitié des pots de géraniums, de fusains et de lauriers disposés autour d'une vasque centrale. La ligne de l'ombre est presque bleue. Tout semble désert. Le bruit du jet d'eau tremblote comme la lueur d'une veilleuse. L'heure est propice pour parcourir à pas lents la cathédrale aux neuf portes, métropole de l'Espagne, qui porte dans les airs, au-dessous de ses galeries extérieures, le buste des gentilshommes et des grandes dames d'autrefois. L'immense vaisseau est entièrement vide de promeneurs ou de fidèles. Les verrières flambent en reflets sur les murs, et autour, il y a des réduits d'un clair-obscur reposant. Toribio, qui est un esprit sans lettres, mais pénétré par les traditions orales, confuses et légendaires de sa race, me raconte, à sa manière, l'histoire de la chapelle des rois nouveaux, *reyes nuevos*. « Tous les matins, ajoute-t-il, on y célèbre la messe pour Henri II, Henri III et don Juan, tandis qu'un massier, en dalmatique brodée, assiste debout, sa masse d'argent sur l'épaule.

— Pour quoi faire?

— Il attend les ordres des rois, les ordres qui ne viendront jamais.

Des phrases comme celle-là, plongeant à pic dans le mystère, et n'en sortant point, m'engagent à le laisser parler, sans donner le moindre signe d'incrédulité, comme font les chameliers assis en rond autour du marchand d'histoires. L'homme est décidément précieux. En passant devant la chapelle des comtes de Luna, il m'assure que le comte et sa femme sont encore là, dans un souterrain, cadavres desséchés, pliés en deux sur des chaises, vis-à-vis l'un de l'autre, ayant une table entre eux : souper éternel que trouble seul l'avènement d'un prince, car les rois d'Espagne, à leur première visite, doivent entrer dans le souterrain, saluer le vieux connétable, et s'en aller. Il a l'horreur, très populaire en Espagne, de notre Duguesclin, que l'on considère ici comme le type achevé de toutes les félonies. Il me montre, avec un plaisir évident, la chapelle mozarabe, et le cornet d'ivoire du muezzin de jadis, du temps où la cathédrale était encore mosquée. Il se tait en présence des bannières de Lépante, les sept bannières des vaisseaux chrétiens, bleu et or, si longues que du haut des galeries de l'église elles traînent sur les dalles, et la bannière musulmane triangulaire, plus petite, en toile écrue ornée de lettres rouges, trophées qu'on exhibe aux grandes fêtes, et que j'ai la chance d'apercevoir, au moment où un employé les roule, sur le plancher de la sacristie. Auprès d'une porte, je m'arrête devant une sorte de boîte ouverte, en bois, où, d'après l'inscription, les parens trop pauvres doivent déposer le corps de leurs enfans morts, que le chapitre fera inhumer à ses frais, par charité, et lui, m'entraîne pour me désigner, du doigt, une sainte Vierge aux hanches prononcées : « Vous voyez, me dit-il, c'est l'œuvre des ouvriers maures, captifs chez les chrétiens : ils paganisaient les Vierges. »

Il disait cela sans amertume, le pauvre garçon, et simplement comme une chose qui l'intéressait plus qu'une autre, sans qu'il sût bien pourquoi. Nous sortons. Le jour va s'éteindre dans une heure à peine. Nous avons le temps d'atteindre le *Pas du Maure*, en dehors de la ville, avant le coucher du soleil. En route! Le guide va devant, ses bottines trouées faisant soufflet dans la poussière. Par les rues en pente raide, puis par des terrains vagues, nous gagnons le pont Saint-Martin, opposé à celui d'Alcántara et fortifié comme lui. Le fleuve roule, tout noir, au-dessous de nous. Quelques mules rentrent, chargées de fagots. Sur la droite, un reste de murs écroulés trouent de leurs pointes inégales l'eau qui tourne et se ride.

— Les bains de Florinde ! dit l'homme.

Et, tout de suite, voyant que je ne réponds pas :

— Vous qui n'êtes pas du pays, monsieur, vous n'avez pas entendu parler, peut-être, de Florinde. C'était la plus belle Espa-

gnole de ce temps-là. Elle se baignait en cet endroit. Et, de l'autre bord, Rodrigue la regardait. Il la trouva belle, et il se baigna avec elle. Florinde s'en plaignit d'abord au comte, son père, qui dit : « Ma fille, il n'y a rien à faire, puisque c'est notre roi. » Et ils s'aimèrent illicitement. C'est pourquoi, en punition de leur péché, les Arabes eurent de Dieu la permission de s'emparer de l'Espagne...

Nous gravissons les collines pelées, ardues, couleur d'abricot mûr sous l'averse de rayons du couchant. Derrière nous, la ville s'abaisse lentement, pâle et devenue toute petite dans le grand paysage de feu. Les sentiers, tantôt poussiéreux, tantôt rudes au pied, sont bordés partout de plantes sèches, qui n'ont plus une feuille verte, mais qui embaument. Mon guide s'est mis à marcher près de moi.

— J'ai compris, monsieur, que vous aimiez les histoires. Et j'en sais une qui se rapporte à ce lieu. Elle m'a été contée par un marchand de lait de Tolède. Sentez-vous le parfum?

— Délicieux.

— Nulle part au monde les plantes n'ont un parfum pareil. C'est un trésor. Les Maures le savent bien, et encore aujourd'hui ils se rappellent ce lieu, qui se nomme, chez nous, *la Vierge de la Vallée*. Un jour, un habitant de la ville avait été condamné à mort pour avoir tué son adversaire dans une lutte. Il s'en alla dans le pays qu'habitent les Maures, et servit comme esclave. Le maître auquel il appartenait était puissant et généreux. Mais un grand mal l'avait frappé : il était aveugle. Et, comme il tenait son esclave en grande amitié pour les bons services qu'il en recevait, il lui dit : « Mon fils, j'ai une mission à te confier. Prépare-toi, et va dans la montagne de Tolède, au lieu qui est nommé la Vierge de la Vallée. Tes anciens amis n'ont jamais vu ta barbe, qui a poussé au soleil du pays des Maures. Ils ne te reconnaîtront pas. D'ailleurs, tu n'entreras pas dans la ville, tu parcourras seulement la montagne pendant trois jours, et tu cueilleras une fleur de chacune des espèces que tu rencontreras. Parmi elles, il en est une qui guérit les yeux. Si tu me la rapportes, je te donnerai ce que tu me demanderas, fût-ce la moitié de mes trésors, et je te ferai mon héritier, et je te marierai avec ma fille.

L'esclave partit, chaussé de bonnes sandales pour la route. C'était l'époque de l'année où, sur les collines, un chien ne trouve pas à poser sa patte sans écraser une fleur. Il ramassa, pendant trois jours, toutes les sortes de plantes qu'il aperçut, et, à mesure qu'il avait découvert une espèce nouvelle, il mettait l'herbe dans son sac.

Personne ne le reconnut. Il retourna dans le pays des Maures, et son maître, en l'entendant venir, poussa un cri de joie : « Ah!

mon cher fils, tu me rapportes la lumière du ciel. Donne! donne vite les fleurs cueillies par toi sur les monts de Tolède! » Et, tâtonnant avec ses mains, il prenait une à une, dans le sac, les tiges et les feuilles à demi sèches, et, lentement, les passait sur ses paupières mortes. Les yeux ne s'ouvraient pas. Quand il eut ainsi essayé la vertu de la dernière fleur, il dit tristement : « Mon fils, tu n'as pas rapporté la plante qui guérit les aveugles. » Et il pleurait amèrement. Et, au milieu des larmes, mû par une inspiration, il se pencha, détacha une des sandales de l'esclave, et, lentement, comme il avait fait déjà, la passa sur ses yeux. O merveille, la sandale avait foulé toutes les herbes de la montagne, elle avait touché l'herbe qui rend la vue, et le vieux maître s'écria : « Je vois! je vois! tes sandales m'ont guéri, mon fils bien-aimé! »

— Quand cela s'est-il passé, Toribio?

— Oh! monsieur, il n'y a pas bien longtemps : du temps du Cid Campéador.

Je me mis à penser. Et moi aussi j'ai été envoyé au loin, pour rapporter des plantes étrangères. Je les cueille une à une, et j'envie l'esclave du seigneur arabe. Il avait trouvé l'herbe qui guérit les aveugles; il en avait emporté la vertu, sans le savoir, dans la tresse de ses sandales. Hélas! il faudrait plus de trois jours de recherches, aujourd'hui, pour la rencontrer. Mais peut-être, à défaut de ce remède puissant, peut-on ramasser encore l'herbe qui console, qui repose l'âme et la fait songer. Et, si cela était, je connais un voyageur qui, pour une fois, aurait atteint son rêve...

Nous nous taisions. Du haut de la roche où Toribio venait de grimper, Tolède apparaissait, élancée, guerrière, couronnée de vitres éclatantes, enveloppée de ses montagnes. L'image me venait à l'esprit d'une belle chasseresse assise parmi des fourrures de bêtes. Toutes les cloches sonnaient pour la nuit. Toutes les fleurs surchauffées craquaient, et, n'ayant plus de sève, ouvraient leurs veines parfumées. Un seul muletier, sorti par le pont Saint-Martin, tentait l'escalade tardive. Le bruit de son fouet, dans l'air infiniment doux, montait jusqu'au Pas du Maure, et devait aller bien au delà, vers les cimes rousses où mourait le soleil.

René Bazin.

LES FINANCES

DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE

I

L'étude des finances allemandes est rendue relativement aisée par l'abondance des documens officiels et aussi par la rapidité avec laquelle ils sont publiés : mais elle est compliquée par la coexistence du budget de l'Empire et de celui des vingt-six États particuliers parmi lesquels la Prusse tient le premier rang. Sur les 50 millions d'habitans que compte l'Allemagne, le royaume de Hohenzollern en a 30, c'est-à-dire les trois cinquièmes. Chaque Allemand est donc deux fois contribuable : il paie à l'Empire et il paie à l'un des royaumes de Prusse, de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe ; — ou à l'un des grands-duchés de Bade, de Hesse, de Mecklembourg-Schwerin, de Saxe-Weimar ; — ou à l'un des duchés d'Oldenbourg, de Brunswick, de Saxe-Meiningen, de Saxe-Altenbourg, de Saxe-Cobourg-Gotha, de Mecklembourg-Strelitz ; ou à l'une des minuscules principautés qui ont encore conservé une certaine autonomie : Anhalt, Schwarzburg-Sondershausen, Schwarzburg-Rudolstadt, Waldeck, Reuss jeune, Reuss aîné, Schaumburg-Lippe, Lippe ; — ou à l'Alsace-Lorraine, ou à l'une des anciennes villes hanséatiques : Lubeck, Brême, Hambourg.

En principe il y a séparation des sources de revenus, l'Empire s'étant tout d'abord attribué les douanes et les taxes de consommation — c'est-à-dire d'une façon générale ce que nous appelons les impôts indirects — et les États particuliers ayant gardé les impôts directs pour faire face à leurs besoins. Mais l'Empire n'a pas jusqu'à ce jour tiré de ses revenus propres de quoi se suffire

à lui-même; il n'a cessé de réclamer des États particuliers une aide de plus en plus importante : de là les contributions dites *matriculaires*, c'est-à-dire le versement par chaque État au budget de l'Empire d'une somme calculée autrefois d'après le nombre de soldats mis sur pied et qui, étant incorporés dans l'armée de l'Empire, sont entretenus par celui-ci. Des élémens compliqués servent aujourd'hui de base à la fixation de ce concours financier.

L'Empire, de son côté, n'a pas conservé la totalité de ses ressources propres. Lorsqu'en 1879 les droits de douane et certains impôts de consommation furent considérablement augmentés, son prélèvement fut limité à 130 millions de marks (1) et le surplus distribué entre les États particuliers, en vertu d'une clause dite Frankenstein, d'après le nom du député qui la proposa. D'autres impôts impériaux sont également répartis entre les confédérés, qui sont donc à la fois créanciers et débiteurs du budget impérial : il résulte de là une complication et une incertitude singulières dans leurs finances. Comment, en effet, établir des prévisions de dépenses et de recettes, puisque des élémens importans des unes et des autres, la contribution due à l'Empire et les viremens à en recevoir, résultent du budget de celui-ci et ne peuvent être dégagés qu'après qu'il est établi ?

Cette situation bizarre est bien le reflet du système politique de l'Allemagne, unifiée sous certains rapports, mais chez qui l'esprit particulariste n'a pas encore abdiqué. Le pouvoir central cherche chaque jour à grandir et à s'émanciper financièrement de l'appui des feudataires; mais il n'a pu encore réaliser tous ses rêves, s'attribuer tous les impôts qu'il convoite; il n'exploite même pas encore à sa guise toutes les sources de revenus qui lui sont réservées : il a dû faire participer à plusieurs d'entre elles, et non des moindres, les trésors des États particuliers. La tendance évidente est d'étendre la sphère des impôts impériaux et de fournir au gouvernement central des moyens d'action indépendans. La matière imposable qui tente le plus son appétit fiscal est le tabac. Il n'est pas de session du Reichstag dans laquelle ce sujet ne soit repris : jaloux de l'énorme appoint que cette taxe apporte au budget français, certains orateurs ne perdent pas une occasion d'en célébrer les mérites; nous verrons dans un instant que le gouvernement vient encore une fois de déposer un projet de réforme à cet égard.

Si la constitution de l'Empire était rigoureusement appliquée, ses budgets devraient toujours se solder en équilibre, sans déficit

(1) Le mark ou reichsmark vaut 1 fr. 25 environ. Toutes les sommes énoncées au cours du présent article seront exprimées, sauf indication contraire, en reichsmarks.

et sans emprunt. L'article 70 ordonne que les dépenses seront couvertes au moyen des revenus nets des exploitations, des recettes communes, des impôts « impériaux » à établir, et, si le tout est insuffisant, par les contributions matriculaires des États. Celles-ci devraient donc en temps normal être chaque année portées à un chiffre tel que les besoins de l'Empire fussent couverts. Mais ce dernier a préféré recourir à l'article 73 de la constitution, qui prévoit l'emprunt pour faire face à des besoins imprévus. Dans la crainte de mécontenter les différens États en leur demandant des sommes trop considérables, le gouvernement central a singulièrement élargi le cadre des dépenses extraordinaires, et présente des budgets en déficit, pour se faire autoriser à émettre des rentes. Ce système des petits emprunts chroniques est combattu avec énergie par ceux qui voudraient voir le pays réserver son crédit intact pour les cas exceptionnels : ils ont trouvé pendant longtemps un argument additionnel dans la difficulté relative avec laquelle les émissions de rentes allemandes se classaient dans les portefeuilles. Aujourd'hui le courant de plus en plus fort qui porte les capitaux vers les placemens en fonds d'État permet à nos voisins d'emprunter à des conditions presque aussi favorables que nous : le 3 0/0 allemand est aux environs du pair.

Bien que le total de la dette allemande soit faible, si on le compare à la nôtre ou à la dette anglaise, il faut constater que la progression en a été très rapide, puisqu'elle a quintuplé en dix ans. Il n'est pas un budget depuis 1880 qui n'ait été équilibré à l'aide d'emprunts, dont l'importance a varié entre un minimum de 31 millions en 1885-86, et un maximum de 309 millions en 1891-92, avec une moyenne de 155 millions.

L'ordre naturel à suivre dans l'étude des finances d'un pays est d'examiner le budget, d'en analyser les divers élémens, d'énumérer les principales causes de dépenses et sources de recettes, ce qui permet de juger la mesure dans laquelle les forces économiques de la nation sont mises à contribution. Il est nécessaire en même temps de prendre en considération le patrimoine national, l'actif, ou du moins la portion de cet actif susceptible de donner des revenus, telle que les mines, usines, chemins de fer. Ce dernier point est de la plus haute importance en Allemagne, où beaucoup d'États possèdent un domaine industriel étendu. Si on le perd de vue, on ne peut comparer utilement entre eux les budgets de deux pays différens : les dépenses d'exploitation des chemins de fer prussiens, par exemple, sont la cause, la condition des recettes bien supérieures que le budget encaisse du chef des voyageurs et marchandises. Il serait absurde de dire que la Prusse

dépense plus pour ses travaux publics que telle autre nation qui n'aurait pas de chemins de fer d'État. Il faut au contraire voir dans les recettes annuelles nettes qu'elle retire de cette exploitation une véritable rente patrimoniale qui vient atténuer d'autant les charges des contribuables, sans oublier d'ailleurs que ceux-ci ont payé de leurs deniers la construction ou l'acquisition des lignes.

Le domaine particulier de l'Empire allemand proprement dit est peu étendu. Les seules lignes de chemins de fer qu'il possède sont celles d'Alsace-Lorraine, 1 200 kilomètres environ. De nombreux partisans de la centralisation ont réclamé la reprise générale des chemins de fer par l'Empire; mais la Prusse, le plus particulariste, au dire de Bismarck lui-même, des États allemands, a tenu bon et n'a pas voulu céder son réseau de 27 000 kilomètres, qu'elle considère comme un des élémens de sa puissance militaire et qui fournit à son budget une ressource importante.

La constitution prussienne du 31 janvier 1850 avait établi d'une manière définitive que le budget serait voté par la Diète (*Landtag*), formée par la réunion de la Chambre des députés (*Abgeordnetenhaus*) et de la Chambre des seigneurs (*Herrenhaus*). De 1862 à 1866 un conflit aigu s'éleva entre le gouvernement et la Diète, qui refusa de voter le plan de réorganisation militaire proposé par Bismarck : quatre budgets successifs demeurèrent privés de la sanction législative la plus importante, celle de la Chambre qui émane directement du suffrage populaire. Le roi et son ministère passèrent outre et firent exécuter les lois de finances votées par la seule Chambre haute. Les victoires de 1866 arrivèrent fort à propos pour amener une réconciliation : un bill d'indemnité ratifia après coup les dépenses faites sans base légale; le roi Guillaume lui-même reconnut que la loi avait été violée. La constitution allemande du 16 avril 1871 prescrit que toute loi impériale doit être approuvée par la majorité du Conseil fédéral et celle du Parlement : le budget est soumis à cette règle.

L'année financière allemande, comme celle de la Prusse, s'ouvre le 1er avril pour se clore le 31 mars. L'avantage allégué par les partisans de ce système est que le vote du budget intervient à une époque plus rapprochée de celle où l'on peut déjà mieux se rendre compte des résultats probables de l'exercice que lorsque le calendrier budgétaire coïncide avec l'année commune. Nous ne voyons pas pour notre part l'amélioration qui en résulterait chez nous : les habitudes déplorables prises par la Chambre traînent en longueur la discussion du budget et nous acculent au piteux expédient des douzièmes provisoires : faire commencer notre exercice au 1er avril au lieu du 1er janvier ne changerait pas la tradition.

Le budget allemand, comme le budget prussien, est établi

conformément au principe de l'universalité, c'est-à-dire que toutes les dépenses et toutes les recettes y sont portées. Cependant, pour certaines exploitations comme celle des postes et télégraphes et des chemins de fer, c'est le produit net qui figure aux ressources budgétaires. Il faut, lorsqu'on veut comparer entre eux les budgets de différens pays, prendre bien garde à la façon dont les écritures sont passées pour les administrations qui fournissent des revenus en même temps qu'elles sont une cause de débours. Les totaux sont tout différens selon qu'on porte le débit et le crédit dans chaque colonne, ou seulement le solde actif ou passif dans l'une d'elles. Ainsi les 28 millions qui figurent comme recettes postales de l'empire allemand résultent de la différence entre 271 millions de recettes et 243 millions de dépenses. En France, de ce chef seul, l'addition serait grossie de 243 millions.

Au point de vue de l'établissement du budget, aucun principe spécial ne lie les ministres des finances allemand ou prussien. Alors que la France est revenue, après s'en être écartée à plusieurs reprises, à la règle de l'antépénultième année, qui donne comme base fixe aux prévisions du budget en préparation les résultats de l'avant-dernier exercice clos, les Allemands tâchent de se rapprocher le plus possible de la réalité, telle que les circonstances permettent de l'entrevoir : cela leur est d'autant plus facile que la présentation du budget aux Chambres ne précède chez eux que de peu de mois l'ouverture de l'exercice. Il existe cependant certaines règles d'évaluation : le coût du pain de l'armée est estimé pour une moitié d'après le prix moyen du grain pendant dix ans et pour l'autre d'après la mercuriale de la fin de la dernière année.

Avant d'arriver au Reichstag, le budget est soumis à l'examen du Conseil fédéral (*Bundesrath*), composé des représentans des divers gouvernemens : ceux-ci ont ensemble cinquante-huit voix, dont dix-sept accordées à la Prusse, six à la Bavière, quatre à la Saxe et au Wurtemberg, trois à la Hesse et à Bade, deux au Mecklembourg et au Brunswick, une à chacun des autres. Les délibérations ne sont pas publiques. Tout membre du Conseil fédéral a le droit d'être entendu au Reichstag chaque fois qu'il le demande. Parmi les attributions du Conseil figure le droit de dissoudre le Reichstag, d'accord avec l'empereur.

Une fois le budget voté, les dépenses ne se font que sur le visa des curateurs des caisses, membres de l'administration régionale qui correspond à nos préfectures et sous-préfectures : avant d'ordonnancer les paiemens, ils s'assurent que la dépense est conforme aux crédits votés et imputée au chapitre voulu. La cour des comptes (*Rechnungshof*), organisée sur le modèle fran-

çais, contrôle les comptables et prononce les déclarations de conformité des budgets. Cette cour est une institution prussienne qui fonctionne également pour l'Empire.

Le Reichstag a le droit d'initiative en matière budgétaire, mais il n'en fait guère usage, et suit à cet égard les traditions du Parlement anglais, qui réserve à la couronne les propositions de dépenses.

Rappelons enfin que si le budget allemand est annuel, comme celui de la Prusse, de la plupart des États allemands et des grandes puissances européennes, la faute n'en est pas à M. de Bismarck, qui, à plusieurs reprises, essaya de le rendre biennal, c'est-à-dire d'obtenir que le Parlement le votât pour deux ans : il présenta notamment le 12 février 1880 une proposition de modification en ce sens à la constitution impériale, mais sans succès. Ce système existe en Bavière. Le budget est même triennal dans la Hesse, en Saxe-Weimar, Saxe-Meiningen et Saxe-Altenbourg. Mais, bien que le budget impérial soit soumis tous les ans au vote du Reichstag, les dépenses militaires n'en sont pas moins soustraites pour une bonne part à son action, par suite de la célèbre loi de 1874 sur le septennat. En vertu de ses dispositions, l'effectif de l'armée est fixé pour des périodes successives de sept ans : il en résulte que les subsides nécessaires à son entretien ne sauraient être refusés par les députés jusqu'à concurrence de l'effectif accordé préalablement.

D'ailleurs la constitution elle-même impose à l'empereur au sujet de l'armée des devoirs et par suite lui confère des droits tels que, dans un conflit à ce sujet avec le Parlement, ce n'est peut-être pas ce dernier qui serait le plus fort.

II

Les dépenses ordinaires de l'Empire pour l'année économique 1894-1895 (1er avril au 31 mars) s'élèvent à 1 080 millions de marks, dont 480 millions pour l'armée, 51 pour la marine, 72 pour la dette, 356 de viremens au crédit des États particuliers, 48 pour le fonds général des pensions, 27 pour le fonds des invalides de l'empire. Il s'y ajoute 206 millions de dépenses extraordinaires, en grande partie militaires, du total 1 286 millions. Les recettes proviennent pour 350 millions des douanes, 11 millions du tabac, 75 du sucre (taxe de consommation), 43 du sel, 118 de l'alcool, 25 de la bière, 34 des timbres sur les cartes à jouer, effets de commerce, valeurs mobilières, transactions de bourse, 28 des postes et télégraphes, 23 des chemins de fer (excédent des recettes sur les dépenses), 7 de la Banque, 398 des contri-

butions matriculaires des vingt-six États particuliers, 27 du fonds des Invalides (qui figure pour la même somme aux recettes et aux dépenses), et enfin pour 120 millions d'une émission de rentes, au total 1 285 millions ; ce qui, à un million près, balance les dépenses. Mais cet équilibre n'est obtenu que grâce à un emprunt d'à peu près le dixième du chiffre total.

BUDGET IMPÉRIAL 1894-95.

DÉPENSES (MILLIONS DE MARKS)

Armée	481
Marine	51
Dette	72
Virements au crédit des États particuliers	356
Fonds général des pensions, principalement militaires	48
Fonds des Invalides	27
Parlement, Chancellerie, Affaires étrangères	10
Intérieur (y compris les subventions postales et les assurances contre la maladie et la vieillesse)	27
Cour des comptes, Trésor, etc.	6
Justice	2
Dépenses extraordinaires	206
TOTAL	1 286

RECETTES (MILLIONS DE MARKS)

	Douanes	350
	Tabac	11
	Sucre (taxe de consommation)	76
	Sel	43
	Alcool (taxe sur la fabrication)	18
	— (taxe de consommation)	100
	Bière	25
	Timbre (cartes, traites, titres, transactions)	34
	Postes et télégraphes (produit net)	28
	Imprimerie impériale (produit net)	1
	Chemins de fer	23
	Redevance de la Banque et impôt sur la circulation	7
	Diverses recettes d'administration	13
	Intérêt du fonds des Invalides	27
	Vente de terrains	2
	Contributions matriculaires des vingt-six Etats confédérés	398
Ressources exrat-ordinaires.	Emprunts	120
	Fonds de construction du palais du Parlement	2
	Diverses	7
	TOTAL	1 285

Les dépenses que nous avons classées sous la rubrique *extraordinaires* s'appellent, dans le budget allemand, dépenses « qui ne se

renouvellent pas », par opposition aux dépenses ordinaires, dites « permanentes ». Les dépenses qui ne se renouvellent pas se divisent en ordinaires et extraordinaires selon une classification quelque peu subtile.

Il n'est pas possible de mettre en parallèle le budget allemand avec le nôtre ni avec celui d'aucun autre État centralisé, puisqu'il ne comprend qu'une partie des recettes et des dépenses qui se font sur son territoire. Il faudrait y ajouter la moyenne des budgets prussien, bavarois, saxons, wurtembergeois, etc., pour obtenir un chiffre comparable à celui des pays qui ne sont pas une confédération. Afin d'avoir une idée approximative de ces grandeurs, nous pouvons prendre le budget prussien, qui, si on n'y fait figurer que les produits nets des exploitations, se balance par 707 millions de reichsmarks, et y ajouter les trois cinquièmes du budget allemand, diminué préalablement des 27 millions du fonds des Invalides qui proviennent des revenus d'un fonds patrimonial et des 398 millions de contributions matriculaires des États particuliers, puisque celles-ci se retrouvent dans le budget de chacun d'eux (1286 moins 425 = 861).

Les trois cinquièmes de 861 étant 517 millions, nous aurons 1224 millions (707 + 517) pour l'ensemble des charges qui pèsent sur trente millions de Prussiens. Le même calcul fait pour les autres États allemands ne donnerait pas un chiffre sensiblement différent : il en résulte une moyenne par tête de 41 marks, soit 51 francs.

Le budget de la France, tel qu'il a été présenté pour 1895, s'élève à 3354 millions en recettes et en dépenses. Pour le comparer au budget allemand, il faut défalquer de ces dernières les frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts publics, ainsi que les remboursemens et restitutions, non-valeurs et primes, dont le total s'élève à 412 millions, plus 32 millions de dépenses sur les chemins de fer de l'État, au total 444 millions, ce qui ramène les charges nettes à 2910 millions. Pour une population de 38 millions d'âmes, ce montant représente 77 francs par habitant. L'écart est grand, nous ne saurions nous le dissimuler, au profit de nos voisins. Un second trait favorable de leurs finances est la part relativement faible des sommes consacrées au service de la dette publique : 72 millions, soit moins de six pour cent du budget de l'Empire. Le budget prussien présente en apparence une proportion toute différente : près de quarante pour cent des dépenses nettes (278 millions sur 707) y sont attribués au service des emprunts; mais ceux-ci ont été contractés en grande partie pour l'achat des chemins de fer, dont le revenu net s'élève à 347 millions, c'est-à-dire dépasse de beaucoup le total des intérêts

et de l'amortissement de la dette. Si les recettes et dépenses relatives aux chemins de fer faisaient l'objet d'un compte séparé, on pourrait dire que la Prusse n'a pas de dette, puisque l'extinction des emprunts serait garantie à bref délai par un revenu industriel assuré au Trésor indépendamment de toute contribution de la part des habitans.

Les autres dépenses impériales n'appelleront pas de longues observations. Celles de l'armée sont de 481 millions, auxquels il convient d'ajouter 130 millions de l'extraordinaire : ce total de 611 millions de reichsmarks, soit 766 millions de francs, correspond à un effectif de 584 548 hommes et 96 844 chevaux. Le budget français de la guerre pour 1895 s'élève à 640 millions de francs seulement. La marine allemande reçoit 51 millions à l'ordinaire et 22 à l'extraordinaire; au total, 73 millions de reichsmarks ou 91 millions de francs, contre 270 millions chez nous. La progression des dépenses maritimes et militaires allemandes a été la suivante : en 1872 le total, tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire, y compris les pensions, en était de 553 millions : il s'élève aujourd'hui à 732 millions.

Les dépenses du ministère de l'intérieur comprennent 13 millions de reichsmarks pour la part de l'Empire dans les charges résultant de la loi du 22 juin 1889 sur les assurances contre la maladie et la vieillesse. Celle-ci a été votée le 25 mai 1889. Elle oblige tout travailleur dont le salaire ne dépasse pas 2 000 marks par an à verser une contribution hebdomadaire qui varie de 14 à 30 pfennigs (1); le patron apporte un montant égal. Les assurés ont droit à une rente à partir de l'âge de 70 ans, ou lorsque la maladie ne leur permet plus de gagner le tiers de leur salaire moyen. Le droit à la rente de la vieillesse s'acquiert au bout de trente ans et à la rente en cas de maladie (*Invaliden Rente*) au bout de cinq ans. La première varie de 106 à 191, la seconde de 114 à 278 marks. L'Empire contribue à chaque rente pour 50 marks. L'assurance obligatoire devant s'étendre à 11 millions d'ouvriers, non compris leurs femmes et leurs enfans, on a calculé que la charge annuelle serait, quand la loi fonctionnerait en plein, de 220 millions, dont l'État aurait à fournir à peu près le tiers, c'est-à-dire 75 millions, plus de cinq fois le chiffre inscrit au budget de 1894-95; et encore ce calcul admet-il que la population restera stationnaire, alors qu'elle croît rapidement en Allemagne. D'autre part, l'intention du gouvernement n'est pas de se contenter de couvrir les charges annuelles au moyen des ressources courantes du budget; il veut accumuler peu à peu un fonds de ré-

(1) Le pfennig est le centième du reichsmark et vaut donc un centime et quart.

serve, dont le chiffre s'élèverait à un milliard dans l'espace de cinquante ans. Il sera sans doute nécessaire, pour atteindre ce but, d'élever le taux des cotisations individuelles et la subvention de l'État.

La plus grosse dépense après l'armée est celle des 356 millions que l'Empire remet aux États particuliers. Nous en parlerons plus loin en examinant les 398 millions de recettes provenant des contributions matriculaires de ces mêmes États : par solde ceux-ci versent donc à l'Empire en 1894-95 42 millions.

Nous voyons figurer aux dépenses et aux recettes une même somme de 27 millions du chef du fonds des Invalides de l'Empire. Ce fonds a été constitué, au moyen d'une partie de l'indemnité de guerre française, par la loi du 25 mai 1873 : il s'élève à un demi-milliard environ. Son but est de subvenir aux dépenses des pensions militaires et de la marine accordées à la suite de la guerre de 1870-71. Le fonds primitif a été de 560 millions de reichsmarks, qui ont été « placés à intérêt en valeurs au porteur dont le capital n'est pas exigible par le créancier et qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

« 1° Titres de rente de l'Empire d'Allemagne ou de l'un des États confédérés émis en vertu d'une loi ;

« 2° Titres de rente garantis par l'Empire ou par l'un des États confédérés ;

« 3° Lettres de gage de Banques allemandes servant d'intermédiaires à l'encaissement des rentes ;

« 4° Obligations de provinces, cercles (1), communes allemandes, dotées d'un amortissement régulier. »

Jusqu'au 1er juillet 1876 l'acquisition de rentes étrangères a été permise.

Les sommes provenant des coupons de ces divers titres doivent figurer annuellement parmi les recettes du budget. Elles servent à payer les pensions et à couvrir les frais d'administration. En cas d'insuffisance, une fraction de capital devra être aliénée : les excédens ne reviendront pas au fonds des Invalides, mais seront versés au budget général de l'Empire.

La gestion de ce fonds est séparée de l'administration générale des finances : elle est confiée à une commission de quatre membres, sous la direction supérieure du chancelier de l'Empire. Le président est nommé à vie par l'empereur ; les trois autres membres pour trois ans par le Conseil fédéral. Le contrôle est exercé par la commission des Dettes de l'Empire (2). Une loi

(1) Le cercle est une division administrative allemande.

(2) Cette commission des Dettes (*Reichsschulden-Commission*) ne doit pas être

décidera l'emploi de l'excédent éventuel d'actif le jour où tous les ayans-droit aux pensions, secours, etc., auront disparu. Il résulte, en effet, de la nature et de la destination de ce fonds que la durée n'en est pas indéfinie. D'autre part, le capital originaire a déjà été entamé dans les années où les dépenses dépassaient les revenus, ce qui a été presque constamment le cas. Les prélèvemens annuels sur le capital ont oscillé depuis 1882 aux environs de 6 millions et l'ont ramené à 460 millions. Si donc le fonds des Invalides figure pour la même somme aux recettes et aux dépenses, il n'en résulte pas que celles-ci soient limitées au montant de celles-là. Mais l'excédent fourni par l'aliénation d'une fraction du patrimoine figure au compte particulier du fonds des Invalides et non pas au budget général de l'Empire : de là cette égalité mathématique entre les deux chiffres portés au budget.

En 1876 l'Empire n'avait aucune dette, à l'exception des billets au porteur connus sous le nom de *Reichscassenscheine* et s'élevant à une somme de 162 millions, réduite aujourd'hui à 120 millions. A la fin de 1886, le capital de la dette à intérêts ne dépassait pas encore 440 millions : en 1895, il atteint 1740 millions, divisés en fonds quatre, trois et demi et trois pour cent. Le service des emprunts exige 72 millions. La dette de l'Empire allemand est l'une des plus jeunes parmi celles de l'Europe, puisque la première émission n'en remonte qu'au 31 mars 1877. Les 450 millions de quatre pour cent vont sans doute subir une conversion prochaine, ainsi que les 4 milliards de dette prussienne contractée au même taux. Les gouvernemens impérial et prussien hésitent depuis longtemps à prendre cette mesure, à laquelle les pousse malgré eux en quelque sorte la hausse de leurs fonds trois et demi et trois pour cent : le premier a depuis longtemps dépassé le pair et le second s'en rapproche à grands pas. D'une part, ils ont conscience du devoir qui s'impose à l'État d'alléger les charges publiques par l'offre légitime du remboursement d'une dette à intérêt élevé, dès qu'il peut en contracter une nouvelle à un taux inférieur ; d'un autre côté ils redoutent les dangers qui naissent pour l'épargne nationale de l'écart trop grand entre les fonds nationaux et des valeurs de qualité inférieure : le capitaliste résiste d'autant moins à l'attrait de celles-ci qu'il a plus de peine à retirer un revenu satisfaisant de ses placemens en rentes indigènes. En attendant la décision qui interviendra à cet égard, mais qui nous paraît malgré tout inévitable dans le sens de la conversion, les propriétaires fonciers, si puissans en Allemagne, vont être les premiers à bénéficier de l'abaissement

confondue avec la commission du budget. Composée de peu de membres, elle n'a d'autre fonction que de contrôler les élémens du patrimoine impérial.

de l'intérêt qui se fait sentir violemment dans le monde à la fin du XIXe siècle. La réduction de quatre à trois et demi des lettres de gage permettra à nombre de crédits fonciers de réduire le taux de leurs prêts : ce sera un nouvel avantage fait à l'agriculture, qui a déjà bénéficié en Prusse de plus de 100 millions par an, à la suite de la suppression de l'impôt foncier et des bonifications d'impôt sur l'alcool. Elle qui ne manque aucune occasion d'accuser les marchés financiers de tous les crimes, ne se fait pas faute de profiter des adoucissemens à ses charges obtenus précisément grâce à l'activité des transactions mobilières et des facilités de négociations que les Bourses assurent aux obligations hypothécaires, comme à toutes les autres valeurs.

Nulle part d'ailleurs plus qu'en matière financière n'éclate au Parlement allemand la divergence profonde de vues entre le parti agrarien et l'élément progressiste, entre ceux qui voudraient dégrever la propriété foncière jusqu'à la mettre à l'abri des risques inséparables des entreprises humaines, et les défenseurs de l'égalité, qui demandent qu'elle contribue pour sa part légitime aux dépenses publiques, et supporte les vicissitudes auxquelles n'échappent ni le commerce ni l'industrie.

III

De même que dans l'étude du bilan d'une société particulière le point délicat est l'évaluation de l'actif, de même il importe, pour se bien rendre compte de la puissance financière d'un pays, d'examiner la nature de ses revenus. La force des choses amène trop souvent les Parlemens à voter des dépenses sans se préoccuper des ressources correspondantes : aussi le ministre chargé de remplir les coffres du Trésor est-il constamment acculé à la nécessité d'inventer de nouveaux impôts ou d'augmenter outre mesure le taux de ceux qui sont déjà établis. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur les déplorables conséquences morales et matérielles de cette politique au jour le jour qui finit par tarir certaines sources de la richesse, ni de déduire les argumens qui peuvent s'en tirer dans la discussion des mérites et des inconvéniens respectifs des impôts directs et des impôts indirects. Cela est d'autant moins nécessaire que le Parlement allemand n'est pas encore de ceux qu'on doive accuser de gaspiller les deniers publics. Il a jusqu'ici plutôt lutté pour la défense des contribuables contre les exigences croissantes de l'administration impériale.

Tous les revenus de l'Empire, sauf les contributions matriculaires des États particuliers, proviennent de ce qu'on appelle les impôts indirects. Si on met en regard de ces contributions les

sommes qu'il rétrocède à ses confédérés du chef des impôts indirects, on constate que ceux-ci pourraient suffire à l'équilibre de son budget, s'il en conservait l'intégralité dans ses caisses. La constitution ne lui interdit d'ailleurs pas de s'attribuer des impôts directs, mais il n'a pas jusqu'ici fait usage de ce droit : il n'y a eu à cet égard de projets sérieux formulés que ceux d'une taxe militaire impériale proposée il y a quelques années, de droits de patente et d'un impôt sur le revenu distincts de ceux que prélèvent les États particuliers.

La gauche du Parlement et en particulier les démocrates socialistes (*sozial-democraten*) sont beaucoup moins hostiles que le reste de l'assemblée et que le gouvernement lui-même à l'établissement d'impôts directs et notamment d'un impôt sur le revenu au profit de l'Empire. Ils ont marqué leur préférence à cet égard dans mainte circonstance; tout en combattant les accroissemens de dépenses, qu'ils trouvent exagérés, ils aimeraient mieux, si la nécessité de nouvelles ressources était démontrée, les demander à la taxation directe, moins injuste à leurs yeux que les impôts de consommation. Le discours de Bebel en novembre 1893, lors de la discussion du projet d'impôt sur la fabrication du tabac, expose nettement cette manière de voir.

L'administration des finances impériales constitue une sorte de gestion de société, mais les recettes et les dépenses ne sont pas toutes communes à l'ensemble des associés, et ne sont pas non plus proportionnellement réparties entre eux; si les recettes ne suffisent pas aux dépenses, chacun des membres doit contribuer à combler le déficit; enfin certaines recettes communes sont réparties entre les associés, mais entre ceux-là seuls sur le territoire de qui elles sont opérées par les soins de l'Empire. La politique de M. de Bismarck tendait à supprimer les contributions matriculaires, à augmenter les ressources de l'Empire, et à faire de celui-ci un auxiliaire pour les États particuliers, afin qu'il cessât de leur apparaître comme un créancier importun. Il appelait (séance du 22 novembre 1875) les contributions matriculaires une forme grossière d'impôt qui ne frappe pas le contribuable selon ses facultés, qui a pu servir d'expédient durant les années d'enfance de l'Empire, mais qui n'aide pas à en asseoir solidement les bases économiques. Dans le même discours, M. de Bismarck se déclarait partisan convaincu des impôts indirects et n'admettait comme impôt direct que celui sur le revenu, frappant les riches, sans se faire d'ailleurs illusion sur l'étendue des sommes qu'il est possible d'obtenir sous cette forme. Il voudrait supprimer les autres impôts directs, ou ne les laisser tout au plus subsister que dans les villes, comme taxes municipales, de façon à montrer aux

ruraux ce qu'il en coûte de venir s'établir à l'abri des murailles, et à ralentir l'émigration des campagnes vers les centres urbains.

Douanes. — Au premier rang des ressources du budget impérial figurent les douanes, dont le produit pour 1894-95 est évalué à 350 millions. Au début, c'était à peine 100 millions qui entraient de ce chef dans les caisses du Trésor. Aussi n'est-ce pas seulement au développement naturel de l'activité commerciale qu'est due cette progression, mais avant tout au changement radical survenu il y a quinze ans dans la politique douanière de l'Allemagne, changement dont M. de Bismarck fut l'auteur le plus passionné et le plus énergique. Il apporta à cette œuvre toute l'ardeur d'un néophyte, car c'est un revirement complet que subirent en 1878 ses doctrines économiques, lorsqu'il trouva son chemin de Damas, aux applaudissemens des grands industriels et propriétaires allemands. Retiré pendant dix mois sous les ombrages de Friedrichsruhe, le rude lutteur y avait consacré de longues méditations aux questions commerciales et industrielles; quand il rompit le silence où il s'était enfermé, ce fut pour annoncer à l'Allemagne attentive sa conversion à d'autres théories ou plutôt d'autres idées (car il nie la valeur de la théorie en ces matières) que celles auxquelles il était resté jusque-là attaché : il venait tout récemment encore de leur donner un gage éclatant de fidélité en abolissant, le 1er juin 1877, les droits d'entrée sur les fers. L'invasion des fers anglais qui inondèrent alors le pays souleva un tel concert de lamentations que le chancelier ne put y rester sourd. A ce moment naquirent ses premiers doutes sur les mérites de la politique libre-échangiste qu'il suivait depuis la conclusion du traité de commerce avec la France en 1862. Le 15 décembre 1878, il adressait de Friedrichsruhe au Conseil fédéral son mémoire sur l'ensemble de la réforme, dont il résumait ainsi les tendances : 1° diminution des impôts directs et augmentation des impôts indirects; 2° retour au principe de la taxation de toute marchandise étrangère pénétrant sur le territoire de l'Empire ; 3° maintien ou élévation des droits protecteurs; 4° revision des tarifs de chemins de fer.

Il allègue que l'ensemble des recettes de douanes ne représentait alors en Allemagne que 2 marks 83 centièmes par tête d'habitant, tandis qu'en France il donnait 4,88, en Angleterre 12,59, aux États-Unis 16,34. Il s'appuie, pour justifier les droits de douane, sur l'ancien système prussien et prétend frapper tout, sauf les matières premières nécessaires à l'industrie que l'Allemagne ne peut produire. Les droits seront gradués d'après la valeur des marchandises et le besoin qu'en auront les habitans : l'échelle n'est guère encore que de cinq à dix pour cent de la valeur.

Rentré à Berlin au début de l'année 1879, il se prépare à la grande lutte qui s'annonce au Reichstag. Le discours du trône du 12 février 1879 contient une critique de la politique commerciale suivie par l'Allemagne depuis 1865 et l'annonce d'une évolution en sens opposé :

« Je considère, disait l'empereur, qu'il est de mon devoir de m'efforcer d'agir de façon que le marché allemand soit conservé à la production nationale dans la mesure compatible avec nos intérêts généraux. Il convient à cet effet que notre législation douanière se conforme de nouveau aux principes éprouvés sur lesquels le Zollverein a reposé pendant un demi-siècle et dont nous nous sommes écartés depuis 1865. Je ne saurais confesser que ce changement de notre politique douanière ait eu d'heureux résultats. »

Le plan de réformes soumis au Reichstag proposait à la fois des droits fiscaux et des droits protecteurs. Bluntschli, le célèbre professeur de Heidelberg, déclarait au printemps de 1879 (*Deutsche Revue*) qu'il fallait rendre l'Empire indépendant, faire cesser toutes les contributions matriculaires, et y arriver par l'élévation des impôts des douanes et de consommation, en particulier sur le tabac. Le mouvement était ainsi mené à la fois par les partisans de l'unité, désireux d'asseoir sur des bases définitives les finances impériales, et par les protectionnistes, qui ne manquèrent pas de rééditer les vieilles erreurs de la balance commerciale, de montrer l'Allemagne envahie par les produits étrangers, l'importation dépassant l'exportation de près d'un milliard. Les tableaux de la douane n'en continuèrent pas moins, après le vote des tarifs, d'enregistrer des différences dans le même sens : en 1891 encore, l'importation était de 4 403 millions contre une exportation de 3 340 millions de marks.

Le tarif voté le 12 juillet 1879 rétablit les droits sur les bois et les céréales supprimés depuis 1864, met un droit sur le pétrole, élève les droits sur le café, le vin, le riz, le thé, etc. ; il élève et généralise les droits sur le bétail, rétablit les droits sur les fers, supprimés deux ans auparavant augmente les droits d'entrée sur les tissus et sur beaucoup de marchandises, entre autres le tabac : en même temps la taxe interne sur cette plante est considérablement accrue. De 1881 à 1884 il ne fut pas apporté de modification à cet ordre de choses. Mais en 1885 les droits sur les céréales furent triplés, ceux sur les bois doublés, et beaucoup d'autres majorés dans des proportions diverses. En 1887 les droits sur les céréales montèrent encore une fois dans la proportion de trois à cinq.

Alors que le parti protectionniste se vantait d'avoir ainsi fa-

vorisé l'agriculture et l'industrie allemandes, les progressistes ne cessaient de reprocher aux droits élevés d'avoir renchéri la vie, provoqué les coalitions de producteurs indigènes, et amené les autres nations à élever des barrières douanières encore plus rigoureuses que celles de l'Allemagne. Ils ont obtenu une satisfaction partielle par la conclusion des traités de commerce qui, depuis cinq ans, marquent une nouvelle évolution, sinon radicale, du moins significative, dans la politique commerciale allemande. Dès l'automne de 1890, le chancelier de Caprivi négocia avec l'Autriche-Hongrie, puis avec l'Italie, la Suisse et la Belgique : la durée de ces traités, successivement ratifiés par le Reichstag en 1891 et en 1892, s'étend jusqu'au 1er février 1904 et embrasse ainsi une période assez longue pour que l'industrie et le commerce puissent entreprendre avec sécurité des opérations d'une certaine importance. Ils assurent aux contractans le bénéfice réciproque de la clause de la nation la plus favorisée ; défendent d'élever au delà de certaines limites les droits sur nombre de marchandises spécifiées ; accordent à d'autres l'entrée en franchise.

Le traité de commerce russo-allemand a été signé à Berlin le 5 février 1894. Il est valable pour dix ans. Il abaisse de moitié les droits sur les charbons, et les câbles électriques allemands. Les industries textile, sidérurgique et chimique bénéficient d'abaissemens inférieurs à cinquante pour cent, mais encore considérables ; enfin la clause du traitement de la nation la plus favorisée garantit aux industriels allemands qu'ils ne se trouveront pas sur le marché russe en état d'infériorité vis-à-vis de leurs concurrens étrangers. La Russie de son côté bénéficie des droits réduits accordés par l'Allemagne à l'Autriche-Hongrie, et avant tout de celui de 3 marks 50 par quintal de blé. Les agrariens protestèrent de toutes leurs forces, mais les industriels, les chambres de commerce et la majorité du pays saluèrent avec joie l'acte qui ouvrait des perspectives nouvelles à l'activité nationale. Le traité avec la Russie a été le plus remarqué de tous parce qu'en dehors de son importance économique, on a voulu lui attribuer une valeur politique, qu'il n'avait peut-être pas, du moins aux yeux des Russes.

Telle est l'esquisse rapide des fluctuations de la politique douanière de l'Allemagne depuis la constitution de l'Empire. Afin d'achever d'en bien comprendre la portée, il convient de dégager l'esprit général de ses tarifs.

La classification (1) des douanes allemandes est moins scientifique que la nôtre : elle ne comporte que 43 chapitres, rangés selon

(1) Elle a été fort bien exposée dans un article de M. Ch. Dupuy, paru le 15 janvier 1894, dans les *Annales de l'École des sciences politiques*.

l'ordre alphabétique de leurs titres et subdivisés en 393 articles. Le tarif dénomme aussi peu d'objets que possible, et procède par catégories. Ses dispositions sont assez générales pour atteindre non seulement les produits existans, mais ceux qui viendraient à être créés; chaque classe embrasse la série de transformations que peuvent subir les matières ou les catégories de matières qui y sont inscrites. Le tarif tient surtout compte de la destination de l'objet importé et de la quantité de travail qui y est incorporée. Il protège les industries de luxe nationales mieux que le tarif français, lequel, envisageant avant tout la matière dont les objets sont formés, permet l'entrée à bon marché des produits de l'industrie de faux luxe. A s'en tenir aux apparences, on pourrait croire le tarif français plus protecteur; mais si on considère les droits qui reçoivent la plus fréquente application, on reconnaît que c'est l'échelle allemande qui est la plus élevée. Et cependant nos voisins ont su se faire une réputation relativement libérale, grâce à l'habileté avec laquelle leur tarif est construit.

Ils ont cherché avant tout à frapper les objets de grande consommation : ils mettront, par exemple, un droit d'entrée de seize francs par cent kilogrammes sur le sel marin, qui n'acquitte en France que cinq fois moins, soit trois francs trente : mais nous imposons le sel de quinine, dont les quantités sont peu de chose par rapport aux échanges du sel ordinaire, à quinze cents francs le quintal. Ces droits exorbitans ont donné mauvaise renommée au tarif français, dans lequel cependant plus de la moitié des articles est moins taxée que les articles similaires en Allemagne.

Mais la grande différence entre les deux pays consiste en ce que nous nous sommes imposé nous-mêmes à l'avance une limite infranchissable au-dessous de laquelle ne pourront jamais descendre nos concessions aux pays avec qui nous traiterons : celle de notre tarif général *minimum*. L'Allemagne au contraire a gardé sa pleine liberté d'action et en a profité pour conclure une série de traités de commerce, dans la rédaction desquels elle n'a été gênée par aucune loi préexistante. Quand un pays comme la Suisse refuse d'accepter notre tarif minimum, la rupture devient inévitable : elle est en effet survenue. On sait quel dommage elle cause à notre commerce et à notre industrie des transports. Les Allemands ont conclu une série de traités, dans la négociation desquels ils avaient tout d'abord cet avantage que l'autre partie ignorait la limite des concessions auxquelles ils consentiraient. Un négociateur français, par le fait même qu'il ne peut aller au delà du tarif minimum, mais qu'il est autorisé par la loi à l'accorder, n'a plus grand mérite à le faire; sa diplomatie est réduite à se

mouvoir dans des limites bien étroites, et n'a guère de chances d'obtenir plus que ce que la loi française elle-même exige en retour du tarif minimum, à savoir l'application des tarifs les plus réduits.

Les Allemands, dans les traités qu'ils ont signés avec l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Suisse et la Belgique, c'est-à-dire le groupe qui a bénéficié en premier lieu des dispositions nouvelles du gouvernement impérial, ont cherché avec beaucoup d'habileté à se concilier l'opinion de ces pays au moyen de concessions nombreuses, mais de médiocre importance, et à éluder le plus possible vis-à-vis de nous les effets de la clause de la nation la plus favorisée. Cette clause, inscrite dans le traité de Francfort, nous donne en effet le droit de réclamer pour nos produits tous les avantages consentis par l'Allemagne à une nation quelconque. Mais, grâce au vague de son tarif général et à la spécialisation minutieuse avec laquelle elle a eu soin de décrire un certain nombre des produits autrichiens, italiens, suisses ou belges auxquels elle accordait des diminutions de droits, nous ne pouvons pas nous en prévaloir, parce que nous ne lui envoyons pas d'articles exactement identiques.

Quel qu'ait été l'effet au point de vue des industries particulières de ces oscillations de la politique douanière de l'Allemagne, les recettes que l'Empire a encaissées de ce chef n'ont cessé de suivre jusque dans les derniers temps une marche ascendante; elles fournissent encore, malgré un certain recul survenu depuis 1892, un chiffre plus que triple de celui qu'elles donnaient en 1874. Nous avons trouvé l'explication de cette progression dans la politique protectionniste, brusquement substituée à celle du libre échange ou des traités de commerce très libéraux d'autrefois. Si l'Allemagne a conclu de nouveau des arrangemens avec nombre de puissances, ses tarifs conventionnels restent encore élevés sur la plupart des articles.

Tabac. — Le second chapitre des recettes du budget impérial consiste en une maigre somme de 11 millions fournie par le tabac. Celui-ci n'a pas encore donné à l'Allemagne des ressources comparables à celles qu'en tirent d'autres pays, la France par exemple. Une faible taxe frappait autrefois les plants de tabac en Prusse. Elle fut, en 1867, étendue à un certain nombre d'autres États de la confédération. En 1879 intervint une transformation radicale qui remplaça l'impôt sur la plante par l'impôt sur la matière (*Material Steuer*). Les tendances particularistes et aussi les habitudes du public, accoutumé au bon marché de cette denrée, s'opposèrent dès lors à l'établissement du monopole, et même à l'impôt sur la fabrication qu'on essaie de nouveau d'introduire aujourd'hui.

La législation actuelle est une combinaison d'un impôt intérieur avec un droit de douane. L'impôt intérieur est établi d'après le poids; il s'élève à 45 marks pour cent kilogrammes; le propriétaire du sol est responsable. Il est tenu de déclarer les plantations faites, de les mesurer, de compter les feuilles et d'en évaluer le poids, de peser enfin le tabac une fois récolté et séché, le tout sous le contrôle de l'administration. La fabrication est en principe exempte de toute surveillance: l'impôt frappe le tabac lorsqu'il est vendu pour la première fois. Le droit d'entrée s'élève à 85 marks par cent kilogrammes pour le tabac en feuilles, 270 marks par cent kilogrammes de cigares ou cigarettes; 180 marks pour les autres formes Le produit de ces deux taxes s'élève à environ 55 millions par an, soit à peine un peu plus d'un mark par tête d'habitant. Un cinquième de ce total est fourni par la taxe interne dont le produit figure séparément au budget pour 11 millions. Le reste est confondu dans les droits de douane.

Un projet a été soumis au Reichstag le 11 janvier 1894 qui tendait à substituer à ce régime un impôt sur la fabrication, sous forme d'une taxe sur les factures, que tout fabricant serait tenu d'établir, et qui serviraient de base à l'assiette de l'impôt : celui-ci deviendrait ainsi proportionnel à la valeur des différens tabacs. Ce système constituerait, aux yeux de ses défenseurs, un progrès notable sur le mode actuel de perception qui fait payer ou avancer l'impôt par les planteurs, les fabricans et les négocians en tabac brut. Désormais le tabac ne serait frappé qu'au moment où il arrive au commerce de détail, ce qui n'entraînerait l'avance des droits au fisc que pour une période très courte. Cette combinaison permet d'élever les droits sans nuire à la culture indigène, en respectant la liberté de la fabrication et de la vente; elle est empruntée aux États-Unis de l'Amérique du Nord, où des délégués allemands ont été en étudier le fonctionnement. Elle vient d'être reprise par le nouveau chancelier.

Le projet soumis au Reichstag le 26 janvier 1895 par le prince de Hohenlohe propose un droit de douane de 40 marks par cent kilogrammes de tabac en feuilles, 900 marks par quintal de cigares et cigarettes, 450 marks par quintal de tabac sous toute autre forme et un droit sur les tabacs fabriqués (*tabak fabricate*) à l'intérieur des frontières. Cette taxe serait prélevée sur le prix de vente à raison de vingt-cinq pour cent du prix des cigares et cigarettes et quarante pour cent du tabac à fumer, à priser et à chiquer. Le fabricant est responsable de l'impôt. Les planteurs sont tenus de faire connaître l'étendue de leurs ensemencemens au fisc. Les négocians en tabacs à l'état brut doivent déposer leurs

marchandises dans des magasins généraux ou autres, dont une clef sera remise à l'administration. Les fabricans feront connaître les locaux dans lesquels ils exerceront leur industrie, tiendront une comptabilité exacte des entrées et des sorties de marchandises, établiront des factures pour toutes les livraisons à l'intérieur des frontières douanières. Le fisc suit donc la matière première depuis le jour où la semence est confiée à la terre ou depuis l'arrivée de la feuille de tabac de l'étranger jusqu'à ce que l'industriel ou négociant vende le produit fabriqué. Le gouvernement espère augmenter par ce système d'une trentaine de millions le revenu actuel du tabac : c'est encore peu à ses yeux. Si même le Reichstag adopte la proposition, il est probable que d'ici à peu d'années, au premier déficit sérieux du budget impérial, de nouvelles modifications seront proposées, en attendant que les idées de monopole aient fait leur chemin.

Sel et sucre. — Les droits sur le sucre et le sel sont rangés par les Allemands au nombre des impôts qui frappent les moyens d'existence (*Lebensmittel-steuern*). Le premier produit 76 et le second 43 millions. La consommation de sucre est d'environ dix kilogrammes et celle de sel de dix-huit kilogrammes par habitant.

La législation sucrière en vigueur date du 31 mai 1891 ; elle est appliquée depuis le 1er août 1892, et consiste en une taxe de consommation de dix-huit marks par quintal, pour l'acquit de laquelle un crédit de six mois est accordé. Jusqu'au 31 juillet 1897, il est encore bonifié des primes à l'exportation qui vont en décroissant à partir de 1895. Mais il est de nouveau question de revenir sur la loi de 1891 et de relever les primes à l'exportation, en prolongeant leur durée.

Alcool. — Les droits sur les boissons comprennent les taxes sur l'alcool et la bière. La constitution (art. 35) a formulé ici un programme qui n'est encore exécuté qu'à moitié, en invitant les États particuliers à s'entendre pour l'établissement d'une législation uniforme. Celle-ci n'existe que pour l'alcool, dont le produit a été notablement augmenté, et qui est frappé de deux taxes principales : l'une (*maischbottich*), établie d'après la capacité des cuves de fermentation, constitue un impôt sur le produit lui-même (*material steuer*) et ne produit que 17 millions, tandis que l'impôt sur la consommation (*verbrauchsabgabe*) atteint le produit fabriqué circulant et rapporte une centaine de millions. Ces impôts ne fonctionnaient pas également dans toutes les parties de l'Allemagne avant le 1er octobre 1887 : depuis lors ils sont perçus uniformément pour compte de l'Empire. Celui-ci rétrocède tout d'abord aux États particuliers quinze pour cent du produit brut

de l'impôt de consommation perçu sur le territoire de chacun d'eux à titre de remboursement de leurs frais de perception. Le produit net est ensuite réparti entre eux à raison de leur population.

La taxe de consommation s'élève à soixante-dix marks par hectolitre, mais par une faveur spéciale (*liebesgabe*) inscrite dans la loi de 1887, deux millions d'hectolitres ne payent que cinquante marks. Ce contingent d'alcool à taxe réduite est réparti entre les différentes distilleries, tous les trois ans, à raison de leur production des trois années précédentes. L'impôt sur les cuves (*maischbottich*) est acquitté par les distilleries agricoles à raison d'un mark trente et un pfennig pour chaque hectolitre de capacité : elles payent en outre un droit supplémentaire de vingt marks par hectolitre d'alcool pur. Les distilleries agricoles sont celles qui brûlent exclusivement les grains et les pommes de terre, et qui emploient tous leurs résidus à nourrir leur bétail ou à fumer leurs terres. Enfin l'impôt sur les produits à distiller (*Branntweinmaterialsteuer*) frappe les marcs, déchets de fruits et de brasseries, les vins de raisins et autres fruits destinés à la distillation : il ne produit qu'une somme insignifiante.

Comme pour le tabac, le gouvernement impérial a songé à établir le monopole de l'alcool, que la presque unanimité du Parlement a rejeté en 1886; un nouveau projet est en préparation qui aurait pour résultat, s'il était voté, de favoriser les distilleries agricoles au détriment des distilleries industrielles. Il propose un droit de brûlage (*brennsteuer*), progressif selon l'importance des établissemens.

Bière. — Les droits sur la bière, donnent 25 millions, qui pourraient, de l'avis général, fournir une somme plus considérable. On pensait qu'ils seraient augmentés en même temps que l'ont été ceux de l'alcool : mais jusqu'ici les résistances des États du Sud ont été les plus fortes. Le Reichstag estime que l'alcool étant surtaxé, il faut d'autant moins toucher à la bière. Les partisans de l'impôt répondent que doubler la taxe actuelle serait ajouter une fraction insensible au prix de chaque verre; les plus audacieux insinuent qu'alors même que la consommation individuelle diminuerait légèrement, ce ne serait peut-être pas une calamité nationale : on les arrête bien vite en leur rappelant qu'il n'est pas permis au delà du Rhin de plaisanter la liqueur divine qui est un des élémens de la vie germanique. C'est ici que les projets d'élévation d'impôt trouvent les résistances les plus violentes, appuyées sur un sentiment populaire dont aucun ministre des finances, pas même un chancelier de fer, ne saurait méconnaître la puissance. L'impôt sur la bière n'est prélevé pour compte de

l'Empire que dans l'Allemagne du Nord et la Hesse. En Bavière, Wurtemberg, Bade et Alsace, la taxe est perçue pour compte des États particuliers, qui, en compensation, versent à la caisse de l'Empire une contribution correspondant à ce que l'impôt produit par tête d'habitant dans le Nord.

Ce système est avantageux aux États du Sud qui paient d'après la consommation moyenne du Nord, alors que la leur est beaucoup plus forte : 220 litres par tête en Bavière au lieu de 87. On a cherché le moyen de faire disparaître cette inégalité ; on ne saurait y remédier en établissant un impôt impérial sur la bière, parce que cette taxation fait partie de ce qu'on appelle les droits réservés aux États du Sud (*reservatrechte*) ; on pourrait seulement faire contribuer ceux-ci en raison de leur consommation réelle, au lieu de la calculer par analogie avec celle du Nord.

La taxe actuelle est de quatre marks par quintal de malt. Le prince de Bismarck, dans un curieux discours du 28 mars 1881, essaya de la faire relever, en assurant que la bière était moins nécessaire à l'ouvrier qu'elle alourdit, que l'eau-de-vie qui le stimule ; il fit une peinture humoristique de l'honnête Allemand qui, lorsqu'il a bu sa chope du matin, puis celle du soir, en lisant les journaux et en fumant sa pipe, croit avoir gagné sa journée. Ce qui n'empêcha pas le même Bismarck, six ans plus tard, de quintupler les droits sur l'alcool. D'autre part, les droits sur la bière, sans être augmentés, n'ont cessé de procurer au budget des ressources croissantes ; en même temps le nombre des brasseries diminuait, les grandes fabriques se substituant de plus en plus aux petites. Beaucoup de communes perçoivent des centimes sur cet impôt.

Vin. — L'impôt sur le vin n'existe pas pour l'Empire et n'est pas facile à établir en sa faveur. Certains États de l'Allemagne en tirent un revenu considérable ; d'autres, comme la Bavière ou la Prusse, ne l'ont jamais connu ou bien l'ont supprimé, après l'avoir perçu. Les traités de commerce ont abaissé les droits d'entrée sur les vins, ce qui se concilierait mal avec un relèvement de l'impôt. Peut-être l'Empire pourrait-il se borner à prélever celui-ci sur certaines catégories, comme les vins mousseux ou fabriqués, ou simplement sur les vins en bouteilles ; mais il est peu probable qu'il obtienne ainsi plus d'une dizaine de millions. Aussi préférerait-il établir une taxe sur les débitans (*reichsschanksteuer*) qui, à raison de un mark par tête d'habitant, produirait une cinquantaine de millions. Les débits seraient taxés en raison de leur vente moyenne.

La commission des impôts a aussi songé à rétablir l'impôt du vin sur les mêmes bases que celui du tabac, c'est-à-dire propor-

tionnellement aux factures, à partir d'un certain prix. Ce serait une sorte d'impôt de circulation prélevé lors de l'expédition du liquide : la grande difficulté est de fixer la valeur initiale à laquelle il commencerait à s'appliquer.

Timbre. — Le chapitre des recettes intitulé droits de timbre impériaux (*reichstempelabgaben*) comprend le timbre sur les cartes à jouer, qui produit un million et quart, le timbre des effets de commerce, qui, à raison d'un demi pour mille du montant des traites, donne six millions, le droit de statistique qui s'élève à 600000 marks, et les impôts de bourse ; ces derniers, c'est-à-dire le timbre des titres et l'impôt des transactions, fournissent près de 25 millions, que l'Empire répartit entre les États confédérés à raison de leur population. C'est en 1881 que fut établi, pour la première fois, un impôt sur les valeurs mobilières à raison d'un demi pour cent sur les actions, deux pour mille sur les obligations étrangères, un pour mille sur les obligations indigènes : les rentes de l'Empire et des États confédérés restaient libres de toute taxe. Mais ce n'était qu'un commencement. Les déclamations incessantes des agrariens, désireux de « saigner » plus vigoureusement la Bourse, amenèrent l'augmentation de ces droits et l'établissement d'un impôt sur les transactions (*umsatzsteuer*). Le principe de ce dernier est de frapper les opérations d'achat et de vente de titres, et aussi de marchandises lorsqu'elles se négocient à terme ; de fixe qu'il était d'abord, il est devenu proportionnel au montant des bordereaux.

La loi du 27 avril 1894 élève les droits de timbrage des titres comme suit : un pour cent sur les actions indigènes, un et demi pour cent sur les actions étrangères, quatre pour mille sur les rentes et obligations indigènes, six pour mille sur les rentes et obligations étrangères, un pour mille sur les obligations communales indigènes au porteur émises en vertu d'une loi, deux pour mille sur les obligations indigènes au porteur émises en vertu d'une loi par des associations de propriétaires, de crédits fonciers ou des entreprises de transport. D'autre part, la même loi fixe l'impôt sur les transactions d'après les bases suivantes : sont frappées du droit d'un cinquième par mille, les opérations d'achat de monnaies, billets de banque et titres ; de deux cinquièmes par mille les opérations à terme en marchandises. Les lots paient dix pour cent.

Ce tarif constitue une augmentation énorme par rapport aux taux en vigueur jusque-là. Malgré le ralentissement des affaires qu'il a causé, il donne au trésor des rentrées supérieures à celles de la période immédiatement antérieure.

Postes, télégraphes, chemins de fer. — Le produit des postes

et télégraphes qui figure au budget pour 28 millions, n'appelle aucune observation spéciale, non plus que celui des chemins de fer qui s'élève à 23 millions. Ces deux sommes constituent des produits nets, c'est-à-dire la différence entre les recettes brutes et les frais d'exploitation de ces administrations. Les postes et télégraphes s'étendent à toute l'Allemagne et comprennent l'ensemble de ce service sur l'intégralité du territoire, sauf la Bavière et le Wurtemberg, tandis que l'Empire ne possède d'autres chemins de fer que ceux d'Alsace-Lorraine : la plus grande partie des voies ferrées sont restées en la possession des États confédérés.

Banque. — L'article « banque » figure aux recettes de l'Empire pour 7 millions de marks. Il est constitué presque entièrement, sauf une faible taxe perçue sur la circulation des billets au-delà d'une certaine limite, par la redevance que verse la Banque de l'Empire à titre de partage des bénéfices. Cet établissement a inauguré son activité le 1er janvier 1876, se substituant à cette date à l'ancienne Banque de Prusse, et commençant aussitôt son rôle de régulateur de la circulation, que la loi constitutive du 14 mars 1875 définit ainsi : « Sous le titre de Reichsbank, est créée une banque placée sous la direction et la surveillance de l'Empire; sa mission est de régler la circulation monétaire sur toute l'étendue du territoire, de faciliter la compensation des paiemens et de rendre productifs les capitaux disponibles. »

Ici comme en matière politique, il a fallu tenir compte de l'organisation particulariste ; l'unité d'émission n'a pas été votée. Dix-sept banques, aujourd'hui réduites à huit, conservèrent le droit d'émettre des billets. Mais leur importance à ce point de vue ne cesse de décroître, tandis que la circulation de la Reichsbank prend une place de plus en plus grande; ses billets sont évidemment destinés à finir par être la seule monnaie de papier du pays. Celles-ci sont limitées dans leur expansion et peuvent même se voir retirer par le gouvernement leur privilège d'émission. En 1893, la circulation moyenne de la Banque impériale s'est élevée à 985 millions et celle de l'ensemble des huit autres à 173 millions. Parmi ces dernières, il en est, comme la banque de Breslau et celle de Brunswick, dont la circulation ne dépasse pas deux millions de reichsmarks.

L'organisation de la Banque de l'Empire est un mélange remarquable de tendances opposées en apparence : le capital de 120 millions a été fourni par des actionnaires particuliers ; des prescriptions sévères règlent la circulation des billets et défendent qu'ils ne dépassent l'encaisse et le portefeuille de plus d'une certaine quantité fixe ; une séparation aussi nette que possible est établie entre ses affaires et le budget général de l'État, en même temps

que la surveillance de l'établissement est confiée au chancelier de l'Empire assisté de trois autres curateurs, et sa gestion à un directoire nommé par le gouvernement. Les employés à tous les degrés sont considérés comme des fonctionnaires plutôt que comme des serviteurs de la Banque, dont ils n'ont pas le droit de posséder une seule action. En dehors de l'assemblée générale, les actionnaires n'exercent d'influence sur la conduite des affaires que par l'intermédiaire d'une commission centrale nommée par eux; cette commission assiste la direction dans ses travaux quotidiens et donne son opinion dans un certain nombre de cas prévus par les statuts. L'État a droit à la moitié de la réserve et prélève une part notable des bénéfices réglée comme suit : Aussitôt que les actionnaires ont reçu 3 1/2 pour 100 de leur capital, l'Empire partage l'excédent jusqu'à ce que les actionnaires aient touché 6 pour 100; au delà de 6 pour 100, les trois quarts des bénéfices lui appartiennent. Il a reçu ainsi plus de 30 millions de reichsmarks depuis 1876; en 1892, sa part a été de 4342000 marks, alors que les actionnaires n'en ont reçu que 3457000.

Il faut reconnaître que l'Empire allemand n'a pas jusqu'ici fait un mauvais usage des pouvoirs si considérables que la loi lui confère dans l'administration de la Banque; il en a respecté les statuts et n'en a pas mis le crédit à contribution pour ses propres besoins. Il est vrai qu'il ne s'est pas encore écoulé vingt ans depuis la fondation de l'établissement : cette période de paix extérieure n'a pas donné au jeune Empire l'occasion de montrer s'il échapperait à la nécessité, où tous les États européens se sont trouvés acculés à un moment donné de leur histoire, de recourir à l'aide de leurs banques d'émission, fondées parfois uniquement pour venir au secours des finances publiques. L'actif est vierge de toute créance sur le trésor. Le billet n'a pas cours légal : la loi organique a pris soin d'exprimer « qu'il n'existe pas d'obligation d'accepter des billets de banque pour les paiemens qui sont légalement exigibles en espèces, et qu'une telle obligation ne peut pas non plus être établie par la législation d'un pays à l'égard des caisses de l'État. »

Aussi longtemps que l'Allemagne respectera les barrières qu'elle s'est opposées à elle-même, la Reichsbank continuera à jouir du crédit qu'elle a aujourd'hui, et son billet, que nul n'est tenu d'accepter, à circuler à l'égal des espèces. Elle rend des services considérables au pays par les comptes de virement, grâce auxquels les affaires se règlent sans frais entre la plupart des villes. Elle fournit un appoint qui n'est pas sans importance au budget des recettes par le partage des bénéfices; le prélèvement de l'Empire, augmenté dès 1890, lors du premier renouvelle-

ment du privilège prolongé alors jusqu'en 1900, sera peut-être grossi encore à cette époque. Ce sera le prix que le gouvernement essaiera d'obtenir contre une nouvelle prorogation.

Depuis plusieurs années, la Reichsbank, suivant en cela le sort de son aînée la Banque de France, voit ses bénéfices décroître en même temps que l'importance de ses transactions augmente. Elle aussi tend à devenir avant tout une serre de métaux précieux et une chambre de compensation; son encaisse atteint un milliard de reichsmarks, dont les trois quarts à peu près en or, alors que sa circulation ne dépasse guère cette somme. Le chiffre de ses viremens est de 42 milliards à l'entrée et autant à la sortie. Si son portefeuille n'a pas décru comme celui de la Banque de France, c'est qu'elle a la faculté d'acheter du papier à un taux d'escompte inférieur à son taux officiel, tandis que chez nous toutes les opérations doivent se faire au prix uniforme.

Les Allemands n'ont pas encore songé, et il faut les en féliciter, à user du crédit de leur Banque pour faire consentir des avances au ministère des finances, pour escompter les bons du gouvernement ou pour immobiliser des rentes nationales. Ils trouveraient donc en elle, au jour du danger, un instrument d'autant meilleur qu'ils n'y auraient pas eu recours en temps de paix. Les seuls services que la Reichsbank rend à l'État sont d'un ordre administratif; elle paye les intérêts de la dette impériale; elle acquitte les dépenses et recueille les recettes de la Caisse supérieure de l'Empire, mais seulement pour les opérations du trésor, de la justice et de l'intérieur à Berlin : les affaires étrangères, les postes, la guerre et la marine ont leurs caissiers spéciaux. Dans ses 200 succursales, elle encaisse les recettes locales et acquitte les dépenses effectuées sur toute la surface du territoire, pour compte de l'Empire allemand et de la monarchie prussienne. Les trésors impérial et royal ont à cet effet chez elle des comptes courans dont la seule condition est de rester constamment créditeurs d'au moins dix millions de marks. Au point de vue des finances publiques, la Banque de l'Empire allemand réalise l'idéal, en ce sens que son actif ne comporte aucune créance sur l'État, et qu'elle paye à celui-ci un prix très élevé, qu'on peut presque considérer comme un maximum, en échange du privilège qu'il lui a concédé pour une courte période.

Contributions matriculaires. — Le dernier chapitre des recettes sur lequel nous ayons à nous arrêter est celui des contributions matriculaires, qui figurent au budget pour près de 400 millions. Elles se compensent, jusqu'à concurrence de 356 millions, avec les sommes que l'Empire a virées l'an dernier au crédit des États particuliers. Celles-ci, nous l'avons indiqué au cours de notre

étude, proviennent soit de l'excédent des recettes douanières que perçoit l'Empire et qu'il n'est autorisé à conserver dans sa caisse que jusqu'à concurrence d'une somme déterminée; soit d'impôts tels que le droit sur l'alcool, les taxes boursières, qu'il répartit entre les confédérés au prorata de la population. Le chiffre d'habitans détermine seul cette attribution, tandis que les contributions matriculaires s'établissent d'après des principes plus compliqués : elles ne dépendent pas seulement de la population, mais du fait qu'un État appartient ou n'appartient pas à telle ou telle union fiscale, comme la poste, le télégraphe, la brasserie. Ceux qui en font partie payent moins que ceux qui ne s'y sont pas ralliés, puisque l'Empire fait sur leur territoire des recettes dont la source lui est fermée dans le second cas. Il existe donc des contributions matriculaires générales auxquelles tous les États concourent également en raison du nombre de leurs habitans, et des contributions matriculaires spéciales à certains d'entre eux. Ces dernières se calculent d'après la moyenne des recettes perçues sur le territoire restreint des unions fiscales auxquelles ces États n'appartiennent pas; elles constituent l'équivalent présumé de ce que l'Empire percevrait à l'intérieur de leurs frontières s'ils y étaient affiliés. Cette complication est un héritage de l'ancienne union douanière (*Zollverein*) qui constituait une sorte de société en participation, héritière en partie de la vieille Confédération germanique. Elle amène une instabilité et une incertitude dont nous avons déjà fait ressortir les inconvéniens. D'autre part les États particuliers protestent chaque fois que l'Empire leur réclame des sommes supérieures à celles qu'il leur verse. Parmi eux la Prusse ne cesse de faire entendre sa voix irritée. Voici ce qu'écrivait le 25 avril 1894, à la fin d'un rapport remarquable sur la situation financière, le docteur Sattler, député à la Chambre, dont les idées ont d'autant plus de poids qu'il exprime les idées du ministre Miquel :

« La question des rapports financiers futurs de la Prusse avec l'Empire est de la plus haute gravité. La Prusse a le droit d'exiger que celui-ci non seulement pourvoie à ses dépenses sans exiger d'elle une contribution matriculaire supérieure à ses viremens, mais qu'il s'occupe en outre de lui verser un subside du chef des nouveaux impôts qu'il a été autorisé à percevoir. La Prusse a un intérêt vital à ce que l'Empire ne continue pas à s'attribuer une partie des recettes propres des États particuliers, de façon à les empêcher d'avoir des budgets en équilibre. Ce n'est pas à la Chambre prussienne à décider de quelle façon l'Empire y parviendra; mais elle a le droit et le devoir d'affirmer que l'État prussien veut et doit être protégé contre les exigences croissantes de l'Empire. » La constitution a eu beau inscrire

dans son article 70 le droit pour le chancelier de fixer, jusqu'à concurrence des besoins du budget, la contribution imposée à chacun des États de la confédération : ceux-ci ne supportent qu'avec impatience ce joug financier et protestent contre les appels faits à leur bourse. Comme, d'autre part, une opposition véhémente s'élève chaque fois qu'il s'agit d'établir un impôt nouveau au profit de l'Empire, ou d'augmenter le taux de ceux qui existent déjà, la tâche du ministère impérial n'est pas toujours des plus aisées.

Tel est l'ensemble des dépenses et revenus du budget allemand. Il serait intéressant de juxtaposer à ce tableau celui du budget prussien, dont la contexture est toute différente, puisque d'une part les dépenses militaires n'y tiennent pas de place, et que, d'un autre côté, les impôts directs y forment une partie notable des ressources. Il a été considérablement remanié depuis la grande réforme qui réduisit l'impôt foncier, lequel ne figure plus aux recettes que pour 80 millions, dont moitié fournie par la terre et moitié par la propriété bâtie, et modifia l'assiette de l'impôt sur le revenu en dégrevant les petits contribuables. Celui-ci donne 86 millions et les patentes 25. Si dans le budget prussien on défalque des diverses natures de revenus les frais de perception, on trouve que 27 1/2 pour cent de ses recettes nettes sont fournis par les impôts directs, 8 pour cent par les impôts indirects et diverses redevances, et 64 1/2 pour cent par les produits nets des exploitations d'État et du domaine public (usines, forêts, mines, loterie, monnaie, chemins de fer, etc.). Les dépenses se répartissent comme suit : 45 pour cent, frais d'administration ; 40 pour cent, service de la dette ; 15 pour cent, subventions aux provinces, à l'Empire, aux apanages, etc. La proportion considérable des revenus patrimoniaux est frappante : les revenus des chemins de fer à eux seuls équilibrent plus de la moitié des charges. Une analyse détaillée nous entraînerait en dehors du cadre que nous nous sommes fixé. Nous nous bornons à insister encore une fois sur ce que nous avons dit au début, à savoir que le budget impérial ne représente qu'une partie de celui de l'Allemagne.

IV

En étudiant les finances de l'Empire, on arrive à la conclusion que les ressources permanentes devraient être augmentées d'environ 200 millions par an, pour écarter les perspectives d'emprunts nouveaux. Ceux-ci se sont élevés, en effet, dans la dernière décade, à une moyenne annuelle de 154 millions, et c'est être modéré que de prévoir un besoin régulier d'une cinquantaine de

millions au delà des chiffres antérieurs pour les dépenses militaires, les assurances ouvrières et les services généraux de l'Empire. Un fonds d'amortissement d'un pour cent serait aussi désirable.

Il est juste, toutefois, de rappeler les motifs d'ordres divers qui ont fait contracter les emprunts. Ils n'ont pas toujours été émis sous le coup de nécessités urgentes, ni parce que les budgets n'auraient pu, à la rigueur, être équilibrés autrement. Les hommes d'État qui présidaient aux destinées du jeune Empire ont pu trouver un certain intérêt à mettre sa signature en circulation, à la faire connaître et apprécier dans les grands centres financiers, de façon à y avoir des marchés établis pour ses rentes en vue des émissions aux heures difficiles. D'autre part, ils ont cru politique de mécontenter le moins possible les États confédérés par des surcharges d'impôts, c'est-à-dire l'augmentation des contributions matriculaires, et ils ont rangé, chaque année, au nombre des dépenses « ne devant pas se renouveler » certains besoins qu'ils savaient destinés à se reproduire régulièrement : de là ces recours constans au crédit.

Contrairement au programme d'équilibre par l'impôt, qui paraît le seul sage aux Allemands préoccupés de la solidité de leurs finances, les budgets ne cessent donc de présenter des dépenses, soi-disant extraordinaires, qui sont couvertes par l'emprunt et devraient l'être par des rentrées normales. Les finances impériales devraient être fortifiées par l'octroi de ressources propres, et non par des contributions des États particuliers. Celles-ci devraient être limitées à des sommes fixes, aussi bien que les montans annuels que leur rétrocède l'Empire, de façon à éviter des surprises aussi désagréables que celles du budget de 1893-1894, dont le projet était en équilibre, mais qui a donné lieu, en fin de compte, à la perception de 23 millions de contributions matriculaires. La logique devrait conduire à la suppression totale et de ces dernières et des rétrocessions de l'Empire aux États.

Dans quelle direction convient-il de rechercher des augmentations de ressources pour l'Empire ? Bien qu'il n'ait, jusqu'ici, prélevé que des impôts indirects, la constitution ne lui impose aucune restriction à cet égard. Mais, si aucun texte ne l'empêche d'établir des impôts directs, en fait, il paraît disposé à laisser ceux-ci aux États particuliers, qui ont eux-mêmes une tendance à en abandonner aux communes la partie que les Allemands nomment les impôts directs *réels* (*objektsteuern*), par opposition aux impôts directs *personnels;* tel est notamment le cas de la Prusse, qui a opéré en ce sens sa dernière révolution fiscale. Toutefois, en s'adressant aux impôts indirects, il convient de prendre garde qu'un certain nombre d'entre eux sont déjà perçus au profit

des États particuliers et qu'on ne saurait y toucher sans porter atteinte à leurs recettes ou sans surcharger les contribuables d'une façon excessive : il est nécessaire en même temps de prévoir les objections de ceux qui reprochent à l'impôt indirect de frapper inégalement les citoyens et d'épargner le riche en accablant le pauvre ; enfin le Parlement perdait presque toute son action sur un budget alimenté exclusivement par cette source.

Ces finances, qui ne sont pas encore établies sur des bases définitives, ne sont que la conséquence de l'organisation politique allemande. Une fédération qui comprend vingt-six États d'une importance tout à fait disproportionnée les uns par rapport aux autres, ne sera sans doute pas éternelle. Sauf la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade ; sauf surtout l'Alsace-Lorraine, dont les résistances à l'unification seront énergiques, on est presque tenté de sourire en lisant l'énumération des principautés qui figurent, à côté de la Prusse, avec des attributions égales à celles de cette puissante monarchie. Les privilèges financiers que chacun des membres de la confédération a conservés et les droits conférés à l'Empire portent les uns et les autres la marque des étapes successives de leur développement historique ; on y reconnaît la trace des concessions faites à l'esprit particulariste à côté de l'action grandissante du pouvoir central. A quoi bon ces rétrocessions faites par l'Empire aux États particuliers, puisqu'il leur demande à son tour des contributions matriculaires ? Ne serait-il pas beaucoup plus simple que l'Empire gardât pour lui des recettes égales à ses dépenses et n'exigeât point de contingens de confédérés ? S'il ne se sent pas encore en possession de ressources suffisantes pour renoncer à leur concours, rien ne s'oppose à ce qu'il conserve le droit, un exercice une fois clos, de réclamer d'eux un versement qui serait alors imputé sur leurs budgets de l'année suivante. Ce système aurait, entre autres avantages, celui de faire cesser l'incertitude qui pèse actuellement sur le budget de chaque État particulier : nul ne sait à l'avance combien il aura à payer à l'Empire, ni ce qu'il recevra de lui. Les fluctuations les plus diverses n'ont pas cessé de se produire à cet égard : en 1890-1891, par exemple, les viremens (*Ueberweisungen*) au crédit des États particuliers ont été de 378 millions, alors qu'ils n'ont versé que 312 millions à l'Empire. Celui-ci, au contraire, leur a réclamé 397 millions en 1894-1895 et ne leur a remis que 355 millions.

La question de savoir quand ce système de comptabilité disparaîtra est plus politique que financière. L'un des futurs chanceliers de l'Empire, successeur à venir du prince de Bismarck, aura-t-il l'énergie nécessaire pour imposer ce changement ? C'est

ce qu'il est difficile d'affirmer aujourd'hui. Mais ce qu'un observateur impartial ne saurait nier, c'est que cette complexité et cette incertitude sont des vices de forme plutôt que de fond. Les finances allemandes ont jusqu'ici été menées avec sagesse; et les traditions de la vieille parcimonie prussienne paraissent dans une certaine mesure s'être maintenues dans l'administration nouvelle. Il est vrai que ses débuts ont été faciles. Bien que des affirmations téméraires aient été jusqu'à plaindre nos voisins d'avoir reçu nos cinq milliards, ce flot d'or, qui a pu provoquer quelques excès de spéculation, n'en a pas moins permis à l'Allemagne d'opérer sa réforme monétaire, d'amortir ses dépenses de la campagne de 1870-1871, de former un trésor de guerre et de constituer des fonds tels que celui des invalides, des fortifications, etc., qui assurent pour de longues années la dotation de certains services. Malgré cela, la dette impériale a suivi depuis quelque temps une progression qui, si elle devait se maintenir, modifierait cette appréciation favorable.

Nous n'avons pas à juger ici la politique commerciale de l'Allemagne. L'univers est emporté par un torrent de protectionnisme qui marque étrangement la fin du XIXe siècle et coïncide d'ailleurs avec un recul général des idées libérales dans le monde. Les tarifs allemands, quoique parfois moins élevés en apparence que les nôtres, sont prohibitifs pour certaines marchandises. Les droits perçus à l'importation constituent une des grosses ressources du budget : la politique douanière s'est mise ainsi d'accord avec les intérêts du fisc, qui ne lâche pas aisément des recettes une fois entrées dans son domaine. Les seuls impôts qui pourraient procurer à l'Allemagne des revenus assez considérables pour lui faire un jour réduire ses tarifs douaniers seraient ceux du tabac et de l'alcool. On a vu quelles difficultés rencontre le gouvernement chaque fois qu'il veut leur demander plus qu'il n'en retire aujourd'hui. La bière pourrait aussi donner un supplément de recettes. Mais une opposition formidable ferait sans doute, avec plus de succès encore, échec aux attaques qui viseraient la boisson populaire.

Il faut rendre aux Allemands cette justice qu'ils n'aiment pas à payer l'impôt. M. de Bismarck, dans un discours célèbre, déplorait cet entêtement de ses compatriotes et leur citait en exemple les admirables contribuables d'outre-Vosges qui ne se lassent jamais de répondre aux appels du percepteur. Nous nous passerions du compliment ; mais il faut avouer que nous le méritons. Un ministre des finances français à qui on dirait que le tabac rapporte 64 millions et l'alcool 147 millions de francs dans un pays qui compte cinquante millions de consommateurs, renverrait

à son budget établi pour moins de quarante millions d'hommes et montrerait avec orgueil les 375 millions que lui donne la vente des tabacs, les 410 millions qu'il perçoit sur les vins et l'alcool. La bière, à elle seule, rapporte presque autant au fisc français qu'à l'Allemagne, alors que la quantité consommée y est peut-être vingt fois ce qu'elle est chez nous.

Il y aurait d'amples moissons à faire de l'autre côté du Rhin pour celui qui voudrait ou pourrait y appliquer nos tarifs. Nous ne prétendons point que ce soit chose aisée. Mais nous en concluons que la matière imposable, si elle est réfractaire, présenterait du moins des ressources sérieuses en cas de nécessité. Rien encore dans le budget allemand n'indique une surcharge excessive. Le point noir est l'infiltration rapide du socialisme d'État, qui fait inscrire tous les ans des sommes plus considérables pour les versemens aux caisses d'assurances : en quatre ans elles ont passé pour l'Empire de six à quatorze millions. Ce dernier chiffre ne serait pas bien effrayant, s'il ne marquait le début d'une progression que tout fait présager rapide. Il n'est pas aisé d'évaluer les sommes que les budgets futurs auront à fournir de ce chef, si même la législation actuelle n'est pas modifiée, et il est plutôt vraisemblable qu'elle le sera dans un sens qui imposera à l'État des charges croissantes. C'est de ce côté autant que vers les dépenses de la guerre et de la marine qu'il faut tourner les yeux pour essayer de prévoir la marche à venir des budgets allemands. L'impartialité nous oblige à déclarer qu'ils nous paraissent de force à supporter des assauts répétés. Il est vrai que dans aucun pays du monde, sauf peut-être en Australie et en Nouvelle-Zélande, le socialisme n'est aussi puissant que chez nos voisins. Nous ne savons ce qu'il fera d'eux au point de vue politique : nous ne pouvons que constater la solidité de l'organisme financier auquel il s'attaque.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

TROIS MAITRES D'ITALIE

II [1]

MARCELLO

Marcello : Deux sonates pour violoncelle, avec accompagnement de piano d'Alfredo Piatti; Simrock, Berlin. — Quatre sonates pour piano et violoncelle, transcrites d'après l'original avec basse chiffrée, par A. Moffat; Schott. — *Arianna, intreccio scenico-musicale;* vol. IV de la *Biblioteca di Rarita musicali, per cura di* Oscar Chilesotti; Ricordi. — *Estro poetico-armonico, Parafrasi sopra li Salmi; poesia di Girolamo-Ascanio Giustiniani; musica di Benedetto Marcello, Patrizj Veneti;* 2 vol. Venezia, 1803; presso Sebastiano Valle. — *Il Teatro alla moda,* édition fac-similé d'après la 3e édition; Ricordi, 1883. — *Le Théâtre à la mode,* traduction précédée d'une étude sur Marcello, sa vie et ses œuvres, par Ernest David, et d'une préface par L.-A. Bourgault-Ducoudray, professeur au Conservatoire de musique de Paris; Paris, chez Fischbacher, 1890. — P.-D. Francesco Fontana : *Vita di Benedetto Marcello.* (De cette biographie, écrite en latin, une traduction italienne existe en tête du premier volume de l'édition vénitienne des *Psaumes* citée plus haut.) — Caffi : *Storia della musica sacra nella già cappella ducale di S. Marco in Venezia, dal* 1318 *al* 1797. Venezia, 1856. — Zaccaria Morosini : *Benedetto Marcello e la sua età;* Venezia, 1882. — L. Busi : *Benedetto Marcello, musicista del secolo XVIIIe; sua vita e sue opere;* Bologna, N. Zanichelli, 1884. — P.-G. Molmenti : *la Storia di Venezia nella vita privata;* Torino, Roux e Favale, 1880.

Aujourd'hui encore nous voudrions tenter autre chose qu'une étude particulière et strictement individuelle. Il est bon de considérer non pas un maître unique, si grand soit-il, mais une forme d'art chez l'un des maîtres qui en ont réalisé la plus caractéristique et la plus complète représentation. Cette forme d'art, qui se définit en deux mots, ce sera cette fois la mélodie ita-

(1) Voir la *Revue* du 15 octobre 1894.

lienne. L'artiste qui la personnifie s'appelle Benedetto Marcello.

Pourquoi choisir justement celui-là? Pour des raisons diverses, y compris, je l'avoue, quelques-unes de celles que la raison ne connaît pas. — Pourquoi? Peut-être par souvenir lointain déjà, mais encore charmé, d'un poétique roman. Dans l'église vénitienne, lorsque Consuelo remplissait la voûte « de cette voix sans égale et de cet accent victorieux, pur, vraiment grandiose » que lui prête George Sand, elle chantait devant le vieux Marcello, et c'est de Marcello qu'elle chantait le psaume fameux : *I cieli immensi narrano.* « Ma fille, lui dit le vieillard quand elle eut fini, reçois les actions de grâces et les bénédictions d'un mourant. Tu viens de me faire oublier en un instant des années de souffrance mortelle. Si les anges de là-haut chantent comme toi, j'aspire à quitter la terre pour aller goûter une éternité des délices que tu viens de me faire connaître. » Que de fois, longeant par une nuit d'été le palais du Grand Canal où naquit Marcello, nous avons souhaité, presque attendu, qu'une voix pareille s'élevât et lançât vers le ciel le cantique éclatant! Par une telle nuit, voilà plus de cent cinquante années, il arriva réellement qu'une pauvre fille des lagunes, Rosanna Scalfi, passât chantant sous ces mêmes fenêtres, à l'une desquelles était assis le jeune maëstro. De son balcon il l'appela, voulant voir celle qu'il venait d'entendre, et, parce qu'au merveilleux ramage un visage admirable se rapportait, il fit de la chanteuse nocturne son élève d'abord, puis sa femme (1).

Mais pour choisir Marcello parmi tant d'autres, il est de plus sérieuses raisons que des raisons de roman ou de rêverie, d'imagination ou de souvenir. Marcello naquit près d'un siècle après la mort de Palestrina, et durant ce siècle le génie italien avait créé la mélodie. Le grand Vénitien représente donc une période non de formation, mais de perfection, un moment unique de beauté achevée. Il le représente et il le résume. Il est moins un rayon qu'un foyer. Son génie est un génie de maturité, d'apogée et d'épanouissement.

Ce n'est pas tout : seul peut-être de ses contemporains et de ses concitoyens, il a laissé plus que des fragmens : des œuvres dignes de survivre tout entières, et dont l'une au moins, les *Psaumes*, est gigantesque. Enfin l'illustre compositeur ne fut pas un compo-

(1) Le palais Marcello est occupé aujourd'hui par la maison Bialotto et Cie (magasin et dépôt d'ébénisterie et de bois taillés). Il touche au jardin du magnifique palais Vendramin-Calergi, où, le 13 février 1883, mourut Richard Wagner (Busi, *op. cit.*).

siteur seulement : grand seigneur, poète, critique, membre des conseils de la République, provéditeur en Istrie, camerlingue à Brescia — *uomo universale*, comme l'Italie de la Renaissance avait jadis appelé ses plus glorieux enfans — nul n'est plus digne de mémoire et d'honneur que Benedetto Marcello, patricien de Venise et prince des musiciens.

I

Le 24 juillet 1686, il naquit d'une noble race et pour une noble vie. Sa famille, sans remonter peut-être, ainsi qu'elle s'en flattait, à la *gens* Claudia Marcella, remontait cependant très haut : jusqu'au VIIIe siècle, affirme un historien de l'aristocratie vénitienne. Un Marcello fut doge en 1473 : c'est sous son principat que les Bellini peignirent dans la salle du Grand Conseil l'histoire de Frédéric Barberousse, et qu'il fut interdit aux doges de se faire désormais représenter sur les monnaies autrement qu'agenouillés devant saint Marc. Les parens de Marcello, tous deux illustres par le sang, n'étaient pas moins distingués par l'esprit. Sa mère, une Capello, laissa des poésies manuscrites qui par malheur ont péri dans l'incendie de la bibliothèque où elles étaient conservées. Son père était, au sens profond du mot, un *dilettante*. Il avait l'amour de toute beauté, tous les goûts avec quelques-uns des talens d'un artiste. Il jouait du violon, et lui aussi faisait des vers. C'est en artiste qu'il éleva ses trois fils, Benedetto, Alessandro et Girolamo. De bonne heure il leur imposa l'élégance et l'urbanité des manières et du langage. Il écarta soigneusement de leur enfance toute bassesse et toute vulgarité, ne souffrant, dans leurs discours ou leurs complimens de fête à leurs parens, rien qui ne sentît la politesse, la distinction et la grâce.

L'un des trois frères, Alessandro, apprenait le violon avec l'illustre Tartini. Benedetto lui aussi prit quelques leçons du maître; mais les difficultés du mécanisme ne tardèrent point à le rebuter. Un de ses biographes, peu sensible apparemment aux beautés de la musique symphonique, déclare qu'il était destiné *all' altezza della musica vocale*, et non aux *semplici sinfonie istrumentali prive d'anima. Prive d'anima*, privées d'âmes! De cet étrange jugement j'en appellerais volontiers, ne fût-ce qu'aux sonates pour piano et violoncelle de Marcello lui-même. Bientôt, abandonnant le violon pour la composition, qui l'attirait davantage et peu à peu le prit tout entier, Benedetto se fit l'élève d'abord zélé, puis passionné jusqu'à la folie, de Gasparini, maître

de chapelle alors de la *Pieta* de Venise et mort depuis maître de chapelle de Saint-Jean-de-Latran. On dit que pendant trois ans, de sa dix-septième à sa vingtième année, le futur auteur des *Psaumes* consacra dix heures chaque jour à l'étude de l'harmonie et du contrepoint. Un écolier de force à supporter un tel apprentissage, en devait sortir passé maître. Tel en sortit Marcello. Ce travail acharné fit beaucoup pour son génie, mais peut-être moins que le hasard d'une heureuse naissance et d'une éducation privilégiée. Prédisposé par une hérédité favorable, élevé dans le noble luxe du palais paternel, familier de bonne heure avec les chefs-d'œuvre qui l'emplissaient, avec les hommes éminens en tout genre qui s'y donnaient rendez-vous, suivant sa vocation sans obstacle et sauvé par sa condition, par sa fortune, des épreuves qui rebutent et des luttes qui dégradent, le jeune Benedetto ne respira dans son éclatante Venise qu'un esprit de magnificence et des souffles de beauté.

En ces temps où la plante humaine, comme dit Taine, regorgeait de sève, un seul individu suffisait à plusieurs tâches. Appelé par sa naissance aux fonctions publiques, Marcello ne s'y déroba point et les remplit dignement. Le grand artiste vécut et mourut en bon serviteur de l'État. Il préleva jusqu'à la fin la part du travail et du devoir dans une vie dont son génie était le luxe seulement, la parure et comme la fleur. Le 4 décembre 1706, avant même d'avoir atteint l'âge réglementaire et par faveur spéciale, il tirait de l'urne la boule d'or, la *barbarella* (1), qui lui donnait accès dans le Grand Conseil. Déjà ses premières compositions musicales étaient exécutées avec succès au *Casino dei Nobili*, dont les concerts avaient alors une grande réputation. Il publiait différentes œuvres de polyphonie vocale : madrigaux, pièces d'église, dont une messe, qui lui ouvrait la fameuse Académie philharmonique de Bologne. Il nouait des relations affectueuses, certains disent amoureuses, en tout cas des relations intellectuelles et artistiques avec une des femmes les plus distinguées de Venise : madonna Isabella Renier-Lombria. Chez elle, comme autrefois chez son père, il se rencontrait avec les premiers musiciens, les premiers poètes d'une ville où tout alors était musique et poésie. Musicien et poète lui-même, il multipliait les témoignages de son double talent. Tantôt il écrivait des cantates : *Calisto changée en ourse*, par exemple, ou *Timothée*, cette dernière sur le sujet, pris à Dryden, que traita aussi Haendel dans les *Fêtes d'Alexandre;* tantôt c'était un volume de sonnets

(1) Ainsi nommée parce qu'elle était tirée au sort chaque année le jour de la Sainte-Barbe.

sacrés; ou d'autres, moins pieux, avec cette épigraphe profonde, qui résume à elle seule toute une théorie artistique, morale même, et les plus rares promesses de naturel et de bonne foi : « *Pianger cercai e non del pianto onore.* — J'ai cherché les pleurs et non l'honneur de pleurer. » Belle, saine, et je dirais presque sainte parole, devise des douleurs sincères, condamnation des feintes douleurs, des mensonges de souffrance et des grimaces de martyre. Heureux sans doute ceux qui pleurent, mais qui pleurent simplement; malheur à ceux qui se regardent pleurer et ne tirent que vanité de leurs larmes!

Beaucoup plus que des pleurs, Marcello était ami de l'allégresse et de la gaîté. Ce grand artiste était un grand rieur; au génie qui crée il joignait l'esprit qui juge et qui raille. On ne doute plus guère aujourd'hui qu'il soit l'auteur d'un opuscule anonyme et qui parut sous ce titre : *Lettera famigliare d'un Accademico Filarmonico ed Arcade, discorsiva sopra un libro di duetti, terzetti e madrigali a piu voci.* Les duos, trios et madrigaux dont il s'agit étaient l'œuvre d'un confrère de Marcello, le grand Antonio Lotti, et Marcello, dans ladite lettre, en faisait la critique. Critique amère, envieuse et peu honorable pour le caractère de Marcello, ont prétendu les gens mal informés; en réalité critique équitable, un peu sévère parfois, mais ne révélant en somme, au lieu de la jalousie et du ressentiment, que la science, la conscience, la sûreté des principes et la pureté du goût (1). « J'espère, écrivait pour commencer Marcello, j'espère ici discourir et raisonner si clairement, que l'auteur lui-même se réjouira de mes éloges, et que mon blâme (si je viens à le blâmer) le laissera convaincu, sinon persuadé, de ses propres défauts. Je dis convaincu et non persuadé, car vous savez à merveille que pour convaincre on fait spécialement appel à l'intelligence, tandis que pour persuader on a besoin de la volonté de celui auquel on s'adresse. La volonté, étant une faculté distincte de l'intelligence, peut se refuser à confesser la vérité; mais elle ne saurait, par ce refus indocile, empêcher l'intelligence de se rendre à cette vérité qui la convainc. »

Cela n'est assurément ni d'un mauvais critique ni d'un critique méchant. Si courtoises pourtant que fussent de telles armes, Marcello ne tarda pas à les déposer. Il en fut prié par un tiers, et plutôt que de blesser ou de contrister seulement un maître comme Lotti, il abandonna son travail et le laissa inachevé.

(1) M. Busi, *op. cit.*

Mais il n'accordait, et d'ailleurs il ne devait pas à tout le monde de semblables égards. Un jour, pour embarrasser les chanteurs, qui déjà de son temps étaient mauvais musiciens, il s'avisait d'écrire, les unes en *ré* dièse, les autres en *mi* bémol, les différentes parties d'un ensemble. Une autre fois, il mettait en musique une lettre soi-disant adressée de Bologne à la célèbre cantatrice Vittoria Tisi, et dont voici le texte : « Ma très chère fille, — Bologne, le 6 décembre 1718, — En raison de toutes mes occupations tant passées que présentes, je jouis pour le moment d'une mauvaise santé, et voilà bien des jours que je n'ai plus la tête à moi. Notre saison d'opéra s'est terminée dimanche à notre avantage. L'Ambreville est partie la nuit même pour Turin; la Muzzia est partie hier pour Mantoue ; la Spagnuola est partie de son côté pour Livourne, et ce soir la Coralla et la Sartina partiront pour Brescia. Dieu soit loué ! Je vais goûter un peu de repos et me remettre de tant de fatigues... » Et sur ce compte rendu d'impresario, Marcello, dit-on, avait brodé la plus folle musique, où figuraient, spirituellement parodiés, le style, les manières et les manies, les défauts et jusqu'aux moindres tics des compositeurs et des virtuoses contemporains (1).

Mais, de tous les virtuoses, c'étaient messieurs les castrats — si les deux mots se peuvent allier — qui excitaient le plus la verve et les railleries de Marcello. Un jour il convoqua chez lui les chanteurs de la chapelle de Saint-Marc, sous prétexte de leur faire déchiffrer deux madrigaux à quatre voix qu'il venait de composer pour eux, et que voici :

PREMIER MADRIGAL

(*pour deux ténors et deux basses*).

Non, là-haut parmi les chœurs des bienheureux
N'entreront point les castrats,
Car il est écrit en ce lieu...

Ici les soprani interrompaient :

— Dites ce qui est écrit.

Réplique des ténors et des basses :

L'arbre qui ne porte pas de fruits brûlera dans le feu.

Et les soprani se mettaient à hurler tout du haut de leur tête :

Ahi ! ahi ! ahi !

(1) Fontana, Busi, *op. cit.*

SECOND MADRIGAL

(*pour deux soprani et deux contralti*).

Oui, là-bas dans l'enfer profond
Où l'on ira brûler,
Tomberont les ténors et les basses,
Parce qu'il a été écrit par les saints auteurs :
« Ceux qui sont castrats seront heureux (1) ! »

Et voilà la première rencontre du futur auteur des *Psaumes* avec les textes sacrés!

Tant de verve, d'impertinence même, ne déplaît pas. Cela est d'un génie libre et qui n'est dupe de rien, fût-ce de son art; cela ne sent pas le pédant, mais l'honnête homme, comme disait Pascal, et le grand seigneur. Tel fut toujours Marcello; tel nous le retrouverons tout à l'heure dans le *Théâtre à la mode*, son chef-d'œuvre de critique et l'une des plus mordantes satires qui soient, des choses et des gens de théâtre, du cabotinage et des cabotins.

Depuis longtemps déjà Marcello promenait sur les marbres et les flots de Venise sa jeunesse et sa fantaisie. « Il vivait, écrit le P. Fontana, au comble des honneurs, qu'il avait mérités par ses talens dans la poésie et la musique. Son oreille écoutait volontiers le doux son des louanges; il assistait continuellement aux banquets, aux spectacles, à toute espèce de fêtes ou d'assemblées spirituelles. Ce genre de vie est sans contredit l'un des plus dangereux; cependant il ne s'abandonna jamais aux passions au point de compromettre sa renommée. Les vérités saintes de la foi avaient en lui de solides racines, et il satisfaisait d'une manière exemplaire à tous les devoirs de la religion. Mais, emporté continuellement par les aveugles mouvemens de la nature, qui en lui étaient violens et l'importunaient fréquemment, il n'est pas étonnant que la crainte des punitions futures ne suffit pas à l'arrêter. »

(1) I

No, che lassù ne' cori almi e beati
Non entrano castrati,
Perche è scritto in quel loco
— Dite che è scritto mai!
— « Arbor che non fa frutto arda nel fuoco. »
— Ahi! ahi! ahi!

II

Si, che laggiù nell' Erebo profondo
Ove alle fiamme vassi,
Cadran tenori e bassi;
Perche scritto gia fu da sacri vati :
« Quei che castrati son saran beati! »

Si Marcello jusqu'alors n'avait rien consacré à Dieu de son génie, le moment approchait où il allait le lui vouer sans réserve, et dans tout l'éclat de sa maturité. Il avait un ami, Girolamo-Ascanio Giustiniani, gentilhomme comme lui, comme lui musicien et poète. Celui-ci, ayant imaginé de traduire ou plutôt de paraphraser en vers libres les psaumes de David, apporta bientôt un fragment de sa traduction, les dix premiers psaumes, à Marcello. Marcello, rapporte le P. Fontana, en loua l'élégance, la force et la facilité. « Or donc, lui dit Giustiniani, puisque vous daignez approuver ma modeste poésie, que ne la revêtez-vous d'une musique assortie à la gravité, à la sainteté du sujet? La tentative est digne de vous et serait accueillie par l'enthousiasme et la reconnaissance de tous. » Marcello se mit à l'œuvre aussitôt, et l'œuvre fut le chef-d'œuvre qu'on admire encore. On l'admira dès qu'il parut : à Venise d'abord, puis dans les autres villes d'Italie, à Rome par exemple, où furent organisées de solennelles exécutions des *Psaumes*. Le succès ne fut pas moins prompt ni moins vif à l'étranger : en Angleterre, surtout en Allemagne, d'où un maître de chapelle nommé Telemann écrivait à Marcello : « Dans l'œuvre sublime et impérissable de vos Psaumes règne une majesté que tous les maîtres jusqu'à vous avaient ignorée. Harmonie, mélodie, symétrie sans affectation, on ne sait ici qu'admirer le plus. » — Matheson, maître de chapelle à Hambourg, remerciait ainsi Marcello des *Psaumes* qu'il venait à peine de recevoir : « Au lieu de ces parties différentes, de ces contrepoints fatigans et forcés qui jusqu'ici remplissaient les églises, Votre Excellence, unissant la fermeté à la douceur et la joie à l'édification, a trouvé des chemins où nul autre encore n'avait passé; de telle sorte qu'après avoir dit autrefois : A la Palestrina, on dit maintenant : A la Marcello (1). »

On va plus loin : on assure que les *Psaumes* opérèrent des conversions non seulement artistiques, mais pieuses, et ramenèrent des âmes à la foi. En tout cas, ils convertirent leur auteur le premier, et changèrent sa vie. « Ayant entrepris ce travail, écrit le P. Fontana, les pensées et les désirs salutaires se réveillèrent en lui; d'heure en heure ils le sollicitaient plus vivement, l'aiguillonnant jour et nuit... Quand il chantait ses *Psaumes*, — car lui-même aux autres voix joignait sa voix, — son visage et ses yeux paraissaient enflammés. »

Il a dit, dans le premier de ses *Sonetti a Dio* : « Huit lustres j'ai déjà vécu. Hélas! comment écrire — Que j'ai vécu et vécu

(1) Caffi, *op. cit.*

si longtemps! Je devrais plutôt — appeler véritable mort cette vie — Plongée dans la fange et privée de ta grâce (1). » — Ailleurs, s'accusant d'avoir ravalé son génie à des fins terrestres et basses, il s'écrie : « Que de notes, que de notes profanes — Ne traça pas cette main, quand me prit — La musique en mes meilleures années. Et que me reste-t-il — Pour fruit de si longues heures dépensées en vain (2)! » A tracer des notes profanes, la main de Marcello devait désormais se refuser. Un léger accident, où il crut voir un avertissement surnaturel, acheva en lui l'opération de la grâce. Le 16 août 1728, comme il se trouvait dans l'église des Saints-Apôtres pour y entendre la messe, une dalle funéraire manqua sous ses pieds, et il disparut jusqu'à mi-corps dans la tombe entr'ouverte. Il en sortit sain et sauf et sans marquer le moindre trouble; mais le soir, s'étant mis au lit, il ne put s'endormir, et toute la nuit il songea : « Où serais-je maintenant si j'eusse été aujourd'hui, non pas vivant mais mort, enseveli sous cette pierre? Un jour pourtant cela arrivera. Hélas! et je ne sais quel jour. » Alors toutes les fautes de sa vie commencèrent de passer et de repasser devant ses yeux. Pour la première fois il en eut vraiment conscience et contrition, et recouvrant soudain la paix intérieure, il s'endormit. S'étant levé dès l'aube : « Voilà, s'écria-t-il, un changement accompli par la main du Très-Haut, *Hæc mutatio dexteræ Excelsi!* », et désormais il ne fut plus qu'à Dieu. « J'ai eu l'honneur, écrit un contemporain, de saluer Son Excellence Messer Benedetto Marcello. Il m'a fait toutes les civilités du monde et veut que j'aille dîner chez lui; mais il est tout différent de ce qu'il était par le passé. Il mène la vie d'un saint; il m'a donné un livre de poésie sacrée et véritablement sublime, dont il est lui-même l'auteur (3). »

C'était peut-être le dernier livre auquel ait travaillé Marcello, et qu'il laissa inachevé : le poème de la *Rédemption*. Divisé en trois parties : l'attente du Messie, sa venue, son ascension, l'ouvrage traitait aussi des lettres, des sciences et des arts dans leurs rapports avec la foi. Par là sans doute il offrait quelque analogie

(1) Otto lustri gia vissi; ahi! come scrivo
Che vissi, e vissi tanto! anzi degg'io
Morte vera chiamar quel viver mio
Nel fango involto, e di tua grazia privo.

(2) Ma quante, quante ancor note profane
Questa man non segnò, quando mi prese
Musica a miglior anni! E qual rimane
Frutto d'ore si lunghe invano spese!

(3) Lettre de Gio-Antonio Riccieri au P. Martini 24 avril 1733 dans le *Carteggio inedito del P. Martini coi più celebri musicisti del suo tempo:* Bologna. Zanichelli, 1888.

anticipée avec ce qu'a été depuis le *Génie du Christianisme*. Il portait pour épigraphe, en mémoire de la conversion de Marcello : *Eduxit me de lacu miseriæ, de luto fæcis, et immisit in os meum canticum novum, carmen Deo nostro.*

En 1733, Marcello, qui depuis longtemps déjà faisait partie des Conseils des *Quarantie*, fut nommé provéditeur de la République de Venise à Pola en Istrie. Il y eut beaucoup à souffrir de l'insalubrité du climat, et trois ans plus tard il en revint très malade. On l'envoya alors en qualité de camerlingue (trésorier) à Brescia, sous un ciel meilleur, au pied des Alpes. C'est là qu'il vécut les trois dernières années de sa vie, se partageant entre les devoirs de sa charge et les pratiques de la plus ardente piété. Pour obtenir, ou du moins demander une guérison qui ne pouvait plus être que miraculeuse, il se rendit en pèlerinage au sanctuaire de Caravage, sur les confins du Milanais. Il y pria vainement : la mort l'attendait au retour. Quand elle lui fut annoncée, il l'accueillit sans trembler, et même, au dire de ses biographes, avec une douceur d'ange. Il mourut saintement, le 24 juillet 1739. On l'ensevelit à Brescia, dans l'église Saint-Joseph des Franciscains, où se voit encore son tombeau.

Sur les restes du prince de la musique, du philologue, du poète, du questeur de Brescia, du patricien de Venise, car l'inscription funéraire lui donne tous ces titres, qui donc posa cette pierre? Ses confrères en musique ou en poésie, ses collègues dans les dignités et les charges, ses égaux par la fortune et la naissance? Non. Ce ne fut, l'inscription en témoigne aussi, qu'une pauvre femme, sa femme, *uxor mœstissima,* celle que nous avons écartée de sa biographie, comme lui-même il l'écarta de sa vie, sinon de son cœur. L'altière Venise interdisait la mésalliance à ses enfans illustres, et Marcello ne put jamais s'unir à l'humble Rosanna que par un mariage clandestin (1). Mais comme elle était vertueuse autant que belle, son mari ne l'honora pas moins qu'il ne l'aimait. Il l'établit avec sa mère dans un palais retiré, où ne lui manqua jamais la considération ni l'état de fortune et de maison dont elle était digne. C'est là qu'il allait la voir en secret, lui portant, furtif, des chefs-d'œuvre et des baisers, tout son génie et tout son amour. Psaumes, cantates, elle les lui chantait la première, de cette voix qui l'avait conquis, de sa voix « agile, dit un biographe, brillante comme la perle (*nitida*

(1) « Se un nobile sposava una schiava, una fantesca o femina da villa overo qualunque altra de abieta e vil condizione, decadeva, insieme coi figli, dal benefizio della nobilta, e diveniva soltanto cittadino originario. » — P.-G. Molmenti, *op. cit.*

come la perla), et qui remplissait l'âme de consolation ». Mais toujours il devait la quitter, appelé par des devoirs, des plaisirs même qu'elle ne pouvait partager. La mort seule le lui donna tout entier. N'ayant pu être l'épouse glorieuse, elle fut l'épouse affligée, et ce titre que lui avait refusé la vie, elle le prit du moins sur un tombeau.

II

Marcello, nous l'avons dit en commençant, n'est pas moins que Palestrina un génie représentatif. C'est parce qu'il est un type autant qu'une personnalité que nous l'avons choisi, et la forme d'art, la catégorie de l'idéal ou de la beauté sonore dont son œuvre est le signe éclatant, nous l'avons dit aussi, c'est la mélodie italienne.

Idéal aboli ! beauté morte ! s'écrient aujourd'hui les jeunes gens, ivres du vin nouveau. Laissons-les crier : ils sont aveugles et ils sont ingrats.

Aveugles, ils ne voient pas que pour les œuvres comme pour les hommes la véritable vie ne commence qu'à la mort. Que la musique tende et soit désormais destinée à se manifester de moins en moins par la mélodie pure, cela ne fait pas de doute, et dans ce sens on peut dire que la mélodie italienne est morte. On ne refera ni les sonates pour piano et violoncelle, ni les *Psaumes* de Marcello, pas plus qu'on ne refera les *Noces de Cana* du Véronèse. On ne refera pas davantage les dieux de Phidias, le Parthénon, les cathédrales gothiques, la tragédie de Racine ou *Don Juan*. Tous ces modes du beau, toutes ces formes d'art sont-elles donc mortes? Oui, sans doute, mais elles sont immortelles aussi. Désormais en dehors du temps, c'est à jamais qu'elles vivent et qu'elles sont belles. De leur beauté rien ne saurait plus se périmer ni se prescrire ; rien de leur vie ne peut plus mourir. En ce sens elle est vivante encore, la mélodie italienne, et pour l'éternité. « On ne la reverra plus », disent-ils. Non sans doute. Il faut donc l'en aimer davantage. « Aimez », a dit profondément le poète,

Aimez ce que jamais on ne verra deux fois.

Aussi bien on verra encore, on voit déjà quelque chose qui lui ressemble. Ne reparaît-elle pas, modifiée sans doute, mais pourtant reconnaissable, chez le plus digne héritier des maîtres italiens d'autrefois ? *Torniamo all' antico*, a dit le musicien d'*Othello* et de *Falstaff*, et il est retourné là où il a dit. *Othello*, *Falstaff*, regardent le passé non moins que l'avenir, et le vieux

sang de la race latine bouillonne en chaque page de ces deux œuvres à la fois si modernes et si classiquement italiennes.

Mais les renégats de la mélodie latine sont plus que des aveugles : des ingrats; ils battent leur nourrice, l'*alma parens*. « Qui nous vint d'Italie et qui lui vint des cieux... » C'est de la mélodie et non de l'harmonie que Musset aurait dû parler ainsi, car la mélodie, c'est bien de là-bas qu'elle nous est venue. A nous tous, aux Allemands eux-mêmes, dont le génie, jusque dans les premières œuvres de Beethoven, reste à demi italien. Bach excepté, et nous n'oublions pas la valeur d'une telle exception, le souffle du Sud les a tous effleurés. On ignore trop, par exemple, combien Haendel procède de Marcello, et que chez le maître vénitien se rencontre déjà toute la puissance, toute la pompe du maître anglo-saxon. On sait du moins que Haydn, qui déjà pense à l'allemande, chante encore à l'italienne. Mozart est frère de Virgile, et le jeune Beethoven ne promet d'abord qu'un second Mozart. Mais bientôt à la musique il donne une forme, une langue nationale, qui ne périra plus. L'Allemagne chaque jour, l'Allemagne des Weber, des Schubert, des Mendelssohn, des Schumann, s'éloigne davantage de l'Italie. On a vu avec quelle violence Wagner a consommé la rupture. Elle s'imposait et elle est sans retour; mais de la primitive alliance encore est-il juste de ne point oublier quelle fut l'étroitesse et la gloire.

Sous les réserves qu'exige toujours l'emploi des formules générales, on pourrait partager en deux la musique entière : assigner la symphonie à l'Allemagne et la mélodie à l'Italie. L'Allemagne a l'âme symphonique; sa devise est le : *Symphonialis est anima* de la sainte du moyen âge. L'Italie, au contraire, eut de tout temps l'âme chantante. L'une rentre en elle-même pour y écouter le chœur des harmonies intérieures; l'autre se porte au dehors, tout entière et d'un seul bond.

C'est l'Italie qui, du contrepoint du moyen âge, a dégagé la première ligne de chant. Ayant reçu du Nord la forme polyphonique, elle la porta jusqu'à la perfection, puis elle la brisa, et tira de ses débris une forme nouvelle. Rappelez-vous le *Peccantem me quotidie* de Palestrina, du maître deux fois grand, par le passé qu'il clôt et par l'avenir qu'il ouvre. Certes la beauté de cette page sublime est encore dans l'harmonie, dans le concert et dans le nombre; mais elle est déjà dans le chant et dans l'unité, dans le dessin ou l'ébauche de ce que sera un jour la mélodie. Celle-ci peu à peu se délivre de liens relâchés peu à peu. La musique passant de l'église au théâtre, l'action lyrique va naturellement exiger l'abandon de la polyphonie pour la récitation à une seule

voix. Les pastorales dramatiques exécutées à Florence dans les dix dernières années du XVIe siècle ne sont autre chose que des récitations de ce genre. En février 1600, quelque dix ans après la mort de Palestrina, un mystère d'Emilio del Cavaliere se jouait à Rome dans l'église oratorienne de Santa-Maria in Valicella. A Florence, au mois d'octobre de la même année, à l'occasion du mariage de Marie de Médicis avec Henri IV, on représentait les premiers opéras : l'*Orphée* de Peri et Caccini, le *Cephale* de Caccini, et les derniers mois du grand siècle polyphonique voyaient la naissance de la mélodie.

Les deux siècles suivans en ont vu la croissance et la splendeur. Des maîtres de génie jalonnent le XVIIe et le XVIIIe siècle de leurs noms trop ignorés et de leurs œuvres, hélas ! encore moins connues que leurs noms. C'est Carissimi, c'est Cesti, c'est Legrenzi, c'est Caldara, c'est Lotti ; enfin, le dernier de tous, et peut-être le plus grand, c'est Marcello. Qu'elle était noble et pure, la mélodie, en ce premier éclat de sa jeune fleur ! A Mantoue, à Ferrare, à Venise, par toute l'Italie, dans la joie ou dans la douleur, on chantait. On chantait à pleine voix, à voix nue, et cette nudité faisait la voix plus belle. Le chant se suffisait à lui-même; presque sans accompagnement, sans harmonie, il donnait toute la mesure du génie et de l'âme italienne ; il était, il agissait seul, *faceva dá se*.

De cette âme et de ce génie, la mélodie forcément devait résulter; elle en est le produit naturel et nécessaire ; elle les exprime et leur ressemble. Avant tout, la mélodie est chose simple. Existant par la succession et non par la combinaison, sans être aussi élémentaire que la note, ce corps simple par excellence de la musique, elle l'est beaucoup plus que l'harmonie et surtout que la symphonie, dont elle constitue le sujet et la matière première. Il semble en outre que la mélodie ait quelque chose de plus concret que l'harmonie : quelque chose aussi de plus plastique et de plus sensible, pour ne pas dire sensuel. L'oreille en jouit tout d'abord, et si dans cette jouissance l'intelligence ne laisse pas d'intervenir, c'est à coup sûr par une opération élémentaire et qui coûte peu de peine. Or ces caractères de simplicité, de réalité définie, de personnalité formelle, sont au plus haut degré les caractères de l'esprit italien, que dis-je ? de l'esprit latin, classique, de l'esprit de l'antiquité. Voilà pourquoi la musique antique était presque exclusivement mélodie, voilà pourquoi c'est en Italie que la mélodie devait reparaître, et qu'elle reparut en effet. Comme les marbres et les bronzes avaient dormi sous le sol ancien, elle aussi, mais d'un sommeil plus long de deux cents années, elle dormit, suspendue et flottant dans l'air. Un jour, je ne sais quelle

conjonction divine rassembla ces millions d'atomes sonores, ces innombrables soupirs envolés jadis des flûtes et des lyres de la Grèce et de l'Ausonie ; de nouveau toute la joie, toute la douleur humaine se cristallisa dans un chant ; la mélodie s'était réveillée, et ce fut la Renaissance de la musique.

Renaissance tardive comme tout grand événement de l'histoire musicale, mais qui remplit les XVIIe et XVIIIe siècles tout entiers. Oui, le véritable esprit de la Renaissance, l'esprit universel, curieux de toute science, épris de toute beauté, était en Marcello, ce musicien qui fut homme d'État, ce patricien qui fut poète. La préface qu'il écrivit en tête de ses *Psaumes* révèle une connaissance profonde et la plus fervente admiration de l'antiquité. Non seulement Cicéron, Aristote, Platon, « le philosophe divin », s'y trouvent cités à chaque page ; mais les principes mêmes de la musique antique y sont invoqués et remis en honneur. Partout Marcello s'attache à démontrer la supériorité de la mélodie sur l'harmonie. Pour lui la mélodie est la partie noble, la tête ou plutôt le cœur de la musique. Elle est l'agent par excellence de l'expression, la souveraine et la seule dispensatrice de l'émotion. C'est parce qu'elle était exclusivement mélodie, que la musique opérait des miracles chez les anciens et ne manquait jamais de produire son effet propre, lequel est d'émouvoir intérieurement : *L'effetto suo proprio d'internamente commovere.* — « C'est une grave erreur, ajoute Marcello, de croire que la simplicité de la musique antique fût une imperfection ; en cela consistait au contraire une de ses perfections éminentes. Il est vrai que depuis lors les sons et les voix (les parties) se sont multipliés ; d'où nos chants sont devenus sans doute, au regard des chants anciens, plus remplis d'élégance et de passion ; plus travaillés aussi, car de plus nombreuses pensées les composent ; plus harmonieux, par la diversité des voix et l'enchaînement des dissonances avec les consonances ; plus bruyans, par le concert varié des instrumens qui les accompagnent. » — Mais tout ce que la musique est ainsi devenue, elle l'est devenue en vain, sans profit pour sa beauté ; et s'il arrive encore aujourd'hui que des chefs-d'œuvre se produisent, que l'âme se sente profondément touchée, elle l'est toujours par la mélodie plutôt que par une polyphonie bruyante : *piuttosto per opera della melodia, che dello strepitoso concerto.* C'est pourquoi, s'étant proposé le sujet des *Psaumes*, qui réclame avant tout une forte expression des paroles et des sentimens, Marcello résolut, dit-il, d'écrire le plus souvent à deux voix seulement, afin que l'expression même fût par là plus efficace et plus heureuse.

A la musique de son époque, Marcello fait en passant encore une critique : il lui reproche d'être vague. C'est de ce moment qu'à plusieurs reprises il caractérise l'art contemporain par opposition avec l'art antique. Si le terme était juste alors, il l'est bien plus aujourd'hui, et l'on pourrait même soutenir qu'il résume un des aspects de l'évolution musicale moderne. Infinie dans ses aspirations, la musique s'est flattée et se flatte chaque jour davantage de l'être aussi dans ses formes. Songez à tout ce que depuis les classiques, non pas même depuis Bach, mais depuis Beethoven seulement, la musique a perdu de sa carrure et de sa plasticité ; combien se sont amollis ses contours et ses arêtes effacées. Plutôt que d'affirmer en quelque sorte, et de définir, comme autrefois, elle se fait gloire d'indiquer à peine et de suggérer seulement. Sa forte réalité, son être naguère si présent et saisissable, se fond de plus en plus en un perpétuel et fuyant devenir. Là est le progrès, disent les uns ; d'autres craignent que là ne soit le péril. En tout cas il est incontestable que le changement est là.

Au contraire, quelle personnalité formelle et quelle objectivité possédait la musique d'un Marcello ! Il est presque superflu de rappeler qu'un des principaux caractères de la Renaissance fut le développement de l'individu. Personne peut-être ne l'a mieux fait voir que Burkhardt. « Au moyen âge, dit-il très bien (1), l'homme ne se connaissait que comme race, peuple, parti, corporation, famille, ou sous toute autre forme générale et collective. » Il apprit de la Renaissance à se connaître, à se développer sous la forme individuelle, et sous cette nouvelle forme il fallut qu'un art nouveau le représentât. « En Italie la société élégante aimait le chant... mais elle ne voulait pas du chant à plusieurs voix, parce qu'on pouvait bien mieux entendre, goûter et juger une seule voix. En d'autres termes, comme malgré la modestie conventionnelle que tout le monde professe, le chant n'est en définitive que l'exhibition de l'individu dans la société, il vaut mieux qu'on entende et qu'on voie chacun à part (2). » C'est ainsi, qu'à l'origine ou à la base de la mélodie italienne comme de tout phénomène esthétique important, il est possible de trouver un important phénomène psychologique. Le règne de la mélodie n'est pas autre chose que la manifestation dans la musique et par elle, de l'individualisme de la Renaissance. Amiel a défini musique-foule la musique de nos jours, instrumentale et symphonique : mélo-

(1) *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, traduction de M. Schmitt. — 2 vol.; E. Plon, Nourrit et Cie, Paris.
(2) Burkhardt, *ibid.*

dique et vocale, la musique des deux derniers siècles pourrait s'appeler au contraire la musique-individu.

L'individu alors (nous parlons de l'individu musical, mélodique), était noble, et fier, et vigoureux. Il était bien, lui aussi, cet être de race et de choix, cet être de force et de beauté qu'en tout genre et pour un instant créa la Renaissance. Afin de s'en convaincre, on n'a qu'à lire de Marcello certaine sonate en *fa* majeur pour violoncelle et piano. Force, fierté, noblesse, disions-nous. Nous ne pouvons que le redire, et nous doutons que ceux-là mêmes puissent ici dire autre chose, qui contestent le plus à la musique la faculté d'exprimer des sentimens. A qui tenterait de définir ou d'analyser non pas même le premier *largo* de cette sonate, mais ne fût-ce que la première mesure de ce *largo*, les termes psychologiques s'imposent, et ceux-là seulement. On ne peut louer qu'avec des mots personnels, avec des mots d'âme, une œuvre qui est une personne et qui est une âme. Voit-on d'ailleurs que la louange en perde de son prix? Au contraire. Contre les adversaires du beau pour ainsi dire moral ou éthique dans les arts, M. Paul Bourget a raison quand il ne voit dans la littérature, comme dans la peinture, l'architecture, la musique, que les manifestations diverses mais égales « des nuances de la sensibilité humaine. Or, qu'elle soit traduite par des mots écrits, par des sons orchestrés, par des pierres taillées, par des lignes ou par des couleurs, cette sensibilité est une. Toute la question, par delà les habiletés et les habiletés techniques, est toujours et partout d'avoir de l'âme (1). »

Suivons-la, cette âme, à travers la sonate du vieux maître. Reprenons la première mesure de la première page. D'où vient que le rythme, ce rythme pointé, nous en semble déjà connu? C'est qu'il se rencontre ailleurs, dans une œuvre moderne familière à tous les musiciens : les *Études symphoniques* de Schumann. Mais il s'y rencontre, modifié par quelques variantes musicales qui sont des variantes morales aussi : de majeur il est devenu mineur ; au lieu de l'accompagnement carré qui le soutenait jadis, des triolets pathétiques l'ébranlent; de sorte qu'en ces deux mesures, à la fois analogues et contraires, deux aspects et comme deux âmes de la musique apparaissent : l'une ferme et précise; l'autre vague et troublée. Celle-là, c'est l'âme latine, l'âme classique, celle qui, pour citer encore M. Bourget, donne à la grande musique, non moins qu'à la grande poésie italienne, aux périodes en même temps larges et serrées de l'une comme

(1) M. Paul Bourget, *Études et Portraits.*

de l'autre. « ce charme du définitif qui est la marque vraie du génie latin. Cela est sobre à la fois et grandiose. Cela tient de l'inscription lapidaire, et cependant ce n'est ni raide ni convenu. Quand on approche de ce génie latin dans ses représentans les plus complets, le vieux terme de goût, dénaturé par la critique conventionnelle, reprend sa véritable signification, et l'on comprend quelles vertus d'intelligence il résume. Il en est d'autres, et de plus touchantes : celles-là sont les souveraines. (1) »

Pour cette forme Renaissance de la musique que fut la mélodie, c'était un cadre à souhait que la Venise du XVIIe et du XVIIIe siècle. Venise alors jouissait avec délices de ses richesses, de sa corruption et de sa décadence. La magnificence et l'apparat de la civilisation vénitienne, le goût national des cérémonies, des assemblées et des fêtes, le génie enfin du peuple, tout favorisait la musique; tout, jusqu'à la nature elle-même, jusqu'à cette eau partout présente, silencieuse partout, et qui semble ne se taire que pour mieux entendre chanter. Dès la seconde moitié du XVIe siècle, on représentait au palais des Doges des allégories dramatiques et musicales. C'était, par exemple, en 1571, le jour de la Saint-Étienne, devant le doge Aloïse Mocenigo, *Il trionfo di Cristo per la vittoria contro i Turchi.* Déjà, dit M. Molmenti (2), déjà *quegli uomini allegri non avevano tempo per annoiarsi;* ce peuple joyeux ne trouvait jamais le temps de s'ennuyer. En 1581, dans une autre représentation, on voyait l'Année finissante emmener avec elle les Divertissemens et les Fêtes. Celles-ci prenaient congé du doge, et, tandis qu'elles lui rendaient hommage, on chantait : « En quel lieu — Trouvons-nous meilleur accueil ? Ici les jours heureux et gais — Apportent double plaisir. — Ici, comme en paradis, — Avec la vertu règnent la paix, les fêtes et les rires (3). » Puis s'élevait un débat philosophique entre un stoïcien et un épicurien. Alors intervenait la Sibylle, qui terminait le différend par un hymne en l'honneur de la voluptueuse Venise.

Moins d'un siècle plus tard, en 1669, Sansovino écrivait : *che la musica aveva la propria sede in questa città.* La musique triomphait et triomphait seule, au milieu des autres arts en dé-

(1) M. Paul Bourget, *Sensations d'Italie.*
(2) *La Storia di Venezia nella vita privata.*
(3) E in qual loco mai
Troviam miglior ricetto
Ch' in questo? Giorni qui felici e gai
Rendon doppio diletto;
Qui come in Paradiso
Con virtù regna pace e festa e riso.
(Cité par M. Molmenti, *op. cit.*)

cadence. De 1637 à 1699, seize théâtres s'ouvrirent à Venise. Au commencement du XVIIIe siècle, on y comptait quatre de ces fameux conservatoires féminins ou hospices, dont les voyageurs, de Brosses ou Burney, parlent avec enthousiasme. Les quatre écoles rivales se nommaient les *Mendicanti*, les *Incurabili*, la *Pieta* et l'*Ospedaletto*. « La musique transcendante, écrivait le président de Brosses en 1739, l'année même où mourut Marcello, la musique transcendante ici est celle des hôpitaux. Il y en a quatre, tous composés de filles bâtardes ou orphelines, et de celles que leurs parens ne sont pas en état d'élever. Elles sont élevées aux dépens de l'État, et on les exerce uniquement à exceller dans la musique. Aussi chantent-elles comme des anges, et jouent du violon, de la flûte, de l'orgue, du hautbois, du violoncelle, du basson; bref, il n'y a si gros instrument qui puisse leur faire peur. Elles sont cloîtrées en façon de religieuses. Ce sont elles seules qui exécutent, et chaque concert est composé d'une quarantaine de filles. Je vous jure qu'il n'y a rien de si plaisant que de voir une jeune et jolie religieuse, en habit blanc, avec un bouquet de grenades sur l'oreille, conduire l'orchestre et battre la mesure avec toute la grâce et la précision imaginables. Leurs voix sont adorables pour la tournure et la légèreté; car on ne sait ici ce que c'est que rondeur et sons filés à la française. La Zabetta, des *Incurables*, est surtout étonnante par l'étendue de sa voix et les coups d'archet qu'elle a dans le gosier. Pour moi, je ne fais aucun doute qu'elle ait avalé le violon de Somis (1). C'est elle qui enlève tous les suffrages, et ce serait vouloir se faire assommer par la populace que d'égaler quelque autre à elle. Mais, écoutez, mes amis, je crois que personne ne nous entend et je vous dis à l'oreille que la Margarita, des *Mendicanti*, la vaut bien et me plaît davantage. »

Cela, c'était la musique officielle, en quelque sorte la musique d'État, et cela ne suffisait pas. Le peuple, la foule, avait sa musique aussi : « Sur cette place, écrit le P. Fontana, où l'on se réunit pour goûter le frais et se promener, sur cette place qu'on dit être la plus belle du monde, du côté qui regarde la mer, résonnent d'éternelles chansons. Les Vénitiennes qui les chantent ont l'oreille si délicate, et telle est la grâce, l'élégance de leur langue natale, que les plus humbles d'entre elles et les plus ignorantes semblent d'exquises cantatrices (*pulitissime di canto*) et des filles de noble race. »

A son tour Burney rapporte : « On n'entend de partout que

(1) Célèbre violoniste du temps.

des chants. Si deux personnes se promènent ensemble se tenant sous le bras, il semble qu'elles ne causent qu'en chantant. S'il y a du monde sur l'eau dans une gondole, c'est la même chose. » C'était le temps où le bel Anzoleto rencontrait Consuelo, « la petite Espagnole, devant les madonettes, chantant des cantiques par dévotion; et lui, pour le plaisir d'exercer sa voix, il avait chanté avec elle aux étoiles des soirées entières (1). » Les dimanches et jours de fêtes, aux *Mendicanti*, à la *Pieta*, la foule se pressait en telle abondance, que la Seigneurie dut fixer par des règlemens spéciaux les heures et les conditions des offices. Tous les soirs dans la belle saison il y avait concert quelque part; de sorte que jour et nuit, tout entière, la ville mélodieuse chantait.

Et maintenant, regardant en arrière, reportons un moment nos yeux sur la Rome de Palestrina. C'est dans la Sixtine sombre : en haut siègent les prophètes irrités; en bas, autour d'un pontife lui aussi menaçant, sous la menace du Christ justicier de Michel-Ange, quelques vieillards écoutent la lugubre psalmodie des *Improperia*. Des voix tristes disent les mystères de douleur et le péché de l'homme, cause de la souffrance et de la mort divine. Un par un les cierges s'éteignent, et, dans les ténèbres croissantes où nul bruit, nul rayon du dehors ne pénètre, où se devine encore la fresque terrible, les voix poursuivent la complainte sacrée d'un siècle de pénitence et de rigueur.

Cent cinquante ans plus tard, à Venise, chante un siècle de joie. Entrons à l'Académie della Cavallerizza, ainsi nommée parce qu'elle servit jadis aux exercices équestres, aux nobles jeux physiques de la Renaissance. Dans une salle élégante, Marcello convoque une fois par semaine, pour entendre ses chefs-d'œuvre, un auditoire digne d'eux: artistes, gentilshommes, femmes éblouissantes de parure et de beauté. On va exécuter un psaume du maître. Les chœurs se composent de quatre soprani, six alti, six ténors et quatre basses; à l'orchestre, huit contrebasses, quelques violoncelles, et un *cembalo* devant lequel, en habit de gala, Marcello lui-même vient s'asseoir. Alors, au lieu de versets austeres, s'élèvent des cantiques de fête. On dit qu'à l'heure où le soleil baisse, autour du palais d'où s'échappaient de tels accens, peu à peu s'amassait la foule, et les gondoliers s'arrêtaient pour écouter, debout, appuyés sur leur rame. Hors de tout sanctuaire, libres de toute liturgie, moins sublimes sans doute que celles de la chapelle Sixtine, c'étaient encore là de belles vêpres, et magni-

(1) George Sand, *Consuelo*.

fiquement pieuses. *I cieli immensi narrano!* Par les fenêtres ouvertes à la brise adriatique, les voix montaient dans l'immense azur du ciel vénitien, et portaient au Dieu que cet azur atteste, l'hommage d'un lyrisme éclatant.

III

Lyrique, voilà ce qu'est avant tout la musique de Marcello. Et presque toute musique alors était cela. La musique de théâtre ne faisant que de naître, un opéra consistait en une série d'airs, c'est-à-dire de monologues lyriques reliés entre eux par un récitatif insignifiant. « Toutes les scènes, écrivait le président de Brosses, sont en récitatifs. Elles se terminent régulièrement par un grand air. L'acteur s'en va parce qu'il a chanté son air, un autre reste parce qu'il en doit chanter un; en un mot, je trouve qu'ils (les Italiens) n'entendent point cette partie de *la liaison des scènes.* » Ils ne l'entendaient pas en effet, et ne devaient pas être un jour les premiers à l'entendre. Lier les scènes, établir les rapports et l'unité entre des parties jusqu'alors étrangères et indépendantes; de membres épars faire un seul corps; l'envelopper d'un tissu et comme d'une chair homogène et souple, où circule le sang, où fleurit la vie; entre le récitatif et les morceaux, ou, comme disait encore M. de Brosses, entre le *remplissage* et les *endroits forts* essayer de combler le fossé; constituer en un mot et organiser le drame musical, c'était l'œuvre réservée au XIXe siècle, et de cette œuvre l'Allemagne et la France devaient être les grandes ouvrières.

N'importe, de ces vieux opéras, de ces rapsodies lyriques, les *endroits forts* étaient beaux quelquefois, et même sublimes. Il s'en rencontre de tels dans une œuvre de Marcello peu connue, mais très digne de l'être : *Ariane.*

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée...

C'est bien le sujet; mais dans l'opéra de Marcello la royale demoiselle (*regal donzella*) n'a garde de mourir aux bords où elle fut laissée. Le livret italien, qui ne manque ni de poésie, ni de passion, ne manque pas non plus de gaîté. Il fait un peu de Thésée un héros d'opérette, et d'Ariane, acharnée à le poursuivre, l'émule tour à tour de deux Elvires également amoureuses, mais nobles inégalement : celle de *Don Juan* et celle de *M. Cryptogame.* Pour se débarrasser d'Ariane et s'enfuir avec Phèdre, Thésée n'a rien trouvé de mieux que de céder Ariane à Bacchus, en le chargeant de la consoler. Bacchus accepte, réussit, et ce nou-

vel arrangement satisfait tout le monde, y compris le gros Silène, acolyte et confident de Bacchus, conseiller d'optimisme et de philosophie, dont le rire éclate tout le long de cette tragi-comédie.

S'il y a parfois dans *Ariane* un peu de la *Belle Hélène*, c'est dans le livret seulement. La musique ne porte pas trace de parodie ; elle annonce Gluck et non Offenbach. Elle l'annonce, et plus d'une fois elle l'égale. Elle l'égale par la force, par la grandeur, par la vérité sommaire et saisissante de l'expression. Je sais une plainte d'Ariane : *Come mai puoi — Veder mi piangere?* que les plaintes d'Alceste ne dépasseront guère. Il serait intéressant et facile de réinstrumenter cette page, et deux ou trois timbres choisis : une flûte grecque, un hautbois gémissant, un cor mystérieux, envelopperaient sans l'étouffer la magnifique mélodie. La voilà, l'Ariane antique, celle du musée du Vatican, celle de Racine,

Ariane aux rochers contant ses injustices.

La phrase du musicien est aussi belle que le vers du poète, et de la même beauté sobre et forte, sans épithète et sans ornement.

De Silène aussi deux airs sont admirables : l'un où le dieu goguenard s'émerveille de voir son maître si facile à la tentation d'amour :

E piu tenace
Di vischio o rete,
Il crine, il guardo
D'una belta.

« Plus tenace — Que la glu ou le lacet — Est le cheveu, le regard — D'une beauté ! » Le chant est superbe d'ironie. Sur lui tombe et retombe en avalanche un trait de violons foudroyant. Au-dessous grondent en tierces les basses moqueuses. A leur place, imaginez des bassons : voilà tout ce qu'un maître moderne, le Verdi de *Falstaff* par exemple, ajouterait peut-être, pour le rajeunir, à ce vieux fond du génie italien, à ce chef-d'œuvre de vérité et de vie.

Même carrure, même grandeur héroï-comique dans un autre air de Silène vantant à Ariane les exploits de son maître, le Bacchus indien :

Nel paese ove il sol esce fuora,
Migliaia d'uomini
Col forte braccio
Fece in pezzi, abbattè, sconquassò.

« Au pays où le soleil se lève, — Des milliers d'hommes — Par sa forte main — Ont été mis en pièces, abattus, écrasés. » Tandis

qu'un *tremolando* vocal extraordinaire donne au *sconquassò* final un accent de fureur bouffonne, la tonalité mineure du premier vers suffit pour évoquer la poésie et le mystère du lointain Orient. De cet Orient, voici le Dieu vainqueur.

Viens, ô divin Bacchus, ô jeune Thyonée,
O Dionyse, Evan, Iacchus et Lénée;
Viens, tel que tu parus aux déserts de Naxos,
Quand tu vins rassurer la fille de Minos.
Le superbe éléphant, en proie à ta victoire,
Avait de ses débris formé ton char d'ivoire,
De pampres, de raisins mollement enchaîné,
Le tigre aux larges flancs de taches sillonné,
Et le lynx étoilé, la panthère sauvage,
Promenaient avec toi ta cour sur ce rivage.
L'or reluisait partout aux axes de tes chars.
Les Ménades couraient en longs cheveux épars
Et chantaient Evoé, Bacchus et Thyonée,
Et Dionyse, Evan, Iacchus et Lénée,
Et tout ce que pour toi la Grèce eut de beaux noms (1).

A la voix du musicien, plus éclatante encore que celle du poète, tel il vient le jeune dieu. En quel magnifique appareil et salué de quelles acclamations! Oh! l'admirable cortège sonore, où Haendel pourrait bien avoir pris l'allégresse triomphale, les somptueuses sonorités et jusqu'à l'ascension diatonique de son fameux *Alleluia*. Mais ce que ne pouvait dérober à Marcello le colosse anglo-saxon lui-même, c'est après tant de force tant de grâce; après le premier chœur, le second : trois ou quatre pages en l'honneur non plus du dieu guerrier, mais du dieu rustique qui maria la vigne à l'ormeau :

Viva dell' olmo e della vite
L'almo fecondo sostentator!

Il appartenait à la seule Italie de chanter ainsi l'hymen de l'arbre avec la liane sacrée, et de donner au feston de la mélodie la courbe exquise des pampres qu'on voit courir de branche en branche, dans les derniers jours de l'été, là-bas, au doux pays vénitien.

Enfin, si, comme je le souhaite, vous êtes curieux de cette œuvre jusqu'au bout, lisez le dernier chœur, durant lequel Ariane reçoit de la part de Vénus la couronne d'étoiles qui dans le ciel encore aujourd'hui porte son nom. Par la pureté de la ligne, par la simplicité des modulations, par la sobriété de l'harmonie et des ornemens, cela est antique, cela est divin. Amiel parle quel-

(1) André Chénier.

que part d'un point précis et fugitif où l'artiste, le poète, le penseur, doit saisir l'idée et le sentiment pour les fixer ou les éterniser, parce que, dit-il, « c'est leur point suprême, c'est l'instant de l'idéal. » Dans l'histoire d'un art ou d'une forme d'art aussi bien que dans la vie d'un artiste, cet instant se rencontre. Il s'est rencontré dans l'histoire de la mélodie italienne, et c'est l'instant où parut Marcello.

IV

L'opéra d'*Ariane* est une exception dans l'œuvre du maître vénitien. Marcello n'estimait guère la musique dramatique; il en souffrait avec répugnance les conditions, les nécessités et les compromis. Quant au monde ou au « milieu » du théâtre, nul n'en a plus vivement que lui raillé la vanité, les ridicules et la sottise. Il ne se dissimulait l'infériorité ni du genre ni des gens. Quel mal d'abord la poésie ne peut-elle pas faire à la musique! « Vains poèmes, écrit Marcello (1), que ceux auxquels la musique de nos jours est obligée de se soumettre! Loin de faire de la musique notre guide respectable et majestueux vers les spéculations philosophiques, une telle poésie la dégrade, la rend indigne de toute estime (et il est des gens, hélas! pour s'en réjouir). Dès lors elle n'est plus capable que d'exciter les passions molles et voluptueuses (si encore cela n'arrivait qu'au théâtre, et jamais dans la maison de Dieu!) Elle ne sert plus à procurer une délectation honnête et tranquille, à régler les mœurs, à réveiller le courage, ni à inspirer le respect du Très-Haut et des choses saintes. »

Plus que de toute autre poésie Marcello se plaint de la poésie d'opéra. On a publié récemment un prologue satirique écrit par lui à l'occasion et aux dépens d'un certain *Pastor fido*, arrangé par Pasqualigo d'après le *Pastor fido* de Guarini, mis en musique par Carlo Pietragrua et représenté à Venise sur le théâtre San Angelo, en 1721 (2). On arrangeait déjà les œuvres des poètes à l'usage des musiciens. On les arrange encore aujourd'hui, et voici, pour les arrangeurs, ce que Marcello pensait de tels arrangemens. C'est l'ombre de Guarini qui parle : « Ainsi, j'entendrai cette gent sotte et vaine chanter, pour le plaisir de scènes corrompues, mon labeur, ma fatigue de tant de jours et de tant de nuits! O jours, ô nuits mal employées! ô traces

(1) Préface des *Psaumes*.

(2) *Un prologo e un sonetto satirici di Benedetto Marcello*, édités à Venise (Fontana, 1894) par M. Taddeo Wiel, bibliothécaire de Saint-Marc, à l'occasion du mariage du comte Andrea Marcello avec la comtesse Maria Grimani-Giustiniani.

vainement suivies des Latins et des Grecs! ô fleurs toscanes cueillies indignement sur le Parnasse sacré, puisqu'on en devait tresser, pour des fronts profanes, d'inutiles, de honteuses guirlandes! Et toi, qui que tu sois, qui te réjouis de mon supplice, poète (je le dirai pourtant), poète impie, inhumain, hélas! fallait-il me déchirer! fallait-il, hélas! pour le plaisir de l'inepte vulgaire, qu'à des maléfices et des sortilèges on fît servir mes chants sacrés (1)? »

Que pensent d'une pareille protestation nos modernes faiseurs de livrets? Sont-ils sûrs que si les ombres de Dante, de Shakespeare, de Gœthe et de Schiller revenaient sur nos théâtres de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, elles n'y tiendraient pas à peu près ce langage?

C'est encore aux poètes d'opéra que, dans son pamphlet du *Théâtre à la mode*, Marcello donne la première place et porte les premiers coups. Du chapitre I, qu'il leur consacre, et du chapitre suivant, qui s'adresse aux compositeurs, on pourrait extraire non pas une philosophie, le mot aurait ici quelque chose d'ambitieux et de pédantesque, mais des idées abondantes, fines et profondes, sur les rapports de la musique et de la poésie. Pas une question importante, et de celles qu'on traite encore aujourd'hui, que Marcello n'entrevoie et n'aborde : quels sujets se prêtent à la musique et lesquels s'y refusent; abus, dans le drame musical, des incidens, des péripéties, de l'action trop compliquée ou trop rapide; inconvéniens d'une mise en scène exagérée; nécessité pour le librettiste d'être un véritable poète, mais un poète en quelque sorte musical ou pour ainsi dire *musicable*. Autant de sujets sur lesquels Marcello jette un regard et dit un mot. Le mot est toujours ironique et le regard moqueur. Voici, par

(1) Ma sentirò da sciocca e vana gente
Cantarsi ad uso di corrotte scene
Quella di tanti giorni
Ed altrettante notti ardua fatica.
Oh! giorni! oh! notti adunque
Mal spesi! Oh! invan seguite
Greche scorte e Latine! Oh! toschi fiori
Indegnamente colti
Nel sacro Parnaso,
Se formarne doveansi
Inutili ghirlande e vergognose
A tempie si profane!
E tu, chiunque sia
Che del mio strazio esulti,
Poeta (il dirò pur) empio, inumano,
Deh! perche lacerarmi,
Deh! perche ad allettar l'insano volgo
Formi incanti e malie con sacri carmi!

exemple, quelques-uns des conseils qu'il prodigue aux poètes :

« Tout d'abord, le *poète moderne* ne doit pas avoir lu ni lire jamais les anciens auteurs latins et grecs, par la raison bien simple que les anciens Grecs et Latins n'ont jamais lu les modernes.

« Il ne devra pas connaître davantage la métrique du vers italien, mais en avoir seulement quelque notion superficielle qui lui ait appris que le vers se forme de sept ou onze syllabes; et avec cette règle il pourra en composer à volonté de trois, de cinq, de neuf, de treize, et même de quinze...

« Le poète moderne ne soignera pas le style du drame, en réfléchissant qu'il doit être entendu par la vile multitude... Il pourra également transporter ses drames français en italien, mettre la prose en vers, tourner le tragique en comique, ajouter ou retrancher des rôles à la volonté du directeur...

« Il donnera pour accessoires à sa pièce des prisons, des poignards, des poisons, des lettres, des chasses à l'ours, des combats de taureaux, des tremblemens de terre, des flèches, des sacrifices, etc., afin que le public soit fortement secoué par ces objets imprévus... »

Des poètes, Marcello passant aux compositeurs, ne les épargne pas davantage :

« Le *maestro moderne* coupera le sens et la signification des paroles, surtout dans les grands airs, en faisant chanter par l'artiste le premier vers (bien que ce vers seul ne signifie rien par lui-même), puis en introduisant aussitôt une longue ritournelle pour les violons ou les violes...

« Il pressera ou ralentira le mouvement d'un air, selon le caprice des chanteurs, et dissimulera le mécontentement que lui fait éprouver leur insolence, en se disant que sa réputation, son crédit et ses intérêts sont dans leurs mains, et que, par ce motif, il doit changer sans se faire prier les airs, récitatifs, dièses, bémols ou bécarres...

« Quand le chanteur en sera à la cadence, le maître de chapelle fera taire tous les instrumens et laissera le virtuose ou la cantatrice libre de prolonger cette cadence aussi longtemps qu'il leur plaira. Il donnera peu d'attention aux *duetti* et aux chœurs et tâchera qu'on puisse les supprimer à volonté...

« S'il entre dans les airs des mots tels que *Padre*, *Impero*, *Amore*, *Arena*, *Regno*, *Beltà*, *Lena*, *Core*, etc., ou des adverbes comme *no*, *senza*, *già*, etc., le compositeur *moderne* écrira sur ces mots de longues roulades, de façon à ce qu'ils soient prononcés ainsi : *Paaaadre*, *Impeeeero*, *Amoooore*, *Areeeena*, *Reeee-*

gno, Beltàààà, Leeeena, Coooore, noooo, seeeenza, giààààà (1). »

Marcello poursuit jusqu'au bout, avec cette verve et cette ironie, la satire du théâtre de son temps. Il dénonce l'anarchie esthétique et le renversement des lois fondamentales : le sacrifice constant du principal à l'accessoire, de la fin aux moyens, de la vérité à la convention; tous les abus enfin et les vices par où devait périr et a péri, en effet, ce qui fut autrefois l'opéra italien.

Mais ce n'est pas seulement aux poètes et aux compositeurs que s'en prend Marcello. Son livre s'adresse aussi, le titre déjà l'annonce, aux « chanteurs de l'un et l'autre sexe, directeurs, instrumentistes, machinistes, peintres, bouffes, costumiers, pages, comparses, souffleurs, copistes, protecteurs et mères d'actrices et autres personnes attachées au théâtre. » Une telle nomenclature n'est-elle pas à elle seule une satire? Hélas! oui, pour un opéra ou un drame lyrique, il faut tout cela. A l'existence de cette œuvre d'art, tout ce monde, sauf peut-être (et encore!) les deux dernières catégories de personnes, tout ce médiocre monde est indispensable. Dans un tel concours de tous les arts, voire de tous les métiers, certains ont cru voir l'éminente dignité du théâtre. Peut-être avec plus de raison, Marcello n'en voyait là que l'infériorité et la misère. Il redoutait, pour le génie, le trop grand nombre des intermédiaires et des interprètes. Il savait que la pensée musicale est un roseau chantant et que, trop souvent, c'est pour l'écraser que s'arme cet univers. Voilà pourquoi, de cet univers, rien ni personne devant lui ne trouve grâce. Les deux chapitres, on pourrait dire les deux épîtres, aux chanteurs et aux cantatrices sont des chefs-d'œuvre d'insolente ironie :

« Le *virtuose moderne*, y est-il dit, ne doit pas avoir solfié et ne solfiera jamais, pour échapper au danger de bien poser la voix, de chanter juste, d'aller en mesure, etc., toutes choses contraires aux habitudes modernes.

« Il n'est pas nécessaire qu'il sache lire ni écrire, qu'il prononce bien les voyelles, qu'il exprime correctement les consonnes, simples ou doubles, qu'il comprenne le sens des paroles, etc. Il devra, au contraire, confondre les mots, les lettres, les syllabes, etc., pour arriver à faire des traits de *bon goût*, des trilles, appoggiatures, cadences, etc...

« Il prononcera de telle façon que dans les ensembles il soit impossible de distinguer un mot ni une syllabe...

« Lorsqu'il sera en scène avec un autre acteur qui, suivant

(1) C'est ce que le président de Brosses appelait « badiner sur les voyelles. »

l'exigence du drame, s'adressera à lui en chantant un air, il n'y fera pas attention. »

Voilà pour la satire en quelque sorte artistique. L'impitoyable auteur du *Théâtre à la mode* y joint la satire morale. Vanité, prétentions, rivalités mesquines, basses jalousies, à cela se réduit, selon Marcello, la psychologie du comédien lyrique : « Le chanteur se plaindra toujours de son rôle, en prétendant qu'il n'est pas fait pour lui; que les airs ne sont pas à la hauteur de son talent. Alors, il citera un air d'un autre compositeur et affirmera qu'à telle cour, chez tel grand seigneur, cet air (modestie à part) a enlevé tous les suffrages et lui a été redemandé *jusqu'à dix-sept fois dans la même soirée*...

« Il gardera toujours son chapeau sur la tête, quand bien même une personne de qualité lui adresserait la parole, dans la crainte de se refroidir. Lorsqu'il saluera quelqu'un, il ne se découvrira pas, car il réfléchira qu'il tient l'*emploi* des princes, des rois et des empereurs. »

Quant à la cantatrice, Marcello l'épargne moins encore, elle, *Madame sa mère*, son protecteur *il signor Procolo*, son chat, ses deux petits chiens et le reste de la ménagerie, à laquelle le *signor Procolo* est chargé de donner à manger et à boire. Faites-vous présenter à la prima donna : « Elle vous dira qu'aussitôt la saison de carnaval terminée, elle se mariera; qu'elle est promise depuis longtemps à un homme de qualité. Si, par honnêteté, la cantatrice refuse d'accepter une montre, *Madame sa mère* s'empressera de la gronder, en lui disant : « On voit bien que tu ne connais pas la politesse! Faire un tel affront à ce gentilhomme qui agit avec tant de courtoisie! » Elle acceptera le cadeau de l'étranger, et lui dira : « Cher seigneur illustrissime, pardonnez-lui, car c'est la première fois que cette petite sotte quitte son pays. »

Lisez, lisez tout cela. L'étude de mœurs vaut l'étude d'art, la dépasse peut-être, et lui survit. Depuis Marcello les choses ont changé, mais les choses seulement. Le théâtre s'est corrigé, non les comédiens. Et ceux-ci pas plus que le reste des hommes ne se corrigeront. Dès lors, de cette double satire qu'est le *Théâtre à la mode*, quelques traits peuvent se perdre aujourd'hui; les autres touchent encore et toucheront éternellement ce qu'il y a d'éternel dans les travers et les ridicules d'un caractère ou d'une condition.

V

Dédaigneux du théâtre et dégoûté du monde, le maître aristocrate et pieux n'avait plus qu'à se réfugier dans le lyrisme

sacré. Il y trouva l'occasion et l'inspiration de son chef-d'œuvre, que dis-je, de cinquante chefs-d'œuvre : les *Psaumes*. Nous avons vu comment le sujet lui fut offert. Il le prit avec enthousiasme, avec une crainte religieuse aussi, mais surtout avec la noble ambition de rappeler son art à un idéal que son art alors menaçait de trahir. « Pour fournir à la musique, dit-il dans la préface des *Psaumes*, un digne sujet de se faire entendre avec la véritable efficacité de sa gravité naturelle; pour qu'elle puisse agir, non pas à l'égal de la musique antique, car les lois et les temps sont changés, mais en se conformant, du moins selon l'usage consacré, au culte de la Divinité, j'ai fait choix d'un saint travail et d'une matière divine, qui n'est autre que la présente traduction poétique des *Psaumes* (1). »

Il y a cinquante *Psaumes* de Marcello, non pas traduits littéralement, mais paraphrasés d'après le texte du Prophète-Roi. Ils sont peut-être, avec les cantates de Bach, ce que le lyrisme musical classique a produit de plus grand et de plus fort. Le lyrisme! On sait assez, depuis que M. Brunetière, en ses leçons de Sorbonne, l'a fait magistralement savoir, on sait assez, disons-nous, ce qu'il est en poésie : « De tous les genres le plus intime et le plus personnel, et cela non seulement dans son fond ou dans son expression, mais dans ce que sa forme a de plus extérieur et presque de plus matériel (2). » En musique également le lyrisme est un genre où s'affirme et s'accuse la personnalité de l'artiste. Schumann en notre siècle l'a prouvé; plus d'un siècle auparavant Marcello déjà en avait témoigné, et si, comme le montre encore M. Brunetière (3), « en tous lieux et à toutes les époques de l'histoire, le *lyrisme*, pour se développer, a besoin d'être favorisé par le développement de l'*individualisme*, » le compositeur des *Psaumes* n'est peut-être un grand lyrique que pour avoir été avant tout un grand maître de la mélodie, c'est-à-dire de l'individualisme musical.

Dans les *Psaumes*, plus que partout ailleurs, elle triomphe et règne, la mélodie. Elle est la seule interprète de l'âme; par elle seule est traité le grand, l'unique thème des *Psaumes*, lequel n'est autre que l'idée de Dieu. Quand M. Brunetière se plaint (4) que

(1) « Per renderle adunque un degno argomento di farsi udire nella sempre utile sua gravitá naturale, e se non efficace al pari dell' antica per la differenza delle leggi e dei tempi, almeno conforme nell' uso consacrato al culto della Divinitá, si è cercato un lavoro di sacra e divina materia, quale si è la presente poetica traduzione dei *Salmi*. »

(2) M. Brunetière, *l'Évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle*; Paris, Hachette.

(3) *Id., op. cit.*

(4) *Id., op. cit.*

ce thème-là ne fournisse pas à l'inspiration lyrique d'assez nombreuses ressources, est-il bien en droit de se plaindre? Sans doute il n'y a pour l'homme que deux manières de concevoir et de représenter Dieu : il faut ou le personnifier, ou « ne prendre son nom que pour synonyme d'*Immanent* et d'*Inconnaissable* » (1). Et il est évident que de ces deux conceptions la seconde sera plutôt celle des philosophes et des métaphysiciens; celle des artistes ne saurait jamais être que la première. Mais celle-ci même comporte une très grande variété. Du Dieu personnel, à la fois créateur et sauveur, du Dieu des humbles et des forts, du Dieu de la Bible et de l'Évangile, du Dieu qui pardonne et qui punit, les arts ont pu créer d'innombrables représentations; le dogme chrétien est assez large pour les comprendre, les autoriser et les reconnaître toutes. Voilà comment le Dieu de Marcello n'est pas le Dieu de Palestrina, ou plutôt comment Dieu n'a pas été compris ni chanté de même par les deux musiciens. Ni les grands artistes ni les grands saints ne servent par des vertus ou par des chefs-d'œuvre identiques le Père dans la maison duquel il y a plusieurs demeures. Une cellule eût été la demeure de Palestrina; ce qu'il fallait à Marcello, c'est un palais vénitien. La musique de l'un est toute contemplation, extase; celle de l'autre est action, mouvement et transport sacré. Les motets, les répons de Palestrina méditent tout bas le Dieu qu'on adore : c'est vers le Dieu qu'on admire et qu'on glorifie sur les hauteurs, que s'élancent les *Psaumes* de Marcello.

Il en est peu d'intimes, Marcello n'étant pas un maître de la vie intérieure; et puisqu'on l'a surnommé le Michel-Ange des musiciens, c'est aussi qu'il y en a peu de tendres ou de gracieux. Il y en a quelques-uns pourtant. Que le Psalmiste, détournant les yeux du Seigneur ou de lui-même, vienne à les reposer un instant sur la terre; qu'il cherche près de lui, dans la fleur, dans le cours d'eau, de poétiques symboles, l'emblème de son âme, les images de sa propre faiblesse ou de sa fragilité; alors et par exception la musique se fera plus modeste, plus humble; elle respirera la fraîcheur et la paix; elle trouvera des accens d'onction et de bénignité, et tel psaume, naïf comme un cantique, exprimera délicieusement la parfaite remise de l'âme entre les mains de Dieu et cet abandon que Fénelon souhaitait pareil à celui d'un petit enfant.

Mais plus que la douceur de Marcello, j'admire sa puissance : tantôt l'assurance de sa foi, l'impétuosité de sa prière, tantôt la

(1) *Id.*: *ibid.*

tragique émotion de son repentir. Traitée dans un sentiment et dans un style pareil, en cantates pathétiques, en récitatifs grandioses et hardis, il fallait que la musique religieuse sortît de l'église. Encore sacrée, elle a cessé d'être liturgique; elle veut être applaudie, elle force l'enthousiasme parce qu'elle le respire. De tous les psaumes, les plus admirables et les plus caractéristiques du génie de Marcello sont les glorieux et les triomphans. Les voilà, les véritables odes de la musique, lancées d'un seul jet, montant tout droit et très haut. Avec quelle audace, avec quelle soudaineté surtout elles partent! De ces départs foudroyans, de ces débuts qui sont des explosions, les grands maîtres de la mélodie ont seuls possédé le secret; un Palestrina jamais ne les a connus.

I cieli immensi narrano
Del grande Iddio la gloria.

Chacun sait comment éclate le plus fameux et peut-être le plus sublime des *Psaumes* de Marcello. Qui n'en connaît au moins le premier *tempo?* Qui n'a subi la commotion de cette attaque en levant, de cette ἄρσις, comme disaient les Grecs, qu'on retrouve au début de presque toute page de musique héroïque. D'abord une seule voix sillonne l'espace, y traçant, de la tonique à la dominante, l'éclair de la mélodie. Le chœur lui répond aussitôt par la mélodie répétée, et plus belle de cette seule répétition, c'est-à-dire plus belle d'elle-même et de son propre accroissement. Une seconde fois elle frappe la dominante et semble s'y briser. Alors des éclats brillans s'en détachent, mais pour rentrer bientôt dans son orbite et de nouveau se fondre en elle. Il se fait là comme une ébauche de ce que sera un jour le travail de la symphonie. A des hauteurs différentes, en majeur, en mineur tour à tour, le motif renaît et se répercute. *Il firmamento lucido!* ce psaume est bien le psaume du firmament. Une voix y enfonce, y plante véritablement les notes comme les clous d'or des constellations; une autre, presque immobile au centre, sert de pivot à l'ensemble, et sur elle tourne l'harmonie tout entière, comme tourne sur l'axe divin la voûte même du ciel. C'est le ciel visible, le ciel des astres plus que celui des âmes que chante le sublime cantique. Mais celui-là du moins ne fut jamais chanté avec une telle magnificence.

Par cette extériorité radieuse et dans cette splendeur d'apothéose, le Marcello des *Psaumes*, de ce psaume surtout, nous apparaît une dernière fois ce qu'il fut toujours : non seulement un grand Italien, mais un grand Vénitien. Y a-t-il donc une musique comme une peinture vénitienne, et le rapport existe-t-il aussi étroit, aussi évident entre Venise et Marcello qu'entre Venise et par

exemple Titien? Du climat, de l'atmosphère, de l'aspect et du caractère de la ville exquise est-il possible de dégager ou de déduire un idéal sonore comme un idéal coloré? Démontrerait-on que cette musique est, aussi nécessairement que cette peinture, fille de ce ciel et fille de ces eaux? Non sans doute, et la filiation, moins directe, est aussi moins apparente. Elle existe pourtant, et la musique, sans être un miroir aussi fidèle que la peinture, est un miroir encore.

Dans un tableau de Véronèse, c'est en quelque sorte le visage même de Venise que vous contemplerez; vous entendrez son âme dans un psaume de Marcello. L'un vous la montre vivant dans sa lumière blonde; l'autre chante la joie qu'elle a d'y vivre. Rappelez-vous certaines pages de Taine sur les paysages vénitiens, sur la lumière et l'eau des lagunes, sur le nouveau monde que rencontre là-bas la vision : « C'est un miroitement, un amollissement, un éclat incessant de teintes fondues... On passerait des heures à regarder ces dégradations, ces nuances... ces dehors ondoyans et voluptueux des choses (1). » Toute pittoresque et sensible à l'œil seulement, ce n'est pas cette flottante Venise qu'on retrouve dans la ferme et franche musique de Marcello. Mais il est une autre Venise, et Taine encore l'a comprise et décrite; il en a senti « la force joyeuse, épanouie, abandonnée, mais toujours noble, qui nage en pleine prospérité et en plein bonheur (2). » C'est par la même noblesse et le même abandon, par cet épanouissement, cet air de bonheur et de prospérité; c'est par une semblable force et par une joie pareille, que le maître des *Psaumes* est véritablement Vénitien. Il l'est à la manière robuste et fougueuse du peintre de l'*Assomption*. *I cieli immensi narrano*, c'est l'*Assomption* de Titien en musique. Taine toujours, a décrit le chef-d'œuvre peint avec des mots qu'on pourrait presque appliquer au chef-d'œuvre chanté : « Une teinte rougeâtre, dit-il, pourprée, intense, enveloppe le tableau tout entier : c'est la plus vigoureuse couleur, et par elle une sorte d'énergie saine transpire de toute la peinture. Au bas sont les apôtres... au-dessus d'eux, au milieu de l'air, la Vierge monte dans une gloire ardente comme la vapeur d'une fournaise; elle est de leur race, saine et forte, sans exaltation ni sourire mystique, fièrement campée dans sa robe rouge qu'enveloppe un manteau bleu. L'étoffe se ploie en mille plis dans le mouvement du corps superbe; son attitude est athlétique, son expression est grave... Rien de mou

(1) Taine, *Voyage en Italie*.
(2) Taine, *ibid.*

ou d'alangui; la grâce y reste virile. C'est la plus belle fête païenne, celle de la force sérieuse et de la jeunesse éclatante : l'art vénitien a là son centre et peut-être son sommet. »

Un seul mot excepté, le mot « païenne », qui ne sied assurément pas à l'œuvre du musicien, ni même peut-être à celle du peintre, tout est vrai ici du cantique aussi bien que du tableau. Oui, de la musique également transpire une saine énergie. Au centre du psaume, au-dessus de l'harmonie sommaire qui l'accompagne, robuste, et, sinon sans exaltation, du moins sans mystique sourire, la mélodie monte fièrement. Gravité de l'expression, grâce virile, sérieux de la force, éclat de la jeunesse, rien de ce que possède la belle créature peinte ne manque à la belle créature sonore, emportée dans un mouvement plus impétueux encore que celui des lignes, dans une gloire encore plus ardente que celle des couleurs. Et quant à la robe rouge qu'enveloppe le manteau bleu, quant à ces deux tons hardiment rapprochés, est-il impossible d'en retrouver chez le musicien, ne fût-ce que dans la modulation de la tonique à la dominante, la forte opposition, le rapport à la fois élémentaire et vigoureux? Décidément les deux chefs-d'œuvre ont bien la même patrie. Ils se ressemblent non seulement par l'inspiration, mais par l'exécution, j'allais dire par la technique même; ils trahissent une main, une touche commune, *il vero colpo veneziano*. On a dit que les vierges de Raphaël, si elles chantaient, chanteraient les mélodies de Mozart. Si les apôtres de Titien se mettaient à chanter, ils chanteraient les psaumes de Marcello.

CAMILLE BELLAIGUE.

UN ROMANCIER ANGLAIS

Mme HUMPHRY WARD

Parmi les romanciers qui, dans ces dernières années, ont eu le plus de vogue en Angleterre et aux États-Unis, Mme Humphry Ward est sans contredit au premier rang. L'aînée de ses œuvres, *Robert Elsmere*, l'année même de sa publication (1888), s'est vendue à cent trente mille exemplaires; l'*Histoire de David Grieve* (1892) et *Marcella* (1894) ont achevé de faire la réputation de l'auteur. On n'avait pas vu un pareil succès depuis la *Case de l'oncle Tom;* et les revues anglaises et américaines, — même celles qui ont le plus vivement combattu les opinions de Mme Ward, — n'ont pas hésité à la ranger parmi les écrivains de haute lignée, à côté des sœurs Brontë, de miss Austen et même à la rapprocher de George Eliot. M. Gladstone lui a consacré, dans le *Nineteenth Century*, un article où, à de franches critiques, il a mêlé de grands éloges : « Ce livre, a-t-il dit en parlant de *Robert Elsmere*, est un signe des temps; il fera probablement une profonde ou du moins une durable impression, non pas sans doute sur les purs lecteurs de romans, mais sur ceux qu'agitent les préoccupations sérieuses de notre époque. » Le *Guardian* citait le même ouvrage comme « un chef-d'œuvre de ce genre de tranquille description des caractères, qui a été porté à sa perfection par George Sand, et introduit dans la littérature anglaise par miss Austen. » Enfin la *Saturday Review*, qui naguère reprochait à Mme Ward le manque de réalité de ses héros et lui préférait presque M. Zola, a écrit à propos de *Marcella :* « Ce roman offre, sans aucun doute, un intérêt supérieur à tout ce que l'auteur a écrit. Il y a des scènes d'un effet

puissant, il se déroule avec souplesse et dénote des qualités réelles d'observation et de peinture des caractères. »

Comment s'expliquer et cette faveur du public et ce concert de louanges de la critique? D'abord par la curiosité qui s'attache à un écrivain nouveau, mais qui porte d'ailleurs un nom déjà célèbre dans les lettres. Le génie est solitaire en général, et sans ancêtres, comme sans héritiers. Le talent lui-même se transmet rarement par succession. Quand donc il arrive, par exception, qu'il ait illustré une même famille pendant trois générations, comme chez les Arnold, on est frappé de ce cas d'hérédité littéraire et on sait gré d'abord à qui porte dignement un grand nom, de n'avoir pas dégénéré de l'esprit de ses aïeux. Mais la principale cause du succès des écrits de Mme Ward, c'est qu'ils répondent bien au goût de nos voisins d'outre-Manche pour les ouvrages de controverse et les romans de doctrine. En effet, les Anglais, — et ce n'est pas un des moindres traits de leur originalité, — à côté de leur esprit pratique et même parfois si égoïstement utilitaire, ont une tendance idéaliste profonde. La vie matérielle, avec tout le luxe de confortable qu'ils ont su y introduire, ne leur suffit pas : ils ont besoin d'une échappée sur l'idéal. Est-il permis d'en voir une preuve dans cette profusion de plantes rares, de fleurs, de peintures et de gravures avec laquelle ils décorent leur *home?* Mais là sans doute est la raison de l'intérêt passionné qu'ils prennent aux questions métaphysiques et religieuses. Le rideau qui nous cache l'au-delà les inquiète et les irrite, et toujours bienvenus sont auprès d'eux les prédicateurs, les artistes ou les romanciers qui, comme Bunyan ou Burne Jones, soulèvent un coin du voile et leur font entrevoir, comme dans un mirage, un meilleur avenir, « de nouveaux cieux et une nouvelle terre. »

I

Mary-Augusta Ward est issue de cette famille Arnold, qui a donné à l'Angleterre un éducateur et un poète de premier ordre. Qui ne connaît Thomas Arnold, le principal du collège de Rugby, le rénovateur de l'enseignement secondaire en Angleterre? Et qui ne connaît Matthew Arnold, l'auteur de *Littérature et Dogme*, de *Dieu et la Bible*, et de ces poésies exquises, d'une saveur pénétrante et toutes débordantes de la nostalgie de l'idéal? Thomas Arnold était le grand-père, et Matthew l'oncle de Mary-Augusta. Son père, Thomas Arnold, était inspecteur des écoles à Hobart (Tasmanie), quand elle naquit sur cette terre australienne, il y a quelque quarante ans. Il revint en Angleterre,

lorsqu'elle avait cinq à six ans, exerça les mêmes fonctions à Birmingham, à Londres, et se fixa enfin à Oxford. Attiré, comme son frère Matthew, par les problèmes de dogmatique chrétienne, mais d'un caractère fort indécis, il ne put trouver l'apaisement de ses doutes que dans l'église catholique, et il est aujourd'hui professeur à l'Université de Dublin. Sa mère, Julia Sorell, était la fille du premier gouverneur anglais de la Tasmanie : c'était une femme d'une grande beauté et d'une intelligence très cultivée. L'auteur de *Robert Elsmere* tient de son grand-père un optimisme inébranlable, la décision et la sérénité du caractère, et le don d'organisation; de ses parens, la sagacité d'observation et l'aspiration religieuse profonde. Son oncle, le poète, avec lequel elle a quelques traits frappans de ressemblance, lui a légué aussi plusieurs qualités précieuses : son tour d'esprit poétique et un vif sentiment des beautés de la nature; son indépendance vis-à-vis du dogme; et sa pitié pour les faibles et pour les égarés. Mais Mme Ward est surtout fille de l'Université d'Oxford, où elle a passé plus de vingt années de son existence. C'est auprès de cette *alma mater*, si tranquille et si sereine, majestueusement assise au milieu de sa cour de collèges gothiques, où la vie scientifique et théologique est si intense, qu'elle a orné son esprit des connaissances les plus variées; c'est d'elle que Mme Ward a reçu cette méthode sévère pour traiter les problèmes de critique historique et de philosophie morale. Bien avant que l'enseignement supérieur fût accessible aux femmes, la jeune Mary Arnold était suspendue aux lèvres de l'exégète et helléniste Jowett, de l'historien Mark Pattison, de Freeman, et surtout de Thomas Green, professeur de philosophie morale, dont elle a tracé un si beau portrait sous le nom de Grey, dans son premier roman. Merveilleusement douée pour les langues, lisant avec facilité le latin, le français, l'italien, l'allemand et l'espagnol, elle dévora les livres de la bibliothèque de son père avant d'aller puiser dans les trésors de la bibliothèque Bodléienne. Sa prédilection marquée était alors pour l'ancienne histoire et la littérature espagnole; et elle y était si profondément versée qu'à dix-huit ans, elle fut désignée pour faire partie d'un jury de concours, appelé à décerner un prix au meilleur ouvrage sur cette matière. N'y aurait-il pas une affinité de caractère entre elle et les héros de l'épopée chevaleresque de l'Espagne?

C'est à Oxford que Mary Arnold rencontra M. Humphry Ward, qui était alors agrégé et « tuteur » au collège Brasenose. Tout rapprochait ces deux jeunes gens : la communauté des goûts intellectuels et du sens esthétique. Aussi le mariage, loin de les

absorber dans le bonheur domestique, ne fit-il que stimuler leur activité littéraire. Ils passèrent neuf ans de leur vie à Oxford (1872-1880). Tandis que le tuteur de Brasenose préparait une édition des *Poètes anglais* et s'exerçait, par l'examen des tableaux des maîtres anciens, aux fonctions de critique d'art, qu'il remplit actuellement au *Times* avec tant de compétence, sa jeune femme écrivait dans la *Quarterly Review* des articles sur *Genève moderne* ou sur la *Littérature espagnole contemporaine* et composait, pour le *Dictionnaire de biographie chrétienne* de Smith et Wace, des notices sur les princes wisigoths d'Espagne et sur les évêques et abbés qui ont converti à l'orthodoxie les dominateurs ariens de la péninsule. Dans ces notices, signées M.-A.-W., l'auteur a fait preuve d'une érudition et d'une sagacité critique remarquables chez une femme et s'est initiée aux questions de controverse dogmatique. Par là, surtout, Mme Ward apprit que la vérité, dans l'histoire religieuse comme dans toute autre science, ne s'achète qu'au prix d'une minutieuse et impartiale étude des documens primitifs et qu'elle ne triomphe, dans le monde, que par le sang des martyrs.

Après l'espagnole, c'était la littérature française qui passionnait le plus Mme Ward; elle se plongea dans la lecture de nos romanciers, de nos critiques : George Sand et Octave Feuillet, Renan, Taine, Sainte-Beuve, Scherer. Ce dernier lui ayant signalé le *Journal intime* d'Amiel, elle fut captivée par ce récit mélancolique d'un penseur solitaire et par son accent de sincérité parfaite; elle en fit une version qu'elle publia, avec une introduction sur la vie et les idées du philosophe genevois (2).

Elle avait publié auparavant ses deux premières nouvelles. L'une, — *Milly et Olly* (3), récit pour les enfans, composé sans doute à l'intention des siens, — passa presque inaperçue, bien qu'elle révélât déjà des qualités de fine observation et de vive allure dans le dialogue. Mais l'autre, *Miss Bretherton* (4), fut remarquée, parce que dans l'héroïne on reconnut une actrice célèbre, et à cause des allusions qu'on crut voir dans plusieurs autres personnages. L'actrice n'était autre que Mary Anderson, une jeune Américaine qui avait joué à Londres et qui avait dû son succès plus encore à sa beauté qu'à son talent. Or Mme Ward, rendant justice à la supériorité de l'art dramatique français, pensait que ses compa-

(1) V. entre autres les articles *Galswintha, Hermenijild, Lewigild, Jean de Biclaro, Isidore de Séville.*

(2) *The Journal intime of* Henri-Frédéric Amiel; Londres, 1885, 2 vol. in-18.

(3) *Milly and Olly, or a holiday among the mountain :* Londres, 1880, in-12.

(4) *Miss Bretherton,* Londres, 1884, in-12.

triotes attachent trop d'importance au charme physique, aux qualités extérieures de l'acteur. Elle essayait de montrer dans cette nouvelle que ces qualités ne suffisent pas pour constituer le vrai talent et qu'il faut compléter, développer ces dons naturels par une étude intelligente des chefs-d'œuvre du théâtre — et tout particulièrement du théâtre français.

La famille Arnold, l'Université d'Oxford, la société lettrée et aristocratique de Londres, tels sont les milieux où a pris naissance et où a grandi le talent de Mme Humphry Ward. C'est de là qu'avec sa chaude imagination et sa faculté d'observation elle a tiré ses principaux caractères; c'est là qu'elle a fait une ample provision d'idées morales et religieuses et qu'elle s'est exercée à rendre sa pensée dans un style à la fois précis et souple. Il ne lui restait plus qu'à choisir, entre toutes ses richesses, des sujets actuels et des types bien vivans.

II

L'idée maîtresse, la préoccupation constante de Mme Ward dans ses trois principaux romans, c'est de porter remède aux souffrances morales et matérielles de notre temps. Elle a suivi de près, à Oxford et à Londres, les effets douloureux, les déchiremens ou les bouleversemens produits par les doutes de la foi, par la lutte pour l'existence et par les crises du travail, et elle a été prise d'une immense pitié pour les victimes de ces luttes. Or, à son avis, ces maux ne peuvent être guéris par les doctrines traditionnelles ou par les institutions charitables des églises; car les vieux dogmes ont fait leur temps, ils sont en contradiction avec les découvertes de la science moderne, ils sont impuissans à satisfaire les besoins de l'intelligence. On ne peut plus croire au surnaturel; et même le doute à l'égard du miracle est moins une révolte de la raison qu'une protestation de la conscience et de la foi. Les procédés de la charité ecclésiastique sont aussi tout à fait insuffisans; ce n'est pas en distribuant des secours aux indigens et aux malades, à condition qu'ils participent aux sacremens ou aux offices du culte, que l'on guérira les plaies de la société contemporaine. Faut-il donc alors renoncer à toute croyance religieuse? Trouverons-nous l'apaisement de nos angoisses dans la philosophie positive ou *séculariste*, comme on l'appelle en Angleterre? Pas davantage, car celle-ci ne tient compte ni de notre inclination au vice, de ce péché inhérent à notre nature qui est la principale source de nos maux; ni de cette curiosité du mystère, de cette aspiration vers l'invisible et l'éternel, qui est le

signe de noblesse de l'âme humaine. D'ailleurs l'Évangile fait partie du patrimoine de l'humanité : le supprimer ce serait appauvrir notre vie morale. « Quelle folie serait-ce, dit Mme Ward, de vouloir mettre de côté le Jésus de l'histoire? Sa vie, sa mort, sont à la base de nos institutions, comme l'alphabet, à la base de notre littérature. La vie de Bouddha, celle de Mahomet, ont pénétré les civilisations de l'Afrique et de l'Asie et y ont laissé une empreinte ineffaçable. Il en est de même du Christ par rapport à l'organisation sociale de l'Europe. Vous et moi, nous sommes imbus de sa pensée. Que faire donc? Il faut imiter ce qu'a fait Jésus de son temps, car on n'abolit en fait de religion que ce qu'on remplace; une idée ne peut être détruite par une force du dehors, elle ne peut disparaître qu'en se transformant en une idée plus vraie, plus pure, douée d'un prestige plus magique. Jésus n'a supplanté le judaïsme, et le christianisme, à son tour, n'a triomphé de la philosophie grecque qu'en s'assimilant, en ranimant ce qu'il y avait de meilleur en eux.

« Ce qu'il faut, c'est donc nous former une nouvelle conception du Christ (*to reconceive the Christ*), en remontant aux sources mêmes de son histoire, et en dégageant, des additions parasites qu'y ont ajoutées les siècles, son noyau central et vivifiant. Il s'agit, en d'autres termes, de traduire les vérités morales et religieuses de l'Évangile en langage moderne et populaire. Quand une fois nous aurons placé cette figure rajeunie du Christ au centre de nos vies, que nous en aurons fait le maître souverain de nos actions, il deviendra pour nous ce qu'il a été pour les siècles passés : le consolateur de nos afflictions et le libérateur de nos doutes et de nos servitudes. »

Mme Ward emploie cette nouvelle conception de l'Évangile tour à tour comme un remède aux divers maux dont souffrent nos contemporains. Elle traite d'abord les souffrances des croyans qui veulent penser et des penseurs qui voudraient croire, c'est le sujet de *Robert Elsmere*. Puis elle considère deux orphelins de la classe moyenne en lutte avec les épreuves et les tentations de la vie : c'est l'*Histoire de David Grieve*. Enfin, dans *Marcella*, elle cherche une solution au problème des misères de la classe laborieuse, en particulier des ouvriers de village ou des champs. Essayons, par une rapide esquisse, de montrer comment elle a mis en œuvre son idée, dans ces situations si différentes (1).

Robert Elsmere est l'histoire d'un jeune vicaire anglican, élevé

(1) Voyez sur *Robert Elsmere*, dans la *Revue* du 1er décembre 1889, l'étude de M. Th. Bentzon.

à Oxford, et qui est entré dans la carrière ecclésiastique plutôt par enthousiasme que par raison. Il commence par se dévouer sans réserve à sa paroisse de Murewell (Surrey), organise un cercle d'ouvriers, s'efforce d'améliorer les logemens insalubres, veille les malades en temps d'épidémie. Au nombre de ses paroissiens se trouve un M. Wendower, vieux célibataire regorgeant d'érudition historique, mais égoïste et sceptique, qui vit au milieu de sa bibliothèque, et sans le moindre souci du devoir social. Ce dernier lui prête des livres de critique allemande, lui fait goûter aux fruits de l'arbre de la science, et notre jeune vicaire en vient à perdre la foi aux dogmes de l'Église anglicane. Elsmere traverse alors une crise douloureuse, partagé qu'il est entre son attachement aux doctrines de son enfance, aux œuvres qu'il a entreprises, et les exigences de la vérité et de la loyauté, qui ne lui permettent plus de rester ministre d'une Église dont il n'admet plus les croyances.

Ce qui rend la crise plus aiguë, c'est qu'il est marié et que sa femme est inébranlablement attachée à la foi orthodoxe. Catherine Leyburn, sa femme, est un beau type de puritaine « pour qui la vie signifie abnégation, contrainte, mortification, et qui se méfie de toute joie personnelle comme d'un piège de Satan ; » mais c'est un cœur d'une pureté immaculée et d'un dévouement admirable aux malheureux. Sa conception du mariage, de l'éducation en commun des enfans, est tellement dominée par ses croyances orthodoxes que, lorsqu'elle apprend que Robert les a abjurées, son amour pour lui en est presque éteint et qu'elle regarde, avec une horreur mêlée de pitié, cet homme qu'elle a épousé croyant, et en qui, devenu incrédule, elle ne peut plus reconnaître ni son mari, ni son guide spirituel. On se représente la douleur d'Elsmere, destitué des certitudes qui avaient été son appui dans les luttes de la vie, renié par ses anciens collègues, raillé par M. Wendower, et moralement abandonné par sa femme bien-aimée, la compagne de ses premiers travaux, et la fiancée de sa jeunesse!

Et pourtant, cette crise ne se termine ni par une rupture entre les époux, ni par le désespoir. Elsmere, sur le conseil de son vieux maître de philosophie morale, Henry Grey, donne sa démission de vicaire de l'église anglicane, s'établit à Londres, et là, dans un quartier pauvre, ouvre une salle de conférences populaires. La paix rentre peu à peu dans son âme, avec la satisfaction d'un devoir accompli ; sa foi nouvelle se relève sur la base de la conscience et de l'expérience de la vie religieuse. L'apaisement se fait aussi chez Catherine. Son esprit, d'abord

et obstinément fermé, s'ouvre, par un effort suprême de l'amour, à cette idée, plus digne de la majesté divine, qu'il y a plusieurs modes sous lesquels Dieu se révèle. Or, si Dieu se sert de langages divers pour parler aux hommes, nous n'avons pas le droit de condamner la parole qu'il a adressée à d'autres, par cela seul que nous ne la comprenons pas. Il faut savoir entendre les multiples voix qui parlent d'en haut et les accepter toutes, comme venant d'un même Dieu. Et l'auteur termine son récit par cette belle réminiscence de la *Divine Comédie :*

« Étrange fin de ce jour de torture! Robert vit sa femme dans le crépuscule, blanche, pure, fragile et, toute sa force de caractère s'étant évanouie, noyée dans la divine faiblesse de l'amour. Il pensa alors à ce poète qui, après avoir traversé la demeure des pécheurs et les lieux de l'expiation, aperçut enfin une lueur rosée qui montait de l'Orient, démêla des formes blanches qui se mouvaient à travers l'air pur et léger et distingua une mélodie lointaine et délicieuse. Ces signes lui annonçaient la venue de Béatrice et la proximité de ces coteaux lumineux, dont Notre-Seigneur Dieu est le soleil et la lune. Car la vie éternelle, cet état idéal, ne se trouve ni dans l'avenir, ni dans le lointain. Dante le savait, quand il parlait de *quella che imparadisa la mia mente.* Le Paradis peut exister ici-bas même. Toutes les fois que le moi se perd dans la passion de l'amour, que les étroites limites de l'égoïsme sont brisées et que l'esprit de Dieu fait invasion en nous, alors on peut dire que l'œil humain a vu, que les mains humaines ont touché le Paradis. »

Telle est l'action principale de *Robert Elsmere,* et l'on voit quel en est le genre d'intérêt : c'est moins un roman que le manifeste d'un néo-christianisme, un épisode dans la « bataille de la foi » qui se livre à notre époque. Combien de penseurs chrétiens avons-nous connus, même en dehors de l'Angleterre, qui ont trouvé dans les pages de *Robert Elsmere* l'écho de leurs doutes et de leurs inquiétudes religieuses ! Mais Mme Ward verse trop dans la dissertation théologique et son style, en général naturel, en devient parfois diffus et quintessencié. Il y a aussi trop de personnages dans son livre. Le squire Wendower, dans son rôle de « Méphistophélès », et le professeur Grey tiennent étroitement à l'action, puisque enfin ils sont : l'un, le tentateur, et l'autre, le sauveur de Robert Elsmere. Mais le vicaire Newcome, dans son rôle de champion de l'orthodoxie, et surtout Édouard Langham, l'agrégé d'Oxford, tout imbu d'art grec et de philosophie pédante, ou encore la jolie Rose, courtisée, puis abandonnée par Langham, ne servent guère qu'à former un second roman dans le premier.

C'est assez l'habitude anglaise : deux ou trois de nos pièces n'en composent qu'une des leurs. Et pour tout dire enfin, ces caractères épisodiques sont assez mal tracés, inconséquens, esquissés plutôt qu'observés et qu'étudiés.

Si l'on compare *Robert Elsmere* avec la *Conversion de Jeanne* dans les *Scènes de la vie cléricale* de George Eliot, on trouvera des analogies : Catherine rappelle Jeanne Dempster, la femme de l'avoué ivrogne, par sa résignation et sa charité ; il y a aussi chez Robert des traits de ressemblance avec le vicaire Tryan. George Eliot a su donner plus de vie et d'action à tous ses personnages, et combien son récit a plus d'unité et une plus vive allure ! Mais, où Mme Ward excelle, c'est dans la description des paysages du Westmoreland et du Surrey, dans la logique de pensée, et dans l'expression d'une pitié profonde pour tous ceux qui souffrent.

Ceci nous amène à son second roman : *David Grieve*. Si, dans le précédent, elle avait cherché à résoudre la crise morale née du conflit des croyances traditionnelles et de la science moderne, dans celui-ci elle s'attaque au problème de la souffrance en général. Le nom même qu'elle donne à son héros ne signifie-t-il pas en anglais chagrin, crève-cœur ? L'auteur nous y raconte la destinée de David et de Louise Grieve, deux orphelins que leur père, en mourant, a recommandés à son frère, et qui sont élevés à la campagne par leur tante, vraie mégère, laquelle tout en encaissant les rentes laissées par le père, les nourrit mal et les fait travailler à l'excès. Rien de plus accusé que le contraste entre le caractère de ces deux enfans, dont Mme Ward nous montre le développement à travers l'enfance, la jeunesse et l'âge mûr. David, c'est l'être intelligent et bon, avide de savoir et de tendresse, qui cherche la vérité et dont la paix est, à chaque instant, troublée par les caprices de sa sœur égoïste et tyrannique. Louise, au contraire, est une beauté sauvage et coquette, toujours mécontente, rebelle à toute direction, à tous conseils, n'aimant qu'elle-même et partant peu faite pour être aimée de façon durable. Les malheurs de la vie produisent des effets opposés sur ces deux natures : ils aigrissent le caractère de Louise, la rendent de plus en plus irritable et fantasque, jusqu'à ce qu'elle se révolte contre Dieu et finisse par le suicide. David, lui aussi, au milieu des orages de sa jeunesse est parfois hanté par la pensée d'en finir avec cette misérable vie ; mais il est deux fois sauvé par l'intervention de son vieil ami Aucrum, un ministre méthodiste de la même famille que le vicaire Tryan.

En somme, il sort de ses épreuves assagi, purifié de ses der-

niers restes d'égoïsme, plus compatissant aux misères d'autrui et plus voué au bien de ses semblables. Aussi la morale que l'auteur tire du récit de cette double destinée n'est-elle pas une leçon de révolte ou de désespoir, mais une leçon de courage et de foi. « La mort de sa femme, dit-elle en parlant de David Grieve, la fin tragique de sa sœur, laissèrent sans doute dans son âme des traces ineffaçables et comme des cicatrices; mais, bien que changé, il ne se trouva, en fin de compte, ni invalide ni malheureux. Une foi durable était née en lui des expériences morales de sa vie et les angoisses de sa propre pitié l'avaient amené à placer une entière confiance dans la miséricorde divine... Il lui sembla que Dieu avait fait son éducation par les affections naturelles, par les repentirs, par les chagrins même qu'il avait éprouvés et aussi par les constans efforts de son intelligence. Jamais la voix de Dieu n'avait retenti plus clairement en lui, jamais il n'avait mieux senti la réalité de la paternité divine. C'était la vie éternelle qui commençait en lui. »

Il y a dans *David Grieve* comme dans *Robert Elsmere* des longueurs, de véritables digressions, — par exemple l'épisode du voyage de David à Paris et de sa rencontre avec Henri Regnault; — l'intérêt, au lieu d'être concentré sur quatre ou cinq acteurs principaux, est dispersé sur trop de comparses. Cependant les caractères sont déjà mieux tracés; les contours sont plus nets, les ombres et les lumières plus accentuées, trop accusées même parfois, comme dans la scène où Louise, après avoir reçu l'hospitalité dans la famille de son frère, se met en colère à propos d'une querelle d'enfant, et se conduit comme une folle furieuse. En revanche, il y a plusieurs momens vraiment pathétiques, par exemple celui-ci où le ministre Ancrum empêche David pour la seconde fois de se tuer.

« Le petit homme, boiteux, se campa devant la porte et l'empêcha de passer : « Pourquoi vous mêlez-vous de mes affaires? lui cria David, les lèvres frémissantes. — Parce que, répondit Ancrum d'une voix grave, quand un homme a une fois déjà conçu le péché du suicide, il n'a pas le droit d'être traité par son entourage comme s'il était encore innocent! » Grieve s'avança irrité, un bras levé. « Ah oui! lui cria Ancrum, vous pouvez m'écarter de votre chambre. Je ne suis pas de taille à lutter contre vous. Faites-le donc, si vous en avez le cœur! Oubliez-vous que je vous ai déjà sauvé du désespoir, tiré de la gueule de la mort?... Vous vous imaginez, je pense, parce que je ne suis qu'un pauvre infirme, parce que j'ai quelque conviction religieuse et que je ne sais pas lire vos livres français, que je ne puis pénétrer dans la nature et les sentimens d'un homme! Éprouvez-moi! Lorsque vous n'é-

tiez qu'un petit garçon, dans ma classe de l'école du dimanche, la tragédie de ma vie était déjà jouée. Moi aussi j'ai côtoyé de bien près la passion et le péché, je n'ai pas peur de la vôtre ! Vous êtes aujourd'hui en vie, David Grieve, parce que je suis allé jadis à votre recherche dans la montagne, — pauvre brebis perdue que vous étiez, — et que je vous ai trouvé, par la miséricorde de Dieu ! » Comme on voit, c'est toujours la note religieuse qui se fait entendre et qui amène le dénouement.

Nous retrouvons la même inspiration dans *Marcella*, mais avec une application aux misères de la société. Les types de *Robert Elsmere* avaient été pris dans le clergé de village et dans le monde universitaire d'Oxford ; ceux de *David Grieve* appartenaient aux classes moyennes de la campagne et d'une grande ville ; l'auteur a choisi les personnages de son dernier roman chez les plus pauvres gens d'un village ou dans les faubourgs de Londres et dans les rangs de l'aristocratie, c'est-à-dire aux deux extrémités de l'échelle sociale. La donnée est originale et fertile en situations piquantes et parfois dramatiques.

Marcella, fille unique de M. Boyce, seigneur de Mellor, ancien membre du parlement, quasi ruiné par des spéculations véreuses, a rapporté de Londres des convictions socialistes. Aldous Raeburn, petit-fils et héritier de lord Maxwell, grand propriétaire et l'un des chefs du parti tory, la rencontre et s'éprend de son esprit et de sa beauté. Marcella éprouve pour lui plus d'estime et de reconnaissance que d'amour ; mais, séduite et conquise par l'ambitieuse idée de mettre au service de sa cause le grand nom et la fortune que Raeburn lui apporterait, elle agrée ses hommages et devient sa fiancée. On devine les difficultés, les tiraillemens sans nombre auxquels donne lieu cet engagement hétéroclite qui, à propos de la condamnation à mort d'un braconnier, dont Raeburn refuse de demander la grâce, est rompu par Marcella.

A la suite de cette rupture elle quitte Mellor, va faire, pendant un an, son apprentissage de garde-malade dans un hôpital de Londres et remplit le service d'infirmière de quartier dans le centre-ouest de Londres. Là elle entre en contact avec les classes les plus pauvres, les plus dégradées, elle est témoin des misères les plus atroces des grandes villes, n'étant soutenue que par son ardente charité et sans autres relations que ses amis Craven, les socialistes, et la famille d'Edw. Hallin, un ami de Raeburn. C'est alors qu'elle comprend que la « tragédie de la vie consiste dans le conflit entre les penchans du vieil homme et la sagesse cachée du monde qui semble les traverser. »

Rappelée à Mellor par la mort de son père, Marcella apprend

avec stupéfaction qu'il a chargé Raeburn, devenu lord Maxwell, d'être son exécuteur testamentaire, et que ce dernier a accepté cette charge. Au cours des réunions d'affaires qu'amène la succession, Aldous revoit sa fiancée récalcitrante, sans lui rien laisser voir de ses sentimens inébranlables; mais un jeune étourdi de ses amis, Frank Leven, qui a surpris son secret, n'a rien de plus pressé que d'en informer Marcella. Celle-ci, guérie par les épreuves et les expériences de la vie de ses chimères socialistes, enfin touchée de tant de constance et saisie de remords, confesse délicatement tous ses torts et, cette fois, donne à Aldous tout son cœur.

Ainsi se termine ce roman, qui abonde en péripéties imprévues, où l'auteur a incarné dans une héroïne aux passions violentes, mais toujours franches, aux projets utopiques, mais généreux, son idéal du rôle salutaire de la femme dans la société contemporaine. « Une femme, fait-elle dire quelque part à Marcella, est tenue d'entretenir comme un feu sacré sa propre individualité, qu'elle soit mariée ou non! » Thèse admissible tant qu'on reste dans le domaine des idées, des sentimens, mais qui, hors de là, ne peut aboutir qu'à l'enfer dans un ménage, ou bien à l'annulation du mari. Disons du moins que l'héroïne, à la fin du troisième volume de ses aventures, est devenue plus raisonnable. « Maintenant, nous dit l'auteur, toutes les conceptions sociales de Marcella étaient spiritualisées. Elle avait appris par expérience qu'on peut goûter le bonheur et l'affection dans une mansarde... La vraie barrière qui sépare l'homme de l'homme n'était pas, à ses yeux, le plus ou moins d'argent, mais des choses d'un tout autre ordre, de l'ordre de la sympathie et des relations sociales. Mais l'amour vrai devait-il maintenant étouffer en elle cette sympathie passionnée pour les pauvres, cette haine de l'oppression qui avaient naguère agité sa jeunesse? Toute son âme lui criait que non! Ce qui avait été autrefois pose et violente déclamation s'était changé par ses relations quotidiennes avec les indigens, par le contact fécond de l'expérience, par le choc des opinions à Londres, par l'influence d'une noble amitié, par l'éducation d'une passion naissante, s'était changé, dis-je, en un dévouement sincère, en une vraie soif d'amélioration sociale. Elle avait cessé d'adopter un système tout fait, celui des *Venturistes* ou de toute autre secte, cessé de considérer avec mépris ou horreur toute une classe du monde civilisé. Et alors s'était fait jour dans son esprit ce point de vue, qui est en réalité au fond des conceptions les plus imposantes de l'État, ce point de vue d'où les institutions fondamentales de toute grande civilisation, la propriété, les lois, la coutume

religieuse, nous apparaissent comme étant nécessairement, dans une certaine mesure, divines et sacrées. Car l'homme n'en a pas été le seul auteur; dans toutes, il a eu pour collaborateur l'étincelle divine qui a enflammé notre argile. »

Le roman de *Marcella* se clôt ainsi, comme ses deux aînés, sur la même pensée religieuse, par le même acte de foi. L'homme n'est pas seul dans ses luttes et dans ses peines pour établir un ordre social plus juste, plus paisible, plus heureux; car une force divine travaille avec lui, celle qui l'a déjà aidé à sortir de la barbarie pour se civiliser de plus en plus, ou, pour emprunter le langage de saint Paul : *Nous sommes co-ouvriers avec Dieu!* Ce troisième ouvrage de Mme Ward me paraît en progrès sur les autres; il y a bien encore quelques longueurs dans le dernier volume, à propos de la fondation du journal socialiste *le Clairon;* mais les personnages sont moins nombreux et leur caractère mieux tracé; les meilleurs sont ceux de Marcella, d'Aldous Raeburn et de son rival Wharton; l'action se déroule avec rapidité, les péripéties sont bien amenées et ressortent du conflit même des idées ou des positions sociales, le dénouement est naturel. C'est celui de ses romans qui se prêterait le mieux à une traduction française et se rapproche le plus de notre goût.

Nous ne sommes pas quittes avec Mme Humphry Ward après avoir analysé ses romans : ce n'est là qu'une moitié de son œuvre et non pas celle qui, depuis cinq ans, absorbe au plus haut degré sa pensée et ses efforts. C'est, en effet, un des traits distinctifs de la race anglo-saxonne que les idées ne sauraient y rester longtemps à l'état platonique ; elles tendent de suite à l'action et se réalisent sans retard sous forme de lois, d'associations, et d'institutions. Le verbe se fait chair. On sait les résultats étonnans de la prédication de John Wesley et de Whitefield, il y a un siècle et demi : aujourd'hui l'Angleterre et les États-Unis sont couverts d'églises, d'écoles et de missions méthodistes, qui constituent une des associations les plus riches et les plus entreprenantes, après l'Église catholique. — Plus près de nous, le roman de M. W. Besant, *All sorts and conditions of men* (1882), qui décrivait avec une tristesse poignante les misères et les hontes de la population de l'*East-End* de Londres et imaginait que son héros, avec sa riche fiancée, allaient s'y établir pour les civiliser, en les dotant d'un « Palais des Délices », donna l'impulsion au grand mouvement connu sous le nom de *University Settlement.* On vit bientôt s'élever *Toynbee Hall*, à Whitechapel (1884), puis, dans le quartier même décrit par M. Besant, le *Palais du peuple ;* et au fur et à mesure se fonder dans toutes les grandes villes d'Angleterre des

colonies d'étudians pour l'action morale et philanthropique sur la classe ouvrière.

Mme Ward n'était pas restée étrangère à ce mouvement. On se souvient que Robert Elsmere, à peine arrivé à Londres, s'associe à un *clergyman* et à un disciple orthodoxe d'Auguste Comte pour évangéliser les ouvriers d'Elgood Street; mais dès le début il fraie une voie nouvelle, il entend sa tâche « d'une façon différente de la religion anglicane et de la philanthropie anglaise ». L'idéal d'une église de l'avenir, ce rêve d'Elsmere, ne devait pas tarder, dans un milieu aussi enclin à l'action, à devenir une réalité. Dès le mois de février 1890, dix-huit mois après l'apparition de son premier roman, quelques amis de Mme Ward, le comte de Carlisle et la comtesse Russel, miss F. Power Cobbe, les professeurs Martineau et Carpenter, le prédicateur Stopford Brooks, etc., se groupaient autour d'elle pour fonder dans le quartier centre-ouest de Londres une institution populaire sous le nom de *University Hall*. La société ne disposait au début que d'un capital de 28000 francs ; mais elle obtint un chiffre de souscription annuelle d'environ 20000 francs, garanti pour trois années. Avec ces modiques ressources, on loua à Gordon Square une maison avec une salle de conférences et une vingtaine de chambres pour loger des « membres résidans » comme à *Toynbee Hall*, avec cette différence qu'elles ne seraient pas exclusivement réservées à des universitaires. Cette salle fut inaugurée le 29 novembre 1890, et à cette occasion Mme Ward, qui s'intitulait modestement secrétaire de l'œuvre, précisa dans un discours l'objet du nouveau *settlement* :

« Nous essaierons avec sérieux et humilité de présenter au peuple ces deux grands résultats de l'investigation philosophique et religieuse depuis une centaine d'années : une théodicée plus riche et plus complète et une conception nouvelle du christianisme, et puis, nous tâcherons de les adapter aux besoins de la vie pratique et sociale. Nous savons certes qu'une œuvre semblable a été entreprise dans cent endroits divers par l'Église anglicane elle-même et par plusieurs Églises libres d'Angleterre et d'Amérique. Le cachet spécial dont nous voudrions marquer la nôtre, c'est la combinaison de la pensée spéculative avec la vie active et avec l'éducation du peuple. »

En même temps, le comité ouvrait à Marchmont Street, à dix minutes de Gordon Square, un autre local pour servir à l'œuvre dite de « régénération sociale ». On y organisait des clubs séparés de femmes, de jeunes filles, de garçons; une école du dimanche, des concerts populaires et des exercices de gymnas-

tique. En outre, pour faire le trait d'union entre les deux institutions, on fonda une *guilde*, ou association, ouverte à toute personne en relation quelconque avec elles et qui réunit trois fois par mois riches et pauvres, lettrés et étudians ouvriers, pour la discussion amicale des questions sociales.

Mme Ward et ses amis ont soigneusement évité ce qui pourrait donner à leur œuvre un caractère sectaire ou confessionnel. Quiconque veut devenir « membre résidant » à *University Hall* n'a qu'à exprimer sa sympathie pour le but de l'institution ; on ne lui demande aucune autre profession de foi politique et religieuse. Ce n'est pas que la fondation n'ait un cachet religieux ; mais aux yeux de Mme Ward et de ses amis, la religion d'un homme consiste moins dans la profession de certains dogmes que dans la conduite de la vie. « Nous pensons, disaient les résidans dans un de leurs appels, que beaucoup de modifications dans les conditions d'existence des ouvriers sont nécessaires et même imminentes. Mais nous pensons aussi que les hommes ne sauraient faire de ce monde un séjour plus heureux, sans opérer d'abord un changement en eux-mêmes et dans leurs sentimens les uns vis-à-vis des autres. C'est pourquoi, avec la même sympathie, mais avec des expériences diverses, nous nous réunissons pour discuter les questions sociales et religieuses, dans l'espoir qu'en apprenant à nous mieux connaître, nous éveillerons en nous le sentiment de solidarité. »

Depuis cinq ans, la mission populaire entreprise par Mme Ward s'est maintenue et développée dans ces deux directions : conférences sur des sujets d'histoire et de littérature bibliques, de science naturelle et d'économie politique à Gordon Square, et réunions dites « sociales » à Marchmont Hall. Quand la période de trois ans, pour laquelle on avait garanti les souscriptions, eut expiré, elle entreprit, en plein hiver, une campagne de discours à Manchester, Liverpool, Leeds, qui eut un plein succès. Non moins charmés par sa parole qu'ils l'avaient été par ses romans, ses auditeurs lui assurèrent pour une deuxième série triennale une somme de 800 £ par an.

Mais la salle de Marchmont Street est devenue trop étroite ; il s'agit de construire un édifice analogue à *Toynbee Hall* au nord de Londres, dans le district de Somerstown, qui est habité par une population ouvrière aussi agglomérée et dépourvue de ressources que celle de l'*East-End*. Du fond de l'Italie, notre romancière n'hésita pas à s'adresser à un philanthrope, M. Passmore Edwards, et celui-ci, le 30 mai 1894, se déclara prêt à faire la donation nécessaire, soit 1 000 £, à condition qu'on trouvât un emplacement

convenable pour y bâtir le nouvel *University Hall*. Qu'on recueille encore trois fois autant d'argent, — ce qui ne me paraît pas douteux, étant donné les élans de libéralité des Anglais toutes les fois qu'il s'agit d'institutions scolaires ou philanthropiques, — et l'œuvre sociale et religieuse de Mme Humphry Ward aura reçu sa consécration définitive.

Et maintenant que nous avons passé en revue sa vie et son activité missionnaire auprès des ouvriers de Londres, revenons à ses livres et essayons d'en apprécier les qualités et les défauts. Nous n'insisterons pas sur la longueur excessive de ses ouvrages, la surabondance des personnages, les digressions ou hors-d'œuvre; mais nous signalerons la cause principale de ces longueurs, qui est dans la tendance de l'auteur à se servir de la forme du roman pour soutenir des thèses dogmatiques et engager des controverses politiques ou religieuses. C'est là, à notre point de vue, son défaut capital. Ce que nous demandons en effet d'abord à un roman, c'est la description de caractères pris dans la vie réelle, le jeu et parfois le conflit des sentimens et des passions qui parlent à notre imagination et émeuvent notre cœur. Or les sentimens, l'amour entre autres, jouent un rôle assez effacé dans les livres de Mme Ward; le débat a lieu surtout entre des idées, entre des croyances plus ou moins abstraites. De sorte que ses ouvrages ressemblent plus à des études de critique religieuse ou de philosophie sociale qu'à des romans de caractère.

Que si, à la rigueur, on admettait ce genre assez étranger au goût français, le roman de doctrine, il faudrait au moins, comme l'ont fait Fielding et George Eliot, en éliminer tout ce qui sent la leçon, le sermon. L'art et l'idée morale ou religieuse devraient être si habilement fondus ensemble, que le lecteur ne pût soupçonner chez l'auteur l'intention de le convertir à telle ou telle opinion. L'impression morale doit se dégager du jeu et du sort même des personnages. Or c'est ce que Mme Ward n'a pas suffisamment réalisé dans ses deux premiers romans : on y entend trop de sermons, d'ailleurs fort peu orthodoxes; et on n'y trouve pas assez de cette morale en acte qui résulte des événemens. Notons pourtant un progrès sensible de *Robert Elsmere* à *David Grieve* et de ce dernier à *Marcella*. Le ton de *Marcella* est beaucoup moins dogmatique, les caractères plus humains et plus vivans, les péripéties amenées avec plus d'art, il y a peu ou point de dissertation religieuse. Que Mme Ward se corrige tout à fait de cette tendance à l'homélie, — comme elle s'en était si bien gardée dans *Miss Bretherton;* qu'elle élague courageusement la ramure trop touffue de ses romans; et alors elle méritera sans réserve les éloges que

lui ont déjà décernés les maîtres de la critique en Angleterre et en France.

Pour conclure, nous ne saurions mieux faire que de nous approprier le jugement que portait sur l'auteur un critique enlevé trop tôt aux lettres françaises et dont personne, je pense, ne récusera la compétence. « Mme H. Ward, disait Edmond Scherer, a fait preuve du talent créateur qui est le talent du romancier par excellence; sa plume combine le naturel, la grâce et l'esprit. M. Gladstone n'a pas exagéré en vantant la finesse et la justesse de ses observations, la richesse de sa langue, jamais dépourvue de pensée, et le charme de son style et en prédisant que son livre (*Robert Elsmere*) ferait une impression considérable parmi tous ceux qui pensent. » Un autre bon connaisseur de la littérature anglaise, M. Émile Montégut, écrivait en 1883, deux ans après la mort de George Eliot : « Elle restera dans le roman anglais un phénomène isolé et n'aura pas de successeur, encore moins de disciples (1). » Oserons-nous croire aujourd'hui que, si l'éminent critique a lu *Robert Elsmere* et *Marcella*, il ne serait pas éloigné d'effacer cette prédiction pessimiste, et qu'il saluerait dans Mme H. Ward l'héritière du talent des Arnold et le brillant disciple, sinon l'égale de l'auteur d'*Adam Bede* et des *Scènes de la Vie cléricale?*

G. Bonet-Maury.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1883.

LA FRANCE JAUNE

La Colonisation française en Indo-Chine, par J.-L. de Lanessan; Paris, F. Alcan, 1895. — *Au Tonkin et sur la frontière du Kouang-Si*, par le commandant P. Famin. Paris, Challamel, 1895.

Notre fièvre d'expansion coloniale aura produit du moins un résultat, à défaut d'autres plus palpables : une petite pique de jalousie entre les « Asiatiques » et les « Africains ». Les premiers se prétendent sacrifiés aux seconds par l'opinion française. Ils reprochent à la mère patrie des préventions injustes contre son aînée, sa fille jaune, riche, belle, féconde, et une partialité inexplicable pour la cadette, la fille noire, qu'ils déclarent indigente et stérile. Nous lâchons la proie pour l'ombre, assurent les fanatiques de l'Indo-Chine. Si nous ne savons pas estimer à sa vraie valeur notre colonie de l'Extrême-Orient, c'est que, dit M. Famin, « la mauvaise fée de la politique s'est penchée sur son berceau et ne l'a guère quittée depuis. »

Félicitons-nous de cette émulation, bon stimulant pour les deux empires auxquels nous portons un égal intérêt ; et rassurons les Asiatiques, puisqu'ils nous en donnent l'occasion avec de nouveaux livres où ils plaident leur cause. L'un est le testament du dernier gouverneur de l'Indo-Chine, arrêté dans son œuvre par la décharge du câble que l'on sait; l'autre volume, dont je viens de parcourir les bonnes feuilles, et qui va prochainement paraître, nous rapporte les observations recueillies à Lang-son et sur la frontière chinoise par le commandant Famin; vice-président de la Commission d'abornement; il a séjourné trois ans dans cette région. Son ouvrage reflète sans doute quelques vues du président de la Commission, le colonel Galliéni, nom synonyme d'expérience et de sagacité en matière coloniale.

Je me contenterai de résumer ces dépositions, sans prendre parti pour ou contre les thèses de leurs auteurs. Le chaos de doctrines contraires qui s'entre-choquent au Tonkin est bien fait pour nous laisser perplexes; une opinion personnelle n'aurait quelque valeur qu'après une enquête sur les lieux. Passe encore de raisonner d'après des principes de cabinet, quand on parle de pays neufs, à peine peuplés, où l'on peut recommander à l'Européen certaines méthodes d'action. Dans l'Indo-Chine, une population nombreuse vit d'une civilisation particulière; l'homme est un prisme toujours divers, qui dévie de façon imprévue les idées où l'on mettait le plus de confiance : laissons aux gouvernemens le travers de légiférer pour des hommes inconnus. Et puisque nous vivons dans un temps de généralisation hâtive, puisque si peu de gens prennent la peine de distinguer, il n'est pas hors de propos de préciser ici notre sentiment sur les grandes compagnies à charte. Nous ne cesserons de préconiser en Afrique le seul instrument approprié à notre tâche dans certaines parties de ce continent; nous n'avons jamais songé à le transporter en Indo-Chine, pour l'appliquer à des races d'un maniement plus délicat. Il faut s'en tenir là-bas à la colonisation administrative, sous le manteau souple et commode du protectorat. Cette forme décente de la conquête rassure nos scrupules modernes; nous croyons qu'elle est de notre invention : nous ne faisons que reprendre une tradition constante des Romains. Pour ne parler que du plus connu de leurs résidens, Ponce Pilate exerçait sur le royaume d'Hérode un protectorat tout pareil aux nôtres. M. de Lanessan pardonnera cette comparaison : le plaidoyer habile où il groupe les résultats de sa mission, sans un mot de récrimination, évoque tout naturellement les souvenirs de l'antiquité. Telles les apologies classiques des proconsuls, répondant à leurs détracteurs par un dédaigneux exposé de gestion.

I

Toutes les publications sur l'Indo-Chine débutent par le même préambule; la politique suivie dans le passé y est condamnée en bloc; désapprobation formelle ou réserves discrètes, l'expression varie avec le tempérament de l'écrivain, le sentiment reste le même. C'est la seule tradition que nos administrateurs se transmettent fidèlement : chacun d'eux tombe à son tour sous le coup des sévérités qu'il n'avait pas ménagées à ses devanciers. M. de Lanessan a rarement un mot de blâme pour ceux qui l'ont précédé; il fait mieux : le tableau qu'il trace du Tonkin, au mo-

ment où il en prit le gouvernement, laisse l'impression du pur néant. La moins contestable et la plus éloquente de ses critiques tient dans quelques chiffres : en huit ans, de 1883 à 1891, les paquebots ont débarqué et rembarqué vingt résidens ou gouverneurs généraux, huit résidens supérieurs du Tonkin, sept résidens supérieurs de l'Annam. La direction générale a donc changé tous les cinq mois, en moyenne. A la vérité, elle venait surtout de Paris. Le télégraphe a créé de terribles tentations pour les génies centralisateurs. On ne fera jamais assez grande la part de ce fil de fer dans nos révolutions historiques; il a tué fatalement l'initiative individuelle et le sentiment de la responsabilité chez tous les hommes qui exerçaient au loin une délégation de la souveraineté. « Les gouverneurs sont au bout d'un fil par lequel l'administration centrale pense, prévoit, commande, » — et exécute, pourrait ajouter celui qui a été victime d'une « électrocution », comme diraient les Américains.

Le décret du 21 avril 1891 essaya de réagir: il conférait au gouverneur de l'Indo-Chine des pouvoirs très étendus, une véritable vice-royauté sur les 20 millions de têtes oblongues dont nous avons pris la charge, depuis le golfe de Siam jusqu'aux montagnes du Yunnan. Le nouveau titulaire de ces hautes fonctions trouva son royaume en plein désarroi : des conflits chroniques entre les autorités françaises civiles et militaires; le Tonkin terrorisé par les pirates, qui opéraient jusqu'aux portes d'Hanoï; la population indigène découragée ou mécontentée par des procédés maladroits; la cour de Hué défiante, parce que « les régens redoutent beaucoup les fluctuations de l'opinion en France; » peu d'industries actives, peu de travaux publics, pas de casernemens pour les troupes, pas de routes, sauf quelques amorces dans la banlieue des principales villes, pour la promenade des fonctionnaires après dîner; des finances souffreteuses, un budget de l'Annam-Tonkin qui avait absorbé depuis cinq ans 127 millions de subventions métropolitaines et prélevé 41 millions de subsides sur les recettes de la Cochinchine.

Le gouverneur général met en regard de cette esquisse un aperçu de la colonie, telle qu'il vient de la laisser après trois ans de travaux; ai-je besoin d'ajouter que ces deux tableaux s'opposent comme la nuit et le jour? La tâche la plus urgente était de faire la pacification; une double pacification : d'abord celle des Français, civils et militaires; celle des pirates ensuite. La première a réussi, le gouverneur s'en flatte, et il semble que les faits lui donnent raison; grâce au concours empressé que M. de Lanessan a trouvé chez les commandans des quatre territoires militaires,

auxquels il rend un juste hommage. Il n'est pas moins affirmatif sur l'extinction de la piraterie, en dépit de quelques accidens récens, — et gênans. Avant tout il faut s'entendre sur la définition de cette industrie : les explications du commandant Famin concordent avec celles du gouverneur, elles confirment ce que nous avions déjà appris dans le livre de M. le général Frey (1).

Pendant les premières années de notre établissement, les bandes nous faisaient une véritable guerre de partisans; leur résistance empruntait ce caractère momentané à l'explosion du sentiment annamite, à l'infiltration militaire organisée par les autorités chinoises, à l'irruption des grandes hordes de Pavillons jaunes et noirs. Depuis que notre autorité s'est affermie, la piraterie est redevenue ce qu'elle était auparavant, ce qu'elle est encore de l'autre côté de la frontière chinoise : une institution éminemment nationale, une grande entreprise de commerce, commanditée par quelques riches négocians du Kwang Si. — La contrebande en fait le fond; une contrebande exaspérée, qui va jusqu'au vol, jusqu'au pillage à main armée. L'introduction frauduleuse de l'opium chinois sur notre territoire est la plus ordinaire et plus lucrative opération des pirates; mais il leur faut un fret de retour : ils pillent des marchandises qu'ils iront écouler chez leurs commanditaires de Chine : les buffles et les femmes ont leur préférence pour cette spéculation. Quand s'offre une occasion tentante, les contrebandiers ne se refusent pas la capture d'un voyageur, d'un colon aisé dont la famille paiera rançon. Ainsi procédèrent de tout temps les bandes qui exerçaient cette profession sur les frontières des pays pittoresques, entre deux États peu enclins à s'obliger réciproquement; ainsi travaillaient naguère, sur la frontière gréco-turque, les hétairies de palikares dont je ne dirai pas de mal, ayant eu avec quelques-uns de leurs membres retraités les plus honnêtes rapports. Comme ces hétairies, comme nos routiers de jadis, les bandes chinoises et annamites se recrutent d'élémens fort mêlés, malandrins, malheureux, fainéans, vocations militaires inemployées, gens d'humeur trop vive ou de scrupules trop émoussés. On les voit subitement grossir après une mauvaise récolte ou quand un chantier licencie ses coolies.

L'inefficacité de la répression par les colonnes militaires apparut vite au gouverneur. Étrillées de temps à autre par nos soldats, échappant le plus souvent à une poursuite difficile, les bandes se reformaient après la retraite de la colonne ou reparais-

(1) *Pirates et Rebelles au Tonkin*, par le colonel Frey; Paris, Hachette, 1892.

saient ailleurs. Le mal résistait aux opérations chirurgicales : on n'en viendrait à bout que par des mesures méthodiques d'hygiène. Tout d'abord par l'abaissement du prix de l'opium, qui porterait le coup le plus sensible à la contrebande. Ce fut en partie le motif du retrait de la ferme au concessionnaire; pour décourager les porteurs d'opium chinois, on établit dans la région frontière des zones de tarifs décroissans, pareilles à celles que notre régie a ménagées dans les départemens où le tabac belge l'inquiète. Il fallait ensuite donner aux villages les moyens de se défendre contre les razzias de buffles et de femmes : M. de Lanessan organisa la milice rurale des linh-co et n'hésita pas à lui confier des fusils à tir rapide. On a vivement critiqué cette audace : il est certain que ces armes pourraient un jour se retourner contre nous; en attendant, les pirates n'osent plus s'attaquer à des villageois munis de fusils Lebel. Persuadé que la sécurité d'un pays grandit en raison directe de sa viabilité, le gouverneur se hâta de percer des routes; dans le seul hiver de 1891-1892, les corvéables annamites ébauchèrent 350 kilomètres de chaussées, non encore empierrées, à la vérité. Ces mesures furent complétées par la construction de blockhaus dans les passes dangereuses et principalement sur les points de transit de la frontière. Une délimitation rigoureuse de cette frontière n'était pas moins nécessaire pour restreindre la contrebande; on y procéda, on en prit occasion de nouer des rapports amicaux avec les autorités chinoises du Kwang Si. — M. Famin rend bon témoignage au maréchal Sû, commandant militaire de la province; ce mandarin s'est toujours montré notre allié scrupuleux pour la répression des pirates que nous possédons en commun.

Restait à régler la situation délicate de quelques grands chefs, officiellement soumis, mais dont le cœur n'est pas sûr; en particulier du Dé-Than, solidement établi dans le massif montagneux du Yen-Thé, et de Luong-Tam-Ky. Ce dernier a fondé avec ses anciens acolytes, aux environs de Thaï-Nguyen, une sorte de colonie agricole de pirates. Le gouverneur reprit à leur égard les traditions accommodantes de la cour de Hué: il les traita sur le pied de barons féodaux qui feraient leur paix avec le suzerain, contre la reconnaissance d'un fief où ils resteraient à peu près maîtres de leurs actions. Par l'effet de ces mesures combinées, la piraterie a été réduite à des crimes de droit commun et à quelques flibusteries sans conséquence, nous dit M. de Lanessan. Les arrivans du Tonkin, les fervens de la colonisation, abondent volontiers dans ce sens; quand on leur parle

brousse et pirates, ils répondent en nous jetant à la tête nos boulevards extérieurs et nos escarpes.

Le commandant Famin constate une amélioration réelle; mais il est moins affirmatif que son ancien chef: là où celui-ci met un dièse, M. Famin met un bécarre, dirait un compositeur politique. Le commandant rend compte d'une opération assez sérieuse, puisqu'elle nécessita trois colonnes de cinq cents hommes chacune, qu'il dirigea en janvier 1894 contre Than-An, dans le Kaï-Kinh, région rattachée naguère au territoire civil. Il existe encore des bandes dont les mœurs sont insuffisamment adoucies, puisqu'on y mange le cœur et le foie des prisonniers afin de se donner du courage. Notre officier croit que ces bandes se reforment avec la complicité de Luong-Tham-Ky et du Dé-Than; il considère les enclaves abandonnées au bon plaisir de ces personnages comme un grave danger pour la colonie. Au mois d'août dernier, le Dé-Than faisait dérailler un train; il s'emparait ensuite de deux de nos compatriotes; mais c'était, déclarait-il, dans l'unique dessein de contraindre le protectorat à accepter sa soumission. Depuis lors, le Dé-Than s'occupe de commerce et d'agriculture. M. Famin ne semble pas rassuré par la conversion du rude adversaire qui écrivait au colonel Frey, en 1890 : « Nous sommes attachés à nos mœurs, et nous ne les abandonnerons jamais, même devant la mort, ayant pleine confiance dans le ciel, la terre et les cent dieux, qui connaissent parfaitement la mission qui nous est confiée dans ce monde et qui nous protègent. » — Bref, selon le gouverneur, le feu du grand brigandage est étouffé. Il couve sous la cendre et jette encore des flambées, à en croire le commandant. Mais qui croire? Prenons acte de l'accalmie indiscutable, et réjouissons-nous en.

D'autres doutes nous assaillent quand nous passons aux deux problèmes qui ont le plus divisé les théoriciens de la politique tonkinoise. Convient-il de laisser l'administration aux anciens fonctionnaires annamites, ou devons-nous arracher les indigènes au joug et aux exactions de ce petit mandarinat? Faut-il isoler le Tonkin de l'Annam, relâcher d'autant plus nos liens avec la cour de Hué que nous donnerons davantage le caractère d'une annexion à notre occupation du Delta? Ce fut la politique de nos premiers représentans. Est-il au contraire préférable de considérer ces deux pays comme un tout indivisible, de raffermir leur soudure historique, et de faire peser directement notre protectorat sur l'Annam central, sauf à rendre au gouvernement de Hué quelque chose de son prestige et de son action sur ses anciens sujets tonkinois? Tout gouverneur doit prendre une dé-

cision de principe dans ces deux questions. M. de Lanessan a opté nettement pour les solutions conservatrices. Selon lui, il est impossible de trouver dans le Delta un personnel administratif en dehors des lettrés; ces fonctionnaires nous offrent plus de garanties que les notables des villages; nonobstant leurs défauts la population les respecte. L'écrivain entre à ce sujet dans quelques considérations d'ordre historique et philosophique : nous y reviendrons avant de quitter son livre.

D'autre part, il n'admet pas qu'il existe un particularisme tonkinois. Il n'y a pour lui qu'une nation annamite, des provinces agrégées par l'identité de race et de mœurs d'un bout à l'autre de la péninsule; la reconstitution du royaume d'Annam sous notre protectorat lui paraît désirable. M. de Lanessan vante les fruits de cette politique : les régens ont quitté leurs préventions et leurs rancunes vindicatives; ils ont prêté au gouverneur un concours loyal; ce sera désormais notre faute si nous ne vivons pas en bons termes avec les Excellences annamites, avec un peuple qu'elles instruiront dans l'obéissance et le respect du nom français. — Puisse notre auteur ne pas se tromper! Il y a des circonvolutions si compliquées dans les lobes de ces cervelles asiatiques! Et tant de chances d'erreur dans les rapprochemens qu'on en fait d'après les classifications de races! Au-dessous de cette même péninsule Indo-Chinoise, les îles Andaman nourrissent une tribu d'un type très particulier, les Mincopi. J'ai lu quelque part que les craniologistes de l'*Ethnological Society* avaient relevé sur des crânes de Mincopi certains caractères spécifiques du plus haut intérêt : ils en tirèrent des conclusions sur la race. Malheureusement, on apprit plus tard que les pièces d'étude expédiées des îles Andaman étaient des têtes de criminels anglais morts dans le pénitencier de Port-Blair. L'ethnographie n'échappe pas aux petites banqueroutes.

Les plus grosses questions indigènes ainsi réglées, le gouverneur s'efforça de développer la prospérité de la colonie et d'encourager les industries françaises. On n'y pouvait réussir qu'en faisant fléchir certaines formalités administratives et financières. S'astreindre en Indo-Chine aux prescriptions tutélaires qui guident nos préfectures dans la confection d'un cahier des charges, dans la concession ou l'adjudication d'un travail, ce serait livrer de parti délibéré la colonie aux Chinois. Le Chinois a de l'argent à très bon compte, des signatures de garantie tant qu'il en veut; il soumissionne toutes les adjudications au plus bas prix; si l'affaire cesse de lui paraître avantageuse, il prend le premier bateau pour Hong-Kong : plus de Chinois! Le Français paie l'argent 10 pour 100 à la Banque de l'Indo-Chine; il a dû supporter

des frais considérables d'expatriation, de premier établissement : on ne le verra pas se dédire, et fuir s'il a mal calculé. Le Français ne peut soumissionner qu'à un prix rémunérateur. Dans ces conditions de concurrence inégale, blâmera-t-on le gouvernement colonial de favoriser au début les industries françaises, dût le Protectorat payer un peu plus cher quelques travaux ? On l'en a sévèrement blâmé, et souvent à l'instigation des Chinois évincés. Il y a dans notre pays de France des difficultés d'où un fonctionnaire ne sort que par un coup d'État. Quand M. de Lanessan arriva au Tonkin, en 1891, on avait résolu depuis longtemps la construction d'un hôpital qui devait remplacer les vieux magasins à riz, délabrés et infects, où s'entassaient les malades de la garnison d'Hanoï. Le service de santé voulait construire sur les bords du fleuve, le service de l'artillerie dans la citadelle : les deux puissances se querellaient depuis cinq ans. Le gouverneur prit sur lui de trancher la question : l'hôpital s'éleva enfin. Quand on l'inaugura, en 1894, le service de l'artillerie, à Paris, cherchait encore noise au téméraire qui avait osé ce coup d'État.

M. de Lanessan répond à ses accusateurs en alignant quelques chiffres. Le mouvement commercial de l'Annam-Tonkin, qui ne dépassait pas, en 1885, 19 millions de francs, s'est élevé en 1893 à 95 millions. Le budget du Protectorat, toujours en déficit jusqu'en 1891, se solde depuis trois ans par des excédens de recettes. Il est vrai que les chiffres sont bons manœuvriers, surtout dans un pays où l'agio de la piastre, tombé en trois ans de 4 francs à 2 fr. 60, rend les calculs de conversion délicats et les plus-values souvent illusoires. La colonie a dû prendre des engagemens très discutés pour construire son premier chemin de fer, et c'est encore le budget métropolitain qui supportera cette dépense. La voie ferrée, inaugurée le 24 décembre de l'an passé, conduit actuellement de Phu-Lang-Thuong à Lang-Son. Quand on l'aura reliée à Hanoï d'une part, et prolongée d'autre part de Lang-Son à la frontière de Chine, elle paiera ses frais en peu de temps; dans les pays d'Orient très peuplés, les moyens de locomotion sont toujours d'excellentes affaires. M. de Lanessan pense avec raison que le prompt achèvement d'un grand réseau indo-chinois constituera la meilleure garantie de notre domination. De Saïgon à Lang-Son, nous possédons les membres épars d'un corps qui acquerrait une vie intense par leur réunion. La Cochinchine ne compte qu'un million cinq cent mille habitans; elle produit assez de riz pour fournir une exportation considérable. Le Tonkin, avec ses dix millions d'habitans, ne produit encore que le riz nécessaire à sa consommation; mais les charbonnages de Hongay et de Ké-

Bao, aujourd'hui en pleine exploitation, peuvent se promettre d'alimenter un jour tout l'Extrême-Orient. La ligne ferrée qui reliera le grenier de céréales du bas Mékong à ces charbonnages et aux mines du Yunnan, pour aller déboucher ensuite dans les plaines chinoises du Yang-tsé-Kiang, deviendra très certainement une des plus puissantes artères du monde oriental. Au point de vue politique, il n'est pas moins important de rattacher Hué à Hanoï et à Saïgon; un chemin de fer jeté en travers de l'Annam, comme une barre soudée aux deux anneaux entre lesquels nous tenons ce royaume, nous garantira mieux qu'une armée d'occupation contre toute surprise fâcheuse. M. de Lanessan insiste également sur la nécessité qu'il y a d'établir à bref délai une ligne télégraphique solide, avec des poteaux en fer, le renversement des poteaux de bois étant une espièglerie habituelle des éléphans. Sait-on bien que Saïgon et Haïphong communiquent encore par l'intermédiaire d'un câble anglais?

L'ancien gouverneur énumère avec une confiance communicative toutes les sources de richesse que l'on peut faire jaillir de la terre indo-chinoise. Du Cambodge, il n'a rapporté que des espérances à longue échéance. La Cochinchine est prospère, on y pourra doubler l'étendue des cultures en attirant au Sud des émigrans annamites; mais cette colonie souffre du mal français : les 37 ou 38 millions de recettes qu'elle donne sont en grande partie absorbés par les dépenses du personnel. Notre régime dit aux fonctionnaires : « Croissez et multipliez. » Saïgon est un des lieux où ils ont le mieux entendu la bonne parole. Il y a peu de chances pour que cette crue s'arrête, dans une circonscription où les fonctionnaires forment à eux seuls le corps électoral. Quant au Laos, M. de Lanessan n'estime pas qu'il soit possible de développer prochainement une vie économique dans ce pays pauvre et difficile.

On devine que tout son cœur est au Tonkin. Là, sous un ciel tempéré qui permet à l'Européen de s'acclimater sans peine, sur un sol varié, docile à toutes les cultures, comme sa population nombreuse et intelligente l'est à tous les dressages industriels, l'avenir colonial nous sourit avec des promesses illimitées. Thé, café, cacao, soie, coton et autres textiles, cette terre ne refusera rien à qui lui apportera des capitaux et du travail. Pour le présent, notre auteur déconseille sagement l'essai des cultures riches; elles ne pourraient réussir que sur de grandes exploitations, très coûteuses au début, et pour lesquelles nous n'avons pas encore d'amateurs. Le petit colon doit s'en tenir au riz, denrée d'un placement sûr : elle a six cents millions de consomma-

teurs entre l'océan Glacial et l'océan Indien. Il faut remettre en valeur trois cent mille hectares laissés en friches : plus du quart de la superficie que les Annamites cultivaient naguère ; ces champs ont été abandonnés depuis quinze ans, depuis que nous avons introduit au Tonkin les bienfaits de notre civilisation, un peu gauche à ses débuts, et méconnue par les pirates.

M. de Lanessan se plaît à suivre dans l'avenir les prolongemens de l'œuvre qui lui échappe, inachevée ; œuvre déjà considérable, si vraiment il laisse au Tonkin un pays pacifié, une population soumise, des pouvoirs indigènes rattachés à notre cause, un budget remis en équilibre, des industries françaises bien lancées, des mines en exploitation, des travaux de défense et d'utilité, chemin de fer, routes, blockhaus, casernemens, hôpitaux ; des villes embellies comme Hanoï, doublées d'importance comme Haïphong, et même éclairées à l'électricité. Restons-en sur ce dernier étonnement. J'ai résumé la description qu'il nous fait ; je serais heureux de la vérifier sur place. Il est équitable d'ajouter ceci : les témoins de bonne foi qui arrivent du Tonkin ou écrivent de ce pays, sont unanimes à signaler l'essor rapide de la colonie. Quelques-uns critiquent les tâtonnemens, les mesures où ils voient des erreurs et des fautes ; mais leurs préventions personnelles contre l'ancien gouverneur ne les empêchent pas de conclure comme un observateur en qui j'ai toute confiance, et qui m'écrivait récemment : « Pour la première fois une tentative de longue haleine permettait de marcher sur un terrain connu, et qui, même mauvais, vaut mieux que l'inconnu ; pour la première fois, un même gouverneur assurait l'achèvement des choses commencées ; et puis, il avait le don de communiquer la vie ! » S'il en est ainsi, la colonie ne saurait trop regretter que son gouverneur ait encouru la mort civile en perpétrant ce crime unique, sans excuse et sans précédent, de donner cinq mille francs à un journaliste parisien pour que ce héraut corroborât les dires de tous les témoins désintéressés.

Le commandant Famin parle du présent avec assurance, sans lyrisme ; mais sa foi dans l'avenir du Tonkin n'est pas moins robuste que celle de M. de Lanessan. C'est un trait commun à tous ceux qui ont travaillé dans ce pays, l'enthousiasme et l'amour pour une acquisition si longtemps décriée chez nous : ils ne souffrent pas qu'on la discute, ils s'indignent contre les détracteurs, ils aspirent à retourner sur les rives du fleuve Rouge. Il y a là un indice moral qui permet d'apprécier sûrement la valeur d'une colonie. M. Famin a restreint ses études à la région où il opérait, le deuxième territoire militaire, qui comprend les

500 kilomètres de frontière chinoise, le triangle accidenté inscrit entre cette frontière, la Rivière-Claire, Tuyen-Quan et Lang-Son; contrée montagneuse, forestière, pauvrement peuplée. L'officier nous décrit les tribus qui l'habitent, les Thos, les Nuns, les Mans, races plus rudes et moins maniables que l'Annamite. Il croit néanmoins que cette région réserve à la colonisation de belles récompenses.

Le commandant a occupé les loisirs de Lang-Son en étudiant les mœurs et les institutions de ses voisins chinois. Il y a beaucoup à prendre dans cette partie de son livre; et si l'Annamite, comme le croit M. de Lanessan, n'est autre chose qu'un Chinois rapetissé, on peut fondre ensemble les observations du gouverneur et celles de l'officier : ils aboutissent d'ailleurs aux mêmes conclusions. Elles fourniraient aisément la matière d'un petit traité, sous cette rubrique que l'on attribuerait de confiance à l'un de nos modernes savans, et qui est le titre du deuxième livre de Confucius : *De l'invaribialité dans le milieu.*

II

On l'a plus d'une fois remarqué ici même : les philosophes et les économistes du XVIIIe siècle étaient hantés par l'idée de la Chine. Ils en tiraient à tout propos des exemples, des préceptes, — et des anecdotes libertines. Voltaire en tira même une tragédie, qui est mortelle. Nous croyons voir les raisons de cet engouement. Les gens du XVIIIe siècle lisaient beaucoup les jésuites, qu'ils n'aimaient guère. Or la Chine était le champ d'études préféré des jésuites : ces Pères en ont donné des relations où nous puisons aujourd'hui encore toute notre érudition; la science contemporaine, occupée ailleurs, n'a pas beaucoup ajouté à leurs recherches. Les philosophes goûtaient fort ces relations, parce qu'ils y trouvaient précisément ce qui pouvait le plus contrister les jésuites : la preuve qu'il existait un grand peuple, fameux dans l'histoire, parfaitement étranger aux tourmens de l'âme chrétienne, et plus généralement à tous les principes que les Encyclopédistes s'efforçaient de ruiner; un peuple positiviste, sceptique, démocrate, ennemi des privilèges de la naissance, aussi peu militaire que possible, uniquement sensible au savoir, aux lettres, à la raison pure, — et polygame par surcroît, ce qui ne gâte rien; bref, le plus proche de l'idéal vers lequel nos guides intellectuels orientaient les esprits qu'ils entendaient réformer. Quand un philosophe avait dit de quelque proposition politique ou sociale : « C'est une maxime à la Chine... » on sentait chez

lui la double joie de donner une leçon au vieil ordre de choses et de toucher le tréfonds de la sagesse humaine.

Cent ans ont passé : le travail des philosophes a porté ses conséquences, notre société est imprégnée de leurs doctrines et façonnée sur quelques-unes de leurs indications. S'ils ne s'abusaient pas en attribuant à la Chine le tour de pensée qu'ils souhaitaient donner à leurs disciples, nous devons être tous quelque peu Chinois ; plusieurs d'entre nous doivent l'être beaucoup ; et notre société ne peut manquer de ressembler par certains aspects au modèle qu'on lui proposait implicitement, dans le temps qu'on procédait à sa refonte. — Voyons si ces conjectures se vérifient dans les plus récentes observations que des Français ont faites sur des Chinois.

M. Famin a écrit un chapitre sur l'organisation civile de la Chine : elle découle tout entière du *Hsiao*, code de la piété filiale. On le savait ; mais notre officier a rajeuni son sujet en glanant quelques jolies légendes, consacrées à la glorification de cette vertu. J'indique les plus gracieuses. — Yen-Tsé avait une mère qui exprima le désir de boire du lait de biche. Il se revêtit d'une peau de cerf, il erra dans les bois jusqu'au jour où, familiarisé avec une harde de ces animaux, il put se procurer le breuvage demandé. — Tong-Yeng, n'ayant pas les ressources nécessaires pour faire des funérailles convenables à son père, emprunta 10 000 sapèques contre sa liberté. Il s'affligeait d'être devenu esclave quand, à sa sortie des obsèques, il rencontra une femme belle comme le jour qui lui offrit sa main et remboursa la dette. Après un mois de lune de miel, elle remonta au firmament en disant à Tong-Yeng qu'elle était Tché-Nin, — l'étoile de la Lyre, — et qu'elle lui avait été envoyée par le Maître du ciel. — Ting-Lan, ayant perdu sa mère, fit une image de bois à laquelle il rendait tous les devoirs auxquels la défunte avait droit de son vivant. Un jour, comme il était absent, son voisin Tchang-Chou vint emprunter un objet : la femme de Ting-Lan consulta la statue avec les baguettes divinatoires ; sur le refus de la morte, elle ne voulut pas donner l'objet. Furieux, le voisin frappa l'image. Ting-Lan rentra peu après ; il remarqua l'expression irritée de la statue, il se fit conter la chose. Dès qu'il connut le nom de l'insulteur, il s'arma d'un bâton et alla tuer le mauvais voisin. On le traîna devant le tribunal ; mais la statue, amenée comme pièce de conviction, se mit à verser des larmes si abondantes que les juges, touchés par ce miracle, acquittèrent le prévenu. — Il y a là toute une série de thèmes poétiques ; je renvoie le lecteur qui s'y plairait au livre du commandant, et je reviens à mon sujet.

Ce culte des ancêtres, édicté par le Hsiao, est à peu près la seule religion du cœur chinois. Le reste de leurs rites n'est que pratiques machinales. Aux jours fériés, le peuple va porter des offrandes aux jardins où sont les mausolées. M. de Lanessan nous montre les mandarins annamites vivant dans un petit enclos qui renferme les sépultures de famille; et les obsèques donnent lieu aux cérémonies les plus caractéristiques de la vie chinoise. Ressemblance significative entre les fils de Han et notre peuple parisien! En majeure partie, il n'a plus d'autre religion que le culte des morts; sa sensibilité, déshabituée des autres cultes, reflue sur celui-ci avec une intensité croissante; les moins philosophes des reporters en font souvent la remarque. Les promenades aux cimetières, à certains jours, deviennent un rite populaire; et les manifestations imposantes, les expressions typiques de notre vie nationale, se réduisent de plus en plus aux funérailles solennelles des citoyens illustres, ou provisoirement réputés tels.

M. Famin nous explique comment le code du Hsiao déduit de son premier principe tous les devoirs moraux et sociaux, envers le prince, envers le prochain, jusqu'aux règles de la civilité et aux minuties de l'étiquette. Je n'insiste pas sur cette philosophie sociale : elle a été souvent étudiée. Montesquieu la résumait déjà avec complaisance dans l'*Esprit des Lois* : « Les législateurs de la Chine firent plus (que Lycurgue) : ils confondirent la religion, les lois, les mœurs et les manières ; tout cela fut la morale, tout cela fut la vertu. Les préceptes qui regardaient ces quatre points furent ce que l'on appela les rites. Ce fut dans l'observation exacte de ces rites que le gouvernement chinois triompha. On passa toute sa jeunesse à les apprendre, toute sa vie à les pratiquer. Les lettrés les enseignèrent, les magistrats les prêchèrent. » — Un manuel de morale positive et de bienséance, enseigné par les lettrés, où les devoirs envers l'État tiennent la première place et se confondent avec ceux de la solidarité humaine... Eh! je crois que je connais cela : c'est le *Manuel de morale civique*, le Hsiao inculqué aux petits Chinois vraiment bien élevés, sevrés de toute autre doctrine, à ceux de la dernière jonque.

Le trait dominant de cette civilisation asiatique, celui qui frappe le plus nos auteurs et retient le plus longtemps leur attention, c'est l'importance du lettré-fonctionnaire, — les deux ne font qu'un, — dans une race égalitaire, démocratique, respectueuse seulement des diplômes donnés au concours, jusqu'au moment où les abus faussent les concours. Ici, je n'ai qu'à citer au hasard, et je n'en finirais plus si je citais tous les passages topiques des deux ouvrages que je résume :

« Il n'y a pas de village, dit M. de Lanessan, ni même de hameau qui n'ait son école fréquentée par tous les enfans... L'instruction comporte presque exclusivement les préceptes du savoir-vivre familial et social, avec les règles principales de l'administration et du gouvernement. Tout enfant qui suit les leçons de l'école est, en principe, un administrateur en herbe. Tout licencié peut croire que son bonnet noir à garniture d'argent protège le cerveau d'un futur ministre. Et il en est ainsi dans toute l'étendue de l'Empire. Au Tonkin, comme dans l'Annam central, les enfans pullulent dans les écoles, et les concours des lettrés attirent tous les trois ans des milliers de candidats, qui deviendront un jour huyen (sous-préfet), phu (préfet), tong-doc (gouverneur de province), ministres ou régens et colonnes de l'Empire... Les fonctions publiques sont le but unique de tous ceux qui se livrent au travail intellectuel... Chacun voit dans le mandarinat le but vers lequel tous ont le droit de tendre les efforts de leur vie. »

Passons au commandant Famin, et avec lui à la grande Chine :

« Le plus fort contrepoids à la puissance de l'Empereur a toujours été la corporation des lettrés, qui a résisté intacte à tous les changemens de dynasties... Tous les jeunes gens qui désirent entrer dans les services publics doivent passer par une série d'examens, à la suite desquels les plus capables obtiennent des certificats d'aptitude... Aux grands examens triennaux, dans la capitale de chaque province, il y a en moyenne de dix à douze mille compétiteurs, sur lesquels trois cents au maximum sont admis... Régulièrement, le souverain ne devrait choisir ses fonctionnaires civils que parmi les lettrés, en se conformant aux classifications établies par le concours ; mais, depuis un demi-siècle environ, le gouvernement a mis un grand nombre de places en vente pour remplir le trésor, et il a continué dans cette voie en accordant d'autres places pour mérite spécial, c'est-à-dire par faveur... Le résultat de cette violation des droits pourrait être, à bref délai, l'origine d'une crise sociale dont on ne saurait mesurer les conséquences. Les lettrés représentent, en effet, la partie la plus intelligente et la plus instruite de la nation : or, aujourd'hui, la grande majorité d'entre eux se trouvant sans place et, par suite, plongés dans la misère, ne peuvent qu'attaquer la société chinoise telle qu'elle existe... Le danger résultait déjà du nombre toujours croissant des lettrés pour un nombre de places fixe et très restreint. 250 000 étudians obtiennent aujourd'hui à chaque concours triennal les degrés inférieurs de lettré. Sur ce nombre, 6000, un quarantième seulement, arrivent au grade de ku-yen, qui

donne entrée aux emplois provinciaux de quelque importance... De tous les côtés on commence à distinguer des symptômes d'agitation; on entend parler de sociétés secrètes se rapprochant de nos loges... »

Sentez-vous le petit frisson du malade qui se regarde au miroir et reconnaît les stigmates de son mal? Ne croirait-on pas lire un de ces pamphlets du siècle dernier où les écrivains caricaturaient nos vices sociaux sous des masques asiatiques? Cependant les neveux des Encyclopédistes, quand ils prennent contact avec notre petite Chine d'Annam, ne peuvent se défendre d'un sentiment d'admiration pour la société rationnelle que leurs aïeux ont prônée; d'un certain orgueil de famille en reconnaissant le type de civilisation vers lequel ils nous acheminent insensiblement. Sans doute, rien n'est plus flatteur pour la raison pure qu'un État égalitaire et pacifique, hiérarchisé uniquement par l'intelligence, le savoir, le concours; une immense école où chaque écolier peut aspirer à broder sur sa robe le loriot doré du surnuméraire, en attendant la cigogne du mandarin de première classe. C'est très beau en théorie; seulement... Il y a beaucoup de *seulement*. Les candidats non placés meurent de faim, se font pirates ou rebelles. Les mandarins en place, trop multipliés, se paient sur le pauvre monde. Et puis cette société de lettrés n'a qu'éloignement et mépris pour le métier militaire. M. Famin a étudié de près l'armée chinoise : une ombre, un rien! Des milices territoriales, bonnes tout au plus pour un service de gendarmerie.

Alors, une belle nuit, un Francis Garnier débarque avec sa poignée de mathurins, et en six semaines il a raflé tout le pays des lettrés. Aujourd'hui, ce sont les petits Japonais, solidement organisés, qui entrent dans l'Empire des lumières comme dans une motte de kaolin. Je puis garantir ce mot admirable, dont on ne sait s'il est sérieux ou plaisant, dit par un envoyé du Tsong-li-Yamen à un homme d'Etat européen : « Ne croyez pas que nos soldats aient été battus; seulement, ils n'ont pas voulu se battre. » C'est très beau, une vieille civilisation de paix, d'intelligence et d'art, aussi longtemps que cela dure, aussi longtemps que ses voisins respectent son ancien prestige; mais il y a d'autres forces qui agitent le monde, au nom d'autres principes, impatientes de se dépenser; elles ont aussi leur raison logique dans l'histoire, elles viennent dire en brandissant une épée : « Voici le vrai symbole des puissantes époques de construction, dont les ciments sont le fer et le sang, le moyen qui ne trahit jamais! »

Je ne veux pas pousser ce jeu de rapprochemens. Ce n'est aujourd'hui qu'un jeu. L'historien qui classe les espèces recon-

naîtra pourtant que certains principes, ceux mêmes dont nous avons tiré le plus de vanité, ont déposé dans notre civilisation le germe de l'ankylose chinoise. Les pages qui m'ont arrêté dans ces livres suggéreront à chaque lecteur les mêmes réflexions. Revenons aux leçons coloniales qu'ils renferment.

Présentement notre civilisation, toute cousine qu'elle devient de la chinoise, est encore assez forte, assez variée, pour nous permettre de *protéger* les représentans de cette dernière. Si nous voulons les protéger efficacement pour eux, fructueusement pour nous, évitons de retomber dans les erreurs du passé! Le Tonkin sort de l'âge ingrat; cette colonie sera le plus beau joyau de notre écrin d'outre-mer, c'est un fait hors de discussion désormais. Pour se consoler du long décri dont ils ont souffert, que les « Asiatiques » se rappellent l'Algérie de 1830 à 1840, discutée chaque jour, menacée d'abandon, sauvée à grand'peine par quelques voyans à distance comme Lamartine! Nous souhaitons un bel établissement à notre France jaune : alors, ne la calomnions plus. Une colonie est une fille à marier : on n'attire pas les épouseurs en répétant à tout venant qu'elle est valétudinaire et n'a pas de dot. Donnons-lui de bons tuteurs, et surtout ne les changeons pas. La stabilité! C'est le premier cri, exprimant le plus pressant besoin, de tous ceux qu'on interroge sur les doléances de l'Indochine. Que les gouverneurs ne soient plus tentés, quand un congé les ramène en France, d'imiter ce censeur chinois qui allait porter naguère une admonition désagréable au Fils du Ciel, et qui eut soin de se faire précéder au palais par son cercueil.

J'emprunte un dernier mot à M. de Lanessan : « Au Tonkin, dit-il, ainsi que dans tous les pays neufs, les hommes comptent beaucoup plus que les institutions. » — M. de Lanessan parle d'or, — au Tonkin. Encore ne sommes-nous pas bien sûrs que sa réserve fût nécessaire, et qu'il faille limiter l'application de son aphorisme aux « pays neufs ». Les institutions! Si l'on veut bien y réfléchir, sont-elles autre chose que la pensée continuée d'un homme, la volonté projetée sur les générations à venir par un Moïse ou un Solon, un Justinien ou un Bonaparte? — Mais contentons-nous pour l'instant de réclamer la stabilité du pouvoir sur le fleuve Rouge. Le Tonkin en profitera : il nous l'enseignera peut-être. Qui sait? On a vu des mères ramenées dans le droit chemin par les bons exemples que leur donnait une fille.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LA CANDIDATURE

DU

PRINCE LÉOPOLD DE HOHENZOLLERN

AU TRONE D'ESPAGNE EN 1870

Un témoin oculaire vient de raconter jour par jour, dans un livre fort intéressant, fort curieux, l'histoire du prince Charles de Hohenzollern, aujourd'hui roi de Roumanie, depuis son arrivée à Bukarest, en 1866, jusqu'au mois de décembre 1875 (1). Il faut que ce témoin oculaire soit étroitement lié avec le roi Charles, qu'il ait des titres tout particuliers à sa confiance. Il lit dans son cœur et dans son esprit ; nous savons, par cet homme bien informé, non seulement ce que le prince a fait et dit tel jour de telle année, mais ce qu'il a senti, l'impression bonne ou mauvaise que lui fit tel événement public ou domestique, ses joies, ses chagrins, ses espérances, ses inquiétudes, ses projets et ses rêves. Le roi de Roumanie ne s'est pas contenté de lui faire des confidences, il l'a autorisé à fouiller dans ses papiers, il lui a ouvert tous ses tiroirs, tous ses cartons, lui a communiqué les lettres qu'il avait reçues et ses réponses, en l'invitant à en faire l'usage qu'il lui plairait. On ne s'explique tant de précision dans le détail qu'en supposant que le roi Charles a tenu de tout temps un journal, qu'il a permis au témoin oculaire d'en tirer copie, et comme une telle confiance a quelque chose de rare, on est tenté d'en conclure que ce témoin lui ressemble beaucoup, qu'il est un autre lui-même, qu'il a, comme lui, une belle tête de Hohenzollern, une taille moyenne, svelte et souple, la démarche vive et cadencée, beaucoup d'aisance dans les mouvemens, un nez aquilin et, sous d'épais sourcils presque joints, des yeux au regard tour à tour perçant, doux ou inquiet, que les Roumains

(1) *Aus dem Leben König Karls von Rumänien, Aufzeichnungen eines Augenzeugen.* 2 vol. in-8° ; Stuttgart, 1894. Verlag der Cotta'schen Buchhandlung.

ont comparés plus d'une fois à des yeux d'aigle, et quelquefois aussi à une mer bleue qui se chauffe au soleil. Le roi Charles est, je crois, le premier prince régnant qui ait fait ou laissé paraître, de son vivant, son journal intime, et il faut souhaiter que son exemple soit suivi, que pour l'instruction des rois et des peuples, d'autres souverains nous initient aux mystères de leur âme et de leur politique.

Quoique les affaires de Roumanie tiennent, comme il est naturel, la principale place dans le journal publié par le témoin oculaire, il renferme plus d'une information curieuse sur tel épisode de la politique générale, et en particulier sur un incident qui eut de grandes et tragiques conséquences, et changea la face de l'Europe, à savoir la candidature du prince Léopold de Hohenzollern à la couronne d'Espagne, en 1870. C'est un sujet que tout récemment M. de Sybel a traité dans le VIIe volume de son histoire du nouvel empire allemand. Il faut rendre à cet historien de grand mérite la justice qu'il a fait preuve d'impartialité et renoncé à soutenir une vieille thèse qui n'est plus soutenable, à représenter la France comme s'étant rendue coupable d'une agression aussi préméditée qu'injuste, et l'Allemagne comme une nation pacifique, réduite, malgré elle, à la nécessité de se défendre. Cette légende est désormais hors de cours. M. de Sybel a tâché d'établir qu'en 1870, ni l'Allemagne ni la France ne voulaient la guerre, qu'elle a éclaté par l'effet de circonstances fâcheuses, moins imputables à la volonté des hommes qu'à la force fatale des situations. Il doit regretter de n'avoir pu faire usage des indiscrétions du témoin oculaire. Il aurait modifié ses conclusions, s'il avait eu sous les yeux les pièces authentiques, probantes, décisives, que le roi Charles a consenti à tirer de ses précieux cartons, et qui jettent un jour nouveau sur la candidature du prince Léopold, sur le rôle joué en cette occurrence par le prétendant lui-même, par son père le prince Charles-Antoine, par le roi Guillaume et par M. de Bismarck.

Ce n'était pas la première fois que M. de Bismarck, le roi Guillaume et le prince Charles-Antoine avaient à s'occuper ensemble de la réponse qu'il convenait de faire à un peuple désireux d'être gouverné par un prince de la maison de Hohenzollern. Le cas s'était présenté en 1866 lorsque les Roumains adressèrent un pressant appel au prince Charles. Les renseignemens que nous fournit à ce sujet le roi de Roumanie, par l'intermédiaire de ce témoin pour qui il n'a point de secrets, nous montrent clairement comment les Hohenzollern traitent leurs affaires de famille, quand il n'y va pour eux que d'intérêts privés où la raison d'État n'a rien à voir, et qu'aucune passion politique n'est en jeu.

La négociation de 1866, à laquelle il est bon de s'arrêter un instant, offre quelques analogies et de grandes différences avec celle de 1870. En acceptant les offres des Roumains, on était assuré de ne causer aucun déplaisir à la France, qu'alors on ménageait beaucoup. Tout au

contraire l'empereur Napoléon III, qui voulait du bien au prince Charles, ne demandait pas mieux « que de mettre un Hohenzollern sur le Danube. » Il s'intéressait à cette affaire plus que ne le commandait l'intérêt de la France. Personne ne fut plus sujet que ce souverain à ces généreuses imprudences qu'on paie par des repentirs; personne ne cultiva avec plus d'amour l'art de travailler au bonheur d'autrui. Le 16 avril 1866, Mme Cornu, qui disait souvent ce que l'empereur ne voulait pas dire lui-même, écrivait au prince : « Maintenant que le suffrage universel est consulté en Roumanie et que jusqu'à présent il répond Charles de Hohenzollern, je puis vous dire toute ma joie. Vous désiriez tant un rôle actif, quelque chose qui vous sortît de votre vie monotone et peu utile! J'espère que vous êtes satisfait, vous allez avoir une belle, mais bien difficile tâche. Vous n'y succomberez pas, j'en suis sûre. Vous avez l'amour du bien, un jugement droit, et rien de cet enfantillage qui se contente des avantages extérieurs d'une grande situation... Vous viendrez sans doute en France avant d'aller en Roumanie, vous voudrez voir l'empereur, qui est le protecteur depuis 1856 de votre future principauté, et qui le sera encore et d'autant plus que vous allez en être le chef. On désire que vous vous mariiez; la Roumanie a besoin d'avoir l'exemple d'un prince moral et d'un ménage princier uni. »

Le prétendant de 1866 n'avait pas besoin qu'on l'encourageât. Ce cadet de grande famille était de la race des ambitieux qui ne se refusent pas à leur destinée. Mme Cornu ne se trompait point; quoique soldat dans l'âme, Berlin et la vie d'officier commençaient à lui peser. Il se croyait fait pour mieux que cela; il sentait en lui des facultés et des forces inemployées auxquelles il lui tardait de donner de l'exercice; comme le dit le témoin oculaire, « il était tourmenté du désir de labourer ses friches. » Il était né avec le goût des entreprises et l'amour des choses difficiles. Au surplus, il avait fait tout jeune son apprentissage dans l'art de gouverner. Son père, le prince Charles-Antoine, chef de la branche princière et catholique des Hohenzollern, avait été de 1858 à 1861 président du ministère prussien, et s'était fait un devoir et un plaisir d'initier son second fils à ses affaires, il l'avait promené dans les coulisses de la grande et de la petite politique.

Le prince Charles-Antoine méprisait les petites vanités et approuvait les grandes ambitions. Il lui en avait peu coûté de renoncer à sa principauté de Sigmaringen, d'abdiquer en faveur du roi de Prusse par acte du 7 décembre 1849. Ne régnant plus, il aurait été bien aise que ses fils fussent des rois et le considérassent comme leur conseiller naturel. Cet office lui convenait; il avait le jugement net, lucide et sûr; les nombreuses lettres adressées par lui au prince Charles et publiées par le témoin en font foi. Il goûtait peu le romantisme, l'idéologie, il se piquait de n'aimer que ce qu'il appelait la politique réaliste.

Aussi n'agréait-il les aventures que sous bénéfice d'inventaire, et après s'être convaincu qu'elles offraient des chances sérieuses de succès ou qu'elles étaient commandées par quelque grand intérêt. Survenait-il quelque accroc, les difficultés semblaient-elles insurmontables, il était prompt à se raviser. Si ambitieux qu'il fût pour sa famille, sa philosophie naturelle lui rendait les renoncemens faciles, lui permettait de jouir de la vie, en dépit du sort qui s'amuse à tout gâter. Quelques années plus tard, devenu infirme, privé de l'usage de ses jambes, condamné à se transporter de chambre en chambre dans une chaise roulante, il gardera sa sérénité, il prendra plaisir à arranger, à orner son château de Sigmaringen, à restaurer son petit théâtre, à surveiller ses ouvriers parisiens, « joyeux lurons, dira-t-il, qui chantent et sifflent tout le jour et n'en travaillent que mieux. » En 1875, il écrira à son fils : « On s'accoutume à tout, il faut se résigner en philosophe à l'inévitable... Les privations forcées et les nouvelles habitudes de vie qu'elles imposent sont souvent une source de nouvelles jouissances. Pourvu que l'esprit reste jeune, on oublie sans peine que le corps pèse. » Il blâmait les jeunes gens qui refusent à la légère une couronne, il les blâmait aussi quand ils étaient inconsolables de l'avoir perdue. Ce père ambitieux était un sage.

Le 16 avril 1866, il apprenait par une dépêche de Bukarest que le suffrage universel avait rendu son arrêt et proclamé son fils prince de Roumanie. Il s'empressa d'en informer le roi, qui écrivit aussitôt au prince Charles : « Ton père t'a sans doute communiqué la dépêche. Tu n'as qu'une chose à faire, c'est de demeurer coi. Je prévois de grandes difficultés ; ni la Russie ni la Porte n'agréeraient un prince étranger. » Le prince Charles, à qui le sang bouillait dans les veines, aurait voulu partir sur-le-champ pour Bukarest. — « Ton sentiment est juste, lui disait son père, mais ton idée est inexécutable au point de vue de la discipline de famille. Je corresponds journellement avec le roi et les ministres, et je me convainc qu'en effet cette affaire présente quelques difficultés. »

Le roi Guillaume se retranchait dans une désolante réserve, et le prince désespérait d'obtenir jamais de ce juge décourageant l'autorisation formelle dont « la discipline de famille » lui défendait de se passer. Toute sa vie le roi Guillaume a eu l'horreur des responsabilités ; s'il n'avait eu pour ministre un homme qui les aimait passionnément, amoureusement, il serait mort sans avoir rien entrepris ni rien fait. Ses résolutions n'auraient été que des velléités bientôt réprimées par des repentirs. Dans toutes les occasions il voyait surtout les inconvéniens, qui lui semblaient balancer les avantages ; à ses prévisions chagrines se joignaient des délicatesses, des scrupules, qui n'étaient, à le bien prendre, que des perplexités d'esprit, que d'injustes défiances de sa fortune, toujours prête à le combler d'honneurs et de grâces.

Dans le cas présent, il se défiait des Valaques et des Moldaves, qu'il jugeait aussi prompts à détrôner un souverain qu'à l'acclamer. Il prévoyait des malheurs, une abdication forcée qui l'humilierait dans la personne de son jeune parent, sans qu'il pût lui porter secours. Et puis était-il digne d'un Hohenzollern d'accepter une situation dépendante, d'être le vassal du Grand Turc ? En vain le père et le fils travaillaient à lui arracher son consentement, il se dérobait.

Il fallait chercher un biais ; ce fut M. de Bismarck qui le trouva. Cette affaire tout d'abord l'avait laissé très froid, et il n'y apporta jamais aucune passion. Il ne voyait pas trop quel profit en pourraient retirer sa politique et la Prusse. Ainsi bien il avait d'autres soucis : il s'occupait de préparer sa grande entreprise contre l'Autriche. Mais après tout il savait que c'est avec les pions que se gagnent quelquefois les parties d'échecs, et pour employer son expression, il ne voyait aucun inconvénient « à créer une Belgique des bouches du Danube. » Le 19 avril, il reçut le prince Charles, eut avec lui un long entretien. Il ne le pressa point et n'eut garde de s'échauffer ; il lui parla sur le ton d'un Mentor circonspect et bienveillant, engagea Télémaque à se sentir, à se tâter, à s'assurer s'il était capable de courir de grands risques. Le voyant résolu : « Une nation vous a nommé son prince à l'unanimité ; répondez à son appel, partez sans retard pour Bukarest. » Et le prince ayant allégué qu'il ne pouvait se mettre en route sans le consentement du roi : « Vous vous trompez, et il ne tient qu'à vous. Demandez-lui un congé pour aller passer quelque temps en pays étranger. Je le connais, il est assez fin pour deviner votre projet. Vous lui épargnerez ainsi la peine de prendre une décision, et il vous en saura gré. » Le prince trouva le conseil bon. Le même jour il se rendit chez le roi, qui lui répéta une fois de plus qu'il était indigne d'un Hohenzollern d'avoir un sultan pour suzerain, après quoi l'ayant autorisé, sur sa demande, à prendre un congé, il le serra dans ses bras, en lui disant : « Que Dieu te garde ! » Et le prince partit pour son aventure, heureux de faire sa volonté et d'avoir obligé son roi, en le dispensant d'en avoir une.

L'aventure que courait le prince Charles pouvait mal tourner pour lui, elle ne pouvait avoir de funestes conséquences pour la paix de l'Europe. Au cours de son entretien avec M. de Bismarck, ce sage conseiller lui avait laissé entrevoir que sa détermination ne plairait pas à tout le monde, que la Russie en prendrait peut-être quelque humeur, qu'il en serait quitte pour demander la main d'une princesse russe, ce qu'il n'eut pas besoin de faire. En 1870, lorsque la couronne d'Espagne fut offerte au prince Léopold, frère aîné du prince Charles, la situation était tout autre. Il y avait alors un souverain qui ne pouvait à aucun prix consentir à ce que la Prusse donnât un roi à l'Espagne. Dans l'état de ses affaires, c'eût été pour lui non seulement un échec moral, une grave atteinte portée à son crédit, à son influence, mais un

véritable danger. Il le savait, et il avait eu soin de le faire savoir.

Sa position était embarrassante. La révolution de septembre avait été pour la cour des Tuileries un événement déplaisant ; elle avait vu à regret tomber la reine Isabelle, avec qui elle avait formé une liaison assez intime. Le seul prétendant que pût agréer Napoléon III était le prince Alphonse, et c'était bien le meilleur des candidats, puisque quelques années plus tard les Espagnols l'ont mis sur le trône ; mais à cette époque on n'y pouvait songer, et rien n'est plus insensé que de vouloir être sage avant tout le monde.

L'ambassadeur de France à Madrid, le baron Mercier de Lostende, n'ignorait pas toutes les intrigues qui se nouaient autour de lui ; mais il ne faisait rien pour les traverser et, conformément à ses instructions, il se remuait peu ; son gouvernement l'avait engagé à intervenir le moins possible, de peur qu'on ne l'accusât de gêner les Espagnols dans la liberté de leurs résolutions. Vers le milieu de février 1870, on écrivait de Paris au prince Charles : « Mercier ne fait pas de mystère du déplaisir que lui causent les chances toujours croissantes du prince de Hohenzollern, mais il n'ose pas les contrecarrer de front, parce que les Espagnols seraient bientôt idolâtres d'un prince étranger, s'il était combattu par la France. »

Ce qui l'aidait aussi à patienter, c'est qu'on lui avait fait dire qu'il pouvait être sans inquiétude, que la couronne fût-elle offerte au prince Léopold, il ne l'accepterait pas, qu'on avait tiré parole de la Prusse. En effet, dès le printemps de 1869, l'empereur avait enjoint à M. Benedetti de pressentir le gouvernement prussien, mais en donnant à ses représentations la forme la plus douce, en évitant avec soin qu'elles n'eussent le caractère d'une menace ou d'une provocation. M. Benedetti s'en était ouvert à M. de Thile d'abord, puis à M. de Bismarck, lequel déclara que selon toute apparence le roi ne conseillerait pas au prince d'accepter la couronne, si elle lui était offerte, et que le prince Charles-Antoine était dans les mêmes dispositions. Ce dernier avait écrit au prince de Roumanie dans les premiers jours de décembre 1868 : « La question de notre candidature n'est agitée jusqu'aujourd'hui que dans les journaux, on ne nous en a pas soufflé un traître mot. Le cas advenant, je ne conseillerais jamais à ton frère d'accepter une situation douteuse, qui n'aurait que l'éclat trompeur des oripeaux. » Il ajoutait : « D'ailleurs la France ne tolérerait jamais, vu nos relations avec la Prusse, l'établissement d'un Hohenzollern de l'autre côté des Pyrénées. C'est bien assez pour exciter ses jalousies que l'un des nôtres gouverne le bas Danube. » Tous les intéressés, on le voit, étaient prévenus, avertis ; ils savaient que favoriser cette candidature, c'était risquer de mettre le feu aux poudres. Aussi étaient-ils disposés à écarter cette dangereuse affaire. Mais il y avait un homme qui, seul de son avis, la tenait pour une occasion providentielle, qu'il s'était promis de ne pas

laisser échapper, et comme il avait une de ces volontés puissantes, fougueuses, irrésistibles, qui commandent à toutes les demi-volontés, et qui, soufflant comme un vent de tempête, balaient tout devant elles et font le destin des peuples, ce fut son vouloir qui prévalut.

Le 16 septembre 1869, le prince Charles, qui était venu chercher femme en Allemagne, arrivait au bord du lac de Constance d'où il se rendit à la Weinburg, château appartenant à sa famille, qui s'y trouvait alors réunie. Le lendemain, le ministre de Prusse à Munich, le baron de Werther, écrivait au prince Charles-Antoine pour lui demander une audience secrète, qui lui fut accordée. Il accourut et annonça qu'il était venu présenter au maître de la maison un député espagnol, don Eusebio Salazar y Mazaredo, chargé par Prim d'offrir une couronne au prince héritier de Hohenzollern. Il aurait pu ajouter que c'était M. de Bismarck qui l'envoyait, car il est difficile d'admettre que M. de Werther eût fait une telle démarche sans l'aveu de son chef. J'ai lu quelque part que M. Salazar était un de ces hommes pleins de bonnes intentions, mais d'un esprit inquiet, d'une imagination remuante et toujours en travail, obscurs artisans que la destinée charge quelquefois de fabriquer les plus grands événemens, et qui sont nés pour être le plus innocemment du monde des ouvriers en catastrophes. J'ai lu aussi que jadis, envoyé au Pérou, il avait engagé l'Espagne dans un méchant imbroglio d'où elle eut quelque peine à sortir; que le spirituel ministre des affaires étrangères, qui débrouilla cet écheveau, avait dit en gourmandant l'activité tracassière de son agent : « Rien n'est plus dangereux que les hommes qui ne mettent jamais leurs pantoufles; » — que plus tard cet homme qui ne mettait jamais ses pantoufles, voyant son pays en quête d'un souverain, se piqua de lui en donner un et publia une brochure destinée à prouver que le prince Léopold de Hohenzollern réunissait toutes les conditions voulues pour être un excellent roi d'Espagne; que cette brochure fut peu remarquée, mais qu'après le refus du duc de Gênes, quand Prim se trouvait à bout de voie, on lui parla et de l'opuscule et de l'auteur, qui fut mandé ; que don Eusebio offrit incontinent ses services, et partit de son pied léger pour négocier avec la famille de Hohenzollern et le cabinet de Berlin (1).

Après avoir pris langue avec ses fils, le prince Charles-Antoine reçut M. Salazar. On se revit le 19 septembre sur la promenade du Rhin. Le prince Charles accompagnait son père, qui lui présenta le député espagnol, lequel n'ayant pas de raisons pour préférer un Hohenzollern à un autre, insinua gracieusement que les yeux de toute l'Espagne étaient tournés vers le prince Charles de Roumanie. Mais le prince répondit aussitôt d'un ton résolu que sa conscience ne lui per-

(1) *L'Espagne politique, 1868-1873*, p. 96 et 97.

mettrait jamais d'échanger sa modeste principauté contre la glorieuse couronne d'Espagne. M. Salazar avait rencontré le mur, il se retourna. Il eut dans l'après-midi une entrevue avec le prince Léopold et sa femme, princesse héréditaire de Portugal. Si peu disposé qu'il fût à dire oui, le prince Léopold ne prononça pas un non catégorique et décisif. Il fit ses conditions; il ne pouvait accepter si on ne lui donnait l'assurance qu'il n'aurait pas de concurrens et qu'il serait élu à l'unanimité. Cette exigence équivalait à un refus; pouvait-il ignorer que les Cortès étaient divisées en trois partis irréductibles? M. Salazar, se le tenant pour dit, prit congé et se retira l'oreille basse, comme un chasseur qui a fait buisson creux. Mais il était homme de revue; ne se rebutant pas aisément, il se promettait de retourner à la charge. Il y avait quelqu'un qui le voulait.

Cependant il ne reparut pas à la Weinburg, dont il avait gardé un fâcheux souvenir. Il changea de méthode et d'itinéraire. Le 1er mars 1870, le prince Charles recevait à Bukarest la nouvelle que don Eusebio voyageait de nouveau en Allemagne, mais que cette fois il s'était rendu directement à Berlin; qu'il apportait au roi de Prusse, au prince héréditaire de Hohenzollern et au comte de Bismarck des lettres de la régence, dans lesquelles était exprimé le pressant désir que le prince Léopold acceptât la couronne d'Espagne. Le prince secouait les oreilles, son père attendait pour le presser d'accepter qu'on lui démontrât « qu'un grand intérêt l'exigeait, *ein höheres Staatsinteresse.* » Il y avait quelqu'un qui devait lui fournir cette démonstration.

M. Salazar s'impatientait. Le père et le fils se transportèrent à Berlin pour régler définitivement la question. Ils furent frappés de l'insistance, de la chaleur, *grosse Wärme*, avec laquelle M. de Bismarck se prononçait pour l'acceptation. C'était sur un autre ton qu'il avait conseillé autrefois au puîné de se rendre aux vœux des Roumains. Ils sentirent dès les premiers mots combien il avait cette affaire à cœur, l'importance exceptionnelle qu'il y attachait. Il adressa un mémoire au roi pour lui représenter quel intérêt avait l'Allemagne à mettre un Hohenzollern sur le trône vacant, « que ce serait pour elle un avantage inappréciable d'avoir un ami au sud des Pyrénées et sur les derrières de la France, *im Rücken Frankreichs.* »

Le prince Léopold résistait; il lui répugnait de paraître attenter au bien d'autrui, de chasser sur les terres des Bourbons détrônés, d'avoir un jour à se défendre contre leurs légitimes revendications. Le prince royal l'encourageait dans sa résistance. « Si le gouvernement prussien, lui disait-il un jour, s'intéresse à cette affaire, c'est qu'il a un but déterminé, *einen bestimmten Zweck;* mais garde-toi de croire que plus tard, quoi qu'il arrive, il te prêtera main-forte. » Le roi, lui aussi, abondait en objections, il avait de grands scrupules, et il déclarait s'en remettre à Léopold du soin de se décider, il entendait ne l'influencer

en aucun sens. Fidèle à sa méthode accoutumée, il s'arrangeait pour n'avoir pas à répondre de l'événement; sa seule volonté était que si cette sourde machination tournait mal, on ne s'en prît pas à lui, que personne, ni lui-même ni les autres, ne pût lui dire : « Guillaume, vous l'avez voulu, vous avez ce que vous méritez. »

Le 16 mars, Léopold lui déclara que décidément il refusait. Comme M. Salazar, M. de Bismarck ne faisait point acception des personnes, et peu lui importait que le futur roi d'Espagne s'appelât Léopold ou Frédéric, il lui suffisait qu'il fût un Hohenzollern. Le prince Charles-Antoine manda au plus jeune de ses fils, qui voyageait en Italie, qu'il eût à revenir bien vite à Berlin, qu'on avait des choses importantes à lui dire. Le prince Charles-Antoine avait fini par comprendre que, si la couronne offerte par les Espagnols à l'un de ses enfans était, selon toute apparence, une couronne d'épines, il y avait de grands intérêts politiques auxquels on devait faire de grands sacrifices.

Le 20 mars, il écrivait de Berlin au prince de Roumanie : « Je suis plongé depuis quinze jours dans des affaires de famille de la plus haute gravité ; il ne s'agit de rien moins que de l'acceptation ou du refus de la couronne d'Espagne, offerte à Léopold sous le sceau du secret, et ce secret doit être gardé comme un secret d'État européen. Cette question préoccupe beaucoup ici. Bismarck désire l'acceptation pour des raisons dynastiques et politiques, le roi ne la désire que si Léopold se décide de son plein gré. Le 15 nous avons tenu une délibération très intéressante et importante, présidée par le roi et à laquelle assistaient avec le prince royal Bismarck, Roon, Moltke, Schleinitz, Thile et Delbrück. Ces Messieurs ont conclu unanimement à nous recommander l'acceptation comme l'accomplissement d'un devoir patriotique prussien. Pour plus d'une raison, après de durs combats, Léopold a refusé. Comme l'Espagne désire avant tout un Hohenzollern catholique, j'ai proposé Fritz. J'espère que nous réussirons à le décider... Ta chère mère éprouvera de cruelles angoisses, mais elle ne voudra pas s'opposer à la marche de l'histoire du monde... M. Salazar n'est plus ici, on aurait fini par savoir qu'il y avait à Berlin un député espagnol, qui entretenait un commerce suivi avec Bismarck. » Cette lettre est instructive. On voit clairement qu'il ne s'agissait plus dans cette conjoncture d'un intérêt de famille, d'un aîné ou d'un cadet à pourvoir, mais « d'un devoir prussien » à remplir, d'une combinaison politique qui devait avoir de graves, d'importantes conséquences. Et cependant, lorsque l'affaire ayant éclaté, M. Benedetti ira demander des explications à M. de Thile, sous-secrétaire d'État, M. de Thile, qui avait assisté au conseil tenu pour régler cette question et à qui on avait demandé son avis, répondra à l'ambassadeur de France : « C'est une affaire de famille, qui n'existe pas pour le gouvernement prussien. »

Le prince Frédéric arriva à Berlin. Son père s'était fait illusion, on

ne réussit pas à le persuader. M. de Bismarck avait beau dire et répéter que l'acceptation était « une nécessité politique, » il déclara qu'il ne se soumettrait qu'à un ordre formel du roi. Il pouvait être tranquille et dormir sur ses deux oreilles; il n'avait pas à craindre que le roi, dont le jeu favori était de se balancer et de balancer les autres, descendît de son escarpolette pour lui adresser une impérieuse sommation. Le 1er avril, le prince Charles-Antoine, à qui M. de Bismarck avait communiqué un peu de sa fièvre, écrivait mélancoliquement à son fils Charles : « Ton frère a si peu d'ambition que je ne crois plus à la réussite de notre candidature. » Il ajoutait le 22 avril : « Fritz a déclaré du ton le plus résolu qu'il déclinait la tâche qu'on prétend lui imposer. » Et poussant un gros soupir : « Il faut y renoncer, une grande occasion historique offerte à la maison de Hohenzollern a été perdue et ne se retrouvera plus. Si le roi à la dernière heure avait pu se décider à ordonner, Fritz aurait obéi; laissé à lui-même, il se décide à dire non. Voilà donc l'affaire à vau-l'eau. Le secret a été étonnamment gardé, et il importe beaucoup qu'il le soit toujours. » Cependant ce père déçu et mécontent nourrissait encore quelque espérance : « Bismarck, écrivait-il le 26 mai, ne prend pas son parti de l'échec de la combinaison espagnole. Il n'a pas tort. Mais la chose n'est pas entièrement abandonnée; elle tient encore à quelques fils très menus, qui à la vérité sont des fils d'araignée. »

Il avait raison de ne pas désespérer. Il s'était flatté que son fils Frédéric viendrait à résipiscence, ce fut son fils aîné qui se ravisa; à force de souffler sur ce lumignon fumant, qui semblait éteint, on le vit se ranimer comme par miracle. Averti par le père, M. de Bismarck l'exhorta à tout faire pour maintenir dans ses heureuses dispositions ce pêcheur inespérément repenti, et pour le convaincre que c'était au bien de l'Allemagne qu'il sacrifiait ses derniers scrupules. Le 4 juin, le prince Léopold se déclara prêt à accepter la couronne d'Espagne, « le plus autorisé des juges lui ayant démontré que l'intérêt de l'État l'exigeait. » Au commencement d'avril, M. de Bismarck avait expédié à Madrid deux hommes de confiance, M. Lothar Bucher et le major de Versen, pour étudier la situation. Ils avaient rapporté de Madrid les impressions les plus encourageantes, et le roi Guillaume disait à ce propos que les gens à qui on fait fête voient toujours les choses en rose. Cependant il fut touché de la grâce, lui aussi, et quand le prince Léopold lui annonça qu'en acceptant ce qu'il avait refusé, « il pensait rendre un service essentiel à son pays, » le roi lui répondit aussitôt qu'il approuvait sa résolution. M. de Bismarck avait gagné sa bataille. Il n'avait pas épargné ses peines; il avait maté les rétifs, décidé les hésitans, levé les scrupules des timorés, raffermi les volontés chancelantes, dissipé les nuages et les craintes, terminé victorieusement cette laborieuse affaire, qui n'existait pas pour lui.

Mais il faut toujours compter avec les fâcheux contretemps, qui dérangent inopinément les combinaisons des plus habiles ourdisseurs d'intrigues. Le prince Charles-Antoine avait écrit un jour à son fils Charles que pour assurer le succès de l'affaire espagnole, il fallait deux choses : « le plus profond secret et une grande promptitude dans l'exécution. » On entendait ménager une surprise à toute l'Europe et surtout à la France. Il fut décidé que l'élection du roi suivrait de très près le retour de M. Salazar à Madrid, et que Prim ne ferait connaître aux Cortès le nom de son candidat que quelques instans avant le vote. Il suffit d'une méprise pour tout gâter. Une dépêche chiffrée fut expédiée de Berlin pour annoncer le jour où M. Salazar rentrerait à Madrid, muni de la lettre d'acceptation du prince Léopold. Comme nous l'apprend le témoin oculaire, on se trompa, en la déchiffrant, sur la date annoncée, et Prim put croire que don Eusebio reculait son départ. Les Cortès, qui depuis longtemps battaient l'eau, étaient impatientes d'entrer en vacances. Prim ne pouvant rien leur proposer sans avoir en main la lettre du prince, se vit forcé d'accéder à leur désir et les prorogea jusqu'au 31 octobre. — « Cet accident, écrivait le prince de Roumanie le 28 juin, remet tout en question, l'élection ne pourra se faire que dans l'arrière-automne ; que de choses peuvent survenir ! » Quand M. Salazar arriva, les députés s'étaient dispersés aux quatre vents. On avait du temps devant soi. Le prince Léopold partit pour la Suisse, et M. de Bismarck, qui était allé se reposer à Varzin, put dire de bonne foi à M. de Schlœzer « qu'il se réjouissait d'avoir un été tranquille. »

Il en devait être autrement. Que se passa-t-il ? Les grandes joies sont toujours bruyantes, et il faut croire que don Eusebio fut indiscret, qu'il ne put se tenir de parler. « Enfin nous avons un roi : *ya tenemos rey !* » s'écria un député, et ce cri traversa Madrid comme un éclair. Son secret étant devenu public, Prim prit le parti de convoquer les Cortès en session extraordinaire pour le 17 juillet, et ne crut pouvoir se dispenser de donner des explications à notre ambassadeur. Le 3 juillet, l'agence Havas annonçait à l'Europe la grande nouvelle dont toute la France s'émut. Trois jours après, le roi Guillaume témoignait au prince Charles-Antoine le regret que Prim, qui leur avait tant recommandé le silence, l'eût si mal gardé, et comme tout mauvais cas est niable, et que les rois qui n'aiment pas à répondre des événemens trouvent toujours à qui passer le paquet, il ajoutait avec cette artificieuse bonhomie qui lui était particulière : « Que n'avons-nous pu, comme tu l'avais proposé, nous assurer au préalable du consentement de la France ! Mais l'Espagne nous recommandait le secret, et le comte de Bismarck nous représentait que toute nation a le droit de choisir librement son souverain sans consulter personne. » Quelques jours plus tard, le colonel Strantz dépêché par lui communiquait au prince les notes étrangères et lui remettait une lettre par laquelle le roi déclarait que, si Charles-

Antoine se décidait à retirer la candidature de son fils, « il approuverait sa résolution en qualité de chef de la maison de Prusse, comme il avait approuvé, quelques semaines auparavant, la résolution contraire. » Ce souverain qui a fait de si grandes choses n'a jamais aimé que les rôles passifs.

On voit clairement quel avait été le plan de M. de Bismarck. Il s'était promis que Napoléon III serait instruit en même temps de la candidature autorisée du prince Léopold et de son élection par les Cortès. Il entendait le mettre en présence d'un fait accompli. De deux choses l'une : si l'empereur se résignait, c'en était fait de son autorité, de son crédit politique ; que pouvait-il désormais empêcher ? S'il protestait et portait la main à la garde de son épée, il se mettait sur les bras l'Espagne soutenue par la Prusse, se trouvait pris entre deux feux. Malheureusement Prim avait parlé trop tôt, et le roi Guillaume avait à se tirer d'un mauvais pas. Il en coûte à un souverain de se rendre à des réclamations véhémentes, de se dédire, de battre en retraite ; il avait le droit de se plaindre que son ministre lui eût donné un dangereux conseil. Non seulement M. de Bismarck avait attiré une mortification à son maître ; ayant été l'inventeur et l'âme de ce complot, il venait d'essuyer un grand échec personnel. Mais il n'était pas homme à rester sous le coup d'une défaite, et il jura de donner à cette intrigue manquée un dénoûment tragique. Comment il s'y prit pour provoquer la France et l'obliger à déclarer la guerre, on le sait pour l'avoir appris de lui-même. « Il est si facile, a-t-il dit, d'altérer le sens d'un discours ou d'une dépêche par des omissions et des ratures ! Auparavant c'était une chamade, maintenant c'est une fanfare. »

Devenu empereur d'Allemagne, le roi Guillaume écrivait au prince de Roumanie : « Dieu a si visiblement tout préparé et tout conduit par sa volonté qu'on la reconnaît partout, et nous devons nous réjouir qu'il nous ait trouvés dignes d'être ses instrumens. » La grâce la plus précieuse que Dieu lui eût faite était de lui avoir donné pour ministre un de ces violens qui forcent la main à leur roi, transforment en fanfares ses chamades, et le contraignent à être heureux et glorieux malgré lui. Le prince Charles-Antoine a dit le dernier mot de cette affaire dans une lettre qu'il adressait à son fils Charles en 1872 : « Je n'ai pas pour Bismarck une admiration sans réserve ; mais il a toujours de grandes vues et de grands desseins. Dans la question espagnole, tous tant que nous sommes, il nous a passé sur le corps. »

G. VALBERT.

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ITALIENNES

L'émigration italienne en Amérique. — La crise agraire en Sicile. — Les bases du relèvement économique de l'Italie. — Controverses archéologiques. — Les principes essentiels du caractère italien.

Les revues italiennes de ces mois derniers portent toutes la trace des inquiétudes qui agitent en ce moment l'Italie. Les questions politiques et économiques y priment toute autre question, et ce ne sont qu'études sur le déficit, sur l'émigration, sur la crise agraire et sur les armemens. A peine si l'on accorde quelques pages en passant au Tasse, dont l'Italie entière s'apprête cependant à fêter la mémoire, le 25 avril prochain, à l'occasion du trois centième anniversaire de sa mort. Mais comment trouver le loisir de s'occuper des morts quand sans cesse le présent devient plus dur et l'avenir moins certain ? Et le mal dont souffre l'Italie ne semble pas près de finir. En vain, « pour continuer à l'Italie l'augure d'une année heureuse », la *Vita Italiana* a-t-elle reproduit, dans sa livraison du 25 janvier, toute une série de peintures des maîtres classiques représentant la *Fortune*, la Fortune ne s'est pas laissé émouvoir par une attention si gentille. A une autre page de la même revue un auteur italien nous parle de la « formidable crise économique » qui travaille son pays. Et voici en quels termes M. Vincenzo Grossi, dans une des dernières livraisons de la *Nuova Antologia*, témoigne du « fâcheux quart d'heure » que traverse l'Italie :

« D'une part, dit-il, une population des plus denses qui soient en Europe, avec un excédent des naissances sur les morts qui oscille entre 9 et 11 par mille habitans ; d'autre part, une crise économique et financière désastreuse, qui a profondément attaqué non seulement le mécanisme de la circulation monétaire, mais encore les organes les plus essentiels de la richesse et de la vie nationale. D'une part, une émigration continentale périodique qui a atteint en 1893 le total extraordinaire de 123000 individus ; de l'autre, les échauffourées de Zurich et d'Aigues-Mortes. D'une part, une émigration transatlantique permanente, qui varie entre cent mille et deux cent mille individus par an ; de l'autre, la crise financière de la République Argentine, le système prohibitif de Mac Kinley appliqué à l'émigration des Européens aux États-Unis, la révolution et la guerre civile s'éternisant au Brésil. »

C'est de ce dernier point, de l'émigration italienne en Amérique, que s'occupe spécialement M. Grossi, et plusieurs des faits qu'il signale sont vraiment des plus affligeans. L'émigration des Italiens en Amérique du Sud aurait, d'après lui, le caractère d'un scandaleux marché d'hommes : « Avec une audace incroyable, par le moyen d'agens directs ou indirects, de journaux subventionnés, de conférences payées, et d'une infatigable réclame, les Républiques de l'Amérique du Sud entretiennent en Italie le courant de l'émigration. Malgré les crises économiques américaines, malgré les lynchages, et les guerres civiles, et la fièvre jaune, le nombre des émigrans ne cesse point d'augmenter ; et cela simplement parce que trop de personnes ont intérêt à ce que ne s'arrête pas cette traite des blancs. »

La manière dont on transporte ces émigrans aux lieux de leur destination suffirait déjà pour montrer le peu de cas que l'on fait de leur santé et de leur vie. L'air et l'espace leur manquent absolument. Ils passent tout le temps du voyage à fond de cale « empilés dans d'étroits couloirs, comme des anchois dans un baril ». Un médecin de la marine italienne, le docteur Ansermino, déclare que jamais il n'a vu spéculation plus éhontée que ce transport des émigrans aux frais des républiques américaines. Dans la traversée entre Gênes et Rio-de-Janeiro, il meurt toujours en moyenne de vingt à trente de ces malheureux. Et plus triste encore nous apparaît la destinée de ceux qui ne meurent pas en chemin : « Ils trouvent, en débarquant, le plus singulier mélange de modernité et de décrépitude, de boue et de misère, de raffinement apparent et de barbarie réelle : des trains rapides qui transportent leurs voyageurs à une agglomération de misérables cabanes ; le téléphone mettant en communication le désert avec des villages à peine habités ; des vaches paissant l'herbe dans des rues éclairées à la lumière électrique. Imaginez maintenant, dans ce décor, une instabi-

lité politique et administrative effrayante, des crises financières sans cesse plus graves, et, chez tous les fonctionnaires, un cynisme et une corruption sans pareils! »

Voilà ce qu'a vu M. Grossi, durant ses nombreux et longs voyages à travers les républiques de l'Amérique du Sud. Peut-être a-t-il vu les choses plus sombres qu'elles ne le sont, car il paraît d'humeur pessimiste, et aussi porté à l'exagération. Mais sur le point particulier de l'émigration italienne, tous les témoignages qu'il cite s'accordent avec le sien. Abandonnés à eux-mêmes dans ces contrées inconnues, les malheureux émigrans n'ont bientôt d'autre pensée que de pouvoir revenir en Europe. Mais les gouvernemens qui les ont transportés à leurs frais ne se chargent pas de les rapatrier. Les pauvres gens passent tour à tour d'un pays à l'autre, d'un métier à l'autre, et un moment vient, tôt ou tard, où l'on n'entend plus parler d'eux.

Dans la même livraison de la même revue, M. Giuseppe Ricca-Salerno nous présente, sous des couleurs à peine moins sombres, la condition présente des paysans et des ouvriers en Sicile. On sait quels graves désordres viennent d'avoir lieu dans ce pays, et les mesures sévères qu'on a dû prendre pour les réprimer. Mais M. Ricca-Salerno nous affirme que ces mesures sont absolument inefficaces, et que les désordres qu'on croit avoir réprimés ne tarderont pas à renaître avec plus de violence, si l'on ne se décide pas à modifier de fond en comble l'état de choses dont ils sont une conséquence fatale. Ces troubles de Sicile, en effet, ne résultent pas, comme on l'a cru, de diverses causes temporaires, telles que les abus administratifs, l'incurie du gouvernement, les impôts locaux, le développement de la propagande anarchiste : leur vraie cause doit être cherchée, suivant M. Ricca-Salerno, dans la condition de plus en plus misérable des classes inférieures en Sicile. « De jour en jour, le contraste devient plus grand entre l'augmentation croissante de la population et la diminution du nombre des possesseurs du sol, entre l'élévation de la rente foncière et l'abaissement des salaires. » De là un mécontentement en vérité trop justifié; et de là ces troubles qui ne sont que les manifestations extérieures d'une crise économique et sociale.

Cette crise, d'après M. Ricca-Salerno, se réduit presque entièrement, en Sicile, à une crise agraire. Elle est analogue à celle qui se produit en Irlande, où le développement excessif de la grande propriété a amené la ruine des petits cultivateurs et des tenanciers. Et on se tromperait à la croire nouvelle : elle dure déjà depuis plus de cent ans; et personne peut-être parmi les économistes contemporains n'en a vu si clairement la cause et les effets qu'un auteur aujourd'hui tout à fait

oublié, l'abbé Paolo Balsamo, professeur d'économie politique à l'Académie *degli Studi* dans les dernières années du siècle passé. En 1792, au retour de longs voyages en France et en Angleterre, ce savant homme fut chargé par le vice-roi d'étudier l'état de l'agriculture en Sicile, où il était né, et il a consigné les résultats de son enquête dans un long mémoire, dont une partie seulement a été publiée.

Ce qui l'a dès l'abord et constamment frappé, c'est l'extension et la toute-puissance de la grande propriété : « Durant tout mon voyage en Sicile, écrit-il, je n'ai fait que passer d'un fief dans un autre. En Angleterre et dans les autres pays de l'Europe, j'ai toujours observé une certaine gradation entre les propriétés : en Sicile, on va directement de celui qui possède beaucoup à celui qui ne possède rien. » Si encore les grands propriétaires s'occupaient eux-mêmes de leurs domaines ! Mais « il n'y en a pour ainsi dire pas un seul qui soit cultivateur. » Tous demeurent dans les villes ou sur le continent, et à leur place leurs biens sont gérés par des tenanciers qui à leur tour s'empressent de les sous-louer, « sans autre objet que d'exploiter de la façon la plus éhontée les cultivateurs indigènes. »

Aussi la condition de ces derniers était-elle bien misérable. « Je demandai un jour à un cultivateur, raconte l'abbé Balsamo, de me donner le compte de ses dépenses et du produit de ses récoltes, voulant voir quel était le gain qu'il retirait de sa culture. Ce brave homme, me voyant la plume à la main, prêt à inscrire les chiffres qu'il m'indiquerait, s'écria avec une grande énergie : « Écrivez d'abord que nous tous nous sommes réduits à cultiver la terre avec la certitude de perdre, au lieu de gagner ! — Mais alors, dis-je, pourquoi vous faites-vous cultivateurs ? — Parce que nous ne pouvons pas, nous ne savons pas faire autre chose, et que mieux vaut végéter misérablement que de mourir de faim ! »

Et tel est effectivement le cas pour tous les *bourgeois* de Sicile. Le salaire des ouvriers, comme l'on pense, subissait le contre-coup de cette misère des bourgeois. Les mieux payés, d'après le calcul de l'abbé Balsamo, recevaient un salaire inférieur de 40 pour 100 à celui des ouvriers anglais. Et beaucoup n'étaient pour ainsi dire pas payés, ne recevant d'autres gages que la nourriture et le logement. Et quel logement ! « Ils n'ont presque toujours qu'une seule chambre, où ils doivent habiter avec toute leur famille, et qui leur sert à la fois de cuisine, de chambre à coucher et de poulailler. »

Telle était, en 1792, la situation des cultivateurs siciliens. Elle est aujourd'hui, d'après M. Ricca-Salerno, infiniment plus misérable encore. « La Constitution sicilienne de 1812, qui supprimait le régime féodal, a entièrement tourné à l'avantage des propriétaires féodaux. On commença à ne plus tenir compte des droits collectifs des habitans des

communes, et les particuliers ne se firent pas faute de mettre la main sur les domaines publics. Et, d'autre part, les fiefs antiques, débarrassés des servitudes et restrictions qui jadis limitaient le droit de possession, devenus librement disponibles et transmissibles, se changèrent en ces énormes *latifondi* que nous voyons à présent. » Ainsi disparut ce qui restait encore de la petite propriété ; et les pauvres perdirent les faibles garanties qu'ils avaient gardées jusque-là contre l'avidité et la tyrannie des riches.

Encore cette situation s'est-elle sensiblement aggravée depuis le moment où la Sicile a été annexée à l'Italie. C'est de ce moment que la crise a pris un caractère aigu. « Le développement du commerce et du mouvement des affaires, la création de nouveaux débouchés, en augmentant la valeur des terres, a rendu plus vive la concurrence des cultivateurs et plus onéreuses les conditions de la culture. Déjà l'abbé Balsamo avait prévu que l'élévation de la rente foncière aurait pour effet de renforcer la puissance de la grande propriété. Celle-ci est aujourd'hui plus puissante en Sicile qu'en aucun autre pays de l'Europe. Toutes les terres de l'île, ou à peu près, appartiennent à quelques capitalistes qui, au lieu de les cultiver eux-mêmes, les afferment à des prix hors de proportion avec ce qu'elles peuvent rapporter. Et il en résulte, pour les classes inférieures de la société, une misère et un mécontentement qui iront croissant d'année en année, jusqu'au jour où l'on se décidera à appliquer au mal le seul remède qui puisse le guérir.

Ce remède c'est, on le devine, le morcellement de la grande propriété. M. Ricca-Salerno propose bien d'autres mesures capables, à son avis, de retarder la catastrophe : il voudrait, par exemple, que les cultivateurs siciliens fissent usage des nouveaux procédés agricoles et essayassent de faire rendre à leurs terres plus qu'elles ne rendent à présent. Mais tout cela, il le reconnaît lui-même, ne saurait avoir que des effets passagers. La grande propriété étant l'unique cause du mal, l'unique remède sera dans sa suppression.

Mais il est à craindre que la grande propriété, en Sicile aussi bien qu'ailleurs, ne se laisse pas supprimer sans quelque résistance. C'est de quoi M. Ricca-Salerno lui-même paraît s'être rendu compte. « Il serait enfantin, nous dit-il, de croire que la division et la transformation des *latifondi* fussent réalisables en peu de temps, sous la seule influence du gouvernement et des lois : ce sont des choses qui demandent beaucoup de temps, le concours de nombreuses circonstances favorables, et la plus large collaboration des particuliers aux efforts de l'État. » Et s'adressant directement aux grands propriétaires siciliens, il essaie de les convaincre de la nécessité historique et économique du morcellement de leurs domaines. Je crains, hélas ! que ces messieurs longtemps encore ne restent sourds à sa voix. Le temps est

passé où il suffisait de quelques paroles inspirées pour amener les riches à se défaire de leurs biens ; et je doute que les meilleurs arguments de l'économie politique parviennent, désormais, à renouveler ce miracle. Les grands propriétaires siciliens garderont leurs domaines jusqu'au jour où une nécessité plus visible les contraindra à s'en dessaisir. Cette nécessité leur viendra-t-elle d'en bas ou d'en haut? leur sera-t-elle signifiée par les paysans de Sicile ou par le gouvernement italien? On voit, en tout cas, combien la situation est grave et pleine de danger.

Ce qui me frappe d'ailleurs, dans tous ces articles, c'est l'extrême désir qu'auraient les économistes italiens de découvrir des remèdes pratiques au mal dont souffre leur pays et l'obligation où ils sont, en fin de compte, d'avouer que leurs remèdes sont impraticables. Voici, par exemple, dans la *Vita Italiana*, un très remarquable article de M. G. Boccardo sur *les Bases du relèvement économique de l'Italie*. Ce n'est en vérité qu'un long et consciencieux exposé des causes de l'abaissement économique de l'Italie; quant aux bases de son relèvement, M. Boccardo essaie bien de nous les indiquer, mais lui-même reconnaît qu'elles deviennent de jour en jour plus difficiles à fonder.

Il y aurait, d'après lui, à essayer de quatre remèdes tous également urgens. D'abord, il faudrait en revenir à la tradition antique, et au dessein même de la nature, qui a fait de l'Italie un pays agricole et maritime. Les hommes, dans leurs aberrations, ont voulu en faire un pays industriel, et mal leur en a pris. Le total du trafic italien qui était en 1874 de 2 273 835 534 francs, est descendu en 1893 à 2 154 242 548 francs : il s'est abaissé de cent millions en vingt ans. Et c'est pour en aboutir là que l'Italie a renoncé à son ancienne production agricole!

Le second remède serait, d'après M. Boccardo, dans la réorganisation des chemins de fer italiens. Par sa conformation physique, l'Italie est un pays de transit, et ses chemins de fer sont dans un si triste état que d'année en année le transit diminue dans des proportions effrayantes : de 89 millions en 1883, il est descendu en 1893 à moins de 50.

M. Boccardo demande ensuite une réorganisation du crédit. Mais là encore il reconnaît que la situation, loin de s'améliorer, ne cesse pas de devenir plus fâcheuse. Et voici quel serait à son avis le quatrième remède : « Il faudrait enfin aviser au plus tôt à la réorganisation des finances publiques. Et tout le monde s'accorde à en chercher les bases dans la réduction des dépenses. Mais, hélas! pour réduire les dépenses, il faudrait changer résolument l'orientation générale de notre politique, renoncer bravement à nos ambitions de puissance militaire et d'expan-

sion coloniale : et ce sont choses auxquelles s'est trop associée désormais notre conception du patriotisme pour que nous puissions croire beaucoup à la possibilité d'un changement sérieux sur ce point. »

Aussi le moment n'est-il guère propice, en Italie, pour solliciter de l'État de nouvelles dépenses. C'est cependant ce que vient de faire, dans la *Nuova Antologia*, un jeune archéologue, M. Luciano Mariani; et c'est ce qu'ont fait, quelques mois auparavant, les deux maîtres de l'archéologie italienne : M. Pigorini dans le *Bulletin Palethnologique* et le P. de Cara dans la *Civiltà Cattolica*. Ces messieurs demandent au gouvernement italien d'ordonner sur toute l'étendue du royaume de grandes fouilles, dans le genre de celles que Schliemann a naguère si heureusement pratiquées en Grèce. L'objet de ces fouilles serait de rechercher sur le sol italien les traces d'une civilisation primitive correspondant précisément à celle que nous ont révélée en Grèce les découvertes de Schliemann. « L'histoire des découvertes de Schliemann doit suffire, dit M. Mariani, pour convaincre ceux qui désespéreraient de trouver en Italie des traces de la civilisation mycénienne. Avant qu'un heureux coup de pioche ait restitué au monde Mycènes, Tirynthe et Troie, qui aurait pu supposer la survivance de ces vieilles cités? Nous pouvons donc prévoir qu'en Italie aussi il suffirait de fouilles sérieusement conduites et patiemment prolongées pour mettre au jour un monde antique inconnu, et pour résoudre ainsi la grande question de l'origine de notre civilisation. »

Cette grande question passionne en effet à un haut degré tous les savans italiens, et jamais encore elle n'avait soulevé d'aussi vifs débats. Deux camps opposés luttent et se querellent à grand renfort d'argumens : le camp des *traditionnalistes*, qui admettent en Italie comme en Grèce l'existence d'une race et d'une civilisation primitives antérieures à l'invasion des Aryens, et celui des *historiens*, qui considèrent cette race et cette civilisation comme déjà de souche aryenne, et repoussent toute idée d'une invasion étrangère. Des deux archéologues italiens que j'ai nommés plus haut, l'un, M. Pigorini, appartient à ce dernier parti; l'autre, le Père Jésuite de Cara, soutient de toutes ses forces la thèse traditionnaliste.

C'est à l'appui de cette thèse que le savant Jésuite vient de publier, dans la *Civiltà Cattolica*, toute une série d'articles sur les *Héthéens*. D'après lui, il résulte clairement de la comparaison de la tradition classique et de la tradition orientale que les mystérieux Héthéens dont parle cette dernière n'étaient autres que les *Pélasges* d'Hérodote et des historiens grecs. Et c'est eux encore que désigne la Bible sous le nom de *Hittims*, et dont elle fait les descendans de Cham. Toutes

les traditions s'accordent en effet à parler d'un peuple migrateur qui aurait été maître de la mer avant les Syriens et les Phéniciens. Et toutes s'accordent à décrire cette race sous les mêmes traits essentiels. Il n'en fallait pas davantage pour admettre, tout au moins comme une hypothèse, que c'est une seule et même race que la tradition grecque appelait les Pélasges, et la tradition orientale, les Héthéens. Mais cette hypothèse s'est encore trouvée confirmée par l'existence de monumens pareils dans les pays jadis habités par les Pélasges et dans ceux où ont demeuré des peuplades héthéennes, par la similitude des mythes classiques et des mythes orientaux, et par ce fait que les noms de lieux, dans les régions occupées par les Pélasges, portent la trace d'étymologies héthéennes, et *vice versa*.

Tels sont du moins les divers argumens développés par le P. de Cara, avec une ingéniosité, et une discrétion, et une richesse de preuves admirables. Ses considérations sur l'art des *Hethéo-Pélasges*, en particulier, témoignent d'un sens critique très fin et très expérimenté. Il soutient sur ce point une opinion contraire à celle de M. Georges Perrot, qui voyait dans l'art de ces peuples une imitation attardée de l'art d'autres races orientales. Sortis de la même souche que les deux autres grandes branches de la famille chamitique, les Égyptiens et les Chaldéens, les Hethéens auraient, d'après le P. de Cara, possédé au même moment que ces deux nations parentes un art naturel. Les ressemblances que l'on constate entre l'art héthéen et celui de l'Égypte et de la Chaldée viennent non point d'une imitation, mais d'une origine commune.

Vivement combattue par les défenseurs du parti antitraditionnaliste, la théorie du P. de Cara paraît cependant recevoir de divers côtés des confirmations éclatantes. C'est ainsi que, dans une livraison récente de la *Nuova Antologia*, le professeur Sergi affirmait avoir constaté chez certaines races européennes du bassin de la Méditerranée un type qui n'était ni sémitique ni aryen, et qui se retrouvait également chez les Abyssins, les Égyptiens et d'autres races africaines. Mais je n'ai pas autorité pour m'engager à fond dans ces graves sujets. Je voulais seulement signaler des études que je laisse à d'autres le soin de juger, et indiquer en même temps les motifs qui portent les archéologues italiens à solliciter avec tant d'instances l'organisation de fouilles analogues à celles de Schliemann. Il s'agit pour eux de savoir si l'on ne trouverait pas en Italie, comme en Asie Mineure et en Grèce, toute une série de monumens datant de cette civilisation primitive et capables de trancher le débat entre les adversaires et les partisans de la tradition. Et pour ces derniers, pour le P. de Cara et M. Mariani, il s'agit en outre de compléter, par une étude des Pélasges italiens, leur connaissance de la grande race chamitique des Hethéo-Pélasges. Mais

le gouvernement italien sera-t-il d'humeur, par le temps qui court, à encourager de ses subventions la curiosité des archéologues?

Peut-être de longues années se passeront-elles encore avant que le peuple italien soit définitivement renseigné sur les mœurs et le caractère des premiers habitans de la péninsule. Mais, en attendant qu'il connaisse ses prédécesseurs, de nombreuses occasions lui sont fournies tous les jours d'apprendre à se mieux connaître soi-même. Car il n'y a point de peuple qui aime davantage à entendre parler de son génie national, et il n'y en a point à qui ses écrivains en parlent plus souvent, ni sur des tons plus variés. Qu'il s'agisse d'économie politique, d'archéologie, d'histoire ou de philosophie, c'est toujours le point de vue patriotique qui domine dans les travaux des auteurs italiens. A leur pays ils rapportent tout. Et lors même qu'ils traitent de sujets étrangers, on peut être assuré que c'est encore pour aboutir, en fin de compte, à la glorification du génie de leur race.

C'est ainsi que l'un des philosophes les plus remarquables de l'Italie contemporaine, M. Luigi Ferri, s'occupe, depuis quelque temps, dans la *Nuova Antologia*, de rechercher pour ainsi dire les fondemens philosophiques du caractère italien. Toute race, d'après lui, porte en soi une philosophie spéciale qui résulte de son tempérament, et qui se reflète ensuite dans ses pensées. Cette philosophie naturelle peut bien se modifier en apparence sous l'effet de systèmes importés du dehors; mais au fond elle est immuable, et un moment vient où les systèmes, à leur tour, se modifient pour s'adapter à elle. Or les traits dominans de l'esprit philosophique italien sont, d'après M. Ferri, un attachement très solide à l'apparence objective du monde, un besoin naturel d'ordre et de mesure et une certaine inaptitude à la combinaison de vastes synthèses idéales. Par ce dernier point l'esprit italien se distingue de l'ancien esprit classique, mais il a en commun avec lui ce profond amour de la beauté qui jadis avait porté les Grecs à identifier la beauté avec le bien même.

Aussi les Italiens, durant tout le cours de leur histoire, n'ont-ils jamais pu concevoir d'autre morale que cette morale esthétique. « Toujours ils ont été guidés par les idées de beauté, de perfection, de béatitude, leur subordonnant toute idée de devoir ou de bien absolu. » Et dans les divers systèmes philosophiques qu'ils ont successivement adoptés c'est toujours cette conception de la morale qu'ils ont inconsciemment transportée. Ainsi ils ont pu, au moyen âge, passer du platonisme au péripatétisme, parce que dans l'une comme dans l'autre de ces deux doctrines ils trouvaient une morale identifiant le bien avec la beauté et fondant le devoir sur l'attrait de l'idéal divin.

Dans le christianisme, pareillement, ils ont vu la glorification de l'amour et de l'idéal : c'est ce qu'y ont vu Joachim de Flore, et saint François d'Assise et Dante, qui faisait de l'amour « le moteur premier du soleil et des étoiles. »

M. Ferri étudie ensuite les développemens de cette conception morale dans l'œuvre des artistes, des poètes et des philosophes italiens de la Renaissance. Il nous les montre inspirant même les esprits les plus réfléchis, dictant à Giordano Bruno son dialogue des *Fureurs héroïques* et à Campanella son utopie de la *Cité du soleil*. C'est seulement dans notre siècle, et sous l'influence directe de Kant, que la notion du devoir a pénétré dans la philosophie italienne. Mais, à défaut de cette notion, il a suffi aux Italiens de sentir profondément l'attrait de l'amour et de la beauté pour s'élever à la conception la plus haute de la vie morale.

Et M. Ferri essaie à ce propos de prouver que Machiavel lui-même n'a pas été immoral. C'est seulement par désespoir, et devant l'impossibilité qu'il voyait de fonder sur la vertu la grandeur de l'Italie, que Machiavel a songé à montrer tout ce que pouvaient la force et la ruse pour rendre la santé à un corps social profondément atteint. Et rien n'est plus injuste, en tout cas, que de faire du *machiavélisme* un des traits essentiels du caractère italien. Ni le machiavélisme ni le jésuitisme ne sont des vices italiens. Ni l'un ni l'autre ne s'accordent avec cette conception esthétique de la morale qui est au fond de l'âme italienne. Et c'est à cette conception, au contraire, que l'Italie a dû ses héros : tous ont vu et aimé dans l'héroïsme une forme supérieure de la beauté. C'est elle encore qui a fait la grandeur des artistes italiens : elle leur a permis de vêtir leur foi religieuse d'un splendide appareil de forme et de couleur.

Mais, avec tout cela, M. Ferri estime que l'Italie aurait désormais avantage à se convertir plus sérieusement à la doctrine de l'impératif catégorique. « Pour admirable que soit l'enthousiasme, il a le tort de ne pas durer. Quand s'éteint l'ardeur de la passion, l'âme se laisse facilement aller au découragement et à l'inertie. Rien ne vaut une volonté ferme appuyée sur le sentiment du devoir et de la responsabilité. »

La *Vita Italiana* a publié dans une de ses dernières livraisons le facsimilé d'un document bien singulier. C'est une épitaphe rédigée en 1799 par Vittorio Alfieri pour son propre tombeau et pour celui de la comtesse d'Albany : « Pour moi et pour mon adorée compagne j'ai composé ces deux inscriptions funéraires, nous apprend le poète dans une note manuscrite ; et tous les jours nous allions nous préparant davantage à la mort. » La Toscane était alors à la veille d'une invasion française, et Alfieri avait la certitude que les Français ne manqueraient pas de lui faire payer de sa vie les épigrammes de son *Misogallo*. Il

avait mis en ordre ses papiers et ses livres, avait exécuté dix copies du *Misogallo* à l'adresse de la postérité; puis, en attendant la mort, il avait rédigé, en beau latin, les deux épitaphes. Mais il faut avoir sous les yeux le fac-similé de ce document pour voir à quel point Alfieri, dans les circonstances les plus graves, était resté homme de lettres. Ce ne sont que remaniemens, ratures, transpositions de mots d'une ligne à l'autre en vue de l'effet. Alfieri écrit par exemple, dans son épitaphe : *Dominantibus idcirco viris — Merito invisus;* mais un scrupule lui vient, il rature la dernière ligne, et écrit : *Invisus merito.* Dans l'épitaphe de la comtesse d'Albany, trois fois il hésite entre *Apud quem* et *Juxta quem.* L'attente de la mort, évidemment, lui créait des loisirs. Et dans le texte même des épitaphes, quelle préoccupation de faire belle figure devant la postérité! « Ici repose enfin — Victor Alfieri d'Asti, — Amant passionné des Muses, — ambitieux seulement de vérité, — et pour ce motif à tous les puissans — et à tous leurs serviteurs — justement odieux. — Ignoré de la foule — parce qu'il n'a daigné jamais — occuper aucune fonction publique, — mais cher à un petit nombre d'âmes d'élite. » Et dans l'épitaphe de la comtesse, il ne parle encore que de lui : « Pour Victor Alfieri — près de qui elle repose dans ce tombeau — chérie — au delà de toutes choses — et toujours respectée de lui — et honorée — comme une divinité mortelle. »

En même temps qu'elles témoignent de la haute opinion qu'il avait de lui-même, ces deux épitaphes attestent encore chez Alfieri une connaissance assez restreinte de la langue latine. Mais les temps ont changé depuis sa mort, et la plupart des poètes italiens d'à présent se piquent de pouvoir écrire en latin aussi élégamment que dans leur langue nationale. Il y en a même un qui paraît avoir complètement renoncé à l'usage de l'italien; et c'est en vérité, sinon un grand, du moins un charmant et délicat poète, à en juger par les fragmens de ses poèmes latins que publient les revues italiennes.

Ce poète s'appelle Vitrioli. Il est né en 1818 à Reggio en Calabre, et ses premières œuvres semblaient annoncer à l'Italie un successeur des poètes élégiaques de la Renaissance. Mais peu à peu M. Vitrioli s'est détaché de la poésie italienne ; vivant à l'écart des bruits du monde, entouré des bustes de Virgile, de Cicéron et d'Ovide, il n'a plus d'autre souci que de composer, dans la langue de ces grands hommes, des discours, des églogues, des épigrammes et de courts poèmes didactiques. « Il n'y a de beauté que dans le passé! » a-t-il dit lui-même. Et c'est pour mieux jouir du passé qu'il a oublié jusqu'à la langue faite par les siècles à ses compatriotes. Son œuvre principale est un poème en trois chants, *Xiphias,* qui a été couronné d'une médaille d'or par l'In-

stitut royal d'Amsterdam. Dans le premier chant, le poète décrit la pêche de l'espadon (*xiphias*) qui, fuyant des régions polaires, se réfugie dans le détroit de Messine :

Qua maris indomiti potuit vis aspera quondam
Montibus ausoniis siculos adjungere montes.

Les pêcheurs de Scilla attendent le poisson, debout sur leurs barques et le trident en main, tandis que, au sommet d'une roche, un des leurs garde la mer pour leur donner le signal de l'arrivée du poisson. Et le poète décrit ensuite l'arrivée, la mort du poisson. Dans le second chant interrompant, à la manière virgilienne, son tableau de mœurs, M. Vitrioli chante le mythe de la nymphe Scilla, transformée par Circé en un monstre terrible. Puis, revenant à son sujet, il fait un vivant tableau de la fête que célèbrent, la pêche finie, les mariniers de Scilla.

Ce sont là des exercices littéraires dont nous nous serions bien moqués il y a encore peu d'années. Mais voici que le goût nous revient de ces pieuses imitations de l'art d'autrefois. Nos jeunes poètes n'en sont pas encore aux vers latins ; mais je ne doute pas, au train dont ils vont, qu'ils n'y arrivent bientôt. Puissent-ils apporter au service des Muses la même ingénuité et la même modestie qu'y apporte depuis cinquante ans le poète latin de Reggio !

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Le Chambre a enfin voté le budget ; elle s'en est dessaisie ; elle l'a renvoyé au Sénat, et celui-ci en commencera la discussion le 1er avril. Mais certainement le budget reviendra du Luxembourg au Palais-Bourbon, car le Sénat ne peut pas l'accepter tel quel. En effet, en sortant des délibérations de la Chambre, il n'était pas en équilibre : il y avait, entre les dépenses et les recettes, un écart de plusieurs centaines de mille francs. Jalouse de ses droits financiers comme elle l'est, la Chambre a fait une imprudence en renvoyant au Sénat un budget aussi mal conformé. Les journaux radicaux le reconnaissent aujourd'hui et en gémissent : c'est « une forte gaffe, » disent-ils dans le style qui leur est propre. Toutefois, si la « gaffe » a été commise, ce n'est pas la faute du rapporteur général du budget. Dans tout le cours de la discussion, M. Cochery n'a pas cessé d'avertir ses collègues, qu'en augmentant étourdiment les dépenses sans augmenter les recettes d'une quantité égale, ils s'exposaient à compromettre l'équilibre déjà très instable et un peu artificiel qui avait été établi entre les unes et les autres. On ne l'a pas écouté, on en voit aujourd'hui les conséquences. Quelles que soient les prétentions de la Chambre, qui veut toujours avoir le dernier mot en matière de finances comme elle a le premier, il est difficile de refuser au Sénat le droit de remettre le budget en équilibre, lorsqu'il ne l'est pas. Le Sénat se sent donc sur un bon terrain, et il en profite. Il a diminué un certain nombre de crédits : sur ce point, on n'ose pas trop lui chercher chicane ; mais il en a augmenté quelques autres, notamment celui qui se rapporte à l'entretien du pavage de la ville de Paris, et c'est là-dessus que la résistance se prépare. Peut-être serait-elle plus énergique s'il s'agissait d'un autre objet. Les radicaux, ici, se sentent embarrassés. Les députés de Paris, qui ne sont point parmi eux une quantité négligeable, ne peuvent pas repousser l'argent qu'on leur offre. Ils sont pris entre leurs scrupules de conscience et l'intérêt de leurs électeurs, sans que l'on sache encore lequel de ces deux sentimens finira par l'emporter : ce sera sans doute le dernier. On cherche une formule qui contienne en

même temps l'affirmation la plus énergique du principe et l'exception qui y serait faite pour une fois, une seule, sans qu'elle puisse constituer un précédent : mais la formule, une fois trouvée, servira certainement de passe-partout pour l'avenir. Peu importe au Sénat qu'on accepte ses propositions avec des restrictions mentales, pourvu qu'on les accepte. Il faut reconnaître que la haute assemblée a très bien manœuvré et qu'elle s'est établie sur de fortes positions.

Les subtilités de cette nature, si elles intéressent et passionnent même les assemblées, laissent le public tout à fait indifférent. Le seul point qui, dans le budget, ait vivement attiré et retienne l'attention est le droit d'accroissement. On connaît la question: elle a fait couler des flots d'encre, et aussi des flots d'éloquence, depuis quelques années. Les congrégations religieuses ont des biens. Comme ceux-ci ne se transmettent pas de personne à personne, au fur et à mesure des décès, puisqu'on a affaire à une collectivité permanente, il a bien fallu trouver une combinaison fiscale qui permît au trésor de prélever l'équivalent de ce qu'il toucherait si ces biens n'étaient pas immobilisés entre les mains d'une personne morale, laquelle n'existe d'ailleurs que par une fiction de la loi. A cette fiction on en a opposé une autre, celle de l'accroissement de propriété dont chaque membre de la congrégation bénéficie lorsque l'un d'eux vient à mourir : il y a là, qu'on nous passe le mot, un héritage figuré sur lequel le fisc perçoit un impôt de mutation. Rien ne serait, en somme, plus légitime s'il n'existait pas déjà un droit de mainmorte, qui a tout juste le même objet : comment nier que le droit d'accroissement, accolé au droit de mainmorte, ne constitue un pléonasme fiscal? Mais le fait existe. On a trouvé en 1880 que le droit de mainmorte, auquel, — et ce point mérite d'être noté, — échappent toutes les congrégations non autorisées, était insuffisant, et on l'a doublé par le droit d'accroissement. Puis, la loi nouvelle a été jugée encore insuffisante : on l'a perfectionnée en 1884, et on a décidé que, toutes les fois qu'une congrégation perdrait un de ses membres, la déclaration de décès devrait être faite dans toutes les communes où la congrégation est représentée, et que chaque déclaration donnerait naissance à une taxe. Enfin, la part d'accroissement sur laquelle le droit était établi devait être au moins de 20 francs. Le fonctionnement de cette double obligation, celle de la déclaration multiple et celle de l'établissement du droit sur un minimum de 20 francs, alors que la réalité correspond souvent à quelques centimes, a produit des résultats monstrueux. Lorsque, pour la première fois, en 1890, M. Clausel de Coussergues les a fait connaître à la tribune, il y a eu un soulèvement de la conscience publique. Le gouvernement a reconnu tout de suite qu'on était en présence d'une véritable iniquité et qu'il fallait y remédier au plus vite. Comment? Cela était facile. On pouvait soit renoncer à la déclaration multiple, comme le demandait M. Clausel

de Coussergues, soit abaisser le minimum de 20 francs arbitrairement fixé par la loi, ou plutôt faire les deux choses en même temps. Mais cette solution a paru beaucoup trop simple, et par conséquent peu digne de l'administration, et on a passé plusieurs années à en chercher une autre. Pendant ce temps, les droits couraient; les congrégations ne les payaient pas; on se préparait pour l'avenir des difficultés inextricables. Plusieurs procès étaient entamés et avaient des chances diverses. La Cour de cassation rendait, en faveur de la déclaration unique, c'est-à-dire au profit des congrégations, un arrêt qu'on n'a pas voulu regarder comme définitif. Enfin, après beaucoup de temps perdu, on est arrivé à proposer une solution nouvelle, qu'un amendement de M. Clausel de Coussergues a beaucoup, ou plutôt aurait beaucoup perfectionnée, s'il avait été adopté tout entier.

Nous nous appliquons à dégager les grandes lignes d'une question où il y en a beaucoup de petites, et où il est dès lors difficile d'échapper à quelque confusion. Le gouvernement et M. Clausel de Coussergues étaient d'accord sur le principe de l'abonnement : les congrégations s'acquitteraient du droit en payant un tant pour cent sur la valeur brute de leurs biens. Mais il y a eu divergence sur un point : le gouvernement a proposé que le taux de l'abonnement fût de 30 centimes pour cent francs pour toutes les congrégations, autorisées ou non, tandis que M. Clausel de Coussergues a demandé qu'il fût de 20 centimes pour les congrégations autorisées et de 30 pour les autres. Cette différence ne s'explique pas seulement par l'intérêt plus ou moins grand que méritent les diverses congrégations, mais encore et surtout par ce fait, sur lequel nous avons attiré déjà l'attention, que les congrégations autorisées paient le droit de mainmorte et que les congrégations non autorisées ne le paient pas. L'inégalité proposée par M. Clausel de Coussergues n'était donc qu'apparente; le but véritable était de rétablir l'égalité. Cela est tellement clair, tellement évident, et M. Clausel de Coussergues l'a exposé en termes si lumineux, que la Chambre l'aurait certainement voté si le gouvernement ne s'y était pas opposé. Et pourquoi s'y est-il opposé? Ce ne peut être au nom, ni du bon sens, ni de la logique, ni de la justice, car il est contraire à la justice, à la logique et au bon sens de traiter plus défavorablement les congrégations autorisées que les autres, en ayant l'air de les soumettre toutes au même régime. On voudrait décourager les congrégations de se faire autoriser et les pousser à échapper, par toutes sortes de faux-fuyans, au contrôle de l'État et aux prises du fisc, qu'on ne s'y prendrait pas d'une autre manière. Un homme d'esprit disait autrefois de la philosophie : « Quand je commence à n'y rien comprendre, c'est de la métaphysique. » Quand on commence à ne rien comprendre à l'attitude d'un gouvernement, d'ailleurs intelligent et bien intentionné, c'est de la métaphysique parlementaire. Il s'agit de ménager tel groupe qui

pourrait être fâché qu'on accordât trop à tel autre, et finalement de conserver entre tous cet équilibre formé de demi-satisfactions et de demi-mécontentemens sur lequel s'appuient tous nos ministères, jusqu'à ce qu'ils chavirent d'un côté ou de l'autre. Mais le public n'entend rien à ces rébus, et, comme il a le tort de ne regarder que les choses, prises en elle-mêmes, il ne peut pas s'empêcher de crier à l'absurdité. Il est vrai que le public, c'est-à-dire la France entière, compte pour bien peu à côté des groupes parlementaires.

La commission du budget a eu une idée que les radicaux ont trouvée facétieuse, mais où il serait plus exact de voir une simple gaminerie. Elle a donné raison à M. Clausel de Coussergues contre le gouvernement : « Oui, a-t-elle dit, il faut établir une différence entre les congrégations autorisées et les autres : en conséquence, les premières paieront 30 centimes et les secondes 50. » Le chiffre de 30 centimes reposait sur un calcul de vraisemblances, sur l'étude des tables de mortalité, en un mot sur des élémens contestables, mais sérieux : celui de 50 centimes ne repose sur rien. C'est un chiffre en l'air. On aurait pu dire 40, on aurait pu dire 60, indifféremment. La commission du budget s'est peu honorée en proposant cette solution, et la Chambre moins encore en la votant. La commission des finances du Sénat, d'accord avec le gouvernement, demande qu'on applique le taux de 30 centimes à toutes les congrégations. Nous n'avons rien à retirer de ce que nous venons d'écrire au sujet de ce chiffre uniforme : si le Sénat le vote, tout ce qu'on pourra dire de lui, c'est qu'il aura fait un peu moins mal que la Chambre. Il serait encore mieux de revenir à l'amendement de M. Clausel de Coussergues, et de s'occuper aussi de la liquidation du passé. Les congrégations, en effet, doivent au fisc un arriéré considérable, provenant d'une législation dont l'iniquité a été reconnue et proclamée. On leur donne bien la liberté de choisir, pour l'acquittement des droits échus, entre l'ancienne législation et la nouvelle; mais, dans le cas où elles préféreraient l'ancienne, on a omis de dire si celle-ci serait appliquée avec la déclaration simple ou la déclaration multiple, et, dans le cas où elles préféreraient la nouvelle, ce serait à la condition de perdre le bénéfice de l'article 4, qui exempte de la taxe les biens affectés à l'entretien des œuvres de charité et de nos missions à l'étranger.

Cette exemption répond, ainsi que l'a constaté M. Ribot, à un sentiment général, et elle suffit à donner à la loi, malgré les critiques que celle-ci soulève d'autre part, un caractère bienfaisant. Il est très injuste de dire, comme on le fait dans certains milieux, que la loi nouvelle est un avortement et que la question à résoudre n'a pas fait un pas. Elle en a fait un, et des plus considérables. Plus on démontre que le droit d'accroissement est excessif et onéreux, plus on donne de prix à l'immunité qui vient d'être accordée aux biens affectés à la charité et à nos

missions au dehors. Les sentimens les plus respectables et les plus profonds se trouvaient ici en cause, la pitié humaine, le patriotisme. Les biens que les congrégations emploient, non pas à un but où l'on pourrait démêler un intérêt personnel, même très noble et très généreux, mais à des œuvres charitables ou au développement de notre influence au dehors, échapperont désormais à la taxe. C'est un grand point : il suffirait à sauver la loi du discrédit qu'on cherche à jeter sur elle. Il y a longtemps que cette réforme était demandée, sans avoir pu jusqu'ici être obtenue. Elle l'est enfin, grâce à l'initiative parlementaire. Le gouvernement a laissé à M. Clausel de Coussergues l'honneur de la proposer : il s'est contenté pour son compte de dire qu'il ne s'y opposait pas, et qu'il reconnaissait qu'un grand mouvement d'opinion s'était dessiné dans ce sens. Cette indication suffisait : la Chambre n'a pas hésité à voter l'exemption. Ceux-là seuls ont pu la repousser qui croient que la charité n'est pas bonne en elle-même, mais seulement d'après celui qui l'administre, et qui aiment mieux laisser un malheureux mourir de faim, de froid ou de maladie, que de le laisser secourir par une main qui ne serait pas purement laïque. On voit tous les jours que ceux qui souffrent ne sont pas de cet avis. L'État, quelle que soit sa bonne volonté, ne peut pas subvenir à toutes les misères. Il ne peut pas non plus, dans les étroites conditions du budget, suffire à l'entretien et au développement de toutes nos missions au dehors. Prélever, puiser un lourd impôt d'accroissement à la source où s'alimentent ces œuvres fécondes, au risque de la tarir, est un véritable non-sens : assez d'autres taxes contribuent déjà à en diminuer l'expansion. Sans doute des fraudes peuvent être commises, car le désintéressement personnel et le dévouement à une œuvre de sacrifice poussé jusqu'à la mort s'allient quelquefois avec de certaines tricheries à l'égard du fisc ; mais des précautions seront prises contre ce danger, et nous ne nous plaindrons pas, sur ce point, des exigences de l'administration. Ce qui provoquerait une critique beaucoup plus juste, c'est l'attribution que le gouvernement s'est adjugée à lui-même et à lui seul, du droit de régler les contestations qui s'élèveraient entre les congrégations et l'enregistrement. On aurait pu admettre que ces contestations fussent déférées aux tribunaux administratifs, mais n'est-il pas excessif d'en laisser le règlement au bon plaisir ministériel, même sous le contrôle des Chambres? Les majorités parlementaires sont mobiles, les ministères le sont encore davantage, ce qui a l'air d'un paradoxe, mais n'en est pas moins certain. N'est-il pas à craindre qu'il ne s'établisse sur la matière la jurisprudence la plus contradictoire, la plus confuse, la plus capricieuse, la plus fantaisiste, la plus fantastique même qu'on ait jamais vue? La loi qui va sortir de la délibération des Chambres ne sera donc pas parfaite ; non certes, et nous n'en aurons pas fini avec la question; mais il y aura une amélioration notable sur le passé. Ce

n'est pas, par le temps qui court, un mince éloge à faire d'une loi.

Les événemens, ou, si l'on préfère, les incidens qui se passent en Allemagne jettent un jour tout à fait imprévu sur l'état moral de ce pays, ou peut-être seulement de ceux qui président à ses destinées. On connaît les faits. Le prince de Bismarck aura quatre-vingts ans le 1er avril. Le président du Reichstag, M. de Levetzow, a proposé à l'assemblée d'envoyer à l'ancien chancelier ses félicitations et ses vœux. Sa voix tremblait un peu, dit-on, lorsqu'il a présenté cette motion : c'est qu'il prévoyait qu'elle allait rencontrer beaucoup de résistance, et, en effet, à la fin d'une des séances les plus agitées que l'on ait encore vues en Allemagne, la motion a été repoussée. Aussitôt, M. de Levetzow a donné sa démission. L'émotion a été immense à Berlin et dans le pays tout entier. L'empereur en a pris sa large part : il a envoyé à Friedrichsruh un télégramme où il exprimait, au nom de tous les princes et de tous les peuples allemands, sa profonde indignation. La réponse de M. de Bismarck est des plus remarquables. Il remercie son souverain d'avoir changé pour lui en une vive satisfaction ce qui aurait pu être une « contrariété » causée par ses anciens adversaires politiques. Le mot de contrariété appliqué à la circonstance est, dans son genre, admirable : on y retrouve tout le dédain de M. de Bismarck pour les assemblées en général, et pour ses adversaires politiques en particulier. Il était impossible de réduire l'affaire à des proportions plus insignifiantes. Mais l'empereur ne l'entendait pas ainsi. Il voulait donner le plus grand éclat à sa protestation contre le vote du Reichstag, et il s'est rendu lui-même à Friedrichsruh, où il a échangé avec le prince de Bismarck des discours qui ont retenti dans toute l'Allemagne. La veille, le vieux chancelier avait reçu déjà une députation de la minorité du Reichstag et de la majorité du Landtag de Prusse et de la Chambre des seigneurs. Sa retraite où il est resté si isolé, si abandonné pendant quelques années, s'est trouvée subitement envahie par des visiteurs empressés. Les députations parlementaires avaient de la peine à contenir leur enthousiasme : étrange contraste avec le silence absolu des Chambres, il y a cinq ans, lorsque l'illustre chancelier est tombé subitement dans la disgrâce! Quant à l'empereur, il est descendu de wagon à la gare prochaine afin d'arriver à Friedrichsruh à la tête d'un imposant cortège militaire qui représentait, a-t-il dit, l'armée tout entière. Les trompettes sonnaient aux champs, la poudre même a parlé, il y a eu de bruyantes salves d'artillerie. Mais de tous ces bruits nul autre n'a porté aussi loin que celui des harangues impériales et des réponses de M. de Bismarck. Jamais l'empereur, qui est un grand romantique, et dont l'esprit, comme celui de tous les souverains de sa race, est hanté par une sorte de mysticisme militaire et féodal, n'avait fait résonner dans un discours autant de fanfares guer-

rières. C'est un véritable fourmillement de métaphores à panache, un cliquetis de mots où l'on croit entendre mille chocs d'acier. « L'épée, a dit l'Empereur, a été de tous temps l'arme préférée par le Germain. » Aussi en a-t-il donné une à M. de Bismarck, après y avoir fait graver les armes de l'Alsace-Lorraine, attention tout à fait délicate, mais qui aurait gagné à être plus discrète. Enfin, il lui a déclaré à brûle-pourpoint que ce qu'il admirait et voulait célébrer avant tout en lui, ce n'était pas du tout le grand homme d'État, mais bien l'officier, le camarade, le vieux compagnon d'armes, le colonel d'un régiment prussien. M. de Bismarck en a été, sur le premier moment, si étonné qu'il s'est contenté de remercier l'empereur, en ajoutant que sa situation militaire, relativement à la sienne, ne lui permettait pas d'en dire davantage. C'est en effet la seule attitude qui convienne à l'officier devant son supérieur.

Cela trouble aussi nos idées. Nous connaissions peu le colonel de Bismarck : que n'est-il resté dans son régiment toute sa vie ! On raconte que lorsque le chancelier de fer a été disgracié par son maître, et nommé par lui duc de Lauenbourg, ce qui était, paraît-il, une très grande faveur, il a dit à ses familiers, dans une de ces boutades irrévérencieuses qui lui sont habituelles, que ce titre lui serait effectivement très utile pour voyager incognito. Son grade de colonel pourrait lui rendre à peu près le même service. Comme officier, il a des émules dont quelques-uns ne lui sont pas inférieurs. Pourtant, si le Reichstag avait compris qu'il s'agissait de célébrer seulement le colonel d'un régiment, peut-être, pour faire plaisir à l'empereur, se serait-il prêté plus facilement à une manifestation un peu disproportionnée sans doute avec le mérite militaire du héros de la fête, mais en somme inoffensive. Le Reichstag a vu en M. de Bismarck ce que nous y voyons nous-mêmes et ce qu'y verra l'histoire : l'homme qui, en posant dès les premiers jours de sa carrière politique un certain nombre de questions, a déclaré qu'elles ne pouvaient être résolues que « par le fer et le feu. » Et c'est, en effet, par le fer et le feu qu'il les a tranchées. Aucun respect du sentiment national, aucun ménagement pour les instincts profondément humains qui cherchent depuis cent ans leur expression dans un droit nouveau, aucune générosité pour le plus noble vaincu ne l'ont arrêté ou fait hésiter un moment dans son œuvre implacable. Qu'il ait été très grand par la force de l'intelligence et de la volonté, oui, assurément. Son nom, après celui de Napoléon, sera le plus éclatant du siècle. Néanmoins, son œuvre, qui à bien des égards a ralenti la marche de la civilisation universelle, restera contestée. Elle l'est déjà en Allemagne même, et par l'assemblée qui représente les peuples divers que sa rude et puissante main a unifiés. Et c'est là ce qui était imprévu. Que cette œuvre colossale soulève partout ailleurs d'autant plus de critiques qu'elle y a causé plus d'angoisses

et qu'elle a laissé les cœurs plus ulcérés, rien de plus naturel; mais qu'en Allemagne, dans une assemblée issue du suffrage universel, elle soit, tout compte fait, déclarée mauvaise, il est permis d'en être étonné. On comprend que l'empereur en ait été ému jusqu'à l'exaspération, et qu'à son tour, cherchant à éteindre la voix du Reichstag sous le retentissement de la sienne, il ait parlé avec fracas au nom des peuples et des princes allemands. Il les représente à sa manière, soit; mais le Reichstag les représente à la sienne, et, quoi qu'on fasse, son vote conservera une importance morale que nous ne voulons pas exagérer, mais qu'on s'efforce en vain de diminuer. On l'exagérerait, on l'interpréterait mal si on croyait que l'unité allemande est une œuvre incertaine de l'avenir et qui déjà menace ruine. L'Allemagne aspirait depuis longtemps à l'unité, et, après l'avoir conquise, elle n'y renoncera plus. Mais ce que la majorité du Reichstag a désavoué, ce sont les procédés violens et brutaux dont M. de Bismarck a usé pour l'accomplir. Les peuples qu'il a vaincus et broyés ont des députés dans le Parlement impérial : aucun ne lui a pardonné. Quelques-uns protestent toujours contre leur incorporation à l'empire; d'autres n'oublient pas la manière violente dont ils y ont été rattachés; et de tout cela résulte un sentiment commun qui vient de se traduire par le vote inopiné du Reichstag. Pour réagir contre ces tendances qu'il juge dangereuses, l'empereur a pensé que le meilleur moyen était de parler de la France et de se livrer à notre sujet à des manifestations assez peu conformes à l'ensemble de sa politique. L'appréhension de la France n'est-elle pas le meilleur ciment de l'unité allemande? Voilà pourquoi l'empereur a parlé du « sang de Mars-la-Tour », et a fait graver sur l'épée qu'il a donnée à M. de Bismarck les armes d'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire le signe même de l'irréparable dans les sentimens des deux nations ; voilà pourquoi il a imprimé à ses discours une allure ultra-belliqueuse. Est-ce là une menace à notre adresse? Non : en tout cas la menace ne s'adresserait à nous qu'à demi, car, en parlant de l'épée, toujours l'épée, « le moyen qui, d'après lui, ne trahit jamais », l'empereur a ajouté que cet instrument primordial de la puissance prussienne « pourrait encore, entre les mains des princes et des rois, conserver à l'intérieur l'unité de la patrie qu'il a unifiée autrefois à l'extérieur. » La menace, s'il y a menace, s'applique donc au dedans encore plus qu'au dehors.

M. de Bismarck s'est prêté à cette mise en scène avec cette bonhomie apparente qui a des retours si redoutables. Il a abondé dans le sens de l'empereur, au risque de dépasser un peu la mesure. Que pensait-il dans son for intérieur? On ne le saura peut-être jamais. Il a assuré, sans se départir de son sérieux, qu'il avait toujours été officier avant tout, et que là serait son signe distinctif devant la postérité. « Si je n'avais pas été officier, a-t-il dit, je ne sais si j'aurais suivi les mêmes voies justes. C'est l'officier du 9e régiment de territoriale qui m'a servi de guide

et qui, dès l'année 1848, m'a mis dans le bon chemin, à savoir dans la voie de l'attachement à la maison régnante. » En France, tout le monde aujourd'hui est plus ou moins officier dans la territoriale : sous ce rapport, nous n'avons rien à envier à l'Allemagne, et nous possédons sans doute en germe toute une moisson de Bismarck; mais le vieux chancelier nous regarde en pitié parce que nous n'avons plus de maison régnante. « D'où voulez-vous, a-t-il dit, que vienne le signe autour duquel on sonne le ralliement? Cela reste toujours sujet à des contestations. » On pense bien que nous ne discuterons pas en ce moment la thèse de M. de Bismarck : il y a lieu seulement de remarquer l'intention peu obligeante qui la lui a inspirée. A-t-il voulu, toujours comme officier subordonné, se mettre à l'unisson de la pensée impériale et ramener les yeux de l'Allemagne du côté de la France? Du moins, si sa parole a été dénigrante, elle n'a pas été provocante; et il n'en a pas été toujours ainsi. L'empereur a rappelé le cri : « Quand même! » que le brave comte Mansfeld poussait en se jetant sur un ennemi qu'il voyait supérieur en nombre. « Votre Altesse Sérénissime, a-t-il dit, s'est inspirée souvent de ce cri, notamment à l'époque ou feu mon grand-père a dû prendre de graves décisions et où Votre Altesse Sérénissime, en lui montrant fièrement ses officiers, lui a rappelé sa propre épée. » Nous ignorons si l'empereur Guillaume Ier a jamais oublié sa propre épée au point qu'il fût nécessaire de la lui rappeler. Ce que nous savons par ses aveux mêmes, c'est la manière dont M. de Bismarck a dénaturé volontairement, froidement, consciemment, la fameuse dépêche d'Ems, qui a été la cause principale de la guerre de 1870. Il a raconté la scène avec une abondance et une précision de détails qui ne laissent rien à désirer. Il venait de déjeuner avec M. de Moltke et M. de Roon lorsqu'une dépêche d'Ems est arrivée. Elle était conçue en termes modérés et courtois, ce qui désola M. de Moltke. Que fit alors M. de Bismarck? Imita-t-il le brave comte Mansfeld? Déclara-t-il qu'il se jetterait « quand même » sur un ennemi supérieur en nombre? Non : il demanda pour la dernière fois à ses collègues militaires s'ils étaient bien sûrs que la supériorité appartenait incontestablement à l'Allemagne, et, sur leur réponse affirmative, il prit un crayon, biffa, coupa, tronqua dans la dépêche d'Ems de manière à en faire une insupportable provocation à l'adresse de la France. En sortant du cabinet du roi de Prusse, la dépêche respirait la paix; en sortant mutilée des mains de M. de Bismarck, elle avait l'insolence d'une déclaration de guerre. M. de Moltke s'en montra tout à fait satisfait et courut préparer ses ordres de mobilisation. Est-ce dans ce sens que M. de Bismarck a rappelé fièrement au vieil empereur Guillaume sa propre épée?

On conviendra que le geste n'a eu rien d'héroïque et qu'il n'offre aucun rapport avec celui du comte Mansfeld. Il en est sorti, à la vérité,

l'hégémonie de la Prusse sur l'Allemagne et le démembrement de la France; mais l'histoire sera sévère pour de pareils procédés, et la génération actuelle, en Allemagne même, commence à en apprécier la valeur morale. Malgré tout, l'Allemagne peut pardonner à M. de Bismarck, car il a fait sa grandeur; mais que doit penser l'Europe de son œuvre, si elle la juge par ses résultats? Jamais la folie des armemens militaires n'a été poussée aussi loin qu'aujourd'hui, et cette folie n'est que prudence, obligation, nécessité. La paix du monde ne repose pas sur la satisfaction des grandes et légitimes aspirations nationales, mais sur la crainte de la guerre et l'incertitude de son dénouement. Pour augmenter cette crainte et cette incertitude, seules garanties de la paix, on arme, on arme encore, jusqu'au moment de plier sous le poids d'une armure décidément trop lourde. Jamais les frontières entre les nations n'ont été formées d'une haie plus profonde de canons de fusils et de baïonnettes. La diplomatie s'applique, et que peut-elle faire de mieux? à organiser des coalitions de forces qui se fassent équilibre et se tiennent mutuellement en respect. A la première distraction, à la première défaillance de l'un de ces grands amis de la paix, les autres se jetteront sur lui et l'Europe sera en feu. Et à qui revient la responsabilité principale de cet état de choses? A M. de Bismarck, incontestablement. Il s'est appliqué, dans son discours aux délégations parlementaires, à faire la part de chacun dans l'œuvre commune, et il y a mis même une coquetterie qui n'était peut-être pas exempte de quelque ironie : aux yeux du monde, il a été de beaucoup le principal acteur du grand drame dont les conséquences pèsent sur la fin du siècle. Peut-être le vote du Reichstag est-il un acte d'ingratitude envers un grand Prussien et même un grand Allemand; mais il y a dans la conscience de l'humanité un tribunal secret où comparaissent toutes les gloires, même les plus hautes, et devant ce tribunal le vote du Reichstag ne sera pas infirmé.

En Espagne, le ministère libéral, que présidait M. Sagasta, est tombé : il a été remplacé par un ministère conservateur que préside M. Canovas del Castillo. Le fait en lui-même n'aurait rien d'anormal ni d'alarmant sans les circonstances qui l'ont accompagné. Depuis quelques années, on n'entendait plus parler de l'armée espagnole, si ce n'est lorsqu'elle se battait bravement, comme elle l'a fait il y a quelques mois sur les côtes du Maroc, et elle commençait à ressembler, soit dit sans l'offenser, à toute autre armée européenne. L'ère des pronunciamientos et des révoltes militaires paraissait terminée : toutefois, elle n'était pas encore assez loin dans le passé pour que toute manifestation de l'ancien mal, même relativement anodine, ne fût pas de nature à inspirer quelque inquiétude. Qu'un ministère tombe, en Espagne ou ailleurs, le fait est trop fréquent pour qu'on s'en émeuve; mais

qu'il tombe devant les exigences de l'armée, après des scènes de désordre et de violence dont les acteurs ont été des officiers, cela serait grave partout, et l'est peut-être encore plus à Madrid qu'ailleurs, parce qu'on pourrait y croire à une rechute, à un retour offensif d'une maladie invétérée. Nous sommes trop sincèrement amis de l'Espagne pour ne pas lui dire la vérité ; et d'ailleurs le sentiment que nous exprimons a été partagé par l'Europe entière. Il faudrait aller jusque dans l'Amérique du Sud pour trouver un pays où on donnerait peut-être raison aux officiers espagnols et où on excuserait leur échauffourée.

Voici brièvement les faits : Une révolte a éclaté dans l'île de Cuba, et a pris rapidement un caractère assez grave. Nous n'en connaissons pas encore très bien les causes. On a dit, mais à tort, paraît-il, que l'île de Cuba était maltraitée par la mère patrie. La vérité est que, depuis quelques années, Cuba bénéficie intégralement de la législation espagnole. Elle a été assimilé à la métropole, et si quelques différences subsistent, c'est sous la forme de privilèges au profit de la vieille colonie. Cuba n'est même plus une colonie dans le sens propre du mot : on pourrait comparer sa situation à l'égard de l'Espagne à celle de l'Algérie à l'égard de la France. On comprend donc assez mal les motifs de l'insurrection. Il y a des partis nombreux à Cuba : il y a des libéraux, il y a des conservateurs, il y a des autonomistes, il y a des séparatistes. Ces derniers seuls paraissent dangereux, mais ils sont en petit nombre, et ne pourraient même pas songer à la révolte armée si la nature du pays ne leur permettait pas de soutenir longtemps dans la campagne une lutte de guerillas. On dit aussi qu'ils trouvent, ou croient trouver quelques encouragemens au dehors. Quoi qu'il en soit, une insurrection a éclaté, et le gouvernement espagnol s'est vu dans l'obligation d'envoyer d'urgence des renforts à Cuba. Il a fait appel aux officiers et aux sous-officiers qui voudraient faire campagne : cet appel a trouvé de l'écho parmi les sous-officiers, mais infiniment peu parmi les officiers, et il a fallu procéder à un tirage au sort pour combler les vides qui restaient dans les cadres supérieurs. Personne ne soupçonnera les officiers espagnols de manquer de courage, seulement la loi est mal faite, et les officiers qui font campagne en volontaires ne participent pas aux mêmes avantages que les autres, à savoir ceux qui sont désignés par le sort. C'est une anomalie qu'on devrait s'empresser de faire disparaître. Est-ce à ce motif qu'il faut attribuer le peu d'empressement des officiers à s'enrôler dans le corps expéditionnaire? On l'assure, et cela est très probable; mais des journaux, dont quelques-uns n'ont pas grande importance à Madrid et sont inconnus partout ailleurs, ont constaté le fait avec malveillance, ce qui a provoqué dans le corps des officiers une irritation dont on a bientôt vu les effets. Plusieurs officiers, les uns en civils, les autres en uniforme, se sont transportés dans les bureaux de rédaction des journaux; là, ils se sont livrés

à des voies de fait sur les rédacteurs, ont brisé les chaises, renversé les tables, et commis enfin, pendant deux jours de suite, des actes tout à fait indignes d'hommes qui sont chargés de maintenir l'ordre et de faire respecter les lois. Ces faits se sont passés à quelques pas des casernes : le gouverneur de Madrid n'a rien fait soit pour les prévenir, soit pour en empêcher le retour.

Le ministère s'est réuni. La surprise de M. Sagasta et de ses collègues libéraux a été grande lorsque le général Lopez Dominguez, ministre de la guerre, s'est fait l'organe des plaintes et des exigences des officiers, et a demandé que les délits de presse commis par les journaux fussent désormais soumis aux conseils de guerre. Il invoquait un vieil article du code militaire qui se trouve en contradiction avec la législation ordinaire, contradiction regrettable sans doute et qui ne peut s'expliquer que par le passé anarchique et révolutionnaire de l'Espagne, mais à laquelle la jurisprudence a pourvu : un arrêt de la Cour suprême a décidé, en effet, que les délits commis par la presse contre l'armée seraient, comme les autres, passibles des tribunaux de droit commun. Il en est ainsi dans tous les pays civilisés, même dans ceux où l'armée pousse jusqu'à l'orgueil le sentiment de sa dignité. On comprend que, dans une crise grave, lorsque l'état de siège est établi, la règle fléchisse provisoirement; mais le général Lopez Dominguez a demandé la permanence de la juridiction militaire, et c'est à quoi M. Sagasta ne pouvait pas consentir sans renier tous les principes de son parti. Il a préféré donner sa démission.

L'Espagne a traversé alors un moment très critique. Le maréchal Martinez Campos, le plus glorieux soldat de son pays, le restaurateur de la monarchie et son soutien le plus solide, a été nommé gouverneur de Madrid et chargé, en fait, d'une espèce de dictature. Il n'en a pas abusé. Grâce au prestige dont il jouit, l'ordre s'est trouvé rétabli aussitôt. Le maréchal a été le premier à réclamer la réorganisation du ministère : il a insisté pour que M. Sagasta et ses collègues reprissent leurs portefeuilles, mais il y a mis une condition inacceptable, en demandant à son tour, comme le général Lopez Dominguez, que les délits de presse commis contre l'armée fussent déférés aux tribunaux militaires. Peut-être a-t-il pensé qu'il fallait faire la part du feu, et qu'on risquerait de tout perdre si on voulait tout sauver en même temps. Déjà les prétentions des officiers prenaient des proportions exorbitantes : le programme en a été publié par les journaux, et il aurait été permis d'en rire si la situation n'avait pas été aussi sérieuse. Il s'agissait naturellement d'augmenter le budget de la guerre, d'attribuer aux anciens soldats des places et des fonctions administratives, mais aussi de réserver aux militaires un certain nombre de sièges à la Chambre et au Sénat, et enfin — ce dernier trait atteint une certaine force comique, — d'assurer à tous les officiers à l'âge de quarante ans leur promotion au grade de

colonel. Le maréchal Martinez Campos a cru sans doute qu'il fallait céder sur un point pour mieux résister sur les autres; mais s'il y avait là une nécessité du moment, ce n'est pas M. Sagasta qui pouvait s'y résigner. La reine-régente a fait appeler le chef du parti conservateur. M. Canovas del Castillo, lui aussi, a insisté pour que M. Sagasta revînt aux affaires. Était-il tout à fait sincère? Voulait-il échapper à la responsabilité de dénouer la crise présente et de diriger l'expédition de Cuba? Assurément, le pouvoir ne se présentait pas à lui dans des conditions engageantes. Toutefois M. Canovas ne pouvait pas se faire d'illusions sur la réponse de M. Sagasta. Un gouvernement qui a démissionné devant une émeute militaire n'a plus la force indispensable à l'exercice du pouvoir, et il l'aurait eue moins encore après une capitulation de principes. M. Sagasta s'est donc retiré, et il a bien fait. M. Canovas l'a remplacé, et il a bien fait aussi. La constitution d'un ministère conservateur était la seule solution que la crise comportait.

M. Canovas del Castillo est un des hommes les plus distingués et les plus spirituels de l'Espagne : il aura besoin de toute son intelligence et de toute son habileté pour réussir dans la tâche qu'il a courageusement acceptée. L'état moral de l'armée a repris un caractère inquiétant. Déjà, il y a quelques mois, un général a donné un soufflet à l'ambassadeur du Maroc au moment même où celui-ci se rendait officiellement à l'audience de la reine. Et, soit dit en passant, le métier d'ambassadeur extraordinaire devient bien dangereux avec les mœurs nouvelles. A l'autre bout du monde, au Japon, Li-Hung-Chang, à peine débarqué, a reçu en pleine figure une balle de pistolet qui met ses jours en péril. On aime à croire que ce sont là des actes isolés, dûs à un fanatisme individuel, peut-être à la folie; mais, en Espagne, d'autres faits se sont produits qui jettent un jour inquiétant sur la surexcitation, ou plutôt sur la perversion de l'esprit militaire parmi les officiers. C'est là un mal auquel il faut appliquer des remèdes énergiques et rapides. Le premier acte du nouveau ministère devrait être, semble-t-il, de reviser la loi sur les engagemens volontaires et de favoriser par tous les moyens possibles ceux des officiers dans le corps expéditionnaire de Cuba. L'expédition qui se prépare agirait alors comme une soupape de sûreté qui laisserait s'écouler au dehors le trop-plein d'activité dont les rues de Madrid viennent d'être agitées. Et tout le monde y gagnerait.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

FLAVIE

DERNIERE PARTIE (1)

VI

En m'éveillant le lendemain, je me sentis un poids sur le cœur, et en cherchant instinctivement la cause de cette angoisse, je me rappelai le désastre de la veille. Alors je fus mortifié de constater que mes larmes s'étaient bien vite séchées, et je m'en voulus d'avoir dormi si serré en dépit de mon chagrin. Dans les romans que j'avais lus, les amoureux trahis perdaient plus facilement le sommeil et subissaient de plus cruels tourmens. Honteux de ma faible capacité de souffrir, je voulus du moins manifester ma douleur en boudant contre mon ventre, et, m'étant habillé, je sortis de la maison sans déjeuner. Je ne me hasardai pas dans la rue : il me semblait que tous les gens du village devaient savoir déjà que j'étais supplanté par Paul Saint-Vanne, et je ne tenais pas à leur donner le spectacle de ma mine déconfite. Je gagnai par les champs la lisière du Chânois, afin de pouvoir tout à mon aise ruminer sous les hêtres mes tristes pensées.

Du haut de la colline, j'apercevais, à travers un voile de brume fin comme une gaze, le village, qui s'échelonnait sur le versant opposé. La brise m'apportait les coups de piston de l'usine de Numa Brocard. Bien que la forêt me parût plus propice à la méditation, je n'avais pas le courage de m'enfoncer sous bois et

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

de m'arracher ainsi à la contemplation du logis où s'éveillait mon infidèle. Je voyais de loin, à mi-côte, le chemin de Souilly serpenter, blanchâtre, entre les champs de blé déjà moissonnés, et l'image du triomphant Paul Saint-Vanne se dressant devant mes yeux exaspérait ma jalousie.

Quelle conduite allais-je tenir maintenant à l'égard de Flavie? Ma dignité me commandait de ne plus la voir, mais mon cœur se révoltait à l'idée d'un pareil renoncement. Si noire que fût sa trahison, j'aimais trop tendrement Mlle Brocard, et ce sacrifice était au-dessus de mes forces. Je comprenais trop bien que c'était moi et non elle que je punirais en cessant de la fréquenter. D'ailleurs, elle ne m'avait rien avoué, et elle me devait une explication. Tout en débattant le pour et le contre, je m'étais assis à l'ombre d'un épais fourré de ronces, d'aubépines et de viornes, qu'on nomme dans le pays « la Vinée. » Derrière moi, dans un alisier, j'entendais le menu gazouillis d'un rouge-gorge. La timide chanson de cet *ouselot* me remémorait les projets de parties de bois et de tendue aux petits oiseaux, que nous avions formés pour ces vacances de septembre. Mon cœur se serrait, et le refrain de la vieille ronde que nous dansions jadis avec les enfans du village me revenait aux lèvres : « Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés! » Maintenant, tout serait pour ce Saint-Vanne détesté... Il me volait ma part de tendresse, il accaparait tout dans la maison!...

Irrésolu et désolé, les pieds dans la rosée, la tête sur l'épaule et sentant par intervalles des tiraillemens d'estomac qui me rappelaient désagréablement mon jeûne volontaire, je demeurai là pendant un bon bout de temps. J'entendis neuf heures sonner à l'église; le timbre grêle de la vieille horloge m'arrivait nettement à travers l'atmosphère plus limpide. Le soleil, déjà haut, commençait à me réchauffer, et sa tiède caresse, en me tombant sur l'échine, me redonnait du courage. Je songeai que Flavie devait m'attendre, puisque, la veille, je lui avais promis ma visite. En lui faisant faux bond, je me mettrais dans mon tort, je me priverais sottement de cette occasion, peut-être unique, de plaider ma cause et de la gagner. D'un bond, je me levai, je secouai mes jambes engourdies, et, dévalant jusqu'au bas de la côte, je me glissai dans la maison de Cadet Brocard. Le moment était opportun pour provoquer une explication. La servante m'apprit que Numa venait de se rendre à l'usine et que Mme Lucie était allée à Verdun essayer une robe.

Très agité, mais très digne, je montai donc à la chambre de Flavie et je frappai à la porte; puis, sans attendre une réponse, j'entrai tout de go.

— Qui est là? demanda Mlle Brocard, tournée vers la glace et occupée à nouer sous son col plat un ruban bleu.

— Moi, répliquai-je, d'un ton déjà moins ferme.

— Comment, c'est toi, Jacques? C'est ainsi que tu surprends ton monde?... Je ne t'ai pas entendu frapper.

— C'est que ton idée était sans doute ailleurs! repartis-je ironiquement.

Elle avait fini de nouer son ruban; elle se retourna, vit ma mine soucieuse et se mit à rire :

— Ho! ho! que se passe-t-il?... Tu as l'air d'un petit coq fâché!...

Je ne savais de quoi j'avais l'air, mais ce dont j'avais la certitude c'est qu'elle était séduisante au possible avec son ruban bleu, ses joues roses et ses yeux rieurs. Je me troublais de plus en plus, et ma superbe assurance diminuait à mesure.

— Flavie, repris-je d'une voix étranglée, je viens te demander une explication...

— Une explication? interrompit-elle, surprise: voilà un bien gros mot!... Eh bien! va, je t'écoute...

— Flavie, depuis les vacances de Pâques, il s'est passé ici des choses qui me font beaucoup de peine... On dit que tu vas te marier avec M. Saint-Vanne... Est-ce vrai?

Elle rougit, me regarda curieusement à travers ses cils baissés; puis, s'asseyant près de la table à ouvrage et prenant son crochet :

— Qui, *on?*... interrogea-t-elle, ayant au coin des lèvres un sourire plutôt espiègle, où as-tu ramassé ces ragots de village?

— Je n'ai causé avec personne dans le village, Flavie... Ce que j'ai vu hier chez vous est bien suffisant... Et la preuve, c'est que, lorsque j'en ai parlé à papa, il a dit tout de suite : « Il y a un mariage là-dessous. »

— Ah! ton père a dit ça? remarqua-t-elle avec une visible satisfaction.

Elle réfléchit un instant, piqua le crochet dans son peloton de laine, puis, m'indiquant un tabouret à ses pieds : « Assieds-toi là, continua-t-elle, et, si tu me promets d'être bien sage, je te confierai un secret...

J'obéis. Elle se pencha vers moi, et tout en arrangeant distraitement mon nœud de cravate, elle me dit à mi-voix :

— Tu es un bon ami, et tu es assez raisonnable pour qu'on puisse te parler à cœur ouvert... Eh bien! ton père a deviné juste... Il est question d'un mariage pour moi avec M. Saint-Vanne...

Je blêmissais. Le coup que me portait cet aveu quasi brutal, et sans doute aussi le vide que creusait dans mon estomac mon jeûne du matin, produisirent en moi une douloureuse défaillance.

Je sentis ma tête tourner et je fus sur le point de me trouver mal. Flavie vit mes lèvres pâles, mes yeux blancs, et, effrayée :

— Qu'as-tu, petit? Es-tu malade? me demanda-t-elle.

Ventre affamé n'a plus de honte. Je souffrais de tels tiraillemens d'entrailles que je n'eus pas le courage de lui cacher la vérité. Je lui avouai que mon chagrin m'avait empêché de déjeuner et que je mourais de faim.

— Ah! mon pauvre garçon, s'écria-t-elle avec une tendre compassion... En même temps, elle m'enlevait de mon tabouret et m'installait sur la chaise qu'elle venait de quitter...

— Attends-moi une minute, ajouta-t-elle. Puis elle sortit précipitamment.

Peu après, elle revint avec un bol de bouillon tout chaud, au sortir du pot-au-feu, et un morceau de *boute-à-bras*, — c'est le nom qu'on donne, dans le Verdunois, à la brioche façonnée en couronne.

— Tiens, me dit-elle, bois d'abord ce bouillon qui te réchauffera, et puis tu mangeras du *boute-à-bras*.

Je ne me le fis pas répéter. J'avalai le bouillon et je dévorai la brioche.

Flavie me regardait engloutir la nourriture avec un sourire où il y avait à la fois de l'amitié et un rien de moquerie.

— Comment, murmurait-elle, tu t'étais privé de déjeuner?... Y a-t-il du bon sens de se rendre malade à plaisir!

Sa pitié m'irritait. J'étais humilié de ma prosaïque défaillance et en même temps indigné de la tranquillité avec laquelle elle m'avait appris son futur mariage. Mais le moyen de se fâcher contre quelqu'un qui vient de vous sustenter avec un bouillon savoureux et une brioche? Aussi, quand elle reprit : « Es-tu mieux maintenant? » je me bornai à secouer la tête et à balbutier un bref remerciement.

Flavie s'était gentiment agenouillée près de moi et me regardait en souriant, toute prête à renouer le fil de ses confidences, sans se douter à quel point sa cruelle et imperturbable sérénité me déchirait le cœur.

— Ainsi, tu vas te marier? dis-je d'un ton de reproche.

— Il en est question, mais tu es le premier à qui j'en parle, et je compte sur ta discrétion... M. Saint-Vanne doit venir avec son père faire sa demande et nous inviter à dîner pour dimanche en huit... C'est ce jour-là qu'aura lieu l'*entrée*.

L'*entrée* est chez nous l'un des actes les plus décisifs du cérémonial des fiançailles. C'est la présentation de la jeune fille à la famille et aux amis de son futur. Il y a dîner de gala chez les parens du fiancé et on fixe le jour du mariage.

— Alors tu aimes ce monsieur? m'écriai-je avec dédain.

— Oui, avoua-t-elle, il me plaît beaucoup.

— Eh bien! et moi?

— Toi, mon Jacques, je t'aime comme un bon petit frère, et quand je serai mariée, il n'y aura rien de changé dans mon amitié: tu seras choyé chez nous comme l'enfant de la maison.

— Non, ce ne sera plus la même chose, répliquai-je, désespéré; je t'en prie, Flavie, n'épouse pas M. Saint-Vanne.

— Quel enfant! soupira-t-elle en riant et en me donnant une tape sur la joue. Voyons, je ne peux pourtant pas rester vieille fille!

— Tu ne resteras pas vieille fille, Flavie! — En même temps, je jetais mes bras autour de son cou, je me câlinais sur son épaule et je murmurais à son oreille : « Attends-moi seulement... Dans quatre ans, j'aurai quitté le collège, je serai un grand garçon, je ferai mon droit, et je t'épouserai ensuite... Si tu m'aimes, ne peux-tu patienter quelques années? Nous sommes si bien comme nous sommes! »

Elle m'embrassa, puis me força à reprendre ma place sur la chaise. Sa physionomie était devenue pensive, avec une nuance de tristesse.

— Hélas! non, répondit-elle, je n'ai pas le temps d'attendre, mon pauvre petit!... et je vais t'en dire la raison... C'est la plus grande marque d'affection que je puisse te donner... Vois-tu, mon ami Jacques, nous ne sommes pas aussi riches qu'on le croit. On dépense beaucoup à la maison; maman ne sait pas compter, et papa a fait dernièrement de mauvaises spéculations. Il n'en convient pas, parce qu'il est très fier, mais je devine ça à sa mine *débiscaillée* et à des allées et venues d'hommes d'affaires qui montrent trop souvent leur nez à l'usine. Il est donc probable que je n'aurai pas une grosse dot, et si je rencontre un garçon distingué qui me plaît et veut bien m'épouser malgré mon peu de fortune, je serais folle de refuser. Dans mon intérêt comme dans celui de mes parens, il faut que je me marie le plus vite possible... Maintenant tu comprends ma situation, n'est-ce pas, Jacques? et tu vois que je n'ai pas le temps d'attendre... Surtout, garde ça pour toi et n'en souffle mot à personne!

Je baissais la tête, accablé par ce raisonnement. Ah! comme j'aurais voulu être riche et mettre tous mes trésors à ses pieds pour l'empêcher de me préférer ce Saint-Vanne! A l'âge que j'avais, on considère les questions d'argent comme misérables et on est facilement désintéressé. Une lourde tristesse m'envahissait mais je ne sentais plus en moi cette colère ni cette amertume qui m'ulcéraient lorsque j'étais entré dans la chambre de Flavie.

J'éprouvais au contraire un sentiment d'héroïque résignation mêlé d'un redoublement de tendresse. Je me jetai de nouveau au cou de Flavie, je laissai tomber ma tête sur son épaule et je m'écriai les larmes aux yeux :

— Je t'aime, Flavie!... Quoi qu'il arrive, je t'aimerai toujours plus que tout au monde!...

Là-dessus, je la quittai et je courus m'enfermer à Chèvre-Chêne. Le lendemain, je ne pus m'empêcher de retourner chez elle. Les murs de l'usine m'attiraient comme un aimant. Mais je ne la trouvai plus seule, ni ce jour-là ni les après-midi qui suivirent. M. Paul Saint-Vanne était toujours en tiers avec nous. Je sentais que je le gênais, mais j'éprouvais un malin plaisir à jouer le rôle de fâcheux et à lui imposer ma présence. Il le prenait de très haut avec moi, affectait de me traiter comme un petit garçon, me plaisantait sur ma toilette peu recherchée de collégien, sur mes manches trop courtes, mes chaussures mal cirées. Et, de vrai, je faisais triste mine, avec ma lévite râpée, à côté de ce joli garçon aux pantalons de nuance claire, aux cravates toujours fraîches, aux fins souliers vernis laissant voir des chaussettes de soie gris perle. Il s'arrangea si bien qu'il me rendit la place intenable et que je me décidai à espacer davantage mes visites. Je me réfugiai de nouveau à Chèvre-Chêne, et je m'y claquemurai dans un maussade état d'esprit. Mon amour-propre, à la vérité, n'était plus humilié par les dédains et les railleries de Paul Saint-Vanne, mais j'endurais d'autres souffrances également cruelles. Mon imagination me représentait mon rival arrivant dans le salon des Numa Brocard, le monocle à l'œil et un bouquet à la main; je le voyais coulant ses fades déclarations dans l'oreille de Flavie, et ma jalousie s'exaspérait. Mon unique consolation était de dénicher dans la bibliothèque de Chèvre-Chêne, reléguée au grenier, quelque roman où des amoureux trahis exhalaient leurs plaintes. Je m'imprégnais de cette littérature sentimentale, je me mettais dans la peau de ces victimes de l'amour, je les prenais au sérieux et soulageais mon chagrin en m'apitoyant sur leurs malheurs imaginaires.

Le dimanche où devait avoir lieu l'*entrée* de Flavie chez les Saint-Vanne, je voulus me donner l'amer plaisir de contempler mon amie dans ses atours de fiancée. Je savais que toute la famille partirait en voiture pour Souilly à l'heure des vêpres, et d'un air faussement indifférent j'allai rôder aux entours de l'usine. Dans la cour, on entendait les piaffemens du cheval déjà attelé au char à bancs; sur le perron, Mme Lucie Brocard parée d'une robe couleur héliotrope, essayait ses gants. Peu après parurent Numa Brocard et Flavie. Celle-ci portait une toilette neuve, une légère

robe de soie grise à mille raies avec le mantelet pareil. Sous un chapeau de paille fleuri de roses mousseuses, ses yeux brillaient, éclairant d'une joie discrète sa mignonne figure. Cadet Brocard seul n'était pas à l'unisson. Il me sembla soucieux. Au lieu de se redresser comme d'ordinaire, il avait le dos courbé et faisait une lippe chagrine. Les dames s'installèrent sur les banquettes, Numa monta sur le siège, toucha de son fouet la croupe du cheval, et le char à bancs sortit vivement de la cour. Flavie m'aperçut au passage et m'envoya un petit hochement de tête amical, mais je me bornai à saluer farouchement. Sa joie épanouie me rendait trop malheureux.

Un désir me prit de voir le char à bancs grimper la rampe du chemin de Souilly. Je retraversai le coulant d'eau et, remontant la colline du Chânois, je cherchai un coin de lisière d'où mon regard pourrait le mieux embrasser tous les circuits de la route.

Comme j'approchais de la *Vinée*, mes oreilles perçurent une singulière musique. Cela ressemblait tantôt aux vocalises de la haute grive, tantôt au gazouillement d'une alouette. Les notes aiguës ou câlines s'échappaient d'un fouillis de verdure formé par les clématites sauvages s'enlaçant aux ombelles rouges des viornes obiers. Ce ne fut que lorsque j'eus pour ainsi dire le nez sur le centre du fourré que je découvris, dans une niche pratiquée au milieu des ramures enchevêtrées, le mystérieux auteur de cette réveillante musique.

Accroupi, les genoux repliés, une feuille de lierre entre les lèvres, Tintin Brocard frouait pour attirer les oiseaux, épars dans le taillis, vers les gluaux qu'il avait tendus çà et là, parmi les prunelliers et les cornouillers.

Il m'aperçut et interrompit sa musique.

— Maladroit! chuchota-t-il, tu vas effaroucher les *ouselots*... Sauve-toi bien vite ou bien, si ça t'amuse, cache-toi dans la *cabourotte*.

J'étais aussi contrarié que lui, car je n'étais guère en humeur de m'amuser et, pour le quart d'heure, j'eusse préféré me trouver seul sur cette lisière qui me servait d'observatoire. Néanmoins, pour ne pas éveiller sa curiosité, je déférai à son injonction et je me glissai près de lui dans la niche.

— Tout de même, lui dis-je, si au lieu de moi, c'avait été le garde... tu serais pincé.

— Nenni! répondit-il, papa est locataire des chasses et adjudicataire des coupes du Chânois... Je suis donc dans mon droit et je me moque des gardes!...

Au-dessus de la *cabourotte* où nous étions mussés, les clématites et les ronces entre-croisées ménageaient au niveau de nos

deux têtes une lucarne de verdure, par laquelle on voyait la route de Souilly serpentant à mi-côte entre les éteules jaunes qui luisaient au soleil. Juste comme je venais de m'accroupir, le char à bancs de Cadet Brocard surgit dans le champ de la lucarne. Il gravissait lentement la route montante; on distinguait parfaitement sous les ombrelles claires les silhouettes de Mme Brocard et de Flavie. Tintin, qui avait de bons yeux, eut vite reconnu l'équipage de son oncle. Entre ses cils roux, il me lança une œillade goguenarde et murmura :

— Tiens, voilà ta bonne amie et sa mère qui vont souper chez les Saint-Vanne!... C'est aujourd'hui l'*entrée*, et on met les petits pots dans les grands... La Flavie va donc être une madame, et tu seras son garçon d'honneur?... Qui sait! Jacquot, à ta place, je ne me presserais pas de commander mes habits de noce. Papa dit comme ça qu'il passera de l'eau sous le pont avant la cérémonie, et que lorsqu'on fait lever un lièvre, ça n'est pas une raison pour qu'on soit sûr de le manger en civet... Ma foi! si ce mariage pouvait rater, je n'en pleurerais pas... Je ne peux pas la sentir, moi, cette bégueule de Flavie!

En même temps une lueur maligne éclairait sa frimousse semée de taches de rousseur. Et vous l'avouerai-je?... moi-même, à l'idée d'une rupture possible, je ressentais au fond du cœur une peu charitable, mais réelle satisfaction.

— Chut! maintenant, reprit Tintin à voix basse, ne bougeons plus!

Et il se remit à frouer avec sa feuille de lierre entre les dents.

VII

Les insinuations de Tintin au sujet du mariage de Flavie me trottèrent dans l'esprit pendant le reste de la journée. Pour quel motif Nicolas Brocard doutait-il que la célébration nuptiale eût lieu à l'époque fixée? Les deux familles étaient d'accord, la demande était faite et les bans allaient être publiés. Le propos de Nicolas lui était-il tout bonnement dicté par une jalouse rancune ou bien avait-il un fondement plus sérieux?... Je rapprochais ce fâcheux pronostic des confidences de Flavie, touchant le mauvais état des affaires de Cadet Brocard, et je me demandais si le frère aîné n'était pas déjà instruit des embarras d'argent qui tracassaient Numa?... Tout en détestant Paul Saint-Vanne et en souhaitant cordialement qu'il n'épousât pas Mlle Brocard, je ne pouvais m'empêcher de songer à la mortification de mon amie, si les méchantes prédictions de Tintin venaient à se réaliser. J'étais

cruellement partagé entre mon affection pour Flavie et la haine que m'inspirait mon rival.

Cependant on continuait de s'occuper des préparatifs de la noce. Les premières publications avaient été affichées, et Numa était venu nous inviter à la signature du contrat qui devait avoir lieu dans huit jours. En sa qualité d'ancien camarade d'enfance, mon père avait promis à Numa d'être l'un des témoins de la mariée, et nous étions conviés tous deux au repas de famille qui suivrait la cérémonie de la signature. — Depuis que Flavie m'avait initié aux soucis pécuniaires de Cadet Brocard, mon cœur inclinait à l'indulgence, et je formais le projet de donner à mon amie un gage matériel de mon abnégation héroïque en même temps que de ma tendresse persistante. Je possédais cinq ou six francs provenant de mes économies sur l'argent de mes semaines. Trois jours avant le contrat, je me levai de bon matin et je partis pour Benoite-Vaux. Il y avait là des magasins de menus objets de bijouterie qu'on vendait aux pèlerins. J'entrai dans le mieux approvisionné, et j'achetai une petite bague d'argent qui me sembla un cadeau de fiançailles fort présentable. Très fier de mon emplette, je m'en revins par les lisières de Chânois, en rêvant à la façon dont je remettrais la bague à Flavie.

Tout en baguenaudant, j'atteignis ce fourré de la Vinée où j'avais dérangé Tintin dans sa chasse aux gluaux. Il faisait un joli temps d'automne, clair et gai. Les bois exhalaient une odeur de champignons, et, sur la lisière, les cornouillers prenaient des teintes sanguines. Devant moi, je voyais la route de Souilly zigzaguer toute blanche au flanc de la colline, parmi les luzernes violettes et les labours d'un brun rosé. Les prés de la Fosse des Dames allongeaient en bas leur verdure fraîche, où çà et là miroitait l'eau bleue d'un *routoir* (1). Plus loin, ayant l'air de cheminer vers les coteaux boisés, des files de peupliers dessinaient les sveltes silhouettes de leurs ramures d'un jaune d'or. Le village fumait dans le soleil. Je distinguais la grande maison carrée de Brocard aîné, sur les toits d'ardoise de laquelle tournoyait un vol de pigeons, puis en face, de l'autre côté du coulant d'eau, l'usine de Cadet Brocard avec sa toiture de tuile rouge, avec le mince et long tuyau d'où s'échappait par intervalles réguliers un jet de vapeur sifflante. Et la vue de ces deux demeures voisines et ennemies ravivait dans mon esprit l'inquiète curiosité que me causaient les mystérieuses insinuations de Tintin.

Tandis que, plongé dans mes réflexions, je regardais les vitres scintillantes de la fenêtre de Flavie, je vis tout à coup dans le

(1) *Routoir*, fossé plein d'eau où l'on fait rouir le chanvre.

raidillon émerger la tête, puis la robuste corpulence de Nicolas Brocard. Coiffé d'un chapeau de paille, le fusil et le carnier en sautoir sur sa blouse bleue, il se dirigeait vers les coupes du Chânois, et comme le sentier jouxtait la Vinée, il devait nécessairement passer près de moi. Je savais qu'il me battait froid depuis que j'avais pris parti pour son frère, et je ne me souciais nullement de lui parler. Je me glissai donc lestement dans la *cabourotte*, et je m'y tins coi, en attendant qu'il entrât dans le taillis. Une minute après, l'ombre de son grand corps s'interposa entre la niche et les champs baignés de soleil. Il passa en sifflotant, puis je l'entendis qui s'engageait sous bois. J'allais sortir de ma cachette, lorsqu'un nouveau bruit de pas m'y rejeta aux aguets. Quelle ne fut pas ma surprise en reconnaissant, dans le marcheur qui arrivait en face du trou où j'étais gîté, — Numa Brocard en personne! — On eût dit qu'il se savait précédé par son frère et qu'il méditait de le rejoindre, car, d'un pas hâtif et sans hésiter, il entra immédiatement dans la tranchée qu'avait prise l'instant d'avant Nicolas Brocard.

Qu'allait-il se passer entre les deux frères? Leur rencontre était-elle voulue ou bien, plus vraisemblablement, Cadet Brocard ayant deviné que Nicolas se rendait dans sa coupe, avait-il résolu de l'y suivre, afin de s'expliquer plus à l'aise avec lui en ce solitaire coin de forêt? — En tout cas, je flairais là un mystère qui aiguillonnait ma curiosité. Que cette entrevue fût ou non préméditée, je pressentais qu'il y serait question de Flavie, et, bien que le métier d'écouteur aux portes me parût fort vilain, le violent désir de surprendre la conversation de ces deux frères brouillés depuis plus d'un an l'emporta sur mes répugnances. Avec les prudentes précautions d'un lièvre qui sort de son gîte, je quittai ma cachette et, contournant la Vinée, je rampai jusqu'à un cordon transversal qui coupait perpendiculairement la tranchée, et par lequel je pourrais gagner la coupe avant que Cadet Brocard y fût arrivé.

Ce canton de bois, exploité au printemps dernier, occupait les deux versans d'une étroite gorge où plongeait la tranchée et que dominait le cordon où je m'étais engagé. Au bout d'une centaine de pas, je distinguai la coupe, où, seuls debout, les arbres de réserve se dressaient çà et là en pleine lumière parmi des empilemens de fagots et des *cordes* de rondins. Le soleil de septembre brasillait sur le sol dénudé, noyant de clarté les cimes feuillues des baliveaux et les touffes lilas de grands chardons qui s'épanouissaient dans le voisinage des rondins empilés. A travers les éclaircies du taillis, je voyais nettement Nicolas Brocard. Il s'était assis sur un fagot, non loin du ruisseau qui glougloutait emmi les im-

pératoires et les reines-des-prés. Adossé à un fût de hêtre, il allumait sa pipe et de légères bouffées de fumée auréolaient sa tête. Juste à l'endroit où j'étais arrivé, une double rangée de rondins s'alignait parallèlement sur la déclivité de la pente et s'arrêtait à quelques pieds du fagot servant de siège au fumeur. Je me glissai dans ce couloir où avait poussé un fin gazon qui amortissait mes pas. Caché par les rondins, qui formaient un rempart d'un mètre de haut, je pus me faufiler en tapinois jusqu'aux berges du ruisseau. Là je m'étendis, le ventre dans l'herbe, la tête appuyée à mes deux mains, dans une excellente posture sinon pour tout voir, du moins pour tout entendre. J'étais déjà installé, quand Cadet Brocard déboucha à son tour de la tranchée et se dirigea vers son frère. — Au bruit de son pas sur le sol caillouteux, Nicolas avait sans doute relevé la tête et reconnu son cadet, car il émit un sourd grognement de surprise.

— Bonjour, Brocard! murmura Numa d'une voix mal assurée.

— Bonjour!

— Tu vas bien?

— Comme tu vois...

Les réponses brèves et boudeuses de Nicolas n'étaient pas trop encourageantes; néanmoins Numa ne parut pas se rebuter, car il reprit après un petit silence :

— Je t'ai aperçu près de la Vinée, et, comme je voulais causer tranquillement avec toi, je suis venu te rejoindre dans la coupe... Ça ne te dérange pas?

— Non, pour le moment... Qu'as-tu à me dire?

— Nicolas, Flavie va se marier.

— J'ai entendu parler de ça dans le village... Après?

— Flavie est ta filleule, et je tenais à t'annoncer moi-même son mariage.

— Tu as pris ton temps! remarqua ironiquement Brocard aîné... Étant son parrain, j'aurais pu être informé de la chose autrement que par la rumeur publique... Autrefois le procédé m'aurait froissé, mais maintenant je suis habitué à vos manques d'égards. D'ailleurs, vos affaires ne me regardent pas : ta femme et toi, vous me l'avez assez fait sentir, et je suis payé pour ne plus m'en mêler...

— Nous avons eu des torts, c'est possible; mais entre deux frères qui se sont aimés comme nous nous sommes aimés, vois-tu, Nicolas, les rancunes ne peuvent pas durer... Quand nous étions gamins, tu t'en souviens! nos brouilles ne tenaient pas longtemps, et nous nous étions promis de ne jamais nous coucher sur notre colère... C'est pourquoi j'ai résolu de m'expliquer cœur à cœur avec toi, comme dans l'ancien temps.

L'évocation de ces souvenirs d'enfance avait sans doute mieux disposé Nicolas Brocard. Il toussa et dit d'un ton radouci :

— Si tu t'y étais pris de cette façon dès nos premières discussions, ça aurait mieux valu, en effet... Autrefois il n'y avait pas de femmes entre nous, et nos querelles finissaient par une embrassade.

— C'était le bon temps !... Tiens, ici même, te rappelles-tu ?... Nous revenions de la *passe* et nous nous étions disputés, rapport à une bécasse que je t'avais fait manquer... Un coup de bouderie nous avait séparés et nous rentrions chacun de notre côté ; mais quand nous nous sommes retrouvés nez à nez dans la tranchée, nous n'avons pas pu nous empêcher de rire, et une poignée de main nous a rapatriés...

Un nouveau silence. Probablement l'aspect de ce canton de bois dont ils connaissaient depuis leurs jeunes années tous les coins et recoins ramenait les deux frères à des pensées plus conciliantes. — Le bruissement des sauterelles et des grillons, le glou-glou du ruisseau, réveillaient leurs sensations d'adolescens, et — l'expérience me l'a enseigné plus tard, — ce n'est pas impunément qu'on se rencontre côte à côte en un milieu où les moindres objets remémorent les émotions ressenties à un âge où tout se grave mieux dans le cerveau. La résurrection de nos impressions enfantines ou juvéniles ne va point sans remuer au fond du cœur une inconsciente mélancolie qui nous rend plus indulgens et plus pitoyables. En se replongeant dans les souvenirs d'autrefois, on retrouve comme en une fontaine de Jouvence la sensibilité, la fraîcheur d'âme que la dure pratique de la vie avait pour ainsi dire stérilisées. Nicolas Brocard subissait sans doute cette clémente influence, car je l'entendis se moucher bruyamment, puis d'une voix brusque il cria à son frère :

— Pourquoi restes-tu là planté sur tes jambes ?... Il y a place pour deux sur mon fagot. Assieds-toi et conte-moi sans barguigner ce qui te tracasse, car tu ne parais pas être dans ton assiette, mon camarade !

— Eh bien ! voilà, repartit Numa avec un gros soupir. Nous marions Flavie... Elle épouse M. Paul Saint-Vanne ; c'est un bon parti et nous ne pouvions nous attendre à mieux. Les accords sont faits, et dans trois jours on doit se réunir chez nous pour arrêter les conditions du contrat... J'ai promis de donner à Flavie une dot de 50 000 francs et naturellement il va falloir s'exécuter... Mais, pour le quart d'heure, les affaires ne vont pas et je me trouve un peu... gêné. Je n'ai en portefeuille qu'une vingtaine de mille francs, et les Saint-Vanne, comme de juste, exigeront la justification du surplus, soit en argent, soit en valeurs... Je suis donc assez embarrassé...

— Comment! se récria Nicolas avec un étonnement qui ne paraissait pas très sincère, quand nous avons liquidé notre société, je t'ai compté soixante mille francs en obligations de chemins de fer et en rentes sur l'État... Qu'est-ce que tout ça est devenu?

— Que veux-tu? avoua piteusement Cadet Brocard : l'usine n'a pas donné tout ce que j'en attendais... J'ai eu de grosses dépenses d'installation, et puis mon train de maison est un peu lourd... Pour faire face aux échéances j'ai été obligé de vendre mes titres... Il ne m'en reste plus un seul.

— Hum!... ça s'appelle manger son blé en herbe... Vois-tu, mon pauvre Cadet, ta femme a toujours voulu trancher dans le grand, et c'est ce qui vous perd... Enfin, quoi?... Il y a longtemps que je t'ai dit là-dessus ce que je pense, et je n'y reviendrai pas... Tu récoltes ce que tu as semé, et nous n'y pouvons rien ni toi ni moi... Comment vas-tu t'en tirer?

— Mon Dieu, pour le moment et pour courir au plus pressé, si je pouvais représenter au notaire de l'argent ou des valeurs pour cinquante mille francs, cela suffirait à rassurer les Saint-Vanne... Pour lors, j'avais pensé à toi, qui n'as pas été obligé de te défaire de tes titres, et je voulais te prier de m'en confier pour quelques jours un certain nombre, jusqu'à concurrence d'une trentaine de mille francs... Ce serait une pure formalité, et je te restituerais les valeurs après la signature du contrat...

— C'est toi qui as eu cette idée?

— Mais... oui, répliqua timidement Cadet.

— Je ne t'en fais pas mon compliment... Sais-tu que ça n'est pas très propre, ce que tu me proposes?... Pour appeler les choses par leur nom, tu veux tromper les Saint-Vanne et simuler une situation de fortune que tu n'as pas... Mais, malheureux, en supposant que je prête les mains à tes manigances, que répondras-tu à ton gendre quand, après la noce, il te réclamera la dot que tu es censé assurer à ta fille?

— Je lui demanderai du temps pour me débrouiller... Comme il est très amoureux de Flavie, il patientera.

— Et en attendant, objecta Nicolas avec un ricanement, les jeunes mariés vivront d'amour et d'eau claire!... S'il est si amoureux que ça, ton futur gendre, pourquoi ne lui avoues-tu pas tout bonnement la vérité? Il prendra aussi bien ta fille sans dot... Hein? Tu hoches la tête, tu ne le crois pas?... Ni moi non plus... Au fond, M. Paul Saint-Vanne compte sur cet argent pour acheter une étude. Son père est rusé comme un vieux singe; il voudra se garder à carreau et palper les écus d'avance... Alors, quoi?... comment t'arrangeras-tu?

— Est-ce que je sais? répondit tristement Numa. Si ce mariage

ne se conclut pas, je suis un homme perdu... Flavie ne trouvera plus à s'établir, et ma femme en fera une maladie.

— Ta femme !... peuh ! elle se consolera en commandant une robe neuve, s'exclama irrévérencieusement Brocard aîné... Tout cela est fâcheux, je n'en disconviens pas... Le mieux serait d'emprunter les trente mille francs qui te manquent, en donnant hypothèque sur ton usine.

— Je n'ai plus que trois jours devant moi : comment veux-tu que je trouve un prêteur en si peu de temps ?... Toi seul tu pourrais me sauver en consentant à faire l'opération dont tu parles.. Flavie est ta filleule... Avance-lui la somme !

— Flavie ! Flavie !... Si j'étais garçon, mon Dieu, je ne dirais pas non, mais je suis marié et père de famille... On ne déplace pas trente mille francs du jour au lendemain... D'ailleurs, une supposition que je serais en mesure de t'aider, il me faudrait tout d'abord consulter ma bourgeoise, et, dame ! elle n'est pas trop bien disposée pour vous... Ah ! si vous vous étiez mieux conduits avec elle, si Mme Lucie ne lui avait pas dit des sottises !... Mais au point où en sont les choses, elle refusera net, et j'aurai les mains liées... Voilà !

— Alors je n'ai plus qu'à me jeter à l'eau ! gémit Cadet Brocard.

Il y avait un tel accent de désolation dans l'exclamation de ce pauvre homme que cela me retourna le cœur. Je désirais pourtant bien que ce maudit mariage n'eût pas lieu !... Néanmoins la triste extrémité à laquelle Numa était réduit me navrait. Je crois que Nicolas Brocard en fut ému comme moi, car après avoir toussé à plusieurs reprises, il murmura entre ses dents :

— Voyons, ne te désole pas !... Je vais essayer d'arranger l'affaire avec notre Adeline... Mais un bon conseil, mon camarade ! Tâche auparavant de raisonner ta femme et de l'engager à mettre les pouces. Qu'elle aille dès aujourd'hui annoncer chez nous le mariage de Flavie, et qu'elle profite de l'occasion pour s'excuser près d'Adeline, en la priant d'oublier ce qui s'est passé... La bourgeoise sera sensible à sa démarche, et peut-être alors se montrera-t-elle plus accommodante, quand je lui parlerai du prêt de trente mille francs ?...

— Lucie ira cet après-midi rendre visite à Mme Brocard... Merci, Nicolas !

— Hé ! ne me remercie pas encore !... Je te promets de faire mon possible, mais je ne te garantis rien.

— Merci tout de même !... Je suis content d'être en paix avec toi, mon vieux !...

Ils se serrèrent les mains, puis se séparèrent. Numa remonta

la tranchée, et Nicolas poursuivit sa route vers la ferme de Pontoux. Quant à moi, je restai prudemment caché derrière les rondins pendant un bon quart d'heure encore : quand je fus certain qu'ils étaient tous deux très loin, je me décidai à sortir de ma cachette et je regagnai Chèvre-Chêne, fort préoccupé de ce que j'avais entendu.

Tout le temps je pensais à Flavie, qui vaquait tranquillement à ses préparatifs de toilette ou peut-être fleuretait avec Paul Saint-Vanne, sans se douter que son mariage dépendait uniquement du bon vouloir de M. et Mme Brocard aîné. Je me demandais fiévreusement ce qui allait advenir. D'abord Mme Lucie, née des Encherins, consentirait-elle à visiter sa belle-sœur et à faire amende honorable ? En supposant qu'elle pliât son orgueil et se soumît à cette humiliation, comment sa démarche serait-elle accueillie ? Mme Adeline Brocard était, prétendait-on, fort avare et desserrait difficilement les cordons de sa bourse. Nicolas aurait du fil à retordre pour l'amener à rendre service à des gens qu'elle détestait. Lui-même, après s'être laissé un moment attendrir, persisterait-il jusqu'au bout dans ses bonnes intentions ?...

La solution de ce dramatique problème me tracassait tellement que je n'osais plus me montrer chez Flavie. Je me sentais trop troublé et incapable de dissimuler mon anxiété. Je craignais de lui révéler, dans un moment d'expansion, la situation douloureuse dont j'avais surpris le secret. Tout en compatissant aux angoisses qui devaient torturer Numa Brocard pendant ces trois jours d'attente, je me disais tout bas que, si le mariage venait à manquer, je n'en serais pas trop marri. La peur de laisser lire sur mon visage ce mauvais sentiment me tenait éloigné de mon amie. Pendant ces trois longs jours, je m'abstins de paraître à l'usine. Fiévreuses ou calmes, les heures finissent tout de même par s'écouler. Celle qui était fixée pour la signature du contrat sonna à son tour, et ce fut avec un violent battement de cœur que j'accompagnai mon père à la maison de Cadet Brocard.

VIII

Nous arrivâmes les premiers à l'usine, où Pélagie, la servante, habillée de neuf pour la circonstance, nous introduisit dans le salon. Cette pièce, qu'on n'occupait qu'aux jours de fête, avait été aérée, frottée et décorée depuis la veille. Les sièges de velours grenat, débarrassés de leurs housses, s'arrondissaient en demi-cercle autour de la cheminée garnie de plantes vertes. Près de l'une des fenêtres, un fauteuil destiné à maître Bouchenot, le notaire d'Ériseul, trônait devant une table à jeu, recouverte d'un

tapis de laine brochée, qui devait servir à la signature du contrat. — Les lithographies accrochées aux murs et représentant des scènes tirées d'un roman de Walter Scott, la pendule d'albâtre, les vases de fleurs artificielles, la carpette tenant le milieu du parquet ciré, et où un tigre colossal était portraituré tapi dans les jungles, — tout l'ameublement avait un air de cérémonie qui me glaçait le cœur. Un frisson me prenait à la pensée de ce qui allait se passer dans ce salon si solennel. Nicolas Brocard avait-il répondu affirmativement à la requête de son frère ? Et s'il avait refusé d'avancer l'argent de la dot, comment les choses tourneraient-elles ?... En ce qui me concernait, quel que fût le dénouement, il ne pouvait m'amener que de la tablature. Le temps était en harmonie avec mon état de malaise : depuis le matin, il pleuvait à verse, de gros nuages noirs couraient sur le ciel, le vent soufflait en tempête et on l'entendait gémir dans la cheminée. Cette bourrasque avait dû retarder l'arrivée du futur et de sa famille.

Enfin Numa se montra. Était-ce sa redingote et son pantalon noir qui le pâlissaient ? Je lui trouvai la mine défaite, les gestes agacés et inquiets. Avec une loquacité nerveuse, il nous pria d'excuser ces dames, qui achevaient leur toilette ; mais tandis qu'il formulait ses verbeuses explications, un froufrou d'étoffes soyeuses annonça l'approche de Mme Brocard et de Flavie. Elles parurent enfin : Mme Lucie tout en moire noire, sa fille vêtue de la robe de taffetas gris à mille raies, que je lui avais déjà vue lors de son départ pour Souilly.

Pendant que nos parens causaient ensemble, je tirai mon amie à l'écart, et je chuchotai à son oreille :

— J'ai quelque chose pour toi... une bague, mon cadeau de fiançailles... Jure-moi de la garder toujours à ton doigt !

En même temps je lui glissai dans la main la petite bague d'argent que j'avais achetée à Benoite-Vaux. Elle l'examina en souriant :

— Merci, mon petit Jacques : elle est très jolie !...

Et toujours en riant, elle la passa à son doigt. Sa figure était rayonnante, et ses prunelles bleues brillaient comme des pierres précieuses.

— Si tu savais, ajouta-t-elle, comme je suis contente !... Papa a fait la paix avec son frère, maman a été rendre visite à ma tante, et l'oncle Nicolas viendra aujourd'hui signer au contrat...

Elle jubilait, et elle avait raison, puisque tout maintenant marchait à souhait ! Le bonheur la rendait encore plus jolie. Dans sa joie égoïste elle ne voyait même pas à quel point je souffrais de son indifférence. De même qu'elle n'avait pas pris mon amour

au sérieux, elle ne prêtait pas attention à ma physionomie piteuse. Tout en me parlant, elle tournait les yeux vers les fenêtres et semblait être aux écoutes.

Au même moment, le trot d'un cheval et un roulement de voiture résonnèrent sur le cailloutis de la cour.

— Les voici ! s'écria-t-elle en courant vers la croisée et en soulevant un coin du rideau.

Cadet Brocard s'était élancé au-devant des Saint-Vanne. J'entendais les nouveaux venus dans le vestibule ; ils se débarrassaient de leurs caoutchoucs et s'exclamaient sur le mauvais temps. Peu après, la porte s'ouvrit devant le futur et ses parens ; presque immédiatement derrière eux, se montra M. Bouchenot, le notaire d'Ériseul, qui arrivait avec ses paperasses.

Paul Saint-Vanne s'avançait souriant, empressé, pincé dans sa redingote neuve, portant dans sa main gantée de gris perle un gros bouquet de roses Niel et de Gloires de Dijon. Il salua gaîment ses futurs beaux-parens, s'inclina obséquieusement devant mon père, plus légèrement devant M. Bouchenot, et daigna me gratifier d'une tape sur la joue ; il s'approcha ensuite de Flavie, lui présenta son bouquet et lui demanda la permission de l'embrasser, ce à quoi la cruelle se prêta de très bonne grâce, en rougissant de plaisir. Puis vint le tour de la famille : embrassades, complimens, présentations, poignées de main. Ce n'étaient que paroles tout miel et sucre, félicitations, bruyans éclats de rire. M. Saint-Vanne père, alerte, maigre et cauteleux, gardait sous son vernis de bourgeois enrichi des façons de paysan retors. Il avait la mine d'un renard souple et caressant, avec un entrain de commande où l'on retrouvait le bagout embobelineur de l'ancien marchand de biens. Mme Saint-Vanne, corpulente, commune, cramoisie, trop serrée dans sa robe de poult de soie changeant, ressemblait à une grosse fermière endimanchée. — Après avoir épuisé les formules complimenteuses, tout le monde s'était assis. Le petit notaire, vêtu de noir et cravaté de blanc, se calait dans son fauteuil, tirait de sa serviette la minute du contrat, nouée de faveurs roses, et, l'étalant sur la table, jetait vers la compagnie un regard circulaire et interrogant qui semblait dire : « Maintenant que nous en avons fini avec les paroles oiseuses, si nous venions au fait ? »

Cadet Brocard interpréta sans doute ainsi ce coup d'œil impatient, car il se leva nerveusement et prit la parole :

— Maître Bouchenot, murmura-t-il, si ces dames et ces messieurs le permettent et si vous le voulez bien, nous patienterons encore un peu... J'attends mon frère Nicolas, qui doit signer au contrat et qui ne peut guère tarder maintenant.

Le notaire s'inclina avec un sourire d'acquiescement. Après avoir voltigé sur ses lèvres minces, ce sourire se refléta comme un coup de soleil sur les physionomies des trois Saint-Vanne. L'annonce de la présence de Nicolas au contrat ne pouvait en effet manquer de les réjouir. Cette intervention inattendue indiquait que les deux frères s'étaient enfin réconciliés, et la nouvelle de ce raccommodement sonnait clair comme argent à leurs oreilles. Ils y voyaient une aubaine inespérée. Chacun à part soi songeait : « Si la paix est faite, l'oncle Brocard se souviendra sans doute qu'il est le parrain de Flavie ; s'il a manifesté le désir de signer au contrat, c'est qu'il veut peut-être mettre dans la corbeille un cadeau d'importance. »

— Nous serons enchantés de voir M. Nicolas Brocard, affirma M. Saint-Vanne père, en passant le fin bout de sa langue sur son museau de renard.

On se remit à causer avec plus d'entrain. Mme Lucie cajolait de son mieux Mme Saint-Vanne. Un peu à l'écart, Paul et Flavie fleuretaient à mi-voix et le jeune homme redoublait de câlines attentions. Mon père discutait une question de jurisprudence avec le notaire, et M. Saint-Vanne posait d'insinuantes questions à Cadet Brocard, qui répondait distraitement. On eût dit qu'il était assis sur un cent d'aiguilles ; il s'agitait sur sa chaise et ses yeux ne quittaient pas la porte à deux battans qui faisait communiquer le salon avec le vestibule. Il semblait en compter les moulures.

Soudain cette porte s'ouvrit. Le pâle visage de Numa s'illumina instantanément, puis avec la même rapidité prit une expression désappointée à la vue de Pélagie, apparaissant avec une lettre à la main.

— De la part de M. Nicolas, dit-elle à son maître.

Celui-ci s'était levé, et, se dirigeant vers l'embrasure d'une croisée, décachetait le billet tandis que Pélagie se retirait discrètement.

Mes yeux restaient fixés sur le pauvre Numa Brocard tandis qu'il lisait, et rien qu'à examiner sa figure décontenancée, je me doutais que la lettre du frère Nicolas lui apportait une mauvaise nouvelle. Mme Lucie s'en doutait aussi, car brusquement ses lèvres avaient cessé de sourire, et au lieu de répondre à Mme Saint-Vanne, elle regardait anxieusement son mari.

Numa, qui venait d'achever sa lecture, faisait de visibles efforts pour se remettre d'aplomb et prendre une physionomie indifférente. Il fourra le billet dans sa poche, et, se retournant vers nous :

— Nous n'attendrons pas mon frère, dit-il d'une voix enrouée... Il est souffrant et me prie de l'excuser...

Cela jeta un froid. Les Saint-Vanne, après avoir eu l'eau à la bouche pendant un bon quart d'heure, se montrèrent passablement déçus.

— Ah ! glapit le père Saint-Vanne, c'est fâcheux !

Le petit notaire mordillait son porte-plume et feuilletait ses paperasses.

— En ce cas, insinua-t-il, rien ne s'oppose à ce que je donne aux parties lecture du contrat : n'est-ce pas, monsieur Brocard ?

— Quand vous voudrez, monsieur Bouchenot, répondit Numa en venant se rasseoir d'un air résigné.

Le notaire toussota, assujettit son binocle sur son nez trop court, et, bredouillant, commença à déblayer les préambules de l'acte : — les noms et prénoms des contractans, ceux des pères et mères des futurs, « comparaissant tant pour assister leurs enfans qu'en vue des donations qu'ils se proposent de leur faire à l'occasion de leur mariage. » Puis il passa à l'apport du futur, qui consistait en habits, linge, bijoux, armes de chasse, bibliothèque à son usage, etc. En outre, en considération de l'union projetée, M. et Mme Saint-Vanne lui donnaient une somme de 40 000 francs payable le jour de la célébration nuptiale...

— Comme j'ai l'habitude de jouer cartes sur table, interrompit M. Saint-Vanne avec un cauteleux sourire et une apparente bonhomie, voici la somme que j'ai promise...

En même temps, il tirait de son portefeuille une liasse de billets de mille francs, et la déposait devant le notaire, en le priant de vérifier.

— Parfaitement exact ! constata maître Bouchenot, après avoir mouillé son pouce et compté un à un les billets.

— En ce cas, poursuivit l'ex-marchand de biens, mon *fi*, empoche ces chiffons bleus, c'est ta dot...

Ce disant, il jetait un regard satisfait du côté des Brocard, comme pour les convier à admirer sa rondeur en affaires et à l'imiter.

Numa et sa femme avaient déjà compris la signification insidieuse de cette façon « de jouer cartes sur table », et il me sembla qu'ils en étaient plutôt gênés. Mme Lucie souriait vaguement et son pâle sourire de commande ressemblait à ces soleils blancs qui annoncent la pluie. Cadet Brocard se mordait les lèvres, et les doigts de sa main gauche tambourinaient nerveusement sur le dos de sa main droite. Quant à Paul, il empochait les billets de banque, embrassait son père et sa mère et se confondait en remerciemens.

Après cet intermède supérieurement joué par les Saint-Vanne, le silence se rétablit et le notaire, s'éclaircissant la voix avec une gorgée d'eau sucrée, reprit sa lecture :

« L'apport de la future consiste en ses habits, linge et bijoux, objets mobiliers à son usage personnel, le tout d'une valeur de cinq mille francs. En considération du mariage... »

Jusque-là le père Saint-Vanne avait écouté, le dos renversé dans son fauteuil et en se caressant complaisamment les joues avec la pomme de sa canne ; mais à cet endroit du texte, il changea brusquement de posture, pencha sa tête fouinarde en avant, appuya son menton à ses mains posées elles-mêmes sur l'ivoire de la canne et darda ses yeux aigus vers le notaire, qui continuait :

« En considération du mariage, M. Numa Brocard et Mme Brocard, née des Encherins, déclarent constituer conjointement en dot à la demoiselle Flavie Brocard, leur fille unique, et ce par avancement d'hoirie, une somme de cinquante mille francs représentée, savoir : 1° par vingt mille francs en espèces; 2° par des titres de rente 3 0/0 sur l'État, dont l'énumération suit... »

Maître Bouchenot releva la tête :

— Si c'est un effet de votre bonté, monsieur Brocard, voulez-vous me donner le détail des titres, afin que je complète ce paragraphe de mon contrat?

Numa était devenu aussi blafard que le papier timbré du notaire. Il se leva péniblement, se tourna vers la famille du futur, et balbutia :

— Pardon... Je désirerais modifier légèrement cette clause... Au lieu d'un capital de trente mille francs en 3 0/0, nous nous engageons, ma femme et moi, à servir à notre fille une rente annuelle et viagère de quinze cents francs, payable le 31 décembre de chaque année..., ce qui, en somme, revient au même...

Saint-Vanne père écoutait d'un air impassible. Quant à Paul, à mesure que Numa formulait son amendement, il changeait de contenance. Son sourire se figeait, son regard devenait froid et dur, son nez rond et luisant semblait s'allonger.

— Permettez, glapit tout à coup M. Saint-Vanne, un capital ou une rente, ce n'est pas du tout la même chose... L'un est clair et palpable, l'autre a un caractère éventuel toujours scabreux... En affaires, il ne faut pas craindre de s'exprimer carrément... Eh bien! qui nous garantit que la rente sera payée exactement?

— Je donnerai hypothèque sur mon usine! répliqua Numa.

— Possible... Mais, pas moins, cette modification... inattendue, que vous introduisez sournoisement dans le contrat, changera du tout au tout la position des jeunes gens... Pour mon compte, je fais mes réserves; mais, comme mon fils est le principal intéressé, c'est à lui de déclarer s'il accepte la nouvelle situation qui lui est créée...

— Je pense comme vous, mon père, répondit le jeune Paul ainsi interpellé : je trouve ce revirement regrettable...

Puis il ajouta d'un ton froidement poli, en s'adressant à Cadet Brocard :

— Nous avons tenu nos promesses, monsieur : je vous prie de tenir les vôtres.

— Voyons, reprit le père Saint-Vanne avec un faux air conciliant, voyons, monsieur Brocard, soyez plus raisonnable... Ce n'est pas votre dernier mot?...

Pendant ce colloque, je regardais Flavie. D'abord elle avait paru ne rien comprendre à cette discussion d'affaires; mais quand elle eut remarqué le refroidissement qui se produisait dans les manières de son fiancé, quand elle l'entendit adresser cette impertinente injonction à Numa, elle pâlit et jeta vers sa mère un regard d'oiseau en détresse. Celle-ci avait déjà peine à se contenir, tant son orgueil était froissé; lorsqu'elle vit Flavie toute blanche et quasi défaillante, elle ne put maîtriser ses nerfs, et, se levant, furieuse :

— Je n'entends pas, s'écria-t-elle, qu'on marchande ainsi ma fille!... Viens, mon enfant : cet homme-là n'est pas digne de toi!

En même temps elle entourait de son bras Flavie qui suffoquait, et voulait l'entraîner vers la salle à manger.

— Puisque vous le prenez sur ce ton, madame, répliqua Saint-Vanne père en saluant ironiquement, cela nous met à l'aise et nous n'avons plus qu'à nous en aller... Serviteur!

Le malheureux Numa, qui voyait l'abîme se creuser, tenta un effort désespéré :

— Monsieur Saint-Vanne! je vous en supplie, calmez-vous... Ne faites pas d'esclandre!

— Si esclandre il y a, riposta l'ancien marchand de biens, vous en serez responsable... Paul, donne le bras à ta mère, et partons!

Le notaire, en désarroi, bouleversait ses paperasses. Mon père avait grand'peine à retenir Cadet Brocard qui commençait à invectiver les deux Saint-Vanne. Quant à moi, blotti dans mon coin, abasourdi, le cœur serré, je contemplais cette débandade, en expérimentant pour la première fois comment une misérable question d'argent peut modifier les opinions et instantanément aigrir les caractères. Tout à l'heure ces gens-là étaient confits en douceur l'un pour l'autre; maintenant ils n'avaient plus que de la colère dans les regards et du fiel à la bouche. Les Saint-Vanne, furibonds, se retiraient en maugréant, et le petit notaire, ayant son contrat manqué sur le cœur, déguerpissait immédiatement après

eux. Mme Lucie avait emmené Flavie dans la pièce voisine, et Cadet Brocard, affalé sur une chaise, jurait comme un païen. Mon père le raisonnait et le questionnait à mi-voix. Dans la cour, on entendait le bruit d'un cheval qu'on attelle et les brèves exclamations irritées des Saint-Vanne; puis des claquemens de fouet retentirent et la voiture roula sur le chemin.

— Qu'ils f..... le camp! Bon voyage! grommela d'abord Numa; mais presque aussitôt le roulement de la voiture qui s'éloignait ramena sa pensée vers les funestes conséquences de cette rupture; il enfouit sa tête dans ses mains en gémissant :

— Ma pauvre Flavie!... Si vous saviez comme je suis tourmenté, monsieur du Coudray!

— Jacques, dit mon père, laisse-nous causer tranquillement... Va m'attendre dehors.

J'obéis et pris la porte. Un instant après, je gagnais le jardin. La pluie venait de cesser; un timide rayon de soleil glissait entre deux gros nuages plombés et faisait scintiller les milliers de gouttelettes qui frissonnaient dans les feuillées. Le verger tout entier semblait pleurer sur la mésaventure de Flavie. Pour ce qui me concernait, je ne me sentais pas trop marri de ce dénouement. J'avais honte, à la vérité, de ma dureté de cœur et je me la reprochais, mais il m'était impossible de ne pas éprouver un intime soulagement en songeant que nous étions débarrassés de cet intrigant de Saint-Vanne. Je contemplais avec un renouveau d'espérance la fenêtre de Flavie, au premier étage. Elle était restée ouverte, et l'un des rideaux, agité par le vent, flottait au dehors. Tout à coup je vis une main ramener le rideau à l'intérieur et clore la croisée. J'en conclus que la jeune fille était remontée chez elle afin d'y pleurer tout à son aise. Je pensai à la désolation qui devait l'accabler, et ma joie égoïste se changea en une affectueuse compassion. Je souhaitais maintenant d'être près d'elle et de mêler mes larmes aux siennes. Rongé d'inquiétude, je rentrai dans la cuisine toute flambante encore des apprêts du dîner commandé pour six heures. Une cuisinière d'extra s'agitait devant les fourneaux; une femme de journée troussait des poulets, une autre hachait des assaisonnemens. Tandis que je rôdais autour du dressoir, Mme Lucie descendit du premier étage. Elle était en proie à une si vive émotion qu'elle ne fit pas attention à moi. Elle considéra d'un œil égaré les servantes affairées, les volailles prêtes pour le tournebroche, puis elle cria d'une voix aiguë :

— Éteignez les fourneaux et rangez-moi tout ça au garde-manger... Le dîner est remis!

Elle rentra dans le salon, où Numa était encore enfermé avec mon père. J'en profitai pour me glisser dans l'escalier et

pour monter chez Flavie. J'entr'ouvris timidement sa porte; elle ne m'entendit même pas.

Encore vêtue de sa robe de fête, assise devant sa table à ouvrage, les joues cachées dans ses mains, elle semblait comme pétrifiée et ne pleurait même pas. Ses yeux secs avaient une fixité étrange. Je me coulai à ses pieds et murmurai doucement :

— Flavie!

Elle me regarda, et me repoussant d'un geste farouche :

— Laisse-moi! dit-elle sourdement; je veux qu'on me laisse!

Mais je ne me rebutai pas :

— Flavie, insistai-je, ne te fais pas tant de chagrin!... Je te reste, moi, et je t'aimerai toujours!

Un douloureux sourire crispa ses lèvres et sa main se posa sur mon épaule.

— Mon pauvre petit, soupira-t-elle, tu ne sais pas comme je suis malheureuse!... Je n'ai de chance en rien... Te souviens-tu du jour où nous sommes allés à la fontaine de Benoite-Vaux? J'ai jeté une épingle dans le bassin et elle a surnagé... Cela signifiait que rien ne me réussirait...

Tout en parlant d'une voix entrecoupée, elle tordait ses mains l'une dans l'autre. Ses yeux tombèrent sur la bague que lui avait donnée Paul Saint-Vanne le jour de l'*entrée :* un anneau d'or avec une perle.

— Ah! poursuivit-elle, je voudrais jeter aussi *sa* bague dans le bassin... Je suis sûre qu'elle irait au fond!

Elle arracha l'anneau de son doigt; elle allait en faire autant de ma petite bague d'argent, mais je saisis ses deux mains.

— Non, non, m'écriai-je, garde ma bague!... Je ne t'abandonnerai pas, moi, et quand je serai riche, je t'en donnerai une autre bien plus belle que la sienne...

L'anneau des fiançailles avait roulé sur la table, et la perle blanche s'irisait sous un pâle rayon de soleil venu de la fenêtre. Flavie le regarda un moment encore, puis d'un geste de colère l'envoya tomber sur le parquet. Ses yeux se mouillèrent et elle éclata en sanglots. Les larmes sont contagieuses; les miennes ne tardèrent pas à jaillir.

Je mis tendrement ma tête sur ses genoux, et, dans la chambre muette, nous pleurâmes longtemps ensemble.

IX

Cependant, au milieu des émotions de ce drame intime, au milieu de ces scènes d'amour et de douleur, les jours s'écoulaient comme une eau trouble à travers les grilles d'un réservoir. Les

bois du Chânois prenaient leurs teintes d'arrière-saison, et septembre tirait à sa fin, rappelant mon père à son tribunal et moi-même à mon collège. Scolastique vaquait déjà à l'emballage des provisions, et notre départ fut fixé au premier lundi d'octobre. Je devais, le dimanche, faire mes adieux aux Brocard. Mais avant de me séparer de Flavie pour tout un hiver, je voulus lui donner un symbolique témoignage de ma tendresse en lui apportant les dernières fleurs de la forêt. Dès le fin matin, je m'en allai donc par les bois de Benoite-Vaux, en quête des rares plantes automnales qui s'y épanouissaient encore. Je cueillis ces scabieuses lilas qu'on nomme « fleurs de veuve », ces *veilleuses* mauves qui foisonnent dans nos prés, annonçant les froides journées et les longues soirées. J'y ajoutai quelques pâles reines-des-prés et des asters violets; puis, ayant épuisé la flore indigente d'octobre, je grossis ma gerbe avec les houppes des clématites, les sommités rougissantes des cépées de chênes, les branches des fusains, des troènes et des prunelliers aux baies rouges ou noires. Ainsi composé, mon bouquet, avec ses nuances assourdies allant du lilas pâle au bleu violacé, ses brindilles échevelées, avait un air de mélancolie, de dépression et de deuil, bien en harmonie avec la saison et aussi avec l'état de nos âmes, à Flavie et à moi.

En entrant à l'usine, je trouvai justement sur le perron mon amie qui revenait d'une messe basse. Depuis son mariage manqué, elle n'osait plus se risquer à la grand'messe. Elle m'emmena dans sa chambre, se débarrassa de son paroissien, se décoiffa, puis, se retournant vers moi, me dit avec un faible sourire :

— Ho! ho! il faut que tu aies couru les bois dès *patron-minette* pour ramasser toutes ces plantes!

Elle était un peu pâlie, mais sa figure avait une placidité qui me donna le change. Les enfans, habitués à manifester bruyamment leur joie ou leur peine, ne comprennent rien aux douleurs cachées sous un masque d'indifférence. Je la crus déjà à demi consolée, et je répondis :

— Je pars demain matin, et, pour ma dernière visite, j'ai voulu t'apporter un bouquet de ma façon... Il n'est pas si beau que ceux que tu recevais de Souilly, mais il se conservera plus longtemps...

Un nuage passa dans les yeux de Flavie, elle se mordit les lèvres, et d'un ton sévère :

— Tais-toi! interrompit-elle : ne me parle plus de ces choses-là!

Sa gorge se gonfla comme si elle étouffait un sanglot. Silen-

cieusement elle souleva ma botte de fleurs, la regarda distraitement et ajouta :

— Merci... C'est un vrai bouquet de fin de saison, il sent l'automne. Nous allons le mettre dans l'eau.

La botte était si grosse qu'elle ne pouvait entrer dans un vase, et nous fûmes forcés de la loger dans le pot à eau, ce qui me mortifia notablement, car je trouvais ce prosaïque logement peu digne de mon bouquet. Flavie s'était assise près de la fenêtre ; ses mains oisives jouaient machinalement avec le paroissien posé sur la table à ouvrage, et, sans mot dire, nous écoutions tous les deux les cloches qui sonnaient le second coup de la grand'-messe. Leurs voix chantantes me rappelaient ce beau dimanche de Pâques où j'avais été si heureux en suivant l'office sur le livre de Flavie. Je ne sais quels souvenirs ou quels regrets ces mêmes cloches éveillaient dans son cœur, mais elle demeurait pensive, et ses regards semblaient voyager à cent lieues. Brusquement elle secoua la tête et, avec une sollicitude affectée, elle m'adressa de nouveau la parole :

— Ainsi tu rentres au collège après-demain?... J'espère que tu vas bien travailler, Jacques?

— Oh! oui, Flavie, je vais me dépêcher d'apprendre tout ce qu'il faut pour devenir un homme... Je voudrais avoir six ou sept ans de plus!

— Pourquoi donc es-tu si pressé?

— Pourquoi? — Sa question me choquait. — Mais pour t'épouser, Flavie!

— Oh! répliqua-t-elle avec un sarcastique sourire, dans ce temps-là, moi je serai une vieille fille.

— Tu seras toujours jeune et toujours belle! protestai-je passionnément.

— Non, je ne serai plus bonne qu'à entrer au couvent, si encore on veut m'y recevoir...

Étaient-ce les fleurs de mon bouquet d'automne dont les odeurs mélancoliques répandaient autour de nous une influence alanguissante?... Une atmosphère de tristesse et d'accablement nous enveloppa jusqu'à la fin de cette visite d'adieu. En vain je cherchais de nouveaux sujets de conversation, Flavie ne répondait que distraitement ; notre causerie se traînait misérable. A la fin, je me levai, j'embrassai ma taciturne amie, puis j'allai prendre congé de M. et de Mme Brocard.

Le lendemain matin, mon père, Scolastique et moi, nous partîmes pour Villotte.

Je me remis avec ardeur à mes études classiques. J'étais entré en troisième, et je voulais tenir ma parole : — travailler ferme

afin d'être reçu promptement bachelier et devenir un homme. — En attendant, je traduisais les *Géorgiques* de Virgile, et mon professeur, M. Dordelu, se déclarait très satisfait de mes progrès. Octobre passa vite; puis vint novembre avec ses éblouissantes matinées de givre, ses nuits de claire gelée pendant lesquelles la bande des saintes Catherines allait chanter de porte en porte. Je goûtais tranquillement les joies de l'hiver, les glissades le long des ruisseaux de la rue, les stations chez le marchand de marrons, les réjouissances de la Saint-Nicolas. Un seul point noir gâtait tout cela : nous étions sans nouvelles des Brocard et de Flavie. Vers le 10 décembre, la neige tomba dru et ouata de son hermine floconneuse les toits et les arbres. Bientôt la circulation devint difficile, et nous passâmes nos veillées cloîtrés au coin de notre feu.

Un soir, quelques jours avant Noël, après souper, nous étions réunis, mon père et moi, dans le cabinet de travail. Le poêle ronflait. D'un côté de la table, mon père, enveloppé dans sa robe de chambre de flanelle grise, lisait son journal; moi, de l'autre côté, le nez dans mon *Virgile* ou dans mon dictionnaire, je traduisais l'épisode du pasteur Aristée. J'en étais arrivé au passage où Orphée pleure la mort d'Eurydice, « semblable à un rossignol gémissant sur la perte de ses petits qu'un dur laboureur à enlevés du nid... » Tout en traduisant, je comparais mon sort à celui du chantre grec. N'avais-je pas perdu celle que j'aimais? n'étais-je pas aussi loin d'elle qu'Orphée était loin d'Eurydice? Il me semblait que cette neige haute de deux pieds et s'étendant de toute part me séparait à jamais de Flavie; je songeais aux tristesses de mon amie, je la voyais enfermée dans sa chambre aux vitres fleuries de givre, et, mentalement, je m'exclamais avec le poète : *Ah! miseram Eurydicen!* Tout à coup on sonna violemment à la porte de la rue.

— Qui diantre peut venir par un temps pareil? murmura mon père.

Dans le vestibule, on entendit un lourd bruit de pas et des interjections étonnées; puis Scolastique ouvrit la porte du cabinet et poussa devant elle une vague forme humaine qui tout d'abord se confondit en excuses.

Le visiteur disparaissait sous une limousine à double collet, comme celles des bergers de chez nous; sa casquette de lapin à oreillettes rabattues et se rejoignant sous le menton laissait à peine entrevoir un nez rougi et deux lèvres gercées par le froid.

— Avance donc, Coco! cria Scolastique.

C'était en effet Coco, notre cultivateur, morfondu par le froid

du dehors et en même temps suffoqué par la chaude atmosphère du cabinet de travail.

— Comment! c'est toi, Coco? dit mon père.

— Moi-même en personne, répondit le paysan en se débarrassant lentement de sa casquette et de sa limousine. Bonsoir, monsieur du Coudray et la compagnie!... Je vous arrive par un bien *manve* temps! J'ai mis plus de sept heures à venir d'Ériseul à Villotte avec ma carriole. J'avais deux quintaux de blé à livrer au moulin de Marbot, et je m'étais dit : « N'y a pas, il faut que tu te décarcasses! » Et puis nous avons tué un *habillé de soie* pour la Noël; je me suis pensé : « Je vas profiter de l'occasion pour porter un peu de *cochonnade* à M. du Coudray... » Et voilà!

— Merci de l'attention, Coco, répliqua mon père; mais tu dois avoir besoin de manger... Scolastique va te préparer de quoi souper. En attendant, chauffe-toi et donne-nous des nouvelles de ta famille.

— Vous êtes bien honnête : tout le monde de chez nous est en bon état... Notre Mélie travaille toujours comme un *chevau*.

— Et chez les Numa Brocard?

— Heuh! soupira Coco, *ça ne marché-me bien* à l'usine...

Tout en s'exprimant en son patois verdunois, Coco baissait le ton : sa lèvre inférieure se projetait en avant avec des airs mystérieux, et des rides plissaient ses petits yeux malins, tandis que ses vieilles mains crevassées de remueur de terre étendaient leurs doigts engourdis vers la faïence du poêle...

En entendant parler de l'usine, j'avais levé le nez et je prêtais l'oreille.

— Voyez-vous, monsieur du Coudray, continua-t-il, le mariage manqué de Mamselle Flavie a jeté un mauvais son de cloche. On a voulu connaître le comment et le pourquoi de la rupture, les Saint-Vanne ont clabaudé, et on a répandu le bruit que M. Numa n'avait pas pu tenir ses engagemens. Alors les créanciers de l'usine sont sortis de terre aussi nombreux que les limaces après la pluie; les huissiers s'en sont mêlés, il y a eu des protêts, et on parle d'une déclaration de faillite... Le pauvre M. Brocard en perd la tête. Quand il a su que j'allais à Villotte, il est venu chez nous à la nuitée et il m'a chargé pour vous d'un mot d'écrit.

En même temps Coco tirait des profondeurs de sa poche de dessous une lettre chiffonnée. Mon père la prit, déchira l'enveloppe et lut debout près de la lampe. Le cœur serré par ces mauvaises nouvelles, je fixais curieusement les yeux sur le visage paternel, afin d'y deviner le contenu du billet; mais l'habitude des fonctions judiciaires avait donné à mon père un masque d'impassibilité. Il ne sourcilla pas, et, sa lecture parachevée, posa

tranquillement le pli sous son binocle. A ce même moment, Scolastique vint annoncer que le souper de Coco était prêt, et celui-ci la suivit dans sa cuisine.

Lorsque nous fûmes seuls, mon père arpenta deux ou trois fois son cabinet en frottant méditativement son nez entre le pouce et l'index, puis tout à coup il m'interpella :

— Hé! Jacques, c'est demain dimanche et mardi Noël... Ne m'as-tu pas dit qu'on vous donnait congé jusqu'à mercredi?

— Oui, papa.

— Te sens-tu de taille à affronter la neige et à venir avec moi à Ériseul? Nous partirions demain dans la carriole de Coco...

J'acceptai avec enthousiasme, et, le lendemain, bien emmitouflés dans nos manteaux, ayant sous les pieds une boule d'eau chaude, sur les genoux une douillette couverture de laine, nous roulions sur la route de Verdun.

Il avait gelé ferme pendant la nuit et la neige craquait sous les roues. Devant nous, à perte de vue, la plaine s'étendait éblouissante, légèrement rosée par le soleil matinal. Tout était blanc : les bois, les champs, les villages. Le son des cloches dominicales, assourdi par les couches neigeuses, avait je ne sais quoi de plus recueilli. La plaine était calme et solitaire ; seuls des vols de corbeaux tourbillonnaient dans le ciel laiteux. Cette taciturnité de la campagne nous gagnait; nous échangions peu de paroles et restions absorbés dans nos réflexions. Je pensais à la déconfiture de Numa et à la triste Noël qui se préparait pour la pauvre Flavie. J'étais reconnaissant à mon père de la bonne idée qu'il avait eue de m'emmener à Ériseul et je me promettais de prodiguer à mon amie les plus consolantes caresses. Le cheval de Coco n'était pas bon marcheur. Nous fûmes obligés de nous arrêter à Rumont pour déjeuner et le laisser souffler, de sorte que nous n'arrivâmes à destination qu'à la nuit. Comme rien n'était disposé à Chèvre-Chêne pour nous y recevoir, nous couchâmes chez notre cultivateur, qui nous hébergea de son mieux, et, le lundi matin, mon père et moi nous nous dirigeâmes vers l'usine.

Les Numa Brocard étaient en train d'achever leur café au lait dans la salle à manger, où *clairait* un maigre feu. On ne nous attendait pas, et notre arrivée fut accueillie par une explosion de surprise émue. Cadet Brocard, que je trouvai singulièrement affaissé, se jeta dans les bras de mon père. Mme Lucie, toujours possédée par sa manie du décorum et par la vaniteuse préoccupation de rester jusqu'au bout une des Encherins, s'excusa verbeusement de se montrer en négligé. Quant à Flavie, elle me parut profondément touchée de cette marque de sympathie, et je vis

ses yeux bleus devenir humides. Après les premières effusions, mon père alla s'enfermer avec Numa dans son bureau, afin d'y causer plus à l'aise. Comme il était convenu que nous dînerions et souperions à l'usine, Mme Brocard réclama l'aide de Flavie pour vaquer aux préparatifs culinaires et on me donna campos jusqu'à midi. J'aurais préféré passer la matinée en tête à tête avec mon amie, mais je compris que je gênerais la mère et la fille, et je me décidai à aller rôder au dehors.

Je n'avais pas fait dix pas au long du coulant d'eau, — qui ne coulait guère pour le quart d'heure, étant emprisonné sous une transparente couche de glace, — que je reçus dans le dos une pelote de neige. Me retournant brusquement, j'aperçus Tintin Brocard qui sortait de chez lui. Sa tête d'écureuil était enfouie dans une toque de loutre et il renfonçait ses mains humides dans ses moufles de peau de lapin.

— Ohé! Jacquot, me cria-t-il, viens-tu avec moi à la Fosse-des-Dames?... Toute la prairie est gelée et nous ferons une bonne partie de glissade...

J'acceptai d'autant plus volontiers que, le sachant bavard, j'espérais apprendre de lui quelles étaient maintenant les dispositions de Nicolas Brocard à l'égard de son malheureux frère. En effet, mon espoir ne fut pas déçu.

— Tu es venu passer les fêtes à Ériseul? commença-t-il, et tu vas réveillonner avec ta bonne amie Flavie, *nomme?*... Chacun son goût. J'ai en idée que tu ne t'amuseras pas trop chez les Numa. A c't'heure, ils ne sont pas en train de rire!... On dit qu'ils seront saisis cette semaine... Si tu avais du nez, tu viendrais plutôt *reciner* chez nous... On ira à la messe de minuit en bande, et nous mangerons après une dinde aux marrons.

— Merci, répondis-je en me redressant : je resterai avec mes amis Brocard... S'ils ont des ennuis, ce n'est pas une raison pour qu'on leur tourne le dos... Ton père lui-même devrait maintenant se montrer moins dur pour son frère.

— Papa dit comme ça qu'on ne peut passer son temps à repêcher des gens qui se jettent à l'eau de gaîté de cœur.

— Oui, il aime mieux les laisser se noyer... C'est plus économique!

J'étais furieux contre les parens de Tintin et j'avais bonne envie de le planter là; mais la vue des prés de la Fosse-des-Dames, tout grouillans de gamins en train de faire des glissades, mit une sourdine à mon ressentiment. Pendant les pluies de novembre, l'eau des sources avait débordé, et, la gelée étant survenue, la prairie était devenue un vaste champ de glace uni comme un miroir. Là-dessus, la marmaille du village s'ébaudis-

sait, les uns en traîneaux, les autres glissant accroupis sur leurs sabots. Quelques grands garçons patinaient. On les voyait filer penchés en avant et pirouetter légèrement sur la surface glacée. Ma rancune ne tint pas contre une pareille tentation de plaisir, et je m'élançai à la suite de Tintin sur une longue glissoire qui s'allongeait jusqu'au bout de la prairie. La joie de voler comme une flèche sur la glace dissipa momentanément mon chagrin, et, à cet amusement auquel on ne résiste guère quand on a quatorze ans, j'oubliai les heures. L'*Angelus* de midi nous surprit tout grisés de mouvement et de virades en plein air.

— Bigre ! s'écria Tintin, il faut que je m'en aille... Nous avons du monde à la maison... Paul Saint-Vanne dîne avec nous.

— Paul Saint-Vanne ! murmurai-je, suffoqué : vous l'avez invité à dîner, malgré l'affront qu'il a fait à ton oncle Numa?

— Ça t'étonne !... Parce qu'il n'a pas voulu épouser Flavie?... Après?... ce n'est pas une raison pour que nous le mettions à la porte.

— Comment donc ! au contraire !... Il se mariera peut-être avec votre Célénie ?

— Pourquoi pas ? répliqua Tintin en goguenardant. Célénie vaut bien Flavie, et en la prenant, M. Paul ne risquerait pas du moins d'épouser une sans-le-sou.

— Tiens, criai-je exaspéré, ton Saint-Vanne me dégoûte, et toi aussi !

Cette fois, je le lâchai pour tout de bon, et je m'en revins, dépité, chez Cadet Brocard.

Tintin l'avait deviné, le dîner ne fut pas gai à l'usine. Numa et mon père arrivaient à table avec les préoccupations nées de leur conversation du matin. On sentait qu'ils ne voulaient pas en causer devant Flavie et moi, mais que leur cerveau continuait de ruminer les choses graves qu'ils venaient de discuter. Ils parlaient peu. Mme Lucie, dont la vanité saignait depuis des mois, était devenue susceptible et facilement irritable. Son humeur tournait à l'aigre, et cette aigreur imprégnait ses moindres paroles. Flavie, de son côté, se renfermait dans une douloureuse impassibilité. Elle mangeait à peine, ses regards erraient dans le vide, sa pensée voyageait ailleurs. Gagné moi-même par ce malaise et cette contrainte, j'assistais, la mine consternée, à cette réunion de Noël qui ressemblait moins à un dîner de fête qu'à un repas d'enterrement. Malgré ses distractions, Flavie finit par remarquer mon désarroi et en eut pitié. Sitôt la nappe enlevée, elle se coiffa, s'enveloppa dans un gros châle de laine et me proposa une promenade hors du village.

Bien que le soleil rayonnât sur la blancheur du sol, il ne

parvenait pas à réchauffer l'air, où soufflait un vent de nord-est qui vous piquait la peau. Il ne fallait pas songer à s'engager dans les sentiers courant sous bois : on y eût enfoncé jusqu'à mi-jambes. Nous dûmes nous résigner à suivre la grand'route de Récourt, où les piétons et les voitures avaient tassé la neige durcie et frayé un chemin praticable.

Le froid claquemurait les gens au coin du feu. On ne rencontrait personne dans la rue. Face à face, les deux cabarets rivaux s'emplissaient de la joie bruyante des buveurs. Une fois hors du village, un solennel silence nous entoura. On n'entendait même plus le croassement des corbeaux; parfois seulement dans les fonds boisés qui ourlaient la droite de la route, un bruit sec éclatait soudain : une branche trop chargée de neige se brisait avec fracas. La route montait, dévalait, puis remontait à la naissance de la gorge de Benoite-Vaux. Il faisait mauvais marcher, de sorte que nous avancions lentement, parlant à mi-voix, comme si nous avions peur de troubler le profond silence hivernal. Encore que cette promenade avec Flavie me redonnât un peu d'entrain, notre conversation languissait. Je ne savais que dire. Je voyais mon amie en proie à une si morne désolation, que je craignais de l'endolorir davantage en faisant allusion aux ennuis de son père, ou à ce que j'avais appris de Tintin, pendant notre excursion à la Fosse-des-Dames. Redoutant de laisser échapper quelque parole maladroite, je me bornais à de banales réflexions sur la température extraordinairement basse et sur l'épaisseur des couches neigeuses. Ma seule façon de montrer ma sympathie consistait à serrer parfois les mains de Flavie, sous prétexte de m'assurer qu'elle n'avait pas trop froid.

Tristes et taciturnes, nous cheminions la tête basse, regardant sur la marge blanche des talus les fines empreintes laissées par le sautillement des oiseaux. De loin en loin, une voiture passait avec son chargement d'hommes, de femmes et de marmots emmitouflés dans des limousines, et s'en allant festoyer au village voisin. Malgré le gel, les figures rougies s'épanouissaient, les yeux brillaient, des éclats de rire partaient de dessous la bâche de toile, et cette grosse joie villageoise nous rendait encore plus mornes et plus silencieux.

Au soleil déclinant, nous atteignîmes le haut de la côte d'où la route descend vers Récourt. Le ciel était maintenant d'un gris de perle; une teinte lilas glaçait la neige. A travers les squelettes des peupliers ébranchés, où des nids de pie mettaient des taches noires, on apercevait, vaporeuses, les maisons de Récourt surmontées de fuyantes fumées et, au premier plan, le moulin encapuchonné de neige. Flavie s'était arrêtée, et ses yeux ne quit-

taient plus cette maison carrée dont les vitres s'allumaient dans le crépuscule. Ce moulin lui rappelait de trop doux et trop cuisans souvenirs ; elle n'en put longtemps supporter la vue, et se retournant brusquement :

— Jacques, murmura-t-elle, il faut nous en revenir... Voici la nuit.

Elle s'éloignait si vite qu'elle faillit glisser sur la route gelée.

— Appuie-toi sur moi, dis-je de ma voix la plus câline, en passant mon bras sur le sien.

Nous nous serrions étroitement, et de me sentir blotti contre elle, cela me remettait un peu de baume sur le cœur. En décembre, la nuit vient rapidement. Quand il fit tout à fait brun, elle pencha sa tête vers moi, et me demanda :

— Tu as donc rencontré Tintin ? Je vous ai vus tous deux dans le sentier de la Fosse-des-Dames... Tu as eu raison de te raccommoder avec lui... Les brouilles n'amènent jamais rien de bon !

— Je ne me suis pas raccommodé ! protestai-je avec énergie : je le déteste, lui et sa famille qui se conduit si mal avec toi !

— Tu n'as pas besoin d'épouser nos querelles... D'ailleurs tout ça est de l'histoire ancienne.

— De l'histoire ancienne ? m'écriai-je indigné... Ce sont de vilaines gens et aujourd'hui encore ils ne pensent qu'à te molester... Ah ! si tu savais, Flavie, si tu savais !

— Eh bien ! quoi ? répliqua-t-elle avec vivacité, parle... qu'as-tu appris de nouveau ?

— Ils sont au mieux avec Paul Saint-Vanne, et ils l'ont invité à reciner chez eux.

— Je le savais, répondit-elle en baissant la tête.

Elle retomba dans un profond silence, qui dura jusqu'à l'entrée du village.

Maintenant la campagne n'était plus muette : de tous côtés s'envolaient des carillons de cloches annonçant la Noël. Les cloches d'Ériseul se distinguaient au milieu de toutes les autres par leur timbre joyeusement argentin. Lorsque nous traversâmes le pont du coulant d'eau, en face de la maison de Nicolas Brocard, nous vîmes les fenêtres du rez-de-chaussée vivement éclairées. Les rideaux étaient tirés, mais à travers les croisées une sautillante musique de piano arrivait jusqu'à nous.

— Jacques, reprit soudain Flavie en frissonnant, est-ce que tu crois ?...

— Quoi donc ?

— Est-ce que tu crois... qu'ils veulent marier Célénie avec M. Saint-Vanne ?...

Je sentis son bras trembler sur le mien, trembler convulsivement, comme si des sanglots la secouaient. Une pointe de jalousie me perça de nouveau le cœur. Je compris qu'elle n'avait jamais cessé de penser à Paul Saint-Vanne et qu'elle l'aimait toujours...

X

Le souper fut aussi triste que le dîner, et nous repartîmes le jour même de Noël, dans l'après-midi, car je devais rentrer en classe le lendemain. Néanmoins, cette fois, nous ne restâmes pas longtemps sans nouvelles d'Ériseul. Vers la mi-janvier, aux environs de la Saint-Antoine, Cadet Brocard en personne nous arriva par le courrier du matin. Il avait la mine plus soucieuse et plus défaite encore qu'en décembre. Après déjeuner, mon père et lui s'enfermèrent mystérieusement dans le cabinet de travail, et on fit du feu dans la bibliothèque, afin de me permettre d'étudier mes leçons sans les déranger. Ces précautions aiguillonnèrent encore ma curiosité. J'avais trop besoin de savoir ce que devenait Flavie pour résister au désir de surprendre les secrets qu'on me cachait. Usant du procédé peu délicat qui m'avait déjà réussi dans la coupe du Chânois, je m'arrangeai de façon à tout entendre sans être vu. La bibliothèque n'était séparée du cabinet de travail que par une porte de communication, dont je parvins à tourner silencieusement le bouton et que je maintins entre-bâillée. Entre moi et les deux interlocuteurs il n'y avait plus qu'une portière de reps, et leurs voix m'arrivaient distinctement.

— Eh bien ! disait mon père, où en êtes-vous, mon camarade? Je vois à votre figure que vos inquiétudes n'ont pas cessé.

— Elles n'ont fait que changer de forme, répondait Numa. A la vérité, j'ai un poids de moins sur l'estomac, car mon frère, par l'entremise d'un tiers, a offert d'acheter l'usine ainsi que la maison d'habitation et d'employer le prix de vente à désintéresser mes créanciers. Bien que ce prix soit inférieur à la valeur actuelle de l'immeuble, j'ai accepté : cela me sauvera de la honte d'une faillite. Mais quand tout sera soldé, il ne me restera plus un sou vaillant... Et alors quelle sera la situation de ma femme et de Flavie?... Habituées à l'aisance et au bien-être, comment supporteront-elles une vie de privations?...

— Elles vous imiteront, mon brave Numa, et se montreront courageuses. Plaie d'argent n'est pas mortelle. Mme Lucie est encore jeune, Flavie n'a pas vingt ans, et, à vous trois, vous pouvez vous refaire une vie heureuse. Avez-vous réfléchi à ma proposition ? Après notre réunion de la Noël, j'ai écrit à ce parent

dont je vous avais parlé et qui possède des mines en Australie. Sur ma recommandation, il consent à vous prendre dans ses bureaux, avec cinq mille francs d'appointemens, plus le logement pour vous et votre famille. C'est un poste qui peut être très avantageux dans l'avenir. Faut-il répondre que vous acceptez?

— Pour ce qui est de moi, je suis résolu à tout... Mais c'est loin, l'Australie! Lucie poussera les hauts cris à l'idée de s'expatrier.

— Nécessité fait loi, reprenait vivement mon père, et c'est à vous de sermonner Mme Brocard... Ou plutôt, non : ne lui dites rien encore, attendez que tout soit arrangé et le traité signé ; quand il n'y aura plus moyen de reculer, vous parlerez ferme, en chef de famille qui veut être obéi. C'est ainsi qu'il faut agir avec les femmes. Donc je vais écrire que vous acceptez ; aux vacances de Pâques, je vous apporterai une réponse définitive, et je serai là pour vous aider à rendre Mme Lucie plus raisonnable...

Je n'en entendis pas davantage. L'heure de la classe allait sonner, et je courus au collège, mais pendant toute la leçon de M. Dordelu je ne cessai de penser au douloureux secret que j'avais surpris, et mes nombreuses distractions me valurent cent vers d'Homère à copier. — Ainsi, c'était quasi décidé! Flavie allait s'expatrier ; encore quelques mois, et je ne la verrais plus!... Des milliers de lieues, une immense étendue de mer, allaient nous séparer. Involontairement, je songeai au roman de Bernardin de Saint-Pierre, et je me mis à la place de Paul regardant s'éloigner le vaisseau qui emporte Virginie... Chose singulière, qui s'explique par cet amour de l'inattendu et du dramatique, qui est au fond de l'âme humaine, surtout de l'âme des enfans, — je fus d'abord moins accablé que je ne l'aurais cru par la perspective de cette séparation. L'aventure avait je ne sais quoi de romanesque et excitait mon imagination. Je me disais que là-bas, sur la côte australienne, Flavie oublierait plus complètement Paul Saint-Vanne. Je me voyais, sept ou huit ans plus tard, traversant les deux océans pour aller rejoindre mon amie, abordant à Melbourne sur mon vaisseau aux voiles gonflées et pénétrant dans la maison de Flavie, comme le fils du Roi dans le palais de la Belle au bois dormant.

Néanmoins, cet événement si peu prévu me laissait anxieux et mélancolique. J'attendais avec une nerveuse impatience le retour des vacances de Pâques, et mes études se ressentaient de mon agitation. Je passais mon temps à composer des élégies sur ma triste destinée et celle de Flavie. J'avais acheté un album sur lequel je recopiais soigneusement mes vers boiteux. En tête de chaque page, je fixais avec une ferveur attendrie les premières

fleurs trouvées dans notre jardin : — des primevères, en souvenir de celles que Flavie m'avait jadis pieusement posées sur les lèvres; — des pervenches, emblèmes de sincère et inaltérable amour; — des pensées, pour lui rappeler que le meilleur de moi demeurerait avec elle. — Je me proposais de lui donner cet album le jour de son départ. Il n'y avait plus à en douter, la séparation était proche : j'avais vu sur le bureau de mon père une lettre de Melbourne qui contenait probablement l'engagement définitif de Numa Brocard, et je prévoyais que la question de ce grand exil serait sérieusement discutée, lors de notre prochain séjour à Ériseul.

Pâques tombait de bonne heure cette année-là, et nous partîmes dans les derniers jours de mars. Hélas! bien que le ciel fût d'un bleu printanier et que le vent eût séché l'eau des fossés, ce voyage ne ressembla guère à celui de l'année précédente. Mon père paraissait préoccupé de la nouvelle qu'il apportait avec lui, j'avais une lourde angoisse sur la poitrine à la pensée des déchiremens qui m'attendaient là-bas. La seule Scolastique restait indifférente, et dormait comme de coutume, le nez sur l'anse de son panier.

Le lendemain de notre installation à Chèvre-Chêne, après le déjeuner de midi, mon père se rendit à l'usine et je l'y accompagnai. Numa Brocard nous attendait dans la cour. Du plus loin qu'il nous aperçut, il devint très pâle et s'avança d'un pas traînant au-devant de nous.

— L'affaire est dans le sac, mon camarade, murmura mon père en lui serrant la main : j'ai en poche votre engagement ainsi que l'argent de votre voyage... Avez-vous déjà pressenti Mme Brocard et Flavie?

— Non... Je n'ai pas osé... Songez donc, monsieur du Coudray, comment leur asséner un pareil coup?

— C'est bon, je m'en charge... Allez vous promener une heure ou deux dans le village, et quand vous reviendrez, ce sera chose faite, dit résolument mon père.

On avait annoncé notre visite à ces dames, et elles nous attendaient dans la salle à manger. J'ai encore devant les yeux les moindres détails de la scène qui se passa dans cette pièce, où je ne devais plus revenir. — Assise près de la fenêtre, Mme Lucie rapetassait un vieux chapeau, Flavie rangeait la vaisselle sur le dressoir de noyer; au-dessus de la porte, dans une cage garnie de mouron, deux canaris chantaient à tue-tête.

— Bonjour, Flavie! Comment allez-vous, madame Brocard? demanda mon père en saluant la mère et la fille.

— Hélas! monsieur du Coudray, répondit Mme Lucie avec une

dolente amertume, je vais comme une femme dévorée d'inquiétude et abreuvée d'humiliations... Quand je suis entrée dans cette maison, à vingt ans, qui m'eût dit que j'en sortirais un jour plus pauvre qu'une pauvresse des rues, sans avoir un asile pour moi et ma fille?...

— Allons, vous voyez les choses trop en noir... Assurément, votre position est fâcheuse, mais non désespérée. Ayez du courage ! Fiez-vous à votre mari et à vos amis pour vous tirer de ce mauvais pas.

— Mon mari ? Il n'a pas su mener sa barque lorsqu'il en avait les moyens : comment voulez-vous qu'il se tire d'affaire maintenant qu'il est ruiné?... Quant aux amis, dès qu'on est dans la peine ils vous tournent le dos.

— Vous vous trompez, madame, répliqua vertement mon père, il y a des gens qui restent fidèles à leurs amis malheureux, et je suis de ceux-là... Numa m'a confié ses embarras, et j'ai tout de suite cherché un remède à la situation... Je crois l'avoir trouvé... Il s'agit d'un emploi qui ne vous rendra pas la fortune que vous avez perdue, mais qui vous assurera la tranquillité pour l'avenir...

En entendant ces paroles, Flavie s'était adossée au dressoir et tournait anxieusement vers nous son blanc visage, où ses beaux yeux brillaient avec une expression de reconnaissante surprise. Mme Brocard avait posé sur ses genoux le chapeau qu'elle était en train de retaper et, relevant la tête, elle fixait sur mon père un regard impatient.

— Je n'ai rien dit encore à Numa, ajouta diplomatiquement ce dernier : comme j'ai grande confiance en votre jugement et votre force de caractère, madame Brocard, j'ai voulu tout d'abord soumettre ma proposition à votre examen.

Il connaissait à fond la vanité et l'esprit dominateur de la dame, et il espérait la mieux disposer en chatouillant son amour-propre. Il lui exposa alors le plus adroitement possible l'offre faite à Numa Brocard et les avantages qu'elle présentait; mais quand il eut finalement expliqué qu'il s'agissait de surveiller l'exploitation d'une mine aurifère en Australie, la petite Mme Brocard, comme si elle eût été soulevée par une pile électrique, se dressa impétueusement sur ses pieds :

— En Australie ! s'écria-t-elle atterrée... passe encore de quitter Ériseul et notre maison, mais nous expatrier dans un pays de sauvages... Jamais de la vie !... J'avais cru qu'il s'agissait d'une position à Paris...

— Une position équivalente à Paris, repartit mon père, ne vous donnerait pas la sécurité et le bien-être que vous trouverez

là-bas... Vous serez défrayés de tout pendant le voyage, et, une fois en Australie, vous serez logés plus confortablement qu'ici.

— Traverser la mer, s'en aller dans un pays où nous ne connaîtrons âme qui vive, chez des gens dont nous ne comprendrons même pas la langue, mais c'est insensé!...

Passablement vexé et mortifié de l'accueil que recevait sa proposition, mon père reprit avec un accent de mauvaise humeur :

— Hé! madame, ce qui est insensé, c'est de rejeter une offre sérieuse et honorable, pour des raisons aussi frivoles, aussi enfantines!... J'aime à penser que Numa comprendra mieux ses véritables intérêts et ceux de sa famille.

— Numa, riposta tragiquement Mme Lucie, fera ce qu'il voudra... Mais ni ma fille ni moi ne le suivrons dans l'exil : n'est-ce pas, Flavie?...

Je regardais Flavie. Dès qu'il avait été question d'émigrer en Australie, son visage s'était altéré. Elle paraissait terrifiée et des larmes brillaient dans ses yeux comme des étoiles en détresse dans un ciel qui se couvre de nuages. J'étais attendri par cette expression d'effroi douloureux. Je comprenais les affres qui la torturaient, à l'idée de s'arracher en pleine jeunesse de ce pays où elle avait placé tous ses rêves, toutes ses affections. Je me flattais naïvement de compter pour quelque chose dans ses regrets cuisans, et j'étais tenté de prendre son parti.

— Ah! monsieur, dit-elle en joignant les mains comme une suppliante, songez donc!... C'est si loin!

— A votre âge, mon enfant, répondit mon père, les lointains voyages n'ont rien d'effrayant... Quand on part avec son père et sa mère, c'est une sécurité... Et puis réfléchissez que là-bas vous trouverez à vous établir dans des conditions qui n'existeraient plus ici...

La pauvre Flavie courbait la tête, s'accoudait au dressoir, pleurait silencieusement, et ses larmes me navraient.

Mon père, lui, avec une patiente mansuétude dont je ne le croyais pas capable, recommençait à raisonner Mme Brocard. Il se comportait avec elle comme avec les enfans auxquels on présente une médecine amère roulée dans du sucre. Mais la dame ne se laissait pas endoctriner. A tous les argumens développés avec une persuasive éloquence elle opposait une obstination têtue, et répétait avec une agaçante monotonie :

— Oui, certainement, je consentirais à quitter mon chez moi, s'il s'agissait d'une position à Paris.

— A Paris, objectait mon père impatienté, pour un emploi médiocre il y a cent candidats, et votre mari n'a pas le temps d'attendre... Il faut que dès demain il gagne sa vie et la

vôtre... Pensez-y, et ne vous arrêtez pas à des enfantillages...

— Hélas! gémissait Mme Lucie, songer que ma famille était la plus notable et la plus riche de Souilly, et en être réduite à courir le monde comme les camps-volans... Non, c'est plus fort que moi, je n'accepterai jamais une pareille déchéance!...

Pendant ce débat, les heures s'écoulaient et le soleil d'avril jetait d'obliques rayons dans la salle. Mon père, las de se heurter à cet entêtement de mule, semblait prêt à jeter le manche après la cognée. Moi-même, fatigué de cette longue immobilité, malgré le triste intérêt que je prenais à Flavie, je me sentais en proie à un malaise nerveux, à une lassitude cérébrale. — Tout à coup la porte de la salle s'ouvrit, et Numa Brocard entra comme un coup de vent.

— Eh bien! cria-t-il en refermant l'huis violemment, j'en ai appris de belles là-bas!

Son verbe à la fois tremblé et vibrant, sa mine allumée, ses yeux étincelans formaient un si étrange contraste avec notre abattement et le silence lassé qui régnait dans la pièce, que nous tressautâmes tous, en le dévisageant, ébahis.

— C'est du propre! poursuivit-il, Nicolas marie sa belle-fille avec Paul Saint-Vanne!

— Comment! murmura Mme Brocard, dont les lèvres se pincèrent, M. Saint-Vanne épouserait cette bringue de Célénie?... Allons donc!

— J'étais comme toi, dit Numa avec un rire amer : je ne croyais pas à une semblable vilenie... C'est pourtant positif. Les Nicolas manigançaient ça depuis longtemps, mais ils cachaient leur jeu, parce que Célénie n'est pas trop appétissante et que le jeune homme regimbait devant un pareil laideron... N'empêche qu'ils ont si bien travaillé en dessous, si bien embobeliné le garçon et sa parenté, qu'ils en sont venus à bout... Les voilà affichés à la mairie, et la noce aura lieu dans quinze jours...

— Quelle infamie! Ta belle-sœur a tripoté tout ça pour nous vexer! s'exclama Mme Brocard, furieuse... Elle s'interrompit brusquement en voyant Flavie pâle comme un cierge et obligée de s'affaisser sur une chaise. — Ah! mon Dieu, voilà maintenant ta fille qui se trouve mal!... Ça lui a tourné le sang... Ne pouvais-tu lui annoncer la chose moins brutalement?

Elle courait vers sa fille, mais je l'avais devancée et je tenais dans mes mains les mains glacées de mon amie. Mme Lucie versait précipitamment de l'eau dans un verre et le présentait à Flavie, qui le refusait avec un hochement de tête.

— Non, soupira-t-elle faiblement, je vais mieux... Ça ne sera rien.

— Ma pauvre Flavie! grommela le désolé Numa.

Puis, ayant le cœur trop gonflé pour pouvoir se contenir :

— Ce n'est pas tout, continua-t-il en se tournant vers mon père : Paul Saint-Vanne reprend l'étude de Bouchenot, et le jeune ménage s'installera ici, dans notre propre maison, que Nicolas a achetée sous main... Ah! tonnerre de Dieu! si j'avais su pour qui on me pressait de la vendre, j'aurais préféré me couper les deux poings plutôt que de signer l'acte!...

— Par exemple, je n'avalerai pas cette dernière humiliation! protesta Mme Lucie hors d'elle-même : je sortirai d'ici dès demain... J'aime mieux aller n'importe où, au bout du monde... Ces saletés-là me décident. Monsieur du Coudray, j'accepte votre proposition... Nous partirons quand vous voudrez!

— Quelle proposition? demanda Numa, qui crut devoir feindre la surprise.

— Un parent de M. du Coudray t'offre un emploi en Australie... Cinq mille francs par an, le logement, frais de voyage payés... J'avais refusé d'abord, mais plutôt que de mourir de honte ici, je consens à m'expatrier.

Cadet Brocard, un peu calmé en constatant l'acquiescement inespéré de sa femme, jugea à propos de continuer à jouer l'étonnement. Il prit une attitude hypocritement méditative, secoua la tête gravement, et objecta, après un silence :

— Hum! monsieur du Coudray, vous êtes trop bon de vous occuper de nous... Mais c'est bien loin, l'Australie, et ça demande réflexion.

— Je vous en prie, papa, dit alors Flavie en se jetant à son cou, partons! Allons-nous-en le plus tôt et le plus loin possible!

— Toi aussi, ma pauvre fille, s'écria Cadet Brocard, ému et se frottant les yeux : eh bien!... soit!... J'accepte, monsieur du Coudray.

J'étais ébaubi et contrit de cette brusque virevolte. Ainsi la vanité exaspérée et l'amour dépité avaient suffi pour produire un résultat que mon père, avec ses sages raisonnemens, son affection et son éloquence, n'avait pu obtenir! C'était humiliant pour lui et aussi un peu pour moi! Ne m'étais-je pas leurré de l'idée que le chagrin de me quitter avait déterminé d'abord le refus de Flavie? Hélas! il me fallait renoncer encore à cette illusion.

Mon père, lui, ne garda pas rancune aux Brocard.

— Voilà qui est entendu, dit-il, et, croyez-moi, vous avez agi pour le mieux... Maintenant ne perdez pas de temps, pressez vos préparatifs afin de pouvoir prendre le paquebot qui part dans huit jours...

XI

Ils furent navrans, les préparatifs du départ! Ces pauvres gens, qui n'avaient quitté jusque-là leur canton que pour de courtes excursions à la ville prochaine, considéraient ce lointain voyage en pays étranger comme une formidable chute au fond de l'inconnu. A l'exception de Flavie, ils n'avaient que de vagues notions sur la situation géographique de l'Australie; ils savaient seulement que c'était là-bas, à des milliers de lieues, à l'autre bout du monde. La seule idée de passer en mer des semaines et des semaines terrifiait leurs cœurs de campagnards attachés solidement à la terre. Quand il s'agit de choisir parmi les quelques objets mobiliers dont ils pouvaient disposer, ils auraient voulu tout emporter. Mon père eut beaucoup de mal à leur faire comprendre qu'il fallait au contraire réduire leur bagage au strict nécessaire. Mme Lucie, surtout, se montrait rétive. A la pensée de se séparer de ce linge ouvré et damassé, qu'elle rangeait avec tant de fierté dans son armoire, elle se répandait en lamentations. Depuis que le jour du départ avait été irrévocablement fixé, Cadet Brocard était en proie à des humeurs noires et à des crises de sensibilité qui faisaient pitié. Il errait comme une âme en peine à travers la maison; on le surprenait parfois, planté devant quelque vieux meuble provenant de la succession paternelle. Accablé, les yeux fixes, il le palpait avec tendresse, et ses lèvres s'entr'ouvraient comme pour lui adresser un adieu.

Les rumeurs venues du logis des Nicolas Brocard ajoutaient à la désolation des malheureux émigrans. Chez le beau-père de Célénie, tout était sens dessus dessous: on organisait la maison en vue de la noce prochaine; les Saint-Vanne s'y montraient presque tous les jours, et on s'y ruait en cuisine. Impitoyable dans sa rancune, Mme Nicolas Brocard mettait une maligne ostentation à ne laisser rien ignorer des somptueuses réjouissances qu'elle préparait. Ces bruits de fête arrivaient fatalement aux oreilles des Numa et les rendaient mille fois plus misérables. Pour les entendre le moins possible et pour se soustraire au supplice de voir Paul Saint-Vanne entrer chez sa future, Flavie se claquemurait dans sa chambre, et je lui tenais compagnie le plus souvent.

Depuis que son départ était imminent, je ne pouvais plus vivre sans elle; je lui pardonnais toutes les blessures de cœur que me causait son attachement obstiné à Paul Saint-Vanne. Mes griefs de jalousie semblaient noyés dans la douleur plus profonde que

je ressentais à mesure qu'approchait l'heure de la séparation. Maintenant que son parti était pris, Flavie ne pleurait plus; seulement ses yeux cernés et le morne assombrissement de ses prunelles bleues faisaient peine. Au milieu de sa chambre, une malle entre-bâillait son couvercle. Lentement, machinalement, mon amie y déposait le linge et les vêtemens qu'elle devait emporter. Elle inspectait ses tiroirs, y retrouvait de menus objets autrefois choyés par elle : bouts de dentelles ou de rubans, bouquets desséchés, modestes éventails en papier. Un moment elle les prenait, avec l'intention de les enfouir au fond de la caisse, puis brusquement elle les jetait dans la cheminée où flambait un feu de ramilles, et les tristes reliques crépitaient avec un bruit sec en se consumant sur le brasier. Alors Flavie, comme lassée de cet effort, s'asseyait et, les mains croisées, contemplait sa malle béante.

Au dehors, les rumeurs du village, claquemens de battoirs, nasillemens de canards dans le coulant d'eau, entraient par la fenêtre ouverte. Le soleil d'avril frôlait les plantes et les arbres de sa tiède caresse et les sifflets des merles annonçaient le renouveau. Mais combien ce printemps revenu était différent du printemps de l'an passé ! Le jardinier n'avait pas touché aux carrés du jardin, et le sol était envahi par les mauvaises herbes. Les plates-bandes négligées offraient déjà cet aspect mélancolique propre aux demeures abandonnées. Tout au loin, du côté du Chânois, on entendait le chant redoublé du coucou résonner comme un rappel des joies évanouies.

— Voilà le coucou qui chante ! murmura Flavie : ce sera peut-être la dernière fois que je l'entendrai... Il ne doit pas y avoir de ces oiseaux dans le pays où je vais... Je suis sûre que les *brayettes* vont fleurir dans les prés de Benoite-Vaux : je ne les verrai pas cette année... Quand tu iras en cueillir, Jacques, tu penseras à moi...

Alors je me jetais à ses pieds et je me dodelinais tendrement contre ses genoux. Cependant les journées s'envolaient. On était arrivé à la veille du jour fixé pour le fatal départ. A la tombée du crépuscule, nous nous trouvâmes réunis dans la cuisine vide et sonore où les malles fermées et cordées avaient été descendues. Une charrette devait les emporter le lendemain à Heippes, où les voyageurs prendraient la diligence. Désœuvrée et affalée sur une chaise, Mme Lucie geignait bruyamment. Elle se déclarait à bout de forces et se lamentait d'une façon agaçante sur son peu de chance. Flavie, occupée à rouler les parapluies dans des couvertures, suivait d'un œil inquiet les allées et venues de Cadet Bro-

card, qui semblait extraordinairement agité et enfiévré. A mesure que l'heure du départ approchait, il se montrait plus déjeté et énervé.

— Mon pauvre linge ! gémissait Mme Lucie, j'en ai laissé les trois quarts !...

— Qu'importe ! grommelait Cadet Brocard, nous en aurons toujours assez dans ce pays de sauvages... Dire que c'est là-bas qu'on m'enterrera... Bon Dieu ! il y a des momens ou j'ai envie d'en finir tout de suite !...

Il empoigna son chapeau, l'enfonça d'un coup de poing sur sa tête et sortit.

— Jacques, chuchota Flavie, effrayée, suis-le !... J'ai peur qu'il ne fasse quelque malheur...

J'obéis docilement et j'arrivai sur le perron comme Cadet Brocard traversait la cour. Le ciel s'ennuageait et la nuit était venue. Peu rassuré moi-même, je descendis les marches en tâtonnant et j'emboîtai le pas au père de mon amie. Tout en me maintenant dans l'ombre du mur de clôture, je me faufilais derrière lui. Je distinguai bientôt sa longue silhouette au bord du coulant d'eau. Il traversa le pont et tourna dans la direction de la maison de Nicolas Brocard.

— Quelle est son intention ? me demandais-je. Et le cœur me sautait dans la poitrine.

La porte-cochère était ouverte à deux battans. Par la grande baie cintrée on apercevait au fond de la cour la façade, dont toutes les vitres du rez-de-chaussée étaient illuminées. De temps à autre, des bruits de vaisselle, des tintemens de casseroles venaient de la cuisine, tandis que du côté des fenêtres du salon, on entendait des bourdonnemens de voix et parfois de gros éclats de rire. Je me rappelai que, ce soir-là, justement, les Nicolas fêtaient la signature du contrat, et mon angoisse s'accrut à la pensée que, dans son désespoir, Cadet Brocard méditait peut-être de troubler la fête par quelque esclandre.

Il avait franchi le porche, et, marchant rapidement, il alla heurter à la porte du vestibule. Au bout d'un instant, une servante ouvrit, et Numa lui murmura à l'oreille quelques brèves paroles; puis la porte se referma, et le père de Flavie, reculant d'une dizaine de pas, se tint les bras croisés, le visage tourné vers le salon illuminé, dans la posture d'un homme qui attend. Je me tapis dans une encoignure, et j'attendis avec lui.

Dans la cour, sous le ciel nuageux, trois cabriolets et un char à bancs, ayant sans doute amené les invités, stationnaient les brancards en l'air. A l'intérieur, les voix hilares bourdonnaient

de plus belle. Il y eut un moment d'accalmie, tandis que la servante délivrait la commission de Cadet Brocard; puis le joyeux brouhaha recommença. L'attente me semblait cruellement longue, et elle devait l'être encore plus pour le malheureux Numa.

— Que va-t-il se passer? me disais-je.

A la fin, la porte d'entrée cria sur ses gonds; une forme humaine, haute et corpulente, se détacha de la baie lumineuse, et je reconnus Nicolas Brocard. Il referma la porte derrière lui et hasarda quelques pas dans la cour. Ses yeux encore pleins de la lumière du vestibule perçaient mal l'obscurité.

— Où es-tu? murmura-t-il.

— Ici!

Nicolas s'avança dans la direction de la voix. Il marchait lentement, avec un peu d'hésitation, comme un homme qui craint quelque embûche ou quelque sollicitation importune. Il s'arrêta net à cinq ou six pas de son frère et reprit avec brusquerie:

— Qu'est-ce qu'il y a?... Parle vite, j'ai chez nous du monde qui m'attend.

— Brocard, répliqua Numa avec une intonation humble qui me rassura, je pars demain pour un long voyage... Je vais en Australie avec ma femme et ma fille.

— Je sais... On me l'a dit.

— Je m'en vais loin, très loin, et je ne reviendrai sans doute jamais au pays... C'est pourquoi, avant de m'expatrier, j'ai demandé à te voir afin que nous ne nous quittions pas fâchés.

— Je ne t'en veux pas.

— Tant mieux!... Mais moi je t'en ai voulu... Pendant que tu étais dans la joie, nous étions dans la peine et ça m'enrageait... Jusqu'à tout à l'heure, je t'en ai voulu mortellement, et je suis venu ici avec des idées de colère plein la tête... Mais quand je suis arrivé en face de la maison de nos parens, quelque chose m'a retourné l'estomac, ma rancune est tombée, et je n'ai pas eu la force de partir sans faire la paix avec toi.

— Mon pauvre Cadet!...

La voix de Nicolas s'était adoucie, il paraissait soulagé d'un gros poids, et ce soulagement le prédisposait à la bienveillance.

— Je te plains de tout mon cœur, poursuivit-il. Si tu m'avais écouté, nous serions encore ici tous les deux, heureux comme des coqs en pâte...

— Ce qui est fait est fait, soupira Cadet Brocard; — puis se retournant vers la façade et secouant la tête: — Ah! la vieille maison, je la verrai souvent en rêve, quand je serai au bout de la terre!... Si je pouvais y rentrer encore une fois et dire adieu

à toutes les chambres, il me semble que je partirais moins désespéré !...

— Hum !... Malheureusement ce n'est pas possible, tu comprends, avec tout le monde que nous avons chez nous... Mon camarade, il ne faut pas te désoler... Tout s'arrange à la longue... Quand tu auras gagné de l'argent là-bas, tu reviendras au pays.

Nicolas parlait vite et nerveusement, avec l'embarras de quelqu'un qui craint de s'émouvoir et qui voudrait bien, sans trop froisser les convenances, se défaire au plus vite d'un visiteur fâcheux.

— Je ne reviendrai jamais ! répéta Numa d'une voix morne.

Les banales consolations de Nicolas ne le leurraient pas, et il comprenait sans doute combien son frère avait hâte de le congédier, car il se dirigea lentement vers le porche.

— Tu sais, poursuivit son aîné, en le reconduisant et en lui posant la main sur l'épaule, si tu avais besoin d'un billet de mille francs, il ne faudrait pas te gêner... Je suis à ta disposition...

— Merci, Brocard, mon voyage est payé et je n'ai besoin de rien...

A ce moment, la porte du vestibule s'entre-bâilla, et une perçante voix de femme retentit :

— Hé ! Brocard, est-ce bientôt fini ? On t'attend pour passer à table !

— Me voici ! répondit Nicolas, — et hâtivement il murmura à son frère :

— Tu vois, on m'appelle... Excuse-moi ; ce soir, je ne m'appartiens pas... Allons, embrassons-nous, mon pauvre vieux !

Ils s'embrassèrent sous le porche ; puis Brocard aîné s'éloigna en chuchotant : — Bon courage... Au revoir !

— Adieu !

La porte retomba sur Nicolas. Numa entendit les rumeurs joyeuses qui saluaient la rentrée du maître. Planté sous le porche il contempla longuement une dernière fois la façade de la maison paternelle. Lumineuse dans le bas, sombre à l'étage supérieur, plongeant dans la nuit les formes vagues de sa toiture, elle était comme l'emblème de la propre vie de Cadet Brocard. Je ne sais si cette idée lui vint, mais brusquement il tourna le dos, franchit le porche, et je le suivis dans l'obscurité...

Le lendemain, à la même heure, eut lieu le déchirement du départ. Mme Lucie avait pris les devans avec la carriole qui emmenait les bagages. Flavie, Numa, mon père et moi, nous nous acheminâmes pédestrement sur la route de Heippes. Quand la lourde porte de l'usine se referma derrière nous avec un bruit

funèbre, Flavie éclata en sanglots : je lui saisis le bras, et je l'entraînai sur le chemin, où mon père et Numa nous précédaient.

La nuit d'avril était tiède, un peu humide; le murmure du coulant d'eau montait dans les ténèbres comme un soupir de flûte. Dans les *routoirs* de la Fosse-des-Dames les grenouilles coassaient en chœur; leurs voix rauques tantôt vibraient à l'unisson et tantôt s'éteignaient presque; on n'entendait plus que quelques notes timides, puis les coassemens reprenaient avec une nouvelle intensité. Au sommet des bois bourgeonnans, un mince croissant de lune surgissait; et l'on eût dit le front clair de la déesse Diane en personne se montrant discrètement au-dessus du taillis. La brise nocturne nous apportait de familières senteurs de printemps : odeurs fines de violettes, bouffées de saulaies fleuries, aromes plus pénétrans de merisiers épanouis. Toutes ces haleines des buissons et des prés redoublaient le chagrin de mon amie, qui les respirait pour la dernière fois.

— C'est fini, fini! sanglotait-elle.

Je me blottissais contre son épaule, j'étreignais plus tendrement son bras, et je murmurais :

— Non, rien n'est fini, Flavie, tout recommence... Je t'aime, je t'aimerai toujours plus fort. Ma pensée te suivra sur la mer et jusque dans le pays où tu vas. Dans trois ans je serai bachelier, dans six ans j'aurai terminé mon droit, je deviendrai avocat et je pourrai t'épouser...

Elle secouait tristement la tête et ne répondait pas. Alors je tirai de dessous ma lévite l'album acheté pour elle et où j'avais copié mes vers.

— Tiens, poursuivis-je, prends ce cahier; j'y ai fait sécher des fleurs de notre jardin et j'y ai écrit des choses que j'ai composées pour toi seule... Promets-moi de le feuilleter quelquefois en pensant à moi. De cette façon, le temps te paraîtra peut-être moins long; sur chaque page tu trouveras une fleur du pays et aussi un peu de mon cœur que j'y ai laissé...

Elle prit mon pauvre album avec un mouvement d'effusion reconnaissante, elle le pressa sur sa poitrine, et silencieusement, étroitement serrés l'un contre l'autre, nous cheminâmes jusqu'aux premières maisons de Heippes.

Devant l'auberge de Mangeot, nous trouvâmes Mme Lucie mélancoliquement assise sur une caisse, et de nouveau, en nous revoyant, elle se répandit en lamentations sur sa malechance.

Tout à coup, un roulement sourd résonna au loin sur la route, avec un tintement de sonnailles, et bientôt la diligence accourut, projetant en avant les lumières de ses lanternes qui ressemblaient

à deux yeux menaçans. Elle s'arrêta devant le cabaret, on hissa les bagages sous la bâche, puis vint le moment des suprêmes embrassades. La première, Mme Lucie s'installa dans le coupé; pendant que mon père adressait d'affectueuses recommandations à Numa Brocard, qui s'épongeait les yeux avec son mouchoir, je me jetai au cou de Flavie et je lui chuchotai entre deux baisers :

— Je t'aime... Promets-moi de m'attendre... J'irai te chercher en Australie dès que je le pourrai!...

On ferma la portière. Vautrin remonta sur sa banquette à côté de son chien-loup, et au milieu des claquemens de fouet, le lourd véhicule jaune s'enfonça dans la nuit, où je distinguai un moment encore le blanc mouchoir de Flavie, agité en dehors du coupé...

Hélas! vanité des promesses, fragilité des intentions humaines!... Je ne suis jamais allé en Australie et je n'ai pas tenu mes engagemens. — Pendant la première année qui suivit le départ, je pensai d'abord fidèlement à mon amie. Les lettres qui nous arrivaient de Melbourne, étaient pareilles à des coups de cloche retentissant doucement dans mon âme. Je ne sais lequel de nous se fatigua; peu à peu la correspondance languit. D'abord on s'écrivait tous les mois; mais dès la seconde année, les lettres s'espacèrent : elles ne s'échangaient plus qu'au nouvel an ou aux anniversaires de fêtes, puis finalement on cessa de s'écrire, et l'oubli fit lentement et fatalement son œuvre. Je devins bachelier, étudiant en droit, avocat... D'autres affections plus vives et moins pures vinrent se loger dans mon cœur. De même que le vent éparpille les nuages, le tourbillon de la vie souffla sur mes généreuses résolutions d'adolescent et n'en laissa plus un vestige. Mon père avait été nommé conseiller à Nancy, nous avions vendu Chèvre-Chêne et nous n'entendions plus parler des Brocard... Je n'ai jamais su ce qu'est devenue ma petite amie. Il ne m'est resté que le souvenir de ces premières amours enfantines, qui ont la fraîcheur et la brièveté d'un bouquet de printemps.

André Theuriet.

LA TACTIQUE MODERNE

DE L'INFANTERIE

A PROPOS DES DERNIERS RÈGLEMENS

I

On a longtemps pensé et dit que la Révolution française avait créé des armées. Au seul appel de la patrie en danger des légions s'étaient levées, invincibles dans l'élan de leur patriotisme. Ce n'était qu'une légende, et un jour l'histoire vint qui la démentit.

Il est une autre légende qui, née avec celle des *volontaires*, lui a survécu. Dans l'ordre plus restreint et tout spécial de la tactique, on a cru et l'on croit encore que la Révolution a inventé pour ses jeunes armées une tactique nouvelle ; on s'imagine qu'elle a trouvé, par une intuition de génie, des formations de combat inconnues jusqu'alors, et l'on répète que ce mode d'action, sans précédens dans l'histoire, a renversé du premier coup l'édifice vermoulu de la tactique lentement élaborée au travers des siècles. Cette légende est aussi vaine que l'autre : en tactique, la Révolution n'a rien inventé. Les idées qu'elle a appliquées étaient monnaie courante dans l'armée avant elle, et les formes sous lesquelles elle a fait passer ces idées dans le domaine des faits étaient connues, discutées, commentées avant elle.

C'était une vieille querelle que celle de l'ordre mince et de l'ordre profond ou, pour mieux dire, de l'ordre linéaire et de l'ordre perpendiculaire. Il y avait plus de quarante ans qu'elle était née, plus de vingt qu'elle divisait et passionnait les esprits.

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, en effet, l'ordre linéaire avait régné en maître sur les champs de bataille. Il était né du jour où l'arme à feu était devenue maniable, où le fusil avait pu être l'arme unique du fantassin. Depuis lors il n'avait pas cessé de se développer et de s'imposer de plus en plus aux pratiques des armées. Toute l'histoire de la tactique depuis Gustave-Adolphe jusqu'à Frédéric II peut se résumer en une phrase :

Utilisation de plus en plus exclusive des propriétés de l'arme à feu; abandon de plus en plus complet des procédés tactiques antérieurs qui avaient en vue le *choc*, c'est-à-dire la charge, aboutissant au combat direct d'homme à homme.

L'ordre linéaire reposait tout entier sur la prépondérance absolue du feu de l'infanterie, et il subordonnait tous les mouvemens, tous les procédés de combat au bon emploi du fusil; partant la formation en ligne déployée — les hommes coude à coude, sur trois rangs, — était la base de toute manœuvre, l'ordre fondamental de combat pour l'attaque aussi bien que pour la défense. La colonne, condamnée, avait disparu des règlemens militaires aussi bien que des champs de bataille.

Mais ces exagérations tactiques, auxquelles la prépondérance absolue du feu de l'infanterie avait donné naissance, au détriment de la vieille tactique du choc, ne pouvaient s'imposer en France sans provoquer à la longue quelques protestations. Les formes si étroites, les minutieuses précautions, les réglementations si strictes et compliquées dont il avait fallu entourer l'ordre linéaire pour le rendre d'une pratique possible sinon facile, avaient fini par révolter le vieil esprit gaulois. Il sentait confusément qu'emprisonné dans ces formations raides et méthodiques, dans ce pédant mécanisme qui le transformait en automate, le Français voyait ses meilleures qualités annihilées, perdait l'avantage de son élan naturel, de la brusque impétuosité de son caractère. Instinctivement le fantassin français protestait contre toutes ces entraves qu'on lui imposait au nom de principes qu'il ne comprenait pas, et toujours et malgré tout il cherchait le moyen de revenir à la charge gaillarde, baïonnette bas, qui convenait à son tempérament. En pratique, il y revenait sans cesse, et c'était le secret de sa force.

Ce fut le chevalier de Folard qui osa le premier se faire l'écho de ce sentiment intime. Le premier, au milieu de rêveries et d'excentricités trop souvent incohérentes, il ne craignit pas d'affirmer hautement la supériorité du choc et l'impérieuse nécessité de revenir aux formations tactiques qui devaient le rendre possible.

L'œuvre de Folard souleva d'ardentes polémiques. Elle répondait aux aspirations secrètes de bien des esprits, et donnait corps à bien des opinions qui n'osaient s'affermir. L'approbation du maréchal de Saxe acheva de la mettre en relief. Elle fut le point de départ de la querelle qui divisa si profondément les esprits dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

La tactique du choc reprit vite faveur dans notre armée; peut-être même l'eût-elle aisément emporté sur la tactique linéaire si celle-ci n'avait reçu tout à coup une consécration inattendue des brillantes victoires de Frédéric II. Tel fut l'éclat de ces triomphes, tous remportés dans l'ordre linéaire le plus pur, qu'il suscita en Europe un irrésistible courant d'imitation et qu'il assura à cette tactique un ascendant qui devait la perpétuer jusqu'aux temps modernes.

Ces victoires, cependant, ne parvinrent pas à convertir à la tactique prussienne tous ceux que les écrits de Folard en avaient détachés. Une école resta, vivace et irréductible, qui continua d'affirmer hautement la supériorité de l'ordre perpendiculaire, que son chef, Dumesnil-Durand, appelait fièrement « l'ordre français ». Malgré l'opposition du haut commandement, malgré les efforts d'officiers généraux renommés, comme Saint-Germain ou Guibert, cette tactique ne cessa de gagner des adeptes dans les rangs inférieurs de l'armée. Elle eut la bonne fortune de trouver un appui inattendu chez le maréchal de Broglie, et s'il ne put sur le moment la sauver de la défaite officielle, son assentiment public la fit vivre dans les esprits et assura son triomphe dans l'avenir.

Déjà en 1791 l'opinion fut assez forte pour contraindre les rédacteurs du nouveau règlement à admettre les tirailleurs, et l'article 13 de la cinquième partie de l'ordre de bataillon autorisa la formation du bataillon en colonne serrée pour l'attaque. Ce n'était encore là à vrai dire qu'une satisfaction toute platonique, car le règlement de 1791 dans son ensemble était rigoureusement fondé sur les principes de l'ordre linéaire : l'ordonnance ne tenait en pratique aucun compte de la concession théorique qu'elle avait dû faire à la doctrine du choc. On n'admettait la colonne que pour satisfaire l'opinion générale ; mais celle-ci était fixée dès ce moment, et l'ordre profond, — officiellement condamné, — conservait néanmoins toute la faveur de l'armée.

Moins de deux ans plus tard, en 1793, il ne restait plus à la tête de l'armée un seul des rédacteurs ni des inspirateurs du règlement de 1791. La Révolution avait fait table rase de l'État-major de l'armée royale, et du même coup elle avait fait disparaître tous les fervens apôtres de l'ordre linéaire, tous les dis-

ciples fidèles de Frédéric II. Elle tranchait ainsi brusquement la querelle, qui s'éternisait sans aboutir. Elle faisait pencher la balance du côté où elle inclinait depuis longtemps en fermant la discussion sans autre forme de procès par la suppression des contradicteurs. Il ne restait aux armées que les officiers subalternes ou d'anciens sous-officiers vieillis sous les armes, tous depuis longtemps acquis aux idées de la tactique du choc. En dépit de l'ordonnance de 1791, que personne ne songea à refondre parce que personne n'eut l'idée de l'appliquer, l'ordre profond fut désormais le seul en usage. C'est lui qui assura le succès des armées de la République; c'est de son application que Napoléon sut tirer ses plus brillantes victoires.

« La querelle qui avait divisé pendant vingt ans les partisans de Dumesnil-Durand et les admirateurs de la tactique prussienne fut vidée sur les champs de bataille d'Austerlitz et d'Iéna, et cela contre les principes du règlement de 1791. » Telle est la conclusion à laquelle aboutissait le général Renard, il y a trente-cinq ans, lorsqu'il eut le premier l'idée de fouiller dans le passé de la tactique française. Rien n'est venu la démentir.

II

Le triomphe de la tactique française fut écrasant. Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland, consacrèrent l'ordre profond. Toutes les armées de l'Europe en éprouvèrent successivement la valeur et l'imitèrent, l'Angleterre exceptée.

Rien de plus simple et de plus pratique que ce procédé de combat, applicable à tous les terrains et à toutes les situations, malléable au gré de toutes les circonstances. Épais rideau de tirailleurs sur le front; en arrière, à l'abri des coups et des vues de l'ennemi, une série de petites colonnes assez légères pour être facilement maniées en tous sens, voilà le dispositif préparatoire. Sur les points où il faudra attaquer, ces colonnes s'élanceront résolument sur l'ennemi pour le charger; sur ceux, au contraire, où il s'agira de repousser une attaque, les colonnes se déploieront lestement et présenteront à l'adversaire une ligne en bel ordre qui le fusillera à petite portée.

Toute la tactique française tenait dans ce jeu alternatif des colonnes et des lignes, toujours précédées, entourées, suivies de leurs nombreux tirailleurs; mais, entendons-nous bien, c'était la tactique de fait, la pratique constante de nos armées depuis les premières guerres de la Révolution et pendant tout l'Empire, ce n'était pas la tactique officielle. Celle-ci en était précisé-

ment l'opposé. Le règlement de 1791, fondé, comme je l'ai dit, sur les principes de l'ordre linéaire, ne cessa pas un jour d'être la loi écrite de l'armée française. Napoléon se refusa toujours à faire disparaître cette anomalie, ou peut-être n'y pensa-t-il pas. Marmont insinue que Bonaparte, officier d'artillerie, général à 25 ans, qui avait étudié les manœuvres de l'infanterie avec un ancien sergent des gardes françaises, ne s'était jamais soucié d'entrer en discussion à ce sujet avec des praticiens aussi expérimentés que les Davout, les Ney, les Morand, les Gudin. Cela est peu probable. Ce qui l'est davantage, c'est qu'il trouvait ses généraux et ses troupes assez familiarisés avec la pratique pour se passer de théorie écrite et qu'il préférait ne pas dévoiler à ses adversaires le secret de sa tactique. Ce qui l'est plus encore, c'est qu'il n'attachait qu'une importance secondaire aux procédés d'exécution qui constituent la tactique. On est vraiment amené à le croire lorsqu'on se rappelle sa fameuse exclamation, si souvent répétée : « Une armée doit changer sa tactique tous les dix ans. »

Peut-on, en effet, croire qu'une armée puisse ainsi changer sa tactique à sa guise, comme elle modifie les habits de ses troupes et transforme sa coiffure tour à tour en casque, en képi, en shako? La tactique — c'est-à-dire les procédés de combat — n'est-elle pas intimement liée aux armes que manient les combattans, aux conditions matérielles de la lutte? Quelle est donc la signification de cette boutade du grand homme, qui semble choquer le plus élémentaire bon sens?

En 1810, toutes les armées européennes avaient copié l'armée française. Les unes après les autres elles avaient abandonné la tactique linéaire pour avoir, comme nous, des tirailleurs nombreux et agiles, pour former des colonnes et combattre dans l'ordre perpendiculaire. Cette imitation était, sans doute, la meilleure preuve de la supériorité de notre tactique; mais, en même temps, elle enlevait à l'armée française un des élémens les plus actifs de la grandeur prodigieuse de ses succès. Napoléon, qui avait assisté aux merveilleux effets de la tactique nouvelle sur les champs de bataille, et qui avait recueilli les fruits de l'écrasante supériorité acquise à nos armées, s'affligeait de ne plus obtenir les mêmes résultats; il aurait voulu pouvoir étonner à nouveau le monde; et il se laissait alors aller à rêver d'une tactique nouvelle qui eût surpris les armées de l'Europe, ses trop fidèles imitatrices, et lui eût rendu la grandeur de ses premiers triomphes. Voilà pourquoi il s'écriait : « Il faut changer la tactique tous les dix ans. »

Au lieu de rêver d'une tactique nouvelle, rêve dont il connaissait bien, du reste, toute l'inanité, Napoléon eût, sans doute, mieux fait de s'attacher à bien fixer sa tactique propre, qui était bonne, et à l'empêcher de dévier sous ses yeux mêmes.

En effet, dans les dernières guerres impériales, une double déviation se produisait, sous la pression des événemens. Une réaction se fit d'abord contre les tirailleurs. Par suite du manque de procédés réguliers et réglementaires pour manœuvrer en tirailleurs, les hommes, une fois lancés en avant, se trouvaient abandonnés à eux-mêmes pour toute la durée du combat; ils agissaient spontanément et à leur guise; ils étaient perdus pour le chef de la troupe, auquel ils échappaient entièrement. De là une première répugnance à lancer beaucoup de ces tirailleurs qu'une appellation trop méritée traitait d' « enfans perdus ». Cette répugnance ne fit que s'accroître à mesure que les cadres et les troupes devinrent plus jeunes et moins solides. Du reste, toutes les armées européennes s'étant à leur tour entourées et couvertes par des tirailleurs, le rôle de ceux-ci parut diminuer.

De leur côté, les colonnes de bataillon qui avaient renversé avec tant d'aisance les belles lignes prussiennes ou autrichiennes se heurtèrent à d'autres colonnes mieux préparées à leur choc, et l'on ne revit plus les triomphes éclatans des premiers jours. Il était naturel de chercher à les retrouver, et il paraissait logique de le faire en augmentant la force, c'est-à-dire l'effectif des colonnes. C'est pourquoi, vers la fin de l'Empire, on commença à grossir peu à peu les colonnes, à remplacer la colonne souple et légère du bataillon par des colonnes de régiment, de brigade, de divisions entières même.

Diminution des tirailleurs, augmentation de la force des colonnes, tel fut le double mouvement qui entraîna peu à peu la tactique française pendant les dernières années des guerres impériales.

III

Napoléon disparu, les guerres s'arrêtèrent. L'armée, un moment dispersée, dut, en se reformant, admettre dans son sein beaucoup d'officiers qui n'avaient pas été formés à l'école de nos grandes guerres. Ceux-ci en étaient restés, en tactique, au règlement de 1791 : or, ce règlement était encore, je l'ai expliqué, la loi écrite de nos armées. C'est ce qui fait comprendre comment ce règlement reprit à la longue un empire absolu sur les esprits. Les protestations répétées des hommes qui avaient le plus et le

mieux fait la guerre ne parvinrent pas à empêcher qu'il ne se substituât peu à peu à des pratiques qui ne vivaient que par la tradition. Lorsque à diverses époques on procéda à la revision du règlement, ce ne fut pas pour en renouveler les bases ou en modifier l'esprit; ce ne fut que pour y introduire de légères modifications, y faire des rectifications de détail, d'insignifiantes retouches.

« Nous n'avons rien changé ni au plan ni à l'esprit de l'ordonnance de 1791 ! » disait en propres termes le rapport de la commission chargée de rédiger le règlement de 1831. — « La commission n'a rien eu à changer au plan et à la division de l'ordonnance de 1831, » disait à son tour la commission de revision de 1862. — « Le décret de 1862, écrivait le général Trochu en 1867, venu après les guerres de Crimée et d'Italie, après les perfectionnemens apportés à l'artillerie et à l'armement de l'infanterie, reproduisit tout l'appareil de l'ordonnance de 1831. Les manœuvres processionnelles subsistaient dans leur nombre infini, et avec leurs complications, même avec des complications nouvelles, inattendues... ; » et il ajoutait : « Aujourd'hui nos généraux et nos chefs de corps se présentent à l'ennemi la tête pleine de formules, c'est-à-dire pleine des 846 articles du règlement des évolutions de ligne, la plupart inexécutables à la guerre. »

Déjà Morand avait écrit dans son *Armée selon la charte :* « Les manœuvres actuelles ne peuvent être sans grand danger faites devant l'ennemi. En les employant, il arrivera ce qui est arrivé cent fois : le massacre des bataillons. » Duchesne, également, avait dit, dans son *Essai sur l'infanterie légère :* « Presque toutes les évolutions de ligne ne sont que de belles parades... Notre ordonnance, compilée avant la Révolution sur les manœuvres que le roi de Prusse faisait exécuter dans ses camps, peut-elle s'appliquer à notre genre de guerre actuel? » Et il s'écriait, sans être démenti : « Quel général, quelque manœuvrier qu'il soit, pourrait dire qu'il a fait agir ou combattre une division ou même une brigade par les manœuvres de l'ordonnance? »

Tous les officiers qui écrivirent à la suite de nos grandes guerres présentèrent les mêmes affirmations et les mêmes plaintes. Rien n'y fit, le règlement de 1791 resta immuable.

C'est alors que naquit et s'enracina dans l'esprit de nos officiers cette singulière opinion, que la pratique différait essentiellement de la théorie; que le premier soin à prendre en entrant en campagne était d'oublier ce qu'on avait appris en temps de paix; de faire exactement le contraire de ce qu'on avait pratiqué jusqu'alors; — étrange, mais désastreuse conviction, car elle autorisait la paresse et justifiait par avance toutes les ignorances!

C'est bien ce qui se passa, en effet, en 1859. Certes, ce ne fut pas à la stricte application du règlement sur les évolutions de ligne que furent dus les succès de cette campagne. On s'empressa d'oublier la théorie écrite; on en revint, pour la pratique, aux saines traditions de l'Empire. Là encore ce furent les tirailleurs et les petites colonnes qui se chargèrent de la besogne. Les guerres d'Afrique avaient eu, à tout le moins, le mérite de conserver, dans la masse de l'armée, l'esprit d'initiative, d'offensive à outrance. Il se traduisit par le retour pur et simple aux pratiques élémentaires de l'ordre profond : le combat par petites colonnes de bataillon, précédées, flanquées, accompagnées de nombreux tirailleurs.

Il semble que cette nouvelle épreuve de l'inanité de nos manœuvres réglementaires et de la contradiction qu'offraient une théorie surannée et une pratique victorieuse eût dû faire ouvrir les yeux: il n'en fut rien. La guerre finie, tout rentra dans l'ordre... dans le *statu quo*. « En France, écrivait le général Renard, la gloire militaire semble aveugler les tacticiens. On y dit : « Nous avons vaincu tous les peuples de l'Europe avec notre organisation actuelle, et nous les vaincrons encore. »

Ainsi, après trente ans de guerres en Afrique, après 1854, après 1859, après tant d'expériences sanglantes, la tactique officielle restait celle des vieux règlemens de 1791, celle de Frédéric II, la tactique linéaire. Elle était ruinée dans les esprits et discréditée, mais non remplacée. Comme l'anomalie d'une pareille situation ne paraissait pas inquiéter le haut commandement, on en était venu à dire et à croire communément qu'on ne pouvait réellement rien faire en temps de paix qui servît à la guerre, et qu'il était vraiment bien inutile de s'y préparer par l'étude; que, le moment venu, les fils sauraient bien se débrouiller comme l'avaient su faire les pères.

IV

La Prusse ne partageait pas cet avis. Waterloo et 1815 n'avaient pas assouvi sa haine héréditaire : les jours se passaient à préparer la revanche, on y travaillait sans relâche.

Dès le lendemain de 1807, les Prussiens n'avaient pas hésité à reconnaître que leurs revers étaient dus aux défectueuses méthodes de combat qu'ils avaient pratiquées. Ils répudièrent sans hésitation les traditions léguées par le grand roi; ils abandonnèrent sans arrière-pensée la tactique linéaire, ils adoptèrent et préconisèrent « l'emploi des tirailleurs soutenus par les colonnes,

l'extrême mobilité et l'indépendance du bataillon dans les manœuvres, l'abandon du système des lignes et leur fractionnement, les charges de colonnes reliées par les tirailleurs. »

Ce sont là les principes mêmes de l'ordre profond, appliqués par l'armée française pendant toute la première partie des guerres de l'Empire, introduits et solennellement consacrés en Prusse par le règlement officiel de 1812.

Ainsi — et ceci n'est pas la moindre des surprises que l'histoire de la tactique puisse offrir — tandis que nous nous rattachions avec obstination au règlement de 1791, qui perpétuait jusqu'à nos jours l'influence de l'école de Frédéric II, les Prussiens abandonnaient, dès 1812, officiellement, leurs vieux règlemens pour prendre comme base de leur nouvelle tactique nos propres procédés de combat.

Ils les modifiaient cependant, après les guerres de l'Indépendance, sur un point important. Les circonstances difficiles où les avait placés la désastreuse campagne de 1807 les avaient amenés à adopter le type du bataillon à 1000 hommes, répartis en quatre compagnies. Or, ces gros bataillons formaient une colonne lourde, difficile à manœuvrer. Elle offrait beaucoup de prise au feu de l'adversaire, et, somme toute, ressemblait assez peu à son modèle, la petite colonne de bataillon français, dont l'effectif dépassait rarement 400 à 500 hommes.

Pour remédier à cet inconvénient, ils imaginèrent de substituer la colonne de compagnie, forte de 200 à 250 hommes, à la colonne de bataillon. Ils suivaient en cela une voie tout opposée à celle où nous nous étions engagés nous-mêmes à la fin de l'Empire, comme je l'ai dit plus haut. Tandis que nous nous laissions aller à renforcer la colonne de bataillon, dans l'espérance d'en augmenter la puissance de choc, les Prussiens, au contraire, en réduisaient l'effectif pour lui conserver toute sa souplesse et toute sa mobilité. Ils usèrent beaucoup de ces petites colonnes et s'en trouvèrent bien (1). Cette formation resta populaire dans l'armée prussienne. En 1825, son usage était assez général pour que le règlement lui donnât droit de cité, et en 1847 elle y prenait officiellement place, non plus comme une formation accessoire et utile, mais comme la base même de tous les mouvemens, comme ordre fondamental de combat.

Il est hors de doute que dans la pensée des théoriciens allemands la substitution de la colonne de compagnie à la colonne de bataillon ne constituait qu'une modification sans grande

(1) Dumesnil-Durand avait déjà préconisé l'emploi de ces petites colonnes dans ses ouvrages, mais cette formation n'avait jamais été pratiquement essayée.

importance aux procédés de la tactique napoléonienne. Au lieu de manœuvrer, d'agir, de se battre par bataillon de 500 à 600 hommes d'effectif, les Prussiens pensaient qu'il était préférable de le faire par compagnie de 250 hommes : l'effectif était moindre, mais les procédés devaient rester les mêmes.

Ce qui donna tout à coup à cette innovation, discutable en elle-même, lorsqu'elle fut adoptée par la Prusse, une importance extrême, une incalculable portée, ce fut l'apparition du fusil moderne. Peu de temps après l'avoir introduite dans son règlement, la Prusse avait également la hardiesse d'adopter le fusil à aiguille. Le mérite de cette arme nouvelle consistait uniquement dans la vitesse décuplée de son tir. Sous tous les autres rapports, elle était médiocre et fort inférieure aux armes alors en usage, et c'est pourquoi elle fut rejetée par toutes les armées européennes; mais la vitesse de son tir devait suffire à compenser tous ses autres défauts dans la pensée des généraux prussiens, et ils ne se trompaient pas.

Or aucune formation tactique ne pouvait être mieux appropriée à la propriété particulière de l'arme nouvelle — la vitesse de tir — que la colonne de compagnie. Son extrême souplesse, sa mobilité par tous les terrains, la facilité qu'elle donnait de lancer et de mouvoir de nombreux tirailleurs, devaient permettre d'en tirer un extraordinaire parti. C'était donc un rare bonheur pour la Prusse que d'adopter à la fois et l'arme nouvelle et la formation tactique qui y correspondait le mieux.

Mais l'emploi de la colonne de compagnie avait un danger que l'expérience devait mettre en relief, et contre lequel il était, dès l'abord, difficile de se prémunir.

Le bataillon, en effet, une fois subdivisé en quatre petites colonnes de compagnie, cessait de former un tout dans la main de son chef et d'agir sous son impulsion directe: ces quatre sous-unités devenaient indépendantes les unes des autres ; elles devaient agir séparément. Le rôle du chef de bataillon devait donc se borner à diriger l'ensemble des mouvemens, à coordonner les efforts; le capitaine devenait le véritable agent d'exécution. Il était à craindre que, lancé dans cette voie, on ne sût pas s'arrêter à temps; que l'indépendance des compagnies n'aboutît à l'émiettement des forces, l'action séparée à l'action isolée et successive, pour conduire au décousu, au désordre, à la confusion. Il était à craindre surtout qu'en faisant ainsi légèrement, et presque sans s'en douter, un premier pas dans la voie de l'affaiblissement de l'instrument du choc, la colonne de bataillon, on n'en vînt à le fractionner de plus en plus, jusqu'à perdre de vue le choc lui-même

et nier l'utilité et même la possibilité de conserver une formation propre qui correspondît à ce mode d'action.

Là était le péril, et c'est, en effet, ce qui advint. Mais les conséquences ne se déroulèrent pas tout d'un coup. Il fallut deux grandes guerres pour qu'elles se produisissent dans tout leur développement; encore l'éclat du triomphe des armées allemandes dans ces deux guerres les masqua-t-il longtemps aux yeux les moins prévenus! et à l'heure actuelle nous avons encore peine à nous soustraire à cette influence. La guerre de 1866 sembla, en effet, prononcer contre la colonne de bataillon, cette pierre angulaire de la tactique napoléonienne, en faveur de la colonne de compagnie, une condamnation sans appel. Les deux formations s'étaient trouvées aux prises, et le résultat de la lutte ne paraissait pas laisser de doute possible sur la supériorité de la colonne de compagnie comme instrument de combat.

Après la campagne de 1859, en effet, l'armée autrichienne avait cherché à se pénétrer de son mieux des procédés de combat de ses vainqueurs. Elle avait surtout été frappée des heureux résultats obtenus par les charges vigoureuses de nos petits bataillons, si mobiles et si légers, dont la brillante offensive, poursuivie un peu au mépris des prescriptions réglementaires de l'ordonnance, avait eu raison de ses belles et solides troupes. Elle avait donc fait de la charge à la baïonnette par bataillon en masse le fondement de sa tactique et s'était appliquée y entraîner ses troupes à tout propos et hors de propos. Mais, à notre exemple aussi, elle s'était laissée aller à méconnaître l'importance du rôle des tirailleurs et à en négliger l'emploi avec un parti pris évident. Ce furent ces procédés qu'elle appliqua en 1866. Son infanterie exécuta à maintes reprises pendant toute la campagne, avec une bravoure et une ténacité qui lui firent grand honneur, des attaques en colonne, par bataillon ou demi-bataillon, qui n'étaient jamais précédées ou soutenues que par un mince rideau de tirailleurs, insuffisant pour préparer sérieusement par leur feu l'action du choc. Partout ces attaques échouèrent misérablement devant la tactique inaugurée par l'armée prussienne. Celle-ci, confiante dans son arme nouvelle et enhardie par ses premiers succès de 1864 dans l'emploi de ses procédés tactiques nouveaux, n'hésita pas à lancer en avant ses colonnes de compagnie. Indépendantes et légères, elles se glissaient aisément partout sur le terrain; elles s'enveloppaient d'une nuée de tirailleurs qui pouvaient, sans être trop gênés, s'approcher des colonnes ennemies et les cribler, avec leur fusil à tir rapide, d'une grêle de projectiles. Ce feu d'une violence inouïe arrêtait net l'élan des bataillons

autrichiens, paralysait subitement leur mouvement en avant, semait le désordre et la confusion. C'était le moment que guettaient les commandans de compagnie : à la tête des fractions qui restaient groupées dans leurs mains, ils s'élançaient vigoureusement à leur tour en avant, renversaient les débris des colonnes ennemies, achevaient de les disperser et les chassaient de vive force de leur position.

Il semblait donc, au lendemain de Sadowa, non seulement que la colonne de bataillon avait fait son temps comme formation de combat et d'attaque, mais aussi que la colonne de compagnie devait la remplacer pour le choc et que les tirailleurs devaient avoir à l'avenir, par leur feu, un rôle prépondérant dans l'action.

Ces résultats furent acceptés sans réserve par l'armée allemande, qui donna aussitôt un extrême développement à son nouveau mode de combat. La littérature militaire allemande de cette époque fourmille d'opuscules où ces idées sont développées et célébrées avec une vivacité qui confine à l'enthousiasme. Une brochure alors célèbre, et que l'on ne craignit pas d'attribuer aux plus hautes personnalités de l'armée (1), résumait en ces termes l'impression générale : « Le combat en tirailleurs est la seule formation de combat de l'infanterie, et l'indépendance des capitaines le seul moyen de mettre en œuvre l'ordre nouveau. »

Ainsi l'indépendance du capitaine, l'émancipation de la compagnie, devinrent le thème d'incessans dithyrambes. On alla jusqu'à attribuer aux seuls capitaines à la tête de leur compagnie *indépendante* tout l'honneur des victoires de 1866. « Tous les succès de la campagne de 1866, concluait la brochure citée plus haut, sont dus aux chefs de compagnie. »

C'était aller loin et vite. Déjà, en effet, les tacticiens allemands ne se bornaient plus à trouver dans l'emploi de la colonne de compagnie une simple modification, ils ne se contentaient pas de réclamer cette réforme en vue de rendre le bataillon plus maniable et moins exposé aux coups de l'ennemi ; déjà ils admettaient que les quatre sous-unités entre lesquelles se fractionnait le bataillon devaient être indépendantes, que leur autonomie au combat devait être assurée et complète. Ils n'hésitaient pas à transporter du bataillon à la compagnie le nom comme le rôle d'unité tactique de combat, à faire de la ligne des tirailleurs la véritable ligne de combat, et commençaient même à entrevoir dans la puissance de leur feu le véritable et unique

(1) L'auteur en était le capitaine May, brillant officier tué, en 1870, à la bataille de Saint-Quentin.

mode d'action de l'infanterie. En acclamant ainsi ce qui était, à leurs yeux, une véritable révolution tactique, c'est-à-dire le combat par masses de tirailleurs et par compagnies indépendantes, ils eurent soin de baptiser cet « ordre nouveau » d'un nom nouveau aussi, et l'appelèrent « l'ordre dispersé ! »

C'était un premier pas dans la voie des exagérations que j'ai signalées plus haut. Peut-être, avec son bon sens naturel, l'armée allemande se fût-elle arrêtée d'elle-même sur cette pente glissante, car déjà une certaine réaction se manifestait contre l'abus des tirailleurs et l'émiettement des forces en petits groupes indépendans, lorsque éclata la guerre de 1870. Ce n'était pas le moment de se corriger et de modifier ses procédés : l'armée allemande les appliqua sans hésiter, les élargit encore, et les porta à un degré de développement qui passait toute mesure, ainsi que je le montrerai plus loin.

V

Un pareil mouvement d'opinion ne pouvait passer entièrement inaperçu en France. Du reste, l'amour-propre national avait été blessé de l'éclat du triomphe des Prussiens en 1866 comparé aux pénibles succès de 1859. Il se consolait bien en l'attribuant à la supériorité du fusil à aiguille, et cherchait à se rassurer en exaltant les qualités du chassepot, mais la confiance était atteinte. On sentait bien, en France, qu'une révolution aussi profonde dans l'armement ne pouvait manquer d'amener de sérieuses modifications dans la manière de combattre ; on savait, du reste, quoique confusément, que des faits tactiques nouveaux s'étaient produits, que les victoires prussiennes n'étaient pas seulement dues au fusil nouveau, mais aussi et surtout à la manière de s'en servir. Ces sentimens de curiosité et d'appréhension ne tardaient pas à causer un malaise général assez vif pour forcer le haut commandement à sortir de la quiétude où il sommeillait depuis si longtemps. Une nouvelle revision du règlement fut décidée (1867) ; mais elle resta timide et maladroite ; elle manqua de méthode et de principes, elle n'aboutit qu'à une imitation bâtarde, à une copie assez grossière des procédés allemands, dont on ne sut pas dégager l'esprit et qu'on amalgama tant bien que mal, plutôt mal que bien, avec les prescriptions réglementaires de notre tactique officielle d'alors. On admit bien cette fois, — il fallait en passer par là, — la rupture du bataillon en sous-unités d'effectif moindre, appelées colonnes de division, mais sans leur laisser aucune autonomie de manœuvre, aucune indépen-

dance entre elles : le bataillon continuait à se mouvoir d'une pièce, au commandement direct, à la voix de son chef. Ainsi compris, le fractionnement du bataillon n'était qu'une complication, qu'une aggravation apportée aux anciennes évolutions.

On parlait bien aussi des tirailleurs, mais toujours comme à regret, comme d'un mal nécessaire, non comme d'un procédé raisonné, établi sur une conception nouvelle du mode de combat appropriée à l'armement nouveau.

Tel qu'il était cependant, le règlement de 1869 était un pas dans la bonne voie, et peut-être l'infanterie française se fût-elle tirée de la fâcheuse situation où son incurie l'avait placée, et eût-elle réussi à « se débrouiller » une fois de plus (1), si une funeste erreur n'était venue paralyser tout à coup ses plus brillantes qualités natives.

Cette erreur n'était autre que celle de la supériorité de la défensive sur l'offensive. L'extrême puissance de l'arme moderne y avait donné naissance; les échecs dus à l'offensive à outrance et irréfléchie des Autrichiens en 1866 ne furent pas étrangers

(1) Nous n'en voulons pour preuve que l'attaque de Noisseville par le 95e (colonel Davout), le 31 août 1870. Ce brillant coup de main fut exécuté par 2 bataillons. Le 1er fut chargé de l'attaque de front. Il déploya 3 compagnies entières en tirailleurs, 2 autres constituèrent une seule colonne qui forma réserve et soutien des tirailleurs, la 6e compagnie (le bataillon comptait alors 6 compagnies de 100 hommes environ) occupa une ferme comme point d'appui. Le 2e bataillon fut chargé de l'attaque enveloppante. Les 6 compagnies se formèrent en 3 colonnes de division par section. Chaque colonne, forte de 4 sections à 25 files, détacha en avant une section en tirailleurs. Le bataillon marcha en échelons, la droite en avant avec 150 pas de distance et 100 pas d'intervalle. Les tirailleurs devaient seuls faire usage de leur feu, défense absolue aux colonnes de tirer un seul coup de fusil. Il y avait 1 500 mètres à franchir, dont 7 à 800 à découvert.

« La faible profondeur, dit l'auteur de l'« Étude » dans laquelle nous puisons ce détail, de chacune des 3 colonnes, leurs grands intervalles, leur marche sans arrêt, atténuent beaucoup les effets de l'artillerie.

« Des vides se font dans les rangs des petites colonnes; les officiers font serrer, l'ordre est maintenu, le mouvement en avant s'accélère. A 400 mètres du hameau, la ligne des tirailleurs est reçue par un feu rapide des plus violens; elle s'arrête et y répond. Les échelons la rejoignent; malgré leurs pertes, ils sont solides et dans la main de leurs chefs. Les tirailleurs cessent de tirer. A droite, ils se groupent dans les intervalles des colonnes; à gauche, ils conservent une certaine avance, et soudain, d'un élan rapide, tout le monde se précipite à la baïonnette. Les défenses du sud de la route sont emportées, le petit bois est occupé. » — Cet exemple montre le parti qu'un chef intelligent et énergique sut tirer de cette formation bâtarde appelée alors colonne de division. Son initiative hardie fut couronnée d'un plein succès. C'était encore là « l'alliance indissoluble du feu et de la charge », *tout l'esprit* de la tactique moderne dans la double forme que le règlement d'alors lui permît de revêtir.

Il est à croire qu'un si bel exemple eût trouvé des imitateurs, et qu'une fois de plus l'infanterie française se serait débrouillée, c'est-à-dire affranchie des entraves de la tactique officielle pour appliquer des procédés de combat mieux en rapport avec les armes modernes, si les esprits n'avaient été d'avance paralysés et les meilleures intentions barrées par les désastreuses tendances que nous signalons plus haut.

à son développement. Ce fut alors que l'on commença à s'occuper beaucoup de tranchées-abris et qu'on prétendit transformer la moindre colline en forteresse imprenable ; ce fut alors également qu'on préconisa l'usage du tir à toutes les distances, l'utilisation exclusive de la grande portée de l'arme. Tir aux grandes distances et tranchées-abris, telles furent les deux premières idées qu'éveilla l'apparition des armes nouvelles dans le cerveau des tacticiens français, qui sommeillaient depuis si longtemps. On se doute du bouleversement que ce fut pour les simples exécutans qui jusqu'alors n'avaient jamais rêvé qu'offensive et assaut, dont l'imagination avait été nourrie du récit des charges à la baïonnette de leurs devanciers. Ils se trouvèrent tout désemparés, et cet extrême désarroi fut une des causes principales de ces hésitations, de ce décousu, dont les premières batailles de 1870 nous offrent le lamentable tableau.

Le triomphe des Allemands en 1870 ne fut pas seulement celui du haut commandement et de la stratégie, ce fut encore et surtout un triomphe tactique. Ce fut à l'écrasante supériorité de leurs procédés de combat que furent dus et la prodigieuse grandeur de leurs succès et leur succession presque ininterrompue de Forbach à Héricourt. En face de leurs bandes de tirailleurs, et de la multitude des petites colonnes qui les soutenaient, nos lignes flottaient, nos colonnes hésitaient ; les esprits, ébranlés par les pertes considérables que nos formations surannées occasionnaient aux troupes, tiraillés entre la nouvelle doctrine de la défensive et le vieux levain de la tradition d'offensive à tout prix, se troublèrent et se renfermèrent dans une désastreuse passivité. La bravoure individuelle put jusqu'à un certain point contre-balancer l'infériorité tactique dans les premiers engagemens de l'armée de Metz : il ne fut plus de même avec les armées improvisées de la Défense nationale.

L'offensive à outrance des Allemands, poursuivie par compagnie distincte, par petites unités compactes, bien groupées dans la main de leur chef et qui transformait les batailles en une succession de petits engagemens isolés, réussit admirablement dans toute la deuxième partie de la guerre. Ce mode de combat se trouva exceptionnellement approprié aux circonstances ; il triompha aisément des masses mal organisées, peu disciplinées, mal armées, que nous avions mises sur pied.

La campagne de 1870 s'acheva donc en Allemagne, plus encore que celle de 1866, par l'apothéose de la colonne de compagnie, du combat par compagnie, du commandant de compagnie. Le mouvement en faveur du combat par bandes de tirailleurs et

petites masses séparées, isolées, sans autre lien qu'une direction supérieure commune et un but commun, mouvement que nous avons vu naître en 1866, acheva, après 1870, d'entraîner et de dominer les esprits. Après Metz et Sedan, après le Mans et Héricourt il parut de toute évidence que la tactique qui avait rendu de pareils triomphes possibles possédait une écrasante supériorité. L'éclat du triomphe en masquait trop les côtés faibles et les défectuosités ; les meilleurs esprits s'abandonnèrent sans réserve au courant qui les emportait. Il fallut de longues années de paix, de réflexion, d'essais pratiques pour qu'on osât penser d'abord, dire ensuite que les procédés tactiques suivis par les armées allemandes en 1870 présentaient de sérieux dangers et qu'il importait de réagir contre les exagérations dont les conséquences tirées hâtivement de la campagne de 1870 étaient empreintes. Cette réaction vient d'aboutir à la publication d'un nouveau règlement qui, sous le titre modeste de *Règlement du 29 juillet 1884 modifié par décision du 15 avril 1894*, consacre une évolution nouvelle de la tactique, évolution dont l'histoire est curieuse, à plus d'un titre.

VI

Avec la guerre de 1870, l'édifice militaire de la France s'était écroulé tout entier. Mais ce ne furent pas seulement la constitution de l'armée et son organisation qui furent mises en cause : tout ce qui constituait le bagage tactique de l'ancienne armée parut devoir être englobé dans le désastre. Principes théoriques ou traditions pratiques, procédés de combat ou méthodes d'instruction, tout semblait frappé du coup qui la frappait elle-même.

A l'étonnant progrès réalisé par les armes à feu, au développement énorme de leur puissance, il paraissait évident qu'il fallait répondre par un renouvellement intégral des méthodes de combat. Depuis l'invention des armes à feu elles-mêmes, aucun fait ne s'était produit qui fût aussi considérable : il ne fallait donc pas s'étonner s'il entraînait des conséquences inattendues, hors de proportion avec les légères modifications qui s'étaient produites en tactique de siècle en siècle.

Aussi les tacticiens français, si longtemps engourdis dans leur vaniteuse quiétude, tirés brusquement de leur torpeur, se jetèrent-ils avec emportement dans les voies nouvelles. Aux yeux de ces novateurs, il ne devait pas être seulement question de rajeunir un règlement vieilli, d'aménager plus ou moins adroitement un édifice vermoulu qui s'écroulait de toutes parts : il fallait reprendre l'œuvre et l'édifier sur des bases nouvelles.

A les entendre, la tourmente de 1870 n'avait pas seulement balayé les vieux restes de la tactique de Frédéric II et achevé la ruine du règlement de 1791 comme de tous ceux qui s'y étaient rattachés par la suite ; il y avait plus, il y avait un fait autrement grave : la tactique napoléonienne elle-même, la tactique traditionnelle française, déjà ébranlée en 1866, était, elle aussi, atteinte par la guerre de 1870.

Les colonnes de bataillon s'étaient montrées trop exposées aux effets foudroyans du tir ; le nombre des tirailleurs dont on avait fait jusqu'alors usage avait été notoirement insuffisant, et leur rôle véritablement dérisoire auprès de celui que la tactique nouvelle les appelait à jouer. Quoique le fusil à aiguille ou le chassepot ne fussent encore que des armes très imparfaites, dont le perfectionnement ne devait pas tarder, ils avaient cependant porté à un si haut point la puissance du feu que déjà tout disparaissait devant elle et qu'on pouvait prévoir le moment prochain où elle deviendrait le facteur principal du combat. La brutalité de ce fait ne laissait pas de place à la discussion : il fallait, sans hésiter, passer l'éponge sur le passé.

Il était tout naturel que la jeune école qui, après 1870, s'était donné la mission de poursuivre la réforme de notre tactique se tournât d'abord vers l'Allemagne et cherchât simplement à imiter les procédés de combat auxquels celle-ci devait ses victoires.

Or, je l'ai dit plus haut, au premier moment d'enthousiasme excité par la campagne de 1870, les Allemands n'avaient qu'une voix pour préconiser le combat par compagnies indépendantes et célébrer l'action prépondérante des tirailleurs. Ceux-ci livraient les batailles que les capitaines gagnaient. Ils ne devaient plus être des auxiliaires plus ou moins utiles, un accessoire dans le combat ; ils ne devaient plus former ce rideau protecteur dont le feu préparait l'attaque des colonnes qu'il masquait ; ce rôle modeste que leur attribuait la tactique napoléonienne n'était plus de mise. Au contraire, dans le combat moderne la ligne des tirailleurs devenait la véritable ligne de combat. Eux seuls devaient engager, poursuivre et terminer le combat, par la raison très simple et très forte que devant la puissance des armes modernes eux seuls étaient en état de paraître sur le terrain de l'attaque, de s'y maintenir et d'y agir. Sous le feu de l'infanterie, il semblait qu'il n'y eût plus ni colonnes ni ligne déployée dont l'emploi fût possible. Ces tirailleurs devaient à eux seuls absorber le rôle assigné jusqu'alors à ces deux formations. Aux tirailleurs le rôle actif, aux troupes à rang serré le rôle accessoire, la fonction modeste de soutien et de réserve. C'était le renversement complet de l'ancien mode de combat.

En posant avec éclat le principe fondamental de l'ordre dispersé, la toute-puissance du tirailleur, on n'en prévoyait peut-être pas la principale conséquence. Elle ne devait pas tarder à s'imposer avec une irrésistible logique.

En effet, la force du tirailleur réside dans la puissance de son arme. S'il paraît prendre dans le combat ce rôle prépondérant, c'est grâce au perfectionnement de l'outil que la science a mis entre ses mains. Si le combat ne doit plus être que la lutte à coups de fusil de deux lignes de tirailleurs, c'est à l'énorme puissance du feu que ce résultat sera dû. L'apothéose du tirailleur, est la consécration de la toute-puissance du feu. Plus de lignes, plus de colonnes. L'ordre profond et l'ordre mince seront renvoyés dos à dos. L'action du feu, si on sait en tirer parti, suffira à décider du sort de l'action, parce qu'elle peut suffire à anéantir matériellement l'adversaire. Dès lors, à quoi bon s'exposer aux coups et subir des pertes inutiles en s'obstinant à courir sur son adversaire au lieu de le chasser à coups de fusil? La charge ne sera bientôt plus qu'une légende, et la baïonnette un instrument à déposer dans les musées à côté des armures, des mousquets, des fusils à pierre ou à piston.

Telle était, en effet, la conclusion logique de l'engouement passionné pour l'ordre dispersé, pour l'emploi exclusif des tirailleurs, pour l'abandon absolu de toute formation à rangs serrés dans le combat. Les Allemands n'avaient garde, il est vrai, d'aller aussi loin, mais il n'était pas dans notre nature de nous arrêter ainsi à mi-chemin et de ne pas pousser aux extrêmes limites les conséquences logiques de notre théorie nouvelle. C'est ce que faisait le général Lewal dans ses retentissantes *Études* (1874), lorsqu'il résumait ce qu'il appelle les prodromes incontestables de la tactique moderne et disait : « Le feu a une immense supériorité sur le choc : le feu est donc l'essentiel, et le choc l'accessoire. » Et il répétait avec insistance : « En France, on s'est laissé détourner du véritable but, le tir, pour s'attarder au choc par un reste d'esprit chevaleresque. A mesure que l'instruction se répandra dans l'armée, on comprendra mieux l'erreur dans laquelle on est tombé, et le préjugé favorable au choc disparaîtra. »

Telle était donc la conclusion à laquelle on aboutissait en France vers 1875. Le feu est tout, le choc n'est plus rien. L'offensive n'est plus, en réalité, que le bombardement des positions de l'ennemi. Un bombardement bien dirigé rendra la position intenable pour l'adversaire, qui l'évacuera, ou aboutira à son anéantissement matériel. S'il en est besoin, on en complétera les effets par un court mouvement en avant des tirailleurs, sou-

tenus par des réserves : ceux-ci s'élanceront contre un ennemi déjà brisé, qui lâche pied par avance, mais cette charge finale ne sera plus que la conséquence de la situation créée par le feu : ce ne sera pas le but que l'attaque se sera proposé et aura poursuivi au travers des phases de la lutte.

Cet irrésistible mouvement en faveur de la puissance absolue et exclusive du feu n'était pas, du reste, particulier à la France. L'Autriche était entrée dans la même voie avec un empressement égal à celui qu'elle avait mis, après 1859, à ne plus voir que la baïonnette et à ne plus pratiquer que le choc. Son règlement disait en propres termes : « L'attaque à la baïonnette, moyen suprême de chasser l'adversaire de sa position, ne peut être employée que si les effets du feu l'ont si complètement ébranlé qu'on ne puisse plus s'attendre à une résistance sérieuse... Il serait funeste de donner la charge à la baïonnette comme base à un dispositif d'attaque. »

Ces prescriptions étaient formelles, et l'armée autrichienne s'y conformait scrupuleusement, au point qu'un critique militaire très connu en Allemagne, le lieutenant-colonel von Kühne, pouvait s'écrier après avoir fait le tableau des grandes manœuvres en Autriche : « Croit-on donc en Autriche pouvoir éviter le choc suprême? Croit-on sérieusement pouvoir le remplacer par une simple marche en avant en tirant et atteindre le but par la seule puissance du feu? »

A cette époque, la tactique ne paraissait plus être que l'art de mouvoir des lignes de tirailleurs, de bien diriger et de renforcer à propos leur feu afin de lui faire prendre et conserver la supériorité sur celui de l'adversaire. On discutait alors longuement et gravement pour savoir s'il fallait marcher en avant par ligne, en échiquier, par échelons, s'il fallait faire des bonds en avant de 100, de 50 ou de 20 mètres. Toutes les préoccupations de l'instruction roulaient sur l'utilisation des abris du terrain, la nécessité d'en trouver, l'obligation d'éviter à tout prix les espaces qui en étaient dépourvus. La grosse affaire était d'apprendre à l'homme à se cacher avec autant de soin qu'on en avait mis jusqu'alors dans toutes les armées du monde et dans tous les temps à le lui interdire et à lui apprendre à regarder son adversaire en face.

VII

C'est sur ces entrefaites qu'éclata la guerre turco-russe en 1877. Les premières impressions parurent tout d'abord absolument favorables aux idées régnantes sur la puissance du feu.

Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que le tir des Turcs, qui avait amené les échecs répétés des brillantes attaques dirigées contre Plewna, n'avait absolument rien de commun avec ce qu'on regardait comme un feu de tirailleurs. Ce n'était pas le tir individuel, ajusté, fait à bonne portée, avec hausse correspondante à la distance. Les Turcs s'étaient contentés d'ouvrir le feu à des distances énormes, à tirer droit devant eux sans viser, et certainement sans s'occuper de la hausse, à inonder par ce procédé rudimentaire le terrain des attaques d'une grêle ininterrompue de balles, et par ce moyen ils avaient réussi à briser l'élan des Russes.

Une tactique si extraordinaire ne pouvait manquer de provoquer un profond étonnement dans les armées européennes. Rien n'était, en effet, plus opposé aux idées courantes sur la puissance des tirailleurs. Celle-ci reposait sur l'emploi raisonné et intelligent de l'arme aux mains d'un tireur bien dressé, qui s'abritait sur le terrain pour lancer plus à son aise beaucoup de balles au bon endroit, et faire un feu ajusté sur un point visé. Les Turcs avaient fait tout le contraire : ils avaient tiré beaucoup et à toutes les distances et avaient fort peu visé. Si donc le feu devait conserver sa prépondérance sur le champ de bataille, et continuer à y régner en maître, ce ne pouvait être que d'une manière qu'on n'avait pas prévue et bien différente de celle qu'on avait préconisée jusqu'alors.

Ce fut à cette occasion qu'on vit naître sur les champs de tir, grandir et s'affirmer une école nouvelle qui ne prétendait à rien moins qu'à renouveler les bases mêmes de la tactique. Il s'agissait d'utiliser la précision de l'arme et sa grande portée comme on avait jusqu'alors utilisé la vitesse de son tir. On abandonnait le feu ajusté et rapproché des tirailleurs; on le remplaçait par des feux de salve exécutés par un groupe de tireurs dirigés par un chef unique. La salve donne naissance à une gerbe de projectiles suffisamment groupés que la précision et la portée de l'arme permettent de faire tomber sur tous les points visibles et même invisibles du terrain. En multipliant les gerbes et les juxtaposant, on devait parvenir à jeter sur le terrain de l'attaque, — celui que l'assaillant est obligé de traverser pour produire son choc, — une masse de projectiles tellement dense et serrée qu'il devenait impossible de s'y mouvoir et de s'y maintenir en ordre serré. Les conséquences tactiques de ces théories nouvelles, auxquelles leurs premiers inventeurs avaient donné le nom pittoresque de « tir en plates-bandes », pouvaient se résumer ainsi : possibilité d'atteindre par le feu à la fois les tirailleurs, les soutiens et les réserves d'une troupe échelonnée en formation de combat;

création, en avant de la ligne occupée, d'une zône dangereuse assez profonde pour interdire à l'assaillant l'accès même du terrain d'où il aurait pu soit ouvrir un feu individuel ajusté, soit s'élancer à l'assaut.

De là à conclure que c'était une faute que de s'avancer à découvert sur un terrain ainsi battu, que l'assaillant, une fois parvenu à distance efficace de tir, devait s'arrêter et tirer, tirer jusqu'à ce qu'il ait forcé l'adversaire à quitter la place, il n'y avait qu'un pas, et l'école nouvelle n'hésita pas à le franchir.

Ainsi le feu de l'infanterie devenait vraiment tout-puissant, lui seul pouvait donner le succès, et son mode d'emploi était la *gerbe* lancée à grande distance.

Plus de feux individuels faits par des tirailleurs visant séparément et directement un but distinct et défini, mais des feux d'ensemble par groupe, exécutés méthodiquement à la voix d'un chef. Le tir individuel est un tir fait à distance relativement courte sur un objet que le tireur voit et qu'il vise : le tir « en plates-bandes » n'est plus un tir ajusté, ni même souvent un tir direct; ce n'est plus un point précis qu'il faut atteindre, c'est une surface qu'il faut battre. Le chef pointe, en réalité, toutes les armes de sa troupe; il calcule le nombre de fusils à mettre en action, de projectiles à tirer, apprécie les causes qui peuvent agir sur le tir, donne la hausse, et fait exécuter le feu; les hommes ne sont plus que les supports animés d'une mitrailleuse vivante.

Partant, plus d'offensive au sens propre du mot, plus de mouvement continu en avant, plus d'assaut final, plus de choc... Ce sont les souvenirs d'un autre âge, des pratiques surannées et périlleuses. Dès lors, pourquoi se torturer l'esprit à chercher des formations d'attaque nouvelles, des procédés d'offensive inédits? Il n'y en a pas, et, dût-on en trouver, ils seraient inutiles! Toute la tactique réside dans l'art d'utiliser savamment et selon les données de la science les propriétés balistiques du fusil moderne, et, à ce point de vue, offensive et défensive se valent : elles manient un instrument d'égale valeur. Jusqu'alors on avait trouvé profit à l'élan, à l'ardeur dont le mouvement en avant animait le soldat, à l'excitation morale, contre-coup de l'animation matérielle développée par la chaleur du combat. La science a changé tout cela : l'élan n'est plus qu'un danger et l'ardeur une faute.

VIII

Voilà donc où étaient arrivés en France vers 1878 les esprits les plus avancés, ceux qui se flattaient de personnifier la tactique

de l'avenir et de précéder les Allemands eux-mêmes dans la voie du progrès.

Et, de fait, ils devançaient de fort loin les Allemands. Jamais ceux-ci ne s'étaient laissés aller à de semblables exagérations. Après quelques hésitations, ils étaient déjà rentrés très énergiquement dans la voie ancienne, celle de l'assaut de vive force, de la charge à la baïonnette. Les écrits des Boguslawski, des Verdy du Vernois, des Kühne, des von Scleeff n'avaient jamais cessé d'affirmer la nécessité de l'assaut final; ils proclamaient de nouveau la nécessité plus urgente que jamais, malgré la puissance du feu, malgré les gerbes, malgré le tir en plates-bandes, de conserver à l'offensive son caractère propre de marche incessante en avant et de choc effectif et réel.

« Croit-on, disait le colonel Kühne, pouvoir éviter le choc suprême et le remplacer par une marche en avant en tirant, pouvoir atteindre le but par la seule puissance du feu? » Toute la question est là, en effet, et c'est à cette question que les Allemands répondaient résolument par la négative. Non, il n'est pas permis d'espérer que le feu, quelque puissant qu'il soit, suffise jamais à déloger un adversaire. Abrité, retranché au besoin, caché en tout cas dans les fossés, derrière les murs ou les haies, dans les moindres plis du terrain, le défenseur laissera tomber autour de lui la pluie des projectiles. Il en souffrira, mais il ne s'en ira pas. Il ne quittera pas un abri relativement sûr, même pour fuir, car il se jetterait ainsi volontairement à découvert dans la zone battue par les projectiles de l'assaillant. Pour le décider à tenter une chance de salut aussi hasardeuse, il faut, il est nécessaire de lui en enlever toute autre, de l'aborder franchement en face, de l'expulser de sa position en venant l'y chercher.

Il est impossible d'admettre avec le règlement autrichien que la charge à la baïonnette ne doive être « que la conséquence naturelle de la situation créée par l'intensité extrême et la puissance du feu, » ni qu'il soit « funeste de fonder son dispositif d'attaque sur la charge à la baïonnette. » Le choc est et reste le seul moyen de briser définitivement la force défensive d'un adversaire énergique, de rompre les liens tactiques qui soudent entre eux les hommes d'une même troupe, de les disperser, de les contraindre à évacuer par la fuite la position qui les abrite. Le choc restera donc le but final de l'attaque, la charge, qui est le moyen de produire le choc, la raison déterminante du dispositif à prendre, et la baïonnette, qui en est le symbole visible, le signe accessible à toutes les intelligences, l'arme sacrée du fantassin.

Le feu n'est pas seulement impuissant par lui-même dans l'attaque; son action est aussi infiniment trop lente et trop tardive. Longtemps avant que le feu ne soit parvenu à anéantir matériellement le défenseur, ou à obliger les débris de celui-ci à renoncer à la lutte et à quitter les abris que leur offre la position qu'ils occupent, l'assaillant qui aura marché carrément sur eux, aura pu les chasser de haute lutte et les rejeter au loin. Dès que cet instant critique est arrivé où le défenseur est moralement assez ébranlé pour qu'un vigoureux effort en avant puisse l'expulser de sa position, toute minute de répit est une faute. Ce sont des pertes inutiles d'abord, et ensuite un retard dangereux. Toute perte est une diminution des chances du succès final, tout retard une porte ouverte à l'imprévu, à l'arrivée des renforts, à ces mille incidens qui peuvent changer le sort des batailles et transformer en désastre un succès qu'un peu d'énergie déployée en temps opportun eût assuré.

Comment peut-on du reste espérer du feu seul un résultat décisif dans l'attaque? La situation des deux adversaires au point de vue de l'efficacité probable du tir ne peut pas se comparer. Le défenseur a choisi sa position, il l'a occupée précisément en vue de la complète utilisation de la puissance de son arme. Ses hommes sont embusqués, abrités, masqués tout au moins. Ils tirent avec un calme relatif, sont attentifs aux indications de leurs chefs; ils ont des munitions sous la main, facilement renouvelables. L'assaillant, au contraire, s'est lancé dans un terrain qui lui est inconnu, il ne peut qu'en utiliser les accidens naturels s'il y en a, et, au moment décisif, il se trouve le plus souvent obligé de traverser une zone de terrain absolument découvert. Il tire debout, ou tout au plus à genoux, sur un ennemi qu'il voit mal et dont il est vu, il ne dispose que d'un nombre très limité de cartouches et n'a que peu d'espoir d'en recevoir d'autres en temps utile. Peut-on mettre en balance les deux situations? peut-on raisonnablement espérer que le feu de l'assaillant parviendra jamais à dominer celui de la défense, hors le cas d'écrasante supériorité numérique? La défense a naturellement pour elle l'incontestable supériorité du feu.

Si donc l'attaque espère parvenir à prendre le dessus sur la défense, c'est qu'elle a pour elle un autre avantage que celui de l'efficacité matérielle du tir, et cette autre force, la voici : elle marche.

C'est le mouvement en avant qui atténuera les pertes en changeant perpétuellement les conditions du tir; c'est le mouvement en avant qui soutiendra le moral de l'assaillant; c'est le mouvement en avant qui intimidera le défenseur, troublera de plus en

plus la régularité de son tir et lui fera perdre sa supériorité naturelle; c'est le mouvement en avant qui prouvera matériellement, physiquement, au défenseur que son feu, quelque puissant qu'il paraisse, est réellement impuissant à arrêter l'assaillant. L'homme ne sera jamais une simple machine à lancer des projectiles : c'est un être doué de sentimens, d'instincts, de raison. Avant tout, c'est sur sa raison, son instinct, ses sentimens, qu'il faut agir, et le mouvement en avant en est le plus sûr moyen.

L'attaque doit se mouvoir; son mouvement doit être soutenu, sinon continu, interrompu seulement des arrêts indispensables pour laisser l'homme reprendre haleine et lui permettre surtout de répondre un moment au feu de la défense et de préparer ainsi la reprise de la marche en avant. L'assaillant parviendra ainsi, par des bonds successifs aussi rapides, mais aussi peu nombreux que possible, à distance décisive; et, utilisant dans un suprême élan la supériorité morale que son mouvement lui aura acquise, il produira la crise finale qui délogera brusquement la défense de sa position, et l'en chassera bien avant qu'elle ait songé à l'abandonner volontairement elle-même.

Le mouvement en avant conduit à la charge, il contient le choc en puissance. Qu'importe que dans le fait la charge à la baïonnette ne soit que rarement complète, qu'elle n'aboutisse qu'exceptionnellement au vrai combat corps à corps, que presque toujours le défenseur se dérobe au dernier moment aux conséquences de cette lutte suprême? Le choc n'en reste pas moins la fin dernière de l'attaque. Il est nécessaire pour réussir, et lui-même ne saurait réussir que s'il se produit avec assez de résolution, d'impétuosité, de vigueur, pour convaincre le défenseur que la fuite est le seul moyen de l'éviter. Ce n'est pas une simple fusillade, quelque violente qu'elle soit, ces tireries sans fin que Maurice de Saxe condamnait déjà au siècle dernier, qui feront passer cette conviction dans l'âme du défenseur.

Le feu dans la défensive est tout, ou presque tout. C'est lui qui désagrège la masse assaillante jusqu'à la dispersion, qui diminue son impulsion jusqu'à l'arrêt : il atteint directement le principe même de la puissance du choc, la masse et la vitesse. Mais dans l'offensive, quelque indispensable qu'il soit, il n'est qu'un auxiliaire. Il porte le trouble dans les rangs de la défense, et l'oblige à se disséminer, à se cacher, à répartir ses forces en nombreux échelons, et il empêche les diverses pièces de l'ordre de combat, dont le jeu est si adroitement et si étroitement combiné, d'agir avec à-propos, et de se soutenir mutuellement. En décimant les rangs, en supprimant les chefs, en frappant précisément ceux que leur courage appelle au premier rang, il abat les

cœurs, sème la confusion, jette dans les âmes le découragement et le trouble ; il prépare la défaite. Mais, pour achever l'œuvre, recueillir le fruit de cette confusion, mettre à profit ce découragement et ce trouble, il faut autre chose : il faut un choc sous la violence duquel l'édifice de la défense s'écroulera brusquement. C'est donc, contrairement à l'assertion du règlement autrichien, précisément *sur la charge qu'il faut fonder tout le dispositif d'attaque.*

Dragomirof, le célèbre tacticien russe, le fougueux disciple de Souwarof, qui n'a cessé d'envelopper de ses invectives ceux qu'il appelle les « chevaliers de la balle » et leurs prétentions de supprimer le choc en s'en fiant aux propriétés destructives du fusil, a résumé la discussion d'un mot caractéristique : « Est-ce que celui qui ne porte pas la charge dans son cœur pourra seulement approcher son adversaire à bonne portée de fusil? Celui qui ne sait pas ou ne veut pas charger ne tirera même pas. »

La charge, c'est-à-dire l'irruption violente, tambours battans, drapeaux au vent, sur la position attaquée, l'expulsion du défenseur de haute lutte est et restera ce qu'elle a toujours été : le couronnement obligé de la tâche de l'assaillant, et par conséquent la règle suprême de l'agression. La tactique n'est-elle pas précisément la recherche de formations qui permettent à l'infanterie, malgré le feu et les obstacles nouveaux qu'il lui crée, d'exercer sa puissance de choc et d'arriver, après le sanglant épisode de la préparation à l'acte final, au suprême effort, à la charge à la baïonnette?

La question se trouve ainsi nettement posée sur son véritable terrain. Aujourd'hui, comme il y a cent ans, ce qu'il faut trouver ce sont des formations qui permettent à l'infanterie de traverser la zone battue par les feux de la défense sans y perdre la cohésion, la force matérielle et morale qui la feront aboutir à la charge.

L'emploi de tirailleurs, choisis en petit nombre, l'attaque par petits bataillons massés en colonne, avait résolu le problème au siècle dernier vis-à-vis des lignes rigides et des feux de file de la tactique de Frédéric II. Le voilà qui se repose à nouveau avec le fusil moderne, sa portée, sa précision, et surtout l'écrasante vitesse de son tir.

Il faut se résoudre, et l'armée qui saura trouver la solution et l'appliquer sans reculer devant les sacrifices nécessaires, y trouvera la recette de succès qui ne seront pas moins éclatans que ceux dont l'ordre profond fut l'origine pour nos armes en son temps.

IX

Le triomphe de l'école de la toute-puissance du feu et des adeptes du tir « en plates-bandes » fut de courte durée et ne fut jamais bien complet. Il y eut toujours heureusement assez d'esprits sains et de caractères vigoureux pour protester contre ces théories amollissantes et démoralisantes. « Quel est donc, s'écriait Dragomirof, le secret espoir de ces lignes minces et flottantes que l'on voit s'arrêter pour s'adonner au tir? Elles espèrent contraindre à distance l'adversaire à tourner les talons. Or cet espoir est précisément la négation formelle d'une autre pensée : la résolution suprême d'aborder l'ennemi corps à corps, ce qui est le moyen par excellence d'atteindre le but. »

Dès 1880 on voyait poindre un mouvement de réaction qui depuis lors n'a été qu'en s'affermissant et s'élargissant. En 1884, il aboutissait à l'adoption d'un règlement nouveau.

Il convient d'insister un peu plus longuement sur les procédés tactiques consacrés par ce règlement de 1884. Il marque une étape bien précise dans le développement de la tactique. Quelque contestables que fussent la théorie du combat qu'il formulait et les procédés qu'il préconisait, ils avaient l'avantage d'être nets et précis et de présenter une image bien saisissable du combat tel que l'entendaient à cette époque les esprits distingués qui présidaient à l'élaboration de ce règlement.

D'après cette théorie, — qui, ne l'oublions pas, était hier encore notre code officiel de combat, — le combat offensif d'infanterie comprend trois phases distinctes. Dans la première, il faut amener la troupe assaillante jusqu'à la distance efficace de tir, à 500 mètres environ; dans la seconde, il faut lui faire franchir cette limite et la pousser jusqu'à la distance d'assaut, 200 mètres environ; enfin, dans la troisième, il faut lui faire donner cet assaut lui-même, le porter jusque sur le défenseur pour le disperser par le choc.

A ces trois phases correspondent trois modes d'action distincts.

Dans la première, bien que la marche en avant doive être aussi rapide que possible, la troupe assaillante fera usage de toutes les précautions de nature à faire éviter des pertes inutiles. A cet égard, tous les moyens sont bons : c'est le moment de l'adroite utilisation du terrain et de ses abris, de la marche en échelons ou en échiquier, des formations ouvertes ou sur un rang, des cheminemens à ciel ouvert. La caractéristique de cette première période sera la dispersion des élémens et leur échelonne-

ment sur le terrain en profondeur par petits groupes que leur exiguïté permet de dérober aux vues de l'adversaire et que leur mobilité rend moins vulnérable à ses coups.

Ces procédés sont notoirement insuffisans pendant la deuxième phase. A ce moment, l'assaillant s'engage sur un terrain généralement découvert et souvent uni; le feu de la défense acquiert une efficacité qui serait réellement écrasante si le tireur conservait son sang-froid et ne commençait pas dès lors à s'inquiéter sérieusement de l'issue de la lutte. C'est la marche en avant qui a commencé cet ébranlement moral, c'est elle qui doit le poursuivre. Il ne s'agit plus autant de diminuer les effets du feu que d'avancer, d'avancer toujours. On évitera les pertes inutiles, mais on n'hésitera pas devant les sacrifices nécessaires.

Mais, de quelque énergie qu'on suppose les hommes animés, il viendra un moment où devant l'émotion d'un danger grandissant, l'instinct de la conservation l'emportera; où les tirailleurs, puisque ce sont eux qui forment la ligne de combat, s'arrêteront, s'embusqueront sur le terrain et se mettront à tirer. « Ils ne s'arrêtent pas pour tirer, disait Dragomirof : ils tirent parce qu'ils s'arrêtent. »

Par le fait même, la défense a atteint son but, elle tient l'assaillant sous son feu, elle se sent maîtresse de la partie. Que faudra-t-il pour lui enlever ce sentiment? Reprendre la marche en avant.

Mais comment relever les tirailleurs couchés et embusqués? quelle force les décidera à quitter de nouveau leurs abris pour se lancer au-devant de nouveaux coups? D'où viendra l'élan, qui donnera l'impulsion?

C'est alors qu'entrent en scène ces petits groupes de force variable qui sont échelonnés derrière la ligne des tirailleurs et qu'on désigne sous le nom général de soutiens. Pendant la première phase, pour échapper aux effets du feu, ils se sont dispersés sur le terrain, mais ils sont restés compacts, dans la main de leur chef, attentifs à sa voix et surtout à son exemple. Lorsque les tirailleurs s'arrêtent, ils arrivent un à un sur la ligne et ils s'y jettent à leur tour.

Leur arrivée renforce la ligne et augmente son feu; mais là n'est pas le premier but de leur entrée en ligne : ils doivent surtout entraîner la chaîne en avant, lui rendre l'impulsion perdue. Ils sont en groupe compact; leur exemple parle aux yeux comme aux cœurs. Pour les suivre, car ils ne s'arrêtent pas en arrivant en ligne, les hommes couchés ou embusqués se lèvent, et tous ensemble marchent résolument en avant jusqu'au moment où cet effort nouveau est épuisé à son tour, où cette impulsion renou-

velée se perd, où le petit groupe propulseur se fond dans la ligne, où celle-ci vient à *stopper* à nouveau. De nouveaux groupes devront entrer alors en ligne pour déterminer de nouveaux élans jusqu'à ce que la troupe assaillante ait enfin franchi la zone terrible et soit parvenue à distance d'assaut.

Si la première phase de l'action est celle de la dispersion raisonnée, de l'échelonnement méthodique en profondeur, cette deuxième est celle du resserrement progressif, de l'entrée successive en ligne des groupes compacts restés tout d'abord en arrière de la chaîne.

Reste l'assaut final. La ligne des tirailleurs poussée par ses soutiens est arrivée à 250 mètres de la position de la défense : il faut l'y faire pénétrer maintenant et l'y jeter avec une force suffisante pour en chasser l'adversaire. Ce sera le rôle de la réserve. Il faut ici une impulsion plus énergique, quelque chose qui imprime à l'attaque un caractère de résolution irrésistible : une forte troupe à rangs serrés est seule capable de produire cet événement.

Le chef a eu soin de conserver sa réserve bien groupée; elle s'est glissée, à l'abri des coups et des vues, aussi près que possible des combattans. Son heure est venue. Elle surgit tout à coup vis-à-vis du point qu'elle doit enlever. La voilà qui s'avance d'un pas ferme et assuré, dans un ordre qui affirme nettement son sang-froid, la parfaite assurance de sa force, sa résolution de vaincre. Elle ne se cache plus, elle ne dissimule plus sa marche; elle s'avance à découvert, le front haut, enseignes déployées. A sa vue, à son exemple, les tirailleurs se lèvent, les baïonnettes jaillissent des fourreaux : c'est l'assaut, c'est l'acte suprême!

Puisque le combat d'infanterie comportait ainsi trois phases distinctes, il a paru logique aux auteurs du règlement de 1884 de diviser la troupe qui doit les parcourir d'avance en trois échelons correspondans. Voilà pourquoi la troupe assaillante comprend, dès l'abord, une ligne de tirailleurs, une ligne de soutiens, une réserve.

Chacun de ces trois échelons a dans le combat son rôle particulier bien défini; il fait partie d'un ensemble; c'est une fraction d'un tout. Si, d'un autre côté, on veut bien considérer que la compagnie n'aura guère plus de 200 hommes à mettre en ligne, on sera aisément convaincu qu'elle sera impuissante à fournir les trois échelons. Son effectif est trop faible pour se prêter à cette répartition; ce serait l'émiettement et non le fractionnement.

La première unité qui soit assez forte pour pouvoir se fractionner en trois échelons, c'est le bataillon.

Dans le combat du bataillon, les quatre compagnies occu-

peront donc des places différentes, elles auront un rôle distinct, elles agiront d'une manière particulière. Elles ne peuvent donc pas être indépendantes les unes des autres. L'action de chaque échelon est liée à celle de l'échelon qui le précède ou le suit; les compagnies ne sont pas maîtresses d'en changer la nature ou d'en avancer l'heure. Le bataillon est un orchestre à quatre musiciens; chacun fait sa partie, mais l'ensemble donne une mélodie unique.

Le combat du bataillon a repris sa figure vraie, et le bataillon assoupli, articulé, devenu maniable sous le feu des armes modernes, redevient ce qu'il avait toujours été : l'unité de combat.

Que nous voilà loin des conclusions premières de la guerre de 1870 : l'apothéose de la compagnie, du capitaine, des tirailleurs! Que nous voilà loin de l'époque où l'on pensait trouver la solution du problème tactique dans la juxtaposition de petites unités combattant côte à côte dans un dessein commun, mais sans liens directs entre elles, sans que l'action des unes fût subordonnée à celles des autres, en somme indépendantes!

X

Telle a été pendant dix ans, de 1884 à 1894, la formule théorique réglementaire du combat d'infanterie. Elle constituait un premier retour dans la voie de la recherche du choc, une première réaction contre l'importance excessive donnée depuis 1870 à la puissance du feu, contre la prépondérance du tirailleur dans le combat, contre tous les excès de l'ordre dispersé. Elle reconstituait le bataillon comme unité tactique, et rendait à son chef son action directe sur la conduite du combat.

Le but était bon et l'effort était louable, mais il faut reconnaître que celui-ci n'était pas atteint, et même que la voie suivie pour y aboutir ne devait pas, en réalité, y conduire. Voici pourquoi.

La formation de combat que je viens de décrire, le règlement en main, présente, il est vrai, un mécanisme ingénieusement agencé. On y voit une chaîne de tirailleurs, véritable ligne de combat, de nombreux soutiens qui suivent à courte distance, et en arrière une solide réserve prête à agir. L'ensemble de ces divers échelons constitue ce qu'on appelait alors la formation normale de combat.

Le fonctionnement de ce mécanisme compliqué n'est pas moins adroitement combiné. La chaîne des tirailleurs, mince d'abord, s'avance jusqu'à 600 ou 700 mètres de l'ennemi, distance

où son feu devient efficace; puis des bonds successifs, déterminés par l'entrée en ligne des soutiens qui se portent en groupe compact sur la ligne, l'amènent à 250 mètres environ de l'adversaire : c'est la distance d'assaut. L'arrivée de la réserve détermine le choc final.

Le tableau ainsi présenté est assurément bien net et l'image du combat est vive. Mais qui ne sent tout ce qu'il y a de factice et de convenu dans cette théorie? A quoi correspond cette division du terrain en trois zones et de l'action en trois phases? Dans la réalité, le défenseur qui prend position se ménage sur son front un champ de tir. Ce champ de tir est découvert, c'est le glacis de la position. Ce glacis, battu directement par les feux de la défense, est inabordable; au delà, les couverts et les formes du terrain elles-mêmes permettent à l'assaillant qui sait les utiliser de se porter en avant, de cheminer jusqu'au pied du glacis. Mais ce glacis lui-même est d'une étendue très variable : il peut se restreindre à 300 mètres en certains endroits, en d'autres s'étendre jusqu'à 800 ou 1000 mètres. Il ne peut rien y avoir de fixe en cette matière.

C'est une erreur que de se représenter la ligne des tirailleurs comme une ligne pleine d'hommes coude à coude, droite et rigide. Ce sera une ligne sinueuse, qui dessinera le pied du glacis de la position ennemie, point que les tirailleurs auront toujours pu atteindre assez aisément, mais qu'ils ne pourront plus dépasser sans un violent effort. La chaîne présentera des saillans et des rentrans, il y aura des pleins et des vides.

C'est une illusion que de compter, comme le fait la théorie réglementaire, sur les impulsions successives que les soutiens doivent donner à la chaîne pour la porter jusqu'à distance d'assaut.

Cette mission spéciale, ils seront impuissans à la remplir.

Ils seront impuissans, d'abord parce que, exposés au feu aussi bien que la chaîne elle-même, puisqu'ils en sont à peine à quelques mètres en arrière, et bien vite las de supporter des coups sans les rendre, ces soutiens disparaîtront rapidement, se fondront dans la ligne, se borneront à renforcer son feu, au lieu d'attendre sous le feu le moment de s'y jeter pour l'entraîner en avant, comme l'entendait la théorie de 1884.

Est-il certain, est-il même probable que l'arrivée sur la chaîne de 25 à 30 hommes plus ou moins groupés détermine les tirailleurs à se lever, à quitter peut-être un abri passager pour aller se jeter quelque cinquante mètres plus loin sans profit appréciable sous le feu de l'adversaire? Un instinct sûr avertira l'homme qu'un pareil mouvement est aussi inutile que dange-

reux. Admettons que l'entrée en ligne du soutien parvienne à enlever les tirailleurs, les uns et les autres ne s'arrêteront-ils pas bientôt, épuisés par cet effort? Alors il faudra de nouveaux soutiens, de nouveaux efforts, de nouveaux sacrifices, pour aboutir à un nouvel arrêt.

Que peut-on gagner, du reste, à un bond de 50 à 100 mètres en terrain battu et découvert? L'efficacité du tir avec les armes modernes n'en profite assurément pas. Ce n'est donc pas le but que se propose la théorie en faisant exécuter ces petits bonds successifs; ce qu'elle veut, c'est amener, sous la protection de la chaîne, la réserve, qui est la troupe de choc, à distance d'assaut.

Cette distance a été fixée à 250 mètres. C'est, paraît-il, l'espace que le fantassin chargé peut parcourir à la course sans s'époumoner. Même ainsi réduite, je doute fort que cette distance puisse être franchie. Mais est-ce là la véritable question?

N'est-ce pas envisager la charge sous un point de vue bien étroit que de la réduire à une question de poumons? Si l'assaillant doit être bien résolu à aboutir au choc matériel, on ne doit cependant pas ignorer qu'en fait l'assaut n'aboutit jamais au corps-à-corps. Le succès de l'assaut se décide aussitôt que le défenseur a la sensation bien nette qu'il est impuissant à arrêter l'assaillant, qu'il ne peut éviter le choc que par la fuite. Dès lors, la question de distance du point de départ de la charge n'a guère d'importance; 50, 100 ou 200 mètres de plus ne signifient rien. Ce qui importe, c'est que le mouvement soit assez accentué pour être nettement perçu par l'adversaire, sur lequel il doit produire son effet moral, et lui donner la conviction absolue que l'assaillant redoute aussi peu sa baïonnette que son feu. C'est une démonstration énergique qu'il faut produire, et l'impression morale qui en résultera sera due surtout à l'attitude de l'assaillant et à la résolution qu'elle accusera chez lui. Ce n'est pas une question de quelques mètres de plus ou de moins, et l'intérêt est mince, par le fait, d'amener la chaîne sur tous les points à cette soi-disant distance d'assaut.

Que devient donc, en définitive, le mode de combat réglementaire, si la chaîne des tirailleurs n'a pas la rigidité et la continuité indispensables pour recevoir une impulsion unique? si les soutiens dont c'est la mission spéciale sont impuissans à la lui communiquer? si la réserve, qui doit faire l'office de marteau dans le choc final, ne peut atteindre en ordre compact cette limite de 250 mètres qu'on lui impose comme distance d'assaut?

XI

Le règlement de 1884 avait donc replacé la question sur son vrai terrain en voulant revenir au choc malgré la puissance du feu, mais il avait fait fausse route en cherchant à y parvenir par une série d'impulsions successives produites par des échelons placés d'avance les uns derrière les autres, auxquels était ainsi dévolu d'avance un rôle spécial dans le développement du combat.

On ne tarda pas à s'en apercevoir. Les objections que nous avons esquissées plus haut sur le fonctionnement régulier de la « formation normale de combat », sur le peu de flexibilité de ce mécanisme compliqué, sur l'inefficacité des moyens prescrits pour aboutir au résultat, se présentèrent assez vite aux esprits. Après comme avant le règlement de 1884, le problème restait entier : par quels procédés maintenir l'impulsion en avant pour aboutir au choc?

C'est de ce problème que le règlement de 1894 vient de donner une solution nouvelle.

Comment donc ce règlement nouveau supplée-t-il à l'action impulsive des soutiens? par quoi les remplace-t-il?

Oh! tout simplement : le règlement nouveau ne les remplace pas, il les supprime.

Le combat paraît avoir été envisagé par les inspirateurs du règlement nouveau sous un aspect beaucoup plus simple, plus réaliste, que par leurs devanciers. Ils ont dissipé les brouillards dont l'enveloppait l'ancienne théorie réglementaire, et par suite éliminé sans hésitation les chinoiseries dont elle en entourait l'exécution.

Rien de plus net que l'image qu'ils présentent du combat, rien de plus simple que les moyens qu'ils préconisent pour en surmonter les difficultés.

Aussitôt que l'action décisive s'engage, le bataillon lance ses tirailleurs en avant. Ce ne sont pas quelques tirailleurs isolés dont la chaîne doive être progressivement renforcée au cours de la lutte, mais bien, dès le début, une nuée épaisse et serrée de tirailleurs. Ceux-ci n'ont, en réalité, qu'une mission fort simple : s'approcher de l'ennemi aussi près que possible et le fusiller aussi violemment que possible. Pour la remplir, ils se glissent sur le terrain comme ils le peuvent. Ils mettent à profit les moindres abris, les plus légères déclivités du sol, marchent, courent, rampent et parviennent ainsi assez rapidement, et par leur propre élan, à s'établir au pied du glacis de la position ennemie.

Ces tirailleurs peuvent être, il est vrai, suivis de quelques

petits soutiens, mais ceux-ci ne sont nullement destinés à communiquer à la chaîne des impulsions successives comme dans le règlement de 1884. Ces soutiens sont de simples renforts, ils n'ont d'autre rôle que de parer aux incidens de la lutte, de réparer les pertes, de fermer les vides qui peuvent se produire dans la chaîne; ils n'ont pas de rôle propre. Ils suivent donc la chaîne du mieux qu'ils peuvent, en se dissimulant et en s'abritant le plus longtemps possible, puis au moment opportun ils la renforcent en s'y intercalant sans fracas et en évitant les pertes inutiles.

Derrière cette chaîne de tirailleurs, aussi dense que possible, aussi rapprochée de l'adversaire que le terrain le permet, derrière cette ligne de feu tout entière destinée à la préparation du choc, se place directement et sans échelon intermédiaire la ligne d'exécution.

Cette seconde ligne sera composée de colonnes petites et légères, mais bien compactes cependant, et suffisantes pour produire le choc.

De quoi s'agit-il après tout?

De faire brèche dans la ligne de défense, puis de monter sur la brèche.

Faire brèche c'est affaire aux tirailleurs; y monter sera la tâche des colonnes d'assaut.

Ces colonnes seront petites. Il faut qu'elles puissent suivre la chaîne en échappant autant que possible aux vues et aux coups, se mouvoir avec rapidité et aisance, et profiter des moindres abris; il faut qu'elles soient dans la main du chef, obéissent à sa voix et à son exemple. Elles seront nombreuses, afin de diviser l'attention et les feux de l'ennemi, frapper son imagination et le faire hésiter au moment décisif.

La colonne de compagnie répond à merveille à ces exigences. Elle est forte — en pratique — de 200 hommes au plus. Elle possède une force de choc suffisante, elle est bien dans la main de son chef. Il n'est guère de terrain cependant où elle ne puisse cheminer longtemps à peu près à l'abri des vues sinon des coups. Une ligne de colonnes de compagnie suivra donc la chaîne, et la suivra d'aussi près que possible. Il est impossible de fixer une distance, toute indication à cet égard serait arbitraire et chimérique. De même que la chaîne des tirailleurs est loin de présenter une ligne régulière et pleine, de même les colonnes de compagnie qui la suivront seront très inégalement réparties et espacées sur le terrain. Il y aura des points où elles pourront arriver et s'abriter à 50 mètres des tirailleurs, et d'autres où, pour éviter les balles qui passeraient par-dessus les tirailleurs, elles seront obligées de s'en tenir à 200 ou 300 mètres.

Voilà l'instrument du combat, il est des plus simples; son fonctionnement ne l'est pas moins.

Les tirailleurs gagnent en avant — comme ils peuvent — le pied du glacis de la position, et écrasent la défense d'un feu ajusté aussi violent que possible. C'est la préparation. Lorsque celle-ci est suffisante, les petites colonnes débouchent à la fois de leurs abris. Elles s'avancent d'un pas rapide, mais ferme et régulier, pour traverser l'espace qui les sépare de la chaîne. Les plus rapprochées rejoignent les tirailleurs, les dépassent, les entraînent dans leur mouvement en avant; les plus éloignées précipitent l'allure et se joignent au mouvement, qui devient de plus en plus rapide jusqu'au moment où tous ensemble, tirailleurs et colonnes, se précipitent sur l'adversaire.

A partir de l'instant où les colonnes sont lancées en avant, plus d'arrêts.

Jeter des tirailleurs sur le glacis de la position battue par des feux rapprochés, pour leur faire exécuter des bonds successifs, est dangereux et funeste; lancer des colonnes pour les arrêter à mi-chemin de la position ennemie, serait plus dangereux et plus funeste encore. A quelque distance que l'assaut soit commencé, il doit être mené jusqu'au bout. Ces distances sont, d'ailleurs, très variables; elles dépendent exclusivement de la largeur du glacis et de la nature du terrain.

S'arrêter une fois lancé en avant, c'est précisément subir la loi de la défense, faire volontairement ce qu'elle veut obtenir de force; c'est renforcer son moral au moment même où l'on veut produire sur elle une impression irrésistible de découragement.

S'arrêter, c'est s'infliger des pertes énormes et inutiles, puisqu'on veut reprendre l'assaut quelques minutes plus tard; c'est risquer surtout de ne plus pouvoir se remettre en marche.

Une fois le glacis de la position abordé, il sera franchi d'un seul coup, ou il ne le sera pas. Tout assaut arrêté est un assaut manqué. La troupe qui l'a tenté ne peut le reprendre avec ses propres forces : il lui faut des renforts; c'est une action nouvelle à engager avec des troupes fraîches contre un ennemi soutenu cette fois par le sentiment d'un premier succès.

XII

Le combat de l'infanterie nous apparaît donc maintenant sous une forme très nette et très simple.

Plus de formation normale de combat, plus de fonctionnement compliqué d'un mécanisme ingénieusement délicat; plus d'échelonnement multiple, de marches en échelons, de bonds

successifs; plus de feux lents, de tirs à cartouches comptées, de salves adroitement distribuées sur le terrain, comme des coups d'arrosoir !

Une ligne de tirailleurs qui fusillent l'adversaire, de petites colonnes qui le frappent, voilà le dernier mot de la tactique moderne.

Ces procédés sont rudimentaires. Ils scandaliseront peut-être par leur simplicité et surtout leur sans-gêne vis-à-vis des récens perfectionnemens des armes modernes. Il est vrai que leur application n'exige pas de connaissances scientifiques étendues. Voilà qui ne plaira guère à ceux qui veulent transformer le combat en un calcul de probabilités, et le soldat en un savant capable d'en résoudre l'équation. Elle conviendra mieux à ceux qui considèrent que le courage et l'abnégation personnelle sont encore, comme ils étaient autrefois, comme ils seront toujours, les véritables facteurs de la victoire.

Mais qui ne serait frappé de l'analogie de ce procédé avec celui de la tactique française à la fin de la Révolution ?

N'est-ce pas un véritable retour à la tactique de la première période napoléonienne ? Ainsi il se trouve que nous avons tourné dans un cercle et que nous en revenons à notre point de départ (1).

Faut-il s'en étonner ? Après la découverte de la poudre, l'esprit d'offensive s'altéra profondément, et avec lui la véritable forme de l'attaque: la colonne disparut des champs de bataille. Il fallut près de trois siècles pour la retrouver. Un phénomène analogue, quoique réduit, s'est produit après l'invention des armes à tir rapide. L'extrême développement de la puissance du feu fit un moment chanceler l'offensive; on la crut condamnée. Elle reparaît maintenant sous sa vraie forme, qui est celle du choc direct, et réduit le feu à son véritable rôle, qui est celui de la préparation du choc; elle en revient pour cela purement et simplement aux deux formations qui personnifient ces deux actions : les tirailleurs et la colonne.

***

(1) C'est aussi l'opinion du général Dragomirof : « La tactique napoléonienne, dit-il, repose sur des bases inaltérables, sur des principes qui ne seront jamais atteints par les transformations de l'armement. C'est là seulement que se trouve une heureuse harmonie entre l'action à rangs serrés et l'ordre dispersé, entre les colonnes et les tirailleurs, entre le feu et la baïonnette. »

CONDITION

DE LA

FEMME AUX ÉTATS-UNIS

V[1]

DEUX GRANDS MOUVEMENS *FÉMINISTES*. — A WASHINGTON. — L'ÉCOLE INDIENNE DE CARLISLE. — LES FEMMES DANS LES HOPITAUX.

I. — DEUX GRANDS MOUVEMENS FÉMINISTES : LA LIGUE DE TEMPÉRANCE ET LE SUFFRAGE

Rien ne blesse les Américains autant que la manière que nous avons de les retrancher, pour ainsi dire, des civilisations plus anciennes, en faisant de leur pays un continent à part où l'argent et les machines sont les monumens uniques d'une activité purement matérielle, tandis que l'archi-millionnaire y représente à lui tout seul ce qu'on appelle la classe élevée. Le fait que certains de leurs compatriotes, transplantés à l'étranger, soient, en grande partie, responsables de cette impression fausse, ne les en console pas, tout au contraire. La femme d'un professeur à l'Université de Chicago m'a parlé là-dessus très éloquemment :

« Après quelques mois passés à Paris, voyant comment on

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet, 1er septembre, 15 octobre et 1er décembre 1894.

nous juge, j'en suis presque venue à considérer la prospérité de mon pays comme une disgrâce. Croyez-moi, on se trompe sur nous ; l'activité fondamentale ne consiste pas, en Amérique plus qu'ailleurs, dans la lutte pour s'enrichir ; côte à côte avec ce genre d'activité qui frappe tout d'abord, il y en a une autre, celle qui complète le succès matériel ; il y a l'effort généreux appliqué à la direction, à l'expansion des ressources acquises. Ce qui importe, — chacun de nous le comprend, — c'est de faire servir ces ressources immenses aux fins spirituelles, durables, qui doivent être la base d'une vraie démocratie. »

En réalité, tous ne sont peut-être pas pénétrés de ce devoir autant que la jeune optimiste qui s'exprimait ainsi avec la ferveur d'une intime conviction. Malgré mon enthousiasme pour tant de belles œuvres humanitaires et sociales qui ont fonctionné devant moi, dans les grandes villes d'Amérique, je suis obligée de dire que l'idée fondamentale d'une fin spirituelle très haute m'a paru se dérober bien souvent sous l'apparence de choses qui étaient en contradiction flagrante avec elle. Le jour, cependant, où, du dehors, on reconnaîtra qu'au fond cette idée subsiste, plus forte en effet que tout le reste, même que l'âpre appétit du gain, ce sera grâce aux femmes qui, réunies en légion, n'auront cessé de livrer le bon combat pour la faire triompher. J'ai déjà montré longuement l'impulsion qu'elles ont donnée à ces deux agens principaux du progrès : l'éducation et la philanthropie ; mais il me semble n'avoir encore rien dit, tant sont innombrables les prodiges accomplis par leurs soins, et avec de si faibles ressources au début! Quand, il y a trente ans, une pauvre institutrice du Nord, Myrtille Miner, entreprit l'œuvre, apparemment folle, de fonder, sans appui, par ses propres mains, une école supérieure, à Washington, pour les filles de couleur, pouvait-on se douter que de cette tentative, tournée en dérision, sortirait l'école normale qui prospère aujourd'hui parmi une quarantaine d'autres également dédiées à la race méprisée? — Lorsque Frances Willard s'arma d'une épée flamboyante, comme celle de saint Georges, contre un dragon plus terrible que tous ceux des légendes, — l'ivrognerie, l'effroyable ivrognerie américaine, — pouvait-on prévoir ce vote qui, dans beaucoup de provinces, a décidé de la fermeture des débits de liqueur ; les maisons de santé spéciales ouvertes pour la guérison des alcooliques ; l'enseignement scientifique de la tempérance établi dans les écoles? D'abord le mouvement parut excessif : les Américaines, jusque-là, n'avaient jamais parlé en public ; ce ne furent peut-être pas les plus prudentes ni les plus distinguées qui pénétrèrent à

l'improviste dans les *bars* et dans les *saloons*, se jetant à genoux, adjurant les ivrognes ou les accablant d'anathèmes. Leurs agissemens rappelaient ceux de l'armée du Salut; ils leur attirèrent le titre de *shriekers* (braillardes). Avec elles point de compromis : ceux qui avaient le malheur d'arguer que la tempérance n'est pas l'abstinence passaient pour des traîtres. Toutes les sectes naissantes sont fanatiques; peu à peu, cependant, les *braillardes* s'apaisèrent, ou plutôt elles firent place à de nouvelles venues, qui pratiquaient l'art d'exhorter avec calme et avec mesure. L'une de celles-ci, Mrs Mary Hunt, professeur de chimie dans un collège de l'Est, fut conduite par la sollicitude que lui inspirait l'éducation de son fils à étudier les effets de l'alcool sur le système humain; cette recherche la remplit d'inquiétude pour l'avenir d'une nation qui consomme une quantité si scandaleuse de liqueurs fortes; elle en vint à conclure que les arrêts de la morale ne pouvaient à eux seuls servir de frein, que l'ivrognerie persisterait tant que le peuple ne serait pas instruit de la valeur réelle et des effets certains du poison dont il s'abreuvait. A son instigation, un manuel rédigé par miss J. Coleman fut introduit dans plusieurs écoles publiques, mais c'est au meeting de l'union chrétienne de tempérance des femmes, qui eut lieu en 1878, qu'il faut attribuer l'honneur d'avoir formulé d'énergiques résolutions que fit prévaloir ensuite un comité permanent présidé par Mrs Hunt. Boston se mit à la tête de la croisade; le clergé, les professeurs, les philanthropes, les médecins s'y enrôlèrent. Des livres pour tous les âges, depuis un abécédaire spécial, *Child's health primer*, jusqu'à la *Physiologie hygiénique* de Steele, furent publiés, et en 1882 l'État de Vermont promulgua la loi éducationnelle obligatoire de tempérance qui ajoutait, aux branches du savoir enseigné dans toutes les écoles publiques, un cours d'hygiène et de physiologie élémentaires où l'effet des boissons alcooliques, des narcotiques et des stimulans sur la santé humaine devait être tout particulièrement exposé. Un grand nombre d'États suivirent cet exemple; maintenant il n'y a guère de petit Américain qui, avant même de savoir lire couramment, ne connaisse les effets désastreux des boissons fermentées et ne soit averti que, — leur usage, même modéré, conduisant immanquablement à l'abus, — un homme soucieux de vivre sain d'esprit et de corps doit s'en abstenir tout à fait, ainsi que de cet autre poison : le tabac. Donc, point de vin, point de cidre, point d'alcool sous aucune forme. La rigueur de la loi est proportionnée, on le voit, à l'excès du mal.

L'importance des résultats obtenus par tel ou tel mouvement

dont elles furent les instigatrices, a fait presque canoniser les sublimes énergumènes des premiers temps. Il faut toutefois féliciter celles qui tiennent aujourd'hui la bannière des droits de la femme, d'avoir changé de ton, de s'être assagies, de n'offrir plus rien de commun avec les *shriekers* dont il ne survit qu'un ou deux échantillons. Du reste, les cris n'auraient plus de raison d'être. Que manque-t-il à l'Américaine pour se sentir puissante? Jeune fille, elle a la préséance en tout, elle est reine, avec une liberté que les reines ne possèdent pas toujours. Mariée à son gré, sans qu'aucun contrôle, aucune influence en décide, elle est l'enfant gâté de l'homme qui travaille sans relâche à réaliser ses fantaisies, en admettant du moins que cet homme soit bon, comme il l'est presque toujours. Dans le cas contraire, elle peut recourir au divorce, sans autre difficulté que celle d'entreprendre au besoin un petit voyage, comme le fit, l'année dernière encore, une charmante comédienne qui, pour convoler une cinquième fois en de justes noces sans péril de devenir bigame, dut traverser la rivière, sauter de l'État de New-York dans l'État de New-Jersey, où la loi est plus clémente. S'il est facile de divorcer, il n'est nullement impossible de passer pour mariée sans l'être et d'obtenir les avantages d'une union légitime, en dehors même de la régularité, puisque la justice, sinon le monde, considère deux amans comme des époux, à la condition que leur vie en commun ait été, pendant plusieurs années consécutives, de notoriété publique. L'existence d'un enfant, en ces conditions, rendrait fort douteux que la famille pût revendiquer avec la moindre chance de succès une part d'héritage.

La femme veut-elle s'affranchir et du mariage et de l'amour? Toutes les carrières lui sont ouvertes, et dans toutes elle pourra vivre entourée de la considération générale, au théâtre comme ailleurs. Les Américains parlent de Charlotte Cushman du même ton que les Anglais de Fanny Kemble, et peut-être est-il plus aisé encore chez eux qu'en Angleterre de s'assurer la réputation d'une « Madone de l'Art. »

Tout ce qui est du théâtre inspire *a priori* l'engouement le plus sincère. Une fillette de dix-sept ans ne s'est-elle pas écriée devant moi : « La Duse est mon amie intime! » Une dame, tout en applaudissant avec ardeur Jean de Reszké et Mlle Calvé, réunis à New-York dans le chef-d'œuvre de Bizet, ne songeait plus qu'au plaisir d'inviter Carmen à dîner; j'ai vu le portrait de Mme Jane Hading à une place d'honneur, au milieu de portraits de famille. En revanche plusieurs se sont privés d'applaudir au théâtre une

grande artiste française parce qu'elle avait vraiment trop fait parler de sa vie privée; mais Mlle Eames aurait, si la chose était possible, le droit de chanter faux impunément parce qu'elle s'appelle Mme Story. A certain concert j'entendis acclamer avec frénésie et rappeler à plusieurs reprises une pianiste assez ordinaire. C'était la femme du chef d'orchestre, un si excellent ménage! Et, quand ils revinrent saluer ensemble, les bravos redoublèrent, s'adressant, je suppose, à leurs vertus domestiques.

La seule catégorie de femmes qui me paraisse mal traitée en Amérique est celle des représentantes de la galanterie professionnelle; là-bas les jolis équipages, les premières loges, ne sont pas pour elles; nul ne s'affiche en leur compagnie; on les désavoue, on les cache; leur isolement est presque tragique; exemple, ce petit épisode qui marqua mon excursion à la Nouvelle-Orléans.

Le train énorme où j'avais trouvé place, non sans peine, emportait vers le carnaval, magnifiquement célébré en cette ville, un peuple de curieux venus de tous les États. Il y avait des *dudes* (dandys) de New-York, de jeunes ménages élégans et fort gais, recrutés tout le long du chemin, des fermiers de l'Ouest, faisant une tournée circulaire, des joueurs qui engageaient de grosses parties dans le *car* où, à chaque station, se précipitent des marchands de journaux, de livres, de fruits et de bonbons.

Au milieu de tous ces voyageurs si mêlés, une femme attirait l'attention générale par sa beauté suspecte et la profusion de diamans dont elle était couverte; on eût dit la vitrine d'un joaillier; elle ruisselait de feux, ses cheveux roux, son cou, ses mains, son chapeau étincelaient. Une pareille exhibition semblait presque imprudente; je pensais aux attaques de trains, moins fréquentes d'ailleurs sur les lignes du Sud que sur celles de l'Ouest, en me disant que ce serait une belle prise. La dame dîna seule à sa petite table, non loin de moi, et je remarquai qu'elle buvait sec. Le lendemain, elle resta dans son coin, toujours seule, le surlendemain aussi. Des conversations s'engageaient entre les voyageurs qui se connaissaient le moins, mais personne n'adressait la parole à celle-là. Quelques hommes de mauvaise mine la couvaient à la dérobée de regards avides qui en voulaient peut-être à ses diamans autant qu'à elle-même. Le matin du troisième jour l'un d'eux s'approcha brusquement; très gauche et à brûle-pourpoint, avec une explosion de timide grossièreté, il lui demanda si elle n'était pas Lilian Russell, l'actrice bien connue. Elle secoua la tête en riant et donna son nom d'une voix rauque dont le contraste avec cette jolie bouche faisait peine. Je ne me lassais pas de l'observer; ses yeux bleus, très durs, étaient des abîmes de tris-

tesse, — tristesse morne, brutale et stupide. La situation de paria qui lui était faite m'inspirait tant de pitié, elle était si seule avec ses diamans, elle n'avait si évidemment qu'eux au monde et elle continuait à les exhiber plus ou moins dès l'aurore d'un air de défi si pathétique au fond, que deux ou trois fois je fus sur le point de lui parler comme on peut parler en voyage à n'importe qui, d'un beau site par exemple. Mais je craignis quelque insolence. Du reste elle ne regardait pas plus le paysage que les journaux empilés sur ses genoux ; elle contemplait ses bagues et demandait des *sandwiches*. Un peu avant d'arriver, au moment où les préposés nègres se ruent sur vous, la brosse à la main, pour vous enlever de force la poussière du voyage, un jeune homme glabre, rasé à la mode, l'air sournois et inquiet, s'avança furtivement vers elle, fit un signe, prit son sac ; elle se leva et le suivit sans mot dire ; j'essayai de me figurer avec quel sentiment de haine. Quant à moi je décernai à cet individu correct le coup d'œil que les femmes de tout âge et de toute catégorie ont en réserve pour les poltrons. Je suppose qu'il se sera relâché de sa réserve à la Nouvelle-Orléans. Le Sud est si corrompu ! Quoi qu'il en soit, voilà le peu que j'ai vu du demi-monde en Amérique. Seules de leur sexe, les réprouvées qui le composent auraient peut-être le droit de se plaindre, malgré les diamans dont on les couvre autant et plus qu'ailleurs. Ce ne sont pas elles pourtant qui provoquent les conventions à Washington, les appels à la Chambre et au Sénat, les articles d'une presse spéciale en faveur du suffrage. Toutes celles qui revendiquent le droit de voter sont des femmes parfaitement honnêtes et même ce que nous appellerions *collet monté*, exception faite d'une certaine avocate quelque peu émancipée dans le sens qu'on donne à ce mot en Europe.

Le porte-parole le plus fameux est la très honorable Elizabeth Stanton, qui se rattache par son âge au groupe des *shriekers*. Elle a beaucoup de fougue et beaucoup d'*humour*. La raison si souvent invoquée pour refuser aux femmes leurs droits politiques au nom d'un respect qui les place au-dessus des partis et des orages de la tribune, lui fait hausser les épaules : « Les pauvres créatures, dit-elle, qui se contentent de cela, oublient qu'elles occupent en commun avec les criminels, les idiots et les fous cette plate-forme privilégiée. Non, ce qui les retient dans l'ombre, c'est plutôt la crainte du ridicule, la même crainte qui leur fait accepter sans mot dire les modes absurdes que leur envoie Paris. Quels actes d'énergie et d'indépendance peut-on attendre de personnes qui se résignent à porter deux ballons en guise de manches et à se passer de poches pour avoir une jupe mieux ajustée ?

Très certainement aucun homme ne penserait à exercer ses droits politiques avant d'avoir trouvé sur lui une poche ou même deux pour y mettre sa bourse, son mouchoir, ses lunettes, voire ses mains quand il en est embarrassé. »

Voilà le ton des guerrières de l'ancienne école; les meneuses d'aujourd'hui emploient d'autres moyens; elles se piquent de modération, elles travaillent sans bruit; surtout elles ont le bon goût, pour la plupart, de ne pas séparer leur cause des progrès généraux qui intéressent également les hommes. Je l'ai constaté à New-York où, tout en me croyant bien souvent tantôt à Londres et tantôt à Paris, je pouvais, grâce à la variété infinie des rencontres, peser et vérifier tels renseignemens déjà pris dans les parties plus purement américaines du pays.

Miss Jeannette Gilder, qui dirige d'une main virile *The Critic*, une excellente revue hebdomadaire d'art et de littérature, m'a dit sans phrases : — « Je ne souhaite pas du tout que les femmes soient poussées outre mesure dans les carrières qui n'étaient pas autrefois celles de leur sexe, mais je tiens fort à ce qu'une femme soit libre d'entreprendre n'importe quoi pourvu qu'elle en ait l'envie et le talent. Si elle a la force de forger, eh bien, qu'elle forge ! »

Notons en passant que les femmes de lettres se distinguent aux États-Unis par une remarquable absence de prétention. D'abord, elles sont si nombreuses, que de leur part la pose qui s'attache à l'exception serait impossible ; c'est tout au plus si on leur accorde une place à part au milieu de la nuée des dames et des demoiselles, dilettantes en littérature, qui vous parlent de ce qu'elles ont écrit, de ce qu'elles veulent écrire avec une confiance en elles-mêmes qui tient au débordement incroyable de la personnalité. Chacune se croit autorisée à toucher à tout et croit avoir quelque chose à dire sans aucun souci des jugemens précédemment portés. Cette absence absolue de respect pour la convention empêche la dépense de banalité qui se fait chez nous, mais elle permet aussi une plus large expansion de sottise. En France, il n'y a guère que deux catégories de femmes : les sérieuses et les futiles ; en Amérique, où les sérieuses sont plus sérieuses et les futiles plus futiles que partout ailleurs, j'ai découvert un troisième groupe, celui des femmes qui s'occupent futilement de choses sérieuses, tranchant, sans arrêter la course à la vapeur qui les emporte, des questions qui exigeraient l'attentif recueillement de toute une vie. Je ne rapporterai pas l'avis de celles-là pour ou contre le suffrage, pas plus que je n'insisterai sur l'indifférence des mondaines déclarées que le suffrage

intéresse beaucoup moins que leurs robes et qui, comme l'a dit dédaigneusement un de leurs contempteurs, « s'habillent, babillent et se déshabillent », sans autre occupation dans la vie, en comptant sur leurs maris, comme sur un banquier complaisant pour payer les notes de couturière. — Voici le résumé des idées recueillies à New-York, dans les salons et au coin du feu, en causant avec les personnes qui apprécient comme il convient leur lot actuel :

« Aucun affranchissement ne doit marcher trop vite, nous faisons notre apprentissage, nous nous tenons prêtes sans hâte, notre but étant de servir le pays, non pas de lui créer des embarras nouveaux. Si l'on pouvait restreindre le suffrage, le remettre aux mains d'une élite d'hommes et de femmes, tout marcherait mieux; mais le suffrage chez nous est censé universel, c'est-à-dire qu'on ne paralyse qu'à grand'peine l'effet des votes d'une nuée de vagabonds, venus de partout et ignorans autant qu'insoucieux des véritables intérêts de la nation, prompts à vendre leur voix au premier politicien qui les paye, — sans parler des nègres qui ont reçu leurs droits de citoyens en même temps que la liberté dont ils ne savaient pas encore se servir! Lors de chaque vote il faut acheter une masse d'abstentions; ce serait pire si le nombre des votans sans lecture et sans moralité s'accroissait d'un nombre égal de votantes de même espèce, les pareilles de ces hommes-là. Mais l'avenir modifiera beaucoup de choses, l'instruction se répand, l'assimilation se produit; sachons attendre. »

Les femmes qui montrent cette patience me paraissent dignes de participer un jour, si ce jour doit venir, aux affaires de leur pays. Et cependant, je déclare que, sans exception, elles portent les modes de Paris incriminées par Mrs Stanton et jugées par elle incompatibles avec un cerveau bien équilibré. Les réformatrices à cheveux courts et sans corset se rattachent à une ère évanouie; nul ne sait plus rien des excentricités qu'en Europe on attribua jadis aux *bloomers*. Une réforme trop radicale en matière de toilette serait celle qui se ferait le plus difficilement accepter.

II. — A WASHINGTON.

Faute d'être admises au suffrage, les Américaines s'occupent-elles quand même de politique? Elles s'en gardent. Leur but en votant serait d'obtenir la preuve d'une égalité réelle avec l'homme. A quoi bon le reste? Les femmes qui dans le vieux monde font

de la politique se donnent corps et âme à une cause généralement représentée pour elles par un héros quelconque, prince, tribun ou aventurier. Mais on n'est l'Égérie de tel ou tel parti qu'à la condition que ce parti existe ; or, s'il y a un point où tous les esprits s'accordent aux États-Unis, c'est sur les mérites indiscutables du mode de gouvernement. La division des citoyens en démocrates et en républicains n'offre rien qui soit de nature à stimuler la passion chez une Roland ou une Staël. La liberté n'est pas menacée, on ne voit poindre à l'horizon ni tyran ni sauveur providentiel, ni aucun de ces prétendans auxquels les femmes se dévouent avec une exaltation proche parente de l'amour. La politique réduite à ce qu'elle est en Amérique tombe au rang de grosse besogne ; elle ne peut avoir d'attrait que si elle confère un pouvoir reconnu. Il n'existe donc pas de salons politiques comme nous l'entendons, même à Washington, où l'affluence des politiciens vous fait éprouver cependant l'impression que produisent les joueurs à Monte-Carlo. On se dit : « Quelle ville charmante ce serait sans cette lèpre ! » Ses blancs monumens de marbre, ses longues perspectives ombreuses, ses statues entourées de jardins, à l'intersection de presque toutes les rues, son luxe de parcs et de squares semble la consacrer à d'élégans loisirs ; et en effet les femmes s'y amusent beaucoup ; il paraît que la grande affaire mondaine est le triomphe des *buds*, des *rose buds*, boutons de roses à leurs débuts, autour desquels s'empressent les jeunes papillons, attachés d'ambassade. La chasse au mari, remplacée quelquefois ailleurs par le genre de *flirt* plus subtil qui a pour objet de conquérir des amis et de les garder sans engagement, la vieille chasse au mari fort antérieure à la chasse aux diplômes, est menée avec une ardeur naïve par ces demoiselles à travers les fêtes de la saison. Débuts, succès, toilettes, déplacemens, réceptions, tout cela trouve un écho dans le journal hebdomadaire qui a nom *Kate Field's Washington*, le nom de la ville, allié à celui d'une femme, sa directrice.

Le *Washington* de Kate Field fait un peu penser à ce qu'était originairement *le Figaro;* il réunit dans un cahier lancé chaque semaine toutes les nouvelles de l'endroit, et des articles souvent brillans sur des questions beaucoup plus générales. Ce fut ainsi qu'il s'évertua le premier, et nous devons lui en être reconnaissans, à obtenir l'abolition du tarif sur les œuvres d'art, au nom d'une courtoisie internationale bien entendue qui profiterait à l'éducation, cette pierre angulaire sur laquelle tout est fondé en Amérique. Kate Field n'est point ignorante de ce qui se passe à l'étranger ; elle a ses petites anecdotes parisiennes, elle demande qu'une

décoration au moins nous soit empruntée par son pays, l'ordre du Cordon bleu récompensant les talens culinaires trop rares. Indiscrète et agressive comme il convient à un journaliste de tempérament, elle pénètre au Sénat, au Congrès, amène au jour un scandale quand l'occasion s'en présente, interpelle familièrement l'oncle Sam sur les affaires extérieures; elle applaudit à tous les efforts individuels des femmes sans jamais être l'avocat attitré et systématique de leurs prétentions. Par Kate Field nous savons que l'initiative féminine a créé dans les États les plus reculés de l'Ouest des sociétés chorales, des orchestres, des compagnies d'opéra dont le premier effet est d'adoucir les mœurs; rien ne lui est inconnu des choses du théâtre : elle a dans sa carrière errante et active touché un peu à tout. C'est encore le *Washington* qui a révélé au monde l'existence d'une colonie exclusivement composée de femmes sur le territoire d'Oklohama, dont la plus grande partie est jusqu'ici couverte par des tribus indiennes; deux douzaines de femmes environ sont arrivées là en même temps que les premiers colons blancs; elles se sont assuré des terres qu'elles exploitent et dont l'entrée est rigoureusement défendue aux hommes.

« Je voudrais les voir dans trois ans, s'écrie drôlement Kate Field, et juger de l'état de leur estomac, de leur toilette, etc. Trouveront-elles nécessaire d'avoir de bons dîners substantiels et une robe du dimanche, aucun homme n'étant présent pour apprécier ces choses? Sauront-elles planter un clou et s'acquitter d'autres menues opérations du même genre pour lesquelles leur sexe est notoirement maladroit? Et de quoi causer dans une communauté où il n'existe ni chiffons ni amoureux? Quelles seront les récréations de ces célibataires endurcies? Comment se recruteront-elles? M'est avis que, s'il n'est pas bon que l'homme vive seul, il est plus mauvais encore pour la femme de se mettre à ce régime. Souvent elle a entrepris de le faire depuis que le monde existe; le long du chemin de l'histoire s'échelonnent des myriades de communautés féminines, qui prouvent que la tentation de se débarrasser de l'homme une bonne fois nous est venue, puissante, irrésistible, dans tous les temps, mais l'expérience prouve que les seules de ces entreprises héroïques qui aient réussi sont celles que jadis protégeait du dehors la force et l'autorité de l'Église. »

Le bon sens ne manque pas plus que le franc parler à Kate Field. Elle s'est rendue fameuse par une campagne menée à ses risques et périls contre le mormonisme. D'abord la simple curiosité la conduisit au Lac Salé; elle avait voulu visiter ce territoire d'Utah

où des gens réputés fort habiles en affaires se permettaient l'excentricité de la polygamie; mais l'excursion, qui ne devait durer que quelques semaines, se prolongea pendant un an, la société mêlée des Saints, des Gentils et des Apostats intéressant au plus haut degré la voyageuse. Elle commença par être dupe de la prospérité matérielle du pays et de l'union apparente des familles où, par pure dévotion, plusieurs épouses s'attachaient à faire le bonheur d'un seul mari qui, de son côté, semblait n'avoir pour but, en prenant cette charge, que d'assurer le salut éternel à de pauvres femmes incapables de gagner le paradis toutes seules; puis peu à peu, en observant, en recevant des confidences, elle découvrit les misères, les dégoûts, les infamies de ces harems censés chrétiens, fondés sur l'odieuse loi qui se résume en ces mots : « Si une femme refuse de donner d'autres épouses à son mari, il aura le droit légitime de les prendre sans son autorisation, et elle sera détruite pour avoir manqué à l'obéissance. » Le cri d'indignation qu'elle poussa lui fit autant d'ennemis qu'elle avait eu d'amis jusque-là parmi les Mormons; mais Kate Field est intrépide; elle se moqua des anges exterminateurs qui interviennent quelquefois, paraît-il, pour fermer la bouche aux imprudens ou arrêter les pas des déserteurs, et elle commença une série de conférences prononcées dans différentes villes. L'intérêt qu'excitaient ces dénonciations amusantes ou terribles parties de la bouche d'une personne qui arrivait de l'enfer polygame ne fut pas sans mélange de scandale, car elle osait tout dire, et dire tout ce qui se passe chez les Saints des derniers jours est fait pour choquer de chastes oreilles. Ce que Kate Field entreprit de plus brave fut lorsqu'elle alla relancer le monstre dans son antre, la Cité du Lac Salé, attaquant les Mormons avec véhémence chez les Mormons eux-mêmes. La première fois que je vis cette héroïne à Washington, elle fulminait contre le vote presque unanime par lequel la Chambre venait d'admettre leur territoire au rang d'État.

« Si le Sénat y prête les mains, disait-elle, il n'y a aucune raison pour que les prophéties de ces coquins ne se réalisent pas : nous les verrons établir sur la terre ce qu'ils appellent le royaume de Dieu ; j'ai toujours répété que l'église mormonne était la plus merveilleuse organisation qui fût au monde, en voilà bien la preuve; le lion s'est dérobé sous une peau de renard, la polygamie a fait trêve, sans être abolie pour cela, car de bonne foi elle ne peut l'être en cette génération-ci, tant que vivront des femmes qui ont consenti à devenir seconde, troisième, quatrième, sixième épouse et ainsi de suite *ad libitum*. Que deviendraient ces malheureuses? Les planter là comme certains, je n'en doute

pas, sont disposés à le faire, serait une indignité de plus. D'ailleurs le mariage céleste demeure au fond la pierre angulaire de l'église mormonne; ils en suspendent la pratique pour se garder contre les lois humaines et entrer en sympathie avec le reste du pays, voilà tout. Certes le mormonisme n'est plus ce qu'il était quand je fis connaissance avec lui en 1883; il se modifie tous les jours grâce aux chemins de fer, aux écoles, à la presse, à l'affluence des Gentils; le gouvernement aurait tort cependant de se fier à des gens qui, par leur nombre, représentent en matière politique un terrible levier: songez donc qu'ils tiennent la balance du pouvoir dans le Wyoming, l'Idaho, le Colorado, avec une croissante majorité en Utah, sans parler des Mormons de l'Arizona et du Nouveau-Mexique, du Montana et de la Californie. Ils auraient vite fait de devenir maîtres au cœur du continent! »

On voit que l'intelligence de la politique n'est pas refusée aux Américaines, bien que, règle générale, elles la mettent sous le boisseau, leur sens pratique très aiguisé les engageant à ne rien entreprendre en pure perte. Mais Kate Field sait qu'elle peut se faire entendre, elle parle donc, elle parle beaucoup, hardiment, librement, avec une facilité singulière, que ce soit de bouche ou la plume à la main. Il y aurait à faire un joli croquis d'elle, assise devant son pupitre, au milieu d'une litière de papiers répandus sur tous les meubles, entre quatre murs couverts de pochades et d'esquisses qui font penser à un atelier autant qu'à un cabinet de travail. Il est, ce cabinet d'artiste, haut perché comme un nid d'hirondelle, au sommet du grand bâtiment qu'on appelle le Shoreham; tous les bruits y montent, saisis au vol par cette plume alerte, attentive, toujours en mouvement. La personnalité fine, nerveuse, fureteuse, un peu bohème de Kate Field semble planer ainsi sur Washington mondain, l'œil et l'oreille au guet, prête à vibrer au moindre souffle et armée en guerre avant toute chose contre l'hypocrisie et le convenu. Que cette double qualité porte bonheur à son petit *Washington*, ennemi des Mormons et ami de la France!

Aux séances du Congrès et du Sénat où j'étais assidue, j'ai cherché à reconnaître le type de femme que nous a présenté naguère un romancier de talent qui tient ses états à Washington, Mrs Hogdson Burnett, le type de la *lobbyiste* (1), de l'entremetteuse, professionnelle ou non, qu'utilisent pour traiter les affaires de pots-de-vin et autres besognes véreuses des mains

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1890, *Through one administration.*

expertes en corruption. Il doit y en avoir parmi la foule qui entre au Capitole comme dans un moulin et arpente continuellement les couloirs, mais rien ne les révèle à mon attention. Somme toute, ce qui m'a le plus frappée durant les séances où le tapage des débats ne paraît troubler en rien le repos de quelques dormeurs sans gêne couchés tout de leur long sur les divans, c'est la dignité de cette prière quotidienne prononcée avant l'ouverture. Le chapelain aveugle fait une entrée majestueuse, appuyé à l'épaule d'un enfant. Tout le service est confié à de petits garçons en vestes courtes et en grands cols blancs qui ont l'air d'une troupe d'écoliers lâchés à travers les conversations sérieuses des grandes personnes. Ils doivent ce privilège à la prestesse de leurs mouvemens et, en effet, s'acquittent des commissions, portent les messages en un clin d'œil, d'un bond de jeunes singes. Mais le page qui guide les pas du chapelain Milburn semble comprendre le sérieux de sa mission; il marche lentement, très grave, et tous ces hommes qui écoutent debout la prière sont graves aussi, avec l'apparence du respect, les pires comme les meilleurs. Je n'y vois pas de mal; c'est une soumission à la forte discipline qui veut que dans chaque famille américaine le père ne se dispense jamais des signes extérieurs de la religion au lieu de la trouver bonne tout simplement pour les enfans et pour les femmes. Cet appel des lumières d'en haut sur la discussion des affaires du pays doit certes étonner les républiques européennes qui ne veulent plus de la prière dans les écoles, qui, à plus forte raison, la banniraient des assemblées politiques, si elle y avait jamais existé. Hypocrisie, dira-t-on! Esprit public, répondent les races anglo-saxonnes. Elles ont compris mieux que d'autres, il me semble, la vertu qui résulte de l'exemple renforcé par une incessante et impitoyable police de l'opinion.

Une catégorie de femmes qui appartient par excellence à Washington est celle des fonctionnaires du gouvernement. D'année en année leur nombre augmente dans les divers ministères; elles prennent part aux concours qui permettent d'atteindre les emplois les plus importans et les mieux rétribués.

Une heureuse fortune me mit en relation, dès mon arrivée, avec l'une des *agentes spéciales* de ce bureau du travail qui publie chaque année de si précieuses statistiques (1). Miss de Graffenried a rédigé quelques-uns des principaux rapports sur le travail manuel des femmes; sous son impulsion, l'*Arundell*,

(1) Condition de la femme aux États-Unis, *Homes et clubs d'ouvrières*, 1er décembre 1894.

un nouveau club, présidé par miss Elizabeth King, s'attaque en ce moment à l'exploitation de l'enfance et au système pressurant des sous-contrats en matière de fabrication, *sweating system*. Elle fait dans toute l'Amérique de fréquens voyages d'enquête, elle est venue en France se livrer à une étude approfondie de nos écoles professionnelles, qu'elle place très haut et cite comme modèles. Personne n'aura contribué davantage à prouver que c'est un devoir national que d'élever le goût du peuple par une éducation d'art, au moins élémentaire, dans les écoles publiques de tout rang. Cette situation éminente d'une femme investie de fonctions administratives est remplie avec une simplicité remarquable. On s'assure, en voyant tour à tour miss de Graffenried dans les bureaux du *department of labor* et dans l'agréable intérieur où elle vit auprès de sa mère, que la femme peut tout aussi bien que l'homme « aller à son ministère ». Chez elle, j'ai rencontré miss Fletcher, la bienfaitrice des Indiens, dont le nom est déjà venu sous ma plume à propos d'une des œuvres les plus considérables qui aient été entreprises en Amérique, la plus considérable peut-être puisqu'elle tend à résoudre le grand problème du rapprochement des races.

Miss Fletcher, seule de son sexe, compte parmi les *fellows*, les agrégés de Harvard. Elle a été conduite à la charité par la science, ayant entrepris pour l'amour de l'ethnologie des recherches longues et difficiles qui la forcèrent de vivre au milieu des Indiens, dans quelles dures conditions, il faut le lui entendre conter, si modeste, si oublieuse de soi qu'elle puisse être. Un témoignage visible de ses souffrances frappe les yeux avant qu'elle ait parlé; elle boite, — infirmité glorieuse comme une blessure reçue au feu. C'est la trace d'une maladie grave qu'elle subit sous la tente, soignée par les Indiens. D'une de ses sauvages infirmières elle a fait un médecin, pourvu aujourd'hui de diplômes et qui exerce sa profession dans l'école de la réserve où elle vit. On sait que les réserves sont des terrains gardés aux indigènes et formant une ligne de frontière entre leur territoire et les Etats-Unis.

« — Mon travail scientifique, me dit miss Fletcher, commença il y a seize ans, et une grande partie de ce temps-là fut employé par moi en investigations personnelles. Vivant parmi les Omahas, je fus frappée des torts dont notre gouvernement se rendait coupable envers eux sans le savoir, me semblait-il. Je réclamai et je me fis entendre; depuis lors, j'ai pris à tâche d'améliorer la situation des tribus, au moins en ce qui concerne leurs demeures et l'éducation de leurs enfans. J'ai divisé par lots et distribué à

titre privatif, *in severalty* les terres des Omahas, des Winnebagos et des Nez Percés d'Idaho, environ 5 000 Indiens en tout, administrant un million d'acres; chacun d'eux a son petit bien (1); ils cultivent maintenant près de 500 000 acres; le reste est ou sera vendu à des colons blancs. Tandis que l'œuvre philanthropique proprement dite portait ainsi des fruits presque inespérés, j'attachais une tout autre importance encore à cette partie de ma tâche qui doit ouvrir l'esprit et le cœur des Indiens à la connaissance de notre race, et je découvrais de plus en plus que l'Indien est un homme digne de notre attentive considération. Des travaux minutieux accomplis avec amour sur les chants indigènes attesteront, j'espère, l'affection que je porte aux chanteurs. J'aurais voulu seulement pouvoir faire mieux et davantage. »

Parmi les travaux d'ethnologie et d'archéologie américaines que miss Fletcher a fournis au Peabody Museum, la musique des Omahas tient une place particulièrement intéressante. Son long séjour parmi eux et la confiance qu'elle sut leur inspirer lui permirent de pénétrer le sens de beaucoup de choses qui pour un observateur ordinaire fussent restées incompréhensibles; dans la musique notamment on peut dire qu'elle a surpris leur âme.

« — Chez eux, explique-t-elle, la musique enveloppe d'une atmosphère toutes les cérémonies religieuses et sociales, toutes les expériences personnelles. Les rites en sont comme embaumés : la reconnaissance pour la création du maïs et des animaux qui procurent la nourriture, la vénération des puissances de l'air et du soleil qui féconde, tout cela passe dans la musique. Des chants spéciaux accompagnent les exploits du guerrier et lui charment la mort, hâtant l'arrivée de l'esprit sur les plages de l'avenir; les enfans composent des chansons pour leurs jeux; les jeunes gens mêlent de la musique à leurs exercices, les amoureux se font écouter en chantant; le vieillard évoque de la même façon les agens protecteurs de ses derniers jours; la musique est aussi, pour les Indiens, le médium grâce auquel l'homme entre en communion avec son âme et avec les puissances qui règlent sa destinée. Les chants d'une tribu représentant son héritage, beaucoup se les sont transmis de génération en génération. »

Miss Fletcher n'arriva pas sans peine à comprendre le sens

(1) En vertu du bill obtenu par miss Fletcher, et signé par le président des États-Unis le 7 août 1882, les chefs de famille ont droit chacun à 160 acres de terre; les orphelins et les célibataires au-dessus de dix-huit ans, à 80 acres; tout individu au-dessous de cet âge à 40 acres.

caché de ces mélodies très souvent sans paroles, car c'est un des reproches que nous font les Indiens : « Les blancs, disent-ils, parlent beaucoup en chantant. » D'abord, lorsqu'elle assistait à leurs danses et à leurs festins, elle n'entendait, qu'un bruit discordant de voix humaines couvertes par les tambours et le flageolet; remarquant cependant que la multitude qui l'entourait semblait prendre grand plaisir à ce qui, pour elle, était un vacarme barbare, elle se persuada qu'elle avait tort dans ses préventions et se mit à écouter ce qui se passait sous le bruit; elle ne tarda pas à faire des découvertes. Sa maladie de plus d'une année l'aida certainement : tandis que les Peaux-Rouges allaient et venaient autour d'elle avec une affectueuse sollicitude, elle leur demandait de chanter tout bas, pour ménager son extrême faiblesse; la douceur de certains airs lui fut révélée ainsi. Puis elle goûta la beauté des symboles, son retour à la santé ayant été célébré par la cérémonie du Wa-Wan. On la transporta dans un chariot le long du Missouri, jusqu'à la grande cabane en terre où l'attendaient les vieillards, où hommes, femmes, enfans s'étaient rendus en grand nombre sur leurs petits chevaux. Des bras robustes la portèrent à l'intérieur; là on avait dressé pour elle un lit de repos couvert de peaux de bêtes; le peuple se réunit autour du feu central et deux ou trois cents voix entonnèrent le chant de l'approche, le chant qui précède l'arrivée des porteurs de calumets de paix. Ceux-ci défilèrent sous la galerie d'entrée : alors le sens de la musique apparut parfaitement clair à miss Fletcher. Elle se hasarda à mettre des vers amoureux sur d'autre musique qu'elle avait notée et les jeunes gens, quand elle chanta, se troublèrent, parce que c'était en effet une chanson d'amour qu'on ne doit chanter que lorsqu'on aime. Pourtant ils dirent, satisfaits : « C'est cela, vous nous avez compris. »

De plus en plus, elle entra dans leur vie intime, faisant connaître au monde les chants d'Omaha par centaines et aussi ceux des Dakotas, des Otoes, des Poncas, dont les dialectes sont de même famille. Maintenant elle s'occupe des Pawnies qui représentent une autre souche. On sent combien, à mesure que ces tribus auront cessé d'exister, absorbées par le reste de l'Amérique, il sera intéressant de trouver dans leurs chants ainsi conservés le point précis où s'arrêtèrent pour eux le développement de la vie mentale et la puissance d'expression. Miss Fletcher écrit aussi des rapports sur les origines présumées, l'histoire et les lois de ses protégés, leurs relations avec les Européens qui, à partir du XVIe siècle, les persécutèrent sous prétexte de les civiliser. J'espère pouvoir un jour donner la substance des

travaux de cette chercheuse infatigable dans un cadre moins restreint que celui-ci.

Je la mis sur le chapitre des « réserves » et de la vie qu'y mènent les Indiens que l'école rend à leur tribu. On m'avait dit plus d'une fois que leurs jeunes filles élevées à l'américaine tournaient souvent fort mal une fois revenues au *tepé* paternel. Miss Fletcher ne nia pas que cela pût arriver; la vie qui les attend dans ces cabanes où grouille misérablement une nombreuse famille, le voisinage des officiers, les tentations de toute sorte sont une excuse : « Je les aime comme mes enfans, dit-elle, et ils me donnent les soucis que pourrait avoir la mère de plusieurs centaines de garçons et de filles, mais ils m'ont donné aussi de grandes joies. L'important est de les faire travailler. » Elle préconise la vertu du travail, ayant travaillé plus qu'aucune femme à sa triple tâche scientifique, administrative et charitable. Ses voyages, d'une tribu à l'autre, par des cañons où l'on passe à la file dans un étroit espace entre la montagne à pic d'un côté et le précipice de l'autre ne laissaient pas de la fatiguer, l'état de sa jambe ne lui permettant plus de monter à cheval. Bravement elle marchait là où nul véhicule ne pouvait passer.

Elle raconte ses expériences diverses avec un charme d'élocution qui explique le succès qu'eurent les conférences qu'elle fit sur les Indiens dans le présent et dans l'avenir à la grande exposition de la Nouvelle-Orléans où les industries indigènes étaient placées à côté des produits perfectionnés de toute espèce sortis de l'école si florissante de Carlisle.

Je l'entendis à la Société d'anthropologie dont elle est présidente et qu'elle a fondée dans un dessein dont les gens qui connaissent si peu que ce soit l'état social de l'Amérique ne peuvent méconnaître la très haute portée : elle veut amener les femmes, ces gardiennes de tous les préjugés, à se rendre compte scientifiquement d'un point fécond en controverses, la question des races; et j'ai pu m'assurer qu'au moins dans l'enceinte du club il était traité sans passion.

« Le savoir, a coutume de dire miss Fletcher, est après tout la source de la plus grande charité. On ne peut donc jamais apprendre assez. »

Un incident me prouve, dès le premier pas que je fais dans la chambre, combien elle a raison. Au moment où j'arrive, une femme entre deux âges, d'apparence agréable, entretient l'assemblée du *folk-lore*. On me la nomme, c'est Mrs Douglass qui, par une exception presque unique, épousa, blanche, un homme de couleur, le fameux Frédéric Douglass, déjà vieux, élevé à d'im-

portantes fonctions et entouré de l'estime générale. Rien n'est plus curieux que l'histoire de cet ancien esclave, échappé d'une plantation du Sud : il gagna l'Angleterre, y acquit toutes les connaissances dont on ne lui avait pas donné les premiers élémens, puisque vingt-trois ans il ne savait pas lire, et, rentré dans son pays, s'y révéla orateur éminent, n'employant ses dons d'éloquence et de persuasion que pour des causes justes. Il ne fut pas facile de calmer, après la guerre, l'effervescence des nègres frustrés des droits politiques et autres qu'on leur avait imprudemment promis, punis pour des abus inévitables, maltraités, volés, décimés par leurs prétendus sauveurs. Frédéric Douglass ne cessa d'agir dans un esprit de conciliation, fut chargé de missions délicates dont il s'acquitta toujours avec honneur, devint ministre à Haïti et, jusqu'à la fin d'une longue carrière, mérita d'être considéré par tous les partis.

Voici quelques-uns des sujets traités en cette séance du club : découverte de tombes indiennes; — les origines du langage; — l'origine de l'attention chez les enfans. — Une jolie jeune fille propose quelques réformes à introduire dans les hôpitaux de Washington. On discute sans aucun emportement, à propos de la misère des nègres, leurs qualités et leurs vices héréditaires. Une dame signale l'indifférence de certaines négresses qui déposent leurs enfans à l'hospice de la maternité, sans même se retourner pour savoir ce qu'ils deviennent ensuite. Une autre cite en revanche les villes du Sud où elle a vu des blancs envoyer dans les fabriques, pour y peiner du matin au soir, des enfans de sept ans, pendant que les petits nègres s'en allaient à l'école, leurs parens se privant du gain qu'ils pouvaient attendre d'eux afin de leur assurer le bienfait de l'instruction. Des exemples fournis et comparés, il résulte que l'état moral de la population noire serait, à Washington, pire que partout ailleurs, ce qui n'est pas surprenant, car le rebut de la Caroline est arrivé derrière les armées de Sherman, des êtres abjects ne parlant qu'un patois inintelligible. On en rencontre encore à chaque pas les échantillons repoussans. Il y a 70 000 nègres à Washington et les conclusions du Club sont celles-ci : tâcher d'obtenir, pour les plus pauvres, le balayage des rues; engager ceux qui vivent dans l'aisance à s'occuper davantage de leurs indigens. Ce n'est pas que la riche société de couleur manque de charité, tout au contraire, mais les œuvres ne s'organisent pas parmi elle : l'absence d'organisation en général est, jusqu'à nouvel ordre, un signe révélateur de la race.

Ils ne sont ni haineux, ni méchans, les pauvres nègres déguenillés et affamés de Washington. Je me rappelle toujours l'air

d'amusement ravi avec lequel un groupe pittoresque de loqueteux coiffés de chapeaux informes regardait, à l'heure de la promenade du monde élégant, passer des cavalcades dans les allées plantées d'arbres qui se déroulent autour de l'obélisque. Les enfans et leurs poneys les enchantaient surtout. Ils les suivaient de l'œil avec d'affectueuses exclamations; l'un d'eux, dont la peau noire apparaissait partout, comme des pièces d'étoffe sombre mises à un vêtement plus clair, lamentablement ivre, se frappait d'aise sur les cuisses en admirant le temps de galop d'un petit garçon qui avait perdu son chapeau dans l'ardeur de la course; n'y tenant plus, il essaya de me faire partager son enthousiasme : *D'ont he have a race there!* s'écria-t-il, toutes ses dents dehors, en agitant une lanterne éteinte qui paraissait être son seul bien en ce monde. Cette sympathie prompte, cet intérêt pris aux plaisirs des riches, sans arrière-pensée, sans envie, est sans doute aussi un signe caractéristique, un excellent signe qui me toucha fort.

Je fréquentais, par protestation, l'église de couleur, la belle église de Saint-Augustin, où le grand évêque d'Afrique apparaît au-dessus de l'autel, entre saint François-Xavier et un nègre en habit de dominicain, sa tête laineuse glorieusement nimbée d'or. Des voix de femmes, tendres, expressives et comme veloutées chantaient à l'orgue et je me rappelle un fougueux sermon, dirigé en partie contre la loi de Lynch, qui me fit grand plaisir. Le clergé noir et mulâtre, dont l'éminent cardinal Gibbons parle avec tant d'éloges, fournit de bons prédicateurs : leur parole ardente répond au tempérament de ceux qui les écoutent. Assemblée très recueillie, très nombreuse, composée en majorité de gens qui semblaient représenter une bourgeoisie fort à son aise, cette bourgeoisie même que le club d'anthropologie invitait à une charité mieux organisée en faveur de la plèbe immonde qui ne lui ressemble que par la couleur.

III. — L'ÉCOLE INDIENNE DE CARLISLE

— Il faudra, m'avait répété plusieurs fois miss Fletcher, si vous voulez avoir vraiment l'idée de ce que sont les Indiens, aller à Carlisle et causer avec le surintendant de l'école, capitaine Pratt.

L'histoire du capitaine Pratt se rattache à celle du général Armstrong (1). Cet officier de l'armée des États-Unis pouvait se vanter d'une expérience déjà longue de la vie de frontière lorsqu'il commença son œuvre admirable en 1875 avec les

(1) Condition de la femme aux États-Unis, *Revue* du 1er décembre 1894.

prisonniers de guerre placés sous sa garde au fort Marion, Saint-Augustin, Floride. Il avait aidé à leur capture dans une de ces expéditions contre les tribus sauvages du territoire indien qui se sont toujours terminées par l'écrasement impitoyable des vaincus. Soixante-quinze des principaux chefs et leurs plus hardis partisans furent choisis pour servir d'exemple, chargés de chaînes, empilés dans des wagons et emportés ils ne savaient où. Quelques-uns essayèrent de se tuer, un seul y réussit, car ils étaient surveillés de près; et, tout en chantant les chants qui fortifient l'âme contre la plus grande infortune, ils atteignirent la forteresse qu'ils croyaient devoir être leur tombeau. Mais le capitaine Pratt, chrétien convaincu autant qu'énergique soldat, avait décidé en lui-même que cette captivité serait pour eux le moyen d'une transformation. Tout en leur faisant sentir qu'il était leur maître, il adoucit autant que possible le sort de ces malheureux, les laissant d'abord presque libres sur parole, — mesure qui eut pour effet de relever leur fierté, — à la condition toutefois qu'ils travailleraient avec une activité disciplinée. Le capitaine Pratt alla même jusqu'à leur assurer de la besogne en ville. D'abord on se méfia un peu des Indiens du fort Marion, puis on les trouva bons ouvriers, et on ne cessa plus de les redemander. Le capitaine leur apprenait lui-même à lire, et les dames de Saint-Augustin venaient l'aider dans son enseignement. Il arriva ainsi que les plus terribles parmi les chefs indiens finirent par faire l'exercice sous l'uniforme des États-Unis et par monter la garde devant la porte de leur propre prison. Au bout de trois ans cette porte s'ouvrit pour eux. Deux étonnantes photographies existent qui les montrent à l'arrivée demi-nus sous la couverture, chaussés de mocassins, parés d'ornemens barbares, les cheveux pendans; puis après l'épreuve, tondus, boutonnés et astiqués selon l'ordonnance. Mais c'est la physionomie surtout qui a changé beaucoup plus que le vêtement; l'éveil de l'intelligence sur ces figures méfiantes et sinistres peut consoler de la perte d'un certain pittoresque assez douteux. Les costumes hybrides de Tête de Taureau, de l'Aigle Rouge, d'Astre Jaune, de Vent des Nuages, etc., ne rappellent plus guère les nobles descriptions de Chateaubriand ou de Cooper. Il ne reste que les beaux noms symboliques précédés de noms de baptême dont le rapprochement forme une étrange disparate. Tandis que les plus vieux d'entre les captifs du fort Marion regagnaient leurs foyers, les autres consentirent à suivre le capitaine Pratt à l'Institut de Hampton où il était détaché par le gouvernement. J'ai déjà parlé de cette école modèle, fondée au lendemain de la guerre, pour répondre au besoin d'apprendre qui dévorait les

gens de couleur, persuadés que science devait être synonyme de pouvoir. La plupart des administrateurs avaient peu de confiance d'abord dans la perfectibilité de l'homme rouge, mais ils durent revenir de leurs préventions, car le capitaine fut chargé ensuite d'aller chercher sur les réserves une cinquantaine d'enfans des deux sexes, jugés aptes à profiter de l'éducation industrielle.

Aucune des collisions redoutées avec les noirs ne se produisit; cependant R. H. Pratt jugea bientôt qu'il y aurait profit à isoler ses Indiens. En 1879, il obtint du gouvernement la permission d'installer une école à Carlisle dans les anciennes casernes de cavalerie; 150 Indiens furent dirigés sur cette petite ville; leur nombre s'élève aujourd'hui à 700, représentant 24 tribus différentes, c'est-à-dire qu'ils sont plus nombreux à eux seuls que tous les élèves de Hampton. Dans ma curiosité de les voir je retournai tout exprès de Washington à Harrisburg, capitale de la Pensylvanie, non loin de laquelle se trouve Carlisle. Jusque-là mes connaissances sur la question indienne avaient été des plus vagues et des plus embrouillées. Sous l'influence d'idées sentimentales puisées dans *les Natchez* et dans *Atala*, j'avais appris avec regret que 350 Indiens environ, garçons et filles, appartenant à une école industrielle, avaient défilé à l'exposition de Chicago, les garçons en uniforme, les filles en costume de serge bleue à la mode, musique en tête, marquant le pas gymnastique et portant triomphalement les insignes de leurs divers métiers.

— Pourquoi, m'étais-je dit, devant deux ou trois figurans du Midway, pittoresquement drapés dans leurs couvertures et ne faisant rien que fumer leur pipe, pourquoi ne les laisse-t-on pas comme ceux-ci à la simplicité des mœurs primitives?

Plus tard, à Boston, j'avais déploré de même qu'une jeune Mohawke trop civilisée — qu'on appelait miss Johnson, tandis qu'elle eût pu être Hiawatha ou Celuta — récitât des vers au profit des écoles de sa réserve dans une vente de charité où les dames offraient aux acheteurs les ravissantes corbeilles d'herbes aromatiques ou de roseaux qui, avec les mocassins brodés de perles, représentent l'industrie autochtone. Puis, à New-York, je ne vis plus guère de Peaux-Rouges, sauf les innombrables figures de bois grossièrement peintes et taillées, qui au milieu du trottoir, devant chaque débit de tabac, sont censées rappeler les Iroquois ou les Mohicans; je recueillais cependant d'affreux détails sur les réserves où certains agens du service civil sont trop souvent tentés de s'enrichir aux dépens des sauvages qu'ils devraient protéger. La rencontre d'un Indien tout à fait exceptionnel dans l'un des

salons les plus intéressans de la ville la plus cosmopolite qui soit au monde, acheva de me dérouter. C'était au jour de Mrs Richard Gilder, la femme du poète, directeur d'un *Magazine* célèbre, et qui, artiste elle-même, sait attirer par la puissance de sa grâce et de son esprit toutes les notabilités littéraires. Vers la fin d'une après-midi d'hiver j'avais trouvé autour d'elle, dans un cercle éclectique, des hôtes de toute provenance : le peintre John La Farge, parent transplanté de Paul de Saint-Victor et coloriste comme lui; le professeur Hjalmar Boyesen, un Américain scandinave, critique et commentateur d'Ibsen, qui compose en anglais des nouvelles norvégiennes dont quelques-unes ont pour théâtre les États-Unis; Thomas Janvier, qui connaît mieux que la plupart des Français ce qui concerne les félibres et la littérature provençale de tous les temps; le docteur Eggleston, dont les premiers romans éveillèrent chez nous un si vif intérêt pour l'Ouest américain (1), enfin les sœurs de l'exquise poétesse juive morte trop jeune, Emma Lazarus, dont l'une, Joséphine, a écrit sur l'avenir de son peuple des pages d'une spiritualité très haute qui figurent dans le legs des précieux documens fait au monde par le Congrès des religions. Beaucoup de nationalités diverses étaient donc, sans me compter, réunies chez Mrs Gilder quand survint M. Antonio Apache, que j'avais eu déjà l'occasion d'apercevoir à Chicago, où il était à la tête du département archéologique. Une de ces personnes qui craignent toujours que les étrangers ne commettent quelque erreur de jugement, compromettante pour ceux qui les reçoivent, se hâta de me dire qu'il était fort rare qu'un Indien fût admis dans le monde. Tant pis, si beaucoup d'entre eux ressemblent à ce jeune Apache! Il a voyagé en Europe après de bonnes études universitaires; sa tenue, ses manières sont irréprochables; son visage, d'un ton chaud, est éclairé par des yeux magnifiques. Il consentit à chanter, en s'accompagnant de la guitare, une mélodie sacrée, bourdonnement des lèvres qui imite la pluie. C'est, nous expliqua-t-il, une invocation adressée aux reptiles et elle est très impressionnante quand une foule nombreuse la chante en chœur. Il ajouta qu'il ne faudrait pas se méprendre sur la signification de cette prière symbolique, les grenouilles d'été, les lézards et les grands serpens qui sont supposés vivre au fond de la mer n'étant pas directement implorés, mais plutôt choisis comme intermédiaires auprès des esprits d'en haut.

— Les aspirations religieuses du sauvage sont au fond les

(1) Voir dans la Revue : *le Maître d'école du Flat-Creek*, 1er novembre 1872; *le Prédicateur ambulant*, 1er et 15 octobre 1874.

mêmes que les nôtres, me dit avec beaucoup de simplicité cet Indien converti et civilisé.

J'en causai depuis avec miss Fletcher qui m'a démontré que mœurs et croyances changeaient d'une tribu à l'autre, mais qu'en effet les Indiens n'adoraient pas la nature de la manière que nous supposons. Ils font appel à ses forces dans leurs cérémonies : la terre, les quatre vents, le soleil, la lune, les étoiles, les divers animaux exprimant tous une vie et un pouvoir mystérieux dont l'Indien se sent environné, possédé, qu'il redoute confusément et avec lequel il voudrait se créer des relations amicales. Au fond de tout cela, selon miss Fletcher, on trouve un vague, très vague sentiment d'unité. La vie de l'univers n'a pas été pour l'Indien analysée, clarifiée; c'est une forme occulte envisagée avec crainte. Les fascicules ethnographiques de miss Fletcher cependant, tout en me renseignant admirablement sur les tribus livrées à elles-mêmes, ne me préparèrent que fort peu à ce qui m'attendait dans la curieuse école de Carlisle.

J'y arrivai de grand matin afin de pouvoir assister aux classes qui n'ont lieu qu'au commencement du jour, partagé entre l'étude et le travail manuel. A peu de distance d'une jolie ville, au milieu des meilleures influences agricoles et industrielles, se dressent les grands bâtimens épars, gaîment décorés de vérandas qui couvrent l'enceinte d'un ancien blockhaus où jadis les premiers colons du voisinage venaient chercher refuge contre les attaques de ces mêmes aborigènes dont les petits-fils s'instruisent ici dans les arts de l'homme blanc. Pendant la guerre de la Révolution, le blockhaus devint un lieu de détention pour les prisonniers; le corps de garde qui reste de ce temps-là fut construit par les Hessois battus à Trenton en 1776. Les casernes qui s'élevèrent depuis, et qui servaient de point de départ ou de rendez-vous aux troupes américaines durant les guerres avec l'Angleterre, le Mexique, etc., furent brûlées par les confédérés à la veille de Gettysburg, puis reconstruites pour loger une école de cavalerie. Elles étaient redevenues sans emploi quand le gouvernement y établit son école indienne. On dirait un village derrière la haute palissade environnante. Je me rends droit à la demeure du surintendant et, au seul nom de miss Fletcher, je suis cordialement reçue par le capitaine Pratt, dont la physionomie napoléonienne me frappe au premier aspect; un Napoléon très américanisé sans doute et de stature athlétique; mais il doit avoir le sentiment de cette ressemblance, la mèche ramenée sur son front l'atteste. Je remets à plus tard de faire connaissance avec la femme intelligente et dévouée qui l'assiste dans sa tâche, et,

sans perdre une minute, nous visitons les classes. La co-éducation règne à Carlisle sans plus d'inconvéniens entre Indiens qu'elle n'en a entre nègres ou entre blancs; j'aurai vu fonctionner pour toutes les couleurs ce système, réputé en Europe à peu près impraticable. Il m'est donc impossible de séparer ici les filles des garçons, malgré le désir que j'aurais de m'en tenir strictement du haut en bas de l'échelle sociale à la condition des femmes en Amérique. Les classes, faites par des professeurs blancs qui s'adjoignent comme aides les élèves les plus avancés, formant une espèce de petite école normale, ne conduisent pas la masse des Indiens de Carlisle au delà de ce qui dans les écoles publiques est nommé *grammar school*. Elles présentent un aspect bizarre par le mélange d'hommes faits et de tout petits enfans, — les plus vieux, arrivés tard de leurs réserves respectives, étant souvent ceux qui en savent le moins. Il y a là des figures destinées à rester opiniâtrément sauvages, mais le capitaine Pratt ne désespère pas de les modifier.

Il me montre ses ingénieuses photographies comparatives où sont marqués les progrès du type humain, abruti ou féroce au début, sculpté ensuite par l'initiation graduelle à des mœurs plus douces. Si l'on monte ainsi jusqu'à la classe des gradués de 1890 ou de 1894, on voit une réunion de jeunes gens des deux sexes qui ne serait déplacée nulle part. Cependant la beauté, telle que nous l'entendons, ne s'y rencontre guère; la large face, les fortes pommettes et la conformation osseuse singulièrement massive, contribuent à donner une apparence lourde à presque tous les Indiens que j'ai vus en habits européens. Le teint chaud et vermeil qui ne peut se comparer qu'à l'éclatante coloration des feuillages d'automne en Amérique et que fait valoir encore le noir intense et brillant de la chevelure, étonne aussi, mais sans déplaire. Certains croisemens avec la race blanche ont produit de jolies figures; entre toutes je citerai Mlle Rosa Bourrassa, une Chippewa qui a du sang français dans les veines et qui est à la fois un excellent professeur, une bicycliste émérite, et une charmante jeune fille. Il va sans dire que pour tous la transformation n'est pas également radicale; les Indiens qui atteignent aux grades universitaires sont rares, mais il n'y en a pas de si déshérité qu'il ne puisse devenir cultivateur.

On commence par leur donner une instruction élémentaire en anglais dont j'ai vu les résultats dans des compositions d'orthographe et de style très amusantes. Les sujets proposés étaient les suivans : « Comment harnache-t-on un cheval? » pour les garçons. « Comment se fait un lit? » pour les filles. Une pauvre petite avait écrit à ce sujet : « Quand j'ai dû faire un lit pour la pre-

mière fois, j'ai eu grand'peur... » Puis elle racontait assez clairement ses essais infructueux, son succès final, et achevait sur le ton du triomphe : « Je parie qu'il n'y a pas aujourd'hui dans toute l'Amérique un garçon ou une fille qui fasse un lit mieux que moi ! »

Quelques-unes en restent là, d'autres s'élèvent au rang de missionnaire, de maîtresse d'école ou d'infirmière; plusieurs jouent agréablement du piano, comme une petite Nez Percé qui, sans se faire prier, exécuta devant moi un morceau à quatre mains avec une de ses compagnes. Elles m'ont paru avoir du goût pour le dessin; j'ai vu quelques croquis d'après nature où l'on pouvait relever des qualités de verve et de sincérité quasi japonaises. Une élite se prépare aux plus hautes études; mais peu importe au capitaine Pratt que les élèves des deux sexes sortis de chez lui accomplissent ou non des prodiges; ce qu'il veut c'est les faire entrer tous dans la civilisation américaine, fût-ce par une porte modeste, en gagnant leur vie au milieu des blancs et aux mêmes titres.

— Ils ne sont que 250000 Indiens en tout, me dit-il, et sur ce nombre, 35 000 seulement comptent pour l'avenir. Nous devons arracher ceux-là aux fatalités de la tribu, les jeter bien équipés dans le monde sans étiquette spéciale, empêcher par tous les moyens possibles qu'ils ne retournent aux réserves. L'école de la réserve ne peut pas grand'chose pour des enfans qui continuent à subir l'influence du milieu. Ce qui manque aux Indiens, comme aux nègres, c'est moins encore la science que l'expérience; il s'agit de leur apprendre à penser clairement et consécutivement; leur jugement n'est pas formé, c'est tout naturel; peu à peu, pendant une longue suite de générations, la race blanche a fait l'apprentissage de la pensée; l'éducation de nos enfans a commencé bien avant leur naissance. Les Indiens, longuement mis au régime des blancs, ne vaudront ni mieux, ni moins qu'eux... le peu qui en survivra du moins, ajoute le capitaine Pratt.

— Mais, osai-je hasarder, chacun de vos élèves a une famille pourtant; il faudra bien que tôt ou tard il aille la retrouver.

— Pourquoi? Les missionnaires parlent ainsi au nom d'un prétendu devoir et font beaucoup de tort à la cause indienne. Il faut savoir quelle dégradation existe dans ces tribus dont on se plaît à idéaliser les mœurs, comme les hommes y reviennent vite « à la couverture », et combien les filles, persécutées par leurs propres mères, ont de peine à échapper à d'ignobles unions polygames ou autres. Les Indiens qui, sortis d'un collège quelconque, retournent à la réserve, deviennent les pires de tous; ils ont été élevés, ils connaissent leurs droits, ils ont vite fait de prêcher la

révolte. Le tenir à l'écart de la tribu ou le laisser y retourner, c'est, selon le parti qu'on prendra, une affaire de vie ou de mort pour l'Indien. Cruauté, dites-vous, cruauté envers les parens? Bah! je voudrais savoir s'il existe une famille blanche de quelque valeur dont les membres ne soient pas dispersés. Les vieux s'opposent... eh oui! sans doute! Croyez-vous que les parens irlandais ne s'opposent pas aussi très souvent à ce que leurs garçons émigrent, et, cependant, Dieu sait que les Irlandais ne sont que trop nombreux chez nous! Favoriser le développement de l'individualité et rompre les masses, voilà le bon système américain, et il convient à tous aussi bien qu'aux Indiens, qui ne sont pas des gens à part. Les 35 000 Italiens agglomérés dans Philadelphie donnent de la tablature, et si nous permettions à tous les Allemands qui nous arrivent de se rassembler dans le Wisconsin, nous aurions vite créé une Allemagne en Amérique ; ne perpétuons pas ce problème, ne transformons pas en nations hostiles les tribus qui s'effacent.

On voit que le capitaine Pratt a plus qu'une ressemblance physique avec Napoléon. C'est un politique habile, et il exprime à merveille ce qu'il conçoit très nettement. On en a chaque année la preuve à la conférence du lac Mohonk, où s'agitent les questions indiennes.

Tout en causant, nous visitons les boutiques et les ateliers. J'y vois fabriquer de la ferblanterie, des souliers, des harnais ; la bourrellerie est une spécialité des Indiens ; tout ce qui touche au cheval les intéresse, et le gouvernement fait ses commandes à Carlisle; ils sont aussi très bons forgerons et charpentiers. Tout le pain consommé est pétri et cuit par eux à la boulangerie de l'école. Ils s'occupent de la laiterie, du jardin, travaillent à la ferme avec zèle. Les filles, dans leurs ateliers spéciaux, s'adonnent au blanchissage, à la lingerie, à la couture; elles font elles-mêmes leurs robes d'uniforme en laine bleue et sont autorisées à les garnir comme bon leur semble; dès qu'elles y mettent du goût et tiennent compte de la mode, on peut être sûr que l'œuvre de civilisation est accomplie. Le proverbe connu doit être modifié ainsi pour les Indiennes : « Dis-moi comment tu t'habilles, je te dirai qui tu es ! » Les élèves tailleurs et couturières fabriquent tous les vêtemens dont l'école a besoin.

Les quartiers respectifs des étudians des deux sexes sont absolument séparés, cela va sans dire. Les petits me semblent logés dans des conditions de confort toutes spéciales. Une dame dirige leur *home* avec la plus maternelle sollicitude. Le joli appartement qu'elle occupe au milieu d'eux doit leur apprendre de bonne heure

ce que c'est que l'ordre et même l'élégance. Aussi rangent-ils soigneusement leurs petites chambres.

Les jeunes filles prennent l'habitude d'un intérieur bien tenu dans les agréables logemens qui leur sont assignés, chambres à deux ou trois lits qu'elles peuvent décorer à leur guise. J'y remarque un grand luxe d'images symboliques, par exemple : Jésus ressuscitant la fille de Jaïre, — ou bien une forêt touffue avec cette inscription : « Je te mènerai par des chemins que tu ne connais pas. » Nous pénétrons dans le petit hôpital admirablement aménagé; deux ou trois pauvres filles y languissent; elles portent les signes de cette consomption qui fait tant de ravages parmi les Indiens. La phtisie, les affections scrofuleuses, les maux d'yeux, la terrible hystérie sont leurs pires ennemis. Ils ont beaucoup moins de force vitale que les nègres qui, eux-mêmes, en ont moins que les blancs. Cependant, sous l'influence d'un entraînement physique et mental régulier, leur système nerveux se fortifie. Ceci m'est affirmé par un jeune médecin apache attaché à l'établissement.

L'imprimerie m'intéresse d'une façon toute particulière. On y imprime deux journaux que depuis lors j'ai continué à lire assidûment : l'un d'eux hebdomadaire : *The Indian helper*, l'Aide des Indiens, qui tient le monde extérieur au courant de tous les incidens caractéristiques de l'école; l'autre : *The Red Man*, l'Homme rouge, où est traitée à fond la question indienne. Beaucoup d'articles de ces deux feuilles sont écrits par les gradués de Carlisle, et il arrive qu'on y donne place aux compositions naïves de quelque nouveau venu.

Un grand silence règne dans les ateliers comme dans les classes : l'attitude de tous ces Indiens me frappe par une sorte de dignité un peu triste. Mais le capitaine répond à mes réflexions qu'il faut les voir dans les parties de *base ball*, de *foot ball* et autres exercices athlétiques, qui s'engagent entre eux et les jeunes gens des écoles voisines. Leur entrain ne le cède à celui de personne. — Violens, querelleurs? Non, pas plus que d'autres; depuis quatorze ans il n'y a eu qu'une rixe grave, et il s'en est remis pour le jugement des coupables à une espèce de cour martiale composée de leurs condisciples : les deux adversaires ont été condamnés à rester prisonniers au corps de garde jusqu'à parfaite réconciliation. — Et point de méfaits, de scandales d'aucune sorte? — Nous avons eu un vol, répond le capitaine, un vol en quatorze ans! J'ai arrêté moi-même le voleur et l'ai livré à la justice. — Quant à la moralité, il n'y a rien, absolument rien à reprendre.

Le capitaine Pratt surveille tout de ses yeux :

— Non seulement, me dit-il, je parle leur langue, mais encore je comprends leurs gestes, un langage aussi compliqué, aussi rapide que celui des sourds-muets.

Il favorise très volontiers du reste les fiançailles, les mariages, surtout quand le jeune couple a le projet d'appliquer ses connaissances agricoles à la création d'une ferme. C'est le couronnement d'un système d'épargne auquel les Indiens s'habituent beaucoup plus facilement que les nègres. Un gain minime est attaché aux industries de l'école et pendant les vacances, quelquefois tout l'hiver, ils se louent dans les fermes d'alentour, ce qui leur fournit l'occasion de se mêler aux blancs : les hommes travaillent avec les fils de la maison; les jeunes filles obéissent à la mère de famille; et les notes de conduite envoyées régulièrement par le patron au directeur de Carlisle forment à la longue une sorte de dossier. Ce procédé ingénieux d'*outing*, comme on le nomme, a d'excellens résultats; on ne peut suffire aux demandes qui sont faites de tous côtés, les Indiens du capitaine Pratt ayant la réputation, rare chez leurs pareils, d'excellens ouvriers. L'argent qu'ils gagnent ainsi est placé au nom de chacun et les intérêts s'accumulent. Ils peuvent devenir indépendans : c'est là le rêve du capitaine. Le Congrès n'est rien moins que magnifique à leur égard; toutes ses libéralités sont pour les nègres, plus inquiétans par le nombre. Il faut donc que les travailleurs indiens se suffisent à eux-mêmes, qu'ils se joignent de plus en plus pour cela aux associations ouvrières, aux *trade's unions*. Les *outings* sont le premier pas vers ce grand résultat : être absorbés dans la nation, qui n'aura plus alors de prétexte pour leur refuser les privilèges de citoyens.

Tandis que nous causons, l'heure du second déjeuner sonne; on me fait entrer dans l'immense salle à manger, encore parée des guirlandes de Noël. Les élèves sont distribués autour de cinquante-huit tables et chantent en chœur ce que nous appellerions un *benedicite* avant de faire honneur au repas avec un appétit de cannibales.

Et à mon tour j'accepte le lunch, offert par Mrs Pratt dans la maison du surintendant. Je fais connaissance avec une femme absolument dévouée à l'œuvre qui absorbe la vie de son mari. Elle a la foi, elle croit que l'Indien peut s'élever tout aussi haut qu'un autre sous de bonnes influences morales et religieuses. Mais lorsque je demande là-dessus, avec une précision catholique, à quel culte ils appartiennent, on me répond qu'il n'y a guère que deux cents garçons et filles répartis entre les diverses églises de Carlisle. Ils sont parfaitement libres sur ce chapitre;

la morale chrétienne et la prière en commun, voilà tout ce qui est exigé. Qui sait si quelques-unes des croyances sur lesquelles a tant écrit miss Fletcher ne se confondent pas pour eux, de plus en plus épurées et spiritualisées, avec l'enseignement de l'Évangile ?

Vers la fin du lunch j'entends, à ma grande surprise, attaquer brillamment sous les fenêtres l'ouverture du *Calife de Bagdad*. C'est l'orchestre de trente instrumens qui donne une aubade à l'étrangère et qui, avec une courtoisie touchante, a choisi la musique de Boïeldieu pour lui rappeler la France. Dennison Wheelock, le chef d'orchestre, est un Oneida de pur sang, excellent musicien et même compositeur. L'orchestre de Carlisle obtint un immense succès à New-York le 10 octobre 1892, lors de la parade colombienne des écoles pour le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Il a été acclamé à l'ouverture de l'exposition de Chicago dans le défilé général dont le sens profond m'apparaît d'une façon toute nouvelle ; et maintenant encore, en se transportant d'une ville à l'autre pour diverses solennités, il sert puissamment la cause indienne : les descendans de Tecumseh et du Faucon Noir qui interprètent Mozart et Wagner s'imposent bon gré mal gré à la civilisation. Dans une de ces tournées instrumentales à Washington, un élève de l'école put, sans exciter autre chose qu'une sympathique gaîté, prédire, en terminant un speech fort bien tourné, le jour où les siens, non contens de siéger au Capitole, monteraient peut-être d'un degré à l'autre jusqu'à la Maison Blanche du président. Les étudians de Carlisle, groupés par clubs, se préparent aux débats politiques de l'avenir, tandis que leurs sœurs se réunissent en sociétés littéraires comme dans les collèges blancs. J'ajouterai qu'à l'instar de beaucoup de faces pâles, les hommes rouges critiquent l'excès de culture chez le beau sexe, et que celui-ci se moque de la désapprobation masculine.

Tous ces longs détails sur une race qui ne compose aux États-Unis qu'une minorité infime, qui ne fait même point partie de la nation, n'ayant pas de représentans dans les assemblées politiques, seront trouvés, j'en ai peur, bien étrangers à mon sujet. Il m'a semblé cependant que l'effort fait pour marquer au sceau de l'individualisme américain ces enfans des dernières tribus, qui n'eurent point d'historien depuis Fenimore Cooper, méritait d'être signalé, d'autant plus que l'impulsion scientifique du mouvement en faveur des Indiens fut donnée par une femme ; que des femmes aident puissamment à les instruire ; et que, même dans les régions mondaines qui peuvent passer pour frivoles, les

œuvres, les écoles, les missions indiennes sont à la mode. Autant que j'ai pu en juger, la méthode du capitaine Pratt est à beaucoup près la meilleure. Son défaut est de ne permettre aux Indiens civilisés d'honorer leurs parens que de loin. C'est dur, si l'on réfléchit que pour cette race la parenté constitue un lien quasi religieux qui ne peut sous aucun prétexte être rompu. Mais après tout, vous dira le Napoléon de Carlisle, la société protectrice de l'enfance a, durant les trente dernières années, expédié dans l'Ouest, loin de leurs familles, plus de 75 000 petits blancs au nom de la morale chrétienne. C'est le cas d'en faire autant pour les Peaux-Rouges et d'arriver ainsi à supprimer les réserves, les agens civils, et même militaires, tout ce révoltant système d'exclusion qui refoule les premiers maîtres du pays hors de l'humanité civilisée.

IV. — LES ÉCOLES D'INFIRMIÈRES. — LES FEMMES DANS LES HOPITAUX

Ayant tant parlé des écoles, depuis les plus hautes jusqu'aux plus humbles, en ai-je fini du moins avec elles? Non, car nous avons négligé de visiter celles qui rendent peut-être le plus de services, les admirables écoles de gardes-malades (*nurses*). Partout, on l'a déjà vu, les femmes affirment leur présence, — dans les universités, dans les instituts technologiques, dans les écoles professionnelles, — mais où elles sont en majorité c'est lorsqu'il s'agit d'élever les enfans ou de soulager ceux qui souffrent. La culture, si poussée qu'elle soit, laisse donc intacts chez elles les plus louables sentimens de leur sexe. Il y a dans 35 écoles 1 350 infirmières pour 75 infirmiers. Toutes ne se destinent pas au service des hôpitaux ; il en est qui, sans ambition professionnelle, n'ont d'autre but défini que d'apprendre à soigner. J'ai déjà dit qu'en Amérique on ne se fiait pas assez aux lumières de l'intuition, que le goût de l'enseignement systématique était porté un peu trop loin ; en ce cas pourtant un apprentissage qui peut profiter à la famille, à la société, à soi-même, empêcher beaucoup de méprises bien intentionnées, mettre fin aux remèdes dits de bonne femme, n'est pas sans utilité très grande.

C'est à Baltimore que j'eus l'occasion de voir de près une école d'infirmières en parcourant l'hôpital de Johns Hopkins, l'un des plus beaux qui soient au monde. Situés au milieu de vastes terrains plantés d'arbres, dans un quartier salubre sur une hauteur qui domine la ville, les bâtimens, d'aspect monumental, offrent à l'intérieur toutes les recherches nouvelles de l'hygiène. Le fondateur y a magnifiquement pourvu. Qui était-il? — Un épicier, quoiqu'il eût connaissance, comme on dit là-bas, de son

grand-père. La famille de Johns Hopkins était arrivée dans le Maryland avec les premiers colons; durant plusieurs générations, elle appartint à cette société des Amis dont la réputation d'intégrité est encore si solide, qu'il suffit pour faire la meilleure des réclames à un produit quelconque de mettre le nom de Quakers sur l'étiquette : *Quaker oats*, avoine quaker, etc.

Le jeune garçon qui, sans argent, vint d'Annapolis, sa ville natale, à Baltimore, pour commencer le commerce au dernier échelon, pratiquait, entre autres vertus de sa secte, l'économie, si rare presque partout aux États-Unis. Il ne s'enrichit point par ces spéculations vertigineuses qui sont la source de tant de colossales fortunes, mais petit à petit, sans rien livrer à l'aventure. Le négociant en denrées coloniales dut accepter ensuite de grosses responsabilités, il fut président de la Banque nationale des marchands, directeur de la Compagnie du chemin de fer de Baltimore-Ohio; comme capitaliste, il s'intéressa à de nombreuses entreprises financières; mais jamais il n'entra dans la vie politique, jamais il ne se mit en avant pour les sociétés d'éducation et de bienfaisance, tout en contribuant à les soutenir avec une générosité dépourvue de faste. Aux momens de panique commerciale, il prêtait volontiers l'appui de son crédit, et préserva ainsi de la ruine plus d'une société, plus d'un individu, toujours sans bruit, sans ostentation; de même il exerçait chez lui une hospitalité simple et large et rassemblait tranquillement de beaux livres. Lorsque à 79 ans il mourut, célibataire, on apprit qu'il laissait trois millions et demi de dollars pour chacune des deux institutions qui sont aujourd'hui la gloire de Baltimore : l'Université et l'Hôpital.

J'ai eu le privilège d'être guidée à travers l'hôpital par le docteur Hurd, son surintendant, et il m'est resté de cette longue excursion dans les diverses avenues de la souffrance un sentiment de respect pour tout ce que les progrès sans cesse croissans de la science, de concert avec l'éternelle pitié, de plus en plus affinée, de plus en plus éclairée surtout, font au profit de notre douloureuse humanité. Conduite du dispensaire aux laboratoires, aux amphithéâtres d'autopsie et d'anatomie, jusque dans les chambres de désinfection, où des jeunes filles vêtues de toile blanche des pieds à la tête, souliers compris, s'acquittaient de leur minutieuse besogne, j'ai été présentée à une étudiante de l'université, qui, ceinte du tablier de rigueur, faisait de la bactériologie, côte à côte avec ses condisciples masculins. Dans les différentes salles occupées par les malades, j'ai serré la main aux infirmières, graduées presque toutes et charmantes sous le petit

bonnet d'uniforme. La plupart appartiennent à de bonnes familles, nombre d'entre elles étant du Sud, ruiné par la guerre. Elles sont bien payées; leur demeure, indépendante du reste de l'hôpital, est plus que confortable; on y trouve la même élégance que dans les collèges : salons garnis de fleurs, salles à manger qui n'ont rien de commun avec le réfectoire vulgaire, vastes chambres joliment meublées. Dans une de ces chambres, je lis, attachées au mur, les paroles suivantes : — « Rappelons-nous que le moment qui fuit ne reviendra jamais et qu'il faut l'employer de quelque façon au bien d'autrui, car l'occasion perdue ne se retrouve plus; on ne passe pas deux fois par le même chemin. » La surintendante des infirmières est aussi la principale de l'école où elles prennent leurs degrés après deux ans d'étude : cours et conférences par les plus excellens professeurs. La classe de cuisine spéciale a une grande réputation.

Une Virginienne au type de princesse, dont les yeux de velours noir expriment une langueur que semble démentir son infatigable activité, me dit en souriant : « Dans le Nord, n'est-ce pas, on nous trouve si paresseuses ! » Dans le Nord on attribue bien d'autres défauts aux dames du Sud, et celles-ci rivalisent d'injustice avec les dames du Nord. Les dernières inimitiés politiques subsisteront certes entre ces deux camps féminins. Mais, quoi qu'on ait pu me dire, je crois que très souvent il y avait des trésors de charité chez les propriétaires d'esclaves. Il me suffit pour acquérir cette certitude de suivre la belle infirmière virginienne de salle en salle jusqu'à la chambre où deux pauvres nègres achèvent de mourir. Couchés sur le dos, immobiles, la blancheur immaculée des draps tranchant sur leur teint d'ébène terni, ils n'ont même plus la force de rouler les yeux, ces yeux africains incomparablement beaux quand l'expression grave de la fin prochaine y a remplacé une certaine mobilité animale. Les lèvres tirées sur les dents éblouissantes ont perdu leur épaisseur; les pommettes saillent comme si elles allaient percer la peau. Penchée sur l'un d'eux, la jeune *nurse* redresse ses oreillers en lui adressant quelques mots de la voix douce qu'aurait une mère pour parler à son enfant.

— Ainsi, lui dis-je, malgré tous vos préjugés de race, vous n'éprouvez pas de répugnance à toucher, à servir les nègres ?

— Moi ! répond-elle avec étonnement : ce sont mes malades préférés. Je n'ai jamais parmi eux rencontré un ingrat.

Et je jurerais que, née quarante ans plus tôt, elle les eût soignés de même sur sa propre plantation.

Nous allons dans une salle voisine trouver d'autres nègres qui commencent à se lever après la fièvre typhoïde : ceux-là

aussi sont bien bas. Ils gardent le silence morne et patient de la bête blessée. Une petite fille de leur race, une bambine de trois ans, ravissante statuette de bronze, joue dans une des salles de convalescence réservées aux femmes, courant et gambadant du droit que s'arroge à tout âge la beauté, quelle que soit sa couleur, de faire ce que bon lui semble.

Combien sont-elles blanches et claires ces vastes salles attiédies à l'eau chaude, ventilées d'après les plus savantes méthodes ! De grandes plantes vertes les décorent, égayant les yeux des malades, et sur la terrasse se promènent, roulées dans de petites voitures, des femmes pâles encore, mais à demi guéries. La vue s'étend de là magnifique sur Baltimore qui, avec les toits plats et rouges de ses maisons peu élevées, les dômes et les flèches de ses monumens, son doux climat et ses jardins, fait penser un peu, embrassé ainsi de loin et d'en haut, à l'Italie. Il doit être moins pénible de souffrir et de mourir ici qu'ailleurs. Jamais je n'aurais cru qu'un hôpital pût avoir autant de charme : c'est le seul mot à employer pour rendre l'effet qu'il a produit sur moi, si riant, si ensoleillé, si largement ouvert à toutes les meilleures influences, influences religieuses comprises, car feu Johns Hopkins, s'il était quaker par les beaux côtés, ne l'était pas par l'étroitesse. Les ministres de tous les cultes sont admis librement dans la maison. Quel contraste avec l'intolérance d'un philanthrope libre penseur, d'origine française, hélas ! Stephen Girard, qui, fondant à Philadelphie, sur une échelle énorme et magnifique, sa maison des orphelins, en défendit l'accès à aucun prêtre, d'aucune confession que ce fût ! Du reste, l'impiété n'y règne pas pour cela : ce sont des laïques qui instruisent les écoliers dans les choses divines. Je n'ai cessé, durant mon séjour en Amérique, de constater avec une surprise ravie combien harmonieusement le double élément laïque et religieux concourait aux mêmes résultats. Ces mots qu'on entend souvent chez nous lorsqu'il s'agit de se donner, en dehors des congrégations établies, à un ministère quelconque : « Il y a des prêtres, il y a des religieuses pour cela, » ne sont jamais prononcés ; l'initiative privée est infatigable en matière de bonnes œuvres, et les églises n'en prennent point ombrage ; elles s'accommodent de toutes les collaborations, sans que le désir de primer, d'accaparer, se manifeste d'un côté ni de l'autre. Longtemps je me suis demandé si cette tolérance était spéciale aux églises protestantes ; ceux de mes lecteurs qui m'ont suivie jusqu'ici auront deviné, — car cela se reconnaît pour ainsi dire à l'accent, — que toutes les organisations féminines si indépendantes dont je leur ai parlé, relevaient du protestantisme. Les États-

Unis, malgré ce que nous savons des progrès qu'y fait l'Église catholique, tiennent fortement à lui par leurs racines mêmes, la multiplicité des sectes qui le représentent prouvant, mieux que tout le reste, combien il est vivace. J'attribuerais volontiers au libre examen l'exubérance de l'individualité, ce caractère essentiel de l'Amérique.

On ne se figure pas la culture bostonienne fondée sur une autre base que le vieil esprit puritain; le mélange de morgue et de simplicité qui distingue Philadelphie, où de si grosses richesses se cachent dans des maisons petites et uniformes, atteste la présence de l'élément quaker plus ou moins mitigé; partout l'église unitaire, grâce à sa remarquable élasticité, est le refuge de ceux qui tiennent à une profession religieuse aussi peu dogmatique que possible, tandis que l'église épiscopale, à laquelle le grand prédicateur Phillips Brooks amena, par son exemple et l'entraînement de sa parole, tant de recrues nouvelles, satisfait les consciences plus timorées qui tiennent à s'appuyer sur les formes précises d'un christianisme très proche du culte romain. Mais celui-ci ne m'a paru dominer franchement au Nord que dans le cosmopolite New-York : or tout le monde sait que, sur les deux millions et demi d'habitans que New-York renferme, un quart seulement peut revendiquer le nom d'Américains; le reste appartient à toutes les nations du globe plus au moins complètement assimilées. Hors de là j'ai toujours eu, de l'Est à l'Ouest, le sentiment que le catholicisme devait son accroissement à l'immigration continue, et qu'il fallait tout le tact, toute la prudence, toute la supériorité de deux ou trois grands prélats animés du plus pur patriotisme pour éviter des chocs regrettables avec les écoles publiques, qui sont au fond pour les vrais Américains l'arche sainte. Lorsqu'on approche du Sud au contraire, il semble que le climat et les caractères se prêtent mieux aux influences latines, que la fusion devienne beaucoup plus facile. Je l'ai compris à l'hôpital de Johns Hopkins, qui réunit parmi ses infirmières des protestantes nées avec un tempérament de sœurs de charité; des catholiques entraînées par goût vers les études médicales sans avoir le moyen de les pousser très loin; des personnes obligées simplement, science et religion à part, de gagner leur vie d'une façon honorable; mais toutes elles ont un trait en commun; elles sont consciencieuses et dévouées.

Une blonde Baltimorienne dont je vois encore la svelte silhouette, la démarche légère, m'a dit, en m'offrant gaiement ses services :

— Avec quel chagrin nous avons appris que la France se pri-

vait du secours des religieuses dans les hôpitaux! Il était si facile de les garder avec les *nurses* laïques! Pourquoi ne pas travailler côte à côte? Chez nous il en est ainsi quelquefois, et la tâche n'est que mieux faite.

Une très jolie Pensylvanienne, dont les cheveux bruns frisottés semblent soulever un tout petit bonnet de mousseline à la paysanne, me répond avec franchise, lorsque je lui demande indiscrètement si c'est une vocation qui l'a conduite à soigner les malades ou bien le désir de se créer une carrière :

— C'est l'un et l'autre.

Vraiment ceux d'entre nous qui ne comptent pas uniquement sur l'administration et sur l'assistance publique pour moraliser et secourir les déshérités d'ici-bas apprendront avec plaisir que la charité séculière peut être religieuse à ce point.

Devant les fondations charitables de Baltimore, j'ai senti partout la présence d'un élément de tendresse qui n'existe pas toujours, bien loin de là, dans l'âme américaine. La philanthropie du Sud n'est pas tout à fait celle du Nord; elle m'a paru plus instinctive, plus chaude, plus colorée pour ainsi dire, et moins savante dans son organisation; elle ne s'inspire point au même degré de la sociologie moderne; ses bienfaits pleuvent indistinctement sur le juste et sur l'injuste, que d'ailleurs on aurait quelque peine à catégoriser, quand il s'agit de nègres par exemple. J'expliquerai mieux ce que je veux dire en donnant un aperçu de l'hôpital de la Charité à la Nouvelle-Orléans. Beaucoup plus ancien que celui de Baltimore, il a dû rendre bien des services dans ce climat longtemps meurtrier où sévissait la fièvre jaune, et avec quelle fureur! Son premier bienfaiteur fut, en 1784, un pauvre marin français qui légua ses économies à la ville en reconnaissance des soins qu'il avait reçus, afin que d'autres fussent soulagés de même. Dès 1832, le misérable petit hôpital se transforma, grâce aux dons de citoyens riches, qui, avec l'aide de l'État, lui ont donné les proportions voulues pour loger à l'aise le contingent ordinaire de huit cents personnes, nombre qui est même susceptible de s'accroître. Là j'ai trouvé l'idéal de la tolérance : j'ai vu travailler de concert, comme on m'en avait avertie, les sœurs de Saint-Vincent de Paul et les *nurses* protestantes. Rien de plus touchant que cette association de l'expérience et de la science, formée, malgré les différences du dogme, par la religion de l'humanité. Les bonnes sœurs furent un peu émues d'abord lorsqu'on leur adjoignit ces alliées relativement mondaines : elles leur rendent justice maintenant, et la supérieure, l'une des plus aimablement autoritaires qui aient jamais coiffé la cornette blanche, est restée du consentement de

tous à la tête de l'administration générale. Son nom est vénéré dans la ville, où elle compte comme une puissance.

Ah! cet hôpital de la Nouvelle-Orléans, au lendemain du carnaval, comment l'oublier jamais? Tous ces lits occupés par de jeunes négresses, à la physionomie farouche, plus ou moins tailladée de coups de couteau, — c'est souvent la fin des nuits de mardi gras, — fort peu malades, du reste, grignotant des biscuits d'un air boudeur et détournant leurs têtes hérissées de petites nattes!

— Elles ne recommenceront plus, elles se rappelleront la grâce que Dieu leur a faite en les amenant ici, elles seront de bonnes filles, disait la supérieure en passant auprès d'elles.

Puis elle caressait la toison crépue d'un diablotin noir, tout petit, qui mangeait à belles dents, lui aussi, comme s'il n'avait pas eu la jambe cassée.

— Ses parens ne se sont même pas donné la peine de l'apporter eux-mêmes; nous avons de bonnes voitures d'ambulance qui ramassent tout cela, Dieu merci!

Et enfin, dans les chambres, trop belles au dire de certaines personnes austères qui jugent que tant de gâteries équivalent à un périlleux encouragement, dans les chambres réservées aux nouvelles accouchées, des blanches celles-là, dont aucune n'avait l'anneau de mariage au doigt :

— Voyez-moi ces deux jumeaux! — Et l'excellente supérieure avait tout de bon un sourire de grand'mère. — Les dames de la ville fabriquent pour nos enfans des layettes qui ne sont pas du tout des layettes de pauvres. On les promène dehors avec de grandes pelisses et ces gentils petits bonnets. Les mamans ont regret de laisser tout cela derrière elles lorsqu'elles s'en vont. Mais ce sont quand même quelques bonnes journées pour elles et pour les petits. Pauvres filles!

J'admirai les broderies, les dentelles, les petits béguins de soie, mille fanfreluches trop coquettes au gré du rigide bon sens, avec un battement de cœur extraordinaire, celui qui nous prend quand, après une longue traversée, nous découvrons d'un peu loin encore les rives déjà visibles de la patrie. Le contraste de ce langage ingénu, passionné, avec tout ce que, pendant six mois, j'avais entendu de scientifique au Nord, sur le même sujet, m'avait saisie; je me trouvai soudain dans un pays proche parent du nôtre, où les habitans d'origine française sont presque aussi nombreux que les Anglo-Américains; dans un pays qui appartint à Louis XV et à Napoléon, et qui s'en vante et qui le rappelle sans cesse avec une rancune émue. Que peut-il avoir de commun avec la Nouvelle-Angleterre ou la Pensylvanie?

Non, la charité du Sud n'est pas et ne sera peut-être jamais celle du Nord, mais quel que soit le caractère qu'elle prenne dans les climats les plus divers, au nom de la morale ou au nom de la pitié, la charité entre les mains des femmes reste toujours ce qu'il y a de meilleur au monde. L'essentiel est qu'elle soit faite, comme on la fait dans tous les États-Unis, catholiques ou protestans, d'une manière qui mette étroitement en rapport les riches avec les pauvres et qui, tout en respectant les droits des congrégations, partout où celles-ci existent, ne décerne à personne le monopole des devoirs légués par l'Évangile à tous.

Mais en parlant d'une vertu commune à l'Amérique entière, j'ai passé inconsidérément la ligne qui s'appelait, avant la guerre, celle de Mason et Dixon. Cette fameuse ligne, tracée entre la Pensylvanie et le Maryland, séparait deux sociétés alors tout à fait dissemblables et qui offrent aujourd'hui encore, malgré l'unité accomplie, des oppositions frappantes. Les mœurs, les caractères, les traditions ne se laissent pas modifier d'un trait de plume comme les frontières, et, quoi que paraisse en penser le Nord, qui a sur ce chapitre les illusions naturelles aux vainqueurs, la complète assimilation d'idées et de sentimens ne sera point parachevée de longtemps, si la reconstruction politique est faite. Je reviendrai bientôt au Sud, et je ne m'attarderai que trop peut-être à la Nouvelle-Orléans où m'attendait cette inoubliable impression d'un quasi-retour dans la patrie. On ne peut nier toutefois que la condition des femmes américaines soit beaucoup plus intéressante à étudier dans le Nord, justement parce qu'elle diffère de la nôtre d'une façon plus radicale.

Dans le Nord seulement, les femmes portent une agitation de parole et d'opinion autour des problèmes sociaux. Les dames du Sud en sourient avec un peu de malice et gardent quant à elles l'attitude, sinon précisément des jeunes filles, du moins des épouses et des mères françaises. Elles vivent pour leurs maris, pour leurs enfans, pour leur intérieur, pour le monde, sans sortir de ce cercle étroit, à moins de circonstances graves, comme par exemple celles de la guerre de Sécession qui, sous l'éperon du patriotisme, les transforma toutes, du jour au lendemain, en héroïnes.

Th. Bentzon.

L'ÉCOLE NORMALE

ET SON CENTENAIRE [1]

I

Il arrive que les hommes et même les femmes, à partir d'un certain âge, mettent leur coquetterie à se vieillir. C'est ainsi que, selon les fâcheux qui ont la manie de tout vérifier, rien ne serait plus rare qu'un centenaire authentique, qui puisse faire valoir, pièces en mains, ses droits à ce titre. Tel se targue, devant les badauds émerveillés, d'avoir vu passer sur sa tête un siècle tout entier, qui n'est même pas nonagénaire. On a accusé l'École normale, non sans quelque malice, d'avoir joué ce jeu. Pour imiter d'autres grandes écoles qui seraient mieux fondées à se réclamer de la Convention nationale, pour avoir, nous aussi, sans plus de retard, notre commémoration solennelle, nous aurions, a-t-on dit, un peu forcé le calcul de nos années; il nous en manquerait, en réalité, une quinzaine pour faire le compte juste; notre montre avancerait; c'est seulement en 1908 que nous aurions dû nous réunir pour célébrer de concert nos vingt lustres de vie et d'activité féconde. Notre École, celle qui, depuis le 6 décembre 1845, s'appelle *l'École normale supérieure*, n'aurait rien de commun, que le nom, avec les *Écoles normales* qui s'ouvrirent à Paris, le 1er pluviôse de l'an III (20 janvier 1795), en exécution du décret du 9 brumaire (30 octobre 1794). L'École ne daterait vraiment que de l'article 110 du décret impérial qui, le 17 mars 1808, organisait l'Université en développant les principes qu'avait posés la loi

(1) Cette étude forme l'introduction d'un volume qui va paraître sous ce titre : *le Centenaire de l'École normale*, 1795-1895 (Hachette et Cie, in-4°). Il comprend une suite d'essais où d'anciens élèves de l'École se sont appliquées à en présenter, sous ses aspects variés, l'œuvre et la vie.

du 6 mars 1806, article qui est ainsi conçu : « Il sera établi un pensionnat normal, destiné à recevoir jusqu'à trois cents jeunes gens qui y seront formés à l'art d'enseigner les lettres et les sciences. » Ce pensionnat n'a jamais reçu qu'un très petit nombre des élèves que lui promettait par centaines l'empereur Napoléon. Par l'étroitesse de son règlement et par la pauvreté de ses installations, il différait très fort de l'École d'aujourd'hui ; mais ce n'en serait pas moins avec lui, et avec lui seulement, que serait née notre École, celle dont la mission est de préparer des maîtres pour l'enseignement secondaire et pour l'enseignement supérieur.

Ce qu'il y a de spécieux dans ces critiques, nous ne le méconnaissons pas ; nous avons assez étudié notre propre histoire pour ne rien ignorer de ce que l'on a cru nous apprendre. Si nous avons passé outre, ce n'est pas par l'effet d'une impatience qui aurait été un enfantillage, du désir qui nous aurait piqué de dérober à une autre génération l'honneur et le plaisir d'officier dans cette cérémonie. Nous avons eu des raisons plus sérieuses de nous reporter, comme à notre acte de naissance, au décret de 1794, que rappelle une inscription gravée sur la porte de notre maison. Quant à la célébration même de la fête, si nous l'avons renvoyée au printemps de 1895, c'est que nous souhaitions la voir éclairée par quelques rayons du gai soleil d'avril, par un de ces sourires du printemps qui adoucissent l'amertume des deuils même les plus sensibles et qui donnent confiance en l'avenir ; les feuilles et les fleurs qu'ils réveillent annoncent les moissons et les fruits de la saison prochaine.

Le parti que nous avons pris nous a paru se justifier par des motifs que sauront apprécier ceux qui regardent moins à l'apparence qu'au fond même des choses. La date de 1808 prêterait aux mêmes objections que celle de 1794. Aucune des deux n'est exacte de tous points, en ce sens que ni l'une ni l'autre ne rappelle la création d'un type d'établissement pédagogique qui ait les mêmes organes et le même régime que l'École dont nous sommes les fils, qui poursuive les mêmes fins. Notre École est à la fois plus vieille et plus jeune que ne le donnerait à penser l'un ou l'autre mode de comput. Elle remonte à l'ancien régime par les conceptions et les projets où s'est ébauché son être futur (1). Dès le XVIIe siècle,

(1) Pour plus de détail, voir, dans le volume du *Centenaire*, le travail de M. Paul Dupuy : *les Boursiers de Louis-le-Grand. L'École normale de l'an III.* Cet essai, dont tous les matériaux ont été demandés aux pièces d'archives ou à des écrits aujourd'hui rares et oubliés, forme la première partie d'une histoire de l'École que M. Dupuy promet de nous donner.

un recteur de l'Université de Paris avait le pressentiment des services que pourrait rendre une institution de ce genre. Au XVIIIe, l'idée qui avait été ainsi déjà entrevue commença de se réaliser quand, après l'expulsion de l'ordre des Jésuites, les parlemens travaillèrent à mettre la main, au nom de l'État, sur la direction de l'enseignement secondaire. A part le nom, qui n'avait pas encore été prononcé en France, ce devait être une École normale au petit pied que ces douze jeunes gens choisis, par voie d'examen, parmi les *maîtres ès arts*, qui recevraient le vivre et le couvert au collège Louis-le-Grand, devenu à ce moment le chef-lieu de l'Université. Comme nos élèves, ces boursiers avaient trois ans pour se préparer au concours qui couronnerait leurs études et leur ouvrirait l'accès des chaires les plus estimées; le 3 mai 1766, des lettres patentes avaient établi les trois agrégations de grammaire, d'histoire et de philosophie. M. Dupuy a retrouvé les noms de deux maîtres ès arts qui, en vertu du règlement promulgué le 4 septembre 1770, ont été admis, en 1776, à profiter de ces avantages; c'est, pour parler la langue familière de notre maison, les plus anciens *archicubes* qui aient qualité pour figurer, hors rang, en tête de nos listes.

Par le but qu'il propose à l'ambition des élus et par le régime auquel il les soumet, ce premier pensionnat d'élèves-maîtres que l'Université de Paris établit à Louis-le-Grand ne diffère guère de celui que l'Empire devait, quarante ans plus tard, loger à nouveau dans les mêmes bâtimens scolaires; peut-être y aurait-il donc lieu de chercher là, plutôt que dans l'œuvre de Fontanes, les vraies origines de notre studieux internat; mais, d'autre part, une école destinée à former les instructeurs de la jeunesse ne nous paraît aujourd'hui pouvoir remplir utilement sa mission que si l'enseignement y éveille les plus hautes curiosités, que si les esprits y sont sans cesse sollicités de puiser la science à ses sources les plus pures, dans les leçons et les exemples de maîtres qui, par leurs travaux, la fassent avancer sous les yeux et avec le concours de leurs élèves. Cette école, nous ne la concevons même plus sans ce ferment de vie mêlé à toute la masse, sans ce mouvement des intelligences qui, mises en possession des méthodes de recherche, s'élancent avec une ardeur ingénue dans tous les chemins au terme desquels elles entrevoient la découverte de la vérité.

L'institution eût-elle fonctionné plus régulièrement qu'elle ne l'a jamais fait, il n'y avait rien de pareil à attendre du groupe des boursiers de la vieille Université. On sait jusqu'où celle-ci avait laissé tomber le niveau des études dans les années qui précédèrent la Révolution. Les sciences physiques et mathématiques

ne tenaient dans les programmes de son enseignement qu'une place très restreinte; les sciences naturelles n'y brillaient que par leur absence. Dans l'ordre même des lettres, l'histoire n'était pas représentée. Point de philologie sérieuse; la grammaire n'était qu'une affaire de mémoire. Quant aux auteurs anciens, on les lisait et on les pratiquait assez à fond, surtout les Latins, mais sans songer à s'en servir pour se former quelque idée de la vie des peuples de l'antiquité, sans s'élever à aucune vue d'ensemble. L'*amplification latine* était de tous les exercices le plus en honneur; y réussir était la suprême ambition des gradués. Ce n'était d'ailleurs pas la philosophie des docteurs de Sorbonne qui aurait pu provoquer la pensée à l'effort personnel. Professé en latin, le cours n'était qu'une dictée; le principal bénéfice que l'on en tirait, c'était d'avoir des cahiers où étaient fournies toutes les solutions, où toutes les objections étaient classées et péremptoirement réfutées.

A lire les règlemens qui furent élaborés pour le pensionnat normal de 1808, celui-ci ne semblait pas appelé à une vie intellectuelle plus intense et à un avenir plus brillant que son devancier de 1770. Comme celui-ci, il n'avait pas de maîtres qui lui appartinssent en propre, chargés de donner à ses élèves un enseignement particulier, dont les méthodes et le ton fussent calculés pour les rendre aptes à remplir le mieux possible, plus tard, leur fonction spéciale. L'École n'était, dans le plan de son fondateur, qu'une annexe de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences. L'Université impériale ne paraissait guère promettre à ses boursiers, au prix de la réclusion sévère qu'elle leur imposait, que des avantages matériels, l'exemption du service militaire, le vivre et le couvert assurés pour deux ou trois ans. Cependant, à peine les premiers jeunes gens qui, en 1810, furent appelés à bénéficier de ces faveurs s'étaient-ils installés sous les combles du lycée Louis-le-Grand que déjà se manifestaient chez eux, avec une rapidité singulière, l'ardeur de la recherche désintéressée et la liberté de penser; le même esprit animait les promotions suivantes. On sait combien ces promotions de l'âge héroïque ont donné à la France de maîtres éminens, de savans distingués, de critiques, d'historiens et de philosophes célèbres. Pour que la nouvelle école ait porté si vite de tels fruits, pour qu'elle ait pu, sans jamais rompre sa tradition, s'accroître et grandir par voie de développement organique, il faut que le régime auquel la soumit sa charte de fondation ait, malgré son apparente étroitesse, posé, en matière de pédagogie, des principes vraiment libéraux et féconds.

Ces principes, auxquels on dut le prompt et brillant succès d'une entreprise que l'ancien régime n'avait pas su mener à bonne fin, d'où viennent-ils et quand a-t-on pour la première fois essayé de les appliquer? Le mérite de les avoir découverts et d'avoir pris l'initiative de s'en inspirer, l'attribuerons-nous à Fourcroy, le premier rédacteur du plan qui aboutit à la création de l'Université, ou à Fontanes, le premier grand-maître? On n'a vraiment aucune raison de leur faire cet honneur. L'Université était surtout pour l'empereur un instrument de règne, et, à ce moment, tout l'effort des laborieux et dociles interprètes de sa pensée se portait sur l'organisation des lycées et collèges, par laquelle ils espéraient agir sur l'âme même de la nation et la façonner, en s'y prenant de bonne heure, au respect et à l'obéissance. Personne alors, parmi les serviteurs les plus haut placés de l'Empire, ne paraissait avoir aucun souci ni même aucun soupçon de ce que devait être, dans un pays comme la France, l'enseignement supérieur.

S'il en est ainsi, il convient de chercher si, entre 1770 et 1810, il ne s'est rien passé qui permette de comprendre comment les résultats des deux expériences ont été si dissemblables, alors que les conditions où elles avaient été engagées semblent présenter une sensible analogie. Cette explication, nous croyons la trouver dans une des créations de la période révolutionnaire, dans l'École normale de 1794, œuvre improvisée dont il est facile de signaler les défauts, mais qui n'en porte pas moins la marque de l'heure glorieuse où la France, par une tension prodigieuse de toute son énergie, avait réussi à faire face sur toutes ses frontières et à délivrer son sol de l'invasion. Cette École n'a eu qu'une vie très courte, une vie de quatre mois, qui a été troublée par bien des épreuves, et lorsque celle-ci s'achevait brusquement, au milieu de l'indifférence générale, plus d'un témoin digne d'attention n'a pas craint de proclamer que c'était une affaire manquée. Quoiqu'il y ait, dans ces jugemens sévères, une part de vérité, l'École a assez fortement agi sur les esprits pour laisser des exemples qui n'ont pas été perdus.

Ce que l'École de la Convention a montré pour la première fois à la France, c'est les sciences mises, dans l'enseignement, sur le même pied que les lettres ; c'est les sciences revendiquant, par la voix de leurs représentans les plus autorisés, le droit de concourir, pour leur part, à instruire les jeunes générations. Géomètres, physiciens, chimistes et naturalistes avaient tous vécu jusqu'alors dans l'ombre de leurs cabinets, de leurs laboratoires et de leurs collections. Ils n'appartenaient pas aux corporations

qui s'étaient disputé et partagé l'enseignement, où presque rien n'avait pénétré de leurs découvertes et des méthodes qui les y avaient conduits; c'était aux Académies qu'ils réservaient la primeur de leurs inventions. Ces Académies, la République les a fermées. Elle arrache les savans à leur retraite et à leurs cercles choisis; mais elle les dédommage en les intéressant et les mêlant au puissant effort de la défense du territoire. En même temps, elle demande à leur patriotisme encore un autre service; elle les invite à se charger de répandre eux-mêmes dans le pays, par la parole publique, ces hautes connaissances qui doivent aboutir à tant d'applications pratiques et utiles. Tous répondent à cet appel et s'essayent, non peut-être sans quelque embarras, à cette tâche où ils étaient novices. Les élèves de l'École normale ont eu ainsi la rare fortune que les anciennes et les nouvelles sciences, les sciences abstraites et les sciences de la nature, leur fussent enseignées par les hommes mêmes qui, dans le dernier quart du siècle, avaient si fort élargi le domaine des unes et des autres, par Lagrange, Monge et Laplace, Haüy, Berthollet et Daubenton.

Sans doute, l'étude des classiques, la philosophie et même, dans une faible mesure, l'histoire, avaient, depuis plus ou moins longtemps, droit de cité dans les salles de cours; mais elles ne s'y présentaient pas sous la forme et avec les allures qu'elles prirent dans les séances de l'École. C'était quelque chose de tout à fait inusité que la morale enseignée ou plutôt prêchée par Bernardin de Saint-Pierre, que l'analyse de Condillac préconisée par Garat comme la méthode universelle, dont le triomphe marquerait, pour la pensée, le commencement d'une ère nouvelle, que les règles de la critique historique exposées par Volney, que Démosthène et Cicéron commentés par La Harpe en vue de former à l'éloquence les citoyens d'un État libre. L'enseignement tout formel et traditionnel de la faculté des Arts ne s'était jamais risqué sur ce terrain. S'il y avait été fait quelques incursions, ce n'était que dans cette sorte d'enseignement supérieur libre qui s'était fondé à Paris, peu de temps avant la réunion des États généraux, dans ce que l'on nomma le *Lycée* et plus tard l'*Athénée*, où Garat et La Harpe avaient parlé, avec beaucoup de succès, devant un public de choix. En 1795, c'est l'État lui-même qui institue, dans l'amphithéâtre du Muséum, des cours où des maîtres, pénétrés des idées du siècle, s'appliquent à reprendre par la base l'éducation des intelligences. C'est à ce titre que l'on put alors saluer en eux « les restaurateurs de l'esprit humain ». L'expression a cette emphase qui caractérise la langue du temps; mais elle n'en a pas moins été inspirée par un juste sentiment

de la grandeur du rôle auquel avaient été conviés par la Convention ces maîtres illustres.

Cette mission pédagogique confiée par les pouvoirs publics à des professeurs auxquels il amène par la main leurs élèves, des élèves qu'il paie pour se rendre à Paris et qu'il paie encore pour y subsister, voilà l'innovation capitale, celle qui atteste le mieux combien sont profonds les changemens qui se sont accomplis dans la société française. Quand on parcourt les cahiers de 1789, on y voit se manifester partout la pensée que l'État ne doit se décharger que sur ses mandataires du soin de former l'âme des enfans et des jeunes gens. Les trois ordres s'accordent à réclamer une éducation nationale (1) : lancé par les parlementaires dans leurs projets de réforme, le mot avait fait fortune. Du moment que l'État revendique cette responsabilité, son premier devoir, c'est d'instruire lui-même les maîtres par l'intermédiaire desquels son action s'exercera sur les élèves, à tous les degrés de l'enseignement, dans ces écoles primaires que l'on travaillait alors à multiplier, dans les écoles centrales, l'équivalent de nos lycées, qui allaient s'ouvrir, et dans les hautes écoles où s'achèverait la culture des esprits destinés aux carrières libérales. A ce prix seulement, on aurait chance de réussir à créer un système d'instruction qui produise des effets constans, ce qui permettra d'obtenir le résultat passionnément désiré : malgré l'inégalité des âges et des conditions, tous les adolescens, fils d'une même patrie, seront nourris des mêmes maximes et recevront, plus ou moins fortement imprimée dans leurs âmes, l'empreinte d'une même conception du monde et de la vie.

C'est bien là, quoique nous ne la trouvions nulle part formulée avec cette rigueur, l'idée qui a présidé à la fondation de l'École. L'importance du service que rendrait cette maîtresse pièce de la machine, on la sentait si bien que, dès le début, Lakanal et Garat avaient, sans le dire tout haut, entretenu l'espoir de manœuvrer en sorte que l'École, de temporaire devînt permanente, au même titre que celle qui s'appellera bientôt l'*École polytechnique*. L'École normale devait être, dans leur pensée, « le degré le plus élevé de l'instruction publique ». « Il faut, écrivait Garat à Lakanal, que l'École normale soit la première école du monde. » Ces hautes ambitions, on dut beaucoup en rabattre, par la faute des circonstances et par celle des auteurs du projet. Ceux-ci ne s'étaient pas rendu un compte exact de ce qu'ils voulaient et pouvaient faire du personnel, maîtres et élèves, dont

(1) L. Liard, *l'Enseignement supérieur en France*, t. Ier, p. 108-110.

ils disposaient. L'intention qu'ils avaient d'abord annoncée, c'était de former des instituteurs pour les écoles primaires, ou plutôt de former des agens de transmission qui, répétant en province les leçons reçues à Paris, initieraient les futurs instituteurs aux méthodes nouvelles. Rentrés dans leurs foyers, les élèves de l'École normale de Paris joueraient à peu près le rôle qui, dans notre organisation actuelle, est assigné aux professeurs des écoles normales primaires (1). Tel était le programme annoncé; mais, avant même qu'il eût reçu un commencement d'exécution, on s'en était déjà écarté, par le choix des maîtres qui avaient été chargés de l'appliquer. Il n'était pas vraisemblable que ceux-ci, savans de génie ou littérateurs de talent, voulussent se restreindre à enseigner les élémens ou que même, en s'y essayant, ils fussent aptes à y réussir. Les leçons conservées ont, pour la plupart, le caractère de ce que nous nommerions aujourd'hui des leçons de faculté: quant à celles qui paraissent les plus simples, peut-être seraient-elles comprises dans les classes supérieures d'un de nos lycées; mais presque aucune ne semble avoir été destinée à de futurs maîtres d'école. Celles de Garat, de La Harpe et de Volney supposent l'habitude des abstractions, la connaissance des lettres anciennes, et de l'histoire générale. Quant à Berthollet et à Laplace, à Lagrange et à Monge, ils voient les choses de trop haut pour n'être pas portés tout d'abord à des considérations générales qui ne pouvaient être saisies par leurs auditeurs que si ceux-ci étaient déjà au courant de ces études, si tout au moins ils en parlaient la langue. Comme on l'a dit, « leur pédagogie, à ces grands hommes, c'est la philosophie même de la science (2) ».

Si, parmi ces auditeurs, il y avait un Fourier qui, en géomètre déjà compétent, discutait avec Monge sur les relations du point, des lignes, du plan, de la sphère et de la circonférence, combien d'autres, dans cette foule, devaient être incapables de suivre les démonstrations des professeurs! Ni l'état de la société, où toutes les conditions avaient été mêlées par la tourmente, ni le peu de temps qui s'écoula entre la promulgation du décret et l'ouverture de l'École n'avaient permis de ne rien demander aux délégués qui attestât chez eux une préparation suffisante. Il avait été recommandé de préférer les candidats les plus instruits; mais,

(1) C'est de là que vient ce pluriel, *les Écoles normales*, qui est employé dans la loi votée par la Convention. Dans la pensée des auteurs du projet, la session de Paris n'était que la première des sessions où serait distribué cet enseignement normal; mais les sessions de province n'eurent jamais lieu, et l'on prit bientôt l'habitude, même dans les documens officiels, de dire *l'École normale*, au singulier, en parlant de l'École parisienne, la seule qui ait eu une existence réelle.

(2) L. Liard, *l'Enseignement supérieur en France*, t. Ier, p. 271.

dans bien des districts, on n'eut pas l'embarras du choix; en fait, il n'y eut d'exigé que le certificat de civisme. Les treize ou quatorze cents élèves ainsi recrutés formaient une masse très hétérogène, où tout différait, les origines, les âges et le degré d'instruction. Dans leurs rangs, il y avait de ci-devant nobles et d'anciens prêtres; il y avait des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, beaucoup d'hommes mûrs et même des vieillards; on se montrait, assis sur les bancs, Bougainville, le célèbre navigateur, qui avait soixante-six ans. Un grand nombre d'instituteurs primaires avaient été désignés, surtout dans les campagnes. Dans les villes, on avait pris volontiers des professeurs de collège, auxquels les événemens avaient fait des loisirs. C'est ainsi qu'à Paris furent nommés Mahérault, Crouzet, les deux Guéroult, De Wailly, Laromiguière, le futur professeur de la faculté des lettres; mais on compte aussi sur cette liste beaucoup de fonctionnaires, employés de diverses sortes, magistrats et greffiers. Il y a jusqu'à des militaires qui, on ne sait trop comment, avaient réussi à se procurer un congé plus ou moins régulier.

L'incohérence qui avait présidé à ces choix se retrouve dans l'organisation des cours. On s'était d'abord proposé d'affecter à l'installation de l'École l'église de la Sorbonne. Cette ambitieuse tentative, qui entraînait une dépense considérable, avait échoué devant la résistance obstinée du comité des finances, et il avait fallu se contenter de l'amphithéâtre du Muséum, où ne pouvaient guère tenir, en se tassant, que sept à huit cents auditeurs. Près de la moitié des élèves étaient donc condamnés à ne rien savoir des leçons que par les résumés des sténographes; mais, étant donné les vides que durent faire, dans les rangs de cette multitude, outre la paresse de quelques délégués, les maladies provoquées par un rude hiver et par la difficulté de se chauffer et de se nourrir (c'est le moment où la disette sévit le plus cruellement à Paris), peut-être cette salle fut-elle suffisante pour recevoir, tant bien que mal, tous ceux que ne découragèrent pas le froid et la misère, ceux qui eurent vraiment le ferme propos d'écouter et de s'instruire.

A plus forte raison la place ne manqua-t-elle point, après que se fut satisfaite, un peu bruyamment, la première curiosité, dans les séances que le règlement réservait aux *débats* ou *conférences*. Les fondateurs de l'École, qui emploient tantôt l'un, tantôt l'autre de ces termes, attendaient beaucoup de cette institution. C'est avec leur grandiloquence ordinaire qu'ils en annoncent et qu'ils en escomptent les effets. « L'enseignement, à les entendre, ne serait plus le résultat du travail d'un seul esprit, mais il serait celui du travail et des efforts simultanés de l'esprit de

douze à quinze cents hommes. » Organiser, pour plus d'un millier d'hommes, ce travail simultané, c'est-à-dire une suite de dialogues engagés entre le maître et l'élève, c'eût été une entreprise vouée d'avance à un échec certain, la confusion des langues et le désordre en permanence. L'idée était pourtant, en elle-même, juste et sage; aussi la pratique se chargea-t-elle ici, comme il arrive souvent, de corriger ce que la théorie avait d'excessif et de chimérique. Quand on parcourt les trois volumes où sont résumées les discussions, pour plusieurs au moins des séances de ce genre, on s'aperçoit bientôt que c'est presque toujours les mêmes élèves qui payent de leur personne. Ceux-ci formaient une faible minorité, qui comprenait, avec quelques-uns de ces présomptueux que l'on trouve toujours prêts à se mettre en avant, les plus intelligens des délégués. Dans ces conditions, l'échange des idées devenait possible; on pouvait interroger le maître, lui soumettre ses doutes et recueillir ses réponses. Les choses se passaient parfois de manière que le professeur et les auditeurs fussent également satisfaits. « Ces conférences, dit La Harpe au début de la séance du 16 pluviôse, sont peut-être la partie la plus instructive de nos cours. »

Cependant les hommes éminens qui étaient chargés d'enseigner les mathématiques ne tardèrent pas à reconnaître que, pour vraiment instruire leurs disciples, il y avait mieux à faire que de rompre ainsi des lances, à l'aventure, contre le premier venu. Ils firent décider, par le comité d'instruction publique, « qu'il serait ouvert des conférences entre les élèves de l'École normale, conférences qui seraient dirigées par des élèves pris dans le sein de l'École et désignés par les professeurs. Ces directeurs de conférences recevaient, dans des entretiens particuliers avec les professeurs, les instructions nécessaires pour assurer le succès de leurs travaux. »

Ces conférences ne furent organisées que pour les mathématiques, et c'est au Collège de France qu'elles paraissent avoir été installées; elles s'y tenaient tous les jours (1). Ce n'était pourtant pas seulement à ceux qui étudiaient les sciences exactes que l'on avait voulu assurer le bénéfice d'un tel mode d'enseignement; l'arrêté que nous venons de citer avait posé le principe d'une manière générale.

Reportons-nous maintenant au décret impérial du 17 mars 1808. Les aspirans admis au *pensionnat normal* « suivront les leçons du Collège de France, de l'École polytechnique ou du Muséum

(1) On a les noms des dix directeurs d'études qui furent choisis, noms parmi lesquels il y en a un qui est devenu illustre, celui de Fourier.

d'histoire naturelle, suivant qu'ils se destineront à enseigner les lettres ou les divers genres de sciences. Les aspirans, outre ces leçons, auront, dans leur pensionnat, des répétiteurs choisis parmi les plus anciens et les plus habiles de leurs condisciples, soit pour revoir les objets qui leur seront enseignés dans les écoles spéciales ci-dessus désignées, soit pour s'exercer aux expériences de physique et de chimie et pour se former à l'art d'enseigner. » La ressemblance est frappante; c'est la même pensée, exprimée presque dans les mêmes termes. L'enseignement est donné hors de l'École; mais, afin que rien n'en soit perdu pour ceux qui seront plus tard chargés d'instruire la jeunesse, on institue ces conférences dans lesquelles des élèves d'élite s'appliquent à répéter et à compléter le cours, à expliquer aux attardés ce qu'ils n'ont pas compris, et, en revanche, à chercher avec d'autres, plus avancés, quelles conséquences impliquent les doctrines exposées par le maître.

Dans le règlement de 1810, la même institution reparaît, mais développée et perfectionnée. C'est aux facultés des lettres et des sciences, qui viennent d'être créées, qu'est maintenant rattachée l'École. Voici les principaux des articles qui ont trait à cette matière.

« Outre les leçons des professeurs de faculté, il y a des conférences dont le conseiller, chef de l'École, détermine le nombre, la durée, l'objet et le mode...

« Dans ces conférences, les élèves de la faculté des lettres expliquent et analysent les auteurs classiques et répondent aux difficultés qu'ils se proposent les uns aux autres. Ils lisent leurs compositions, telles que traductions, discours, descriptions, récits historiques, pièces de vers latins, commentaires, questions de philosophie, de grammaire et d'histoire.

« Dans la section des sciences, les élèves discutent les principales difficultés des leçons précédentes; ils comparent les diverses méthodes de solution; ils lisent leurs compositions ou font leurs rapports sur des compositions déjà présentées; ils répètent les expériences de physique et de chimie. »

Si le règlement de 1810 entre dans plus de détails, il ne change rien à ce qui a été établi par le décret. C'est toujours le même mode d'enseignement familier et mutuel, bien plus fécond que le cours doctrinal ou du moins son complément nécessaire; c'est celui même qui a fait, pendant tout ce siècle, l'originalité de l'École, celui que nous ont emprunté successivement, dans ces dernières années, d'abord l'École des hautes études, puis, après elle, toutes les facultés des sciences et des lettres. La *confé-*

rence, avec ses vertus éducatrices, avec le mouvement et l'effort d'esprit qu'elle exige aussi bien de celui qui en conduit les travaux que de tous ceux qui y prennent part, est bien un legs de l'École de l'an III. C'est également de cette École que date une autre nouveauté, la place que les sciences ont conquise dans l'enseignement, les lettres et les sciences enseignées par des maîtres qui ont même rang et même autorité, les élèves se partageant, selon leurs goûts et leurs dons naturels, entre l'une ou l'autre de ces branches d'études.

Mais, dira-t-on, si l'École de 1810 nous offre quelques-uns des traits qui caractérisent celle de 1795, c'est que, pendant ces quinze années, malgré les changemens d'étiquette, l'état social est demeuré, en France, celui qui, préparé par tout le travail intellectuel du XVIIIe siècle, était devenu, par l'effet de la Révolution, une réalité vivante. Dans l'ordre de l'enseignement, les besoins nouveaux et les idées nouvelles devaient suggérer aux conseillers d'État de l'Empire des dispositions qui ne pouvaient guère différer de celles qui s'étaient présentées à l'esprit de Lakanal et de Garat. Cette explication n'est pas sans contenir quelque part de vérité; mais elle ne rend pas un compte suffisant des ressemblances que nous avons signalées. Elle vaut, dans une certaine mesure, pour ce qui concerne les sciences et la situation qui leur est désormais garantie. Les sciences avaient fait des progrès trop rapides, à la fin du siècle précédent, et, pendant la Révolution, leurs représentans s'étaient associés, avec trop d'éclat, aux émotions et aux triomphes de la patrie en danger pour qu'il pût être question maintenant de les reléguer au second plan; mais la conférence n'était pas une de ces institutions que le changement de régime rendait en quelque sorte nécessaires; ce n'est qu'un procédé pédagogique, dont les avantages ne peuvent être appréciés que par les hommes du métier. Ce procédé, on n'en trouve pas trace dans les règlemens ni dans la pratique des anciennes universités : où donc, en 1808 et 1810, en aurait-on été chercher l'idée et le type, sinon dans l'École de 1795, dans les séances de discussion qu'elle avait établies comme annexes de tous ses cours, et surtout dans les conférences, mieux définies, qu'elle avait organisées pour ceux qui voulaient s'adonner à l'étude des mathématiques. Nous croyons fermement à la transmission, à la filiation directe. Cette nouveauté, Fourcroy et Fontanes l'ont certainement empruntée à l'École, où, pour la première fois, on avait fait, avec quelque maladresse, mais non pourtant sans succès, l'essai de ce mode d'enseignement.

C'est que, malgré tous les reproches qui avaient été adressés à

ses organisateurs, l'École de la Convention n'était pas tombée dans l'oubli, même après quinze ans écoulés. L'impression que les contemporains avaient reçue du spectacle de ce Congrès et du retentissement de ces grandes voix ne s'était pas effacée de sitôt; elle avait été profonde et durable. C'est sur le rapport de Daunou qu'avait été décidée la brusque clôture de l'École. Daunou signale avec insistance toutes les fautes commises; mais il n'en reconnaît pas moins qu'il y a eu profit à réunir, dans la capitale, tous ces hommes studieux qui, jusqu'alors, n'avaient point quitté la province. « On peut dire, écrit-il, qu'ils ont aperçu un horizon plus vaste, éprouvé des sensations plus profondes, conçu des pensées plus fortes et plus étendues. Si, de toutes ces causes, il n'est pas résulté une direction assez sûre vers un but assez bien fixé, au moins est-il incontestable qu'un grand mouvement salutaire, bien qu'indécis, a été imprimé à l'instruction. » Quelques années plus tard, c'est Biot qui, dans son *Essai sur l'histoire générale des sciences pendant la Révolution française*, compare l'École normale de l'an III à une « vaste colonne de lumière qui, sortie tout à coup du milieu de ce pays désolé, s'éleva si haut, que son éclat immense put couvrir la France entière et éclairer l'avenir. »

Ce souvenir fut entretenu et ravivé par la lecture du recueil où étaient réunies les leçons des professeurs de l'École. Il avait commencé de paraître, par livraisons, pendant que se donnaient les cours; il eut assez de succès pour être deux fois réimprimé, en 1800 et 1808 (1). La troisième édition parut donc peu de temps après le décret qui fut comme la charte constitutive de l'Université. Un court avertissement est placé en tête du premier volume. On y explique et on y justifie la pensée de la Convention; puis on termine ainsi : « Tels furent sans doute les motifs particuliers qui concoururent à l'établissement de l'École normale et qui viennent de déterminer le gouvernement à rétablir cette École et à ouvrir auprès de l'Université impériale un pensionnat normal. » Il est aisé de comprendre que ce rapprochement se soit présenté à l'esprit de l'auteur anonyme; la plupart des hommes qui concoururent à l'élaboration du plan dont faisait partie le pensionnat normal avaient appartenu, soit comme maîtres, soit comme élèves,

(1) La première édition est presque introuvable. La seconde est une réimpression pure et simple de la première, sauf qu'elle contient en plus quelques leçons non encore publiées. Elle a pour titre : *Séances des Écoles normales, recueillies par des sténographes et revues par les professeurs.* Nouvelle édition. Paris, imprimerie du Cercle social (1800). An IX de la République française. Il y a dix volumes in-8° pour les *Séances* et trois pour les *Débats.*

à l'École de l'an III. Fourcroy avait été, en 1794, nommé commissaire de la Convention, avec Lakanal, auprès de cette École. S'il n'en présida pas les séances, c'est qu'il entra au comité de Salut public, entre le moment où avait été faite cette désignation et celui où les élèves se réunirent à Paris.

Les contemporains aperçurent donc le lien qui, à treize ans de distance, rattachait l'une à l'autre les deux institutions, filles l'une de la République et l'autre de l'Empire. Il serait étrange que ce lien nous échappât aujourd'hui, à nous qui sommes mieux placés pour dégager de la multitude des phénomènes secondaires l'action persistante des forces vives, le jeu des causes profondes et de leurs effets lointains. La conclusion qui s'impose est donc celle même que de longues et patientes recherches ont suggérée à notre camarade Paul Dupuy : « Le centenaire que l'École normale célèbre cette année est plus que le centenaire de son nom ; il est celui de l'institution même sous sa première forme. »

II

Nous avons insisté sur nos origines ; il importait de définir l'ère d'après laquelle nous compterons nos siècles futurs et d'en marquer exactement le point de départ. Quant à la suite de cette histoire, il ne saurait être question d'en présenter même une légère esquisse.

Tout ce que nous voulons ici en retenir et en indiquer, c'est la loi qui la domine tout entière, loi que l'on peut formuler ainsi : du jour où l'École est née, sa fortune a toujours été étroitement liée à celle du parti libéral et de la cause qu'il défendait.

Dans la pensée de son fondateur, l'École devait être comme le séminaire où se formeraient les meilleurs maîtres de cette Université que Napoléon aurait voulu constituer en une sorte de corporation laïque et célibataire, dont les membres auraient presque les mêmes habitudes que ceux des congrégations religieuses d'autrefois et n'en différeraient guère que par l'absence du caractère sacerdotal. Le règlement de l'École était calqué sur celui des collèges de l'ancienne Université. Les journées du dimanche étaient remplies par les offices. Par l'interdiction de toutes sorties particulières, l'École était comme séparée du monde, et déjà cependant, en 1812, on s'y occupait de Montesquieu et du XVIIIe siècle avec une curiosité qui, s'il faut en croire Villemain, ne laissa pas de mécontenter l'Empereur (1). Dès ces premières années, l'enseigne-

(1) Villemain, *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, p. 137.

ment de Laromiguière et celui de Royer-Collard, à la faculté des lettres, et, dans l'intérieur même de l'École, l'ardente parole de Cousin, nommé répétiteur pour le français, avaient commencé de remuer les esprits. Bientôt vinrent les événemens de 1814 et de 1815, la première et la seconde Restauration, séparées par le brillant et tragique intermède des Cent-Jours, les deux invasions, l'octroi de la Charte et l'établissement du régime parlementaire. Dès le retour des Bourbons, la lutte s'engageait partout, dans les conseils du roi, à la tribune des Chambres, dans la presse, dans les collèges électoraux, entre ceux qui étaient résolus à défendre l'ordre social créé par la Révolution et ceux qui s'étaient juré de l'abolir. Les élèves de l'École étaient tous nés et avaient tous grandi dans la France nouvelle; à de rares exceptions près, ils ne pouvaient guère hésiter sur le parti auquel iraient leurs sympathies, quand ils auraient plus tard à faire acte de citoyens. Ils étaient donc de cœur avec l'opposition libérale; mais leur tenue n'en était pas moins restée la correction même. Lancé dans une campagne de réaction à outrance, le ministère Villèle n'invoqua pas, contre l'École, l'ombre même d'un prétexte; il la supprima, sans phrases, le 6 septembre 1822. L'office qu'elle remplissait excellemment depuis douze ans serait, dans l'avenir, dévolu à des *Écoles normales partielles*, qui seraient établies près du collège royal de chaque chef-lieu d'Académie.

Ces *Écoles partielles* devaient être l'équivalent, en menue monnaie, de la grande École qui venait d'être frappée de mort. Elles eurent à peine un commencement d'existence. En disparaissant, cette pépinière de maîtres avait laissé un vide que l'on ne réussissait pas à combler. Quatre ans ne s'étaient pas écoulés que l'auteur même du mal cherchait à le réparer. Le 5 septembre 1826, M. Frayssinous rétablissait l'École, mais sans lui rendre ce nom qui, en lui rappelant les souvenirs de la République et de l'Empire, risquait d'éveiller chez elle de dangereuses ambitions. Installée dans un quartier du collège Louis-le-Grand, placée sous la surveillance du proviseur, elle s'appellera désormais l'*École préparatoire*.

Tout interrompue qu'elle eût été par cette violence, la tradition des libres études se renoua comme d'elle-même, dans cette école qui n'avait paru renaître que diminuée et humiliée. Au bout de deux ans, sous le ministère Martignac, qui fit remonter dans leurs chaires Guizot, Villemain et Cousin, l'École reprenait presque son ancienne figure. Elle s'installait, à la place des Facultés, maintenant logées à la Sorbonne, dans l'ancien collège du Plessis, dont les bâtimens touchaient à ceux de Louis-le-

Grand. Elle y avait pour chef un des siens, un de ses maîtres, Guigniaut, qui recevait le titre de directeur des études, et des conférences nouvelles y étaient créées. Il ne lui manquait plus que son nom, et ce nom lui fut rendu, dès le lendemain des journées de 1830, par le gouvernement nouveau.

Le 6 août, avant même que le duc d'Orléans échangeât le titre de lieutenant-général contre celui de roi, il ordonna que « l'École destinée à former des professeurs et désignée depuis quelques années sous le nom d'École préparatoire reprendrait le titre d'École normale. » Bientôt après, le règlement du 30 octobre 1830, rédigé sous l'inspiration de Cousin, organisait l'École sur des bases qui sont demeurées celles mêmes sur lesquelles repose encore aujourd'hui toute l'économie de nos études. La durée de celles-ci qui, dans l'École préparatoire, n'était que de deux ans, est fixée définitivement à trois ans. Les deux sections, celle des sciences et celle des lettres, sont plus nettement séparées, dès le début, qu'elles ne l'avaient été jusqu'alors. Si, par suite de l'unité d'agrégation, la section des sciences reste encore indivise jusqu'au bout de la troisième année, la section des lettres reçoit dès lors la forme qu'elle a gardée jusqu'à présent. La première année y est consacrée à la préparation de la licence. La seconde a pour but, dit le règlement, de « donner une instruction plus élevée et plus étendue, analogue à celle des Facultés ». Exempte de toute préoccupation d'examen à subir, elle demeure, comme l'a dit Bersot, « l'année normalienne par excellence », celle du travail libre et désintéressé, volontiers même un peu capricieux. En troisième année, la section se partage, comme elle n'a pas cessé de le faire depuis lors, en quatre équipes ; il y a la *philosophie*, l'*histoire*, la *grammaire*, et ce que l'on appelait alors *humanités et rhétorique*, ce que nous nommons aujourd'hui les *lettres*. L'agrégation, avec ses divers ordres, sera le but que l'on poursuivra pendant cette dernière année d'études. Ce but, les élèves de l'École l'ont presque toujours atteint, lorsqu'ils n'ont pas reculé devant l'effort et l'entraînement nécessaire, lorsqu'ils ont compris la sagesse du vieux proverbe : « Qui veut la fin veut les moyens. »

Le recrutement de l'École s'était toujours fait, jusqu'alors, de façon assez irrégulière. On avait demandé certaines preuves de connaissances acquises et de mérite ; mais on ne les avait pas exigées. Bien des candidats avaient été plutôt choisis par les recteurs et les inspecteurs généraux qu'imposés par un concours qui n'avait guère existé que pour la forme. Les choix avaient été souvent très judicieux ; nous ne voyons pas que les promotions ainsi recrutées aient été, en moyenne, inférieures à celles qui leur

ont succédé, ni qu'elles aient fourni moins d'hommes éminens. Quiconque a fait partie d'un jury sait quelles chances comportent les examens et que, jeune, on y réussit souvent par certaines qualités qui se tournent plus tard en défauts, la promptitude de la mémoire, la facilité de la parole et de la plume, la confiance en soi, l'adresse à ne choquer aucune opinion reçue. Le concours est pourtant devenu, dans notre société encombrée, le mode de sélection qui paraît aux concurrens les protéger le mieux contre l'injustice et contre la faveur. On ne pouvait donc se dispenser de l'établir, entouré de toutes les garanties possibles, à l'entrée de l'École, maintenant que, rassurée sur son avenir et bien vue du pouvoir, elle allait attirer un nombre toujours croissant de candidats. Les conditions en furent réglées par l'arrêté du 17 juin 1831. Dans l'ensemble, elles sont demeurées, depuis ce moment, toujours les mêmes; on s'est contenté, à diverses reprises, de les simplifier et de modifier les dates des deux séries d'épreuves.

La monarchie de Juillet ne se contenta pas de donner à l'École une assiette plus solide en y instituant le concours et de nouvelles conférences; elle songea de bonne heure à la mettre enfin dans ses meubles, à en établir les services dans un édifice qui lui appartînt en propre et sur lequel fût inscrit son nom. Les bâtimens du Plessis menaçaient ruine. Il était d'ailleurs impossible d'y installer les salles de collection et les laboratoires dont l'enseignement scientifique ne pouvait plus rester privé; celui-ci avait des exigences jusqu'alors inconnues, depuis que l'arrêté du 2 octobre 1840 avait partagé l'agrégation des sciences en deux, les mathématiques d'une part, et, de l'autre, les sciences physiques et naturelles. On fut unanime à reconnaître l'utilité de l'entreprise et son caractère d'urgence. Dès 1838, on fit choix des terrains de la rue d'Ulm; on commença de dresser les plans; la loi qui engageait la dépense et donnait les moyens d'y pourvoir fut votée et promulguée au printemps de 1841. Les travaux durèrent longtemps; l'École ne prit possession de son nouveau domicile qu'à la rentrée de 1847. Dans la séance solennelle d'inauguration que présidait le ministre Salvandy, le directeur de l'École, Dubois, présenta un tableau sommaire du passé de l'École, de sa vie et de son œuvre; il avait, en 1840, remplacé dans cette haute charge Cousin, appelé au ministère.

Parmi ceux qui écoutaient le directeur et le ministre échanger, dans cette cérémonie, leurs congratulations et leurs espérances, y avait-il quelqu'un qui prévît, même vaguement, les crises que la société française allait traverser, crises où succomberaient les

libertés publiques et qui mettraient l'École même en péril? Celle-ci, au lendemain des journées de Février, ne parut avoir rien à craindre du nouveau régime. Le ministre d'alors, Hippolyte Carnot, crut même lui donner une marque sensible de sa haute bienveillance en lui octroyant un uniforme militaire qui ne laissa pas de prêter à la plaisanterie; mais on cessa d'en sourire quand on le vit, dans la fumée des batailles de Juin, aussi hardiment exposé au feu que celui des élèves de Saint-Cyr et de l'École polytechnique. Lorsque l'ordre fut rétabli avec son concours, l'École normale déposa l'épée, reprit le costume civil et se remit au travail. Elle n'en devint pas moins très vite, après l'élection présidentielle, suspecte en haut lieu. Ce n'était pas un secret que la plupart de ses élèves, de ceux qui en étaient sortis et de ceux qui l'habitaient encore, n'avaient pas voté pour le prince Louis, crime que ne lui pardonnaient point les coalisés qui, servis par les fautes des républicains et par le concours de l'Église, travaillaient de concert les uns à rétablir la monarchie et, les autres, à ressusciter l'empire.

Cette fois, le coup ne fut pas brusque et presque inattendu, comme en 1822; plus d'un signe précurseur annonça l'orage. Ce fut d'abord, en juillet 1850, la démission forcée de M. Dubois, que remplaça un ancien proviseur de lycée, alors recteur de l'Académie de Besançon, M. Michelle. Ce fut, un an plus tard, le 29 juin 1851, la mise en disponibilité de M. Vacherot, l'ami et si longtemps le fidèle collaborateur de M. Dubois. Au lendemain du 2 décembre, c'était M. Jules Simon, alors le plus brillant et le plus populaire des maîtres de conférences, dont le cours était suspendu. Quelque temps après, il refusait le serment et cessait ainsi d'appartenir à cette École où il ne devait reparaître que vingt ans plus tard, comme ministre de M. Thiers, pour y présider, à côté de M. Bersot, la séance de rentrée du 7 novembre 1872.

Ce serment auquel M. Simon ne voulut pas se plier, ses collègues le prêtaient au même moment; mais la plupart d'entre eux ne s'y résolurent que la mort dans l'âme, sous la dure pression de la nécessité. J'étais jeune alors et encore écolier; mais j'allais souvent voir un de mes maîtres, qui enseignait à la fois au collège Charlemagne et à l'École. Dans nos longs entretiens, il me parlait à cœur ouvert. C'est ainsi que je me trouvai être, à propos de cette cruelle exigence, le confident de son trouble et de ses scrupules, le témoin ému du combat qui se livrait dans cette conscience délicate, dans cette âme noble et grave.

Malgré l'apparente soumission de ceux qui s'étaient décidés à ce

sacrifice, on n'ignorait pas leurs sentimens intimes. Toute démantelée qu'elle fût par la retraite imposée aux chefs qui en représentaient les meilleures traditions, l'École apparaissait encore aux zélateurs de l'Empire comme une citadelle à abattre, comme une des dernières positions où se maintinssent l'esprit critique et un libéralisme qui, bien que vaincu par la force et trahi par le suffrage populaire, ne s'était pas résigné à sa défaite. Il semblait que ses jours fussent comptés, qu'elle dût être frappée de mort à bref délai, victime des mêmes rancunes, des mêmes terreurs et des mêmes ambitions qu'en 1822.

On n'a jamais douté que le projet de supprimer l'École n'ait été, dans ces premiers mois de 1852, très sérieusement agité. J'avais souvent entendu affirmer que cette suppression avait été un instant décidée ; mais la preuve manquait. Cette preuve, elle a été retrouvée par M. Dupuy ; il a rencontré, dans les archives du ministère de l'instruction publique, deux notes, qui doivent avoir été rédigées peu de jours après qu'avait été promulgué le décret-loi du 9 mars, dont l'article 7 édicte qu' « un nouveau plan d'études sera discuté par le Conseil supérieur dans sa prochaine session. »

La première de ces notes est écrite sur une feuille de papier qui porte l'en-tête : *Cabinet du Ministre ;* on y reconnaît la main même de M. Fortoul. Elle est ainsi conçue :

« LOUIS NAPOLÉON, etc., etc.,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Décrète :

Article premier. — L'École normale est licenciée.

Elle sera immédiatement réorganisée d'après les bases fixées par l'article 44 du décret organique sur l'Instruction publique (1).

Art. 2. — Le Ministre de l'Instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret. »

L'autre note a dû être rédigée par un secrétaire ou un chef de bureau ; en voici l'exacte teneur :

« Le Ministre, etc.,

Vu le décret du ... mars courant, qui porte licenciement de l'École normale supérieure,

(1) Le décret du 9 mars n'a que onze articles ; il est donc probable que la note visait une première rédaction, plus développée, de ces *Dispositions organiques*. On se sera décidé à renvoyer certaines des dispositions projetées à la loi qu'annonce le préambule du décret qui a été rendu, loi qui n'a d'ailleurs jamais été présentée.

Arrête :

Article premier. — A dater de ce jour, les cours de l'École normale supérieure cesseront d'avoir lieu. L'administration demeurera provisoirement chargée du recouvrement des sommes dues à l'établissement, de la liquidation des dépenses, de la reddition des comptes et de l'exécution des actes ministériels.

Art. 2. — Les élèves seront immédiatement rendus à leurs familles. Une indemnité mensuelle de 80 francs leur sera allouée jusqu'à ce que l'École ait été réorganisée.

Art. 3. — Les émolumens des fonctionnaires, professeurs, maîtres, employés et gens de service leur seront payés jusqu'à ladite époque. Les maîtres et agens qui étaient nourris gratuitement recevront en outre une somme de 30 francs par mois en compensation de cet avantage.

Art. 4. — Des crédits jusqu'à concurrence de 15 000 francs sont ouverts à M. le Directeur sur les fonds de l'École, exercice 1852, pour l'acquittement de ces dépenses.

Fait à Paris le ... mars 1852. »

On se donnait sans doute deux mois pour la réorganisation promise, car, au bas de la note, se trouve écrite, de la même main que le chiffre 15 000, la justification suivante :

« 82 élèves. . . deux mois.	13120
29 maîtres et agens nourris gratuitement. . . .	1740
	14860 »

Tout avait donc été prévu, à la fois la mesure même et les détails de l'exécution, tout, jusqu'au chiffre de l'aumône que l'on jetterait à ceux qui peut-être allaient se voir privés d'un titre conquis par le succès remporté dans un loyal et public concours. Si l'on croyait devoir licencier l'École, ce n'était pas pour y rappeler au bout de quelques semaines tous ceux que l'on s'apprêtait à en chasser ainsi, au grand détriment des études commencées, sans qu'ils eussent commis aucune faute qui justifiât cette rigueur. Combien en aurait-on repris? Aurait-on peuplé d'élèves nouveaux, recrutés par une autre voie, l'École reconstituée? C'est ce qu'il est impossible de dire et ce sur quoi le ministre même, quand il traçait le brouillon de son décret, n'avait sans doute pas encore d'idées bien arrêtées.

Dans les projets de décret et d'arrêté, le mot de suppression, il est vrai, n'était pas prononcé; mais il y a fort à parier que, si ces projets avaient été suivis d'effet, la porte fermée ne se serait pas rouverte de sitôt. Comme dit le proverbe, « quand on est

mort, c'est pour longtemps. » De même que sous la Restauration, peut-être aurait-on mis deux ou trois ans à s'apercevoir qu'il n'était pas aisé de se passer de l'École.

Cette découverte, la fit-on, à la réflexion, avant même d'avoir tenté l'expérience? D'après certains bruits, l'affaire aurait manqué par la faute même de ceux qui semblaient les plus intéressés à la disparition de l'École. Le ministre aurait été retenu plutôt que poussé par les hommes qui, lorsque s'élaborait la loi de 1850, avaient mené la campagne contre l'Université. Mis en demeure de dire s'ils étaient prêts à se charger de pourvoir aux nécessités d'un grand service public, ils se seraient dérobés et auraient demandé du temps. Peut-être aussi, pressenti au sujet des mesures projetées, le directeur, M. Michelle, présenta-t-il des objections qui furent écoutées. Il avait donné assez de gages pour que l'on eût confiance en lui. Or, quels que fussent ses partis pris et ses préjugés, il n'avait pu vivre près de deux ans à l'École sans avoir appris à l'estimer et même à l'aimer. Il l'avait mise à la diète; de très bonne foi, il se croyait appelé à la soigner, à la guérir de ses maladies mentales, à lui rendre la santé de l'âme, et quel est le médecin qui ne s'attache pas à son malade?

Quoi qu'il en soit, le projet dont témoignent ces deux curieuses pièces n'eut pas de suite. On conserva l'École, presque contre sa propre attente, et l'on se contenta de l'amoindrir et de rabattre son orgueil, par le décret du 10 avril, par les arrêtés du 14 avril et du 27 juillet, par le règlement du 15 septembre. Rien de plus étroit et de plus énervant que le régime établi par cet ensemble de prescriptions. Imposée à grand renfort de consignes, une discipline monacale pesait sur la maison, pour y éteindre, autant que possible, la gaieté de la jeunesse; mais cette gêne n'était rien en comparaison de celle qui résultait de la prétendue réforme des études. L'examen de licence était rejeté au terme de la seconde année. Dans la troisième année, plus de but prochain, qui provoquât et soutînt l'effort; on ne pouvait prendre très au sérieux l'examen de sortie, qui devait être subi devant une commission d'inspecteurs généraux. Quant à l'agrégation, nul ne serait admis à s'y présenter que trois ans après avoir quitté l'École; et ce concours même, qui était renvoyé si loin, perdait tout intérêt par la suppression des spécialités : il n'y avait plus qu'une agrégation pour les lettres et une pour les sciences, les agrégations *omnibus*, comme on disait en plaisantant. Si encore on avait été encouragé à profiter de ces loisirs forcés pour entreprendre, à l'aide des ressources de la bibliothèque, des recherches personnelles et pour jeter ainsi les fondemens de ses travaux futurs!

Mais on était préservé de cette tentation; la curiosité de l'esprit était blâmée comme futile et dangereuse; les vastes lectures étaient presque interdites. Soit par l'enseignement des quelques maîtres qui avaient paru se prêter à entrer dans l'esprit des nouveaux programmes, soit par le caractère et la multiplicité des exercices scolaires, l'administration s'appliquait à faire de ces trois ans, pour les élèves, une mesquine et monotone prolongation des hautes classes du lycée.

Ce régime laborieusement puéril battait son plein quand j'entrai à l'École en novembre 1852, et encore avais-je failli en être victime avant même de tomber sous ses prises. Parmi les candidats qui se présentaient à l'École, cette année-là, il y avait deux protestans, M. Léon Feer, aujourd'hui l'un de nos plus savans orientalistes, et moi; il y avait un israélite, M. Michel Bréal. On inscrivit nos noms; mais on ne nous envoya pas, comme à nos camarades, les lettres de convocation qui seules donnaient le droit de prendre part aux épreuves. Nous crûmes d'abord à un oubli; mais, à nos réclamations, on ne répondit que par le silence. Cet oubli était voulu, nous dûmes bientôt le comprendre; en refusant à des non-catholiques l'entrée de l'École, M. Fortoul avait cru faire sa cour aux évêques. Rien ne fut négligé par nous pour protester contre cette proscription sournoise. De hautes influences s'employèrent en notre faveur; on alla jusqu'au Prince Président, et le ministre fut forcé de revenir sur sa décision. Les lettres que nous attendions depuis deux mois nous parvinrent enfin la veille du jour où s'ouvrait le concours.

Si j'ai rappelé cette tentative de persécution, ce n'est pas pour le stérile plaisir de me venger sur la mémoire d'un mort du mal qu'il n'a pas réussi à me faire. Mais il est nécessaire que ceux qui touchent à la vieillesse sachent se souvenir, afin de prévoir, afin de se mettre en garde contre les surprises. Il est utile que les générations nouvelles apprennent par quelles épreuves ont passé leurs aînées, que, sans rancunes ni vaines colères, elles prennent leurs précautions contre certains retours offensifs de l'intolérance, qui demeurent toujours possibles. Quand, en 1847, M. Dubois inaugurait l'École de la rue d'Ulm et qu'il avait auprès de lui, parmi les maîtres et les élèves qui l'entouraient, des représentans de toutes les croyances, aurait-on pu penser que, cinq ans plus tard, un ministre de l'instruction publique remettrait ainsi en question l'égalité de tous les Français devant la loi et qu'il tenterait, par voie détournée, de fermer l'École à des protestans et à des israélites?

M. Bréal et moi, nous avions donc cause gagnée; mais nous ne

laissâmes pas de nous demander parfois si nous devions nous féliciter de notre victoire. Les temps étaient durs. Un des maîtres les plus aimés de l'École, M. Berger, venait d'en être éliminé, comme républicain et libre penseur; on sait avec quel succès il a, depuis lors, fait à la faculté de Paris l'histoire des lettres latines. A la fin de l'année scolaire, plusieurs élèves avaient été exclus, sous des prétextes qui ne supportaient pas l'examen; au fond, le seul reproche qu'on leur adressât, c'était d'avoir l'esprit trop indépendant. Parmi eux se trouvaient Boiteau, qui est mort maître des requêtes au Conseil d'État, et M. Accarias, aujourd'hui conseiller à la Cour de cassation, après avoir été, à Paris, l'un des plus savans professeurs de la faculté de droit.

C'est sous l'impression de ces rigueurs imméritées que nous vînmes, en novembre 1852, nous asseoir dans des salles d'étude qui ne ressemblaient pas aux chambrettes coquettement parées de photographies, d'affiches multicolores et de moulages, où s'installent aujourd'hui, entre amis, par groupes de trois ou quatre, nos élèves des lettres. Les premières semaines ne furent pas pour nous rassurer et nous faire voir la vie en beau. La surveillance était tâtillonne et mesquine; ceux qui en étaient chargés semblaient trouver plaisir à nous prendre en faute. Malgré le mérite de quelques-uns de nos maîtres, l'enseignement, auquel on prêchait la modestie et l'humilité, était languissant, dans la plupart des conférences. « Le professeur ne doit savoir que ce qu'il est appelé à enseigner, cela seul et rien de plus », telle était la maxime de l'administration, qu'elle nous répétait sur tous les tons. Il a été heureux, pour nos futurs élèves, que la plupart d'entre nous aient refusé d'en croire leur directeur sur parole, et que, malgré la théorie officielle, tels ou tels de nos maîtres se soient prêtés sans bruit à nous ouvrir des jours sur la science. Pour nous dédommager de la contrainte que l'on nous imposait, nous avions d'ailleurs la bibliothèque. On nous en disputait l'accès; on y contrôlait nos lectures et l'on nous déconseillait celles qui étaient, disait-on, de pure curiosité; mais on ne pouvait être toujours penché sur notre épaule. Que d'heures inoubliables j'ai passées, dans cette grande salle dont j'aimais le recueillement et les longues perspectives, à étudier, en feuilletant les livres de voyage et les ouvrages à planches, ces monumens de l'architecture et de la sculpture grecque avec lesquels je comptais faire bientôt plus ample connaissance à Rome et à Athènes! Dans la première semaine du mois, je me débarrassais de tous mes pensums. J'étais donc toujours en règle, et je pouvais, sans être trop admonesté, donner le reste de mon temps aux recherches dont le

charme m'avait séduit et auxquelles j'avais déjà consacré ma vie.

C'était le parti qu'avaient pris plusieurs d'entre nous. Nous avions jugé le régime, et, sans nous mettre en frais inutiles d'indignation, nous l'acceptions pour les avantages que, malgré ses défauts, il continuait de nous assurer. C'était affaire à nous de rendre, en dépit des entraves du règlement, notre travail libre et fécond. Quant au titre d'élève de l'École, nous savions qu'il n'avait pas perdu son prestige. Un moment cachée par les nuages, notre étoile ne tarderait pas à reparaître et à briller dans un ciel apaisé. Jamais, même quand, par un beau dimanche d'été, j'étais privé de sortie pour avoir trop élevé la voix dans les couloirs, je n'ai regretté sérieusement de m'être obstiné à forcer la porte de l'École.

De toutes les promotions qui furent soumises à ces contraintes, la nôtre fut la plus éprouvée. Ce fut la seule sur laquelle ce régime pesa de tout son poids, pendant trois années pleines, de 1852 à 1855, sans admettre d'autre adoucissement que celui qui, par la force des choses, résulta d'une sorte de fatigue et d'usure. Je n'étais pas arrivé en Grèce que déjà commençait la série des restaurations nécessaires. C'est qu'il fallait aviser; le nombre des candidats qui se présentaient au concours de l'École allait décroissant d'année en année. Dès la fin de 1855, les meilleurs élèves de chaque section étaient autorisés à subir, quand finissait leur troisième année, les épreuves de l'agrégation. Reçus, ils pouvaient ou entrer dans les lycées ou être admis dans une *division supérieure* que l'on instituait; là ils se prépareraient au doctorat, dans des conditions analogues à celles où sont aujourd'hui placés les jeunes gens qui jouissent de ce que l'on appelle les *bourses d'étude* et les *bourses de voyage*.

Il n'entre pas dans notre plan d'énumérer toute la suite des mesures par lesquelles l'École fut assez vite ramenée à son ancien état et à sa dignité première. Timidement ébauchée par M. Fortoul lui-même, l'œuvre de réparation se poursuivit avec plus de décision sous le ministère de M. Rouland. M. Nisard avait succédé à M. Michelle, le 17 octobre 1857. Il s'était fait, en 1852, le commentateur et l'apologiste du régime qui ruinait et discréditait l'École. Éclairé par l'expérience, il employa, dès qu'il fut directeur, toutes les ressources de son vif esprit et du crédit dont il jouissait à desceller, un à un, tous les anneaux de la chaîne qui nous avait garrottés. C'est qu'il se sentait poussé par l'opinion; une fois de plus, cette résurrection de l'École coïncidait avec le réveil de l'esprit public. Pour effacer les dernières traces de l'injure, il fallut le rapprochement qui parut devenir possible, avec la guerre

d'Italie et l'amnistie, entre l'Empire et certains des élémens de l'ancien parti libéral. Ce fut cet élan des cœurs et cette entente momentanée qui, le 23 juin 1863, purent faire d'un homme tel que M. Duruy, fidèle enfant de la vieille École et tout pénétré de son esprit, le chef de l'Université. Quelques jours après sa nomination, M. Duruy rétablissait l'agrégation de philosophie. Les autres agrégations spéciales avaient déjà été restaurées par M. Rouland. Dès lors, les cadres de l'École et, par suite, tout l'ordre de ses études étaient redevenus ce qu'ils étaient avant 1852.

Quand, en 1867, M. Francisque Bouillier remplaça M. Nisard, l'École était même, à certains égards, en progrès et mieux outillée qu'avant ses malheurs. L'enseignement scientifique s'y était développé. Cinq places d'*agrégés-préparateurs* y avaient été créées, en 1858, auprès de la section des sciences, et les jeunes gens qui s'y étaient succédé avaient pu s'initier aux méthodes de recherche et d'invention sous des maîtres tels que Henri Sainte-Claire Deville et Pasteur. Largement doté par l'affectueuse bienveillance que l'empereur lui témoignait, Sainte-Claire Deville avait appris le chemin de l'École aux chimistes français et étrangers, qui se donnaient, le dimanche, rendez-vous dans son laboratoire. Les premières découvertes de M. Pasteur n'avaient pas fait moins d'honneur à notre maison, et plusieurs de nos élèves, qu'il avait associés à ses travaux, avaient appris de lui l'art difficile de l'expérimentation méthodique, de celle qui, lorsqu'elle croit l'heure venue d'annoncer ses résultats, ne laisse point place à la contradiction ni même au doute. Dans les lettres aussi, on sentait souffler un esprit nouveau. Avec la liberté rendue, l'enseignement s'était relevé, dans l'intérieur de l'École. L'École des Hautes-Études, par les conférences de sa section d'histoire et de philologie, avait exercé une heureuse influence sur son aînée et illustre voisine. Nos maîtres et nos élèves avaient mieux compris la vertu de la science exacte et précise; ils avaient commencé de s'intéresser à maintes enquêtes et doctrines auxquelles l'École était, jusqu'alors, restée trop étrangère.

Loin d'arrêter ce mouvement, nos désastres de 1870 ne firent que l'accélérer et le rendre plus général. Bien que dispensés du service militaire, nos élèves avaient presque tous, de manière ou d'autre, pris part à la guerre. La paix signée, nulle part mieux que chez nous on ne comprit quels devoirs s'imposaient à quiconque détenait une part de l'autorité, de l'autorité politique ou de l'autorité morale, comment on avait à refaire non seulement les finances et l'armée, mais aussi l'âme même de la nation. Pour payer sa dette, on commença par beaucoup travailler à l'École.

On y était poussé et aidé par son nouveau chef, Ernest Bersot. J'étais alors son collaborateur; je n'ai pas connu d'homme qui ait mieux aimé la France, d'un amour à la fois plus intelligent et plus éclairé; je n'en sais pas non plus qui ait plus sûrement trouvé le chemin de l'esprit et du cœur de la jeunesse, qui ait plus impérieusement régné par la persuasion.

Sans se distraire de son application à l'étude, l'École ne pouvait rester indifférente aux grandes questions qui se discutaient alors, sous toutes les formes, dans le pays encore incertain de sa destinée. Son directeur, ami particulier de M. Thiers, avait toute la confiance des chefs du parti républicain, Gambetta et Jules Ferry. Comme lui, nos élèves eurent vite compris que l'avenir n'était pas dans le retour au passé. L'histoire leur avait appris ce que valent et ce que durent les restaurations, à quelles fautes elles sont fatalement condamnées, avec quelle rapidité elles épuisent leur fortune. On ne s'exagéra donc pas, à l'École, les chances des réactions passagères du 24 et du 16 mai: mais, surtout pendant la seconde de ces périodes, on y éprouva quelque émotion. M. Bersot, disait-on, allait être destitué. Le péril passa; tout ce qui restait de ces vaines provocations, c'était du temps perdu et la semence jetée de longues rancunes.

Avant comme après ces incidens, l'École ne cessa pas de s'intéresser aux efforts des hommes d'État qui, au milieu de mille difficultés, travaillaient à fonder la République, et, là où son concours pouvait être le plus utile, elle le donna tout cordial et vraiment efficace. Quand il s'agit de développer l'instruction à tous ses degrés, depuis l'école primaire jusqu'à ces universités qui n'attendent plus que leur nom, Jules Ferry et les autres ministres qui se sont voués à cette tâche trouvèrent dans nos rangs leurs coopérateurs les plus dévoués et, entre autres, quelques-uns de ceux qui, grâce à la largeur de leurs vues et à leur patiente ténacité, ont eu, dans ces réformes et ces créations, leur part notable d'initiative et d'action personnelle. Nous ne saurions ici embrasser toute l'œuvre ni citer tous les noms; il nous suffira de rappeler le rôle qu'ont joué MM. Albert Dumont et Liard dans la transformation de l'enseignement supérieur et dans la suite ininterrompue de ses progrès.

Cette collaboration incessante et ces services rendus, la République les a, depuis vingt-cinq ans, généreusement récompensés. Elle nous a toujours témoigné, par la voix de ses représentans les plus autorisés, les égards auxquels croit avoir droit notre grand âge et notre légitime fierté; mais elle a fait plus: elle n'a pas balancé à délier pour nous les cordons de sa bourse. Nous

n'avons jamais trouvé les Chambres sourdes à nos justes requêtes. Elles donnaient à M. Bersot, peu de temps avant sa mort, en 1880, ce qu'il leur demandait pour que les traitemens de nos professeurs, enfin mieux appropriés à leur mérite, leur permissent de se consacrer désormais tout entiers à l'École. Il ne resterait aujourd'hui que bien peu de chose à faire pour que disparussent les quelques inégalités qui subsistent. J'espère que cette dernière satisfaction ne nous sera pas refusée. J'en ai le gage dans la libéralité avec laquelle le Parlement vient de nous accorder le crédit nécessaire pour la fondation d'une nouvelle chaire d'histoire. Sous M. Fustel de Coulanges, le successeur de M. Bersot, il avait été décidé de créer à l'École une section spéciale pour les sciences naturelles. Afin de lui assurer un domicile, il fallut acheter des terrains contigus à notre enclos et aménager, non sans des frais considérables, les bâtimens qu'ils portaient; il fallut y installer des salles de cours et des laboratoires. Ceux-ci, comme notre laboratoire de chimie et notre cabinet de physique, ont reçu leur part des fonds qui ont été mis à la disposition de l'enseignement supérieur, pour en compléter l'outillage, par la loi qui instituait la Caisse des Écoles. Si les savans qui dirigent chez nous ces services se plaignent parfois encore, c'est que, plus riches, ils pourraient accueillir un plus grand nombre de ces élèves et de ces travailleurs du dehors qui viennent si souvent leur demander l'hospitalité.

Notre bibliothèque, elle aussi, s'est accrue rapidement; n'est-ce pas, comme on l'a dit, le meilleur de nos maîtres de conférences? Sa dotation annuelle a été augmentée; quand nous avons, en fin d'année, quelques reliquats, c'est elle qui en profite. Dès maintenant, nos livres sont à l'étroit dans les locaux qui, agrandis à plusieurs reprises, semblaient, il y a dix ans, ne devoir pas être remplis de sitôt. Notre savant bibliothécaire, M. Herr, était débordé par cette marée montante; le désespoir le gagnait, quand notre providence nous a tirés d'embarras. Inscrites au budget des travaux publics, deux fortes annuités nous permettent de réaliser des améliorations importantes. La bibliothèque et le cabinet de physique vont être élargis; nous aurons deux nouvelles salles de cours; enfin notre infirmerie, autrefois engagée dans les bâtimens, mal située au fond d'une petite cour, est déjà transférée dans l'ancien laboratoire de M. Pasteur. Là elle est isolée de toutes parts, et, parmi les arbres et les fleurs, baignée d'air et de lumière.

Ces sacrifices auxquels ont consenti les pouvoirs publics, comment les reconnaissons-nous? Quelle place occupons-nous et

prétendons-nous garder dans le système de cet enseignement supérieur doté de nouveaux organes, agrandi et régénéré, qui trouvera son couronnement dans la constitution des universités régionales? C'est ce que tient à dire, après ses prédécesseurs immédiats, MM. Bersot et Fustel, celui des enfans de l'École auquel est échu l'honneur inespéré d'être placé à sa tête, depuis bientôt douze ans, et de la représenter quand elle fait aujourd'hui, devant elle-même et devant le pays, son examen de conscience (1).

III

Le principe de l'École, son dogme, c'est l'utilité, c'est la nécessité d'une forte culture classique, au vieux sens du mot, qui se continue assez longtemps pour que le bénéfice en demeure acquis à tous ses élèves, quelque voie qu'ils doivent suivre à partir du jour où les exigences de la carrière et les conditions mêmes du savoir moderne les auront contraints à embrasser une étude spéciale et à s'y cantonner plus ou moins étroitement. Ce principe, l'École l'a, si l'on peut ainsi parler, trouvé dans son berceau; c'est de lui qu'on s'était inspiré quand on organisa l'École de l'an III; les mêmes auditeurs étaient appelés à suivre les leçons de La Harpe et de Volney, de Monge et de Berthollet. Dans l'École de 1810, les sections des lettres et des sciences étaient encore comme les deux branches d'un même tronc; il y avait obligation pour tous les élèves, quelle que fût leur destination finale, de suivre, du moins en première année, certains enseignemens communs. Ce fut seulement après 1830 que les deux sections furent enfin nettement distinguées. Le règlement ne fit sans doute que reconnaître et consacrer les habitudes prises. Il y avait là excès de généralité. Depuis longtemps, bon nombre d'élèves, déjà préoccupés des examens de licence et d'agrégation qu'ils avaient à subir, ne devaient assister que de corps à des cours dont ils ne comprenaient pas bien l'intérêt et qui semblaient les détourner du but.

En revanche, pour la section des lettres, il y a tout avantage à ce que grammairiens et humanistes, historiens et philosophes ne se séparent et ne divergent que le plus tard possible. Le grammairien auquel manque le goût ne saura pas, comme professeur, l'éveiller chez les enfans dès le début des études classiques. Phi-

(1) Bersot, *Études et discours* (1868-1878), in-8°; Hachette, 1879 : XIX-XX, *Rapports sur l'Ecole normale.* — Fustel de Coulanges, *l'Ecole normale* (extrait du *Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1884).

logue et éditeur de textes, il aura la malchance de préférer souvent les leçons qui donnent un sens auquel répugnent la suite des idées et le génie propre de l'auteur dont ils s'occupent. L'humaniste, s'il n'a pas appris à fond les langues anciennes, cédera bien vite à la tentation de ne faire, dans son enseignement, qu'une toute petite place à l'explication des grands écrivains d'Athènes et de Rome. L'acception propre des mots et les nuances du sentiment et de la pensée lui échapperont, ou du moins il n'en aura pas un sentiment assez vif pour prendre plaisir à cette étude et pour y intéresser l'élève par la fine justesse de l'interprétation. Critique, il lui arrivera parfois de s'extasier sur de prétendues beautés qu'il aura lui-même prêtées à son auteur, au prix d'un contre-sens; cela s'est vu. Plus souvent, pour s'épargner ces méprises, il évitera de se lancer sur ce terrain et il dissimulera son insuffisance sous un air de modernisme qui est bien porté. Même dans sa chaire, il ne paraîtra curieux que de la littérature contemporaine. Il aimera mieux parler à ses rhétoriciens du *Théâtre-Libre* que du théâtre grec, ou même que de Corneille, de Racine et de Molière. Dans ces conditions, il n'aura pas grand'peine à se donner pour que se dressent et restent ouvertes les oreilles de ses jeunes auditeurs. Reste à savoir s'il aura bien rempli son office.

Il n'y a pas moins de profit pour le futur historien à débuter par ces mêmes disciplines. Si c'est vers l'étude de l'histoire ancienne que le tourne son penchant, il devra s'être mis en mesure de lire dans leur texte même les écrivains auxquels il demandera la matière de ses récits. Forcé d'avoir recours à des traductions, que de bévues il risquerait de commettre ! D'ailleurs, dans ce domaine, point de problème historique auquel on puisse toucher aujourd'hui sans consulter les inscriptions; or, à moins de bien savoir le grec et le latin, comment utiliser les monumens épigraphiques? S'il n'avait été armé de cet outil, Fustel, malgré la rare puissance de son esprit, n'aurait jamais écrit la *Cité antique*. Dût-il ne s'occuper que du monde moderne, l'historien se trouvera encore très bien d'avoir eu quelque commerce avec les Hérodote et les Thucydide, les Tite-Live et les Tacite. Sans doute il ne cherchera pas à copier leurs procédés. On exige aujourd'hui de l'historien ce qu'on ne lui demandait pas dans l'antiquité; on veut qu'il cite ses pièces, ou du moins qu'il y renvoie; mais ce dont il a toujours à chercher le modèle chez les anciens, c'est la belle ordonnance et la clarté du récit, c'est la couleur et le pittoresque du style, c'est l'art de résumer une situation en un mot incisif et profond, de dessiner un portrait

dont la physionomie soit assez expressive pour rester gravée dans la mémoire. A ne prendre que des exemples domestiques, Augustin Thierry et M. Lavisse nous ont montré ce que l'histoire moderne gagnait à être écrite par des hommes élevés dans ces disciplines dont médisent volontiers, à l'heure présente, ceux mêmes qu'elles ont concouru à former. La différence, c'est qu'Augustin Thierry aimait le vers latin (1), tandis que M. Lavisse l'a toujours poursuivi de sa haine, même depuis qu'il est mort. Est-ce bien généreux? Peut-être a-t-il dû plus qu'il ne croit au vers et aussi au discours latin, qui n'est pas encore enterré, mais dont l'existence est bien menacée. D'autres écrivains, qui n'étaient pas sans dons naturels, n'ont-ils pas beaucoup perdu à ne pas avoir reçu, comme on disait autrefois, cette nourriture? Pline le Jeune a dit, je ne l'ignore pas, que « l'histoire, écrite n'importe comment, fait toujours plaisir. » *Historia, quoquo modo scripta, delectat.* Je ne suis pas de son avis. Il est des gens qui, par leur fatras, par l'abus des documens non digérés et mis en œuvre, mais versés à plein sac, me dégoûteraient presque de l'histoire, si tant est que ce soit là de l'histoire!

Quant aux philosophes, eux aussi, s'ils veulent suivre, depuis son premier éveil en Grèce, l'évolution de la pensée, peuvent-ils se dispenser de lire, dans le grec même, Aristote et Platon? Pour peu que l'on ne soit pas de ceux auxquels suffit l'à peu près, on sait ce que valent, en ce genre, les meilleures versions. D'ailleurs le système d'éducation auquel nous sommes filialement attachés n'a pas pour seule base l'étude des langues mortes. Une de ses parties essentielles, ce qui en fait le fond, c'est l'obligation qu'il impose d'apprendre à grouper et à exposer des idées générales; il prétend y dresser le jeune homme par une série d'exercices savamment gradués, depuis les narrations du collège jusqu'aux travaux de la seconde année d'École. Ce qu'on lui enseigne ainsi, c'est à s'approprier ces idées, celles dont a toujours vécu et dont vivra toujours l'humanité, à les faire siennes par l'intérêt qu'il y prendra, par ce qu'il y mettra des qualités de son esprit et de ses sentimens personnels. Si, plus tard, instruit par l'expérience de la vie et par l'étude, il ajoute quelque chose à ce trésor commun, s'il y verse quelques idées nouvelles, nées de ses réflexions et de ses recherches, son nom ne périra pas: mais c'est là un honneur auquel ne sauraient aspirer que de rares élus. En attendant, les intelligences qui auront eu le bénéfice de cet assouplissement continu et méthodique en garderont la faculté

(1) Page 5 de la notice que M. Vacherot a mise en tête du tome Ier des *Fragmens littéraires de Dubois* (2 vol. in-8°; Thorin, 1879).

de présenter, dans un ordre et sous une forme qui les rendent aisément transmissibles, ce qu'elles pourront avoir d'idées, d'idées prises à autrui ou acquises par leur propre effort. N'est-ce pas là un résultat qui a son prix? Or, c'est peut-être encore à nos futurs philosophes que cet apprentissage sera le plus utile; c'est eux qui gagneront le plus à voir se prolonger le temps pendant lequel ils seront forcés d'écrire et de parler la langue commune, celle des *honnêtes gens*, à prendre ce mot dans le sens où l'employait le XVIIe siècle. Agacée par certains prédicateurs, une femme d'esprit, Mme de Gasparin, s'est moquée de ce qu'elle nommait le *patois de Chanaan;* n'ai-je pas entendu, en Sorbonne, les maîtres les plus autorisés, ceux qui sont habitués à sonder les plus graves problèmes, se plaindre de ce que je me permettrai d'appeler le *patois métaphysique?*

Si nous défendons l'éducation que tant de promotions reçurent à l'École, est-ce à dire que nous rêvions d'enfermer nos élèves dans une sorte de scolastique arriérée et purement formelle, de les tenir à l'écart des recherches qui se poursuivent partout autour de nous? A qui aurait pu venir cette pensée? Est-ce à l'archéologue qui dirige l'École? Est-ce à des maîtres qui tous ont ressenti l'appel de cette curiosité à laquelle on doit, depuis une trentaine d'années, un si brillant renouveau de la science française? Plusieurs d'entre eux, MM. Boissier, Tournier, Monod, en même temps qu'à l'École, professent au Collège de France et à l'École des Hautes-Études. Leurs élèves pouvaient-ils ne pas les y suivre pour ne rien perdre de leçons qu'ils apprécient à leur juste valeur?

Ces jeunes gens sont d'autant plus attirés au dehors, dans les grandes écoles nos voisines, que partout, là même où ils pourraient s'attendre à rencontrer des étrangers auxquels ils seraient indifférens, ils trouvent des camarades prêts à les accueillir et à les aider de leurs conseils.

A la Sorbonne comme au Collège de France, la plupart des chaires de l'enseignement classique sont occupées par des normaliens, et c'est à peine si on le remarque. Nous sommes là sur un terrain que, pendant longtemps, on n'a même pas songé à nous disputer, mais les concurrens sont venus. Qu'avons-nous fait? Ce que font, quand ils se sentent étouffer dans leur étroit territoire, les peuples qui ne veulent pas déchoir; nous avons été fonder au dehors des colonies, des colonies qui prospèrent. Cantonnés dans les trois derniers siècles, nous ne nous étions pas, jusqu'à ces dernières années, intéressés aux origines de notre langue et de notre littérature; c'est sans

nous, et je dirai presque contre nous, que s'étaient développées les études romanes. Aujourd'hui nous sommes descendus dans ce nouveau champ d'études et nous y avons marqué notre trace. M. Gaston Paris compte parmi ses meilleurs élèves MM. Brunot, Jeanroy et Bédier, qui sont déjà des maîtres. On a reproché jadis aux universitaires de ne considérer les anciens que comme des modèles du bien dire, de ne lire les auteurs que pour en faire admirer, suivant l'expression consacrée, *les beautés;* si on ne les traitait pas de purs rhéteurs, tout ce que l'on voulait bien leur accorder, c'était le mérite d'être d'excellens professeurs de rhétorique. Or deux sciences sont nées, depuis un siècle, qui ont étudié l'antiquité dans ses institutions et dans les monumens de son génie plastique; elles en ont ainsi renouvelé la connaissance. Il y a, au Collège de France, deux chaires d'épigraphie : l'une pour la Grèce et l'autre pour Rome; elles sont occupées par deux des nôtres : MM. Foucart et Cagnat. Il en est de même pour la description et l'interprétation des monumens de l'art antique. Beulé et Rayet ont professé l'archéologie dans la chaire qui a longtemps existé près le Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale. Lorsque M. Wallon, alors ministre, a décidé d'introduire cet enseignement dans nos facultés des lettres, la première chaire d'archéologie qui y ait été fondée a eu pour titulaire celui qui ne l'a abandonnée, non sans regret, que pour donner à l'École quelques années de sa vie. Un de ses élèves, M. Collignon, l'y a remplacé; son *Histoire de la sculpture grecque* n'a pas moins réussi à l'étranger qu'en France. C'est à des normaliens, anciens membres de l'École d'Athènes, MM. Paris, Lechat, Fougère, qu'ont été confiés les cours du même genre qui ont été établis dans plusieurs de nos grandes villes de province. La part principale nous revient dans le rapide essor que l'archéologie classique a pris en France depuis une vingtaine d'années. Notre action s'exerce aussi dans les Musées, qui auraient intérêt à nous faire une place encore plus large dans leur recrutement. Je n'ai pas à rappeler ici quels services M. Heuzey a rendus au Louvre, où il a auprès de lui, tous animés du même zèle, de jeunes camarades, MM. Pottier, Jamot et Michon. M. Alexandre Bertrand a été le vrai fondateur du musée de Saint-Germain. Lui et son ardent collaborateur, M. Salomon Reinach, ont coordonné les résultats obtenus dans une province de la science où les travailleurs avaient souvent, jusqu'alors, manqué de prudence et de critique. C'est surtout grâce à eux que la *préhistoire*, comme on dit, est devenue une véritable histoire et que nous avons commencé à voir clair dans les ombres de nos origines celtiques et gauloises.

Notre élan ne s'est pas arrêté aux frontières, même élargies, de l'antiquité classique; nous sommes partis pour la conquête de l'Orient. C'est un normalien, M. Maspero, qui a succédé à Rougé dans la chaire de Champollion; c'en est un autre, M. Chavannes, qui, après avoir passé quatre années en Chine, s'annonce aujourd'hui comme l'héritier d'Abel Rémusat et de Stanislas Julien. Dans une des sections de l'École des Hautes-Études, M. Foucher, élève de MM. Bergaigne et Sylvain Lévi, étudie l'histoire des religions de l'Inde.

Le directeur actuel de l'École peut se rendre le témoignage de n'avoir pas découragé les curiosités et les ambitions qui ont provoqué ces pointes hardies poussées en tous sens, hors du domaine qui paraissait nous appartenir en propre. Quand il est entré en fonctions, seuls les élèves de troisième année étaient autorisés à suivre des cours au dehors. Cette permission a été étendue, sous certaines réserves, aux élèves de seconde année, et, plus récemment, aux élèves mêmes de première année, à ceux du moins qui sont déjà pourvus du diplôme de licencié. C'est pour développer cette liberté du travail que nous avons demandé, il y a trois ans, que ce diplôme soit exigé de tous les candidats qui se présentent à l'École; nos élèves y gagneraient d'avoir deux années, au lieu d'une, affranchies des inquiétudes et du servage de l'examen. Nous n'avons pu obtenir encore gain de cause; on nous a opposé des raisons tirées les unes des nécessités de l'enseignement secondaire et les autres des intérêts de l'enseignement supérieur. Nous ne croyons pas que ces objections, qui se contredisent, soient fondées; mais nous espérons du nouveau régime de la licence, qui doit entrer en vigueur l'an prochain, certains allégemens qui nous permettent d'attendre avec plus de patience une réforme que je m'honore d'avoir réclamée.

Plus éclairée, l'opinion nous donnera satisfaction sur ce point, et, à la diligence de mes successeurs, d'autres progrès s'accompliront. L'École a deux mérites qu'on ne lui contestera point : elle n'est ni exclusive, ni routinière. Elle est heureuse d'ouvrir ses chaires à ceux qu'elle a formés de ses mains et qu'elle a distingués de bonne heure. Ce m'a été une joie sensible, depuis douze ans, d'avoir pu y appeler plusieurs de ceux que j'y avais eus pour élèves, jadis, comme maître de conférences, ou, plus récemment, comme directeur. Nous ne nous condamnons pourtant pas à ne nous recruter que dans nos propres rangs, et, par intérêt bien entendu autant que par esprit de justice, nous savons aller chercher ailleurs et attirer à nous les talens et les compétences dont nous avons besoin. C'est ainsi que nous avons pris à l'École

polytechnique MM. Hermite et Bertrand, M. Plessis à la faculté des lettres et M. Brunetière à la presse périodique. Nous respectons nos pères; nous sommes fiers de notre passé, mais nous n'en sommes pas les esclaves. Nous n'avons pas pour nos anciens règlemens une admiration superstitieuse et béate; mais nous tenons à la continuité; nous n'aimons pas les révolutions et nous nous défions même de certaines réformes. L'École est un mécanisme élastique et délicat qui se perfectionne de lui-même, et qui, par une suite de retouches légères, s'adapte avec souplesse aux conditions changeantes du milieu. Elle a su, sans presque rien modifier, en apparence, à son régime et à ses programmes, obéir à l'esprit du temps, profiter de tous les exemples utiles qui lui ont été donnés, s'approprier toute méthode sûre et toute doctrine qui a un caractère vraiment positif et scientifique.

Un autre principe de l'École, c'est que tous ceux qui y ont une part quelconque de l'autorité s'y emploient, par l'observation et par le conseil, à tourner chacun de ces jeunes gens vers la voie où il aura chance de réussir le mieux et de rendre le plus de services. Ces vocations, les deviner, encore incertaines et défiantes d'elles-mêmes, les aider, par de longs entretiens, à se dessiner et à s'affermir plus tard, les aider à aboutir, c'est le principal souci du directeur et des collègues qui le secondent, MM. Vidal de Lablache et Tannery. Ils trouvent là, dans la confiance qu'on leur témoigne et dans l'heureux essor des forces qu'ils aident à se développer, leur plus chère récompense, ce qui les dédommage le mieux du temps qu'ils sacrifient et du retard apporté à l'achèvement de leurs propres travaux.

Le régime de l'internat contribue singulièrement à resserrer ces relations, à leur donner, d'élève à directeur comme d'élève à élève, un caractère d'intimité que l'on aura peine, avec la meilleure volonté du monde, à transporter ailleurs. Vivre sous le même toit est autre chose que se rencontrer, une ou deux fois par semaine, à l'issue d'un cours, ou causer quelques minutes, le jour où le *directeur d'études*, comme on dit dans les Facultés, donne audience à son peuple. Ceci est encore plus vrai des rapports qu'entretiennent entre eux les élèves. Est-il Association d'étudians, là même où ces Associations ont réussi, qui établisse un contact aussi continu et aussi fécond entre de jeunes esprits, tout bouillonnans de sève et d'idées, toujours prêts à la question, à la confidence, aux mutuels épanchemens? On discute, on se dispute quelquefois; mais quand on s'est bien tâté, quand l'on se sent en accord de goûts et de pensées, comme l'on s'aime, et pour toujours! Il est bien peu d'entre nous qui, de leur séjour à

l'École, n'aient point gardé de ces amitiés fidèles que ne réussissent point à relâcher les séparations momentanées et où l'on retrouve toujours le charme des entretiens à plein cœur, des conversations de la vingtième année, où deux âmes s'ouvrent l'une à l'autre sans réticence ni calcul, sans la crainte des paroles répétées et des engagemens irréfléchis qui seraient mal à propos rappelés.

Cet internat est, a-t-on dit quelquefois, pour ceux qui le subissent, une gêne et presque une humiliation ; il diminue le sentiment de la responsabilité ; il énerve la volonté. Ceux qui parlent ainsi n'ont pas vécu de notre vie ; ils n'ont aucune idée de nos rapports avec nos élèves. Ceux-ci, nous les traitons en hommes ; jamais nous ne nous permettrions de douter de leur parole. « Ils ne sont pas libres, insiste-t-on, d'aller ou de venir. S'ils travaillent, c'est parce qu'ils y sont contraints, parce que, dans leur prison, ils n'ont pas d'autre manière de tuer le temps. Vous ne les laissez pas se faire à eux-mêmes leur règle de vie. » La réponse est facile. Les portes de cette geôle sont bien souvent ouvertes à deux battans ; cette réclusion comporte bien des momens de liberté. Le temps est loin où, comme en 1815, c'était une grande faveur que d'être autorisé à sortir une fois par mois, après vêpres ; on aurait même peine à comprendre, aujourd'hui, que M. Cousin ait cru aller jusqu'aux dernières limites des concessions possibles, lorsqu'il décida, en 1836, que les élèves sortiraient une fois par semaine, le dimanche, de neuf heures du matin à huit heures du soir. Aujourd'hui, on est libre tout le dimanche et les après-midi du jeudi. Il y a aussi le chapitre des permissions de minuit, qui sont fréquentes. Le directeur reçoit, à l'adresse de ses élèves, des billets pour les bals de l'Élysée et de la Ville ; il ne les refuse pas, comme M. Michelle ne manquait jamais de le faire sans nous demander notre avis. L'École aime et cultive la danse ; elle a même son bal de charité, qui a donné parfois de beaux bénéfices à la caisse de son Association des anciens élèves. Une autre occasion de franchir la grille, c'est les cours du dehors ; lorsqu'ils en reviennent, ceux qui aiment la promenade s'arrangent pour prendre le plus long, « afin que cela les amuse », comme disait La Fontaine.

A l'intérieur même de l'École, l'intervention des maîtres surveillans est très discrète. Les distractions abondent. Les journaux ne sont plus proscrits et pourchassés comme de mon temps, ni ceux des livres de la bibliothèque qui passent pour amusans mis sous clef. La lampe sur laquelle va bouillir l'eau du thé ou du café s'allume souvent dans les salles d'étude ; elle provoque les

causeries. Il faut donc à nos élèves, pour se mettre à l'ouvrage, pour se plonger dans une lecture sérieuse ou se livrer à l'effort de la composition, le même effort de volonté que s'ils habitaient, avec d'autres étudians, un hôtel garni du quartier. Cette vertu n'est pas rare; les laborieux réclament le silence et l'imposent aux bavards.

L'internat, même ainsi coupé par de nombreux congés, même mitigé à ce point, est pourtant une sauvegarde; il le demeurera toujours, dût sa règle, déjà si légère, être encore allégée dans la suite des temps. Il ne contraint pas au travail; mais il y invite doucement. Bien peu d'hommes, à vingt ans, ont le vouloir assez tendu pour savoir résister à l'appel d'un beau jour ou à celui d'un camarade qui vient vous demander d'aller avec lui flâner sur la terrasse du Luxembourg ou passer une heure à la brasserie. L'internat serait justifié, n'eût-il que ce mérite de fermer la porte aux fâcheux, de protéger le jeune homme un peu faible, mais de bonne volonté, contre cette sorte de haine sourde, mêlée d'une secrète envie, qui pousse le paresseux à n'avoir point de cesse qu'il n'ait interrompu et arrêté le travail d'autrui.

C'est surtout les candidats refusés à l'École qui en critiquent le régime. Ils protestent contre cette contrainte qu'ils ont aspiré à subir et qui leur a été épargnée. N'y a-t-il pas là quelque inconséquence? Je ne crois pas, pour ma part, avoir jamais entendu proférer ces mêmes plaintes par aucun élève de l'École, au moins par aucun de ceux qui l'ont traversée depuis qu'en ont disparu les gênes inutiles. C'est un souvenir ému et attendri que m'ont paru en garder les jeunes gens, dont quelques-uns ne sont déjà plus très jeunes, que j'y ai connus soit comme professeur, soit comme directeur. Parmi bien des lettres que j'ai reçues et où se marquait ce sentiment, j'en prends une au hasard, qui m'est arrivée au moment où j'achevais de rédiger ces pages. Elle est d'un jeune philosophe qui, en sortant de l'École, a été passer une année en Allemagne, où les universités et autres établissemens scolaires ont particulièrement attiré son attention. Il en a rapporté des notes de voyage qui sont d'un esprit sans prévention et d'un observateur intelligent; l'ironie, quand elle s'y marque à quelques traits, y reste toujours fine et légère. L'auteur, qui enseigne maintenant en province, m'offre son livre, et termine ainsi sa lettre d'envoi : « Je pense bien souvent à l'École et j'estime qu'on chercherait bien loin, en Allemagne ou ailleurs, une institution qui exerce sur les siens une influence aussi fortifiante et leur laisse d'aussi bons souvenirs. »

IV

Nous sommes arrivé au bout de notre tâche. Nous avons rappelé nos origines. D'un rapide coup d'œil, nous avons embrassé dans son ensemble cette vie de l'École dont la durée dépasse déjà celle des plus longues vies humaines. Nous avons enfin essayé de définir l'esprit même de l'École, les maximes et les traditions qui s'y conservent pendant que les personnes changent et qui forment le lien de toutes les promotions par lesquelles va lui être rendu un solennel hommage. On nous pardonnera si, dans cet essai, nous avons plus souvent parlé de la section des lettres que de la section des sciences. Ce n'est certes pas que celle-ci nous soit moins chère et qu'elle nous ait fait moins honneur. M. Pasteur est notre première, notre plus illustre gloire, et, si l'on consulte ces tables de marbre où sont inscrits en lettres d'or les noms des soixante-dix-huit anciens élèves de l'École qui sont entrés à l'Institut, les membres de l'Académie des sciences n'y sont pas, toute proportion gardée, en nombre moindre que ceux des trois autres académies auxquelles nous fournissons des recrues. Je n'ai eu qu'une raison pour emprunter ainsi mes exemples, de préférence, à l'histoire de la section des lettres : c'est que je la connais mieux, pour y avoir été élève et professeur.

On ne s'étonnera pas non plus que je n'aie pas cherché ici l'occasion de rappeler les noms et l'œuvre de tous ceux des nôtres qui nous ont représentés avec éclat dans les lettres et dans la politique. La liste en serait trop longue; elle a d'ailleurs été dressée, avec une pieuse diligence, par les rédacteurs des différens essais que renferme notre mémorial. Nos collaborateurs ont suivi les normaliens dans la diversité des chemins où les ont jetés la variété de leur goût et celle des circonstances; ils nous les ont montrés, les uns, dans les mauvais jours, écartés, par de maladroites rigueurs, d'une carrière où ils auraient voulu borner leurs désirs, les autres, détournés de l'enseignement par l'attrait de Paris, par les impatiences d'un talent qui veut s'émanciper, par une passion sincère et de grandes ambitions. Ceux de nos camarades qui se sont ainsi lancés dans l'imprévu ont souvent réussi d'emblée dans des entreprises et dans des tâches auxquelles ils ne semblaient pas avoir été préparés par leur destination première. Ce succès rapide, nous nous croyons en droit de l'expliquer, pour une part tout au moins, par l'éducation même de l'École, où nos maîtres se sont toujours attachés à former des intelligences capables de réflexion et de critique, des esprits qui ne soient pas

dupes des mots, qui tiennent à remonter aux sources, aux faits et aux textes, qui sachent mesurer, sans s'en effrayer, la difficulté des problèmes et en étudier l'une après l'autre toutes les données.

Malgré la séduction de ces exemples, on se souvient ici que notre vraie fonction, celle qui justifie les sacrifices auxquels consentent pour nous les pouvoirs publics, c'est de fournir aux établissemens de l'État des professeurs qui y maintiennent le niveau des études et qui travaillent encore à l'élever. Nous n'encourageons donc pas des infidélités qui, en se multipliant, risqueraient d'appauvrir le corps enseignant, qu'elles priveraient de forces et de mérites dont il aurait l'emploi; mais nous croyons que ces infidélités deviendront de plus en plus rares, maintenant que les esprits les plus libres peuvent, sans rien abdiquer de leur indépendance, garder leur place dans l'Université, sous la seule condition d'avoir un juste sentiment du devoir professionnel et du respect dû à l'âme de l'enfant et de l'adolescent. Nous n'oublions d'ailleurs pas que ceux qui nous ont quittés ne l'ont pas toujours fait volontairement, et, quelque raison d'ailleurs que chacun d'eux ait eue de sortir du rang, nous ne nous croyons pas forcés d'exprimer à ce propos des regrets qui ne seraient pas sincères. Cette église du dehors, ces normaliens en rupture de ban, comme on les a appelés par façon de raillerie, les Weiss et les Prevost-Paradol, les About et les Taine, sont peut-être ceux des enfans de l'École qui ont le plus contribué à populariser son nom, à donner au grand public quelque idée ou tout au moins quelque soupçon de la valeur et de la vertu des leçons que l'on y reçoit. Qui de nous a su se défendre d'un mouvement d'orgueil et ne s'est pas senti comme grandi de quelques coudées quand, il y a quelques mois, les deux chambres du Parlement étaient présidées par deux des nôtres, MM. Challemel-Lacour et Burdeau ? Un coup subit nous a refusé la joie de les voir prendre tous deux, ensemble, part à nos fêtes. Burdeau, dans sa carrière si courte et si remplie, a plus parlé, en chaire et à la tribune, il a plus agi qu'il n'a eu le temps d'écrire. Il ne nous laisse pas de livre qui le représente : ce qui restera de lui, dans la mémoire de ses maîtres, de ses camarades et de ses élèves, c'est le souvenir d'une noble vie, que, même avec ses tristesses et sa fin prématurée, nous ne craindrons pas de proposer en exemple à nos jeunes promotions.

Au terme de cette revue, on nous demandera peut-être une prédiction; mais nous ne prétendons pas au rôle de prophète. Il semble pourtant que l'avenir, au moins pour un long temps, nous réponde du passé. L'École s'est toujours recrutée, pour une

large part, dans des familles où l'on vit du travail quotidien, souvent du travail manuel, comme le faisait ce tanneur d'Arbois auquel nous devons M. Pasteur; des bourses dans les lycées en facilitent l'accès aux jeunes gens pauvres, qui ont du talent et de la volonté. C'est une institution démocratique. Pourquoi la démocratie victorieuse ne continuerait-elle pas à lui témoigner la bienveillance que lui ont toujours prodiguée les gouvernemens libéraux? La démocratie a besoin d'une élite, qui y représente la seule supériorité qu'elle reconnaisse, celle de l'esprit. C'est à nous de recruter cette élite, ou, pour parler plus modestement, de travailler à lui fournir quelques-uns des élémens qui serviront à la constituer. Nous n'y pouvons mieux réussir qu'en nous rendant de plus en plus dignes des avantages que nous garantit la munificence de l'État. S'il ne dispense plus nos élèves du devoir militaire, auquel nul aujourd'hui ne peut ni ne veut se dérober, il les appelle à Paris et les place dans le centre des études; il les met à l'abri, pendant trois ans, des soucis de la vie matérielle; il leur assure, pendant ce temps, les leçons de maîtres éprouvés qui se donnent à eux tout entiers, la jouissance des collections et des laboratoires, celle d'une admirable bibliothèque. C'est à eux de ne pas se montrer indignes de leurs aînés, d'entretenir cette flamme subtile et vivace, l'esprit même de l'École, qui s'est transmise jusqu'ici, comme le flambeau dont parle le poète, de génération en génération.

Les destinées de l'École ne seraient compromises que le jour où les intelligences s'y endormiraient, où s'y éteindrait l'ardeur de la sainte curiosité, où, par l'effet de je ne sais quelle anémie que nous n'avons aucune raison de prévoir, la vie s'en retirerait. « Vous êtes le sel de la terre, pouvons-nous dire, pour parler la langue de l'Évangile, à nos élèves d'aujourd'hui, de demain et d'après-demain; mais si le sel perd sa saveur, qui la lui rendra? »

GEORGES PERROT.

LA SITUATION EN GRÈCE

LES PARTIS, LA MONARCHIE ET LE PAYS

La Grèce traverse une crise qui inquiète ses amis et qui met en péril ses institutions. Elle se débat contre des difficultés à la fois politiques, économiques et financières. Le régime parlementaire, pratiqué dans des conditions défectueuses, est discrédité. Le commerce d'exportation, fondé presque exclusivement sur la vente d'un seul produit, le raisin sec, a subi de ce chef des mécomptes tels qu'il en est résulté une brusque disette de numéraire et que la prime sur l'or, après s'être élevée un moment à 100 pour 100, se maintient encore aujourd'hui aux environs de 85 pour 100. Le Trésor public, écrasé par l'exagération des dépenses et des emprunts, a fait faux bond à ses engagemens et a réduit de 70 pour 100 les arrérages qu'il servait aux créanciers de l'État. A la faillite financière a succédé une débâcle politique. Le ministère Tricoupi, après s'être trouvé hors d'état de faire face au service de la dette publique, s'est également trouvé hors d'état de faire face aux difficultés gouvernementales. A la suite d'un conflit avec la population de la capitale et d'un dissentiment avec la Couronne, il a donné sa démission. Un ministère provisoire a été formé; la Chambre a été dissoute. Les élections ont été fixées au 16 avril de l'année grecque, qui correspond au 28 avril de notre calendrier grégorien.

La crise a éclaté un peu avant la fin de 1893 pour arriver à son paroxysme dans les premiers mois de 1895; mais elle couvait depuis longtemps, et des observateurs attentifs avaient pu la prévoir.

I

Toute la politique, en Grèce, du moins la politique parlementaire, celle dont les péripéties occupent presque exclusivement l'attention du public, a pivoté pendant ces treize dernières années sur deux hommes en qui s'incarnaient deux partis rivaux : M. Tricoupi et M. Théodore Delyanni. Toutes les fois que je mentionnerai le second de ces deux personnages, je prendrai soin de le désigner, non pas seulement par son nom, mais aussi par son prénom, parce que j'aurai à parler tout à l'heure d'un autre M. Delyanni (Nicolas), parent du précédent, mais dont le rôle est bien différent, puisqu'il n'a jamais été mêlé à la politique parlementaire et aux luttes des partis. Or M. Nicolas Delyanni, à cause de sa situation neutre, en quelque sorte, est précisément l'homme auquel le roi Georges, dans la crise actuelle, a fait appel pour le charger de former un cabinet extra-parlementaire et de présider aux élections. Il ne faudrait pas confondre, avec le chef d'un des deux partis parlementaires, l'homme dont l'originalité consiste au contraire à n'être pas un homme de parti.

Donc, M. Tricoupi et M. Théodore Delyanni, à la tête de deux partis fortement organisés, se disputaient la majorité dans les Chambres et dans le pays, se combattaient, se remplaçaient périodiquement au pouvoir, comme autrefois M. Guizot et M. Thiers en France, comme plus récemment M. Gladstone et M. Disraëli en Angleterre. Ne perdez pas votre temps à chercher des divergences fondamentales entre les partis personnifiés par ces deux chefs. Vous ne les trouveriez pas ou, du moins, vous seriez surpris de leur peu d'importance.

Il n'y a pas en Grèce un parti aristocratique en face d'un parti démocratique; il n'y a pas davantage un parti républicain en face d'un parti monarchique. Tout le monde est monarchiste et démocrate à la fois. Donc, pas de ces grandes lignes de démarcation qui, ailleurs, séparent les opinions. Entre les adversaires politiques des nuances plutôt que des divergences; des discussions de détail plutôt que des luttes de principes. M. Tricoupi peut passer pour plus conservateur que M. Théodore Delyanni, parce qu'il a la main un peu plus rude dans l'exercice du pouvoir. M. Tricoupi a un peu plus de penchant pour les hommes d'État anglais; M. Théodore Delyanni a un peu plus de relations avec les personnages politiques de notre pays; mais on exagérerait si l'on disait que l'un a une politique anglaise et l'autre une politique française.

En réalité, quand on va au fond des choses, on ne voit pas

pourquoi M. Tricoupi et M. Théodore Delyanni sont à la tête de deux partis opposés. Rien ne les sépare, rien, sauf leur situation personnelle, leurs relations personnelles, les intérêts personnels de ceux qui marchent avec eux. Là est le vice, là est la faiblesse du régime parlementaire transporté d'Angleterre en Grèce sans les conditions qui ont fait en Angleterre sa force et son honneur, c'est-à-dire sans ces luttes de principes qui légitiment et ennoblissent les rivalités de personnes. En Grèce, comme dans d'autres pays où ce régime a été importé sans y avoir trouvé ou créé des partis dignes de ce nom, la lutte n'est pas entre deux principes; elle est entre deux clientèles politiques. Il s'agit surtout de savoir si les amis de M. Tricoupi ou les amis de M. Théodore Delyanni détiendront le pouvoir, les places, l'influence, s'ils occuperont les *nomarchies* (préfectures), s'ils peupleront les administrations de leurs amis, de leurs agens et de leurs protégés.

Les chefs de partis, en Grèce, sont cependant honnêtes, en ce sens qu'ils ne font pas fortune aux dépens de l'État. Pas un homme politique, dans le royaume hellénique, ne s'est jamais enrichi. On doit leur rendre cette justice qu'ils aiment la politique pour elle-même et non pour les avantages matériels qu'ils pourraient en tirer. Ceux qui étaient pauvres sont restés pauvres; ceux qui étaient riches se sont appauvris. Tout homme qui a siégé à la Chambre pendant vingt ou vingt-cinq ans et qui a, par conséquent, supporté les frais d'un certain nombre d'élections, a largement ébréché sa fortune, s'il ne l'a détruite complètement. M. Tricoupi et M. Théodore Delyanni sont encore plus pauvres que leurs partisans. Le budget ne sert qu'à récompenser les services de la clientèle politique, des électeurs influens, des organisateurs d'élections. On donne des places soit à eux, soit à leurs amis, places peu payées et auxquelles ne viennent pas s'ajouter des profits illicites; car l'employé grec, s'il est peu actif, est intègre et n'accepte pas de *bakchich*. L'usage de répartir les emplois au gré de la politique et au profit des partis n'en est pas moins la principale cause des maux dont souffre le pays. Ces places, si mal rétribuées, n'en sont pas moins écrasantes pour le budget de l'État, parce qu'elles sont innombrables. Des réformes nécessaires et reconnues telles ne peuvent pas se réaliser parce que les nombreux intérêts personnels attachés à la conservation des abus tiennent sous leur dépendance les cabinets parlementaires exclusivement préoccupés du souci de conserver leur majorité.

Les choses marchaient ainsi depuis longtemps, elles ont continué à marcher de même jusqu'au jour où, cette manière de procéder ayant abouti à un désastre financier, le pays s'est brusquement réveillé au bord de l'abîme. M. Tricoupi a été rendu

responsable d'une catastrophe qui serait probablement survenue sous tout autre ministère comme sous le sien, car elle est la conséquence d'un système pratiqué par tous les partis; mais il est juste de dire qu'ayant été au pouvoir, sauf de courtes interruptions, durant ces dix dernières années, il a été personnellement l'auteur de la plupart des mesures gouvernementales qui ont précédé, préparé ou précipité la débâcle.

M. Tricoupi, au surplus, n'est pas homme à décliner les responsabilités. Énergique et résolu, il tenait son parti d'une main de fer, tandis que M. Théodore Delyanni, nature plus gracieuse et plus flexible, laissait flotter les rênes et suivait ses amis plutôt qu'il ne les conduisait. On peut dire que pendant quelque temps M. Tricoupi exerça une véritable dictature parlementaire. Sa situation était exceptionnelle; il en perdit un peu la tête. Comme d'autres hommes d'État de notre temps, il voulut faire grand, très grand. Il mena de front l'exécution d'un plan de dépenses militaires et d'un plan de travaux publics, le tout avec un budget dont les recettes atteignaient péniblement 100 millions par an. Malheureusement, il trouva du crédit. C'était l'époque où les financiers avaient la main large et la bourse ouverte pour tous les États en quête de capitaux et leur faisaient confiance d'autant plus facilement qu'ils étaient de simples intermédiaires et ne risquaient pas leur argent, mais celui du public.

La dette du petit royaume hellénique arriva en peu de temps au chiffre relativement énorme de 720 millions. Les arrérages à payer s'élevaient chaque année à 35 millions. C'était une charge hors de proportion avec les ressources budgétaires. Pour comble de malheur, les embarras financiers du Trésor se compliquèrent d'une crise économique que traversa le pays. La vente des raisins secs, dits de Corinthe, était la principale et presque la seule branche du commerce d'exportation. Elle fut atteinte par diverses causes, notamment par les mesures adoptées dans certains États en vue de protéger leurs produits nationaux. La raréfaction du numéraire en Grèce et l'élévation du change aggravaient le poids des engagemens de l'État, puisque le service des emprunts extérieurs devait être fait en or. C'est dans ces circonstances que le gouvernement hellénique, après quelques tentatives de négociations, se déclara impuissant à tenir ses engagemens, se mit en état de faillite et ne paya plus que 30 pour 100 des sommes dues aux créanciers de l'État.

Cette regrettable situation durait depuis plus d'un an, et les difficultés d'ordre économique et financier ne faisaient que s'accroître, lorsque M. Tricoupi eut l'idée de procéder à la suppression des octrois, réforme souhaitable assurément, mais qui,

plus que toute autre, aurait eu besoin, pour réussir, d'une période de calme et de prospérité. Dans un pays atteint par la faillite, par l'élévation du change, dans un moment où les revenus publics étaient insuffisans pour assurer le service de la dette, comment trouver les ressources nécessaires pour remplacer le produit des octrois? M. Tricoupi proposa tout simplement de remplacer les taxes supprimées par une augmentation de l'impôt sur la propriété bâtie et de l'impôt sur les patentes. C'était frapper deux classes de contribuables déjà fort éprouvées par la crise. Dans des circonstances plus prospères, les propriétaires et les patentés auraient peut-être supporté avec plus de résignation le fardeau nouveau dont on voulait les charger, et surtout ils n'auraient pas trouvé dans les autres classes de la population le même appui pour résister aux projets du ministre.

Mais la crise générale était arrivée à un tel point que la proposition d'abrogation des octrois fut une occasion pour tous les mécontentemens de se produire et pour toutes les hostilités de se manifester. Dans les principales villes du Péloponnèse, à Corinthe, à Patras, à Pyrgos, à Calamata, s'organisèrent des *syllalitiria* ou meetings d'indignation. De là, le mouvement finit par gagner la capitale, qui compte aujourd'hui près de 120000 habitans, et où d'ailleurs M. Tricoupi, même au temps où sa popularité était sans rivale dans le reste de la Grèce, avait toujours rencontré une assez forte opposition.

La veille du premier jour de l'année grecque, qui correspond au 12 janvier de l'année grégorienne, un *syllalitirion* d'indignation se réunit sur la place de l'*Omonia* (la Concorde), qui, ce jour-là, mérita bien mal son nom, car on s'y livra aux plus amères récriminations contre le premier ministre. Une délégation fut chargée de porter au roi Georges les doléances des intéressés. Le roi la reçut avec courtoisie, mais se contenta de prendre acte des déclarations qui lui étaient faites et ne promit rien. Quelques jours après, M. Tricoupi recevait à son tour les délégués, et alors s'engageait entre eux et le ministre une conversation qui a été diversement rapportée, mais qui, en tout cas, fut des deux côtés empreinte d'une extrême aigreur.

Le jeudi 5-17 janvier, nouvelle réunion, toujours en plein air, sur la place de l'Omonia, pour entendre le compte rendu des entrevues que les délégués avaient eues avec le roi et le premier ministre. Les délégués, fort excités par la discussion qui s'était élevée entre eux et M. Tricoupi, s'exprimèrent sur son compte en termes très vifs. La foule leur fit écho et vota une adresse dans laquelle le premier ministre était appelé « artisan des malheurs du peuple et auteur de la banqueroute. » La réunion,

après ce vote, ne se sépara pas. Elle se porta en masse vers la Chambre des députés en poussant contre M. Tricoupi le cri de : « Anathème ! anathème ! Malédiction ! malédiction ! »

M. Tricoupi avait encore la majorité à la Chambre, puisque ses partisans étaient au nombre de 107 dans une assemblée qui compte 207 membres. Mais cette majorité, découragée, ne le suivait plus que par point d'honneur. Il avait toutes les peines du monde à réunir le *quorum*. Une opposition ardente, surexcitée par les agitations du dehors, retardait, par des procédés d'obstruction, le vote des mesures proposées par le premier ministre. L'année 1895 s'était ouverte sans que le budget fût voté. Le ministre poursuivait l'adoption de son projet pour la suppression des octrois. Il avait obtenu le vote de ce projet en deuxième lecture, et comme il n'y a qu'une Chambre en Grèce, il suffisait d'un troisième vote favorable pour que le projet devînt loi de l'État. La Chambre irait-elle jusqu'au bout ? Personne ne le croyait, en présence de l'hostilité qui se manifestait. M. Tricoupi lui-même n'y comptait plus guère ; toutefois, avec son esprit systématique et avec cette fermeté de caractère qui est une de ses qualités, mais qui, poussée à l'excès, devient un défaut, il ne voulait pas retirer son malencontreux projet. « La Chambre est libre de le repousser, » disait-il.

Pendant ce temps, la situation s'aggravait au dehors. Une nouvelle réunion avait été annoncée pour le dimanche 8-20 janvier. Le ministère eut alors la pensée d'organiser une contre-manifestation pour atténuer l'effet du *meeting* projeté par ses adversaires. En outre la police, se fondant sur la crainte de voir l'ordre public troublé, interdit les rassemblemens sur les places situées dans l'intérieur de la ville. La réunion projetée dut adopter un autre point de rassemblement, situé dans la banlieue et plus facile à surveiller et à garder.

Quand on sort d'Athènes par la route de Patissia, on passe devant le Musée, où sont réunies aujourd'hui tant de richesses artistiques et archéologiques, puis on entre dans la banlieue et l'on aperçoit à sa droite un vaste rectangle adapté aux manœuvres militaires. C'est le Champ-de-Mars. Là se donnèrent rendez-vous, pour le 8-20 janvier, les amis et les ennemis du ministère. Les tricoupistes, moins nombreux, s'y étaient rendus les premiers. Les opposans, plus excités encore que lors des deux précédentes manifestations, s'étaient groupés sur différens points, devant l'Académie (qui sert en ce moment de cabinet des médailles), sur la place de la Concorde, etc. Ils se dirigeaient vers le lieu de la réunion, dispersés de temps en temps par des charges de police et de cavalerie, mais se reformant plus loin. Des alter-

cations s'engagent. Des arrestations ont lieu. L'excitation va croissant. Il est à prévoir que, lorsque les tricoupistes et les anti-tricoupistes se trouveront en présence, un conflit se produira, et alors... alors on en arrive à l'un de ces momens où, suivant le mot légendaire, les fusils partent tout seuls. Comment éviter ce danger? Comment sortir, sans effusion de sang, d'une crise qui prenait rapidement un caractère menaçant? Quelques jours auparavant, lorsque la situation était loin d'être aussi alarmante, M. Balacopoulo, le chef de la délégation envoyée au palais par le *syllalitirion*, avait dit au roi : « Sire, le peuple ne compte plus que sur Votre Majesté. » L'heure approchait où la royauté, immobile et silencieuse jusqu'alors, allait intervenir.

Les manifestans arrivaient au Champ-de-Mars, cerné et gardé par les troupes. Ils poussaient des cris contre le ministère. Les tricoupistes répondaient. Quelques rixes avaient eu lieu et une mêlée générale était à craindre. Une quinzaine de personnes étaient déjà blessées, dont un soldat. A ce moment, un personnage qu'on n'attendait pas apparaît sur le lieu des événemens. C'est le prince Constantin, fils aîné du roi Georges, héritier du trône et commandant en chef de la circonscription militaire dont la capitale fait partie. Il arrive, accompagné de deux aides de camp, sans autre escorte, comme venant faire une promenade. Mais il n'y a pas à s'y tromper. Pour qui connaît le caractère grave et réservé du prince héritier, son absolue déférence pour le chef respecté de sa famille, il n'est pas venu là de lui-même et sans une haute approbation. Dans sa personne, c'est la monarchie qui entre en scène et qui prend la direction des événemens. Les Athéniens du XIXe siècle, presque aussi fins que leurs ancêtres de l'antiquité, l'ont tout de suite compris. Les colères se calment comme par enchantement; on se précipite vers le prince; on l'entoure, on le harangue : « C'est vous qui nous sauverez, » lui dit-on. On le charge de porter au roi les doléances du peuple. Il se dirige vers le Palais pour accomplir sa mission. Après son départ de nouvelles charges sont faites par la police et la cavalerie pour disperser la foule; mais celle-ci, déjà plus calme depuis l'intervention du prince, ne se laisse pas entraîner à des imprudences. Bientôt, d'ailleurs, le *diadoque* (c'est le nom officiel qu'on donne à l'héritier du trône) revient du Palais après avoir vu le roi. Il ordonne aux troupes et à la police de se retirer. La foule, rassurée, s'écoule de son côté sans trop de bruit. Décidément, cette fois, les fusils ne partiront pas.

II

L'intervention du prince héritier dans les événemens du 8-20 janvier était le désaveu de M. Tricoupi. Tout le monde le sentait. M. Tricoupi ne pouvait avoir d'illusions à cet égard. Aussi, le surlendemain, après avoir réuni le conseil des ministres, il présenta au roi des observations à ce sujet. Il ne dut pas être étonné de la réponse qui lui fut faite. Le roi Georges avait une excellente raison à donner pour justifier la présence de l'héritier du trône au Champ-de-Mars. Le prince était investi du commandement de la première circonscription militaire. Les troupes, éventuellement appelées à réprimer les désordres qui auraient pu se produire, étaient régulièrement placées sous son autorité. En leur donnant des ordres par-dessus la tête du prince et sans se concerter avec lui, le ministère n'avait pas agi très correctement. Ce n'était là, au surplus, que l'un des incidens de la situation. Une question dominait toutes les autres. M. Tricoupi, bien que disposant encore dans la Chambre d'une majorité chaque jour plus faible, n'avait évidemment plus la confiance du pays. Sa retraite devenait une nécessité. En l'ajournant, on n'eût fait qu'amener de nouvelles complications, peut-être même des malheurs irréparables, et il aurait toujours fallu arriver au même dénouement. M. Tricoupi se savait perdu; il avait une occasion honorable de se retirer en se donnant l'apparence de défendre le principe de la responsabilité ministérielle. Il saisit le prétexte avec empressement et donna sa démission.

Dans des circonstances ordinaires, on aurait pu choisir pour premier ministre un autre chef de parti, M. Théodore Delyanni, par exemple, le vieil adversaire de M. Tricoupi, et le charger de présider à de nouvelles élections. Mais que d'inconvéniens à cette manière de procéder! D'abord c'était devancer le jugement du pays, appeler M. Théodore Delyanni aux affaires avant que la majorité se fût prononcée pour lui, mettre immédiatement entre ses mains les nombreux moyens d'influence électorale dont dispose un parti au pouvoir. Là n'était pas encore le vice le plus grave de cette façon de procéder. La situation était exceptionnelle. Les chefs de partis, M. Théodore Delyanni, tout aussi bien que M. Tricoupi, avaient perdu la plus grande part de leur crédit sur le pays. Le régime parlementaire lui-même, du fait de leurs erreurs et de leurs insuccès, était discrédité. Le roi seul avait grandi en influence, en considération, en autorité, pendant que tout déclinait autour de lui. On était dans un de ces cas où le pouvoir royal est obligé d'agir en quelque sorte seul, non pas, sans doute,

sans le concours d'un ministère responsable, mais en choisissant des conseillers investis de sa confiance personnelle, puisque le pays ne lui donne à cet égard aucune indication. C'est ce qui explique et justifie le choix fait par le roi Georges de M. Nicolas Delyanni pour diriger le nouveau cabinet, procéder à la dissolution de la Chambre, présider aux élections générales, et expédier les affaires courantes jusqu'au jour où la constitution d'une nouvelle majorité permettra de reconnaître les tendances du pays et de s'y conformer.

M. Nicolas Delyanni, malgré la similitude de nom et la parenté, n'est à aucun degré inféodé à son oncle, M. Théodore Delyanni. Sa vie tout entière s'est passée dans la carrière diplomatique, où il a débuté de bonne heure et où il est arrivé aux plus hautes situations. Il est un des rares hommes du royaume hellénique qui n'ont jamais été mêlés aux luttes de partis. C'était donc un choix exceptionnellement heureux dans un moment où la politique de partis, qui a été le fléau de la Grèce, est sévèrement jugée par tout ce qu'il y a de laborieux et de sensé dans le pays. Le nom de M. Nicolas Delyanni avait un autre avantage. Il était de nature à inspirer confiance aux puissances étrangères auprès desquelles il a représenté son pays, et notamment à la France, où il a passé huit ans comme ministre de Grèce, et où il a conquis d'universelles sympathies.

Il serait puéril de prétendre qu'en mettant à la tête du ministère un homme investi de sa confiance, un ami personnel, le roi Georges a voulu l'introduire d'abord au pouvoir pour l'y maintenir ensuite en faisant ratifier ce choix par le pays. Le caractère essentiellement provisoire de la combinaison Delyanni ne peut faire doute pour personne. Non seulement le président du conseil, mais tous ses collègues du ministère, en entrant aux affaires, ont pris l'engagement de ne pas se présenter aux élections. Aucun d'eux, par conséquent, ne fera partie de la nouvelle Chambre. Ils donneront en masse leur démission lorsque la nouvelle majorité se sera manifestée par le choix du président de la Chambre et lorsque le roi aura fait appeler le personnage politique désigné par les circonstances pour former un gouvernement parlementaire. En ce qui concerne spécialement M. Nicolas Delyanni, tout le monde sait que sa seule ambition, si le pays trouve qu'il lui a rendu des services dans la crise actuelle, serait de reprendre son poste de ministre de Grèce en France, poste qui a été assez maladroitement supprimé en même temps que d'autres du même genre, et dont l'indispensable nécessité est aujourd'hui démontrée.

Les élections générales ont été fixées au dimanche 16-28 avril.

Elles se font au scrutin de liste, en ce sens que chaque circonscription nomme un certain nombre de députés. La circonscription d'Athènes, par exemple, élit onze députés. Toutefois le mode de procéder usité en Grèce présente des différences notables avec le scrutin de liste tel que nous l'avons connu et pratiqué en France. Il y a, dans le bureau électoral, une urne portant le nom de chaque candidat. Cette urne est surveillée par un ami du candidat, accrédité et désigné par lui. L'électeur se rend successivement à chaque urne. On lui dit : Il s'agit de voter pour ou contre tel candidat. On lui remet une boule qu'il introduit lui-même dans un des deux tuyaux portant l'inscription *nai* (oui) et *ochi* (non). L'urne est disposée de telle manière que le candidat peut faire glisser sa boule du côté du *oui* ou du *non* sans que le secret du vote soit trahi.

L'électeur peut donc former sa liste comme il l'entend, puisqu'il vote individuellement pour ou contre chaque candidat. Il n'y a qu'un tour de scrutin, l'élection étant valable, même à la majorité relative. Enfin le recensement des voix est facile. Les petites boules déposées au nom de chaque candidat soit pour, soit contre lui, sont extraites de l'urne, après le vote, et placées dans des boîtes contenant un nombre déterminé de cases, 500 par exemple, ou 100. Le décompte se fait vite, et les fraudes dans le recensement sont faciles à éviter.

Les nouveaux élus se réuniront dans les premiers jours de mai. La vérification des pouvoirs exigera certainement un grand mois. Ce sera une première occasion pour les partis de se livrer à leur animosité réciproque. Une fois que cette opération sera terminée, la Chambre élira son président. Si cette épreuve est significative, je veux dire si le vote indique une majorité bien déterminée dans un sens ou dans un autre, le roi n'aura qu'à faire appeler le chef du parti désigné par le scrutin présidentiel pour le charger de former un cabinet parlementaire.

Il n'est pas bien certain que les choses se passent de la sorte. S'il n'y avait en Grèce que deux partis bien tranchés en face l'un de l'autre, celui de M. Tricoupi et celui de M. Théodore Delyanni, on pourrait, dès à présent, prévoir d'une manière certaine le résultat de la consultation électorale qui aura lieu dans quelques jours. M. Tricoupi étant frappé en ce moment d'une impopularité qui était déjà visible au moment de la dissolution de la Chambre et qui se manifeste de plus en plus depuis l'ouverture de la période électorale, son parti sera décimé. Si tous les vides créés par la défaite de ses partisans étaient remplis par les amis de son vieil adversaire M. Théodore Delyanni, ce dernier disposerait d'une majorité considérable et pourrait, à son tour, exercer

la dictature parlementaire, comme autrefois M. Tricoupi. C'est ce qu'il espère; mais il se fait peut-être des illusions. Un troisième parti s'est créé, celui de M. Rally, qui n'aura pas la majorité, mais qui peut détenir à son profit un certain nombre de voix. En outre il y a un groupe d'indépendans, dont le chiffre, dans la dernière législature, a varié de 16 à 30 et pourrait s'élever plus haut dans la prochaine Chambre. Ils étaient et resteront hostiles à M. Tricoupi; mais ils ne sont pas inféodés à M. Théodore Delyanni et ils tâcheront de lui faire leurs conditions. Il est donc permis de mettre en doute la formation, dans la nouvelle Chambre, d'une majorité compacte disciplinée, obéissant à un seul chef.

Quand on a connu en Occident, par des dépêches nécessairement incomplètes, les incidens qui ont accompagné la chute du ministère Tricoupi, on a considéré les mesures prises par le roi Georges comme constituant une sorte de coup d'État et l'on a cru que l'on allait voir grandir l'agitation. Au contraire, elle s'est calmée. A la veille de la démission de M. Tricoupi, on commençait, dans le Péloponnèse, à parler de refuser le paiement des impôts. On était cependant en face d'un ministère responsable, soutenu par une majorité faible et vacillante, sans doute, mais enfin par une majorité. Aujourd'hui, la situation est toute différente. Le ministère est l'œuvre personnelle du roi; il ne s'appuie que sur la Couronne. Aucune résistance dans le pays. Le calme est complet. Les impôts rentrent régulièrement, bien que la Chambre ait été dissoute sans avoir voté le budget de cette année. La prochaine Chambre, quelles que soient ses tendances, quelle que soit la majorité qui s'y manifestera, votera sans difficulté un bill d'indemnité au cabinet Nicolas Delyanni pour avoir perçu les impôts et assuré la marche des services publics.

Au milieu du discrédit des hommes et des institutions, la royauté seule a gagné du terrain. Le peuple hellène présente ce singulier contraste d'être à la fois très démocrate et très royaliste. L'égalité, en Grèce, est absolue. Elle est dans les lois, elle est dans les mœurs. Point d'aristocratie de naissance, comme sous l'ancienne monarchie française, point d'aristocratie militaire, comme sous le premier Empire. Une seule institution s'élève au-dessus des autres : la monarchie. Les Grecs tiennent à la garder, moins par sentiment que par intérêt. Ils sont trop intelligens pour ne pas comprendre que dans une société démocratique, divisée en partis qui se font une guerre acharnée, la république conduirait à la décomposition absolue. Quand ils ont renversé le roi Othon, ils ont demandé un autre monarque. Le roi Georges, qui règne depuis trente et un ans, a conquis peu à peu, en dehors du prestige attaché à sa situation, une grande autorité personnelle. Il l'a

conquise par son tact, par sa prudence, par l'habileté avec laquelle il a manœuvré au milieu des crises si fréquentes dans ce pays. Aussi, dans la situation actuelle, tout le monde s'est tourné vers lui.

En Grèce, par conséquent, on ne reproche pas au roi Georges d'abuser de la dictature morale qui lui a été conférée; on lui reprocherait plutôt de n'en pas user assez largement. Le dégoût des partis, le sentiment de leur impuissance pour le bien, de leur toute-puissance pour le mal, est arrivé à un point tel que beaucoup de patriotes désespèrent de voir le pays sauvé par les combinaisons parlementaires et les moyens constitutionnels. Tout le monde reconnaît les défauts d'une constitution qui établit le despotisme d'une Chambre unique et sans contrepoids. Le droit de revision est inscrit dans la constitution, mais, pour qu'il puisse s'exercer, pour qu'une assemblée nationale soit convoquée, il faut que la revision soit demandée par deux votes successifs de la Chambre des députés, émis à une majorité des trois quarts des voix. Comment croire que la Chambre demande avec cette quasi-unanimité une mesure dirigée uniquement contre elle et destinée à lui enlever la plus grande partie de ses pouvoirs? Aussi entend-on de tous les côtés, en ce moment, des réflexions comme celle-ci, qui est d'un tricoupiste, c'est-à-dire d'un opposant : « Du moment que le roi a pris sur lui de faire ce qu'il a fait, il aurait dû aller plus loin; ce n'était pas la peine d'engager sa responsabilité pour si peu. Il aurait pu suspendre les garanties constitutionnelles pour cinq ans et se donner ce temps pour remettre l'ordre dans les finances, dans l'administration, dans l'armée. » Ce ne sont là, il est vrai, que des conversations privées, qui n'engagent à rien. Ceux qui tiennent ce langage resteraient peut-être tranquillement chez eux, si le roi, prenant l'initiative hardie qui lui est conseillée, avait besoin de leur concours.

Il y a cependant un homme considérable qui n'a pas craint de s'engager publiquement en faveur de la politique dont il s'agit et qui s'est déclaré prêt à en prendre la responsabilité, le cas échéant, comme ministre et comme conseiller de la couronne. L'amiral Canaris est le fils de l'héroïque marin qui a pris part à la guerre de l'Indépendance. Il a soixante ans passés; mais il n'a rien perdu de sa vigueur physique et morale. Il est contre-amiral et inspecteur de la flotte. Son nom est illustre : sa personne est respectée. Il a été ministre et député. Appelé des premiers par le roi Georges au lendemain des évènemens du Champ-de-Mars, il a exposé un programme que tout le monde connaît aujourd'hui en Grèce, puisqu'il l'a résumé lui-même dans une conversation avec un journaliste, conversation qui a eu, d'un bout à l'autre du royaume, un grand retentissement :

Former un ministère, non pas avec des hommes incolores, mais avec des hommes sérieux, pouvant s'imposer, ayant des idées à eux et prenant toute la responsabilité de leurs actes. Un semblable ministère, ayant toute la confiance du roi, dès qu'il aurait prêté serment, se réunirait et déciderait ce qui suit : Dissoudre la Chambre immédiatement et convoquer une Assemblée nationale ; en même temps rendre des décrets réalisant plusieurs réformes et abolissant des lois défectueuses.

En présence de cette déclaration de l'amiral, le journaliste s'écrie : « Mais c'est un coup d'État! — Parfaitement. — Et le peuple? — Le peuple ne bougera pas. Par les décrets qui seront rendus, il verra qu'on poursuit un but patriotique et qu'on veut son salut. »

Après beaucoup d'autres explications sur lesquelles nous passons, le journaliste reprend :

— Pourquoi le roi n'a-t-il pas adopté vos idées?

L'Amiral. — Parce que, sans doute, par principes, il est pour les moyens doux.

Le Journaliste. — Est-ce qu'il ne veut pas de la convocation d'une Assemblée nationale?

L'Amiral. — Le Roi veut et souhaite que les hommes politiques comprennent eux-mêmes que nous sommes dans une mauvaise voie, qu'ils entrent d'eux-mêmes dans une meilleure voie et que le pays soit sauvé par les moyens constitutionnels, tandis que, moi, je ne l'espère pas.

Puis après avoir raconté une conversation qu'il a eue, dans le même ordre d'idées, avec les députés sortans de la capitale, qui appartiennent au groupe des Indépendans et qui voulaient le mettre sur leur liste, l'amiral conclut de la manière suivante : « On dit que mes idées ne sont pas encore mûres. Eh bien! elles mûriront. »

C'est aux Hellènes à se prononcer sur la question posée avec tant de netteté par l'amiral Canaris. Quant à nous, qui envisageons surtout la situation du royaume hellénique dans ses relations avec l'Occident et particulièrement avec la France, nous nous bornons à former un vœu : c'est que la Grèce, soit par les *moyens doux* que le roi paraît préférer, soit par le remède radical que propose l'amiral, arrive à constituer une administration régulière, économe et prévoyante, qui lui permette de se faire relever de sa faillite par une entente avec ses créanciers. Le but vaut la peine d'être poursuivi et pourrait être atteint; car la Grèce n'est pas un pays dépourvu de ressources, comme on paraît disposé à le croire en Occident. Le mal est dans les hommes politiques et dans les institutions politiques. Il n'est ni dans la nature du sol ni dans les dispositions de la race, qui a de réelles qualités et une grande aptitude au progrès.

III

La Turquie a traversé une situation analogue à celle où la Grèce se trouve aujourd'hui : elle en est brillamment sortie. Elle avait fait une faillite retentissante, et les pertes infligées par elle à ses créanciers se chiffraient, non par centaines de millions, mais par milliards. Aujourd'hui cependant le crédit de l'Empire ottoman est considéré comme de premier ordre : les fonds publics et les valeurs garanties par l'État se capitalisent à un taux qui varie entre 3 1/2 et 4 1/2 pour 100. La régularité des paiemens est absolue et la sécurité du gage paraît hors de contestation.

Comment s'est opéré ce revirement? La Turquie a traité avec ses créanciers. Elle a obtenu, naturellement, une réduction considérable sur les intérêts de sa dette, qu'elle était dans l'impossibilité matérielle de payer intégralement. Pour la partie dont elle a garanti le paiement, aussi bien que pour les plus-values éventuelles prévues en faveur de ses créanciers, elle a consenti à se dessaisir des droits de gestion qui lui appartenaient. Elle s'est mise en tutelle. Elle laisse administrer par ses créanciers eux-mêmes, ou plus exactement par une commission qui les représente, les revenus qui sont affectés à l'exécution des engagemens pris envers eux.

J'entends dire tout de suite : Pourquoi la Grèce ne suivrait-elle pas cet exemple? Pourquoi n'accepterait-elle pas le remède héroïque qui a sauvé la Turquie? Qu'elle consente à la nomination d'une commission analogue à celle qui fonctionne avec tant de succès à Constantinople, qu'elle lui confère les mêmes pouvoirs, et les difficultés disparaîtront comme par enchantement.

Je ne sais si les difficultés disparaîtraient si facilement et si vite : car il resterait encore la question du change, qui est grave, et qui ne peut pas se résoudre par un accord avec les créanciers. Je sais seulement qu'il est chimérique de rêver en Grèce l'établissement d'une commission de contrôle comme dans l'Empire ottoman. Le remède est excellent, mais le malade ne le prendra pas. Questionnez non pas les Grecs, ils vous seraient suspects ; questionnez les étrangers qui résident dans le pays. Tous vous diront : La commission de contrôle, comme en Turquie, c'est une impossibilité ; l'administration d'une partie des revenus de l'État hellénique par des délégués étrangers, c'est une impossibilité. Le gouvernement ottoman est un gouvernement absolu : le gouvernement hellénique est un gouvernement de discussion. A Constantinople vous n'avez à traiter qu'avec le sultan : sa signature ne sera protestée par personne. En Grèce vous avez à compter

avec les partis, avec les journaux, avec une population habituée à commenter, à discuter, à critiquer les actes du gouvernement.

Une proposition aussi impopulaire que celle dont il est question serait une arme meurtrière contre quiconque en prendrait la responsabilité. Aucun ministère n'y résisterait. La dynastie elle-même, si aimée, si respectée, n'y résisterait pas.

Il serait moins dangereux pour le roi de faire un coup d'État à l'intérieur que de négocier avec les puissances étrangères sur la base de la création d'un contrôle financier. Je disais tout à l'heure que certaines personnes, et non pas des moins qualifiées, l'approuveraient peut-être de suspendre, pendant une période plus ou moins longue, les garanties constitutionnelles. En tout cas on l'applaudirait unanimement s'il réclamait et s'il obtenait une augmentation des pouvoirs que la Constitution donne à la royauté. On ne lui pardonnerait pas, au contraire, d'aliéner, au profit de l'étranger, la moindre parcelle des droits et de l'indépendance du pays.

Le contrôle financier de l'étranger, en Grèce, ne pourrait être établi que par la force, et, une fois établi, la force devrait encore être employée pour le faire fonctionner. La rentrée des impôts, qui est restée régulière malgré la crise financière, malgré la crise politique, malgré la dissolution de la Chambre et l'absence d'un cabinet parlementaire, deviendrait plus qu'aléatoire, le jour où la perception, même régulièrement votée, se ferait pour le compte et sous la surveillance de l'étranger. On mettrait alors son patriotisme à ne pas payer, comme on le met aujourd'hui à payer. Il ne semble pas que les intérêts engagés dans la question soient de nature à justifier, de la part des grandes puissances, l'emploi des moyens de rigueur qu'exigerait, dans ces conditions, l'établissement du contrôle financier.

C'est ici le moment d'examiner à combien peut se chiffrer le préjudice causé par la faillite de la Grèce aux pays étrangers chez lesquels les emprunts helléniques avaient été placés. Ces pays sont au nombre de trois : la France, l'Angleterre et l'Allemagne. La France n'a pas la part principale dans le désastre. La somme des fonds d'État helléniques qui se trouvent dans notre pays n'atteint certainement pas, en capital, le chiffre de 100 millions : d'après certains calculs, elle ne dépasserait pas 50 ou 60 millions. L'Angleterre et l'Allemagne, qui s'étaient engagées plus largement, sont aussi plus éprouvées. Il y a toutefois entre les deux pays cette différence, que les perdans anglais sont pour la plupart des capitalistes, des financiers, habitués à diviser leurs risques et plus ou moins préparés aux hasards que peuvent en-

traîner les placemens à la grosse aventure, tandis qu'en Allemagne la petite épargne, qui s'était engouée des fonds helléniques, a trouvé là son Panama. Dernier point à noter : certains pays ont placé hors de chez eux la totalité de leurs emprunts. Le jour où un malheur arrive, l'étranger seul est atteint. Pour la Grèce, le cas est différent. Non seulement les maisons grecques de Londres et de Marseille, de Constantinople et de Smyrne, se sont engagées plus ou moins dans les fonds helléniques et participent aux pertes des autres créanciers; mais dans l'intérieur même du pays, les conséquences de la faillite se sont fait cruellement sentir; la fortune des hôpitaux, des établissemens de bienfaisance, de diverses autres institutions d'utilité publique était placée en fonds helléniques.

L'attitude cassante prise par le gouvernement hellénique à l'égard de ses créanciers sous le ministère de M. Tricoupi a créé contre la bonne foi de la Grèce, en matière financière, une prévention défavorable, dont on aura quelque peine à revenir, en Occident. Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que M. Tricoupi était loin d'être *persona grata* pour quelques-uns des hommes qui, à l'étranger ou même en Grèce, étaient en mesure d'exercer une influence sur les décisions des créanciers. La disparition d'un premier ministre qu'ils regardaient à tort ou à raison comme un adversaire et qu'ils traitaient en conséquence rendra sans doute plus facile la reprise des négociations. Son adversaire, M. Théodore Delyanni, n'est pas tout d'une pièce comme lui. Ce n'est pas un doctrinaire; ce n'est pas l'homme des *Non possumus*. Déjà, dans le discours-programme qu'il a prononcé au cours d'une tournée électorale en Thessalie, il a fait, sur un point important, des déclarations qui peuvent être regardées comme une concession aux créanciers. Il reconnaît qu'il serait juste de leur réserver une part dans les plus-values éventuelles de certains impôts. Il y a là une base sur laquelle on pourrait reprendre les négociations. Toutefois il faudrait préciser davantage ce qu'on entend offrir aux créanciers. Quand on a été aussi maltraité que les porteurs de fonds helléniques, on devient défiant et l'on demande autre chose que de bonnes paroles.

Ceux qui ne croient pas à la bonne foi de la Grèce ne font pas de différence entre les deux hommes. Pour eux, la raideur de M. Tricoupi et la bonne grâce de M. Théodore Delyanni se valent, c'est-à-dire que l'une et l'autre ne valent rien. Ils sont convaincus que la Grèce a la volonté bien arrêtée de se jouer de ses créanciers.

J'ai une impression contraire, et voici sur quoi je me fonde :

Je crois les Hellènes trop intelligens pour ne pas comprendre l'intérêt capital qu'ils ont à se faire relever de leur faillite par un accord avec leurs créanciers et par l'exécution loyale de cet arrangement. Intérêt matériel d'abord : il est évident que tant qu'ils resteront à l'état de faillis non réhabilités, ils ne trouveront pas un sou sur n'importe quel marché européen. A défaut d'un blocus militaire, qu'ils éviteront probablement, on organisera contre eux un blocus financier. Mais si l'intérêt matériel est grand, l'intérêt moral est bien plus considérable encore. La faillite a frappé la Grèce dans ce qu'elle a de plus précieux; elle a porté un coup, et le plus sensible de tous, à ce qu'on appelle l'*hellénisme*, à cet ensemble d'aspirations plus ou moins confuses que le patriotisme des Grecs se plaisait à caresser. L'hellénisme, c'était l'expansion de la Grèce, non pas seulement par des annexions matérielles, mais par le rayonnement intellectuel, économique et commercial, dont Athènes était le centre et dont les effets se faisaient sentir partout où la race grecque a des représentans, à Constantinople comme à Trieste, à Marseille comme à Londres. Or l'hellénisme, depuis quelques années, est en baisse. Il a trouvé dans le slavisme un concurrent dangereux. Il a subi des échecs. Mais le coup le plus redoutable qu'il ait reçu est certainement la faillite de 1893. Il y a là une humiliation nationale qui a été vivement ressentie par tous les Hellènes, aussi bien hétérochtones qu'autochtones, une humiliation qui atteint l'autorité morale de la Grèce, une humiliation plus pénible et plus compromettante que celle même de subir le contrôle d'une commission financière venue de l'étranger. Avec la faillite, point de revanche pour la Grèce des échecs moraux qu'elle a subis; point d'avenir pour l'hellénisme. Ce serait la déchéance acceptée, ce serait la renonciation de la Grèce à la situation privilégiée qu'elle rêvait en Orient.

La dette en or représente un capital nominal de 560 millions, et la dette en papier 160 millions. C'est un total de 720 millions dont le service, avant la faillite, représentait une charge annuelle de 35 millions. Ce chiffre serait lourd par lui-même : il l'est devenu bien davantage par suite de la crise du change. En ce moment, le change est encore au-dessus de 180 francs, après avoir atteint 200 francs pendant les derniers temps du ministère Tricoupi. Par conséquent, chaque fois que le gouvernement hellénique paie 100 francs en or à ses créanciers étrangers, il faut qu'il touche au moins 180 drachmes à l'intérieur. Il faut majorer dans cette proportion toute la partie de l'annuité applicable au service des 550 millions de la dette en or.

Le relèvement du crédit hellénique et la réhabilitation finan-

cière de la Grèce dépendent de deux conditions : une bonne administration et l'amélioration du cours du change. Une bonne administration ne peut être espérée que d'un changement de système politique. L'amélioration du cours du change ne dépend pas du gouvernement : les mesures officielles, en la matière, sont illusoires.

La prime de l'or s'élève ou s'abaisse suivant qu'un pays a beaucoup d'or à payer à l'étranger ou beaucoup d'or à en recevoir. Or dans ces dernières années la Grèce payait en or les coupons de sa dette extérieure ; elle payait en or ses bateaux cuirassés, ses torpilles, ses canons commandés à l'étranger. Pendant ce temps, les exportations et notamment celle du raisin sec, son principal produit, se restreignaient, et par conséquent elle avait moins d'or à recevoir.

Il est toujours dangereux pour un pays de se consacrer presque exclusivement à une culture unique. Le sol de la Grèce est si favorable à la culture du raisin, qu'on a couvert de vignes toute la côte du Péloponnèse, depuis Corinthe jusqu'à Patras et depuis Patras jusqu'à Calamata. On est arrivé à un excès de production qui a coïncidé avec une réduction de l'exportation, certains pays occidentaux ayant élevé des barrières douanières contre l'introduction des raisins secs. Donc, déficit dans l'exportation en même temps que baisse des prix. L'or a émigré ou s'est caché. Le change a brusquement monté. La panique, comme toujours, a exagéré un mal réel, et la prime de l'or est beaucoup plus élevée que ne l'aurait exigé la situation monétaire du pays.

Quand on voit le change arriver à des hauteurs vertigineuses, on est tenté de croire qu'il ne redescendra jamais. C'est l'impression actuelle en Grèce. Elle me paraît beaucoup trop pessimiste. Les crises du change sont passagères dans les pays qui travaillent et qui produisent : c'est le cas de la Grèce. La population y vaut mieux que l'administration, et les affaires des particuliers marchent beaucoup moins mal que celles de l'État.

Les viticulteurs hellènes ont cherché à utiliser à l'intérieur une partie de leurs raisins qu'ils ne pouvaient pas vendre au dehors. Ils en font de l'eau-de-vie. Des distilleries se sont fondées, d'autres qui existaient déjà se sont développées. La fabrication s'est améliorée. Aujourd'hui les *cognacs* de Grèce se vendent dans tout l'Orient, en Égypte, en Turquie, et commencent à faire concurrence aux eaux-de-vie d'Occident.

Le raisin sec d'ailleurs est en train de s'ouvrir un nouveau débouché. C'est un service qui a été rendu à la Grèce par la monarchie. Le roi Georges a obtenu personnellement de l'em-

pereur Alexandre III que le raisin de Corinthe soit dispensé de droits d'entrée en Russie pendant dix ans. Les effets de cette faveur commencent à se faire sentir. A la fin de janvier 1895, l'exportation des raisins de Corinthe s'élevait à 122 300 tonnes, sur lesquelles la Russie a pris pour son compte 21 000 tonnes, tandis qu'à la fin de janvier 1893 elle n'en avait pas demandé plus de 3 000.

Toutefois l'Angleterre continue à être le gros acheteur de raisins de Corinthe. Elle en a pris 61 000 tonnes. Tant que le *plum-pudding* sera, dans ce pays, un mets national, la Grèce aura là un client sûr et régulier. Grâce aux commandes venues de la Russie et même de la France, où la vente des raisins secs tend à se relever (de 4 000 à 16 000 tonnes), les prix se sont améliorés et la viticulture hellénique a éprouvé un notable soulagement.

Il serait important, néanmoins, que le raisin ne restât pas le produit presque unique de la Grèce. Le sol est favorable à beaucoup d'autres cultures. Depuis longtemps le tabac grec est renommé, surtout celui qui se récolte dans la riche plaine d'Argos. Dans cette même plaine les paysans ont commencé depuis quelques années à se livrer aux cultures maraîchères, et ils écoulent une bonne partie de leurs produits sur les marchés de Smyrne et de Constantinople. D'autres parties de la Grèce pourraient être non moins productives. La plaine de l'Élide, beaucoup plus étendue que celle d'Argos, est presque aussi fertile et le deviendrait surtout si certaines parties marécageuses étaient asséchées par des drainages intelligens.

La population est économe et sobre. Le cultivateur hellène pourrait travailler davantage; il pourrait surtout employer des méthodes et des instrumens plus perfectionnés; mais il a un grand mérite: il vit de peu. La fortune publique se referait vite par les économies des particuliers, si l'on mettait un terme aux gaspillages de l'État. C'est là qu'il faut porter le remède, parce que là est le mal. La politique telle qu'on la pratique en Grèce depuis de longues années, cette politique qui subordonne et sacrifie tout à l'intérêt électoral, est le seul obstacle au développement économique d'une nation énergique et vivace, qui ne demande qu'à travailler, à produire et à prospérer.

ÉDOUARD HERVÉ.

LES SUITES FINANCIÈRES D'UNE RÉVOLUTION

LE MINISTÈRE LAFFITTE [1]

On touchait à la fin de novembre [2], et aucune mesure n'avait encore été prise pour subvenir aux besoins de l'année dans laquelle on allait entrer. Le gouvernement déchu avait en effet dissous la Chambre, sans lui avoir proposé de budget pour l'exercice 1831, et, depuis le mois de juillet, temps et bases certaines d'évaluation avaient manqué au gouvernement pour lui permettre de préparer ce budget. En prenant possession du ministère des finances, M. Laffitte eut à se préoccuper de cette situation et, dans l'impossibilité de présenter un budget complet, il dut se borner à soumettre aux Chambres un projet de loi dont l'objet était d'autoriser la perception provisoire, pour 1831, des impôts directs et indirects accordés pour 1830, et de mettre à la disposition du gouvernement un crédit provisoire de 300 millions à répartir entre les divers services ministériels. Ce projet de loi introduisait, en outre, une modification importante et regrettable dans le régime des contributions indirectes en affranchissant des droits d'entrée sur les boissons les villes au-dessous de quatre mille âmes et en réduisant les droits de détail de 15 à 10 centimes. Il existe, on le sait, un triple droit sur les boissons : 1° le droit dit de circulation frappant les boissons destinées au consommateur qui les achète en cercles pour ses besoins domestiques; 2° le droit

(1) Ce chapitre est extrait d'un ouvrage posthume de notre éminent et ancien collaborateur, M. A. Calmon, sur l'*Histoire des finances de la monarchie de Juillet*. L'ouvrage paraîtra prochainement chez l'éditeur Calmann Lévy.

(2) 1830.

de détail frappant celles adressées au débitant qui les vend en détail; 3° le droit d'entrée frappant indistinctement toutes celles qui entrent dans les villes. Le premier atteint la consommation privée, le second celle qui a lieu dans les cabarets, le troisième fait payer aux habitans des villes l'avantage qu'ils peuvent trouver à y vivre. Leur ensemble produisait alors 120 millions. Les deux derniers droits étaient devenus l'objet d'une animadversion générale : dans plusieurs villes, leur perception avait occasionné des troubles sérieux, elle avait même dû y être momentanément suspendue et, pour donner un commencement de satisfaction aux plaintes qu'elle soulevait, une disposition législative spéciale avait déjà substitué la faculté d'abonnement à l'exercice, en faveur des débitans qui en feraient la demande. Mais, une concession sur les tarifs étant non moins vivement réclamée, le gouvernement avait cru devoir la proposer, et la perte annuelle qu'elle devait occasionner au Trésor était évaluée à 40 millions.

La commission, à l'examen de laquelle avait été renvoyé le projet ministériel, avait conclu à son adoption. Mais dans le sein de l'assemblée plusieurs membres, entre autres M. Jollivet, combattirent vivement la réduction des tarifs sur les boissons. Cette réduction était, suivant eux, inopportune, parce que, au sortir d'une révolution qui avait ralenti toutes les transactions, le Trésor ne se trouvait pas en état de faire un sacrifice de 40 millions; elle était injuste, parce qu'il eût fallu de préférence venir en aide à l'industrie, qui était en si grande souffrance, par une diminution de droits sur les matières premières; elle n'était pas morale, parce qu'elle aurait pour résultat d'attirer dans les cabarets les soldats et ouvriers au détriment de la discipline dans l'armée, du bon ordre dans les ateliers et de la concorde dans les familles. Mais producteurs aussi bien que consommateurs croyaient avoir intérêt à une mesure qui, en définitive, ne devait profiter qu'aux cabaretiers, et les uns comme les autres trouvèrent dans la Chambre de vifs défenseurs. Aussi, bien que le gouvernement, par l'organe de M. Laffitte, laissât positivement entendre qu'en proposant un pareil sacrifice, il n'avait fait que céder à des réclamations exagérées, et qu'il serait loin de se considérer comme battu si la Chambre lui refusait son adhésion, l'ensemble du projet de loi fut voté à la majorité de 288 voix contre 16, et la Chambre des pairs l'adopta également sans débat.

Il y avait aussi à régler législativement une question fort importante, celle de l'emploi à donner à la portion restée libre du fonds de l'indemnité. La loi du 27 avril 1825, en affectant 30 millions de rentes 3 0/0 à indemniser les émigrés dont les

biens-fonds avaient été vendus pour le compte de l'État, portait, dans son article 2, que, lorsque le résultat de la liquidation serait connu, la somme restée libre serait affectée à réparer les inégalités résultant des bases fixées et suivies pour la liquidation, et qu'il serait statué à cet égard par une nouvelle loi. Or, le travail de liquidation était à peu près terminé; au lieu de 988 millions, chiffre prévu en 1825, le montant total des indemnités ne devait pas atteindre 900 millions, et il demeurait dès lors disponible, sur le crédit de 30 millions de rente, 3 millions dont l'emploi devait être réglé par le législateur. M. Laffitte proposa de restituer cette somme à l'État. Sans doute, fit-il observer dans son exposé des motifs, l'espérance avait été donnée aux indemnitaires que les moins favorisés dans la liquidation obtiendraient un dédommagement sur le reliquat resté disponible. Mais, outre que la loi de 1825 avait été interprétée et appliquée à leur égard de la façon la plus large, et que les cas douteux avaient toujours été résolus en leur faveur, cette espérance n'avait pu devenir un titre pour aucun d'eux ni créer aucun droit susceptible de négociation. Cela était si vrai que le gouvernement déchu, lui-même, avait projeté de consacrer le reliquat à quelque grande entreprise d'utilité publique. Il fallait donc réserver cette ressource pour l'État; et ici le ministre, faisant allusion à l'émotion causée en Europe par les événemens qui venaient de se passer en France et en Belgique et aux armemens entrepris par plusieurs des grandes puissances, ajouta que toutes les chancelleries avaient sans doute donné, sur leurs intentions, les explications les plus rassurantes, mais que la France ne devait pas moins prendre des mesures défensives, que mieux armée elle serait, mieux elle serait respectée, et que sous peu, outre ses places fortes bien approvisionnées, elle pourrait mettre en ligne, si sa sûreté et le soin de sa dignité l'exigeaient, 500 000 hommes et 1 million de gardes nationaux commandés par le roi qu'elle venait de se choisir. Le projet de loi, présenté à la Chambre des députés, rapportait donc la disposition de la loi du 25 avril 1825 relative à l'emploi des sommes restées libres sur les 30 millions de rentes, de l'indemnité; il prononçait la radiation et l'annulation de ces rentes, et il autorisait le ministre des finances, si les besoins de l'État l'exigeaient, à en émettre de nouvelles pour pareille somme, lesquelles seraient négociées avec publicité et concurrence aux taux et conditions jugés par lui les meilleurs.

Le comte de Mosbourg, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi, exposa dans son rapport que, en règle générale, lorsqu'un crédit était affecté à une dépense, ce

crédit, n'étant qu'une prévision, ne devait être employé que dans la proportion des besoins constatés. Or, ici, les besoins fixés d'après les prescriptions de la loi étaient restés inférieurs à la somme allouée, et les ayans droit, ayant reçu tout ce qui leur était dû, n'avaient rien à prétendre en plus. D'ailleurs, comment déterminer les créances qui n'avaient pas été suffisamment évaluées? Toutes bases et tous moyens manquaient à cet égard. Le législateur de 1830 pouvait donc, sans scrupule, disposer à son gré de la portion non employée du crédit accordé par le législateur de 1825, et le rapporteur concluait à l'adoption du projet de loi en exprimant la confiance que le gouvernement, sous sa responsabilité, userait, au mieux des intérêts et de l'honneur du pays, des ressources mises ainsi à sa disposition.

Dans le sein de la Chambre, M. Berryer rappela que celle de 1825 avait successivement repoussé deux amendemens, l'un portant que l'excédent disponible, une fois la liquidation terminée, ferait retour à l'État, l'autre d'après lequel il serait disposé de cet excédent par une loi ultérieure. L'intention de la loi de 1825 était donc formelle et le droit des indemnitaires était incontestable. Sur la foi de l'engagement pris à leur égard, des transactions et des contrats avaient eu lieu, et s'il était méconnu, des intérêts respectables pouvaient être gravement lésés. Mais M. Laffitte répondit que la valeur des biens confisqués avait été arbitrée dans le principe à 988 millions, et qu'en fixant à 1 milliard le chiffre de l'indemnité, c'était la différence de 12 millions que le législateur avait entendu affecter comme fonds commun à réparer les inégalités de la répartition. Comment supposer, en effet, qu'une fois les droits des indemnitaires rigoureusement constatés, il eût voulu leur faire cadeau de 100 millions, et comment justifier aux yeux du pays une pareille libéralité? De plus, l'article 19 de la loi de 1825 ayant prononcé la déchéance contre tous ayans droit qui n'auraient pas fait leur demande dans un temps déterminé, pourrait-on admettre que si la moitié ou le quart d'entre eux n'eût pas réclamé, les autres, profitant de cette négligence, eussent pu prétendre à la portion non revendiquée? C'était pourtant à cette conséquence que conduisait le système soutenu par le préopinant. Le ministre rappela, en outre, qu'il avait été procédé à la liquidation de la façon la plus équitable et la plus libérale, que les erreurs, s'il y en avait eu, étaient aussi rares qu'insignifiantes, et à son appui vint un des hommes les plus considérés de la droite, un de ceux dont la famille pendant la Révolution avait compté le plus de victimes, le comte Alexis de Noailles. Ce membre déclara que lui et plusieurs de ses amis

avaient voté l'indemnité de 1825 sous la réserve expresse qu'à la première menace de guerre, la liquidation serait suspendue, et que, personnellement intéressé dans la mesure, il n'hésitait pas, en présence des besoins de la patrie, à donner son adhésion au projet proposé, qui fut sans autre débat adopté par 246 voix contre 57.

A la Chambre des pairs, le marquis de Maleville, jurisconsulte éminent, émit également un avis favorable à l'adoption, en le motivant sur ce que, le législateur de 1825 ayant négligé ou plutôt ayant reculé devant la difficulté de déterminer le mode suivant lequel les inégalités de répartition pourraient être constatées, cette difficulté était devenue aujourd'hui une impossibilité, et que dès lors, chacun ayant reçu d'ailleurs ce qui devait légalement lui revenir, la Chambre des pairs, pas plus que celle des députés, ne devait, en présence des nécessités publiques, hésiter à affecter le reliquat de 3 millions de rentes à l'emploi proposé par le gouvernement. La discussion fut très brève, et le projet fut voté par 79 voix contre 21.

Le Trésor recouvrait ainsi une ressource précieuse pour subvenir à des besoins extraordinaires, et à ce moment-là même les Chambres étaient saisies de l'examen d'un projet de loi dont l'objet était d'accorder, au delà des crédits fixés pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1830, des supplémens montant à 65 290 000 francs, avec affectation à des dépenses extraordinaires autorisées durant le cours de cet exercice, dans les formes prescrites par l'article 152 de la loi du 25 mars 1817.

Cette somme était répartie de la façon suivante :

1° Affaires étrangères : pour avance au gouvernement grec d'une somme de.	500 000
remboursable sur le produit d'un emprunt à contracter de 60 millions, emprunt dont nous aurons ultérieurement occasion de parler ;	
2° Intérieur : pour l'exécution des canaux de 1821 et 1822, exécution dont la charge, en vertu d'engagemens pris, incombait à l'État.	5 850 000
3° Guerre : pour dépenses relatives à l'expédition de Morée et à celle d'Alger	30 800 000
4° Marine : pour dépenses relatives à ces deux expéditions.	28 140 000
TOTAL.	65 290 000

La plupart de ces dépenses avaient déjà été soldées. Il s'agissait donc de couvrir le Trésor des avances qu'il avait faites à

leur sujet et d'allouer les sommes nécessaires pour compléter les paiemens. La régularité des crédits concernant l'expédition d'Alger pouvait seule être contestée. En effet, le premier de ces crédits, s'élevant à 15 millions, avait été ouvert par ordonnance du 17 février 1830, et, contrairement aux prescriptions de la loi de 1817, n'avait pas été soumis à la ratification des Chambres qui s'étaient réunies le 2 mars suivant. Il est vrai que la session n'avait duré que quinze jours, qu'elle avait été remplie par les débats politiques les plus orageux, et que la prorogation prononcée le 19 mars avait été suivie d'une prompte dissolution. C'était aussi en l'absence des Chambres que les autres crédits avaient été ouverts. Mais ni à la Chambre des députés, ni à la Chambre des pairs, la convenance d'allouer les crédits demandés ne fut contestée, d'autant mieux que le numéraire et les approvisionnemens trouvés dans le trésor et les magasins du dey d'Alger devaient à peu près compenser les frais de l'expédition, et le projet de loi, voté par les deux Chambres, fut promulgué le 5 janvier 1831 en même temps que celui relatif au fonds commun de l'indemnité des émigrés.

Préoccupé du vide considérable qu'allait faire dans le revenu ordinaire la réduction des droits sur les boissons, le ministre des finances pensa qu'il serait possible d'obtenir, par une meilleure assiette de l'impôt direct, une partie du produit abandonné sur les contributions indirectes. A cet effet, il proposa de substituer pour les trois impôts personnel, mobilier et des portes et fenêtres, le régime de quotité à celui de répartition. Ce projet, d'ailleurs, n'était pas nouveau, et depuis longtemps il avait été, au ministère des finances, l'objet d'études approfondies. Rappelons les précédens.

Après avoir supprimé la taille, la capitation et les vingtièmes, l'Assemblée constituante voulut les remplacer par des impôts frappant directement comme eux la propriété foncière et la fortune mobilière. Le revenu de la première fut évalué à 1 200 millions, et elle fut appelée à contribuer annuellement aux charges publiques pour le cinquième de cette somme, soit 240 millions. Le revenu de la seconde fut évalué à 240 millions, soit au cinquième du revenu de la première; sa part contributive fut fixée à 60 millions; et les deux impôts, devant ainsi donner ensemble 300 millions, furent répartis, entre les diverses provinces, au prorata des impositions qu'elles payaient précédemment.

Les bases primitives de la contribution mobilière furent les suivantes : 1° le prix de trois journées de travail dû par tout citoyen non réputé indigent, prix variant suivant les localités, et

qui constituait la contribution individuelle de chacun; 2° le nombre des domestiques au service de l'imposé; 3° celui de ses chevaux et mulets; 4° le prix du loyer d'habitation; 5° enfin, le vingtième du revenu présumé. Mais les événemens de cette époque atteignirent surtout la fortune mobilière, et il fallut, l'année suivante, réduire de moitié la quote-part qui lui était assignée. Bientôt même l'impôt mobilier cessa d'être perçu. Repris en 1795 sur de nouvelles bases qui furent successivement modifiées, il fut fixé en 1799, par la loi du 3 nivôse an VII, sous la dénomination de contribution personnelle, mobilière et somptuaire, au chiffre de 30 millions, soit 19 885 000 francs part de la contribution personnelle, 5 645 000 francs part de la contribution mobilière évaluée d'après le loyer d'habitation, 1 500 000 francs pour taxes somptuaires perçues sur les domestiques et chevaux, et 3 millions de retenue sur les traitemens publics. Les deux taxes, personnelle et mobilière, portées ensemble au chiffre de 25 500 000 francs, furent maintenues comme impôt de répartition, et les deux autres, évaluées à 4 500 000 francs, durent être perçues comme impôt de quotité. Ces deux dernières, objet de réclamations unanimes, furent supprimées en 1806, mais il ne fut rien changé au principal de 30 millions, réduit seulement, en 1815, à 27 millions, par suite de la diminution du territoire, et les deux contributions personnelle et mobilière se trouvèrent ainsi aggravées de 4 500 000 francs.

La population et la valeur locative, tels étaient donc les deux seuls élémens de la contribution personnelle et mobilière. Par la taxe personnelle, basée sur le prix de la journée de travail, l'individu, non réputé indigent, payait la part qui incombe à tout citoyen dans les charges publiques pour la protection que lui doit la société dont il est membre. Par la taxe sur le loyer, l'individu était atteint, eu égard à ses facultés, parce que le luxe et le confortable des habitations sont l'indice le plus sûr pour l'évaluation approximative de la fortune de chacun. Mais si le chiffre du contingent avait varié depuis 1791, aucune modification n'avait eu lieu dans sa répartition, déjà fort inégale alors. En effet, ainsi que nous venons de le dire, les contributions nouvelles ayant été réparties entre les divers départemens eu égard aux charges qui grevaient les provinces dont ils dépendaient, ceux qui faisaient partie des pays d'État avaient été moins imposés que ceux appartenant aux anciennes généralités, et les inégalités n'avaient fait qu'augmenter, depuis lors, à raison des progrès de la fortune publique, progrès beaucoup plus rapides dans certaines contrées que dans d'autres. Ainsi dans les départemens réputés très riches,

la contribution personnelle et mobilière n'excédait pas 1 franc par tête, tandis que dans tel autre beaucoup moins aisé elle était du double. Ainsi encore, il en était quelques-uns dans lesquels la contribution personnelle suffisait seule pour donner le contingent assigné à la commune, et même, dans plusieurs, cette contribution dépassant le contingent assigné, nombre d'individus très imposables se trouvaient exonérés de l'une et l'autre cotisation.

De telles irrégularités avaient, depuis longtemps, préoccupé les Chambres et l'administration. Deux recensemens avaient eu lieu en 1821 et 1826. Le dernier, qui ne faisait que confirmer les résultats du premier, constatait que la population était de 31 650 000 âmes, que les valeurs locatives s'élevaient à 384 millions, et que 48 départemens étaient surimposés de 3 500 000 francs. Deux moyens se présentaient pour remédier à cette inégalité : ou bien dégrever les départemens surchargés de la part qu'ils payaient en trop et la reporter sur les autres ; ou bien substituer à la forme de répartition, c'est-à-dire à l'abonnement fait avec les localités, la forme de quotité par laquelle on s'adressait directement au contribuable. Ces deux systèmes avaient chacun leurs contradicteurs et leurs partisans au sein de la régie des contributions directes. En faveur du maintien de l'impôt de répartition, on faisait valoir qu'il y aurait de graves inconvéniens à priver les autorités municipales de la participation que des lois anciennes leur donnaient dans l'application des charges publiques ; que cette participation était considérée par le contribuable comme une des garanties les plus précieuses des intérêts locaux ; et qu'en la supprimant on risquerait de soulever des résistances nombreuses contre la perception d'une taxe à laquelle on reprocherait désormais d'être mal justifiée et mal assise. D'autre part, au contraire, on soutenait que les agens municipaux apportaient la plus grande indifférence à la confection des rôles, que leur intervention, au vu et au su des populations, étant généralement nulle, les contribuables seraient même plutôt disposés à approuver une innovation qui aurait pour résultat de mieux proportionner le poids des charges au revenu de chacun, et qu'enfin il y avait tout intérêt pour le Trésor à suivre l'accroissement de la richesse publique pour augmenter ainsi ses propres ressources. Cette dernière considération détermina la résolution de M. Laffitte.

Quant à la contribution établie par la loi du 4 frimaire an VII comme impôt de quotité sur les portes et fenêtres de tous bâtimens à l'usage d'habitation et d'usine, à l'exception de ceux affectés à un service public, militaire, d'enseignement ou de charité, elle

fut perçue à son origine d'après un tarif qui variait dans chaque commune suivant le chiffre de la population. Le recensement auquel il fallut procéder pour l'exécution de la loi fut fait de la façon la plus défectueuse, et le produit ne dépassa pas, la première année, 15 millions. L'année suivante, il diminua encore et l'administration pensa qu'il serait plus avantageux de substituer le régime de répartition à celui de quotité, en fixant à 16 millions la somme à demander aux contribuables.

La contribution des portes et fenêtres devint ainsi, à partir de l'an X, impôt de répartition, et en 1815 son principal, diminué de la portion afférente aux départemens détachés du territoire, fut réduit à 12 800 000 francs. Mais si les bases sur lesquelles elle avait été primitivement assise étaient défectueuses, depuis lors, ainsi que pour la contribution mobilière, les irrégularités n'avaient fait qu'augmenter. Il résultait, en effet, des vérifications auxquelles s'était livrée l'administration des contributions directes que 27 millions d'ouvertures seulement étaient portés sur les rôles, tandis que par le fait il en existait 34 millions; que l'application rigoureuse du tarif légal élèverait le principal de 13 à 25 millions; et qu'en y assujettissant seulement les portes et fenêtres actuellement taxées, l'augmentation serait encore de 7 millions. Le retour au régime de quotité se trouvait donc tout naturellement indiqué, d'abord à raison du caractère de l'impôt en lui-même, puis à cause de l'excédent de produit qu'on pourrait ainsi en retirer.

Le projet de loi présenté par M. Laffitte portait qu'à partir du 1er janvier 1831, il ne serait plus assigné de contingent aux départemens, arrondissemens et communes dans les contributions personnelle et mobilière; que la taxe personnelle serait perçue sur chaque habitant des deux sexes, non réputé indigent, et qu'elle serait calculée d'après le prix de trois journées de travail; que ce prix serait réglé d'après un tarif dont l'échelle s'élèverait de 70 centimes à 1 fr. 50, suivant le chiffre de la population des localités, divisées à cet effet en six classes; que la taxe mobilière serait établie sur la valeur locative de l'habitation personnelle de chaque contribuable et serait due dans toutes les communes où les contribuables auraient des habitations; que la contribution des portes et fenêtres cesserait d'être un impôt de répartition; qu'elle porterait sur toutes les ouvertures reconnues imposables par les contrôleurs des contributions directes opérant de concert avec les autorités municipales, et que la perception en aurait lieu conformément au tarif annexé à la loi du 21 floréal an X. Enfin, la faculté de prélever sur le produit des octrois une partie de leur

contingent mobilier était réservée aux communes de 5 000 habitans et au-dessus qui en feraient la demande, à la condition que les faibles loyers seuls seraient exceptés. Ajoutons que, avant d'être porté à la Chambre, ce projet avait été soumis par le ministre à l'examen d'une commission composée de douze députés, et tous, à l'exception d'un seul, lui avaient donné leur approbation.

Dans son exposé des motifs, M. Laffitte insistait sur les inégalités dont étaient entachés les trois impôts qu'il proposait de modifier. Ces inégalités, qui constituaient de nouvelles exemptions pour un certain nombre de localités et donnaient lieu à de justes plaintes, ne pouvaient être plus longtemps tolérées. Sans doute, le maintien du système actuel n'était pas incompatible avec une meilleure distribution des charges, et l'impôt de répartition pouvait également suivre les mouvemens de la matière imposable; mais il ne le pouvait que de loin et à de longs intervalles, parce que, avant de changer un contingent, il fallait que le temps en eût démontré la convenance, et même, cette convenance étant bien constatée, le changement devait être toujours d'une exécution difficile s'il avait pour objet une augmentation de ce contingent. Il n'en était pas ainsi de l'impôt de quotité. Celui-là taxait tous les contribuables à raison de leur nombre par la contribution personnelle, à raison de leur fortune présumée par la contribution mobilière, et il saisissait par la contribution des portes et fenêtres toutes les constructions qui s'élevaient sur le sol. A la fois simple et équitable pour les particuliers, il n'était pas moins favorable pour le Trésor auquel ne pouvait plus désormais échapper aucune fraction de la matière imposable, et par l'application seule des tarifs existans, il devait immédiatement augmenter le revenu annuel de 27 millions. Sans doute encore, ajoutait le ministre, le régime de répartition présentait cet avantage que, l'impôt étant distribué par les Chambres entre les départemens, par les Conseils généraux entre les arrondissemens, par les Conseils d'arrondissement entre les communes et par les Conseils municipaux entre les habitans, ces derniers se croyaient ainsi mieux protégés et que, en cas de désaccord, le débat était entre eux et la commune, tandis que, dans le système proposé, l'action des agens administratifs étant directe, les réclamations seraient incessantes et le gouvernement rendu responsable de toutes les lésions dont les contribuables croiraient avoir à se plaindre. Mais c'était là un inconvénient auquel il serait aisé de remédier en prescrivant que les autorités locales fussent consultées sur toutes les opérations de l'assiette,

en leur laissant le droit de déterminer les indigens qui ne devraient pas être taxés, et enfin en donnant aux imposés la faculté de recours devant les Conseils de préfecture pour y contester le montant de la cote qui leur aurait été assignée. Le ministre insistait enfin sur les motifs qui l'avaient décidé à proposer de séparer la taxe personnelle de la taxe mobilière. Rien n'eût été plus facile, disait-il, que de les laisser réunies, et il y aurait eu à cet égard économie, car il est moins coûteux de percevoir une même somme par un seul procédé que par deux. Mais la séparation avait paru présenter des avantages incontestables pour les contribuables comme pour l'État. La charge divisée semblerait moins pesante aux premiers, et, en offrant deux bases au gouvernement au lieu d'une, elle rendrait les non-valeurs moins dommageables pour lui.

Dans le sein de la commission chargée d'examiner le projet de loi, les mesures proposées par le gouvernement furent vivement combattues, surtout en ce qui concernait l'application du régime de quotité à la contribution mobilière. Les opposans firent valoir : 1° que les contrôleurs des contributions directes étant désormais seuls chargés de toutes les opérations relatives à l'évaluation des cotes personnelles et mobilières et à la fixation des rôles, ils n'auraient ni le temps ni les connaissances nécessaires pour se livrer utilement à ce travail, qu'ils fatigueraient les contribuables par des vérifications bientôt aussi odieuses que l'exercice, et que les réclamations nombreuses soulevées par ce nouveau mode de procéder amèneraient des embarras et des retards regrettables dans le recouvrement de l'impôt; 2° que le concours des autorités municipales, essentiel dans le système de répartition où, chargées de distribuer entre les habitans de la commune un contingent déterminé, elles ont intérêt à éviter qu'une faveur soit faite à l'un au préjudice des autres, ne s'exercerait désormais qu'au détriment du Trésor et au profit de leurs administrés dont elles auraient surtout pour souci d'atténuer les cotes individuelles 3° que la faculté de recours devant les Conseils de préfecture ne serait pas considérée comme une garantie réelle pour les contribuables, parce que ces corps, dépendant de l'administration, seraient toujours soupçonnés de partialité en faveur du fisc; 4° enfin, que tout impôt de quotité devait s'appuyer sur des bases positives, tandis que la taxe mobilière ne reposait en général, et surtout dans les campagnes, que sur des appréciations très incertaines.

Il fut répondu que le personnel des contributions directes présentait toutes les garanties d'aptitude et d'éducation propres à

rassurer les contribuables, sans leur sacrifier néanmoins les droits et intérêts du Trésor; qu'il procéderait, comme il le faisait pour les patentes, sans soulever plus de réclamations, et que, le plus souvent, il s'en rapporterait aux affirmations des autorités locales intéressées, pour maintenir le produit des centimes communaux, à ne pas se prêter à une diminution du principal perçu pour le compte de l'État; que peut-être, en matière électorale, les décisions des Conseils de préfecture avaient pu exciter quelque défiance, mais jamais en matière administrative; que sans doute l'appréciation exacte du loyer était chose très difficile dans les communes rurales, mais que, dans le régime de répartition, les contingens, une fois fixés, ne pouvaient plus être modifiés de longtemps, tandis que le mode de quotité, permettant de corriger chaque année les évaluations inexactes, présentait sous ce rapport des avantages incontestables. A ces considérations toutes d'exécution, les membres de la majorité ajoutèrent que la répartition actuelle des trois impôts personnel, mobilier et des portes et fenêtres, était tellement défectueuse qu'il y aurait injustice à ajourner le redressement d'inégalités contre lesquelles s'élevaient des plaintes si unanimes et si légitimes : que le régime le plus propre à corriger les inégalités et à en prévenir le retour était celui de quotité, parce qu'il permettait de suivre dans leurs variations continuelles les valeurs locatives; qu'il donnerait un surplus de produit annuel de 27 millions par la seule et exacte application des tarifs existans; et que ce surplus était d'autant moins à dédaigner qu'il couvrirait d'une façon bien opportune le vide laissé dans les revenus du Trésor par la remise consentie sur les boissons. La commission concluait donc, par l'organe de son rapporteur, M. Saunac, à l'adoption du projet de loi.

La discussion fut longue et vive dans la Chambre des députés. Les membres favorables aux propositions ministérielles soutinrent que l'impôt de quotité avait le grand avantage de suivre la marche de la fortune publique, d'augmenter et de diminuer avec elle, et par conséquent de maintenir l'égalité proportionnelle entre les contribuables; que l'impôt de répartition, au contraire, ne pouvant être modifié qu'à de rares intervalles, l'injustice et l'arbitraire augmentaient chaque jour à raison des variations souvent en sens inverse que subissait dans ses valeurs la matière imposable sur les diverses parties du territoire; qu'en tous cas, l'état actuel, défectueux à son origine et devenu pire avec le temps, ne pouvait être maintenu; que dès lors, en admettant que le régime de répartition fût conservé, il faudrait nécessairement, pour corriger les irrégularités dont il était entaché, recourir à des recensemens et investigations contre lesquels se défendraient

départemens, arrondissemens et communes, en vue d'amoindrir leur quote-part dans la distribution finale; que, lorsque cette distribution aurait eu lieu, de tous côtés s'élèveraient des réclamations, soit contre la surcharge dont seraient grevés les uns, soit contre l'insuffisance de la décharge à laquelle prétendraient avoir droit les autres; que, sans doute, avec le système de quotité, les facultés de chacun devraient plus particulièrement être recherchées, mais que les contribuables individuellement, et non pas des circonscriptions entières, se trouveraient alors en cause et que, s'ils se croyaient lésés par l'application de la loi, c'était devant la justice qu'ils devraient réclamer le redressement des erreurs dont ils auraient à se plaindre.

Dans le sens contraire, il fut répondu qu'avec le mode de répartition, la commune, l'arrondissement, le département, la France entière se taxaient en famille, que non seulement ce mode était paternel, mais qu'il n'y en avait pas de plus libéral ni de plus conforme au grand principe de l'intervention du pays dans ses propres affaires; que, politiquement, il avait encore un grand avantage, celui de ne pas mettre les contribuables en présence de l'État, et de les laisser régler leurs différends entre eux; que, sans doute, la répartition actuelle devait être modifiée, mais qu'en ce qui concernait la contribution mobilière, les difficultés seraient bien moindres qu'on ne pensait; qu'en effet, l'évaluation des valeurs locatives, faite récemment par l'administration des contributions directes, serait une base généralement suffisante, que cette évaluation pourrait d'ailleurs être contrôlée par celles qui résulteraient des opérations cadastrales, et qu'enfin, s'il se trouvait des lacunes, il serait facile d'y suppléer au moyen de recherches complémentaires. Le régime de quotité fut surtout attaqué comme privant les contribuables de la garantie protectrice des conseils locaux électifs, comme les livrant au zèle fiscal des agens administratifs et à la juridiction partiale des tribunaux amovibles, et, à la fin de la discussion générale, le sentiment de la Chambre parut s'accentuer d'une façon si peu favorable au projet de loi que, pour en sauver une partie, le gouvernement crut devoir sacrifier l'autre. En conséquence, le rapporteur, M. Saunac, vint donner lecture d'une nouvelle disposition arrêtée d'accord entre le ministre et la commission, par laquelle la contribution mobilière demeurait impôt de répartition, et le régime de quotité était appliqué seulement aux contributions personnelle et des portes et fenêtres. Toutefois le principal de la contribution mobilière devait rester, en 1831, le même que celui précédemment assigné aux deux contributions mobilière et personnelle, soit 27 millions, et être réduit, pour les années suivantes, de 3 millions au profit des départemens reconnus

les plus chargés. De telle sorte que, en résultat final, le revenu de l'État serait augmenté du produit total de la contribution personnelle, 22 millions, de 7 millions sur la contribution des portes et fenêtres, ensemble 29 millions moins 3 millions de dégrèvement sur l'impôt mobilier, soit 26 millions.

Plusieurs membres ne trouvèrent pas la concession faite par le gouvernement suffisante. Ils insistèrent sur l'émotion profonde que l'application du régime de quotité à la contribution personnelle allait jeter dans les classes ouvrières, pour lesquelles les agens du Trésor n'auraient pas les mêmes ménagemens que les répartiteurs communaux, et demandèrent que, puisque la raison du changement proposé était l'espoir d'un produit plus élevé, la Chambre se bornât à augmenter le principal de cette contribution de l'excédent de revenu présumé. Il ne fut pas fait droit à cette demande, mais la Chambre crut néanmoins devoir, dans l'intérêt des contribuables, faire intervenir les autorités municipales d'une façon plus efficace que ne le portait le projet de loi. En conséquence, elle décida, par l'article 2, que les maires et répartiteurs, au lieu d'avoir un rôle purement consultatif, dresseraient, avec les contrôleurs des contributions directes, l'état des imposables, et qu'à eux seuls il appartiendrait de désigner les individus réputés indigens; elle adopta ensuite, sans difficulté, le tarif relatif à la taxe personnelle, ainsi que le dégrèvement de 3 millions sur la contribution mobilière en faveur des départemens les plus chargés. Mais il n'en fut pas de même de la disposition qui restreignait aux villes de 50 000 âmes et au-dessus la faculté de prélever une partie de la contribution mobilière sur le produit de leur octroi.

La législation existante autorisait le gouvernement à accorder cette faculté à toutes les villes qui en feraient la demande, et vingt-cinq l'avaient obtenue. Mais un pareil privilège qui permettait de soustraire une catégorie de contribuables à l'impôt direct, pour charger l'impôt de consommation de toute la part dont ils étaient dégrevés, n'avait cessé de soulever des réclamations, et c'était pour y faire droit que le ministre des finances avait proposé de le restreindre aux villes de 50 000 âmes et au-dessus. Toutefois, il n'avait pas cru devoir fixer un chiffre d'habitans plus élevé, parce que les villes, avait-il dit dans son exposé des motifs, comprennent une population flottante insaisissable par l'impôt direct, et qu'il était plus facile d'atteindre par les impôts de consommation. La commission avait accepté la proposition du gouvernement. Mais, dans la Chambre, on fit observer que l'exemption appliquée aux petits loyers n'était même pas une mesure avantageuse pour les classes ouvrières qui, obligées de

consommer aussi bien que les classes riches, paieraient indirectement, en taxes d'octroi, ce qu'elles n'avaient pas versé directement au Trésor en taxes locatives, et qu'il fallait dès lors s'abstenir d'entacher la loi d'un semblant de privilège qui, en réalité, n'en était pas un.

M. Thiers, sous-secrétaire d'État aux finances, récemment élu député, répondit que dans les grandes villes, l'agglomération de population faisant monter les loyers bien au-dessus de leurs prix réels, ces prix ne se trouvaient plus, pour les classes ouvrières, en rapport avec les moyens dont elles pouvaient disposer, et qu'il y avait ainsi un véritable soulagement pour elles à reporter une partie de l'impôt mobilier sur l'impôt direct. Il fut, en outre, établi qu'il ne pouvait en résulter d'effet sensible sur la consommation, puisque à Paris, où le prélèvement s'élevait à 3 800 000 francs, l'augmentation de prix qu'il occasionnait n'était que de 0 fr. 017 pour 100 par litre de vin, et n'atteignait pas 1 centime par demi-kilogramme de viande. L'article proposé par le gouvernement fut adopté. Mais la Chambre voulut rester juge des circonstances dans lesquelles l'exception serait accordée, et il fut décidé que les autorisations existantes cesseraient au 1er janvier 1833, et ne pourraient être renouvelées qu'en vertu de lois spéciales.

Le système de quotité ayant été admis pour l'impôt personnel, ne pouvait pas être contesté pour l'impôt des portes et fenêtres auquel il était encore plus aisément applicable, et les dispositions qui le concernaient passèrent sans difficulté. Le projet de loi ne fut voté dans son ensemble qu'à la majorité de 210 voix contre 101, et, à la Chambre des pairs, il le fut sans débat et à la presque unanimité sur le rapport favorable de M. Roy. Mais le régime qu'il établissait ne devait pas être de longue durée; et nous verrons, dans le récit de la session de 1832, les modifications qu'il eut à subir.

Une autre question, également importante, fut aussi alors l'objet de débats pleins d'intérêt et dont nous devons parler, bien que la solution ne soit intervenue que trois ans plus tard : c'est celle de l'amortissement. En vue d'atténuer la charge de 30 millions imposée au Trésor par l'indemnité accordée aux émigrés, la loi du 25 mars 1825 avait décidé que toutes les rentes rachetées par la caisse d'amortissement depuis le 22 juin de cette année jusqu'au 22 juin 1830, seraient annulées au profit du Trésor; 16 millions de rentes avaient été ainsi rayées du grand-livre. Mais cette loi ne disposant que pour une période déterminée, les rachats avec accumulation avaient été repris depuis le 25 juin dernier, conformément aux prescriptions de la loi de 1817, et le fonds d'amortissement, accru de la sorte de 2 millions, se trouvait être

de 79 millions indistinctement applicables aux rentes 5, 4 1/2 et 3 pour 100, plus de 1 665 000 francs afférens aux rentes 4 pour 100 qu'avait créées la loi du 19 juin 1828 pour subvenir aux dépenses extraordinaires, occasionnées par les affaires d'Orient.

Dans la discussion de la loi de 1825, plusieurs orateurs, entre autres M. Mollien à la Chambre des pairs, avaient insisté pour que chaque espèce de rente eût sa dotation spéciale. Mais on ne pouvait prévoir encore quelle serait l'importance des deux nouveaux fonds 4 1/2 et 3 créés par cette loi; les bases manquaient pour déterminer la part qu'il convenait de faire à chacun d'eux, et, dans l'intérêt de leur avenir, dans l'intérêt aussi du crédit public, M. de Villèle avait demandé que, jusqu'à nouvel ordre, toute latitude fût laissée à la caisse d'amortissement pour le choix des rachats à faire. Cette latitude n'avait donc été donnée que d'une façon provisoire, et actuellement que chaque nature de fonds était constituée, qu'elle avait son crédit au budget, sa clientèle propre sur la place, la question devait être définitivement résolue. En conséquence M. Laffitte soumit à la Chambre des députés un projet de loi disposant : 1° que le fonds de dotation de 40 millions, accru des rentes déjà amorties, serait porté à 79 millions, que le nouveau fonds serait réparti entre les rentes 5, 4 1/2 et 3 pour 100, proportionnellement tout à la fois au capital constitué de chacune d'elles et à la portion de ce capital restant à racheter, et que la part qui leur serait respectivement attribuée deviendrait leur propriété exclusive; 2° que, pour ne pas diminuer le gage des anciens créanciers, et pour donner les mêmes garanties aux nouveaux, chaque fois qu'un emprunt en rentes serait contracté, il serait pourvu au service de l'amortissement et des intérêts par une seule et même dotation spéciale à cet emprunt et irrévocable jusqu'à son complet rachat, et que, dans cette dotation, 1 pour 100 au moins du capital serait réservé pour l'amortissement; 3° de plus, les rentes qui seraient rachetées ne devraient être annulées en tout ou en partie, qu'en vertu d'une loi spéciale lorsque les rachats successifs effectués paraîtraient avoir suffisamment réduit l'importance de la dette à laquelle elles appartenaient. Jusque-là, le revenu en serait affecté à de nouveaux rachats au profit du fonds qui les aurait acquis; 4° enfin, toute réduction d'intérêt obtenue, soit par le consentement des porteurs de rentes, soit par la substitution d'une dette à une autre, devait profiter au fonds général d'amortissement, et dès que le cours d'une nature de rentes atteindrait le pair, le fonds d'amortissement qui lui appartenait, ainsi que le revenu des rentes rachetées qui en dépendaient, devait être affecté au rachat d'une rente d'un cours inférieur. Ajoutons qu'il n'était rien changé aux prescriptions de l'article 143 de la loi du 25 mars 1817

qui affectait la propriété des bois de l'État à la caisse d'amortissement. Toutes les dispositions du projet de loi se trouvaient ainsi combinées en vue de rendre la décroissance de la dette plus rapide par la constitution d'un amortissement puissant et efficace.

La commission de la Chambre des députés chargée de son examen en adopta toutes les dispositions sauf deux. Ainsi elle admit la spécialité par nature de rentes, mais non pas par emprunt, et motiva son refus sur ce que, dans ce dernier système, des effets constitués au même intérêt se trouvant cotés à la Bourse à des cours différens selon que le terme de l'amortissement final serait plus ou moins rapproché, l'agiotage à leur égard pourrait s'exercer d'une façon plus active, et que le taux du crédit public n'aurait plus ainsi de base aussi certaine. Elle craignit, en outre, que les opérations du rachat ne se trouvassent compliquées sans utilité réelle, et elle rappela à l'appui de son avis que l'Angleterre après avoir longtemps appliqué ce mode de procéder, avait dû y renoncer en présence de ses inconvéniens et des difficultés de son application.

La seconde disposition, également rejetée, fut celle qui allouait à la caisse d'amortissement les économies pouvant provenir de l'abaissement des intérêts de la dette. Il ne lui parut pas que cet engagement pris par avance pût en rien profiter au crédit, tandis qu'il aurait l'inconvénient sérieux d'aliéner les moyens soit de soulager plus tard les contribuables par un dégrèvement de charges, soit de satisfaire à des besoins urgens qui pourraient se produire. Après avoir rendu compte des délibérations de la commission dont il était l'organe, M. Humann insistait dans son rapport pour la prompte adoption d'un projet dont le système lui paraissait propre à fortifier le crédit, à tracer à l'amortissement une marche régulière, et à l'élever au rang d'une institution.

Après une discussion générale, dans laquelle les uns reprochèrent en principe à l'amortissement d'amener dans le prix de la rente une hausse factice, favorable seulement à la spéculation, et préjudiciable non seulement aux intérêts privés, mais encore au Trésor obligé de racheter sa dette à des conditions plus onéreuses, tandis que d'autres le défendirent comme le moyen tout à la fois le plus certain et le plus rapide de soutenir le crédit de l'État et d'arriver à sa libération, la Chambre passa à l'examen des articles du projet amendé par la commission. L'article 1er portait que la dotation de la caisse d'amortissement, fixée à la somme de 40 millions par la loi du 25 mars 1817 et accrue des rentes amorties depuis le 28 avril 1816, continuerait à être exclusivement affectée au rachat des rentes 5, 4 1/2 et 3 pour 100. Cette dotation se trouvait donc ainsi doublée, mais M. de Mosbourg proposa par amendement de la laisser à son chiffre actuel, et, tout en conser-

vant aux rentes rachetées leur emploi légal, de réserver cependant qu'elles pourraient être ultérieurement annulées par une loi, conformément à l'article 109 de celle du 18 avril 1816.

A l'appui de sa proposition, M. de Mosbourg fit valoir que la dotation annuelle de 40 millions et celle en bois de l'État, bois dont une partie devrait même être vendue avec grand profit pour le Trésor, constituaient une garantie bien suffisante pour assurer le rachat quotidien de la dette et le maintien du crédit public; d'ailleurs, il ne demandait pas l'annulation immédiate des rentes rachetées depuis 1816, mais il croyait que, en cas de guerre, leur radiation du grand-livre permettrait à l'État de contracter à de meilleures conditions les emprunts qui seraient nécessaires et sans surcharge pour les contribuables. Si au contraire, ajouta M. de Mosbourg, ces rentes étaient comprises d'une façon définitive dans la dotation, non seulement il faudrait accroître les impôts pour payer les intérêts des fonds que le Trésor devrait se procurer, mais ces fonds ne pourraient être obtenus qu'à des prix plus élevés, et pour continuer à éteindre à 4, on s'exposerait à acheter à 5, système ruineux qui avait mis en péril les finances de l'Angleterre, auquel cette puissance avait dû renoncer, et qu'il fallait bien, après un pareil exemple, se garder d'introduire en France.

Il fut répondu par MM. Laffitte et Thiers que, lorsque la dotation de 40 millions avait été votée en 1817, il s'agissait seulement de pourvoir à l'amortissement des rentes existant à cette époque, et de celles qui devaient être créées dans les années suivantes pour solder les engagemens pris envers l'étranger. Mais depuis lors, indépendamment de ces rentes, il en avait été émis 4 millions de nouvelles pour la guerre d'Espagne, 30 millions pour l'indemnité des émigrés, soit ensemble 34 millions représentant un capital nominal de 1 300 millions qu'il fallait nécessairement doter de l'amortissement qui leur manquait. La question était donc seulement de savoir si le supplément de 39 millions proposé était oui ou non trop considérable, et il ne l'était pas trop; car, plus était élevé le gage offert par l'État à ses créanciers, plus ferme était aussi à son égard la confiance des capitalistes, plus rapide et plus puissant était le rachat, et plus grandissait et se consolidait le crédit public. Sans doute, quelque favorable que fût la situation de la France vis-à-vis de l'étranger, des circonstances pouvaient survenir qui nécessiteraient un appel au crédit; mais ce serait alors surtout qu'on aurait à se féliciter d'avoir fortifié la puissance de l'amortissement, et les conditions auxquelles pourraient être contractés les nouveaux emprunts seraient d'autant meilleures que son action aurait été plus efficace.

Ces raisons, vivement soutenues par MM. Odier et Jacques

Lefebvre qui, l'un et l'autre, appartenaient à la haute banque de Paris, furent combattues par M. Mauguin. Autre chose dit ce membre, était de maintenir les cours par la fidélité aux engagemens, autre chose de forcer la hausse par des moyens artificiels. Une crise pouvait survenir et, dans le premier cas, la rente ne serait que modérément atteinte, tandis que, dans le second, la baisse serait désastreuse et le crédit de l'État gravement compromis; et puis, était-ce une bonne opération pour le Trésor de racheter à des cours élevés les effets qu'il avait émis à bas prix? Une somme avait été affectée par la loi à cette destination, et il ne fallait pas y toucher ; mais on devait se garder de l'accroître, et le placement le plus fructueux qu'on pût donner aux fonds libres était de les employer au dégrèvement d'impôts.

Les lois de 1816 et 1817, en constituant l'amortissement, lui avaient donné pour base le système d'accumulation des rentes rachetées, avec réserve cependant de la faculté pour le législateur de les annuler quand il le jugerait convenable. Peut-être le système des annulations annuelles serait-il préférable en permettant ainsi chaque année de constater les économies réalisées et d'en faire profiter immédiatement les contribuables. Mais là n'était pas la question qui ne fut même pas discutée, et d'autres raison motivèrent le vote de la Chambre.

Les neuf dixièmes de la rente se trouvaient, en effet, alors dans les bourses des habitans de Paris. Elle était donc peu connue dans les départemens, et l'amortissement, qu'on y voyait figurer pour un gros chiffre au budget, était généralement considéré comme un privilège accordé aux financiers de la capitale au préjudice des intérêts agricoles. Ce fut surtout sous l'empire de ce préjugé que vota la majorité de la Chambre et qu'elle adopta l'amendement Mosbourg.

Cet amendement, il est vrai, n'annulait pas les 39 millions de rentes rachetées. Il réservait seulement le droit de les rayer du grand-livre, et jusqu'à ce qu'une loi eût ordonné cette radiation, elles devaient, ainsi que par le passé, être affectées au rachat des rentes 5, 4 1/2 et 3 p. 100. Mais, avec les dispositions si peu favorables de la Chambre pour l'amortissement, l'annulation pouvait être très prochainement votée, et, en vue d'empêcher une mesure qu'il regardait comme destructive du crédit public, M. Bailliot proposa un paragraphe additionnel d'après lequel, pendant cinq années, les 39 millions ne pourraient être distraits de leur affectation actuelle. La France, fit-il observer, traversait une crise durant laquelle devaient être soigneusement écartées toutes mesures pouvant diminuer la confiance des rentiers, gens si faciles à s'alarmer, si prompts, à la moindre panique, à porter

leurs titres sur le marché ; tandis que, dans cinq ans, l'ordre étant rétabli à l'intérieur et la paix assurée au dehors, il n'y aurait aucun danger à réduire la puissance de l'amortissement. Mais la proposition de M. Bailliot, appuyée par le rapporteur M. Humann, fut vivement combattue par M. de Mosbourg. Ce député représenta que, en l'adoptant, la Chambre détruirait la sage résolution prise sur sa demande ; qu'il n'y avait pas plus de raison de renoncer au droit d'annulation pour cinq ans que d'y renoncer pour toujours, et que c'était surtout au milieu des circonstances critiques invoquées par M. Bailliot qu'il importait de réserver la liberté complète de l'État, et de ne pas abdiquer la faculté de disposer, s'il en était jamais besoin, de ressources précieuses ; qu'il était des influences auxquelles la Chambre devait se soustraire ; que ces influences cherchaient à exercer sur elle leur pression, mais que la Chambre représentait la France entière et non pas cette fraction minime de Français qui spéculent à la bourse dans leur intérêt privé.

Par cette dernière phrase, M. de Mosbourg ne faisait que se rendre l'interprète des sentimens dont nous avons parlé plus haut, et il trouva un appui énergique dans M. Dupin qui, après avoir repris une partie de ses argumens et avoir fait appel à l'union et à la concorde des partis honnêtes comme au moyen le plus efficace de rétablir et de consolider le crédit, crut devoir éclaircir un point qui pouvait paraître obscur. Plusieurs orateurs, en effet, avaient raisonné dans la supposition qu'en cas d'appel au crédit ce seraient les rentes rachetées qui seraient de nouveau remises sur la place. M. Dupin établit que ces rentes étaient frappées de mort, que, sous peine de faux, elles ne pouvaient plus être l'objet d'aucune négociation, qu'il y avait là engagement formel pris par l'État envers ses créanciers, et que, si l'État se trouvait dans la nécessité de contracter un emprunt, alors, pour ne pas être obligé de recourir à une aggravation d'impôts, il devrait annuler les rentes rachetées et appliquer aux nouvelles le crédit qui leur était affecté. Après cette explication, et malgré l'avis favorable de M. Laffitte, l'amendement de M. Bailliot fut rejeté à une forte majorité.

Il fallut ensuite décider dans quelle proportion les 40 millions de la dotation, et jusqu'à leur annulation les 39 millions de rentes rachetées seraient affectés à l'amortissement de chaque nature de dette. Le gouvernement et la commission avaient proposé de faire le partage, eu égard au capital nominal des rentes restant à racheter sur chaque fonds le jour de la promulgation de la loi. MM. Mauguin et de Mosbourg demandèrent au contraire qu'il eût lieu proportionnellement à la somme des intérêts. Dans le pre-

mier cas, la part du 5 pour 100 devait être de 52 millions et celle du 3 de 27 millions. Dans le second, la part de ce dernier était réduite à 18 millions, celle du 5 portée à 60 millions, et à l'appui de leur système MM. Mauguin et de Mosbourg firent valoir que, en fait de dette fondée, le capital était chose fictive, qu'il n'y avait de réel que l'intérêt à payer, intérêt qui grevait seul le budget et les contribuables, que c'était lui qu'il fallait surtout viser à réduire et que la rente 5, étant celle dont l'intérêt était le plus onéreux, était aussi celle qu'il y aurait le plus de profit à amortir. Mais MM. Thiers et Humann répliquèrent qu'il fallait avant tout considérer le capital de la dette, parce que le capital en était la partie essentielle, tandis que les arrérages n'en étaient que l'accessoire. D'ailleurs, plus l'intérêt auquel une rente était constituée était bas, plus il y avait avantage à élever son amortissement, et on pouvait en voir chaque jour la preuve à la Bourse où, avec une somme égale, on rachetait en 3 un capital plus considérable qu'en 5. Ajoutons que les prix des diverses natures de rentes s'équilibrant à peu près sur la place, les intérêts éteints sont, à une légère différence près, les mêmes, et que dès lors l'avantage du système présenté par le gouvernement était incontestable. Tel fut également l'avis de la Chambre.

L'article 3, portant que la portion de dotation échue à chaque espèce de rentes leur appartiendrait définitivement et serait spécialement consacrée à en opérer l'amortissement, fut adopté sans débat. Il en fut successivement de même de l'article 4, d'après lequel le fonds d'amortissement affecté à la rente 4 pour 100 constituée par la loi du 19 juin 1828, demeurerait séparé et spécial pour cette rente; de l'article 5 qui disposait qu'à l'avenir il serait pourvu par une seule et même dotation au service de l'amortissement et des intérêts de toute nouvelle dette contractée en rentes sur le grand-livre ; de l'article 6 qui réservait dans cette dotation 1 pour 100 pour l'amortissement; de l'article 7 qui stipulait que le revenu des rentes rachetées par chaque fonds d'amortissement établi ou à établir serait employé en nouveaux rachats au profit du fonds qui les aurait acquises et que ces rentes pourraient être annulées, en tout ou en partie, en vertu d'une loi ; de l'article 8 prohibant le rachat des rentes au-dessus du pair, lequel se composait du prix de 100 francs augmenté des arrérages échus du semestre courant. Mais l'article 9, qui portait que le fonds d'amortissement, affecté à une espèce de rentes dont le prix vénal aurait dépassé le pair serait employé au rachat de celles constituées au taux immédiatement inférieur, donna lieu à diverses objections.

M. de Mosbourg fit observer que, si la totalité de la dotation du 5 était d'abord reportée sur le 4 1/2, puis sur le 4, ces deux

fonds si peu importans arriveraient bientôt au pair, et qu'alors, toutes les ressources de l'amortissement se trouvant concentrées sur le 3, ce dernier s'élèverait à des cours factices; qu'il serait racheté à des prix bien supérieurs à sa valeur réelle, et qu'il y avait là, pour le crédit et pour le Trésor, un danger auquel il importait d'obvier. En conséquence, ce député proposa de verser le fonds d'amortissement devenu disponible en compte courant au Trésor, ou de le placer, à titre de réserve, en bons royaux. Tout en approuvant les motifs qui avaient déterminé la proposition de M. de Mosbourg, M. Bailliot émit cependant l'avis que ce fonds ne devait pas rester inactif, et qu'il y avait moyen de lui conserver sa destination en l'employant chaque année à rembourser des rentes au pair par séries de 3 millions. Une pareille mesure ne pouvait, suivant lui, qu'être favorable aux autres natures de rentes; car il n'était pas douteux que la plupart des porteurs du 5 pour 100, appelés à recevoir leur capital, le replaceraient en fonds publics et de préférence en 3 pour 100, à cause des chances plus grandes de hausse qu'offrait cette valeur. Mais, au premier de ces amendemens, MM. Humann et de Bernis reprochèrent de suspendre la libération de l'État et au second de compromettre par des remboursemens partiels la grande opération du remboursement et de la conversion de la dette, opération à laquelle il serait sage de procéder dès que la situation du crédit public le permettrait. L'article 9 fut adopté tel que l'avaient présenté le gouvernement et la commission.

Ici, sur la proposition de la commission et avec l'assentiment du ministre des finances, fut inséré sans la moindre opposition un article dont l'objet était d'abroger la disposition de la loi du 27 mars 1817, qui réservait sur les bois de l'État la quantité nécessaire pour former un revenu de 4 millions au profit des établissemens ecclésiastiques, réserve dont il n'avait pas été du reste fait usage. La totalité des bois de l'État se trouvait donc désormais affectée à l'amortissement de la dette, et M. Laffitte demanda que ce ne fût pas seulement de la dette consolidée, mais de toutes celles qui pouvaient grever le Trésor : la dette flottante, fit-il observer, constituait une partie importante des engagemens de l'État. Elle était pour lui une ressource précieuse qu'il avait grand intérêt à ménager, et en lui donnant aussi les forêts pour hypothèque, on faciliterait au ministre des finances les moyens de contracter à des conditions plus avantageuses les emprunts temporaires auxquels les nécessités du service l'obligeaient chaque jour de recourir. Il fut fait droit à la demande du ministre, et le projet de loi fut ensuite voté dans son ensemble par 220 voix contre 38.

Porté quelques jours après à la Chambre des pairs, ce projet fut, de la part de la commission chargée de procéder à son examen, l'objet de modifications importantes. La commission admit parfaitement que le fonds actuel de l'amortissement fût réparti entre les diverses espèces de rentes et que la part attribuée à chacune d'elles fût exclusivement employée à son rachat, mais elle voulut que ce fût à titre d'aménagement et non pas de propriété, et en vertu d'un règlement établi par la loi qu'une autre loi pourrait modifier quand il y aurait lieu de le faire. Sans doute, dit M. Roy dans son rapport, l'État s'était engagé vis-à-vis de ses créanciers à racheter sa dette, mais il ne s'était pas engagé à effectuer ce rachat d'une façon plutôt que d'une autre. Sa liberté à cet égard était restée absolue, et il devait conserver la faculté de disposer au mieux qu'il le jugerait du fonds d'amortissement, soit pour le faire concourir partiellement ou dans sa totalité à l'échange d'une dette à haut intérêt contre une nouvelle à intérêt moindre, soit pour faire participer à son bénéfice les emprunts futurs, qui, bien que pourvus de leur dotation propre de 1 pour 100, seraient négociés à de moins bonnes conditions et n'apparaîtraient sur le marché qu'à des prix relativement inférieurs, s'ils ne jouissaient pas des mêmes avantages que les anciens.

Tout en écartant le principe de la spécialité absolue, la commission ne voulut pas admettre non plus que le fonds, devenu sans emploi par l'élévation au-dessus du pair de la rente à laquelle il était affecté, pût être reporté sur une autre. Les objections déjà soulevées à cet égard par M. de Mosbourg dans la Chambre des députés furent reproduites par M. Roy, qui fit observer en outre que non seulement dans ce cas, au point de vue du crédit public, la hausse factice du 3 n'amènerait aucune baisse sérieuse de l'intérêt des capitaux, mais qu'au point de vue de l'intérêt du Trésor, elle aurait aussi ce résultat singulier et onéreux qu'empêché d'acheter 5 francs de rentes 5 pour 100 à 101 francs, ce dernier pourrait être obligé de racheter la même somme en 3 pour 100 135 francs, 150 francs et même 160, si le prix de cette seconde rente s'élevait à 80, 90 et 95 francs. La commission émit donc l'avis que le fonds d'amortissement devenu disponible dans les conditions ci-dessus expliquées fût tenu en réserve jusqu'à ce que, la rente au service de laquelle il était affecté tombant au-dessous du pair, les rachats pussent être repris. Elle crut devoir également comprendre le 4 pour 100 dans la répartition des 79 millions d'amortissement, et à ce sujet M. Roy rappela que, dans l'esprit de la loi du 19 juin 1828 présentée par lui alors qu'il était ministre des finances, le fonds de

dotation créé pour le service de cette nouvelle nature de rente devait s'ajouter au budget général d'amortissement; et cela était si vrai que pendant la discussion de cette loi, l'affectation spéciale et exclusive ayant été proposée par amendement, l'amendement avait été rejeté. La modification proposée par la commission au projet actuel n'était dès lors que l'exécution de la loi de 1828. Le surplus du projet ne donna lieu de la part de la commission à aucune observation. Mais les trois changemens qu'elle y avait introduits en altéraient essentiellement le caractère, et au début de la discussion dans la Chambre des pairs, M. Laffitte crut devoir déclarer que, la Chambre des députés ayant adopté le principe de la spécialité après des débats approfondis, il ne pensait pas qu'elle consentît à revenir sur sa première décision. L'autorité et l'influence de M. Roy étaient grandes parmi ses collègues. Il insista sur les conclusions de son rapport, avec cette concession toutefois que le fonds d'amortissement devenu disponible, au lieu d'être mis en réserve, pût être chaque année, en vertu d'une loi, employé en travaux extraordinaires, et le travail de la commission ainsi modifié passa presque sans débats à la majorité de 86 voix contre 24.

Ni M. Laffitte, ni M. Louis, qui quelques jours après le remplaça au ministère des finances, ne représentèrent ce projet de loi à la Chambre des députés.

Le 11 février, M. Laffitte avait déposé sur le bureau de la Chambre des députés le projet de budget de l'exercice 1831, divisé en budget ordinaire et budget extraordinaire. L'exposé des motifs commençait par établir qu'il y avait de sérieuses économies à réaliser, mais qu'il importait de distinguer entre les dépenses résultant d'abus politiques et celles qui provenaient d'abus administratifs. Il fallait immédiatement faire disparaître les premières, et à cet effet réduire le chiffre exagéré de la liste civile, diminuer les états-majors trop nombreux, supprimer les corps militaires privilégiés et licencier les troupes étrangères. Quant aux dépenses administratives, on devait procéder à leur égard avec circonspection et prudence, sous peine de compromettre le bon fonctionnement des services. En effet, l'administration telle qu'elle était constituée, œuvre de la Révolution et de l'Empire, comptait quarante années d'existence : au milieu des divers régimes qui s'étaient succédé, elle n'avait cessé de s'améliorer et de se simplifier; elle avait toujours été la première à indiquer les réformes dont elle était susceptible et les avait elle-même opérées. Quelques réductions dans les traitemens supérieurs, quelques suppressions d'emplois étaient donc, quant à présent, les seules possibles, et l'ensemble des économies proposées était évalué à la somme de

43 741 766 francs. Mais 24 millions de dépenses nouvelles avaient dû être inscrits au budget, soit 12 millions pour accroissement des intérêts de la dette, et pareille somme pour des services jugés alors trop négligés, parmi lesquels l'instruction publique. Or le budget de 1830 ayant été voté, en dépenses, au chiffre de. . 976 575 379
et le budget proposé les évaluant au chiffre de. . 957 377 335
les prévisions de ce dernier se trouvaient inférieures de. 19 198 044
à celles du budget de 1830.

En ce qui concernait les recettes ordinaires, elles étaient présumées devoir s'élever à la somme de 973 101 894 francs et présentaient ainsi sur les dépenses un excédent de 15 724 559 francs. Aussi le ministre croyait-il pouvoir faire observer qu'après une révolution qui avait changé le trône et les institutions, l'État ayant à sa disposition un fonds d'amortissement de 81 millions et un excédent de ressources de 15 millions, soit un total de 96 millions, la situation, satisfaisante pour le présent, n'était pas moins rassurante pour l'avenir.

Toutefois, ajoutait l'exposé des motifs, à raison des circonstances que traversait la France et des complications intérieures qui pouvaient en résulter, le gouvernement avait cru devoir proposer aux Chambres la création d'un budget extraordinaire. En effet, quelque profond et sincère que fût dans le pays le désir de la paix, parce que la paix était compatible avec la grandeur et la dignité nationales, néanmoins des préparatifs avaient dû être faits en vue de repousser les attaques dont pourrait être l'objet le régime nouvellement établi. Des ressources évaluées à 196 467 000 francs pour le ministère de la guerre, à 10 800 000 fr. pour le ministère de la marine et à 500 000 francs pour celui des affaires étrangères étaient demandées pour y pourvoir; 12 millions étaient également réclamés par le ministre de l'intérieur pour travaux extraordinaires, ateliers de charité, indemnités, secours, récompenses aux combattans de Juillet, soit un ensemble de dépenses de 219 773 700 francs, au paiement desquelles devaient être affectés les 3 millions de rentes restés disponibles sur le fonds d'indemnité des émigrés et un crédit facultatif de 200 millions reposant sur des aliénations de bois.

Suivait un projet de loi qui autorisait, pour les services ordinaire et extraordinaire de 1831 : 1° la création et émission, jusqu'à concurrence d'une somme de 200 millions, d'obligations du Trésor portant intérêt et remboursables à des échéances fixes; 2° l'aliénation de 300 000 hectares de bois de l'État dont le produit serait spécialement affecté au remboursement desdites obligations et subsidiairement à la diminution de la dette flottante.

Une émission d'obligations remboursables en cinq années, disait l'exposé des motifs, avait paru préférable à une négociation en rentes perpétuelles, parce que cette dernière opération, devant nécessairement entraîner une dépression des cours déjà très bas (92), n'aurait pu se faire qu'à des conditions onéreuses pour l'État, au double point de vue des intérêts et du capital. Des obligations au contraire, ayant pour gage des valeurs aussi sûres et aussi appréciées que celles des bois, trouveraient des preneurs à un taux d'intérêt satisfaisant pour le Trésor et sans qu'il y eût risque de perte sur le capital. Quant à l'aliénation des forêts, cette mesure ne pouvait être qu'avantageuse pour l'État dont les bois, d'une administration très onéreuse, ne rapportaient guère plus de 2 1/2 pour 100 et devraient, dès qu'ils seraient propriétés particulières, devenir pour lui une source de profits par les transactions dont ils seraient désormais l'objet.

La commission à laquelle fut renvoyé l'examen du projet de loi s'occupa d'abord du budget extraordinaire qui en était la partie la plus urgente, et ses résolutions à ce sujet furent développées dans un rapport soumis à la Chambre le 1er mars par M. Odier. La commission, était-il dit dans ce document, n'avait pu qu'adhérer aux considérations d'ordre politique qui avaient déterminé les propositions du gouvernement, et elle avait pensé également que le système qui consistait dans une émission d'obligations à échéance de cinq années était préférable, soit à une aggravation d'impôts, soit à une création de rentes perpétuelles; mais dans son sein l'accord n'avait pas été complet sur la question de savoir s'il convenait de gager le remboursement de ces obligations sur le produit d'une vente des bois de l'État. L'État était propriétaire de 1 134 000 hectares de forêts affectées intégralement comme dotation par l'article 143 de la loi de finances du 25 mars 1817 à la caisse d'amortissement, sauf la portion nécessaire pour former un revenu net de 4 millions destinés à venir en aide à des établissemens ecclésiastiques. C'était cette portion seule qui pouvait être aliénée, et la minorité de la commission n'aurait pas voulu priver l'État de cette ressource d'autant plus précieuse qu'elle était plus restreinte. Mais la majorité avait été d'avis d'accorder au gouvernement l'autorisation qu'il demandait, en stipulant toutefois, pour éviter toute confusion dans les comptes du Trésor, que la caisse d'amortissement serait chargée de toucher le prix de la vente des bois et de rembourser les obligations au fur et à mesure de leur échéance. De plus et à la dernière heure, sur le désir exprimé par le ministre des finances et pour lui donner la facilité de se procurer au meilleur compte possible les ressources demandées, la commission avait

consenti à introduire dans le projet de loi un article additionnel portant qu'il lui serait loisible de recourir, pour tout ou partie des 200 millions, à un emprunt en rentes perpétuelles au cas où l'aliénation des bois, aussi bien que l'émission des obligations, ne pourrait s'effectuer qu'à des conditions plus défavorables.

Dans la discussion générale qui s'ouvrit le 9 mars, le projet fut vivement attaqué aux divers points de vue forestier, financier et politique, par MM. Estancelin, de Mosbourg et Berryer. Suivant M. Estancelin, l'aliénation des bois serait une mesure déplorable; ces bois produisaient largement 3 pour 100, tous frais d'administration déduits, et il était à craindre que, au lieu de tomber entre les mains d'acquéreurs sérieux qui les gèreraient en bons pères de famille, ils ne devinssent la proie de spéculateurs qui, profitant des embarras du Trésor et de l'absence de confiance pour les acheter à vil prix, n'hésiteraient pas à les saccager s'ils y trouvaient le moindre avantage. M. de Mosbourg, financier des plus éclairés, tout en déclarant qu'il voterait le projet tel qu'il avait été présenté, aurait préféré cependant que dès le principe on eût eu franchement recours à une émission de rentes au rachat desquelles eût été également affecté le prix des forêts qui, aliénées dans ce cas par faibles lots et suivant que les besoins le réclameraient, l'auraient été dans de bien meilleures conditions. Il ne fallait pas se dissimuler que les hésitations du gouvernement n'avaient pas peu contribué à la baisse de la rente, tombée en quelques semaines de 93 à 88; en effet, lorsque le public avait vu le gouvernement se défier de lui-même, il s'était mis aussi en défiance.

Quant à M. Berryer, attaquant la marche du gouvernement qui s'était montré impuissant aussi bien au dedans qu'au dehors, il ne pouvait admettre que la Chambre consentît à recourir à un expédient aussi funeste que celui d'aliéner une partie de la fortune immobilière de l'État pour solder les besoins du jour. Une fois la porte ouverte, qui pourrait dire quand elle serait fermée ?

La majeure partie des 200 millions demandés devant être employée aux armemens et approvisionnemens militaires, le général de Caux, l'excellent ministre de la guerre du cabinet Martignac, crut devoir donner un état de ce qui se trouvait dans les magasins et arsenaux quand il était sorti du ministère en 1829 et justifier l'administration dont il avait été le chef. Le maréchal Soult s'empressa de rendre pleine justice à son prédécesseur. Tous les états donnés par ce dernier, dit-il, étaient exacts et les approvisionnemens en magasin en 1829 suffisaient parfaitement alors. Mais la situation n'était plus la même. L'armée avait dû être augmentée, la garde nationale avait été créée et par suite des

achats considérables d'armes avaient dû être effectués; de plus les places d'armes frontières précédemment à l'état d'entretien avaient été mises à l'état de défense, et les crédits demandés étaient rigoureusement nécessaires pour payer toutes ces dépenses.

Prenant ensuite la parole, le sous-secrétaire d'État des finances, M. Thiers, fit observer qu'aucun des précédens orateurs n'avait contesté la nécessité des 200 millions demandés. Ils différaient d'avis seulement sur les moyens de se procurer cette somme. Quelques-uns blâmaient l'aliénation des bois; mais l'État, au contraire, agissait comme un bon père de famille en se déchargeant d'immeubles qui ne lui rapportaient pas 2 pour 100 et en évitant ainsi de contracter un emprunt qu'il ne pourrait négocier à moins de 6 pour 100. Il y avait d'ailleurs tout lieu de penser que les capitaux oisifs qui hésitaient actuellement à aller à la rente, à raison du peu de confiance que leur inspirait la situation, seraient attirés par un placement immobilier aussi sûr qu'avantageux et que les ventes s'effectueraient ainsi à des prix meilleurs qu'on ne l'espérait. En ce qui concernait les obligations reposant sur un gage aussi sûr que les bois dont le prix leur était affecté, elles seraient recherchées sans nul doute par les capitalistes qui avant tout tenaient à la certitude d'un remboursement intégral à une époque déterminée. Ces obligations seraient donc émises à des conditions bien meilleures que la rente qui, dans les circonstances actuelles, ne pourrait être négociée qu'avec 20 pour 100 de perte; et cependant le gouvernement n'avait pas voulu se priver de la faculté de recourir à ce dernier moyen, s'il trouvait avantage à le faire. D'accord avec lui, la commission avait introduit dans le projet de loi une disposition qui lui donnait cette autorisation.

Après le discours de M. Thiers, la Chambre adopta l'article 1er qui accordait au ministre des finances la faculté de créer et émettre jusqu'à concurrence de 200 millions des obligations du Trésor portant intérêt, payables par trimestres et remboursables à des échéances qui ne pourraient dépasser cinq années.

L'article 2 disposait que le même ministre était également autorisé à aliéner successivement, à partir de 1831, en se conformant aux règles établies pour la vente des propriétés publiques, des bois de l'État jusqu'à concurrence de 4 millions de revenu et que le produit de cette aliénation serait spécialement affecté au remboursement des effets émis en vertu de l'article 1er et subsidiairement à la diminution de la dette flottante. Nous avons vu que la commission, pour rester dans les termes et les conditions de la loi de 1817, avait préféré cette rédaction, qui avait d'ailleurs l'avantage de laisser au ministre toute latitude dans le choix des lots à aliéner et d'y comprendre, s'il le jugeait à propos, les

parties les plus mauvaises ou les moins bien situées. Quand on est embarrassé, fit observer dans son langage pittoresque le baron Louis, on ne peut mieux faire que de se débarrasser de choses onéreuses. Or l'État possédait des bois qui lui coûtaient beaucoup et ne lui rapportaient rien ; de plus, ces bois, devenus propriété particulière, pourraient produire 5 ou 6 francs d'impôts par hectare ; même en les donnant gratis, l'État s'enrichirait encore : il n'y avait donc pas à hésiter, il fallait s'en défaire. Tel fut aussi l'avis de la Chambre qui vota l'article 2 modifié par la commission.

Mais le projet de loi sur l'amortissement, dans lequel avait été introduit un article portant désaffectation de la quantité de bois nécessaire pour produire un revenu net de 4 millions destinés à la dotation des établissemens ecclésiastiques ayant, ainsi que nous l'avons dit précédemment, subi à la Chambre des pairs des modifications importantes qui ne permettaient pas de prévoir l'époque de son adoption définitive, il devenait nécessaire de reproduire cette disposition dans le projet en discussion, et elle y fut introduite comme article 3 sur la proposition de M. Bailliot.

La Chambre vota ensuite successivement un amendement de M. Martin du Nord, à l'effet de prescrire l'indication dans les cahiers des charges des portions de bois qui pourraient être défrichées, puis l'article 5 portant, qu'au fur et à mesure de la rentrée du prix des bois, ce prix serait versé à la caisse des dépôts et consignations pour être employé par elle au remboursement des obligations à leur échéance. Ici parut une nouvelle disposition proposée par le gouvernement, aux termes de laquelle, dans le cas où la négociation des obligations ne pourrait avoir lieu à des conditions favorables pour le Trésor et pour les sommes nécessaires à ses besoins, le ministre des finances était autorisé à traiter de l'aliénation des bois avec une ou plusieurs compagnies et à les leur céder, en tout ou partie, sous la condition d'en avancer la valeur à des époques correspondantes aux besoins du Trésor. Cette disposition fut vivement soutenue par le ministre des finances, M. Laffitte, qui fit observer que sans nul doute il serait préférable de tout aliéner à des particuliers, mais qu'on risquerait alors de ne pas réaliser aussi rapidement les ressources dont on avait besoin. Des propositions des plus sérieuses avaient été faites au gouvernement, et ces propositions, soumises d'ailleurs aux formalités de la publicité et de la concurrence, pouvaient être utilement acceptées par lui, tout en laissant une part suffisamment large pour les particuliers. D'ailleurs, ajouta l'orateur, en faisant allusion à sa sortie prochaine du ministère, ce n'était pas lui probablement qui disposerait des ressources qu'il

demandait, et il avait la conscience de n'agir qu'en vue des meilleurs intérêts du Trésor.

M. Louis insista dans le sens des observations présentées par M. Laffitte, et la disposition fut adoptée. Vint en dernier lieu l'article qui autorisait le ministre des finances à faire inscrire au grand-livre de la dette publique et à négocier avec publicité et concurrence, sans que le montant des ressources à créer pût jamais dépasser 200 millions, le chiffre de rentes nécessaire pour réaliser en tout ou partie cette somme, et à suppléer ainsi soit à la vente de tout ou partie des bois de l'État, soit aux obligations qui n'auraient pas été émises, selon ce qui serait jugé le plus convenable aux intérêts du Trésor et aux facilités du service. Cet article, qui répondait aux désirs d'un grand nombre de membres de la Chambre, fut adopté sans discussion, et après quelques paroles de M. Laffitte, qui affirma que le Trésor était loin d'être aux abois, ainsi qu'on affectait de le dire, que les impôts rentraient d'une façon satisfaisante, que tous les services du Trésor ainsi que celui de la rente étaient parfaitement assurés, mais qu'à des dépenses extraordinaires il fallait pourvoir par des moyens extraordinaires, l'ensemble du projet de loi fut voté par 192 voix contre 53.

Porté, quelques jours après, à la Chambre des pairs par le nouveau ministre des finances, le baron Louis, il y fut l'objet d'un rapport favorable rédigé par le comte Roy, à part toutefois l'article qui donnait au ministre la faculté de traiter avec des compagnies pour l'aliénation de tout ou partie des bois. Sans doute, faisait observer l'éminent rapporteur, le projet de loi présentait d'autres inconvéniens sur lesquels la commission, à raison des circonstances, n'avait pas cru devoir insister, mais elle n'avait pu accepter une disposition non seulement destructive des garanties dont il n'était pas permis de faire l'abandon quand il s'agissait de si grands intérêts pour l'État, mais qui, en consentant l'aliénation au profit d'une ou de plusieurs compagnies, aurait le grave inconvénient d'établir la concurrence des vendeurs et non celle des acheteurs. La commission proposait également de substituer la caisse des dépôts et consignations à celle d'amortissement pour les recettes et paiemens.

Dès le début de la discussion qui eut lieu dans la Chambre des pairs, le 22 mars, le nouveau président du conseil, M. Casimir Perier, ayant pris la parole pour faire un exposé de la politique du cabinet dont il était le chef, déclara que, bien que l'article supprimé par la commission eût été conçu dans un esprit de sage prévoyance et présentât des avantages sérieux au point de vue des intérêts de l'État, néanmoins le gouvernement, pour

ne pas retarder l'adoption d'une loi dont le vote prochain était indispensable, s'en rapporterait à la sagesse de la Chambre des pairs et accepterait ce qu'elle déciderait. Après cette déclaration le projet de loi fut adopté avec les modifications proposées par la commission et reporté à la Chambre des députés, qui l'accepta aussitôt.

Quant au projet de budget ordinaire pour l'exercice 1831, il ne fut même pas l'objet d'un rapport. En effet, dans le courant du mois de février, la Chambre des députés ayant abordé la discussion de son régime électoral en vue de le mettre en rapport avec les prescriptions de la charte de 1830, et ce nouveau régime devant être consacré par les deux Chambres à bref délai, il était à présumer que, aussitôt après son adoption, la Chambre actuelle, élue sous d'autres conditions et n'ayant plus par cela même l'autorité nécessaire pour délibérer, serait dissoute. Une discussion prochaine du budget n'était donc plus possible, et, pour assurer la marche des services jusqu'à l'époque où la nouvelle Chambre pourrait utilement s'occuper de ce budget, M. Laffitte était venu à la fin du mois de février demander le vote de quatre nouveaux douzièmes d'impôts et de 300 millions de crédits. « La demande que nous vous soumettons, disait-il, dans son exposé des motifs, est la conséquence du projet de dissolution qui est devenu le vœu de tous les pouvoirs constitutionnels. »

Cette phrase, tant soit peu déplacée dans la bouche du président du conseil, fut vivement relevée par M. Benjamin Delessert, dans le rapport qu'il présenta au nom de la commission chargée d'examiner la demande du gouvernement. Cette commission, dit-il, n'avait pas eu à rechercher s'il était vrai que tous les pouvoirs constitutionnels eussent exprimé le vœu d'une dissolution. L'autorité royale avait à cet égard un droit souverain et à elle seule il appartenait d'apprécier l'usage qu'elle devait en faire.

Mais, puisqu'une dissolution était imminente, il importait que la nouvelle Chambre fût élue et réunie le plus tôt possible, et le rapporteur, au nom de la commission, ajoutait que dès lors il suffisait d'assurer les services jusqu'à la fin de juillet, et d'accorder à cet effet trois nouveaux douzièmes et 200 millions de crédits.

M. Laffitte n'était plus ministre depuis trois jours, lorsque la Chambre fut appelée à en délibérer

A. Calmon.

REVUE DRAMATIQUE

Reprise de *l'Ami des femmes*, comédie en cinq actes de M. Alexandre Dumas, à la Comédie-Française. — Reprise de *la Princesse de Bagdad*, comédie en trois actes de M. Alexandre Dumas, au Gymnase.

Après *la Femme de Claude*, *l'Ami des femmes*, après *l'Ami des femmes*, *la Princesse de Bagdad*. Ce sont les plus contestées d'entre ses pièces que M. Dumas remet à la scène, celles qui jadis ont soulevé le plus de réclamations dans le public, et provoqué le plus d'étonnement dans la critique. Il semble qu'il veuille en appeler d'un premier verdict; ou plutôt, n'ayant plus guère à se préoccuper de sa gloire, qui est depuis assez longtemps et assez solidement établie, et uniquement soucieux de la fortune de ses idées et des intérêts de l'art, il semble qu'il veuille éprouver aujourd'hui ce que valaient les plus audacieuses de ses tentatives de grand oseur dramatique. C'est le sort commun de tous ceux qui sont en avance sur leur époque que leur œuvre, d'abord incomprise, profite peu à peu de l'élargissement du goût, jusqu'à ce que sonne pour elle l'heure de la justice. Cette heure est-elle venue pour une partie de l'œuvre, la plus originale et la plus particulière de M. Dumas? Ou faut-il décider que dans tels de ses ouvrages il a excédé les limites de son art, et qu'il lui a demandé des effets qu'il ne pouvait produire? Tel est l'examen auquel nous convie M. Dumas. Je n'en sais pas de plus intéressant. Car d'abord M. Dumas incarne si complètement en lui le mouvement de la comédie moderne, que discuter son théâtre c'est aussi bien discuter tout le théâtre d'aujourd'hui. Et ensuite il apporte dans l'expression de ses idées tant de vigueur, tant d'assurance et de courage qu'on se sent tout de suite à l'aise pour raisonner avec lui : la franchise répond tout naturellement à la franchise.

A ne considérer les choses que par la surface, et à s'en tenir au résultat apparent, M. Dumas peut se déclarer satisfait de l'issue de ces

deux reprises. *L'Ami des femmes* obtient, à la Comédie-Française, un succès brillant et incontestable. Il le doit en partie à une excellente interprétation. Les deux premiers rôles sont tenus avec une intelligence, une sûreté et une adresse tout à fait remarquables. M. Worms, à force de tact et de justesse, arrive à faire passer ce qu'il y a malgré tout d'insupportable dans le rôle de M. de Ryons. Mlle Bartet, à force de discrétion et de délicatesse, sauve ce qu'il y a de scabreux dans celui de Jane de Simerose. M. Le Bargy n'avait jamais montré plus de véritable élégance et de sécheresse distinguée que dans le personnage de M. de Simerose. M. Berr a su dire, avec une intensité de comique et une ampleur très réjouissantes, la tirade fameuse de M. de Chantrin, l'homme à la belle barbe. Mme Pierson, sous les traits de Mme Leverdet, Mlle Muller, dans le rôle de la jeune Balbine Leverdet, et Mlle Marsy elle-même, dans celui de l'éclatante Mlle Hackendorf, méritent d'être louées. Le seul M. Raphaël Duflos, exagérant encore les côtés déplaisans du rôle de M. de Montègre, a mis une fausse note dans cet excellent ensemble. — En revanche, *la Princesse de Bagdad* n'a trouvé au Gymnase qu'une interprétation des plus défectueuses. Mme Jane Hading, dont la voix est si sèche au premier acte et le jeu si agité aux deux suivans, manque totalement de la liberté d'allure et de l'emportement hautain, de la fantaisie, si l'on veut, et du lyrisme, sans lesquels on ne peut pas même aborder le rôle excessif de Lionnette de Hun. M. Dumény est lourd et commun dans le personnage du mari. M. Calmettes est gêné, timide et froid dans celui de Nourvady. En dépit des acteurs la pièce a passé sans protestations ; elle a intéressé à partir du second acte, elle a ému au troisième. On ne refuse plus d'y reconnaître certaines qualités qui sont de premier ordre, et que jadis la *Revue* avait été presque seule, dans toute la presse, à signaler (1).

Seulement il convient de rechercher de quels élémens est fait ce double succès. Qu'est-ce qui, dans *l'Ami des femmes*, séduit le public d'aujourd'hui? C'est d'abord le dialogue éblouissant d'esprit. De l'esprit, M. Dumas en a jeté à pleines mains à travers ces cinq actes, du plus paradoxal et du plus judicieux tout ensemble, du plus léger et du plus solide tour à tour, toujours du plus incisif, du plus imprévu et du plus personnel. Cet esprit de M. Dumas, en dépit des années auxquelles d'habitude l'esprit ne résiste guère, est resté comme il restera sans doute, aussi jeune qu'au premier jour. C'est un charme auquel on ne résiste pas. Et peut-être est-ce une réponse suffisante à l'adresse de ceux qui voudraient réduire le dialogue du théâtre à la banalité de la conversation ordinaire. — Ce sont ensuite les personnages épisodiques. Le ménage Leverdet, avec la légèreté incorrigible de la femme,

(1) Voir le numéro du 15 février 1881.

l'insouciance philosophique du mari, la prosaïque sottise de l'amant; Mlle Hackendorf, l'exubérante millionnaire que tout le monde courtise et que personne n'épouse; Balbine, la petite perruche romanesque dont l'idéal s'est concrété dans la barbe magnifique d'un imbécile; Chantrin le raseur, ont semblé des types, pris sur le vif, grandis en vue des proportions de la scène plutôt que caricaturisés, et dont les originaux n'ont pas cessé d'exister dans notre société. — C'est enfin la dextérité du metteur en scène. Il y a, dans *l'Ami des femmes*, une intrigue combinée avec une adresse merveilleuse. M. de Ryons en tient les fils. Comment cet homme habile va-t-il s'y prendre pour arracher à Jane de Simerose son secret? Comment lui fera-t-il dire les quelques mots qu'il s'est juré de lui faire prononcer? Comment la réconciliera-t-il avec son mari? Comment saura-t-il mettre à profit l'impétueuse sottise, l'humeur bouillante et brouillonne de M. de Montègre pour amener cette réconciliation? Voilà ce qui éveille et qui tient en suspens la curiosité. On s'amuse de l'ingéniosité de M. de Ryons, comme de celle d'un faiseur de tours, d'un prestidigitateur qui joue la difficulté. On ne le prend pas un instant au sérieux.

C'est dire que ce qu'on applaudit dans *l'Ami des femmes*, n'est pas ce que M. Dumas y avait mis de particulier, à quoi il tenait et qui en faisait la substance. La psychologie paradoxale de M. de Ryons, ses théories sur les femmes, « l'idée » enfin de la pièce avait paru fausse et même choquante : elle avait empêché d'apercevoir les mérites subsidiaires de l'ouvrage. Avec le temps tout s'émousse. Les idées de M. Dumas nous sont trop connues pour qu'elles puissent encore provoquer notre résistance. Nous les admettons, ou plutôt nous passons condamnation. La pièce est restée la même, mais le point de vue a changé; ce sont d'autres parties qui émergent. — De même pour *la Princesse de Bagdad*. La première fois qu'on nous avait présenté Lionnette, le comte de Hun et M. Nourvady, nous nous étions, comme cela est naturel, enquis de leur état civil. Nous avions demandé à M. Dumas dans quel pays et dans quel monde ou plutôt dans quel coin de son imagination il avait rencontré ces personnages. Il nous avait semblé que tous les actes de Lionnette sont dictés par la plus incontestable folie, que Nourvady, s'il est frère d'Antony, est pour le moins cousin germain de Monte Cristo et que l'hôtel des Champs-Élysées est machiné comme un château d'Anne Radcliffe. Faute de croire à la réalité de ces personnages, nous avions été incapables de nous intéresser au conflit des intérêts et des sentimens qui les mettent aux prises. Cette fois nous avons pris notre parti de l'inconsistance de ces êtres de fiction. Nous les acceptons tels qu'on nous les donne. Nous ne discutons plus, nous écoutons. Nous nous laissons prendre par les entrailles. — *L'Ami des femmes* nous avait amusés comme un vaudeville

supérieur ; *la Princesse de Bagdad* nous émeut comme un drame fortement charpenté, plein de mouvement et de passion. *La Femme de Claude* nous remue à la manière d'un mélodrame très noir. Nous avons renoncé à découvrir ce que symbolisent exactement et Césarine, la femme fatale, et Claude, l'inventeur génial, et le doux Antonin, et Rébecca, et Daniel, le Juif-Errant qui s'en va reconstruire le temple de Jérusalem, et Cantagnac, l'agent d'une société mystérieuse et formidable. Mais nous voyons qu'il y a ici des honnêtes gens et des traîtres. Nous tremblons pour les bons quand nous voyons le danger suspendu sur leurs têtes ; nous nous réjouissons quand nous voyons qu'enfin le crime est puni et que les méchans expient leurs forfaits. Rien de plus. Tout ce symbolisme auquel s'est complu M. Dumas dans la dernière période de sa carrière dramatique est bien décidément la partie caduque et déjà condamnée de son théâtre.

Comment s'est opéré dans la manière de M. Dumas un changement qui au premier abord est fait pour surprendre ? C'est lui qui jadis a brusquement et tout d'un bloc transporté le réalisme à la scène. C'est lui qui nous a débarrassés des marionnettes du théâtre de Scribe. Il a ouvert à la comédie de mœurs la voie où les Augier, les Sardou et M. Becque lui-même n'ont fait que le suivre. Dans ses premiers ouvrages, il a peint au vrai le décor de la société moderne et fait se mouvoir dans un milieu exactement observé des êtres de chair et de sang. Les derniers ne nous présentent plus que des abstractions évoluant dans un cadre de fantaisie. Ayant commencé par observer, M. Dumas aboutit à imaginer... Y a-t-il entre ces deux aspects de son talent opposition et contradiction ? Peut-être ne sera-t-il pas inutile de montrer que, bien au contraire, l'esprit de M. Dumas a suivi une pente naturelle et accompli un progrès logique. Du point de départ au terme d'arrivée, il s'est modifié de façon normale, régulière, suivant la loi intérieure de son développement. Au surplus, son cas ne lui est pas particulier ; il est commun à beaucoup d'autres, écrivains, artistes ou penseurs, qui s'étant placés en présence de la réalité pour nous en traduire le spectacle, peu à peu n'en ont plus aperçu que les images reflétées et déformées par leur cerveau.

Savoir regarder autour de soi et apercevoir ce qui est, cela est beaucoup plus rare qu'on ne croit. Ou peut-être s'accorde-t-on à reconnaître que rien n'est plus difficile et que ceux qui apportent avec eux ce privilège sont par là même marqués d'avance. Voir est un don. Ceux qui le possèdent en jouissent d'abord et s'en contentent et n'imaginent pas que l'art ait d'autre but que de reproduire la réalité. M. Dumas nous a dit maintes fois comment il s'y est pris pour composer ses premières comédies. Il n'avait aucun plan arrêté, aucune idée préconçue. Il avait lu peu de livres. Il ne s'était pas attardé à réfléchir. Il s'était

hâté de vivre. Il avait été introduit chez Marguerite Gautier. Naïvement dans sa pièce de début il décrivit l'intérieur, il raconta la vie et la mort d'une femme entretenue. Il avait beaucoup fréquenté chez la baronne d'Ange. Il peignit au vif les mœurs dont le tableau s'était déroulé devant lui, les scènes dont il avait été le témoin, les types d'hommes et de femmes que le hasard lui avait fait rencontrer. Il avait été élevé auprès d'un père prodigue : il avait connu, aimé, admiré, plaint le grand enfant qui s'appelle de son nom de théâtre le comte de la Rivonnière, de son vrai nom, Alexandre Dumas. Marguerite Gautier, Nichette et Prudence, Suzanne d'Ange et Mme de Santis, Albertine Delaborde, de Tournas, de Naton, ce sont autant de portraits que le peintre s'est attaché uniquement à faire ressembler; il s'est placé directement devant ses modèles sans que rien s'interposât entre eux et lui. L'auteur a écrit sous la dictée des faits; il s'y est plié avec soumission et docilité. Il ne conservera pas longtemps cette souplesse de l'intelligence et cette intégrité du regard. Le temps est court qui est réservé à l'observation. L'esprit repasse par les chemins qu'il a une fois suivis ; il a tôt fait de se créer des habitudes qui désormais s'imposeront à lui; il est dépendant de ses premières expériences. Elles ont déposé en lui comme un sédiment qui, par la suite, le rendra incapable d'aborder avec désintéressement des expériences nouvelles. Ce phénomène se produit avec d'autant plus d'intensité chez ceux dont le cerveau est plus actif. Les faits chez eux se transforment en idées. Ces idées deviennent comme des cadres dans lesquels, à l'avenir, s'ordonnera la réalité. Elles les obsèdent, ces idées, et elles les hantent. Ils les retrouvent partout sans les avoir cherchées. Un moment vient où ils ne demandent plus à la vie qu'une confirmation de ces idées, à l'art qu'un moyen pour les exprimer et pour les démontrer.

C'est à peu près vers le temps de *l'Ami des femmes* que s'opère chez M. Dumas cette transformation. Il s'y essaie à une nouvelle manière. Peut-être est-ce pour cette raison que la pièce était, comme l'avoue l'auteur, mal faite, l'action y étant en dedans et les théories en dehors. Le moraliste se hâtait de nous faire part des fruits de son expérience: il faisait étalage de son érudition psychologique ; il s'épanchait en aphorismes et en tirades; il n'avait pas encore trouvé la formule d'un art dramatique à base d'abstraction. C'est là, plutôt que dans une hardiesse excessive, qu'il faut aller chercher la cause du long insuccès de cette comédie chère entre toutes à M. Dumas. A partir de ce moment, M. Dumas devient un « homme à idées », comme de Ryons en est un, et comme Mme Aubray est une femme qui a des idées. Il commence à composer ses préfaces, beaucoup moins intéressantes à titre de commentaires des pièces antérieures que parce qu'elles contiennent le germe des pièces à venir. Chacune de ces pièces n'est que la démons-

tration d'une théorie reposant non sur des choses vues et sur des faits d'observation, mais sur une conception de l'esprit. C'est le système de la pièce à thèse, inauguré déjà dans *le Fils naturel* et auquel M. Dumas ne cessera plus d'être fidèle. Je n'ai garde de condamner ce système. Bien au contraire, j'y vois pour la comédie un progrès, l'acquisition d'un élément important. La discussion des questions sociales, c'est une province nouvelle que s'adjoint le théâtre et qui était véritablement de son domaine. Car on ne peut se borner à peindre toujours ce qui est sans en venir à regarder par delà vers ce qui devrait être. L'institution sociale étant, à la manière des choses humaines, toute remplie d'iniquités, on ne peut se borner à les constater, mais il faut qu'on cherche le moyen de les réparer. M. Dumas réclame justement pour le théâtre le droit d'agiter non plus des grelots, mais des questions. Et cette prédication morale qu'on lui a si souvent reprochée, dont on s'est tant et si indûment moqué, est ce qui donne à son œuvre sa saveur. Encore faut-il constater qu'à mesure qu'il faisait servir le théâtre à la démonstration de ses idées, M. Dumas se détournait davantage de l'observation et apprenait à se passer de la réalité.

Demandez-vous en effet qui sont ces personnages qu'il charge de défendre ses théories. Ce qui les caractérise c'est précisément l'absence de toute individualité. Ils n'ont aucun des signes par où la vie se reconnaît. Ils sont des argumens qui marchent. Diderot réclamait qu'on substituât la condition au caractère : c'est ici en effet la condition qui détermine le caractère. Clara Vignot est la fille-mère; donc elle sera courageuse, dévouée, désintéressée, irréprochable, modèle à faire pâlir toutes les épouses et à humilier toutes les mères. Jacques est le fils naturel : donc il sera la loyauté, l'honneur, la passion, l'intelligence. Sternay est le père qui a abandonné son fils : donc il sera la lâcheté, l'insouciance, l'égoïsme. Il en est ainsi et il ne pouvait en être autrement. Car dans l'ordre de la vie tout est changeant et variable à l'infini ; mais dans l'ordre de la logique la vérité est une et sans nuances. Dans *les Idées de Mme Aubray*, cette Mme Aubray est-ce une femme pareille aux femmes que nous connaissons, capables d'élans généreux et de retours mesquins, d'inspirations hardies et de calculs timides, et faite enfin de contradictions? Mais elle n'a d'une femme mortelle que la figure et le nom. C'est avec raison qu'on la qualifie d'être une sainte et d'être un ange. Elle est en fait la Charité chrétienne descendue parmi nous. D'une idée il ne peut sortir qu'un être de raison. Tel ce Camille qui n'a été mis au monde que pour appliquer les idées de Mme Aubray. Et cette Jeannine enfin, d'où vient qu'elle nous reste si mystérieuse et que nous n'arrivons pas à nous en faire dans notre esprit une image précise, sinon de ce qu'elle est tout uniment une personnification de la faute? Il serait aisé, mais peut-être est-il inutile, de prolonger cette

énumération. Depuis qu'ils sont devenus les porte-parole de l'auteur, les personnages de M. Dumas ne sont devenus ni moins curieux, ni moins intéressans, ni moins amusans, ni moins émouvans : ils ont seulement cessé d'être vivans.

Ces personnages qui n'ont ni la souplesse, ni la mobilité, ni l'incomplet des êtres animés, M. Dumas les place hardiment, violemment, en dehors de la vie. Il invente pour eux des combinaisons d'événemens qui défient toute vraisemblance. Il arrange des situations qui ressemblent à des gageures. Prenez pour exemple *la Visite de noces*. Imagine-t-on un scénario plus compliqué, mais surtout plus artificiel ? C'est qu'en effet on n'a pas même cherché à nous donner le change et à produire en nous l'illusion. Nous savons très bien que le monde où se passent ces choses est à cent lieues du monde où nous vivons. Le chimiste voulait reproduire devant nous une expérience : nous l'avons laissé tout à son aise rapprocher les élémens dont il avait besoin. Le moraliste voulait nous faire part des dernières découvertes qu'il avait rapportées d'une enquête menée au fond du cœur de l'homme ; nous l'avons laissé choisir à son gré le cadre qui lui a paru le plus favorable. Que nous importe que ce cadre soit tout de fantaisie si les vérités que l'auteur y fait tenir sont entre les plus douloureuses et les plus poignantes et si jamais on n'avait mieux exprimé l'amertume qui se cache au fond de l'amour? Pareillement passez en revue toutes les pièces de M. Dumas qui ont suivi. Il n'en est presque pas une où la donnée initiale n'exige de notre part un effort de complaisance, auquel d'ailleurs nous nous prêtons volontiers, décidés que nous sommes à ne pas chicaner avec l'auteur et à lui accorder d'abord tout ce qu'il voudra.

Nous sommes ici dans le monde de la logique. Aussi les lois de la logique y règnent-elles à l'exclusion de toutes les autres. Il n'y a pas de place pour l'imprévu. La liberté en est soigneusement bannie. M. Dumas déclare qu'avant de se mettre à écrire il faut avoir trouvé déjà le dénouement et le mot de la fin. C'est avouer que toute la pièce n'existe qu'en vue de la fin et que le dénouement qui en est l'âme y crée les êtres et y produit les faits avec un caractère de nécessité. M. Dumas dit encore qu'un dénouement est un total mathématique : c'est reconnaître que les volontés qui s'additionnent dans ce total ne sont pas des volontés humaines : ce sont des nombres, ce sont des chiffres, ce sont des signes.

On voit comment le désir de développer des théories et de faire triompher certaines idées a fait perdre à M. Dumas le souci de l'observation et l'a déshabitué de regarder dans la vie. Il s'est mis en dehors de la réalité, du jour où il a voulu s'élever au-dessus d'elle et la dominer. Il ne lui demande plus que des renseignemens, comme font

les artistes soucieux de donner forme à leur idéal. Néanmoins, dans ses pièces « sociales », M. Dumas reste très voisin de nous. On comprend aisément ce qu'il veut dire, le but qu'il poursuit, les moyens qu'il préconise. Ses idées sont bien déterminées et ses conclusions sont précises. Il est d'avis que le fils naturel, étant un innocent, ne doit pas payer pour une faute qui n'est pas la sienne et que l'irrégularité de sa naissance ne saurait être pour lui une tare. Il répète, sans d'ailleurs arriver à nous convaincre, que dans le cas de la fille séduite toute la faute est au séducteur; et il réclame donc que la fille-mère soit traitée non en coupable, mais en victime. Il pense que le mariage indissoluble est un admirable instrument d'iniquité : il demande donc, au nom de la justice et pour le plus grand bien de la morale outragée, le rétablissement du divorce. Dans tout cela nous voyons clairement à quoi songe l'écrivain et à qui il s'adresse. C'est de notre société qu'il s'occupe, afin de l'améliorer. Ce sont nos préjugés qu'il attaque. C'est notre code qu'il travaille à réformer. Le champ est circonscrit, l'horizon est limité, la vue est nette... Mais quand on a commencé à généraliser, il est rare qu'on s'arrête à mi-chemin. Quand on a pris goût à l'abstraction et coupé les liens qui rattachaient la pensée à la réalité concrète, on cède au besoin d'aller toujours plus loin, de s'élever toujours plus haut. Il y a une folie de l'espace et un vertige de l'absolu. Il ne suffit plus à M. Dumas de s'occuper des intérêts de la société; son regard s'est singulièrement élargi : ce qu'il embrasse maintenant d'un coup d'œil, c'est l'Humanité elle-même. Il se place en dehors des temps; il élimine toutes les différences qui viennent du milieu, de la race et de la date. Il ne s'attache plus qu'à ce qui est durable, permanent, irréductible. Il ne tient compte que du principe et de l'essence. Il assiste à la lutte de l'homme et de la femme, mieux encore, du masculin et du féminin, du bien et du mal, de la vie et de la mort, du divin et du terrestre. Il écrit *la Femme de Claude*, *l'Étrangère*, *la Princesse de Bagdad*. On savait exactement quelle femme est Suzanne d'Ange, à quelles difficultés elle se heurte, avec quelles armes elle se défend. Sylvanie de Terremonde, ni épouse, ni fille, ni mère, ni amante, est une créature d'énigme et de mystère : « Quand je vois la comtesse avec son regard impassible, son sourire fixe et ses éternels diamans, il me semble voir une de ces divinités de glace des régions polaires sur lesquelles le soleil darde et reflète ses rayons sans pouvoir jamais les fondre. » La femme de Claude est l'éternelle Messaline, la prostitution moderne rejoignant à travers les temps la prostitution antique. Mistress Clarkson est la Vierge du mal. Sous ces noms différens, à travers ces aventures extraordinaires, dans ces décors de féérie, ce qu'on nous convie à contempler c'est la femme en train d'accomplir son œuvre de destruction. — On savait

exactement ce qu'est Olivier de Jalin, un viveur, un sceptique, à qui certains sentimens d'honneur tiennent lieu de morale, enfin un être réel. Jalin reparaît sous les noms de M. de Ryons et de Lebonnard; mais dans ces incarnations nouvelles il a cessé d'être un homme du monde et d'aucun monde; il n'est plus qu'un théoricien. Le docteur Rémonin représente la science; il est la science elle-même déclarant que les mêmes lois qui régissent la nature régissent l'ordre moral. Thouvenin est plus que le vrai: il est le bien. Il symbolise le devoir sous les espèces de la chasteté. — C'est ainsi que M. Dumas a parcouru le chemin en droite ligne et jusqu'au bout, sans hésitations, sans repentirs et sans retours, avec une bonne foi et une logique imperturbables. Il a commencé par l'observation, continué par l'abstraction, fini par le symbolisme. Il a commencé par peindre des individus, continué par imaginer des êtres de raison, fini par peupler son théâtre d'allégories.

Cette évolution de son esprit, M. Dumas en a eu lui-même clairement conscience. Il s'explique à ce sujet dans cette belle préface de *l'Étrangère*. Il rapproche de son cas des cas analogues. Il cite Corneille, Racine, Shakespeare et Gœthe, Michel-Ange et Beethoven. Ce sont des parrains qu'on peut avouer. Plus près de nous, George Eliot dans ses derniers romans, Flaubert dans *la Tentation de Saint Antoine*, M. Zola dans *la Bête humaine*, nous offriraient des exemples d'une transformation pareille. Le développement de l'esprit d'Ibsen est parallèle à celui que nous avons noté chez M. Dumas. Comme lui, il a passé par ces trois phases : tour à tour romantique, réaliste, mystique. C'est assez dire que je n'entends pas reprocher à M. Dumas la marche qu'il a suivie et que je ne lui veux pas mal de mort pour avoir abandonné ses méthodes d'antan. Loin de regretter cette mysticité où il s'est finalement complu, je crois qu'il y était amené, poussé par une force presque nécessaire et par une loi. Ceux qui opposent *le Demi-Monde* à *l'Étrangère* et *le Fils naturel* à *la Femme de Claude*, c'est qu'ils ne voient pas l'enchaînement des choses et qu'ils en négligent les transitions. J'ai voulu seulement montrer par un exemple actuel et frappant ce curieux passage du réalisme au symbolisme. Je me suis borné d'ailleurs à constater le phénomène et à le décrire par les moyens de la littérature, laissant aux psychologues, dont aussi bien nous ne manquons pas aujourd'hui, le soin de l'expliquer.

Ces reprises ont donc un intérêt, assez spécial à vrai dire et relatif à la personnalité de M. Dumas. Elles en ont un autre plus général : c'est qu'elles nous permettent de saluer au passage un certain nombre de vieilles connaissances qu'on a essayé en ces derniers temps de nous faire prendre pour des nouveautés. Il s'est fondé, voilà quelques années, une école, hélas! déjà dispersée, qui s'était proposé pour pro-

gramme de découvrir le réalisme, de l'installer au théâtre, de rompre avec toutes les conventions, de supprimer tous les artifices et généralement d'enfoncer beaucoup de portes ouvertes. Les écrivains du *Théâtre libre*, dans leur zèle pour la vérité, se sont tout de suite jetés dans la brutalité : ils ont appelé la physiologie à la rescousse de la psychologie; ils ont montré à nu l'animal humain, avec la grossièreté de sa nature, la méchanceté de son égoïsme, la férocité de ses instincts. Ils n'ont pas à se plaindre de nous, car nous les avons fidèlement accompagnés dans leurs tentatives et suivis consciencieusement dans leur entreprise. Pourquoi faut-il que ces hardiesses autour desquelles ils ont mené un si beau tapage, nous les retrouvions une à une dans des pièces qui datent de plus de trente années? Elles y étaient; seulement à force d'art on parvenait à les faire passer. Pour ne citer que l'exemple de *l'Ami des Femmes*, le trio du ménage Leverdet éveillant dans nos esprits le souvenir de tant de tableaux pareils sur lesquels les écrivains du *Théâtre libre* ont insisté avec une lourdeur incomparable, nous nous sommes dit : « Tiens! c'est du Dumas! » — Une des découvertes dont s'enorgueillit à plus juste titre la littérature d'aujourd'hui, c'est celle de la charité chrétienne. On s'est avisé qu'il y a un petit livre, apporté aux hommes voilà dix-neuf siècles, dont le principe n'est pas encore épuisé, et qui n'a été remplacé par aucun autre : c'est l'Évangile. Il est vrai que, pour que nous reprenions goût aux leçons de l'Évangile il a fallu qu'on nous les traduisît du russe. Mais quel est donc ce personnage de théâtre qui en plein triomphe du positivisme prêchait le retour à la morale de l'Évangile? N'est-ce pas Mme Aubray qui disait : « Vous ne voyez donc pas qu'elle ne suffit plus, cette morale courante de la société, et qu'il va falloir en venir ouvertement et franchement à celle de la miséricorde et de la réconciliation?... La colère, la vengeance, ont fait leur temps. Le pardon et la pitié doivent se mettre à l'œuvre... Non, ces voix intérieures que j'entends depuis mon enfance, ces principes évangéliques qui ont fait la base, la dignité, la consolation et le but de ma vie, ne sont pas des hallucinations de mon esprit; non, ce n'est pas une duperie que le pardon, ce n'est pas une folie que la charité! » Charité, pitié, principes évangéliques, qui eût cru que tout cela fût déjà dans le théâtre de M. Dumas, qui pourtant a une réputation bien établie d'auteur immoral? — La bonté est aujourd'hui redevenue à la mode. Nous sommes pleins d'indulgence pour le pécheur. Romanciers et dramatistes, d'un commun effort, nous vantent les mérites du pardon. C'est encore Mme Aubray qui donnait à un mari trompé le conseil de pardonner à sa femme : « Je sais qu'elle souffre, qu'elle se repent, que vous êtes un homme, que vous avez pour vous le droit, la justice et la force, que vous valez mieux qu'elle et que votre devoir est de pardonner. » La princesse George pardonne au

prince de Birac, qui fut, dit l'histoire, un assez triste personnage. Le commandant de Montaiglin pardonne à Raymonde, coupable à son égard d'avoir gravement péché par omission. Il est vrai que l'indulgence dont il est aujourd'hui question est plutôt un corollaire de la faiblesse; il avait semblé à M. Dumas que pour avoir le droit de pardonner il faut le prendre dans une conscience sans reproches. — Enfin, quand on nous a fait connaître les beaux drames d'Ibsen, nous en avons admiré presque également la puissance et l'étrangeté. Nous nous sommes inclinés respectueusement, alors même que nous ne comprenions pas très bien, crainte de passer pour des imbéciles. Nous avons admis sans discuter que le symbolisme était né, comme il le devait faire, au pays des brumes, dans des régions où ne fréquente pas d'ordinaire l'esprit latin. C'est pourquoi nous n'avons pas été seulement surpris, mais nous avons été un peu fâchés quand nous nous sommes aperçus que les ouvrages de l'un de nos compatriotes n'étaient pas sans contenir des beautés du même genre. Ou le personnage de Lionnette de Hun est tout à fait inexplicable, ou il s'explique par les lois de l'hérédité. Il y a de l'Ibsen là dedans. Césarine et mistress Clarkson sont des êtres chimériques et fantastiques autant pour le moins que Nora et la Dame de la Mer. Aussi est-ce avec une sorte de candide étonnement qu'au lendemain de la reprise de *la Femme de Claude* on signalait la présence du symbolisme là où on ne se souvenait pas qu'il dormît depuis vingt-deux ans : « Tiens ! c'est du Dumas ! »

On comprend que je n'ai ni la sottise ni le mauvais goût de résumer dans l'œuvre de M. Dumas tout le mouvement du théâtre en France et hors de France, en y joignant tout le développement de la pensée contemporaine. Mais nous sommes volontiers oublieux et ingrats; nous sommes d'une ignorance qui tient du prodige pour tout ce qui touche aux richesses de notre propre littérature. Aussi nous rend-on service toutes les fois qu'on nous aide à en faire l'inventaire. M. Alexandre Dumas a été le plus vigoureux initiateur du théâtre contemporain. Il a opéré, préparé ou pressenti toutes les réformes qui s'y sont faites pendant un long espace de temps. Il est juste de lui rendre hommage pour celles qu'il a menées à bien. Et il sera prudent de ne pas recommencer celles où il a échoué.

Mais surtout il me semble qu'au moment où l'on se plaint de toutes parts, et non sans raison, que le théâtre traverse une période difficile, il y a une leçon à tirer de l'œuvre de M. Dumas. Ce que ces dernières reprises ont contribué à en faire mieux ressortir, c'en est le mérite proprement dramatique. Nul en notre temps n'a été plus que M. Dumas un maître du théâtre; nul n'a exercé sur le public une action plus considérable. D'où cela vient-il? Alors même que le moraliste se trompe et que l'observateur est en défaut, l'homme de théâtre subsiste, qui

peu à peu s'impose à nous, s'empare de notre attention, et, sans plus nous laisser le temps de réfléchir ni le moyen de nous ressaisir, nous tient jusqu'au bout haletans et frémissans, mais domptés. Comment expliquer cette puissance extraordinaire? Faut-il invoquer l'entente des moyens de la scène, la science de l'effet, la connaissance du goût du public? faut-il reprendre une fois de plus l'oiseuse et subtile distinction entre ce qui est « du théâtre » et ce qui n'en est pas? L'explication est beaucoup plus profonde et en même temps plus simple. C'est de volonté que vit le théâtre plus encore que d'observation et de réflexion. Précisément le théâtre de M. Dumas déborde de volonté. C'est d'abord l'auteur qui, ayant pleinement foi dans ses idées, est bien résolu à faire passer en nous la conviction qui est la sienne. Or l'on sait quel est sur les hommes assemblés l'empire d'une conviction forte. Ce sont ensuite dans chaque comédie les personnages chargés de mener l'action, qui nous présentent le même phénomène d'une volonté allant droit à ses fins. Suzanne d'Ange veut se faire accepter de cette société qui la repousse; Jacques Vignot veut réparer à force de mérite personnel la faute dont la destinée est coupable envers lui; Mme Aubray veut substituer au pharisaïsme de la morale courante le principe bienfaisant de la morale chrétienne; la princesse George veut reprendre son mari; Francillon veut garder le sien... Une volonté qui sait vers quoi elle tend, qui y tend avec énergie, c'est ce que M. Dumas a mis partout dans ses pièces, c'est ce qu'oublient d'y mettre les plus distingués entre les dramatistes d'aujourd'hui. Là, et non pas ailleurs, est le secret de la force du premier et de l'insuccès des autres.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *La Vivandière*, opéra comique en 3 actes; paroles de M. Henri Caîn, musique de Benjamin Godard. De quelques chefs-d'œuvre inconnus.

Je dois vous entretenir d'abord d'une chose médiocre ; puis je vous parlerai de belles, de sublimes choses.

Pour la seconde fois en deux ans, M. Henri Cain vient de fournir à la musique française un sujet militaire. Après *la Navarraise* avec M. Massenet, *la Vivandière* avec le pauvre Benjamin Godard. Cet aimable peintre cache décidément un librettiste martial.

En son château de Lorraine, vers l'an 1794, vivait le marquis de Rieul avec son fils Georges. Ce père était aristocrate et ce fils républicain. Or, un matin, quelques régimens de l'armée du Rhin, rappelés contre les Vendéens, firent halte dans le village, et Marion la vivandière arrêta son âne et sa carriole devant la grille du château. Le soir, quand la demi-brigade se remit en route, le cœur de Georges battait bien fort; si fort, que Marion n'eut qu'à lui dire : Viens avec nous, petit ! pour que l'enfant suivît les trois couleurs. Son père le maudit, et Jeanne l'orpheline, vous savez l'orpheline d'opéra-comique, élevée au château, aimée du jeune homme et qui l'aime, Jeanne donc, ayant intercédé pour son ami, fut comme lui maudite et chassée. Mais la bonne Marion, rejoignant la colonne, aperçut la pauvrette et l'emporta dans sa carriole, au plus grand trot de son grison.

Un an plus tard, en pleine campagne vendéenne, la petite aidait à la cantine, le petit à la victoire, et pour tous deux ce fut d'abord, à travers la lande fleurie, une joyeuse équipée de guerre, de jeunesse et d'amour. Mais bientôt le hasard, le malheur de ces temps douloureux et des guerres civiles... Eh bien ! non, rassurez-vous : il n'y aura pour les amoureux ni hasard ni malheur, grâce à l'excellente vivandière. Ayant appris que le marquis de Rieul était venu se mettre à la tête des derniers chouans et que demain, dans une suprême bataille, l'enfant allait

se trouver en face du père, l'ingénieuse Marion sut éloigner l'enfant de la bataille impie. Le père ayant été pris, l'héroïque Marion le fit évader de sa main, et sans doute elle eût payé ce beau trait de sa vie, si l'on n'avait appris, le jour même, la pacification de la Vendée, la fin de la guerre et l'amnistie générale accordée par la Convention. Alors cris de : Vive la République! Vive la Patrie! Applaudissemens, enthousiasme, délire, et en voilà, surtout dans le quartier et avec le public de l'Opéra-Comique, en voilà peut-être pour une centaine de représentations.

Benjamin Godard, on l'a rappelé dernièrement, estimait qu'un musicien doit attendre peu de son poète et presque tout de lui-même. En quoi peut-être il n'avait pas aussi grand tort qu'on l'a dit. Nous finissons vraiment par demander trop au librettiste, par exagérer les droits ou les devoirs du drame, de l'action, du mot surtout, au mépris des droits de la musique. En soutenant tous, ou presque tous, que le drame ou la poésie est le but, et la musique le moyen, il n'est pas impossible que nous soutenions, fût-ce avec Wagner, une hérésie ou un blasphème, dangereux aujourd'hui, demain peut-être fatal à la nature, à la vocation et à la dignité de la musique. J'en ai souci quelquefois. Mais sans que la question soit ici tranchée, ou seulement débattue, il faut reconnaître que le musicien n'a pas besoin d'un chef-d'œuvre pour faire son chef-d'œuvre à lui. Oui, à lui, bien à lui, car, en ce genre de l'opéra ou du drame lyrique (le nom ne fait rien à l'affaire), la beauté véritable vient de la musique, et la vraie gloire lui doit retourner. Dans cette mesure-là, Godard avait raison, et de ce livret pas bien méchant, mais pas bien mauvais non plus, de *la Vivandière*, c'était à la musique de faire quelque chose, et même quelque chose de beau. Par malheur, elle n'en a rien fait, ou presque rien : peut-être un peu plus qu'une opérette comme *la Fille du tambour-major*, mais beaucoup moins qu'un opéra-comique comme *la Fille du régiment*.

Du sujet, ni l'extérieur ou la figure, ni le fond n'est rendu. Cette musique est à peine militaire, ou du moins elle ne l'est qu'à la manière de l'imagerie d'Épinal ou de la chromolithographie. Le second acte, par exemple, a beau rassembler tous les épisodes de la vie des camps : ralliement, exercice, parade, lecture de l'ordre du jour, voire du tableau d'avancement, tout cela, sauf un récit de charge, entraînant par le rythme et la sonorité redoublée, tout cela ne parle qu'aux yeux ; de tout cela toute substance musicale est absente ; rien n'est représenté par les sons, de la condition d'abord ou du métier de soldat. Quant à l'âme du soldat, l'âme de la guerre, et de quel soldat ici et de quelle guerre! pas une fois on ne la sent palpiter et vivre. C'est elle cependant qui partout devait chanter. Elle devait chanter, héroïque, sur les lèvres noires de poudre des Mayençais en haillons ; héroïque encore, mais plus cordiale et attendrie, elle devait chanter dans le sanglot comme dans l'éclat de rire de la brave Marion ; et quand, au

second acte, le rideau s'est levé sur le printemps de Bretagne, sur les coteaux et les pommiers en fleurs, alors, dans le printemps sanglant, dans la prairie foulée par la bataille, dans toute la nature enfin, pourquoi l'âme de la guerre, de la guerre terrible aux choses mêmes, oh! pourquoi cette âme n'a-t-elle point chanté! Comment le musicien n'a-t-il pas tiré parti des admirables hymnes de l'époque, car ce n'est pas tirer parti de la *Marseillaise* ou du *Chant du Départ*, que de citer çà et là quelques mesures de l'une, et le refrain de l'autre en guise de couplet final. Il fallait, de ces thèmes glorieux, ou d'autres qui leur eussent ressemblé, nourrir, animer l'orchestre, enfiévrer la symphonie, plutôt que de mêler, dans un banal entr'acte, les reliefs de Gounod et de Bizet aux miettes de Massenet et de Mascagni. A la place du finale du second acte, lequel a d'ailleurs enlevé le public, ainsi qu'un hercule enlève des poids, qu'elle eût été sublime, orchestrée à la Berlioz, entonnée par une Delna, *la Marseillaise* elle seule, mais *la Marseillaise* elle-même ! Et que peu de chose eût suffi au premier acte, une flamme d'un instant, un éclair de génie, pour créer musicalement et d'emblée la figure de Marion ! J'ai d'abord espéré, j'ai cru même qu'elle allait surgir. Elle entre crânement, la vivandière, acclamée par ses hommes. Les chœurs, l'orchestre ont ici je ne sais quel accent de joie robuste, d'éclatante cordialité, par où tout s'ennoblit, tout, jusqu'au coup de fouet de la brave fille au brave animal qu'elle conduit. Là encore c'était au musicien d'agir, de donner la vie. N'accusez ni la situation ni la parole d'insuffisance ou de stérilité. Air, récit, quoi que chantât cette cantinière à cet âne, en lui donnant des chardons fleuris et des baisers, cela pouvait être touchant, j'allais dire sublime. Sans aller jusqu'à l'adieu du héros virgilien à son cheval de bataille : *Rhœbe! diu, res si qua diu mortalibus ulla est!* la musique pouvait élever le pauvre bourricot à la dignité équestre, et faire de Marion, une guerrière aussi, quelque Brunehilde bonne fille, mais épique à sa manière, à la manière de France, qui vers l'an 1794, au bord du Rhin, le fleuve des Valkyries, n'était pas à dédaigner.

Pardon ! vous trouvez que je m'anime, que je manque d'égards envers la mort, envers une mort récente et prématurée. Il ne s'agit pas de cela. Le pauvre Benjamin Godard en vérité fut loin d'être toujours un artiste ordinaire, et si *Jocelyn*, *Dante* surtout, trahirent les rares promesses qu'avait données le *Tasse*, la *Symphonie légendaire* auparavant les avait confirmées. « Du génie, du talent et même de la facilité. » Godard eut plus de talent que de génie et moins de talent que de facilité. Malgré tout, il avait du talent. Mais contre le très grand, très gros succès de *la Vivandière*, il est permis de protester, et, rêvant à ce que n'est pas l'œuvre, de goûter médiocrement ce qu'elle est. De ce qu'elle est : superficielle et banale, on doit peut-être en vouloir moins à cette œuvre même qu'à d'autres, à tant d'autres qui pèchent aujourd'hui par

les défauts ou les excès contraires, et dont l'action fâcheuse appelle ces non moins fâcheuses réactions. Par l'abus de l'extraordinaire et de l'inintelligible, on finit par rejeter le public dans l'amour du médiocre et du commun, de la lumière crue et de l'apparence grossière. Et cet amour est terrible en sa vengeance. Il exerce les plus iniques, les plus odieuses représailles. Il frappe à l'aveugle, au besoin sur les chefs-d'œuvre. Il est ignorant, imbécile et barbare. A côté de moi, l'autre soir une dame s'est écriée : « Enfin, ça repose de Gluck ! » Alors je me suis souvenu d'*Alceste* et de Mme Caron au Conservatoire il y a quelques semaines, et j'ai senti que je ne pardonnerais jamais le cri de cette dame à la pauvre *Vivandière*.

Apprenez maintenant qu'un maître, un maître sublime, s'est révélé. Suivez-moi, non plus au théâtre, puisqu'on n'y donne en cette cruelle saison que des *Vivandière* et des *Montagne-Noire*, mais à la lointaine et modeste salle de la rue Rochechouart. Là M. d'Harcourt dirige avec feu des concerts toujours honorables et parfois d'un intérêt singulier. Là, trois fois par an, le premier de nos maîtres de chapelle (vous avez déjà reconnu celui de Saint-Gervais, M. Bordes) fait entendre des cantates de Bach. Ce sont trois exquises soirées. Une cantate de Bach est d'ordinaire une chose admirable en même temps qu'une chose courte. En quatre ou cinq morceaux on y trouve concentré ce que le génie du maître offre de plus pur, de plus grand et de plus fort. Tout cela peut-être, vous n'avez plus à l'apprendre. Mais cette année, entre deux cantates de Bach, M. Bordes a glissé chaque soir quelques fragmens d'un certain Henri Schütz, Henricus Sagittarius, comme lui-même s'appelait et signait en latin. Le maître nouveau, quoique si ancien, le maître inattendu et sublime, le voilà. Le connaissez-vous ? J'aime à ne pas le croire, moi qui (j'en ai grand'honte) ignorais tout de lui hormis son nom.

Son œuvre pourtant remplit une quinzaine de gros volumes, édités magnifiquement par la maison Breitkopf et Haertel. Cet œuvre comprend une *Résurrection*, une *Nativité*, les quatre *Passions* selon les quatre évangélistes, les *Sept Paroles*, les *Psaumes*, des *Symphonies sacrées*, des *Concerts spirituels*, des *Madrigaux italiens*, des *Motets allemands*, le tout écrit tantôt pour les voix seules, tantôt pour voix accompagnées de l'orgue ou de quelques instrumens. De cet œuvre immense je ne connais, depuis quelques jours à peine, que trois ou quatre morceaux. Le plus long n'a peut-être pas dix pages, et voici que je doute déjà si cet homme n'a pas été parfois l'égal des plus grands. En relisant certain *Alleluia*, le *Venite ad me*, surtout le *Dialogue de Pâques*, on se demande en quelle musique d'Allemagne ou d'Italie, de Palestrina, de Bach, de Beethoven ou de Wagner, il y eut jamais plus de force, de profondeur, d'émotion et de vérité. On entre-

voit un génie sublime, plus mélodique ou, pour mieux dire, plus monodique que celui de Palestrina; moins que celui de Bach scolastique et rigoureux. Génie allemand de naissance et de fond, mais de croissance et de culture italienne; voilà toute la définition et toute l'explication de ce double et magnifique génie. Fils de l'Allemagne, Schütz fut l'amant de l'Italie, et de l'amour filial ou de l'autre on ne sait trop lequel en lui finit par l'emporter.

Né en 1585 à Köstritz, élevé à Cassel avec les enfans de la noblesse, il se rendit en 1607 à l'Université de Marbourg. Mais il avait une belle voix, la passion de la musique, et deux ans plus tard, le margrave Maurice l'envoyait étudier à Venise. Il y fut pendant quatre années l'élève de Gabrielli. Rappelé par l'électeur de Saxe, il revint, mais pour retourner encore en Italie, et longtemps ainsi deux patries et deux influences se partagèrent sa vie et sa pensée. La guerre de Trente Ans l'ayant éloigné de l'Allemagne, il passa en Danemark, où il dirigea la chapelle royale. Après la paix il rentra définitivement à Dresde, et il y mourut en 1672, plus qu'octogénaire, ayant porté cinquante-sept ans le titre de maître de chapelle de l'électeur de Saxe. Mais les titres mentent parfois, ou du moins ne disent pas toute la vérité. Le soleil de l'Adriatique avait à jamais échauffé et comme doré ce génie allemand, et quand le *Kapellmeister* saxon écrivait ses plus purs chefs-d'œuvre, il sentait son Italie lui battre dans le cœur.

« Je veux en tout temps louer le Seigneur : *Ich will den Herrn loben allezeit;* » ainsi commence un des *Petits Concerts spirituels*. Texte allemand et d'abord musique allemande aussi. Dès les premières mesures se révèle l'aïeul, le père même de Haendel et de Bach. Un siècle plus tard le *Cantique de la Pentecôte* ne débutera guère autrement que ce noble *Magnificat*. Mais attendez seulement la fin de la première phrase, que dis-je? de chacune de ces phrases carrées. La mesure vive et à quatre temps va se ralentir et se fondre en mesure à trois temps; un *Alleluia* infiniment doux viendra non pas briser le rythme, mais le détendre, l'assouplir, et sur chaque période qui s'achève posera pour ainsi dire en quelques accords le sourire et comme la caresse du génie italien.

Cela est beau; mais ceci est plus beau encore, et M. Bordes décidément ne touche au passé qu'avec des mains heureuses. C'est une chose adorable que la *Symphonie sacrée* de Schütz sur les paroles du Christ : « Venez à moi vous tous qui souffrez, qui portez des fardeaux, et je vous soulagerai. » Une chose adorable, mais quelle chose? Je le sais à peine, et j'hésite à la nommer. Ce n'est pas tout à fait un air, encore moins un récitatif: une cantilène plutôt, à la fois très définie et un peu flottante. Rien ici de la polyphonie palestrinienne: une voix chante seule; rien non plus du style fugué ni des fortes contraintes de Bach : cette voix chante librement. Deux violons commencent par faire entendre

une mélancolique pastorale. Puis, de ce prélude, de ce fond de paysage, se détache la douce invitation divine, une série d'appels à la fois douloureux et tendres, appuyés, mais à peine et sans y peser, sur les notes de plus en plus hautes d'accords de plus en plus clairs. *Tollite jugum meum*, poursuit la voix, qui maintenant glisse, fuit légère, comme pour attester que le joug aussi est léger. Elle passe, la voix agile, à travers les consonances pures, les transparentes harmonies, que le majeur et le mineur éclairent et voilent tour à tour. Puis elle énonce gravement la leçon d'humilité et de douceur : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde*. Quel mystère est donc caché dans les sons ! Ouvrant un volume de Fénelon trouvé par hasard auprès de ces feuillets de musique, j'y rencontre un commentaire du même texte. Et de l'une et de l'autre méditation, celle du musicien est de beaucoup la plus profonde et la plus belle. Rien de plus touchant que la conclusion par la reprise de la pastorale et du *Venite omnes*. Jamais aucune voix n'a appelé comme cette voix. Jamais, renversant par un prodige de miséricorde l'ordre de la prière, Dieu n'a plus ardemment supplié l'homme de se laisser aimer, consoler et guérir.

Mais de ces merveilles inconnues voici la plus merveilleuse, et je ne saurais, pour vous la révéler, choisir un meilleur jour que ce lendemain de Pâques où nous sommes. Le *Dialogo per la Pascua* n'est autre chose que la mise en musique de la rencontre de Marie-Madeleine avec Jésus ressuscité.

« Jésus lui demanda : Femme, pourquoi pleurez-vous ? Elle, pensant que c'était le jardinier, lui répondit : Seigneur, si c'est toi qui l'as enlevé, dis-moi où tu l'as mis, et je l'emporterai.

« Jésus lui dit : Marie. Elle, se retournant, lui dit : Rabboni (ce qui veut dire Maître).

« Jésus lui dit : Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; mais va trouver mes frères et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. » (Saint Jean, ch. XX.)

La scène a été écrite par Schütz pour quatre parties vocales dialoguant deux à deux ; les voix du haut naturellement représentent Madeleine, et celles du bas le Christ. Celles-ci d'emblée attaquent une série d'accords interrogateurs. *Las !* répondent les voix de femmes, *las ! ils ont enlevé le corps du Maître*. Ici se dessine une première mélodie. Ce n'est d'abord qu'une plainte basse et sourde, mais qui bientôt commence à monter ; grâce aux imitations des deux parties, elle se rejoint, se dépasse elle-même ; puis elle grossit et s'enfle en clameur de foule, comme si maintenant l'humanité tout entière était accourue, et criait d'effroi devant ce tombeau vide de son Sauveur. En même temps, sous le *vocero* de plus en plus tragique, les voix inférieures s'élèvent aussi, poursuivant leur interrogatoire obstiné, cruel : *Femme, pour-*

quoi pleures-tu? Mais du faîte à peine touché, déjà le flot retombe : à l'admirable élan succède une chute sublime. Des gammes s'épanchent et ruissellent, comme en certains tableaux la fauve chevelure de Madeleine. Les deux mouvemens sont également beaux, également vrais, et la douleur les connaît tous deux, car elle exalte l'âme et elle l'abat. Alors vient le colloque en deux mots seulement, Jésus disant : Marie, et Marie disant : Maître. Alors ce sont quelques lignes, moins que cela, quelques mesures sans pareilles, des accords inouïs et, comme eût dit Chateaubriand, des harmonies d'immensité. Rien que des accords parfaits, mais si profonds, si étranges, si lointains, si pleins de divin reproche et de tremblante extase! Wagner en vérité, le Wagner de *Lohengrin* et de *Parsifal*, n'a rien trouvé de plus surnaturel que ces naïves et sublimes consonances. Faut-il donc, en musique même, dénoncer la banqueroute de la science, puisque, il y a trois siècles, pour créer de telles merveilles, il a presque suffi de la foi?

Noli me tangere! Quelles harmonies encore! Quelle dignité dans la défense et, comme disait Lacordaire, dans la restriction de l'ancienne familiarité et de la tendresse éprouvée autrefois! Jésus pourtant, par un suprême égard pour celle qui l'aima, laisse flotter d'abord sur l'annonce de son Ascension prochaine une ombre de regret. Ombre furtive, car déjà sa divinité ressaisit tout entier l'Homme-Dieu. Elle éclate en une péroraison splendide, adieu tonnant à la terre que le Christ abandonne, salut triomphal au ciel qu'il regagne. Nous parlions tout à l'heure de Wagner. Il n'est personne dont on ne pourrait ici parler. Nous l'avons entendu, ce *Dialogue de Pâques*, non pas dans la salle de la rue Rochechouart, mais dans la pauvre salle de la maîtrise, ou, comme on disait naguère, dans la « psallette » de Saint-Gervais, une mansarde voûtée et gothique, collée au flanc humide de la vieille église. M. Bordes nous y avait convié par un matin pluvieux et triste. Mais l'heure passée en ce réduit, je dirais presque en ce taudis sacré, devant un harmonium usé, haletant, cette heure d'initiation et de surprise ravie fut de celles qui jamais ne s'oublient, de ces heures lumineuses qu'on voudrait fixer avec une épingle d'or. Il n'y avait entre le sanctuaire et nous que l'épaisseur d'une muraille et, pendant que le sublime dialogue se déroulait, nous crûmes deux fois sentir le voisinage de Dieu, dans le temple prochain et dans le génie du vieux maître.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

La situation respective de la France et de l'Angleterre en Afrique vient d'être l'objet d'un double débat à Londres et à Paris. Le caractère en a été très différent dans les deux pays. Autant il a été vif, passionné, incorrect en Angleterre, autant il a été chez nous calme et mesuré dans la forme, bien que très net et très ferme dans le fond. On répète encore volontiers au dehors, sans doute par habitude, que la France est un pays de premier mouvement, et que ce mouvement est violent. Il y a dans tous les pays, et nous n'avons pas la prétention d'échapper seuls à ce fléau, des orateurs inconsidérés, qui gouvernent mal leurs idées et encore moins bien leurs paroles; mais ils ne parlent que pour leur compte, ils n'engagent pas le gouvernement. Bien qu'il ait occupé autrefois de hautes situations officielles, nous nous serions peu émus du discours prononcé à Londres par sir Ellis Ashmead-Bartlett, puisqu'il n'en occupe plus aujourd'hui. Le major Darwin est le fils d'un savant illustre, mais cette circonstance ne lui donne aucune autorité particulière en politique, et ses sentimens à notre égard nous laissent aussi indifférens que la manière dont il les exprime. M. Chamberlain lui-même, personnage beaucoup plus considérable, plus important, plus influent, malgré ce que sa situation politique a d'équivoque et comme de déclassé, M. Chamberlain fait partie de l'opposition : qui sait s'il tiendrait, au gouvernement, le même langage qu'aujourd'hui? De tous les pays du monde, c'est peut-être de l'Angleterre qu'il est le plus vrai de dire, suivant le vieux mot de Mirabeau, qu'un jacobin ministre n'y est pas un ministre jacobin. Nous y avons vu les métamorphoses les plus soudaines suivant qu'un homme était ou n'était pas au pouvoir. En somme, un seul discours nous touche parmi ceux qui ont été prononcés : c'est celui de sir Edward Grey.

Sir Edward Grey est sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères. Sa parole n'est pas la sienne propre, mais bien celle du ministère. Aussi l'opinion publique en a-t-elle été, chez nous, très vivement choquée. Cependant elle s'est contenue, et on n'a pas vu se produire une de ces explosions spontanées qui aurait été, cette fois, si légitime. M. Hanotaux a eu l'habileté d'annoncer tout de suite que des explications seraient fournies par lui à la tribune, et cela a suffi pour tenir les esprits en suspens pendant quelques jours. Nous avons donné

jusqu'au bout un remarquable exemple de sang-froid. Il n'en est pas moins vrai que, de la part d'un gouvernement qui a des traditions comme le gouvernement anglais, c'est une grande imprudence d'apporter au grand jour de la discussion publique les parties les plus délicates, les plus sensibles, les plus sujettes à réserves de son action diplomatique, et de les exposer avec une liberté de langage qu'on se permettrait à peine dans l'abandon discret du cabinet. On ne fait pas de la diplomatie sur des instrumens aussi sonores, à moins qu'on ne cherche une rupture et qu'on n'ait le parti pris de la provoquer. Si M. Hanotaux avait répondu à sir Edward Grey sur le même ton, où en serions-nous aujourd'hui ? « Entre deux puissances qui se respectent, a-t-il dit, et dont les relations sont toujours courtoises, entre la France et l'Angleterre, il ne peut être question ni d'agression ni d'injonction, alors qu'il s'agit de problèmes complexes et où tant de solutions différentes peuvent être utilement envisagées. » Il n'y a pas eu d'agression formelle dans le discours du sous-secrétaire d'État britannique, mais l'injonction en a été l'allure dominante, et c'est une figure de rhétorique que nous ne saurions accepter lorsqu'elle s'adresse à nous.

Laissons de côté la question de forme : c'est la thèse même du gouvernement anglais qui est à relever. Quelle est-elle ? Sir Edward Grey a commis l'imprudence de laisser ou plutôt de faire voir, de manière à ce qu'il fût impossible de s'y tromper plus longtemps, que les questions qui s'agitent sur le Haut-Nil ne sont autre chose que la question d'Égypte tout entière. C'est au nom de l'Égypte, et de la situation mal définie que les Anglais y occupent, qu'il a revendiqué l'exercice de certains droits sur le Nil supérieur. En parlant ainsi, il n'a pas précisément simplifié la question d'Égypte, mais il l'a éclairée, il a montré qu'elle était accessible et vulnérable par de nouveaux côtés. Était-ce à lui à en fournir la démonstration ? Sir Edward, volontairement ou non, a établi à l'aide de certains mots une confusion qu'il importe de dissiper, parce qu'elle laisserait croire que ce qui appartient à l'Égypte appartient à l'Angleterre. Cela serait vrai si l'Égypte elle-même appartenait à l'Angleterre, mais elle appartient au sultan, et après le sultan au khédive, sous des conditions qui sont revêtues de la sanction de l'Europe. Il n'y a heureusement pas de droits mieux établis que ceux-là. La situation de l'Angleterre en Égypte est provisoire et précaire. Déjà très sujette a critique dans sa prolongation injustifiée, elle le deviendrait encore bien plus si le gouvernement britannique essayait d'en profiter, non pas dans l'intérêt de l'Égypte, mais dans son intérêt propre et bientôt exclusif, intérêt d'expansion coloniale, intérêt impérial. L'Égypte, aujourd'hui, d'après le discours de sir Edward Grey, n'est pas un pays qui a été troublé il y a une douzaine d'années, et où l'Angleterre est allée rétablir l'ordre : c'est une couverture commode dont elle se sert pour étendre son action, ou plutôt son domaine, dans

une grande partie du Soudan, en vertu de ce principe prodigieusement élastique et encore plus audacieux : — Ceci est à l'Égypte, donc c'est à moi ! — La France, pour son compte, ne saurait jamais accepter pareille prétention ; et plus on s'obstine à reculer l'évacuation de l'Égypte et à refuser même d'en laisser entrevoir la date hypothétique, plus on l'oblige à faire ses réserves et à les exprimer nettement.

Cette confusion initiale que sir Edward Grey établit entre le domaine de l'Égypte et celui de l'Angleterre, en provoque d'autres encore. Si l'Égypte ne se distingue plus de l'Angleterre, il est clair que celle-ci a intérêt à ce que celle-là s'étende le plus loin possible. Aussi commence-t-on à ne plus savoir du tout où elle finit au Sud. Elle finit là où commence la sphère d'influence anglaise. Mais on ne sait pas davantage où commence cette sphère, sinon que c'est au point où finit l'Égypte. Le gouvernement britannique a eu l'art de jeter sur tout cela les ombres les plus épaisses. Le principal moyen qu'il a employé pour atteindre ce résultat est l'équivoque : équivoque sur les mots, équivoque sur les choses. Tantôt il assure que l'Égypte comprend toute la vallée du Nil, ce qui est beaucoup en longueur, et tantôt tout le bassin du Nil, ce qui est beaucoup en largeur. Il emploie indifféremment le mot de vallée et celui de bassin : est-ce à dire qu'il ne se rende pas compte de leur sens parfaitement distinct? Non, évidemment ; mais il faut tout prévoir. Si on était certain de faire accepter par l'Europe, et notamment par la France, la thèse que ce qui est à l'Égypte est à l'Angleterre, le mot de bassin prévaudrait tout de suite, et bientôt on l'emploierait seul. Mais si on n'y parvient pas, il convient de conserver une ligne de retraite, — pour l'Égypte bien entendu, — et de la confiner dans la vallée du Nil, de manière à laisser à l'Angleterre des voies d'expansion largement ouvertes à droite et à gauche, par exemple dans le Bar-el-Gazal. Les rivières qui se jettent dans le Nil et les vallées ou même les bassins de ces rivières, rentreraient alors dans la sphère d'influence de l'Angleterre.

Ce mot de sphère d'influence est encore un de ceux dont on a le plus étrangement abusé. Que signifie-t-il au juste? Il est d'origine récente, il appartient à un vocabulaire qui a pris naissance dans ces dernières années. Les puissances européennes qui ont tourné une partie de leur activité du côté de l'Afrique ont craint, malgré les distances prodigieuses qui les séparent encore sur tant de points, de se trouver un jour en contact et peut-être en conflit. Elles ont fait des conventions entre elles pour se partager, non pas *ne varietur* et d'une manière immuable, mais par des approximations plus ou moins conformes aux réalités géographiques, les territoires où celle-ci reconnait à celle-là le droit d'opérer à son gré, sans craindre de sa part aucune concurrence. Des lignes idéales ont été tracées sur le papier. A l'est, c'est la zone d'influence de telle puissance ; à l'ouest, de

telle autre. Ce qui veut dire, pour parler clairement : — Allez de votre côté et laissez-moi aller du mien. — Il est difficile de prévoir exactement ce que vaudront ces arrangemens dans l'avenir. Pour en retrouver d'équivalens, il faut remonter très haut dans l'histoire, il faut retourner au XVIe siècle, après les belles explorations des Portugais et des Espagnols. Alors, comme aujourd'hui, des conflits étaient à craindre, et, pour les prévenir, on s'était adressé au pape, qui était la grande autorité morale de cette époque. Tout le monde sait comment Alexandre VI a divisé les deux nouveaux mondes, l'américain et l'asiatique, en deux parties : tout ce qui était à l'orient des îles Açores devait appartenir au Portugal, tout ce qui était à l'occident a été attribué à l'Espagne. On a tracé, comme à présent, des lignes sur les cartes; mais elles n'ont pas arrêté les explorations et les découvertes nouvelles, et la fameuse « ligne de marcation » d'Alexandre VI a dû bientôt faire place à d'autres combinaisons. Voilà l'origine et comme l'ancêtre de toutes les lignes du même genre que nous voyons jeter aujourd'hui sur le papier, et qui ne seront probablement pas plus définitives. Les mêmes situations amènent les mêmes expédiens, avec la différence que nous procédons en petit relativement à ce qu'on faisait autrefois. Quoi qu'il en soit, l'Angleterre, et c'est son droit, essaie de fixer sa sphère d'influence sur le Haut-Nil. Nous ne lui reprochons que deux choses. La première est de confondre systématiquement sa sphère d'influence avec les possessions directes de l'Égypte. Les termes mêmes employés pour définir les deux situations sont empruntés à des vocabulaires différens : ils ne peuvent pas être transposés indifféremment de l'un à l'autre. Ce qui entre dans la sphère d'influence d'une grande puissance, c'est ce qui n'appartient jusqu'ici à aucune autre, ce qui, par exemple, n'appartient pas à la Porte ; ce sont ces régions encore démesurées où la barbarie seule est souveraine, et où l'influence d'une nation européenne, lorsqu'elle parvient à s'y faire sentir, ne peut apporter que la civilisation et le progrès. Mais le gouvernement anglais joue avec les mots de sphère d'influence britannique et de possessions égyptiennes comme il l'a fait avec ceux de vallée et de bassin du Nil, et cela appelle des distinctions nécessaires.

Ces distinctions ont été faites, en langage très diplomatique, par M. Hanotaux. Il a été appelé à la tribune du Sénat par M. de Lamarzelle, et tout porte à croire qu'il n'était pas fâché d'avoir l'occasion de s'expliquer. Comment aurait-il pu traiter par prétérition et passer sous silence le discours de sir Edward Grey ? Toute la presse anglaise a rendu justice à la parfaite courtoisie de notre ministre des affaires étrangères, mais elle ne paraît pas avoir été aussi satisfaite de la substance même de son discours. Ce discours est embarrassant. On a beau le tourner et le retourner, on ne trouve aucun point sur lequel il prête à la contestation, et il conteste lui-même, en termes très mesurés mais

très explicites, plusieurs points de la thèse britannique. M. Hanotaux est remonté à l'origine des questions actuellement pendantes : elle est dans le partage des États du sultan de Zanzibar que l'Angleterre et l'Allemagne ont opéré en 1890. La France a dû faire entendre des protestations. On s'est mis d'accord avec nous sur certains points, mais, sur tous les autres, nous n'avons contracté aucune obligation, nous sommes restés libres. L'Angleterre a conclu avec l'Allemagne et avec l'Italie des arrangemens relatifs à sa zone d'influence sur le Haut-Nil. Ici encore, il faut signaler un des procédés qui sont le plus fréquemment employés dans ce genre de contrats : ils sont d'une diplomatie élémentaire, mais qui, si on n'y mettait ordre, n'en serait pas moins efficace. Ils consistent à s'entendre sur certains territoires avec les puissances qui y sont le plus indifférentes. Naturellement, on obtient de leur générosité tout ce qu'on veut, en échange de peu de chose. Qu'importe à l'Allemagne le plus ou moins d'extension de l'Angleterre sur le Haut-Nil, c'est-à-dire sur des territoires où elle n'a pour son compte aucune prétention? Elle les lui concédera très largement, et d'autres encore; elle reconnaîtra qu'ils sont dans sa zone politique, quand même ils comprendraient un tiers de l'Afrique, pourvu que l'Angleterre, en échange, lui abandonne quelques kilomètres carrés sur tel autre point où l'aigle germanique a déjà étendu sa serre. De même avec l'Italie. Qu'arrive-t-il ensuite ? L'Angleterre se tourne vers d'autres puissances, vers la France par exemple, et elle dit : — Vous allez reconnaître notre zone d'influence dans les limites qui ont été déjà reconnues par l'Italie et par l'Allemagne. Comment pourriez-vous faire autrement? N'y a-t-il pas déjà une sorte d'accord universel? — Eh bien! non. Dans les assemblées européennes, il ne suffit pas d'un consentement, ou de deux, ou de plus même, pour constituer un droit : il les faut tous. *Uno avulso*, il n'y a rien de fait, tout reste en question. Il serait vraiment trop commode de constituer la ligue des États qui n'ont pas d'intérêt dans une affaire, et d'imposer ensuite aux autres une loi incompatible avec l'indépendance essentielle de toutes les nations. On retrouve ici la fable de l'enfant qui vient de naître et qui réunit autour de son berceau les fées les plus conciliantes : si une seule a été oubliée, elle intervient toujours en temps opportun pour frapper de nullité tout ce qui a été fait en dehors d'elle, sans son concours, sans son aveu.

C'est ce qui est arrivé au sujet de la sphère d'influence de l'Angleterre sur le Haut-Nil. Non pas que nous ayons jamais pris là une attitude négative et obstructionniste : nous avons seulement voulu être éclairés. Il n'y a qu'une chose que nous n'admettrons jamais, c'est qu'un droit territorial égyptien crée un droit analogue anglais. Sur ce point nous sommes et nous serons irréductibles aussi longtemps que nous aurons un gouvernement vraiment français, autant dire jusqu'à ce

qu'il n'y ait plus de France. Le droit égyptien n'est pas la mesure, ni la doublure, mais bien la limite du droit anglais. Celui-ci s'arrête où celui-là commence. Tel est le principe que nous avons posé dès le début, et auquel nous sommes restés constamment fidèles. Rien ne nous en fera dévier. Aussi, lorsque l'Angleterre nous a interrogés sur l'arrangement qu'elle a fait, en 1890, avec l'Allemagne, en nous demandant d'y adhérer, avons-nous été bien embarrassés, car c'est l'œuvre la plus chaotique qu'on ait jamais rédigée en écriture de chancellerie. L'Allemagne et l'Angleterre, faisant entre elles l'essai d'une de ces associations en participation où l'une cède quelque chose qui lui appartient, — peut-être, — pour qu'on lui reconnaisse d'immenses territoires qui ne lui appartiennent pas, — certainement, — l'Allemagne et l'Angleterre, après avoir dépecé les États de Zanzibar, ont tourné les yeux vers l'ouest. L'Allemagne se contentait de son lot zanzibarien, mais l'Angleterre voulait tirer parti de l'occasion pour se faire adjuger, jusqu'au centre même de l'Afrique, des possessions indéterminées. On a donc fixé, le 1er juillet 1890, la sphère d'influence britannique. Mais jusqu'où s'étend-elle? Bien habile qui le dira. Sur la rive droite du Nil, sa limite, au nord, s'arrête aux confins de l'Égypte. Où sont ces confins? Ici, l'intérêt de l'Angleterre est de les réduire le plus possible, de les faire remonter vers le nord, afin d'envahir et de se développer dans une proportion égale. Encore avons-nous là une limite, douteuse à la vérité, imprécise et fuyante, mais que, finalement, il faudra bien mettre quelque part. Passons sur la rive gauche du Nil : tout change. On croit généralement, n'est-ce pas? que l'Égypte s'étend sur la rive gauche aussi bien que sur la droite : ni l'Angleterre ni l'Allemagne n'ont paru s'en souvenir en 1890. A l'ouest, les limites fixées par leur arrangement à la sphère d'influence britannique sont « l'État libre du Congo et la ligne occidentale du partage des eaux du bassin du Haut-Nil. » Ce n'est plus, cette fois, la vallée, mais le bassin du Nil qui est en cause. On voit bien, ou à peu près, jusqu'où il s'étend l'ouest : c'est jusqu'à l'État libre du Congo. Mais au nord, où s'arrête-t-il? Pourquoi n'a-t-on pas parlé de nouveau des confins de l'Égypte? Cette expression, bien qu'un peu vague, aurait présenté quelque chose à l'esprit, ne fût-ce qu'un nuage. On s'est bien gardé d'en user, et pourquoi? Parce qu'on a voulu empiéter sur le domaine égyptien, et le faire entrer, par une confusion inadmissible, dans la sphère d'influence de l'Angleterre.

Les preuves abondent : il y en a de morales, il y en a de matérielles. Les preuves morales résultent du discours même de M. Hanotaux. Notre ministre des affaires étrangères a raconté que, sollicité de reconnaître la zone d'influence britannique sur le Haut-Nil, il a demandé tout naturellement les explications qui s'imposent, qui se présentent tout de suite à l'esprit, et que nous venons d'indiquer en termes som-

maires. Ici il faut citer textuellement : « Vous déclarez, a-t-il dit au cabinet de Londres, qu'en vertu de la convention de 1890 l'Angleterre a placé une partie de ces territoires dans sa sphère d'influence. Eh bien ! faites-nous savoir du moins à quels territoires s'appliquent vos revendications ; dites-nous jusqu'où s'étend cette sphère d'influence qui, d'après vous, s'ouvrirait sur la rive gauche du Nil et se prolongerait, on ne sait où, vers le nord. En un mot, vous nous présentez une réclamation vague, incertaine, formulée dans des termes qui prêtent à des interprétations diverses ; vous réunissez dans une seule phrase la sphère d'influence de l'Égypte et la sphère d'influence de l'Angleterre. Dites-nous alors où s'arrête l'Égypte et où commence cette sphère que vous réclamez. Vous désirez qu'à l'heure présente, — et prématurément à mon avis, — nous réglions l'avenir de ces régions. Vous voulez obtenir notre adhésion, sans même nous expliquer à quoi nous devons adhérer. Dans de telles conditions, ne vous étonnez pas que nous refusions notre acquiescement et que nous réservions notre entière liberté. »

Si nous sommes parvenu à expliquer les élémens et la genèse même de la question, les observations de M. le ministre des affaires étrangères doivent revêtir à tous les yeux une clarté et un relief saisissans. Qu'y a-t-on répondu ? Rien. Jamais on n'a reçu une réponse quelconque du cabinet de Saint-James. Il a préféré parler de tout autre chose, de Sierra-Leone par exemple, sujet intéressant sans doute et sur lequel nous sommes arrivés à une entente fort heureuse ; mais, pour ce qui concerne le Haut-Nil, silence complet, silence de mort. A ce silence, nous ne pouvions correspondre qu'en nous taisant et nous réservant nous-mêmes. Sir Edward Grey, M. Chamberlain et la presse anglaise ont-ils le droit d'en conclure, comme ils le font, que nous reconnaissons les droits de l'Angleterre sur la sphère d'influence que l'Allemagne a pu lui abandonner, parce qu'elle n'en a que faire pour son compte ? Non, certes. Les droits ne se créent point par prétérition, surtout lorsqu'ils viennent à l'encontre d'autres droits expressément affirmés. D'ailleurs, nous avons fait connaître notre opinion. Si nous n'avons pas poursuivi une conversation qu'on laissait tomber volontairement, lorsque des actes se sont produits, nous avons agi. Et c'est là ce qu'il est important de rappeler. Qui a pu oublier l'arrangement que l'Angleterre a fait avec l'État du Congo le 12 mai de l'année dernière ? A ce moment, l'Angleterre a disposé de toute une partie de la rive gauche du Nil et du bassin du grand fleuve, comme si ces vastes régions lui appartenaient en toute souveraineté. Elle les a cédées à bail à l'État du Congo, dans des conditions diverses suivant les endroits. Qu'est-ce à dire ? L'Angleterre continuait-elle à reconnaître les droits de l'Égypte et de la Porte sur ces territoires ? Elle se contentait de dire qu'elle les connaissait ; en même temps, elle les violait, puisqu'elle n'avait consulté ni

la Porte ni l'Égypte. Voulait-elle indiquer par là que ces droits, dont elle avouait avoir entendu parler, étaient devenus caducs et qu'il n'y avait plus lieu de s'en embarrasser? Alors il fallait s'entendre avec d'autres puissances encore que l'Allemagne, et c'est ce qu'elle n'avait pas fait. Qu'en est-il résulté? M. Hanotaux a dénoncé à la tribune le traité anglo-congolais comme étant à ses yeux nul et non avenu, et trois mois après il n'en restait plus un seul article debout. Ce jour-là, un premier coup, et décisif, a été porté à l'arrangement privé passé, en 1890, entre l'Allemagne et l'Angleterre. A un fait, nous avions répliqué par un fait. Certes, le discours de sir Edward Grey n'est pas un fait, mais seulement une thèse : il fallait y répondre par une antithèse. M. Hanotaux n'y a pas manqué. Il a déclaré qu'il attendait des explications, qu'on ne lui fournissait jamais, avant de dire sa pensée sur l'arrangement de 1890, et, ce jour-là, l'arrangement s'est trouvé contesté en droit. On commence à voir tout ce qui lui manque.

Après cela, on peut laisser passer sans y attacher plus d'attention qu'elle n'en mérite la petite manifestation à laquelle viennent de se livrer les « négocians de Londres intéressés dans les affaires d'Égypte et du Haut-Nil ». Sachons gré à ces trafiquans de ne s'être pas dissimulés sous un masque patriotique, ou simplement impérial : avec eux, on voit tout de suite à qui on a affaire. Ils ne trompent pas leur monde et, comme on dit, n'y vont pas par quatre chemins. On avait trouvé généralement, même en Angleterre, que M. Chamberlain avait lourdement appuyé sur les côtés les plus fâcheux du discours de sir Edward Grey : il a trouvé plus maladroit que lui. La Chambre de commerce a approuvé et confirmé la déclaration des « négocians intéressés dans les affaires d'Égypte et du Haut-Nil », laquelle est ainsi conçue : « Le gouvernement de Sa Majesté ayant déclaré qu'en conséquence des revendications britanniques (telles qu'elles sont exprimées dans les traités et dans les déclarations), et en conséquence des droits de l'Égypte dans la vallée du Nil, la sphère d'influence britannique s'étend à tout le cours du fleuve, » etc. Le langage de sir Edward Grey méritait, en somme, d'être traduit dans ce style platement commercial. Au surplus, cela n'engage personne, pas même le gouvernement anglais, qui n'est lié que par ses déclarations diplomatiques, probablement différentes de ses élucubrations parlementaires. Comment ne pas déplorer que des questions aussi délicates que celles qui s'agitent sur le Haut-Nil et sur le Bas-Nil, et qu'il est plus que jamais impossible de séparer, soient traitées avec autant de légèreté et d'inadvertance? Quand on songe à tous les bienfaits que l'accord de la France et de l'Angleterre procurerait au continent noir, on ne peut que s'affliger de l'obstination avec laquelle quelques personnes entretiennent un malentendu entre ces deux puissances. Il reste, heureusement, l'énergie des entreprises individuelles que sir Edward Grey, et

surtout M. Chamberlain, ont paru vouloir limiter et arrêter. « Personne ne peut prétendre, a dit M. Hanotaux, à entraver l'initiative des hommes courageux qui vont à la découverte de ces pays nouveaux. » On n'y a prétendu au surplus que lorsque ces « hommes courageux » étaient Français : pour peu qu'ils aient été d'une autre nationalité, Belges par exemple, on n'y a vu aucun inconvénient. Il serait temps qu'un arrangement sincère et complet intervint entre la France et l'Angleterre sur les questions d'Afrique. Nous y avons toujours été disposés, et, lorsque la conversation s'est trouvée brusquement interrompue entre l'Angleterre et nous, M. Hanotaux a eu le droit de dire que ce n'était pas notre faute. En attendant, les questions se multiplient, s'amoncellent et s'entassent, sous prétexte qu'on les résoudra plus facilement un jour, les unes par les autres et toutes à la fois. Nous n'en sommes pas bien sûrs : encore faudrait-il essayer! La situation actuelle ne peut que s'aggraver en se prolongeant. Elle surexcite dans les deux pays une sourde impatience, qui se manifeste par des éclats brusques et violens comme celui qui vient de se produire en Angleterre, et qui aurait pu amener, de part et d'autre, un *steeple-chase* de chauvinisme. La France n'a pas voulu s'y prêter. Mais, comme on vient de le voir, l'opinion anglaise, piquée de l'éperon par sir Edward Grey, continue à elle seule son galop effréné. Nous ne pouvons que la regarder faire, et attendre.

Nous avons déjà dit, et nous sommes de plus en plus convaincu que les grandes questions se déplacent, et qu'après avoir été en Europe et avoir paru un moment se fixer en Afrique, elles se retrouveront bientôt en extrême-Orient. Ce qui se passe en ce moment entre la Chine et le Japon n'est pas de nature à nous faire changer d'avis. On sait qu'un armistice partiel a été conclu. Les Japonais se montrent, une fois de plus, un peuple essentiellement réaliste. A en juger d'après nos sentimens occidentaux, il semblait impossible qu'ils résistassent à la tentation d'aller à Pékin, après s'être assurés de toutes les voies qui y conduisent. Une nation européenne n'aurait pas laissé échapper cette occasion d'inscrire dans son histoire un de ces faits dont le souvenir agit ensuite comme un levain héroïque dans la conscience nationale. Il y a au Japon, à la vérité, un parti considérable qui pousse à la reprise et à la continuation de la guerre, jusqu'à ce qu'elle ait produit toutes ses conséquences; mais le gouvernement paraît croire que ces conséquences peuvent être obtenues dès maintenant sans qu'il soit indispensable de prolonger les hostilités : il a assez de gloire pour pouvoir se contenter des résultats que sa diplomatie lui assurera. Que peut faire la Chine? Il lui faudrait, pour résister aux exigences du vainqueur, trouver un appui parmi les puissances européennes, et aucune, du moins jusqu'ici, ne paraît disposée, ni même prête, à le lui donner. Les

événemens se sont précipités si vite qu'on n'a pas eu le temps de les prévoir, encore moins d'y pourvoir. Il ne serait pas impossible, en cherchant dans l'histoire de l'Europe il y a quelque trente ans, d'en rencontrer d'autres qui ont pris de même tout le monde au dépourvu. Pour n'être pas intervenu à temps, on s'est trouvé ensuite dans l'impossibilité de le faire utilement. Les événemens avaient déjà trop marché pour qu'on pût en arrêter, ou même en ralentir le cours.

On ne connaît pas encore avec certitude les conditions de paix que le Japon impose à la Chine. Cependant les journaux du monde entier, et surtout les journaux anglais et américains, si on les rapproche les uns des autres, donnent à cet égard des indications qui doivent contenir une grande part de vérité. L'indemnité de guerre s'élèverait à une somme d'environ deux milliards de francs, pour compter en monnaie française. Ce n'est pas ce point qui provoquera les inquiétudes de l'Europe : elles pourraient être éveillées plutôt, et encore dans une mesure assez restreinte, par l'obligation imposée à la Chine de contracter avec le Japon une convention monétaire qui unirait dans une espèce de *zollverein* ultra-oriental les marchés financiers des deux pays. Toutefois, sur ce point, les indications sont encore trop vagues pour qu'on puisse rien préciser. Ce qui intéresse encore plus l'Occident, ce sont les questions territoriales actuellement agitées entre les deux belligérans. Il est désormais certain que le Japon exige la cession de Formose et des Pescadores, ce qui serait, semble-t-il, un avantage suffisant à la suite de cette guerre. Mais le Japon ne s'en tient pas là. Il demande que l'indépendance de la Corée soit reconnue. On s'y attendait : personne n'aurait rien à y redire s'il s'agissait d'une indépendance véritable, d'une autonomie qui devrait être respectée par le Japon lui-même. En est-il ainsi? Le Japon exige la cession en toute souveraineté de Port-Arthur et d'une partie de la Mandchourie, considérable par son étendue, et encore bien plus par sa situation géographique. Ce n'est pas d'une simple annexe de Port-Arthur qu'il est question, mais d'une large bande de territoire qui, partant de Port-Arthur, se déroule vers le nord-est et interrompt presque complètement le voisinage de la Russie avec la Corée. Entre les deux pays le Japon introduit un coin massif et solide sur lequel il appesantit la main. Dès lors, la Corée se trouve séparée du reste du monde par une enclave japonaise. Port-Arthur commande à la fois cette enclave terrestre et la partie septentrionale du golfe du Petchili. Il était difficile au Japon de tirer un meilleur parti de la situation que la victoire lui a donnée, mais aussi d'y mettre moins de ménagemens envers certaines puissances. L'indépendance de la Corée ne sera bientôt qu'un vain mot.

En revanche, le Japon s'assure presque la bienveillance d'autres puissances, et même de toutes, dans des proportions à la vérité très différentes, en imposant à la Chine l'ouverture au commerce européen

de ses côtes et de ses grands fleuves jusqu'à des points très éloignés dans les terres. Il faudra sans doute d'assez longues années avant que ces stipulations, consenties officiellement, soient exécutées dans la pratique. Elles n'en gardent pas moins une valeur considérable. L'aménagement ou, pour mieux dire, la suppression du barrage de Shangaï a une importance qu'on ne saurait exagérer. Le Japon aura l'honneur d'avoir ouvert la Chine au commerce européen : quelques coups de canon heureux auront eu plus d'effet que ceux que l'Angleterre et nous avons tirés autrefois et que les négociations qui les ont suivis. Cette clause du traité de paix a produit à Londres, aussitôt qu'elle y a été connue, une impression très vive. On a vu la presse changer de ton du jour au lendemain. Elle était expectante et un peu hargneuse à l'égard du Japon; elle est devenue subitement sympathique. L'Angleterre ne cherche que son intérêt dans les transformations du monde, et ce n'est pas de cela que nous lui ferons un reproche. Elle aperçoit déjà un immense débouché qui va s'ouvrir à ses marchandises. Une seule puissance peut lui faire concurrence par le bon marché : c'est l'Allemagne. Le Japon a-t-il voulu, en imposant à la Chine l'ouverture de ses fleuves, neutraliser la mauvaise humeur et s'assurer au contraire la bonne volonté de l'Angleterre et de l'Allemagne?

Au surplus, ce sont là des questions qu'on ne peut actuellement que poser. La diplomatie européenne est restée jusqu'à ce jour un peu inerte en face des événemens qui modifiaient l'équilibre de l'extrême-Orient. En sera-t-il toujours ainsi ? Sommes-nous à la veille d'événemens nouveaux, où l'Europe sortirait de son immobilité? Les intérêts des puissances, du moins leurs intérêts immédiats, ne sont pas tout à fait les mêmes : ces oppositions, ou plutôt ces différences, car il n'y a pas d'opposition véritable, aboutiront-elles à un laisser faire général? A supposer au contraire qu'on voulût empêcher, en a-t-on les moyens tout préparés? car il n'y aurait pas de temps à perdre. Ici encore, on ne peut qu'indiquer le problème : il serait téméraire de vouloir le résoudre sans connaître tous les élémens qui peuvent peser sur les résolutions des puissances, et les déterminer dans un sens ou dans l'autre. Ce qui est sûr, c'est qu'une nouvelle phase de l'histoire du monde s'ouvre en extrême-Orient : heureux ceux qui auront su deviner l'avenir et prendre position pour en profiter.

Les Chambres ont enfin voté le budget et interrompu leur session pour prendre leurs vacances de Pâques. C'est tout ce que nous avons à dire, pour le moment, de notre politique intérieure. La quinzaine qui vient de s'écouler n'a présenté aucun intérêt : elle aurait été absolument stérile sans le vote du budget. Ce budget est-il en équilibre ? Il l'est sur le papier; encore l'est-il à peine, et les déceptions qui se produisent dans le rendement des impôts nous font craindre qu'il ne le

reste pas jusqu'au bout. Mais c'est là le moindre danger de la situation : il y en a d'autres, beaucoup plus graves, qui ne se manifestent pas immédiatement et qui n'en sont pas moins inquiétans.

Le budget a enfin été voté, après le vote de quatre douzièmes provisoires, parce qu'on a pris le parti de l'expurger de toutes les questions qui pouvaient amener de longues discussions et diviser profondément les esprits. On a reculé devant la difficulté; elle va maintenant se présenter tout entière. Les socialistes et les radicaux disent avec raison que le budget actuel n'est pas un budget de réformes. Le malheur est qu'on a fait croire au pays et à la Chambre qu'il y avait lieu de voter de larges réformes démocratiques, d'autant plus larges, en effet, que personne n'en a encore fixé les limites. M. Jaurès s'est plaint qu'on n'ait pas augmenté les traitemens et les pensions des petits employés. Si c'est là ce qu'il entend par une réforme, elle est au niveau des esprits les plus humbles. Il y a mille et une manières, toutes très simples, de dépenser de l'argent : la seule difficulté est de trouver des recettes correspondantes, mais les socialistes ne s'en embarrassent guère. Leur dessein très réfléchi est de mettre le budget en déficit, afin de faire tomber nos finances dans de tels embarras qu'on ne puisse en sortir que par une refonte totale de notre système d'impôts, et même de notre organisation sociale. Mais qu'ont-ils à proposer à la place de ce qui existe? Ils ne l'ont jamais dit encore, probablement parce qu'ils ne le savent pas eux-mêmes. La Chambre est malheureusement inexpérimentée, nerveuse, impressionnable, insuffisamment dirigée. On n'a pas voulu constituer dans son sein les cadres d'une majorité vraiment solide. Elle est sujette à des entraînemens. Tel vote inconsidéré peut créer pour l'avenir des embarras presque inextricables. Il sera bien difficile d'établir le prochain budget, et plus difficile encore de le maintenir tel qu'on l'aura établi. Le gouvernement le déposera sans doute à la rentrée des vacances de Pâques. C'est alors qu'on s'apercevra de la confusion qui règne dans les esprits, et, comme on ne pourra pas ajourner de nouveau et toujours les questions, au lieu de les résoudre ou de les écarter une bonne fois, toutes les difficultés qu'on a provisoirement endormies se réveilleront à la fois. Mais à chaque jour suffit sa peine. Pour le moment, les Chambres se donnent à elles-mêmes et elles donnent au pays des vacances qu'elles lui ont bien fait gagner.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT VINGT-HUITIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIVe ANNÉE

MARS — AVRIL 1895

Livraison du 1er Mars.

Pages.

UN AMBASSADEUR ANGLAIS EN ORIENT, par M. le comte BENEDETTI. . . . 5

AVENTURE DE VOYAGE, première partie, par M. CHARLES DE BERKELEY. . 55

TERRE D'ESPAGNE. — II. SANTANDER — BURGOS — VALLADOLID — SALAMANQUE, par M. RENÉ BAZIN. 97

LINGUET ET LE PROCÈS DU CHEVALIER DE LA BARRE, par M. JEAN CRUPPI. . 123

MARYLKA, deuxième partie, par Mme MARGUERITE PORADOWSKA. 158

LE DERNIER MARÉCHAL, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 188

WARREN HASTINGS ET SON DERNIER BIOGRAPHE, par M. G. VALBERT. . . . 204

LES REVUES ALLEMANDES, par M. T. DE WYZEWA. 216

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES 227

Livraison du 15 Mars.

AVENTURE DE VOYAGE, dernière partie, par M. CHARLES DE BERKELEY. . . 241

DE LÉOBEN A CAMPO-FORMIO. — LES PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX, par M. ALBERT SOREL, de l'Académie française. 273

LE MÉCANISME DE LA VIE MODERNE. — IV. L'INDUSTRIE DU FER, par M. le vicomte GEORGE D'AVENEL. 316

LE NOUVEAU ROMAN DE M. SUDERMANN, par M. ÉDOUARD ROD. 348

LA PSYCHOLOGIE DES PEUPLES ET L'ANTHROPOLOGIE, par M. ALFRED FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 365

LES NOUVELLES RECHERCHES SUR JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — II. LES CHARMETTES, par M. EUGÈNE RITTER. 397

Pages.
MARYLKA, dernière partie, par Mme MARGUERITE PORADOWSKA. 428
REVUE LITTÉRAIRE. — LES DÉCADENS DU CHRISTIANISME, par M. RENÉ DOUMIC 457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES. 469

Livraison du 1er Avril.

DE LÉOBEN A CAMPO-FORMIO. — II. LE PROCONSULAT DE BONAPARTE, par M. ALBERT SOREL, de l'Académie française. 481
FLAVIE, première partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 514
TERRE D'ESPAGNE. — III. UN DOMAINE SEIGNEURIAL. — AVILA. — MADRID. — L'ESCORIAL. — TOLÈDE, par M. RENÉ BAZIN. 550
LES FINANCES DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY. 587
TROIS MAÎTRES D'ITALIE. — II. MARCELLO, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . 619
UN ROMANCIER ANGLAIS. — MADAME HUMPHRY WARD, par M. G. BONET-MAURY. 651
LA FRANCE JAUNE, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGUÉ, de l'Académie française. 668
LA CANDIDATURE DU PRINCE LÉOPOLD DE HOHENZOLLERN AU TRÔNE D'ESPAGNE EN 1870, d'après une publication récente, par M. G. VALBERT 684
LES REVUES ITALIENNES, par M. T. DE WYZEWA. 696
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES. 708

Livraison du 15 Avril.

FLAVIE, dernière partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 721
LA TACTIQUE MODERNE DE L'INFANTERIE A PROPOS DES DERNIERS RÈGLEMENS, par ***. 767
CONDITION DE LA FEMME AUX ÉTATS-UNIS. — V. DEUX GRANDS MOUVEMENS FÉMINISTES. — A WASHINGTON. — L'ÉCOLE INDIENNE DE CARLISLE. — LES FEMMES DANS LES HÔPITAUX, par TH. BENTZON. 802
L'ÉCOLE NORMALE ET SON CENTENAIRE, par M. GEORGES PERROT, de l'Académie des Inscriptions. 839
LA SITUATION EN GRÈCE. — LES PARTIS, LA MONARCHIE ET LE PAYS, par M. ÉDOUARD HERVÉ, de l'Académie française. 878
LES SUITES FINANCIÈRES D'UNE RÉVOLUTION. — LE MINISTÈRE LAFFITTE, par M. A. CALMON. 897
REVUE DRAMATIQUE. — COMÉDIE-FRANÇAISE : *L'Ami des femmes*. — GYMNASE : *La Princesse de Bagdad*, de M. Alexandre Dumas, par M. RENÉ DOUMIC. 928
REVUE MUSICALE. — *La Vivandière*, de M. Benjamin Godard, à l'Opéra-Comique, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 940
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES 947

Paris Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 32320.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 517 978